REVUE

D'HISTOIRE MODERNE

ET CONTEMPORAINE

REVUE
D'HISTOIRE MODERNE
ET CONTEMPORAINE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

REVUE
D'HISTOIRE MODERNE
ET CONTEMPORAINE

TOME XVII

(Treizième année.)

163846
15/8/21

PARIS
ÉDOUARD CORNÉLY ET Cie, ÉDITEURS
101, RUE DE VAUGIRARD, 101

1912

Tous droits réservés.

D
I
R27
t.17

A NOS LECTEURS

Au cours des douze années qui se sont écoulées depuis la fondation de la *Revue d'histoire moderne*, les créations de revues consacrées à l'étude de cette même période se sont multipliées. On a vu naître successivement : la *Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée* ; la *Révolution de 1848*, publiée par la Société d'histoire de la Révolution de 1848 ; le *Bulletin d'histoire économique de la Révolution*, publié par la Commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution ; les *Annales révolutionnaires*, publiées par la Société des études robespierristes ; la *Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales* ; les *Feuilles d'histoire du XVIIe au XXe siècle* ; la *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire* ; les *Documents d'histoire* (*XVIIe*, *XVIIIe* et *XIXe siècles*). La publication d'une *Revue des études napoléoniennes* vient d'être entreprise. Enfin on annonce la prochaine apparition d'une *Revue du XVIIIe siècle*.

Toutes ces revues — et d'autres encore, de création récente, que nous pourrions indiquer — publient, sur l'histoire de la France du XVIe siècle à nos jours, une foule de documents et d'articles. Pour la publication des travaux étendus ou des recueils de textes, les spécialistes d'histoire moderne n'ont que l'embarras du choix entre des collections, des « bibliothèques » dont le nombre ne cesse de s'accroître.

En présence de ce mouvement, qui n'est certainement pas parvenu à son terme, nous avons cherché comment nous pourrions conserver à la *Revue d'histoire moderne* une originalité propre et de sérieuses raisons d'être, et nous avons le devoir de faire connaître à nos lecteurs les décisions que nous avons prises.

A l'avenir, chaque numéro de la *Revue* s'ouvrira, comme précédemment, par deux ou trois articles ; mais nous ne publierons plus ni documents — nous n'en avons d'ailleurs jamais donné qu'exceptionnellement — ni articles de fond, au sens consacré de l'expression. Laissant aux autres revues le soin de mettre au jour cette partie de la production, nous nous attacherons à publier des études sur des ouvrages récents ou à propos d'ouvrages récents, des recherches sur les sources ou la littérature de tel ou tel sujet, des articles sur des questions de méthode, de bibliographie ou d'organisation du travail.

Par contre, nous élargirons la place que nous avons faite jusqu'ici à la critique proprement dite et à l'information.

La critique, d'abord. Nous avons derrière nous une tradition déjà longue d'indépendance. Dans les comptes rendus, plus nombreux, que nous publierons, nous resterons fidèles à l'esprit exclusivement scientifique qui nous a toujours animés.

Quant à l'information, nous allons nous efforcer de la développer, de fournir plus de matière encore sous les rubriques : Revue des périodiques, Notes et nouvelles, Livres nouveaux. Et surtout, nous nous proposons de rendre aux études d'histoire moderne l'instrument de bibliographie courante qui est indispensable à leurs progrès.

On sait qu'il a paru, du *Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France*, six fascicules, pour les années 1898 à 1903 ; le septième, qui contiendra la littérature des années 1904, 1905 et 1906, est sous presse ; un huitième fascicule sera ultérieurement consacré aux années 1907, 1908 et 1909. Nous allons, sans attendre que ces lacunes soient comblées, reprendre ici même la publication. Nous commencerons dans le prochain numéro (mars-avril) l'impression du *Répertoire* pour 1910 et 1911 ; il contiendra l'indication des livres et articles de périodiques parus en 1910 et pendant les six premiers mois de 1911 sur l'histoire politique, diplomatique, militaire, religieuse, économique et sociale de la France du XVIe siècle à nos jours. En 1913, nous publierons le *Répertoire* pour 1911 et 1912 (six derniers mois de 1911, six premiers mois de 1912), et ainsi de suite, dans les conditions de régularité et de rapidité qui font le prix d'un instrument de ce genre. Ces nouveaux fascicules du *Répertoire méthodique* seront publiés par feuilles annexées à la *Revue*, à raison de deux ou trois par numéro, et ils seront munis d'une pagination spéciale, de manière à pouvoir être reliés à part.

Nous pensons que ces modifications seront bien accueillies par nos lecteurs, et qu'ils y verront une nouvelle preuve de notre désir de leur être utiles. Nous ne nous dissimulons pas qu'ainsi entendue, la rédaction de la *Revue* exigera beaucoup plus de travail ; mais nous avons l'espoir que nous rendrons plus de services, et, si cet espoir n'est pas trompé, nous serons payés de notre peine.

G. Brière, P. Caron, P.-R. Mautouchet,
P. Muret, Ph. Sagnac.

Les « Archives parlementaires » et l'histoire de la Révolution

---

On sait que la source essentielle de l'histoire de la Révolution est le *Procès-verbal* des Assemblées, imprimé par Baudouin. Ces procès-verbaux, très volumineux (celui de l'Assemblée constituante forme 75 vol. 8°), sont munis de tables, — 5 volumes, par exemple, pour la Constituante, — sauf ceux de la Convention, pour lesquels il n'existe encore qu'une table manuscrite sur fiches, détaillée, faite par Camus, ancien Constituant et garde général des Archives, et recopiée, sans les détails, dans des registres manuscrits des Archives nationales. Les procès-verbaux contiennent une foule de discours, prononcés ou non, imprimés par ordre des Assemblées. Ces discours sont réunis, avec des pétitions, des libelles et des pamphlets, dans la fameuse collection Camus des Archives nationales, AD XVIII^c^, 525 volumes, formée par ordre de matières : finances, successions, Constitution civile du clergé, etc. Pour compléter ces procès-verbaux et discours, il faut aussi recourir à la série C des Archives nationales, dont l'inventaire a été dressé et publié par A. Tuetey (collection de la Société de l'histoire de la Révolution, 1908), et qui donne, outre l'original du procès-verbal, une foule de pièces annexes — pétitions, lettres, témoignages, etc. — qui sont souvent des documents importants.

Le *Procès-verbal* imprimé des Assemblées est devenu rare. En dehors de Paris où il y en a plusieurs exemplaires complets (aux Archives nationales, à la Bibliothèque nationale, aux Bibliothèques du Sénat et de la Chambre des députés, à la Bibliothèque de la Faculté de droit, etc.), il n'y en a guère ou peut-être même il n'y en a pas du tout dans les grandes villes de France. A Lille, par exemple, il n'en existe pas un seul volume.

C'était donc une entreprise fort utile que de réimprimer ces procès-verbaux, avec tous les discours, en y ajoutant les « pièces jointes », que l'on

trouve dans la série C, et des documents imprimés, devenus rares, nécessaires à l'intelligence des débats parlementaires. Sous les auspices du Sénat et de la Chambre des députés, MM. Mavidal et Laurent s'y consacrèrent dans leurs *Archives parlementaires* [1].

La première série des *Archives parlementaires*, relative à la Révolution (1787-1799), comprend aujourd'hui 78 volumes et va jusqu'au 10 novembre 1793. Mais dans cette série, telle qu'elle se présente à nous, diverses parties sont à distinguer.

Si l'on considère la méthode, la disposition typographique, etc., on voit tout de suite un changement important à partir du tome LXXII, et qui s'applique aux sept derniers volumes publiés (pour la moitié de l'année 1793).

La première partie — les 71 premiers volumes — dirigée par Mavidal et Laurent, a été très sévèrement jugée par A. Brette et par A. Aulard [2]. A notre avis, c'est surtout la période qui s'étend jusqu'à la publication du *Moniteur universel* (24 novembre 1789) qui est la plus sujette à la critique. Les auteurs se sont servis moins du procès-verbal que des journaux ; ils n'ont pas indiqué les journaux qu'ils suivaient ; ils les ont mélangés, et même parfois ils en ont complètement altéré le texte. C'est ce que nous avons montré pour les discussions du 5 octobre 1789 à l'Assemblée nationale, à Versailles, dans un article de *La Révolution française* (1910).

Il faut dire aussi que pour cette période l'établissement des sources est difficile. Le travail serait à refaire entièrement par un historien connaissant à fond l'année 1789. Les textes sont, les uns imprimés, les autres inédits ; il faudrait les réunir et les munir des références et des explications critiques nécessaires. En particulier, la partie de cette période qui s'étend du 5 mai 1789 au 17 juin, jour de la constitution de l'Assemblée nationale (qui ne figure donc pas dans le Procès-verbal de l'Assemblée) demanderait une attention toute spéciale : il faudrait publier les procès-verbaux du Clergé, de la Noblesse, des « Communes » [3], et en établir une

---

1. On sait qu'ils entreprirent à la fois deux séries : 1° de 1787 à 1799, 2° de 1800 a 1860. La deuxième est beaucoup plus avancée que la première. Elle forme 123 volumes et va jusqu'en 1838.

2. A. Aulard, *Critique du recueil intitulé : Archives parlementaires*, dans le *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, 1902, p. 66-67 ; A. Brette, *Les cahiers de 1789 et les Archives parlementaires*, dans *la Révolution française*, 1904, t. XLVII, p. 5-27.

3. Seul le Procès-verbal des députés des Communes a été l'objet d'une publication (Collection de la Société de l'histoire de la Révolution).

édition critique, au moyen des éléments (originaux et correspondance) que fournit la série C des Archives nationales. Ce sont les origines de la Révolution, et c'est elles que l'on connaît le moins bien. Pour la période qui suit le 17 juin, on a le *Procès-verbal*, les pièces annexes de la série C, des journaux, comme le *Point du Jour*, dirigé par Barère de Vieuzac, député du Tiers de Bigorre, qui est bien informé ; le *Journal des Débats et des Décrets*, etc., et des correspondances précieuses (Thomas Lindet, Duquesnoy, Mirabeau, etc.).

Ce travail n'a pas été fait dans les *Archives parlementaires*. Quant à la préface à la Révolution, les documents publiés dans le 1er volume (1787-1788) et les Cahiers des États généraux (t. II à VII), ce n'est qu'une faible partie des documents qui a été donnée. Les cahiers reproduits sont surtout des cahiers de bailliage ou de sénéchaussée ; il y a relativement peu de cahiers de communautés rurales d'habitants [1], pour ainsi dire point de cahiers de corporations qui ont servi à la rédaction des cahiers du Tiers des villes. M. Brette a relevé aussi des erreurs d'attribution et des confusions très regrettables. J'avoue cependant que je suis moins frappé de toutes ces erreurs que des services que peuvent rendre les six volumes de Cahiers. Ils fournissent des matériaux très précieux, qui ont permis de se faire une idée des Cahiers avant les publications de la Commission de l'histoire économique de la Révolution, et qui sont bons à consulter. J'en dirai autant du tome Ier : malgré ses lacunes, il contient une foule de documents (remontrances du clergé, d'États provinciaux, etc.), que l'on ne réunirait qu'avec une grande perte de temps.

Des réserves bien plus fortes s'imposent pour tout ce qui concerne la période du 5 mai 1789 jusqu'à la publication du *Moniteur* (24 novembre 1789). Ici vraiment on ne saurait avoir confiance. Tout est mêlé ; on ne sait d'où provient le texte ; il est même, dans certains cas, truqué ou altéré.

Pour les années 1790 et suivantes, malgré la défectuosité de la méthode, qui ne confronte pas le *Procès-verbal* et les journaux, nous éprouvons cependant moins de regrets, parce que les journaux sont plus explicites et plus nombreux ; nous avons, à partir du 24 novembre, le *Moniteur*, plus détaillé, pour les débats, que le *Point du Jour*. Il faut signaler la reproduction d'un grand nombre de pièces annexes et des *discours* et *rapports*

1. Cependant il y en a beaucoup pour la région de Paris et pour la Provence.

in-extenso, de ceux qui ont été *imprimés par ordre des Assemblées*. On pourra donc trouver là une foule de documents dispersés et les rapports et discours, dont le *Moniteur* ne donne que des résumés ; et cela évitera à l'historien de grandes pertes de temps dans les bibliothèques parisiennes, qui ont presque le monopole des procès-verbaux des Assemblées, et lui donnera sans peine une foule de documents, souvent inédits, reproduits dans les « annexes ». Telle est la première partie (71 volumes).

A partir du tome LXXII, les *Archives parlementaires* de Mavidal et Laurent ont été dirigées par MM. Lataste, Constant Pionnier, Louis Claveau et Gaston Barbier, fonctionnaires de la Chambre des députés et familiers, par expérience, avec les débats parlementaires. La méthode adoptée par eux est toute différente. D'abord ils suivent fidèlement le *Procès-verbal de la Convention*, auquel ils renvoient, avec l'indication du tome et de la page, et dont ils reproduisent le texte en caractères gras. A ce texte officiel imprimé ils ajoutent les pièces inédites que fournit la série C des Archives nationales : lettres de conseils généraux ou de directoires de département et de district, de municipalités, de sociétés populaires, adresses de généraux, etc. ; parfois aussi des extraits du *Bulletin de la Convention*. Ils ne se contentent pas, pour faire connaître la physionomie des débats, du *Procès-verbal*, qui est bien sec et incolore ; ils ont recours à plusieurs journaux : *Journal des Débats et des Décrets*, *Journal de Perlet*, *Mercure universel*, *Moniteur*, *Auditeur national*, *Journal de la Montagne*, etc., et ils en donnent de longs extraits. Tous les documents qui se rapportent à une journée sont donc publiés dans l'ordre du *Procès-verbal*, qui est le fil conducteur, et qui se distingue tout de suite par l'impression en caractères gras. Ensuite viennent les « documents non mentionnés au Procès-verbal, mais qui paraissent se rapporter à la séance de la journée » ; ces documents (rapports, pétitions, etc.) sont tirés de la collection Portiez de l'Oise, à la Chambre ; des Archives nationales (papiers des Comités, actes du Comité de salut public, avec renvois au recueil Aulard, série de la police, F^{7}, séries F^{10}, F^{11}, F^{12}, etc., etc.). Puis viennent des *Annexes* où sont donnés des comptes rendus de divers journaux, sur tel fait, telle discussion : on peut ainsi comparer les relations de deux, trois ou quatre journaux et même parfois davantage. Les longs rapports sont dans les annexes : par exemple, le projet d'un Code forestier, présenté le 4 novembre 1793, qui occupe près de 70 pages à deux colonnes (tome LXXVIII, de la page 284 à la page 349).

Nous avons donc tous les éléments d'une étude critique très documentée et puisée aux meilleures sources. C'est une publication vraiment scientifique et qui donne pleine satisfaction à l'historien.

Enfin chaque volume est suivi d'une table chronologique et d'un tableau alphabétique et analytique qui rendent les recherches très faciles.

Ainsi, les *Archives parlementaires* se sont complètement transformées, et nous pouvons juger de cette transformation par les sept derniers volumes. Il importait de le signaler aux historiens de la Révolution. Les *Archives parlementaires* ont été trop sévèrement critiquées, quand elles suivaient une méthode défectueuse, pour qu'on ne fasse pas d'elles le plus grand éloge, quand elles en suivent une excellente.

Désormais, les *Archives parlementaires*, et non plus le *Moniteur*, deviennent, à partir du tome LXXII du moins, la base solide de toute l'histoire parlementaire de la Révolution. Ce sera, pour tous les historiens de la Convention, le premier recueil à consulter. C'est un événement considérable pour l'historiographie révolutionnaire.

Ph. Sagnac.

L'histoire diplomatique de la guerre de 1870 d'après un ouvrage récent[1]

Depuis la publication en Allemagne des ouvrages d'Oncken et d'Erich Marks en 1897, depuis celle en France des livres de Lehautcourt en 1901, et de Pierre de La Gorce en 1903 [2], l'étude de la diplomatie française et allemande en 1870 n'a cessé, des deux côtés de la frontière, d'être à l'ordre du jour. En France, la question des origines de la guerre a été de nouveau posée par les volumes de *L'Empire libéral* de M. Émile Ollivier [3] ; celle des alliances en 1870 a été renouvelée par l'étude critique de M. Émile Bourgeois, qui a dépouillé et commenté le dossier français des alliances aux Affaires étrangères [4]. Pour l'occupation et la libération du territoire, les historiens ont pu consulter à partir de 1901 les *Notes et Souvenirs* de Thiers et les deux volumes sur l'occupation et la libération du territoire publiés par les soins de Mlle Dosne [5] ; à partir de 1906, les mémoires et les papiers de Gontaut-Biron [6]. Les ouvrages de M. Denis sur *La fondation de l'Empire allemand* en 1906, et de M. Matter sur *Bismarck* en 1908 [7] ont résumé un grand nombre de documents et de livres

1. Henri Welschinger, *La guerre de 1870, Causes et responsabilités*, Paris, Plon-Nourrit, 1910, 2 vol. in-8 de xx, 389 et 422 p.

2. Oncken, *Unser helden Kaiser* ; Erich Marks, *Kaiser Wilhelm. I* ; Lehautcourt, *Histoire de la guerre de 1870-1871*, t. Ier : *Les Origines* ; Pierre de La Gorce, *Histoire du second Empire* (les origines de la guerre et la candidature Hohenzollern sont étudiées dans le t. VI).

3. Émile Ollivier, *L'Empire libéral*, t. XI : *La veillée des armes* (1907) ; t. XII : *Le ministère du 2 janvier* (1908) ; t. XIII : *Le guet-apens Hohenzollern* (1908) ; t. XIV : *La guerre* (1909) ; t. XV : *Étions-nous prêts ?* (1910).

4. Émile Bourgeois et E. Clermont, *Rome et Napoléon III* (1907).

5. Thiers, *Occupation et libération du territoire (1871-1873), Correspondances* (1900, mais l'existence de l'ouvrage n'a été signifiée à la presse et au public qu'au début de 1903) ; *Notes et Souvenirs de M. Thiers (1870-1873)*, parus en 1903 avec la date de 1901.

6. Vte de Gontaut-Biron, *Mon ambassade en Allemagne (1872-1873)*, 1906 ; André Dreux, *Dernières années de l'ambassade de M. de Gontaut-Biron en Allemagne (1874-1877)*, 1907.

7. Ernest Denis, *La fondation de l'Empire allemand, 1852-1871* (1906) ; Matter, *Bismarck et son temps (1906-1908)*.

allemands ; dans son premier volume de l'*Histoire contemporaine*, en 1903, M. Hanotaux a mis à contribution les papiers de Thiers [1]. En Allemagne, pendant la même période, sur la guerre et les origines de l'Empire allemand, l'enquête a été ininterrompue. Le journal du Kronprinz pendant la guerre [2], les papiers du ministre bavarois Bray [3], ceux des plénipotentiaires wurtembergeois (Mittnacht et Sückow) et badois (Freydorf et von Jolly) à Versailles [4], les souvenirs de Robert von Mohl, ministre de Bade à Munich [5], ceux du comte de Bernstorff, ambassadeur à Londres [6], les mémoires du prince de Hohenlohe ont été publiés entre 1901 et 1907 [7]. Les livres d'Ottokar Lorenz en 1902 [8] et surtout de Wilhelm Busch en 1906 [9] ont utilisé pour l'étude de la formation de l'Empire un grand nombre de sources allemandes. La très intéressante étude que M. de Ruville, professeur à l'Université de Halle, a consacrée en 1909 à la restauration de l'Empire allemand et au rôle de la Bavière [10], suscite encore aujourd'hui en Allemagne de nombreuses controverses. Un ouvrage d'ensemble sur l'histoire diplomatique de la guerre de 1870, relevant, groupant et discutant les documents ou les renseignements produits depuis une quinzaine d'années, complétant et rectifiant les synthèses de Sorel, de Sybel et de Valfrey [11], signalant les questions qui restent à

---

1. Hanotaux, *Histoire de la France contemporaine (1871-1900)* ; t. Ier : *Le gouvernement de M. Thiers* (1903). Auparavant, M. Doniol avait connu la correspondance de Saint-Vallier et de Thiers pour l'année 1871 et en avait tiré la matière d'un article avec des extraits, paru sous le titre de : *Négociations et négociateurs de la libération du territoire français en 1871*, dans la *Revue d'histoire diplomatique* (1896, t. V, p. 380-432).

2. *Journal de l'empereur Frédéric pendant les guerres de 1866 et 1870-1871*, édité par M. von Poschinger (1901).

3. Comte Otton Bray-Steinburg, *Denkwürdigkeiten aus seinem Leben* (Leipzig, 1901).

4. Baron von Mittnacht, *Erinnerungen an Bismarck* (1904) ; *Aufzeichnungen des Ministers von Sückow*, dans la *Deutsche Revue* (22, 1). Des extraits de la correspondance politique de Rudolph von Freydorf ont été publiés dans la *Deutsche Revue* (29, 1904, III), et de celle de Jolly par H. Baumgarten et L. Jolly, *Le ministre d'État Jolly* (1896) ; les souvenirs du grand-duc de Bade, qui complètent les renseignements de ses plénipotentiaires, ont été utilisés dans un article *des Grenzboten* de 1906 (65, IV), intitulé : *Le grand-duc Frédéric de Bade à Versailles*.

5. Robert von Mohl, *Lebenserinnerungen* (1902).

6. Dr Karl Ringhoffer, *The life of Count A. von Bernstorff* (1909).

7. La traduction française de M. Paul Budry a paru en 1908 et 1909.

8. Ottokar Lorenz, *Kaiser Wilhelm und die Begründung des Reiches, 1866-1871* (1902).

9. Wilhelm Busch, *Die Kämpfe um Reichsverfassung und Kaisertum* (1906).

10. A. de Ruville, *La Restauration de l'Empire allemand, Le rôle de la Bavière*. — La traduction française de M. Pierre Albin a paru en 1911.

11. Sorel, *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande* (1875) ; Valfrey, *Histoire de la diplomatie de la Défense nationale* (1872) ; Sybel, *Die Begründung des deutschen Reiches durch Wilhelm I.* (1889 et années suivantes).

élucider, pouvait tenter un historien et rendre de grands services. C'est cet ouvrage que M. Welschinger a voulu nous donner.

*
* *

Son premier volume débute par une étude d'environ deux cents pages, divisée en cinq chapitres, sur les origines de la guerre. Le premier chapitre, intitulé : *Préliminaires de la guerre*, est une sorte de préface sur les rapports de la France et de la Prusse depuis 1866. Sur la politique française en 1866, sur l'affaire du Luxembourg, il n'ajoute rien aux études de Rothan [1]. L'histoire de la candidature Hohenzollern, longuement exposée dans les derniers volumes de *L'Empire libéral*, est traitée fort sommairement. C'est en réalité à la déclaration du 6 juillet 1870 que commencent l'étude critique et les recherches personnelles de M. Welschinger.

Les chapitres consacrés à *La déclaration du 6 juillet 1870 et la demande de garanties* (chapitre II), aux *Conseils des 13 et 14 juillet* (chapitre IV), au *15 juillet* (chapitre V), sont, à mon sens, parmi les plus intéressants de l'ouvrage. Le chapitre III contient un exposé assez clair, sinon tout à fait complet, de l'affaire de la dépêche d'Ems, qui ne renouvelle pas la question : au surplus les faits sont-ils aujourd'hui établis, et les polémiques encore très vives ont-elles perdu de leur valeur depuis qu'elles ne portent plus que sur des appréciations. Le grand intérêt des chapitres II, IV et V est de renfermer une discussion critique des opinions et des assertions de M. Émile Ollivier dans *L'Empire libéral* [2]. La critique de M. Welschinger relève les insuffisances et les contradictions du témoignage de M. Émile Ollivier ; elle établit d'autre part que le rôle et la responsabilité du garde des sceaux et de certains de ses collègues n'ont pas été en réalité conformes à l'exposé qui nous en est présenté dans les deux derniers volumes de *L'Empire libéral*. Il sera nécessaire de reprendre plus tard dans les détails la discussion entamée par M. Welschinger. Il nous manque en effet des témoignages nécessaires pour fixer avec toute la précision voulue les faits et les responsabilités entre le 6 et

1. *La politique française en 1866* et *L'affaire du Luxembourg* (1879 et 1882).
2. Cf. dans la *Revue*, t. VIII, p. 116 et sq., et t. XIV, p. 80 et sq., notre résumé de quelques-uns des articles de M. Welschinger parus dans les *Débats*.

le 15 juillet, en particulier ceux des collègues d'Emile Ollivier et de Gramont; puis, toute étude critique complète sur les origines de la guerre devra être précédée de deux dépouillements, l'un des correspondances des Affaires étrangères, l'autre des journaux, que M. Welschinger ne pouvait entreprendre, ou qu'il a entrepris, comme ses prédécesseurs, sans méthode et incomplètement; enfin, les critiques formulées par M. Welschinger contre *L'Empire libéral* auraient gagné à être développées; parues sous forme d'articles de journal, elles sont forcément résumées; elles constituent parfois des indications plutôt qu'une démonstration complète et rigoureusement suivie [1]. Il n'en reste pas moins que les observations de M. Welschinger sont judicieuses et exactes, qu'elles rectifient des opinions que le talent de l'auteur de *L'Empire libéral* pouvait accréditer auprès du grand public, et que, si des études plus approfondies restent nécessaires, il est peu probable qu'elles modifieront les conclusions de M. Welschinger. La maladresse de la déclaration belliqueuse du 6 juillet, la réalité de la victoire diplomatique du 12 compromise le soir même par la demande de garanties, l'importance de l'entretien de Gramont et d'Émile Olliver avec Werther dans l'après-midi du 12, les inconséquences d'Émile Ollivier dans cette même journée, les incertitudes des décisions françaises dans les conseils du 13 et du 14, les réticences du garde des sceaux au Corps législatif dans la séance du 15 se dégagent avec une telle netteté du simple exposé des faits et de la comparaison des témoignages que toutes les tentatives pour les contester paraissent destinées à se perdre dans les contradictions. Le mérite de M. Welschinger est de l'avoir établi à propos de la plus habile et certainement de la plus autorisée de ces tentatives.

Le chapitre VI contient une étude sur *Les alliances en 1870*. Reprenant les documents publiés dans *Rome et Napoléon III*, l'auteur formule des appréciations et des conclusions en opposition avec celles de M. Émile Bourgeois [2].

Pour lui, les fameuses lettres de Victor-Emmanuel et de François-Joseph en septembre 1869, qui terminent la première phase des pourparlers entre l'Empereur et les souverains d'Italie et d'Autriche, sont des

---

1. Cf. notre étude sur *Émile Ollivier et le duc de Gramont les 12 et 13 juillet 1870*, dans la *Revue*, t. XIII, p. 305 et sq., et t. XIV, p. 178 et sq.

2. Cf. notre étude sur le livre de MM. Bourgeois et Clermont dans la *Revue*, t. XI, p. 198 et sq.

promesses vagues de concours strictement défensif et demandant à être défini. Ni le voyage de l'archiduc Albert à Paris en avril 1870, ni celui du général Lebrun à Vienne en juin, n'aboutirent à aucune entente militaire, parce que l'Autriche et l'Italie ne pouvaient pas mobiliser en même temps que la France, et qu'un minimum d'au moins six semaines était nécessaire à l'une et à l'autre pour se préparer. M. Welschinger insiste sur la faiblesse militaire des deux pays. Il invoque le témoignage du général Govone pour l'Italie, ceux du général Lebrun et du colonel Bouillé, attaché militaire à Vienne, pour l'Autriche. Quant aux négociations engagées avec l'Italie par l'intermédiaire de Vimercati, et avec l'Autriche par celui de Vitzthum, elles ne furent suivies, jusqu'à la déclaration de guerre à Florence et à Vienne, que « pour occuper le tapis et ne pas s'exposer aux foudres impériales en cas de victoire ».

Si aucun engagement formel n'avait encore été pris le 15 août, la triple entente était-elle possible après la déclaration de guerre ? M. Bourgeois a insisté sur l'importance, dans la négociation des alliances, des journées du 25 et du 26 juillet. Elles auraient vu se préparer un accord italo-prussien, préliminaire de la triple alliance souhaitée par la France, et elles auraient vu l'échec de la combinaison par la faute de Napoléon III, qui refusa de souscrire à l'entrée des Italiens à Rome, condition de l'accord. Selon M. Welschinger, l'Autriche ni l'Italie n'entendaient en réalité s'engager. Beust n'avait soulevé la question romaine que parce qu'il savait que l'Empereur hésitait et que ses atermoiements faciliteraient ceux de l'Autriche, Quant aux Italiens, ils voulaient avant tout tenir Rome ; mais, même si Napoléon III leur eût donné son consentement, leur action eût été subordonnée à celle de l'Autriche, et ils n'étaient nullement prêts à la guerre, ne faisaient aucun préparatif. Au surplus, le projet de médiation armée que combinèrent le 26 Beust et Vimercati n'était-il pas sérieux et ne consistait-il qu'en vains propos : il était destiné à permettre aux Autrichiens et aux Italiens d'attendre le résultat du premier choc. On ne saurait donc prétendre, pour M. Welschinger, que l'abandon de Rome eût à cette époque sauvé la France. Faut-il croire que dans leur dernière phase, quand « l'intrigue formée contre la papauté par les protestants de Vienne, par les libres-penseurs de Paris et de Florence eut été déjouée par les agents français », les pourparlers poursuivis à Metz, à Paris, à Florence et à Vienne auraient pu réussir ? Il suffit de constater, déclare M. Welschinger, que, deux jours avant

Wissembourg et quatre avant Frœschwiller, on discutait encore, d'après le projet de traité du 26 juillet, si l'Autriche et l'Italie mettraient sur pied deux corps d'armée, lesquels n'auraient pas été prêts avant six semaines, et qu'il ne s'agissait encore que d'une médiation. On n'en était qu'à songer à étudier des plans de campagne. « Si les dépêches officielles n'étaient là, on croirait rêver. » Veut-on avoir la véritable mesure des sentiments italiens ? Qu'on étudie la lamentable mission du prince Jérôme à Florence du 21 août au 1er septembre, la participation des Italiens à la formation de la ligue des neutres et leur entrée à Rome.

Le livre de M. Welschinger rouvre donc, après *Rome et Napoléon III* de M. Émile Bourgeois, l'ère des polémiques sur la question des alliances. Nous n'avons pas ici à instituer à notre tour une discussion critique ; nous ne pouvons, en présence de deux thèses aussi contraires, que répéter ce que nous avons déjà écrit à propos de l'ouvrage de M. Bourgeois : nous ne serons fixés sur les intentions de l'Italie et de l'Autriche que quand nous posséderons la contre-partie du dossier français, les documents et les correspondances qui nous révèleront l'origine des pourparlers entre Beust et Victor-Emmanuel, les démarches de la Russie à Vienne, les rapports de l'Autriche et de la Prusse en juillet et août, la politique prussienne en Italie. Toutefois, sans se prononcer sur le fond de la question, il est permis de remarquer que M. Welschinger a peut-être trop simplifié les données de la controverse. Il n'a envisagé que la réalité ou la possibilité d'alliances et de concours militaires. Mais, en deçà de ces termes extrêmes, il eût pu considérer l'éventualité d'une intervention diplomatique se manifestant sous forme de médiation et appuyée par des préparatifs de mobilisation. Une intervention de ce genre se fût-elle produite si la France avait accepté le projet de traité du 26 juillet ? Voilà une première question à discuter et sur laquelle les documents peuvent nous renseigner. Cette intervention eût-elle constitué une manifestation platonique et inefficace, et quelles en eussent été les conséquences ? Ici la part d'appréciation personnelle et d'hypothèse est évidemment plus grande ; mais peut-on *a priori* répondre qu'elle n'eût été efficace qu'à condition d'aboutir à une alliance et à une intervention militaire ? N'est-ce pas éluder les difficultés et se donner trop beau jeu que de considérer, parmi les diverses manifestations possibles de l'Italie et de l'Autriche, une seule sorte de démarche, l'alliance avec un des belligérants ? Il nous semble aussi

regrettable qu'à propos de la question romaine, M. Welschinger fasse intervenir les menées des protestants et des libres-penseurs, et puisse laisser croire chez lui — ce qui n'est évidemment pas — à un parti pris catholique qui ne lui aurait permis d'aborder cette question qu'avec des préventions et sans la liberté d'esprit nécessaire.

Dans ce même chapitre consacré aux alliances, M. Welschinger fait une place assez grande à l'Angleterre et à la Russie. Sur l'Angleterre, il ne me semble pas qu'il ait beaucoup ajouté aux ouvrages d'Albert Sorel et de Francis de Pressensé [1]. Peut-être aurait-il pu davantage mettre en lumière le revirement de l'opinion publique anglaise contre la France après le 25 juillet, à la suite de la publication dans le *Times* du projet de traité de 1866 sur la Belgique. Quel fut dans cette publication le rôle de Bismarck, quel profit il en retira, quelle fut l'attitude de l'Empereur et celle de Benedetti, il y avait là une question qui, après le chapitre qu'Émile Ollivier lui a consacré dans son dernier volume, méritait d'être reprise [2]. A propos de la Russie, M. Welschinger oppose la thèse de l'alliance russe en 1870 à celle des alliances italiennes et autrichiennes. « Il eût mieux valu, écrit-il, mécontenter l'Angleterre au prix de la rupture du traité de Paris (ce qui devait d'ailleurs avoir lieu quelques mois plus tard), et obtenir à ce prix l'alliance russe qui nous était depuis longtemps offerte, alliance qui eût sinon empêché la guerre, du moins singulièrement fortifié nos positions et assuré par surcroît l'alliance autrichienne... Nous étions en mesure de lutter victorieusement contre la Prusse, et peut-être même d'éviter la guerre. Voilà ce qu'il faut reprocher à la diplomatie impériale, et c'est ce que ne disent pas ceux qui font tout remonter à la question romaine. Telle est cependant la faute grave, la faute maîtresse [3]. » En présence d'une conclusion de ce genre, on était en droit d'attendre de l'auteur une étude approfondie des rapports de la France et de la Russie. Or, les quelques pages que M. Welschinger consacre à la politique russe sont sommaires et, non par sa faute, peu documentées. Les seules constatations qu'on puisse en dégager, c'est qu'après la visite du tzar à Guillaume Ier à Ems en juin 1870, la neutralité bienveillante de la Russie était absolument acquise à la Prusse pour les futures éventualités, et qu'au surplus, la Russie aurait-elle, comme le croyait et le conseillait Beust,

1. Francis de Pressensé, *L'Angleterre pendant la guerre de 1870*.
2. Émile Ollivier, *L'Empire libéral*, t. XV, ch. XII, p. 369 et sq.
3. Welschinger, *op. cit.*, t. Ier, p. 231.

pu prendre l'initiative d'un concert européen pour amener la paix à des conditions modérées entre la France et la Prusse, ses préparatifs militaires n'étaient pas considérables et ne lui permettaient pas, si les circonstances l'eussent exigé, de faire la guerre. Si l'on songe d'autre part que la Russie n'a cessé d'exercer une pression sur l'Autriche pour l'empêcher de s'engager aux côtés de la France, il faut reconnaître qu'en dépit de la bienveillance témoignée par Alexandre au général Fleury, le changement subit qui se serait produit dans la diplomatie russe, si la France avait accepté la révision du traité de Paris, est une thèse qui nécessiterait tout au moins un commencement de démonstration.

Dans le chapitre VII, qui traite de l'histoire de la Régence *Du 17 juillet au 4 septembre 1870*, on peut relever, outre des appréciations judicieuses sur la chute inévitable du ministère Ollivier, deux discussions intéressantes. L'une est relative à la nomination de Trochu comme gouverneur militaire de Paris, à son rôle et à celui du prince Jérôme dans le célèbre conseil de guerre du 16 août où fut décidée la concentration de l'armée de Châlons autour de Paris, à la responsabilité de la régente et de Palikao qui rejetèrent ce plan, d'après M. Welschinger, le plus propre à sauver la France, et imposèrent la marche vers l'Est. Dans la seconde, M. Welschinger examine l'accusation portée contre le colonel Stoffel d'avoir le 22 août soustrait à la connaissance de Mac-Mahon une dépêche de Bazaine qui lui aurait peut-être fait différer sa marche sur Montmédy. Il conclut que l'accusation contre Stoffel n'est pas prouvée, et qu'au surplus la dépêche de Bazaine n'eût pas changé la résolution de Mac-Mahon, parce que le véritable motif de la marche sur Montmédy fut la volonté de la Régente et les ordres formels de Palikao. Signalons au cours de cette discussion un exposé assez précis des ordres et des contre-ordres donnés par Mac-Mahon entre le 18 et le 22 août. Une étude sur les rapports de Thiers et de l'impératrice Eugénie et un récit de la révolution du 4 septembre terminent le chapitre.

La journée de Sedan et ses suites (l'entrevue de Ferrières) et le voyage de Thiers à travers l'Europe après le 4 septembre (*L'Europe et Thiers après le 4 septembre*) font l'objet des deux derniers chapitres du tome Ier.

Le chapitre X (*L'affaire Regnier-Bazaine*), au début du tome II, contient l'exposé le plus précis que nous possédions actuellement sur les intrigues de Regnier, les missions de Bourbaki à Hastings, de Boyer à Versailles et à Hastings. M. Welschinger s'efforce de préciser le rôle

de Regnier à Hastings et à Londres dans la première quinzaine de septembre, à Ferrières le 20, à Metz entre le 23 et le 27, à Ferrières de nouveau le 28. Pour lui, « la tragi-comédie » Regnier a été conduite par Bismarck. Le premier avantage qu'il en retira fut d'engager avec Bazaine les pourparlers dont la capitulation de Metz fut le dénouement, et, à cet égard, M. Welschinger ne nous apprend rien de nouveau. Mais Bismarck sut également exploiter la présence de l'aventurier dans son entretien avec Jules Favre à Ferrières le 20 septembre. Il laissa entendre à demi-mot à son interlocuteur l'existence de pourparlers avec les impérialistes ; de même qu'à Napoléon III le 21, il fit connaître les propositions du gouvernement de la Défense nationale. Il inaugura ainsi avec Regnier son double jeu entre les bonapartistes et la Défense nationale que la présence de Boyer à Versailles lui permit bientôt de renouveler [1] et qu'il poursuivra jusqu'à l'armistice [2]. Il reste toutefois, après l'exposé de M. Welschinger, dans l'affaire Regnier, nombre de points obscurs. Jusqu'où alla la collusion de l'aventurier avec Bernstorff d'abord à Londres, puis avec Bismarck à Ferrières et à Versailles et avec Frédéric-Charles à Metz ? Lorsqu'il fut reçu par Bazaine à Metz le 23, avait-il une introduction ou une recommandation de Bismarck ou de Frédéric-Charles ? Il n'est pas douteux que les Allemands aient joué de lui, nous savons pour quelles fins, mais nous ignorons encore une partie des ressorts de l'intrigue. Nous sommes moins bien renseignés encore sur les rapports de Regnier avec les bonapartistes. M. Welschinger semble admettre la connivence avec lui de certains bonapartistes, tels que Jérôme David, Persigny et Rouher. Il en trouve un premier indice dans l'accueil qui lui fut fait par Bazaine, et un autre plus certain dans l'attitude de l'Impératrice au moment de l'arrivée de Bourbaki à Hastings le 28 septembre. Sa stupéfaction de la mission de Bourbaki, son refus de traiter avec la Prusse, la lettre qu'elle écrivit alors à François-Joseph pour lui demander d'intercéder en faveur de la France « démontrent qu'une intrigue avait été certainement ourdie à son insu par des hommes hardis, tels que Rouher et Persigny, pour y mêler habilement avec l'aide de Regnier l'Impératrice

1. Cf. l'entretien de Bismarck avec le maire de Versailles, M. Rameau, le 22 octobre, reproduit par M. Welschinger, t. II, p. 20, d'après le récit d'É. Délerot, *Versailles pendant l'occupation* ; et le thème de l'article que Bismarck commanda le 22 octobre à son secrétaire (Busch, p. 22).

2. Cf. l'entretien de Jules Favre et de Bismarck à Versailles, le 23 janvier, Welschinger, *op. cit.*, t. II, p. 125-126.

et amener un officier déjà compromis comme Bazaine, ainsi qu'un autre officier loyal mais crédule comme Bourbaki à des pourparlers avec l'ennemi » [1]. Mais nous ne pouvons qu'induire l'existence de cette intrigue. Nous n'en avons encore aucune preuve.

Sur la mission du général Boyer à Versailles le 12 octobre, et à Hastings le 23, M. Welschinger n'a pu faire davantage la lumière complète. Il nous indique que les instructions de Boyer du 10 octobre contiennent des renseignements sur la situation intérieure de la France qui, d'après lui, ne peuvent provenir que de nouvelles fournies par le prince Frédéric-Charles ; il nous signale également que le 10 septembre Frédéric-Charles avait fait écrire à Bazaine [2]. Mais n'y eut-il pas entre eux d'autres correspondances, d'autres rapports entre le 10 septembre et le 10 octobre ? Nous souhaiterions aussi plus de détails sur les divergences qui se produisirent à Hastings au sujet de Boyer, comme précédemment à celui de Regnier, entre l'Impératrice, Rouher et Persigny. On sait que l'Impératrice repoussa les conditions de Bismarck apportées par Boyer, mais on sait moins que Rouher et Persigny étaient d'avis de les accepter. Sur la discussion même, sur l'origine des deux démarches de l'Impératrice auprès de Bismarck et de Guillaume Ier qui en furent la suite [3], M. Welschinger ne nous apprend que peu de chose, et sans doute est-il impossible d'en connaître davantage.

La lecture du chapitre sur Regnier et Bazaine attire notre attention sur les menées du parti impérialiste pendant la guerre. Elles sont encore aujourd'hui presque complètement dans l'ombre. M. Welschinger a essayé d'y projeter quelque lumière ; mais il est regrettable, à notre avis, qu'au lieu de traiter la question dans un chapitre d'ensemble, il ne nous ait donné que des renseignements épars au cours de son second volume. Toute continuité disparait ainsi dans l'action impérialiste, et cette continuité cependant a existé. L'intérêt des indications de M. Welschinger est précisément de nous permettre de la constater.

Que l'Empereur à Wilhelmshöhe ait cherhé à diriger la faction bonapartiste disséminée à Londres et à Bruxelles et à négocier avec Bismarck,

---

1. Welschinger, *op. cit.*, t. II, p. 14.
2. *Ibid.*, t. II, p. 17.
3. Après avoir vu le général Boyer, l'Impératrice, le 22 octobre, écrivit une lettre à Bismarck pour solliciter un armistice de 15 jours avec ravitaillement en faveur de l'armée de Metz. Le 23 octobre, elle pria Bernstorff d'intercéder de sa part auprès de son souverain. Guillaume Ier lui répondit le 26 octobre.

les mémoires du général de Monts, qui sont une des sources principales de l'histoire de sa captivité [1], le laissent entendre, et M. Welschinger n'y contredit pas. Mais nous n'avons guère jusqu'ici que des points de repère. Au début de septembre, Napoléon III reçut le juif converti Hellwitz, un ancien démocrate devenu le familier de Bismarck. Hellwitz déclara à Monts qu'il avait été envoyé par Bismarck, et qu'il avait mission de demander à Napoléon III s'il voulait ou non ressaisir son pouvoir avec l'aide de Bazaine et de l'armée du Rhin, et en payant sa restauration de l'Alsace-Lorraine. Convient-il d'ajouter foi aux déclarations d'Hellwitz? M. Welschinger incline à croire que oui, mais uniquement parce qu'étant données les circonstances, sa mission ne lui apparaît pas comme invraisemblable. Nous sommes aussi peu fixés sur les missions spéciales confiées par Napoléon III à son ancien préfet de police Pietri, et que Monts mentionne également. « Tout porte à croire, dit M. Welschinger, que ces missions avaient trait aux menées du parti impérialiste à Londres, Bruxelles et Versailles [2]. » Le 30 octobre, l'impératrice Eugénie arriva à Wilhelmshöhe, où elle demeura deux jours. Monts suppose que cette visite était inspirée par un certain dessein politique, par l'espoir qu'après la capitulation de Metz, Guillaume Ier rendrait à Napoléon III ses soldats pour rétablir en France l'ordre et son pouvoir. Mais ici encore, à lire M. Welschinger, toute précision paraît impossible. Et nous ne pouvons guère que faire des suppositions sur une démarche que Bismarck aurait tentée auprès de Napoléon en janvier, quelque temps avant l'armistice. « Si l'on en croit le journal de *Fidus* (M. Loudun), écrit M. Welschinger, Bismarck aurait alors demandé à Napoléon III de lui envoyer un intermédiaire. Tout porte à croire que ce fut Clément-Duvernois. Mais les conditions du chancelier parurent trop rigoureuses à Napoléon, qui n'osa y accéder. Cela n'empêcha pas Bismarck d'annoncer la venue d'un plénipotentiaire impérialiste, pour intimider Jules Favre et l'amener à composition [3]. »

Nous connaissons aussi l'existence d'intrigues impérialistes en dehors de Wilhelmshöhe. De Londres, Persigny, à la fin de décembre ou dans les premiers jours de janvier, aurait engagé des pourparlers avec

---

1. *Napoleon III. in Wilhelmshöhe (1870-1871), nach Auszeichnungen des Generals Grafen Monts*, herausgegeben von Tony von Held (1909). Monts était gouverneur de Cassel.
2. Welschinger, *op. cit.*, t. II, p. 55.
3. *Ibid.*, t. II, p. 126.

Bismarck, et, d'après le témoignage du comte d'Espagny son secrétaire, aurait obtenu des conditions inespérées [1]. La combinaison aurait échoué à cause de la résistance de l'Impératrice. Faut-il prêter créance à ces démarches de Persigny ? Une lettre du 7 janvier 1871, de Napoléon III, où le blâme est à peine dissimulé, atteste que Persigny avait voulu négocier à l'insu de l'Empereur et de l'Impératrice [2]. Nous ne savons pas davantage. A peu près à la même date, le prince Napoléon alla voir Changarnier à Bruxelles. Il lui proposa le titre de régent et la mission de ramener le Prince impérial avec 130.000 soldats libérés par Bismarck. Un agent du prince était prêt à négocier avec le chancelier. Nous ne connaissons pas les détails du projet, qui, Changarnier ayant refusé, ne semble pas avoir eu d'autres suites.

Il résulterait bien, de ces quelques indications, que, depuis le milieu de septembre jusqu'à la conclusion de l'armistice du 28 janvier, les rapports furent à peu près ininterrompus entre les bonapartistes et Bismarck. L'intérêt de leur histoire, le jour où nous aurons les documents nécessaires pour l'écrire, sera d'établir dans quelle mesure Bismarck a pu les encourager, et à quelles fins, jusqu'à quel point il a été sincère, et quelles ont été véritablement les chances de succès d'une restauration impérialiste, à laquelle il semble bien que l'état-major bonapartiste n'a cessé de croire. Cet intérêt, M. Welschinger le laisse à peine deviner. On eût aimé à le lui voir marquer plus fortement.

Des diverses tentatives de restauration impériale, la dernière est celle qui nous est la mieux connue, depuis la publication récente des lettres de l'Empereur à la comtesse de Mercy-Argenteau, qui fut un intermédiaire tout dévoué entre Napoléon III et Guillaume Ier [3]. M. Welschinger raconte la démarche qu'elle consentit à faire auprès de Guillaume à Berlin, au début de février. Napoléon III proposait à l'empereur d'Allemagne de consulter les Français par un plébiscite, et, l'Empire une fois rétabli par la volonté nationale, il lui demandait de faciliter à son gouvernement restauré le maintien de l'ordre en accordant à la France des conditions plus équitables. La démarche de la comtesse de Mercy-Argenteau n'eut, au demeurant, aucun résultat.

---

1. Le comte d'Espagny a été l'éditeur des *Mémoires du duc de Persigny* parus en 1896. Le dernier chapitre des mémoires s'arrête à 1868. Le fait dont il est ici question est mentionné dans un épilogue qui fut joint aux mémoires par l'ancien secrétaire de Persigny.
2. Welschinger, *op. cit.*, t. II, p. 125.
3. Cf. le *Temps*, 25 août 1906.

Quel que soit d'ailleurs l'intérêt de l'histoire du parti bonapartiste après la capitulation de Metz, elle n'est et ne pouvait être qu'au second plan dans l'ouvrage de M. Welschinger. *La formation de l'empire allemand* (chapitre XI), *Les négociations de Thiers à Versailles* (chapitre XII), *La libération du territoire* (chapitre XIII), sont les parties essentielles du second volume. Nous possédions déjà sur la renaissance de l'empire allemand l'étude de Matter dans le troisième volume de sa biographie de Bismarck [1]. La littérature allemande sur la matière est d'autre part si abondante, les controverses que provoque la question sont si nombreuses qu'il apparaît bien que l'heure n'est pas encore venue de formuler des opinions à peu près certaines. La discussion que provoque le très intéressant volume de Ruville le démontre. M. Welschinger ne nous apporte pas de faits nouveaux, et son chapitre n'est pas assez critique, ni au point de vue allemaud suffisamment documenté pour que nous puissions le considérer comme autre chose qu'une mise au point toute provisoire. L'exposé des négociations de Thiers est détaillé, sinon nouveau. S'il y a lieu de le reprendre et de le discuter, ce sera moins à cause des faits clairement racontés qu'à cause de l'interprétation par l'auteur du rôle et de la responsabilité de Thiers. M. Welschinger ne se contente pas de le justifier, d'affirmer que, contrairement à certaines suppositions émises par M. Hanotaux, la conservation de Metz était impossible, il glorifie son patriotisme, sa sagesse et son expérience. Nous n'avons pas la pensée de critiquer le jugement de M. Welschinger, qui s'appuie sur de solides raisons ; nous aurions simplement souhaité dans son portrait de Thiers plus de nuances, dans ses appréciations un sentiment plus critique de la complexité du personnage, dans ses conclusions un parti pris moins évident.

*
* *

De cette analyse que nous venons de donner des deux volumes de M. Welschinger, il est facile de dégager une opinion sur le caractère de son ouvrage et sur la valeur de celui-ci.

M. Welschinger n'a pas simplement fait œuvre de vulgarisateur, et son livre est plus qu'un simple résumé des travaux antérieurs. L'auteur nous y

1. Chapitre VI : *La renaissance de l'empire allemand*, p. 166-218.

offre un apport personnel, qui ne consiste pas uniquement en agencement et en composition, mais aussi en appréciations et en discussions critiques.

Son histoire n'est pas complète, et il y existe, ou peu s'en faut, des lacunes : par exemple, la politique de la délégation de Tours, à laquelle le comte Charles de Mouy dans ses Souvenirs a consacré une importante étude [1] ; les pourparlers auxquels a donné lieu la politique russe en Orient, dont M. G. Troubetzkoï a signalé l'importance [2], sont à peine mentionnés par M. Welschinger. Elle n'est pas davantage définitive, car, sur la plupart des questions, nous n'avons actuellement ni les témoignages, ni les documents suffisants pour faire toute la lumière. En réalité, elle nous apparaît encore comme une contribution à l'histoire diplomatique de la guerre.

Cette contribution aurait gagné, à notre sens, à être, sinon plus critique, du moins plus complètement et plus longuement critique. M. Welschinger semble toujours à court de place pour développer les très intéressantes discussions qu'il soulève et justifier pleinement ses affirmations. Ce n'est pas chez lui un défaut de méthode ou un indice d'une critique trop superficielle, mais, à ce qu'il nous a semblé, une conséquence de la conception qu'il s'est faite de son ouvrage. Livre de critique, parfois de polémique, consacré souvent à des questions de détails, l'histoire de la guerre de 1870 de M. Welschinger s'adresse cependant au grand public ; livre d'une érudition sur certains points minutieuse, elle embrasse néanmoins une période beaucoup plus étendue que celle à laquelle les historiens, quand ils sont tenus de faire de l'érudition, limitent ordinairement leurs recherches. Entre une synthèse destinée à un grand nombre de lecteurs, et négligeant les questions de second plan, et un ouvrage d'érudition et de critique accessible au groupe plus restreint des historiens, M. Welschinger n'a pas su ou voulu choisir. De là le caractère quelque peu indécis de son œuvre.

Elle n'en est pas moins très importante. Elle suppose des recherches et des lectures considérables ; elle contient des jugements parfois discutables, mais jamais improvisés ; elle laisse l'impression d'une œuvre lon-

---

1. Cte Charles de Moüy, *Souvenirs et causeries d'un diplomate* (1909), chapitre Ier : *La délégation des Affaires étrangères à Tours et à Bordeaux (1870-1871).*

2. G. Troubetzkoï, *Les préliminaires de la Conférence de Londres,* dans la *Revue d'histoire diplomatique,* n°s 1, 2, 3 de l'année 1909.

guement mûrie ; elle marquera une date dans l'historiographie de la guerre de 1870. Ajoutons qu'il se dégage de presque toutes les pages de M. Welschinger un sentiment patriotique si sincère et parfois si ému, qu'on regrette parfois, mais rarement, un peu d'emphase et un style trop oratoire.

Pierre MURET.

COMPTES RENDUS

XVIe-XVIIIe SIÈCLES

— Jean **Calvin**. *Institution de la religion chrestienne*. Texte de la première édition française (1541) réimprimé, sous la direction de Abel Lefranc, par Henri Chatelain et Jacques Pannier. Paris, Champion, 1911, in-8, 841 p. (en deux fascicules, nos 176 et 177, de la Bibliothèque de l'École pratique des Hautes Études). — La première édition latine fut publiée en mars 1539 ; une seconde édition latine, remaniée et fort augmentée, parut en 1539. C'est de cette seconde édition que Calvin lui-même donna en 1541 une traduction française avec un léger changement dans l'ordre des chapitres. De nouvelles révisions, donnant lieu à des éditions latines suivies de traductions françaises, furent mises au jour en 1543-1545 et en 1550-1551. Enfin, une dernière rédaction latine fut publiée par Calvin en 1559, avec une division des matières en quatre livres subdivisés en chapitres et en paragraphes ; l'année suivante parut la traduction française de cette rédaction définitive. C'est cette traduction qui a été reproduite par les éditeurs des *Opera Calvini*. Or, cette traduction est plutôt défectueuse : elle présente de nombreux contre-sens, des non-sens, des passages inintelligibles. Elle n'est que partiellement l'œuvre de Calvin ; elle fut complétée et revue par un secrétaire qui s'acquitta assez mal de sa tâche. Ces caractères de la traduction de 1560 n'avaient pas échappé aux éditeurs des *Opera*. Ils furent précisés et confirmés dans la suite par M. Lanson (*Revue historique*, 1894). Si au point de vue doctrinal, le texte latin de 1559 est celui qu'il faut consulter pour y saisir le terme de l'évolution religieuse de Calvin, au point de vue littéraire la traduction de 1560 est de nulle valeur. Le seul texte vraiment authentique, le seul sur lequel on puisse s'appuyer pour apprécier le génie littéraire de Calvin, c'est celui de la traduction de 1541. Mais où trouver ce texte ? Les éditeurs des *Opera* l'avaient reproduit par morceaux, sous forme de variantes, au bas de leur édition : il aurait fallu tout un travail compliqué et fastidieux pour rassembler ces débris, et pratiquement il était à peu près impossible de se représenter dans son ensemble ce qu'était

l'œuvre de Calvin. D'autre part, les exemplaires de cette édition de 1541 sont très rares : on n'en connaît actuellement que cinq, dont deux seulement en France. On voit donc combien heureuse a été l'idée de M. Lefranc et de ses collaborateurs, de réimprimer ce texte rarissime, et quel service ils viennent de rendre non seulement à ceux qui s'occupent de Calvin et d'histoire religieuse, mais aussi et plus généralement à tous ceux qui s'intéressent aux lettres françaises.

Cette réimpression s'ouvre par une *Introduction* copieuse où M. Lefranc a exposé dans quelles circonstances fut préparée et publiée l'*Institution*, quelles en furent les éditions et quelle est la place de la traduction française dans l'évolution des idées et la formation de notre langue [1]. Puis vient le texte de Calvin, reproduit page par page et presque ligne par ligne. Cependant sur certains points, cette reproduction n'a pu être absolument identique : M. Chatelain les a relevés dans ses notes et son index typographiques. Enfin M. Pannier a dressé un résumé analytique des matières contenues dans l'*Institution*, table succincte, qui permettra de circuler aisément dans ces 17 chapitres qui n'étaient pas encore subdivisés en paragraphes. Dans un troisième fascicule, les éditeurs comptent compléter leur réimpression par la reproduction des chapitres de la traduction de 1560, qui sont l'œuvre de Calvin, et par toute une série d'études sur le vocabulaire, la syntaxe et le style de Calvin, sur le véritable imprimeur de l'*Institution* qui fut Jean Gerard (et non Michel du Bois, comme on l'a cru jusqu'à présent), sur les différents textes de l'*Institution*, etc. En attendant l'apparition de ce troisième fascicule, dont la matière s'annonce particulièrement riche, nous avons dès maintenant un instrument de travail excellent, dont il convient de remercier M. Lefranc, ses collaborateurs, et aussi Mme la marquise Arconati-Visconti, qui a bien voulu faire les frais de cette édition de Calvin, comme elle a fait ceux de l'édition de Rabelais. — V.-L. Bourrilly.

— **H. Denifle**. *Luther et le Luthéranisme*. Traduction J. Paquier. Tome II. Paris, Picard, 1911, in-12, 472 p. — Les volumes de la traduction de l'ouvrage du P. Denifle que M. Paquier a entreprise semblent devoir se succéder à de brefs intervalles : on ne peut que féliciter de cette diligence le, ou plutôt les traducteurs, puisqu'on nous avertit que ce volume a été traduit en collaboration avec M. l'abbé Bayol ; il en sera de même des suivants. On trouvera dans ce tome II la fin de la première partie consacrée à « L'ouvrage et l'enseignement de Luther sur les

1. Page 5, la procession expiatoire est du 21 janvier 1535 ; p. 23, ligne 3, lire « comprenait 21 chapitres au lieu de 17 ».

vœux monastiques », et le début de la seconde partie, « Point de départ de l'évolution de Luther, son nouvel Évangile ». Nous avons déjà dit quelle était la valeur de cette traduction. Ce nouveau volume n'est pas inférieur au précédent ; mais il présente quelques nouveautés qu'il importe de signaler. Les traducteurs ne se sont pas bornés à rendre de leur mieux l'original, avec sa verve et sa saveur ; ils ont *complété* et au besoin *rectifié* dans des notes, dont quelques-unes sont particulièrement abondantes, le texte du P. Denifle. Ils ont utilisé en particulier le tome Ier du *Luther* du P. Grisar récemment paru, dont le ton est plus modéré que celui du fougueux frère prêcheur et dont la documentation n'est pas moins savante. MM. Paquier et Bayol n'ont par conséquent rien négligé pour que le lecteur français, tout en ayant sous les yeux l'œuvre du P. Denifle, fût mis au courant des travaux les plus récents dont le père de la Réforme allemande a été l'objet de l'autre côté du Rhin, travaux que d'ailleurs l'émotion causée par le vigoureux réquisitoire de l'historien catholique a contribué à multiplier. Cette façon large de comprendre la tâche de traducteur sera sans doute vivement appréciée. — V.-L. Bourrilly.

— *Commentaires de Blaise de Monluc, maréchal de France*. Édition critique publiée et annotée par P. **Courteault**. Tome Ier (1525-1553). Paris, A. Picard, 1911, in-8, XIX-423 p., et une carte (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire). — Après avoir écrit pour le grand public une biographie de Blaise de Monluc et recherché, à l'intention des érudits, les sources et la valeur historique des *Commentaires*, M. C. achève le monument qu'il s'était proposé d'élever en l'honneur de ce cadet de Gascogne du XVIe siècle, par une édition critique de ces mêmes *Commentaires*. L'édition qu'en avait donnée entre 1864 et 1867 le baron A. de Ruble, bien que très supérieure à celles qui l'avaient précédée, était cependant loin de répondre aux exigences actuelles de la critique, et M. C., dans sa thèse sur *Monluc historien*, en avait fourni des preuves multiples. Une méthode plus stricte était nécessaire dans l'établissement du texte ; il fallait, dans l'annotation, une érudition plus vaste et surtout plus précise. Par ses travaux antérieurs sur Monluc, M. C. était mieux désigné que personne pour procurer cette édition critique. Elle comprendra trois volumes dont le premier vient de paraître : on y trouvera, outre la dédicace « à la noblesse de Gascogne » et le « préambul à Monseigneur le duc d'Anjou », les deux premiers livres des *Commentaires*, c'est-à-dire les événements de 1521 à 1555.

Dans une courte introduction, le nouvel éditeur indique les principes qu'il a suivis. Il a pris pour base le texte de l'édition originale donnée en 1592 par Florimond de Rœmond, qu'il reproduit scrupuleusement, tout

en corrigeant la ponctuation, les fautes d'impression évidentes, les bévues de lecture, et en réintroduisant les passages que le conseiller au Parlement de Bordeaux avait, volontairement ou non, laissés de côté ; les passages ou les mots qui manquent dans les manuscrits ont été imprimés en italiques, procédé commode pour rendre évidentes au premier coup d'œil les modifications apportées au texte primitif. Ce texte primitif est, comme on sait, représenté par deux copies manuscrites. Les variantes de ces deux copies sont indiquées en notes, avec des signes permettant de distinguer chacune d'elles. L'évolution du texte de Monluc peut ainsi être facilement suivie, et le lecteur est constamment averti de l'étape à laquelle il se trouve. L'annotation est particulièrement copieuse et précise : M. C. indique non seulement les sources auxquelles Monluc a puisé pour enrichir et préciser ses propres souvenirs (Du Bellay, Paradin, Paul Jove, etc.), mais il identifie, avec une érudition que l'on ne prend jamais en défaut, les noms de personnes et les noms de lieux, ce qui n'est pas toujours commode, tant les uns et les autres sont parfois maltraités. Une carte du Piémont permet de suivre aisément les opérations racontées dans le texte. Nous avons donc un excellent instrument de travail qui prendra toute sa valeur lorsque les deux volumes suivants auront paru et lorsqu'un bon index permettra de retrouver aisément le renseignement dont on aura besoin. L'activité de M. C. nous fait espérer que l'entreprise ne traînera pas et que nous n'aurons pas à attendre longtemps l'achèvement de cette excellente édition. — V.-L. Bourrilly.

— P. **Villey**. *L'influence de Montaigne sur les idées pédagogiques de Locke et de Rousseau*. Paris, Hachette, 1911, in-12, XII-270 p. — Après avoir étudié les *Sources et l'évolution des Essais de Montaigne* dans une remarquable thèse dont nous avons eu l'occasion de rendre compte [1], M. Villey a entrepris de rechercher l'influence de son auteur de prédilection en France et en Angleterre. Ce sont deux chapitres détachés de cette vaste enquête qu'il nous donne dans le petit volume dont on vient de lire le titre. Il examine d'abord ce que Locke doit à Montaigne, dont les *Essais* lui étaient bien connus : cette dette est considérable. Elle ne se manifeste pas par des similitudes de mots, des reproductions d'images, mais, ce qui est plus important et en quoi consiste peut-être plus précisément l'influence, par l'identité des principes, l'emploi des mêmes méthodes, l'utilisation des mêmes raisons et parfois des mêmes exemples. Locke s'est assimilé les idées de Montaigne, il les a éprouvées à la lumière de sa propre expérience, il les a complétées et comme illustrées d'observations

1. Voir la *Revue*, t. XI, p. 361-367.

personnelles, d'aperçus ingénieux, mais qui, si l'on peut dire, se développent dans le plan même de Montaigne. L'attitude de Rousseau a été différente et plus complexe. Au début, dans le *projet d'éducation de M. de Sainte Marie*, l'influence de Montaigne et de Locke est visible, bien que le projet soit bien rudimentaire. Mais entre ce projet et l'*Émile*, il se produisit dans l'esprit de Rousseau une crise d'où toutes ses conceptions sortirent transformées, ses conceptions pédagogiques comme les autres : la nature est bonne, c'est la société qui la pervertit. M. V. recherche d'abord si dans cette crise, si dans l'élaboration de ce principe Montaigne ne serait pas pour quelque chose, et, par une analyse déliée du concept de nature chez Montaigne, il conclut, avec toutes les réserves nécessaires, que si le système de Rousseau a pris ailleurs racine, la lecture des *Essais* a contribué à le dégager et à le nourrir. Il démêle ensuite ce qui dans l'éducation physique, dans l'éducation intellectuelle et morale, rappelle les *Essais* et les *Pensées sur l'éducation*, sur quels points Rousseau s'en sépare pour sacrifier à son système ou se conformer aux idées et aux besoins de son temps. Rousseau est tout ce qu'il y a de moins passif vis-à-vis de ses prédécesseurs : il réagit le plus souvent et transforme même ce qu'il accepte. Néanmoins, si son originalité éclate plus fortement que celle de Locke, il n'en reste pas moins que tous les trois, Montaigne, Locke et Rousseau, ont travaillé à la même tâche, défendu les droits de la « bonne nature » contre l'éducateur, et, malgré toutes les différences dues à l'expérience personnelle, au milieu et aux circonstances, ils se sont prêté main forte. « En dépit de ces différences, il est aisé de reconnaître dans ces trois théories les linéaments essentiels d'une même doctrine. La persistance des défauts auxquels elles s'opposaient a créé entre elles une sorte de parenté qui leur a permis de subir l'influence les unes des autres et, pour ainsi dire, de se transmettre un héritage commun. » — V.-L. Bourrilly.

— **G. Lepreux**. *Gallia typographica. Série départementale*, tome II : *Provinces de Champagne et de Barrois*. Paris, Champion, 1911, in-8, 391-152 p. — Concurremment avec la série parisienne, M. L. poursuit avec une diligence louable la publication de la série départementale de son répertoire biographique et chronologique de tous les imprimeurs de France, depuis les origines de l'imprimerie jusqu'à la Révolution. Le premier volume était consacré aux départements formés par les anciennes provinces de Flandre, Artois et Picardie. Le tome II est relatif aux imprimeurs de la Champagne et du Barrois. M. L. prend la précaution de nous avertir qu'il ne s'agit pas de la Champagne tout entière. Il a dû, pour la bonne distribution des matières entre les divers volumes,

faire cadrer, dans une certaine mesure, les divisions administratives anciennes avec les modernes. Personne ne chicanera l'auteur sur ce point: il suffit de s'entendre sur l'extension des termes adoptés. On trouvera ici les imprimeurs des Ardennes, de l'Aube, de la Marne, de la Haute-Marne et de la Meuse. La ville de Troyes fournit le contingent le plus important.

Le plan et la méthode sont les mêmes que pour les volumes de la série parisienne dont nous avons rendu compte [1]. Pour chaque localité, M. L. dresse d'abord la nomenclature chronologique des imprimeurs; puis viennent, suivant l'ordre alphabétique, les notices, plus ou moins détaillées, sur les imprimeurs ; enfin, dans une dernière partie, paginée à part, sont indiqués ou reproduits, selon les cas, les documents les plus importants. A noter parmi ces documents l'arrêt condamnant au bûcher Macé Moreau de Troyes (5 oct. 1546), et de nombreux textes intéressants pour la lutte des imprimeurs et des philosophes contre l'autorité au XVIIIe siècle. Enfin, un double index, des noms de personnes et des enseignes, termine le volume.

Nous avons déjà loué comme il convenait l'érudition et la valeur des premiers tomes de ce répertoire considérable. Il nous suffira de constater que le présent volume est digne des précédents. Puisse M. L. trouver dans les appréciations qui ont salué son entreprise le stimulant et l'énergie nécessaires pour la conduire à bonne fin. — V.-L. Bourrilly.

— *Mémoires du maréchal d'Estrées sur la régence de Marie de Médicis (1610-1616) et sur celle d'Anne d'Autriche (1643-1650)*, publiés par Paul **Bonnefon**. Paris, Laurens, 1910, in-8, XXVIII-389 p. (Société de l'histoire de France). — La Société de l'histoire de France vient de publier les souvenirs historiques du maréchal d'Estrées ou du moins ce qu'on a pu en retrouver. La publication comprend chronologiquement deux parties séparées par un assez long intervalle.

La première, qui a été déjà plusieurs fois éditée, comprend le récit détaillé des intrigues très embrouillées qui ont rempli la régence de Marie de Médicis; mais, tandis que les éditeurs précédents avaient suivi le texte publié au XVIIe siècle par le P. Le Moyne, texte assez indiscrètement arrangé par lui, M. B. s'est reporté au manuscrit de la Bibliothèque nationale et nous donne ainsi l'œuvre même du maréchal. Cette réédition vient bien à son heure, au moment où la Société de l'histoire de France vient de publier les deux premiers volumes des mémoires de Richelieu dont les

1. Voir la *Revue*, t. XVI, p. 350-351.

rédacteurs ont très largement utilisé les mémoires de d'Estrées ; on pourra juger ainsi plus facilement de l'importance des emprunts qu'ils y ont faits.

La deuxième partie retrace l'histoire des premières années de la régence d'Anne d'Autriche et des débuts de la Fronde. Connue de Chéruel et utilisée par lui, elle était jusqu'à ce jour restée inédite : c'est dire l'intérêt de la présente publication. D'Estrées y retrace plus succinctement que pour la régence de Marie de Médicis les intrigues des grands ; mais son récit renferme des renseignements intéressants, notamment pour l'étude des menées des Vendôme ou pour l'histoire de l'entourage de Gaston d'Orléans. Dans une introduction assez étendue, M. B. retrace d'une manière un peu floue la vie de ce soudard brutal, mais aux vues assez nettes que fut le maréchal, et donne sur les manuscrits les renseignements indispensables. — G. Morizet.

— Émile **Magne**. *Femmes galantes du XVIIe siècle. Mme de Chatillon.* Paris, Mercure de France, 1910, in-12, 343 p. — Le petit livre de M. M. nous retrace la vie fort mouvementée d'Élisabeth-Angélique de Montmorency, qui épousa successivement Gaspard de Coligny, duc de Chatillon, et Christian Louis, duc de Mecklembourg, et qui, après avoir été une des plus brillantes héroïnes de la Fronde, devint princesse souveraine allemande et mourut à Paris en 1695 dans une retraite avaricieuse. Écrit d'une plume alerte, il est fort agréable à lire, fort amusant et fort vivant. Le récit court toujours rapide et l'intérêt ne languit pas un instant, l'auteur ayant su élaguer à propos les détails inutiles et résumer intelligemment les intrigues monotones de la Fronde ou les négociations sans fin avec les cours allemandes. Des deux parties de cet ouvrage, la seconde, la vie de la duchesse de Mecklembourg, me paraît du reste la plus intéressante. Nous y voyons la duchesse mettre au service de la diplomatie de Louis XIV son infatigable activité et son intelligence très avisée ; nous y saisissons sur le vif quelques-uns des procédés employés par la cour de France pour gagner à l'influence française ces principicules allemands.

La documentation de M. M. est sérieuse. Il a fait des recherches étendues dans les bibliothèques parisiennes, aux archives des affaires étrangères et à celles du Musée Condé.

Après avoir loué comme il convient les qualités très sérieuses de ce livre, il faut pourtant faire quelques réserves sur les sources utilisées et sur les procédés d'exposition.

Sur la société du XVIIe siècle, nous avons des documents très amusants sans doute, mais tout à fait suspects au point de vue de la sûreté et de l'impartialité des informations : les historiettes de Tallemant des Réaux,

l'histoire amoureuse des Gaules de Bussy-Rabutin, ou encore certains mémoires d'une authenticité douteuse comme ceux de Chavagnac. M. M. utilise très volontiers ces sources et n'en fait pas suffisamment la critique. De temps en temps il semble pris d'un scrupule. Il déclare (p. 157) qu'il ne fait pas état d'une anecdote rapportée par Bussy, parce qu'elle lui paraît invraisemblable. S'en suit-il qu'on doive faire état de tout ce qui n'est pas invraisemblable? Il reconnait (p. 262) que Bussy passe sa vie à médire; mais, ces quelques réserves faites, il puise à pleines mains dans Tallemant et dans Bussy. Aussi la duchesse nous apparaît-elle sous un jour tout à fait fâcheux. Peut-être le titre général de la collection « les Femmes galantes du XVIIe siècle » le voulait-il ainsi? Je n'ai pas la prétention de faire de Mme de Chatillon une matrone pleine de vertus; mais il me paraît imprudent de la juger uniquement, ou presque, d'après les médisances, les ragots, les potins colportés par les méchantes langues d'alors. On fera donc bien de corriger certaines des assertions de M. M. en se reportant soit au livre de M. de Ségur sur la jeunesse du maréchal de Luxembourg, soit aux articles copieux que M. Fromageot a publiés sur la vie de la duchesse dans la *Revue des Études historiques* de 1910 et 1911.

D'autre part, dans son exposé, M. M. manque souvent de précision : il faut chercher dans les notes des dates approximatives. Il abuse surtout de procédés littéraires pour présenter les personnages ou pour terminer par un effet. Il aime débuter par un petit tableau de mœurs pittoresques, mais qui n'est pas toujours d'une information très sûre ou qui n'a pas toujours de rapport avec le sujet. Quelques lignes de Tallemant lui permettent de nous dépeindre, en trois pages, la duchesse d'Enghien jouant aux poupées, et c'est le début du livre. Une histoire du même Tallemant lui sert à faire débuter agréablement le chapitre II; mais là où Tallemant disait : Il (Roquelaure) tire *un homme de sa connaissance* à lui, M. M. écrit : Dès lors tirant *Coligny* par la manche, et cette précision de son cru lui permet d'utiliser l'historiette. De même il ne résiste pas au plaisir de bien finir un chapitre, c'est-à-dire par un couplet à effet ou par une image dramatique. Deux chapitres se terminent ainsi sur une chute de l'héroïne, et n'est-ce pas pour ce seul but qu'il accueille sans contrôle une médisance de Bussy Rabutin d'après laquelle, au soir même de la mort de son premier mari, Mme de Chatillon, pour en être doucement consolée, aurait ouvert au duc de Nemours la porte de son alcôve?

Tout ceci n'est pas d'une méthode historique très rigoureuse : en somme l'auteur nous parait guidé par des préoccupations souvent plus littéraires qu'historiques. C'est là le principal défaut de son livre pour des professionnels; c'est ce qui explique aussi du reste son agrément et le succès

qu'il doit rencontrer près du grand public qui n'y regarde pas de si près. — G. Morizet.

— Marcel **Marion**. *Les impôts directs sous l'ancien régime, principalement au XVIIIe siècle*. Paris, Éd. Cornely, 1910, in-8, 434 p. (Collection de textes sur l'histoire des institutions et des services publics de la France moderne et contemporaine, dirigée par M. Camille Bloch, vol. I.) — Voici enfin que l'on publie des documents sur les institutions françaises modernes. Félicitons M. Camille Bloch d'avoir entrepris cette œuvre. L'état d'abandon dans lequel est cette branche d'études est peu honorable pour les historiens contemporains ; il est souhaitable que cette nouvelle collection contribue à faire cesser ce délaissement, et détermine non seulement les érudits à faire des recherches nouvelles, mais encore les professeurs à enseigner ces institutions. Le programme de M. Camille Bloch est vaste ; il faut que tous l'aident à le remplir le mieux possible.

Par le volume de M. Marion, nous abordons les impôts directs du XVIIIe siècle : taille, capitation, dixième, cinquantième, vingtièmes, et corvée en argent [1]. Ses textes — il faut en être prévenu — ne concernent que les pays d'élections : il n'y a rien pour les pays d'États, les provinces nouvellement conquises, etc. C'est une lacune fâcheuse ; sans doute M. M. a craint de faire un ouvrage trop long, et il a eu probablement raison ; mais M. Bloch ne jugerait-il pas à propos de publier un autre volume sur ces pays d'États, d'organisation si curieuse et si différente des autres régions, et si mal connue ? Il nous rendrait service. Mais prenons le volume de M. M. tel qu'il est, et examinons successivement : son choix de documents, son introduction et sa bibliographie.

Les documents comprennent non seulement des édits, arrêts et ordonnances, mais encore des extraits de correspondances et de rapports administratifs, des fragments de cahiers de doléances, des passages d'auteurs du XVIIIe siècle. Les textes importants sont donnés *in extenso*, les autres sont analysés dans leurs parties principales, ou cités par fragments. Par ce moyen, on a pu nous faire connaître en un petit nombre de pages une masse importante de sources essentielles : cela est fort bien. Mais il est indispensable que le choix soit fait avec une grande application, pour que le recueil puisse dispenser de recourir aux originaux. Pour les actes législatifs, la chose est relativement aisée : les ordonnances établissant ou réglementant la capitation, le dixième, le

1. Il eût été intéressant de rapprocher de ces impôts les Décimes ecclésiastiques, véritable taille du clergé, et même la gabelle, qui, dans les pays de grande gabelle, a le caractère d'une capitation. Mais on les retrouvera dans d'autres volumes de la collection.

cinquantième, les vingtièmes, figurent toutes ici, citées ou analysées. Je n'en dirai pas autant de celles qui concernent la taille : il est impossible de se faire une idée, même sommaire, du régime de l'impôt, avec les textes du recueil. La raison en est que, les règlements fondamentaux étant du XVIIe siècle (mars 1600, janvier 1634, février 1663, etc.), M. M. n'a pas cru devoir nous les donner : ils sortaient de son cadre chronologique. Cependant ces règlements étaient encore en vigueur dans leurs parties essentielles au XVIIIe siècle ; quelques pages consacrées à les analyser [1] auraient singulièrement accru la valeur du livre.

Quant aux documents autres que les actes royaux : arrêts et remontrances des cours souveraines, correspondance administrative, cahiers de doléances, extraits d'auteurs anciens, etc., on ne pouvait songer à en donner tout l'essentiel ici. La correspondance des intendants, par exemple, forme une telle masse, qu'on ne peut la condenser dans une centaine d'extraits ; un choix est fatalement arbitraire ; on commettrait donc une faute, si, des textes donnés par M. M., on tirait des conclusions générales sur le régime des impôts ; on ne peut les considérer que comme des *échantillons* de ce qu'on trouve dans les archives et les bibliothèques ; ils sont des amorces pour des dépouillements approfondis, mais ils ne dispensent pas de recourir aux collections complètes. Sachons gré, en dépit de cela, à M. M., d'avoir attiré l'attention des travailleurs sur l'importance de cette catégorie de documents.

Sur la publication même des textes, j'ai une observation assez grave à présenter à M. M. ; c'est que ces textes ne sont pas donnés avec toute la correction désirable : 1° beaucoup d'entre eux sont empruntés à des recueils de seconde main, comme les *Archives parlementaires* et le *Code des tailles* ; or ces recueils sont souvent fautifs, et M. M. en a reproduit les incorrections [2] ; 2° chose plus grave, une foule d'inexactitudes se sont glissées, à la copie ou à l'impression, dans les textes reproduits, et les ont déformés. M. M. annonce dans son introduction (p. 122) qu'il donne les documents « dans leur teneur intégrale » ; cependant j'ai ren-

---

1. Le résumé qui s'en trouve dans l'*Introduction* de M. M. est très insuffisant.

2. L'insuffisance des *Archives parlementaires* est reconnue depuis longtemps ; le *Code des tailles* n'est pas beaucoup meilleur. C'est ainsi que dans le recueil de M. M., au mémoire de Calonne (p. 316-317) reproduit d'après les *Archives parlementaires*, la deuxième ligne est inexacte ; plus bas il faut lire 22308 et non 22508. Les indications relatives à la capitation de 1695 (p. 245 en note), empruntées au *Code des tailles*, sont inexactes : il n'y a pas eu qu'une seule liste supplémentaire ; à ma connaissance, il en existe au moins trois ; les italiques empruntées au *Code des tailles* (p. 243, 300-302, etc.) ne sont pas dans les originaux ; les tableaux d'impositions (p. 394-395) empruntés aux procès-verbaux imprimés des assemblées provinciales sont incomplets, etc.

contré des textes ne contenant pas de points de suspension, qui sont très incomplets. Je me borne à indiquer comme exemple la Déclaration du 8 octobre 1726, reproduite p. 282, d'après l'original des Archives nationales A D IX 384 : elle est considérablement écourtée, des mots sont changés, des membres de phrases sont omis sans que nous en soyons avertis par rien. Y a-t-il là inadvertance de l'auteur ? Peut-être, mais le fait, plusieurs fois répété, n'en est pas moins fâcheux. D'ailleurs, en principe, on peut se demander si cette méthode des coupures est bonne ; les points suspensifs n'indiquent rien sur la longueur et l'importance des parties supprimées. Je préférerais, pour ma part, avoir des textes entiers dont les passages moins importants seraient résumés en caractères typographiques différents du reste. Plus on pratique les documents de l'époque moderne, plus on s'aperçoit qu'il est difficile d'y faire des coupures ; je crois que M. Camille Bloch fera bien d'attirer l'attention de ses autres collaborateurs sur ce point.

L'introduction de M. M. contient une longue étude d'ensemble sur le régime de chacun des impôts directs au XVIIIe siècle ; elle est un fil conducteur pour l'utilisation des documents du recueil ; elle est assez complète et il était difficile de rien dire de plus précis actuellement sur le sujet. Je ne connais pas d'autre ouvrage où l'on puisse trouver aussi exactement exposée cette question, encore mal connue, du système fiscal de l'ancienne monarchie. Voici toutefois, sur quelques points de détail, des objections que je présente à l'auteur.

P. 121, M. Marion écrit : « Il faut en général éviter de trop préciser quand on parle des finances de l'ancien régime... Ne prétendons pas pouvoir connaître à fond des choses qui souvent leur étaient à eux-mêmes [aux administrateurs du temps] très peu familières. » Il me semble que l'ignorance des hommes du temps n'est pas une excuse à la nôtre ; quant à la précision possible, je suis convaincu que l'on peut aller bien au delà des bornes que M. M. semble donner à la curiosité des chercheurs. Nous avons des documents en séries très complètes, qui permettent d'étudier, dans le plus minutieux détail, le régime des impôts ; ces documents sont inexplorés, mais leur dépouillement, à en juger par ce qui a été déjà fait, par exemple par M. M. lui-même dans son étude sur la Guyenne, permet d'espérer que l'on arrivera bientôt à connaître de façon très précise le régime fiscal du XVIIe et du XVIIIe siècles. Évidemment, si l'on pose des questions comme celle du rapport général entre le revenu d'un contribuable et son imposition, celle du quantum moyen des frais de perception, on ne peut espérer arriver jamais à une solution précise, mais cela tient à la question elle-même : qui pourrait y répondre pour les impôts d'aujourd'hui ?

Une chose importante, sur laquelle M. M. n'a pas assez insisté, est la diversité des régimes d'impôts suivant les temps et les régions. Jamais on ne peut affirmer que telle particularité, observée à tel moment, se retrouve ailleurs ; sur ce point on ne saurait trop mettre en garde les travailleurs contre la tendance naturelle à la généralisation. On ne peut étudier dans l'ensemble aucun des impôts de l'ancienne monarchie ; il faut se restreindre à une petite région, faire des études de détail, et, sur cet autre point, M. M. a bien fait d'indiquer (p. 121) les études qui restaient à faire ; mais il aurait pu en ajouter bien d'autres. Il faut dire que tout ou presque tout reste à connaître. Parmi les contrôleurs généraux des finances, nous connaissons Machault, Turgot, Necker, Calonne, mais nous ignorons tout d'un homme qui semble avoir été un administrateur de premier ordre, Orry ; sur Le Pelletier des Forts, Silhouette, Bertin, Laverdy, nous n'avons que des renseignements vagues ; sur Terray, nous ne connaissons que les boutades de ses adversaires, et peut-être un jour se trouvera-t-il réhabilité. Des intendants du XVIIIe siècle, un très petit nombre nous sont connus, et par des études qui ne sont pas toutes bonnes. L'action précise des Cours des aides, des Bureaux des finances, des Élections, est inconnue ; personne jusqu'à présent ne s'est avisé de prendre une paroisse pour étudier quels impôts elle supportait, comment elle les payait; personne n'a dépouillé les volumineux registres du Trésor et donné des tableaux de recettes et de dépenses analogues à ceux qu'a publiés pour le règne de Louis XIV M. de Boislisle dans sa *Correspondances des contrôleurs généraux*. La liste des études possibles pourrait s'allonger à l'infini ; M. M. aurait pu en avertir davantage les travailleurs à la recherche de sujets d'étude.

L'ouvrage est terminé par une copieuse bibliographie (p. 421-432). Je la trouve un peu touffue. Il existe une bibliographie de Stourm qui, comme on le dit, est un guide précieux, auquel il suffit de renvoyer ceux qui veulent avoir des indications détaillées : on aurait pu se borner à y renvoyer, et n'indiquer ici que les ouvrages fondamentaux. Or, je ne vois pas quelle utilité on pourra tirer de : Bouchard, *Système financier de l'ancienne monarchie*; Godard, *Les pouvoirs des intendants sous Louis XIV* ; Berton, *La Capitation* (thèse de droit, Paris, 1907). En revanche, un certain nombre d'ouvrages importants manquent, comme : Ardascheff, *Les intendants de province sous Louis XVI*; Schelle, *Turgot*; Clément, *La Corvée... en Poitou*. Pour ce qui est des sources manuscrites, on aurait pu renvoyer aux inventaires imprimés ou manuscrits, et au livre de Langlois et Stein, qui renseignent aisément sur le contenu des différents dépôts. Pour les documents publiés, je ne sais pourquoi M. M. n'a pas cité le

recueil d'Isambert qui est classique, et dont il s'est servi lui-même, ni pourquoi il n'a pas mis ici, au lieu de la ranger parmi les « ouvrages du XVIIIe siècle », la *Collection des comptes rendus* de Mathon de la Cour. Mais quelle bibliographie n'a pas été sujette à des observations de ce genre ? Aussi je n'insisterai pas autrement sur ce point.

En résumé, l'imperfection grave de cet ouvrage est le défaut d'exactitude d'un certain nombre de textes; mais il rendra, malgré cela, des services en mettant à notre portée des documents dispersés en beaucoup d'endroits. Il est à présumer que les non spécialistes y trouveront à peu près tout ce qui leur est nécessaire sur les impôts du XVIIIe siècle, et les autres y auront une amorce pour des travaux approfondis. Il est à souhaiter qu'il ouvre la voie à des recherches nouvelles. — Ed. ESMONIN.

— Cl.-J. **Herbert**. *Essai sur la police générale des grains* (*1753*), édité par M. Ed. DEPITRE. Paris, Geuthner, 1910, in-8, XLIII-168 p. — **Morelly**. *Le Code de la nature ou le véritable esprit de ses lois* (*1755*), édité par M. Edouard DOLLÉANS. Paris, Geuthner, 1910, in-8, XXI-119 p. — La « Collection des économistes et des réformateurs sociaux de la France », où l'on se propose de publier les principales œuvres de notre XVIIIe siècle, celles qui sont devenues rares aussi bien que celles dont il n'existe que des rééditions mal faites, vient de s'enrichir de deux volumes nouveaux.

L'*Essai sur la police générale des grains*, paru sans nom d'auteur en 1753, eut, dès le premier jour, un grand succès, et, de 1753 à 1757, il n'eut pas moins de six éditions ; c'est la cinquième (Berlin, 1755) qui est reproduite ici, avec un grand soin. Herbert exerça sur l'opinion de son temps une vive influence, et, s'il n'est pas le premier qui ait écrit en France sur la question des blés, il fut le premier qui lui consacra un ouvrage spécial. Son livre, d'une argumentation nette quoique peu méthodique, ouvre l'ère des controverses passionnées sur la liberté du commerce des grains. Les thèses libérales de l'auteur, avant d'être ardemment combattues, allaient recevoir une satisfaction partielle par l'arrêt de 1754, qui assurait la libre circulation intérieure. Avant de les développer positivement, il faisait une critique vigoureuse du mauvais effet psychologique des règlements, des conséquences ruineuses de la police des marchés, des opérations sur les blés faites pour le compte de l'État, enfin de toutes les entraves mises au commerce des grains. Il n'oublie aucun des arguments invoqués par ses prédécesseurs, et il en apporte de nouveaux qui vont aussitôt tomber dans le domaine public. Il met surtout très bien en relief le cercle vicieux des règlements qui paralysent l'agriculture et provoquent

la disette, et qui sont suscités et justifiés par ces circonstances alarmantes qui sont leurs propres conséquences.

Les remèdes qu'il propose sont de caractère libéral ; seule, la liberté, qu'il appelle quelque part « le meilleur des engrais », peut rendre à l'agriculture sa prospérité. Herbert la veut entière pour la circulation intérieure, mitigée par un droit mobile pour la sortie à l'extérieur, et appuyée par des primes pour l'importation. Une de ses préoccupations est d'assurer le *bon prix* des grains aux laboureurs. Par là, comme le fait justement remarquer M. Depitre dans son excellente introduction, il se rapproche des Physiocrates. On pourrait insister davantage sur cette parenté entre Herbert et les *Économistes*, qui, d'ailleurs, ne lui ménagèrent pas les éloges : dans ses idées fiscales, dans son esquisse d'une théorie des harmonies, il est le précurseur des Physiocrates ; mais surtout il annonce déjà les formules de l'École par la précision de son style. D'un autre côté, on trouverait encore chez Herbert bien des traits communs avec J.-J. Rousseau, pour son amour de la campagne et pour le rôle politique et sociologique qu'il attribue au développement et à la persistance de la vie rurale.

Le rapprochement avec Rousseau s'impose davantage quand on lit le *Code de la nature* de Morelly, qui parut la même année que le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. M. Dolléans, qui réédite ce livre, aujourd'hui célèbre, ne manque pas d'y faire allusion. L'introduction qu'il a placée en tête du *Code de la nature* contient, outre un résumé rapide de la doctrine de Morelly qui en fait ressortir la portée socialiste, une discussion sur le personnage même de l'auteur ; on sait que la vie de Morelly est peu connue et qu'il n'est pas certain que le Morelly du *Code de la nature* soit aussi celui d'œuvres contemporaines parues sous le même nom. M. Dolléans, sans toutefois apporter de faits nouveaux, conclut à l'unicité de Morelly. — Roger Picard.

— Georges **Weulersse**. *Le mouvement physiocratique en France* (*1756-1770*). Paris, Alcan, 1910, 2 vol. in-8, xxxiv-617 et 768 p. — Quinze cents pages étaient-elles nécessaires pour écrire l'histoire d'une école économique, considérée seulement dans quatorze années (les plus actives, à vrai dire) de son existence, qui se continua bien au delà, pendant un demi-siècle encore [1] ? Cette question ne saurait comporter de réponse absolue, mais il nous semble, cependant, après avoir lu les deux volumes que M. W. consacre au mouvement physiocratique, qu'il eût pu

1. Les Physiocrates ont des représentants pendant tout le premier tiers du xixe siècle. Dutens, Daire sont encore des physiocrates. A la même époque, ils ont encore des adversaires, dont certains, comme l'économiste Canard, sont vigoureux.

les alléger sensiblement. Qu'un travail de cette dimension se justifie quand il s'agit de faire connaître des auteurs étrangers dont la traduction intégrale est improbable (et pour les Physiocrates, c'est le cas de l'ouvrage de Higgs en Angleterre), cela n'est pas douteux ; ce l'est moins, dans l'espèce, car les écrits des Physiocrates sont répandus et faciles à trouver en France. Notons que la longueur du présent ouvrage lui communique plusieurs défauts : en premier lieu, tous les détails apparaissent sur le même plan, et tout relief, toute nuance disparaissent dans ce tableau énorme et compliqué ; en outre, il était inévitable que d'assez nombreuses répétitions vinssent l'alourdir : l'auteur traite, en des chapitres séparés, du programme de l'École, des attaques subies par elle et des réalisations de ses idées, et, dans ces trois sujets, il retrouve les mêmes questions, est amené à reproduire les mêmes citations et souvent le même ordre de développements. Enfin, malgré sa longueur, cet ouvrage est par endroits écourté, par exemple en ce qui concerne la philosophie scientifique des Physiocrates, leur physicisme, qu'ils doivent à Locke, cité par M. W., mais aussi à Newton, auquel il ne fait pas allusion [1] ou, encore, en ce qui concerne les attaques dirigées contre la doctrine philosophique et politique de l'École, qui dans cet ouvrage disparaissent entièrement derrière l'étude des objections d'ordre proprement économique.

On pourrait, certes, ajouter d'autres critiques de détail à celles-ci, et il n'est nullement étonnant qu'une étude de cette ampleur, touchant à tant de sujets si divers, y prête le flanc. Mais, ces réserves faites, il y a plaisir à louer et à admirer l'effort considérable de M. W. et le résultat vraiment imposant qu'il nous en apporte ; et, si l'on se représente la masse de lectures qu'une telle œuvre suppose, le nombre de monographies qu'elle a utilisé ou à l'absence desquelles elle supplée, les recherches et les vérifications qu'elle a dû exiger, on se découvre une grande indulgence pour la longueur de cet exposé.

M. W. n'a pas voulu étudier les Physiocrates pour faire l'apologie de leur doctrine ou pour y chercher la confirmation d'une conception économique moderne ; c'est en historien qu'il a abordé son sujet. Il a voulu non seulement donner l'étude d'un système économique, mais montrer la physionomie d'une école, en reconstituer la vie, l'action, noter les efforts successifs par lesquels elle constitua son corps de doctrine, les apports de faits et d'idées de tous ses sectateurs, les orientations et les plans divers qu'elle suivit. C'est là, d'ailleurs, ce

---

1. Voir sur ce point l'introduction de M. Depitre à l'ouvrage de Mercier de la Rivière : *L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques.*

qui justifie la limitation de cette étude à une simple période de l'histoire de la Physiocratie, car, s'il eût voulu nous donner uniquement une contribution à l'histoire des idées, l'auteur aurait pu s'exposer à voir regretter et blâmer l'emploi d'une telle méthode. La période qui s'étend de 1756 à 1770, fut pour l'école physiocratique un moment brillant et triomphant : ce n'est que vers 1756 que le système commence à se définir nettement, à s'opposer aux idées économiques jusqu'alors reçues par la majorité des écrivains et, d'autre part, c'est vers 1770 que la vogue commence à se détourner des Physiocrates et qu'à l'indifférence du grand public s'ajoutent les défections de quelques disciples, et surtout le revirement dans la législation, que marque un retour complet à l'ancienne police des grains.

Dans une courte introduction, M. W. examine les origines lointaines et immédiates de la Physiocratie ; avec raison, il réserve l'examen détaillé des sources des diverses conceptions du système pour les pages où le plan de son livre les lui fait exposer. Le premier livre est une sorte de chronologie de l'École ; il est formé d'une suite de notices biographiques et anecdotiques et contient comme une esquisse des chapitres postérieurs, ou plutôt il décrit le milieu concret dans lequel les *Économistes* vont essayer de répandre et de faire pénétrer les idées que ces chapitres relatent. L'exposé du programme économique de l'École emplit la fin du premier volume. Les autres livres sont consacrés à l'exposé de la philosophie politique, scientifique et morale des Physiocrates ; la réalisation du programme économique, l'attaque et la défense du système prennent respectivement un chapitre. Le dernier, qui n'a pas moins de 450 pages, reprend toutes les thèses examinées dans le reste de l'ouvrage et les discute objectivement, ou plutôt historiquement, c'est-à-dire avec les arguments mis en avant par les contemporains du système ; ainsi nous jugeons cet ensemble de pensées avec l'optique des hommes du XVIIIe siècle eux-mêmes, nous jugeons de son influence, de la place qu'il avait prise dans les préoccupations des théoriciens et des administrateurs, dans les discussions des journaux, des sociétés d'agriculture, des rapports officiels.

Dans les conclusions, qui restent objectives, M. W. montre que le système des Physiocrates est un système capitaliste ; il entend par là que c'est une théorie de la production et que rien de ce qui fut le souci de l'économie sociale du XIXe siècle n'y apparaît. Il soutient en outre, et c'est là une thèse que ne contredit pas le reste de l'ouvrage, que les Physiocrates n'ont pas été des idéalistes, déduisant un ensemble de préceptes pratiques d'une philosophie aprioriste, mais que ce sont au contraire des

économistes ruraux, tout simplement, des ruraux conscients de leurs besoins économiques, qui ont cherché à les systématiser et qui, étendant leur vue, ont généralisé leurs observations et leurs revendications jusqu'à en tirer des propositions devenues ensuite les postulats de tout leur système. Il n'en est pas moins vrai que c'est seulement par leurs idées de philosophie et de politique générales, bien qu'elles aient le caractère d'une sorte d'épiphénomène par rapport à leur système, qu'il est possible de situer les Physiocrates dans l'histoire du mouvement intellectuel et de leur y attribuer une place honorable.

M. W. aura fait plus que quiconque pour répandre la connaissance des idées physiocratiques et pour faciliter la reconnaissance qui leur est due. Pour n'avoir pas voulu séparer les idées des hommes qui les formulèrent et du milieu qui les suscita, il s'est exposé, non sans hardiesse, au reproche d'avoir fait une œuvre trop volumineuse, mais on peut lui rendre ce témoignage qu'il n'a fait tort à aucun physiocrate, fût-ce le plus obscur, de la moindre idée qui fût digne d'être retenue par la postérité et comptée par elle comme une utile contribution à l'édification du système. Il est indispensable de mentionner aussi la bibliographie méthodique qui complète cet ouvrage et qui servira de guide à toute recherche d'histoire des doctrines économiques pour la période considérée, et de signaler l'index et la table, très soigneusement dressés et grâce auxquels les innombrables documents apportés ici par M. W. pourront être consultés et utilisés sans exiger la lecture complète de l'ouvrage entier. — Roger Picard.

— Georges **Weulersse**. *Les manuscrits économiques de François Quesnay et du marquis de Mirabeau aux Archives nationales. Inventaire, extraits et notes*. Paris, Geuthner, 1910, in-8, VII-150 p. — C'est en économiste, plus qu'en historien, que M. W. s'est fait l'éditeur des écrits de Mirabeau et de Quesnay. Aussi ne trouvera-t-on dans cette publication aucune discussion critique sur les textes mis au jour. M. W. ne s'est interrogé ni sur leur provenance, ni sur leur authenticité ; il ne nous dit en aucun endroit s'il a eu entre les mains des brouillons, des copies ou des autographes ; quand il ajoute à ces textes des passages déjà édités, il omet souvent de le signaler. Il ne nous renseigne pas davantage sur les raisons qui ont guidé son choix dans ces textes nombreux, ni sur celles qui lui dictent les coupures dont il les abrège. On pourrait encore faire grief à l'auteur de certaines autres négligences de méthode, telles que l'absence d'indications précises sur l'origine des titres donnés aux morceaux publiés, ou sur l'origine même de certains passages dans les pages de Mirabeau revues par

Quesnay. Nous préférons louer les services que rendra cette publication en apportant des éléments nouveaux et non négligeables à la connaissance des doctrines physiocratiques. L'inventaire excellent et très détaillé des cartons M 778 à M 785 des Archives nationales que M. W. a mis en tête de sa publication donne une idée complète des sources dont l'éditeur n'a utilisé qu'une partie ; il fait souhaiter l'achèvement de cette publication des inédits de Mirabeau, pour le plus grand profit, non seulement de l'histoire des doctrines économiques, mais aussi de l'histoire du mouvement philosophique du XVIIIe siècle français. — Roger PICARD.

— Maxime **Kovalewsky**. *La France économique et sociale à la veille de la Révolution*. T. II : *Les Villes*. Paris, Giard et Brière, in-8, 319 p. — Ce n'est pas une description complète de la vie urbaine que l'on trouvera dans ce volume, mais simplement le tableau de l'organisation et de la production industrielles dans les dernières années de l'ancien régime. Un premier chapitre est consacré à l'organisation corporative et à la naissance de la liberté du travail. On regrettera que, pour l'édition française de cet ouvrage, M. K. n'ait pas mis à profit quelques-unes des études qui ont renouvelé l'histoire des corporations ; les travaux si intéressants de MM. Boissonnade et Hauser [1] lui auraient montré clairement que l'organisation des jurandes n'a été appliquée qu'à une minorité de métiers et que les édits de 1581, de 1596 et de 1673, qui prétendaient étendre ce régime à tous les métiers, n'ont été que très imparfaitement exécutés. Plusieurs études relatives au compagnonnage lui eussent donné de cette institution une idée plus nette et plus précise [2] ; il apparaît bien clairement que les compagnonnages de l'ancien régime ne sauraient être assimilés aux *trade-unions*, ni aux syndicats.

Par contre, M. K. nous fournit des données intéressantes sur l'histoire de l'organisation corporative dans les quinze années qui ont précédé la Révolution; c'est qu'il a tiré bon parti des documents conservés dans la série F12 des Archives nationales. Il a bien vu le caractère de l'édit de 1776, qui rétablit les corporations de métiers, maintient tous les règlements concernant l'accès à la maîtrise, ainsi que l'apprentissage, mais qui porte cependant atteinte à l'ancienne organisation en permettant à une

1. Voy. notamment Boissonnade, *L'organisation du travail dans le Poitou*, et Henri Hauser, *Les divers modes d'organisation du travail dans l'ancienne France*, dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1905.

2. Principalement la publication de M. Hauser sur *Les compagnonnages d'arts et métiers à Dijon aux XVIIe et XVIIIe siècles* (*Revue bourguignonne d'enseignement supérieur*, 1907). Voy. aussi Martin Saint-Léon, *Le compagnonnage*; Germain Martin, *Les associations ouvrières au XVIIIe siècle*.

seule personne d'exercer plusieurs métiers, en autorisant les négociants en gros à exercer leur commerce sans avoir été admis dans le corps des marchands, en rendant facultative pour certains métiers l'organisation corporative. L'auteur montre que ces clauses nouvelles ont suscité bien des conflits, dont le gouvernement ne trouvait qu'avec peine la solution. Mais il n'a pas marqué assez fortement la décadence des corporations, leur ruine financière, qui préparait leur disparition [1].

Le deuxième chapitre, le plus étendu, traite de l'organisation industrielle. Cette étude repose presque uniquement sur les documents de la série F[12], notamment sur les rapports des inspecteurs des manufactures, ainsi que sur les procès-verbaux des Assemblées [3] provinciales. Mais d'autres sources seraient encore à utiliser, et notamment les papiers des intendances provinciales, contenus dans la série C des archives départementales. M. K. nous apporte bien des faits intéressants, qu'une exposition plus serrée eût mis plus nettement en lumière. Il insiste d'abord sur l'insuffisance des matières premières (laines, chanvre et lin, cuirs, etc.), qui s'explique par les conditions défectueuses de la production agricole. Il montre ensuite très justement qu'il n'y a pas, sous l'ancien régime, de véritable concentration industrielle, de grandes entreprises capitalistes, et que l'industrie rurale joue un rôle tout à fait prépondérant ; ses conclusions concordent pleinement avec celles de MM. Tarlé [3] et Sion [4]. On louera aussi la façon dont est décrite la décadence de la réglementation industrielle, qui, sous le règne de Louis XVI, paraît en grande partie inapplicable et qui suscite des plaintes sans nombre. L'administration elle-même recommande à ses agents d'user de ménagements. Les lettres-patentes du 5 mai 1779 s'inspiraient, dans une assez forte mesure, des idées nouvelles en inaugurant le système des deux marques, l'une pour les produits conformes aux règlements, l'autre pour les objets fabriqués irrégulièrement ; elles essaient aussi d'étendre à toute la France des mesures générales et uniformes. Mais, dans les années qui suivent, les inspecteurs des manufactures et surtout les intendants du commerce reconnaissent qu'il est de plus en plus difficile d'appliquer même une réglementation atténuée. Le problème essentiel, c'est maintenant de faciliter la production industrielle. Les mesures qui semblent s'imposer con-

---

1. Il est impossible d'admettre, avec M. K., que les compagnonnages aient rendu « aux ouvriers les mêmes services que les trade-unions de nos jours ».

2. Voy. à ce sujet Rébillon, *Recherches sur les anciennes corporations ouvrières et marchandes de la ville de Rennes*, 1902.

3. *L'industrie dans les campagnes en France à la fin de l'ancien régime*, Paris, 1910.

4. *Les paysans de la Normandie orientale*, Paris, 1909.

sistent à tenter d'arrêter l'émigration des ouvriers et d'empêcher l'exportation des matières premières, qui est facilitée d'ailleurs par la contrebande. Pour accroître l'importance du marché national, on songe à réaliser l'unité douanière, à supprimer les entraves qui nuisent si fort à la circulation intérieure des marchandises.

M. K. cite aussi un grand nombre de faits qui tendent à démontrer la décadence de l'industrie française à la veille de la Révolution. Il insiste avec raison sur la gravité de la crise qui a été provoquée par le traité de commerce de 1786 avec l'Angleterre, et il en marque les effets sur les diverses branches de l'industrie française, qui souffrit cruellement de la concurrence de l'industrie anglaise, car l'absence de capitaux, l'imperfection des procédés techniques, l'insuffisance du combustible la condamnaient à la défaite. L'auteur prétend d'ailleurs que la décadence de l'industrie française était antérieure au traité de 1786. Mais sa démonstration ne nous semble pas pleinement convaincante, et sa pensée, à cet égard, nous paraît assez indécise. Peut-être y a-t-il eu recul pour certaines branches de l'industrie ; mais d'autres se sont rapidement développées, comme les cotonnades ; on constate aussi, vers la fin de l'ancien régime, un progrès marqué de l'exploitation houillère, surtout dans le Hainaut, en Flandre et en Artois [1]. De nombreuses monographies sont encore nécessaires pour que l'on puisse dresser le bilan exact de l'industrie française dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Dans un appendice, M. K. traite à nouveau la question qui a fait l'objet de son premier volume. S'appuyant sur les éditions de cahiers de doléances, qui ont été récemment publiées par la Commission des Documents économiques de la Révolution française, il prétend démontrer une fois de plus que la propriété paysanne n'existait pas dans la France du XVIIIe siècle. C'est toujours le même malentendu : il est vrai qu'il n'existait pas de propriété pleinement autonome ; mais, si les tenures paysannes étaient grevées de droits et de services seigneuriaux, leurs possesseurs en avaient la libre disposition, les léguaient à leurs enfants, pouvaient les vendre ou les échanger. Ce n'est pas la Révolution qui a créé la propriété paysanne ; elle l'a seulement émancipée des charges seigneuriales qui pesaient sur elle. M. K. continue aussi à soutenir que, pour étudier la propriété foncière au XVIIIe siècle, il faut recourir surtout aux cahiers de paroisses. Mais il suffit de feuilleter ces cahiers pour se convaincre qu'ils ne peuvent, sur cette question, fournir que des données vagues et impré-

1. Grar, *Histoire de la recherche, de la découverte et de l'exploitation de la houille dans le Hainaut français, la Flandre française et l'Artois* (*1716-1791*), Valenciennes, 1847.

cises ; seuls, les rôles d'impôts, et notamment les rôles des vingtièmes, sont capables de nous donner les éléments d'une statistique vraiment complète. Et, puisque l'auteur me fait l'honneur de citer mon ouvrage sur *Les classes rurales en Bretagne* et l'édition des *Cahiers de la sénéchaussée de Rennes*, dont j'ai entrepris la publication avec M. André Lesort, je me permettrai de lui faire remarquer que, contrairement à son assertion, mes conclusions sur la propriété paysanne en Bretagne reposent, non point sur les affirmations des cahiers, mais sur les données fournies par les déclarations des vingtièmes et par les papiers seigneuriaux; je n'ai fait ainsi qu'appliquer la méthode dont M. Loutchisky a été le véritable initiateur, et dont il a fait lui-même un si heureux usage. — Henri Sée.

— Paul **Louis**. *Histoire du mouvement syndical en France (1789-1910)*. Deuxième édition. Paris, Alcan, 1911, in-12, VIII-282 p. — Les modifications apportées par l'auteur dans la deuxième édition de cet ouvrage, qui a paru pour la première fois en 1907, sont peu nombreuses. Les statistiques ont été seulement complétées de façon à conduire le livre jusque vers la fin de l'année 1910 ; les développements et le plan sont demeurés les mêmes. Nous nous bornerons donc, en signalant cette nouvelle édition, à renvoyer au compte rendu détaillé qui a été autrefois publié par la *Revue* (t. IX, p. 295), en regrettant toutefois que l'auteur n'ait pas cru devoir compléter d'une façon plus large son précédent volume. « Rien ne sera plus suggestif, déclare-t-il, que la comparaison des chiffres de 1906 et de 1910. » Sans doute cette comparaison est instructive. Mais n'aurait-elle pas demandé tout de même à être soulignée ? Le mouvement syndical, comme le constate M. L., a fait depuis 1907 de grands progrès. Ceux-ci ont-ils eu lieu toujours dans la même direction ? Certaines idées nouvelles n'ont-elles pas vu le jour ? Ce sont là des questions auxquelles le livre de M. L. ne nous permet malheureusement pas de répondre. Nous reconnaissons d'ailleurs volontiers que ces remarques n'ont rien de particulier à son ouvrage et peuvent s'appliquer à peu près généralement à tous ceux qui, comme le sien, traitent d'événements aussi proches et prétendent retracer un développement qui n'est pas encore terminé : il est excessivement difficile de les tenir au courant. Qu'on ne s'attende donc pas à trouver dans ce volume une histoire détaillée, comme le titre pourrait le donner à penser, des plus récents progrès du syndicalisme. On y trouvera par contre une étude sérieuse et intéressante de ses origines à travers les « mutualités professionnelles », et les « résistances», pour aboutir au mouvement fédératif, aux bourses du travail et aux groupements internationaux qui sont la dernière forme, encore en voie d'or-

ganisation, sous laquelle se présente à nous le mouvement syndical. — R. Girard.

RÉVOLUTION ET EMPIRE

— James **Guillaume**. *Études révolutionnaires*. 1re et 2e séries. Paris, P.-V. Stock, 1908-1909, 2 vol. in-12, VI-400 et 539 p. — Sous ce titre, M. G. a réuni vingt-huit articles parus dans *La Révolution française* et la *Revue pédagogique*, plus deux dissertations critiques extraites du tome VI des *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale*. Il faut remercier M. G. d'avoir pris la peine d'établir ce recueil, qui sera d'usage commode. Ces vingt-trois études, toutes rédigées avec l'érudition et la haute probité scientifique que l'auteur apporte à ses moindres travaux, sont connues et appréciées, au moins par les spécialistes ; nous croyons cependant utile d'en rappeler les titres : I. L'École normale de l'an III (à propos d'un livre récent) ; II. Le vandalisme de Chaumette ; III. La déesse de la Liberté à Notre-Dame (fête du 20 brumaire an II) ; IV. La Convention et les erreurs judiciaires ; V. L'École de Mars et le livre de M. Arthur Chuquet ; VI. Deux lettres de J.-B. Valentin, ancien élève de l'École de Mars ; VII. Lakanal et l'Académie des sciences, à propos d'un document nouveau ; VIII. Michelet, Quinet et la Révolution française ; IX. Un mot légendaire : « La République n'a pas besoin de savants » ; X. A propos de la condamnation des fermiers généraux (19 floréal an II) ; XI. Fragonard et la Terreur ; XII. Le berger Daubenton : encore une légende contre-révolutionnaire ; XIII. Le Saint-Suaire de Besançon ; XIV. L' « Hymne à l'Être suprême » à la fête du 20 prairial an II ; XV. Le « Timoléon » de Marie-Joseph Chénier ; XVI. Marie-Joseph Chénier et Robespierre, réponse à M. A. Lieby ; XVII. L' « Hymne à l'Être suprême » et le « Chant du départ », un simple mot à l'occasion d'un article de M. Julien Tiersot ; XVIII. Court remerciement à M. A. Lieby ; XIX. Un dernier mot à propos du « Chant du départ » ; XX. Les sextiles de l'ère républicaine ; XXI. La destruction des tombeaux des rois ; XXII. Lavoisier anti-clérical et révolutionnaire ; XXIII. Les quatre Déclarations des droits de l'homme de 1793, à propos d'un livre de M. Émile Dard sur Hérault de Séchelles ; XXIV. Le chevalier Pawlet et l'École des orphelins militaires (1773-1795) ; XXV. Une lettre de Romme sur la question religieuse (1793) ; XXVI. La liberté des cultes et le Comité d'instruction publique en l'an II ; XXVII. Le personnel du Comité de salut public ; XXVIII. Le personnel du Comité de sûreté générale ; XXIX. Grégoire et le Vandalisme ; XXX. Pestalozzi citoyen français. — P. Caron.

— Roger **Doucet**. *L'esprit public dans le département de la Vienne pendant la Révolution*. Paris, Champion, 1910, in-8, 427 p. — Ce qui frappe, dès la première page, le lecteur du livre de M. D., c'est la netteté du plan. « Cette étude, dit l'auteur, n'est pas une histoire générale du département de la Vienne pendant la Révolution. Il ne s'agit ici que des partis politiques. J'ai voulu connaître la façon dont ils apprécient les principaux événements de la période révolutionnaire, les réformes qu'ils désirent et les moyens qu'ils veulent employer pour les réaliser. Le complément nécessaire de ce travail était une étude de chaque parti au point de vue de sa force et de sa composition : il fallait voir à quel point chaque conception politique était répandue dans la population du département, et dans quelle classe de la société elle l'était. » Rien à dire d'un tel dessein, sinon qu'il était très louable ; les études sur l'esprit public dans un département, de 1789 à 1800, sont fort utiles, et, quand elles sont bien conduites, elles fournissent des matériaux de premier ordre pour l'histoire générale.

Une bibliographie de sept pages nous renseigne sur les sources. C'est à Paris, aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale, que M. D. a travaillé [1] ; il a dépouillé les documents contemporains, manuscrits ou imprimés, qu'il a trouvés dans ces deux dépôts. Il n'a utilisé que trois sources narratives (souvenirs, correspondance, mémoires de Thibaudeau) ; il n'a pas exploré les archives locales ; il n'a employé aucun ouvrage ou article de seconde main. On pourra regretter que la documentation ait été ainsi limitée ; il semble bien que M. D. n'avait rien à redouter de « cette abondance excessive de documents qui accablent l'auteur d'une étude faite d'après les sources locales » (p. 3). Cependant, on peut admettre avec lui que les documents conservés à Paris sur l'histoire non-parisienne de la Révolution sont pour la plupart d'un haut intérêt, qu'on y trouve trace de tous les événements importants dont les départements ont été le théâtre, et qu'ils forment, pour une monographie locale, « une base plus solide qu'on ne le supposerait au premier abord ». J'ajouterai que, pour les progrès de la connaissance historique, l'essentiel n'est pas de voir plus ou moins vite une masse énorme de documents, mais de voir à fond des catégories bien définies de documents. D'ailleurs, et bien entendu, M. D. ne donne pas ses conclusions comme définitives, et il prévoit qu'elles seront complétées, rectifiées ou confirmées par les historiens locaux.

---

1. Aux Archives nationales, les recherches ont été très étendues. Pourtant M. D. a ignoré ou négligé quelques dossiers intéressants des sous-séries D^{XIV} (Comité des droits féodaux), D^{IV} *bis* (Comité de division), F^{11} (Subsistances). Il est regrettable qu'il n'ait pas vu les papiers du Comité des recherches (D^{XXIX} *bis*). Enfin il aurait fallu jeter un coup d'œil sur les cartons F$^{1B\,II}$, Vienne, 1 et 2 (Personnel administratif, objets généraux).

L'ouvrage est divisé en neuf chapitres : I. L'opinion au début de 1789 ; II. Le parti patriote et ses adversaires (mai 1789-septembre 1791) ; III. Les partis pendant la monarchie constitutionnelle (octobre 1791-septembre 1792) ; IV. Les progrès du parti républicain (septembre 1792-juillet 1793) ; V. Le parti terroriste et ses adversaires (août 1793-thermidor an II) ; VI. La réaction thermidorienne (thermidor an II-brumaire an IV) ; VII. La réaction et le parti royaliste (brumaire an IV-fructidor an V) ; VIII. Le réveil du parti républicain avancé (fructidor an V-floréal an VI) ; IX. Nouveaux progrès du parti royaliste (floréal an VI-brumaire an VIII). En annexe, l'état de la population de la Vienne en 1790, la liste des représentants en mission dans le département de 1793 à 1795, des tableaux de recensement des votes.

Le chapitre Ier n'est qu'un hors-d'œuvre, auquel M. D., j'imagine, ne doit pas attacher beaucoup de prix. Les cahiers généraux de 1789, sur le dépouillement desquels il est fondé, ne suffisent absolument pas à faire connaître l'état de l'opinion, à la veille de la convocation ; il faudrait se livrer à une enquête autrement étendue, remonter à plusieurs années en arrière, étudier l'action du livre, de la presse, des brochures, des correspondances, la propagande orale. D'autre part, peut-on dire que dans le Haut-Poitou, en 1789, la majorité de la population ne désirait qu'une réforme économique, et ne sentait guère la nécessité de réformes politiques ? En réalité, ces deux ordres de réformes apparaissaient intimement liés, et, pour ne parler que d'elle, la réforme financière, impliquant la suppression des privilèges, devait nécessairement entraîner une profonde réforme politique. Il suffit de parcourir les recueils de cahiers de paroisses publiés depuis quelques années pour constater que cette vérité évidente n'a pas échappé aux contemporains.

Mais ce premier chapitre n'occupe que quelques pages. Tout le reste, c'est-à-dire la presque totalité du volume, mérite les plus grands éloges. Et je n'emploie pas cette formule dans son sens banal : le livre de M. D. est vraiment remarquable, et même, en tant qu'œuvre de début d'un jeune historien, surprenant. Il dénote des qualités rares : sang-froid absolu (au point qu'on se demande vainement ce que l'auteur, comme citoyen, peut penser de la Révolution), esprit critique toujours en éveil, vif sentiment de la complexité des faits étudiés. Ce qui intéresse M. D., ce n'est pas le détail individuel, l'anecdote curieuse, mais sans portée : c'est l'action des masses, des groupes, avec les échanges qui ont lieu de l'un à l'autre et qui en modifient sans cesse l'équilibre. M. D. ne se paye pas de mots ; à travers les assertions intéressées et contradictoires, il cherche à atteindre le mobile réel, et il manie avec bonheur l'analyse psychologique.

Le style est ferme, et souvent très expressif dans sa simplicité. A propos du parti aristocrate en 1789 et 1790 : « Il est difficile de connaître avec précision les idées et la composition de ce parti : n'osant guère s'opposer ouvertement aux patriotes, les aristocrates laissent peu de traces de leur activité. Nous en sommes trop souvent réduits à les juger d'après les renseignements assurément tendancieux que nous fournissent leurs adversaires. Ce qui complique la question, c'est que les patriotes n'appellent pas aristocrates ceux qui font partie d'un groupe bien déterminé, caractérisé par des opinions et une politique particulières, mais tous ceux qui sont moins avancés qu'eux. Ce terme désigne ainsi des gens d'opinions très différentes. Pour nous, nous appellerons aristocrates les adversaires de la Constitution » (p. 55). — A propos de la thèse thermidorienne d'après laquelle les terroristes auraient été, dans la Vienne comme ailleurs, en très petit nombre : « Les témoignages des thermidoriens doivent nous être fort suspects, d'abord parce que c'est une faiblesse naturelle à tous les partis d'opposition de représenter leurs adversaires comme une infime minorité, ensuite parce que les réacteurs, assez embarrassés pour expliquer leur changement d'opinion, trouvent plus simple de le nier en disant qu'ils n'ont jamais été terroristes » (p. 202-203). On pourrait citer maint autre passage fort bien venu (par exemple, p. 263-264, les considérations générales sur l'état des esprits pendant la période du Directoire, la conclusion, avec la remarque si juste sur le 9 thermidor, qui a « accéléré la marche » de l'esprit public, mais ne l'a « aucunement troublée »).

Est-ce à dire que ce livre intelligent procure l'intelligence complète de son sujet ? Je ne le crois pas. M. D. retrace l'évolution de l'esprit public, mais il se borne à signaler quelques-unes des causes profondes de cette évolution. Il insiste avec raison sur la crise religieuse ; mais il aurait pu, sans étendre à l'excès son travail, marquer plus fortement l'action du facteur économique. Il dit quelques mots de la question des subsistances, mais il ne parle pas ou guère des effets de l'abolition du régime seigneurial, de la vente des biens nationaux, des réquisitions pour les armées : or on sait combien ces mesures, ou plutôt ces grands faits, ont influé sur l'opinion et l'attitude des masses rurales. Pour être pleinement satisfaisante, une étude sur l'esprit public doit leur accorder l'attention qu'ils méritent.

Sous réserve de cette observation, l'ouvrage de M. D. est, j'y insiste en terminant, d'une haute valeur, plus encore par l'exemple qu'il donne que par les renseignements qu'il apporte. Il fortifie nos raisons de croire que l'orientation nouvelle des études révolutionnaires vers le « collectif » aura des résultats féconds, et voilà la preuve faite, une fois de plus, qu'il

est possible de se livrer à ces études sans se départir d'un rigoureux esprit scientifique. Ce livre est à lire par les spécialistes d'histoire révolutionnaire qui se forment actuellement : ils y prendront une bonne leçon de méthode. — P. Caron.

— F. **Braesch**. *La Commune du 10 août 1792*. Paris, Hachette, 1911, in-8, XVIII-1236 p. — *Procès-verbal de l'assemblée générale de la section des Postes (4 décembre 1790-5 septembre 1792)*. Paris, Hachette, 1911, in-8, XIII-278 p. [1]. — Dans le premier de ces deux volumes, qui est une thèse principale de doctorat ès-lettres, on trouvera, non seulement l'histoire de l'assemblée célèbre qui renversa la royauté et parut, pendant plusieurs semaines, gouverner despotiquement Paris et la France, mais encore le récit de l'activité politique de toute la population parisienne, dans la rue, dans les sections, voire même dans les clubs. Le sujet ainsi compris était éminemment complexe et, pour être traité convenablement, devait nécessiter la mise en œuvre d'un nombre énorme de faits. Sans doute la période étudiée (20 juin-2 décembre 1792) est assez courte, bien que j'aie cru devoir remonter à près de deux mois avant la journée du 10 août. Mais c'est l'époque du 20 juin, du 10 août, du 2 septembre, époque où les semaines comptent plus qu'ailleurs des années.

Je n'insisterai pas sur les difficultés de la documentation. Depuis que le désastreux incendie de mai 1871 a fait disparaître toute la série des registres des procès-verbaux de la Commune et des assemblées de sections, on en est réduit à des fragments, des extraits, imprimés ou manuscrits de ces procès-verbaux, extraits dispersés uu peu partout et qu'il faut d'abord recueillir patiemment, pour les joindre ensuite bout à bout. Ce travail préalable, fort long et très minutieux, je crois l'avoir effectué d'une manière à peu près complète, si bien qu'en utilisant les documents réunis et en les complétant à l'aide des indications fournies par les ouvrages parus avant 1870, j'ai été assuré de posséder tous les éléments essentiels de l'étude projetée.

Pour interpréter et coordonner cette masse de documents et de faits, j'ai sans cesse eu présents à l'esprit les termes de la question à laquelle mon ouvrage tout entier doit essayer de répondre : comment Paris a-t-il agi dans telle ou telle circonstance, dans tel ou tel ordre de faits ? Il me paraît évident que, si la Révolution, dans son principe, a été un mouvement national, la période la plus agitée de cette Révolution, celle que l'on peut appeler la Terreur, au sens le plus large du mot, et qui s'étend

1. Nous avons demandé à notre collaborateur M. F. Braesch d'indiquer lui-même aux lecteurs de la *Revue* le contenu de ses thèses récentes (N.D.L.R.)

sur les années 1792, 1793 et 1794, a été dominée par l'histoire intérieure de Paris, dont les agitations, les luttes de partis, dominent et expliquent l'évolution de la politique générale. Assurément, sans les circonstances tragiques dans lesquelles se trouva la France, du fait de la guerre extérieure et intérieure, la courbe des événements eût été toute différente. Mais, même en ayant à conjurer ce double péril, le pays pouvait faire l'économie de bien des agitations, de bien des actes féconds en conséquences funestes et lointaines, sans ce facteur essentiel de fermentation révolutionnaire : Paris. Sans doute, ni le parti montagnard ne se confondait avec la représention nationale, ni la population parisienne n'était entièrement jacobine. Mais il n'empêche que Paris a été la grande force du parti démocratique et ultra-démocratique, comme il aurait pu être la grande force du parti modéré et conservateur, si celui-ci était parvenu à le conquérir. C'est parce que les montagnards s'y sentaient les plus forts qu'ils imaginèrent la fameuse théorie de *Paris tête et cœur de la France* ; c'est parce que leurs adversaires y sentaient leur influence diminuer qu'ils revendiquèrent les droits des départements, parlèrent de transférer la représentation nationale hors de son enceinte et se virent accuser de fédéralisme. L'histoire des luttes politiques qui se sont produites à cette époque entre Parisiens, à l'intérieur des sections, des clubs, des diverses assemblées de la Commune, et aussi entre ces groupes, quand deux majorités de sens contraires se dessinaient dans des groupes différents, cette histoire si complexe et si vivante par la diversité des physionomies individuelles et des types sociaux en présence, par les rivalités de toutes sortes, rivalités non seulement de personnes et de partis, d'ambitions et d'intérêts, mais rivalités de corps sans opposition de doctrines : par exemple entre des sections même très révolutionnaires et la Commune centrale, les unes jalouses de leur indépendance et l'autre de son autorité, — cette histoire, c'est tout l'essentiel de l'histoire de la Terreur, c'en est la trame même, la trame serrée et solide quoique cachée, trame sur laquelle les débats éclatants de la Convention n'ont fait que tisser la broderie pompeuse dont on retrouve les morceaux épars chez les historiens.

Il serait trop long d'énumérer ici les différents points sur lesquels je crois avoir pu apporter dans mon livre des renseignements ou des aperçus nouveaux. Il me paraît également inutile d'indiquer le plan suivi. Qu'il me suffise d'avoir, en ces quelques lignes, exposé la manière dont j'ai compris mon sujet en cet ouvrage qui, dans ma pensée, forme seulement la première partie d'un récit plus étendu.

Dans ma thèse complémentaire, j'ai donné le texte intégral, sans coupures ni analyses, du registre conservé actuellement aux Archives de la

Seine, sous la cote VD* 1001, et qui fut découvert en 1891, par M. Marius Barroux, à la mairie du IIe arrondissement. Ce document, à peu près unique en son genre (il n'existe à ma connaissance que deux autres registres d'assemblées générales de sections, d'un intérêt beaucoup moindre), permet de suivre, pendant près de deux années, l'activité intérieure d'une de ces sections dont l'histoire est capitale pour celle de la Révolution.

Cette section est avant tout une section tranquille, d'opinions moyennes, attachée à la religion et, jusqu'à la veille du 10 août, à la monarchie. Il n'en est que plus intéressant de constater qu'en dépit de ses tendances modérées et de sa composition bourgeoise, l'assemblée générale prit nettement parti, en juin et juillet 1792, contre les feuillants et contre Louis XVI. Après le 10 août, où la section, bien qu'ayant envoyé des commissaires à l'Hôtel de Ville dès la nuit du 9 au 10, ne joua qu'un rôle assez effacé, les conservateurs ou, comme on disait alors, les anticiviques qu'elle pouvait contenir dans son sein furent dénoncés, sans que cependant l'assemblée se décidât à pousser le souci de la défense du nouveau régime jusqu'à l'intolérance ou au fanatisme. La section des Postes présentant ainsi un type moyen de section, également éloigné du type révolutionnaire et du type conservateur, ses procès-verbaux peuvent nous fournir d'excellents renseignements sur la lutte des partis, à cette époque, à l'intérieur de ces assemblées.

Quant à la période sur laquelle s'étendent les procès-verbaux publiés, elle embrasse la fin de la Constituante et presque toute la durée de la Législative. Mais l'espace occupé, dans le registre, par les différents comptes rendus, n'est pas proportionnel au temps écoulé : tandis qu'un tiers environ du document édité est consacré aux séances tenues depuis le 4 septembre 1790 jusqu'à la veille du 20 juin 1792, les procès-verbaux de trois mois à peine suffisent à remplir les deux autres tiers. Ce texte est donc, en majeure partie, relatif au mouvement qui, dans les sections de Paris, précéda, accompagna et suivit la chute de la royauté. Il illustre ainsi, d'une manière vivante et précise, l'étude de ce mouvement, étude qui constitue l'un des objets essentiels de ma thèse principale. — F. Braesch.

— J.-P. **Brissot**. *Mémoires* (*1754-1793*), publiés avec étude critique et notes par Cl. Perroud. Paris, A. Picard, [1911], 2 vol. in-8, LI-401 p. et 405 p., avec un portrait (Mémoires et documents relatifs aux XVIIIe et XIXe siècles). — J.-P. **Brissot**. *Correspondance et papiers*, précédés d'un avertissement et d'une notice sur sa vie par Cl. Perroud. Paris, A. Picard, 1912, in-8, LXIX-492 p., avec un portrait (même collection). — Les

mémoires de Brissot ont été publiés de 1830 à 1832, en quatre volumes, chez Ladvocat, par F. de Montrol et Lhéritier, et ils n'avaient jamais été réimprimés (l'édition Lescure de 1877 est négligeable). Ils sont fort connus et ont été souvent employés. Cependant ils n'inspiraient aux historiens qu'une médiocre confiance : M. de Montrol, l'auteur principal de l'édition Ladvocat, avait-il eu réellement en sa possession des mémoires authentiques de Brissot ? quel emploi en avait-il fait ? En l'absence de tout manuscrit original, la difficulté paraissait insoluble : elle n'a pas rebuté M. Perroud. « Certaines parties de ces mémoires, dit-il, offrent un tel intérêt pour l'histoire et portent si bien la marque de la personnalité de Brissot qu'il eût été regrettable de négliger indéfiniment l'examen du problème. » Cet examen, M. P. l'a conduit avec ce sens critique dont il a déjà donné tant de preuves, et voici les conclusions auxquelles il est arrivé. Il a existé et il existe peut-être encore (mais où ?) des mémoires et un « portefeuille » de Brissot. Sur les 1.300 pages de l'édition Montrol-Lhéritier, 600 sont interpolées ; elles ont été, sauf exception, tirées d'autres ouvrages de Brissot et doivent être tenues pour étrangères aux mémoires ; 100 pages semblent également interpolées, mais sans qu'on puisse en déterminer la provenance ; 100 pages sont occupées par des lettres de Brissot ou à lui adressées ; enfin 500 pages offrent nettement le caractère autobiographique et sont certainement sorties de la plume de Brissot ; on y distingue deux parties, relatives l'une aux années 1754 à 1787, l'autre à l'année 1793 (récit de l'arrestation à Moulins et du transfert à Paris, réponse au rapport de Saint-Just, et défense devant le Tribunal révolutionnaire). Ces 500 pages forment le fond de l'édition de M. P. ; y sont joints, en petit texte, les passages suspects, mais dont la provenance n'est pas connue ; le reste a été soit laissé de côté, soit réservé pour le volume de « correspondance et papiers » dont nous parlons plus bas. L'annotation est abondante et précise. Le tome Ier débute par une étude critique étendue, où M. P. fait longuement l'histoire de l'édition de 1830 et expose la méthode qu'il a suivie, et par une bibliographie de Brissot ; le tome II se termine par des appendices (notice sur Brissot par Petion, note sur les portraits de Brissot) et par un index alphabétique.

Que cette édition des mémoires de Brissot offre un remarquable exemple de critique externe, c'est ce que personne ne songera à nier. Il se pourrait cependant qu'on en jugeât la forme contestable : tout interpolés qu'ils soient, les passages rejetés par M. P. ne sont-il pas du Brissot, et devait-on les exclure ? certaines de ces interpolations n'auraient-elles pu être faites, non par Montrol ou Lhéritier, mais par Brissot lui-même ? Il serait difficile de justifier des objections de ce genre. Que certaines des

interpolations soient dues à Brissot lui-même, c'est tout à fait invraisemblable. Quant à la reproduction, dans une édition critique des mémoires de Brissot, de passages empruntés au *Patriote français* ou à la brochure *J.-P. Brissot à ses commettants*, non seulement elle eût été sans utilité pratique (le journal et les écrits polémiques de Brissot sont des sources facilement accessibles et qu'il vaut mieux consulter directement), mais elle eût offert des inconvénients. Le mérite de M. P. est précisément d'avoir éliminé de ce texte autobiographique ce qui n'était pas autobiographique, de l'avoir nettoyé, d'avoir mis fin à l'équivoque créée par les éditeurs de 1830. C'est bien là le procédé à appliquer aux nombreux mémoires forgés dans la première moitié du XIXe siècle : 1° dégager et mettre en relief les parties authentiques ; 2° dégager les parties interpolées, en déterminer l'origine, et les laisser tomber, en les remplaçant par les références convenables. Les produits de l'industrie des Lamothe-Langon et autres ne sont pas et ne sauraient être intangibles.

Le volume de « Correspondance et papiers » comprend 246 numéros (correspondance active et passive de Brissot, documents divers le concernant). Il contient : 71 lettres antérieurement imprimées (dont 45 retirées de l'édition Ladvocat, où elles avaient été arbitrairement insérées) ; 129 lettres et pièces inédites provenant des dépôts publics ou de collections privées ; 46 lettres ou pièces reproduites ou indiquées, à l'état d'analyse, d'extrait ou de mention, d'après les catalogues d'autographes ou *l'Amateur d'autographes*. Il s'ouvre par une notice de 60 pages sur la vie de Brissot et se ferme par un index. Comme dans l'édition des mémoires, l'appareil critique est au-dessus de tout éloge.

Les textes qui composent ces trois volumes présentent un intérêt, intérêt de fond et, aussi, intérêt de forme, qu'il serait superflu de souligner. Ils nous fournissent de précieux renseignements sur quelques-uns des milieux où le mouvement révolutionnaire a été préparé ; ils sont indispensables pour la connaissance de Brissot, c'est-à-dire d'un personnage de premier plan, et de son rôle dans les événements généraux de la Révolution de 1789 à 1793. En procurant cette excellente édition, après celles des mémoires et des lettres de Mme Roland, M. P. a rendu un nouveau et grand service aux spécialistes d'histoire de la Révolution. — P. Caron.

— Vicomte de **Brachet**. *La Terreur dans l'Ouest. Le conventionnel J.-B. Le Carpentier (1759-1829), d'après de nouveaux documents.* Préface de Frédéric Masson. Paris, Perrin, 1912, pet. in-8, XVI-399 p. (5 grav.). — Le livre de M. de B. appartient à cette littérature historique facile que les ouvrages de M. Lenôtre ont mise à la mode. Écrit assez faible-

ment, et dans un esprit hostile à la Révolution, il n'apporte à l'histoire du gouvernement révolutionnaire qu'une contribution négligeable. Ce qu'il y a de vraiment intéressant dans la vie de Le Carpentier (le reste ne mérite qu'une notice), c'est l'histoire de ses deux missions dans la Manche et dans l'Orne : or il s'en faut, et de beaucoup, que cette histoire puisse désormais être considérée comme faite. M. de B. n'a vu que superficiellement les documents des Archives nationales, et même la correspondance de Le Carpentier, publiée dans le *Recueil* de M. Aulard ; il n'a pas ou a mal utilisé des travaux importants pour l'étude de son sujet, comme ceux de Launay (*Histoire du siège de Granville*, 1893, in-8) et de Chassin (*La Vendée patriote*, t. III) ; son dépouillement des archives locales est à peu près nul. Il ne dit presque rien de questions capitales, comme celle des subsistances ou celle des levées d'hommes ; ce qui a retenu son attention, ce sont les mesures contre les suspects et les prêtres : or, même à cet égard, rien n'est creusé ni traité à fond ; en outre, les faits allégués sont puisés pour la plupart à des sources d'une pureté douteuse ; on ne doit pas écarter systématiquement les dénonciations portées après le 9 thermidor contre les ex-représentants en mission de 1793 et de l'an II, mais on doit, et pour cause, n'employer ces documents qu'en les soumettant à une critique et à un contrôle sévères : M. de B. s'en est dispensé.

Il a pris d'ailleurs bien d'autres libertés avec la méthode historique, et aussi avec l'histoire générale de la Révolution. On croirait, à le lire (p. 13-14), que la Société des Amis de la Constitution de Valognes était formée avant la réunion des États généraux. Pourquoi s'étonner ingénuement (p. 15) qu'un futur montagnard ait signé, le 22 juillet 1789, une adresse exprimant des sentiments monarchiques ? Le récit de l'élection de Le Carpentier à la Convention (p. 24-25) est tendancieux et inexact ; M. de B. a mal lu ou a dénaturé le procès-verbal conservé aux Archives nationales (C 179). Comment l'auteur sait-il (p. 28) qu'en arrivant à Paris avec son mari, la femme de Le Carpentier était « tout ahurie de sa fortune imprévue » ? A la page 29, quelques lignes de haute fantaisie sur la première séance de la Convention (qui eut lieu non le 21, comme le dit M. de B., mais le 20 septembre) ; M. de B. nous montre Le Carpentier se dirigeant sans hésitation « vers les bancs les plus élevés de l'extrême-gauche. Robespierre, Danton, Hébert (*sic*) et Marat se serrèrent pour lui faire place, heureux de voir s'augmenter d'un membre ce groupe effrayant et sinistre qui, sous le nom de Montagne, etc. » L'importance du rôle de Le Carpentier dans le procès de Louis XVI est manifestement exagérée (p. 30-33). La mission de Delacroix et Dan-

ton à l'armée de Belgique semble indiquée (p. 35-36) comme postérieure à la trahison de Dumouriez. Rien de plus médiocre que le début du chapitre IV (p. 52-55), sur les événements généraux de la Révolution de septembre 1792 à juin 1793 : à la fin de 1792, Jacobins, Cordeliers et sectionnaires provoquent « chaque jour dans les rues des émeutes sanglantes » (?) ; la lutte de la Gironde et de la Montagne est représentée comme ayant été la conséquence du meurtre de Lepeletier ; l'insurrection fédéraliste de Caen est datée du 15 mai. M. de B. confond (p. 57) la levée de 300.000 hommes avec la réquisition. Ce n'est pas Carnot qui a fait décréter la levée en masse (p. 58). Il n'y a jamais eu de décret interdisant aux députés toute mission dans leur pays d'origine (p. 59). L'anecdote relative à Mme de la Maillardière (p. 66-68) est des plus suspectes. Comment se fait-il que Bréhal, localité de 1538 habitants en 1864, puisse fournir, en 1793, 2.000 hommes pour la défense de Granville (p. 142) ? D'où M. de B. a-t-il tiré (p. 157) le compte rendu du discours communiste qu'aurait tenu Le Carpentier à la Société populaire de Valognes ? Dire (p. 158) que « ces maximes étaient alors d'un usage courant », c'est avancer un fait inexact. De la page 186 à la page 281, la chronologie est incertaine, et l'emploi exclusif et irrationnel, pour l'an II, du calendrier grégorien engendre de la confusion. Il est faux (p. 267) que le 9 thermidor ait été « un événement imprévu, éclatant comme la foudre dans un ciel sans nuages ». M. de B. ignore (p. 282) que le maximum a été supprimé le 4 nivôse an III : c'est cette suppression, et non le maintien du régime économique de l'an II, qui a amené la crise de germinal et de prairial. On ne peut dire que la Constitution de 1793 ait été « abolie » par le 9 thermidor (p. 283) ; en effet, elle n'avait pas été mise en vigueur.

Il y a un index alphabétique, mais les références manquent parfois de précision (quand elles ne manquent pas totalement), et on cherche vainement une bibliographie. La préface de M. Frédéric Masson offre quelques violences de langage, et n'ajoute rien au livre ; d'ailleurs, sur quinze pages, cinq sont consacrées à Barbey d'Aurevilly. — P. Caron.

— Bon de **Batz**. *Études sur la Contre-Révolution. Les conspirations et la fin de Jean, baron de Batz (1793-1822)*. Paris, Calmann-Lévy, s. d., in-8, 583 p. — Ce volume est la suite de *La Vie et les Conspirations de Jean de Batz (1754-1793)*, ouvrage contredit par Ch. de Batz-Trenquelléon dans *Un aventurier gascon*. Mais n'entrons pas dans ces querelles de famille, suivons seulement notre auteur ; d'après lui, soutenu de quelques documents des Archives nationales et surtout des archives du château de Mirepoix, Jean de Batz fut l'inspirateur et le banquier des tentatives qui furent

faites pour sauver la reine, surtout après qu'elle eut été transportée du Temple à la Conciergerie ; la conspiration de l'œillet, en particulier, faillit réussir, mais elle ne réussit pas.

Par vengeance de cet échec sans doute, le grand dessein du baron de Batz, et qu'il fit triompher, fut de détruire la Convention en la divisant, en la faisant se décimer elle-même, composée uniquement de pantins dont il tenait les ficelles, puisqu'il disposait du Comité de sûreté générale. Ainsi l'écrasement des Girondins fut le commencement de la démolition de la Convention. Puis on nous présente Jean de Batz dans l'action fédéraliste, dans l'affaire de la Compagnie des Indes, dans la condamnation de Chabot, de Fabre d'Églantine, de Danton, la Convention avilie dans ses plus illustres représentants. Enfin c'est le grand duel de Batz et de Robespierre où Batz l'emporta puisqu'il ne fut pas guillotiné : Robespierre fut victime des francs-maçons avec lesquels Jean de Batz ne dédaigna pas de s'accorder pour écraser le dictateur ; Batz d'ailleurs eut aussi des malheurs ; son amie toute dévouée, Marie Grandmaison, fut décapitée dans « l'affaire des Soixante » avec Cécile Renaud, pour n'avoir pas voulu dénoncer le baron, qui n'eut pas le courage, étant à Paris, de la sauver en se livrant, qui se consola tout aussitôt avec Michelle Thilorier, après l'avoir épousée, peut-être. Il fut donc un des vainqueurs, méconnus, de Thermidor : « rêves réalisés, illusions détruites », il se retira au château de Châdieu en Auvergne et épuisa son énergie en procès de mitoyenneté, en difficultés avec le « Minotaure » de l'enregistrement. On veut donc ici nous faire prendre le baron de Batz pour un héros de la contre-révolution, pour un adversaire égal à Robespierre et à toute la Convention même. Il y a à cela quelque exagération : la contre-révolution a eu d'autres héros plus dignes de ce titre. — E. Driault.

— Rodolphe **Reuss**. *Notes sur l'instruction primaire en Alsace pendant la Révolution*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1910, in-8, 332 p. — Les notes abondantes recueillies par M. R., dans les archives alsaciennes, sur l'instruction primaire en Alsace pendant la Révolution, intéressent à la fois l'histoire régionale et l'histoire générale. Significatives et précises, elles fourniront d'utiles renseignements sur l'état de l'enseignement populaire en Alsace, à la fin de l'ancien régime, et sur l'application si mal connue et si mal jugée encore des lois scolaires de la Révolution. Dans les écoles peu suivies, l'instruction, donnée par un personnel de rencontre, le plus souvent médiocre ou incapable, était presque uniquement confessionnelle avant 1789 ; en Alsace, comme ailleurs, s'il y avait des écoles presque partout, il n'y avait d'instruction nulle part. Au début de la Révolution, aucun changement ne se produisit ; les administrations départemen-

tales se bornèrent à maintenir les écoles existantes ou ne s'en occupèrent pas. Ce fut la crise religieuse, qui bouleversa l'instruction primaire, à partir du printemps de 1791 : la plupart des maîtres catholiques se prononcèrent pour le clergé réfractaire, qui ne cessa, publiquement ou secrètement, de les diriger ; des luttes éclatèrent entre maîtres cléricaux et maîtres patriotes ; l'école échappa le plus souvent à l'action des autorités, quand elle ne disparut pas. La première, la Convention montra le ferme dessein d'organiser l'enseignement primaire. On a souvent rappelé ses conceptions scolaires ; on n'en a jamais suffisamment montré l'évolution. M. R. a senti la différence profonde qui sépare les lois de l'an II de la loi du 3 brumaire an IV ; toutefois, il ne me paraît pas avoir encore assez opposé leur caractère. Les lois de l'an II sont parmi les plus démocratiques de la Révolution ; on a vite fait de dire qu'elles n'offrent qu'un intérêt doctrinal ; en réalité on a plus fait pour les appliquer qu'on ne le pense généralement ; M. R. aurait dû, quitte à utiliser les fonds des Archives nationales, chercher à se rendre un compte plus précis de leur exécution en Alsace [1]. La loi du 3 brumaire an IV, qui supprime la gratuité et l'obligation, qui enlève tout traitement fixe et indépendant à l'instituteur, est déjà une loi de réaction sociale, une loi anti-démocratique. Désormais il n'y aura plus à proprement parler d'école révolutionnaire ; on verra, comme le constate M. R., reparaître l'école confessionnelle et le magister d'antan. Il ne faut pas s'étonner si l'école primaire de 1800 ressemble à celle de 1789, puisque les conditions politiques et sociales sont en partie semblables à la fin du Consulat et à la fin de l'ancien régime. La Révolution n'a pas fait « faillite » en matière d'éducation populaire, comme l'écrit M. R. ; elle a eu ses écoles, qui furent celles de l'an II et de l'an III. Ne lui attribuons pas les écoles des régimes qui ont suivi le 9 thermidor, et ne les confondons pas avec les siennes. Les écoles de l'an IV et de l'an VIII furent l'œuvre de la réaction sociale, que la peur de la démocratie poussa de plus en plus à contenir le peuple au lieu de l'instruire. — J. Letaconnoux.

— Alfred **Marquiset**. *Quand Barras était roi*. Paris, Émile-Paul, 1911, in-8, 252 p. (6 illust.). — Sous ce titre sont groupées cinq études. La première et la plus étendue (elle comprend la moitié du volume) concerne « La jolie Mlle Lange » de la Comédie française, qui, après avoir traversé les prisons parisiennes pendant la Terreur, devint une des femme en vue

1. Il passe de même trop rapidement sur l'exécution de la loi de brumaire an III, sur le manque de livres élémentaires, sur les écoles privées, sur la mission du représentant du peuple Jard-Panvilliers, dont quelques-unes des lettres au Comité de salut public se trouvent aux Archives nationales (F17 1694).

du Directoire; elle finit par épouser, à la fin de 1797, après de nombreuses et retentissantes aventures, un riche négociant bruxellois, M. Simons; elle renonça alors au théâtre et mourut en 1825. — « Mme Angot », type populaire créé par Lécluze sous Louis XV, ressuscité par Maillot pour symboliser les parvenues du Directoire, fait l'objet de la seconde étude; la pièce du Théâtre d'émulation eut, pendant une dizaine d'années, de nombreuses suites et imitations. — M. M. n'est pas arrivé à jeter une bien vive lumière sur « L'affaire Poncelin ». On sait que ce journaliste, qui avait très vivement attaqué Barras, se plaignit d'avoir été séquestré pendant une journée au Luxembourg, où on lui aurait infligé une correction cuisante. Paris, pendant quelques jours, ne fut occupé que de cet attentat à la liberté de la presse. Poncelin, accompagné de magistrats, parcourut les appartements de Barras, ne put reconnaître la chambre où il aurait été gardé et brutalisé, et finit par retirer sa plainte. M. M. est d'avis que la version de l'affaire donnée par Barras dans ses *Mémoires* est la plus vraisemblable. — « Le doyen des Incroyables », qui nous est présenté ensuite, c'est le duc de Lauraguais, né en 1733, membre de l'Académie royale des sciences, qui est surtout connu pour avoir fait enlever de la scène du Théâtre français les banquettes qui l'avaient encombrée jusqu'alors. Ami et familier de Barras sous le Directoire, il mourut pair de France, en 1824. — « La citoyenne Pipelet » termine la série; Constance-Marie de Théis, née à Nantes en 1767, épousa le Dr Pipelet, membre de l'Académie de chirurgie; elle fit des vers aimables et fut une des plus célèbres femmes de lettres du Directoire; divorcée en 1799, elle mourut eu 1845, princesse de Solm-Dyck.

Les historiens trouveront peu de choses à glaner dans ces études anecdotiques; ils seront mis en défiance par quelques erreurs grossières comme celle qui consiste, par exemple, à placer en juin 1798 la conspiration Brotier-Lavilleheurnois (p. 66). J'ajoute que la lecture de ce livre, destiné au grand public, serait plus agréable si le style de l'auteur était moins prétentieusement tourmenté. Ce défaut sera sans doute racheté, aux yeux de certains lecteurs, par les violences de langage qu'affecte M. M. à l'égard des hommes et des institutions de la Révolution. — J. Lépine.

— *Correspondance du duc d'Enghien (1801-1804) et documents sur son enlèvement et sa mort*, publiés pour la Société d'histoire contemporaine par le Cte **Boulay de la Meurthe**. Tome III: *La famille, l'Europe*. Paris, Picard, 1910, in-8, L-640 p. [1]. — Le volume comprend 170 pièces, depuis la

1. Voir la *Revue*, t. V, p. 644, 646; cf. t. XI, p. 325-328.

mort du duc d'Enghien (20 mars 1804) jusqu'au sacre de Napoléon (2 décembre 1804). Il est consacré à l'impression causée sur les royalistes et les puissances européennes par le drame de Vincennes, et divisé en quatre parties : 1° *La famille* (partie X). Attitude de Monsieur à Londres, et de Louis XVIII à Varsovie après la découverte du complot (17 mars), et après la nouvelle de l'exécution (8 avril à Varsovie, 10 avril à Londres) ; notification de la mort aux souverains par Louis XVIII et par Condé ; les Bourbons et le roi, les Bourbons et la princesse Charlotte de Rohan. — 2° *L'Europe* (partie XI). Impression causée sur les puissances (sauf à Pétersbourg où le conseil du 17 avril déclare la rupture des relations diplomatiques avec la France, la nouvelle de l'exécution donne peu de prise à l'Angleterre sur la politique des cabinets) ; les premières protestations après la proclamation de l'Empire : à Ratisbonne, la note russe du 7 mai et la déclaration autrichienne du 14 ; à Paris, la protestation russe du 12 mai ; la réponse de Napoléon (rappel d'Hédouville, note à Oubril du 16, invitation à Bade de proposer à la Diète le passage à une sorte d'ordre du jour). — 3° *Poursuites contre les royalistes* (Antraigues à Dresde, Vernègues à Rome, missions secrètes de Dubouchet et Joliclerc en Angleterre, la police impériale en Allemagne) ; *contre les agents anglais au dehors* (les obstacles contre l'introduction des marchandises et correspondances anglaises sur le continent, les mesures contre Drake et Spencer Smith, et la rupture de l'Angleterre avec la Bavière et le Wurtemberg, le renvoi d'Acton exigé de la cour de Naples) ; *le procès de Moreau et de Georges Cadoudal* (partie XII). — 4° *La rupture diplomatique* (partie XIII). La protestation de Louis XVIII contre l'Empire héréditaire (6 juin) et son projet de réunion des princes de la famille de Bourbon ; les déclarations à la Diète, de Bade (2 juillet, dans le sens français), et de l'Autriche (13 juillet, maintenant sa déclaration verbale du 14 mai) ; la rupture diplomatique avec la Russie (la note d'Oubril du 21 juillet et la réponse française du 28 août) ; l'entrevue de Kalmar ; Louis XVIII à Riga, puis à Mitau ; l'enlèvement de Rumbold à Hambourg ; la Coalition et le Sacre.

Nous avons signalé, à propos des volumes précédents, combien la documentation de M. Boulay de la Meurthe était étendue, l'intérêt de son enquête dans les archives étrangères, l'abondance et la précision de ses notes. Nous n'avons qu'un regret à présenter au sujet de cette excellente publication de textes, et que nous avons déjà exprimé : c'est que l'auteur se soit contenté dans ses références d'archives, jointes à chaque pièce publiée, d'indications aussi vagues que : Archives nationales, Record Office, British Museum, etc.

Le volume est complété par un appendice renfermant une note sans date du duc d'Enghien ; le procès-verbal d'ouverture des papiers d'Enghien, daté de Strasbourg, 16 et 17 mars, et provenant des archives de Moncey ; des documents sur la composition de la commission militaire et la mission de Réal, tirés des papiers de Murat. Il se termine, comme les deux premiers, par une traduction des documents en langue étrangère, une table des documents et un sommaire. Il contient en plus un index des noms de personnes et de lieux cités dans les trois volumes.

M. B. ne s'est pas contenté de publier des textes. Il a joint à son troisième volume une étude critique fort intéressante de 50 pages qu'il a intitulée *les Sources*. Il y recherche quels étaient avant 1814 les documents relatifs à l'affaire du duc d'Enghien (archives des Condés et papiers d'Ettenheim conservés dans le cabinet de l'Empereur), et, après avoir indiqué comment fut détruit le dossier du duc d'Enghien en 1814, il relève quelles ont été depuis 1814 les polémiques ou publications suscitées par l'affaire de Vincennes. Sous la Restauration, les attaques contre les auteurs ou les acteurs du jugement (Caulaincourt, Murat, Savary, Hulin, Réal) provoquent de leur part des justifications et des plaidoyers ; la littérature de Sainte-Hélène expose les motifs de la décision impériale. Cette période de polémique est celle sur laquelle l'auteur a le plus insisté ; il a commenté et critiqué dans des discussions très brèves, mais précises, la valeur et l'intérêt des témoignages, et il s'est efforcé, à propos de chaque acteur mis en cause, de dégager son rôle véritable et sa responsabilité. Il passe plus rapidement sur les ouvrages consacrés au drame de Vincennes dont le premier en date a été en 1844 celui de Nougarède de Fayet. Toute cette étude est un complément précieux à la longue introduction du premier volume que nous avons analysée [1]. — Pierre MURET.

— Abbé **Féret**. *La France et le Saint-Siège sous le premier Empire, la Restauration et la Monarchie de Juillet*. Tome Ier : *Le premier Empire et le Saint Siège*. Paris, Savaète, 1911, in-8, 480 p. — M. Welschinger, dans son livre : *le Pape et l'Empereur*, n'avait guère utilisé que les Archives nationales. Les Archives du ministère des Affaires étrangères ont permis à M. F. de préciser sur bien des points l'histoire des rapports de Napoléon et de Pie VII. A vrai dire, il n'a pas tiré des documents qu'il met au jour tout le parti désirable. Son récit, coupé d'analyses ou de citations intégrales, a quelque chose de décousu, de heurté. Une forme plus soignée n'aurait rien enlevé à la solidité du fond. Mais il faut rendre hom-

1. Voir la *Revue*, t. V, p. 644.

mage à son souci d'une exactitude scrupuleuse. Telle quelle, sa publication rendra les plus grands services aux historiens de l'avenir.

Comment les espérances conçues par Rome à propos du sacre furent anéanties et comment, à l'entente cordiale du début, succéda une période de réserve, puis de tension diplomatique, puis de conflit violent, c'est ce que nous révèle de façon lumineuse la lecture de l'ouvrage.

Le Pape ne saurait reconnaître de supérieur sur terre. L'Empereur tout puissant se refuse à comprendre la légitimité d'une semblable résistance ; il veut n'y voir que le caprice de cardinaux vendus à l'Angleterre et d'un vieillard obstiné. Par une contradiction qui devait lui être fatale, après avoir signé le Concordat, exigé le sacre (p. 3-37), subi le mariage religieux (p. 42-43), il brave la puissance spirituelle (p. 141), prétend enrôler le pape contre l'Angleterre, s'irrite de sa résistance au point de mettre la main sur ses États, puis de le traîner lui-même de Rome à Savone et à Fontainebleau, bref procure à l'Église cette persécution dont elle avait besoin (p. 145). Les avis courageux d'un Émery, les manœuvres inquiètes de l'épiscopat français ne réussissent pas à lui ouvrir les yeux. Il croit triompher lorsqu'il arrache à la lassitude de Pie VII, privé de ses conseillers, le Concordat de 1813. Mais sa chute est proche, rendue plus facile et plus prompte par le mécontentement des catholiques de France, de Belgique et d'Italie.

Ainsi les violences de l'Empereur avaient échoué devant la puissance spirituelle du pape. Ses exigences finirent par lasser la bonne volonté d'un pontife conciliant, mais pénétré de sa mission (p. 140, note 1), prêt à des concessions de détail, mais rebelle à une abdication totale.

Il suffisait, en l'espèce, de laisser la parole aux faits, et, volontiers, je reprocherais à M. F. certains rapprochements, qui ne s'imposaient guère, entre le passé et le présent, certaines appréciations dépourvues d'aménité à l'endroit des hommes d'aujourd'hui ou des agents de l'Empereur. La froide histoire s'accommode assez mal de ces excès de langage. — C. Richard.

— Jacques **Rambaud**. *Naples sous Joseph Bonaparte* (*1806-1808*). Paris, Plon-Nourrit, 1911, in-8, LI-572 p. — Voilà un bon et solide ouvrage qui prendra rang parmi les meilleures études consacrées aux États napoléoniens. M. R., qui a consacré de longues années à son travail, s'est appuyé sur une documentation aussi complète que possible : archives de France, d'Italie (Naples, Palerme, Rome), même de Londres, et diverses archives privées. Son introduction « Sources et bibliographie », présente d'une façon claire, brève et modeste l'imposant ensemble de ses recherches. Il est seulement à regretter qu'il n'ait pu prendre connaissance des lettres

de Marie-Caroline, ce qui lui eût évité l'erreur fâcheuse, mais inévitable pour qui ne connaissait pas ces documents, de présenter la reine et Gallo comme des ennemis (p. 13).

Les cinq premiers chapitres sont consacrés à la conquête et à la soumission du royaume. Sans négliger les opérations de la conquête et du siège de Gaëte, M. R. s'est surtout attaché à l'insurrection calabraise — qui a si longtemps troublé et inquiété le nouveau gouvernement, — sujet complexe, mal connu, qu'il a admirablement débrouillé. Sans se perdre dans le détail des petits combats, il choisit quelques incidents caractéristiques qui lui permettent de nous montrer la vraie nature de cette insurrection aux origines lointaines, réveil de vieilles haines politiques et sociales, qui tient bien plus de la guerre civile et du brigandage que du soulèvement national ; à noter comme particulièrement clair et neuf tout ce qui concerne l'organisation des « masses », bandes désordonnées de paysans qui ne doivent leur peu de consistance qu'à l'organisation officielle que leur donne le gouvernement bourbon.

Le chapitre VI nous présente le nouveau roi comme un homme éclairé, aimable et philanthrope, mais qui eut pleinement conscience des devoirs de sa nouvelle fonction ; il fait preuve d'une grande activité, parcourt les provinces, examine tout par lui-même, fait constamment preuve d'un libéralisme intelligent, et, si la vanité contribua fort au souci qu'il prit d'affirmer son indépendance vis-à-vis de Napoléon, son autorité vis-à-vis de ses ministres et de ses sujets, il n'en mérite pas moins l'estime et la sympathie discrètes et clairvoyantes que lui témoigne M. R.

La partie la plus intéressante de l'ouvrage est celle où l'auteur nous montre l'œuvre organisatrice du nouveau gouvernement. Il trouve un pays encore à moitié barbare, complètement désorganisé par de longues années d'incurie gouvernementale et de troubles intérieurs, sans grandes ressources naturelles, sans classe moyenne, sans esprit public. C'est dans ce chaos que Joseph, assisté d'un personnel de haute valeur, va s'efforcer de rétablir l'ordre et de développer la civilisation. Ces Français vont procéder à cette réorganisation les yeux constamment fixés sur leur pays, qui leur servira de modèle ; pour renverser les privilèges féodaux, briser l'hostilité du clergé, vivifier l'agriculture et créer la classe moyenne qui manque à la société napolitaine, ils emploieront les moyens révolutionnaires : confiscation des biens des émigrés et des couvents, reprise des impôts aliénés (les *arrendamenti*), abolition de la féodalité avec toutes ses attributions. Mais à ces mesures radicales on apporte quantité d'atténuations, de modifications destinées à diminuer les résistances, surtout à adapter les innovations au pays et à ses habitants. De même pour l'œuvre

positive de reconstruction qui ne fut guère qu'indiquée, à peine ébauchée, Joseph, Rœderer, Saliceti, tout en s'inspirant des institutions impériales, ne les copieront pas servilement et tiendront compte des nécessités locales. Nous ne pouvons retracer ici les principaux traits de l'organisation militaire, financière, judiciaire et administrative, dont M. R. donne un tableau dont la précision rachète l'excessive sécheresse. L'activité du nouveau gouvernement se porte sur toutes les questions ; son activité économique est particulièrement remarquable : encouragements aux cultures nouvelles, le coton surtout; partage des communaux ; division des domaines relevant de plusieurs propriétaires ; et particulièrement la grande opération de l'accensement du tavoliere. Même zèle pour le développement de l'instruction, des lettres et des arts.

Sur la politique méditerranéenne de Napoléon, M. R. s'efforce de faire un peu de lumière, mais ne réussit pas plus que les autres à nous faire voir clair dans les projets sur l'Orient, et sans doute aurait-il tort de nous montrer comme ordonnés et rigoureux des projets que chaque nouvelle étude nous montre plus confus, bien que jamais oubliés.

Malgré toute la conscience des recherches, malgré tout le talent de l'exposition — qui gagnerait cependant à être prise parfois d'un peu plus haut et plus nettement ramassée autour de quelques vues d'ensemble, — l'impression qui se dégage de l'étude est un peu incertaine. Cela est dû, je crois, à la conception même du sujet ; le règne de Joseph et son œuvre furent brusquement interrompus par une décision soudaine de Napoléon ; malgré les mesures hâtives prises par Joseph pour achever ses plus importantes entreprises, on ne peut dire que son règne forme dans l'histoire napolitaine une période, à lui seul ; ce n'est que le début de ce *decennio* qui laissera dans l'Italie une empreinte si durable ; et certes la personne et la méthode de Joseph sont bien différentes de celles de Murat, leurs visées seront même sur bien des points contraires : il n'en est pas moins certain — M. R. l'indique bien souvent dans son ouvrage — que mainte réforme entamée sous le premier fut achevée sous le second ; ce qui nous intéresse surtout, c'est, dans son ensemble, l'œuvre française à Naples, bien plus que la personnalité de Joseph, et, de cette œuvre, nous ne pouvons voir dès 1808 les résultats. Souhaitons donc que M. R. continue son ouvrage, et qu'en étudiant avec la même lucidité le règne de Murat, il nous permette de bien comprendre et juger dans leur ensemble le caractère et les résultats de l'œuvre napoléonienne et française dans le royaume napolitain. — C. Ballot.

— Jacques **Rambaud**. *Lettres inédites ou éparses de Joseph Bonaparte à Naples (1806-1808)*. Paris, Plon-Nourrit, 1911, in-8, XL-228 p. — Ce volume est un excellent complément à l'ouvrage précédent. M. R. y a réuni toutes les lettres qu'il a trouvées et qui n'avaient pas été publiées par le baron Du Casse ; elles proviennent des Archives nationales, des Archives des Ministères des Affaires étrangères et de la Guerre, du Record Office, des dépôts napolitains et de diverses sources privées ; M. R. n'a donc rien négligé pour rendre son recueil aussi complet que possible. Des cinq cents lettres ainsi réunies, M. R. a eu l'heureuse idée de nous épargner la publication intégrale ; de la plupart il nous donne une simple analyse, aussi brève que possible, mais contenant tout ce qui mérite d'être retenu. Les plus intéressantes, au nombre de deux cent quatorze, sont reproduites *in extenso*, et peut-être M. R. en aurait-il pu restreindre encore le nombre. L'ensemble nous permet de prendre un sentiment plus complet, plus direct surtout de la manière dont Joseph comprit son « métier de roi », et confirme nettement, quoique en l'abaissant peut-être d'un ton, l'estime que M. R. nous avait fait concevoir pour son héros.

Une ample introduction précède la publication. Elle contient un utile *erratum* de la publication de Du Casse, et le portrait d'ensemble de Joseph qui manquait au précédent volume. Voilà du bon travail historique, qui permet au lecteur de contrôler par lui-même les jugements de l'auteur, et qui apporte sous une forme condensée, facilement accessible, le résultat de longues études. Un pareil travail mérite des éloges et des remerciements, particulièrement vifs et chaleureux lorsque l'on songe à tant d'autres publications interminables et illisibles dont l'encombrant volume et l'inintelligence semblent faits pour écœurer et décourager les travailleurs. — C. Ballot.

— Maurice **Collignon**. *Napoléon Ier dans l'Eure*. Louviers, 1910, in-8, 245 p. — A l'aide de la correspondance du préfet, des registres communaux et de quelques documents des Archives nationales, M. C. raconte le passage de Napoléon Ier et de Marie-Louise dans le département, le 1er juin 1810, au retour du voyage en Belgique. Les menus détails concernant les préparatifs de réception, l'ordre et la splendeur du cortège, le cérémonial des entrées à Louviers et à Vernon remplissent bon nombre de ces pages qui flatteront surtout les souvenirs locaux. M. C. reproduit souvent la teneur des lettres et arrêtés qu'il utilise, et l'allure de son récit s'en trouve un peu ralentie. S'inspirant d'ailleurs de relations officielles, froides et surveillées, ce récit ne nous laisse guère entrevoir la nature du sentiment populaire pendant cette rapide visite : on eût aimé à connaître, à sa juste valeur, « l'enthousiasme » de ces populations qui avaient fourni

tant d'abstentionnistes pour les plébiscites (l'auteur en donne les résultats pour l'Eure), dans une région où la chouannerie avait eu, jusqu'en 1807. ses derniers repaires. M. C. insiste avec raison sur le rôle des fabricants de Louviers pendant l'organisation des fêtes : eux seuls retirèrent un profit tangible du voyage, puisque l'Empereur, remettant en vigueur un règlement de 1782, accorda le privilège d'une lisière spéciale à leurs draps fins. Parmi beaucoup de faits sans portée générale, on trouvera cependant d'utiles indications sur l'état des manufactures de Louviers, en particulier sur les « mécaniques » des frères Ternaux que Napoléon visita, sur les travaux entrepris pour régulariser la Seine, enfin quelques renseignements sur le personnel administratif du département. Hors texte, les phototypies de la manufacture de De Crétot, un dessin d'Hyacinthe Langlois figurant Pont de l'Arche, et la reproduction d'une aquarelle exécutée après la visite de l'Empereur à la fabrique Ternaux, où les personnages du cortège, de l'aveu même de M. C., semblent bien peu véridiques. — F. Evrard.

— Pierre de **Lacretelle**. *Les origines et la jeunesse de Lamartine, 1790-1812*. Paris, Hachette, 1911, in-12, xi-282 p. — « Lamartine enfant », on songe aussitôt au portrait traditionnel : un adolescent attentif et grave, un peu sauvage, impatient de déployer ses ailes, « tourné vers l'infini », d'une absolue pureté d'âme, grandissant à l'abri des souillures du monde sous les regards inquiets de la plus tendre des mères. « Cette vie entièrement paysannesque et cette ignorance de ce que les autres enfants savent à cet âge n'empêchait pas que, sous le rapport des sentiments et des idées, mon éducation familière, surveillée par ma mère, ne fît de moi un des esprits les plus justes, un des cœurs les plus aimants et un des enfants les plus dociles que l'on pût désirer... » Le poète parle ainsi de lui-même, 40 ans plus tard. Il s'étend sur ses années de jeunesse avec une complaisance inépuisable. C'est pourquoi, peut-être, nous les connaissons assez mal. L'imagination a trop de part dans ses *Confidences*. Ses aspirations et ses rêves, l'éveil de son esprit et de son cœur, ses premières amours : il faut que tout ce passé lointain se colore de poésie. Et l'exactitude prosaïque ne manque pas d'en souffrir. Quant au *Manuscrit de* [*sa*] *mère*, on sait comme il en fait usage, corrigeant, amplifiant ou coupant à son gré.

M. de L. a eu la bonne fortune d'avoir entre les mains l'original de ce journal intime. Sa valeur documentaire est inappréciable. De décembre 1800 à octobre 1829, tout est noté, sans aucun souci littéraire, mais avec une exactitude minutieuse et une sincérité absolue. Or, ces douze petits cahiers nous révèlent un Lamartine qui ne ressemble guère au Lamartine des *Confidences* : une nature plus impétueuse, avec de brusques sautes d'hu-

meur, des ardeurs et des fièvres soudaines, un besoin d'indépendance, des révoltes presque. Un seul homme a eu une influence réelle sur son esprit, et c'est cet étrange abbé Dumont dont les aventures romanesques fourniront le thème de *Jocelyn*. Lui-même d'ailleurs avoue que ses premières années d'étude, à l'institution Puppier, furent pénibles ; mais, à l'en croire, un changement complet aurait suivi son entrée au collège de Belley : « Je ne retrouvais pas là ma mère, mais j'y retrouvai Dieu, la pureté, la prière, la charité... J'étais aigri et endurci, je me laissai attendrir et séduire. Je me pliai de moi-même à un joug que d'excellents maîtres savaient rendre doux et léger... » — Voici pourtant comment Mme de Lamartine résume son premier bulletin : « Il en résulte que la nature, ou plutôt la Providence, a tout fait pour lui, mais qu'il ne répond pas comme il devrait à tous ses bienfaits : il est dissipé, paresseux... » En septembre 1807 : « On loue son esprit, sa facilité d'apprendre, son imagination, mais en même temps l'on se plaint de sa légèreté, de son extrême répugnance à une application sérieuse et de son goût pour le plaisir. »

Plus tard, au temps des premiers contacts avec le monde, encore de nouvelles angoisses. Qu'il soit pris d'une fièvre de travail ou qu'il s'abandonne au plaisir, c'est toujours cette faculté d'exaltation et cette mobilité déconcertante. Dès 1811 on trouve déjà en lui un véritable romantique, au sens vulgaire du mot. Il a des crises de mélancolie aiguë qui inspirent des craintes sérieuses pour sa santé, mais il suffit d'une diversion pour lui rendre tout son entrain. L'amour éternel qu'il jurait à Henriette Pommier est oublié en quelques jours. Parmi tous ces orages, la mère use de ménagements et de diplomatie : « Son caractère m'inquiète chaque jour davantage : je lui ai fait promettre qu'il ne demanderait pas à aller au concert, moyennant quoi j'ai promis, de mon côté, que je le mènerais à Lyon pour quelques jours au mois de janvier... — Alphonse m'inquiète toujours beaucoup, des passions commencent à se développer, et je crains que sa jeunesse ne soit bien orageuse... » *Je suis inquiète*, c'est le mot qui, sans cesse, revient ; mais elle n'abandonne pas la lutte. Son amour maternel ne connaîtra pas une défaillance. Toutefois, il ne faut pas voir en elle l'inspiratrice du poète enfant et la confidente de ses rêves. Elle en serait effrayée plutôt, au souvenir des mésaventures de son frère, Lyon des Roys. La poésie ne lui inspire pas grand enthousiasme. Elle lit peu et, si elle se préoccupe des lectures de son fils, c'est surtout pour exercer une censure rigoureuse. En 1813, elle profite d'un de ses voyages à Paris pour brûler ses livres : « Cela me révolte, dit-elle en parlant de l'*Émile*, je brûlerai ce livre malgré ce qu'il a de bon !... » Ce n'est pas précisément en cette attitude que Lamartine nous la représentera plus tard.

Ainsi M. de L. fait la guerre aux légendes. Mais il n'éprouve pas, comme d'autres, le besoin de les abattre à grands coups retentissants. Il rectifie les erreurs de la tradition sans chercher à la contredire de parti pris. Son récit se développe avec une grâce aisée, un peu nonchalante. Son érudition n'est pas agressive, ni encombrante. Je ne pense pas qu'il faille le lui reprocher. — Jules MARSAN.

XIXe SIÈCLE

— Vicomte de **Guichen**. *La France morale et religieuse au début de la Restauration*. Paris, Émile-Paul, 1911, in-8. — Cet ouvrage, écrit en style académique, se lit avec intérêt, bien qu'il n'ajoute pas grand'chose à nos connaissances sur le sujet. L'auteur, qui veut se croire impartial, ne réussit pas à cacher ses préférences : elles lui interdisent parfois une saine appréciation des faits ou le conduisent à de véritables contradictions. La pensée du relèvement des âmes fut, dit-il, l'unique préoccupation du clergé de France, et cette proposition ne saurait manquer de nous surprendre. M. de G. ne doit-il pas avouer aussitôt (p. 3) la joie de ce clergé lors de la Restauration, les menées de « quelques personnalités ecclésiastiques, hantées par le souvenir de l'ancien régime », et, un peu plus loin, les attaques violentes de certains curés ou prélats contre le tyran déchu (p. 25-30), l'attitude hostile d'une bonne partie du clergé pendant les Cent-Jours (p. 49-51) ?

Il s'applique à dépeindre l'état des esprits en 1814 : il note les progrès de l'indifférence religieuse dans les classes dirigeantes, le peuple, l'armée, le délabrement des édifices consacrés au culte, et surtout les difficultés que le clergé éprouve à se recruter : nombre de paroisses ne sont pas desservies, ou le sont par des prêtres vieillis, infirmes, usés par l'exil (p. 11-14) ; de 1801 à 1815, on n'avait compté que 6.000 ordinations, chiffre naguère atteint en une seule année (p. 60). Il critique, non sans pénétration, le Concordat de 1801 qui ruina l'indépendance traditionnelle du bas clergé, en livrant les desservants à l'arbitraire des curés de canton. Mais il oublie d'observer que les évêques en usèrent pour accroître leur propre autorité (p. 15-17). Il signale l'importance de la petite Église, rebelle à ce Concordat : elle aurait compté jusqu'à 600.000 adhérents, surtout dans l'Ouest et le Sud-Ouest (Vendée, Aveyron, Hérault).

C'est, à mon sens, la partie la moins contestable de l'ouvrage. M. de G. expose ensuite, en s'efforçant de les justifier, toutes les mesures, insuffisantes à son gré, prises ou provoquées par le gouvernement de Louis XVIII en faveur du clergé et de la religion : le repos hebdomadaire est institué,

les séminaires sont dotés, les traitements relevés, etc. Je ne le suivrai pas dans son exposé des négociations laborieuses qui s'engagèrent entre Rome et Paris pour la conclusion d'un nouveau Concordat : il en attribue l'échec à l'hostilité aveugle des libéraux ; peut-être serait-il juste de tenir compte de l'excès des exigences pontificales. L'Église obtint du moins, en 1822, la création d'évêchés nouveaux. M. de G. parle de certaines difficultés soulevées par Rome à propos de l'évêque de Cambrai, Belmas (p. 259-271) : des précisions n'eussent pas été superflues.

Enfin, j'avoue n'être pas convaincu par son plaidoyer en faveur des missions et de la Congrégation. Sans doute, le discrédit de la religion, l'insuffisance du clergé légitimaient l'emploi de remèdes extraordinaires. Mais M. de G. nie l'évidence lorsqu'il révoque en doute les écarts de langage de certains missionnaires, les menées politiques de certains adeptes de la Congrégation. Les témoignages qu'il invoque sont trop souvent entachés de partialité. — C. Richard.

— **H. Monin**. *François-Désiré Bancel (1822-1871), d'après ses lettres inédites*. Paris, E. Cornély, 1911, in-8, 148 p. (Bibliothèque de la « Révolution de 1848 », n° V). — L'ouvrage que publie M. M. n'est pas une biographie de Bancel, qui fut à deux reprises mêlé aux événements politiques : en 1849, lorsqu'il vint siéger sur les bancs de la Législative ; en 1869, lorsqu'il fut élu à Paris contre Émile Ollivier. M. M. s'est surtout borné à publier les lettres adressées par Bancel à ses parents et à ses amis, après le 2 décembre, pendant la période de son exil en Belgique, où il parvint à obtenir un poste de lecteur, puis plus tard de professeur à l'Université libre de Bruxelles. Peu de choses à retenir de toute cette correspondance : quelques épisodes de la vie des proscrits, des appréciations littéraires sur les œuvres classiques à propos des leçons professées par Bancel, des réflexions sur les incidents politiques de France. On peut surtout noter dans ces lettres intimes le succès obtenu en Belgique par la campagne de conférences entreprise par les exilés, le maintien, durant tout l'Empire, hors des frontières, d'une tradition et d'une éloquence républicaines. Cette éloquence de Bancel transparaît jusque dans ses lettres : énergique, chaleureuse, un peu vague, trop souvent déclamatoire, même dans les billets les plus familiers, elle porte la marque franche de l'époque.

Ces quelques renseignements qui se dégagent des lettres de Bancel suffisent-ils à légitimer une publication de 140 pages? La question peut avoir d'ailleurs une portée plus générale : y a-t-il intérêt, pour les études d'histoire moderne, à multiplier ces correspondances particulières, quand elles ne touchent qu'indirectement aux événements politiques, et quand

l'histoire des idées même, comme c'est le cas la plupart du temps, n'y trouve qu'un maigre profit ? — A. Crémieux.

— Abbé E. **Fleury**. *Hippolyte de la Morvonnais. Sa vie, ses œuvres, ses idées. Étude sur le romantisme en Bretagne.* Paris, Champion, 1911, in-8, 588 p. — La documentation de ce volume est très riche ; une foule de lettres inédites, de morceaux et d'articles retrouvés. Peut-être M. F. aurait-il pu faire un choix plus rigoureux. Il abuse des citations. Si La Morvonnais fut un poète, on ne s'en douterait pas toujours à lire ses vers ; en revanche on s'aperçoit très vite qu'à aucun degré il n'était un artiste. Métaphores banales, périphrases à la mode la plus désuète, inversions et licences poétiques de tout ordre : ces poésies de jeunesse sont d'un intérêt médiocre. Je ne sais si elles ont plus de valeur, comme documents. Sans doute, on peut reconstituer, à coups de citations, les premières années du poète, l'histoire de ses idées, de sa formation intellectuelle jusqu'à la crise morale de 1828 ; mais cela est bien hasardeux. Faut-il chercher « le flot de ses souvenirs les plus intimes » dans des vers de ce genre :

Oui, voilà tout encor : l'autel et le calice
Et le pontife offrant le divin sacrifice
Et l'éclatant soleil *qui renferme des cieux*
Le monarque éternel. Rien ne change à mes yeux :
Rien ne change ? O mon cœur, réponds, es-tu le même ?...

Et ceux-ci :

Souvent je regrette le calme,
Le calme des jours enfantins
Quand ma main portait une palme,
La palme que portent les saints....
C'est que je ne vois plus d'aurore
Au fond du tombeau caverneux ;
Aussi, l'ennui qui me dévore
A-t-il fait tomber mes cheveux !...

Douleur profonde, ou banale attitude romantique ? — Par contre, on serait heureux de connaître les impressions exactes du poète à son arrivée à Paris, de savoir dans quels milieux il fut admis. Mais il ne reste aucune lettre de cette époque ; M. F. ne peut nous donner que des conjectures, et il multiplie les formules prudentes : *Il n'est pas impossible que..., Probablement..., Peut-être...*

A signaler les pages relatives à la conversion et aux trois pélerinages à La Chênaie. C'est là que commencèrent les relations de La Morvonnais

et de Maurice de Guérin ; elles devinrent bientôt assez intimes. On connaissait par le *Cahier Vert* le séjour de Maurice au foyer de ses nouveaux amis. M. F. consacre au petit cénacle du Val de l'Arguenon un de ses meilleurs chapitres. Ce n'est pas de littérature seulement et de poésie que se préoccupent les solitaires de cette *Thébaïde*. De bonne heure, La Morvonnais s'est intéressé aux problèmes sociaux ; il est prêt à accueillir toutes les chimères ; il donne à la théorie harmonienne une adhésion enthousiaste. Malheureusement, le chrétien qu'il demeure avant tout ne pourra rester longtemps en parfait accord avec les rédacteurs de la *Phalange* ; en 1842 la rupture est définitive. Mais il ne se décourage pas pour cela. Surtout, il n'a garde de renoncer à ses rêves humanitaires En 1848 nous le retrouvons candidat à l'Assemblée nationale ; la profession de foi qu'il adresse aux électeurs des Côtes-du-Nord est pleine de générosité : excellente façon de perdre ensemble les voix des démocrates et des conservateurs.

M. F. a tenu à nous faire connaître de près les idées politiques et sociales de La Morvonnais ; elles ne manquent pas de noblesse, si elles manquent d'originalité. Mais, dans l'histoire de la littérature romantique, il restera surtout le disciple des Lakistes et le fervent admirateur de Wordsworth. — Jules MARSAN.

— Michel **Sokolnicki**. *Les origines de l'émigration polonaise en France (1831-1832)*. Paris, Alcan, 1910, in-8, 239 p. — M. S. se propose de retracer toute l'histoire de l'émigration polonaise en France ; sujet vaste, d'un intérêt général de premier ordre, s'il nous fait connaître avec précision le rôle de ce groupe polonais qui tint une place importante et mal élucidée dans les mouvements politiques français. Le volume actuel présente le premier chapitre de cette histoire, les origines de ce groupe, son établissement en France en 1830-1831 après l'échec de la révolution polonaise. Pour cette étude, M. S. a utilisé un groupe de textes inédits d'une valeur essentielle : les documents réunis au Musée national polonais au château de Rapersvil, dans le canton suisse de Zurich.

Malheureusement, M. S. n'a pas su mettre en œuvre les papiers dont il disposait. Le sujet, dans son ensemble, reste mal traité, le récit confus, incohérent, écrit dans une langue incorrecte et déclamatoire ; sous les réflexions de l'auteur, c'est à peine si l'on arrive à saisir la suite des événements ; il faut beaucoup d'attention pour distinguer vaguement les caractères de cette émigration, l'action des trois groupes qui vont se trouver en présence et dont les menées et les conflits briseront toute la force du parti polonais : l'aristocratie, intriguant dans les chancelleries, l'armée, les révolutionnaires qui formèrent à Paris le Comité national et

la Société démocratique. Quelle fut l'attitude du gouvernement français vis-à-vis de ces réfugiés ? Sur ce point encore aucune réponse précise. On ne peut qu'entrevoir, sous le texte nébuleux de M. S., la surveillance exercée sur les révolutionnaires, les négociations pour constituer une légion polonaise, la formation de dépôts en province pour grouper les réfugiés, à Avignon, Besançon, Bourges, Le Puy, Poitiers, Salins, Lons-le-Saulnier, Lyon, Montpellier, Rochefort, Bordeaux, Toulon, Auxerre. Il aurait été intéressant de reconstituer la vie de ces dépôts polonais, de celui d'Avignon surtout qui fut, sans doute, le plus actif ; les documents de Rapersvil semblent permettre une telle étude, à peine ébauchée par M. S. (p. 175 et suiv.). Sur ces documents, d'ailleurs, M. S. s'est borné à donner quelques renseignements insuffisants dans une notice où ne figure aucune indication sur les imprimés et les travaux relatifs à la question, et les notes du volume n'apportent pas d'éclaircissement ; et cependant, si l'on en juge par quelques textes cités en appendice, toujours sans références précises, ces documents doivent entrer dans un détail plus concret. C'est en somme un sujet dont on ne devra pas hésiter à reprendre l'étude. — A. Crémieux.

— *Correspondance de Guizot avec Léonce de Lavergne* (*1838-1874*), publiée par Ernest **Cartier**. Paris, Plon, 1910, in-12, 218 p. — M. C. publie la correspondance échangée, de 1838 à 1874, entre Guizot et son ami Léonce de Lavergne. Dans une étude précédente [1], il avait retracé les grandes lignes de la carrière de Léonce de Lavergne, esprit distingué qui, sans parvenir jamais au premier plan de la scène politique, joua cependant, par son influence et ses amitiés, un rôle assez actif de conseiller et de guide. Sa liaison avec Guizot date de 1838 ; Lavergne était à cette époque rédacteur au ministère de l'Intérieur. En 1840, M. de Rémusat, ministre de l'Intérieur, le nomma chef de son cabinet et, quelques mois plus tard, Guizot l'attacha aux Affaires étrangères en qualité de sous-directeur. La révolution de février brisa sa carrière et il se rejeta vers l'économie politique et la science agricole. Les lettres que lui adressa Guizot forment deux groupes séparés par la période 1840-48, pendant laquelle les relations journalières du ministre et du sous-directeur interrompirent toute correspondance écrite. Le premier groupe (1838-40) comprend simplement huit lettres. Elles précisent l'état d'esprit de Guizot pendant les luttes de la coalition contre Molé et pendant son ambassade à Londres. Il y dénonce les faiblesses et les tares du ministère, « la nullité de l'administration proprement dite, la décadence du pouvoir

1. *Léonce de Lavergne* (*1809-1880*). Paris, Plon, 1904, in-12.

dans les grandes et les petites affaires, la légèreté, la servilité, la médiocrité » (p. 6) ; et devant les intrigues des coteries parlementaires, il proclame la nécessité d'un gouvernement fort, d'un pouvoir énergique (p. 14).

Le second groupe, beaucoup plus important, embrasse la période qui s'étend de l'exil en Angleterre après février 1848 jusqu'à la mort de Guizot, au Val-Richer, en 1874. On ne peut s'attendre à trouver dans ses lettres le moindre éclaircissement sur le mouvement politique ; Guizot n'assiste que de loin à toute l'agitation de la République et de l'Empire ; trois fois seulement, il cherche à sortir de sa retraite pour se rappeler à l'opinion publique par quelque manifeste ou brochure : en 1849, en posant sa candidature à la Législative dans le Calvados (lettre du 22 avril 1849), en 1868 lorsque s'agite la question de la guerre (lettre du 28 septembre 1868), en 1870 enfin, après l'invasion, pour discuter la nécessité de convoquer une Assemblée nationale (lettre du 29 novembre 1870). Mais ce ne sont là que des incidents exceptionnels ; Guizot se contente en général de juger la suite des événements qui se déroulent sous ses yeux pour y chercher avant tout un enseignement pratique. C'est ce qui fait l'intérêt de ces réflexions : elles précisent, sous une forme plus libre que celle des *Mémoires*, la pensée doctrinaire de Guizot. Il y juge, avec son dédain coutumier, les hommes et les événements. « Les hommes m'ennuient ;..... ils sont très petits ; ils ne savent ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils font » (p. 143). Il constate avec amertume la décadence chaque jour plus sensible des esprits et des caractères (p. 190), dans l'insécurité universelle qu'a créée la révolution de février (p. 59). L'Empire reste impuissant à retenir la France sur cette pente fatale ; il hésite sur la route à suivre. Un seul homme, dans la confusion générale, sait où il tend, Bismarck (p. 144) ; c'est le seul acteur de l'Europe (p. 154). Et, par un retour naturel, Guizot rappelle le gouvernement personnel de 1840 à 48, l'œuvre entreprise et brisée soudain : « Voici mon tort, notre tort ; nous avons eu trop raison, trop tôt et trop haut » (p. 150). Malgré tout, d'ailleurs, il conserve une foi solide dans l'avenir (p. 121) ; il ne peut croire que « la sottise d'une ou deux générations » suffise pour arrêter tout le développement de « la forte et progressive histoire de la France » (p. 157) ; il « se raidit dans son opiniâtre optimisme » (p. 158), et rien n'arrive à ébranler ce fond d'optimisme qu'il garde en lui. — A. Crémieux.

— *Lettres et papiers du Chancelier comte de Nesselrode, 1760-1856*, extraits de ses archives, publiés et annotés avec une introduction par le comte A. de **Nesselrode**. Tome IX : 1847-1850 ; tome X : 1850-1853. Paris,

Lahure, s. d., 2 vol. in-8, 336 et 324 p. — Cette publication, en approchant de sa fin, est toujours aussi importante par la qualité des correspondants et des événements auxquels elle se rapporte. A part quelques lettres piquantes de la comtesse Charles de Nesselrode sur « la petite reine d'Espagne : — « elle chasse de race décidément ; on ne peut se faire une idée de ses débordements ; elle en est à son sixième, un acteur », — il y a surtout ici des lettres au baron Pierre de Meyendorff, ami du chancelier, ambassadeur à Berlin, puis à Vienne.

Il y a une sorte d'unité dans le tome IX par les circonstances de la Révolution de 1848 : la question de Cracovie ; les inquiétudes excitées en Russie par les promesses libérales du roi de Prusse et la préparation de sa constitution ; l'affaire du Sonderbund de Suisse, où naturellement le chancelier de Russie regrette bien qu'on n'ait pas étouffé le parti radical dont il a un « véritable dégoût », où il voit un agent permanent de révolution et de communisme ; la révolution de Palerme, la révolution de Paris, la « grande catastrophe de Vienne » ; l'affaire danoise qui troubla tout particulièrement le repos du chancelier ; la réunion des « professeurs allemands » à Francfort, les Allemands « encore plus fous que les Français » ; la surveillance des Polonais, notamment dans la région de Posen ; le grand mépris du comte de Nesselrode pour le « misérable peuple italien », et encore pour l'archiduc Jean « sans Terre » ; sa haine pour Palmerston, « cette bête féroce » ; l'intervention concertée avec les Turcs en Moldavie ; l'intervention en Hongrie, dont le chancelier voudrait atténuer le plus possible la violence, car il en craint les conséquences ; et parmi tous ces désordres, quelques lettres de Metternich, la philosophie des événements définie par un vaincu, notamment ce mot curieux au prince Guillaume de Prusse : « J'ai un passé très lourd et point d'avenir ; Votre Altesse n'a pas de passé, mais a un avenir très lourd. » La grande expérience prend parfois des caractères prophétiques. Les dernières pages de ce volume sont traversées par les premières impressions d'inquiétude nées de l'avènement de Louis-Napoléon.

Le tome X contient quelques pièces d'intérêt capital, et d'abord, à la date du 20 novembre 1850, un rapport du chancelier à l'Empereur à l'occasion du jubilé de sa vingt-cinquième année de règne ; cette vue d'ensemble de la politique de Nicolas Ier, et de son chancelier, ne révèle rien de bien original, sauf peut-être cette observation que le traité d'Unkiar-Skélessi a été perpétué par la convention des Détroits ; ce point de vue russe avait déjà été mis en lumière par M. S. Goriainow dans sa récente publication sur *Le Bosphore et les Dardanelles*. Plus loin, à l'occasion de la fondation du second Empire français, le chancelier de Russie se réjouit

d'y voir enfin la dissolution de l'entente cordiale, de funeste mémoire : ce qui ne prouve pas de sa part une remarquable perspicacité ; d'ailleurs, tout en louant l'énergie de Louis-Napoléon, il avait fait tous ses efforts pour qu'il ne prît point la couronne impériale ; il avait exprimé l'espoir qu'il préférerait la présidence avec la paix à l'Empire avec la guerre : le chancelier n'était pas heureux dans ses prévisions. Ce volume renferme ensuite d'importantes notices historiques sur les Lieux-Saints, par un agent diplomatique nommé C. Basili ; ces notices sont fort bien faites : elles exposent d'une façon très remarquable les prétentions de la Russie, fondées sur les anciens droits des Grecs dans le Levant, beaucoup plus anciens que ceux des Latins, qui ne peuvent dater que des Croisades, et non de Constantin, la Russie y apparaissant donc, plus que nulle part ailleurs, comme l'héritière véritable des anciens empereurs grecs. On retrouvera ensuite dans ces documents toutes les circonstances de la querelle contemporaine, les questions de la reconstruction de l'église de Bethléem, des cierges, de l'entretien matériel, le tapis du Golgotha, l'étoile d'argent, etc. Désormais, sur cette affaire, il faudra toujours se reporter à ces textes.

Enfin, après quelques lettres intéressantes de M. Balabin, diplomate russe à Paris, à Dmitri de Nesselrode, fils du chancelier, sur le président et son entourage, Persigny et le parti de l'action, contre Morny le parti de la modération et de la conservation, après quelques notes du chancelier sur la reconstitution du Zollverein et les délicates relations entre l'Autriche et la Prusse, le volume reprend la correspondance avec Meyendorff, à propos de l'ambassade Menchikoff : c'est donc une contribution à l'histoire des origines diplomatiques de la guerre de Crimée ; on n'y trouvera du reste pas de révélations sensationnelles jusqu'à la déclaration de guerre de la Turquie. Le dernier volume sera sans doute rempli par les circonstances de la guerre de Crimée ; on peut s'attendre à y prendre un intérêt particulier. — Édouard Driault.

— A. **Jeanroy**. *Giosuè Carducci, l'homme et le poète.* Paris, H. Champion, 1911, in-8, xvi-294 p. — Voici un livre de critique littéraire et historique dont on ne saurait dire assez de bien. Il ne s'agissait certes pas d'apporter des faits nouveaux de la vie poétique ou politique, si longue et si diverse, de celui qui fut le Victor Hugo de l'Italie. Une infinité de travaux lui ont été consacrés, et un volume ne suffirait pas à la bibliographie complète du sujet ; d'autre part, la mort de Carducci est encore trop récente pour que les documents d'archives publiques ou privées puissent être déjà utilisés. M. J. a surtout lu les œuvres du poète, et son ouvrage, malgré sa documentation restreinte et la modestie de sa pré-

face, vaut beaucoup parce qu'il étudie son auteur non point d'après ce que les autres ont pu dire de lui, mais d'après ce qu'il a lui-même écrit.

Littérature et histoire se confondent dans un pareil sujet. Les amitiés ou les haines littéraires de Carducci sont en fonction de ses sentiments politiques ; les unes viennent des autres : ainsi, garibaldien, il est républicain et classique, parce qu'il hait la monarchie, calquée sur l'étranger, et le romantisme, importé de l'étranger. Les événements contemporains et le jugement qu'il établit sur eux sont les sources presque uniques de son inspiration : sa carrière poétique n'est qu'une succession de partis pris, qui s'expliquent par l'action combinée des circonstances et de ses lectures. De là viennent ses défauts : trop d'imitation (M. J. s'est plu à relever très finement tout ce qui est emprunté à Hugo, Barbier, Heine et Michelet), trop d'emballement et aussi trop de contradictions pénibles (l'ancien garibaldien, après avoir dépassé en violence l'auteur des *Châtiments* dans ses attaques contre la maison de Savoie, devenant un parfait monarchiste) ; en somme, trop d'incertitudes et d'incohérence dans la pensée et dans la forme.

Chaque pièce de vers est finement analysée, replacée dans son cadre historique et datée. L'étude critique de la rédaction et de la publication des divers recueils de Carducci me paraît constituer le plus grand intérêt de ce travail. Les citations sont nombreuses et presque toujours accompagnées de leurs modèles français ou allemands. Elles nous font bien saisir la vigueur et la violence de ce grand prédicateur de patriotisme, qui voulait « en politique, l'Italie au-dessus de tout ; en esthétique, la poésie classique au-dessus de tout; en pratique la franchise et la force au dessus de tout ».

Enfin, il y a de nombreuses anecdotes qui apportent leur note gaie au milieu de l'austère critique littéraire, et contribueront, selon le vœu de l'auteur, à attirer au livre la faveur du grand public. — Marcel Nesi.

— *La Vie politique dans les Deux Mondes*. Troisième année et quatrième année. Paris, Alcan, 1910 et 1911, 2 vol. in-8, 619 et 623 p. [1]. — Dans ces deux volumes, publiés sous la direction de M. Achille Viallatte pour le tome III, de MM. Viallatte et Caudel pour le tome IV, et rédigés par des professeurs et d'anciens élèves de l'École des Sciences politiques, directeurs et collaborateurs sont restés fidèles au plan primitif : des études par pays où les faits quotidiens sont groupés et résumés dans un exposé purement objectif, des études d'ensemble sur la politique

1. Voir la *Revue*, t. XII, p. 203-205.

internationale, les actes internationaux, la vie économique, le mouvement socialiste, et les grandes conférences internationales.

Le troisième volume s'étend du 1er octobre 1908 au 30 septembre 1909, le quatrième du 1er octobre 1909 au 30 septembre 1910. Ils se terminent par deux études de M. Renault : dans le tome III, sur la Conférence navale de Londres (4 décembre 1908-26 février 1909) et la conférence littéraire et artistique de Berlin (14 octobre-14 novembre 1908) ; dans le tome IV, sur les conférences de Paris pour la répression de la traite des blanches (avril-mai 1910) et des publications obscènes (juin-juillet 1910), et sur les conférences de La Haye (juin-juillet 1910) et de Bruxelles (septembre 1910) pour l'unification du droit commercial. Dans le tome IV, l'énumération et le résumé des actes internationaux sont remplacés par un tableau qui a été dressé par M. Gibert Gidel.

Ainsi comprise, paraissant régulièrement et avec ses tables analytiques et alphabétiques, *la Vie politique dans les Deux Mondes* est devenue un répertoire et un instrument de travail indispensables pour tous ceux qui s'intéressent aux questions contemporaines. — P. Muret.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Annales de Bretagne. 1910-1911.

Novembre 1910. = A. Guillou. *La vente des biens du clergé et des émigrés à Rennes pendant la Révolution.* [Donne, dans une série de tableaux synoptiques, le nombre et la nomenclature des établissements ecclésiastiques existant à Rennes en 1789, le nom des émigrés et condamnés dont les biens ont été vendus, avec la désignation des immeubles, leur valeur, la date et le prix de la vente, le nom des acquéreurs.] — L. Caillet. *Documents inédits sur la Bretagne (XVe et XVIe siècles).* [Confirmation des privilèges de N.-D. du Tronchet par le seigneur du Combourg au cours d'une asssemblée du chapitre (1516).] — J. Vauthier. *Le capitaine Joseph Hautière.* [Renseignements sur la captivité d'un officier, prisonnier des Autrichiens en 1793.] — A. Le Braz. *Journal de route de Luzel.* [Chargé de mission philologique en Bretagne par le ministre de l'instruction publique, 1864. Fin en janvier.]

Janvier 1911. = F. Quessette. *L'administration financière des États de Bretagne de 1689 à 1715.* [Suite en avril, et à suivre. Par suite des demandes d'argent sans cesse croissantes présentées par le gouvernement royal aux États de Bretagne à la fin du XVIIe siècle, ceux-ci vont être conduits à élargir leur administration et à se spécialiser dans leur œuvre financière. L'insuffisance des revenus normaux de la province (fouages ordinaires) amène les États à établir, régulièrement depuis 1661, des « fouages extraordinaires » dont le montant ne cesse d'augmenter de 1689 à 1715 et pour la perception desquels les États ont une administration propre, bien qu'en réalité tout soit réglementé par le pouvoir central.] — H. Binet. *La guerre de côtes en Bretagne au XVIIIe siècle. Le commandement du duc d'Aiguillon en Bretagne au début de la guerre de Sept ans (1756).* [Le duc d'Aiguillon, par sa réorganisation habile de la défense militaire de la Bretagne et du service des postes, a préparé la défaite des Anglais à Saint-Cast (1758).] — F. Duine. *Choses et gens du XVIe siècle breton (documents inédits).*

Avril. = A. Botrel. *Le canton de Lamballe pendant l'insurrection de 1799.* — A. Lesort. *Bibliographie bretonne. Année 1909.*

Juillet. = S. Canal. *Les origines de l'intendance de Bretagne. Essai sur les relations de la Bretagne avec le pouvoir central.* [Les premiers ancêtres des intendants, agents extraordinaires du roi, datent des guerres de religion. A suivre.] — P. Janvier. *Histoire religieuse du district de Rennes sous la Convention.* [Le clergé constitutionnel, bien que soutenu par les autorités locales, éprouve de grandes difficultés pour se recruter; puis, après le 31 mai 1793, l'évêque constitutionnel Le Coz, ayant pris

parti pour les Girondins, est arrêté par le représentant Le Carpentier, qui déchristianise superficiellement le district. Mais, dès le début de l'an III, les représentants font rouvrir les églises et relâchent Le Coz, en même temps qu'un assez grand nombre de prêtres réfractaires se soumettent aux lois.]

Annales révolutionnaires. 1911.

Janvier-Février. = H. Buffenoir. *Les portraits de Jean-Jacques Rousseau.* [Suite; continué en juill.-sept. Rousseau et La Tour; les graveurs; copies du pastel.] — A. Mathiez. *Les conséquences religieuses de la journée du 10 août 1792. La déportation des prêtres et la sécularisation de l'état-civil.* [Fin. La loi du 20 septembre 1792 retire les registres de l'état-civil aux curés pour les confier aux municipalités, et, d'autre part, elle institue le divorce, qui est interdit par l'Église. On a exagéré l'importance de ce décret. Il est possible, il est certain qu'il prépara l'avènement de la laïcité, mais ce fut une préparation lointaine et très indirecte. La mentalité de ses auteurs n'était rien moins que laïque, c'est-à-dire étrangère aux conceptions religieuses et neutre à l'égard de toutes.] — F. Vermale. *La vente des biens nationaux dans le district de Chambéry.* [Suite en juill.-sept. I. La vente des biens du clergé. Pour les ventes de biens nationaux de première origine formant la première série (biens du clergé régulier et séculier), on arrive pour le district de Chambéry aux conclusions suivantes : 1° les enchères furent très actives; 2° le morcellement ne fut pas intensif, car les domaines furent adjugés en entier; 3° les parcelles de vignes atteignirent les enchères les plus élevées; 4° les bourgeois de Chambéry acquirent quantité de biens dans les diverses communes des cantons du district. Dans les premières semaines des enchères, les paysans et les artisans achetèrent des lots, mais, au fur et à mesure que l'on s'éloigne des premières dates de mise en vente, on constate que les spéculateurs écartent des enchères les laboureurs. Ces conclusions concordent avec celles des historiens qui se sont occupés de l'étude de la vente des biens nationaux, en ce qui concerne l'empressement aux ventes et l'activité des enchères, le rôle prépondérant joué dans l'acquisition de ces biens par la population des grands centres urbains, le fait que ces ventes profitent surtout à la bourgeoisie; elles diffèrent surtout des conclusions générales par ce fait que, dans le district de Chambéry, le morcellement des biens de première origine ne fut pas intensif. A suivre.] — H. Fleischmann. *La comédie à Arras sous la Terreur.* [Fin.]

Mars-Avril. = C.-H. Pouthas. *La Constituante et la classe ouvrière.* [La bourgeoisie et les ouvriers, d'abord unis contre les privilégiés, se brouillent; la bourgeoisie confisque la Révolution à son profit.] — P. Reynoard. *Les Thermidoriens et les ouvriers des manufactures nationales.* [Durant l'époque thermidorienne, les mesures prises à l'égard des ouvriers ont un caractère contradictoire et équivoque; ce sont, plutôt que des mesures, des promesses d'améliorations matérielles, des ménagements, un respect apparent pour les droits acquis; l'hostilité sournoise et les mesures réactionnaires marchent de pair. L'explication de cette politique indécise, c'est la continuité de l'existence d'un esprit montagnard dans les comités et les commissions, malgré les épurations et les modifications. Les Thermidoriens sentent qu'il faut faire semblant de ménager cet esprit.] — Cne de Sandt. *La défense de*

Saverne en octobre 1793. — J. Letaconnoux. *Un portrait inconnu de Robespierre.* [Au musée de Longchamp à Marseille, tableau à l'huile de 0,46 centimètres de haut sur 0,37 de large.] — Roger Lévy. *La rivalité du Havre et de Montivilliers sous la Révolution.* [Histoire sommaire de la querelle qui, entre 1789 et 1800, mit aux prises les paysans du plateau de Caux et les négociants du Havre. En l'espèce, Le Havre fut simplement la victime de l'hostilité des campagnards voisins, énergiquement soutenus par les Rouennais jaloux des progrès de leurs rivaux.]

Mai-Juin. = F. Vermale. *Leconte de Lisle et Robespierre.* [A propos de l'« Histoire populaire de la Révolution » publiée en mai 1871, où d'ailleurs il ne donne d'appréciation directe que de Mirabeau et de Danton.] — G. Delobel. *Fichte et les idées de la Révolution française.* [Les idées de la Révolution ont fortement influencé Fichte ; on en a la preuve dans trois de ses ouvrages : dans son « Essai d'une critique de toute révélation » (1792), dans sa « Revendication de la liberté de penser » (1793), dans sa « Contribution pour rectifier le jugement public sur la Révolution française » (1793), parus tous trois sans nom d'auteur.] — P. Reynoard. *Le Directoire et les ouvriers des manufactures nationales.* [A l'égard des manufactures nationales se retrouvent l'indifférence et le cynisme avec lesquels ce gouvernement de « nantis » laissa l'État dans l'abandon et le gâchis.] — G. Vauthier. *Denon et le gouvernement des arts sous le Consulat.* [Denon, gentilhomme de petite noblesse, a été déclaré émigré comme étant sorti de France avant 1789. Il rencontre chez Mme de Beauharnais le général Bonaparte, l'accompagne en Égypte malgré ses cinquante ans, publie en 1802 une relation de son voyage, est nommé directeur général du Musée le 28 brumaire an XI aux appointements de 12.000 francs. Il fait l'enseignement artistique du Premier Consul ; il a du goût pour lui. Il est à peine un fonctionnaire. Il dépend en théorie du ministre de l'intérieur, et plus tard devra compter avec l'intendant de la Couronne, mais en fait correspond directement avec Bonaparte. Il s'affirme peu à peu comme un directeur des Beaux-Arts.]

Juillet-Septembre. = E. Driault. *Napoléon et l'Europe. La politique extérieure de Napoléon Ier, d'après les travaux récents.* [Note bibliographique préliminaire, complémentaire de l'étude bibliographique parue au tome III de la *Revue d'histoire moderne.* I. La question des limites. La France a toujours tendu à l'obtention de ses limites naturelles. Au moment où s'ouvre la carrière impériale de Napoléon, l'Europe reconnaît et garantit à la France ses frontières naturelles. Mais Napoléon passe le Rhin et les Alpes. Sortant des frontières naturelles, il compromet toute possibilité d'équilibre, inquiète successivement ou ensemble tous les gouvernements de l'Europe. Il oblige l'Angleterre à la guerre. II. La conquête impériale. Elle est inaugurée par la fête du 15 août 1804 au camp de Boulogne et par le sacre de Notre-Dame. Elle entraîne peu à peu Napoléon à la grande lutte de 1812, qui doit rejeter la Russie « barbare » hors de l'Europe civilisée. III. Napoléon et la Révolution. Napoléon a porté dans toute l'Europe des forces, des idées nouvelles ; sa chute fut la défaite de la Révolution.] — F. Vermale. *La vente des biens nationaux dans le district de Chambéry.* [Suite et à suivre. II. Les ventes sous le Directoire et le Consulat.] — Roger Lévy. *La Muse républicaine.* [Recueil de chansons paru à Amsterdam en 1795.]

Octobre-Décembre. = A. MATHIEZ. *Une candidature de Fabre d'Églantine, 1790-1791*. [Juge de paix à Chevreuse, près Versailles.] — H. FLEISCHMANN. *Le masque mortuaire de Robespierre.* — E. CAMPAGNAC. *Les débuts de la déchristianisation dans le Cher (septembre 1793-frimaire an II)*. [La mission du conventionnel Laplanche, ex-moine bénédictin, ex-vicaire épiscopal de l'évêque constitutionnel de la Nièvre. A suivre.] — G. VAUTHIER. *Fontanes et les nominations universitaires.* [Documents complémentaires du livre de M. Aulard, « Napoléon Ier et le monopole universitaire ».] — ROGER LÉVY. *Le robespierrisme en 1849. Le dernier anneau de la queue de Robespierre.* [Pamphlet paru en mai 1849 à Paris.]

La Révolution française. 1911.

14 Novembre. = L. MONRAYSSÉ. *Le Journal général de la cour et de la ville et la politique antirévolutionnaire (16 septembre 1789-10 août 1792)*. [Fondé par Brune, qui fut écarté par Gautier dès la fin de 1789, rédigé par ce Gautier, Meude Monpas, Jourgniac Saint-Méard, ce journal attaqua violemment l'Assemblée constituante, Mirabeau, le duc d'Orléans, Necker, Mme de Staël, les Lameth, la Législative, Condorcet, Brissot, les Jacobins, les journalistes patriotes. Il juge avec la même violence les événements et les journées révolutionnaires, particulièrement le 20 juin 1792. Il a pour amis Maury, Cazalès, Calonne, les émigrés. Sa polémique consiste surtout à combattre les amis de la Révolution et des réformes de la façon la plus ordurière possible.] — A. AULARD. *M. de Barante historien de la Convention nationale.* [Sa théorie est que, si la Convention a sauvé la nation envahie, elle n'a pas su l'organiser. Il se propose d'écrire l'histoire des opinions et des partis, et, jusqu'à un certain point, des institutions. Il utilise surtout les documents de l'*Histoire parlementaire* de Buchez et Roux. Un appendice du tome VI et dernier donne la composition du Comité de salut public avec tous ses renouvellements successifs.] — L. GROSJEAN. *Lettres du conventionnel Gillet aux administrateurs du département du Morbihan.* [Suite. Continué le 14 décembre. A suivre. Lettres du 10 février au 19 mars 1793.] — A. AULARD. *L'enseignement de l'histoire de la Révolution française à la Sorbonne (1886-1911)*. [Renseignements donnés à la *Revue internationale de l'enseignement* en 1899 et en 1911.] — *Notes de lecture. I. Correspondance de l'abbé Houdet (1789-1791)*. [15 lettres de cet ecclésiastique, vicaire à la Trinité d'Angers, à son frère, chirurgien à Saint-Florent-le-Vieil, ont été publiées dans *l'Anjou historique*, nov.-déc. 1911. Patriote et ami de la Révolution, il refusa pourtant le serment.] — *II. Procès-verbaux de la Commune de Paris de 1871.* [Article de M. J. Guillaume dans la *Bataille syndicaliste* du 25 oct. 1911. Ces procès-verbaux, qui vont du 28 mars au 19 mai, forment trois volumes qui sont à la Bibliothèque de la Ville de Paris.]

14 Décembre. = H. LABROUE. *Le mariage de Lakanal octogénaire.* [Lakanal, veuf en 1836, se remaria en 1842, à 80 ans passés; il mourut en 1845. Sa veuve obtint de Salvandy une pension annuelle de 1200 fr. que le ministre Rouland lui supprima en 1857, puis rétablit, mais diminuée d'un tiers. En 1867, Duruy la remit à 1200 fr. La veuve de Lakanal mourut sous la troisième République.] — L. DUBREUIL. *Une conséquence socialiste de la loi du 25 août 1792.* [Cette loi sup-

primait la « quevaise ». Le quevaisier ne pouvait aliéner sa tenue sans l'autorisation expresse du seigneur, qui percevait le quart ou même le tiers du prix de la vente ; il devait suivre la juridiction du seigneur et était astreint à des corvées particulières. La quevaise n'existait que sur les terres d'abbayes et des commanderies de Malte : ces abbayes et commanderies ayant été supprimées, et leurs domaines mis à la disposition de l'État, la reconnaissance des anciens quevaisiers comme propriétaires de leurs tenues ne lésait que l'État. Il y eut donc appropriation du sol au bénéfice des paysans, sans qu'ils eussent à payer la moindre indemnité.] — J. Saint-Martin. *Brillat-Savarin et sa vie politique*. [Avocat à Belley avant 1789, député du Tiers des bailliages de Bugey et Valromey aux États généraux, il ne se fait pas remarquer à la Constituante. Revenu dans son pays, il est président du tribunal civil et maire de la commune. Modéré, il se voit en butte à l'hostilité du conventionnel Gouly, en mission dans l'Ain ; il se réfugie en Suisse, va aux États-Unis, obtient sa radiation de la liste des émigrés en messidor an IV ; commissaire du Directoire à Versailles, il est juge au Tribunal de cassation sous le Consulat.] — *Notes de lecture. I. Premier emploi connu du mot « bonapartisme »*. [Buonarroti l'emploie dans une lettre à un de ses amis, de messidor ou thermidor an VII.] — *II. Fontanes et Napoléon*. [Le pamphlétaire royaliste Peltier, dans une lettre datée de Londres, 25 avril 1817, félicite Fontanes du double jeu joué par celui-ci sous Napoléon.]

La Revue de Paris. 1911.

1er Décembre. = Larreguy de Civrieux. *Durant les Cent Jours*. [Suite des « Souvenirs d'un cadet en Espagne » (cf. *Revue*, t. XIV, p. 411). Rentrée de l'armée d'Espagne en 1814, les combats avec les Autrichiens autour de Lyon, puis autour de Romans, le peu d'émotion d'Augereau à la nouvelle de l'abdication de Napoléon, les mesures pour faire disparaître tout esprit de corps dans l'armée, le revirement rapide des grands chefs à l'annonce du retour de Napoléon, et l'enthousiasme général des soldats. Belle conduite du colonel du 64e de ligne, qui, après avoir refusé de trahir son serment, vint redemander du service quand il apprit que l'ennemi menaçait la frontière. Le récit se termine par une description de la bataille de Waterloo, dans laquelle l'auteur fut blessé.]

15 Décembre. = Dr Barthez. *La famille impériale à Saint-Cloud et à Biarritz (1856-1867)*. [Lettres écrites par M. Barthez, médecin du prince impérial. L'empereur supporte la douleur avec stoïcisme, n'a confiance en aucun médecin et se livre au premier charlatan venu. Détails sur la vie à Saint-Cloud et à Biarritz.] — A. Fribourg. *L'aviation et le public du XVIIIe siècle*. [D'après les documents du temps, M. F. montre l'impression causée de 1781 à 1785 par les premières expériences d'aviation, sans succès, de Blanchard, le flot de projets hypothétiques et enthousiastes que déchaînent les essais heureux des Mongolfier en 1783 : l'un entrevoit déjà toute l'utilité de l'invention en temps de guerre et pour l'établissement d'une poste aérienne, l'autre dresse des itinéraires de voyages circulaires aériens. On pourra examiner les couches supérieures de l'air, mieux étudier la voûte céleste. Et déjà l'on prévoyait les fraudes et la contrebande que la naviga-

tion aérienne pourrait faciliter : dans cette crainte, plusieurs personnes, entre autres Murat, imaginèrent une réglementation rigoureuse. Les premiers déboires diminuèrent sensiblement l'enthousiasme.]

Le Correspondant. 1911.

10 Mars. = Ed. Gachot. *Lettres de l'impératrice Marie-Louise à la duchesse de Montebello.* [Fin le 10 avril. Ces lettres furent écrites de janvier 1815 à septembre 1824 (aucune lettre pendant les Cent-Jours); elles décèlent l'influence croissante de Neipperg sur Marie-Louise; l'impératrice y parle surtout de son fils et de sa propre santé; beaucoup de détails sur son entourage à Vienne et à Parme. Son mariage avec Neipperg rompit ses relations avec la duchesse et mit fin à la correspondance.] — Mme Febvay. *La défense de Besançon. Fragments du journal d'une ambulancière.* [Du 4 oct. 1870 à fin janv. 1871.]

25 Mars. = A. de Foville. *Les premiers ministres des finances de la troisième République. Souvenirs et documents sur Pouyer-Quertier.* [Fin le 10 avril. Ces articles sont écrits d'aprés les souvenirs de l'auteur, chef de cabinet de Pouyer-Quertier, et les papiers que lui laissa celui-ci lors de sa chute. Pouyer-Quertier naquit en 1820, de petits bourgeois du pays de Caux. Après des études au collège d'Yvetot, il fit un long séjour en Angleterre, s'associa à son père, qui était fabricant de rouenneries, et développa l'entreprise, Dès sa jeunesse, Pouyer-Quertier est déjà l'énorme gaillard, gros mangeur et buveur, dont le souvenir est resté. Il devint vite maire et conseiller général. En 1860, il s'établit au Petit-Quévilly et fait alors partie du haut négoce; il devient président de la chambre de commerce de Rouen et du conseil général de l'Eure. Candidat officiel, il est élu député de Rouen en 1857; à la Chambre, il défend énergiquement le protectionnisme; il parle mal, mais sa grosse voix, ses plaisanteries lourdes font impression à la tribune. Toujours candidat officiel, il est battu en 1869 à Rouen et dans la Seine. Élu à l'Assemblée de 1871, il est nommé ministre des finances; son protectionnisme lui aliène plusieurs collègues. L'auteur nous décrit l'entourage du ministre, ses rapports avec Thiers (une anecdote curieuse : Thiers, malgré les règlements, fait nommer Reybaud, âgé de 72 ans, sept ans de plus que la limite d'âge, à une grosse perception de Paris). Pouyer-Quertier choisit son personnel dans le monde bonapartiste, où il a beaucoup d'amis; bien vu des orléanistes, il se rapproche des légitimistes, par admiration de parvenu pour la vieille aristocratie; ses filles font des mariages nobles, et un de ses gendres devient trésorier-payeur-général. Les relations de la sœur d'un de ses gendres avec Guillaume et la famille royale de Prusse contribuèrent au succès des pourparlers diplomatiques dont Pouyer-Quertier avait été chargé. L'auteur retrace les négociations de Rouen et de Francfort, la préparation de l'emprunt, le règlement par Pouyer-Quertier des dernières difficultés pendantes (plusieurs dépêches reçues ou envoyées par ce ministre, à cette occasion, sont publiées ici). Mais une défense trop vive, en cour d'assises, du préfet Janvier de la Motte, lui coûte son porte-feuille (1872). Sénateur de la Seine-Inférieure, il vote la dissolution de la Chambre, mais, en novembre 1877, refuse le ministère des finances. Candidat monarchiste, il n'est pas réélu en 1890; ses affaires personnelles vont

assez mal. Il meurt en avril 1891.] — F. LAURENTIE. *Sur un portrait inédit de Naundorff (1832)*. [A cette date, Naundorff quitte Crossen pour aller à Genève et de là en France. Le signalement qu'il donne de lui-même à la justice allemande en 1831 est absolument différent de celui du dauphin. A cette époque, il fait faire le portrait qu'il envoya à Charles X et qui appartient actuellement au duc de Blacas ; c'est son plus ancien portrait, et il est quelque peu arrangé : or c'est là une pure tête d'Allemand du Nord, et les partisans de Naundorff eux-mêmes trouvaient qu'il ne rappelait guère Louis XVI. Le portrait de 1834 est encore plus arrangé.] — G. DE GRANDMAISON. *La Compagnie du Très-Saint-Sacrement*. [Sa fondation par Henri de Lévis, duc de Ventadour ; il revient de la campagne de 1629 bien persuadé qu'il est nécessaire de combattre l'hérésie. Organisation de la Compagnie ; son activité (charité et conférences pieuses). Richelieu, Châteauneuf, le roi même la tolèrent et l'encouragent. L'archevêque Gondi est moins enthousiaste, les associés proclamant trop ouvertement leur respect envers le Saint-Siège, directement. A Rome, on les loue, mais on en use envers eux avec prudence ; en France, la Compagnie a du succès (liste de ses principaux adhérents). Œuvres eucharistiques, œuvres charitables (on s'occupe beaucoup des hôpitaux généraux), campagnes contre les protestants, contre la débauche, missions hors d'Europe (on crée le séminaire des Missions). L'action de la Compagnie est exclusivement religieuse, mais toujours secrète. Cette activité occulte de la Compagnie lui fait beaucoup d'ennemis. Harlay de Champvallon, archevêque de Rouen, les groupe, et Mazarin se montre hostile à la société. Un arrêt du Parlement (1660) supprime la Compagnie, qui put néanmoins assurer le maintien de ses diverses fondations. L'auteur expose l'histoire des documents relatifs à cette question, et parle des travaux qu'elle a suscités.]

25 Avril. = Gal ZURLINDEN, *La bataille de Rezonville*. [D'ap. G. Bapst, « Le maréchal Canrobert », t. V, et quelques souvenirs personnels.] — H. WELSCHINGER. *Le séminaire d'Issy sous la Commune (avril-mai 1871)*. [D'ap. des notes personnelles et le livre de l'abbé Clément, « Saint-Sulpice pendant la guerre et la Commune ».] — C. SAINTE-FOI. *Quelques fondateurs et collaborateurs du premier « Correspondant »*. [Ces souvenirs sur Edmond de Cazalès, de Carné, de Champagny, Wilson, Du Lac, Gouraud, de Montreuil sont des pages extraites des « Souvenirs de jeunesse » de Charles de Sainte-Foi, que va publier M. Latreille.]

10 Mai. = LE GONIDEC DE TRAISSAN. *Souvenirs des zouaves pontificaux*. [Publiés par A. Lefas ; fin le 10 juill. Formation du corps ; son organisation est calquée sur celle des corps français. Castelfidardo ; après la capitulation, retour en France. Réorganisation de 1861 ; dix ans de campagne romaine ; Garibaldi et Mentana. Guerre de 70 ; les volontaires de l'Ouest à l'armée de la Loire ; Orléans, Loigny, Le Mans.] — F. STROWSKI. *Les origines et la jeunesse de Lamartine*. [A propos de l'ouvrage de M. de Lacretelle portant le même titre.] — L. DE LANZAC DE LABORIE. *La duchesse de Dino après la mort de Talleyrand*. [A propos de la publication de sa « Chronique » ; vie de la duchesse jusqu'à sa mort.] — *Lettre de la duchesse de Montebello à M. de Méneval (décembre 1814)*. [La duchesse réconforte le secrétaire des commandements, contre qui Marie-Louise élevait des plaintes injustifiées.]

25 Mai. = *Lettres du P. Lacordaire au comte de Falloux.* [Fin le 10 juin. Ces lettres, écrites de 1838 à 1861, sont relatives aux sujets les plus divers de politique religieuse et aux ouvrages du comte de Falloux. On y remarque une défense de *L'Avenir.*]

10 Juin. = Mme DE LANCEY. *Une semaine à Waterloo en 1815.* [Traduit de l'anglais par L. C. Wehrlé. Récit anecdotique, par la femme d'un officier d'état major anglais, des lendemains de la bataille.]

25 Juin. = A. DE TARLÉ. *De Metz au Mans. Notes et impressions du prince Frédéric-Charles de Prusse.* [Analyse des mémoires du prince Frédéric-Charles.] — Mme FÉLIX FAURE GOYAU. *Trois amies de Chateaubriand.* [Analyse du livre de A. Beaunier.]

10 Juillet. = Vte DE BRIMONT. *L'ambassade de Rome de 1743 à 1748. M. de la Rochefoucauld et la politique de la cour de Vienne.* [Durant les cinq années de son ambassade, le cardinal de la Rochefoucauld n'a cessé de lutter contre l'influence autrichienne ; s'il n'a pu empêcher la reconnaissance par le pape de l'élection à l'empire de François de Lorraine, il a au moins réussi à gagner l'amitié de Benoît XIV, qui, éclairé par lui, se refusera à une intervention violente dans les querelles religieuses de la France.]

25 Juillet. = H. BRÉMOND. *Saint François de Sales et sainte Chantal.* [Analyse de leur correspondance]. — *La princesse Clotilde intime (1858-1867).* [Journal d'une confidente et lettres de la princesse.]

10 Août. = Cte DE CHAMBORD. *Journal (1848-49).* [Fragments publiés par F. Laurentie. « Calendrier » du prince et lettres inédites, notamment à l'empereur d'Autriche.] — L. SÉCHÉ. *Un ami de Lamartine. Louis de Viguet.* [Publie plusieurs lettres de cet ami de collège, diplomate de la Restauration, et aussi un billet inédit de Chateaubriand.] — Bon A. DE VAUX. *Aux cuirassiers de la garde (1870-71). Carnet de notes d'un officier.* [Batailles sous Metz.]

25 Août. = A. DE MARICOURT. *Une mission française au Maroc sous Louis XIII.* [Renseignements sur des missionnaires capucins emprisonnés au Maroc.] — A. DE TARLÉ. *Napolitains et Français à Naples il y a cent ans. Intrigues de cour et nationalisme (juin-août 1811).* [Les luttes de cour entre Français et Napolitains au service de Murat, les premiers soutenus par la reine Caroline, les autres par le roi, amènent celui-ci à ordonner par décret (14 juin 1811) aux étrangers occupant des emplois dans le royaume, de se faire naturaliser. Mais Napoléon déclare le décret non applicable aux Français, et Murat, après des velléités de résistance, cède, tout en disgraciant son principal ministre français, d'Aure.]

Revue Bleue. 1911 (Ier semestre).

Pages 1 et 65 : *Journal d'Émerson (1833-1839).* — P. 52 : PH. GONNARD. *La légende napoléonienne chez un bourgeois de Paris.* [D'ap. les « Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon Bonaparte », publiés par Salgues, à Paris, sous la Restauration. Montre comment l'Empereur, à mesure que sa chute devenait plus lointaine, grandissait dans l'imagination de ceux qui l'avaient le plus détesté.] — P. 192 et 257 : *Le siège de Rome en 1849 (Lettre inédite du Mal Vail-*

lant). [Dans une lettre datée du 6 juillet 1849, le maréchal, alors général, Vaillant raconte de quelle manière il fut chargé d'aller diriger les opérations du corps expéditionnaire français. Investi du commandement en chef en remplacement d'Oudinot, il ne fit pas connaître l'arrêté qui le nommait, par esprit de camaraderie, et se borna à conseiller Oudinot, quelque peu impérativement. Il s'opposa fermement à la ratification des préliminaires signés par F. de Lesseps, qui reconnaissaient la République romaine, et, malgré tous les avis défavorables, il conduisit vigoureusement les opérations militaires jusqu'à la capitulation définitive. Ce ne fut pas sans avoir à vaincre les idées arrêtées du conseil d'Oudinot, en particulier l'intention formelle d'attaquer Rome par la rive gauche, projet qui était de tous points impraticable. A noter aussi la préoccupation de Vaillant d'assurer la conservation des trésors d'art accumulés dans Rome.] — P. 428: BOSSERT : *Hippolyte de la Morvonnais*. — P. 438: *Le cabinet de Vienne et la campagne de Sadowa*. [La défaite de Sadowa est imputable presque uniquement aux interventions permanentes de l'entourage de l'Empereur dans la direction des hostilités.] — P. 691 et 760 : ROGER LÉVY. *L'escamotage d'une statue de Napoléon*. [Deux articles concernant le passage au Havre en 1816 d'une statue colossale de Napoléon restée jusqu'à présent mystérieuse. M. L. l'identifie avec la statue de Canova dont Napoléon s'était montré si mécontent, et qui est restée la propriété des ducs de Wellington.]

Revue des Deux Mondes. 1911.

1er Octobre. = G. FAGNIEZ. *La femme et la société française dans la première moitié du XVIIe siècle. La vie professionnelle*. [La part de la femme dans l'activité commerciale et industrielle était considérable, bien que l'organisation des corporations n'en donne qu'une idée insuffisante, puisque la corporation des lingères était presque la seule où les femmes eussent la prééminence ; néanmoins, beaucoup admettaient des maîtresses à côté des maîtres. Ce dernier résultat ne fut, d'ailleurs, pas atteint du jour au lendemain : ce n'est qu'en 1675 que les couturières elles-mêmes y parvinrent ; au contraire, les dentellières, passementières, brodeuses, tout en étant de plus en plus nombreuses, ne purent pas parvenir à l'existence officielle. L'auteur donne une mention spéciale aux regrattières ou revendeuses, aux sages-femmes surtout, qui sont des exemples de professions placées aux mains des femmes, avec des maîtresses-jurées. Enfin, il signale l'importance croissante que prennent, au XVIIe siècle, les domestiques du service intime.]

15 Octobre. = R. DOUMIC. *Lettres d'un philosophe et d'une femme sensible. Condorcet et Mme Suard*. II. *Les années de vie commune*. [Suite d'un précédent article.]

1er Novembre. = C. BARINGE. *La jeunesse d'un libéral catholique. Ch. de Montalembert*. [D'ap. l'ouvr. du P. Lecanuet, « Charles de Montalembert ». L'auteur a surtout insisté sur l'évolution des relations avec Lamennais.] — Vte DE REISET. *Les Bourbons à Turin pendant la Révolution*. [Fait d'après le « Diario » de Charles-Félix, duc de Genevois, sorte de journal intime que le prince tenait jour par jour depuis son plus jeune âge. Il semble que le roi Victor-Amédée ait vu d'assez mauvais œil l'arrivée de son gendre, le comte d'Artois, avec toute sa famille, plus les

princes de Condé. Charles-Félix, de son côté, ne se gêne pas pour noter avec une extrême sévérité les travers de ses cousins. Il les représente comme encombrants, impertinents ; il s'indigne de ce que le comte d'Artois ait fait venir à la cour de son beau-père sa maîtresse, Mme de Polastron. L'arrivée d'une foule innombrable d'émigrés, suivant le sort des princes, vint aggraver encore ces mauvaises dispositions. Enfin, les Condé se résignèrent à gagner Stuttgart, tandis que le comte d'Artois allait rejoindre Mme de Polastron à Venise. Puis vint le passage rapide de Mesdames, tantes de Louis XVI, qui parurent à Charles-Félix tout embarrassées et qui se hâtèrent de gagner Rome (mars 1790). La comtesse de Provence arriva à son tour chez son père, avec MMmes de Caylus et Balbi, cette dernière favorite de Monsieur, ce que la petite cour de Turin trouva de fort mauvais goût. C'est à ce moment que le comte d'Artois commençait à grouper à Coblentz l'armée des princes ; il demanda ses fils, que la comtesse et la famille royale virent partir avec beaucoup de chagrin. Les comtesses d'Artois et de Provence restèrent donc seules à la cour de Turin, la comtesse d'Artois résignée et confite dans la dévotion, sa sœur nerveuse, toujours malade et exaspérée, jusqu'au moment où elles durent fuir devant les armées françaises.]

15 Novembre. = Gal Delanne. *Les armées françaises et allemandes en 1870. A propos d'un livre récent.* [Les tomes IV et V du « Maréchal Canrobert, Souvenirs d'un siècle », par G. Bapst.]

Revue des Questions historiques. 1911.

1er Juillet. = Cte M. de Germiny. *Les brigandages maritimes de l'Angleterre sous le règne de Louis XVI, d'après des documents nouveaux.* [Suite le 1er oct. Le règne de Louis XVI est une époque de relèvement pour la marine française, à la tête de laquelle le roi, qui a toujours eu du goût pour les choses de la mer, place un homme actif, M. de Sartine. D'ailleurs le moment était favorable pour lutter contre l'Angleterre aux prises avec ses colonies d'Amérique. M. de G. note qu'il n'a pas à relever, au cours des prodrômes de la rupture de 1778, d'actes de brigandage comparables à ceux qu'il a signalés dans ses articles sur le règne de Louis XV : c'est que l'Angleterre trouve alors à qui parler. Les premières agressions ont lieu aux Antilles, au début de 1776 ; quelques coups de canon sont échangés également dans les Indes. M. de Sartine envoie à la fin de mai 1776 une flotte de quatre frégates et de trois corvettes pour protéger les Antilles en butte aux vexations des navires anglais qui viennent chasser les bâtiments bostoniens jusque dans les eaux françaises. Malgré la paix officielle, les rencontres entre Anglais et Français sont parfois l'occasion de vigoureuses canonnades. La rupture n'allait pas tarder à se produire. Depuis que le Congrès de Philadelphie avait proclamé l'indépendance des États de l'Amérique, les Anglais, sous prétexte de surveiller les « insurgents », établissaient des croisières à l'entrée de nos ports. Au printemps de 1777, de grands préparatifs furent faits dans les ports de l'Atlantique, que vint visiter le comte d'Artois. Le public se prend, à ce moment, d'enthousiasme pour la marine : à la suite de Joseph II, le tout Paris d'alors se rendit à Brest. Cependant Louis XVI attendait pour rompre officiellement d'avoir obtenu l'alliance espagnole. En février 1778,

il se décida à conclure avec les députés du Congrès américain un traité d'alliance et de commerce ; la guerre avec l'Angleterre ne fut considérée par nous comme effective qu'en juin, après le duel fameux de l'*Aréthuse* et de la *Belle-Poule*. Les Anglais n'avaient pas attendu ce moment pour commencer les hostilités et capturer les vaisseaux de commerce français. La guerre en 1778 fut marquée par de nombreux succès des Français, qui s'emparèrent de la Dominique, de Saint-Vincent, de la Grenade, dans les Antilles ; aux Indes, Pondichéry ne succomba qu'après une défense héroïque. Le Sénégal fut repris au début de 1779. L'alliance espagnole fut enfin conclue en avril 1779 ; malheureusement les expéditions combinées avec la flotte espagnole ne réussirent pas. L'Angleterre se vengea de ses échecs sur la Hollande, qu'elle punit de son adhésion à la Déclaration de neutralité armée en saisissant ses bâtiments de commerce. Après le traité de Versailles, en 1786, les Anglais tentèrent de s'emparer des îles Chanos, dans l'Océan Indien, qui nous appartenaient ; ils furent contraints de se rembarquer. Mais bientôt les événements intérieurs absorbent l'attention du gouvernement ; la marine française tombe de nouveau en décadence, surtout après la chute de Castries en 1787. Au printemps de 1789, les Anglais redeviennent de nouveau menaçants dans les Antilles, où ils fomentent des révoltes de noirs. De même aux Indes, ils profitent de la Révolution pour canonner nos navires.] — F. Rousseau. *L'ambassade du marquis de Talaru en Espagne (juillet 1823-août 1824)*. [M. de Talaru fut envoyé en Espagne par Chateaubriand ; le duc d'Angoulême, aux prises avec une réaction populaire terrible, se trouvait alors fort embarrassé ; il ne pouvait compter sur la reconnaissance de Ferdinand VII, humilié dans son orgueil ; il s'empressa donc de quitter l'Espagne, laissant à lui-même M. de Talaru. La situation de ce dernier était difficile ; Ferdinand était dominé par ce qu'on nommait la Camarilla, composée de plusieurs individus de la domesticité royale, parmi lesquels le plus remuant était Antonio Ugarte, aventurier sans instruction, secrétaire du Conseil, ancien agent de la Russie. M. de Talaru avait mission de réclamer à l'Espagne le paiement des sommes dont elle nous était redevable ; après de nombreuses tergiversations, Ferdinand VII se reconnut, par la Convention du 29 janvier 1824, débiteur de trente-quatre millions. L'ambassadeur devait en outre obtenir du roi un décret proclamant la liberté du commerce dans les colonies espagnoles. La plupart de celles-ci avaient déjà, il est vrai, secoué le joug de la métropole, mais Chateaubriand estimait que la séparation n'était pas définitive et que la situation pouvait changer à nouveau si Ferdinand VII consentait à se relâcher de son despotisme entêté. Chateaubriand et Talaru ne s'accordaient pas sur les moyens à employer pour vaincre le mauvais vouloir du roi d'Espagne ; le premier voulait que l'ambassadeur menaçât Ferdinand du retrait des troupes françaises. Sans avoir recours à ce procédé d'intimidation, M. de Talaru obtint un décret conforme aux demandes de la France, le 9 février 1824. Mais la Cour de Madrid se refusa à envoyer un infant au Mexique, pour y assurer le triomphe du principe monarchique, comme l'aurait désiré Chateaubriand. Les difficultés auxquelles avait à faire face M. de Talaru provenaient non seulement des Espagnols mais encore des Français, en particulier de Bourmont qui commandait le corps d'occupation ; alors que le gouvernement français cherchait

à obtenir de Ferdinand VII un décret d'amnistie en faveur des libéraux et des *afrancesados*, Bourmont encourageait le roi à résister à cette demande ; Talaru somma énergiquement Chateaubriand de prendre un parti. Bourmont, qui, d'ailleurs, avait réussi à mécontenter Ferdinand, fut rappelé. Grâce au concours d'Ugarte, qui trouva bon à ce moment de se séparer de ses anciens amis, M. de Talaru fit signer au roi un décret d'amnistie, le 12 mai 1824. Mais ce décret fut très mal appliqué et même, en fait, annulé par une série de décrets subséquents. Talaru quitta Madrid le 18 août 1824, deux mois après la chute de Chateaubriand. De l'expédition d'Espagne, dont ce dernier attendait tant, nous n'avions récolté qu'ennuis et difficultés.] — P. Bliard. *Un apostat allemand au service de la Révolution.* [C'est d'Euloge Schneider qu'il s'agit. Né à Wipfeld, en Bavière, professeur à l'Université de Bonn, Schneider abdiqua la prêtrise en 1791 et vint à Strasbourg, où il ne tarda pas à devenir accusateur public, puis membre de la commission instituée par les représentants en mission pour l'approvisionnement des armées du Rhin et de la Moselle. M. B. fait, d'après les pièces du procès de Schneider, conservées aux Archives nationales, le récit des méfaits dont il se rendit coupable en brumaire et frimaire an II. Il fut condamné à mort et exécuté le 12 germinal de la même année.]

1er Octobre. = C. Constantin. *Le serment constitutionnel dans le département de la Meurthe.* [Ce département était composé de territoires relevant des anciens diocèses de Nancy, de Toul et de Metz. La nouvelle organisation ecclésiastique souleva les protestations de l'archevêque de Trèves, dont dépendaient les trois évêchés ci-dessus ; l'évêque de Toul et l'évêque de Metz luttèrent sans énergie contre la Constitution civile ; il n'en fut pas de même de l'évêque de Nancy, M. de La Fare, membre de l'Assemblée constituante ; il fit preuve d'une grande activité, multipliant les conseils, les encouragements, les défenses, les menaces ; mais, le 8 janvier 1791, il émigra, au grand mécontentement de son clergé. Les curés lorrains étaient en général bien disposés pour le nouvel ordre de choses ; ils se montraient fort hostiles au haut clergé qui avait, presque seul, représenté l'ordre dans l'Assemblée provinciale des duchés de Lorraine et de Bar en 1787. Aux Etats généraux, à la suite d'une vive campagne menée par les curés, seul La Fare avait été élu parmi les dignitaires de l'Église. Les cahiers du clergé avaient manifesté les mêmes aspirations égalitaires. Mais, à l'égard de la Constitution civile, beaucoup d'ecclésiastiques hésitaient ; le silence du pape les inquiétait, et ils ne trouvaient pas dans les écrits publiés en abondance soit pour, soit contre, de raisons décisives pour résoudre la question. Le serment se prêta le 23 et le 30 janvier, dans les villes ; dans les campagnes, l'affaire se prolongea jusqu'en février et en mars. A Nancy, sur 37 ecclésiastiques astreints au serment, il y eut 28 réfractaires, dont 4 prêtèrent plus tard serment. A Lunéville, il y eut 7 jureurs et 3 réfractaires ; à Pont-à-Mousson 17 jureurs, 11 réfractaires ; à Toul 5 jureurs, 19 réfractaires ; dans cette ville, de nombreux ecclésiastiques non fonctionnaires prêtèrent serment. A suivre.]

Revue historique. 1911.

Novembre-Décembre. = L. Romier. *La crise gallicane de 1551.* [La politique d'Henri II fut, dès le début de son règne, très favorable à l'Église gallicane, dont

il fit exposer très énergiquement, au concile de Bologne, les revendications. Son ambassadeur, Claude d'Urfé, s'éleva surtout contre la perception des annates et contre les innombrables procédés au moyen desquels la papauté drainait l'argent hors du royaume. Mais la lutte s'apaisa alors parce que, sous l'influence des Guise, un rapprochement politique s'opéra entre Henri II d'une part, Paul III et les Farnèse d'autre part. Cette alliance, d'ailleurs, fut de courte durée : le pape demanda en vain au roi de faire exécuter en France son décret interdisant aux bénéficiers d'administrer plus d'une cathédrale ou église métropolitaine. Paul III, à sa mort (10 novembre 1549), laissa deux graves questions en suspens, l'une d'ordre spirituel, celle du Concile général, que Charles-Quint voulait voir rétablir à Trente, l'autre temporelle, celle de l'État de Parme, fief de l'Église, que détenaient les Farnèse. Le conclave dura plus de deux mois ; l'élu fut le cardinal del Monte, qui prit le nom de Jules III. Il était âgé de soixante-trois ans, et son caractère présentait un curieux mélange d'emportement et d'indolence ; il ne considéra guère le pontificat que comme un moyen de satisfaire ses plaisirs. Il se laissa bientôt gagner par la faction impériale dont il fit son entourage ; au mois d'avril 1550, la majorité des cardinaux se prononça pour le retour du Concile à Trente. Devant la volte-face subite de Jules III, qui devait en partie son élection aux cardinaux français et qui avait paru tout d'abord bien disposé pour la France, la diplomatie de Henri II se trouva prise au dépourvu ; d'ailleurs les cardinaux français se jalousaient et n'étaient pas d'accord. Pour faire accepter à Henri II la translation du Concile à Trente, le pape nomma un nouveau nonce, Trivulzio, évêque de Toulon et vice-légat d'Avignon. Néanmoins la brouille s'envenima ; une querelle particulière s'y mêla, le roi s'opposant à ce que le pape conférât à l'un de ses parents l'évêché de Marseille devenu vacant ; enfin la question de Parme compliqua encore la situation : les Farnèse, à qui Jules III avait, selon sa promesse, remis le duché, peu confiants dans l'énergie du pape pour les défendre contre l'empereur, qui occupait déjà Plaisance, se mirent à négocier avec le roi de France pour obtenir de lui une aide effective ; mais le pape se hâta de conclure une entente avec Charles-Quint pour indemniser les Farnèse et laisser Parme à la maison d'Autriche. Henri II parla de réunir un concile national pour procéder à la réforme particulière de l'Église gallicane ; on fut à deux doigts de la guerre ; mais le pape préféra négocier ; il confia cette mission à son neveu Ascanio. Mais Henri II conclut, le 27 mai 1551, un traité avec Octave Farnèse ; il se déclare le protecteur de sa maison, et s'engage à lui fournir pour défendre Parme 2.000 fantassins, 200 chevau-légers et un subside de 12.000 écus d'or. Jules III ouvrit aussitôt les hostilités contre Octave Farnèse, qu'il déclara déchu de ses titres et de son duché ; le lieutenant impérial, Don Ferrante, envahit le Parmesan, mais les troupes royales le tinrent en échec. Cependant Henri II avait envoyé à Rome un nouveau représentant, Jean de Monluc, le frère de Blaise, dominicain et l'un des plus habiles diplomates de l'époque. A suivre.] — Ch. Samaran.

Dominique de Gourgues. Notes. [I. Ses dernières années ; son testament. Les Espagnols ayant réclamé, par la voie diplomatique, le châtiment de Dominique de Gourgues qui avait vengé le massacre des colonies protestantes françaises de la Floride par Pedro Menendez de Avilés, l'illustre marin landais fut contraint de se

cacher à Paris « dans une maison nommée la Court de Rouen » (la Cour de Rohan actuelle). M. S. a retrouvé, au registre d'insinuation du Châtelet, le testament de Dominique de Gourgues, en date du 5 décembre 1581 ; ce document nous apprend qu'il était bien né à Mont-de-Marsan, qu'il était catholique et qu'il avait une fille naturelle. II. Pierre de Vaquieux, ami de Dominique de Gourgues, receveur des tailles du Condomois, aurait contribué, avec Ogier de Gourgues, frère de Dominique et président des trésoriers de France en la généralité de Guyenne, aux frais de l'expédition de Floride. Il a donné sur cette expédition et sur la vie de Dominique de Gourgues des renseignements au géographe Lancelot Voësin de La Popelinière, qui les a utilisés dans son volume *Les Trois Mondes*, paru à Paris en 1582. M. S. a retrouvé, à la Bibliothèque nationale, le manuscrit de la notice rédigée par Pierre de Vaquieux. III. Un portrait qui ne représente ni Dominique ni Ogier de Gourgues. C'est une gravure du XVIIe siècle, qui se trouve aux Estampes de la Bibliothèque nationale ; elle représente en réalité un fils d'Ogier, Marc-Antoine de Gourgues, premier président au Parlement de Bordeaux. M. S. publie en appendice le testament de Dominique de Gourgues.] — H. HAUSER. *Un récit catholique des premières guerres de religion. Les « Acta tumultuum gallicanorum »*. [Suite de la traduction, et à suivre.]

Revue historique de Bordeaux. 1911.

Juillet-Août. = A. LEROUX. *Origines historiques des paroisses Saint-Louis Saint-Martial et Saint-Remi de Bordeaux*. [Elles résultent du démembrement, dont M. L. suit les étapes du début du XVIIe siècle jusqu'au Concordat, de la paroisse de Saint-Rémi, qui primitivement comprenait toute la région appelée la Palu de Bordeaux.] — MEAUDRE DE LAPOUYADE. *Impressions d'une Allemande à Bordeaux en 1785*. [Fin. Visite au château de la Brède ; détails sur la haute société bordelaise dans laquelle fut reçue Mme de La Roche, les familles de Lisleferme, Bonnaffé, etc. Départ le 18 mai 1785.]

Septembre-Octobre. = B. SAINT-JOURS. *La population de Bordeaux depuis le XVIe siècle*. [Essaye d'arriver à quelques résultats précis par le rapprochement comparatif de la natalité. Exposé de la méhode suivie ; dénombrements déterminés par l'établissement de l'impôt. A suivre.] — R. BROUILLARD. *Les monuments de Bordeaux pendant la Révolution. La tour Pey-Berland*. [Confisquée en vertu des décrets des 2 novembre et 19 décembre 1789, la tour fut adjugée le 23 avril 1793 à Jacques Boutin de Lavalette, qui en fit commencer la démolition ; mais les travaux furent bientôt interrompus sous la pression de l'opinion publique exprimée par les délibérations des sections de la ville. Le marché fut rompu ; Lavalette fut même emprisonné pendant quelque temps pour propos inciviques. Après diverses contestations, la tour revint à l'État le 23 fructidor an VIII.]

NOTES ET NOUVELLES

— Académie des Sciences morales et politiques :

25 Novembre : Sur la proposition de la section de législation, l'Académie met au concours pour le prix Odilon-Barrot (à décerner en 1916) le sujet suivant : Étude historique et critique sur le fonctionnement des cours d'assises en France et sur les pouvoirs respectifs de la cour et du jury en matière criminelle. — M. Maurice Sabatier est élu membre titulaire de la section de législation en remplacement de M. Aucoc.

2 Décembre : Séance publique annuelle, tenue sous la présidence de M. Alfred Chuquet, qui a rappelé les noms des membres de la Compagnie morts au cours de l'année et a proclamé les lauréats des concours; M. A. de Foville, secrétaire perpétuel, a lu une notice sur la vie et les travaux d'Émile Levasseur.

9 Décembre : M. Paul Robiquet résume l'étude qu'il a consacrée aux relations d'amitié ou d'amour entre Anne d'Autriche et Mazarin, d'après leur correspondance. Cette communication est suivie d'une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres, qui formulent des réserves au sujet de quelques-unes des conclusions présentées par M. Robiquet.

23 Décembre : M. André-E. Sayous communique un mémoire sur « le nouveau tarif du Japon (1910) et ses traités de commerce avec l'Angleterre, l'Allemagne et la France (1911) ».

30 Décembre : M. Aubert lit un travail intitulé : Considérations sur l'hygiène sociale dans ses rapports avec l'alcoolisme.

20 Janvier : M. Edmond Séligman commence la lecture d'une étude sur « les massacres de septembre 1792 ». — M. Jacques Flach, professeur au Collège de France, est élu membre titulaire de la section de législation en remplacement de M. R. Dareste.

— Cours d'histoire moderne et contemporaine professés pendant l'année 1911-1912 dans les Facultés de lettres des Universités françaises :

Paris. — MM. A. Aulard (Histoire de la Révolution). *Cours public* : Œuvre de la Convention nationale. — Baldensperger (Littérature française comparée). *Cours public* : Chateaubriand voyageur, émigré, traducteur. — Aug. Bernard (Géographie et colonisation des peuples de l'Afrique du Nord). *Cours public* : Conquête et colonisation de l'Algérie de 1837 à 1848. — Camille Bloch (Sciences auxiliaires de l'histoire). *Conférences* : Étude des principaux fonds d'archives antérieurs à 1790. — Bouglé (Histoire de l'économie sociale). *Cours public* : La théo-

rie des classes dans l'économie sociale en France de 1815 à 1848. — CULTRU (Histoire coloniale). *Cours public* : Histoire des Antilles françaises de 1664 à 1830. — DEBIDOUR (Histoire du christianisme dans les temps modernes). *Conférences* : Les questions religieuses en France au XVIIIe siècle (1715-1789). — DENIS (Histoire moderne et contemporaine). *Cours public* : La Russie de 1848 à 1870. *Conférences* : La France de 1715 à 1815. La Réforme dans l'Europe orientale. — FAGUET. *Cours public* : Chateaubriand initiateur du romantisme. — GAZIER. *Cours public* : Les moralistes français du XVIe au XVIIIe siècle. — LANSON (2e semestre). *Cours public* : Le mouvement poétique en France dans la première moitié du XIXe siècle. *Conférences* : La tragédie française avant Corneille. — LEMONNIER (Histoire de l'art). *Cours public* : Histoire de l'art au XIXe siècle. *Conférences* : Histoire de l'art en Europe au XVIIIe siècle. — RÉBELLIAU (Histoire des idées et de la littérature chrétiennes du XVIe au XIXe siècle). *Conférences* : Le XVIIe siècle (1642-1685). — SEIGNOBOS (Méthode historique). *Conférences* : Introduction à l'étude de l'histoire moderne : histoire générale de 1648 à 1789. Histoire de la politique extérieure de la France depuis 1848. — STROWSKI. *Cours public* (1er semestre) : Le mouvement poétique en France dans la première moitié du XIXe siècle.

M. P. Marcel Lévi professe un cours libre sur l' « histoire des dessins en France dans la première moitié du XVIIIe siècle ».

Aix-Marseille. — MM. DUCROS : Voltaire et Rousseau. — GAFFAREL : Épisodes de l'histoire provençale (époque moderne). — MASSON : Le Maroc. — V.-L. BOURRILLY. *Cours libre* : Calvin et le Calvinisme.

Besançon. — MM. A. MATHIEZ : La corruption parlementaire sous la Terreur. — G. GAZIER. *Cours libre* : Histoire de Besançon au XVIIIe siècle.

Bordeaux. — MM. COURTEAULT : La Gascogne à travers les siècles. — MARION : Questions diverses de l'histoire du Consulat et de l'Empire. — RICHARD : La question sociale et les états philosophiques au XIXe siècle.

Caen. — MM. BARBEAU : Shakespeare en France jusqu'au romantisme. — PRENTOUT : La Normandie de 1450 à 1562. — SCHNEIDER : L'art français au XVIe siècle. L'évolution de la peinture française au XIXe siècle. — SOURIAU. *Cours public* : Stendhal, Mérimée, Balzac. *Conférences* : Le XVIe siècle.

Clermont-Ferrand. — M. DESDEVISES DU DEZERT. *Cours public* : Les atavismes de Louis XIV. Le Roi. *Conférences* : L'Europe de 1450 à 1515. Institutions de la France avant 1789.

Dijon. — MM. EISENMANN. *Cours public* : Les débuts de la troisième République (1870-78). — HAUSER. *Cours public* : Le capitalisme industriel sous l'ancien régime. — STRIFFLING. *Cours libre* : Le goût musical en France au XVIIIe siècle.

Grenoble. — M. DE CROZALS : La politique coloniale de la France au XVIIe siècle. La Révolution en Dauphiné. La période florentine de la vie de Raphaël.

Lille. — MM. SAGNAC. *Cours public* : L'économie sociale de la France au XVIIIe siècle comparée à celle de l'Angleterre et des autres États de l'Europe. *Conférences* : Explication de textes de l'ancien régime. Étude de divers Mémoires du XVIIIe siècle. — A. DE SAINT-LÉGER. *Cours public* : Histoire de Lille, des origines

à la conquête de 1667. Histoire des provinces du Nord, du XVe siècle à la Révolution. — F. BENOÎT : Études sur l'art du Moyen-Age et de la Renaissance. — L. CLÉMENT. *Cours public* : Victor Hugo depuis 1850.

Lyon. — MM. BERTEAUX : La Renaissance en Portugal. — HAZARD : Léopardi et la tristesse européenne. — LÉVY-SCHNEIDER : Les guerres de religion à Lyon. — WADDINGTON : La colonisation française sous l'ancien régime.

Montpellier. — MM. GACHON : La politique extérieure de l'Angleterre de 1648 aux traités d'Utrecht. — MÉRIMÉE : Le théâtre de Cervantès. — MERLANT : Honoré de Balzac (1838-1850). — PÉLISSIER : L'Italie de 1350 à 1559. Bibliographie des sources de l'histoire de France au XVIe siècle.

Nancy. — MM. ESTÈVE : Les origines du romantisme fantastique et frénétique (1790-1820). — G. PARISET : Études sur le Directoire.

Poitiers. — MM. BOISSONNADE : La Renaissance en Poitou aux XVe et XVIe siècles. La production agricole dans le monde contemporain. — H. CARRÉ : La politique étrangère de la France du XVIe siècle à la Révolution.

Rennes. — MM. H. SÉE. *Cours public* : Histoire de la propriété foncière et du régime agraire en Europe au XVIIIe et dans la première moitié du XIXe siècle. *Conférences* : Questions d'histoire du XVIe et du XVIIe siècle. L'Angleterre au XVIIe siècle. La France au XVIIIe siècle. — RÉBILLON. *Cours libre* : Les États de Bretagne au XVIIIe siècle.

Toulouse. — MM. GUY. *Cours public* : L'œuvre de Pierre Corneille. — GRAILLOT. *Cours public* : Histoire de l'art méridional. La Renaissance au XVIe siècle. — DUMAS. *Conférences* : Histoire générale de l'Europe au XVIIe siècle. La France sous le second Empire.

— Cours et conférences d'histoire moderne faits à Paris pendant l'année 1911-1912 :

Au Collège de France, MM. *Wyrouboff* : Étude critique des théories générales de la physique depuis les premières généralisations de Galilée jusqu'aux conceptions de la physique moderne ; *P. Leroy-Beaulieu* : Les doctrines socialistes au XIXe siècle ; Proudhon, le critique et le socialiste ; *G. Renard :* Les transformations techniques de l'industrie moderne ; leurs conséquences économiques ; l'évolution agricole depuis la fin du XVIIIe siècle ; *Izoulet* : 1° Réserves et conclusions sur la Révolution française et la démocratie américaine, d'après Gouverneur Morris ; 2° Deux Encyclopédistes déconcertés par la Révolution, d'après les « Lettres à lord Shelburne » de Morellet et les mémoires de Marmontel ; *Lafenestre* : Influences littéraires et scientifiques sur les arts de la Renaissance ; *A. Lefranc* : 1° Histoire de la civilisation intellectuelle en France depuis l'avènement de François Ier ; 2° Recherches et études critiques sur les textrs relatifs à la pensée indépendante (histoire et doctrines) pendant le XVIe siècle.

A l'École pratique des Hautes Études, *Mgr Lacroix* : Histoire de la Constitution civile du clergé ; MM. *Ch. Bémont* : Études sur les sources de l'histoire d'Angleterre au temps de la reine Élisabeth (histoire politique, administrative et économique) ; *R. Reuss :* Les rapports politiques de la France et du Saint-Empire romain, du traité de Nimègue à celui d'Utrecht ; *A. Lefranc* : Études sur les

ouvrages publiés en langue française par les protestants, et notamment par Calvin avant 1550.

A l'École du Louvre, MM. *L. Bénédite* : L'œuvre de Puvis de Chavannes ; — *G. Brière* (suppléant) : Études sur la peinture décorative en France depuis la Renaissance ; — *E. Michon* : Histoire de la collection des sculptures antiques du Louvre ; — *A. Michel* : Histoire de la sculpture à la fin du XVe siècle et au XVIe en France et en Italie ; — *G. Migeon* : Les ivoires du moyen âge et de la Renaissance ; — *P. de Nolhac* : L'architecture et la décoration du château de Versailles sous Louis XIV.

La « Société des Conférences » (184, boulevard Saint-Germain) a organisé pour l'année 1911-1912 deux séries de conférences comprenant : 1° un cours sur « Chateaubriand », professé par M. *Jules Lemaître* et qui comprendra dix leçons ; 2° une série de conférences sur « La société, les lettres et les arts sous le second Empire » par MM. le *Mis de Ségur* (Éd. et J. de Goncourt) ; le *Cte d'Haussonville* (Montalembert sous le second Empire) ; *F. Laudet* (Auguste Cochin et l'action sociale) ; *P. Bourget* (Sully-Prudhomme) ; *E. Daudet* (La jeunesse d'Alphonse Daudet) ; *A. Beaunier* (La mode sous le second Empire) ; *M. Donnay* (Meilhac et Halévy) ; *F. Masson* (La princesse Mathilde, son salon après la guerre) ; *R. Poincaré* (Thiers sous le second Empire).

— Sujets d'histoire moderne et contemporaine traités à l'École des Hautes Études sociales (16, rue de la Sorbonne) pendant l'année 1911-1912 :

A l'École de morale, de philosophie et de pédagogie, une série de conférences sur *Jean-Jacques Rousseau* sera faite par MM. A. Cahen, D. Mornet, Gastinel, L. Cahen, L. Delbos, Benrubi, Baldensperger, Dwelshauvers, Malapert, Beaulavon, G. Belot, Bouglé, Parodi, G. Lanson.

A l'École sociale, une série également de conférences sur *Les aspirations autonomistes en Europe* (MM. Ch. Seignobos, H. Lichtenberger, H. Vimard, R. Henry, A. Morvand, J. Psichari, G. Gaulis, A. Malet, Goblet, J. Aulneau) ; — M. P. Mantoux, *Le Home Rule irlandais* ; — M. E. Vincent, *La question marocaine* ; — plusieurs conférences sous la direction de M. P. Vidal de La Blache sur *Les divisions régionales de la France* (MM. C. Bloch, J. Letaconnoux, Maurette, P. de Rousiers, L. Laffitte, M. Schwab, C. Vallaux, Siegfried, H. Chardon) ; — une série de conférences, organisées sous le patronage de l'Association des Bibliothécaires français, avec le concours de l'Institut international de bibliographie sous la direction de M. E. Morel, auront pour objet *Les bibliothèques modernes* (Bibliothèques françaises, Grandes bibliothèques étrangères, Questions générales).

A l'École d'art, MM. Hinzelin, *L'art alsacien* ; — A. Pirro, *J.-J. Rousseau musicien* ; — F. Hérold, *Les représentations shakespeariennes en France* ; — J.-J. Olivier, *La mise en scène de la tragédie et de la comédie au XVIIIe siècle*.

A l'École de journalisme, une série de conférences sur *La presse en France sous la Révolution* seront faites par MM. P. Raphaël (La presse sous le régime de la censure jusqu'au 14 juillet 1789), A. Fribourg (La presse libre, du 14 juillet 1789 au 10 août 1792), Henriot (La presse royaliste et religieuse, 1789-1792), P. Caron

(La presse du 10 août au 9 thermidor), Lépine (La presse du 10 thermidor au 18 brumaire), M. Tourneux (La presse littéraire et scientifique). *L'histoire des journaux racontée par eux-mêmes* se continuera cette année par les conférences de MM. G. Dauchot (Le Petit Journal, 1863), L. Bourguignon (La Gazette du Village, 1864), G. Montorgueil (L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux, 1864), A. Soubies (Le Soir, 1867), Ch. Briand (Le Rappel, 1869, Le XIXe Siècle, 1871), L. Dellys (Le Soleil, 1872). — Notons enfin une dernière série de conférences sur *Les orateurs de la Constituante et de la Législative* par MM. Mautouchet (L'éloquence politique avant 1789), R. Anchel (L'éloquence politique pendant la Révolution, Assemblées et clubs), Richardot (Mirabeau), L. Madelin (L'abbé Maury), E. Lebègue (Duport, Barnave, Lameth), A. Mathiez (Robespierre), A. Fribourg (Danton), A. Richardot (Vergniaud, Isnard, Brissot et les Girondins), L. Lacour (L'éloquence féminine, Les clubs de femmes).

— Le Conseil de la Société de l'histoire de France a récemment examiné et approuvé en principe deux projets de publications qui intéressent l'histoire du XVIIe siècle.

M. E. Delavaud a proposé de rééditer les *Mémoires* d'Arnauld d'Andilly, publiés pour la première fois en 1734, en les annotant à l'aide des documents émanés de d'Andilly lui-même et en les faisant suivre 1° de son *Journal*, tenu de 1614 à 1630, 2° de sa correspondance. Cette correspondance est considérable et ne saurait être publiée intégralement ; seules, les lettres offrant de l'importance pour l'histoire seraient publiées; les autres seraient simplement mentionnées.

M. Jean Lemoine a soumis un projet de publication des *Lettres de Louis XIV* pour la première partie du règne, jusque vers l'année 1685 environ. Sans tenir compte, sauf exception, des innombrables lettres contresignées par un ministre, cette publication serait limitée aux lettres autographes du souverain et aux lettres émanées de son cabinet, dites lettres de la main ou lettres particulières. M. Lemoine montre combien l'édition des *Œuvres de Louis XIV* de Grimoard et Grouvelle (1806) est incomplète en ce qui concerne la correspondance. Les premières recherches dans les archives publiques françaises et étrangères ont permis de retrouver quantité de pièces qui n'avaient jamais été signalées.

— A la Société de l'histoire de l'art français, le 1er décembre, M. François-L. Bruel a donné lecture d'une suite de lettres de Girodet adressées à des élèves; M. Paul Vitry a fait connaître une réplique d'un bas-relief de Germain Pilon qui se trouve à Mons, et a étudié l'œuvre d'un portraitiste français ayant travaillé à la cour de Mecklembourg-Schwerin : Georges-David Matthieu. Le 5 janvier, M. Fournier-Sarlovèze a présenté quelques observations sur des peintures de J.-A. Brun, et M. J.-J. Marquet de Vasselot a fait une communication sur une suite d'émaux limousins de la première moitié du XVIe siècle, à sujets tirés de l'*Énéide*, et déterminé les gravures qui avaient servi de modèles aux émailleurs.

— La Commission chargée de rechercher et de publier les documents d'archives relatifs à la vie économique de la Révolution s'est réunie le 16 décembre dernier au Ministère de l'Instruction publique, sous la présidence de M. Aulard.

M. P. Caron, secrétaire, a fait un rapport sur les travaux de la Sous-Commission permanente, depuis la dernière séance plénière.

Sur la proposition de la Sous-Commission, une nouvelle publication a été votée. Il s'agit d'un recueil des documents relatifs aux maximum qui se trouvent aux Archives nationales ; ce recueil comprendra des reproductions *in extenso*, des reproductions partielles, et un grand nombre d'analyses ; il sera rédigé par M. P. Caron.

M. Aulard a présenté un rapport étendu sur le plan de travail de la Commission. Après un échange d'observations auquel ont pris part MM. Fernand Faure, Ferdinand-Dreyfus, Deschamps, J. Gautier, Camille Bloch, Ch. Schmidt et Lesage, il a été décidé qu'un type nouveau, plus synthétique, pourrait être désormais adopté pour les publications de la Commission, notamment pour les recueils de cahiers de 1789.

— Plusieurs thèses intéressant l'histoire moderne et contemporaine ont été soutenues récemment devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Le 22 novembre 1911, soutenance de M. Lucien Febvre, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur au lycée de Besançon.

La thèse complémentaire avait pour titre : *Notes et documents sur la Réforme et l'Inquisition en Franche-Comté*. M. Denis voudrait savoir pourquoi le Parlement se montra ici assez indulgent ; ce corps parut même assez suspect ; faut-il voir là une influence de l'humanisme ? — M. Gazier estime que le titre promet trop. — M. Camille Bloch dit quelques mots sur les sources.

La thèse principale étudiait *Philippe II et la Franche-Comté, La crise de 1567 et ses conséquences*. M. Febvre résume son travail. M. Lemonnier constate que certains des faits indiqués se sont également produits dans toute la France ; étudiant le luxe, l'auteur n'a rien dit de l'art ; les maux causés par les passages et levées de troupes ont dû être exagérés. — M. Pfister loue l'étendue des recherches, la netteté de l'exposition ; le plan est un peu moins net : on ne parle que d'une partie du règne de Philippe II, beaucoup de la Comté sous Charles-Quint ; il aurait mieux valu faire un tableau d'ensemble de la Comté au XVIe siècle. L'auteur ne traite des paysans qu'en fonction des autres classes ; il n'y a rien sur l'Église et la richesse des couvents. M. Febvre répond qu'il n'a pas voulu faire un tableau économique, mais social. M. Pfister pense qu'il a trop réduit ce tableau à l'opposition de deux classes : la bourgeoisie et la noblesse, opposition qui n'apparaît pas, en particulier, dans les affaires religieuses. La date de 1567 n'a pas l'importance que veut lui donner M. Febvre. L'opposition des deux règnes est trop accentuée, et les maux dont souffre le pays sont peut-être aussi par la faute des habitants ; les Comtois, d'ailleurs, sous les deux règnes fournissent nombre de courtisans et de fonctionnaires. Le portrait de Granvelle est remarquable. Le livre est, à bien des égards, un modèle. — — M. Gallois estime que l'auteur a fait un bon usage de la géographie ; il note que le suffixe « le Sec », dans les noms de lieu, ne signifie pas forcément que le pays est sec : il oppose un village de la côte à un village homonyme de la vallée.

M. Febvre a été déclaré docteur avec la mention *très honorable*.

Le 4 décembre 1911, soutenance de M. Dureng, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de l'Université.

Un résumé de *La mission de Chevignard de Chavigny en Allemagne* (*1726-1731*) constituait la thèse complémentaire. M. Denis déclare le travail peu utile : l'auteur a voulu non pas étudier la mission de Chavigny, mais résumer l'œuvre du diplomate d'après sa correspondance, et cela sans critiquer. On sent la fatigue : la faute en est à l'obligation de la petite thèse qui force à un nouvel effort quand le travail de la thèse principale est déjà achevé. Chavigny exagère, pour se faire valoir, la politique agressive de Charles VI ; il se révèle actif, mais brouillon. — M. Pfister relève des identifications erronées de noms propres ; les personnages vivent peu : ils sont désignés par leurs titres et pas par leurs noms ; l'auteur a oublié d'utiliser les sources autrichiennes. — M. Guignebert trouve la thèse pénible à lire. — — M. Bourgeois a déconseillé, comme sujet de petite thèse, la publication des mémoires de Chavigny, tâche trop lourde ; mais il n'approuve pas le procédé employé par l'auteur.

La thèse principale était intitulée : *Le duc de Bourbon et l'Angleterre* (*1723-1726*). M. Bourgeois reconnaît que ce travail, grâce à l'étude des documents anglais, apporte beaucoup de nouveau sur l'histoire politique intérieure de la France. L'auteur soutient réellement une thèse : l'alliance anglaise, prospère en 1723, s'affaiblit fort en 1724, puis reprend vigueur sous forme d'une alliance presque offensive contre l'Empereur. Ce n'est pas tout à fait exact : en 1723, le gouvernement anglais est affaibli ; le gouvernement français est fort ; celui-ci domine dans l'alliance ; puis la situation se renverse. L'importance des affaires hanovriennes dans la politique anglaise n'est pas assez indiquée. La vie du duc de Bourbon avant 1723 n'apparaît pas assez (il s'oppose au Régent dans l'affaire Law ; en 1723, il complote avec Fleury pour écarter Dubois du pouvoir). — M. Seignobos trouve la conclusion mal composée, le style obscur dans l'ensemble ; l'auteur montre, dans l'expression, trop de préoccupations morales. — M. Cultru trouve qu'on présente longuement au début des personnages qui ne jouent presque aucun rôle ; l'auteur porte sur Mme de Prie des jugements contradictoires. Le rôle de Duvernay dans la réorganisation de la Compagnie des Indes, celui de la Compagnie elle-même sont fort exagérés.

M. Dureng a été déclaré docteur avec la mention *honorable*.

Le 6 décembre 1911, soutenance de M. le pasteur Pannier.

Le candidat avait pris pour sujet de sa thèse complémentaire : *Salomon de Brosse*. M. H. Lemonnier fait des observations sur le plan et sur divers points de détail. — M. Gazier présente des rectifications topographiques ; il estime aussi qu'il y a dans cette thèse trop de développements. — M. Masle croit que M. Pannier ne s'est pas assez inspiré des ouvrages de Geymüller et ne s'est pas préoccupé, à propos de la place des Vosges, du style protestant hollandais.

La thèse principale avait pour titre : *L'Église réformée de Paris sous Henri IV*. M. Lemonnier trouve exagérée l'importance attribuée au rôle des protestants dans le mouvement artistique de l'époque. — M. Pfister relève des erreurs de chronologie ; il y a de graves erreurs sur Henri IV, sur Sully. L'ouvrage est animé, pittoresque, un peu anecdotique et dispersé ; il y a peu de choses sur le culte, sur le pasteur. — M. Debidour reproche à l'auteur des digressions. Il relève des erreurs

(sur Lefèvre d'Étaples, sur le caractère « républicain » de la Réforme : le système représentatif est peut-être plus développé chez les catholiques avec les Assemblées du clergé ; la Ligue est très démocratique). M. Pannier a confondu les deux Jean Cousin, le père et le fils. — M. Rébelliau fait l'éloge du fond et du style. La lecture de la Bible n'est pas propre aux protestants ; la France au moyen âge a lu la Bible assidûment. Il n'est pas sûr qu'il y ait eu supériorité des protestants pour les conversions : les deux religions se montrèrent à peu près impuissantes l'une contre l'autre. L'auteur a parlé de la gaîté protestante au XVIe siècle : c'est un fait intéressant, qu'il serait curieux de regarder de près. Grâce à cette thèse, nous voyons comment s'est constituée la fortune protestante du XVIIe siècle.

M. Pannier a été déclaré docteur avec la mention *très honorable*

Le 13 décembre 1911, soutenance de M. Raymond Guyot, ancien élève de l'École normale supérieure, ancien pensionnaire de la Fondation Thiers, agrégé de l'Université.

La thèse principale était intitulée : *Le Directoire et la paix de l'Europe (1795-1799)*. M. Bourgeois rappelle la thèse exposée à ce propos par Albert Sorel ; il montre que M. Guyot a renouvelé la question en fouillant les Archives nationales et celles d'Angleterre. Une bonne partie de ce livre est l'étude de la réorganisation des services publics par le Directoire. On voit bien comment le Directoire, prêt à sacrifier l'Italie pour le Rhin, fut souvent engagé malgré lui par Bonaparte. M. Guyot semble dire parfois que le Directoire n'a pas alimenté le trésor par la guerre : c'est exagéré ; il a tiré parti des conquêtes, sans faire de l'exploitation des pays conquis la fin de sa politique. La sincérité de l'Angleterre aux négociations de Lille est douteuse. — Pour M. Denis, cette thèse est une œuvre de premier ordre. L'auteur croit peut-être un peu trop aux plans préconçus, aux desseins longtemps suivis ; à mesure qu'on gagne, on désire gagner plus. M. Guyot déclare qu'à son avis, la faiblesse du Directoire est de n'avoir pas eu une politique suffisamment souple. — M. Seignobos juge le travail excellent, l'exposé très vivant, l'analyse psychologique pénétrante ; il nous instruit beaucoup, sur l'histoire diplomatique et sur l'histoire intérieure de la France et des pays réunis ; la bibliographie est bonne. — M. Aulard adresse au candidat les mêmes éloges.

La thèse complémentaire avait pour titre : *Documents biographiques sur Reubell*. M. Aulard signale des lacunes dans l'iconographie. — M. Pfister observe que quelques documents sont mal classés ou mal analysés ; il aurait voulu voir adopté un plan plus voisin de celui des *Regesta* de Bœhmer. — M. Camille Bloch n'aime pas beaucoup le titre ; il fallait distinguer plus nettement les sources des travaux, les sources manuscrites des imprimés.

M. Guyot a été déclaré docteur avec la mention *très honorable*.

Le 20 décembre 1911, soutenance de M. Dutil, agrégé de l'Université.

La thèse complémentaire était une édition de *Lettres de Mme de Mondonville, fondatrice de l'Institut de l'Enfance*. MM. Pfister et Camille Bloch critiquent la méthode de publication. — M. Gazier trouve l'auteur avare de notes ; il est persuadé que l'amour de M. de Ciron pour Mme de Mondonville est une fable. M. de Ciron fut un directeur admirable, qui a su faire de sa pénitente une femme remarquablement

équilibrée. — M. Rébelliau pense aussi que le ton de la correspondance n'est que celui de la mysticité chrétienne, non de l'amour, Il doute d'ailleurs que nous ayons le texte authentique : il s'agit d'une copie probablement embellie et rajeunie. Il n'approuve pas la publication de documents par extraits, par morceaux choisis.

La thèse principale traitait de *L'état économique du Languedoc à la fin de l'ancien régime (1750-1789)*. — M. Camille Bloch estime le travail neuf et utile; mais les nombreux renseignements qu'il apporte sont de valeur inégale. Il n'y a pas de relief; c'est presque un dictionnaire. Les dates choisies se justifient peu. De 1763 à 1778, il y a en Languedoc une période de grande prospérité ; c'est elle qu'il fallait étudier surtout. M. Bloch propose un plan plus strictement historique. Il aurait mieux valu d'ailleurs étudier un seul aspect de la vie économique, et ne pas écarter les classes sociales ; ce qui est le plus intéressant dans l'histoire des faits économiques, c'est l'étude de leur action sur la condition des personnes. La bibliographie manque d'indications critiques ; il n'y a pas assez de renseignements sur les personnages cités. L'auteur n'a pas parlé des moyens de communication. — M. Seignobos trouve le sujet mal posé : est-ce un tableau du Languedoc à la fin de l'ancien régime, ou une histoire de 1750 à 1789 ? — M. Gallois remarque qu'il n'y a pas de cartes (répartition de la population, etc.).

M. Dutil a été déclaré docteur avec la mention *honorable*.

— Le 1er décembre 1911, M. Vermale, avocat à Chambéry, a soutenu devant la Faculté des lettres de l'Université de Lyon, en vue du doctorat d'Université, une thèse sur *Les classes rurales en Savoie au XVIIIe siècle*. Le jury était composé de MM. Clédat, doyen de la Faculté, Mariéjol, Waddington, Lévy-Schneider, de la Faculté des Lettres ; Lacassagne, de la Faculté de médecine ; Emmanuel Lévy, de la Faculté de droit. Au dernier moment, M. Waddington, empêché, a dû se faire suppléer par M. Lévy-Schneider. La discussion a porté autant sur ce qui différenciait la condition des mêmes classes dans les pays voisins que sur les réformes des ducs de Savoie vis-à-vis de leurs paysans. M. Vermale a été reçu docteur avec la mention *honorable*. Nous reviendrons sur son travail, qui mérite un compte rendu.

— M. Maurice Luthard, licencié ès lettres, a présenté le 21 juillet 1910 à la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, pour obtenir le diplôme d'études supérieures d'histoire, un mémoire sur *La lutte des religions catholique et protestante dans la ville et viguerie de Gignac (1551-1764), contribution à l'histoire du protestantisme et de la réforme catholique dans le Bas-Languedoc*, qui a le mérite d'être fondé presque uniquement sur des documents inédits d'archives. L'auteur, quoique de croyance catholique, s'est efforcé d'être impartial ; il n'y a pas toujours réussi. Cependant le fond documentaire du mémoire est bon, et il peut être utile d'en publier ici un court résumé.

Introduction. — Gignac (aujourd'hui chef-lieu de canton, arrt de Lodève, Hérault, 2.730 habitants) est du XVIe au XVIIe siècle la deuxième ville du diocèse de Béziers, grosse communauté rurale peuplée d'environ 1.500 habitants. Ancienne, siège de plusieurs juridictions, fortifiée, elle est à la fois centre administratif et position stratégique.

Chap. Ier : Les débuts. — Les idées nouvelles sont déjà probablement introduites à Gignac en 1551 ; le parti protestant apparaît en 1560, complètement formé, et se manifeste aussitôt par des violences.

Chap. II : Les guerres. — 1° Dès octobre 1561, Gignac est, en même temps que plusieurs autres villes du Bas-Languedoc, prise par les huguenots et dévastée ; destruction des églises, chapelle et couvents, meurtre de quelques religieux, expulsion des habitants catholiques : c'est le début des guerres de religion, six mois avant Vassy.

Les guerres de religion ne durèrent à Gignac que de 1561 à 1579, mais y furent très ardentes. Gignac fut disputée longtemps entre les deux partis. Reprise par les catholiques en 1562, rentrée des huguenots à la fin de 1563 ; expulsion des catholiques en 1567 ; reprise par les catholiques en 1568. Pas de Saint-Barthélemy. Nouvelle dévastation par les huguenots en 1573. La population orthodoxe, expulsée, ne commence à rentrer qu'après 1579. Guerre sans arrêt de 1577 à 1579 ; plusieurs infractions par les protestants à l'édit de pacification de Nérac. Enfin, le traité de Fleix ramène la paix.

L'édit de Nantes donna en 1598 Gignac aux protestants comme place de sûreté.

2° A part les ennuis causés par la présence d'une garnison et la question de la garde des murailles, Gignac demeura paisible de 1580 à 1621. Alors, entre le 1er et le 11 avril, les protestants des environs se réunissent et 800 d'entre eux pénètrent dans la ville par trahison : nouveaux pillages et expulsion de toute la population catholique : 1.580 personnes. Seule, une garnison de 60 hommes s'enferme dans le couvent de Notre-Dame-de-Grâce (Récollets), s'y fortifie, résiste, et finit par affamer les habitants ; mais Rohan l'oblige à se rendre (25 avril 1622) : c'est le dernier succès huguenot. En juillet, la ville se soumet à l'armée royale du duc de Praslin, et Louis XIII pardonne aux rebelles.

En 1629, suppression par Montmorency de l'exercice de la religion protestante à Gignac.

Chap. III : L'Église protestante (1560-1629). — Le groupe réformé constitue déjà en 1560 une église, la deuxième du colloque de Montpellier ; elle est représentée aux divers colloques et synodes provinciaux, irrégulièrement jusqu'en 1596, régulièrement à partir de cette date. Un état de 1576 nous renseigne sur l'entretien des ministres sous le régime républicain organisé en Languedoc par les assemblées de Milan et de Nîmes (1573-1576).

Jusqu'en 1596, manque de renseignements. Après cette date, la collection de synodes du Bas-Languedoc (Bibl. Fac. Montauban) nous fait un peu connaître la vie intérieure de l'église réformée et ses difficultés de toutes sortes. La physionomie des ministres (au nombre de 10, de 1560 à 1629) et de leurs fidèles manque toutefois de relief. L'église de Gignac lutte péniblement contre le manque d'argent, la mauvaise volonté des fidèles et la propagande catholique.

Chap. IV : La Réforme catholique (1598-1764). — Cette réforme catholique ne peut être connue que par les manifestations extérieures. Le travail d'idées, la lutte morale dont elle fut le résultat nous échappent.

1° De 1598 à 1621. Elle se manifeste à l'histoire en 1598, et de plusieurs

façons : fondation ou réorganisation de confréries pieuses (Pénitents noirs fondés en 1598, confrérie d'hommes de Notre-Dame des Laboureurs, confrérie d'hommes et de femmes de Notre-Dame du Rosaire, fondée en 1611, archiconfrérie d'hommes et de femmes du Très-Sacrement de l'Autel) ; — reconstruction des sanctuaires : antique couvent des Cordeliers, église paroissiale Saint-Pierre-aux-Liens, église et couvents des Récollets de Notre-Dame de Grâce, chapelle des Pénitents ; seule, la paroisse de Saint-Michel disparaît ; — lutte contre l'hérésie : protection de l'enfance par l'instruction donnée aux frais de la communauté (dès 1595) ; instruction et édification des masses (prédicateurs paroissiaux, missions des Franciscains Récollets, messes et prédications en pleine campagne devant des milliers (?) de personnes) ; succès, et conversions d'hérétiques ; installation par les consuls de Gignac des Récollets à Notre-Dame ; donations nombreuses ; un type des dévots, mystiques et agissants, de cette période : Jeanne de Roquefeuil, dame de Cambout.

2° De 1621 à 1624. Après la guerre de 1621-1622, tout est à recommencer. En quelques années, avec l'aide cette fois du pouvoir royal (qui accorde des « représailles »), les Cordeliers et les Récollets relèvent leurs églises et monastères. Sans aide, reconstruction de l'église paroissiale, des chapelles des Pénitents, de Saint-Roch et de Saint-Sébastien.

Poursuite de la lutte contre l'hérésie : prédicateurs et moines, peut-être Société du Très-Saint-Sacrement de l'Autel. Établissement en 1647 à Gignac de l'ordre des religieux de Sainte-Marie, voué à l'enseignement des filles. Le mouvement dure jusque vers 1670.

Chap. v : Les Controverses théologiques. — Elles marquent l'apaisement sensible des esprits et sont un des grands moyens d'action contre l'hérésie. Remarquables à Gignac par leur intensité.

La thèse catholique est que « tous les dogmes de la foi, comme dira le grand Arnauld, sont aussi anciens que l'Église ; ils ont tous été crus distinctement par les Apôtres, et se sont conservés par la succession perpétuelle de la tradition dans la connaissance au moins d'une partie des pasteurs et des fidèles » (A. Rébelliau). — La querelle de Gignac débuta en 1618. Promesse écrite de plusieurs habitants des deux religions de se convertir à celle de ces croyances qui serait trouvée conforme à l'Église des quatre premiers siècles après J. C. ; la vérification se ferait au moyen des textes des Pères et des quatre premiers Conciles généraux. Une fois les articles de controverses fixés, il y eut échange et réfutation de cahiers de propositions entre les PP. Récollets de Gignac et les ministres Massouvenain, de Gignac, et Daniel Peyrol, de Montpellier ; puis les catholiques font appel à Mgr de Fenouillet, évêque de Montpellier. Interruption de la dispute (on ne peut déterminer les responsabilités). Reprise trois ans plus tard de la dispute à Montpellier entre l'évêque P. de Fenouillet et J. Bausilion, ministre d'Aigues-Mortes, qui, à la 8e séance, abandonne la conférence réglée, ouverte et tenue en public (1623-1624).

Autres controverses moins importantes à Gignac : de Caussec-Peyral (1620 ? 1618 ?) ; entre le P. A. Regourd, missionnaire jésuite du diocèse de Béziers, et le ministre J. de la Faye, pasteur de Gignac, en 1626.

Ces discussions ont-elles ébranlé les huguenots de Gignac ? Missions envoyées par les vicaires généraux de Béziers, pour continuer l'œuvre de conversion. Fenouillet avait déjà reçu 7 abjurations en 1620 ; les Jésuites en reçoivent 155 le 8 février 1629.

Chap. vi : La fin de l'Église protestante (1629-1661). — A Gignac, la contre-réforme catholique, après avoir d'abord arrêté la marche du protestantisme, finit donc par l'anéantir. Pendant les 30 années suivantes, le calvinisme décroît au profit du catholicisme.

D'abord l'église réformée disparaît. L'exercice de la R. P. R. est supprimé en 1629, à cause des troubles. Les innombrables procédures engagées de part et d'autre devant le Conseil du Roi, le Parlement de Toulouse, les Chambres mi-partie de Castres et de Grenoble, et les commissaires de l'Édit en Languedoc, pour ou contre cet exercice, nous montrent l'impuissance croissante du groupe gignacois, plus ouvertement encore dévoilée par les procès-verbaux des synodes ; réduite à 200 membres environ, l'église n'a plus d'argent (elle en a toujours manqué d'ailleurs), et, dès que le colloque ne la soutient plus, elle tombe.

Une affaire criminelle (pillage et tentative de meurtre d'un catholique important de Gignac) aboutit à la condamnation, inexécutée d'ailleurs, par le Parlement de 10 huguenots, dont le président du consistoire. En 1661, l'église de Gignac a disparu de tous les rôles.

Chap. vii : La fin du protestantisme (1661-1764). — Vu le petit nombre des huguenots de Gignac après 1661, on leur laisse encore une part à l'administration municipale et hospitalière.

Aucune trace des mesures préparatoires à la révocation de l'Édit de Nantes ; aucune trace de violences postérieures à l'Édit.

Après 1685, deux catégories bien distinctes de huguenots :

1° Les fugitifs, peu nombreux, 4 % au maximum. Leurs biens subissent des alternatives de régie et de restitution, très faciles à suivre sur les documents ; il y a eu dans cette législation moins de désordre qu'on ne l'a dit (A. Rébelliau, dans l'*Histoire de France* d'E. Lavisse, t. VIII, 1) ; les 9/10e de ces biens font finalement retour aux héritiers réguliers des fugitifs ou à leurs débiteurs, sans avoir rapporté grand'chose à l'État ; 2° les « nouveaux convertis (N. C.), formant les 90 ou 95 % du total ; ils sont soumis, à part quelques-uns que la menace suffit à faire immédiatement rentrer dans l'obéissance ; on veille à leur instruction ; après 1715 on les confondra avec les anciens catholiques.

Les quelques obstinés finiront par se rallier, et, avant 1789, il n'y a plus un seul dissident dans la ville qui fut tant de fois à la merci des réformés.

— Mouvement des revues :

La *Revue historique de la Révolution française* annonce, dans son numéro d'octobre-décembre 1911, qu'elle prendra à partir de janvier 1912 le titre de : *Revue historique de la Révolution française et de l'Empire*. La même revue annonce, dans le même numéro, la prochaine apparition, à la librairie Berger-Levrault, d'une *Bibliothèque de la « Revue historique de la Révolution française et de l'Empire »* ; le premier

volume contiendra des *Notes et souvenirs inédits de Prieur de la Marne*, publiés par Gustave Laurent.

— Nous sommes fort en retard pour rendre compte des deux derniers volumes de *L'Internationale* de M. James Guillaume (t. III et IV, Paris, Stock, 1909-1910, 2 vol. in-8, xix-328 et xx-336 p.). La méthode de l'auteur n'a pas changé pour la période de 1872 à 1878 traitée dans ces volumes : des documents qu'il a eus entre les mains comme rédacteur du *Bulletin* de la Fédération jurassienne, des conversations qu'il a tenues, comme militant, avec les divers représentants du mouvement « international », il a tiré un exposé chronologique des vicissitudes de l'Internationale dans les pays d'Europe, où la majeure place est toutefois donnée à la Suisse, à la France et à l'Italie. Cet exposé chronologique n'est pas dominé par une conception d'ensemble du mouvement même ; du moins l'auteur y révèle avec une sincérité parfaite son hostilité à l'égard des principes et des procédés marxistes, hostilité conditionnée tant par ses propres idées anarchistes — « collectivistes », disaient les anciens internationaux — que par son affection pour Bakounine, dont il n'ignore ni ne pallie au surplus les faiblesses. On trouvera dans les deux derniers volumes de M. G. de curieuses pages sur la façon dont les militants socialistes se sont représenté le mouvement communaliste : cette représentation est peu d'accord avec la réalité, sans doute ; elle a cependant déterminé toute une partie de l'action des partis socialistes depuis 1871. M. G., qui a pris l'Internationale à ses débuts, l'a conduite jusqu'au mois de mai 1878, date qui n'a d'autre signification que celle d'un changement de vie chez M. G., devenu Parisien et l'admirable érudit que l'on sait. Pourquoi faut-il que cet érudit n'ait pas songé à rendre utilisables ses quatre riches volumes au moyen d'une table des noms et des matieres qui fait singulièrement défaut ? — G. Bn.

— Nous avons reçu de M. A. Cans deux études, extraites toutes deux du tome CXXVII des *Travaux de l'Académie de Reims*. La première est consacrée à *La carrière du comte d'Erlon après 1815* (Reims, impr. Monce, 1910, in-8, 18 p.). La seconde a pour titre : *Le Mémoire de l'intendant sur la généralité du Champagne en 1697* (17 p.). On y trouvera l'analyse du Mémoire rédigée sous les ordres de l'intendant à l'occasion de la grande enquête entreprise par le duc de Beauvilliers pour l'instruction du duc de Bourgogne. Ce document est surtout intéressant par l'énumération exacte et détaillée qu'il renferme des fonctionnaires de la province, l'évaluation des revenus ecclésiastiques, des détails sur les fortifications, sur les charges fiscales de la généralité, et enfin par le tableau assez détaillé qu'il donne de l'état économique de la Champagne à la fin du xviie siècle.

— Le prêtre espagnol Joseph Blanco, né à Séville en 1775, et passé en 1810 en Angleterre, où il devait jouer, sous le nom de White, un rôle dans le « mouvement d'Oxford », a eu une existence assez agitée. M. François Rousseau en a retracé la période espagnole dans un article de la *Revue hispanique* (t. XXII), qu'il a fait tirer à part (*Blanco White, Souvenirs d'un proscrit espagnol réfugié en Angleterre, 1775-1815*, New-York, Paris, 1910, in-8, 37 p.). On y trouvera quelques ren-

seignements intéressants, tirés de la correspondance de Blanco, sur les débuts de la guerre d'Espagne, le « Dos de mayo », et les dissensions au sein du parti national à Séville et à Cadix.

— M. le Cne Ray publie sous le titre *Les Prussiens à Montbéliard en 1870-1871, Journal de Louis Ray* (Montbéliard, Soc. d'impr. montbéliardaise, 1910, in-8, 117 p.) les notes qu'il a rédigées, au jour le jour, de novembre 1870 à septembre 1871, sur les incidents de l'occupation, les passages de troupes, les réquisitions, etc. ; la relation de la bataille de Montbéliard (15-17 janvier 1871) est d'une précision remarquable. Ce « journal sincère d'un écolier montbéliardais d'une quinzaine d'années » mérite d'être mis en bonne place parmi les innombrables sources narratives de l'histoire de la guerre franco-allemande.

— L'*Essai sur l'administration de la ville de Toulouse à la fin de l'ancien régime (1783-1790), d'après les procès-verbaux du conseil général, du conseil politique et des commissions*, de M. Edmond Lamouzèle (Paris, Giard et Brière, 1910, in-8, 138 p.) est divisé en neuf chapitres : I. Les élections; II. Les finances ; III. Les travaux publics ; IV. Gestion du domaine privé communal; V. L'assistance publique; VI. Instruction publique, archives, beaux-arts; VII. La police; VIII. Le contentieux; IX. Questions diverses (les fêtes et les cérémonies, les vœux politiques). C'est une consciencieuse et utile contribution à l'histoire de l'ancien régime finissant. L'auteur fait ressortir dans sa conclusion — peut-être en forçant un peu la note — les « tendances démocratiques », le « libéralisme économique » de la municipalité toulousaine. A Toulouse comme dans toute la France, et dès avant 1789, l'œuvre de la Constituante est prévue, désirée, et certaines réformes — par exemple la pratique d'un large système électif — sont déjà réalisées.

— H. Souty. *Un bossuétiste manceau, Charles Riobé.* Paris, Champion, et Le Mans, 1910, in-12, 77 p. — Cette brochure, dont la plus grande partie avait déjà paru en 1907 dans le *Nouvelliste de la Sarthe*, a pour but de faire connaître M. Riobé, « très digne magistrat, comme il n'en pullule peut-être pas sous la troisième République », et de plus « fervent chrétien, artiste, littérateur, bossuétiste ». M. S. étudie sa vie, son caractère, et donne quelques extraits de ses œuvres, par où il paraît bien que si M. Riobé, selon le mot de son ami Dom Guéranger, était « né théologien », il était surtout né polygraphe prolixe, orateur redondant et pompeux. La lecture sur Bossuet faite en 1851 à la *Société d'agriculture, sciences et arts du Mans,* et que réédite M. S., nous semble aujourd'hui d'une rhétorique bien médiocre, mais le grand mérite de M. Riobé (et c'est le seul intérêt de cette brochure), est d'avoir en 1851, sinon découvert, du moins vivement senti et fortement admiré la beauté des *Élévations sur les mystères*, à une époque où on ne les lisait guère, et où on était plus porté à vanter les *Oraisons funèbres* et le *Discours sur l'Histoire universelle.* — L'étude sur M. Riobé et sur sa femme (En marge d'un mariage), n'a qu'un intérêt de famille, et psychologique. — A. C.

— J. Ernest-Charles. *Le théâtre des poètes, 1850-1910.* Paris, Ollendorff, in-12, XII-462 p. — M. Ernest-Charles est un de nos rares critiques, — un des rares

critiques qui ne soient pas des agents de publicité. Son indépendance s'affirme avec vigueur. Il fait de la critique « à coups de poing », ce qui est légitime en un temps où l'on fait du roman à tour de bras et du théâtre par-dessous la jambe. Si ce volume n'est peut-être pas, comme il l'aurait voulu, une *Histoire du théâtre poétique*, c'est qu'il n'y a plus de théâtre poétique ; il y a des poètes, ou des lettrés, qui s'appliquent à ranimer cette chose morte ; nul encore n'a découvert le secret qui lui rendra la vie. Ils sont dignes pourtant de sympathie, car ils font preuve de courage et de désintéressement. En leur honneur, M. E.-C. a adouci sa manière. Mais il n'a pas désarmé : quelques-unes de ces études sont charmantes de finesse malicieuse et de pénétration. — J. M.

— Albert Depréaux. *Le 2e régiment des gardes d'honneur pendant le blocus de Mayence (1813-1814)*. Paris, J. Leroy, 1910, in-8, 45 p. et un portr. (extr. du *Carnet de la Sabretache*). — Les extraits du livre d'ordres du 2e régiment des gardes d'honneur, de novembre 1813 à avril 1814, publiés sous ce titre par M. D., concernent surtout l'histoire intérieure du corps ; ils fournissent aussi quelques détails sur les opérations. En tête, une notice sur le régiment et sur son colonel, le marquis de Pange.

— Nous avons reçu de la *Revue de Synthèse historique* le tirage à part de l'étude récente de M. V. Chapot sur *L'organisation des bibliothèques* (Paris, Cerf, 1910, in-8, 65 p.). C'est une suite à l'enquête entreprise par la *Revue* sur l'organisation de nos dépôts d'archives, de nos bibliothèques et de nos musées. On trouvera dans le présent fascicule une étude détaillée des principales questions qui se posent actuellement en France en ce qui concerne l'aménagement de nos bibliothèques, leur organisation d'ensemble, leur personnel, les principales méthodes de classement, les conditions dans lesquelles le public est admis à y travailler, etc. — Signalons également, parmi les dernières « revues générales », celle qui a été consacrée par M. G. Bourgin aux études relatives à la période du *Risorgimento en Italie, 1789-1870* (tir. à part, Paris, Cerf, 1911, in-8, 96 p.).

— Bien que l'ouvrage du Général de Torcy, *Les Espagnols au Maroc en 1909* (Paris, Berger-Levrault, 1910, in-8, 279 pp., 6 planches, 5 gravures hors texte), ne soit pas à proprement parler un ouvrage d'histoire, cependant il contient au début un rapide exposé des relations historiques de l'Espagne avec l'Afrique du Nord. La partie la plus importante de l'ouvrage, le récit de la campagne, est un exposé très net et très objectif d'événements qui intéresseront l'histoire de la pénétration européenne dans l'Afrique du Nord. Le général de Torcy étant allé à Mélilla, son récit a la valeur d'un témoignage. — A. G.

— Ch. Forteau. *Les registres paroissiaux du canton de Méréville*. Paris, Champion, 1910, in-4, xiv-354+6 p. — M. Forteau, conservateur du musée d'Étampes, a pris la peine de dépouiller minutieusement les registres paroissiaux des diverses localités comprises aujourd'hui dans le canton de Méréville, arrondissement d'Étampes (Seine-et-Oise). On sait que les registres paroissiaux, sous l'ancien régime, contenaient non seulement les indications d'état civil, mais encore la

mention des événements qui avaient frappé le rédacteur, des détails biographiques, etc., bref une foule de renseignements qui sont parfois du plus haut intérêt pour l'histoire locale, et même pour l'histoire générale. Ce sont ces renseignements que M. F. a relevés, en même temps que les généalogies. La plupart des registres ne remontent pas au delà du XVIIe siècle ; le plus ancien commence en 1575. Mais M. F. a eu l'excellente idée de compléter les registres paroissiaux par les registres municipaux pendant la Révolution (pour Angerville la Gaste, 1790-1794, et Méréville, 1788-1804). On y trouvera des détails intéressant l'histoire religieuse de la Révolution. Malheureusement, la masse de renseignements accumulés par M. F. est pratiquement d'une utilisation difficile, faute d'un index des noms cités. — V.-L. B.

— Sous le titre : *L'État des classes agricoles en France à la veille de la Révolution* (Paris, H. Champion, 1911, in-12, 110 p.), M. J. Loutchisky vient de faire paraître en librairie l'étude publiée récemment par la *Revue* (t. XV et XVI). Ce travail est l'ébauche d'un ouvrage que l'auteur prépare sur la propriété foncière au XVIIIe siècle, et qui, il faut l'espérer, verra prochainement le jour.

— Dans la collection « Questions historiques », Marcel Navarre, *La Chambre introuvable*, Paris, Bloud et Cie, 1911, in-12, 59 p., courte notice sans portée sur les élections de 1815, énumération des travaux et des discussions de la Chambre introuvable, simple transcription du *Moniteur* et des histoires de Vaulabelle et de Duvergier, qui ne dispense même pas de recourir à ces ouvrages. — A. C.

LIVRES NOUVEAUX

Généralités. — *E. Amyot*. Mélanges d'histoire (Six mois au Temple avec Louis XVII. Après Iéna, etc.). Paris, Émile-Paul, 3.50. — Bibliothèque de l'École des Chartes. Table des tomes 61-70 (1900-1909). Paris, A. Picard. — *A. Conrady*. Geschichte der Revolution vom niederländischen Aussland bis zum Vorabend der französischen Revolution. Berlin, Buchhandlung Worwärtz, 7 mk. — *R. Fage*. Dans les sentiers de l'histoire. Paris, A. Picard, 3.50. — *S. Hellmann*. Wie studiert man Geschichte? Mit einem Anhalt bibliographisches zum Studium der deutschen Geschichte. Leipzig, Duncker und Humblot, 1 mk. 50. — *F. Masson*. Petites histoires. Deuxième série. Paris, Ollendorff, 3. 50.

Histoire politique intérieure. — *A. Aulard*. Recueil des actes du Comité de Salut public. Tome XXI. Paris, E. Leroux, 14.00. — *C. Bloch et Tuetey*. Procès-verbaux et rapports du Comité de mendicité de la Constituante. Paris, E. Leroux, 7.50. — *Vte de Brachet*. Le conventionnel J.-B. Le Carpentier (1759-1829).

Paris, Perrin, 5. 00. — *R. Clauzel*. Maximilien Robespierre. Paris, Soc. française d'impr. et de librairie, 3. 50. — *L. Dedouvres*. Un chapitre de la vie du P. Joseph. Ses prédications à Angers et à Saumur. Le P. Joseph et Du Plessis-Mornay, 1606-1607 (Extrait de la Revue de l'Anjou). Angers, G. Grassin. —*L. Febvre*. Philippe II et la Franche-Comté ; Notes et documents sur la Réforme et l'Inquisition en Franche-Comté. Paris, H. Champion, 15. 00 et 7. 50. — *H. Fleischmann*. Marie-Antoinette libertine. Paris, Bibliothèque des curieux, 6. 00. — *A. Franklin*. Christine de Suède et l'assassinat de Monaldeschi au château de Fontainebleau. Paris, Émile-Paul, 3. 50. — *Ch. de Freycinet*. Souvenirs. Paris, Ch. Delagrave, 7. 50. — *F.-M. Kircheisen*. Napoleon I., sein Leben und seine Zeit. München, G. Muller, 10 mk. — *G. Lenôtre*. Les noyades de Nantes. Paris, Perrin, 3. 50. — *L. Madelin*. La Révolution. Paris, Hachette, 5. 00. — *A. Mathiez*. Les conséquences religieuses de la journée du 10 août 1792 ; la déportation des prêtres et la sécularisation de l'état-civil. Paris, E. Leroux, 2. 00. — *Gal de Piépape*. Histoire des princes de Condé au XVIIIe siècle. Paris, Plon, 7. 50. — *Cl. Perroud*. J.-P. Brissot, correspondance et papiers. Paris, Picard, 7. 50. — *E. Richter*. Konrad Oesner und die französische Revolution. Leipzig, Dyk, 3 mk. — *Ch. Samaran*. D'Artagnan, capitaine des Mousquetaires du roi. Paris, Calmann-Lévy, 3. 50. — *A. Savine*. Les cachots de Paris sous la Terreur. Paris, Louis-Michaud, 1. 50.

Histoire diplomatique. — *Geoffroy de Grandmaison*. Correspondance du comte de La Forest, ambassadeur de France en Espagne, 1808-1813. Tome V. Paris, A. Picard.

Histoire militaire. — *Col Ch. Blanchot*. Mémoires sur l'intervention française au Mexique. 3 vol. Paris, E. Nourry, 22. 50. — *Col Camon*. Clausewitz. Paris, Chapelot. — *J. Colin*. Les transformations de la guerre. Paris, E. Flammarion, 3. 50. — *G. Davois*. Bibliographie napoléonienne française jusqu'en 1908. Tome III. Paris, L'édition bibliographique, 20. 00. — *Gal Derrécagaix*. Le maréchal Pélissier, duc de Malakoff. Paris, R. Chapelot. — *H. Dorizy*. Les champs de bataille de 1870. Guide album. Paris, Berger-Levrault. — *A. Dressel*. Mit den Kaiser Alexander-Garde-Grenadieren in und um Le Bourget 1870-71. Berlin, K. Siegismund, 3 mk. — *D. Erard*. Souvenirs d'un mobile de la Sarthe. Le Mans. Librairie de Saint-Denis, 3. 00. — *F. von Furtenbach*. Krieg gegen Russland und russische Gefangenschaft. Aufzeichnungen aus den Jahre 1812-15. Nürnberg, Sebald, 3 mk. 50. — *Hiller von Gaertringen*. Denkwürdigkeiten des Generals August F. Hiller von Gaertringen, des Helden von Plancenoit-Belle-Alliance. Berlin, Mittler, 7 mk. 50. — *M. R. von Hoen*. Die Schlacht bei Kolin am 18.6.1757. Wien, Seidel, 3 mk. 50. — *Obert-Lt G. von Horstenau*. Die Tage von Dresden 1813 (1813-1815. Oesterreich in den Befreiungskriegen). Wien, Edlinger, 2 mk. — *A. Isler*. Aus der Franzosenzeit. Zürich, Schulthess, 3 mk. — *L. Kling et X. Jehl*. Schlestadt pendant la guerre de 1870. Paris, R. Chapelot, 2. 50. — *Cant G. Lechartier*. La manœuvre de Pultusk. Paris, R. Chapelot, 10. 00. — *Lt-Col C. Lévi*. La Défense nationale dans le nord en 1770-71. Bapaume. Tome III. Paris, Charles-Lavauzelle, 10. 00. — *Vte du Motey*. Un héros de la Grande armée, Jean-Gaspard Hulot de Collart (1780-1854). Paris, Picard, 7. 50. — *G. Noël*. Au temps des volontaires, 1792. Paris, Plon, 3. 50. — *Col L. Picard*. Guerres d'Espagne. Le Prologue. 1807. Expédition du Portugal. Paris, Jouve, 5. 00. — *Caine A. Reboulet*. Le général d'Anselme (1740-1814). Apt, imp. Mis-

tral. — *Bon de Sailly*. Le général baron de Sailly. Paris, Plon. — *Lt-Col Sauzey*. De Munich à Vilna, d'après les papiers du général d'Albignac. Paris, R. Chapelot, 7. 50.

Histoire religieuse. — *Aventino*. Le gouvernement de Pie X. Paris, Nouvelle librairie nationale, 5.00. — *L. Cristiani*. Du luthéranisme au protestantisme. Évolution de Luther, de 1517 à 1528. Paris, Bloud, 7. 50. — *Mgr Demimuid*. La bienheureuse Marguerite-Marie, 1647-1690 (Les Saints). Paris, V. Lecoffre, 2.00. — *H. Denifle*. Luther et le Luthéranisme. Tome II. Paris, A. Picard, 3. 50. — *G. Doublet*. Godeau, évêque de Grasse et de Vence (1605-1672). Première partie. Paris, A. Picard, 4. 00. — *Dom Guepin*. Dom Guéranger et Madame Durand. Paris, H. Oudin, 1.50. — *Dom Leclercq*. Les Martyrs. Tome XI : La Révolution. Paris, H. Oudin, 4. 50. — *F. Mourret*. Histoire générale de l'Église. Tome VI : L'ancien régime (XVIIe et XVIIIe siècles). Paris, Bloud, 7. 50. — *J. Pannier*. L'Église réformée de Paris sous Henri IV. Paris, H. Champion, 12. 50. — *P. Pisani*. L'Église de Paris et la Révolution. Tome IV. Paris, A. Picard, 3. 50. — *H. Thédenat*. Journal d'un prêtre lorrain pendant la Révolution (1791-1799). Paris, Hachette, 3. 50. — *F. Uzureau*. Noël Pinot, curé de Louroux-Béconnais, guillotiné à Angers le 21 février 1794. Angers, G. Grassin.

Histoire économique et sociale. Histoire coloniale. — Annales du Commerce extérieur· Commerce entre la France et l'Italie (1861-1910). Tableaux statistiques publiés par le ministère du Commerce et de l'Industrie. Paris, Impr. nationale. — *H. Bourgin*. L'industrie de la boucherie à Paris pendant la Révolution. Paris, E. Leroux, 4.00. — *J. Cornillon*. Vente des biens nationaux. Tome Ier. Moulins, L. Grégoire, 7. 50. — *G. da Costa*. Les Blanquistes (Histoire des partis socialistes en France). Paris, M. Rivière, 0. 75. — *H. Defontaine*. Du costume civil officiel et de l'uniforme militaire des officiers à la Cour ou auprès des chefs d'État français de 1804 à nos jours, Paris, R. Rieffel, 15. 00. — *M. Dogny*. Histoire de l'hôpital Saint-Louis, depuis sa fondation jusqu'au XIXe siècle. Paris, J.-B. Baillière. — *H. Fleischmann*. Le masque mortuaire de Robespierre. Paris, E. Leroux, 2. 50. — *Pcesse A. Radziwill* (Louise de Prusse). Quarante-cinq années de ma vie (1770-1815), publié par la princesse Radziwill. Paris, Plon, 7. 50. — *G. Sécrestat-Escande*. Les idées économiques de Vincent de Gournay. Bordeaux, Y. Cadoret. — *H. Sée et A. Lesort*. Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Rennes pour les États généraux de 1789. Tome III. Paris, E. Leroux, 7. 50. — *F. Vermale*. Les classes rurales en Savoie au XVIIIe siècle. Paris, E. Leroux, 7. 50.

Histoire des sciences. Histoire littéraire. Histoire de l'art. — *M. Allem*. Alfred de Musset (La vie anecdotique et pittoresque des grands écrivains). Paris, Louis-Michaud, 2.25. — *A. Baloche*. Église Saint-Merry de Paris (700-1910). Paris, H. Oudin, 20. 00. — *Dr Cancalon*. L'esprit positif et scientifique dans Montaigne. Paris, E. Pelletan, 2. 00. — *G. Collas*. Un poète protecteur des lettres au XVIIe siècle. Jean Chapelain (1595-1674). Paris, Perrin. — *G. Collas*. Les Sentiments de l'Académie françoise sur la tragi-comédie du Cid, d'après le manuscrit de Chapelin. Paris, A. Picard. — *E. Dupuy*. Alfred de Vigny. Tome II. Paris, Société française d'impr. et de librairie. — *H. Gauthier-Villars*. Bizet (Les musiciens célèbres). Paris, Laurens, 3. 50. — *Gérard de Nerval*. Correspondance (1830-1855), publiée par *J. Marsan*. Paris, Mercure de France, 3. 50. — *G. de Jourda de Vaux*. Les châteaux historiques de la Haute-Loire. Le Puy, impr. Peyriller. —

L. Larguier. Théophile Gautier (La vie anecdotique et pittoresque des grands écrivains). Paris, Louis-Michaud, 2.25. — *B. Lazar*. Courbet et son influence à l'étranger. Paris, H. Floury, 10.00. — Le vieux Paris, souvenirs et vieilles demeures, sous la direction de *G. Lenôtre*. Paris, Librairie centrale d'art et d'architecture, 15.00. — *Abbé Le Sueur*. La Condamine, d'après ses papiers inédits. Paris, A. Picard, 3.00. — *E. Magne*. Voiture et les origines l'Hôtel de Rambouillet. Paris, Mercure de France, 3.50. — *A. Marquiset*. Ballanche et Mme d'Hautefeuille. Paris, H. Champion, 3.50. — *D. Mornet*. Les sciences de la nature en France au XVIIIe siècle. Paris, A. Colin, 3.50. — *Gal Niox*. Napoléon et les Invalides. Paris, Ch. Delagrave, 30.00. — *P. de Nolhac*. Histoire du château de Versailles. Versailles sous Louis XIV. Tome II. Paris, Émile-Paul, 75.00. — *G. Pellissier*. Anthologie des prosateurs français contemporains. Tome II. Historiens, orateurs, mémorialistes. Paris, Ch. Delagrave, 3.50. — *Ch. Pigot*. Georges Bizet et son œuvre. Paris, Ch. Delagrave, 3.50. — *P.-P. Plan*. Jacques Callot, maître graveur (1593-1635). Bruxelles et Paris, Van Oest, 150.00. — *Cte de Rochambeau*. Bibliographie des œuvres de J. de La Fontaine. Paris, A. Rouquette, 25.00. — *Roustan*. Œuvres choisies de Stendhal. Paris, Ch. Delagrave, 3.50. — *A. Tedeschi*. Ossian, « l'Homère du Nord », en France. Paris, H. Champion, 4.00.

Histoire locale et généalogique. — *Bon T. de Clermont-Tonnerre*. L'entrée de Louis XIII à Abbeville en 1620 (Bulletin de la Soc. d'émulation d'Abbeville, 1911). Abbeville, impr. F. Paillart. — *R. Hennequin*. La formation du département de l'Aisne en 1790. Soissons, G. Nougarède. — *H. Dohler*. Les écoles d'architecture et d'art décoratif des XVIIe et XVIIIe siècles à Aix. Aix, A. Dragon, 40.00. — *A. de Gain*. La Révolution dans l'Aude. L'émeute du 17 août 1792 à Carcassonne. Carcassonne, impr. E. Rondière, 2.00. — *G. Esquer*. Inventaire des archives communales de la ville d'Aurillac antérieures à 1790. Tome II. Aurillac, Impr. moderne. — *M. Cestre*. Le collège d'Auxerre de 1790 à 1796. Auxerre, impr. Gallot. — *M. Perrod*. Répertoire bibliographique des ouvrages franc-comtois imprimés antérieurement à 1790. Paris, H. Champion, 16.00. — *L. Vallet*. Notes et souvenirs d'un instituteur sur les événenements de 1870 à Joucy (Extr. du Bulletin de la Soc. des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1910). Auxerre, impr. Gallot. — *J. Marquiset*. En marge de l'histoire de Laon. Laon, impr. des Tablettes de l'Aisne. — *M. Audin*. Bibliographie iconographique du Lyonnais. Tome III. 3e partie. Lyon, Rey. — *L. Meusnier*. Montdidier et son histoire. Montdidier, impr. Gron-Radenez. — *Mis de Roux*. La Révolution à Poitiers et dans la Vienne. Paris, Nouvelle librairie nationale, 7.50. — *Abbé J.-B. Laborde*. Un club féminin pendant la Révolution. La Société des Amies de la Constitution de Pau (Extr. de la Revue historique et archéologique du Béarn, 1911). Pau, impr. G. Lescher-Montoué. — *Abbé L. Dantin*. La Terreur blanche à Tarbes (Extr. de la Revue des Hautes-Pyrénées). Tarbes, imp. J. Lesbordes.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS *L'un des propriétaires-gérants* : P. CARON.

La Commune du Dix Août et les Assemblées nationales d'après un ouvrage récent.

L'ouvrage que M. Lacombe vient de publier sur la Commune du 10 août [1] peut être considéré comme une thèse, au véritable sens du mot. M. Lacombe se propose en effet de faire une démonstration ; son but est de nous convaincre. Le caractère pratique, je dirai presque utilitaire, de son livre, se marque dès la première page. « Pourquoi, dit-il, suis-je allé choisir un sujet si étroit ? — C'est qu'il nous *importe* encore grandement de bien connaître cette période et surtout de la bien juger. » — Ceci n'est plus tout à fait le point de vue scientifique. L'histoire se borne à démêler l'enchaînement des causes et des conséquences, à établir des séries de faits. Je sais bien qu'il est difficile, voire même impossible et peu souhaitable en somme, surtout quand il s'agit d'une période aussi actuelle, de faire abstraction de sa propre personnalité ; je reconnais que c'est bien souvent porter un jugement implicite que d'établir, sans aucun commentaire apparent, certaines séries entre les faits. Il n'en est pas moins vrai que le point de vue auquel se place M. Lacombe n'est pas celui de la science pure, laquelle est absolument désintéressée.

Cette réserve faite, il me resterait à discuter la thèse même de M. Lacombe et la valeur documentaire ou théorique de ses arguments. Mais je tiens auparavant à louer l'originalité de ce que j'appellerai sa *manière*. Écrit en un style nerveux et concis, sans aucun préjugé, sans aucune convention littéraire, débarrassé de l'attirail encombrant de l'érudition, ce livre est d'une lecture agréable, attachante, et souvent sa dia-

---

1. *La première Commune révolutionnaire de Paris et les Assemblées nationales*, par P. Lacombe. Paris, Hachette, 1911, in-8, XIII-389 p.

lectique, passionnée mais vigoureuse, emporte la conviction. D'autre part, si jamais promesse a été tenue par un auteur, c'est bien celle que fait M. Lacombe dans sa préface, « de parler en toute franchise, toute ouverture de cœur, de s'abandonner à sa sensibilité, par quoi le lecteur est averti et se garde contre toute surprise, s'il le veut bien ». M. Lacombe ne dissimule au lecteur aucun des sentiments qui l'agitent, et il a soin d'accompagner chacune de ses citations de commentaires variés, souvent pleins de profondeur, toujours curieux et piquants. Ainsi M. Lacombe nous donne exactement ce qu'il nous promet : sa propre manière de voir et sa façon de sentir particulière, en présence des événements qui font le sujet de son livre. Peut-être même pourrait-on trouver qu'il pousse un peu loin le scrupule fort louable de paraître uniquement le témoin attentif et passionné du grand drame qu'il raconte. Sans doute il est excellent, il est même indispensable d'observer « autant que possible l'ordre chronologique sans lequel il manque toujours quelque chose à la vérité d'une narration » ; mais est-il besoin pour cela de s'astreindre à ne donner qu'une analyse « de séances qui se suivent jour à jour » ? Et puisque M. Lacombe croit pouvoir, croit devoir *livrer crûment* ses *impressions*, ses *opinions* sur les discours qu'il cite ou sur les faits qu'il rapporte, que ne nous a-t-il en même temps donné son avis sur l'enchaînement des causes et des conséquences, que n'a-t-il cherché à expliquer la suite des faits, au lieu de se borner à les raconter en les appréciant ?

Quant au fond même de l'ouvrage de M. Lacombe, il me paraît indispensable de faire des réserves. Les observations que m'a suggérées sa lecture sont de plusieurs sortes et portent sur les limites et sur la nature du sujet, sur la documentation, sur l'exactitude matérielle de certaines parties, enfin sur la thèse même développée par l'auteur.

Au sujet des limites entre lesquelles M. Lacombe a circonscrit le champ de ses investigations, je me contenterai de faire observer qu'il commence son récit, sans préambule, à la nuit même du 9 au 10 août, sans se demander dans quelles circonstances a été formée l'assemblée dont il se propose d'écrire l'histoire. Or, si les membres de celle-ci ont été choisis plus ou moins régulièrement par les sections, ce qui permet de suspecter la validité de leurs pouvoirs, il n'en est pas moins vrai que, depuis six semaines, ces mêmes sections menaient contre le régime légal une campagne de plus en plus acharnée, et que le progrès incessant des idées

révolutionnaires, au cours de cette période, explique et justifie le coup de force auquel la première Commune révolutionnaire de Paris dut son existence. Cette histoire doit donc servir de préface à celle de la Commune du 10 Août. Il est vrai que M. Lacombe n'a pas précisément voulu écrire l'histoire de la Commune du 10 Août, mais seulement celle de ses rapports avec les Assemblées nationales. Mais, même à ce point de vue, il n'était pas inutile d'examiner avec soin dans quelles circonstances la Commune a été formée. Seule, l'histoire des quelques semaines qui vont de la journée du 20 Juin à la prise des Tuileries permet d'apprécier exactement la situation respective de la Commune et de la Législative, au lendemain de la révolution, et de porter un jugement fondé sur les prétentions de chacune d'elles à la direction de la politique générale.

M. Lacombe ne s'est pas borné à circonscrire très exactement dans le temps le sujet qu'il a choisi. Il a encore voulu ne prendre, dans la période considérée, qu'un petit nombre d'événements bien définis. Ainsi que lui-même nous l'explique dans sa préface, il s'est proposé d'étudier « presque exclusivement les rapports de la Commune de Paris avec la Législative et la Convention ». En abstrayant ainsi un côté de l'histoire de la Commune du 10 Août, M. Lacombe est dans son droit. Mais cette mutilation volontaire est-elle bien heureuse ? Il est permis d'en douter quand on voit l'auteur lui-même faire de fréquentes incursions dans le domaine de l'histoire des sections ou de l'activité intérieure de la Commune (par exemple p. 55, 56, 164, 227, 242, 244, 261, 362, etc.). De temps en temps nous voyons ainsi surgir de l'ombre quelques sections ; parfois l'auteur projette un brusque jet de lumière sur ce qui se passe à l'Hôtel de Ville. Mais ce ne sont là que des fragments d'une histoire qui resterait à écrire pour que fussent complètement expliqués les faits dont parle l'auteur.

Ainsi, par exemple, pour bien comprendre le grand conflit qui, à la fin du mois d'août, mit aux prises la Législative et la Commune et au cours duquel celle-ci faillit succomber, il est nécessaire de connaître l'attitude prise, à cette époque, envers la Commune, par un certain nombre de sections. Seule la campagne menée par ces dernières contre les dictateurs de l'Hôtel de Ville a pu donner à la Législative la force morale nécessaire pour résister tout à coup, après tant de capitulations, à sa rivale.

Depuis le 24 jusqu'au 29 août, les sections n'ont pas cessé en effet de protester contre la Commune, d'abord à cause de l'attitude insolente de celle-ci à l'égard de l'Assemblée nationale, ensuite à cause de son hosti-

lité à peine déguisée envers le maire Petion et ses collaborateurs immédiats, les membres de l'ancienne municipalité constitutionnelle conservés après le 10 août et que le conseil général révolutionnaire voulait remplacer de son propre chef. Or, de tous ces arrêtés, M. Lacombe ne mentionne (p. 55 et 56 de son livre) que les deux derniers, ceux des Lombards et de la Halle-au-Blé, en date du 29 août. Si M. Lacombe les connaît, c'est parce qu'ils ont été présentés à la Législative et que M. Lacombe, qui a dépouillé les comptes rendus des séances de l'Assemblée nationale, les a rencontrés au cours de son dépouillement. Mais cela est insuffisant, car nous n'avons pas une idée complète du mouvement d'opposition qui s'est à ce moment dessiné contre la Commune. Nous risquons d'y voir seulement l'effet des intrigues des meneurs girondins de la section des Lombards, alors que des sections de toutes nuances politiques y ont pris part. En réalité, elles étaient toutes également jalouses de leur autorité, et cela aussi bien vis-à-vis de la Commune que vis-à-vis de l'Assemblée. De là, de leur part, une politique de bascule qui explique bien des incidents de la lutte entre les deux puissances rivales. Et c'est ce que l'on ne voit pas assez nettement dans le livre de M. Lacombe.

Autre exemple. Pages 167-168, 210-211 et 227-232, M. Lacombe rapporte les divers incidents qui se déroulèrent devant la Convention, au cours de la lutte entre la Commune et son comité de surveillance; mais, dans les différents discours prononcés à cette occasion, il est question de faits que M. Lacombe nous laisse ignorer. Ainsi, dans la fameuse séance de la Convention du 25 septembre, l'envoyé de la Commune fait cette déclaration, au nom de ses commettants, au sujet des membres du comité : « Nous avons cherché à les rappeler à l'ordre; *nous les avons même révoqués.* » Quand cela ? M. Lacombe ne nous le dit pas, et par son livre nous ne pouvons savoir qu'il y a eu successivement deux comités de surveillance, que le premier a en effet été révoqué par le conseil général le 30 août, et que les membres du second, choisis par Panis, n'ont jamais reçu l'investiture de l'assemblée communale. De même, quand M. Lacombe rapporte la démarche faite, le 1er octobre, par le comité de surveillance auprès de la Convention, il n'en montre pas la raison : le comité était venu dénoncer, d'une manière vague et générale, d'anciens membres de la Législative comme s'étant laissé autrefois acheter par la Cour. Le but de cette dénonciation, qui fit naturellement scandale, était tout simplement (et c'est ce qu'on ne voit pas très bien dans le livre de

M. Lacombe) d'obtenir la levée des scellés apposés par la Commune sur les papiers de son comité. « Nous sommes venus précisément vers l'Assemblée pour qu'elle ordonne la levée de ces scellés. » Il y a eu, on le devine, tout un conflit, à l'intérieur de la Commune, entre le conseil général et son comité de surveillance ; le conseil général a voulu poursuivre son comité, a fait mettre les scellés sur ses papiers ; le comité dénonce à son tour la Commune et le premier comité auquel il a lui-même succédé. Mais, de ce conflit, nous ne savons presque rien par le récit de M. Lacombe et nous ne comprenons pas ce passage, qu'il cite, du discours du comité : « Le comité de surveillance de la Commune n'est plus, heureusement, celui du 10 Août. On a aperçu, dans les opérations de ce premier conseil (*sic*), une malversation énorme dont nous avons le fil et la preuve... » (Lacombe, p. 229). Tout ceci fait allusion à des intrigues nouées à la fin du mois d'août et dont M. Lacombe ne nous a point parlé.

Je citerai encore un cas analogue. Pour les faits si embrouillés de la crise du 29 août au 2 septembre, on n'aperçoit clairement, dans le livre de M. Lacombe, que ce qui se passe à la Législative. Quant aux actes de la Commune, on les voit beaucoup moins bien. Or il y a là une foule de détails essentiels sans lesquels les démarches du conseil général auprès de l'Assemblée nationale demeurent enveloppées de mystère : séances de la Commune, du 29 août et de la nuit du 30 au 31 août (cette dernière séance si importante où fut, pour la première fois, exprimée l'idée d'agir sur l'Assemblée par le *peuple* et non par les sections, déjà influencées par l' « aristocratie ») ; enterrement de Lemeunier, avec la fameuse oraison funèbre prononcée par Tallien, véritable manifeste politique ; nouvelle séance de la Commune, du 31 août matin, à l'Hôtel de Ville, avec la première lecture, par Tallien, de l'adresse que celui-ci devait relire, quelques instants après, à la Législative, — tous ces faits, M. Lacombe les laisse complètement dans l'ombre, pour ne parler que des démarches de la Commune du 10 août auprès de l'Assemblée nationale, dont il se borne à analyser les séances.

On le voit par ces quelques exemples (et je pourrais en citer d'autres : ainsi, p. 303, l'affaire Bidermann relative à la Maison de secours), souvent M. Lacombe fait allusion à des faits appartenant à l'histoire proprement dite de la Commune centrale ou à celle des sections, faits qu'il n'explique pas suffisamment et que nous n'avons aucun moyen de connaître en dehors de lui, les historiens ne s'étant guère préoccupés jus-

qu'ici des événements extérieurs à l'Assemblée nationale et étrangers à la lutte des partis. Évidemment, le point de vue auquel il s'est placé est seul cause de ces lacunes; mais il est permis de se demander, comme je le faisait tout à l'heure, si l'idée d'étudier ainsi l'histoire de la Commune du 10 août, d'un point de vue aussi spécial, est très heureuse.

*
* *

La documentation de M. Lacombe présente ce même caractère de choix arbitrairement restreint. Avec raison, il est vrai, M. Lacombe laisse de côté les mémoires postérieurs aux événements, qu'il trouve bons tout au plus à donner ce qu'il appelle « l'atmosphère du temps » et à préciser, en les détaillant « davantage, les événements déjà établis, en dehors d'eux, par des documents plus sûrs ». Tel est bien en effet, à mon sens comme à celui de M. Lacombe, le rôle et l'utilité des mémoires. Mais M. Lacombe a-t-il épuisé toutes les sources contemporaines? Remarquons d'abord que, dans la brève énumération qu'il nous donne, à la page XIII de sa préface, il laisse complètement de côté les documents des sections, ceux des clubs autres que la Société des Jacobins, et aussi les pamphlets émanés d'individus. De là l'ignorance où est M. Lacombe de tous les arrêtés qui n'ont pas été portés à la barre de l'Assemblée nationale. Les lacunes que nous avons relevées dans sa connaissance des faits relatifs à l'histoire intérieure de la Commune du 10 Août ont une cause semblable. M. Lacombe ne connaît les séances du conseil général, ainsi que les arrêtés de cette assemblée et ceux du corps municipal, que par Buchez et Roux, Berville et Barrière, Michelet, Mortimer-Ternaux et M. Tourneux. Il a laissé complètement de côté les comptes rendus des journaux, qui sont pourtant une mine si précieuse de renseignements, et les pièces isolées, imprimées et manuscrites, grâce auxquelles ont été conservés tant d'arrêtés de la Commune. Quant aux procès-verbaux eux-mêmes, que nous devons à Buchez et Roux, Berville et Barrière et M. Tourneux, ils portent seulement sur une trentaine de séances, du 10 août au 5 septembre. Ces textes constituent d'ailleurs, pour cette période, une source de premier ordre. Le jour où l'on se préoccupera d'éditer les procès-verbaux de la Commune du 10 Août, ils fourniront, pour ces quelques semaines, une base solide et sûre. Mais ces textes n'ont pas tous la même valeur, et M. Lacombe ne me paraît pas avoir très bien démêlé le degré

d'importance de chacun d'eux. Il croit (p. 3 de son livre) que les procès-verbaux publiés, il y a quelques années, par M. Tourneux, constituent « une copie incomplète, assez fidèle, ce semble, d'ailleurs ». Le terme de *copie* me paraît impropre. Les procès-verbaux en question ne sont, très certainement, que des *notes* prises par un scribe, une sorte de compilation faite à l'aide du procès-verbal officiel, celui du registre de mise au net, et des minutes des arrêtés. La version *officielle* du procès-verbal est représentée par Buchez et Roux et par Berville et Barrière, lesquels ont reproduit, d'une manière identique [1], un texte unique, ce qui nous garantit l'exactitude de leur *copie*. Les procès-verbaux édités par M. Tourneux n'en sont pas moins précieux en ce qu'ils nous donnent des renseignements qui manquent dans la version officielle (tous les arrêtés n'ayant pas été relevés sur le registre de mise au net), et en ce qu'ils portent sur des séances que n'ont copiées ni Berville et Barrière, ni Buchez et Roux ; mais il reste entendu que la version officielle, quand elle existe, doit toujours être préférée à celle des procès-verbaux de M. Tourneux. M. Lacombe, il est vrai, comme il le reconnaît du reste lui-même, se place surtout à l'Assemblée nationale pour se faire une idée de la conduite de la Commune : « Au reste, comme la Commune envoie à chaque instant des députations à la Législative, nous n'aurons qu'à entrer dans cette assemblée... et y écouter ce qui se dit entre les deux parties pour nous faire une opinion ferme et suffisamment fondée, je crois » (Lacombe, p. 3). Cette manière indirecte, si je puis dire, de connaître les adresses de la Commune à l'Assemblée n'est pas sans présenter des inconvénients. M. Lacombe, au lieu de citer le texte de l'adresse même, tel que le donnent la pièce imprimée par ordre de la Commune et l'original manuscrit déposé sur le bureau de la Législative ou de la Convention, reproduit la version plus ou moins altérée qu'en donne le compte rendu suivi par lui pour la séance qu'il analyse (voir par exemple l'adresse du comité de surveillance à la Convention, le 1er octobre ; Lacombe, p. 227-230) [2].

Quelles sources M. Lacombe a-t-il donc dépouillées pour suivre les

---

1. La seule différence est que Berville et Barrière ont fait quelques coupures que Buchez et Roux n'ont pas faites. Une fois seulement j'ai pu relever le cas contraire (à la séance du 29 août). Il y a donc des chances pour que Buchez et Roux aient copié intégralement.

2. Même quand il cite un texte de la Commune, M. Lacombe ne le cite souvent pas exactement : par exemple le discours de Robespierre, le 1er septembre, à la Commune. Comparez le texte de M. Lacombe, p. 67, avec le texte officiel du procès-verbal, que je reproduis plus loin.

débats de l'Assemblée nationale ? Il va nous l'indiquer lui-même (p. XIII de la préface et p. 3) : le *Journal des Débats*, le *Moniteur* et les *Archive parlementaires*. Le *Journal des Débats* et le *Moniteur* constituent évidemment deux excellents guides, et leur confrontation doit permettre de se faire une idée assez exacte des débats de l'Assemblée. Le choix des *Archives parlementaires* est moins heureux. On sait avec quel dédain de la saine méthode historique a été édifiée, tout au moins pour la période qui nous occupe, cette compilation gigantesque. Elle peut servir de point de départ à des recherches, en révélant l'existence de textes qu'il restera ensuite à retrouver ; mais on ne peut, bien entendu, citer ce travail, si peu critique, sur la même ligne que le *Moniteur* et le *Journal des Débats*, tout comme s'il s'agissait d'un texte authentique.

Une dernière critique au sujet de cette documentation des débats de l'Assemblée nationale. Pourquoi M. Lacombe ne s'est-il jamais servi du *Procès-verbal* officiel, que je ne lui vois pas citer dans son livre ? Pour un historien qui fait des séances de la Législative et de la Convention le centre de son information, et qui remplit de leur récit les trois quarts de son volume, n'était-ce pas là la source principale, tout incomplète qu'elle puisse être ?

*
* *

Les lacunes que je viens de signaler dans la documentation de M. L., l'exclusion arbitraire de tout un ensemble de faits, de ceux qui se sont passés au sein de la Commune ou dans les sections, ont naturellement entraîné, dans le livre que j'analyse, plus d'une erreur matérielle ou ont fait considérer par son auteur comme insolubles certaines questions auxquelles les documents existants à l'heure actuelle permettent de répondre. J'en prendrai un seul exemple : les événements si importants du 1er et du 2 septembre, et en particulier l'attitude de Robespierre au cours de ces événements.

Le 1er septembre, Robespierre était à la Commune. Celle-ci, cassée par la Législative le 30 août à 4 heures de l'après-midi, n'était toujours pas partie. Robespierre prit la parole, et le procès-verbal officiel résume ainsi son discours : « M. Robespierre prend la parole et développe, dans un discours éloquent, toutes les manœuvres employées pour faire perdre au conseil général la confiance publique et tout ce que le conseil a fait

pour s'en rendre digne. Il se résume et dit qu'il ne se présente à son esprit aucun moyen de sauver le peuple que de lui remettre le pouvoir que le conseil général a reçu de lui. » Après Michelet, Louis Blanc et Hamel, M. Lacombe s'est demandé (pp. 67-69) comment il fallait interpréter ce passage du procès-verbal officiel. On en est, dit-il, réduit à des conjectures, le discours de Robespierre semblant perdu, et M. Lacombe fait des suppositions assez vraisemblables sur ce que Robespierre a pu proposer de choisir entre les différents partis qui s'offraient : soit l'appel au peuple, c'est-à-dire l'insurrection matérielle (un nouveau 10 Août) ou morale (un nouveau 20 Juin), soit l'appel aux sections pour leur demander, ou bien la confirmation pure et simple des pouvoirs, ou bien d'exercer une pression sur l'Assemblée. Or les documents qui subsistent aujourd'hui permettent de répondre à la question que se pose M. Lacombe et de définir d'une manière exacte la position prise par Robespierre. Notons d'abord que son discours du 1er septembre à la Commune n'est pas à proprement parler un discours, mais la lecture d'une adresse aux sections, que le conseil général l'avait chargé de rédiger. Voici les faits, dans leur ordre chronologique : *30 août matin* (avant d'être cassé), le conseil général, se sentant menacé, charge Robespierre de rédiger une adresse aux sections pour leur rendre compte de sa conduite ; *30 août, à 4 heures de l'après-midi*, le conseil est cassé par la Législative ; *30 août soir*, le conseil déclare persister « dans son arrêté du matin relatif à une adresse dont M. Robespierre est rédacteur » ; *nuit du 30 au 31 août* (le conseil siégeait en permanence), au cours de la séance, un membre, Darnaudery, propose de marcher sur la Législative : « Que demain, à 9 heures du matin, tous les citoyens, de tout âge et de tout sexe, se rendent sur la place de Grève, qu'ils envoient une députation nombreuse ou qu'ils se rendent tous en corps à l'Assemblée nationale pour lui émettre leur vœu sur notre compte. *Qu'on ne m'objecte pas que nous devons recourir aux sections* ; » elles sont « influencées par l'aristocratie... Que le peuple prononce donc dans l'instant... Je crois même qu'il a le droit de nous faire marcher à sa tête ». Et, s'adressant évidemment aux tribunes : « Citoyens, parlez, et vos représentants sont prêts à obéir. » A la suite de Darnaudery, Robespierre prend la parole, et voici comment il s'exprime : « Je ne suis pas de l'avis du préopinant ; *le peuple ne doit pas se porter à l'Assemblée nationale*, cette mesure est nuisible au bien public. Nous devons nous retirer dans nos sections, leur exposer notre situation,

leur demander leur sentiment sur la conduite que nous avons tenue, leur remettre les pouvoirs qu'elles nous avaient délégués, et, si elles nous les continuent, leur demander les moyens de nous maintenir à notre poste, ou y mourir s'il le faut. » Le conseil applaudit et, pour la troisième fois, décide que l'on fera une adresse aux sections ; *31 août*, la journée est employée à une démarche de la Commune auprès de la Législative (discours de Tallien). Il s'agit évidemment de gagner du temps, afin de pouvoir organiser un mouvement en faveur de la Commune, dans les sections. Pendant ce temps, Robespierre prépare son adresse aux sections ; *1er septembre, séance du soir*, lecture de l'adresse aux sections par Robespierre ; le texte, que Hamel et M. Lacroix ont cru perdu, existe encore ; il est très instructif. En ce qui concerne l'attitude à adopter vis-à-vis de la Législative, Robespierre s'en remet aux sections. Si nous avons perdu votre confiance, « reprenez donc... les pouvoirs que vous nous avez confiés ». C'est la soumission apparente au décret de la Législative ordonnant la réélection de la Commune. Mais Robespierre ajoute des commentaires menaçants : « Quelle que soit votre résolution..., songez que le courage et l'énergie du peuple peuvent seuls conserver sa liberté. » Tout le reste de l'adresse est une charge à fond contre les Girondins, que l'orateur accuse d'avoir trompé le peuple, avant et depuis le 10 Août.

Le 2 septembre après-midi, surviennent les fameux massacres. M. Lacombe a représenté ces massacres, ainsi que l'avait fait avant lui Mortimer-Ternaux, comme une « opération administrative » (p. 77), conçue par quelques grands coupables, Marat et Danton, avec l'approbation de Robespierre et la coopération de « l'administration municipale » ; 200 individus seulement y auraient pris une part effective. Pour le reste de la population, elle ne serait nullement complice, sauf les quelques spectateurs de l'horrible drame et les quelques promoteurs des arrêtés de sections qui approuvèrent les massacres. M. Lacombe ne parle que de trois de ces arrêtés ; il pense que ce sont « des témoignages très peu sûrs des véritables sentiments du peuple ». Cette manière de voir est manifestement erronée. Je ne puis ici le montrer dans le détail ; mais il me paraît certain que la population de Paris a eu dans les massacres une part de responsabilité, *passive* mais très réelle : les sections qui prirent des arrêtés compromettants sont bien plus nombreuses que ne le dit M. Lacombe ; la garde nationale est restée indifférente.

Reste la fameuse question de la dénonciation faite par Robespierre le

2 septembre, à la Commune, d'un complot en faveur de Brunswick, dénonciation qui risquait, à ce moment, de faire massacrer les Girondins. Robespierre a été défendu par ses panégyristes contre cette dénonciation. M. Lacombe montre que cette défense ne tient pas debout, et il a bien raison. Il est très vrai que Robespierre, le 2 septembre après-midi, à la Commune, au moment où l'on massacrait dans les prisons, a dénoncé le parti qui voulait porter le duc de Brunswick sur le trône de France. Le procès-verbal est catégorique sur ce point. Sans doute Robespierre était aux Jacobins à 5 heures du soir. Mais les Jacobins levèrent leur séance à 8 heures, et c'est *à 10 heures seulement* que Robespierre et Billaud-Varenne lancèrent devant le conseil général leur célèbre accusation. A dix heures du soir ! Et les massacres avaient commencé vers 2 heures de l'après-midi ! On voit ce qu'il faut penser de la dénonciation de Robespierre [1].

*
* *

Les critiques que je viens d'adresser au livre de M. L. seraient graves s'il fallait considérer son ouvrage comme la laborieuse élucubration d'un érudit. Mais ces chicanes de métier ne lui enlèvent que peu de sa valeur et rien de son intérêt. L'auteur de *La première Commune révolutionnaire de Paris et les Assemblées nationales* n'a pas prétendu faire œuvre minutieuse de savant désintéressé, mais celle d'homme pratique, de citoyen utile à son pays ; son livre, il l'a conçu avant tout comme un enseignement politique ; c'est donc à la thèse qu'il soutient, aux idées qu'il défend ainsi qu'aux jugements qu'il porte, c'est à tout cela qu'il convient d'attacher le plus d'importance.

M. Lacombe se déclare (p. XII de sa préface) « défenseur résolu de l'*Assemblée nationale*, du pouvoir légal et légitime, adversaire résolu de la Commune et de ses partisans... » Mais la Législative était-elle encore le *pouvoir légal et légitime*, après le 10 Août ? Pour la Convention, le cas est différent, et il y a là une distinction à établir, que M. Lacombe n'a pas faite.

De deux choses l'une : ou bien, après la révolution du 10 Août, la

1. Ainsi c'est bien *par deux fois* que Robespierre a attaqué la Gironde devant le conseil général : le 1er et le 2 septembre. Et entre les deux attaques se place le commencement des massacres. Quel terrible soupçon vous vient à l'esprit quand on se demande pourquoi Robespierre est ainsi revenu à la charge !

Législative était toujours le pouvoir légal et la Commune une révoltée dont l'existence même était un crime ; ou bien cette révolution avait renversé le régime légal, et la Législative, qui en tenait ses pouvoirs, n'avait plus de raison d'être. Dans le premier cas, *la dissolution de la Commune n'eût pas suffi* ; il aurait fallu délivrer le roi, le replacer sur le trône, lui rendre ses prérogatives et punir ses ennemis. C'est la thèse soutenue par Mortimer-Ternaux. Cependant M. Lacombe se déclare républicain (p. VI) [1].

Si, après la révolution, la Législative avait perdu les pouvoirs qu'elle tenait d'une constitution déchue, la Commune était-elle fondée à parler au nom de la France entière ? M. Lacombe le conteste, et le bon sens lui donne raison. Où chercher alors ce pouvoir légal ? Évidemment il n'existe plus jusqu'au moment de la réunion de la Convention nationale. Nous sommes donc en présence d'une situation *de fait* qu'il faut accepter sans discussion. Pendant six semaines, il y a eu deux pouvoirs rivaux en face l'un de l'autre. Le même cas s'est reproduit depuis, en 1848 par exemple. Entre ces deux pouvoirs, le conflit était-il *fatal* ? Je me contenterai de dire qu'il était *infiniment probable*.

A l'égard de la Convention, la Commune ne pouvait pas, comme à l'égard de la Législative, prétendre représenter l'autorité légale. Sa résistance ouverte eût été un cas formel d'insurrection. Aussi, dès la réunion de la Convention, son attitude change ; elle devient beaucoup plus prudente, au moins dans les premiers jours. Ce sont les sections qui, d'après elle, constituent le peuple souverain, juge et souverain maître des députés du pays. « Allez, hommes libres, déclare Chaumette en son nom, le 19 octobre, aux députés des sections, allez montrer aux organes de la loi un front qui ne se courbe que devant elle..., portez aux mandataires du peuple le vœu d'une grande portion du peuple. » Sans doute les sections de Paris ne sont pas le peuple français ; mais Chaumette ajoutait : « Vous êtes porteurs du vœu d'une grande cité, d'une cité, le centre de la philosophie et des lumières. » C'est la fameuse théorie de Paris tête et cœur de la France, qui permit aux Girondins d'attaquer le « despotisme d'opinion » de la capitale et de demander la réduction de celle-ci « à un 83e d'influence ». Après tant d'autres, M. Lacombe attaque cette théorie et

1. Il est vrai qu'ailleurs (p. VII) M. Lacombe déclare que l'œuvre des Constituants était la plus importante et la plus durable et qu'elle a été gâchée par les hommes qui les « emprisonnèrent et tuèrent de leur mieux. »

les historiens qui la défendent : « Ces historiens voudraient donc que Paris eût été compté pour plus qu'un département, qu'il eût été légalement privilégié. Je ne leur demande qu'une chose : de nous exposer la mesure qui, selon eux, aurait dû être adoptée. Pour combien de départements Paris aurait-il dû être compté ? pour 3, 4, 5, 10 ? Fallait-il lui donner une représentation double, triple, quadruple ? » (p. 208-209).

Rien à répondre à cela. Mais, à mon sens, M. Lacombe se préoccupe trop de la question de *droit*, pas assez de celle de *fait*. Voici quelle était la question de fait. Il y avait à Paris une Commune, prête à tout, et des assemblées de sections, conduites par quelques meneurs, mais composées en majorité de citoyens animés des meilleures intentions, prêts à écouter et à suivre docilement les ordres de l'Assemblée nationale (voyez les adresses des sections à la Convention nationale, dans les derniers jours de septembre). En rappelant à l'ordre, avec menaces, ces hommes du peuple, qui manquaient d'éducation politique plutôt que de bonne volonté, les Girondins qui dirigeaient la Convention ont fait le jeu de leurs adversaires. M. Lacombe n'admet pas que l'Assemblée nationale, en combattant avec acharnement la Commune, ait suivi l'inspiration girondine ; elle n'a fait, dit-il, que suivre « son propre penchant ; c'est l'intérêt de son pouvoir ou de sa dignité qu'elle écoute » (p. 384). Nous touchons ici à l'idée maîtresse du livre, qui a été écrit pour prouver que la rivalité de « la première Commune révolutionnaire de Paris » avec les « Assemblées nationales » n'a pas été la lutte de deux partis, mais la rivalité de deux corps :voici en effet la conclusion très nette de M. Lacombe (p. 382) : « La première Commune révolutionnaire de Paris avait vécu. Cette victoire, d'ailleurs éphémère, de l'Assemblée nationale sur une Commune en état constant de rébellion *ne fut pas le triomphe d'un parti parlementaire sur un autre*, le triomphe des Girondins sur les Montagnards. Des historiens se sont efforcés de nous présenter les choses sous cet aspect ; ils avaient leurs raisons pour cela ; désireux d'innocenter absolument la Commune de Paris, ils comprirent bien qu'il était difficile de défendre ouvertement la conduite *d'un corps qui s'était dressé contre la représentation de la France*, mais qu'ils pourraient peut-être arriver à cette fin en présentant cette rébellion comme l'accident secondaire d'une lutte entre deux partis au sein de l'Assemblée nationale... ; seulement cette manière de voir est tout à fait fausse. »

Je ne partage pas entièrement sur ce point l'opinion de M. Lacombe. Sans doute la lutte entre la Commune et la représentation nationale est,

en partie, due à la rivalité de deux corps politiques, mais elle est, *en partie aussi*, le fait de deux groupements opposés dont l'un avait la majorité à l'Assemblée nationale, l'autre à la Commune. Sans doute, quand il s'agit de proclamer les droits de la représentation nationale, tous les représentants du pays, Montagnards et Girondins, se trouvent d'accord. Mais, sur la *manière* dont l'Assemblée devra faire respecter ses droits par la Commune, Girondins et Montagnards se sont divisés. Or c'est la politique girondine (non conventionnelle), à l'égard de la Commune et de la capitale, qui a déterminé bien des actes de la Commune, ainsi que l'attitude de la capitale. Il est donc faux de prétendre, comme le fait M. Lacombe, que la Commune a tout mené et que la rivalité des partis ne sert à rien pour expliquer son opposition à l'Assemblée. A l'exemple de M. Lacombe, je n'en chercherai d'autre preuve que dans « le dernier terme de la lutte » : si l'attitude agressive de la Commune à l'égard de la Convention n'était pas autre chose que la rivalité de deux corps opposés, la Commune aurait dû, le 2 juin 1793, dissoudre la Convention ; or elle s'est contentée de la mutiler.

J'aurais encore bien des observations à présenter sur les idées développées par M. Lacombe, dans la préface et dans le corps même de son ouvrage. Je voudrais, par exemple, faire de sérieuses réserves sur la manière, beaucoup trop partiale à mon sens, dont il explique les actes de la Commune, causés, dit-il, par des « mobiles intéressés, égoïstes, odieux » et non par le sentiment du péril intérieur ou extérieur (p. XII). N'est-ce pas, de toute évidence, aller trop loin ? Que serait devenue la Révolution sans cette Commune si vilipendée par M. Lacombe ? On ne pouvait plus se fier à Louis XVI, même en le surveillant de près. Les Girondins eux-mêmes avaient dû renoncer à cette idée. Mais nul n'osait prendre ouvertement parti contre lui. La Législative, à qui incombait le devoir de mettre fin à cette intolérable situation, se séparait, le 9 août, à minuit, sans rien décider. Cette faillite eût peut-être entraîné la ruine de toute l'œuvre des Constituants si la Commune n'avait pris en main la direction des affaires.

Les trop longues observations qui précèdent montrent bien, je pense, l'intérêt du livre de M. Lacombe. Il est de ceux qui font réfléchir, qui suscitent la discussion. Il est l'œuvre de quelqu'un qui pense. Il n'est point banal. M. Lacombe y a mis sa philosophie, son expérience personnelle ;

en l'écrivant, il a dû modifier ses premières vues sur les hommes et les choses de la Révolution, voire même ses conceptions politiques. Il nous le dit lui-même, très franchement, dans sa préface. Cela est très bien, et m'a d'autant plus frappé que, dans cette évolution, dans cette éducation d'un historien par l'histoire, j'ai retrouvé quelque chose des successifs états d'âme par lesquels j'ai moi-même passé.

F. Braesch.

Bulletin d'histoire et de géographie économiques

I. BIBLIOGRAPHIE ET GÉNÉRALITÉS [1].

Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France publiés sous la direction de M. Julien **Hayem**. Paris, Hachette, 1911, in-8, XII-253 p. — Les questions économiques attirent de plus en plus l'attention des historiens et des géographes. La création d'une Revue spéciale d'histoire et de géographie économiques, qui permettrait à ces derniers de se connaître et de se rapprocher, de se tenir au courant de leurs travaux, de se défendre au besoin contre l'indifférence des historiens politiques et contre le dédain des sociologues, paraîtra peut-être un jour nécessaire. En attendant, le recueil de documents et d'études que vient de fonder M. J. H. rendra d'utiles services, pourvu toutefois que son directeur fasse appel à des collaborateurs éprouvés, qu'il procède sans hâte, qu'il n'accueille que des documents inédits et réellement intéressants et qu'il n'obéisse à aucune préoccupation doctrinale ou politique. M. J. H. n'est pas un historien de profession ; c'est un négociant, qui s'intéresse à l'évolution économique de son pays, qui a conscience de la place importante occupée par le commerce et l'industrie dans le monde moderne. Son initiative est méritoire et vaut d'être encouragée [2].

---

1. Cf. dans la *Revue*, t. XVI, p. 80-83, les comptes rendus de : A. Gandilhon, *Cahiers de doléances du bailliage de Bourges* ; Sée et Lesort, *Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Rennes* ; P. Moulin, *Documents relatifs à la vente des biens nationaux (Bouches-du-Rhône)* ; ibid., p. 100 : F. Cannan, *Histoire des théories de la production et de la distribution dans l'économie politique anglaise de 1776 à 1848* ; ibid., p. 103-104 : G. Weill, *Histoire du mouvement social en France* ; ibid., p. 374 : Schwab, *Documents relatifs à la vente des biens nationaux, district d'Épinal.*

2. Le présent volume contient des études originales, des notes, des documents, d'importance variable, relatifs à l'industrie : Eugène Guitard, *L'industrie des draps en Languedoc et ses protecteurs sous l'ancien régime* (p. 9-34) ; Georges Mathieu, *Notes sur l'industrie en Bas-Limousin dans la seconde moitié du XVIIIe siècle* (p. 35-72) ; à l'organisation et à la vie ouvrières : Julien Hayem, *Les grèves dans les temps modernes et particulièrement aux XVIe et XVIIIe siècles* (p. 73-92), *La répression des grèves au XVIIIe siècle* (p. 93-136), et *Un règlement d'atelier en 1809* (p. 137-148) ; à la situation économique et sociale d'une ancienne province française : *Mémoire sur la généralité d'Amiens en 1698*, dressé par l'intendant Jérôme Bignon (p. 149-206) ; au commerce méditerranéen : Julien Hayem, *La navigation et le commerce français dans la Méditerranée durant la 2e moitié du XVIIe siècle* (p. 207-242) ; et aux relations franco-brésiliennes : Memor, *Une fête brésilienne célébrée à Rouen en 1550* (p. 243-252).

A. **Kirchner**. *Table générale des mémoires et travaux de la Société libre d'agriculture, commerce et arts du département du Doubs, 1799-1809*. Besançon, Dodivers, 1910, in-8, 44 p. — La Société libre d'agriculture, commerce et arts du département du Doubs fut fondée, le 26 germinal an VII, par l'administration centrale du département ; elle a duré 12 ans, jusqu'en 1811 ; mais, à partir de 1809, elle n'eut aucune activité. L'établissement, aux portes de Besançon, d'un moulin à vent pour remédier aux inondations du Doubs, en permettant d'abaisser ou de supprimer des barrages, l'entraîna dans une mauvaise opération financière. Le moulin coûta fort cher et ne rendit pas les services qu'on en attendait. Endettée et discréditée, la Société ne se releva pas de cet échec. Elle a compté des membres remarquables et a touché aux sujets les plus divers. Avec l'assentiment du préfet, elle s'occupa de toutes les questions qui intéressaient la ville de Besançon et le département, de recherches théoriques et d'applications pratiques ; elle prodigua les encouragements à l'agriculture ; elle entreprit des enquêtes sur l'industrie naissante, sur la situation économique de divers cantons ; elle émit des vœux en faveur de communications nouvelles, au sujet des relations entre la France et la Suisse par exemple. Elle a publié 8 fascicules de rapports, où de nombreux mémoires, notes et notices attestent de ses préoccupations. Parmi les mémoires, je relève des rapports de Girod-Chantrans, de Louvot et de Millot sur l'état et les progrès de l'agriculture en Franche-Comté, sur les essais de culture tentés à Novillars ; les traités de l'ingénieur Antoine sur les usines, l'aménagement des eaux, les canaux de navigation du département ; les études de Coste sur l'ancienne navigation du Doubs et de la Saône, de Vertel sur la géographie économique du département du Doubs, sur le site et le plan des villages ; de nombreuses notes portant sur l'industrie de l'horlogerie, sur la fabrication des fromages, sur l'aménagement des forêts, sur l'hygiène rurale, sur les voies de communication.

Pierre **Caron**. *Une enquête sur les prix après la suppression du maximum*. Dans : *Bulletin trimestriel de la Commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution*, année 1910, nos 1 et 2, Paris, 1910, p. 1-135, et nos 3-4, Paris, 1911, p. 303-412. — Un mois et demi après la suppression du maximum général, le Comité de salut public demandait aux agents nationaux des districts de lui faire connaître les prix moyens d'un certain nombre d'objets avant et après le maximum. Les Archives nationales possèdent les réponses de 183 districts à cette circulaire. M. C. en reproduit 50, provenant de 33 départements, comme l'Aisne, la Charente, la Dordogne, l'Eure, la Haute-Garonne, l'Ille-et-

Vilaine, le Loir-et-Cher, la Vienne, choisies parmi les plus intéressantes. Tous les tableaux accusent, par rapport à 1790, un renchérissement considérable des denrées et objets de première nécessité, de la main-d'œuvre, des bestiaux et animaux de trait : dans le district de Mézières, par exemple, le prix de la journée du simple manœuvre est passé de 1 livre à 8 livres, celui du quintal de blé de 10 livres 15 sous à 100 livres, celui de la livre de bœuf de 6 sous à 1 livre 10 sous, celui du vin de qualité inférieure de 45 à 400 livres. Parmi les causes de ce renchérissement, quelques districts citent l'abondance et la dépréciation des assignats, l'avidité des cultivateurs, que ne réfrène plus le maximum, les manœuvres des spéculateurs, la disette d'hommes et de chevaux. Les observations souvent jointes aux tableaux comparatifs des prix fournissent de précieux éléments pour l'étude de l'économie à la fin du XVIIIe siècle.

Cinquantenaire de la Fondation de la Chambre de commerce de Limoges, 1858-1908. La Chambre de commerce de Limoges. L'agriculture, l'industrie et le commerce de la Haute-Vienne. Statistique et documents économiques sur la Haute-Vienne. Limoges, Imp. Ducourtieux et Gout, 1910, in-8, VIII-199 p. (gravures). — Au début du XIXe siècle, il n'y avait, à Limoges, qu'une Chambre consultative des manufactures, créée, en 1804, dans le but « d'exposer au gouvernement les besoins et les moyens d'amélioration des manufactures, des fabriques, des arts et métiers ». Le rôle de cette Chambre fut d'abord assez effacé. Réorganisée en 1822, elle montra plus d'activité ; elle compta d'abord 6 membres, renouvelables par tiers et présidés par le maire ; puis, à partir de 1850, douze membres présidés par le préfet ; mais elle n'avait pas de budget. Elle tenta d'atténuer la crise industrielle qui suivit la Révolution de 1830, par la création d'une banque d'escompte et de secours, qui rendit de grands services ; elle obtint la construction de la ligne ferrée de Paris à Toulouse, par Limoges ; de façon générale, elle s'occupa beaucoup des voies de communication par fer ou par eau. C'est le 5 juin 1858 qu'elle devint, par décret, Chambre de commerce. Son œuvre, analysée par M. Paul Ducourtieux dans la première partie de ce volume, témoigne d'une activité continue et souvent heureuse ; elle est intervenue dans toutes les questions intéressant la vie économique de son département et dans quelques discussions d'intérêt général ; à l'imitation de l'ancienne Chambre consultative, pendant la crise commerciale qui suivit la guerre de 1870, elle fit notamment créer une banque de recouvrement et émettre des coupures de 5 à 10 francs, garanties par des billets de banque, dont elle fit les frais d'émission.

Dans la seconde partie du volume, M. D. a voulu montrer, à l'aide de

documents précis, les progrès accomplis par l'agriculture, le commerce et l'industrie de la Haute-Vienne depuis cinquante ans. De tous les départements limitrophes, c'est la Haute-Vienne qui a fait le plus de progrès, depuis 1858 ; la comparaison de sa situation économique, en 1858 et en 1908, atteste que le chiffre des affaires a doublé, d'une date à l'autre. L'influence des voies ferrées sur cette prospérité est indéniable : la ligne de Châteauroux à Limoges fut ouverte en 1856. La répartition des cultures s'est profondément modifiée ; le seigle et le sarrazin ont perdu du terrain ; l'avoine, depuis le développement de l'élevage du cheval, et surtout le froment en ont beaucoup gagné : la surface ensemencée en froment est passée de 8.546 hectares, en 1808, à 57.551, en 1908. La distribution des industries, comme le montre l'étude de Limoges et de Saint-Junien, les principaux centres industriels du département, s'est également transformée : à Limoges, si quelques industries (galoche, brosserie, carrosserie, filature) sont en décadence, si quelques-unes ont à peu près disparu (chandelle, flanelles et droguets, papier blanc, roulage), quelques autres, comme la confiserie, le corset, les engrais, la briqueterie, sont nouvelles ; actuellement, les plus importantes sont la fabrication des liqueurs et des chaussures, la tannerie, la porcelaine, dont la concurrence étrangère a déterminé une intéressante évolution.

Les deux dernières parties de l'ouvrage ne contiennent que des documents empruntés, soit à l'*Annuaire statistique de la France* de 1906, soit aux rapports adressés, chaque année, par les chefs de service au préfet du département ; aussi souvent que possible, on a rapproché les chiffres de 1906 de ceux de 1875 (date du premier *Annuaire statistique*) et les observations de 1908 de celles de 1858 ; ce rapprochement fait mieux ressortir quelques-uns des progrès économiques accomplis [1].

II. MONOGRAPHIES RÉGIONALES.

H. **Russier** et H. **Brenier**. *L'Indo-Chine française*. Paris, A. Colin, 1911, in-12, 356 p. (56 grav. et 4 cartes). — La première édition de cet ouvrage parut, en 1909, à Hanoï, sous le titre de « Géographie élémentaire de l'Indo-Chine » ; elle était destinée aux indigènes surtout. Cette nouvelle édition a transformé le volume, qui reste encore une étude élémentaire, mais qui s'adresse à un public plus étendu et plus averti. Les

1. A consulter aussi : *Chambre de commerce de Rennes. Étude économique sur la situation industrielle et commerciale de la circonscription de la Chambre de commerce de Rennes de 1898 à 1909*, Rapport publié par la Chambre de commerce de Rennes, Rennes, 1910, in-4, 115 p., avec un atlas.

auteurs ont utilisé les nombreux travaux des explorateurs, des commerçants, des voyageurs, des administrateurs, des divers services officiels chargés de l'étude permanente du pays, de tous ceux qui ont parlé utilement de l'Indo-Chine, de la Cochinchine, de l'Annam, du Tonkin, du Cambodge ou du Laos. Leur manuel est un bon et clair résumé de l'état de nos connaissances sur le pays, les habitants, la mise en valeur et l'organisation politique et administrative du pays. L'Indo-Chine, où la zone française occupe une étendue grande comme un peu moins d'une fois et demie la France, est une région de transition ; elle rappelle l'Inde et la Chine, ou s'y rattache, par son relief, son climat à régime de moussons, son hydrographie et ses côtes en partie deltaïques, par ses formations végétales caractéristiques, la forêt, la prairie et la rizière, par sa faune, plus variée encore que sa flore ; elle a été le lieu de rencontre de populations de deux races et de deux civilisations différentes, l'une d'origine hindoue, l'autre d'origine chinoise ; aujourd'hui encore, elle est le carrefour des grandes routes maritimes entre l'Orient et l'Extrême-Orient. Elle est donc un intéressant sujet d'études pour les géographes et les historiens, dont la tâche est à peine commencée. MM. R. et B. se sont surtout attachés à faire ressortir l'évolution économique de l'Indo-Chine française. Celle-ci est avant tout un pays agricole. Après la Birmanie, elle est le pays du monde qui produit le plus de riz. Elle le cultive à peu près partout, mais principalement dans le delta de la Cochinchine, où il occupe les trois quarts de la surface cultivée, et dans le delta du Tonkin. Suivant les régions, le riz, dont le rendement, très inégal selon les sols et les soins, varie de 500 à 4.000 kilogrammes de grains à l'hectare, donne une ou deux récoltes par an. Bien qu'il soit la base essentielle de l'alimentation des indigènes, il est un important objet d'exportation : les riz du Tonkin s'exportent vers Hong-Kong et, de plus en plus, vers la France ; ceux de Cochinchine vers l'Extrême-Orient de préférence et vers l'Europe. Si l'Indo-Chine est toujours avant tout le pays du riz, elle n'est plus un pays de monoculture. Depuis l'occupation française, l'agriculture a tiré parti de toutes les aptitudes du sol, et des cultures alimentaires (maïs, manioc, patates, légumes, fruits et denrées coloniales) ou industrielles (plantes textiles et oléagineuses) se sont ajoutées à la culture du riz. L'Indo-Chine n'est pas encore un pays industriel, mais elle peut le devenir. Elle possède déjà des industries agricoles, des rizeries et des distilleries, quelques filatures de coton, dont les principales, concentrées à Haï-phong, Hanoï, Nam-dinh, achètent, par an, faute d'une production locale suffisante, pour 3 millions de matière première aux Indes. Les industries minérales, à part les briqueteries, les tuileries, la céramique et

la poterie, commencent seulement à s'organiser. Elles sont appelées à se développer, car le sous-sol, au Tonkin surtout, abonde en minéraux ; la production de la houille a doublé, en 5 ans ; l'exportation des minerais a plus progressé encore, passant de 5 tonnes, en 1904, à 14.276, en 1909 ; les forêts sont riches en produits industriels : caoutchouc, cannelle, badiane, benjoin, laque, gomme-gutte ; de 1892 à 1907, le commerce extérieur a presque triplé. C'est l'insuffisance des moyens de transport qui retarde l'exploitation des richesses minérales et forestières du pays. Les Français ont perfectionné les anciennes routes abandonnées, en ont créé de nouvelles, ont substitué des chaloupes à vapeur aux sampans, ont construit des chemins de fer, ont amélioré quelques voies d'eau. Les moyens de transport, qui varient d'une région à l'autre, sont encore trop rares et trop lents ; la plupart des centres, moins privilégiés que Saïgon, dont la position a fait la fortune, restent isolés et sans débouchés. L'évolution économique du pays ne fait que commencer [1].

Victor **Cambon**. *La France au travail. Lyon, Saint-Étienne, Grenoble, Dijon*. Paris, Pierre Roger, [1911], in-8, 256 p. (20 pl. hors texte et 1 carte). — Les éditeurs ont entrepris de faire étudier, en sept volumes successifs, l'activité économique des régions françaises. En décrivant le labeur de ses savants, de ses industriels, de ses agriculteurs et de ses commerçants, ils cherchent à démontrer que la France, contrairement à l'opinion courante, n'est pas un peuple futile, et prétendent faire estimer « l'Effort français ». Le premier volume de ce tableau économique de la France contemporaine est consacré à la région du Sud-Est, c'est-à-dire aux vallées du Rhône et de la Saône, où voisinent les industries les plus variées, où s'échelonnent les grands centres de Dijon, de Lyon, de Saint-Étienne et de Grenoble, les pays du vin, de la soie, du fer, de la houille noire et de la houille blanche. L'auteur a parcouru les villes et les campagnes dont il parle ; ingénieur, il a pu mieux que personne en apprécier l'organisation industrielle. Toutefois son récit n'est pas aussi complet, aussi impartial qu'on le souhaiterait. Hostile aux fonctionnaires « improductifs par destination », il est préoccupé de prouver « l'insuffisance, nuisible à la production, des services gérés par l'État, et par-dessus tout le mortel danger que ferait courir à la nation entière la multiplica-

1. A consulter aussi : Antoine Brébion, *Bibliographie des voyages dans l'Indo-Chine française du IXe au XIXe siècle*, Saïgon, F. H. Schneider, 1910, in-8, VI-300 et XLIV p. ; *Livre d'or du Cambodge, de la Cochinchine et de l'Annam, 1625-1910. Biographie et Bibliographie*, ibid., 1910, in-8, 80 p. ; P. Cultru, *Histoire de la Cochinchine française, Des origines à 1883*, Paris, A. Challamel, 1910, in-8, VIII-444 p.

tion des monopoles ». Il nous donne souvent des impressions de voyageurs au lieu de précisions ; il s'essaye à faire des portraits, comme celui de M. Augagneur, à raconter des anecdotes, à démêler la psychologie des Lyonnais. Par contre, il a oublié de caractériser l'évolution économique du Sud-Est, les progrès de la concentration financière et industrielle, la convergence des courants économiques vers Lyon, dont l'attraction grandissante réalise progressivement l'unité régionale de la vallée du Rhône.

G. **Roques** et E. **Bayle.** *Notre belle France. Histoire de Quercy et Rouergue.* Paris, Société d'éditions et de publications, 1911, in-8, 144 p., 34 grav. et 4 cartes. — Suite étagée de plaines, de plateaux, de montagnes, s'élevant des alluvions garonnaises aux neiges de l'Aubrac, le Quercy et le Rouergue forment toute une échelle de climats, de terrains, de paysages. Peu d'anciennes provinces présentent plus de variété d'aspects que le Rouergue, avec l'Aubrac, désert glacé en hiver, mer d'herbages odorants au printemps; avec le Larzac aux gazons secs ; avec le Segala, le pays du seigle, des bruyères et des châtaigniers ; avec les calcaires de la Basse et de la Haute-Marche, où le vert de la Viadène, le blanc du Causse s'opposent au rouge du Rougier et au noir de Decazeville ; avec les solitudes du Comtal, parsemées de taillis chétifs, et avec le Vallon, où s'abritent la vigne et l'amandier. Le Quercy offre un ensemble de terrains presque aussi disparate ; le causse, plus ensoleillé, y est plus dénudé ; mais il est entaillé de vallons humides et verdoyants, où voisinent les vignes, les prés et les vergers. Le Quercy et le Rouergue ne sont pas parmi les mieux connues des régions de France. Leur histoire et leur géographie ne sont guère avancées. MM. R. et B. n'ont voulu écrire ni l'une ni l'autre ; ils ont seulement cherché, dans un livre de vulgarisation, à en montrer l'intérêt. Sans doute, dans cette histoire à grands traits des hommes du Quercy et du Rouergue, ils ont donné la plus large place aux grands événements historiques, surtout dans la 3e partie consacrée aux temps modernes ; mais, notamment dans la description de la période contemporaine, ils n'ont pu se dispenser d'indiquer les principaux caractères de la vie économique et sociale. Malgré le centre métallurgique de Decazeville, fondé par l'ingénieur Cabrol et baptisé par le duc Decazes, en 1830, malgré la persistance de l'industrie textile, moins florissante que jadis, la Haute-Guyenne est essentiellement un pays agricole. L'agriculture a fait de grands progrès ; sauf dans l'Aubrac et les Palanges, où persistent les forêts de chênes et de châtaigniers, les cultures ont partout gagné du terrain ; la chaux et les phosphates ont réchauffé les

terres froides du Segala et les sotchs du Larzac ; l'élevage est la richesse de la montagne, où les Cantalès, dans leurs burons, pétrissent la « fourme » de Laguiole et les laiteries préparent les fromages destinés aux caves de Roquefort. Les cultures, surtout dans les terrains calcaires, dans les « terres rouges » de l'Aveyron et dans les « rivières » du Tarn et du Lot, sont très variées : les champs de blé, de maïs et de sorgho succèdent aux champs de tabac, aux vignobles et aux vergers. Comme le remarquent les auteurs, sans assez le souligner, les trois départements de l'Aveyron, du Lot et du Tarn-et-Garonne, malgré leur diversité de climat, de sol et de cultures, sont liés par les intérêts économiques, par les voies ferrées, qui les orientent plutôt vers Toulouse que vers Bordeaux, leur ancienne métropole.

Gabriel **Esquer**. *La Haute-Auvergne à la fin de l'ancien régime* (*Notes de géographie économique*). Paris, Champion, 1911, in-8, XII-307 p. (Extrait de la *Revue de la Haute-Auvergne*). — Nous souhaitons que M. E. écrive un jour le travail d'ensemble qu'il avait projeté de consacrer à la situation économique de la Haute-Auvergne, à la veille de la Révolution. En attendant, il a eu raison de publier, dans les présentes « Notes », quelques-uns des matériaux les plus importants de ce futur travail, c'est-à-dire les observations des contrôleurs du dixième et du vingtième et des extraits des procès-verbaux des assemblées d'élections de la province. Ces observations portent sur la période comprise entre 1741 et 1787 ; les procès-verbaux des élections d'Aurillac, de Mauriac et de Saint-Flour, qui les continuent, concernent les années 1787 et 1788. Les observations, qui remplissent presque tout le volume, constituent 152 articles relatifs à 151 paroisses ; elles sont d'importance et de précision assez inégales : quelques-unes tiennent en peu de lignes, comme celles du contrôleur de Biencour sur Saint-Victor-près-Massiac ou du contrôleur Louis Estadieu sur Celoux, Leyvaux, Scorailles, Omps, Saint-Étienne-sur-Massiac ; mais quelques autres, plus détaillées, sont de véritables petites monographies économiques, comme celles du même Louis Estadieu sur la ville de Saint-Flour, sur Massiac, Calvinet, Giou-de-Mamou. La plupart ont pour objet successivement la situation géographique, la nature et le rendement des terres, la répartition des cultures, le caractère et les mœurs des habitants, les ressources des différentes classes sociales, le commerce et l'industrie, s'il y a lieu, les impositions, comme la taille, le dixième, le vingtième, l'évaluation des produits de chaque espèce de biens des différentes paroisses. Dans l'ensemble, il en ressort que la Haute-Auvergne était une région ingrate et pauvre. Les terres médiocres ou même mauvaises

dominent; le seigle, l'avoine et le sarrazin sont de beaucoup plus répandus que le froment; l'orge et le maïs sont à peine cultivés; sauf dans l'élection de Saint-Flour, on récolte du chanvre un peu partout; les arbres fruitiers et la vigne sont localisés dans quelques paroisses de l'est; dans ce pays aux hivers longs et rudes, le bois de chauffage fait le plus souvent défaut et les arbres, sauf le châtaignier, sont rares. La culture des céréales est peu rémunératrice : le meilleur rendement du seigle est de 4 pour 1; beaucoup de paroisses ne récoltent pas de quoi se nourrir toute l'année. La grande ressource des habitants est en réalité le commerce des bestiaux et des fromages; dans la région de Montsalvy, Maurs et Saint-Mamet, dans la châtaigneraie, les châtaignes peuvent être un objet de consommation et de commerce appréciable. Le commerce, peu actif et localisé dans quelques marchés ruraux, souffre de l'absence ou de la difficulté des communications et de la médiocrité de la production; l'industrie n'existe pas. Les impôts n'en sont pas moins très lourds; la taille, répartie par les consuls, l'est très injustement. Aussi la misère pousse-t-elle les habitants à émigrer. Dès la fin du XVIIIe siècle, l'émigration temporaire dépeuple le pays, pendant la moitié de l'année; la majeure partie des hommes s'expatrient dans les provinces voisines et à Paris, durant l'hiver, et ne reviennent au pays que pour y faire la moisson; d'autres émigrent en Espagne, où ils séjournent d'ordinaire plusieurs années de suite. L'émigration, qui est une caractéristique de l'Auvergne et du Limousin contemporains [1], est un phénomène déjà ancien, dont les documents recueillis par M. E. montrent clairement les rapports avec les conditions économiques du pays.

Victor **Forot**. *Monographie de la commune de Naves* (Corrèze). Tulle, Crauffon, 1905 et 1911, 2 vol. in-8, 230 p. (3 cartes et 184 p.); Abbé A. **Pissier**. *Recherches sur l'histoire de Tharoiseau*. Avallon, Paul Grand, 1910, in-8, 117 p.; Aug. **Cornet**. *Une petite cité bressane, Varennes-Saint-Sauveur à travers les siècles*. Bourg, imprimerie du Courrier de l'Ain, 1910, in-8, 255 p.; Ulysse **Dejeux**. *Histoire du Deschaux (Jura)*. Dôle, P. Audebert, 1910, in-16, 141 p.; Pierre **Guérin**. *Histoire d'une commune rurale de 1780 à 1800*. Nîmes, Chastanier, 1911, in-8, 206 p.; abbé **Aubert**. *Histoire de Balleroy jusqu'au XVIIe siècle*. Caen, Louis Jouan, 1911, in-8, 378 p. (fig., plans et pl.). — Les monographies de communes, qu'entreprennent de plus en plus volontiers les érudits locaux, ne témoignent pas toujours d'une documentation très poussée, ni d'une

1. Cf. par exemple, A. Demangeon, *La montagne dans le Limousin, Étude de géographie humaine*, dans *Annales de géographie*, 15 juillet 1911.

critique bien pénétrante ; elles ne sont trop souvent que les annales, plus ou moins continues, du château ou de la cure, qu'une histoire généalogique ou anecdotique. On aurait tort cependant de les condamner en bloc ; il en est beaucoup où l'histoire économique peut trouver à glaner, et il en est quelques-unes auxquelles elle fera de larges et légitimes emprunts.

La monographie de M. Aug. Cornet manque de précision ; l'histoire de Varennes-Saint-Sauveur s'en dégage incomplète et confuse ; on en retiendra seulement quelques remarques sur le folk'lore, sur l'habitation et l'alimentation paysannes dans le passé, sur l'agriculture bressane.

Les recherches de l'abbé Pissier sur Tharoiseau, petite commune de l'Yonne, ont été un peu mieux conduites ou un peu plus heureuses. Si toute la seconde partie de son étude est consacrée à l'organisation et à l'administration de la paroisse, à la description de l'église, des objets du culte, du cimetière et du presbytère, à la biographie des curés, les deux autres parties, intitulées *la seigneurie* et *le village*, renferment çà et là quelques renseignements économiques et sociaux. Avant de devenir, dans la première moitié du XVIIe siècle, une seigneurie laïque, Tharoiseau eut le chapitre d'Avallon comme seigneur ; M. P. a rappelé les obligations de la paroisse envers le chapitre, comme les droits de présentation, de lods et ventes, de dîme et de banalité, et il a noté l'augmentation des impôts royaux, qui s'élevèrent de 28 livres, en 1551, à 238, en 1663, et 1153, en 1763, pendant que le nombre des contribuables, dans le même temps, passait de 38 à 56 et à 61 seulement. De formation jurassique, le sol de la commune, où les argiles supraliasiques l'emportent sur l'oolithe, convient assez bien aux céréales ; les habitants vivent uniquement de l'agriculture. La production agricole a beaucoup varié avant la Révolution, si l'on en juge par l'instabilité des prix des grains et la fréquence des récoltes médiocres ou des disettes, dont M. P. a trouvé mention.

Dans un ouvrage sans prétention, M. U. Dejeux a voulu réunir sommairement les renseignements qu'il a pu tirer des archives, ou les témoignages qu'il a pu recevoir des personnes dignes de foi, sur l'origine et l'évolution de la commune du Deschaux (Jura). Si le Deschaux n'a été le théâtre d'aucune révolution économique, il s'est cependant transformé peu à peu. De façon générale, l'aisance des villageois s'est accrue : la misère a diminué ; les disettes et les famines ne se produisent plus ; les anciennes maisons en bois et briques crues, couvertes en chaume, ont fait place à peu près partout à des maisons en pierre, couvertes de tuiles ; si la culture du chanvre a disparu, celle de la vigne, qui semble devoir

réussir, s'est ajoutée à celle des céréales ; grâce aux engrais, à l'outillage moderne et aux machines agricoles, l'agriculture a fait de grands progrès et les rendements du sol ont augmenté. Les habitants sont avant tout des cultivateurs, fermiers ou propriétaires ; quelques-uns sont sabotiers ; d'autres, journaliers, possesseurs d'un lopin de terre, travaillent, l'été, dans les fermes voisines et, l'hiver, se font bûcherons ou fabricants de balais de bouleau. La production du lait est une des ressources essentielles des cultivateurs. Depuis 1871, ceux-ci portaient leur lait à la « fruitière » commune, où il était converti en fromage de gruyère ; le fromage était vendu au nom de la communauté et le produit de la vente réparti entre les sociétaires, au prorata du lait fourni. Le local de la fruitière, d'abord loué, était devenu la propriété de la société en 1883 ; en 1890, il a été acheté par la commune, qui l'abandonne gratuitement à la fromagerie ; mais, depuis la mévente des fromages, les fournisseurs de lait désertent la fruitière et préfèrent vendre leur lait à un négociant ou à un laitier. Les anciennes mœurs et coutumes persistent encore, mais beaucoup, comme la « poule », le « charivari », la « roulée », le « trottage », sorte de satire publique des mauvais ménages, se pratiquent de moins en moins. Le développement du village, après avoir été rapide, s'est arrêté. Son histoire nous fournit un exemple précis de l'influence des voies de communication sur l'évolution des groupements humains. Longtemps, le Deschaux ne fut qu'un ensemble de plusieurs groupes éparpillés, des hameaux des Noues, de Lioutre, des Baraques, des Granges et du Carrouge ; le centre actuel du village n'était pas habité. En 1680, commence la construction de la route royale, dont l'attraction se fit bientôt sentir sur les hameaux, surtout sur les Noues et le Lioutre, qui se déplacèrent et se fixèrent sur ses bords, en formant le Grand Deschaux. Ce déplacement s'est fait lentement, puisqu'en 1825 il y avait encore 64 maisons aux Noues ; il se précipita un moment, après la Révolution, quand une partie du terrain fut transformée en bien communal et donnée au village du Grand Deschaux. A partir de 1790, la population s'accrut rapidement ; elle passa de 700 habitants, en 1800, à 807, en 1820, et à 1.130, en 1856. Depuis, elle a diminué au profit des villages voisins, tombant à 1.056, en 1880, et à 856, en 1910 ; le Deschaux a gardé la poste, il a perdu les gendarmes, l'huissier, le garde général des eaux et forêts. Ce sont les conditions nouvelles des transports qui expliquent sa décadence ; il est resté en dehors des lignes de chemin de fer, qui, en desservant les villages environnants, leur ont permis de grandir à ses dépens.

A l'aide des registres de délibérations de la commune de Milhaud, M. P. Guérin a essayé, en suivant l'évolution générale d'une commune

rurale de la fin de l'ancien régime à la fin du Directoire, d'apprécier l'étendue et la profondeur des transformations accomplies pendant la période révolutionnaire. On ne trouvera pas dans son livre un tableau systématique et complet de la vie économique de Milhaud à différentes époques, mais on y puisera quelques renseignements sur certains côtés de cette dernière : sur le régime financier et la répartition des impôts qui, avant 1789, atteignaient, pour la taille, la capitation et la dîme, de 28 à 30.000 livres par an, pour la dîme seule 11.000 livres ; sur la ferme du four banal, possession de la commune ; sur l'organisation de la boucherie, tantôt réglementée et tantôt libre ; sur la garde du gros bétail, mise en adjudication tous les ans ; sur le creux à fumier, sorte d'entrepôt adjugé à un entrepreneur, qui en louait des parcelles aux habitants ; sur les conditions du travail agricole pendant la Révolution, sur la réglementation de ce travail, qui fixa la durée des journées, les salaires des journaliers, les pénalités en cas d'infraction et défendit toute coalition ouvrière ; sur les biens nationaux, de première origine surtout, sur le résultat des ventes, dont M. G. dit, sans trop de preuves, qu'elles ne « démocratisèrent » pas le sol et qu'elles ne changèrent guère le régime de la propriété ; sur le morcellement des terres, sur les assignats et le maximum.

Le curé de Balleroy s'est amusé à raconter l'histoire de leur paroisse à ses paroissiens. Il a suivi, dans ses recherches, « la méthode dont se recommande Mgr Baudrillart dans son livre sur Philippe V », et il a compulsé toutes sortes d'archives. Naturellement l'étude du fief ou de la seigneurie de Balleroy, de ses seigneurs et de ses dépendances, de ses curés, de ses patrons et de ses décimateurs, qui ne furent pas toujours les mêmes personnes, tient une bonne place dans cette histoire de paroisse ; néanmoins quelques chapitres en ont été réservés aux impôts, dont le taux s'est accru et dont les rôles nous donnent la répartition des habitants par profession, aux gabelles, au prix des grains et des salaires, aux voies de communication, au sol, dont la division ne semble guère avoir changé.

Plus que toutes les monographies précédentes, l'étude de M. Forot abonde en données économiques précises. Le premier volume, déjà ancien, débute par une description géographique de la commune de Naves et traite successivement des mœurs et des coutumes, des croyances et des fêtes populaires, du costume et de l'habitation, depuis le moyen âge, de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, dont il fait ressortir l'évolution en rapprochant les prix divers des grains et des denrées de première nécessité, les salaires des ouvriers et les procédés de culture, depuis trois siècles. Le second volume, si on en excepte la fin, où est

racontée la vie politique du bourg de Naves pendant la Révolution, et le chapitre XIII, qui comprend la statistique politique, morale, médicale de la commune au XIXe siècle, traite avant tout de l'évolution de la propriété et des impôts, depuis le XVIIIe siècle. A l'aide des livres des rentes et des états de dîmes, des livres de la taille et des vingtièmes, dont son étude prouve une fois de plus la richesse documentaire, M. F. a pu préciser la nature, le taux et les modes de répartition des impôts, sous l'ancien régime. La prévôté de Naves payait les rentes seigneuriales et la dîme au chapitre de Tulle, auquel celles-ci rapportaient environ 11.000 livres par an ; on en trouvera le détail dans les tableaux où M. F. nous a donné les noms des tenanciers du chapitre par tènements, l'étendue de leur tenure, le taux des rentes payées, soit en froment, en seigle ou en avoine, soit en argent et en gelines. La dîme, les rentes seigneuriales aussi, bien qu'un peu plus discutées par les contribuables, se payaient assez régulièrement. Il n'en était pas de même pour les impôts royaux, dont la rentrée se faisait mal, malgré les garnisaires. En 1786, la paroisse était taxée à 3.756 livres, pour la taille, et à 5.448 livres, pour le vingtième. Pour nous montrer comment était faite la répartition de la taille et autres impositions, M. F. a reproduit les rôles de 1786 ; les petits contribuables y apparaissent les plus nombreux : en effet 36 paient de 7 à 9 livres de taille, 36 de 10 à 15, 13 de 30 à 35, 1 de 40 à 50 et 1 de 50 à 60 livres, tandis que 48 paient de 5 à 7, 35 de 3 à 4, 34 de 1 à 2 livres et 85 paient moins d'une livre. Ces charges étaient-elles plus lourdes que les impôts d'aujourd'hui ? Il n'est pas possible de le savoir exactement. M. F. a cherché à s'en rendre compte, en faisant le relevé des impôts perçus sous la première République, puis de 1796 à nos jours ; mais, comme s'il s'était aperçu qu'il n'avait aucun terme précis de comparaison, il n'a tiré aucune conclusion des chiffres qu'il voulait rapprocher. Les rôles d'impôts lui ont permis plus facilement de reconstituer, au moins partiellement, l'histoire de la propriété foncière dans la paroisse de Naves et dans son enclave fiscale de Chaunac. A la fin de l'ancien régime, 447 propriétés y étaient imposées à un titre quelconque, dont 269 exploitées directement, et 178 exploitées par des colons. Sur 16,353 setérées et 12 perches de terre que contenait la paroisse, les privilégiés, exempts de taille, ne possédaient que 1146 setérées et 46 perches ; pour 436 propriétaires dont la qualité nous est connue, nous trouvons 38 nobles, 28 prêtres, 64 bourgeois, 29 artisans, 107 laboureurs, 39 métayers, 21 marchands ou cabaretiers, 63 journaliers, 11 domestiques, 30 veuves ou enfants mineurs et 6 mendiants. Les propriétés étaient d'étendue très variable : 18 avaient moins d'une setérée, 5 avaient de

175 à 200 setérées ; les plus nombreuses étaient, dans l'ordre, celles de 3 à 5, de 40 à 50, de 5 à 8, de 1 à 2, de 50 à 60, de 10 à 12, et de 20 à 25 setérées. Le morcellement des terres paraît avoir été très grand ; d'après un arpentage, fait en 1746, en vue de la répartition des impôts, il y avait 5.169 parcelles dans la paroisse; ce morcellement s'est encore accusé ; si le nombre des propriétaires a diminué, celui des parcelles et des fermiers n'a fait qu'augmenter depuis la Révolution ; aujourd'hui, la commune de Naves, qui correspond à peu près à l'ancienne paroisse, renferme 7.038 parcelles, mais ne compte que 425 propriétaires, dont 187, c'est-à-dire la minorité, exploitant eux-mêmes.

III. AGRICULTURE ET CLASSES RURALES.

Pierre **Ichier**. *Cinquantenaire du Comice agricole de l'arrondissement d'Albi (1851-1909). Historique des travaux du Comice depuis sa fondation.* Albi, p. 8 ; A. **Laurent** et L. **Collas**. *Historique de la Société d'agriculture de Bar-le-Duc.* Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1910, in-8, IV-64 p. — Dans un rapport modeste, M. Ichier, ingénieur agricole, a rappelé l'histoire du Comice agricole d'Albi, qui fut créé, en décembre 1851, en exécution de la loi du 20 mars 1851. Dès le début, le Comice s'efforça de développer les soles fourragères dans l'arrondissement, d'accroître le nombre du bétail; c'est en 1851 que M. Monclar introduisit la grande luzerne, qui est aujourd'hui la fortune du pays. Le Comice s'intéressa aussi à l'introduction de races de bétail nouvelles ; au projet d'irrigation de la plaine de la rive gauche du Tarn, de Saint-Guéry à Saint-Sulpice, qui, conçu dès 1748, repris en 1861, n'a pas encore abouti ; aux progrès de l'outillage agricole et au machinisme, qui s'est peu à peu répandu. A ce rapport de M. I., on a joint, outre quelques autres discours sans aucun intérêt, un « rapport sur le concours des domaines, bâtiments ruraux et matériel agricole en 1909 », dans lequel on trouvera le tableau de différents types d'exploitations rurales actuelles.

Dans un livre assez confus, MM. Laurent et Collas ont essayé, en citant ou en reproduisant quelques-uns de leurs travaux, d'exposer l'organisation des sociétés d'agriculture de Bar-le-Duc et leurs efforts pour améliorer l'état de l'agriculture et le sort des agriculteurs. La première société fut fondée, le 28 floréal an VII, par l'administration centrale du département de la Meuse. Réformée en 1820, elle devint la « société libre d'agriculture et des arts du département de la Meuse »; composée de 120 membres pris dans le département et d'un nombre illimité d'associés, elle comprit 4 sections, une par arrondissement; en 1823, elle fut encore

réorganisée : le nombre des membres en fut réduit à 60 et celui des sections à une, placée au chef-lieu. Elle ne paraît, à aucun moment, avoir eu d'activité. En 1832, une nouvelle « société d'agriculture de la Meuse » fut créée, dont l'action se localisa aux deux arrondissements de Bar-le-Duc et de Commercy ; elle est devenue, après la création des comices agricoles, en 1851, la « Société d'agriculture de l'arrondissement de Bar-le-Duc ». Ce sont les travaux de cette dernière, jusqu'en 1875, qu'ont voulu faire connaître MM. Laurent et Collas.

B. **Koskowski**. *La question agraire au royaume de Pologne*. Paris, V. Giard et E. Brière, 1911, in-8, 239 p. — La répartition foncière s'est profondément modifiée, depuis cinquante ans, dans la Pologne russe. La grande culture, jadis prédominante, atteinte par la concurrence des pays neufs, a diminué progressivement ; le sol s'est démocratisé et les petites propriétés sont aujourd'hui les plus nombreuses. Le morcellement de la terre, à cause de l'augmentation de la population provoquée par les réformes de 1864, ne cesse de se poursuivre ; les petites propriétés, à leur tour, se divisent de plus en plus et les propriétés parcellaires se multiplient. Le pays se couvre d'exploitations paysannes, qui ne suffisent pas à faire vivre leurs exploitants. Malgré le développement de la propriété paysanne, il s'en faut encore de beaucoup que la masse des cultivateurs soit pourvue de terres ; si l'accroissement de la propriété paysanne a été de 20 %, dans les quarante dernières années, celui de la population rurale a été de 90 %. Pendant qu'en Europe les campagnes se dépeuplent et l'agriculture souffre du manque de bras, en Pologne, le prolétariat agricole devient de plus en plus nombreux ; en 1904, on estimait à 2.166.352 personnes le total de ce prolétariat, composé surtout de domestiques de ferme et de journaliers. La surface des terres disponibles n'est pas grande ; la plupart de ces prolétaires agricoles ne peuvent espérer devenir des possédants. C'est ce qui explique leur émigration. Commencée vers 1885, l'émigration des paysans et ouvriers polonais a pris, de 1890 à 1893, le caractère d'une véritable fièvre. L'émigration temporaire pousse les « sachsengaenger » surtout en Allemagne ; l'émigration définitive dirige les émigrants, journaliers agricoles, domestiques de ferme et aussi paysans propriétaires, vers les États-Unis, vers l'Amérique du Sud et vers les grandes villes de l'Europe occidentale. Telle est la crise agraire de la Pologne contemporaine, dont M. K., avec beaucoup de compétence, sinon toujours avec beaucoup de clarté, a retracé l'origine et montré la gravité. Puisque l'étendue du sol à morceler est limitée, il faut surtout chercher un remède à la crise dans l'augmentation de la production. L'État pourrait favoriser les pro-

grès de la culture intensive, en réunissant les parcelles dispersées, en supprimant les servitudes, qui pèsent sur tant de propriétés paysannes, en organisant l'instruction élémentaire et professionnelle, en créant de nouvelles voies de communication, en encourageant le crédit et les associations agricoles; mais l'État n'a pas, en la matière, de vue précise; il oscille entre deux politiques qui tendent, l'une à affaiblir le peuple polonais pour le mieux dominer, l'autre à ne pas lui rendre impossibles ses obligations fiscales.

Giuseppe **Prato**. *Due secoli di vita agricola in una provincia piemontese*. Turin, 1909, in-8, 31 p. (Extrait de la *Riforma Sociale*, 16e année, vol. XX, fasc. 2); *L'evoluzione agricola nel secolo XVIII e le cause economiche dei moti del 1792-98 in Piemonte*. Turin, Vincenzo Bona, 1909, in-4, 74 p. (Extrait des *Memorie della Real Accademia di scienzie di Torino*, 1908-1909, sér. 2, t. LX). — Sans vouloir les interpréter et les déformer, à la manière de certains économistes, dont il condamne les méthodes, M. P. s'est borné, dans une courte étude, à réunir des témoignages et des chiffres susceptibles de nous montrer l'évolution économique d'une province italienne. Au début du XVIIIe siècle, la province de Verceil, ruinée par la guerre, la famine, la peste et les invasions, était misérable et dépeuplée; on dut recourir à l'emphytéose pour limiter l'abandon des terres. La paix d'Utrecht fut, pour la province de Verceil, comme pour le Piémont tout entier, le début d'une renaissance économique, dont M. P. nous signale les principaux résultats. Pendant ces deux derniers siècles, la surface cultivable n'a cessé de s'étendre : ce sont surtout les rizières qui ont gagné la place conquise sur les marais et sur les bois; en 1860, elles couvraient 30.000 hectares, contre 7.254 en 1700. Cette extension des cultures est due avant tout au développement et à l'amélioration continus de l'irrigation. Si les cultivateurs, aujourd'hui, payent l'eau plus cher qu'il y a cent ans, ils l'utilisent avec plus d'abondance et bénéficient d'une production plus élevée. Le rendement des récoltes en effet n'a cessé de s'accroître, passant par exemple de 8 hectolitres 15 à 20 hectolitres 12, par hectare de froment, et de 34 hectolitres 30 à 67 hectolitres, par hectare de riz, en deux siècles ; le rendement des prairies a suivi la même progression et la valeur du troupeau a presque décuplé. Pendant que le nombre des grandes propriétés au-dessus de 500 journaux diminuait d'un tiers, celui des moyennes et des petites propriétés, des plus petites surtout, se multipliait et, ce qui est une preuve de prospérité, le prix de la terre, après un arrêt, tout au début du XIXe siècle, haussait régulièrement jusqu'à 4.600 livres l'hectare, en 1901. Cette hausse des prix, comme on peut

s'en rendre compte en consultant les tableaux dressés par M. P., a affecté tous les produits agricoles et toutes les denrées.

Le second mémoire de M. P. est une intéressante contribution à l'histoire de l'esprit public et de l'agriculture en Piémont. D'après l'auteur, l'organisation financière, le régime commercial et industriel, l'état social de l'ancienne monarchie ne sauraient expliquer et légitimer le mouvement révolutionnaire qui gagna le Piémont à partir de 1792. Le sort du peuple piémontais était, sous ce rapport, sensiblement meilleur que celui de la plupart des peuples d'Europe ; le taux de l'impôt foncier avait baissé de moitié, dans la seconde partie du siècle ; sans être affranchis de toute entrave, le commerce et l'industrie s'exerçaient assez librement ; les charges seigneuriales et ecclésiastiques, bien que réelles, étaient beaucoup plus légères qu'en France. Ce fut pourtant la misère des campagnes qui facilita la propagande révolutionnaire. Cette misère est indéniable, à la fin du XVIIIe siècle ; les paysans la dénoncent avec force dans leur pétition du 22 décembre 1792 ; l'enquête officielle, entreprise à la suite de cette pétition, la confirme de tous points ; mais les causes en sont purement économiques, nullement politiques et sociales. Elle est due à la révolution culturale qui, en transformant les méthodes traditionnelles de l'agriculture piémontaise, en favorisant la grande culture et l'extension des pâturages, en provoquant un accroissement continu des prix et en restreignant la main d'œuvre nécessaire à la culture, détermina une diminution continue des salaires réels et la formation progressive d'un prolétariat agricole. La guerre et la disette, au début de la Révolution, ne firent qu'aggraver les conséquences de l'évolution culturale : la hausse des prix et la baisse des salaires.

IV. INDUSTRIE ET CLASSES OUVRIÈRES.

Eugène **Guitard**. *L'industrie des draps en Languedoc et ses protecteurs sous l'ancien régime*, et Georges **Mathieu**, *Notes sur l'industrie en Bas-Limousin dans la seconde moitié du XVIIIe siècle*, dans : *Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France*, publiés sous la direction de M. Julien **Hayem**. Paris, Hachette, 1911, p. 9-34 et 35-72. — L'industrie drapière constituait une des principales ressources du Languedoc. M. Guitard n'a pas essayé d'en retracer l'histoire ; il s'est borné à préciser l'action des pouvoirs publics sur cette industrie. Si la royauté, si Colbert se sont efforcés de l'encourager, les autorités locales, les intendants, les municipalités, les États provinciaux n'ont cessé de s'en occuper, et leur « zèle fut beaucoup plus éclairé dans le détail et beaucoup plus désintéressé que celui des souverains ».

M. G. Mathieu se borne à signaler un projet d'établissement d'une verrerie dans la forêt de Saint-Jal, en 1787, et s'abstient volontairement de parler de la manufacture d'armes de Tulle. Son étude en réalité ne porte guère que sur l'industrie drapière, c'est-à-dire sur la manufacture d'étoffes anglaises, fondée par Thomas Lecler, à Brive. L'ouvrier anglais Lecler, patronné par l'inspecteur général des manufactures Holker, obtint, après avis favorable de Turgot, en juin 1764, l'autorisation de créer, à Brive, une manufacture d'étoffes étrangères diverses « toutes de soie, laine et coton, ou de ces trois matières différemment combinées entre elles et avec le fil de chanvre... ainsi que des mouchoirs façon d'Angleterre ». Cette manufacture royale devait débuter avec 30 métiers et en monter progressivement 60. Elle s'organisa assez rapidement, non sans difficultés. Lecler, entreprenant et énergique, fit prospérer son entreprise, qui occupait 198 ouvriers en 1768, sans compter les fileuses rurales travaillant pour elle. Il alla étudier en Angleterre les procédés nouveaux de tissage, en ramena des ouvriers et fit construire des machines nouvelles ; en 1786, il monta une filature de coton, avec mule-jenny et des cardes, où fonctionnèrent 2.500 broches ; sous la Révolution, il subit de grosses pertes, perdit les privilèges de sa manufacture et la jouissance des bâtiments que lui avait fait construire la province. Son œuvre ne disparut pas cependant; son fils la continua et obtint, en 1806, une médaille d'encouragement.

Dr Olivier **Couffon**. *L'industrie minérale en Anjou. I. Les mines de charbon en Anjou du XIVe siècle à nos jours.* Angers, G. Grassin, 1911, in-8, 162 p., 26 fig. et 16 pl. (Extrait de la *Revue d'Anjou*, t. LVIII, LIX, LX et LXI.) — Cette monographie est la première d'une série, qui traitera, après les mines de charbon, successivement des ardoisières, de la chaux, du fer, de l'or, des poteries et briqueteries en Anjou et formera une histoire complète de l'industrie minérale dans une région française. L'Anjou fut autrefois un important centre producteur de charbon de terre ; celui-ci n'a jamais cessé d'y être exploité, mais la production en a singulièrement varié : elle est aujourd'hui sensiblement la même qu'en 1812, c'est-à-dire environ de 12.000 tonnes, après avoir atteint plus de 80.000 tonnes, vers 1862. M. C. en a retracé les variations, en faisant, dans des pages parfois un peu techniques, mais toujours précises, l'histoire des neuf concessions du Maine-et-Loire, celles de Layon-et-Loire, de Chaudefonds, de Saint-Georges-Chatelaison, de Saint-Georges-sur-Loire, de Saint-Lambert-du-Lattay, de Doué, de Montjean, de Saint-Germain-des-Prés, de Désert. Grâce aux documents qu'il a réunis, et qu'il cite plus souvent

qu'il ne les analyse, on pourra suivre les modifications de la législation minière et les progrès de l'exploitation, dont les difficultés sont particulièrement grandes en Anjou ; mais si la vie des mines de charbon angevines nous est à présent suffisamment connue, il nous reste encore à apprendre quelle fut celle des mineurs, dont M. C. ne s'est pas préoccupé.

Maurice **Damien**. *L'industrie de la verrerie dans le Nord de la France. Vitres et bouteilles*. Lille, E. Dufrénoy, 1911, in-8, 191 p. (Thèse de doctorat en droit.) — L'industrie de la verrerie s'est établie dans la région du Nord, à la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe, au voisinage des exploitations houillères, qui lui fournissent le combustible. Pendant tout le XVIIIe siècle, la difficulté et la cherté des transports restreignant les débouchés, les procédés de fabrication restèrent rudimentaires et la production médiocre. Le perfectionnement et la transformation des moyens de transport, au milieu du XIXe siècle, l'extension du commerce des vins multiplièrent les débouchés ; des améliorations techniques, dont M. D. nous décrit les principales, permirent d'augmenter la production. Sous l'influence du machinisme, les verreries sont devenues de véritables usines, concentrées autour de Douai et de Valenciennes ; si le nombre des établissements est tombé de 35 à 16, entre 1880 et 1910, celui des ouvriers est monté de 281 à 804, dans le même temps. M. D. a raconté trop rapidement cette histoire d'une industrie, dont il eût été intéressant de suivre en détail l'évolution économique et la distribution géographique. Il s'est un peu plus étendu sur l'organisation du travail, sur le recrutement et la condition des ouvriers, sur la concurrence allemande et belge dans le commerce des bouteilles et des vitres, sur les ententes entre producteurs et sur les moyens efficaces dont les verreries à vitres du Nord usèrent pour tuer la concurrence italienne dans le midi de la France. Sa thèse n'en est pas moins un livre hâtif, où les questions ont été plutôt indiquées que traitées.

Léon **Nardin** et Julien **Mauveaux**. *Histoire des corporations d'arts et métiers des ville et comté de Montbéliard et des seigneuries en dépendant*. Paris, H. Champion, 1910, 2 vol. in-8, 510 et 276 p. (1 planche de sceaux). — Avec une diligence dont il faut les louer, MM. N. et M. ont recherché, dans les dépôts d'archives les plus divers, les papiers et les statuts des anciennes corporations du pays de Montbéliard, c'est-à-dire de la ville et de la banlieue constituant le comté de Montbéliard proprement dit et de plusieurs seigneuries, sises en Bourgogne et en Alsace. Les archives de l'Hôtel de Ville de Montbéliard leur ont fourni les pièces capitales,

les registres, les requêtes, la correspondance, la comptabilité, les mémoires de procédure, tous les papiers des métiers eux-mêmes, excepté ceux des pêcheurs et des chamoiseurs et mégissiers, qu'ils ont trouvés dans la *Collection Duvernoy*, à la Bibliothèque de Besançon. Des Archives nationales et des archives départementales du Doubs, ils ont tiré de nombreuses pièces relatives aux corporations, notamment à leurs rapports avec l'administration, aux contrats d'apprentissage. Ils ont aussi consulté les Archives de la ville de Bâle, parce que certains artisans de Montbéliard s'y affiliaient à l'occasion aux sociétés professionnelles, dont ils n'avaient pas l'équivalent chez eux ; enfin, à la Bibliothèque de Stuttgart, ils ont vu les statuts corporatifs du Würtemberg, dont le pays de Montbéliard dépendit de 1397 à 1793, et pu apprécier dans quelle mesure les artisans montbéliardais imitèrent ou adoptèrent leurs modèles wurtembergeois.

Les deux volumes dans lesquels ils ont rassemblé les résultats de leurs recherches présentent un réel intérêt ; ils sont une véritable histoire des corporations ouvrières pendant quatre siècles. Sans doute les auteurs décrivent-ils le plus souvent et le plus volontiers les « sociétés », les métiers tels qu'ils furent au XVIIIe siècle, c'est-à-dire à l'époque où, après une longue évolution, après de nombreux perfectionnements intérieurs, l'institution corporative atteignit son plein épanouissement. Néanmoins, ils ont réuni assez de documents sur les métiers des XVe et XVIe siècles, sur les « chonffes », pour qu'on puisse noter et comparer les modes successifs de l'organisation ouvrière. Par exemple, on suivra facilement la transformation de l'apprentissage, en rapprochant les contrats de la fin du XVe siècle de ceux du XVIIIe. Au XVe siècle, l'accès de tous les métiers est aisé ; les apprentis ne sont soumis à aucune condition onéreuse ; les maîtres, au lieu d'exiger d'eux une rétribution, s'engagent le plus souvent à leur fournir le logement, le couvert, la chaussure, le vêtement ; ils leur donnent, à la fin de l'apprentissage, un costume complet et les outils de leur profession. Au XVIIIe siècle, les apprentis sont différemment traités, selon leur origine ; les fils de maîtres ne supportent parfois qu'une partie des frais d'apprentissage, devenus très onéreux ; les conditions des contrats, les combinaisons auxquelles ils se prêtent présentent une extrême variété ; le compagnon pauvre ne peut arriver à la maîtrise, car l'épreuve coûteuse du chef-d'œuvre, qui semble avoir eu, à Montbéliard, plutôt pour but d'assurer l'habileté technique que de restreindre la concurrence, a remplacé l'examen professionnel.

Des trois parties de l'ouvrage, la première est consacrée à l'histoire générale des corporations, la seconde, la plus étendue de beaucoup, à

l'histoire particulière des métiers, étudiés dans l'ordre chronologique de leurs statuts officiels, la troisième à la publication des règles, statuts et ordonnances corporatifs. En général, les règlements, librement consentis au début, cessèrent d'être respectés, vers la fin du xve siècle ; le gouvernement dut intervenir pour renouveler et renforcer les prescriptions statutaires, que des chartes légalisèrent. La direction des « chonffes » fut assurée par les « maîtres en chef », choisis, à l'élection, sans pouvoir le plus souvent se soustraire au choix du métier. L'autorité des « maîtres en chef », d'abord très grande, s'affaiblit peu à peu ; l'autorité des maires, officiers du prince, se substitua progressivement à la leur ; l'intervention administrative se fit de plus en plus fréquente dans les affaires professionnelles et l'autonomie des sociétés diminua parallèlement. Toutefois il paraît que les corporations montbéliardaises n'ont pas été, comme en France, un instrument de fiscalité entre les mains du pouvoir royal ; sans avoir échappé aux vices habituels à cette institution : l'exclusivisme, la jalousie, la routine et la médiocrité, il paraît aussi qu'elles ont toujour gardé, plus longtemps qu'en France, une grande réputation de savoir-faire. L'histoire particulière des métiers, tout en soulignant les traits communs de leur évolution, permet de suivre, dans le détail, les différentes phases de leur vie propre. Des monographies, plus ou moins étendues, nous renseignent, souvent avec beaucoup de précision, sur la formation des chonffes et des sociétés, dont quelques-unes s'agrégèrent à d'autres plus puissantes ou se « déboitèrent », se subdivisèrent en branches divergentes, sur les divers éléments qui les composèrent, sur leur administration financière, sur leurs coutumes, sur leurs dissensions intérieures et leurs conflits de concurrence, sur leurs œuvres d'assistance ou de défense professionnelle, sur les familles de maîtres qui les illustrèrent. Les auteurs, avec raison, ont voulu que l'histoire de l'organisation du travail fût aussi l'histoire des travailleurs montbéliardais. Ils ont retenu tout ce qui pouvait non seulement éclairer la vie intime des artisans, mais encore nous faire connaître leur rôle social. La corporation n'a pas été seulement une institution professionnelle ; elle a été aussi une école de préparation à la vie publique, puisque les administrateurs municipaux se sont recrutés parmi les membres des chonffes et qu'ils se sont préparés à gérer les affaires de la cité, en dirigeant celles de leur corporation. D'autre part les sociétés ont contribué pour une bonne part à répandre des habitudes sociales particulières : de la Suisse, de l'Allemagne, où l'obligation de voyager pendant trois ans, à la fin de l'apprentissage, les menait de préférence — la France leur étant fermée depuis la Réforme, — les compagnons ont rapporté des coutumes, des façons de se loger et de se vêtir,

qui donnèrent à Montbéliard toutes les apparences d'une province allemande.

J. **Levainville**. *Les ouvriers du coton dans la région de Rouen*. Dans : *Annales de géographie*, t. XX, 1911, 15 janvier, p. 52-65 (3 fig.). — Depuis le début du XVIIIe siècle, le coton est l'élément principal de la fortune de Rouen et du plat pays environnant. L'industrie textile s'est souvent déplacée au cours du XIXe siècle ; les fileurs et les tisserands, dont le recrutement et la conservation ont toujours préoccupé les fabricants, ont suivi ses déplacements ; leurs migrations ont déterminé, dans les campagnes ou dans les centres urbains, des variations fréquentes du taux de la population. M. L., dans un article intéressant et précis, tout en retraçant l'histoire de ces migrations, s'est efforcé de déterminer la situation actuelle des ouvriers cotonniers. En l'an III, à la veille du triomphe du machinisme, les cotonniers de la région rouennaise sont dispersés sur les plateaux, entre l'Andelle, la rivière de Clères et la Sainte-Austreberthe, au voisinage des routes menant vers Rouen. Le fileur ou le tisserand n'est plus tout à fait un rural et n'est pas encore un ouvrier moderne, spécialisé ; l'industrie est encore « une industrie à domicile, mais c'en est déjà un mode plus concentré. » L'introduction de la machine à filer, la construction d'usines, le long de la Sainte-Austreberthe et de la rivière de Clères notamment, attirent et concentrent les ouvriers sur certains points ; ceux-ci se spécialisent et se détachent de plus en plus de la terre pour se vouer à la production ou à la vente du coton. La construction des grands métiers mécaniques, après 1860, provoque un nouveau déplacement de l'industrie, qui s'établit surtout dans les faubourgs de Rouen ou aux environs immédiats. Les fileurs et les tisserands sont aujourd'hui, en grande majorité, des ouvriers urbains ; si l'industrie à domicile n'a pas complètement disparu, elle est aussi devenue urbaine. Le travailleur du coton n'est plus un rural ; il n'est plus fileur, apprêteur ou tisseur, comme son grand-père : il est simplement, par suite de la division du travail, cardeur, peigneur, étireur, bobineur, ourdisseur ou nettoyeur... il forme une classe sociale, dont la destinée s'améliore progressivement.

Paul **Cornu**. *Grèves de flotteurs sur l'Yonne aux XVIIIe et XIXe siècles*, dans : *Les Cahiers du Centre*, janvier 1911, 48 p. ; Julien **Hayem**. *Les grèves dans les temps modernes et particulièrement aux XVIe et XVIIIe siècles*, et *La répression des grèves au XVIIIe siècle*, dans : *Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France*, Paris, Hachette, 1911, in-8. p. 73-92, 93-136. — La vie ouvrière d'autrefois nous est encore mal connue. Elle ne tient pas toute dans l'histoire des corpora-

tions d'arts et métiers, dont on publie volontiers les statuts ; elle n'est qu'en partie aussi dans l'histoire des compagnonnages, dont on n'a guère étudié que les coutumes plus ou moins pittoresques, que les œuvres d'assistance mutuelle, sans se demander s'ils n'ont pas été parfois, comme le compagnonnage des chapeliers bruxellois, de véritables syndicats de défense professionnelle. La lutte de classes n'est pas un phénomène moderne ; M. C. nous donne un nouvel exemple de son ancienneté, en nous racontant la lutte obstinée, parfois violente, des flotteurs de Clamecy contre les gros marchands de bois de Paris. Les grèves de 1709, de 1763, de 1792, de 1835, de 1841, de 1862 annoncent l'esprit révolutionnaire et les procédés modernes de combat. Dès 1841, les flotteurs cherchèrent à faire légaliser le syndicat qu'ils formaient de fait depuis longtemps et que le Gouvernement ni les marchands n'avaient pu briser. Dès cette époque, ils constituèrent un groupement cohérent, discipliné, veillant avec soin à l'exécution des décisions syndicales et punissant rudement les manquements à la solidarité professionnelle.

M. Hayem a été lui aussi frappé du caractère d'acuité que présenta parfois la question sociale, au XVIIIe siècle. D'une part, il a recueilli, dans les archives de la Chambre de commerce de Bordeaux, quelques délibérations relatives à des coalitions d'ouvriers jaugeurs, charpentiers, arrimeurs ou portefaix ; d'autre part, il a rappelé quelques grèves déjà connues, il en a signalé quelques autres encore ignorées, comme celle qui éclata chez les Van-Robais, à Abbeville, en 1715, en tâchant de montrer quelle fut l'attitude des pouvoirs publics à l'égard des grévistes [1].

V. COMMERCE ET COLONISATION [2].

L. G. **Gras**. *Histoire du commerce local et des industries qui s'y rattachent dans la région stéphanoise et forézienne*. Saint-Étienne, 1910, in-8, VIII-841 p. — M. G. distingue entre les « industries-mères », qui occupent une population considérable et exportent au dehors la plus grande partie de leurs produits, telles la rubanerie, les tissages, les mines, la métallurgie, l'armurerie... et les « industries se rattachant au commerce local », qui, l'agriculture exceptée, pourvoient surtout à des besoins locaux. C'est à ces dernières, c'est-à-dire aux diverses industries de l'alimentation, du

1. A consulter aussi : Charles Schmidt, *Notes sur le travail des enfants dans les manufactures pendant la Révolution*, dans *Bulletin trimestriel* de la Commission... des documents relatifs à la vie économique de la Révolution, année 1910, nos 1-2, p. 198-222, et *Un projet de nationalisation des mines d'Anzin en 1792*, *ibid.*, nos 3-4, p. 225-244.

2. Cf. dans la *Revue*, t. XVI, p. 224-225, le compte rendu de E. Levasseur, *Histoire du commerce de la France avant 1789*.

vêtement et de la toilette, de l'habitation, principalement dans les arrondissements de Saint-Étienne et de Montbrison, qu'il consacre son nouvel ouvrage. Celui-ci, comme les précédents, est plutôt un abondant recueil de notes de lecture, d'indications, de documents, qu'une véritable monographie économique. Dans la première partie, M. G. s'occupe successivement des poids, mesures et monnaies, des impôts, des foires et marchés, du régime et de l'organisation des métiers avant 1789; dans la seconde, il s'occupe des organes officiels du commerce local (tribunal et chambre de commerce de Saint-Étienne, chambres consultatives des arts et manufactures, prud'homie), des associations professionnelles, patronales et ouvrières, du régime local ou de la police des métiers, des foires et des marchés, des principaux impôts, des douanes, des tarifs de chemin de fer, d'institutions diverses (Comptoir de la Banque de France à Saint-Étienne, magasins généraux, Bourse), de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel, depuis la Révolution ; dans chaque partie, sous la rubrique : « histoire des prix, situation économique générale », il cite quelques exemples des prix des denrées et des grains, des transports, des vêtements, des loyers, des salaires à différentes époques. Ce qui ressort des 3.000 exemples recueillis et rapprochés par lui pour 50 catégories de marchandises, de 1800 à 1910, c'est que les variations de prix sont beaucoup moins grandes qu'autrefois, c'est que, depuis 60 ans, le prix de la journée de travail a presque triplé pendant que sa durée diminuait de 2 et même de 4 heures, que, dans la seule ville de Saint-Étienne, si les prix du pain et du vin ont diminué, celui de la viande a beaucoup augmenté.

Adrien **Huguet**. *Le port et le commerce de Saint-Valery à travers les siècles.* Amiens, Imprimerie G. Stora, 1911, in-8, 33 p. (grav. et cartes ; extrait de *Notre Picardie*, 1911). — Saint-Valery, l'ancienne Leucone, l'ancien port d'embarquement de Guillaume le Conquérant pour l'Angleterre, fut une ville maritime prospère au XVIIIe siècle, et le premier port de la Somme. Sa flotte de commerce, qui compta jusqu'à 80 navires, aux approches de la Révolution, visitait tous les grands ports français, de Dunkerque à Marseille, les ports d'Angleterre, d'Espagne, de Portugal et les îles d'Amérique. Elle recevait, chaque année, plus de 300 navires chargés de denrées diverses. Aujourd'hui, elle est une ville morte, un port délaissé aux bassins souvent déserts ; en 1908, les entrées y furent de 37 navires seulement. Ses destinées ont été celles de la baie de la Somme. Son histoire est au fond celle de l'instabilité du cours de la Somme, du colmatage progressif de la baie, envahie par les sables et les mollières.

Alfred **Des Cilleuls**. *L'approvisionnement de Paris en céréales dans le passé et dans le présent.* Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1910, in-8, 52 p. (Extrait de la *Revue générale d'administration.*) — En attendant que quelqu'un tente un jour d'écrire l'histoire si complexe et si vivante de l'approvisionnement de Paris en céréales, M. des C. a retracé, à grands traits, surtout dans sa première partie, qu'on voudrait plus précise et plus claire, l'histoire du régime administratif de cet approvisionnement. Ce régime fut d'abord un régime de réglementation. La municipalité parisienne obtint peu à peu le droit de réquisition éventuelle et de libre transport dans les autres provinces, dont l'alimentation préoccupait moins le gouvernement que celle de la capitale. L'exercice de ce droit rencontra de fréquents obstacles dans la résistance des administrateurs provinciaux, attentifs à défendre leurs propres subsistances, et dans le privilège des transports commerciaux sur la Seine, dont jouissaient les marchands parisiens; il n'empêcha point la rareté des céréales de se produire, à plusieurs reprises, au début du XVIIe siècle, et de faire hausser les cours. Sous Louis XIII et sous Louis XIV, des achats officiels furent faits et, en 1731, une réserve permanente de grains fut créée. L'insuffisance de cette réserve, qui ne correspondait qu'à la consommation de trois jours, poussa à l'institution d'une caisse spéciale, chargée de subventionner les marchands importateurs ou de payer directement la valeur des céréales importées. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, le gouvernement s'efforça de concilier la sûreté de l'approvisionnement de Paris avec la libre circulation des grains entre les provinces et la liberté d'exportation; il limita cette dernière, en l'interdisant quand les cours atteignirent un prix déterminé, et il conclut avec Malisset des arrangements particuliers. Avec Turgot, l'État cessa de faire lui-même le commerce des grains, sans toutefois renoncer à se servir de l'entreprise de Corbeil. L'abolition de la réglementation ne dura guère; à la fin de l'ancien régime et sous la Révolution, l'approvisionnement de Paris, que la liberté du commerce n'avait pas assuré, devint de plus en plus précaire; on vit revivre toutes les maximes de la réglementation. L'ère de la liberté n'a vraiment commencé qu'après 1830; le perfectionnement et la transformation des moyens de transport ont permis au commerce de pourvoir seul à l'approvisionnement parisien. M. des C. expose, d'un point de vue surtout statistique et juridique, l'organisation et le fonctionnement du marché nouveau. Actuellement, les arrivages de céréales se font avec une abondance remarquable; leurs progrès ont coïncidé avec un régime favorable à la liberté des transactions et aux moyens de crédit; ils ne sont pas subordonnés aux besoins de la consommation, car Paris, avec ses docks, est devenu un lieu d'entrepôt et de transit important.

Ch.-B. **Maybon**. *Une factorerie anglaise au Tonkin au XVIIIe siècle*. Dans : *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, t. X, n° 1. — Cet article est avant tout une énumération et une analyse des documents manuscrits provenant de l'ancienne Compagnie anglaise des Indes, qui sont actuellement conservés au « Record Department de l'India Office ». Il contient en outre de nombreuses notes sur les établissements commerciaux des Hollandais, des Français et des Portugais au Tonkin. M. M. y a puisé la principale matière de son article sur *Les marchands étrangers sur le Fleuve Rouge au XVIIe siècle* paru dans la *Revue Indo-chinoise* (mars 1911, t. XV, n° 3).

A. **Terrier** et Ch. **Mourey**. *L'œuvre de la troisième République en Afrique occidentale. L'expansion française et la formation territoriale*. Paris, Émile Larose, 1910, in-8, VIII-563 p. — Après avoir rappelé, dans leur introduction, les premiers voyages des Français à la côte d'Afrique, la politique de Richelieu et de Colbert, l'œuvre d'André Brüe et de Pierre David au Sénégal, pour le compte de la Compagnie des Indes, les explorations d'Houghton et de Mungo Park, la réoccupation du Sénégal par la France, à partir de 1816, et l'action de Faidherbe, qui fut le véritable créateur de la colonie du Sénégal, après avoir montré comment, à la fin du second Empire, l'ébauche, le cadre de notre domaine futur était dessiné, MM. T. et M., auxquels les choses d'Afrique sont si familières, ont longuement raconté les progrès de l'action et de l'organisation françaises dans l'ouest africain, depuis 1870. Si la côte, suffisamment reconnue, était soumise à notre influence, l'intérieur, sauf peut-être au Sénégal, lui échappait. Il a fallu, au prix d'efforts dont peut s'enorgueillir l'énergie française, conquérir et pacifier tout cet immense arrière-pays qui forme, avec la côte, le gouvernement général de l'Afrique occidentale française d'aujourd'hui. Établissement des Français au Niger et sur la côte occidentale, de 1870 à 1890, expansion du Soudan français et assaut de la Boucle du Niger, de 1890 à 1895, conquête et pacification de la Boucle, de 1895 à 1900, telles furent les étapes successives de cette conquête, dont MM. T. et M. se sont efforcés de faire revivre les dramatiques péripéties et les admirables artisans. Bien qu'il soit une œuvre de vulgarisation, leur livre sera d'autant plus utile qu'il n'existe pas de tableau d'ensemble de cette partie de notre histoire coloniale [1].

---

1. A consulter aussi : Hervet, *Le commerce extérieur de l'Afrique occidentale française* Paris, Larose, 1911 ; R. Chudeau, *Le grand commerce indigène de l'Afrique occidentale*, dans *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, XXXII, 1910, p. 398 ; André Arcin, *Histoire de la Guinée française* ; Cte Jean d'Elbée, *Les débuts de la France en Afrique occiden-*

VI. VOIES DE COMMUNICATION ET TRANSPORTS.

Maxime de **Margerie**. *Le réseau anglais de câbles sous-marins*. Paris, A. Pedone, [1910], in-8, 204 p., 6 pl. (Thèse de doctorat en droit.) — Comme il est tout naturel, cette thèse de droit étudie avant tout le régime juridique et financier du réseau anglais. Elle contient néanmoins une histoire et une géographie de ce réseau, dont l'auteur a retracé le développement et dont il a décrit, en détail, un des câbles les plus intéressants, l'impérialiste « Pacific cable », dû à l'initiative de J. Chamberlain. Longtemps, l'Angleterre posséda la presque totalité des câbles sous-marins du monde : depuis 1887, des réseaux étrangers se sont constitués, dont l'ensemble (207.000 kilomètres) est presque aussi long que le réseau anglais (266.000 kilomètres) ; les câbles américains, français, allemands et danois sont parfois plus nombreux, sur certaines routes, comme celle d'Europe en Amérique du Nord, que les câbles anglais.

Maurice de **Périgny**. *Les voies de communication dans l'Amérique centrale*, dans : *Annales de géographie*, t. XX, 1911, 15 mai, p. 260-273, et 1 carte ; Max D. **Fiegel**. *Der Panamakanal, Die Bedeutung des Kanalbanes, seine Technik und Wirtschaft*. Berlin, Dietrich Reimer, 1911, in-8, 183 p. (16 fig. et 1 carte). — M. de Périgny énumère et décrit les lignes ferrées actuellement construites dans les républiques de l'Amérique centrale. Après une longue attente, la République de *Costa-Rica* vient d'achever sa ligne interocéanique ; commencée en 1871, cette ligne relie Punta-Arenas et Limon, où passent les quatre cinquièmes du commerce total du pays. Ce port récent (la première maison en fut construite en 1871) compte aujourd'hui plus de 5.000 habitants ; les bateaux de plusieurs grandes compagnies européennes et américaines y touchent fréquemment et y chargent surtout des bananes, dont l'exportation s'est prodigieusement développée, depuis 1880. La culture en grand des bananes, qui occupe 30.000 hectares, est une innovation, que le chemin de fer a rendue possible. Au *Guatemala*, la ligne interocéanique est ouverte, depuis janvier 1908 ; le tronçon de Guatemala au Pacifique fut le premier construit ; c'est le président Justo Rufino Barrios qui, en 1884, décida la construction, par souscription nationale obligatoire, du tronçon de Guatemala à l'Atlantique. Le trafic principal de cette ligne est le café, dont la presque

---

tale : Adauzon Ier, roi de Guinée, et Louis XIV, dans la *Revue hebdomadaire*, 20 janvier 1912, p. 365-386 ; P. Cultru, *Les origines de l'Afrique occidentale. Histoire du Sénégal du XVe siècle à 1870*, Paris, Larose, 1910, in-8, IV-376 p. (cf. la *Revue*, t. XVI, p. 351-353).

totalité est expédiée à Hambourg. *Le Salvador* possède plusieurs petites lignes ferrées, mais une seule aboutit à la mer, celle de San Salvador au port d'Acajutla. Le *Honduras* dispose de quelques courtes lignes seulement et de quelques bonnes routes menant à Amajala, le seul port sur le Pacifique, ou à Puerto Cortez, le plus important des ports sur l'Atlantique ; de nouvelles routes et de nouvelles lignes ferrées permettront d'ouvrir à l'agriculture et au commerce de vastes territoires fertiles. Le *Nicaragua* ou pays des lacs est plus favorisé : il a un port excellent, Corinto, sur le Pacifique, qu'une ligne et ses embranchements relient aux villes de l'intérieur, aux raffineries et aux « cafetales » ; une ligne directe entre le grand lac de Nicaragua et l'Atlantique est commencée. Le *Panaméricain*, qui doit traverser les cinq Républiques, ne les intéresse que médiocrement ; leurs échanges réciproques sont peu importants ; tous leurs efforts tendent vers la mer.

Le canal de Panama, dont l'achèvement semble prochain, a suscité de nombreux articles et ouvrages. Le livre de M. Fiegel est une bonne étude d'ensemble de cette œuvre gigantesque. Sans doute l'auteur, qui est ingénieur, s'est particulièrement intéressé au côté technique de l'entreprise et au puissant outillage qui a permis le percement du canal ; il a néanmoins parlé des principaux problèmes qui s'y rattachent : de l'organisation administrative du territoire cédé aux États-Unis, des travaux d'assainissement de la région, du recrutement et de l'utilisation de la main d'œuvre, du trafic futur et des conséquences économiques pour l'Europe [1].

Alfred **Guignard**. *Les chemins de fer de l'Afrique occidentale*, dans : *Revue de Paris*, 1er octobre 1911, p. 652-672 (avec 1 carte) ; Olivier **Rolland**. *La question du transsaharien en 1910*. Paris, Berger-Levrault, 1910, in-8, 65 p. (1 carte). — Notre Afrique occidentale s'ouvre sur l'Atlantique par plus de 3.000 kilomètres de côtes. Sa prospérité économique dépendra de la facilité et de la rapidité des relations entre la mer et l'intérieur. Sauf le Sénégal, utilisable, de juillet à février, sur 1.000 kilomètres de son cours inférieur, entre Saint-Louis et Kayes, où, à la fin de l'été, les navires de Bordeaux viennent mouiller à quai par 11 mètres de fond, les fleuves, barrés de roches et de rapides, n'assureront jamais de relations suffisantes ; le portage n'est qu'un moyen de transport rudimentaire et long. Le chemin de fer seul pourra donner au commerce toute satisfaction. M. Guignard retrace rapidement l'histoire des projets de réseau et de

1. A consulter aussi une étude de P. de Rousiers sur le canal de Panama, dans *Les questions actuelles de politique étrangère dans l'Amérique du Nord*, Paris, Alcan, 1911, in-16.

la construction des premières lignes, note les conséquences économiques de la ligne Dakar-Saint-Louis et de la ligne soudanaise et passe en revue les différents tronçons actuellement exécutés en Guinée, à la côte d'Ivoire, au Dahomey.

La question du transsaharien a été posée, dès avant 1890, par l'ingénieur Georges Rolland et par le général Philibert ; c'est pour l'étudier que fut en partie organisée la mission Flatters. L'intérêt d'un pareil chemin de fer, qui paraît de proportions modestes, à côté de certaines lignes plus gigantesques, serait de souder nos possessions méditerranéennes à l'Afrique centrale. M. Rolland montre successivement les diverses considérations politiques, militaires [1], commerciales, que font valoir les partisans de ce projet techniquement réalisable. Il les adopte et les défend avec enthousiasme ; à l'entendre, tous nos efforts coloniaux devraient tendre vers le continent noir, que la Méditerranée met à nos portes ; laissons l'Asie, prenons l'Afrique, prononce-t-il carrément. Il proclame la grande valeur économique du Soudan français, dont il note rapidement l'évolution, et il projette de couvrir de rails l'Afrique occidentale française, où le transsaharien complèterait un ensemble formé du transsoudanais, du transnigérien et du transcongolais.

Édouard de **Laboulaye**. *Les chemins de fer de Chine*. Paris, Larose, 1911, in-8. — M. de L. nous présente un utile tableau des chemins de fer en exploitation, en construction ou en projet dans l'Empire du Milieu. Après avoir rappelé l'histoire de leur établissement, depuis 1863, il étudie en détail les lignes, au nord et au sud du Yang-tseu. Si aujourd'hui les Chinois s'efforcent de construire eux-mêmes leurs chemins de fer, le réseau chinois est pour la plus grande part l'œuvre des étrangers, de la Russie, de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Belgique, du Japon et des États-Unis. Ce réseau mesure plus de 11.500 kilomètres, dont les Chinois n'ont personnellement construit que 200 kilomètres.

François **Maury**. *Le port de Paris*. 3e édition, entièrement refondue. Paris, Alcan, 1911, in-12, 307 p. — Par port de Paris, M. M. entend l'ensemble des ports du département de la Seine et des ports du Bas Meudon, de Sèvres et de Saint-Cloud en Seine-et-Oise, qui forment une véritable unité économique. Dans cette 3e édition, qui, en réalité, fait de son livre un nouvel ouvrage, il a développé l'étude de la situation présente du port et de ses besoins ; il a examiné les problèmes de l'unifica-

1. D'après R. Chudeau (*A propos du transsaharien*, dans *l'Afrique française*, t. XX, 1910, p. 305-307), la construction de cette ligne offre avant tout un intérêt militaire.

tion des services administratifs, de l'agrandissement des bassins, de l'outillage, des raccordements désirables. Par contre il a un peu écourté l'historique du port, dont il ne retrace guère l'évolution qu'à partir de 1800. On lira cependant avec profit les chapitres où il a retracé cette dernière à larges traits. La période de 1800 à 1845 fut, pour le port de Paris, une période de restauration et de développement. Bonaparte reprenant, ici comme en bien d'autres cas, des vues élaborées sous l'ancien régime, s'appliqua à restaurer le port ; il est le fondateur du port moderne : il fit commencer les bassins de la Villette, refaire les voies de halage, construire des quais dans la traversée de Paris. Sous la Restauration, la construction du port de la Villette se poursuivit, le percement des canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis fut entrepris ; les nombreux marchés fluviaux, qui encombraient les quais, furent peu à peu supprimés. Depuis 1845, le phénomène marquant a été la spécialisation du port de Paris, dont le rôle moderne est clairement exposé. L'apparition des chemins de fer détermina une crise de la navigation, dès 1840 ; la batellerie fut délaissée ; successivement la Basse-Seine, les lignes de la Loire, de l'Yonne éprouvèrent une grande diminution de trafic ; le mouvement du port, qui était monté de 1.266.000 tonnes de marchandises, en 1824, à 2.177.000, en 1843, descendit à 1.930.000, en 1845. Les chemins de fer n'ont pas cependant tué la navigation ; celle-ci a repris, surtout après l'amélioration du lit de la Seine et la création de canaux latéraux à ses affluents ; de 1845 à 1855, on exhaussa les quais et on releva les ports dans Paris ; la traction mécanique apparut. Sous le second Empire, malgré la concurrence souvent déloyale des chemins de fer, la navigation reprit une grande activité ; la Basse-Seine retrouva son trafic ancien. La batellerie toutefois a perdu certaines espèces de fret ; elle s'est spécialisée dans le transport des marchandises pondéreuses ; elle a apporté notamment les matériaux d'où est sorti le Paris moderne, dont le nombre des maisons passa de 30.175, en 1857, à 55.160, en 1861, et à 64.203, en 1871. Elle transporte les houilles du Nord, dont les arrivages se multiplient au fur et à mesure que le flottage et les arrivages de bois diminuent ; en 1869, le mouvement du port atteignit 3.675.000 tonnes. La loi du 5 août 1879, en faisant de nos rivières et de nos canaux un réseau homogène, avec Paris pour centre, fut le point de départ d'un nouvel essor. L'aménagement des grandes lignes (à 2 mètres de mouillage, 5 m. 20 de large et 38 m. 50 de longueur d'écluses) fut commencé ; la ville de Paris avait racheté le port de la Villette et les canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis, le 20 juin 1876 ; grâce à l'amélioration des voies et à la diminution des péages, qui furent la conséquence de la loi

de 1879 et du rachat de 1876, la batellerie se développa, les bateaux augmentèrent en nombre et en tonnage, la péniche de 300 tonnes se généralisa ; les arrivages ne cessèrent d'augmenter et atteignirent 7 millions de tonnes en 1897. On peut juger par ces chiffres de l'importance actuelle du port de Paris dans le commerce général de la France et dans l'approvisionnement de la capitale. Aujourd'hui, les principaux courants d'apport sur Paris viennent du bassin inférieur de la Seine, après être venus longtemps du bassin supérieur ; ce renversement des rôles s'explique par l'amélioration de la Basse-Seine, par la diminution de l'usage du bois, par la concurrence des chemins de fer, qui ont détourné à leur profit les produits agricoles des bords de la Marne, de l'Yonne et surtout de l'Aube. Si certaines lignes, comme celles de l'Aube, sont déchues, d'autres se sont créées ; le rayon des approvisionnements réguliers par eau s'est beaucoup étendu autour de Paris, depuis 1879 ; il est présentement de 400 kilomètres. Les principaux apports sont les matériaux de construction, dont Paris reçoit une masse énorme, la houille, qui vient du Nord et aussi, de plus en plus, depuis les grèves du Nord et du Pas-de-Calais en 1906, de l'Angleterre, les denrées de toutes sortes, les matières premières pour l'industrie. L'essor du port semble devoir se continuer ; même si Paris ne doit pas devenir un jour port de mer, on peut espérer améliorer encore ses voies navigables et développer son trafic par eau.

G. **Goy**. *Hommes et choses du P.-L.-M.* Paris, Impr. de Devambez, 1911, in-8, 159 p. (fig. pl. et portr.). — La compagnie du P.-L.-M., dont le capital de premier établissement dépasse cinq milliards, est sans conteste un des instruments industriels les plus puissants qui soient en France. M. G. n'en a pas retracé l'histoire. Il a d'abord voulu nous présenter quelques-uns des hommes qui ont créé, développé et amélioré cet instrument : l'ingénieur Beaunier, le premier directeur, à 4,000 francs par an, de la compagnie du chemin de fer de Saint-Étienne à la Loire ; les frères Seguin, les constructeurs du chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon ; Paulin Talabot, qui créa le chemin de fer des mines de la Grand-Combe à Nîmes et commença la ligne de Marseille à Lyon, projetée dès 1832 par Delorme ; le comte de Morny, qui fonda, en 1853, la société anonyme du chemin de fer grand central de France. Il a ensuite cherché, en rapprochant le matériel d'hier de celui d'aujourd'hui, à nous montrer les progrès réalisés dans la construction des locomotives, des voitures et des wagons, dont il a reproduit de nombreux modèles. On pourra juger de ces progrès en comparant la vitesse et la force utile des locomotives

successivement employées sur le réseau : à la machine Seguin, remorquant 19 tonnes, à la vitesse de 7 kilomètres 200 à l'heure, ont succédé la machine Crampton fournissant 120 kilomètres à l'heure et la machine « pacific » traînant les 260 tonnes du « Côte d'azur rapide », de Paris à Marseille, en 10 heures 27 minutes.

P. **Truchon**. *Les transports et voies de communication au service du commerce lyonnais sous la Restauration (1814-1830)*. Dans : *Revue d'histoire de Lyon*, 1911, t. X, p. 362-373. — Cet article apporte une modeste, mais précise contribution à l'histoire des transports sous la Restauration, c'est-à-dire à la veille du développement des chemins de fer. De 1816 à 1830, les moyens de transport ont beaucoup évolué, surtout dans la région lyonnaise, où circula le premier chemin de fer. En 1816, l'« Exploitation générale des Messageries » assure le départ quotidien de diligences « très légères, bien suspendues, à 6 places d'intérieur et 2 au cabriolet », entre Paris et Lyon ; le trajet dure 60 heures, en été, et 84, en hiver ; le prix en est, suivant les places, de 35 à 55 francs, non compris les frais de nourriture. En 1819, apparaissent les malles-postes, pour voyageurs, plus rapides que les diligences, mais plus chères ; la place y coûte environ 80 francs. En 1822, les « Messageries royales » s'entendent avec l'« Exploitation générale » et exercent une sorte de monopole des transports, dont souffrit le commerce, car la concurrence avait fait baisser les prix de 50 à 60 francs, par 100 kilogrammes d'étoffes, à 30 et 36 francs. En 1829, la compagnie Armand-Lecomte fonde les « Messageries de commerce », dont les tarifs furent un peu plus bas que ceux de l'« Exploitation générale ». Toutes ces compagnies desservaient aussi les routes de Marseille, de Nîmes, de Grenoble, de Saint-Étienne. Cette dernière, une des plus fréquentées du royaume, transportait la houille, les armes et les rubans de Saint-Étienne, la soie, les denrées coloniales et les vins de Lyon.

Les transports par eau sont en voie de transformation, en 1830. Le premier essai de navigation à vapeur sur le Rhône date de 1826; dès 1829, le « Pionnier » descend de Lyon à Arles, en 13 heures et demie, et remonte avec une charge de 1150 tonnes, en 7 jours, dont 88 heures de marche effective ; mais les services réguliers de bateaux à vapeur s'établissent lentement. Sur la Saône, où les conditions sont plus favorables, les débuts de la navigation nouvelle se placent en 1816 ; il y a des services réguliers, dès 1822, pour le transport des marchandises, et, en 1830, pour le transport des marchandises et des voyageurs. Sur le canal de Givors, par contre, les transports par eau vont perdre de l'importance.

En 1826, le trafic de ce canal était considérable ; profitant d'une situation privilégiée, il faisait au roulage, malgré le renchérissement illégal de ses tarifs, une concurrence insoutenable. La construction du chemin de fer de Lyon à Saint-Étienne va lui enlever son monopole ; depuis 1825, son tarif était de 0 fr. 10 par quintal et par lieue ; celui du chemin de fer ne devait pas dépasser 0 fr. 098 par tonne et par kilomètre. Les chemins de fer allaient accentuer l'attraction que Lyon exerçait déjà sur les villes voisines, multiplier ses rapports journaliers avec les centres houillers de la Loire; ils allaient, en rassemblant, en rattachant des centres jadis épars et distants, créer une grande zone d'intérêts économiques communs, la région lyonnaise [1].

J. LETACONNOUX.

---

1. A consulter aussi : Pierre Clerget, *L'état actuel du commerce et des transports par caravanes*, dans la *Revue économique internationale*, 1911, t. I, p. 352-366 ; Russel Smith, *Les transports océaniques*, ibid., p. 446-470 ; Charles Rotté, *Les chemins de fer et tramways des colonies. Historique, organisation administrative et financière*, Paris, Larose, 1910, in-8, 367 p.

COMPTES RENDUS

— Ludovic **Langlois**. *La communauté des notaires de Tours de 1512 à 1791, d'après ses archives inédites.* Paris, H. Champion, 1911, in-8, XII-533 p. — On trouvera racontée en détails dans ce volume l'histoire d'une communauté de notaires pendant près de trois siècles. C'est dire que, si le souci principal de l'auteur a été d'écrire une monographie locale, celle-ci, par l'étendue de la période qu'elle embrasse, de même que par les recherches très complètes sur lesquelles elle est appuyée, offre sur bien des points un caractère d'intérêt général, qu'il importe d'autant plus de signaler que les ouvrages de ce genre sont peu nombreux et que les historiens seront heureux de trouver dans celui-ci, à défaut d'une étude d'ensemble sur le notariat sous l'ancien régime, bien des pages du moins qui pourront à certains égards y suppléer.

Après avoir tracé un tableau du notariat à Tours en 1512, date de l'établissement des notaires-tabellions royaux et de la création de la communauté, l'auteur étudie successivement le nombre des notaires, qui varia entre 27 et 12, la vénalité et la transmission des offices, les privilèges des notaires, les charges qu'ils avaient à supporter, les rapports qu'ils entretenaient avec les officiers des différentes juridictions, l'organisation intérieure de leur communauté, leurs finances, leur situation politique et économique. Comme on le voit par l'énoncé des principaux chapitres de son livre, c'est une histoire très complète qu'a voulu écrire M. L. Et c'est là peut-être le seul reproche qu'on pourrait avoir à lui faire. Certaines pages, où sont longuement racontées les contestations multiples et les procès qu'eut à soutenir la communauté, auraient gagné, aux yeux des historiens, à être un peu allégées. On aurait vu au contraire avec plaisir l'auteur développer certains chapitres, un peu écourtés, à notre avis, tels que celui dans lequel il traite de la situation politique et économique des notaires, qui contient des renseignements de grande valeur, dont M. L. n'a peut-être pas tiré tout le parti qu'il aurait pu. Il a du moins très nettement marqué ce que l'on pourrait appeler la courbe du notariat à Tours sous l'ancien régime. Il ressort de son étude que la situation des notaires semble avoir été particulièrement brillante au début du XVIe siècle. Cette prospérité devait se ralentir dans les premières années du XVIIe siècle,

pour se changer bientôt en une véritable misère que la baisse continuelle du prix des charges accuse d'une façon frappante. Les archives de l'ancienne communauté, qui ont conservé la collection complète des registres des délibérations à partir de 1660 jusqu'en 1771, ont permis à M. L. de donner sur ce point d'intéressantes précisions [1]. La valeur des charges se relève cependant vers le milieu du XVIIIe siècle. D'après M. L., la raison en serait dans un arrêt du Conseil de 1737, qui reconnut aux notaires le droit, contesté jusque-là, de faire des inventaires et des partages volontaires. A cette raison de pure procédure il conviendrait d'ajouter le relèvement économique du royaume, et surtout la grande prospérité agricole de la seconde moitié du siècle, qui eut certainement sur la situation des notaires une influence considérable.

L'ouvrage se termine par une étude rapide du cahier de doléances de la communauté en 1789. Il est complété par une table alphabétique des noms de personnes et de lieux, et par une table chronologique des arrêts du Conseil, édits, déclarations, etc., se rapportant au notariat et cités dans le volume. — René GIRARD.

C. Oulmont. *La poésie morale, politique et dramatique à la veille de la Renaissance. Pierre Gringore ; — Étude sur la langue de Pierre Gringore.* Paris, Champion, 1911, 2 vol. in-8, XXXII-383 p. et VII-156 p. (Bibliothèque du XVe siècle, t. XIV et XV.) — Popularisé, sous le nom de Gringoire, par Victor Hugo et Théodore de Banville, Gringore était à la fois presque célèbre et inconnu, ou méconnu. L'étude de la vie et de l'œuvre de cet écrivain méritait de tenter un érudit, et il faut féliciter M. O. de s'être attelé à cette besogne et de n'avoir rien négligé pour nous faire connaître l'homme et plus justement apprécier les ouvrages. Peut-être était-il excessif de consacrer au total plus de 500 pages à *Mère Sotte*, et trouvera-t-on les analyses quelquefois diffuses et l'exposé par endroits traînant. Mais il vaut mieux signaler ce qui dans ce volume [2] doit plus particulièrement intéresser les historiens. D'abord M. O. fixe les origines normandes de son auteur, et, à l'aide de pièces d'archives, il a pu donner quelques détails biographiques précis. Après avoir été en faveur

1. C'est ainsi que les charges, qui vers 1660 valaient en moyenne 5 000 livres, tombent rapidement, par suite des guerres continuelles de la fin du XVIIe siècle et des créations exagérées d'offices de toute sorte, à 3.000 et 2.000 livres, quelquefois même au-dessous. Elles continuent à baisser pendant les premières années du XVIIIe siècle, où les prix de cession n'atteignent plus que péniblement 1.500 et 1.700 livres.

2. *L'Étude sur la langue de Pierre Gringore* échappe totalement à notre compétence et d'ailleurs n'entre pas dans le cadre de cette *Revue*. Nous ne l'indiquons donc que pour mémoire.

sous Louis XII, Gringore vit sa situation changer au début du règne de François Ier, et, en 1518, il s'en alla en Lorraine, où il devint héraut d'armes du duc Antoine. On suppose qu'il mourut vers 1538 ou 1539. Après avoir dressé une liste des œuvres plus complète que toutes les précédentes, M. O. a recherché les sources et les modèles de Gringore. L'examen des œuvres de circonstance l'a conduit à étudier l'esprit public au temps de Louis XII. Ici, nous aurions désiré des détails plus précis, des références encore plus directes aux incidents qui ont marqué les luttes de Louis XII contre les Vénitiens, contre le pape Jules II. L'impression reste un peu vague, malgré l'effort très sérieux de recherches dont témoignent ces deux chapitres. Nous n'avons pas encore d'édition complète de Gringore. M. O. paraît en posséder les éléments. Espérons qu'il trouvera le moyen de la mettre au jour, et de nous en faire profiter. — V.-L. Bourrilly.

— J. **Pannier**. *L'église réformée de Paris sous Henri IV*. Paris, Champion, 1911, in-8, 667 p. (cartes, plans et figures). — M. P. a entrepris de retracer l'histoire de l'église réformée de Paris sous le régime de l'Édit de Nantes. Le volume qu'il publie aujourd'hui est consacré à la première période de cette histoire. Il comprend trois parties. Dans la première, sont étudiées les années de transition depuis l'abjuration d'Henri IV jusqu'à la promulgation de l'Édit de Nantes (1593-1598); la figure qui domine cette époque est celle de Madame, la sœur d'Henri IV, Catherine de Bourbon, chez qui se célèbre le culte et qui jusqu'à sa mort demeurera inébranlable dans sa foi. Entre 1598 et 1610, le culte protestant fut successivement pratiqué d'abord à Ablon (de 1599 à 1606), puis à Charenton ; de là deux nouvelles parties, dans chacune desquelles M. P. examine l'organisation et la vie intérieure de l'église, passe en revue les différents pasteurs, retrace les controverses et les disputes qui mirent aux prises les représentants des deux confessions rivales, et montre enfin la part que, sous Henri IV, les protestants de Paris prirent au relèvement matériel et artistique de la capitale. Dans cette période, c'est la personnalité de Sully qui passe au premier plan. Par ce très rapide résumé, on peut voir la variété des questions traitées par M. P., et aussi l'importance de son ouvrage, qui dépasse, par ses conclusions, l'horizon de la ville de Paris. En s'appuyant sur des documents tirés des principaux dépôts de Paris, de la Bibliothèque de l'Université de Leyde, et surtout des archives des notaires parisiens, l'auteur a d'abord considérablement enrichi et surtout précisé l'onomastique protestante ; avec raison, il a, sur la plupart des personnages qu'il cite, fourni d'abondants renseignements biographiques et préparé des matériaux précieux pour la réimpression de la

France protestante [1]. D'autre part, deux ou trois de ses chapitres sont une contribution excellente à l'histoire, à peine ébauchée encore, de la controverse entre protestants et catholiques au début du XVIIe siècle. Enfin, ce qu'il dit de la part des protestants dans la restauration et l'embellissement de Paris, complète avantageusement ce que nous savons par ailleurs du relèvement économique et artistique du royaume pendant le règne réparateur d'Henri IV et de Sully. C'est en effet l'un des principaux mérites de ce travail que, dans le cadre en apparence restreint d'un sujet d'histoire locale, l'auteur n'ait jamais perdu de vue l'histoire générale [2]. — V.-L. Bourrilly.

— S. **Canal**. *Les origines de l'intendance de Bretagne*. Paris, Champion, 1911, in-8, 244 p. — Ce livre, d'une parfaite originalité, car aucun travail de ce genre n'a encore été fait, est l'histoire des relations de la Bretagne avec le pouvoir central, depuis Henri III jusqu'à l'apparition du premier intendant à attributions complètes, en 1689. L'auteur, aujourd'hui archiviste départemental à Niort, a profité de son passage à Paris et de son séjour prolongé à Rennes et à Nantes, pour chercher dans des documents inédits une confirmation — ou une critique, — en tout cas une illustration, de la thèse soutenue par M. Hanotaux ou M. de Boislisle, sur l'origine des intendants. Tentative intéressante, parce qu'originale et parce que affectant une province très récemment acquise, où le pouvoir royal devait procéder avec plus de ménagements, et craindre de rencontrer plus de résistance qu'ailleurs. Travail délicat, car les documents, surtout pour le XVIe siècle, sont rares, et il y avait d'autre part à éviter de refaire, après tant d'autres, l'histoire de la Bretagne ou de se perdre dans de menus détails. Notre auteur a mené à bien son œuvre, et la netteté des formules, la fermeté et la couleur du style, jointes à la valeur de la documentation, font de son livre un excellent travail de critique, un modèle qui sera certainement suivi.

C'est seulement en 1572 que le pouvoir royal envoya en Bretagne des commissaires, différents des maîtres des requêtes de l'Hôtel en chevauchées, pour y régler des affaires d'ordre judiciaire ou financier. D'autres viendront, à partir de 1590, ayant titre d'intendants de justice ou de finances. Il y aura aussi un intendant d'armée, Turquant. Les trois grandes fonctions du futur intendant sont remplies par trois maîtres des requêtes,

1. Notamment sur Palma Cayer, Pierre Dumoulin, Loberan de Montigny, Josias Mercier, etc. — Un triple index des noms de personnes, de lieux et des monuments, rues, etc., de Paris rend très aisée l'utilisation de la masse considérable d'indications accumulée dans l'ouvrage.

2. Ajouter, p. 520, note 4, la thèse de M. Dufayard sur Lesdiguières.

alors que plus tard un seul les réunira ; mais, dès Henri IV, le rôle est nettement tracé. Pourquoi crée-t-on ces intendants ? pour restaurer l'autorité monarchique, arrêter les troubles, empêcher les trahisons. Pourquoi, leur mission une fois remplie, seront-ils supprimés ? parce que l'autorité royale n'était pas encore assez envahissante, et la Bretagne encore trop attachée à ses privilèges, pour qu'on ne laissât pas fonctionner les institutions régulières. Ces premiers intendants, Turquant ou Maupeou, dont les actes et les rapports avec les pouvoirs locaux et provinciaux sont longuement étudiés, n'étaient que des créations du moment, des avant-coureurs.

Ils reparaissent en 1634, au moment où Richelieu en généralise l'institution dans toute la France. Mais l'habile cardinal évite l'appellation d'intendant qui aurait pu effrayer les Bretons : il envoie des *commissaires*. Le terme d'intendant est provisoirement omis ; il ne sera employé qu'en 1636. Ces nouveaux intendants, à mission temporaire, Lasnier, Estampes de Valençay, Coëtlogon de Méjusseaume, défendirent courageusement l'absolutisme monarchique. Mais le Parlement de Rennes ne cessa pas un jour de lutter contre eux ; il gagna la partie. Le 16 juillet 1649, les magistrats, profitant de la guerre civile, interdisaient à toujours à qui que ce fût de prendre en Bretagne le nom ou les fonctions d'intendant.

Ainsi, deux tentatives d'organisation de l'intendance de Bretagne, sous Henri IV, et sous Richelieu et Mazarin, pour soumettre plus étroitement la province au pouvoir royal. Envoi de maîtres de requêtes à mission temporaire, dont l'œuvre n'aura pas de lendemain.

Cependant, le futur intendant de 1689, Pomereu, aura d'autres attributions, plus étendues que celles de ces premiers intendants. A qui les prendra-t-il ? La troisième partie de l'ouvrage est consacrée aux « commissaires extraordinaires du Roi en diverses parties ». Ce sont eux dont la monarchie a usé et presque abusé sous Louis XIV pour intervenir à tout propos dans les affaires de la province. Leur liste complète a été dressée par M. C., leur rôle dans des cas bien significatifs analysé, leur physionomie agréablement présentée. Ils contribuent à hâter l'assimilation de la Bretagne avec les autres provinces. Certains d'entre eux même, comme Nointel, font illusion aux contemporains et sont pris pour de véritables intendants. Avec leurs attributions de justice et d'armée, de finances et de police, ils sont bien la transition de l'intendant de Richelieu à celui de Louis XIV.

Allant plus loin dans son étude, M. C. a distingué ces commissaires des « commissaires extraordinaires du Roi aux États de Bretagne » ou « premiers commissaires du Conseil », qui ont duré jusqu'à 1789. La fonction

de ces derniers était de faire voter le don gratuit. Mais peu à peu la monarchie les chargea de rôles bien différents, quand manquaient les autres commissaires ; une longue étude de la mission de Charles Colbert (1663-1665) est, à cet égard, très instructive. Ils ne reprendront leur action purement financière qu'après la création de l'intendance.

En résumé, après la suppression de l'intendant de Richelieu, en 1649, si la Bretagne n'a pas connu le nom depuis un demi-siècle, à tout moment elle a connu la chose : les deux ordres de commissaires ont préparé, parallèlement, l'avènement de l'intendant de 1689 ; ils ont accoutumé les Bretons à voir des agents extraordinaires du Roi, et ne relevant que de lui, venir s'enquérir de l'état de la province, lui demander de l'argent, réparer les abus, frapper les officiers même les plus élevés. Peu à peu ces agents sont devenus plus fréquents, plus puissants, et, lorsque le travail d'assimilation a été assez avancé, l'institution a été nominalement créée.

Telle est la conclusion de l'ouvrage. Des pièces justificatives l'accompagnent. Il est à souhaiter que M. C. nous donne bientôt l'histoire du premier intendant de Bretagne sous Louis XIV, à laquelle il a préludé par son *Essai sur M. de Pomereu, intendant d'armée* (dans les *Annales de Bretagne*, juillet 1909). Nul mieux que lui n'en est capable. — Marcel Nesi.

— Pierre **Pic**. *Guy Patin*. Paris, Steinheil, 1911, in-12, LXVIII-300 p. (avec 74 portraits ou documents). — Nous ne manquons pas en France de travaux sur Guy Patin. Outre l'édition de ses Lettres par Réveillé-Parise (Paris, 1846, 3 vol. in-8), dont M. Armand Brette avait donné en 1901 des *Extraits* plus maniables et plus lisibles [1], le Dr Paul Triaire entreprit en 1907 une édition définitive et critique, dont un seul volume a jusqu'à présent paru et dont il fut rendu compte ici-même [2]. Voici maintenant, sous un titre semblant promettre une biographie, un nouveau recueil de morceaux choisis de la correspondance de Patin.

On se demande quel dessein a poursuivi M. P. en les publiant, sinon celui de sertir des crudités dans une trame d'anecdotes plus ou moins authentiques, ce qui d'ailleurs, pour les trois quarts des gens qui s'occupent en France d'histoire de la médecine, constitue précisément ladite histoire. Aucun effort pour rattacher Patin au mouvement scientifique et médical de son temps, pour le situer dans la société bourgeoise du XVIIe siècle. Il est lamentable de voir persister chez nous une conception si superficielle de ces recherches d'histoire des sciences, qui, conduites avec un cer-

1. Paris, Colin, in-12, XXXI-384 p.
2. Paris, Champion, 1907, in-8, XVIII-712 p. (cf. la *Revue*, t. IX, p. 44-46).

tain sens critique, pourraient aboutir à des résultats à tout le moins aussi intéressants que les conclusions de l'histoire littéraire ou artistique. Les étrangers, spécialement les Allemands, nous donneraient sur ce point plus d'une leçon [1].

Quoi qu'il en soit, on aura une idée de la méthode de documentation de M. P. par l'aveu suivant, où l'auteur trahit ingénument son ignorance des procédés les plus élémentaires du travail historique. Il n'a utilisé, dit-il, p. LXVI et LXVII, que les éditions du XVIIe siècle : « Je me suis abstenu de jeter un coup d'œil sur celle de Réveillé-Parise, et surtout sur celle plus moderne et qui passe pour bien plus intéressante, qui fut entreprise par le docteur Triaire. Je tenais à ne me laisser suggérer aucune opinion étrangère ». « Mon bon ami, le Dr Paul Fabre de Commentry, m'a signalé l'existence d'une thèse de doctorat sur Guy Patin... Je ne l'ai pas consultée, pour le même motif ». — Naturellement, pas un mot de l'anthologie de Brette, ni de l'article des *Lundis* de Sainte-Beuve (tome VIII) consacré à l'édition Réveillé-Parise, sauf une note tardive nous apprenant que M. P., grâce *aux lenteurs de l'imprimeur « à exécuter ce volume »*, a pu se procurer — enfin ! — cet ouvrage, aussi rarissime sans doute qu'un manuscrit chinois !

Le plan de M. P. n'est pas moins remarquable. Les extraits des lettres de Patin sont groupés, sans l'indication des personnages auxquels elles furent adressées, sous les suggestives rubriques suivantes : Médisances et calomnies; Documents historiques; Maximes et traits d'esprit, etc. En tout, huit chapitres; un neuvième contient 19 lettres inédites (?) de Charles Spon, médecin lyonnais, à Patin, tirées du ms. 237 de la Faculté de médecine de Paris. Ces lettres, datées de 1656 à 1659, semblent renfermer des renseignements utiles pour l'étude des érudits, et surtout des médecins du début du XVIIe siècle ; mais elles sont éditées sans aucune note. Impossible de s'y retrouver, surtout avec la pédantesque habitude des savants de l'époque d'affubler leurs noms de déguisements latins. M. P. aurait dû essayer de les identifier à l'aide du *Biographischer Lexikon der hervorragenden Aerzte aller Zeiten und Völker* (Vienne et Leipzig, 1887) : mais en soupçonnait-il l'existence ?

Au total, du papier, du beau papier de luxe perdu, de l'encre d'imprimerie gaspillée, et une fatigue inutile imposée aux futurs biographes de Patin, qui seront moins soucieux « d'originalité », il faut l'espérer, que

---

1. A titre de renseignement pour les travailleurs qui désireraient avoir sous les yeux un tableau d'ensemble du progrès des connaissances historiques médicales, mentionnons un ouvrage récent rédigé dans un esprit moins « anecdotier » : Dr L. Meunier, *Histoire de la médecine depuis ses origines jusqu'à nos jours*, Paris, Baillière, 1911, in-8, 642 pages.

M. P. Ce qu'il y a de mieux dans ce volume, ce sont les illustrations ; quelques-unes, il est vrai, n'ont qu'un rapport lointain avec le sujet, par exemple, page 102, la reine mère régente et ses deux enfants, frontispice de l'*Histoire de France* de Mézeray (3 vol. in-fol., Paris, 1685). — R. Durand.

— Cte de **Rilly**. *Une page de l'histoire d'Alsace au XVIIe siècle* [1]. *Le baron d'Oysonville (1606-1679)*. Paris, H. Champion, 1910, in-8, 234 p. — Neveu de Sublet des Noyers, et présenté par lui au cardinal de Richelieu, le baron d'Oysonville fut chargé de missions peu importantes, diplomatiques ou militaires. Il participa à la conquête de l'Alsace par Bernard de Saxe-Weimar, et négocia avec les chefs de son armée, quand celui-ci fut mort, et avec le duc de Bavière. Nommé lieutenant au gouvernement de Brisach, il guerroya contre les paysans, et entretint de mauvais rapports avec le baron d'Erlach. En 1643 fut disgracié Sublet des Noyers. Oysonville garda ses charges, et entretint avec le roi (ou ses ministres), le maréchal de Guébriant, etc., une correspondance peu essentielle pour l'histoire générale, mais de laquelle on pourrait tirer de précieux renseignements sur l'état de l'Alsace. A vrai dire, le travail reste à faire. M. de R. publie ces lettres parfois sans les commenter. Au cours de son livre, il reproduit d'ailleurs de nombreux écrits de son héros, extraits des Archives de la Guerre ou des Affaires étrangères, et d'un intérêt plus que médiocre. En 1643, Turenne vint remplacer Guébriant défunt, au grand mécontentement de d'Erlach, dont les démêlés avec le maréchal sont connus. A ce moment, d'Erlach obtint de la cour et de Le Tellier, pour lequel M. de R. se montre trop sévère, la réduction des pouvoirs du baron d'Oysonville sous prétexte de fautes professionnelles. C'était le prélude d'une disgrâce qui fut définitive en 1644 ; le baron d'Oysonville vécut dans la retraite et ne mourut qu'en 1679.

Telle fut la carrière de cet homme, auquel M. de Rilly a consacré un livre, et sans doute est-ce un peu l'écraser. Il n'y a pas lieu d'insister sur l'inexpérience historique dont témoigne ce volume, intéressant par les documents qu'il contient ; à vrai dire, il sera consulté plus facilement que lu. Les indications bibliographiques y sont en général insuffisantes ; les renvois aux inédits, et ceci est important, sont corrects et utilisables. — C.-G. Picavet.

— Capitaine M. **Sautai**. *Les milices provinciales sous Louvois et Barbezieux (1688-1697)*. Paris, Chapelot, 1909, in-8, 317 p. (3 cartes ; publié sous

1. Et non au XVIIIe siècle, comme l'indiquent le titre et le faux titre.

la direction de la Section historique de l'État-Major de l'armée). — « Les archives de nos départements, héritières des anciens fonds des intendances royales, présentent d'abondants matériaux à l'historien des milices provinciales au XVIIIe siècle, mais offrent, en général, très peu de renseignements sur les mêmes milices à la fin du XVIIe siècle. La présente étude essaie de combler en partie cette lacune..... » C'est par ce début modeste que M. S. ouvre son livre sur les origines des milices provinciales. Hâtons-nous de reconnaître qu'il a atteint le but qu'il s'était proposé, et que depuis longtemps la Section historique ne nous avait donné une œuvre d'un intérêt aussi large, une étude où un point encore mal connu de l'histoire de nos institutions militaires fût traité de façon aussi approfondie, aussi consciencieuse, aussi claire. Le sujet valait déjà par lui-même : la création des milices, en 1689, c'est le premier essai de conscription qu'ait vu la France moderne. On est bien loin à cette époque de soupçonner qu'un jour une armée permanente de 500.000 hommes sera recrutée suivant ce système, mais il n'en reste pas moins qu'il était pleinement désirable qu'un historien portât son attention sur cette tentative pour instaurer à côté de l'armée mercenaire, enrôlée à prix d'argent par ses officiers, une armée issue du service militaire obligatoire et global, en principe du moins.

Voici résumés, suivant l'ordre des chapitres, les principaux faits mis en lumière par M. Sautai.

I. Ce fut l'ordonnance du 27 décembre 1688 qui créa les milices provinciales, destinées à être levées et entretenues aux frais des communautés. On en trouve la première idée dans la correspondance de Louvois avec le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, où furent levés les premiers régiments (nov. 1688) ; mais l'ordonnance de décembre étendit l'innovation au royaume tout entier. Il y eut 29 régiments, dont le nombre de compagnies était variable : l'effectif de la compagnie restait fixé à 50 hommes. Certaines généralités, notamment le Languedoc et les provinces récemment réunies, furent exceptées. Il fut facile de trouver des officiers parmi les nobles ayant servi, mais il fut plus malaisé de choisir les meilleurs. Dans la levée des miliciens, il fallut tenir compte de l'importance numérique des habitants d'une paroisse, du chiffre de leur taille. Néanmoins, il y eut beaucoup d'injustices ; le fardeau ne pesa que sur les paysans, et les jeunes gens mirent tout en œuvre pous se soustraire aux nouvelles obligations que l'ordonnance leur créait. Les exactions furent nombreuses de la part des officiers. Malgré tout, Louvois poursuivit avec énergie la réalisation de ses desseins : il eut raison de la mauvaise volonté des paroisses qui refusaient de désigner des miliciens, et il cassa, sans

pitié, les officiers coupables. Pour l'habillement, on fut peu à peu amené à reconnaître la nécessité d'un uniforme ; il fallait éviter les « friponneries » auxquelles se livraient les magistrats des communautés et les marchands. L'armement fut très difficile à procurer, et il fut généralement très onéreux pour les paroisses. Pourtant, tout fut prêt en avril 1689 ; les hommes étaient aptes au service, l'habillement était convenable, l'armement défectueux.

II. Dès le printemps de 1689, les miliciens furent envoyés en garnison le plus loin possible de leur pays d'origine : les uns allèrent sur les frontières, d'autres travaillèrent aux fortifications, d'autres furent employés à surveiller les nouveaux convertis. On ne les signale en 1689 sur un champ de bataille qu'à Salbertrand, sur la frontière italienne. En octobre, ils rentrèrent dans leurs foyers ; l'hiver fut employé à perfectionner l'armement. Malgré les difficultés considérables d'exécution, 30 hommes par compagnie durent être armés du mousquet réglementaire. Pour le plus grand soulagement des paroisses, l'ordonnance du 28 mars 1690 institua une véritable masse régimentaire d'habillement et d'armement : moyennant 18 l. 10 s. par milicien, les paroisses se déchargeaient des dépenses d'entretien à cet égard. En même temps, on autorisait les paroisses à prendre les hommes mariés, et on portait à trois ans la durée du service.

III. En mai 1690, on leva en Guyenne et en Dauphiné d'autres régiments, destinés à surveiller les nouveaux convertis. On eut des troupes déplorables, et dont les frais de levée écrasèrent les nouveaux convertis. En 1690, le Roussillon, la Franche-Comté et les Trois-Évêchés durent fournir chacun un régiment. Les miliciens prirent part aux opérations, surtout à la frontière d'Italie. L'auteur donne le détail des manœuvres et des combats ; notons que les miliciens se conduisirent vaillamment à la bataille de Staffarde. La mortalité était terrible, par suite du désintéressement des capitaines à l'égard de leurs hommes. Conformément à l'ordonnance du 10 mai, on ne libéra qu'un tiers des miliciens. Le mécontentement fut très vif, et il fallut une répression sévère. Aussi, la levée pour 1691 fut très difficile : les officiers commettaient des exactions sans nombre. Néanmoins, au printemps, les milices étaient reconstituées ; seul l'armement restait défectueux. La levée du régiment de Franche-Comté avait été très difficile.

IV. Durant la campagne de 1691, quatorze régiments de milice furent employés en Italie et trois en Catalogne ; les éloges abondent sur leur compte. Barbezieux continua l'œuvre de Louvois. Il essaya d'améliorer le corps des officiers, dont l'indifférence à l'égard de leurs hommes amenait une mortalité élevée et le renouvellement incessant des miliciens. Puis

il substitua le tirage au sort, comme mode de recrutement, à l'élection. Malgré cela, la source effective ne changea guère : ce furent presque toujours des soldats achetés, tant l'impopularité des milices était grande.

V. En 1692, vingt et un régiments de milice assurèrent, pas toujours sans défaillance, les communications de Briançon à Pignerol ; quatre régiments furent employés en Catalogne. A la suite des désordres que commettaient les miliciens rentrés l'hiver dans leurs foyers, on songea à les retenir dans les places frontières moyennant un versement par les paroisses de 5 sols par milicien. La pénurie du Trésor fit abandonner le projet, de même qu'on renonça à concentrer les miliciens en certaines villes de leurs généralités. En décembre 1692, le nombre des hommes par compagnie fut élevé à 80, dont la moitié au moins fut armée du fusil. A la fin de 1692, neuf nouveaux régiments furent levés dans les généralités du Nord et de l'Est. La levée fut assez facile, sauf en Alsace, où il y avait pénurie d'hommes, et en Flandre, où les États se rachetèrent. Il y avait désormais au total 41 régiments de milices, faisant un effectif global de 40.000 hommes. L'inconvénient grave, c'est que l'on ne s'était pas aperçu que l'on tarissait ainsi les sources d'où provenait l'armée de ligne, la majorité des miliciens étant des mercenaires.

VI. Trente et un régiments furent employés en 1693 sur toutes les frontières, et partout il semble qu'ils aient été très appréciés. La moyenne des soldats et des officiers s'était améliorée, et pourtant des mesures sévères continuent à être prises contre les soldats déserteurs et les officiers prévaricateurs. Les régiments de seconde milice de Guyenne furent définitivement licenciés en 1693. On eut beaucoup de peine à compléter les effectifs pour 1694, et, en nombre d'endroits, les régiments partirent incomplets et mal équipés.

VII. En 1694, la répartition des régiments était à peu près la même que l'année précédente. Six régiments prirent part brillamment à la bataille du Ter ; d'autres combattirent en Bretagne et en Flandre. En décembre 1694, on interdit une fois de plus et de façon absolue d'employer des miliciens autres que ceux qui étaient originaires des paroisses qui devaient les fournir ; en janvier, le nombre des régiments fut abaissé à 31. Ces mesures prouvent à quel point le fardeau était lourd pour les paroisses.

VIII. En 1695, les milices furent surtout employées dans les places. La fusion qui résulta de la réduction eut des effets fâcheux, les éléments mauvais corrompirent les bons. Néanmoins, le régiment d'Illiers défendit glorieusement Namur. En juillet, Barbezieux prescrivit l'adjonction aux régiments de milices de compagnies supplémentaires, et la création d'un

nouveau régiment en Lorraine. La levée de ces 5.200 hommes rencontra des difficultés considérables. Pendant l'hiver, on essaya de retenir, aux frais des paroisses, les régiments dans les places du Nord et de l'Est ; les désertions furent très nombreuses, et on renonça à cette idée.

IX. En 1696 et 1697, trente-deux régiments furent employés à garder les lignes, sauf en Catalogne, où ils prirent part aux opérations. La paix de Ryswick amena le licenciement total des régiments ; on renvoya les armes aux paroisses, et on procéda pour chaque régiment à la liquidation financière. Il eût été facile, cependant, de maintenir les milices en exemptant les miliciens de la taille et en prescrivant des exercices de temps en temps.

L'un des principaux mérites de l'ouvrage de M. S. est la clarté dans l'exposition des faits et la netteté dans les considérations qu'il en dégage à tout moment. On garde de la lecture du livre un certain nombre d'impressions générales parfaitement distinctes : d'une part, la valeur et la fécondité de l'idée de Louvois, les efforts du pouvoir central et des intendants pour purger la milice des mauvais éléments qu'elle contenait, l'emploi judicieux qui en fut fait sur nos diverses frontières ; d'autre part, l'impopularité générale de la nouvelle institution, résultant d'inégalités et d'abus scandaleux, la substitution de soldats soudoyés aux miliciens désignés, les exactions constantes des officiers ; tout cela est mis en évidence de façon qui apparaît comme définitive. On ne peut que louer l'auteur d'avoir entremêlé l'exposé des levées successives et celui des faits de guerre auxquels prirent part les miliciens ; les deux ordres de faits sont étroitement unis. La documentation est particulièrement sérieuse : 400 volumes des Archives de la Guerre ont été dépouillés ; nous en avons l'essentiel. Les citations sont nombreuses, mais toujours courtes, toujours opportunes. Il n'y a rien de commun entre cette œuvre et certaines compilations de textes cousus bout à bout que nous donnait, il y a quelques années, la Section historique. On ne peut faire à la documentation que le reproche d'être exclusive : seules les Archives de la Guerre ont été utilisées. S'il semble bien, comme le dit M. S., que les archives départementales ne contenaient que peu de chose [1], les extraits qu'il emprunte à la grande publication de M. de Boislisle (la *Correspondance des Contrôleurs-généraux*) prouvent que la série G 7 des Archives nationales possède certainement des pièces importantes. Les mémoires contemporains aussi devaient être plus largement utilisés. On aimerait, d'autre part, que les références fussent plus précises, que l'indication des volumes

1. Sauf peut-être dans les fonds judiciaires.

consultés fût suivie du numéro de la page ou du folio. Enfin, puisque nous sommes sur le chapitre des critiques, notons que le style, en général, très clair, très sobre, véritable modèle du style historique, a parfois des défaillances : il semble bien qu'elles soient dues, de même que les légères imperfections que nous venons de signaler, à la hâte avec laquelle l'auteur a été contraint d'écrire son ouvrage. — Séverin CANAL.

— Xavier de **Pétigny**. *Beaurepaire et le premier bataillon des volontaires de Maine-et-Loire à Verdun, juin-septembre 1792*. Angers, G. Grassin, 1911, in-8, 194 p., avec un portrait. — M. de P., dont j'ai signalé ici même (t. XV, p. 238) le très bon ouvrage sur le 3e bataillon de volontaires de Maine-et-Loire, s'est attaqué à la question de la mort (suicide ou assassinat ?) de Beaurepaire. Cette question est loin d'être essentielle, mais elle offre l'attrait d'un rébus, et plusieurs érudits se sont efforcés de l'éclaircir ; M. Pionnier la reprenait récemment dans son *Essai sur l'histoire de la Révolution à Verdun* (1906) et faisait sienne l'hypothèse de l'assassinat. M. de P. s'est livré à son tour à une minutieuse enquête, et, tout bien examiné, il estime qu'en l'état de la documentation il n'est pas possible de se prononcer. Sa démonstration, ou plutôt sa dissertation, paraît très solide, et je crois, avec l'auteur, qu'il n'y a qu'un parti à prendre : ne pas conclure. Ce nouveau travail de M. de P. dénote, comme le précédent, de remarquables qualités critiques ; c'est sans regret et avec une sorte de satisfaction intellectuelle qu'on se voit conduit à un résultat négatif. On a d'ailleurs recueilli, au cours de la lecture, mainte donnée positive. Que Beaurepaire, chef sans envergure, mais consciencieux, dévoué à ses hommes et esclave de son devoir, nous soit présenté sous son véritable jour, cela encore n'a qu'une importance relative ; mais les détails sur la composition et le moral du 1er bataillon de Maine-et-Loire sont plus utiles ; et surtout M. de P., d'après les documents manuscrits et imprimés, fournit sur le siège de Verdun des renseignements précis et complets qui sont à retenir pour l'histoire de l'invasion austro-prussienne. — P. CARON.

— *Au temps des volontaires, 1792. Lettres d'un volontaire de 1792*, présentées et annotées par G. **Noël**. Avec un portrait et deux cartes. Paris, Plon, 1912, in-12, LV-301 p. — Le volontaire dont ce volume nous fait connaître les lettres est Gabriel Noël, né en 1770 à Nancy, engagé en décembre 1791 au 2e bataillon de la Meurthe. Après trois mois de garnison à Sierck, il fait partie des camps du Mont-Dehors, près Givet, et de Maubeuge ; il assiste aux campagnes de l'Argonne et de Belgique, mais sans combattre : c'est de loin qu'il entend la canonnade de Valmy, et il

n'est pas à la bataille de Jemmapes. En décembre 1792, il obtient sa « démission » ; en mars 1793, il rentrera au service pour quatre ans, comme sous-lieutenant de dragons. Ses lettres sont adressées à sa marraine, Mme Durival, qui l'a élevé, et à sa sœur d'adoption, Charlotte d'Aubigny, qui deviendra sa femme. Noël est un type intéressant de volontaire bourgeois de 1791 (c'est en effet aux formations de 1791 qu'il appartient, et non à celles de 1792, auxquelles le rattache le titre du volume). Nourri des principes de la philosophie, mais d'une philosophie pondérée, il est monarchien, constitutionnel, et déteste les Girondins, surtout Carra, qu'il traite d'aboyeur ; il déplore le 20 Juin, le 10 Août, le mauvais esprit de ses camarades, qui crient : Vivent les Jacobins ! et se réjouissent de la déchéance ; le 17 août, il conseille à sa marraine d'émigrer en Angleterre, où il ira la rejoindre, si « la Constitution et la liberté succombent » ; le 17 septembre, il parle avec un profond mépris des bataillons de volontaires parisiens qui viennent d'arriver à Châlons : ils sont prétentieux, ignorants, petits-maîtres, indisciplinés, « haïs de tout le reste de l'armée ». Ces indications ont leur prix. Les lettres en contiennent beaucoup d'autres, peut-être plus utiles encore, sur la vie au jour le jour du bataillon, les gardes, les incidents de chambrée, les rivalités pour l'élection d'un caporal, les querelles avec les bouchers qui veulent majorer le prix de la viande qu'on leur paye en assignats, les misères du camp de Givet, où le soldat souffre du froid, puis de la chaleur, les marches pénibles et les bivouacs de septembre 1792 en Champagne. Il y aurait, dans tout cela, beaucoup à prendre pour un tableau des bataillons de volontaires de 1791. Il faut donc remercier M. N. d'avoir publié ces documents ; il y a joint une ample introduction, des notices, et des notes assez nombreuses, trop nombreuses même : celles où l'éditeur exprime ses sentiments contre-révolutionnaires et conservateurs n'étaient pas indispensables. — P. Caron.

— Docteur **Cabanès**. *Marat inconnu. L'homme privé, le médecin, le savant, d'après des documents nouveaux et inédits.* Deuxième édition, refondue et très notablement augmentée. Paris, Albin Michel, [1912], pet. in-8, XII-559 p. (5 planches hors texte et 60 illustrat.) — Au regard du volume beaucoup plus mince publié en 1891, cette réédition est, à vrai dire, un ouvrage nouveau. La documentation est très étendue ; il semble bien que l'auteur n'ait négligé aucune des sources existantes. Quant à l'idée maîtresse de l'étude, la voici. M. C. ne prétend pas porter, après tant d'autres, un jugement moral, qui serait nécessairement subjectif. Il s'est demandé si la connaissance de Marat comme savant (on ne doit pas oublier qu'il avait déjà quarante-six ans en 1789) n'était pas utile, indispensable même

pour procurer l'intelligence de Marat homme politique ; il a, d'autre part, considéré sous le point de vue psycho-physiologique le cas de Marat, et, estimant qu'il s'agissait d'un cas pathologique, il s'est efforcé de le déterminer. Les conclusions sont que Marat a été un savant d'une réelle valeur, et qui n'a pas, de son temps, été apprécié comme il le méritait. Ses déboires l'ont aigri, et ont déterminé ou développé en lui « une monomanie d'un ordre spécial, le délire de persécution à évolution systématique ». Cette affection mentale, aggravée par l'existence misérable que Marat dut mener en 1791, compliquée d'un épuisement général et d'une dermatose très douloureuse (herpès localisé au scrotum et au périnée), suffit sans doute à expliquer les fureurs de l'Ami du peuple en 1792 et 1793. Nous n'avons pas qualité pour porter un jugement sur cette dernière partie de l'ouvrage (ces diagnostics rétrospectifs sont chose délicate et prêtent d'ordinaire à la discussion) ; les chapitres sur Marat médecin et physicien échappent également à notre compétence. Ce que nous pouvons dire, c'est que l'exposé de M. C. est nourri, l'argumentation serrée, et que le livre, conçu dans un esprit scientifique qui nous paraît très digne d'approbation, se lit d'un bout à l'autre avec beaucoup d'intérêt. — P. Caron.

— *Département d'Ille-et-Vilaine. Documents relatifs à la vente des biens nationaux*, publiés par Adolphe **Guillou** et Armand **Rebillon**. *Districts de Rennes et de Bain*. Paris, E. Leroux, 1911, in-8, LXXIX-773 p. (Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française.) — Cette publication, très complète, — trop complète peut-être, parce que la multiplicité des détails et des divisions en rend l'usage assez pénible et que les choses essentielles, telles que dates de vente, anciens propriétaires, n'attirent peut-être pas assez l'œil tout d'abord, — constitue certainement un progrès sur les publications précédentes de même nature. Je crois qu'on aurait pu faire l'économie de quelques chiffres (était-il bien nécessaire, par exemple, d'entrer dans le détail des différentes natures de terrain compris dans les métairies ?) sans nuire aux services que cette publication peut rendre à l'histoire générale, et qui sont considérables.

Elle apporte, par exemple, une confirmation précieuse à bien des faits déjà observés pour d'autres régions de la France et dignes d'attention : notable supériorité de richesse du clergé régulier par rapport au clergé séculier ; grande fréquence des pots de vin, qui enlève singulièrement de leur importance aux prix des baux que l'on peut rencontrer ; en conséquence, faiblesse des estimations de biens nationaux fondées sur ces baux : faiblesse aussi des estimations des biens de seconde origine ; très petit rendement des ventes, par suite de la dépréciation du papier

monnaie : des faits cités page LII, il résulte un produit effectif du tiers des prix d'adjudication pour les biens de première origine, du huitième pour ceux de seconde, et ces chiffres donnent des choses une idée beaucoup plus exacte que ceux que M. Schwab a cités pour le district d'Épinal. Notons aussi : la rareté des déchéances, pour les premières ventes ; la rareté des acquisitions par les sans-culottes, en dépit des conditions favorables de la loi du 13 septembre 1793 ; la multiplication des soumissions et des ventes en l'an IV, grâce à une loi mal faite. Tous ces faits, et bien d'autres encore, peuvent être considérés comme acquis. Pour l'état de la propriété ecclésiastique avant la Révolution, il semble bien résulter de ce livre que la Bretagne n'était pas un pays où elle fût importante, — surtout la propriété rurale. Si le nombre des ventes de première origine a été considérable, plus considérable que celui des ventes de deuxième, cela tient à la très grande proportion de ventes de parcelles inférieures : parmi les 1.404 ventes de première origine citées dans ce volume, il ne s'en rencontre guère, peut-être même n'en existe-t-il pas, de vraiment grande.

L'introduction, qui seule sans doute sera lue, est généralement claire et exacte. Il conviendrait d'indiquer, pages XXXV-XXXVI, que la loi du 20 floréal an IV n'avait pas le caractère obligatoire, mais seulement facultatif. L'essai de classification des ventes fait p. LVI d'après la date des paiements laisse à désirer. L'intention des auteurs est évidemment de distinguer d'une part les ventes liquidées avant la loi du 8 ventôse an III, d'autre part, toutes les autres ; mais, dès 1793, des primes ont été accordées aux acquéreurs, dans certains cas. En acceptant les chiffres cités, on pourrait, et je crois qu'on devrait, mettre plus en évidence ce fait que la grande majorité des ventes ne fut soldée que tardivement, lors de la plus grande dépréciation du papier. — M. MARION.

— *Correspondance du comte de La Forest, ambassadeur de France en Espagne* (*1808-1813*), publiée pour la Société d'histoire contemporaine par M. **Geoffroy de Grandmaison**. Tome III : Octobre 1809-juin 1810 ; tome IV : Juillet 1810-mars 1811 ; tome V : Avril-décembre 1811. Paris, A. Picard, 1909, 1910 et 1911, 3 vol. in-8, 492, 588 et 427 p. [1]. — Les tomes III, IV et V de la Correspondance du comte de La Forest, ambassadeur de France en Espagne, dont M. Geoffroy de Grandmaison poursuit régulièrement la publication, s'étendent depuis octobre 1809 jusqu'en décembre 1811, depuis la paix de Vienne jusqu'au siège de Valence par Suchet, qui, dans la pensée de Napoléon, devait être une opération déci-

1. Cf., pour le compte rendu des tomes précédents, la *Revue*, t. VII, p. 557 et sq., et t. XII, p. 36 et sq.

sive. Ils comprennent les dépêches de la correspondance d'Espagne des volumes 680 à 687.

Pour les opérations militaires, M. G., ainsi que dans ses précédents volumes, a dressé en tête de ses différents chapitres des sommaires qui nous permettent de situer les renseignements transmis par La Forest. Il y mentionne les divers épisodes des guerres de la péninsule d'octobre 1809 à décembre 1811 : en novembre 1809, l'échec de la double tentative sur Madrid d'Areizaga (Ocana, 19 novembre) et du duc del Parque (Alba de Tormès, 28 novembre); en janvier et février 1810, l'expédition de Soult, soutenu par les corps d'armée de Sébastiani, de Victor et de Mortier, en Andalousie (occupation de Cordoue, de Grenade et de Séville); après le décret de Napoléon de février 1810, les opérations des cinq armées de Catalogne (Augereau, puis Macdonald), d'Aragon (Suchet), du Centre (constituée en octobre 1810 sous le commandement de Joseph), d'Andalousie (Soult) et de Portugal (Masséna); à partir de novembre 1810, la retraite sur Santarem de Masséna, impuissant à forcer les lignes de Torrès-Védras, le siège de Badajoz où s'immobilise Soult, parti trop tardivement au secours de Masséna (janvier-mars 1811); la retraite de Masséna jusqu'à la bataille de Fuentès de Onoro (5 mai); l'offensive de Wellington contre Badajoz et Ciudad Rodrigo, difficilement arrêtée par Soult et par Marmont, qui le 11 mai a remplacé Masséna; dans le sud de l'Espagne, l'impuissance de Victor à s'emparer de Cadix; en Catalogne, la perte et la reprise de Figuieres; enfin, l'expédition de Valence, qui se termine par la capitulation de la ville devant l'armée d'Aragon, le 9 janvier 1812. Pour toute cette période, peut-être plus encore que pour les précédentes, les nouvelles ne parviennent que tardivement et fragmentairement à La Forest. Il n'embrasse pas l'ensemble des opérations; son horizon est limité à la campagne des troupes du roi Joseph autour de Madrid. Mais sa correspondance nous fait bien saisir la dispersion des efforts militaires à travers la péninsule, la médiocrité des résultats acquis, le sentiment d'instabilité, l'anxiété que provoque le manque de nouvelles, pour tout dire, l'atmosphère des guerres d'Espagne, qui trouble depuis le traité de Vienne l'optimisme jusqu'alors inaltérable de l'ambassadeur, et visiblement le déconcerte.

Plus précises et plus utiles pour nous apparaissent, comme dans les volumes antérieurs, les indications fournies par La Forest sur le gouvernement et l'administration du roi Joseph en 1810 et en 1811. Nous pouvons par elles nous rendre compte de l'influence grandissante que prend sur Joseph son entourage espagnol (le duc de Santa-Fé, Almenara, Urquijo), de ses efforts pour pratiquer une politique d'apaisement à Madrid, en

Andalousie où il accompagne Soult de février à avril 1810, pour soustraire aux généraux français la levée des contributions de guerre, pour soutenir ses fonctionnaires dans les provinces contre les autorités militaires françaises et les agents de Ferdinand VII ou du gouvernement de Cadix. Non moins intéressante, en rapprochant les renseignements souvent trop succincts de La Forest, nous semble l'activité réformatrice du gouvernement de Joseph, division de l'Espagne en 38 préfectures et en 15 divisions militaires en réponse au décret de Napoléon du 8 février 1810, création de milices civiques à Madrid, vente de biens nationaux, suppression des douanes provinciales, abolition du monopole des fabriques appartenant à la couronne, institution d'une bourse et de tribunaux de commerce à Madrid, tentatives d'organisation de l'instruction publique, toute une œuvre hâtive, à peine esquissée, mais dont l'influence sera durable et dont l'histoire reste à écrire.

Un pareil gouvernement s'écartait trop des formules napoléoniennes pour ne pas provoquer un conflit entre le roi d'Espagne et son frère. La Forest estimait que la meilleure solution des difficultés espagnoles consistait dans la mise en tutelle de plus en plus étroite de la péninsule sous l'autorité napoléonienne, voire même dans la proclamation de Napoléon comme roi d'Espagne. Ce parfait fonctionnaire aggrava ainsi le conflit dans la mesure où il put avoir de l'influence à Paris, mais cette mesure fut petite. L'ambassadeur assista aux démêlés de l'Empereur et de Joseph plus qu'il n'y prit part ; c'est à Paris, avec les envoyés de son frère, avec Joseph lui-même, que Napoléon prétendit imposer ses volontés à l'Espagne. La Forest connut par le duc de Cadore les décisions prises, fut chargé de les soutenir, mais ne participa point à leur élaboration. Du moins, il nous les révèle, et signale quelques-uns de leurs effets dont il lui fut malaisé de ne pas s'apercevoir, car sa situation à la cour de Madrid s'en ressentit à plusieurs reprises. D'après sa Correspondance, il semble qu'il y ait eu depuis le début de 1810 trois phases principales dans le conflit : 1° le décret impérial du 8 février, organisant les provinces espagnoles voisines de la France en gouvernements militaires et, par la formation des troupes de la péninsule, enlevant au roi le titre et le rôle de général en chef ; à ce décret, Joseph riposte le 17 avril par la création des préfectures, et le 23 avril par celle des quinze divisions militaires, ce qui n'empêcha pas Napoléon, le 29 mai, d'ériger les provinces de Burgos et de Valladolid en gouvernements particuliers ; — 2° les pourparlers à Paris entre Napoléon et les envoyés de Joseph de juin à décembre 1810 (missions du duc de Santa-Fé et du marquis d'Almenara) ; c'est l'époque où Napoléon se prépare à annexer la Hollande ; ses exigences vis-à-vis de

l'Espagne vont en augmentant : en octobre, il débat avec les Espagnols à Fontainebleau l'annexion de la rive gauche de l'Ebre ; en novembre, il les charge de rapporter à Madrid un véritable ultimatum, invitant Joseph à tenter une négociation suprême avec le gouvernement de Cadix et le menaçant, si cette négociation échoue, de reprendre sa liberté d'action, d'annexer la rive gauche de l'Ebre, et de ne plus faire agir ses armées en Espagne qu'au gré de la politique française ; — 3° le retour des envoyés de Joseph à Madrid, en décembre 1810, marque la période la plus critique du conflit ; le 16 janvier 1811, Joseph parle d'abandonner la couronne, et il envoie une mission en France pour lui acheter quelque grand domaine ; en février, en mars, La Forest doit multiplier ses démarches à Madrid (ce fut la partie la plus active de son intervention) pour le faire revenir sur sa décision, tandis que Champagny faisait les mêmes tentatives auprès de la reine Julie alors au Luxembourg ; le 23 avril enfin, Joseph quitte Madrid pour se rendre à Paris au baptême du roi de Rome ; en mai et juin il séjourne en France, et revient à Madrid le 15 juillet.

Les renseignements relatifs au conflit de Joseph et de Napoléon sont certainement la partie la plus intéressante de la Correspondance. Ils nous laissent entrevoir, ce que nous savions au surplus déjà, que le conflit ne procéda pas uniquement de causes espagnoles, qu'il s'explique en partie par la conception dynastique, qui, après le mariage autrichien et la naissance du roi de Rome, se substitua chez Napoléon à celle des royautés vassales et l'inclina à les remplacer par une domination unifiée.

Comme dans les précédents volumes, des sommaires détaillés et une table nominative, jointe à chaque volume, facilitent le maniement des dépêches. Les notes sont abondantes. Les dépêches sont groupées par grandes périodes, qui ne sont plus uniformément de trois mois comme auparavant, et correspondent davantage aux réalités historiques. Et on ne saurait savoir trop gré à M. G. de la conscience et de la régularité avec laquelle il poursuit la longue tâche qu'il a entreprise. — Pierre MURET.

— Édouard **Chapuisat**. *La municipalité de Genève pendant la domination française. Extraits de ses registres et de sa correspondance (1798-1814), avec une introduction et des notes.* T. II. Genève, Kündig, et Paris, Champion, 1910, in-8, XXIII-630 p. — M. Chapuisat a rapidement terminé la publication qu'il avait entreprise. Le premier volume se bornait au Directoire, celui-ci embrasse toute la fin de la domination française, Consulat et Empire, et la restauration de la République. Nous ne reviendrons pas sur les qualités de la publication et l'heureuse méthode de son auteur, nous ne pourrions que répéter ce que nous en avons déjà dit [1].

1. Cf. la *Revue*, t. XV, p. 93-95.

A travers les délibérations municipales qui remplissent ce volume, nous voyons l'esprit genevois se fermer toujours davantage à la pénétration française. Corrects et loyaux, les magistrats municipaux restent exclusivement genevois. S'ils prennent part aux fêtes officielles, s'ils célèbrent avec quelque pompe les anniversaires impériaux, la naissance du roi de Rome, c'est pure correction administrative, le cœur n'y est pas. Genève entend contribuer le moins possible aux dépenses militaires, refuse quand c'est possible les contributions qu'on lui demande (p. 48-49), s'occupe, à l'approche de l'ennemi, de la défense de la ville (p. 40), mais ne songe pas à la défense de la patrie commune. Les Genevois se souviennent de leur indépendance et défendent leurs privilèges, comme le maire l'écrit au préfet (p. 72), et ils les défendent avec une fermeté remarquable, s'appuyant sur les articles du traité d'annexion ; ils sont particulièrement ombrageux pour ce qui concerne les logements de guerre, et le calme, la précision, le ton d'homme d'affaires avec lequel le maire répond à telle impérieuse sommation de l'Empereur force l'admiration (p. 153-4).

On doit reconnaître que les Genevois n'avaient aucune raison de se féliciter de l'annexion ; ville frontière, Genève souffrait plus que toute autre du continuel passage des troupes et des rigueurs douanières du blocus. Dès 1800, la misère était grande (voir une page saisissante, p. 51) et l'on s'explique aisément les difficultés, les rixes avec les employés des douanes (voir entre autres p. 104-6, 110-111, 159, 389). Ainsi s'explique la joie avec laquelle on vit tomber la domination française, la rapidité avec laquelle des citoyens patriotes prirent la grave responsabilité de restaurer la République ; ainsi s'explique aussi la réserve vis-à-vis des Autrichiens, car eux aussi sont « l'étranger » [1]. C'est vraiment un monument à l'indépendance, au particularisme, à l'esprit genevois que vient d'élever M. Chapuisat. — C. Ballot.

— P. **Dudon**. *Lamennais et le Saint-Siège (1820-1854)*. Paris, Perrin, 1911, in-8, 444 p. — Ce livre, écrit avec talent, étayé sur une documentation en grande partie inédite (Archives du Vatican), rectifie bon nombre d'opinions courantes. Si la façon de penser de M. D. n'est pas toujours la nôtre, il faut avouer que ses arguments ne manquent pas de force et sont souvent décisifs. Les historiens ne sont pas restés insensibles à la séduction exercée par Lamennais sur ses contemporains et ont maintes fois reproduit sans contrôle ses affirmations passionnées. Aussi les Encycliques *Mirari vos* et *Singulari vos* leur apparaissent comme l'effet de démarches diplomatiques des cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg, qu'auraient effrayées les tendances révolutionnaires de Lamennais.

1. L'introduction du t. II est un excellent résumé de l'histoire de la restauration.

M. D. s'inscrit en faux contre cette opinion. Au temps même de la grande popularité de Lamennais, dans les années qui suivirent l'*Essai sur l'indifférence*, il existait en France et à Rome un parti traditionaliste très puissant, attaché à l'enseignement donné jusqu'alors dans les séminaires, hostile aux théories nouvelles sur le sens commun et la raison générale. Grégoire XVI usa de longanimité à l'égard de l'écrivain, parce qu'il appréciait son génie, les services par lui rendus à la cause catholique, ceux qu'il pourrait rendre encore. Sans doute, il réprouve les écarts de langage et la politique de *l'Avenir*, il repousse la plupart des thèses de l'*Essai sur l'indifférence* ; mais il prend à tâche de ménager Lamennais, dans l'espoir que le temps et de bons procédés le ramèneront définitivement. Il résiste à la majorité des évêques français, dont l'hostilité n'a jamais désarmé, et qui, après avoir boycotté *l'Avenir*, s'efforcent d'arracher au Saint-Siège une condamnation des idées menaisiennes (*Censure de Toulouse*). Il évite de nommer Lamennais dans l'Encyclique *Mirari vos* (15 août 1832), tout en lui faisant savoir, par une lettre officieuse du cardinal Pacca, qu'elle le visait. Il se contente d'abord de la soumission imparfaite de Lamennais en septembre 1832, et son bref à Mgr d'Astros semble écrit surtout pour réfréner les impatiences des évêques français (mai 1833). Si le pape finit par se résoudre à une condamnation formelle de l'écrivain et de ses idées, c'est que Lamennais, après avoir lassé sa patience à force de distinctions subtiles et par son refus d'une soumission sans réserves, se détache lui-même de l'Église en lançant au monde les *Paroles d'un Croyant*, en s'attaquant à la personne même de Grégoire XVI.

Telle est la thèse de M. D. Il est impossible de ne pas l'adopter en grande partie. Les documents mis au jour prouvent bien que l'action des puissances étrangères n'a pas été la cause unique de la condamnation de Lamennais. Mais ne l'a-t-elle pas rendue inévitable, ou, pour employer une expression plus atténuée et correspondant mieux peut-être à la réalité, n'y a-t-elle pas contribué dans une mesure plus ou moins large ?

M. D. note lui-même avec quel intérêt le gouvernement de Louis-Philippe suivait les démarches de Lamennais à Rome et combien une approbation pontificale lui eût été désagréable (p. 110-113, 142-144). Si, en 1834, il ne s'émut pas outre mesure des *Paroles d'un Croyant*, il est certain pourtant qu'un entretien eut lieu à ce sujet entre l'ambassadeur de France et le pape (p. 316-318).

D'autre part, M. D. ne nous cache ni les craintes de Metternich en 1832 (p. 116-120), ni sa joie en 1834, ni l'opinion de la diplomatie française qui soupçonne dans l'Encyclique *Singulari vos* une influence autrichienne (p. 328-329). Enfin, comment interpréter le silence presque

absolu de l'auteur sur les relations de Saint-Pétersbourg et de Rome à cette époque ? Le gouvernement du tsar s'est-il désintéressé de la question ? Les documents sont-ils muets ou inexistants ? Que l'on repousse les assertions suspectes de Lamennais, encore qu'il eût à Rome des observateurs dévoués, soit ! mais un des théologiens consultés par le pape en 1832 ne déclare-t-il pas que l'on a entrepris l'ambassadeur de Russie pour lui monter la tête contre Lamennais (p. 128-129) ? Quelques lignes auraient suffi pour dissiper toute obscurité, et la thèse n'y eût rien perdu sans doute.

Quoi qu'il en soit, M. D. me semble avoir éclairé d'un jour nouveau la psychologie de Lamennais. L'orgueil l'a aveuglé (cette opinion revient sans cesse sous la plume de l'auteur) ; l'orgueil lui a fait perdre toute mesure envers ses contradicteurs et ses juges naturels, l'a empêché de comprendre les avertissements venus de Rome et de se soumettre sans murmure, sans réserves aux décisions du pontife suprême, l'a poussé à la rupture définitive.

Appréciation cruelle, injuste peut-être dans sa rigueur excessive, mais qui ne saurait surprendre dans la bouche d'un catholique pour qui l'obéissance est le premier des devoirs et la perte de la foi le malheur suprême. Et pourtant, je me rallierais volontiers à ce jugement en essayant de l'humaniser, Lamennais fut en quelque sorte halluciné par la vision d'une cité future, exempte de toutes les iniquités de la société présente. Les obstacles l'irritèrent d'autant plus qu'il se croyait plus près du but. Son désintéressement est indéniable ; il se dévoua à la vérité qu'il pensait avoir découverte, et à la cause de l'humanité, allant jusqu'au sacrifice de sa foi, si grave pour un Breton, pour un prêtre. Un orgueil de ce genre mérite sans doute l'indulgence et peut-être l'admiration. — C. Richard.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Annales de Bretagne. 1911-1912.

Novembre. = Abbé R. Feyel. *Histoire religieuse du district de Rennes sous la Législative.* [Après la liquidation des biens du clergé et la vérification des comptes des anciennes fabriques, on fixa les traitements des prêtres constitutionnels et les pensions des insermentés. Les payements sont assez pénibles, surtout ceux des pensions. En même temps, le directoire du district éprouve des difficultés à recruter le clergé constitutionnel, par suite de l'hostilité passive des populations ; il entreprend de lutter contre les réfractaires, devançant les lois de la Législative (résidence forcée des réfractaires à Rennes, puis exil après le 10 août), et fait appliquer avec la même rigueur la loi du 4 août 1792 relative aux couvents.] — F. Quessette. *L'administration financière des États de Bretagne, de 1689 à 1715.* [Suite. Les devoirs, droits sur les boissons, forment la plus importante des ressources de la province. Il sont affermés presque toujours avec une anticipation de deux ou trois ans, et, de 1689 à 1715, on constate une baisse graduelle du montant des fermes, par suite de la crise économique. Les fermiers sont de gros capitalistes bretons formés en compagnie et dominant les États ; mais, en 1705, cette compagnie, ruinée, est remplacée par celle des sous-fermiers des aides de Normandie, puis par des traitants parisiens jusqu'au jour où (1715) l'influence des États amène la reconstitution d'une compagnie bretonne. Ces fermiers ont tout un corps de commis pour percevoir les devoirs, auxquels, en théorie, tout le monde est assujetti ; en fait, le clergé, la noblesse et la haute bourgeoisie arrivent à s'en exempter. A suivre.] — S. Canal. *Les origines de l'intendance de Bretagne.* [Suite ; continué en janv., et à suivre. Sous Henri IV, on trouve dans l'armée de Bretagne deux sortes d'intendants (de justice et de finances), agents dont les pouvoirs sont limités aux choses de l'armée ; on en connaît surtout deux, Turquant et Maupeou. Le premier arrive arrive en 1595 comme intendant de justice et conseiller du commandant en chef, le duc de Brissac. En 1598, par suite du rétablissement de l'autorité royale en Bretagne, l'armée est licenciée ; mais Turquant reste jusqu'en 1602 dans la province, pourvu d'une commission générale qui en fait vraiment le commissaire du roi en Bretagne : il force les États et le Parlement à accepter les édits royaux, fait aboutir les demandes de subsides présentées aux États. De 1598 à 1602, le commissaire pour les finances G. Maupeou réorganise les finances, impose son autorité aux États et lutte contre le Parlement de Rennes. Mais en 1602, après la pacification générale, les intendants deviennent inutiles et disparaissent.]

Janvier. = A. Lesort et G. Macon. *Les archives bretonnes du musée Condé à Chantilly*. [Inventaire de papiers concernant les domaines de Condé en Bretagne (Chateaubriant, Avaugour, Guignen), importants pour l'étude du régime seigneurial au XVIIIe siècle, et publication d'un mémoire sur la situation des biens du prince de Condé en Bretagne et Anjou (1778 ?) et d'un état des rentes féodales dues à la baronnie de Chateaubriant (1781).] — Cne Binet. *La construction du vaisseau de 100 canons « la Bretagne » (1762-1766)*. [Expose, d'après les archives d'Ille-et-Vilaine, l'histoire compliquée de la construction du vaisseau offert par les Etats de Bretagne.] — E. Sevestre. *Le clergé breton en 1801*. [Commence la publication des enquêtes préfectorales de l'an IX et de l'an X sur le clergé des différents départements bretons. A suivre.] — J. de La Monneraye. *Essai sur le régime seigneurial dans le Haut-Maine au XVIIIe siècle*. [Compare la situation du Haut-Maine à celle de la Bretagne : là, la noblesse est peu nombreuse, assez riche ; aussi le régime seigneurial est-il moins lourd qu'en Bretagne. Mais, à la fin du siècle, on constate une réaction seigneuriale très vive, qui se manifeste par le renouvellement des terriers.]

Comité des Travaux historiques et scientiques. Bulletin historique et philologique. 1910 [paru en 1911].

E. Poupé. *Documents relatifs à l'expédition de Sardaigne (1793)*. [Décidée par le Conseil exécutif provisoire et tentée en janvier-février 1793, dans la fausse idée que les Sardes désiraient se rendre indépendants. Le contre-amiral Truguet, qui commandait cette expédition, éprouva l'échec le plus complet : une tempête détruisit une partie de son escadre ; les Sardes accueillirent les Français à coups de canon ; nos troupes, débarquées près de Cagliari, se fusillèrent entre elles dans une panique nocturne ; il fallut se rembarquer, et Truguet, avec les navires qui lui restaient, eut beaucoup de mal à rejoindre Toulon. Un médecin embarqué sur un des navires de l'escadre a écrit la relation de cette expédition ; c'est elle que publie M. P. Il y a joint des lettres de Truguet, du contre-amiral Latouche-Tréville, du capitaine de Villeneuve, qui nous font connaître l'état d'esprit des équipages.] — Oursel. *Une ordonnance inédite de François Ier pour la répression de l'hérésie (1546)*. [Texte inédit de cette ordonnance en date de Sancerre, 15 août 1546; elle marque un nouveau désir de satisfaire, en apparence au moins, aux réclamations du clergé défendant ses privilèges de juridiction en matière d'hérésie. M. O. a ajouté à ce texte les réserves faites par le parlement de Rouen lors de l'enregistrement de l'ordonnance, le 18 décembre 1546 ; il montre par un arrêt de ce parlement, du 8 juin 1547, que la justice séculière n'entendait pas laisser sacrifier ses prérogatives sous prétexte de déférer aux prescriptions de l'édit de Sancerre.] — O. Beuve. *Les abbayes du département de l'Aube. Additions et corrections à la « Gallia Christiana ». Abbaye de Notre-Dame-des-Prés*. [Près de Troyes. M. B. donne la liste des abbesses depuis l'origine jusqu'en 1789.] — *Congrès des Sociétés savantes, mars 1910. Procès-verbaux des séances*. [Résumé des communications signalées dans la *Revue*, t. XIV, p. 140. Quelques-unes sont publiées in-extenso et analysées ci-après.] — L. Morin. *Sur quelques impressions troyennes de la fin du XVIe siècle*.

[Étudie les ouvrages que Pierre Pithon fit imprimer à Troyes, en 1596, et en particulier l'édition princeps des fables de Phèdre, sortie des presses de Jean Oudot, établi à Troyes depuis 1590.] — L. Morin. *Les livres liturgiques et les livres d'église imprimés à Troyes pour d'autres diocèses.* [Surtout au XVIIe siècle, à l'usage de vingt-deux diocèses allant de Liège à Lyon et d'Angers à Metz. Il y avait là une sorte de monopole, ou tout au moins de spécialité qui fut largement exploitée.] — Lt H. Binet. *L'administration militaire des États de Bretagne au XVIIIe siècle.* [M. B. expose d'abord quels étaient les privilèges militaires et financiers accordés à la Bretagne lors de sa réunion à la couronne, et solennellement reconnus plus tard par les édits de 1579, 1622, 1675. Mais toutes ces franchises furent successivement abolies au XVIIIe siècle, sous la pression des événements. L'auteur détermine ensuite les bases de l'organisation du commandement des troupes en Bretagne ; il dépeint les conditions matérielles et morales de la vie des gens de guerre pendant les périodes de marche et de stationnement. Il précise leurs droits aux prestations en argent ou en nature dans chaque cas particulier, et il indique comment il y était pourvu. Une ordonnance royale de 1734 avait enlevé, en Bretagne, à l'intendant, et confié aux États, représentés par leur commission intermédiaire, l'administration de tous les impôts affectés aux besoins de l'armée. Les commissaires s'arrogèrent le droit de vérifier l'exactitude de toutes les dépenses qu'ils devaient solder, et ils exercèrent à ce titre, sur les détails journaliers de la vie des troupes, un contrôle dévolu à l'intendant dans la plupart des provinces. Les péripéties de la guerre de côtes au milieu du XVIIIe siècle, les exigences de la course, l'accroissement continu du nombre de bataillons employés en Bretagne, apportèrent le trouble dans l'administration du budget militaire des États ; le déficit dépassait 8 millions en 1773.] — P. Feuillatre. *Un projet d'alliance monarchique sous la Terreur.* [Il s'agit, dans cette étude, des négociations qui, de 1792 à 1794, se poursuivirent entre la France et la Suède et dont le point culminant fut le traité d'alliance défensive approuvé le 16 mai 1793 par le Comité de salut public. Raymond de Verninac Saint-Maur, envoyé en Suède par Dumouriez, après l'assassinat de Gustave III, sut ménager un rapprochement malgré Catherine II et les émigrés. Cette alliance se rattachait au plan général formé par Danton et le premier Comité de salut public. La négociation, bien qu'elle n'ait pas abouti à une véritable alliance, rendit à la France le service de gêner les coalisés, et permit au pavillon neutre de la Suède d'amener dans nos ports les approvisionnements indispensables.] — Blossier. *Le comité de surveillance du département de Loir-et-Cher et la « déchristianisation ».* [Établi par le directoire du département, le 21 mars 1793, le comité disposait de pouvoirs très étendus, et son action s'étendait, par l'intermédiaire des comités de surveillance de district ou de municipalité. M. B. étudie l'application, dans le district de Vendôme, des arrêtés pris en frimaire an II contre le culte catholique et le clergé constitutionnel. La propagande en faveur du culte de la Raison eut peu de succès ; la destruction des signes extérieurs du culte fut incomplète. Le culte catholique cessa de s'exercer dans les églises, mais il ne fut pas formellement proscrit. Les prêtres assermentés, un moment suspects, furent incarcérés pour la plupart ; un grand nombre remirent leurs lettres de prêtrise ; mais, le département ayant cessé d'être menacé par les

Vendéens, ils furent remis en liberté.] — J. Soyer. *Une lettre missive inédite de Henri IV adressée au pape Paul V et concernant l'abbaye de Lévignac au diocèse de Toulouse.* [Elle est datée du 11 janvier 1608 ; elle est relative à une religieuse nommée Marguerite de Maignault, que le roi désire voir succéder à sa parente comme abbesse des Clarisses de Lévignac. La famille de Maignault était de celles qui avaient fidèlement soutenu Henri IV en Languedoc.] — U. Rouchon. *Une association musicale au Puy en 1593.* — Bligny-Bondurand. *Statistique des opinions religieuses du futur diocèse d'Alais (1688-1689).* [La création du diocèse d'Alais aux dépens de celui de Nîmes fut une des conséquences de la révocation de l'Édit de Nantes. Dès 1687, Fléchier fut désigné pour l'évêché de Nîmes, et François Chevalier de Saulx pour celui d'Alais ; mais Fléchier ne reçut ses bulles qu'en 1692, et de Saulx seulement en 1694. Le document publié est un registre trouvé dans les archives de l'évêché de Nîmes lors de leur réintégration aux archives du Gard, en 1909 ; il contient un répertoire des archiprêtrés et paroisses qui doivent former l'évêché d'Alais, avec l'indication du nombre des anciens catholiques et des nouveaux convertis rangés dans les catégories suivantes : hommes, femmes, garçons, filles, au-dessus et au-dessous de 12 ans, domestiques. Cette statistique porte encore sur le nombre des fugitifs, etc., et contient un état nominatif des gentilshommes nouveaux convertis et des indications sur les châteaux.]

Feuilles d'histoire du XVIIe au XXe siècle. 1911.

Juin. = Bauret. *Une cabale du Parlement contre Louis XIV.* [Circulaire du Parlement, datée de 1666 et conservée dans les papiers de Séguier à Saint-Pétersbourg. Il y était proposé de profiter des embarras du royaume pour restaurer l'autorité des Parlements.] — P. Landrecy. *Le commissaire des guerres Dumouriez.* [Lettre inédite du père de Dumouriez.] — J. Debraux. *Les corps belges en 1792 et en 1793.* [Note sur les jeunes gens des Pays-Bas et de Liège qui servirent dans les armées françaises.] — A. Chuquet. *La bataille de Wattignies.* II. [Récit de la retraite de Cobourg, au moment même où Élie et Beauregard subissaient un échec. La victoire française ne fut décisive que le 17. La bataille de Wattignies commença la réputation de d'Hautpoul, de Lecourbe, de Mortier. Le succès fut dû à l'action décisive de Carnot. Les conséquences furent considérables.] — *Lettres de Bonaparte en 1794.* [Publiées par A. Chuquet.] — A. Biovès. *Les émigrés à Hambourg.* [Lettre, datée de 1798, d'un républicain français.] — A. Texier. *Lettres de Malte.* [Écrites par un fonctionnaire français à l'époque de l'expédition d'Égypte.] — J. d'Aubrives. *Le cardinal Ruffo.* [D'ap. une lettre de Guillaume de Humboldt publiée par la « Deutsche Rundschau »]. — A. Marquiset. *Baylen et le baron de Montgardé.* [Souvenirs d'un aide de camp de Berthier ; apologie de Dupont, rapport défavorable au général Védel.] — A. Chuquet. *Le baptême du roi de Rome.* [Relation d'un jacobin allemand, Gérard Antoine de Halem.] — M. Dardenne. *Le capitaine Rigau en Russie.* [Résumé de la relation d'un officier d'état-major de Berthier.]

Juillet. = A. Chuquet. *L'adjoint Bernazais.* [Biographie d'un abbé constitutionnel, qui devint capitaine, dénonça la trahison de Dumouriez sans avoir cher-

ché à l'empêcher, et s'agita beaucoup au club de Poitiers jusqu'en 1797.] — R. CHINCHOLLE. *Dans la prison de Vergniaud.* [Souvenirs d'une visite de François Alluaud.] — *Lettres de Bonaparte en 1795.* [Publiées par A. Chuquet.] — J. D'AUBRIVES. *Le dénonciateur Harel.* [Notice sur celui qui excita, dénonça et perdit Demerville, Ceracchi et Arena.] — J. DURIEUX. *La décoration de Bourrienne.* — A. DE TARLÉ. *Les généraux prussiens de 1831.* [Notice rédigée sans doute par le général de La Roche Aymon pour le général Belliard.] — L.-G. PÉLISSIER. *Un jugement sur Louis-Philippe en avril 1848.* [Suite de l'article du 1er mai.] — E. WELVERT. *Le scellé La Révellière-Lépeaux.* [Curieuses indications sur les modifications qui ont été faites aux mémoires de La Révellière, lors de leur publication, d'après la collation du manuscrit original déposé à la Bibl. nat. et communiqué depuis 1910.]

Août. = C.-G. PICAVET. *Au lendemain de la conversion de Turenne.* [Publication de deux lettres inédites, l'une de Turenne au général des jésuites, le R. P. Oliva, l'autre de Van Benningen à Mlle de Montalais, sur l'abjuration du maréchal.] — E. WELVERT. *L'inepte Bouchotte.* — *Lettres de Bonaparte (août-octobre 1795.* [Publiées par A. Chuquet.] — R. GUYOT. *Le civisme de Talleyrand.* — J. DURIEUX. *Destruction d'une corvette anglaise en 1803.* — A. GRÜN. *Larévellière-Lépeaux et Napoléon.* — Mélanges : A. CHUQUET. *Une chaire d'allemand au Collège de France en 1799.* — A. BIOVÈS. *Menton en 1805.*

Septembre. = P. LABORDERIE. *Cujas à Toulouse.* [En 1554, Cujas quitte Toulouse pour Bourges, sans doute pour échapper aux controverses théologiques.] — A. BIOVÈS. *Horace Walpole à Paris.* [Traduction de six lettres écrites de Paris durant l'hiver de 1765-1766.] — V. FANET. *Une relation inédite de la Fédération.* [Par Bonnet de Meautry, plus tard conventionnel, à l'époque chef de la députation envoyée par Caen pour représenter la ville à la Fédération.] — DELAVAUD. *Un projet de sécularisation des États pontificaux (1796-1798).* [Il s'agissait pour Godoy d'affranchir l'Italie de la domination autrichienne au profit de l'Espagne et du prince de Parme. M. D. publie sur ces négociations quelques textes inédits, empruntés aux archives des Affaires étrangères.] — E. DUMART. *Un examen d'adjoint aux commissaires des guerres en 1801.* — E. CAZALAS. *Les drapeaux d'Austerlitz.* [En partie d'ap. un article de revue russe.] — A. CHUQUET. *Xavier Audouin candidat à l'Institut.* [Lettre de candidature et exposé des titres, en 1811.] — E. WELVERT. *Le régicide Guezno.* [Indications biographiques.]

Octobre. = A. DUBOIS-DILANGE. *La première édition de la correspondance de Grimm.* — A. CHUQUET. *La conquête de la Cerdagne en 1793.* [Les opérations militaires se concentrèrent surtout autour de Montlouis; elles furent dirigées par le général Dagobert, entouré de vaillants lieutenants ; la Cerdagne espagnole subit, à la suite de nos victoires, les réquisitions françaises.] — *Lettres de Bonaparte (novembre 1795).* — E. CAZALAS. *L'armée russe jugée par Kosciuszko.* [Notice fournie au Directoire en 1799.] — E. WELVERT. *La proscription du duc de Bassano.* [Il fut mêlé malgré lui par sa femme aux Cent Jours. De nouveau secrétaire d'État, il persuada Napoléon d'accepter la capitulation du duc d'Angoulême. Il n'en fut pas moins exilé au retour des Bourbons ; Lally-Tollendal intervint en sa

faveur. Le duc de Bassano ne rentra en France qu'en 1820. Le duc d'Angoulême n'avait rien fait pour lui.] — P. LEHAUTCOURT. *La préparation en 1870, d'après M. Émile Ollivier*. [Vigoureuse critique de l'optimisme rétrospectif et permanent de l'ancien minitre de l'Empire. « Ni l'armée, ni la France, conclut M. L. en contradiction avec M. Ollivier, n'étaient prêtes à une guerre aussi sérieuse. »]

Novembre. = E. DUROUVRAY. *Comment Joly de Fleury devint ministre des finances*. [Il succéda à Necker, alors qu'il désirait la garde des sceaux, et malgré lui.] — A. BIOVÈS. *Un Anglais à Paris en 1790*. [Lettre de Richard Wellesley, frère aîné du futur duc de Wellington, qui contient des détails intéressants sur l'Assemblée constituante.] — E. WELVERT. *La radiation de l'ex-chevalier de Boufflers*. [Elle eut lieu en 1800, par l'intermédiaire de Mme de Custine. Boufflers remercia Talleyrand par un billet spirituel.] — INGOLD. *Talleyrand et la principauté de Bénévent*. [L'auteur prépare une étude sur « Talleyrand, souverain de Bénévent », d'après les dépêches du gouverneur, l'alsacien Louis de Beer.] — A. CHUQUET. *Candidatures académiques sous le premier Empire*. [Publication de lettres de Denina, de Coray, de Ximénès, d'Alexandre de la Borde, etc.] — J. D'AUBRIVES. *Lettres d'un combattant de Waterloo. Les causes du désastre*. — L.-G. PÉLISSIER. *Mésaventures d'un principal de collège en 1815*. [Correspondance du principal du collège de Cette, Bérenger, destitué en 1815, à M. Provençal, professeur à la Faculté des sciences de Montpellier.] — E. CAZALAS. *Le conseiller russe de Sauglein*. [Extraits de ses Mémoires.]

Décembre. = C. DE RENTY. [*La fille de Palloy*. [Deux lettres de Mlle Palloy, et trois lettres d'une de ses amies.] — J. DEBRAUX. *La négociation de La Sarde*. [Il s'agit d'un Français habitant à Bruxelles qui négocia avec Dumouriez une entente de l'Autriche et de la France en 1791. L'intermédiaire fut un sieur Touffener. Les papiers de La Sarde ont disparu, et lui-même fut emprisonné par les Autrichiens. Il devint plus tard un agent du Directoire.] — L. DE CARDENAL. *Lettres d'un émigré (mars-avril 1793)*. — P. FEUILLATRE. *Un cortège républicain à Constantinople*. [Récit de l'envoyé français en 1795, Raymond de Verninac Saint-Maur.] — A. CHUQUET. *Un chevalier de Malte en Égypte*. [Note autobiographique d'Antoine Tousard]. — A. CHUQUET. *Mémorial d'Antoine de Lafarelle, 1744-1805*. [Notes intéressantes d'un officier qui commença ce « Mémorial » comme chef du génie à Dunkerque en 1798. On y lira le récit d'une conversation avec Malouet, une appréciation d'*Hermann et Dorothée*, quelques indications sur Saint-Quentin, Reims, Nancy, en 1805, le tout très sec, mais intelligent.]— A. DE TARLÉ. *Naples sous Joseph Bonaparte*. [Compte rendu élogieux du livre de J. Rambaud.] — A. CHUQUET. *Torgau en 1813*. [Notice sur le siège et blocus, par le capitaine d'artillerie Montlivault.] — A. CHUQUET. *L'Institut sous les Cent Jours*. — G. VAUTHIER. *Le cours de Mickiewicz au Collège de France*. [Rapports de police extraits des papiers de Villemain.]

La Revue de Paris. 1911.

1er Janvier. = Dr BARTHEZ. *La famille impériale à Saint-Cloud et à Biarritz*. [Suite; fin le 15 janv. Portraits de Napoléon III et de l'Impératrice; M. B. peint

celle-ci sous un jour assez défavorable ; il note son manque de tenue fréquent, sa soif de plaisir, sa légèreté d'allures.] — C. SAMARAN. *D'Artagnan et Fouquet.* [D'ap. des documents tirés des archives de la Bastille, du Dépôt de la Guerre et de la Bibl. nat., M. S. fait l'historique de l'arrestation de Fouquet. Elle fut décidée dans tous ses détails par Colbert en 1661. Fouquet se trouvait à Nantes avec le roi ; Louis XIV donne lui-même ses instructions à d'Artagnan. L'arrestation est opérée à la sortie du conseil du roi. Fouquet malade est enfermé à Angers, dans le château Sélabré, puis dans un autre logis ; en décembre, on le transporte à Amboise, et Pellisson, arrêté récemment, à Paris. D'Artagnan se croyait délivré de ses pénibles fonctions de geôlier ; il dut les reprendre bientôt, en janvier 1662, auprès de Fouquet enfermé à Vincennes sans aucune communication avec l'extérieur. En mars, les interrogatoires commencent. On transfère en mai 1663 le prisonnier à la Bastille, sous la garde du même d'Artagnan. En 1664, Fouquet resta deux mois à Moret ; en août, il fut ramené à Paris pour comparaître devant la Chambre de justice séant au palais Seguier. Le jugement fut rendu le 20 décembre ; le 22, on lut l'arrêt au prisonnier, qui protesta contre sa condamnation, aggravée par le roi, à la prison perpétuelle. D'Artagnan l'accompagna, par Moret, Dijon, Lyon, Grenoble, jusqu'à Pignerol, où ils arrivèrent en janvier 1665.] — P. BOURDON et R. LAURENT-VIBERT. *Le palais Farnèse.* [D'après un inventaire inédit de 1653, MM. B. et L.-V. décrirent le palais. Commencé sous Léon X par Ant. de San Gallo, pour le premier cardinal Farnèse ; devenu pape en 1534, celui-ci le fit embellir par Michel Ange, puis par Annibal Carrache.]

1er Février. = CHATEAUBRIAND. *Lettres au prince de Polignac.* [Extraites de la correspondance générale de Chateaubriand, publiées par Louis Thomas. Ce sont des lettres de Chateaubriand ministre, sur les grandes questions qui agitaient l'Europe en 1823 et 1824.]

Le Correspondant. 1911.

10 Septembre. = J. LEMOINE. *Un nouvel historien de la Fronde. Le chevalier de Sévigné, d'après des documents inédits.* [Fin le 25 sept. Né en 1607, capitaine au régiment de Normandie en 1630, maréchal de camp en 1647, le chevalier fait une grande partie de sa carrière militaire en Italie, où il est mis en relation avec la duchesse de Savoie, Christine de France. Très lié avec le cardinal de Retz, il entre ainsi dans le parti frondeur, commande un régiment de cavalerie « corinthien », avec lequel il est battu à Longjumeau (1649). A la fin de 1650, il épouse une riche veuve, Mme de La Vergne, mère de plusieurs filles, dont la future comtesse de La Fayette, qui devait subir l'influence discrète de son beau-père. A partir de décembre 1651, M. de Sévigné entretient avec la duchesse de Savoie (en collaboration avec sa femme) une correspondance active que M. L. a retrouvée aux archives de Turin. Ces lettres donnent des nouvelles de la cour et de Paris, mais surtout elles dévoilent les pensées et les ambitions du cardinal de Retz (dont M. de Sévigné est le confident), ses intrigues contre le retour de Mazarin (début de 1652), les tentatives d'entente avec Condé, puis l'embarras et l'impuissance quand le prince est maître de Paris. Après l'arrestation du cardinal, M. de Sévigné est exilé

(décembre 1652), et dès lors la correspondance avec Christine est plus rare et perd de son intérêt politique. Rentré d'exil en 1656, M. de Sévigné se retire quelques années après à Port-Royal-des-Champs, où il meurt en 1676.] — A. Le Veel. *Un sculpteur au XIXe siècle. Souvenirs inédits publiés par M. O. Havard.* [Suite le 25 sept. Le Veel, né en 1821 près de Valognes, fait ses études au collège de cette ville. Élève de Rude, ami du vieux Rousselin de Saint-Albin, ferme républicain, il est chargé par la ville de Cherbourg de sculpter un Napoléon Ier à cheval, que Napoléon III promet d'inaugurer en août 1858, lors d'un voyage à Cherbourg. Mais, en même temps, pour maintenir l'entente franco-anglaise menacée, il invite la reine Victoria à assister à ces fêtes ; aussi, par déférence pour la reine, la statue n'est-elle inaugurée qu'après le départ de Victoria (Napoléon avait même pensé à supprimer entièrement la cérémonie) et Le Veel est mal reçu par l'Empereur. A suivre.]

10 Octobre. = Abbé A. Sicard. *La spoliation de l'Église sous la Révolution.* [Montre que la vente des biens ecclésiastiques ne rencontra d'opposition ni dans le clergé, ni dans les populations. Parmi les acheteurs, on rencontre des royalistes et catholiques décidés (d'Elbée, Hyde de Neuville), la reine Marie-Antoinette et même des curés de campagne.] — De Roux. *Une loge de province à la veille de la Révolution.* [Il s'agit de la loge aristocratique de « Saint-Jean de la Vraie Lumière », fondée à Poitiers en 1774, et de ses luttes avec d'autres loges de cette ville moins bien recrutées, jusqu'au jour où le Grand Orient les força toutes à s'accorder.]

Revue des Deux Mondes. 1911.

1er Décembre. = Dauphin Meunier. *Quelques épisodes de la jeunesse d'une Mirabeau.* [Louise de Mirabeau, sœur de Gabriel, fut fiancée pendant 4 ans, par la volonté paternelle, au jeune gentilhomme provençal Jean-Paul de Cabris, qu'elle ne vit d'ailleurs que l'avant-veille du mariage, en nov. 1769. Louise était vive, romanesque, très belle ; M. de Cabris était froid et ennuyé. C'est à cette époque qu'arrive près de sa sœur le futur orateur de la Constituante ; l'impression fut vive des deux côtés, surtout du côté de la sœur. Mais, à la suite de vains efforts pour défendre leur mère, la marquise de Mirabeau, contre le fameux Ami des Hommes, ils durent se séparer. Puis Gabriel de Mirabeau se marie, et un incident au mariage le brouille pendant 2 ans avec sa sœur. C'est peu après que mourut le vieux M. de Cabris ; son fils change alors complètement, et se met à mener un train de vie désordonné qui le brouille avec sa jeune femme. Mirabeau, qui venait d'abandonner son foyer, vint la retrouver à l'improviste ; il ne resta pas longtemps, car une série d'actes de violence le conduisent d'abord au château d'If, puis au fort de Joux, où son père le fait enfermer. C'est là que prend naissance sa passion pour Sophie de Monnier ; il s'échappe avec elle à Dijon ; puis, obligé de la quitter, il s'enfuit en Savoie, toujours poursuivi par la colère paternelle. Sa sœur, et l'amant de celle-ci, M. de Briançon, vinrent l'y rejoindre de Lyon, recueillant au passage Mlle de la Tour-Beaulieu, dont Mirabeau s'éprit dès qu'il la revit. Tous quatre, retrouvés par les exempts du marquis de Mirabeau, reviennent à Lyon. Mirabeau en repart bientôt pour se réfugier à Largues, en Provence, avec Briançon. C'est de

là qu'il écrit ses lettres brûlantes à Sophie, et c'est dans l'une qu'il ose se targuer d'un amour incestueux pour sa sœur : la lettre devait d'ailleurs être détournée et remise au marquis (juillet 1776). A suivre.] — CH. BENOIST. *La crise de l'État moderne. De l'apologie du travail à l'apothéose de l'ouvrier (1750-1848)*. [Cette phase nouvelle se manifeste aussi bien dans la littérature sociale (Encyclopédie, écrits de J.-J. Rousseau, traités des Economistes), que dans la littérature proprement dite (Diderot, Sedaine, etc.), et chez les publicistes (Linguet, S. Mercier, Restif de la Bretonne). Aussi, peut-on considérer que, dès la deuxième moitié du XVIIIe siècle, en ce qui concerne la réhabilitation du travail manuel, la révolution est faite.]

15 Décembre. = *Mémoires de Crispi. Les origines de la Triplice.* [L'article se compose essentiellement de lettres écrites par Crispi et Depretis (1877). Crispi visitait alors les capitales européennes, avec la mission précise de préparer des conventions internationales faisant bénéficier les étrangers de la législation du pays où ils étaient fixés, comme l'avait déjà fait l'Italie, et la mission plus générale de tâter l'opinion européenne ; la conclusion d'un traité d'alliance italo-allemande devait être sa préoccupation principale. A Paris, Crispi eut une entrevue avec le duc Decazes, qui protesta des intentions pacifiques de la France, mais ne put empêcher l'homme d'Etat italien d'avoir l'impression que l'opinion française était surexcitée contre l'Italie. Crispi demeura persuadé que la victoire des conservateurs serait le signal d'une attitude hostile de la part de la diplomatie française. Puis il vit Bismarck, à Gastein, qui, dès les premiers mots, accepta le traité de réciprocité dans l'exercice des droits civils, et aussi le traité d'alliance, mais sans vouloir admettre qu'il pût être dirigé contre l'Autriche. Le chancelier reprocha vivement à Crispi la *loi des garanties* qui mettait le Saint-Siège hors d'atteinte. Touchant les craintes de l'Italie à l'égard d'accroissements possibles de l'Autriche en Bosnie, il s'engagea à voir Andrassy. A Londres, Crispi trouva Derby prêt à négocier sur la question du traité de réciprocité dans l'exercice des droits civils, bien disposé d'ailleurs pour l'Italie, admettant parfaitement qu'elle réclamât des compensations sur les Alpes, si l'Autriche entrait en Bosnie. Par contre, à Vienne, il n'obtint que de vagues assurances d'Andrassy.] — DAUPHIN MEUNIER. *Quelques épisodes de la jeunesse d'une Mirabeau.* [Suite. Mirabeau se décide alors à enlever Sophie ; ce qui emporte ses dernières hésitations, c'est la saisie de la lettre où il avouait son prétendu amour incestueux pour Louise : de toutes façons, il ne pouvait rester en France. Par suite de son dénuement, il ne pouvait partir seul ; et, d'autre part, il est bien certain que Sophie, si elle désirait revoir son amant, ne demandait nullement à s'enfuir. Néanmoins, le 24 août, elle rejoignait Mirabeau aux Verrières-Suisse ; ils partirent immédiatement pour la Hollande. Quant à Louise, elle avait à se défendre contre les poursuites de l'Ami des Hommes, qui projetait de faire interdire M. de Cabris, pour que sa femme retombât sous la puissance paternelle ; Louise se réfugia alors à Paris, au couvent de la Déserte, près de sa mère. Celle-ci, lorsqu'elle eut connaissance de la fameuse lettre, jeta feu et flammes contre Mirabeau. Il allait se trouver tout seul ; il para à ce danger en niant l'authenticité de la lettre, bien persuadé que son père ne la ferait pas entrer dans un dossier judiciaire. Louise, bien qu'elle se fût brouillée pendant quelque temps avec sa mère, essayait cependant de

négocier un compromis entre les deux époux ; mais le marquis refusa obstinément d'entrer en pourparlers avec un tel intermédiaire, et, au moment même où il faisait enfermer son fils à Vincennes, il cherchait à obtenir une lettre de cachet contre sa fille ; le retour de celle-ci auprès de son mari déjoua provisoirement l'entreprise. Mais elle ne fut que remise, car l'interdiction de M. de Cabris vint replacer Louise sous la puissance paternelle, et, en février 1778, une lettre de cachet l'envoyait dans un couvent de Sisteron. Ce ne fut qu'en mai 1781, grâce aux efforts de son frère, à qui pourtant elle ne pardonna jamais ses calomnies, et de sa mère, enfin séparée légalement d'avec le marquis, qu'elle obtint sa mise en liberté.] — R. Doumic. *Lettres d'un philosophe et d'une femme sensible. Condorcet et Mme Suard, d'après une correspondance inédite. L'envers de la sensibilité.* [Suite le 1er janv. 1912.]

1912. 15 Janvier. = Mis de Ségur. *Au couchant de la monarchie. La succession de Turgot.* [Bien que Maurepas fût l'agent principal de la chute de Turgot, auquel il ne pouvait pardonner ce qu'il appelait l'esprit de système, il n'eut aucune part à la nomination de Clugny, faite par la faction Choiseul. Cette nomination fut le signal d'une politique de réaction que tout le monde connaît, politique aussi de dissipation effroyable sur laquelle Maurepas finit par ouvrir les yeux. Clugny mourut au moment où il allait être congédié. Maurepas confia alors le contrôle, pour la comptabilité et la partie technique, à Taboureau des Réaux, et appela, en quelque sorte, à la direction politique du contrôle Necker, malgré les répugnances de Louis XVI pour un étranger hérétique. Ici, il paraît indéniable que Jacques Masson, marquis de Pezay, a puissamment contribué à attirer l'attention du pouvoir sur le riche banquier genevois. Necker eut les sympathies générales ; seuls, ceux qu'inspiraient des jalousies personnelles, et aussi les amis de Turgot firent entendre dans ce concert d'éloges une note discordante. Il y avait en lui, dit M. de S., plus d'intelligence, de conscience du devoir, de dignité parfois un peu hautaine, qué de décision rapide, et, du moins au début, de connaissance étendue des affaires ; aussi ne procéda-t-il toujours qu'en tâtant le terrain, aimant mieux améliorer que jeter à terre. A ce titre, il diffère de Turgot, qui eût voulu transformer radicalement la société française en se servant du seul pouvoir absolu du roi. Necker est plus réaliste ; plus libéral aussi, il veut associer la nation aux réformes. La collaboration avec Taboureau ne tint pas ; des difficultés surgirent qui s'aggravèrent rapidement. Les deux chefs offrirent leur démission ; celle de Taboureau fut acceptée, et, le 25 juin 1777, Necker restait seul maître. On allait le voir à l'œuvre.] — D'Avenel. *L'évolution du logement depuis sept siècles.* [L'idée générale, c'est que, si les logements ont augmenté de prix, la cause est, non à la modification des conditions de construction, mais bien à l'augmentation du confortable. A Paris, il faut, de plus, tenir compte de la cherté croissante du terrain.]

Revue des Questions historiques. 1912.

1er Janvier. = C. Constantin. *Le serment constitutionnel dans le département de la Meurthe.* [La loi du 26 janvier avait rendu obligatoire la lecture de l'Instruction sur la constitution civile du clergé par les curés, ou, à leur défaut, les officiers municipaux. M. de la Fare adressa de Trèves au clergé de son diocèse une cri-

tique de l'Instruction : le 16 avril, on défendit l'impression et la vente de cette lettre. Si le clergé de Nancy refusa le serment, il n'en fut pas de même dans les campagnes ; mais l'attitude résolue de M. de la Fare, et des brefs émanés de Rome affermirent les réfractaires et amenèrent un mouvement de rétractation chez les constitutionnels. En résumé, lorsque l'évêque constitutionnel Lalande entra à Nancy le 3 juin, le clergé de la Meurthe comptait 303 assermentés et 409 réfractaires ainsi répartis. Ancien diocèse de Nancy : district de Nancy, 29 assermentés, 83 réfractaires ; district de Lunéville, 52 assermentés, 46 réfractaires. Ancien diocèse de Toul : district de Toul, 44 assermentés, 42 réfractaires ; district de Vézelise, 50 assermentés, 25 réfractaires. Ancien diocèse de Metz : district de Chateau-Salins, 32 assermentés, 104 réfractaires ; district de Dieuze, 10 assermentés, 60 réfractaires ; district de Sarrebourg, 37 assermentés, 23 réfractaires. Enfin, le district de Pont-à-Mousson avait 57 assermentés, 44 réfractaires ; celui de Blâmont, 25 assermentés, 33 réfractaires.]

Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales. 1911.

N° 3. = R. MICHELS. *Giuseppe Pecchio.* [L'auteur étudie la situation économique et sociale de l'Italie à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle; il montre comment Pecchio, économiste à tendances socialistes et industrialistes, prend part au grand mouvement d'idées qui devait préparer la renaissance économique et l'unification politique de son pays.] — R. MAUMES. *Un économiste oublié, Peuclet.* [Analyse de l'introduction mise par P. à son « Dictionnaire universel de géographie commerçante ».] — G. PIROU. *Valeur et prix chez Petty et Cantillon.* [Contribution à l'étude des idées de deux économistes anglais dont l'influence s'est fait vivement sentir sur toutes les doctrines économiques du XVIIIe siècle en France.]

N° 4. = E. ALLIX. *La méthode et la conception de l'économie politique dans l'œuvre de J.-B. Say.* [Extrait d'un travail en préparation sur J.-B. Say et la formation de la doctrine économique libérale en France.] — E. DEPITRE. *La prohibition du commerce et de l'industrie des toiles peintes aux XVIIe et XVIIIe siècles.* [Étude des origines et des effets de l'arrêt du Conseil du 26 octobre 1686, et comparaison des politiques prohibitives, en matière industrielle, de la France, de la Prusse, de l'Angleterre et de l'Espagne.] — G. BOURGIN. a). *Politique socialisante en l'an II.* [Pétition d'une commune de Saône-et-Loire qui contient un plan de réorganisation sociale par voie de réformes testamentaires.] b) *Dupont de Nemours imprimeur.* [Lettre inédite de Dupont au Comité d'instruction publique, du 11 mars 1792.]

Revue du Mois. 1911.

10 Novembre. = J. ALAZARD. *La population ouvrière sous la monarchie de juillet (1830-1848).* [Ce sont les ouvriers qui ont assuré le succès de la révolution de juillet ; cette entrée en scène de la classe ouvrière va être grosse de conséquences et créer un danger pour les gros industriels que la révolution a fait maîtres du pouvoir. Le régime de compression légale auquel étaient soumis les ouvriers sous la Restauration ne change pas : interdiction de s'associer, de faire grève. Les lois de Napoléon continuaient à être en vigueur. Cependant, les progrès de l'industrie

sont une cause de l'augmentation considérable de la population ouvrière qui s'entasse dans les grandes villes. Les conséquences matérielles de cet afflux au sein des villes vont être en grande partie funestes au bien-être moral et physique de la classe ouvrière ; les salaires sont plus élevés que dans les campagnes, mais les charges sont plus lourdes ; les conditions hygiéniques sont déplorables. Au point de vue politique, la concentration de la population ouvrière a pour conséquences le développement des idées des réformateurs socialistes et révolutionnaires ; le parti républicain recrute dans les cités populeuses de nombreux adhérents. La propagande républicaine et socialiste développe dans la classe ouvrière les idées d'association et de coalition. Le vieux compagnonnage est en décadence ; mais un grand nombre d'associations professionnelles se forment sous le couvert des sociétés de secours mutuels ou comme sociétés secrètes. D'autre part, malgré la dureté des lois, les coalitions sont de plus en plus nombreuses ; certaines grèves furent particulièrement dramatiques, comme celles de Lyon, en 1831 et 1834, qui se terminèrent par de sanglantes insurrections.]

Revue historique. 1911.

Janvier-Février. = INNA LUBIMENKO. *Les marchands anglais en Russie au XVIe siècle.* [I. La société anglaise des marchands-aventuriers en Russie, fondée en 1555, fut administrée par un conseil et un gouverneur résidant en Angleterre et par des agents résidant dans les principaux centres commerciaux russes ; elle se rapprochait du type de la société par actions. II. Protégée pour des raisons politiques par Ivan le Terrible, elle vit sa puissance décroître sous les autres tzars à cause des exactions de ses agents et de la concurrence du commerce libre. III. La compagnie importa en Russie les produits anglais et ceux des autres pays ; elle exporta surtout les câbles et la cire. IV. Ses bénéfices furent entravés par le mauvais vouloir de la Russie, qui, en dehors d'avantages commerciaux, tira de son rapprochement avec l'étranger un profit général.] — L. ROMIER. *La crise gallicane de 1551.* [Fin. La situation n'étant plus tenable à Rome, au début de juillet, les représentants du roi de France se retirèrent. Le pape se montrait de plus en plus arrogant avec Henri II, qui, irrité par un bref du 21 juillet, où toute formule de salutations avait été omise, signifia son congé le 4 août au nonce Trivulzio. C'était la rupture diplomatique, mais le roi n'osa pourtant pas aller jusqu'au schisme et mettre l'Église de France sous l'autorité d'un patriarche, comme il en avait été question au conseil privé du 5 août ; il faut attribuer son hésitation à la force des idées d'unité religieuses défendues par les jésuites. Cependant Jules III, ignorant le renvoi du nonce et inquiet de l'alliance d'Henri II avec les Turcs, résolut de prêcher la croisade contre lui. La nouvelle de la rupture, qui lui parvint le 19 août, le fit réfléchir. Les événements se précipitaient : le 1er septembre, Jacques Amyot, délégué au concile de Trente, lut publiquement une déclaration du roi, refusant d'envoyer des évêques français au concile, qu'il ne reconnaissait pas comme œcuménique. Le 3 septembre, Henri II défendait de porter de l'argent à Rome pour l'expédition des bénéfices. Enfin le baron d'Aramon, ambassadeur français à Constantinople, provoqua un scandale en aidant le corsaire turc Dra-

gut à s'emparer de Tripoli, que détenaient les chevaliers de Malte. Jules III se décida à demander la paix le 4 septembre 1551, et, tandis qu'il envoyait en France un légat extraordinaire, le cardinal Vercello, ami des jésuites, le cardinal de Tournon partait à Rome pour négocier avec lui. Le 29 avril 1552, un accord affirmait la victoire politique et morale du roi de France.] — H. HAUSER. *Un récit catholique des trois premières guerres de religion. Les « Acta tumultuum gallicanorum ».* [Suite et fin de la traduction.]

Revue pédagogique. 1911.

15 Mai. = G. PERROT. *Une famille parisienne universitaire au XIXe siècle.* [M. P. trace, d'après le livre de Mme Charles Garnier, le portrait du frère de cette dernière, Arthur Bary. Vétéran de rhétorique au lycée Charlemagne, il prit part, dans les rangs des défenseurs de l'ordre, aux journées de février 1848. A sa sortie de l'École normale, il fut nommé professeur à Saint-Omer, en 1851 ; ses lettres à sa famille contiennent un émouvant tableau des vexations et des souffrances qu'infligea aux professeurs le régime nouveau. Bary fut nommé à Paris en 1857 ; il contracta pendant la guerre de 1870 les germes de la maladie qui l'emporta, en 1887, à 58 ans.]

15 Juillet. = P. HAZARD. *Un curieux document pédagogique.* [J.-B. Say, revenu à Paris en novembre 1792, après la campagne terminée, eut l'idée de fonder un pensionnat modèle. M. H. reproduit l'annonce qu'il lança à cet effet dans le public. Elle contient un plan d'éducation dans les principes de J.-J. Rousseau, nouvelle preuve de la prodigieuse action qu'exerça sur les hommes de l'époque révolutionnaire le philosophe de Genève. J.-B. Say ne réalisa d'ailleurs pas son projet, car la clientèle ne vint pas.]

15 Novembre. = A. HACHETTE. *Le cahier d'un rhétorien de 1778 (Collection de Mlle Duchet).* [Il s'agit d'un cahier d'un élève du collège de Montluçon, qui contient des résumés d'histoire de France depuis le règne de François Ier jusqu'à celui de Louis XVI. Les portraits tiennent une grande place dans cet enseignement, qui était encore à cette date une quasi-nouveauté ; le portrait d'un roi est le résumé obligé d'un règne. M. H. cite ceux de François Ier, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Ils montrent que le professeur (un prêtre séculier) était un esprit fort libre et qui n'avait point accoutumé de farder la vérité à ses élèves ; il ne se gêne pas pour blâmer chez Louis XIII son excessive piété, et les protestants eux-mêmes bénéficient de son humeur impartiale ; il réprouve la Saint-Barthélemy et la révocation de l'édit de Nantes. Le cahier contient encore des exercices de rhétorique où l'idée est constamment subordonnée à la forme et où la construction de la période était la grosse affaire. Le cahier se termine par une traduction des trois cents premiers vers de l'Art poétique d'Horace.]

Revue politique et parlementaire. 1911.

10 Novembre. = M. ROUSTAN. *L'enseignement secondaire de Fortoul à Duruy. Le ministère Rouland, 1856-1863.* [D'ap. le livre de Dutacq. M. R. débute par les mêmes réserves sur le caractère général de l'œuvre de Rouland qu'il avait présen-

tées déjà dans son article de la *Revue pédagogique* (cf. la *Revue d'hist. mod.*, t. XVI, p. 116). Rouland était un protégé d'Abbatucci ; si l'Empereur l'appela en 1856 à la tête de l'Instruction publique, c'est que la situation devenait de jour en jour plus tendue entre l'Église et l'État, et qu'il pensait que ce procureur général, rompu aux subtilités de la casuistique juridique, serait capable de faire respecter fidèlement le Concordat. Mais Rouland connaissait mal l'Instruction publique ; de là, en partie, la lenteur des réformes auxquelles il se décida et que souvent il ne fit qu'esquisser, soit pour l'amélioration de la situation matérielle des professeurs, soit pour leur assurer cette indépendance morale qui est le fondement même de leur dignité. Rien ne fait mieux voir les hésitations de Rouland que sa tactique en ce qui concerne le décret d'avril 1852, qui instituait la « bifurcation » ; il n'osa pas non plus rétablir la classe de philosophie. D'autre part, les projets sur l'enseignement spécial que fit voter Duruy, mais qui avaient été préparés sous le ministère Rouland, étaient dus selon toute vraisemblance à Duruy lui-même. Rouland, quand il quitta le ministère, laissa l'enseignement secondaire dans une situation qui était loin d'être brillante ; les collèges étaient en pleine décadence ; sans doute, la population des lycées avait augmenté, mais dans une proportion bien moindre que celle des établissements privés.] — H. Truchy. *Le mouvement physiocratique en France*. [Compte rendu sympathique de la thèse de Weulersse, dont M. T. discute certaines théories ou points de vue.]

NOTES ET NOUVELLES

— Académie des Sciences morales et politiques :

27 Janvier : M. Edmond Seligman termine sa communication sur « les massacres de septembre 1792 », extraite de son ouvrage en préparation sur « la Justice en France pendant la Révolution ».

3 Février : M. Henri Welschinger donne lecture de la préface d'une nouvelle étude historique qu'il a consacrée au prince de Bismarck.

17 Février : M. André Liesse est élu membre titulaire de la section d'économie politique en remplacement de M. Émile Levasseur. — M. A. Lichtenberger fait une communication sur « la culture française dans l'Europe contemporaine ».

24 Février : M. Geoffroy de Grandmaison lit, sur « la cour de Joseph Bonaparte à Madrid (1808-1813) », une étude composée d'après les documents consultés par lui dans les archives françaises et espagnoles.

2 Mars : M. P.-M. Masson, professeur de littérature française à l'Université de Fribourg (Suisse), communique une étude sur le brouillon primitif de l'*Emile* de Rousseau. On ne connaissait que deux manuscrits de l'*Emile* : celui qui servit à l'impression et qui est conservé à la bibliothèque de Genève, et celui que Jean-Jacques appelait « mon brouillon », que commenta Victor Cousin et qui se trouve à la bibliothèque du Palais-Bourbon, ainsi qu'un grand nombre de manuscrits qui proviennent de Thérèse Levasseur. Mais le vrai premier brouillon de l'*Emile* avait été donné par Rousseau, quelques semaines avant sa mort, à son ami Paul Moulton, de Genève. Le fils de ce dernier, M. Guillaume Moulton, l'avait à son tour légué à son cousin, M. Favre, à la famille de qui il appartient encore aujourd'hui. C'est ce brouillon initial qu'étudie M. Masson. Il est composé de onze cahiers brochés formant ensemble 262 feuillets écrits au recto et au verso. Il contient de très importants morceaux inédits, notamment une préface et une conclusion. Il témoigne, dans la forme, d'un art très volontaire et qui est rarement satisfait du premier jet ; dans le fond, de théories qui se sont sensiblement modifiées avant le texte définitif qui nous était seul connu.

16 Mars : M. Lacour-Gayet fait une lecture sur l'instruction primaire en Bulgarie et ses progrès depuis trente ans.

23 Mars : M. le Cte Baguenault de Puchesse, correspondant de l'Académie, communique un mémoire sur un projet peu connu de Henri IV. Il s'agit d'une candidature au trône impérial d'Allemagne, de 1599 à 1605, d'après des lettres inédites conservées à la Bibliothèque nationale et adressées à l'agent français en Allemagne, Jacques Bongars, et qui avaient entièrement échappé aux éditeurs des lettres de Henri IV.

30 Mars : M. Lyon-Caen présente une monographie de M. Jean-Louis Maillard sur « Fransault, village bourguignon ». L'auteur y mentionne une tradition locale selon laquelle Bossuet serait né non à Dijon, comme on le dit généralement, mais à Fransault, où ses parents étaient de passage, le 21 septembre 1627. L'acte de baptême dressé à Dijon le 27 septembre n'indique ni le lieu ni le jour de la naissance, bien que les ordonnances prescrivissent cette dernière mention ; aussi ne peut-il servir à résoudre la question. — M. Lacour-Gayet communique un travail de M. A. Mansuy, professeur à l'Université de Varsovie, sur « le Monde slave et les classiques français aux XVIe et XVIIe siècles ».

— A l'Académie des Beaux-Arts, le 3 février, M. H. Lapauze a lu une notice sur les douze premiers pensionnaires de l'Académie de France à Rome en 1668 ; le 2 mars, M. H. Lemonnier a communiqué une étude, d'après un recueil conservé à la bibliothèque de l'Université de Paris, sur les travaux effectués sous la direction de J. Hardouin Mansart pour la reconstruction du palais des États de Bourgogne à Dijon.

— La Commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution s'est réunie le 16 mars au ministère de l'instruction publique sous la présidence de M. Jaurès.

M. P. Caron, secrétaire, a fait un rapport sur les travaux de la sous-commission permanente depuis la dernière séance plénière.

Deux propositions de publications nouvelles ont été adoptées en principe ; elles concernent les cahiers de paroisses des sénéchaussées de Niort et de Saint-Maixent (éditeur : M. Cathelineau), et l'assistance publique dans le district de Bourges (éditeur : M. Gandilhon).

La seconde partie de la séance a été consacrée à la discussion du projet d'instruction, présenté au nom de la sous-commission par M. Schmidt, pour la publication des documents relatifs au commerce. Après un échange d'observations, auquel ont pris part MM. Camille Bloch, Fernand Faure, Jaurès, Aulard, E. Seligman, L. Deschamps, Lesage, E. Dejean, l'instruction a été adoptée.

— Séances récentes de la Société d'histoire moderne.

3 Décembre 1911 : Communication de M. Anchel sur l'incendie du palais de justice d'Évreux, le 2 juin 1911, et les destructions de pièces d'archives qui en ont été la conséquence. Communication de M. Ch. Schmidt sur les archives des compagnies de chemins de fer ; ces documents offrent un intérêt historique évident, et il serait désirable qu'ils fussent versés dans les dépôts publics.

28 Décembre 1911 : Renouvellement du conseil ; sont élus pour deux ans : MM. C. Bloch, Lanson, Letaconnoux, Ch. Schmidt, Seignobos. Communications de M. A. Chamberland sur « l'incident du 14 février 1831 à Saint-Germain l'Auxerrois, d'après un témoin oculaire », et « les comptants ès-mains du Roi en 1607 ». Communication de M. L. Cahen sur les bouchers parisiens au XVIIIe siècle, l'étendue de leurs opérations et les conditions de leur commerce.

21 Janvier 1912 : Communication de M. Karéiev sur les travaux russes relatifs à la Révolution française depuis dix ans (1902-1911).

3 Mars 1912 : Communication de M. J. Letaconnoux sur « l'histoire des subsistances sous la Révolution aux archives de la Chambre de commerce de Marseille ».

— La Société d'histoire de la Révolution de 1848 a tenu son assemblée générale le 24 février dernier. Au cours de la séance, les communications suivantes ont été faites : *MM. H. Monin*, Un constituant de 1848, Théophile Dufour ; *Roger Lévy*, Un commissaire de police assassin en 1848; *H. Moysset*, Une lettre de Michelet à Hippolyte Carnot.

— La Société de l'histoire de la Révolution française a tenu son assemblée générale le 24 mars dernier. Ont été faites les communications suivantes : *MM. P. Robiquet*, Les députés babouvistes au Fort-National ; *R. Anchel*, Les papiers d'un paysan contre-révolutionnaire ; *M. Rouff*, Carnet de voyage d'Étienne Dumont en 1817 ; *A. Aulard*, Un projet de société internationale de libres-penseurs par Condorcet.

— La Société française de bibliographie s'est réunie le 18 mars, sous la présidence de M. Émile Picot. Il a été rendu compte de l'état des publications en cours. L'établissement du catalogue des périodiques étrangers conservés dans les bibliothèques publiques de Paris se poursuit. L'inventaire, dont s'est chargé M. Seymour de Ricci, des catalogues de ventes de livres faites en France au XVIIIe siècle s'achève ; M. Picot émet le vœu que le travail soit poussé jusqu'à 1830, et que les catalogues des ventes faites dans les pays de langue française y soient également répertoriés. La deuxième partie de la séance a été consacrée à une lecture de M. Henri Stein sur « la famille Plantin à Paris, d'après des documents inédits des archives plantiniennes d'Anvers ».

La Société a mis récemment en distribution une publication nouvelle ; c'est la *Table alphabétique des mémoires du marquis de Sourches* (*1681-1712*), rédigée par Léon Lecestre (Chartres, impr. Garnier, 1912, in-8, 7-349 p.).

— La Société de l'histoire du théâtre s'est réunie en février dernier. Des communications ont été faites par *MM. G. Caïn* (Une lettre de Beaumarchais à Bailly), *H. de Curzon* (Les métamorphoses de « Richard Cœur-de-Lion » pendant la Révolution), *P. Ginisty* (Un poème de Berchoux, « La guerre des Dieux... de l'Opéra », 1806), *G. Montorgueil* (Sur le lieu et la date de la mort de Guérin d'Estriché, fils d'Armande Béjart), *L. Claretie* (Les représentations de « Moïse », tragédie de Chateaubriand, à Versailles en 1834).

— Société de l'histoire de l'art français. Séance du 2 février : M. H. Lemonnier présente un recueil de dessins, conservé à la Bibliothèque de la Sorbonne, qui contient les projets de J. Hardouin Mansart pour la transformation du palais des États à Dijon ; M. Maurice Tourneux donne lecture d'une lettre d'un ami de Géricault, qui contient des souvenirs sur l'artiste ; M. P. Ratouis de Limay identifie un buste de la collection J. Doucet, qui doit représenter l'écrivain Robbé de Beauveset et être l'œuvre de J.-B. Lemoyne (en 1765). — Séance du 15 mars : M. H. Lemonnier étudie, d'après des documents tirés des archives de l'Académie d'architecture, un projet de canal de la Marne à la Seine contournant Paris à la fin

du XVIIe siècle ; M. G. Brière donne quelques renseignements sur les bustes de l'avocat Gerbier conservés au Palais de Justice de Paris, attribués à Houdon et à J.-B. Lemoyne.

— Société nationale des Antiquaires de France. A la séance du 31 janvier, M. Paul Dupuis commente les comptes du bureau de la Ville de Paris relatifs aux décorations artistiques exécutées pour l'entrée de Henri II à Paris en 1549, travaux accomplis sous la conduite de l'humaniste Jean Martin par Jean Cousin, Michel Dorigny et Jean Goujon. — Les 14 et 21 février, M. Maurice Roy étudie les vitraux de la Sainte-Chapelle de Vincennes commandés par Philibert Delorme au peintre verrier Nicolas Beaurain. — Le 3 avril, M. G. Bapst étudie les origines du Musée d'artillerie, organisé sous la Révolution, et les objets qui vinrent le constituer.

— Mouvement des périodiques :

La *Revue des Études napoléoniennes*, dont nous avons annoncé (t. XVI, p. 401) la création par M. Édouard Driault, a commencé à paraître en janvier dernier (bimestrielle, in-8, numéros de 160 pages, 20 fr. pour la France, 22 fr. pour l'étranger, 4 fr. le numéro, administration et rédaction à la librairie Félix Alcan, 108, boulevard Saint-Germain, Paris). Nous donnerons prochainement l'analyse des articles contenus dans les premiers numéros.

On annonce que la *Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales*, qui existe depuis 1908, va élargir son cadre, et étudier désormais les faits au même titre que les doctrines.

On annonce la réapparition de la revue locale *Albia Christiana*, qui avait cessé de paraître depuis plusieurs années ; elle étudiera « l'histoire ecclésiastique des trois anciens diocèses qui ont formé en 1790 le département du Tarn », et publiera accessoirement des travaux sur d'autres sujets.

— Le Ministère des Affaires étrangères vient de faire paraître le tome V de son grand recueil sur *Les origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871* (G. Ficker, éditeur). Il est relatif à la période comprise entre le 6 novembre 1864 et le 27 février 1865. Nous en donnerons un compte rendu.

— Ont été récemment soutenues devant l'Université de Paris, pour le doctorat es-lettres, les thèses suivantes : *M. Collas*, Les sentiments de l'Académie française sur la tragi-comédie du *Cid*, d'après le manuscrit de la main de Chapelain conservé à la Bibliothèque nationale, avec les corrections, une introduction et des notes (thèse complémentaire), Jean Chapelain, 1595-1674 (thèse principale); *M. G. Rigault*, Inventaire des états de services des officiers de l'armée d'Égypte (thèse complémentaire), Le général Abdallah Menou et la dernière phase de l'expédition d'Égypte (thèse principale); *M. Gaston Cahen*, Le livre de comptes sur la caravane russe à Pékin en 1727-1728 (thèse complémentaire), Histoire des relations de la Russie avec la Chine sous Pierre-le-Grand, 1689-1730 (thèse principale); *M. Albert Crémieux*, La censure en 1820 et 1821, étude sur la presse politique et la résistance libérale (thèse complémentaire), La Révolution de Février, étude critique sur les journées des 21, 22, 23 et 24 février 1848 (thèse principale).

— M. Gabriel Monod est mort le 10 avril à Versailles, à l'âge de soixante-huit ans. Sa carrière de professeur et de savant est trop connue de nos lecteurs pour qu'il soit nécessaire de la leur rappeler. A ne tenir compte que des livres, la bibliographie de ses travaux n'est pas très longue, et elle concerne plutôt l'histoire du moyen âge. Mais, par son enseignement à l'École des Hautes Études et à l'École normale supérieure, et surtout par la *Revue historique*, qu'il avait créée et qu'il a dirigée jusqu'à sa mort, M. Monod a exercé une influence considérable sur le développement de la science historique en France. L'étendue de son information était véritablement surprenante; tandis qu'autour de lui ses collègues et ses élèves se spécialisaient de plus en plus étroitement, il portait sa curiosité et sa critique dans tous les domaines de l'histoire. Les questions d'organisation des études historiques et d'histoire de l'histoire l'avaient toujours particulièrement attiré; on sait que, dans les dernières année de sa vie, il s'était beaucoup occupé de Michelet. Issue d'un mouvement dans lequel il a joué un si grand rôle, la *Revue d'histoire moderne* avait le devoir de rendre hommage à sa mémoire.

— La librairie Hachette vient de commencer, sous le titre « L'histoire par les contemporains », la publication d'une série de petits volumes historiques illustrés, conçus d'après un plan nouveau, et dont voici le but et l'esprit. Chaque volume est consacré à l'étude d'un grand problème de l'histoire moderne et contemporaine, et présente au lecteur, avec les renseignements bibliographiques et critiques indispensables, les textes *contemporains* nécessaires à l'intelligence de ce problème. Peu étendus, peu coûteux, rédigés par des spécialistes d'une compétence reconnue, d'un maniement commode et d'une lecture facile, ces petits ouvrages conviennent aux élèves des hautes classes des lycées, aux étudiants, aux professeurs, comme au grand public; ils s'adressent à tous ceux qui veulent se faire une opinion personnelle ou qui ont besoin de se documenter vite et sûrement. A l'étranger, des entreprises analogues ont parfaitement réussi; il faut espérer que celle-ci obtiendra le même succès.

Les volumes de la collection sont de format in-8; ils comprennent de 110 à 120 pages, en petit texte, et sont mis en vente au prix de deux francs. Sont actuellement parus : *Le socialisme français de 1789 à 1848*, par Georges et Hubert Bourgin (9 gravures); *Le mouvement romantique*, par P. Van Tieghem (4 gravures); *Les guerres de la Révolution, La défense nationale (1792-1795)*, par Pierre Caron (6 gravures). Sont annoncés : *Les affaires religieuses et parlementaires sous Louis XIV*, par Léon Cahen; *La convocation des États-généraux de 1789*, par Camille Bloch; *L'art au XVIIIe siècle*, par Gaston Brière; etc.

— Nous relevons dans le volume des « positions des thèses » soutenues par les élèves de la promotion de 1911 à l'École des Chartes l'indication des travaux suivants, sur des sujets d'histoire moderne : MM. *P. Hellouin de Cenival*, Henri de Valois, duc d'Anjou (1551-1573); *J. Loew*, Louis de Gonzague, prince de Mantoue, duc de Nevers (1539-1595), sa vie et ses écrits jusqu'en 1590; *G. Servant*, Les compagnies de Saint-Christophe et des îles d'Amérique (1626-1653); *P. Roussier*, Étude historique sur la rivière de Maine ou Mayenne.

— Étaient en préparation dans les Universités américaines à la date de décembre 1911, sur des sujets d'histoire moderne et contemporaine de la France, les « doctoral dissertations » qui suivent. A l'Université de Californie : *A. von Hemert-Engert*, Les traités de Westphalie. A l'Université Columbia : *L. Levine*, Le mouvement syndicaliste en France; *N. M.-M. Surey*, L'histoire du commerce et de l'industrie en Louisiane sous le régime français; *J. S. Will*, La persécution des protestants en France sous Louis XIV. A l'Université Cornell : *A. L. Barton*, L'opinion de Marat sur les hommes de la Révolution française ; *Eloïse Ellery*, Brissot de Warville; *J. A. Knipfing*, La tolérance religieuse à l'époque de la Réforme (1516-1530); *G. F. Zook*, La Compagnie royale d'Afrique (1662-1715). A l'Université Harvard : *T. L. Stoddard*, Toussaint Louverture. A l'Université d'Illinois : *P. S. Reiff*, Friedrich Gentz, Un opposant à la Révolution française et à Napoléon. A l'Université John Hopkins : *C. G. Kelley*, Le protestantisme français à la veille des guerres de religion (1559-1562). A l'Université de Pennsylvanie : *Anna C. Clauder*, Les décrets français, les ordonnances anglaises et le système des licences étudiés dans leur répercussion sur le commerce à Philadelphie et à New-York de 1806 à 1812 ; *H. W. Hoagland*, Le système de côtes de Napoléon ; *J. Musser*, L'intervention française au Mexique; *Louise F. Perring*, La conduite de la défense impériale dans les colonies du Sud pendant les guerres françaises et indiennes ; *T. W. Van Metre*, L'inception du système continental. A l'Université de Wisconsin : *P. W. MacDonald*, Le gouvernement français et les parlements au XVIIe siècle. A l'Université de Yale : *S. L. Mims*, Le développement du commerce extérieur dans les Indes occidentales françaises pendant l'administration de Jérôme Pontchartrain (1699-1715).

— La librairie Larousse annonce la publication prochaine d'une *Histoire contemporaine de la France de 1871 à 1910*, destinée à former la suite de l'*Histoire de France illustrée*, dont nous avons déjà signalé l'apparition (cf. la *Revue*, t. XVI, p. 402). Ce nouvel ouvrage comprendra un seul volume, et présentera comme le précédent le tableau non seulement des événements politiques, de la vie économique et sociale, mais aussi de l'évolution littéraire, artistique et scientifique.

LIVRES NOUVEAUX

Généralités. — Bibliographie lorraine (1910-1911). Paris, Berger-Levrault, 4.00. — *Dr Cabanès*. Légendes et curiosités de l'histoire. Paris, A. Michel, 3.50. — *L. Cons*. Les États-Unis de 1789 à 1912 (Collections des « Idées claires »). Paris, Nouvelle librairie nationale, 3.50. — *Forbes Leith*. Bibliographie des livres publiés à Paris et à Lyon par les savants écossais réfugiés en France au XVIe siècle (Extr. de la Revue des bibliothèques). Paris, Champion. — *J. Guiraud*. Histoire

partiale, histoire vraie (Réfutation des erreurs historiques contenues dans les manuels condamnés). Tome II. Paris, Beauchesne, 3. 50. — *A. Hallays*. En flânant. Touraine, Anjou et Maine. Paris, Perrin, 5.00. — *Cte d'Haussonville* Femmes d'autrefois, hommes d'aujourd'hui. Paris, Perrin, 5.00. — *J.-G. Kersopouloff*. Essai de bibliographie franco-bulgare (1613-1910). Paris, Champion. — *F.-M. Kircheisen*. Bibliographie du temps de Napoléon comprenant l'histoire des États-Unis. Tome II, 1re partie. Paris, Champion, 10.00. — *Lorenz*. Catalogue général de la librairie française, rédigé par *D. Jordell*. Tome XXIII. Paris, Jordell, 40.00. — *R. Parisot*. Tables alphabétiques et méthodiques des « Annales de l'Est » (tomes XI à XVIII, 1897-1904) et des « Annales de l'Est et du Nord » (tomes I à V, 1905 à 1909). Paris, Berger-Levrault, 2.00. — Positions des thèses soutenues par les élèves de l'École des Chartes, promotion de 1912. Paris, A. Picard, 3.00. — *E. Welvert*. En feuilletant de vieux papiers. Paris, Calmann-Lévy, 3.50.

Histoire politique intérieure. — *L.-L. Artemont*. A sister of Louis XVI: Marie-Clotilde de France, queen of Sardinia (1759-1802). London, J. Murray, 7 s. 6 d. — *A.-H. Atseridge*. Joachim Murat, Marshal of France and King of Naples. London, Methuen, 10 s. 6 d. — *P. Bertin-Roulleau*. La fin des Girondins. Bordeaux, Féret, 3. 50. — *E. Chanel*. Les réjouissances pour la paix d'Aix-la-Chapelle à Bourg. Bourg, impr. du « Courrier de l'Ain ». — *A. Chuquet*. Ordres et apostilles de Napoléon. Tome III. Paris, H. Champion, 10.00. — *A. Crémieux*. La censure en 1820 et 1821. Paris, Cornély, 4.50. — *A. Crémieux*. La Révolution de Février, étude critique sur les journées des 21, 22, 23, 24 février 1848. Paris, Cornély, 10.00. — *E. Daudet*. La police politique. Chronique des temps de la Restauration (1815-1870). Paris, Plon, 7.50. — *L.-A. Daudet*. L'impératrice Eugénie. Paris, Fayard, 3.50. — *A. Debidour*. Recueil des actes du Directoire exécutif. Tome II. Paris, Leroux. — *P. d'Estrée et A. Callet*. La duchesse d'Aiguillon (1726-1796). Paris, Émile-Paul, 5.00. — *F. Funck-Brentano*. L'ancienne France. Le Roi. Paris, Hachette, 7.50. — *F. Gébelin*. Le gouvernement du maréchal de Matignon en Guyenne pendant les premières années du règne de Henri IV (1589-1594). Bordeaux, Mounastre-Picamilh. — *R. Guyot*. Documents biographiques sur Reubell (1747-1807). Paris, Berger-Levrault, 4.00. — *A. Hassall*. The life of Napoleon. London, Methuen, 7 s. 6 d. — *O. Havard*. Histoire de la Révolution dans les ports de guerre. Toulon. Paris, Nouvelle librairie nationale, 7.50. — *Huguet*. Rapports d'Amiens et d'Abbeville avec Saint-Valery pendant la Ligue. Amiens, impr. Yvert et Tellier. — *E. Le Chartier*. La France et son Parlement (1871-1912). Paris, bureaux de l'« Avenir économique », 99, rue de la Pompe, 12.50. — *L. Mouton*. Bussy d'Amboise et Madame de Montsoreau. Paris, Hachette, 7.50. — *A. Lebaindre*. La formation du département de la Manche. Caen, L. Jouan, 4.00. — *F. Masson*. Autour de Sainte-Hélène. 3e série. Paris, Ollendorff, 3.50. — *P. Mautouchet*. Le gouvernement révolutionnaire. (Collection de textes sur l'histoire des institutions et des services publics de la France moderne et contemporaine.) Paris, E. Cornély, 12.00. — *Ch. Merki*. La marquise de Verneuil et la mort d'Henri IV. Paris, Plon, 7.50. — *R. Pimienta*. La propagande bonapartiste en 1848. Paris, E. Cornély, 3.50. — *Ch. Pfister*. Les assemblées électorales dans le département de la Meurthe, le district, les cantons et la ville de Nancy. Paris, Berger-Levrault, 10.00. — *A. Rossigneux*. Une étape de Napoléon Ier à Auxerre, 17-19 mars 1815 (Extr. du Bulletin de la Soc. des sciences historiques et naturelles de l'Yonne). Auxerre, impr. A. Gallot. —

E. Saulnier. Le rôle politique du cardinal de Bourbon (1523-1590). Paris, Champion, 7.50. — *R. Triger.* Le général de Charette au Mans, 1870. (Extr. de la Revue historique et archéologique du Maine.) Le Mans, A. de Saint-Denis. — *H. Trouillard.* Le Sénat conservateur du Consulat et du premier Empire. Mayenne, impr. Colin. — *M. Vuillaume.* Deux drames (1871) : Gustave Chaudey, Édouard Moreau. Paris, Émile-Paul, 3.50. — *A.-N. Williams.* A princess of adventure, Marie-Caroline, duchesse de Berry. London, Methuen, 15 s.

Histoire diplomatique. — *B. Auerbach.* Recueil des instructions données aux ambassadeurs. Diète germanique. Paris, Alcan, 20.00. — *E. Bonnal.* L'Alsace-Lorraine de Bismarck devant l'histoire et la diplomatie. Paris, Savaète, 7.50. — *J. Dureng.* Le duc de Bourbon et l'Angleterre (1723-1726); — Mission de Théodore Chevignard de Chavigny en Allemagne (1726-1731). Paris, Hachette, 7.50 et 3.00. — *G. Hanotaux.* La politique de l'équilibre (1907-1911). Paris, Plon, 3.50. — *P. Lehautcourt.* Les origines de la guerre de 1870. La candidature Hohenzollern. Paris, Berger-Levrault, 7.50. — *E. Lémonon.* L'Europe et la politique britannique (1882-1911). Deuxième édition. Paris, Alcan, 10.00. — Les origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871. Recueil de documents publié par le Ministère des Affaires étrangères. Tome V (6 novembre 1864-27 février 1865). Paris, Ficker, 7.50. — *Ch. Moeller.* La politique des États européens durant la seconde moitié du siècle dernier. Paris, Fontemoing, 5.00. — *Pierling.* La Russie et le Saint-Siège (Catherine II, Paul Ier, Alexandre Ier). Paris, Plon, 7.50. — *E. Rouard de Card.* La question marocaine et la négociation franco-espagnole de 1902. Paris, A. Pedone, 2.50. — *A. Sarrou.* La jeune Turquie et la Révolution. Paris, Berger-Levrault, 3.50. — *Waliszewski.* Le fils de la grande Catherine, Paul Ier (1754-1801). Paris, Plon, 8.00. — *H. Welschinger.* Bismarck (1815-1898). Paris, F. Alcan, 5.00.

Histoire militaire. — *W. Andreas.* Baden nach dem Wiener Frieden 1809. Heidelberg, C. Winter, 1 mk. 20. — *P. Baudin.* Les journées du Bourget. Paris, Chapelot. — *Gal H. Bonnal.* La manœuvre de Saint-Privat. Tome III et dernier. Paris, Chapelot, 12.00. — *Gal Bruneau.* Récits de guerre. Histoire d'une compagnie de zouaves pendant la guerre de 1870. Paris, Calmann-Lévy, 3.50. — *A. Chuquet.* 1812. La guerre de Russie. Notes et documents. Paris, Fontemoing, 7.50. — *A. Chuquet.* La campagne de 1812. Mémoires du margrave de Bade. Paris, Fontemoing, 3.50. — *Dänzer.* Mit den badischen Truppen, 1870-71, nach Frankreich, und der Kriegsschauplatz nach 30 Jahren. Freiburg-in-Brisgau, Caritas-Verlag, 7 mk. 50. — *M. Delotz.* Deux volontaires : Genest Delotz (1769-1866), Grégoire Delotz (1779-1866). Thiers, impr. Favzé. — *M. Dumolin.* Précis d'histoire militaire. Révolution et Empire. Fasc. XIII. Campagne d'Espagne, 1808. Paris, H. Barrère, 3.00. — *T. Febvay.* La défense de Besançon (1870-1871). Paris, Challamel, 3.50. — *Flocon.* Milices et volontaires du Puy-de-Dôme (1688-1793). Paris, Berger-Levrault, 3.00. — *Friedrich des Grossen.* 1785. 20 ungedruckte Briefe des Königs an Herzog Karl W.-F. von Braunschweig, herausgegeben von *H. Droysen.* Berlin, J.-A. Stargardt, 6 mk. — Die Kriege Friedrichs des Grossen, herausgegeben vom Grossen Generalstabe (1756-1763). Berlin. Mittler, 17 mk. 50. — *L. Kling et X. Jehl.* Schlestadt pendant la guerre. 1870. Paris, Chapelot, 2.50. — *F.-M. Kircheisen.* Napoleons Untergang (Memoiren-Bibliotek). I. Bund : 1812. Stuttgart, 6 mk. — *Gal K. von Lang.* Die französische Rei-

terei in der Schlacht von Sedan. Wien, Seidel, 1 mk. 60. — *Mis de La Tour du Pin La Charce.* Feuillets de la vie militaire sous le second Empire (1855-1870). Paris, Nouvelle librairie nationale, 5. 00. — *Cne A. Latreille.* Campagne de 1844 au Maroc. Paris, Chapelot, 4. 00. — *A. Mainwaring.* Historical records of 2 nd Battalion Royal Dublin Fusiliers, 1662-1911. London, A.-L. Humphreys, 30 s. — *A. von Massow.* Erlebnisse und Eindrücke im Kriege 1870-71. Berlin, K. Siegismund, 3 mk. — *Pfeiffer.* Kriegs-Erlebnisse eines Festungs-Artilleristen bei der Belagerung von Strassburg, Belfort und von Paris. Magdeburg, C. Klotz, 1 mk. — *E. Picard.* 1870. Sedan. 2 vol. Paris, Plon, 10.00. — *Cne V. Piquet.* Campagnes d'Afrique (1830-1910). Nouvelle édition. Paris, Charles-Lavauzelle, 3.50. — *Lt-Col Reboul.* Campagne de 1813. Les préliminaires. Tome II. Paris, Chapelot, 14.00. — *F. Regensberg.* 1870-71. Der deutsch-französische Krieg, nach den neuesten Quellen dargestellt. III. Bd. Stuttgart, Franckh, 7 mk. 50. — *G. Rigault.* Le général Abdallah Menou et la dernière phase de l'expédition d'Egypte (1799-1801). Paris, Plon, 7. 50. — *A. Savine.* Abordages d'un marin de la République (Souvenirs de Louis Garneray). Paris, Louis-Michaud, 1. 50. — *H.-F. von Stenaecker.* Unter den Fahnen des Hohenzollernschen Fusilier-Regiment Nr 40 im Kriege 1870-71. Köln, Bachem, 4 mk. 20.

Histoire religieuse. — *Mgr Baudrillart.* Frédéric Ozanam. Paris, Bloud, 0. 60. — *Bligny-Bondurand.* Statistique des opinions religieuses du futur diocèse d'Alais (1688-1689). (Extr. du Bulletin historique et philologique.) Paris, Impr. nationale. — *L. Bloy.* Vie de Mélanie, bergère de la Salette, écrite par elle-même en 1900. Son enfance (1831-1846). Paris, Mercure de France, 3. 50. — *Ch. Bost.* Les prédicants protestants des Cévennes et du Bas-Languedoc (1684-1700). Paris, Champion, 2 vol., 20. 00. — *A. Clergeau.* La curie et les bénéfices consistoriaux (1300-1600). Paris, A. Picard, 7. 50. — *A. Degert.* Histoire des séminaires français jusqu'à la Révolution. Paris, G. Beauchesne, 7.00. — *L. Dutil.* Lettres inédites de Madame de Mondonville, fondatrice de l'Institut de l'enfance (1655-1697). Paris, Hachette, 5.00. — *E. Fourier de Bacourt.* Monsieur Brigeat de Lambert, grand doyen d'Avranches, 1733-1794. (Extr. de la Revue catholique de Normandie.) Évreux, impr. de l'Eure. — *E. Griselle.* Profils de jésuites du XVIIe siècle. Paris, Desclée et de Brouwer. — *E. de Heeckeren.* Correspondance de Benoit XIV (1742-1756). Paris, Plon, 2 vol., 20.00. — *L. Héritte.* Essai sur l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem à Malte au commencement du XVIIIe siècle. Paris, Documents d'histoire, 1, rue Lacépède, 20.00. — *C. Latreille.* Le marquis de Coriolis. Lettres à Lamennais (1825-1839). Paris, H. Champion, 5.00. — *N. Leven.* Cinquante ans d'histoire. L'alliance israélite universelle (1860-1910). Tome Ier. Paris, Alcan, 7. 50. — *Abbé L. Pauthe.* Lacordaire d'après des documents nouveaux. Paris, J. Gabalda, 6. 50. — Dom Pie de Hemptinne, moine de l'abbaye de Maredsous (1880-1907). Paris, P. Lethielleux, 3.50. — *L. Prunel.* Sébastien Zamet, évêque de Langres (1588-1655). Sa vie et ses œuvres, les origines du jansénisme ; — Lettres spirituelles de Sébastien Zamet. Paris, Picard, 2 vol., 15.00. — *A. Théry.* Un précurseur du catholicisme social. Lille, impr. Taffin-Lefort. — *Ch. Urbain et E. Levesque.* Correspondance de Bossuet. Tome V. Paris, Hachette, 7.50. — *J. Weill.* Zadoc-Kahn (1839-1905). Paris, Alcan, 3.50.

Histoire économique et sociale. Histoire coloniale. — *Abbé A. Anthiaume.* Un pilote et cartographe havrais au XVIe siècle. (Extr. du Bulletin de géographie historique et descriptive, 1911.) Paris, Impr. nationale. — *A. Béchaux.* Les écoles

socialistes. Paris, Rousseau, 4.00. — Bibliographie géographique annuelle (1910), publiée par les Annales de géographie, sous la direction de *L. Raveneau*. Paris, A. Colin, 5.00. — *R. de Bonand*. La France de l'Afrique du Nord. Paris, Challamel, 3.50. — *G. et H. Bourgin*. Le socialisme français de 1789 à 1848. (L'histoire par les contemporains.) Paris, Hachette, 2.00. — *E. Chevalley*. Essai sur le droit des gens napoléonien d'après la correspondance (1800-1807). Paris, Delagrave, 5.00. — *H. Cordier*. La politique coloniale de la France au début du second Empire. Paris, M. Rivière, 8.00. — *L. Delavaud*. Les Français dans le Nord (jusqu'à la fin du XVIe siècle). Rouen, L. Gy. — *M. Deloche*. La maison du cardinal de Richelieu. Paris, Champion, 30.00. — *G. Duchesne* et *H. de Grandsaigne*. Histoire du Bois de Boulogne. Le château de Madrid. Paris, H. Daragon, 12.00. — *Fidao-Justiniani*. Pierre Leroux (1797-1871). Paris, Bloud, 0.60. — *E. Gachot*. Marie-Louise intime. Tome II. Paris, J. Tallandier, 6.00. — *G. Gibault*. La légende de Parmentier. Paris, Libr. horticole. — *P. Ginisty et M. Quatrelles l'Épine*. Chronique parisienne des six derniers mois d'Empire. Paris, P. Laffitte, 3.50. — *C. de Gourcy*. La foire de Beaucaire. Étude d'histoire économique. Montpellier, impr. Montane. — *A. Guillou* et *A. Rebillon*. Documents relatifs à la vente des biens nationaux dans les districts de Rennes et de Bain. Paris, E. Leroux, 7.50. — *H. de Gallier*. Usages et mœurs d'autrefois (La table, les voyages, la conversation). Paris, Calmann-Lévy, 3.50. — *P. Lacombe*. L'appropriation du sol. Essai sur le passage de la propriété collective à la propriété privée. Paris, A. Colin, 5.00. — *L. Lallemand*. Histoire de la charité. Tome IV. Les temps modernes du XVIe au XIXe siècle. Paris, A. Picard, 7.50. — *J. de Lécussan*. Notre droit historique au Maroc. Paris, H. Daragon, 1.00. — *J.-S. Lindsey*. Problems and exercises in British history. Vol. III. Part 8 : The French and the industrial revolutions (1783-1837). London, Heffer, 2 s. — *A. Mansuy*. Le monde slave et les classiques français aux XVIe-XVIIe siècles. Paris, H. Champion, 10.00. — *G. Maugras* et *Cte F. de Croze-Lemercier*. Delphine de Sabran, marquise de Custine. Paris, Plon, 7.50. — *P. Moulin*. Documents relatifs à la vente des biens nationaux dans le département des Bouches-du-Rhône. Tome IV. Paris, E. Leroux, 7.50. — *A. Pereire*. Autour de Saint-Simon. Paris, Champion, 3.50. — *V. Piquet*. La colonisation française dans l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc). Paris, A. Colin, 6.00. — *E. Pottet*. Histoire de Saint-Lazare. Paris, Soc. française d'impr. et de librairie, 3.50. — *O. Uzanne*. La locomotion à travers le temps, les mœurs et l'espace. Paris, P. Ollendorff, 12.00. — *Tilby*. British North Amerika (1763-1867). London, Constable, 6 s. — *Cne de Villars*. Madagascar (1638-1894). Paris, L. Fournier, 4.00. — *E. Watelet*. Les récents troubles du nord de la France au point de vue historique et économique. Paris, Larose et Tenin, 4.00.

Histoire des sciences. Histoire littéraire. Histoire de l'art. — *E. Babelon*. Les médailles historiques du règne de Napoléon le Grand. Paris, E. Leroux, 100.00. — *F. Baldensperger*. Alfred de Vigny. Contribution à sa biographie intellectuelle. Paris, Hachette, 3.50. — *A. Barre*. Le symbolisme. Essai historique sur le mouvement poétique en France, de 1885 à 1900. Paris, Jouve, 12.00. — *P. Bayle*. Pensées diverses sur la comète. Édition critique par *A. Prat*. Tome Ier. (Société des textes français modernes.) Paris, E. Cornély, 6.00. — *H. Buffenoir*. Les portraits de Jean-Jacques Rousseau. Paris, Émile-Paul, 30.00. — *Cazals* et *G. Le Rouge*. Les derniers jours de Paul Verlaine. Paris, Mercure de France, 3.50. — *Chateaubriand*. Correspondance générale, publiée par *L. Thomas*. Tome Ier.

Paris, H. Champion, 10.00. — *L. Claretie*. Histoire de la littérature française. Tome V. Les contemporains (1900-1910). Paris, Ollendorff, 7.50. — *H. Clouzot*. La toile peinte en France. La manufacture de Jouy, 1760-1843. (En souscription.) Versailles, A. Bourdier, 300.00. — *G. Coquiot*. Le vrai Huysmans. Paris, Ch. Bosse, 3.50. — *Marceline Desbordes-Valmore*. Lettres inédites (1812-1857), publiées par *H. Valmore*. Paris, Louis-Michaud, 5.00. — *G. Duplessis* et *J. Laran*. Catalogue de la collection des portraits français et étrangers conservés au département des estampes de la Bibliothèque nationale. Tome VII. Paris, Rapilly. — *E. Faguet*. La tragédie au XVIe siècle. Nouvelle édition. Paris, Fontemoing, 7.50. — *E. Faguet*. La prose française, des origines à nos jours. Paris, Librairie des Annales politiques et littéraires, 4.50. — *E. Faguet*. Rousseau contre Molière. Paris, Soc. française d'impr. et de librairie, 3.50. — *E. Fromentin*. Correspondance et fragments inédits publiés par *P. Blanchon*. Paris, Plon, 4.00. — *M. Fuchs*. Lexique du Journal des Goncourt. Paris, Cornély, 5.00. — *M. Fuchs*. Théodore de Banville (1823-1891). Paris, Cornély, 10.00. — *V. Giraud*. Nouvelles études sur Chateaubriand. Paris, Hachette, 3.50. — *P. Gsell*. Mémoires de Madame Judith. Paris, Tallandier, 3.50. — *G. Guiffrey* et *Yve-Plessis*. Œuvres de Clément Marot. Tome Ier. Paris, J. Schemit, 50.00. — *G. Jakob*. L'illusion et la désillusion dans le roman réaliste français (1851-1890). Paris, Jouve, 3.50. — *W. Karénine*. George Sand. Tome III (1838-1848). Paris, Plon, 7.50. — *J. Landre*. Gavarni. (La vie anecdotique et pittoresque des grands artistes.) Paris, Louis-Michaud, 2.50. — *H. Lecomte*. Napoléon et le monde dramatique. Paris, Daragon, 15.00. — *C. Leenhardt*. La vie de J.-F. Oberlin (1740-1826). Paris, Berger-Levrault, 10.00. — *E. Levi-Malvano*. Montesquieu et Machiavelli. (Bibliothèque de l'Institut français de Florence.) Paris, H. Champion, 5.00. — *H. Longnon*. Pierre de Ronsard, essai de biographie. Paris, Champion, 8.00. — *L. Lumet*. Œuvres de Mirabeau. Les écrits. Paris, Fasquelle, 3.50. — *E. Magne*. Voiture et les années de gloire de l'hôtel de Rambouillet (1636-1648). Paris, Mercure de France, 3.50. — *L. Maigron*. Le roman historique à l'époque romantique. Nouvelle édition. Paris, H. Champion, 5.00. — *Paul Marmottan*. Madame de Genlis et la grande-duchesse Élisa. Paris, Émile-Paul, 4.00. — *C. Mauclair*. Les miniatures du XVIIIe siècle. (En souscription.) Paris, Piazza, 100.00. — *J. Mélia*. Stendhal et ses commentateurs. Paris, Mercure de France, 3.50. — *V. de Mestral*. La sculpture à l'église de Brou. Paris, Ch. Massin, 50.00. — *A. Michel*. Histoire de l'art. Tome VIII. La Renaissance en France, en Espagne et en Portugal. Paris, Colin, 15.00. — *J. Pannier*. Salomon de Brosse. Paris, Eggimann, 5.00. — *G. Pellissier*. Le réalisme du romantisme. Paris, Hachette, 3.50. — *G. Pellissier*. Le XVIIIe siècle par les textes. Paris, Delagrave, 5.00. — *E. Pilon*. Sites et personnages (La maison des Sylvies, Voltaire en Hollande, Poussin aux Andelys, Rousseau à Ermenonville, etc.). Paris, Grasset, 3.50. — *E. Reclus*. Correspondance. Tome II (1870-1889). Paris, Schleicher, 3.50. — *D.-M. Robertson*. A history of the french Academy (1635-1910). London, Unwiin, 8 s. 6 d. — *J. Rolland*. La tragédie française au XVIe siècle. « Les Juifves ». Paris, Sansot. — *M. Roy*. Le sculpteur Pierre Bontemps, 1505-1568. (Extr. des Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France.) Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur. — *G. Sangnier*. Lettres inédites de Sainte-Beuve à Charles Labitte. Paris, H. Champion, 2.50. — *L. Séché*. Le cénacle de Joseph Delorme : Victor Hugo et les poètes. Victor Hugo et les artistes. Paris, Mercure de France, 2 vol., 15.00. — *L. Secrétan*. Charles Secrétan, sa vie et son

œuvre. Paris, Fischbacher, 5.00. — *O. Séré.* Musiciens français d'aujourd'hui. Notices bibliographiques suivies d'un essai de bibliographie. Paris, Mercure de France, 3.50. — *F. Strowski.* Tableau de la littérature française au XIXe siècle. Paris, Delaplane, 3 50. — *P. Van Tieghem.* Le mouvement romantique. (L'histoire par les contemporains.) Paris, Hachette, 2.00. — *L. Vaillat.* La société du XVIIIe siècle et ses peintres. Paris, Perrin, 5.00. — Pierre Viret, d'après lui-même (Morceaux choisis). Paris, Fischbacher, 5.00. — *H. Woollest.* Histoire de la musique depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Tome II. Paris, Fischbacher, 3.50. — *T. de Wyzewa* et *G. de Sainte-Foix.* W.-A. Mozart (1756-1777). Paris, Perrin, 2 vol., 25.00.

Histoire locale et généalogique. — *Chne E. Rondeau.* Histoire du monastère des Ursulines d'Angers (1618-1910). Angers, G. Grassin. — *J. Lafond.* Essai sur le Béarn pendant l'administration de d'Étigny (1751-1767). Paris, P. Maynier et J. Brimeur, 5.00. — *P. Mallebay-Vacqueur.* Les institutions municipales de la ville de Bellac sous l'ancien régime. Paris, Pedone. — *G. Hardy* et *A. Gandilhon.* Bourges et les abbayes et châteaux du Berry. (Les villes d'art célèbres.) Paris, H. Laurens, 4.00. — *E. Rousselot.* Napoléon à Bordeaux. Bordeaux, Mounastre-Picamilh, 3.00. — *P. Bert.* Histoire de la révocation de l'édit de Nantes à Bordeaux et dans le Bordelais. Bordeaux, Mounastre-Picamilh, 3.00. — *G. Vanel.* Une grande ville aux XVIIe et XVIIIe siècles. La vie privée à Caen. Caen, L. Jouan, 6.00. — *E. Delmas.* Répertoire numérique de la série L des archives du Cantal. Aurilhac, impr. Bonnet. — *E. Deraine.* Au pays de Jean de La Fontaine. Nouvelles notes d'histoire sur Château-Thierry. Paris, A. Picard. — *F. Herbet.* L'ancien Fontainebleau. Fontainebleau, impr. Bourges, 10.00. — *R. Lévy.* Le Havre entre trois révolutions (1789-1848). Paris, E. Leroux. — *L. Dutil.* L'état économique du Languedoc à la fin de l'ancien régime (1750-1789). Paris, Hachette, 10.00. — *Baudrier.* Bibliographie lyonnaise. Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVIe siècle. Tome IX. Paris, A. Picard, 20.00. — *E. Vingtrinier.* Vieilles pierres lyonnaises. Lyon, Cumin et Masson, 80.00. — *E. Dupont.* Le Mont Saint-Michel inconnu. Paris, Perrin, 5.00. — *J. Combet.* La Révolution à Nice (1792-1800). Paris, E. Leroux, 5.00. — *A. Yrondelle.* Histoire du collège d'Orange (1573-1900). Paris, H. Champion, 5.00. — *L. Hoche.* Paris occidental. La rue Saint-Honoré. Paris, H. Leclerc, 150.00. — *A. Boudon-Lashermes.* Le vieux Puy. Saint-Étienne, impr. J. Thomas. — *J. Le Lieur.* Le livre des Fontaines de Rouen, publié par l'abbé *V. Sanson.* Paris, H. Champion, 400.00. — *J. Carron.* La Savoie d'autrefois. Insurrection de la vallée de Thônes en 1793. Annecy, Impr. Commerciale. — *V. Charmeteau.* Les élections des échevins à Saint-Dizier, de 1756 à 1764. Dijon, impr. Darantière. — *V. Sanson.* Répertoire bibliographique pour la période dite révolutionnaire en Seine-Inférieure. Tome III. Paris, H. Champion, 10.00. — *H. Guerlin.* La Touraine. (Les Provinces françaises.) Paris, Laurens, 5.00. — *Alexis.* Généalogie de La Fare en Languedoc. Paris, Plon. — *Regnault de Beaucaron.* Souvenirs de famille (1175-1912). Paris, Plon, 15.00.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS *L'un des propriétaires-gérants* : P. CARON.

L' « Histoire du vicomte de Turenne » par Raguenet

ÉTUDE CRITIQUE SUR SA COMPOSITION ET SA PUBLICATION [1]

En 1675 mourait tragiquement Turenne. Sa fin glorieuse produisit une durable impression sur ses contemporains, qui, de son vivant, l'égalaient aux héros de l'antiquité et ne résistaient point au plaisir naturel, pour quiconque avait une éducation classique, de faire entre lui et Condé un parallèle à la Plutarque. Il n'y aurait donc pas lieu de s'étonner que la biographie de Turenne eût tenté de bonne heure les érudits et les historiens. D'ailleurs la famille de Bouillon, dont Turenne avait augmenté le lustre, et dont le plus notoire représentant à cette époque était le cardinal son neveu, se devait à elle-même de perpétuer en les amplifiant les vertus civiques et militaires d'un des plus illustres hommes de guerre du XVIIe siècle.

Pourtant, abstraction faite des notices sommaires et des ouvrages purement techniques [2], le premier écrit important qui parut sur Turenne, n'ajouta rien à la gloire du maréchal et ne satisfit point sa famille. Ce fut en 1685 la *Vie du vicomte de Turenne* par M. Dubuisson [3], œuvre en réalité de Courtilz de Sandras, le faussaire qu'ont immortalisé les pseudo-*Mémoires de d'Artagnan*. En 1692, à la suite des *Mémoires de la vie de Frédéric Maurice de la Tour d'Auvergne*, composés par Jacques de Langlade, parurent les *Particularités de la vie et des mœurs de Henri de la Tour d'Auvergne* dont l'auteur, familier de Turenne — il le prétend du moins

1. Cette étude a été faite d'après des papiers provenant de la collection particulière Villette (cahier de lettres réunies par feu Monmerqué).

2. En 1678 avaient paru les *Mémoires des deux dernières campagnes*, par Deschamps.

3. Bayle (*Réponse aux questions d'un provincial*, t. I, p. 225) et le Père Lelong (t. II, p. 584) ont fait la critique de cet ouvrage, que pourtant quelques historiens modernes ont cru devoir utiliser.

— était en relations avec la famille de Bouillon. Mais une biographie complète et détaillée du maréchal faisait toujours défaut. Le public dut attendre jusqu'en 1735, date à laquelle il put lire l'histoire de Ramsay, un des livres les plus sérieux qu'ait suscités la vie de Turenne. Voltaire, si connaisseur pour tout ce qui regarde le siècle de Louis XIV, en faisait grand cas et en parle à plusieurs reprises dans sa correspondance. En une curieuse préface, Ramsay joint à la liste des documents par lui utilisés l'indication d' « une histoire manuscrite » de l'abbé Raguenet. « Elle fut écrite, déclare-t-il, par l'ordre et sous les yeux du cardinal de Bouillon, qui avait appris plusieurs particularités de la bouche même de son oncle ou par d'autres traditions aussi certaines » et il ajoute en manière de commentaires : « Les faits que l'abbé raconte sont vrais, ses dates sont exactes, sa narration est claire, mais il semble avoir plutôt écrit un journal qu'une histoire. » [1] Cette biographie, demeurée inédite, ne parut qu'en 1739 [2] à Paris et à la Haye. C'est sur les raisons de ce retard, comme sur les circonstances dans lesquelles fut composée l'*Histoire de Turenne*, que nous renseigne une correspondance inédite, conservée dans des archives privées, dont l'utilisation constituera l'objet principal de cette étude [3].

*
* *

Les premières pages du livre de Raguenet déçoivent un peu le lecteur. L'auteur y indique très vaguement les documents qu'il a utilisés, mémoires de Turenne, lettres du Roi et de ses secrétaires d'Etat, réponses à ces lettres. Il fait une timide allusion à la famille de Bouillon. « Des personnes d'une haute distinction m'ayant procuré ces diverses pièces..., je me trouve engagé par leurs instances à les mettre en œuvre. » Aucune explication n'est donnée pour le retard de cette publication, depuis longtemps annoncée.

Sur l'abbé Raguenet lui-même, nous n'avons que des renseignements

---

1. Lenglet Dufresnoy (*Méthode pour étudier l'histoire*, t. XII) se montre beaucoup moins sévère que Ramsay : « Avant que cette histoire parût, écrit-il, on n'en avait pas grande idée. Cependant elle a gagné à l'impression, et les connaisseurs en font cas. »

2. L'édition par nous utilisée est de 1769. La *Vie du vicomte de Turenne* a d'ailleurs été rééditée en 1806 avec augmentations (!) par Barbou.

3. Aucune allusion n'est faite aux rapports de l'abbé Raguenet et du cardinal de Bouillon dans le livre, d'ailleurs fort incomplet, de Reyssié, *Le cardinal de Bouillon*, Paris, 1899.

peu circonstanciés. Né vers 1660, il fit des études ecclésiastiques et fut couronné plusieurs fois par l'Académie française, en particulier pour un mémoire « sur le mérite et l'utilité du martyre ». En 1691 il publia une assez médiocre *Histoire de Cromwell* avec une dédicace à Bossuet [1]. Ce fut en effet Bossuet qui présenta Raguenet au cardinal de Bouillon. Devenu précepteur des neveux du cardinal, Raguenet fut chargé en 1697, et toujours sur les conseils de Bossuet, d'écrire une histoire de Turenne [2]. Les biographes de Bossuet semblent avoir ignoré ce détail.

Ainsi, dès 1695, Raguenet devint un des familiers du cardinal, qui l'emmena plus tard à Rome, lors de l'importante mission qui lui fut confiée relativement à l'*Explication des Maximes des Saints* de Fénelon [3]. Le cardinal fournit à Raguenet les moyens pécuniaires de continuer son œuvre, et les documents nécessaires pour son élaboration, qui dura de longues années. Une lettre inédite du cardinal de Bouillon à l'abbé d'Auvergne (20 mai 1706) nous apprend que le prince Frédéric, ancien élève de Raguenet, assurait à celui-ci, sa vie durant, et depuis 1704, une pension de 1.500 livres. Raguenet avait en plus reçu le prieuré de Colombay. Enfin nous avons la preuve réitérée que de nombreuses lettres autographes de Turenne, et aussi des fragments de correspondance adressée au maréchal, lui furent communiqués. Les papiers Bouillon, conservés aux Archives nationales, à Chantilly et dans des collections particulières, portent souvent au revers des annotations de Raguenet, rédigées en latin ou en français, qui sont soit des résumés, soit des appréciations. Le cardinal de Bouillon avait évidemment confié à Raguenet la majeure partie des lettres qui étaient en sa possession. De plus il eut avec lui sur le sujet qui l'intéressait de fréquentes et productives conversations [4].

---

1. « Nous n'avons pas encore eu, écrit à propos de ce livre Lenglet Dufresnoy (*op. cit.*, t. XIII) une belle histoire de Cromwell; le sujet cependant en vaut bien la peine. »

2. « L'histoire que vous avez faite de Monsieur de Turenne mon oncle, à laquelle vous travailliez depuis l'année 1697 que je vous en chargeai sur le conseil de feu M. l'évêque de Meaux, à qui nous sommes redevables de la bonne éducation que vous avez donnée à mon neveu le prince Frédéric, puisque ce fut lui qui, à notre prière, vous mit auprès de notre neveu » (lettre du cardinal de Bouillon à Raguenet du 9 mai 1709).

3. Raguenet ne semble guère avoir travaillé à l'histoire de Turenne pendant son séjour en Italie. Il s'occupa de musique italienne et publia un livre sur les monuments de Rome.

4. Cf. une lettre du cardinal de Bouillon à l'abbé d'Auvergne (3 avril 1706) : « Vous pourriez mener... le sieur Raguenet, qui porterait avec lui son manuscrit de l'histoire de M. de Turenne, et les mémoires et autres écrits soit imprimés, soit manuscrits, dont il peut avoir besoin, pour la finir à Paray, sur les lumières et connaissances que je lui donnerai, et qu'il ne peut pas avoir par tout autre que moi, passant quelque temps avec moi, car moi-même je ne pourrai pas les lui donner par lettres ni écrit, car il faut que la conversation les fasse naître ou pour mieux dire me les rappelle en mémoire. »

A partir de 1701, la disgrâce du cardinal de Bouillon est complète. Il vit dans la retraite en sa riche abbaye de Cluny[1]. Le roi semble s'acharner contre lui, outré de son excessif orgueil et des prétentions de sa famille. C'est en 1704 qu'est condamné le faussaire de Bar, coupable d'avoir fabriqué des documents afin d'exalter l'arbre généalogique des Bouillon. Subitement, en 1706, et pour des raisons que nous ignorons, les rapports paraissent être devenus mauvais entre le cardinal de Bouillon et l'abbé Raguenet. Le 20 mai, le cardinal charge l'abbé d'Auvergne de retirer « tous les mémoires originaux..., lettres, papiers que nous lui avons mis nous-même il y a plus de neuf ans entre les mains, sur l'assurance qu'il nous donna de ne les communiquer à personne ». Le reste de la lettre permet seulement de supposer que Raguenet se jugeait insuffisamment récompensé de ses travaux. En 1706, son écrit biographique était à peu près achevé, mais le cardinal semble le juger assez défavorablement. « Quant à l'histoire qu'il a faite de feu M. de Turenne, ajoute-t-il, il la donnera au public quand il le jugera à propos, sans même me consulter s'il le veut, ce que je ne lui conseille pourtant pas de faire, pour qu'elle soit encore plus parfaite qu'elle ne me l'a paru. » Le manuscrit avait été communiqué par Raguenet au cardinal. « J'y fis plusieurs observations et remarques en plusieurs endroits, qui loin d'être exacts, étaient même entièrement faux. »[2] Nous ignorons malheureusement sur quoi portaient ces critiques du cardinal de Bouillon.

En 1709, le livre de Raguenet, achevé par son auteur, fut soumis à la censure. Raguenet avait demandé la faveur de voir son *Histoire de Turenne* examinée par M. de Lamarque de Tilladet, de la compagnie de l'Oratoire, successeur de Pavillon à l'Académie des Inscriptions. A la première nouvelle des difficultés soulevées pour la publication de ce livre, et dont il rendait responsable le chancelier Pontchartrain, le cardinal de Bouillon écrivit à Raguenet. Sa disgrâce s'était aggravée, il était plus aigri que jamais contre la Cour de France[3]. L'apparition de l'*Histoire généalogique de la maison d'Auvergne* (1708), composée par Baluze, avait

1. Sur les origines lointaines de la disgrâce du cardinal, cf. notre article *Louis XIV et le cardinal de Bouillon*, dans les *Feuilles d'Histoire* (1909).

2. Il est également parlé dans cette lettre du sieur de Langlade, le « bon ami » de l'abbé Raguenet.

3. La *désertion* du cardinal de Bouillon et son passage aux ennemis sont de l'année suivante (1710). Cf. l'article de Boislisle sur ce sujet dans la *Revue des questions historiques* (1908).

encore augmenté le mécontentement de Louis XIV. Aussi la lettre du cardinal de Bouillon déborde-t-elle d'inquiétude et d'amertume. Il craint que cette nouvelle *Vie du vicomte de Turenne* n'aggrave encore ses ennuis personnels. « L'on a dit au Roi, écrit-il, que par mon ordre on avait fait une histoire de feu M. de Turenne, dans laquelle j'avais fait mettre qu'il avait sauvé l'État en plusieurs occasions et que sans lui il y aurait longtemps que S. M. ne règnerait plus. » A supposer que Raguenet eût eu de semblables pensées, il eût été trop prudent, ajoutait le cardinal, pour les écrire « dans le temps présent, où même les plus simples vérités dites à l'avantage de quelqu'un de notre maison, et nommément de feu M. de Turenne mon oncle, ne seraient point du tout à la mode et du goût du temps présent ». En conclusion, le cardinal conseillait à Raguenet de retirer son écrit des mains des censeurs et de le lui communiquer à nouveau au cas où des suppressions seraient nécessaires, « toutes vérités n'étant pas bonnes à dire ».

Nous savons par une lettre de Baluze quelles furent les raisons pour lesquelles le livre de Raguenet n'obtint point du premier coup l'*imprimatur*. Érudit remarquable et professeur de droit canon au Collège Royal, dont il allait être chassé en 1710, Baluze était l'historien attitré de la famille de Bouillon. Au sujet du livre de Raguenet, Baluze eut une entrevue curieuse avec le censeur Lamarque de Tilladet et l'abbé Marsollier. Tous trois examinèrent le manuscrit. Baluze transmit au cardinal les principales observations faites par Tilladet ; elles ne manquent point d'intérêt rétrospectif.

Il fut d'abord reproché à Raguenet de ne jamais donner à M. de Turenne d'autre qualité que celle de vicomte et de prince et de ne point l'appeler maréchal de France. Il n'est point douteux que Turenne n'ait affecté, à partir de 1660, d'abandonner ce titre, qu'il jugeait inférieur à ceux de vicomte ou de prince. Mais il est certain également que cette obstination blessait le roi et qu'en 1701 il fit donner ordre à l'Académie des Inscriptions de lui restituer cette appellation dans l'*Histoire de sa vie par les médailles*. La critique de Tilladet fut approuvée par Baluze [1]. Il suffit de parcourir l'*Histoire de Turenne*, telle qu'elle a été publiée au

1. « Ces Messieurs, écrit Baluze avec beaucoup de bon sens, estiment qu'il suffit de lui donner quelquefois la qualité de prince sans affectation, de l'appeler quelquefois vicomte, et qu'il faut l'appeler ordinairement M. de Turenne simplement. *Ce nom est si grand qu'il supplée à tout le reste.* »

XVIIIe siècle et de longues années après cet examen de la censure royale, pour voir que l'éditeur de l'abbé Raguenet n'en a tenu aucun compte.

Les autres critiques sont d'importance inégale. En deux circonstances, l'abbé Tilladet, renforcé de Baluze, met en doute la véracité de Raguenet. C'est d'abord lorsque Raguenet amplifie le rôle joué par Turenne de 1660 à 1667 à la Cour comme conseiller du roi. « Lorsque les princes étrangers faisaient quelque proposition embarrassante aux ministres que nous avions dans leurs cours, c'était lui qui suggérait les expédients dont on avait besoin » etc. L'abbé Tilladet demanda les preuves d'affirmations aussi exagérées. Il semble qu'elles aient été atténuées dans l'édition définitive du XVIIIe siècle. Sur le second point, Baluze fut également de l'avis de Tilladet. Il s'agissait de l'offre de la charge de connétable faite par Mazarin à Turenne au cas où il se convertirait. M. l'abbé Tilladet demande la preuve de ce fait. En réalité, tout le XVIIe siècle partagea la conviction de Raguenet, et il semble n'avoir pas eu tort. Beaucoup des autres rectifications nous paraissent aujourd'hui peu essentielles. Elles marquent nettement le désir du roi de ne point voir exalter exagérément la personne d'un de ses sujets, et elles témoignent d'une singulière maladresse chez l'abbé Raguenet, comme aussi d'un parti pris de panégyriste officieux à la solde d'une puissante maison. En parlant du retour de Turenne à la Cour en 1651, Raguenet écrit : « Turenne... prit si bien ses mesures qu'il arriva un jour plus tôt qu'on ne l'attendait, pour ne pas recevoir des honneurs d'un si grand éclat à la vue de toute la Cour : estimant que ç'aurait été insulter en quelque manière à la faiblesse du Prince..., que S. M. R. si fort humiliée, exigeait au moins la bienséance d'un air modeste dans des sujets qui triomphent si visiblement du souverain. » Il y avait quelque mauvais goût à vouloir faire imprimer cette phrase en 1709. Tilladet et Baluze le sentirent. Plus tard les éditeurs de Raguenet la rétabliront. Il ne fut donc tenu compte des critiques de 1709 que dans une très faible mesure [1].

Quant au jugement porté par Baluze sur les qualités d'écrivain de Raguenet, il est fort sévère et mérite par sa netteté d'être cité : « A la vérité, Monseigneur, écrit-il au cardinal de Bouillon, je ne me pique pas d'écrire bien en français, quoique je tâche de le faire du mieux qu'il m'est

1. Par exemple, pour le commentaire d'une médaille frappée à l'occasion de la prise de Mardyck, dans lequel Turenne jouait un rôle excessif et remplaçait en quelque sorte la France.

possible... Cependant je vous dirai ingénument que je crois pouvoir vous dire que j'écris mieux que M. Raguenet en cette langue. » Tilladet et Marsollier ne s'étaient pas montrés plus indulgents. Aussi Baluze conseillait-il au cardinal de faire revoir le manuscrit « par quelque personne qui sût écrire d'un style un peu relevé ». Peut-être est-ce à lui-même qu'il songeait : rien ne nous défend de le supposer.

Contre toutes ces attaques, le pauvre Raguenet éprouva le besoin de se défendre auprès du cardinal de Bouillon par plusieurs lettres, qui témoignent d'une candide admiration de l'auteur pour sa propre œuvre. Il consentait à faire des corrections, tant était grand son désir de voir imprimé son livre. Il insistait pour obtenir l'approbation du cardinal, qui seule lui manquait encore, « n'y ayant personne, disait-il naïvement, qui n'ait de l'empressement de voir l'histoire de M. de Turenne, dont on parle depuis longtemps, et que j'ai lue dans plusieurs assemblées, où tous ceux qui en ont entendu la lecture, s'intéressent tellement à la publication de cet ouvrage, qu'on ne cesse de me demander tous les jours si la réponse de V. A. est arrivée ».

Le cardinal de Bouillon fut très embarrassé. Il craignait d'aggraver par cette publication le ressentiment de Louis XIV. Il se résignait difficilement à certains retranchements, qu'acceptait Raguenet. Le duc d'Albret, son neveu, avait essayé d'obtenir de Raguenet qu'il fît paraître son histoire intégrale en Hollande. « Paris n'est pas le seul endroit où l'on sache imprimer. » Mais Raguenet n'était point de cet avis. Le cardinal négocia avec lui par l'intermédiaire de l'abbé de Choisy. Il s'était aperçu que le manuscrit à lui communiqué, n'était pas celui que Raguenet avait soumis aux examinateurs. Il réclama le véritable original. Nous ignorons s'il l'obtint. Dans son entourage, on jugeait, aussi sévèrement que Baluze, le manuscrit de Raguenet. En une lettre adressée au cardinal en cette même année 1709, on se plaint que Raguenet « persiste dans son principe de ne rien dire des plus grands événements, quand M. de Turenne n'y est pas » (étrange critique adressée à un biographe !). « Le Roi, ajoute-t-on, M. le Prince, M. de Bouillon lui paraissent hors d'œuvre. » Une fois de plus, on reprochait à Raguenet de ne point faire de la « grande histoire » !

La fin de cette querelle nous échappe. Ce qui est certain, c'est que du vivant de Raguenet son histoire ne fut point publiée : elle paraît avoir été

séquestrée par la maison de Bouillon, et fut communiquée plus tard à Ramsay, ami et disciple de Fénelon, jugé plus digne d'écrire la vie du grand homme. Elle parut donc en 1739. A vrai dire, l'auteur s'est montré incapable d'utiliser sérieusement la masse de documents qu'il avait eus entre les mains. Sa biographie a trop souvent les allures d'un panégyrique. Tout au moins, ces controverses posthumes à propos de Turenne ont-elles comme intérêt principal de nous montrer quel soin jaloux la maison de Bouillon apportait à la glorification du maréchal. Il est permis de supposer que de la figure de Turenne, telle que nous l'ont transmise Ramsay et Raguenet, beaucoup de traits plus particulièrement mis en relief, l'ont été à la sollicitation de son neveu. C'est ainsi que commencent à se déformer les physionomies historiques et à se constituer les légendes.

Camille-Georges PICAVET.

COMPTES RENDUS

— Joseph **Garin**. *En Savoie : une paroisse et une communauté rurales avant la Révolution. Histoire de Chevron.* Paris, H. Champion, 1912, 2 vol. in-16, xx-290 et x-556 p. — L'auteur a voulu retracer l'histoire d'une paroisse de la Savoie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution [1]. Mais il aurait pu réduire les dimensions de sa monographie, car, pour toute la période antérieure au XVIe siècle, les données qu'il a pu trouver sont bien maigres. Au contraire, pour l'époque moderne, les archives de Turin, les archives départementales de la Savoie, les archives paroissiales de Chevron et communales de Mercury, qui ont été consultées avec soin, lui ont livré des données intéressantes sur l'histoire ecclésiastique et civile de la paroisse.

Dans l'*Histoire de Chevron*, on trouvera des renseignements abondants sur les biens ecclésiastiques, les fondations pieuses, la dîme, qui, vers la fin de l'ancien régime, appartient, pour les deux tiers, au baron de Chevron, et pour un tiers, au chapitre de Tarentaise ; le curé ne jouit que d'une portion congrue. En ce qui concerne l'enseignement, nous voyons qu'il est confié, au XVIIIe siècle, à un ecclésiastique, au « troisième prêtre », et qu'il a pu subsister grâce à d'assez nombreuses et importantes fondations scolaires.

Sur le régime seigneurial et la condition des paysans, on n'a pu recueillir de données un peu précises que pour le XVIIIe siècle. On nous donne quelques indications sur les biens communaux et sur le morcellement des tenures paysannes. Mais, à l'aide du cadastre de 1728-1731, dont on nous décrit d'une façon précise la confection, il eût été possible de dresser une véritable statistique de la propriété paysanne ; il est regrettable qu'on n'ait pas tenté ce travail.

L'auteur ne nous donne pas non plus une idée précise du nombre des mainmortables qui subsistaient encore au XVIIIe siècle. Au contraire, l'étude des affranchissements conclus de 1762 à 1791, en vertu des édits du duc de Savoie, a été faite avec soin et confirme les conclusions qui se

1. L'ancienne paroisse de Chevron constitue aujourd'hui la commune de Mercury-Gemilly (arr. et canton d'Albertville).

dégagent de la belle publication de Max Bruchet sur *l'abolition des droits seigneuriaux en Savoie*. Les habitants de Chevron se sont empressés de se libérer de la mainmorte et des droits seigneuriaux, et les contrats qu'ils ont conclus avec leurs divers seigneurs leur ont coûté une somme totale de 61.000 liv. — Signalons aussi des renseignements intéressants sur les impôts, sur la fiscalité de l'administration ducale, qui paraît avoir durement pesé sur les populations rurales, bien que le prince soit parvenu, au XVIIIe siècle, à faire participer le clergé et la noblesse aux charges publiques. — Henri SÉE.

— Cap^ne de **Vallière**. *Le Régiment des Gardes-Suisses de France. — Les Suisses en Italie (campagne de Marignan)*. Lausanne, Revue militaire suisse; Paris, Berger-Levrault, 1912, in-8, XVI-224 p., 28 pl. — C'est une histoire attachante entre toutes que celles de ces Suisses au service de France, troupe disciplinée, exercée et maneuvrière, qui marchait de pair avec les Gardes-Françaises, qui figura avec honneur sur les champs de bataille et défendit vaillamment la monarchie aux jours de 1792 et de 1830. On commet souvent l'erreur de considérer les soldats suisses comme des mercenaires aux gages de la France : ils sont *alliés* du Roi. Ce sont leurs cantons qui les enrôlent directement, et non les autorités militaires françaises. En 1480, déjà, Louis XI avait traité avec les cantons pour que des Suisses vinssent à Pont-de-l'Arche enseigner aux gens de pied les manœuvres de piques où ils excellaient. Après une rupture de quelques années, marquée par la bataille de Marignan, l'alliance fut de nouveau conclue en 1521. Charles IX, en 1567, obtint la levée d'un corps de 6.000 hommes qui prit le nom de « Gardes-Suisses du roi »; ils se couvrirent de gloire à la fameuse retraite de Meaux. Depuis, des fantassins suisses ont toujours figuré dans les armées royales. Le corps fut définitivement constitué en 1616. Louis XIV renouvela l'alliance avec les cantons en 1663; des régiments suisses furent créés en 1671, qui restaient, comme les Gardes, d'une façon permanente au service de France. Les Suisses se battirent bravement dans toutes les guerres du règne de Louis XIV. Ils chargèrent encore bravement avec la Maison du Roi à Fontenoy. Depuis, ils se bornèrent au service des garnisons ; on sait leur rôle pendant la Révolution et leur attitude au 10 août. En 1816, quatre régiments de Gardes-Suisses reprirent du service en France : deux bataillons prirent part à la guerre d'Espagne de 1823. Pendant les journées de Juillet, quelques officiers et soldats furent massacrés ; les autres furent licenciés ou contribuèrent à former la légion étrangère, instituée par ordonnance du 10 mars 1831.

M. de Vallière nous donne sur le régiment des Gardes-Suisses une foule

de renseignements précieux ; il est fâcheux malheureusement que son livre soit à ce point dépourvu de méthode. Quelle étrange idée, tout d'abord, de faire précéder son historique d'un long récit de la bataille de Marignan, d'ailleurs intéressant et bien mené ? La campagne de 1515 eût mérité une étude à part : elle n'a que faire dans le présent ouvrage. Pour ce qui est de l'histoire proprement dite, M. de V. a eu recours à une division par règnes assez artificielle. Croit-il donc que les avènements successifs des souverains au trône de France aient, à chaque fois, modifié l'organisation du régiment ? Il eût été plus logique d'étudier séparément la création du corps, son recrutement, les campagnes auxquelles il a pris part, son administration, ses uniformes, d'indiquer les officiers distingués qui ont figuré dans ses cadres, au lieu de mélanger le tout, ce qui amène les lecteurs à de longues recherches pour trouver un renseignement précis sur un point donné. Pourquoi, de même, commencer l'ouvrage par une liste des colonels au lieu de la rejeter aux pièces annexes ? Le travail de M. de V. a paru d'abord en articles dans la *Revue militaire suisse*, c'est ce qui explique en partie qu'il soit si décousu. Il faut reconnaître cependant qu'il n'est pas sans mérites : l'auteur s'est consciencieusement documenté, il écrit d'une manière agréable. Il est, d'autre part, animé d'un très noble dessein, qui est de convaincre son lecteur de l'héroïsme des soldats suisses ; sur ce point, il a pleinement réussi. Ajoutons que ce livre est orné de fac-similés intéressants et de fort beaux portraits. — Robert Burnand.

— Henri **Longnon**. *Pierre de Ronsard. Essai de biographie. Les ancêtres, la jeunesse.* Paris, Champion, 1912, in-12, XII-512 p., avec un portrait hors texte. (Bibliothèque littéraire du XVIe siècle, Ire série, tome XI.) — Annoncé depuis plusieurs années [1], le travail de M. L. était impatiemment attendu. Les idées générales et les conclusions essentielles en avaient été indiquées dans les *Positions des thèses des élèves de l'École des Chartes* en 1904. Mais le plus important, c'est-à-dire les preuves, les documents, les précisions érudites, les petites trouvailles de détails n'avaient pu entrer dans le résumé publié alors : c'est ce que l'on trouvera dans le volume qui vient de paraître. Le sous-titre en limite le contenu : il s'agit simplement des ancêtres et de la jeunesse de Ronsard, c'est-à-dire que nous avons la biographie de Ronsard jusque vers la fin du règne d'Henri II. La partie la plus neuve peut-être, et en tout cas la plus solide, est celle qui traite des ancêtres de Ronsard. A l'aide de documents d'archives, M. L. détruit définitivement la légende de l'origine exotique des

1. Cf. la *Revue*, t. XV, p. 202.

Ronsard : ce sont des Vendômois ; on trouve les traces d'un Ronsard vendômois au XIe siècle, et les Ronsardi de Parme, leur surnom de *Vendôme* l'indique, se rattachaient à cette famille. Cependant la généalogie certaine ne s'établit solidement qu'à partir de la fin du XIVe siècle, et se précise au XVe. Comme il est naturel, M. L. étudie plus spécialement le père et la mère de Ronsard ; il a un chapitre très documenté et particulièrement attachant sur Louis de Ronsard [1] et sur Jeanne Chaudrier.

Pour ce qui est de la biographie proprement dite de Ronsard, elle vaut d'abord par la minutie et la précision des détails. M. L. a corroboré et plus souvent encore rectifié les assertions de ses prédécesseurs, et, chaque fois que son opinion est en discordance avec celle de ses devanciers, il s'en explique franchement, avec, à l'appui, appendices et pièces justificatives. C'est ainsi qu'il adopte le 2 (et non le 11) septembre 1525, comme date de la naissance du poète, qui aurait mal lu son livre de raison et pris les chiffres romains (II) pour des chiffres arabes ; il fixe la chronologie des voyages en Écosse (1537-1538 ; 1539-1540) ; il croit que le précepteur de Ronsard ne fut autre que son oncle Jean, l'archidiacre de Laval. Sur les rapports avec Daurat et là date de l'entrée de celui-ci à Coqueret, sur la rencontre avec Joachim du Bellay, sur les amours de Ronsard, Cassandre Salviati, Maria Dupin et Sinope et Genèvre, M. L. produit des faits nouveaux, indiscutables, ou avance des hypothèses (que d'ailleurs il a soin toujours de donner comme telles) qui paraissent plausibles, mais qui ne manqueront pas de provoquer la discussion. Cependant, dès à présent, le nombre de notions acquises est suffisant pour que l'on puisse considérer cette *Jeunesse de Ronsard* comme une des principales contributions que ces dernières années nous aient fournie pour la connaissance de la vie et de l'œuvre du poète vendômois. Avec l'érudition copieuse et précise et dont témoignent, outre les notes, treize appendices et trente pièces justificatives (presque toutes relatives aux ancêtres du chef de la *Pléiade*), un des mérites de ce livre, c'en est la tenue littéraire, une connaissance approfondie et, si j'ose dire, par le dedans, de l'œuvre de Ronsard, la préoccupation constante de confronter l'œuvre et l'auteur, et une tentative de reconstitution psychologique dont le moins qu'on en puisse dire, est qu'elle est tout à fait séduisante. En somme, *essai de biographie*, aussi brillant que solide, dont il est à souhaiter que M. L. ne nous fasse pas trop attendre la suite. — V.-L. Bourrilly.

---

1. Au moment où M. Longnon achevait d'imprimer son livre, M. Laumonier publiait dans les *Annales fléchoises* (n° de sept.-oct. 1911) une étude sur la *Correspondance de Loys de Ronsart* et reproduisait quatre lettres de ce personnage, dont deux tirées des archives de Chantilly. De ces deux dernières, M. Longnon en reproduit une (celle du 22 août 1530, pièces justificatives, XXIII) ; il ne fait pas mention de celle du 20 avril 1528.

— G. **Lacour-Gayet**. *La marine militaire de la France sous le règne de Louis XIII et de Louis XIV*. Tome I : *Richelieu et Mazarin, 1624-1661*. Paris, Champion, 1911, in-8, x-268 p. — Comme *La Marine militaire de la France sous le règne de Louis XV*, comme *La marine militaire de la France sous le règne de Louis XVI* [1], ce livre est sorti des conférences faites par M. L.-G. à l'École supérieure de marine. « Soit avec les amiraux directeurs de l'École, soit avec les lieutenants de vaisseau détachés à l'École, lit-on dans la Préface, l'auteur a souvent parlé des questions proprement militaires qui naissent de cette étude historique. Ainsi l'on pourra retrouver ici l'écho des discussions fécondes qui se produisent au sein de notre École supérieure de marine. » D'autre part, M. L.-G. déclare avoir voulu apporter sa collaboration au mouvement d'opinion qui se produit de divers côtés dans notre pays en faveur de la marine militaire. Ainsi le présent ouvrage n'a pas été conçu comme une pure et simple étude d'histoire. On y trouve des réflexions morales ou politiques, surtout assez fréquemment des considérations sur la tactique navale, sur les avantages de l'offensive, par exemple, qui ne sont pas de notre compétence.

Pour ce nouveau volume, M. L.-G., comme pour les précédents, s'est surtout servi, en outre des sources imprimées, des archives de la Marine. Elles sont, dit-il, « souvent la source unique de ces chapitres d'histoire maritime ». Il ne semble pas avoir fait beaucoup de recherches dans les autres dépôts ; les références, sans être abondantes, sont suffisantes et précises ; des tables alphabétiques très bien faites complètent le volume.

Après avoir examiné, dans les deux premiers chapitres, l'état de la marine en 1624 et les idées de Richelieu, M. L.-G. expose les résultats de l'enquête décidée par le cardinal et ses réformes (chap. III-IV) ; puis il étudie l'histoire des guerres maritimes, en passant successivement en revue les divers théâtres des campagnes (chap. V et VII à XIV). Enfin il termine par deux chapitres sur la marine anglaise au milieu du XVIIe siècle et la première guerre maritime entre l'Angleterre et la Hollande.

On voit par cette simple analyse que le plan du livre n'est pas très rigoureux et que l'auteur ne s'interdit pas des excursions en dehors de son sujet. La présence des deux derniers chapitres sur les marines anglaise et hollandaise, faits d'après des livres de seconde main, étonne un peu.

Il semble d'autre part — et c'est sans doute un effet de l'influence du milieu où ce livre fut d'abord élaboré — que M. L.-G. se soit surtout plu

1. Cf. les comptes rendus parus dans la *Revue*, t. IV, p. 277 et t. VII, p. 226.

à l'histoire des guerres navales et des évolutions des escadres ; il a traité beaucoup plus rapidement l'administration et les institutions. Le tableau de l'état de la marine en 1624 aurait gagné à être précisé. De même, il aurait été intéressant de décrire les types de vaisseau et d'insister sur l'organisation des escadres. Une page à peine est consacrée à la question du recrutement des équipages. M. L.-G. se borne à analyser l'ordonnance de 1629 ; mais comment a-t-elle été appliquée ? comment, d'autre part, a-t-on dès cette époque cherché à recruter les chiourmes des galères ? Nous ne le voyons pas.

Enfin, prendre les divers théâtres d'opération successivement est un procédé qui rend l'exposition plus claire ; mais il amène l'auteur à étudier la désorganisation de la marine à l'époque de la Fronde après les opérations sur les côtes barbaresques de 1660-61 et après celles relatives à la reprise de Dunkerque : c'est un peu déconcertant.

En somme, cet ouvrage n'apporte rien de bien nouveau, mais il utilise avec art ce que l'on savait déjà. Si l'on peut, en effet, faire quelques réserves sur le fond même du travail, on ne saurait trop louer les qualités de conscience et de clarté de l'exposition. M. L.-G. nous a donné un tableau de l'activité de la marine française à son époque d'organisation très facile à lire et très agréable. Il a su parfaitement éviter les monotonies et les longueurs dans le récit de ces batailles navales, qui se ressemblent souvent pourtant. — G. Morizet.

— L. **Delavaud**. *Le marquis de Pomponne ambassadeur et secrétaire d'État (1618-1694)*. Paris, Plon, 1911, in-8, 363 p. (Documents publiés pour la Société d'histoire diplomatique). — On s'aperçoit depuis quelques années que les grands figurants du siècle de Louis XIV sont insuffisamment connus, ou qu'on se contente à leur sujet de légendes ou d'à peu près. Colbert et Louvois, Le Tellier, tout récemment, ont eu leurs historiens. Il nous manque sur Hugues de Lionne, tant célébré depuis Mignet, une monographie et une mise au point. En face d'Hugues de Lionne, pâlit un peu la physionomie de son successeur Arnauld de Pomponne, connu surtout par ses parentés jansénistes et par sa disgrâce. Il est dommage que M. D. ne nous ait point donné sur Pomponne le livre que ses études antérieures, son passé diplomatique autant qu'historique le prédestinaient à écrire. C'est un recueil de documents qu'il se contente modestement de nous présenter. Mais la richesse des notes, la connaissance du XVIIe siècle dont elles témoignent, l'ampleur de leur information bibliographique, qui fait songer aux commentaires de M. de Boislisle sur Saint-Simon, nous font d'autant plus regretter que l'auteur se soit contenté de travailler pour les historiens de l'avenir, sans essayer une

monographie synthétique qui eût comblé une lacune dans nos connaissances actuelles.

En dehors même de sa correspondance très dispersée, conservée aux Affaires étrangères, lorsqu'il s'agit de lettres officielles, et pour les lettres intimes dans des collections particulières, Pomponne a laissé d'importants manuscrits, dont quelques-uns sont conservés à la Bibliothèque de la Chambre des Députés. Deux d'entre eux (Négociations en Suède et en Hollande, Mémoire sur les différents intérêts des procès de l'Empire et de l'Europe en 1679) ont été publiés fautivement sous le titre de *Mémoires du marquis de Pomponne* par J. Mavidal en 1861 et 1868 [1]. En tête de son recueil, M. D. place un cahier du volume appartenant à la Chambre des Députés, la *Vie du marquis de Pomponne*, par la marquise d'Ancezune, sa petite-fille, auteur également d'une notice plus importante sur Torcy. Toute la vie de Pomponne y est retracée, mais les erreurs en sont redressées dans des notes très substantielles de M. D. Il ne s'agit d'ailleurs que d'un récit sommaire et d'un simple abrégé.

L'appendice joint à cette édition constitue la part la plus importante du recueil. Il comprend d'abord de nombreuses lettres inédites de Pomponne ou de sa famille, conservées dans la collection de l'auteur pour la plupart ou copiées à la Bibliothèque nationale et dans d'autres archives publiques. Ce recueil commence en 1643 par une lettre de M. d'Andilly à son fils Simon. Parmi les plus intéressantes, signalons une lettre de Pomponne à M. d'Andilly (février 1667), d'autres de 1669 et 1670, une lettre de Pomponne à Feuquières (mai 1679) sur la représentation nécessaire à un ambassadeur (M. de Feuquières est d'ailleurs, comme il est naturel par sa parenté, un des correspondants les plus habituels de Pomponne). Il faut y joindre quelques lettres de Pomponne à Condé d'après les Archives de Chantilly, ce trésor que les chercheurs utilisent trop peu pour l'étude du règne de Louis XIV, plusieurs billets de l'abbé de Pomponne, etc. Dans l'ensemble, cette correspondance relève plus de l'histoire privée que de l'histoire diplomatique ou générale. M. D. y a ajouté, pour les années 1689-1698, des extraits relatifs à Pomponne des lettres de la marquise d'Huxelles [2], une liste et des extraits de factures, actes notariés et pièces judiciaires, concernant M. de

---

1. M. D. nous apprend que M. Pichard du Page prépare une édition critique de la relation de l'ambassade de Hollande, déjà utilisée par Lefèvre-Pontalis dans son *Jean de Witt*.

2. Ces lettres sont autographes. M. D. s'est donné la peine inutile, à notre avis, de conserver l'orthographe *dite* de l'époque. Voici ce que Mme d'Huxelles écrit le 23 juillet 1681 :

« C'est le roi qui travaille avec les cousins de feu M. de Louvois. J'ai ouï dire autrefois de M. de Pomponne qu'il entendait moins les affaires que pas un de ses ministres ». (p. 95)

Pomponne et sa famille, des notes généalogiques, des actes d'état-civil, le tout scrupuleusement et minutieusement commenté, un inventaire fait à l'hôtel de Pomponne le 1er décembre 1700, des notes iconographiques fort intéressantes, une lettre de la sœur de Pomponne (Marie-Angélique de Sainte-Thérèse), à M. de Rancé en 1696, une note sur les châteaux et terres de Pomponne, avec un essai de reconstitution du quartier dans lequel vécut Pomponne, etc. Somme toute, M. D. nous fournit les moyens de nous rendre compte de ce qu'était la fortune d'une grande famille parisienne au XVIIe siècle. Un de ses précieux appendices contient également deux lettres de Pomponne sur l'éducation de son fils aîné, un autre une note critique sur les mémoires de M. d'Andilly et de M. de Pomponne. Cette énumération est forcément incomplète. Il faudrait mentionner aussi, dans les *Additions et corrections*, toute une série de notices biographiques ou bibliographiques, et même des textes inédits.

L'utilisation de ces richesses est rendue facile par un index alphabétique des noms de paroisses. On pourra s'y référer pour l'étude de tous les notoires contemporains. Il en est peu dont les biographes n'aient à glaner dans le livre de M. D. La conclusion contient des vues nouvelles sur la vie familiale de Pomponne et sur son attitude diplomatique. — C.-G. Picavet.

— Charles **Bost**. *Les prédicants des Cévennes et du Bas-Languedoc (1684-1700)*. Paris, Champion, 1912, 2 vol. in-8, XX-478 et 665 p. — L'ouvrage considérable dont nous venons de transcrire le titre témoigne de recherches approfondies dans les Archives départementales de l'Hérault, dans celles de quelques localités des Cévennes, et enfin dans les dossiers conservés à la Bibliothèque de la société de l'Histoire du protestantisme français (où se trouve notamment une copie des Papiers Court, dont l'original est à la Bibliothèque publique de Genève). L'auteur ne paraît pas avoir utilisé les Archives du Ministère de la Guerre ni les Archives nationales ; c'est sans doute une lacune, mais en somme peu grave, puisqu'il a exploré ce qui était essentiel et relativement d'accès moins facile, les sources locales. Sur ces documents, M. B. a étayé un récit extrêmement détaillé d'une des périodes les moins bien connues et les plus fertiles en péripéties dramatiques de l'histoire du Languedoc, celle qui va de la Révocation de l'Édit de Nantes à la révolte des Camisards.

Les conversions préparées par les dragonnades et sanctionnées par la Révocation de l'Édit de Nantes entamèrent à peine la foi des protestants cévenols et, dès le début de 1686, des prédicants apparaissent qui se recrutaient parmi les « fugitifs », c'est-à-dire les réformés qui, n'ayant pu gagner les frontières et ne voulant pas abjurer, erraient dans les vallées, les gar-

rigues, se réfugiant dans les baumes ou dans les mas. Aux côtés de François Vivent, le plus énergique et le plus indomptable d'entre eux, on trouve Isaac Vidal, Antoine Bringuier, Reboul, Bonfils, Rey, etc. Les assemblées occultes se multiplient, et avec elles les dénonciations, les poursuites. De véritables chasses à l'homme sont organisées par Bâville contre les prédicants. Rien de plus attachant que le récit de M. B. ; on voit que l'auteur a refait les courses de ses héros, qu'il a vu de ses yeux les lieux où se sont déroulées les aventures dont les pièces d'archives ont conservé les éléments. Rien de plus dramatique aussi, car ce qu'il y a, au terme de ces luttes pour la liberté de la conscience et l'indépendance de la foi, ce sont les galères royales, la tour de Constance, la potence et la roue. Après dix-huit ou vingt mois d'une répression impitoyable, Bâville paraît venir à bout des premiers prédicants : presque tous ont péri de mort violente, exécutés ou massacrés. Quelques-uns, dont Vivent, ont réussi à quitter le royaume de France.

La tranquillité de Bâville fut de courte durée, car les prédicants reparaissent bientôt (Vivent et Brousson au début de 1689). Cette rentrée des prédicants est en rapport avec la formation de la Ligue d'Augsbourg. Nous touchons ici à l'histoire générale, et M. B. a eu le mérite, on pourrait même dire le courage, de montrer que non seulement Vivent, mais aussi Brousson, au moins, à cette date, étaient revenus au Languedoc pour « guerroyer », c'est-à-dire préparer un soulèvement général des provinces du midi, dont les dangers, joints aux menaces d'invasion des coalisés d'Augsbourg devaient, dans leur pensée, contraindre Louis XIV à rétablir l'Édit de Nantes. Cette liaison des événements du dedans avec la politique générale des puissances protestantes de l'Europe, l'ouvrage de Mme de Chambrier sur *Henri de Mirmand* l'avait fait entrevoir : M. B. en apporte les preuves décisives, la lettre des Cévennes écrite par Brousson le 26 août 1689, et les documents qui la complètent et l'éclairent (t. Ier, p. 320-322 ; t. II, p. 490 sqq.). La ligue d'Augsbourg surexcite les espérances des réformés, en même temps qu'elle exaspère l'ardeur de répression de Bâville et de ses agents. Pendant deux ans, c'est une sorte de duel sauvage, féroce, où les attentats provoquent des exécutions qu appellent les représailles.

La mort de Vivent, tué dans la baume de Carnoulès, le 19 février 1692, détermina un changement dans l'action de Brousson, qui, laissant là l'esprit de rébellion et de vengeance, s'efforça de réveiller les consciences et de reconstruire l'Église. C'est une nouvelle période qui commence dans l'histoire du Languedoc. Peu à peu se dissipe l'espoir que les protestants avaient placé dans la coalition d'Augsbourg, et la paix de Ryswyck en

consacre la ruine. Les rigueurs de Bâville, de nouvelles dragonnades, les exécutions multipliées, celle de Brousson notamment, pendu le 4 novembre 1698, finissent par débarrasser les Cévennes des prédicants. Mais à ce moment le prophétisme fait irruption dans le Languedoc. C'est un nouveau mouvement qui se prépare, une explosion formidable de colères, de rancunes et de passions religieuses, qui menacera de tout emporter, la guerre des Camisards. Elle s'annonce aux dernières pages du livre de M. B., dont elle pourrait être comme la sinistre conclusion.

Je ne connais pas de récit d'aventures plus impressionnant que cette histoire de quinze années, plus rempli de péripéties parfois comiques, presque toujours dramatiques et sanglantes. Cependant l'exposé est strictement objectif, presque impersonnel : des textes, des faits, des dates. Mais les documents parlent plus haut et plus fort que l'éloquence la plus ardente. Quoi de plus poignant, par exemple, que ces listes d'exécutés et de condamnés aux galères (t. II, p. 577 sqq.) ? M. B. a compris parfaitement ses devoirs d'historien : il a compulsé des dossiers, en a tiré tous les éléments d'information qu'ils pouvaient contenir, il les a confrontés et éclairés les uns par les autres, puis avec calme, sans réticence, il a exposé ce qu'il a estimé être vrai. Certaines de ses assertions — ce qu'il dit notamment de la collaboration de Brousson avec Vivent entre 1688 et 1691 — dérangera les opinions établies et contristera certaines convictions sincères mais insuffisamment instruites. Il est possible même que telle de ses conclusions, l'accord des prédicants avec les coalisés d'Augsbourg, soit exploitée contre ses coreligionnaires. Mais il n'a eu cure de tout cela : il a pensé que le meilleur hommage qu'on puisse rendre à ces hommes de conviction ardente et totale qui sacrifièrent délibérément leur vie à leur foi, c'est de dire la vérité, toute la vérité qui nous est accessible, et, franchement, il l'a dite. — V.-L. Bourrilly.

— F. **Quessette**. *L'administration financière des États de Bretagne de 1689 à 1715*. Paris, H. Champion, 1911, in-8, 251 p. — L'ouvrage du regretté M. Q. est fait surtout d'après les documents conservés aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine (fonds de l'Intendance et fonds des États) et d'après le recueil de textes provenant des Archives nationales publié par M. Letaconnoux, *Les relations du pouvoir royal et de la Bretagne dans la seconde moitié du règne de Louis XIV (1689-1715)*. L'auteur examine successivement les impositions anciennes, les impositions nouvelles, et les affaires extraordinaires, c'est-à-dire les revenus provenant de créations d'offices. Il convient de distinguer dans les impositions anciennes les revenus perçus par les agents du roi, successeur des anciens ducs, et les impôts votés par les États. Les impositions levées par la fiscalité royale

ne présentent guère, *à l'exception des fouages*, d'intérêt spécial en Bretagne : comprises dans les fermes générales du royaume, elles restent immuables dans leurs caractères généraux. Les *fouages* qui constituaient, comme on sait, une sorte de taille réelle, étaient devenus une véritable taille personnelle à la suite de très nombreuses exceptions. Puis, il y avait entre les paroisses des inégalités trop réelles, qui se retrouvaient dans chaque paroisse entre les contribuables, et qui avaient amené ainsi un rétrécissement progressif de la matière imposable. Les fouages que l'on pourrait appeler additionnels, destinés à alimenter le budget des États, d'exceptionnels étaient devenus ordinaires à partir de 1689. Ils furent suivis immédiatement de redoublement, puis de redoublement 1/4 à partir de 1707, et enfin de redoublement 1|2 ; aussi, alors que le chiffre des fouages ordinaires était de 440.000 l., les fouages extraordinaires atteignirent 1.284.000 l. ; administrés par le Trésorier des États, ils étaient encore plus inégalement répartis que les fouages ordinaires. Perçus par anticipation sur les années suivantes de 1689 à 1713, ils grevaient de plus en plus lourdement l'avenir ; aussi, en 1713, on coupa court en ne faisant pas d'adjudication, et finalement en 1718 l'adjudication eut lieu pour un an seulement. Les *devoirs* qui, votés tous les deux ans, alimentaient essentiellement le don gratuit, ne cessent de baisser de valeur depuis 1697, en dépit des élévations de tarifs. Ils donnaient en 1689, 2 millions par an. En 1701, ils furent adjugés pour deux ans 4.810.000 l., mais les recouvrements furent nettement déficitaires, et les fermiers ne purent ainsi obtenir le remboursement de leurs avances. Aussi, en 1705, l'adjudication était tombée à 3.100.000 l. et en 1709 à 1.900.000 l. La matière imposable, écrasée, ne rendait plus. En 1705, les fermiers firent pour ainsi dire banqueroute. Puis le pouvoir central essaya de réorganiser les Compagnies, en faisant appel à des éléments étrangers à la province ; les traitants bretons, favorisés par les États, résistèrent énergiquement. En somme, la royauté ne parvint pas à organiser la concurrence dans l'adjudication des fermes : trop de liens unissaient les traitants et les États, les ordres privilégiés s'étant, en définitive, à peu près exemptés des devoirs.

Il n'est donc pas étonnant que, le fait étant général dans le royaume, on ait songé, pour alimenter les besoins croissants du Trésor, à frapper ceux qui demeuraient indemnes des charges fiscales. C'est à quoi tendaient la capitation et le dixième. En 1695, la *capitation* fut, sans grande difficulté, levée directement par les agents du roi en Bretagne ; mais le pouvoir central préférait le système de l'abonnement. Les États eurent une certaine peine à s'y déterminer, surtout la noblesse. Pourtant, on passa en 1696 un véritable contrat : le chiffre de la capitation demeurait

fixé de façon définitive à 1.400.000 l. ; un tarif devait être établi sous la direction de l'Intendant ; les rôles devaient être confectionnés par les soins des députés des ordres. L'imposition prit fin avec la guerre, en 1697. Alors les États sollicités de combler le déficit de 3 millions en maintenant l'imposition, s'y refusèrent énergiquement, aimant mieux laisser retomber tout le poids sur les seuls roturiers. Devant la fermeté des ordres, le pouvoir royal, pour la première fois depuis de longues années, dut céder. En 1701, la capitation ayant été rétablie, le chiffre de l'abonnement fut fixé à 2 millions. En 1703, par suite d'un malentendu à ce sujet, les États refusèrent de voter le don gratuit dès la première séance ; ce fut une stupeur à Paris, et il fallut l'énergie de l'intendant Nointel pour obliger l'assemblée à voter le don et la capitation, sans plus de retard. Désormais, d'ailleurs, le chiffre de l'abonnement de la capitation ne donna plus lieu à aucune discussion, les États tenant par dessus tout à ce que la nouvelle imposition continuât à être abonnée : ils étaient sûrs ainsi d'en atténuer les effets. Dès 1696, la capitation, devenue en Bretagne impôt à la fois de quotité et de répartition, est régie par un tarif spécial plus souple que le tarif du Conseil ; ce qui le caractérise, c'est que la petite noblesse est dégrevée et la classe moyenne plus lourdement frappée. Ces inégalités allèrent en s'aggravant, et finalement, c'était les paroisses rurales qui étaient le plus imposées. La répartition fut dirigée d'abord par l'intendant seul, puis avec l'assistance du Bureau de Rennes, dont les membres étaient nommés par le pouvoir central d'après les propositions des États. En 1713, ce Bureau fut reconstitué, et des bureaux diocésains furent établis (en 1715-1716), qui se trouvèrent en fait souverains pour tout ce qui concernait la répartition. Quant à la perception, malgré les efforts du pouvoir central pour la faire passer au Receveur général, elle resta aux mains des États ou de leurs délégués. C'était là évidemment la cause des non-valeurs sans cesse croissantes parmi les privilégiés de la noblesse et du Tiers. En 1713, on se décida à réimposer les non-valeurs sur chaque catégorie intéressée, et la remise de la répartition à des organismes nouveaux fit disparaître le déficit. Les États étaient ainsi sortis vainqueurs de cette épreuve capitale pour leur autonomie. Le rachat, fort peu pratiqué, servit surtout à éliminer de la masse imposée les contribuables récalcitrants. Le *dixième* fut particulièrement impopulaire ; en 1711, les États refusèrent de s'y abonner, et ce fut l'intendant qui dut procéder à la répartition et au recouvrement. C'est à peine si la perception put commencer à la fin de 1711. Les bourgeois et les gentilshommes ne furent vraiment astreints qu'à partir de 1713. Un bureau du dixième, qui rendit des services, avait été créé à Rennes en 1712.

Une troisième source de revenus est représentée par les *créations d'offices*. Les offices sur les fouages qui, en 1709, absorbaient sous forme de taxations 58 d. pour livre, furent rachetés moyennant 3 millions, sans que les contribuables en fussent soulagés. Il y eut aussi des offices de courtiers, gourmets, établis en 1691, de jaugeurs, créés en 1696, dont les États n'obtenaient le rachat à prix élevé que pour les voir rétablis immédiatement. Les offices divers de contrôle sur les boissons furent remboursés en 1704, par une levée spéciale faite sans le consentement des États. Les offices dits du *pied-fourché* furent, en 1706, réunis moyennant finances au domaine des États. Ceux-ci, dupés lamentablement, allèrent jusqu'à racheter des offices inexistants. Les diverses créations d'offices dans les Cours souveraines échouèrent en ce qui concerne le Parlement, mais donnèrent d'assez bons résultats à la Chambre des Comptes. En 1706, les États, pour liquider un passif exceptionnel, créèrent des offices en leur propre sein. La création des offices municipaux perpétuels et héréditaires eut beaucoup de peine à se généraliser en Bretagne, où les corps de ville avaient gardé des pouvoirs réels qu'ils exerçaient à la satisfaction générale. Il fallut qu'en 1702, un édit royal vînt renforcer les avantages attachés à ces offices pour qu'on se décidât à les acquérir. Mais malgré tout, l'insuccès fut tel qu'en 1712, le rachat des offices municipaux fut autorisé ; les États furent chargés de le diriger, ce qui mit les communautés dans leur dépendance.

Dans la conclusion, M. Q. résume les idées générales qui se dégagent de son étude. Le développement de la fiscalité royale a rendu de l'importance aux États qui sommeillaient depuis Colbert et a abouti finalement à la restauration de l'autonomie financière de la Bretagne. Le résultat fut que, sauf pour les affaires extraordinaires, la Bretagne fut sensiblement moins imposée, toutes choses égales d'ailleurs, que le reste du royaume, mais ce fut au profit des privilégiés : le peuple des paroisses ne fut jamais aussi durement pressuré.

Il faut louer dans l'ouvrage de M. Q. des qualités essentielles : l'exposition est claire ; le développement se poursuit avec l'ampleur et l'harmonie nécessaires ; ce qui mérite d'être mis en lumière est souligné avec soin ; des tableaux récapitulatifs viennent fréquemment condenser les termes essentiels de la question étudiée ; la documentation est solide et à peu près complète. Bien que le sujet soit à bien des égards ardu et complexe, l'auteur ne cesse de donner l'impression d'en être parfaitement maître, et c'est sans difficulté que l'esprit accepte les conclusions auxquelles il s'arrête. C'est à peine si l'on peut formuler quelques critiques de détail : on aurait aimé, par exemple, avoir plus de renseignements sur

le rôle que l'intendant a joué dans cette conquête par les États de leur autonomie financière et, ce qui est plus important, on aurait aimé voir affirmer de façon plus nette, par des rapprochements plus fréquents, la solidarité des divers domaines de l'administration financière de la Bretagne. Peut-être aussi les archives des villes auraient-elles fourni d'intéressants renseignements complémentaires. Hâtons-nous de dire que la solidité de l'ouvrage ne se trouve pas atteinte. Enfin, l'auteur garde le mérite, tout en traitant un sujet d'histoire locale, de nous faire remonter sans cesse à l'histoire générale ; son livre jette une vive lumière sur le fonctionnement du pouvoir central dans la deuxième moitié du règne de Louis XIV. Sans en avoir l'intention, il a dressé contre la fiscalité royale un réquisitoire accablant. Jamais la politique de la royauté n'est apparue comme plus besogneuse, plus incohérente. Cette monarchie, qui avait les plus vastes desseins et les plus hautes pensées, n'a cessé, même aux jours de sa gloire, d'être rongée par le besoin d'argent : c'est là qu'était le germe de mort qui devait finalement l'emporter. — S. Canal.

— Eugène **Welvert**. *En feuilletant de vieux papiers*. Paris, Calmann Lévy, 1912, in-12, XII-366 p. — Chacune des quinze études qui composent ce volume a eu pour point de départ, nous dit l'auteur, un document ou un ensemble de documents, tirés de la série F[1]D II des Archives nationales. Cette série (qui, contrairement à une assertion de l'auteur dans sa préface, est parfaitement connue des archivistes, et même du public), contient, en 181 cartons, les demandes d'emploi, pétitions, etc., adressées ou transmises au ministère de l'Intérieur depuis la Révolution jusqu'au Second Empire, voire même à la Troisième République. C'est un fatras, mais on y trouve beaucoup à prendre. M. W. y fait d'heureuses découvertes, qui nous apportent des renseignements inédits et pittoresques sur un certain nombre de personnages ou d'événements de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration : « Louis XVI serrurier » ; « Le mariage de Mlle de Romans », qui, après avoir été maîtresse de Louis XV, épousa, richement dotée, le marquis de Cavanac ; « L'inepte Bouchotte », le ministre de la guerre de l'an II ; « La veuve Buzot » ; « Madame de Rivarol » ; « Un préfet régicide sous la Restauration » : il s'agit de Richard, ancien conventionnel, ancien préfet de l'Empire, et préfet de la Charente-Inférieure en 1815, qui reçut la mission de surveiller l'embarquement de Napoléon sur le *Bellérophon* ; « Le dernier abbé de Septfons », Sallmard de Montfort, d'abord capitaine de dragons sous le règne de Louis XVI, puis abbé de Septfons, et qui mourut misérablement, après avoir repris momentanément sous la Révolution son ancien métier de soldat. Signalons enfin les études sur « L'affaire Favras », « Le dernier

des Caumartin », ancien intendant de Flandre, ancien conseiller d'État sous Louis XVI, ancien prévôt des marchands de la ville de Paris, mort sans ressources en 1803 ; « Les tribulations de Brillat-Savarin », « Autour d'un billet de Stendhal », etc. L'ensemble se lit avec intérêt. On saura en outre gré à l'auteur, bien que son livre soit écrit surtout pour ce qu'on appelle le grand public, d'avoir, à la fin de chacune de ses études, indiqué ses sources. — R. GIRARD.

— Dr Gustave **Le Bon**. *La Révolution française et la psychologie des révolutions*. Paris, E. Flammarion, 1912, in-12, 328 p. (Bibliothèque de philosophie scientifique). — Les études de psychologie collective peuvent être fondées soit sur l'observation directe des faits actuels, soit sur l'observation indirecte des faits du passé, à travers les témoignages historiques. Dans le domaine de l'observation directe, on ne dispose encore, de l'aveu des spécialistes, que de données expérimentales rares et incertaines, qui sont diversement interprétées. Dans le domaine de l'observation indirecte, au contraire, les données abondent ; mais, précisément parce qu'indirectement procurées, elles doivent être utilisées avec beaucoup de précaution. Il est parfaitement licite au psychologue de chercher dans l'histoire des éléments d'étude ; mais les contradictions des historiens doivent éveiller sa méfiance ; il doit n'employer que des matériaux soigneusement vérifiés et d'une solidité éprouvée : autrement, il bâtira sur du sable.

Il est regrettable que M. Le B., auteur de nombreux ouvrages scientifiques, et notamment d'un livre sur *La psychologie des foules* paru en 1895, ne se soit pas pénétré de cette vérité élémentaire avant d'écrire le volume dont nous rendons compte. Qu'il connût fort mal la Révolution, nous ne le lui reprochons pas : à chacun son métier. Mais, du moment qu'il en faisait le fond de son argumentation, il devait en apprendre l'histoire. Il s'est borné à lire, à parcourir Thiers, Michelet, Quinet, et surtout Taine et Sorel. Du travail considérable accompli depuis une vingtaine d'années, il semble ne rien savoir. Il ne cite l'*Histoire politique* de M. Aulard que pour critiquer, avec beaucoup de passion, la thèse « jacobine ». Sa thèse à lui, c'est la thèse contre-révolutionnaire, qu'il développe une fois de plus, d'ailleurs sans originalité : toutes ces erreurs, toutes ces assertions intrépides et parfois simplistes [1], toutes ces exagérations tendancieuses,

1. Page 187, M. Le B. distingue dans la Convention trois groupes, les Girondins, les Montagnards, et la Plaine, beaucoup plus nombreuse à elle seule que les Girondins et les Montagnards réunis. « Elle écoutait indifféremment le plus fort des deux groupes précédents. Après avoir obéi aux Girondins, elle se laissa entrainer par les Montagnards quand

elles nous sont familières, et de longue date. Il est possible que, sous le point de vue de la psychologie, le livre soit d'une portée très haute : sous le point de vue de l'histoire, abstraction faite de quelques remarques judicieuses et qui au surplus ne sont pas neuves, il est sans valeur pour les spécialistes, et dangereux pour le public.

Qu'on ne croie pas que cette appréciation nous soit dictée par l'irritation du « jacobin » dont on attaque le credo. Nous ne sommes nullement scandalisé que M. Le B. ait parlé de la Révolution sans complaisance (encore que, dans maint endroit, sous couleur de psychologie, il moralise) ; l'historien a pour tâche de la raconter et de l'expliquer, et non d'en faire l'éloge. Mais quand nous lisons que « les cahiers de 1789 ne traduisaient pas une situation antérieure, mais un état actuel dû à une crise de misère produite par la mauvaise récolte de 1788 et l'hiver rigoureux de 1789 » (p. 130), que l'importance de la prise de la Bastille « résidait uniquement dans ce fait psychologique que pour la première fois il donnait au peuple une preuve évidente de la faiblesse d'une autorité jadis très redoutée » (p. 160-161), que la Convention, « complètement absorbée par des querelles intestines, avait abandonné toutes les questions militaires à un comité spécial que régissait à peu près seul Carnot et dont le véritable rôle fut de fournir des vivres et des munitions aux troupes », qu'elle « envoya en outre aux armées des représentants chargés de faire guillotiner quelques généraux, mais y renonça assez vite », que les armées « vainquirent à côté de la Convention et tout à fait en dehors d'elle » (p. 213), quand nous lisons tout cela, et bien d'autres choses encore [1], nous protestons, parce que cela est faux.

Ces constatations dispensent d'insister. Cependant on pourrait dire beaucoup, même sans sortir du terrain de l'histoire, sur les idées maîtresses de M. Le B. Il expulse l'entité *peuple* chère à Michelet, mais il introduit l'entité *foule*, qu'il met au centre de son explication psychologique. En réalité, dans la Révolution, nous apercevons des foules, dont

---

ces derniers triomphèrent de leurs adversaires. C'était une conséquence naturelle de la loi citée plus haut qui condamne invariablement les volontés faibles à subir les volontés fortes. » Cette explication n'explique rien. M. Le B. ne s'avise pas que, si les Montagnards, tenus pendant six mois en échec par les Girondins, devinrent « les plus forts », c'est précisément parce que la Plaine, sous la pression des circonstances et non de tel ou tel individu, se détacha de la Gironde et commença à voter avec la Montagne.

1. Nous ne nous occupons ici que de la Révolution, à laquelle est empruntée, pour la plus large part, l'argumentation historique ; mais les autres périodes ne sont pas traitées avec moins de désinvolture. Ainsi on lit, p. 319 : « Toute révolution populaire qui triomphe est un retour momentané à la barbarie. Si la Commune de 1871 avait duré, elle aurait répété la Terreur. N'ayant pas eu le pouvoir de faire périr beaucoup d'hommes, elle dut se borner à incendier les principaux monuments de la capitale. »

nous pouvons dire, en dépit de l'insuffisance des documents, qu'elles ont été diverses suivant les époques et suivant les lieux, des foules dont, pendant le temps même qu'elles demeuraient constituées, la composition et le moral ont pu se modifier d'instant en instant : mais une foule ? On a justement observé, à propos du livre de M. Le B. sur *la psychologie des foules*, que le concept de foule y recevait une trop grande extension. L'auteur est resté fidèle à sa doctrine ; il continue à confondre l'état de foule avec l'état de groupe, l'état de masse. Les choses ne paraissent pas si simples, et ce n'est pas sans raison que nous voyons se constituer actuellement des disciplines spéciales, la psychologie intermentale, l'éthiologie collective, la psychologie sociale [1].

Nous ne pousserons pas plus loin ces observations ; aussi bien touchent-elles à des questions qui ne sont pas mûres, et qui d'ailleurs excèdent notre cadre et notre compétence. Quelle que soit l'orientation prochaine des études sur la psychologie des foules — puisque foules il y a, — elles ne seront fécondes que si elles ont pour base, nous le répétons, une information complète et critique. Le livre de M. Le B. ne satisfait pas à cette exigence. S'il peut être de quelque utilité pour nos études, c'est seulement en attirant à nouveau l'attention des historiens sur un ordre de problèmes essentiels, et dont la solution serait, pour l'intelligence du passé, du plus haut intérêt. — P. Caron.

— Gabriel **Fleury**. *La ville et le district de Mamers durant la Révolution (1789-1804)*. Mamers, impr. Fleury ; Paris, Champion, 3 vol. in-8 [grav.] Tome I, 1909, x-368 p. Tome II, 1909, 388 p. Tome III, 1911, 427 p. — L'auteur raconte dans sa Préface que, furetant un jour — en 1868 — dans un coin obscur de la mairie de Mamers (Sarthe), il y trouva un énorme amoncellement de vieux papiers, parmi lesquels quelques registres de la fin du XVIIIe siècle et d'autres documents concernant cette époque. En classant ces archives, il reconnut, au milieu d'innombrables dossiers administratifs, toute une série de procès-verbaux des diverses administrations qui se sont succédé à Mamers de 1789 à 1804. Le désir d'utiliser ces matériaux l'amena à composer l'histoire de cette ville sous la Révolution, histoire qu'il nous a donnée en trois gros volumes ; il ne s'est du reste pas servi de ces seuls documents, qui, malgré leur grand nombre, offraient pourtant beaucoup de lacunes ; il a également mis à contribution plusieurs séries des Archives de la Sarthe, particulièrement la série L ; un certain nombre de références renvoient

1. Voir le volume récent de Henri Berr, *La synthèse en histoire* (Paris, 1911, in-8), notamment p. 55 et suiv., le chapitre intitulé : La contingence.

aussi aux Archives nationales, mais elles sont relativement peu nombreuses, et généralement fournies par le *Recueil des Actes du Comité de salut public*.

Pour composer son ouvrage, M. F. avait le choix entre deux plans : il pouvait étudier successivement les différents organismes de l'administration, les manifestations de l'opinion publique, les questions diverses qui agitèrent les esprits : administration du district, municipalité, Sociétés populaires, comités de surveillance, question religieuse, question des subsistances, etc. ; résultat : un récit décousu, des redites, des retours en arrière, un fait rapporté dans un chapitre, éclairé par d'autres faits, d'un autre ordre, qu'il eût fallu chercher dans un autre chapitre ; — ou bien, il pouvait suivre l'ordre chronologique des faits, sans s'inquiéter de la catégorie dans laquelle ils rentraient : alors, c'était se condamner à passer constamment de l'histoire des événements au tableau de l'administration, à exposer à la fois des faits d'ordre politique, militaire, religieux, économique, ce qui amenait un enchevêtrement, une confusion nuisibles à la clarté du récit et fatigants pour le lecteur. M. F. a adopté un moyen terme, et je crois que c'était le meilleur parti à prendre : il a d'abord retracé l'histoire des faits, depuis les préliminaires de la Révolution, depuis l'Assemblée provinciale du Maine, de 1787, jusqu'à l'établissement de l'Empire ; c'est la matière de son tome Ier. Il a ensuite étudié les différentes organisations et les questions d'ordre public : dans le tome II, les troubles et les mesures administratives à l'occasion de la crise des subsistances, les insurrections royalistes et la chouannerie, qui ont si violemment agité ces régions ; le fonctionnement de l'administration du district jusqu'à la fin de la Convention, de l'administration municipale jusqu'au Consulat, et des administrations cantonales sous le Directoire ; dans le tome III : la question religieuse, l'organisation militaire, les Comités et les Sociétés, les fêtes nationales et décadaires, l'instruction publique, les œuvres d'assistance, les églises et maisons religieuses, et enfin la situation économique et financière.

Sans doute, ce plan n'échappe pas complètement à l'un des inconvénients que je signalais plus haut : les mêmes faits peuvent prendre place dans plusieurs chapitres différents. Le chapitre VII, par exemple, traite de la famine et des réquisitions de grains ; or, dans les chapitres II à V (l'histoire de Mamers sous la Constituante, la Législative, la Convention et le Directoire), l'auteur a déjà parlé d'émeutes à propos de grains et des mesures prises par l'administration à ce sujet. Le chapitre XII est intitulé « La Constitution civile et le clergé » ; il a déjà été question des prêtres réfractaires, des jureurs et des troubles suscités par la question

religieuse dans les chapitres sur la Constituante, le Directoire. Mais ce sont là des inconvénients inévitables. Somme toute, le tome I, relatant l'histoire des événements, contient tout ce que l'on a besoin de connaître pour suivre la marche de la Révolution dans le district de Mamers et se rendre compte de l'état de l'opinion publique aux différentes époques comprises entre la convocation des États généraux et l'établissement de l'Empire ; il sert de cadre aux détails que l'on trouve dans les deux derniers volumes.

On a pu se rendre compte, par l'indication du plan suivi et l'énumération des questions traitées, de la multitude de faits et de renseignements que contient cet ouvrage. Aussi hésite-t-on à exprimer le souhait, pour certains détails, d'un développement plus complet. M. F., en relatant dans le chapitre II les élections de mai-juin 1790 pour les administrations de département et de district, ne s'occupe pas des opérations auxquelles donna lieu la formation du district ; il a réservé cette étude pour le tome II (chapitre IX, L'administration du district). Il y mentionne les démarches d'un délégué de Beaumont-le-Vicomte, Aubert-Dubourg, auprès du Comité de constitution, pour faire établir dans sa ville le chef-lieu d'un district ; il n'insiste pas beaucoup sur les rivalités entre toutes ces petites villes, dont chacune aspirait à être le siège d'une administration. Il eût été intéressant de faire ressortir l'acharnement de cette lutte ; M. F. reproduit (II, 277) les raisons que faisait valoir le directoire du district de Mamers, en novembre 1790, pour faire maintenir cette ville comme chef-lieu du district ; il aurait pu mettre en regard les arguments donnés par Aubert-Dubourg, à la même époque, en faveur de Beaumont. Mamers, disait ce dernier, prétend avoir un commerce considérable, une population plus grande, des hôtelleries plus nombreuses ; alors Mamers n'a pas besoin de secours ni d'établissements pour soutenir son opulence ; à Beaumont, le district et le tribunal serviront à augmenter la population. Si l'on divise le département en quatre districts, dont les trois premiers seront le Mans, la Flèche et Saint-Calais, le quatrième sera mieux placé à Beaumont, au centre des paroisses qui le composeront, qu'à Mamers, qui est à l'extrémité du département. Dans ce quatrième district, il y aurait quatre petites villes : Sillé, Fresnay, Beaumont et Mamers. Sillé et Mamers sont aux extrémités, éloignés l'un de l'autre de neuf lieues ; Beaumont est au centre. On fait valoir en faveur de Mamers sa population : celle de Beaumont est assez nombreuse pour fournir des citoyens aux places des différents établissements, etc.

Il semble que l'état des esprits, dans ce district, — comme dans tant d'autres, très probablement — ait été déterminé surtout par les événements

locaux, du moins dans les premières années de la Révolution : ce sont les querelles suscitées par la lutte entre réfractaires et « intrus », ce sont les inquiétudes provoquées par la crise des subsistances, les bruits d'accaparement, qui amènent des troubles ; les grands événements politiques ont peu de répercussion dans ces contrées. « La fuite du roi, son arrestation à Varennes et son retour à Paris n'avaient pas produit à Mamers d'émotion apparente... ; les registres municipaux ne mentionnent aucune interruption dans le calme de la vie ordinaire » (I, 119). « La chute du ministère girondin, la journée du 20 juin à Paris et l'envahissement des Tuileries restèrent sans écho à Mamers ; la population se contenta de manifester son patriotisme en plantant le 30 juin un nouvel arbre de la Liberté sur la place des Halles » (I, 136). Quant à l'effet produit par la journée du 10 août, M. F. n'en dit rien ; il relate les assemblées primaires du 26 août pour la nomination des électeurs qui devaient participer à l'élection des députés à la Convention, il donne les noms des citoyens choisis dans chaque canton du district, mais ne montre pas la physionomie de ces assemblées. Dans une étude parue ici même [1], j'avais cité une adresse des citoyens de la ville et du district de Mamers à la Législative, la félicitant d'avoir « brisé le sceptre de fer d'un roi ingrat, parjure, assassin et courbé sous le poids des plus noirs attentats », qui donne une indication intéressante sur l'état d'esprit des Mamertins à ce moment.

Mais j'aurais mauvaise grâce à signaler les détails sur lesquels M. F. aurait pu s'étendre un peu davantage, quand il n'est que juste de louer l'abondance des renseignements qu'il nous apporte sur tant de points intéressants. Ses chapitres sur le fonctionnement des municipalités de canton, par exemple, sur la chouannerie, sur l'organisation de l'instruction, de l'assistance, sur les fêtes nationales, ne sont plus seulement de l'histoire locale, au sens étroit du mot ; ils contribuent à une connaissance plus précise de faits d'histoire générale. L'ouvrage de M. F. constitue une des meilleures histoires de la Révolution en province. — P.-R. MAUTOUCHET.

— Joseph **Combet**. *La Révolution à Nice (1792-1800)*. Paris, E. Leroux, 1912, in-8, XI-237 p., avec un plan. (Bibliothèque d'histoire révolutionnaire publiée sous la direction de M. Albert Mathiez, t. V.) — « L'ouvrage que nous offrons au public, lit-on dans l'avant-propos, est un cha-

1. *L'esprit public dans le département de la Sarthe à la fin de l'Assemblée législative*, dans la *Revue d'histoire moderne*, t. II.

pitre important, mais un chapitre seulement de l'histoire de la Révolution française dans l'ancien comté de Nice, que nous espérons pouvoir publier bientôt. » Le sujet est traité à l'aide des sources manuscrites des archives départementales et municipales de Nice, auxquelles l'auteur a joint quelques cartons des Archives nationales, et d'un certain nombre de sources imprimées (entre autres quelques monographies publiées par M. C. lui-même de 1907 à 1910) dont la liste est fournie. Cette documentation est étendue, mais elle aurait pu être plus complète. Il est assez difficile de se rendre exactement compte des lacunes qu'elle présente, car les références sont rares, beaucoup trop rares ; il est visible pourtant que des recherches plus approfondies dans les dépôts parisiens eussent été désirables, et on regrettera que l'éloignement ait empêché M. C., qui enseigne à Nice, de s'y livrer. Le volume est divisé en dix chapitres : I. Nice en 1792 ; II. L'organisation municipale ; III. Les questions édilitaires ; IV. Les questions économiques ; V. Les questions militaires ; VI. L'opinion publique ; VII. L'opposition (on est quelque peu surpris de trouver dans ce chapitre, dont le titre est bizarre, les renseignements sur l'organisation des tribunaux et sur la société populaire) ; VIII. L'instruction publique ; IX. La question religieuse ; X. La vie à Nice ; pour terminer, une conclusion (bien maigre : une page), des appendices, et un index alphabétique. Ce plan n'est pas très satisfaisant ; dans l'intérieur de chaque compartiment, les faits sont placés bout à bout, en chapelet ; nous sommes promenés sans transition de l'époque du gouvernement révolutionnaire à celle du Directoire, et l'auteur ne s'est pas suffisamment préoccupé de marquer les phases de l'évolution ; on a l'impression, en lisant l'ouvrage, d'avoir affaire plutôt à une série de notes qu'à un exposé en forme. Ces notes offrent d'ailleurs un réel intérêt, et on pourra tirer notamment des chapitres IV, VIII, IX, X, et des documents publiés en appendice, plus d'un renseignement utile à l'histoire générale. — P. Caron.

— Paul **Mautouchet**. *Le gouvernement révolutionnaire* (*10 août 1792-4 brumaire an IV*). Paris, Cornély, 1912, in-8, 406 p. — Nous avons, dans cette *Revue*, adopté ce principe, que les directeurs présentent eux-mêmes leurs productions aux lecteurs. Je vais donc, non pas donner un compte rendu du *Gouvernement révolutionnaire*, mais indiquer le but que je me suis proposé et la méthode que j'ai suivie dans cet ouvrage.

Et d'abord, je tiens à bien préciser ceci : ce livre n'est pas une histoire du gouvernement révolutionnaire, suivie de pièces justificatives. C'est essentiellement un recueil de textes, précédé d'une introduction sommaire ayant pour but de montrer à quelles nécessités, à quelles idées

répondaient les mesures prises par les Législateurs et les Conventionnels, et le lien qui relie ces mesures entre elles. Ce livre ne s'adresse pas au « grand public », qui cherche dans l'histoire des anecdotes inédites ou des vues nouvelles sur les événements connus. Il s'adresse surtout aux travailleurs qui, se proposant de traiter un sujet relatif à cette période, — voulant, par exemple, retracer l'histoire d'un district, ou d'un comité révolutionnaire, — ont besoin de connaître dans ses grandes lignes, dans ses traits généraux la législation qui a régi la matière dont ils s'occupent.

Que faut-il entendre par « gouvernement révolutionnaire » ? Dans l'esprit des contemporains, ces mots désignent l'ensemble des mesures *exceptionnelles* et *provisoires* destinées à régir le peuple français dans des circonstances pour lesquelles la Constitution de 1791 n'avait pas été faite, en attendant une autre Constitution qui répondît au nouvel état de choses. La Constitution de 1791 donnait l'exercice du pouvoir exécutif au roi : dès le soir du 10 août, la royauté étant suspendue, le pouvoir législatif s'attribuant la nomination des ministres et le droit de les révoquer, le gouvernement constitutionnel, c'est-à-dire normal, cesse de fait pour faire place à un gouvernement exceptionnel, autrement dit, révolutionnaire. Quand la Convention a parachevé la Constitution de 1793, elle reconnaît que cette Constitution ne peut fonctionner dans les conditions de troubles, de lutte, de guerre civile et extérieure où se trouve la France ; le gouvernement révolutionnaire continue, évoluant constamment, modifiant ses rouages selon les besoins du moment, selon les idées du parti au pouvoir, et cela jusqu'à la mise en vigueur de la Constitution de l'an III.

Pendant cette période, comprise entre le 10 août 1792 et le 4 brumaire an IV, les mesures qui constituent le gouvernement révolutionnaire ont pour but, ou d'organiser le gouvernement, d'en assurer le fonctionnement, ou de réprimer les tentatives de ceux qui voulaient le combattre : des « aristocrates », qui luttaient contre la Révolution, des royalistes, qui n'acceptaient pas la République, des fédéralistes, qui en avaient une autre conception que les montagnards, des hébertistes, des dantonistes, lorsque Robespierre et ses amis furent tout-puissants, des « terroristes », lors de la réaction thermidorienne.

Cela posé, voici les différentes catégories de documents dont j'ai composé le Recueil de textes :

Les décrets de la Législative et de la Convention, certains arrêtés du Conseil exécutif ou du Comité de salut public, qui ont eu pour objet l'organisation du gouvernement, depuis le décret du 10 août qui attribue au pouvoir législatif la nomination des ministres : envoi de représentants

en mission, création du Comité de salut public, décret du 14 frimaire, suppression des ministres et création des commissions exécutives, réorganisation des Comités de la Convention, remaniement des administrations de départements et de districts, etc.

Les décrets et arrêtés destinés à réduire à l'impuissance les adversaires du gouvernement, depuis le décret du 10 août qui autorise le Comité de surveillance de la Législative à « faire arrêter les personnes dont il croira qu'il importe à la patrie d'examiner la conduite » : création du Comité de sûreté générale, du Tribunal révolutionnaire, des comités de surveillance, de l'armée révolutionnaire, législation contre les émigrés, les « suspects », les conspirateurs, lois sur la police générale, etc.

Quelques-uns des discours et rapports qui ont amené l'établissement de ces différentes institutions : discours de Chaumette à la barre de la Convention, le 5 septembre 93, pour demander une armée révolutionnaire ; rapports de Saint-Just, du 19 vendémiaire an II, de Billaud-Varenne, du 28 brumaire, de Robespierre, du 5 nivôse, sur le gouvernement révolutionnaire ; de Carnot, du 12 germinal, sur la suppression du Conseil exécutif ; de Couthon, du 22 prairial et de Merlin (de Douai), du 8 nivôse an III, sur le Tribunal révolutionnaire.

Des circulaires : du Comité de salut public aux différentes autorités constituées, pour leur expliquer la tâche qui leur incombe d'après le décret du 14 frimaire ; aux Sociétés populaires, pour les inviter à désigner des citoyens propres aux fonctions publiques, pour leur tracer leur rôle dans le gouvernement révolutionnaire ; aux agents nationaux, aux représentants en mission, aux administrations départementales, rétablies le 28 germinal an II ; de la Commission des administrations civiles aux départements et aux districts, pour fixer leurs attributions respectives, etc.

Enfin, des *Pièces annexes* : sous ce titre, j'ai réuni quelques documents destinés à montrer comment ont été appliquées les lois ; car si l'on s'en tenait aux textes législatifs pour étudier un ensemble d'institutions, on risquerait de s'en faire une idée incomplète, et même souvent fausse. Deux lettres du Comité de salut public à des représentants en mission nous montrent ce qu'il attendait d'eux ; quelques lettres de représentants au Comité, le procès-verbal d'une séance consacrée à l'épurement des autorités constituées, un arrêté pris par deux représentants pour empêcher les « factieux » de « pervertir l'esprit public », un questionnaire envoyé par le Comité de salut public à un district, pour savoir comment s'exécutent les lois révolutionnaires, quel est l'esprit des autorités et de la population : ces différents documents nous mettent sous les yeux le fonctionnement du système.

J'ai donné ces textes, les uns intégralement, les autres par extraits ; il en est, en effet, dont j'ai cru devoir retrancher des passages, pour deux raisons : ou bien, parce qu'une partie seulement concernait mon sujet (ainsi, dans les lois sur les émigrés, j'ai donné ce qui a trait aux personnes, mais j'ai supprimé ce qui est relatif aux biens) ; ou bien parce que, à côté des choses utiles, précises, que je conservais, il y avait le fatras, les redites, les comparaisons, les allusions à l'histoire ancienne, toute la rhétorique verbeuse qui n'aurait fait qu'allonger le texte inutilement (je citerai comme exemple le rapport de Billaud-Varenne, du 28 brumaire).

L'Introduction qui précède a pour but, comme je l'ai dit, de donner à ceux qui se serviront des documents un rapide aperçu des circonstances dans lesquelles ces lois furent votées, ces arrêtés pris, ces discours prononcés, ces circulaires élaborées ; mais je ne me suis pas contenté de retracer dans ses grandes lignes un historique du gouvernement révolutionnaire d'après les textes officiels ; j'ai recherché comment furent appliquées les mesures édictées, comment, dans la pratique, fonctionna le régime ; en un mot, ce que fut la réalité et si elle correspondit toujours à la volonté du législateur. Le décret du 14 frimaire règle bien l'envoi et la promulgation des lois ; en fait, cet envoi rencontre bien des difficultés et se fait irrégulièrement, malgré les efforts du Comité de salut public ; bien des municipalités reçoivent d'ailleurs les lois avec indifférence et les laissent enfouies dans un coin du secrétariat. Il est, d'autre part, difficile de recruter un personnel administratif suffisant pour la tâche que lui assigne le gouvernement révolutionnaire. Le Comité de salut public rêve d'arriver, au moyen des représentants en mission, à l'unité d'action, et les circulaires, les instructions qu'il leur envoie leur recommandent l'identité de vues et de volontés ; en fait, les représentants agissent chacun selon leurs idées et leurs caractères : les uns se montrent d'une rigueur impitoyable, se comportent vraiment en terroristes là où ils passent ; d'autres sont enclins à la douceur, à la modération ; et l'attitude du Comité à leur égard n'est pas non plus toujours invariable : tantôt, il invite à la rigueur, tantôt il modère ceux qui la poussent trop loin. De même pour les Sociétés populaires, les comités révolutionnaires : chacun a eu sa physionomie propre, selon les localités, selon les moments, selon le caractère des hommes qui les composaient. Les Sociétés furent souvent les auxiliaires des représentants en mission ; il y en eut aussi beaucoup qui entrèrent en lutte avec eux. Certains comités révolutionnaires se laissèrent aller à des actes de tyrannie que réprouvèrent les représentants en mission ; mais il en est qui ne se signalèrent par aucun excès.

La Bibliographie qui termine ce volume a été également dressée à

l'intention des travailleurs qui entreprendront des études particulières : j'ai cherché à y indiquer les sources où ils auront à puiser, les séries des Archives nationales ou de la Bibliothèque nationale où ils trouveront des documents, manuscrits ou imprimés ; à indiquer aussi vers quels sujets se sont jusqu'ici tournés les auteurs d'études spéciales ou locales, quelles matières pourraient encore être traitées, quels genres de documents pourraient être publiés. J'ai pour cela donné des listes de monographies, par exemple sur les missions de représentants dans des régions déterminées, sur les tribunaux révolutionnaires en province, sur les Sociétés populaires : ce ne sont point des listes complètes, j'ai voulu simplement donner des exemples.

En résumé, je n'ai pas eu l'ambition de révéler des faits ignorés jusqu'ici, d'apporter des aperçus nouveaux sur le gouvernement révolutionnaire ; je me suis proposé de faire un manuel, en désirant qu'on eût profit à le consulter. Je m'estimerai heureux s'il peut rendre quelques services. — P.-R. Mautouchet.

— Georges **Rigault**. *Le général Abdallah Menou et la dernière phase de l'expédition d'Égypte*. Paris, Plon-Nourrit, 1911, in-8, xx-405 p. — C'est un livre aimable et qui se lit avec agrément, qualité d'autant plus remarquable qu'il s'agit d'une thèse de doctorat. Malheureusement, la clarté et la simplicité en sont trop souvent dues à l'insuffisance de la documentation. M. R. semble avoir systématiquement négligé, non seulement les archives, mais même les publications étrangères ; il est vraiment singulier de prétendre étudier l'expédition d'Égypte sans consulter aucun document ou livre anglais. Même ignorance des publications russes. On ne s'étonnera donc pas de ne rien trouver de neuf sur les affaires diplomatiques ou militaires. M. R. s'est surtout attaché à l'organisation intérieure ; mais là encore, son zèle ne l'a pas poussé à des recherches approfondies ; il ne semble guère connaître le pays lui-même, et nous ne voyons pas qu'il ait fait aucun effort pour s'informer de l'état général de l'Égypte avant l'expédition, pas plus que de la mentalité et de l'opinion indigènes. La chose est d'autant plus regrettable qu'il a mis en œuvre avec beaucoup d'intelligence et de tact les documents parisiens et les publications françaises. Quand on aborde un sujet aussi limité, on se doit de le traiter à fond et d'une manière quasi définitive ; l'effort à donner n'était pas énorme, et M. R. nous eût présenté un ouvrage solide au lieu d'un livre un peu mince.

C'est une figure curieuse, amusante même, que celle du général Menou. Gentilhomme cultivé, curieux, de tempérament fort peu militaire, d'idées

libérales, imbu des principes des économistes, très homme du XVIIIe siècle, très homme de 1789, il était tout désigné pour entrer à la Constituante. Effrayé, ahuri par la politique révolutionnaire, dont, sans Tallien, il eût été victime, il s'attache plus tard à Bonaparte et adopte avec enthousiasme ses idées sur l'Égypte. Malheureusement, il n'a rien d'un chef. Verbeux, phraseur, apathique et souvent insouciant (le type de l'homme toujours en retard), irrésolu, débauché, grincheux et passablement ridicule, dépourvu de toute espèce de prestige personnel, il se trouve porté par un coup du sort dans une des situations les plus difficiles qu'homme ait jamais occupées. Enfermé en Égypte avec une armée démoralisée par l'ennui, qui ne songe qu'au retour, entouré de lieutenants indisciplinés, jaloux et qui, militairement, lui sont très supérieurs, ouvertement en conflit d'idées avec eux puisqu'il a toujours combattu l'évacuation, il ne cesse, par des tracasseries mesquines, de donner des prétextes à leur insubordination (l'ordre du jour du 23 pluviôse est une insigne maladresse). C'est un spectacle lamentable que celui des intrigues, des révoltes des généraux contre leur chef, mais c'en est un plus lamentable encore que celui de son incapacité pendant la campagne de 1801 ; si la mollesse et la mauvaise volonté des sous-ordre frisent la trahison, que penser du commandant en chef qui se promène en arrière de la ligne de bataille, abandonnant à ses lieutenants le soin d'exécuter le plan qu'ils avaient conçu ? (p. 304.)

Ce qu'il y a de vraiment neuf et intéressant dans le livre de M. R., c'est l'étude de la tentative de colonisation faite par Menou. A l'encontre de Kléber, qui cherche seulement, dit-il, « à donner une issue raisonnable à l'entreprise la plus extravagante », Menou pense que l'expédition d'Égypte doit avoir de durables conséquences. Dès le début, il s'est assimilé les idées jetées par Bonaparte dans ses proclamations, il s'est passionné pour la fondation de la nouvelle colonie, et, par sa conversion et son mariage, a manifesté ses convictions avec éclat. Après le départ du chef, il se considère comme le défenseur de son œuvre, et s'efforce en vain de faire adopter ses conceptions par Kléber. Les mémoires qu'il lui adresse sont fort remarquables ; l'économiste s'est réveillé en lui, il se prend d'admiration et d'amour pour cette merveilleuse terre d'Égypte, il montre l'admirable champ qu'elle peut être — qu'elle sera un siècle après — pour la production du sucre et du coton. Quand une tragique péripétie le porte, contre toute prévision possible, au commandement, il le conçoit surtout comme un *gouvernement* et il se met à l'œuvre avec ardeur. Nous ne pouvons en juger que la conception, puisqu'il n'eut pas le temps de passer aux réalisations, et que la valeur des institutions, des

institutions coloniales surtout, ne peut se juger que par leur fonctionnement. Si la gestion financière ne nous apparaît pas très heureuse — mais pouvait-il en être autrement ? — l'organisation administrative est singulièrement intelligente. Elle repose essentiellement sur l'association avec les indigènes, l'administration par leur intermédiaire ; c'est en somme ce que nous appelons maintenant la politique du protectorat. La besogne courante du gouvernement local est assurée par les cheik el beled ; au centre le divan du Caire, formé des principaux ulémas, est à la fois « comité consultatif de gouvernement, cours d'appel, conseil supérieur de la magistrature » (p. 157). Au-dessus des fonctionnaires indigènes, les gouverneurs militaires et le conseil privé assistant le général en chef. Les coutumes locales et religieuses sont scrupuleusement respectées, sauf l'assez maladroite suppression du « prix du sang ». — L'ambition de Menou ne se bornait pas à cette simple besogne d'administration, il prétendait par des réformes régénérer l'Égypte, et il vit aussitôt que la grande tare de l'organisation sociale résidait dans la servitude des fellahs. Le projet qu'il élabora pour l'affranchissement des terres et l'unification de l'impôt foncier est tout à fait remarquable, et les mesures prises pour indemniser les moultezims dépouillés de leur suzeraineté sont très ingénieuses. Par contre, nous ne suivrons pas M. R. dans son jugement sur l'agriculture, l'industrie et le commerce ; Menou eut certes de bonnes intentions, mais les circonstances rendaient impossible tout passage à la pratique et le peu qu'il fit avait été commencé par Bonaparte.

Quel beau sujet d'étude ce serait que l'ensemble de l'œuvre accomplie par les Français en Égypte ! Qui entreprendra de nous dire ce que, sous Bonaparte, Kléber et Menou, ils ont fait pour réorganiser le pays, l'étendue et la portée de leurs travaux politiques, économiques, scientifiques, de nous montrer les traces durables de leur passage et son écho dans les milieux indigènes ? Qui maintenant dressera le bilan de l'expédition d'Égypte ? — C. Ballot.

— Baron **Despatys**. *Un ami de Fouché, d'après les mémoires de Gaillard.* Préface de Louis Madelin. Paris, Plon-Nourrit, 1911, in-8, xv-480 p. — Ce livre prétend nous raconter la vie de Fouché sous le Consulat, l'Empire et la Restauration. M. le baron Despatys a cru qu'après les nombreux ouvrages consacrés au duc d'Otrante et les *Mémoires* mêmes de Fouché, il resterait du nouveau à dire sur lui, grâce aux volumineux souvenirs de son ami, l'ex-oratorien Gaillard. J'avoue en toute sincérité que je n'ai rien lu que je ne connusse déjà. Ces pages interminables — et pourtant l'éditeur déclare avoir fait d'amples coupures — sur la vie et les trahisons de Fouché, sur son rôle policier et politique, sur des événements aux-

quels il a été souvent étranger, comme l'enlèvement du Pape et le mariage autrichien, semblent n'être qu'une compilation des livres célèbres de MM. Louis Madelin, Welschinger, A. Lévy et H. Houssaye. D'ailleurs on ne sait jamais qui parle, de l'auteur ou de l'éditeur. Aucun signe typographique ne permet de distinguer le document du commentaire, les bavardages de l'un des digressions de l'autre.

Je mets à part les anecdotes policières. En ces temps où les assassins et les gens de police sont à l'ordre du jour, elles ne peuvent qu'être goûtées. Le vol des diamants de la princesse de Santa-Croce, l'attentat contre la maison de Rœderer, l'évasion de Fouché sont des histoires bien divertissantes, et les aventures de l'ancien oratorien sont très habilement contées. Il y a aussi un bon chapitre sur la disgrâce de Fouché.

Mais, pour le reste, je ne peux que rappeler les critiques déjà formulées ici par M. Caron à propos d'un livre du même auteur [1] : des citations trop longues de documeuts connus; des récits sans valeur historique ; des professions de foi inutiles, par exemple sur la question religieuse (p. 80-82), sur la mission de l'agent de police (p. 171) ; des potins parlementaires, des racontars qui me semblent peu véridiques — ainsi les confidences de Fontanes critiquant l'Université (p. 137-140), ou tel complot fantaisiste de la première Restauration (p. 334) ; — des histoires de famille et d'intérêts sans intérêt ; aucune justification ; pas de références ; trop de prédictions après coup.

Le style enfin n'a rien d'historique. Il est surchargé d'adjectifs, de métaphores souvent bizarres ; Gaillard dramatise à tout moment des événements bien banals [2]. Et l'on se méfie de lui ; il a pu dire ce qu'il a voulu ; nous ne pouvons pas vérifier : il a brûlé la plus grande partie des pièces que contenait le portefeuille de Fouché (p. 445). — M. Nesi.

— **Regnault de Beaucaron.** *Souvenirs de famille* (*voyages*, *agriculture*). Paris, Plon-Nourrit, 1912, 2 vol. in-8, 485 et 433 p. — L'auteur de ces souvenirs a déjà publié deux ouvrages d'anecdotes et de récits extraits par lui des archives d'anciennes familles champenoises et bourguignonnes dont il est le descendant.

---

1. Voir la *Revue*, t. XIII, p. 94.

2. Exemples : Fouché est « figure étrange, saisissante, dominatrice, fascinante même, inspirant la terreur et la défiance, en tout cas troublante ! Nature complexe et impénétrable... » — « Le 16 octobre 1813, le glas précurseur de la chute de l'Empire retentissait dans toute l'Europe par la défaite de Leipzig. Il rentrait dans la maison de Fouché, revêtu des pleins pouvoirs de Napoléon, datés de Saint-Cloud le 15 novembre et reçus à Parme le 21, au moment où il allait rentrer en France, d'essayer de sauver l'Italie » (p. 256). — « L'infortuné arraché aux griffes du tigre n'est pas plus heureux. Le caméléon délirant pleure de joie, se jette aux pieds de Gaillard »..... etc. (p. 379).

Au premier abord, cette publication semble n'offrir pour l'historien que peu d'intérêt : elle débute, en effet, par une causerie sur le passé tout à fait insignifiante, et des historiettes dont les héros-narrateurs sont par trop poétisés ; elle continue par de longues pages transcrites de livres parus récemment, par des lettres et épitres en vers qui ne nous apprennent rien du tout ; enfin, le style de l'éditeur pourrait parfois nous faire douter de son impartialité [1].

Cependant, à mesure qu'on lit ces volumineux papiers de famille, on se laisse gagner au charme de ceux qui étaient inédits, et l'on s'aperçoit qu'il y a beaucoup à glaner dans certains chapitres. Les ancêtres de notre auteur sont loin de se ressembler : la plupart auraient mieux fait de ne jamais écrire. Mais quelques-uns ont laissé des récits, les uns amusants, les autres pathétiques, presque tous instructifs, qui serviront à éclairer, à commenter un certain nombre de faits historiques. Je me contente de les signaler :

Chap. III et sqq. La colonisation d'une partie de l'île Bourbon au XVIIIe siècle, par Azéma et Hubert. Des détails nouveaux, précis et pittoresques sur l'introduction des cultures tropicales, les rapports de Hubert et du fameux Poivre, l'activité économique et les œuvres sociales créées par sa famille à la Réunion.

Chap. XI et sqq. L'histoire d'une énergique famille de colons français à Saint-Domingue au XVIIIe siècle, sous la Révolution et l'Empire (complète le remarquable ouvrage de M. P. de Vaissières).

Chap. XXII et sqq. Les aventures du chevalier de Meauroy, garde d'honneur sous l'Empire, en Prusse et en Autriche de 1806 à 1809 (très intéressant sur les guerillas prussiennes de 1807, et pathétique récit de la bataille d'Eckmühl).

Chap. XXXIV. Un long et beau tableau d'une ville de province, Tonnerre, sous la Restauration.

Toute la fin du 1er volume (p. 306 à 485) est consacrée à des impressions de voyage dans le nord de l'Europe, vers 1829. Quelques détails pittoresques sur Saint-Pétersbourg, le théâtre à Copenhague, les mœurs faciles des Suédois, les coutumes lapones ; une justification assez laborieuse de la trahison de Bernadotte par lui-même (p. 383-4) : le premier chemin de fer à Manchester [2] ; le projet de tunnel sous la Tamise ; la ruine de Bruxelles après la Révolution.

---

1. Ainsi la Révolution, c'est « le souffle cruel de la tourmente » qui met en déroute « toute cette société intelligente et honnête » (p. 15) — le pape est « le Représentant de Dieu sur la terre » à la vue duquel Mauroy « ressentait une sorte de frémissement religieux ».

2. Voici comment est décrit par le grand-père de l'éditeur ce premier chemin de fer

Le second volume, consacré à des faits contemporains, est peu utilisable. Il contient des récits de voyage en Italie (1833 et 1850), sans grande nouveauté ; une tournée aux États-Unis en 1851, qui n'a pour nous plus de charme ; quelques lettres sur les débuts de notre installation au Tonkin, où ne sont pas ménagés Paul Bert, Constans et « nos gouvernants » ; enfin un récit, emprunté d'ailleurs à l'*Histoire de la Guinée française*, d'Arcin, des mesures ordonnées dans la colonie par un cousin de l'auteur, le lieutenant-gouverneur Cousturier.

Au total, cet ouvrage n'est qu'un album de famille ; et, pour deux ou trois personnages ayant su agir ou voir et raconter, le reste ne se compose que de portraits, intéressants seulement pour leurs descendants. — Marcel Nesi.

— Louis **Riballier**. *1830*. Paris, Nouvelle librairie nationale, 1911, in-16, xix-316 p. — La collection d'histoire synthétique intitulée *Les idées claires*, que dirige M. Noël Aymès, part d'une conception intéressante et heureuse. Devant l'abondance de la production érudite, le besoin se fait de plus en plus sentir d'ouvrages brefs, exposant avec précision les résultats actuellement obtenus par les études de détail. Mais la rédaction de tels ouvrages, pour remplir leur rôle de synthèse, exige un travail délicat et patient : recherche minutieuse et complète, connaissance approfondie du sujet, composition rigoureuse. Le volume de M. R. sur 1830 ne présente justement ni cette recherche, ni cette connaissance, ni cette composition. L'aperçu bibliographique qui figure en tête de l'ouvrage peut donner une idée de la documentation ; c'est une liste, très insuffisante, très désordonnée, à peu près inutilisable, d'études variées, sans aucun caractère critique, sans aucune indication sur l'ensemble des sources ; et cependant, si une analyse raisonnée des documents peut être utile, c'est dans de tels ouvrages synthétiques, où le choix s'impose et dont la portée dépend surtout de la valeur de ce choix. Cette documentation de seconde main explique ce qui peut sembler superficiel et hâtif dans

---

(p. 451) : « J'entre... jusqu'à cette machine si merveilleuse qu'on croyait à peine possible au récit de ses prodiges. Ce n'est cependant que la mécanique à vapeur d'un paquebot ou d'une filature, qu'on met en avant avec son pilote ou conducteur et dont la manivelle fait tourner deux roues avec une rapidité qu'on pourrait pousser à l'infini, mais qu'on réduit à huit lieues par une heure pour la tranquillité des voyageurs. Les voitures, accrochées les unes aux autres, sont parées des secousses par des tampons aux quatre angles, et leurs roues ont chacune un rebord qui les retient sur les barres saillantes du railway. Quand deux convois se rencontrent, les locataires respectifs n'ont pas le temps de se reconnaître ; les objets qui bordent le chemin à double rainure semblent fuir avec une vitesse qui tourne la tête, mais en portant les regards plus loin, la campagne se déroule avec majesté en une suite de tableaux variés qui se renouvellent promptement. »

le récit de M. R. Cette impression de hâte sans pénétration qui se dégage constamment durant ces 300 pages tient d'ailleurs à l'ordre suivi par l'auteur dans son exposé. Au lieu de s'efforcer de fixer un tableau d'ensemble de la vie politique, sociale, artistique de la France vers 1830, il a morcelé son sujet en une série de cadres sans limites chronologiques précises et sans unité réelle : les événements à l'intérieur, les premières années de la Monarchie de Juillet, la France extérieure vers 1830, le mouvement littéraire, le lyrisme romantique, le théâtre romantique, le roman romantique, la critique et l'histoire romantiques, l'esprit libéral et bourgeois, le règne politique de la bourgeoisie, le mouvement scientifique, le règne économique de la bourgeoisie, le compagnonnage, condition des ouvriers, utopistes et théosophes, Auguste Comte et le positivisme, les enfants perdus de l'Église, l'art, la vie en France autour de 1830. On n'aperçoit pas les raisons de cette ordonnance qui semble au contraire illogique, et l'on peut s'étonner de la place un peu disproportionnée qu'y occupe l'étude du mouvement littéraire. En fait, sous cette forme de manuel, nous avons là une suite de chapitres isolés, sans lien, de très inégale valeur, les uns médiocres (chapitres sur le mouvement littéraire et artistique en général), les autres plus pénétrants et plus vivants (chapitres sur la vie sociale et sur les mœurs). — A. Crémieux.

— Georges **Sangnier**. *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Charles Labitte (1834-1845)*, avec une introduction et des notes. Paris, Champion, 1912, in-8, 79 p. — En 1834, Charles Labitte arrivait à Paris avec de grandes ambitions littéraires ; en 1845, il mourait presque subitement à l'âge de vingt-neuf ans, après avoir collaboré à la *Revue des Deux Mondes* et à la *Revue de Paris* et professé à la Faculté de Rennes et au Collège de France. Sainte-Beuve fut de ses amis les plus fidèles. Les premiers billets, relatifs à des envois de vers, sont d'une politesse où déjà l'on sent la sympathie. Peu à peu, c'est une intimité véritable. Sainte-Beuve s'intéresse aux articles de son ami ; il lui parle de ses propres travaux, souvent pour faire appel à son érudition, parfois pour le charger de certaines communications à la presse. — Plusieurs de ces lettres sont datées de Lausanne (octobre 1837-mai 1838). Elles ont trait à la préparation de son cours sur Port-Royal et apportent une foule de renseignements sur ses recherches, sur sa méthode, sur son ardeur au travail : « La partie originale et neuve, ce sont mes personnages religieux, mes *messieurs*... J'ai surtout fait de la morale, de l'*histoire naturelle* et de la *classification naturelle* des caractères... Mon livre, s'il reste tel que mon cours, sera surtout œuvre de moraliste... » — En appendice, une lettre très curieuse de Juste Olivier ; Sainte-Beuve n'a pu lui-même parler comme il convient

du succès de ses conférences ; heureusement cet admirable ami est là pour *suppléer* à son silence et *déjouer sa modestie*... Labitte utilisa les indiscrétions d'Olivier dans un article de la *Revue des Deux Mondes* : grande surprise pour Sainte-Beuve qui — bien entendu — n'était averti de rien ! — Jules MARSAN.

— Louis **Fiaux**. *Armand Carrel et Émile de Girardin. Cause et but d'un duel, mœurs publiques du temps, dessous de politique.* Paris, Marcel Rivière et Cie, in-18, XVII-365 p. — Malgré quelques longueurs, quelques obscurités, quelques aperçus contestables, M. F. apporte, sur le duel d'Armand Carrel et d'Émile de Girardin, un récit intéressant qui éclaire avec précision cet incident dramatique. Les détails de l'épisode sont enchaînés avec habileté, et les déductions ne manquent ni de rigueur ni de logique. Il faut distinguer toutefois entre le récit proprement dit et les conclusions qu'en tire l'auteur.

M. F. commence par mettre en lumière les lacunes et l'incohérence des récits que l'on utilise généralement, ceux des journaux et de Louis Blanc ; puis, s'appuyant sur les souvenirs peu connus de Bonnet de Malherbe, qui assista à l'incident, d'Ambert et de Persat, les deux témoins de Carrel, il montre : 1° qu'il y eut avant le duel deux entrevues entre Carrel et Girardin, l'une — la scène habituellement racontée — devant témoins, l'autre seul à seul ; 2° que c'est dans cette deuxième entrevue que le duel fut jugé inévitable, Carrel ayant considéré comme une insulte la menace de Girardin de raconter la vie privée de son adversaire et de mettre ainsi en cause Mme de A..., avec qui il vivait.

De ces faits solidement établis, M. F. conclut que la cause du duel n'est pas la question mesquine du prix de l'abonnement des journaux, mais une offense d'ordre privé, l'introduction dans la querelle d'un nom qui tenait à cœur à Carrel. M. F. ne s'en tient pas là : il laisse pressentir, dans cette affaire, une sorte de machination du gouvernement qui, pour se débarrasser d'un adversaire redoutable, aurait armé le bras de Girardin. C'est ainsi une version toute nouvelle qui se trouve substituée à la version traditionnelle. Il semble toutefois difficile de suivre M. F. dans ses conclusions. L'hypothèse d'une machination ne paraît guère vraisemblable ; on n'aperçoit point les raisons qui auraient pu pousser le gouvernement à redouter plus spécialement Carrel dans les rangs de l'opposition ; on ne distingue rien, dans ses critiques du régime, qui soit de nature à éveiller une méfiance particulière. M. F. ne peut d'ailleurs citer, à l'appui de sa thèse, aucun fait précis, aucun témoignage direct. Quant à la cause du duel, il semble qu'il y ait confusion. Que ce soit l'offense d'ordre privé qui ait déterminé Carrel au duel, M. F. l'a nettement prouvé ; mais il

n'en reste pas moins vrai que la *cause* de l'intervention de Carrel fut la révolution qu'opérait alors Girardin dans la pratique du journalisme ; quel qu'ait été le *prétexte* du combat, dans la précipitation des événements, c'est à cette cause qu'il faut en revenir, et la version traditionnelle ne me semble pas ébranlée sur ce point. Cette explication a le tort, aux yeux de M. F., de rabaisser le rôle de Carrel ; elle fait de « ce gentilhomme de la démocratie française renaissante, ce beau républicain d'une nouvelle cité athénienne, comme un marchand de papier venant disputer avec un concurrent de la réclame, avec l'industriel d'en face sur le prix d'un abonnement de journal et descendant au pugilat du duel pour maintenir plus irrévocablement sur ses lecteurs les bénéfices de son commerce » (p. 251). C'est n'apercevoir dans cette crise du journalisme qu'une question commerciale. Elle représente, croyons-nous, quelque chose de plus profond ; c'est un des moments les plus graves de l'histoire de la presse, le conflit fatal et décisif de deux méthodes, de deux conceptions : la conception du journal de discussion théorique, qui s'était formée pendant la Restauration et qui résumait toute la tradition libérale et républicaine, en face de la conception plus réaliste, plus concrète, plus commerciale aussi, apportée par Girardin. Dans cette lutte où la forme nouvelle semblait triompher, il est possible, sans être prouvé, que Carrel n'ait pas cru bon de jouer sa vie, mais il n'y aurait eu, en tous cas, rien de vil ni de mesquin à la risquer. — A. Crémieux.

— Capitaine Albert **Latreille**. *La campagne de 1844 au Maroc. La bataille d'Isly*. Paris, R. Chapelot, 1912, in-8, 185 p. avec croquis. — Cette étude a d'abord paru sous forme d'articles dans la *Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'armée* (nos de juin à novembre 1911). Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'une place prépondérante y ait été donnée au récit détaillé des combats, marches et contre-marches qui, par certains côtés, laissera indifférents les historiens, mais intéressera le public des techniciens de l'histoire militaire, qui est celui que se proposait, je suppose, avant tout, d'atteindre M. L. Je ne pense pas toutefois que l'ouvrage eût rien perdu de son intérêt spécial si l'auteur avait un peu plus cherché à faire à proprement parler œuvre d'historien, au lieu de se contenter trop souvent du rôle de narrateur, simplement précis et consciencieux. On eût aimé en effet, avant que d'aborder le récit de cette campagne, à la voir situer avec un peu plus de précision par M. L., à connaître un peu mieux les relations diplomatiques qui unissaient à ce moment le Maroc à la France, à savoir enfin ce que c'était que ce pays où les troupes françaises allaient s'engager, quelle était son organisation politique, l'idée que nous en avions et si cette idée correspondait à la réalité que les récents événe-

ments nous ont mis en mesure de connaître mieux peut-être que ne la connurent eux-mêmes Bugeaud, Lamoricière et les autres « Africains ».

Malheureusement ce sont là autant de questions laissées par M. L. sans réponse. J'avoue que cette indifférence, qu'on aurait sans doute admise il y a une vingtaine d'années, à un moment où l'on ignorait à peu près tout du Maroc, paraît aujourd'hui un peu extraordinaire au lecteur. Elle a en outre le grave défaut d'aboutir à fausser sur bien des points le caractère même de la campagne. Faute d'un développement, si sommaire soit-il, sur l'organisation politique du Maroc, le sultan — que M. L. s'obstine, on ne sait pourquoi, à qualifier du titre pompeux d'Empereur du Maroc, — apparaît comme un souverain en tous points semblable à ceux d'Europe par l'autorité et la puissance, alors qu'on sait qu'il était loin d'en être ainsi. Pas un mot de l'organisation si particnlière du Maghzen, ni de la quasi indépendance des tribus de la frontière algérienne, qui expliquent cependant comment l'appui rencontré au Maroc par Abd-el-Kader a pu sembler être, dans une certaine mesure, indépendant du sultan, et l'avantage que celui-ci n'a pas manqué d'en tirer.

Les sources de cette étude expliquent d'ailleurs en partie sa composition défectueuse. M. L. s'est contenté de consulter les archives du Ministère de la Guerre ; il a complètement négligé celles du Ministère des Affaires étrangères. Pour tout ce qui n'était pas à proprement parler opérations militaires, il a eu simplement recours à des ouvrages de seconde main, fort peu nombreux d'ailleurs, et la plupart anciens. — René Girard.

— André **Tardieu**. *La France et les alliances, la lutte pour l'équilibre (1871-1910)*, 3e édition. — *Les questions actuelles de politique étrangère en Europe*, nouvelle édition. — *Les questions actuelles de politique étrangère dans l'Amérique du Nord*. Paris, Alcan, 1910 et 1911, 3 vol. in-12 de 428, 320 et 242 p. — *La Vie politique dans les Deux Mondes*. Cinquième année. Paris, Alcan, 1912, in-8, 652 p. — Le livre de M. André Tardieu sur la France et les alliances, dont une seconde édition, qui nous conduit jusqu'au printemps de 1910, vient de paraître, résume en quatre cents pages l'histoire des alliances et des ententes dont l'Europe a été le théâtre depuis quarante ans. Comment s'est constitué le système des alliances et des ententes françaises (chap. I : *L'Alliance russe* ; chap. II : *L'Entente anglaise* ; chap. III : *La France et les ententes méditerranéennes*) ; comment les puissances de la Triplice, et en particulier l'Allemagne, se sont comportées vis-à-vis de ce système jusqu'en 1905 (chap. IV : *La France et la Triple alliance*) ; comment en 1905, à propos du Maroc et en prétextant le danger de l'encerclement, l'Allemagne a tenté de disloquer ce système et de rétablir son hégémonie (chap. V : *Le Conflit des alliances*) ; comment,

après la crise d'Algésiras, le système a été complété et rendu plus cohérent par les accords de 1907, accord russo-japonais, accord franco-japonais, accord anglo-russe, accords anglo-espagnol et franco-espagnol, sans que cependant l'atmosphère de malaise créée par l'offensive allemande de 1905 fût dissipée (chap. VI : *Les nouvelles ententes et la persistance des conflits*) ; comment, après l'affaire de Casablanca en 1908 et la crise orientale de 1908, une sorte de détente a paru se produire, dont l'accord franco-allemand de février 1909, l'accord austro-russe de mars 1909 et la visite d'Édouard VII à Berlin en février 1909 ont été les manifestations (chap. VII : *L'adaptation des alliances*) ; pour terminer, un chapitre sur la France et les États-Unis, tel est le plan qui a été suivi par M. T.

Il nous révèle dans quel esprit son ouvrage a été conçu. M. T. a voulu surtout marquer les étapes de l'évolution de la politique européenne contemporaine et dégager les causes générales qui l'ont dirigée. Écrit avec sobriété, composé avec une logique rigoureuse, son livre nous intéresse par le groupement et l'enchaînement des faits, d'où ressort une démonstration. Cette démonstration, c'est que la guerre de 1870 et le traité de Francfort ont imposé à la diplomatie européenne des conditions dont elle ne saurait s'affranchir. Il a existé depuis la victoire allemande, et du fait même de cette victoire, une sorte de *fatum* qui pèse sur toutes les chancelleries. La politique de suprématie allemande qui en fut la conséquence devait obliger la France à invoquer à son profit la notion d'équilibre ; la constitution du système d'alliances et d'ententes qui en est résulté devait légitimement être interprétée par l'Allemagne comme une tentative pour limiter son hégémonie, et on ne saurait s'étonner que la guerre de Mandchourie et les affaires du Maroc lui aient semblé en 1905 une occasion favorable pour le désagréger ; la crise de 1905 se trouve ainsi au centre de la démonstration de M. T. ; il y voit — et c'est une idée qu'il a développée dans son livre sur le prince de Bülow — une manifestation de la politique d'hégémonie allemande contre la politique d'équilibre, et elle lui apparaît comme une conséquence, non pas de tel ou tel événement particulier, mais de l'ensemble de négociations et de tractations d'où sortirent les alliances et les ententes ; quand la solidité des ententes eut fait ses preuves à la Conférence d'Algésiras, quand leur système eut été remanié et rendu plus cohérent par les accords de 1907 et la diplomatie d'Édouard VII, il devint naturel que la notion qu'eurent momentanément les deux groupements européens de l'équivalence de leurs forces, provoquât l'essai d'adaptation des alliances de 1909. « En considérant ces vérités premières qui ne sont pas discutables, conclut M. T., on sent l'apaisement des lois scientifiques descendre dans les esprits troublés. »

A dire vrai, ces « vérités premières » ne sont pas nouvelles. Le mérite de l'ouvrage de M. T. n'est pas de comporter des conclusions de ce genre, mais de les avoir suggérées par le simple exposé et le simple enchaînement des faits. Il ne soutient pas une thèse ; il nous oblige simplement à réfléchir sur des successions d'événements, sur des actions et des réactions diplomatiques dont nous oublions la signification profonde et les véritables proportions, lorsque nous ne considérons la politique étrangère qu'au jour le jour et dans ses manifestations passagères.

La méthode suivie par M. T. dans son exposé sur la France et les alliances se retrouve dans les conférences organisées depuis 1907 par la section de diplomatie et la Société des anciens élèves de l'École des sciences politiques. Elles traitent de grands sujets de politique contemporaine étrangère, économique ou financière. Les questions confiées aux conférenciers, anciens élèves ou professeurs de l'École, sont trop vastes et trop complexes pour leur permettre des études de détail ou des discussions érudites. Ils visent, avant tout, à nous donner des idées générales et des conclusions. Selon une définition de l'esprit de l'École par M. Ribot, qui a présidé la première de ces conférences, « ils étudient l'ensemble des faits, non pas pour se dispenser de conclure, non pas pour se dispenser d'avoir des opinions arrêtées, mais pour ne pas être dupes d'eux-mêmes, de leurs illusions et de leurs préférences ».

Les conférences et les allocutions présidentielles qui les accompagnent sont chaque année réunies en volume. Le premier qui ait été publié, en 1907, et dont une troisième édition vient de paraître, était consacré aux *Questions actuelles de politique étrangère en Europe* (La politique anglaise, la politique allemande, la question d'Autriche-Hongrie, la question de Macédoine et des Balkans, la question russe). Il a été suivi en 1908 par les *Questions actuelles de politique étrangère en Asie*, en 1909 par *Le socialisme à l'étranger*, en 1910 par *La politique budgétaire en Europe*. Nous recevons cette année *Les questions actuelles de politique étrangère dans l'Amérique du Nord*, avec une préface de MM. Aulneau et Bodereau, qui continuent la série inaugurée par les deux premiers volumes. Elles font l'objet de cinq conférences : 1° de M. André Siegfried, sous la présidence de M. Denys Cochin, *Le Canada et l'Impérialisme britannique* ; — 2° de M. Paul de Rousiers, sous la présidence du vice-amiral Fournier, *Le Canal de Panama* ; — 3° du comte de Périgny, sous la présidence du prince Roland Bonaparte, *Le Mexique et son développement économique* ; — 4° de M. Firmin Roz, sous la présidence du général Brugère, *Les États-Unis et la crise des partis*. Le point de départ de la conférence est l'avènement au 62e Congrès de Washington, en avril 1911, d'une très forte majorité

démocrate et la défaite aux élections de l'ancien président Roosevelt. M. R. recherche quelles ont été les causes de la défaite des républicains, qu'il considère comme passagère, et expose, entre les doctrines politiques des démocrates et des républicains, l'originalité des conceptions du président Roosevelt ; — 5° de M. André Tardieu, sous la présidence de M. Paul Deschanel, *La doctrine de Munroe et le Panaméricanisme.* M. T. analyse la doctrine de Munroe, qu'il considère non comme une doctrine juridique internationale, mais comme un principe de politique réaliste imaginé par les Américains dans leur intérêt. Il indique ensuite par quelle évolution une doctrine de non intervention a fini par légitimer l'intervention des États-Unis contre les colonies espagnoles et les républiques de l'Amérique du Sud et comment elle a abouti au panaméricanisme. L'étude des principaux desseins de la politique panaméricaine termine la conférence.

Nous avons déjà signalé l'intérêt et l'utilité du recueil intitulé *La Vie politique dans les Deux Mondes* [1], qui est né et s'est développé dans ce même milieu de l'École des sciences politiques. Le tome V vient de paraître. Il embrasse la période du 1er octobre 1910 au 30 septembre 1911. Outre les chapitres habituels, il renferme deux études : sur la Principauté de Monaco, par MM. A. de Lavergne et L. Paul Henry, et sur le Grand-Duché de Luxembourg, par M. René Henry. — Pierre Muret.

— R. **Dmowski**. *La question polonaise*, Traduction du polonais de V. Gasztowtt. Préface de Anatole Leroy-Beaulieu, Paris, Colin, 1910, in-12, 336 p. — Député de Varsovie à la deuxième et à la troisième Douma d'Empire, orateur et organisateur du parti démocratique national, M. R. Dmowski a résumé dans ce livre ses idées et les résultats de son expérience. Son ouvrage apparaît comme la justification historique et le développement du programme qui rallie aujourd'hui la plus grande partie des Polonais. Ce programme, M. D. le présente comme l'aboutissement des rapports entre la Pologne et la Russie depuis 1863, et de l'évolution intérieure de la société et des idées polonaises depuis cinquante ans.

Le principal danger qui menace l'existence de la Pologne réside, pour M. D., dans l'accroissement de la puissance allemande et dans les progrès du germanisme à l'Est. Depuis le congrès de Vienne, la pensée de reporter la frontière de l'Est plus avant dans les terres polonaises n'a cessé de hanter les hommes d'Etat prussiens. Leurs ambitions ne sont que momentanément arrêtées par les difficultés qu'ils rencontrent dans la germanisation de leurs provinces polonaises. Ils demeurent les ennemis

1. Cf. ci-dessus, p. 78.

irréductibles du nationalisme polonais, qui, dans l'avenir, empêcherait la germanisation du royaume polonais, qui, dans le présent, peut réagir sur les provinces polonaises prussiennes. La situation diplomatique actuelle de l'Europe (le livre a été écrit en 1908) est plutôt favorable à l'offensive germanique. La Russie affaiblie par la guerre de Mandchourie lui offre moins de résistance, tandis que l'entente franco-anglaise, en limitant son action dans l'Europe occidentale, semble la rabattre vers l'Europe orientale. La conquête économique allemande qui prépare les voies à la germanisation ne cesse de gagner du terrain dans les provinces baltiques, en Pologne, en Russie. A Saint-Pétersbourg même, les Allemands ont des alliés. La bureaucratie russe, toute puissante encore, protégée par les traditions aristocratiques, le nationalisme russe, demeuré attaché aux doctrines de centralisation et de russification, travaillent à leur livrer la place. Or chaque progrès de la germanisation est une menace pour la Pologne. Il ne s'agit plus seulement, en face de la conquête allemande, de son indépendance ; mais la victoire allemande lui enlèverait tout espoir de constituer son autonomie, elle arrêterait son développement économique, elle chercherait à détruire la personnalité, la mentalité polonaise de ses habitants. En ce sens déjà, l'influence germanique s'exerce contre les Polonais à Saint-Pétersbourg et à Vienne. C'est cette situation qui est créée à la Pologne par le germanisme offensif, que M. D. étudie dans ses trois premiers chapitres : *État actuel de la question polonaise*, — *La situation internationale depuis la création de l'empire d'Allemagne* — *L'Allemagne et l'Europe orientale*. Sa conclusion est que la lutte contre le flot allemand est une nécessité vitale, primordiale pour les Polonais.

Elle l'est également pour les Russes, et l'identité de leurs intérêts contre un même ennemi aurait dû suffire à rapprocher le royaume de Pologne et l'empire des tsars. La révolution de 1905 aurait pu devenir pour l'un et l'autre le commencement d'une ère nouvelle. La politique de russification en Pologne, qui durait depuis quarante ans, avait fait ses preuves. Elle n'avait obtenu, malgré ses efforts pour assimiler les Polonais, aucun résultat ; elle avait rendu difficile, sinon impossible, une transformation constitutionnelle de la Russie ; elle avait contribué à maintenir au pouvoir la bureaucratie et à encourager les dispositions oppressives du nationalisme russe ; à l'extérieur elle avait inquiété les Slaves et n'avait profité qu'aux intérêts germaniques. Mais la Russie est-elle capable, même après la crise de 1905, de changer son point de vue dans la question polonaise ? C'est ce qu'examine M. D. dans le chapitre IV, sur *l'avenir de la Russie*, où il étudie les divers éléments des mouvements si confus de 1905. Sa conclusion ne laisse pas que d'être pessimiste. L'es-

prit de la bureaucratie, celui d'une partie de la société russe, tend à maintenir la machine gouvernementale telle qu'elle a fonctionné depuis Pierre le Grand. « S'il y réussit, estime M. D., la Russie ne périra pas d'un seul coup, et la routine du gouvernement bureaucratique peut encore suffire à la conserver pendant quelque temps. Mais le mouvement vers la chute définitive s'accélèrera beaucoup plus qu'aujourd'hui. »

En face de la germanisation, de la résistance de la bureaucratie et du nationalisme russe, quelle a été et quelle peut être la politique polonaise ? Dans le chapitre V, intitulé : *La question polonaise dans l'empire russe*, M. D. expose quel a été le rôle joué par les Polonais dans la crise russe à partir de 1905. Le parti démocratique-national qui a représenté la Pologne dans les différentes Doumas, et dont M. D. est un des chefs, a pour objectif la conquête d'une organisation particulière en Pologne ; mais il prétend défendre la cause polonaise dans l'ordre et le calme. Adversaire de l'anarchie gouvernementale russe, il l'est également des partis révolutionnaires et socialistes polonais ; et dans les deux premières Doumas il s'est efforcé de donner des gages de loyalisme et de bonne volonté à la Russie. Mais ses revendications aussi bien que ses avances ont échoué. Tandis que siégeait la première Douma, les autorités locales russes avaient obtenu du ministère Witte la déclaration et l'état de siége qui dura jusqu'en 1908 et qui a été remplacé depuis par l'état de défense renforcé. Après la dissolution de la seconde Douma, sous le gouvernement de Stolypine, un oukase impérial enleva au royaume de Pologne les deux tiers de ses représentants, ferma de nouveau les écoles polonaises, proscrivit le polonais de l'enseignement. Dans la troisième Douma, les démocrates nationaux polonais très diminués rencontrèrent une majorité qui n'était plus favorable aux revendications d'autonomie. De l'aveu de M. D., la situation de la Pologne est difficile, les dangers qui la menacent restent grands.

Moins que jamais, cependant, la politique de russification de la Pologne n'a des chances de triompher. Depuis l'insurrection de 1863, les Polonais ont répudié ce que M. D. appelle « le romantisme politique » qui les avait portés à espérer dans la justice immanente, dans la restauration possible de leur indépendance par les insurrections. L'expérience de 1863, les progrès de l'industrie, la transformation de l'agriculture ont créé chez les Polonais un esprit plus positif, plus soucieux des réalités. En même temps que s'est transformée depuis 1863 la mentalité polonaise, un grand fait social s'est produit, que M. D. analyse dans son chapitre VI sur *la politique polonaise* : le développement de la classe paysanne s'enrichissant, s'instruisant, et, comme conséquences, s'intéressant aux affaires publiques

et prenant part à la vie politique du pays. C'est elle qui, pendant la crise de 1905, a joué le rôle principal dans le royaume de Pologne, et c'est d'elle que le parti démocratique-national attend son plus ferme appui.

En dépit des attaques dont il a été l'objet de la part des conservateurs aristocrates de la Galicie ou de la Posnanie, partisans d'une politique de soumission sans garanties et sans dignité, ou de celle des socialistes qui cherchent à créer des conflits de classes et se déclarent indifférents aux questions nationales, le parti démocratique-national a pour lui l'avenir en Pologne parce que son programme est le seul qui tienne compte à la fois des sentiments patriotiques des Polonais, de leur évolution depuis 1863, des nécessités qui s'imposent à leur action. Mais obtiendra-t-il jamais des résultats en dehors du royaume de Pologne ? « L'État, conclut M. D., oppose aux réclamations des Polonais une forte résistance, le gouvernement excite contre eux l'opinion de la nation russe ; en même temps de puissantes influences extérieures encouragent cette résistance. Ces conditions nous font prévoir une lutte prolongée qui exigera beaucoup de persévérance et de sang-froid, mais elle se poursuivra du moins sur un terrain beaucoup plus large que dans la première période, celle qui précéda la guerre de Japon. »

On voit par cette analyse quel est l'intérêt du livre de M. D. Il nous révèle le point de vue et les opinions du parti qui prédomine aujourd'hui en Pologne et il est une façon de manifeste. Il établit l'intérêt international de la question polonaise. Elle n'est pas uniquement une question intérieure prussienne, une question intérieure autrichienne, une question intérieure russe. Elle crée entre la Prusse et l'Autriche, et surtout entre la Prusse et la Russie, un lien dont M. Anatole Leroy-Beaulieu, dans sa préface, signale avec raison la persistance depuis l'époque des partages, et, selon son expression, elle continue à donner à Berlin « une prise sur la politique du tsar ». Elle demeure ainsi, avec la question d'Alsace-Lorraine, un des facteurs essentiels de la politique européenne. Enfin, sur les influences qui continuent à s'exercer à Saint-Pétersbourg, sur la persistance des traditions bureaucratiques qui ont de tout temps favorisé la Prusse, sur l'impuissance du tsarisme à faire aboutir une œuvre de réforme, l'ouvrage de M. D. renferme nombre d'assertions et d'appréciations que nous ne saurions sans doute apprécier à leur juste valeur si nous ne faisions la part de l'esprit de parti de l'auteur, mais que nous avons tout intérêt à méditer, pour nous éviter du côté de l'alliance russe les déceptions qui procèdent de vues trop simplistes et, pour employer la formule de M. D., d'un esprit trop romantique — Pierre Muret.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Bulletin de la Société de l histoire du protestantisme français. 1911.

Juillet-août. = H. HAUSER. *Le Père Edmond Auger et le massacre de Bordeaux, 1572.* [S'efforce de prouver, contrairement à l'affirmation du P. Fouqueray dans son *Histoire de la Compagnie de Jésus en France*, que le P. Edmond Auger, par ses prédications enflammées, fut l'un des fauteurs du massacre qui se produisit à Bordeaux le 3 octobre 1572 ; s'appuie pour cela sur le récit de Goulart dans les *Mémoires de l'Estat de la France sous Charles IX*e ; les allégations de Goulart, exactes pour les détails qui ne concernent pas Auger, ont de grandes chances de l'être également pour ceux qui ont trait au virulent prédicateur jésuite.] — H. HAUSER. *La Saint-Barthélemy à Bordeaux d'après les registres secrets du Parlement.* [Publie quatre textes recueillis par feu Gaullieur et qui viennent à l'appui de l'article précédent.] — Bne de CHARNISAY. *Les chiffres de M. l'abbé Rouquette. Étude sur les fugitifs de Languedoc (Uzès).* [Suite, liste de fugitifs de Albert (Pierre) à Aymard (Jacques). A suivre.] — A. PAUL. *Jeanbon Saint-André et les réfugiés du Palatinat.* [Extraits d'une correspondance de Jeanbon Saint-André, préfet du Mont-Tonnerre, avec les sous-préfets de Kaiserslautern et de Deux-Ponts (1803-1807), en faveur des réfugiés français qui subsistaient dans son département et que s'efforçait d'absorber l'Église réformée allemande.] — E. GRISELLE. *Avant et après la révocation de l'Édit de Nantes, chronique des événements relatifs au protestantisme de 1682 à 1687.* [Suite. Du 16 novembre 1686 au 12 février 1687. A suivre.] — TH. SCHŒLL. *Luther et Érasme.* [D'après des ouvrages récents.]

Septembre-octobre. = G. DUMONS. *La famille de Nautonier de Castelfranc.* [Généalogie de cette famille originaire de l'Albigeois, avec quelques détails sur plusieurs des membres, du XVIe au XVIIIe siècle.] — N. WEISS. *La rétractation de François Buffet, prieur des Carmes de Dijon, à Châlon-sur-Saône, le 25 mars 1580.* [François Buffet, prieur des Carmes à Dijon, fut obligé, après un sermon qu'il prêcha à Châlon-sur-Saône, le 1er décembre 1579, de se rétracter. M. Weiss publie un document relatif à cette rétractation, en date du 25 mars 1580, et éclaircit deux allusions qui se trouvent dans l'autobiographie dudit Buffet qui passa ensuite au protestantisme et mourut pasteur à Metz.] — J. PANNIER ET G. BONET-MAURY. *Quelques lettres inédites de pasteurs écossais ayant exercé leur ministère en France au XVIIe siècle.* [Lettres tirées des Bibliothèques de l'Université de Leyde et de la Société de l'histoire du protestantisme français et écrites par Gilbert et David Pri-

merose à André Rivet (1625-1642), par David Primerose, David Home et G. Donaldson à P. Ferry.] — N. Weiss. *Fidèle jusqu'à la mort : Mademoiselle de Chandieu à Maringues, 14 avril 1690.* [Reproduit le procès-verbal du curé de Maringues, en Saône-et-Loire, où celui-ci raconte ses efforts infructueux pour convertir *in extremis* Mlle de Chandieu.] — F. Puaux. *Les Camisards à Mâcon.* [Notes relatives au séjour que firent à Mâcon en juillet et août 1704 Cavallier et ses compagnons.] — Ch. Bost. *Encore les fugitifs du Languedoc. Les chiffres de M. l'abbé Rouquette et les actes notariés de Lassalle.* [Prouve, en s'appuyant sur les registres notariés de Lassalle (Gard), que les listes de l'intendance sur lesquels s'était fondé M. l'abbé Rouquette ne sont pas complètes.] — E. Griselle. *Avant et après la Révocation de l'Édit de Nantes. Chronique des événements relatifs au protestantisme de 1682 à 1687.* [Du 8 au 28 février 1687. A suivre.] — C. R. par M. Weiss du livre de M. Barnaud sur *Pierre Viret.* [Détails sur la prédication de Viret à Uzès.]

Feuilles d'histoire du XVIIe au XXe siècle. 1912.

Janvier. = G. Hardy. *A propos du monument de Bossuet.* — H. Malo. *Un exploit du capitaine Mares.* — R. Reuss. *Les administrateurs du Bas-Rhin après le 18 brumaire.* — A. Chuquet. *Hohenlinden.* — E. Welvert. *L'île d'Elbe et la police sous la première Restauration.* [D'après les rapports du comte Beugnot à Louis XVIII ; suite dans les numéros suivants.] — G. Vauthier. *Sainte-Beuve candidat à la licence ès lettres.* — *Mélanges :* A. Biovès. *Une proclamation du Directoire.* — C. Cazalas. *Un propos de Macdonald.*

Février. = J. Bonnet. *La cène du roi.* [« Admirable » discours prononcé à Versailles en présence de Louis XIV, le Jeudi Saint 19 avril 1685, par M. Tiberge, directeur des Missions étrangères, et retrouvé à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg par M. Bonnet. Il y est parlé des « hérétiques qui ne diffèrent plus de quitter l'erreur par la crainte de manquer de tout ». En conclusion, l'orateur sacré espère que l'exemple de Louis XIV convertira les monarques étrangers.] — E. Cazalas. *Bonaparte au service de la Russie.* [Résumé d'une étude écrite en russe, dans laquelle M. Chérémétev examine la question de savoir si Bonaparte a offert ses services à la Russie durant un de ses séjours en Corse. La démarche demeure douteuse.] — A. Chuquet. *Proclamation de Hoche au peuple portugais.* — R. Guyot. *Ginguené à Turin.* [Anecdotes amusantes sur les prétentions et les maladresses de Ginguené, ambassadeur en Piémont en 1798.] — A. Chuquet. *En marche d'Auxerre sur Paris.* [Lettre de Napoléon au maréchal Ney du 17 mars 1815.] — P. Lehautcourt. *Le rôle de Wimpfen à Sedan.* [M. L. refuse d'accepter les essais récents de réhabilitation de Wimpfen ; il refait tout le récit de la marche sur Sedan, et critique ensuite les assertions contenues dans le livre de Wimpfen sur Sedan : il retrace le rôle de Wimpfen dans la journée du 1er septembre, d'après les documents publiés.]

Mars. = A. Biovès. *Le Diamant le « Régent » et la famille Pitt.* [« Une correspondance, qui a échappé à M. G. Bapst, permet de suivre très exactement le diamant, du jour où il passa en des mains européennes jusqu'à son entrée dans le

trésor des rois de France. »] — CL. PERROUD. *A. Berthier en septembre 1792.* [Pièces inédites sur un moment difficile de la carrière de Berthier : il fut destitué après que l'Assemblée eût mis Lafayette en accusation. Berthier fut réintégré en mai 1793.] — L. HENNET. *Généraux provisoires de la Révolution et de l'Empire.* [Suite dans les numéros suivants.] — L. MAURER. *Les exactions du général Loison.* [Rapport de Rapp à l'empereur en juillet 1807.] — J. FLACH. *Journal du séjour à Berlin en 1827 de Henri Schnitzler.* [L'historien de la Russie Schnitzler, Strasbourgeois de naissance, a séjourné à Berlin en 1827 à l'ambassade de Russie ; son journal est intéressant : M. Flach en publie des extraits. On y trouve de curieuses indications sur les cours de l'Université de Berlin, sur ceux de Hegel, de Savigny, de Raumer, de Humboldt. Schleiermacher y est mentionné.]

Avril. = M. SCHVEITZER. *Speranski.* [Notice sur le collaborateur d'Alexandre Ier.] — G. VAUTHIER. *Documents littéraires.* I. *Le petit ménage de Bernardin de Saint-Pierre.* [Lettre de 1792 du mari de Félicité Didot.] — II. *Le bibliographe Barbier et les aigles des reliures.* — III. *Chateaubriand historiographe du Roi.* [Rapport de Sosthène de la Rochefoucauld, directeur des Beaux-Arts en 1825, proposant de nommer Chateaubriand historiographe.] — IV. *Lamartine et Victor Hugo décorés.* [Rapport de 1825.] — V. *Victor Hugo et sa demande de souscription à Han d'Islande.* — VI. *Henri Martin et Luther.* [Lettre à un inconnu.]

Mai. = A. BOPPE. *La France et le « militaire turc » au XVIIIe siècle.* [Sous ce titre bizarre sont retracés, d'après des documents inédits, les efforts de la France pour intervenir dans la réorganisation militaire de l'armée turque ; le premier article de M. Boppe est consacré presque tout entier à la mission du baron de Tott ; le second, paru en juin, à divers autres officiers.] — E. CAZALAS. *La Reynie vainqueur de la Bastille.* [Fin en juin.] — A. CHUQUET. *Quelques documents.* [Correspondances diverses.] — E. WELVERT. *La destitution de Daunou.* [Lettre de Daunou, garde des Archives, à Beugnot, à propos de sa destitution par Vaublanc en 1816.] — L.-G. PÉLISSIER. *Le marquis de Cussy gastronome.*

Juin. = H. MALO. *Farnèse et l'Armada.* — G. VAUTHIER. *Le conventionnel Loiseau.* — E. WELVERT. *Au lendemain de Waterloo.* [Lettre du comte de Noailles à Talleyrand, du 1er juillet 1815.] — J. MANCINI. *Miranda au Vénézuéla.*

La Grande Revue. 1911.

10 Décembre. = P. MANTOUX. *Badinguet.* [Examen et réfutation des explications proposées quant à l'origine de ce sobriquet ; hypothèse nouvelle proposée, d'après laquelle le nom de Badinguet proviendrait d'une légende et d'un dessin de Gavarni.]

25 Janvier 1912. = M. LEROY. *La constitution d'Alsace-Lorraine.* [Histoire de la constitution de l'Alsace depuis l'annexion, des projets et mouvements en faveur de la réforme, qui ont abouti à la loi d'empire du 31 mai 1911.] — J.-J. CASPAR. *La Finlande et la troisième Douma.* [Étude de l'état politique actuel de la Finlande sous le nouveau régime de domination russe absolue, et exposé historique des libertés constitutionnelles du grand-duché.]

25 Février. = F. CAUSSY. *La politique commerciale de Voltaire.* [Article suivi de

lettres inédites de Voltaire (1775-1778), qui le montrent occupé de la libre exportation des blés et tâchant, d'autre part, de faire rédimer le pays de Gex de la gabelle du sel.]

La Révolution française. 1912.

14 Janvier. = *Doctorat de M. Raymond Guyot. Le Directoire et la paix de l'Europe. Documents biographiques sur Reubell.* [Exposé par l'auteur du sujet de ses thèses.] — Ph. Dolly. *Suzanne Lepeletier, fille de la Nation.* [Planche hors texte. Fille de Michel Lepeletier, déclarée par la Convention pupille de la Nation le 25 janvier 1793, émancipée à seize ans, le 13 pluviôse an VI, elle épouse le 9 germinal François de Witt, malgré l'opposition de sa famille et surtout de son oncle, Félix Lepeletier, divorce en 1802, à 20 ans, — son mari en a 21. — Elle se rapproche des membres de sa famille restés royalistes, épouse en 1809 son cousin, Louis Lepeletier de Mortefontaine, et devient une des personnes marquantes du parti royaliste ; elle ne se rallie pas à l'Empire. Elle perd son second mari en septembre 1814. Son royalisme ne fait que s'accroître avec les années. Elle meurt à Saint-Fargeau le 19 août 1829.] — L. Lévy-Schneider. *L'état d'esprit de Jullien de Paris sous la Restauration et sous Louis-Philippe.* [Fin en février. Il reste toujours attaché aux idées qu'il a professées sous la Révolution ; il est, en pleine Restauration, un esprit du XVIIIe siècle et de la période révolutionnaire. Il fonde en 1818 la *Revue encyclopédique*, recueil périodique embrassant toutes les connaissances humaines. Mais son attachement au passé ne le détourne pas des tendances nouvelles ; c'est un fervent adepte de l'industrialisme, il s'occupe de la question sociale, veut l'amélioration de la condition humaine par la diffusion de l'instruction, par le développement de l'esprit d'association ; enfin, c'est un féministe ardent. L'état d'esprit de son âge mûr, sous la Restauration, subsiste dans sa vieillesse, sous la monarchie de Juillet. Il abandonne en 1831 la *Revue encyclopédique*, mais il ne cesse d'agir et d'écrire. Dans son *Essai général d'éducation*, il demeure l'apologiste des philosophes du XVIIIe siècle, fidèle à ses idées de l'an II, fidèle aussi à la politique industrielle.] — Ch. Du Bus. *Un dépôt peu connu : le Cabinet des cartes de la Bibliothèque nationale. — Notes de lecture. L'Anti-Napoléon.* [Recueil d'anecdotes plus ou moins suspectes, mais parfois assez curieuses, sans date, peut-être de 1815.] — *Lettres du conventionnel Gillet aux administrateurs du département du Morbihan.* [Suite. Fin en février. 16 lettres, du 23 mars au 7 mai 1793, veille de son départ pour sa mission auprès de l'Armée des Côtes de Brest.]

14 Février. = L. Dubreuil. *La commune de Trégastel (Côtes-du-Nord) pendant la Révolution et l'Empire.* [D'après le registre des délibérations du Conseil municipal.] — E. Chapuisat. *La restauration de la république de Genève et le préfet Capelle.* [Fin en mars. Préfet du Léman depuis 1811, Capelle n'a aucune prise sur la population genevoise. Après la bataille de Leipzig, sa situation est de plus en plus difficile. Le 10 décembre 1813, une émeute éclate à Thonon, à l'occasion de la levée de 300.000 hommes. Les alliés entrent sur le territoire suisse. Le 24 décembre, le général Jordy met Genève en état de siège ; Capelle en part le 28 et parcourt le département pour organiser la résistance à l'ennemi. Les alliés

entrent le 30 à Genève. Napoléon, vivement irrité du départ de Capelle, le suspend le 4 janvier et ordonne qu'il soit traduit devant une commission d'enquête dont il désigne lui même les trois membres. Elle présente un rapport favorable à Capelle. Celui-ci s'empresse de passer dans le camp royaliste et reçoit la préfecture de l'Ain.] — *Notes de lecture. Les aïeux de M. Henri Rochefort.* [Extrait d'un article de celui-ci, dans *la Patrie* du 9 janvier 1912.]

14 Mars — A. Aulard. *Carlyle historien de la Révolution française.* [Michelet l'a traité sévèrement. Cependant Carlyle avait beaucoup étudié son sujet ; il était aussi bien documenté qu'on pouvait l'être à cette époque. Il n'est pas plus fantaisiste que Michelet ; ses lueurs ne sont pas toutes fausses, comme celui-ci l'en a accusé. Il ne mérite pas non plus le reproche de partialité que lui a fait Taine ; nul historien ne fut plus soucieux d'être impartial. Son but a été de démêler, à travers les textes et les faits, les motifs qui firent agir les Français. Il n'a l'intention « ni de glorifier ni de maudire la Révolution, mais de l'interpréter en la scrutant dans son âme même, et autant par la sympathie que par l'intelligence ».] — Cl. Perroud. *Roland et la presse subventionnée.* [Suite en avril, fin en mai. Un décret du 18 août 1792 alloue à Roland 100.000 livres « pour l'impression et la distribution dans les départements et les armées de tous les écrits propres à éclairer les esprits sur les trames criminelles des ennemis de l'État et sur les vraies causes des maux qui ont trop longtemps déchiré la patrie ». Ce décret est rapporté le 21 janvier 1793. Roland avait dépensé 34.000 livres. Le *Bureau de l'esprit public* est dirigé, et mal dirigé, par Lanthenas, mais c'est Mme Roland qui en est l'inspiratrice et la surveillante. 4.500 livres environ ont été consacrées à la propagande républicaine, 5.600 à la défense nationale, près de 4.000 à des publications en faveur de l'ordre ; plus de la moitié de la dépense totale a été employée à soutenir le parti de Roland : 4.800 livres à divers abonnements ou souscriptions aux journaux, 1.400 à réimprimer les rêveries de Lanthenas, plus de 900 à prolonger l'existence de *la Sentinelle*, de Louvet, près de 3.000 aux brochures de Brissot et à la polémique contre Robespierre.] — J. Destrem. *Le 19 brumaire. Une peinture de la séance de nuit.* [Description d'un tableau de J.-H. Sablet, au Musée de Nantes, reproduisant cette scène.] — R. Guyot. *Un Anglais à Paris en 1800.* [Traduction du rapport de J. Edwards à Grenville, daté du 12 août 1800, publié au tome VI des *Fortescue manuscripts.*] — P. Gaffarel. *Les Bonaparte à Marseille.* [Fin en avril. Réfugiée aux environs de Toulon, puis à Marseille, après la rébellion de Paoli, la famille Bonaparte est d'abord dans un dénuement profond. Elle vit des secours accordés par la Convention aux Corses nécessiteux. Puis Bonaparte, qui a dirigé toutes les opérations du siège de Toulon, est nommé général de brigade ; Joseph, commissaire des guerres de 1re classe ; Lucien, garde-magasin à Saint-Maximin (Var) ; Louis, d'abord nommé, à quinze ans, adjoint d'artillerie avec les appointements d'adjudant général, est renvoyé à l'École de Châlons. A la fin de 1793, Mme Lætitia et ses autres enfants s'établissent à Marseille et y vivent des secours affectés aux réfugiés corses. Le général les aide de sa bourse. Après le 9 thermidor, il est arrêté, puis remis en liberté au bout de quelques jours, mais il reste suspect, on le confine dans des commandements secondaires ; Joseph est obligé de se retirer à

Gênes ; Lucien est mis en état d'arrestation, puis élargi grâce à son frère. De juillet à octobre 1795, Mme Lætitia et ses filles vivent au jour le jour, presque de la charité. Mais après le 13 vendémiaire, Bonaparte devient l'homme de la situation ; il envoie beaucoup d'argent à sa mère, à ses sœurs, à Joseph ; Louis, rappelé de l'École de Châlons, est nommé lieutenant et aide-de-camp de son frère ; Lucien est envoyé à l'armée du Nord comme commissaire des guerres. La famille ne connaît plus les angoisses de la misère et de la faim ; fêtes et réceptions se succèdent à l'hôtel de la rue Paradis, qu'elle habite. Néanmoins, elle a des ennemis à Marseille, elle est en butte aux attaques des royalistes, nombreux dans le Midi, qui ne pardonnent pas à Bonaparte son rôle au 13 vendémiaire. Aussi, quand les dames Bonaparte manifestent l'intention de quitter Marseille, il s'empresse de déférer à leur désir et les fait venir en Italie.]

14 Avril. = N. Karéiev. *Un livre russe sur l'histoire des ouvriers français pendant la Révolution*. [Livre de M. Tarlé intitulé *La classe ouvrière en France à l'époque de la Révolution*, et fait en majeure partie à l'aide de documents inédits. M. Tarlé étudie d'abord la loi électorale de 1789 par rapport aux ouvriers, la crise au début de cette année, les troubles qu'elle causa, l'histoire des grèves de 1789-1791, l'origine de la loi Le Chapelier, qui interdisait toutes corporations et associations, les rapports entre les ouvriers et les partis politiques, jusqu'en 1792 ; puis les formes de l'industrie en France, entre autres l'industrie rurale, la technique industrielle à la fin du XVIIIe siècle et l'état de l'industrie en 1793 : enfin, il suit les destinées et les démarches collectives de la classe ouvrière : avant la promulgation de la loi du *maximum*, à l'époque où cette loi est en vigueur (septembre 1793 à décembre 1794), et de la révocation de cette loi au 18 brumaire.] — P. Caron. *Trois lettres de Jeanbon Saint-André à Barère (ventôse-germinal an II)*. [Aux Archives des Affaires étrangères. Dans la première, datée de Brest, 12 ventôse, Jeanbon fait le tableau des difficultés auxquelles il se heurte et il suggère les moyens de les surmonter. La deuxième, du 15, traite de l'ajournement de la sortie de la flotte ; la troisième, de Nantes, 14 germinal, nous renseigne sur la visite de Jeanbon à Nantes et à Paimbœuf.] — *Notes de lecture. Les funérailles de Greuze*. [Compte rendu par le *Courrier français* du 8 germinal an XIII.] — *Documents. La franc-maçonnerie au début du premier Empire*. [Extraits des Bulletins du ministère de la Police générale, du 2 et du 4 germinal an XIII, montrant que le gouvernement surveille les francs-maçons avec le plus grand soin.]

14 Mai. = A. Aulard. *Armand Brette*. [Article nécrologique, avec portrait.] — E. Lévy. *Le maire de Bacquepuis*. [Lettre du commissaire du gouvernement près le tribunal d'Évreux au grand-juge, du 29 nivôse an XII, rapportant l'abus d'autorité du maire de Bacquepuis à l'égard de deux de ses administrés, dont il empêcha le mariage par tous les moyens possibles.] — *Documents. Les églises et les usages civils*. [Lettre de Boullé, préfet des Côtes-du-Nord, au ministre de l'Intérieur, du 29 fructidor an XI, pour se plaindre de la circulaire de thermidor enlevant aux maires le droit de publier les lois et les actes de l'autorité dans les églises, et réponse du ministre.] — *Notes de lecture*. I. *La Révolution française racontée par un historien arabe*. [L'*Histoire de l'expédition des Français en Égypte*, par Nakoula-el-Turk, Syrien

catholique-grec, est précédée d'un tableau historique de la Révolution française, curieux et amusant par les fantaisies orientales, les imaginations et les anachronismes poétiques. Reproduction de ce morceau.] — II. *L'Académie française en l'an VIII.* [Rapport lu par Arnault à la classe de la langue et de la littérature française de l'Institut, dans la séance publique du 15 ventôse.]

Revue de Paris. 1912.

1er Mars. = H. DE GALLIER. *Dans l'armée d'autrefois.* [Détails sur la condition des jeunes officiers et la vie de garnison au XVIIIe siècle.] — E. HAUMANT. *Les Français à Raguse.* [En 1798, une escadrille française parut devant la ville ; le commissaire Comeiras réclama une contribution d'un million, qui se réduisit à 600.000 francs. En 1806, devant le bruit que les Russes allaient s'emparer de la ville, le général Molitor fit mine de vouloir envahir la République, puis se retira. Les Français revinrent bientôt avec Lauriston. Ils accablèrent la ville de réquisitions. Les Monténégrins révoltés assaillirent un détachement français dans les environs et le battirent, ravageant complètement le pays. Les Russes occupant Cattaro vinrent bombarder la ville sans grand résultat. Molitor arriva sur ces entrefaites après avoir dispersé Russes et Monténégrins. Le 24 janvier 1808, le Sénat fut dissous et l'annexion au royaume d'Italie prononcée. A partir de ce jour, les relations se firent plus cordiales entre les Français et les Ragusains. La transformation des institutions et des habitudes se poursuivit ; une belle route fut construite, des forts, établis pour la protéger. En 1814, la république passa tout entière à l'Autriche, et ne garda de son ancienne indépendance que l'étendard blanc de Saint-Blaise.]

15 Mars. = P. SABOUROFF. *Russie, France et Allemagne (1870-1880).* [Alexandre II, se rappelant la neutralité de la Prusse pendant la guerre de Crimée, songea à l'alliance prussienne. Une entrevue eut lieu en 1873, à Saint-Pétersbourg, entre l'empereur d'Allemagne et Alexandre. On a attribué l'échec de la négociation à Bismarck. Le reproche n'est pas fondé. Ce fut plutôt un courant de sentiments anti-allemands que favorisait le chancelier Gortschacof : c'est lui qui, en 1875, répondit avec empressement à la demande d'intervention de la France, devant la Prusse de nouveau menaçante. Il réussit à imposer la paix, diminuant par le même coup le prestige de Bismarck, mais l'incitant aussi à se rapprocher de l'Autriche.] — Marquis de SAINT-MAURICE. *Lettres sur la Cour de Louis XIV.* [Suite des lettres publiées en 1911, et intéressant la période 1671-1673. Suite le 1er avril. L'ambassadeur de Savoie note, en mars 1671, le relâchement des relations du roi et de Mlle La Vallière ; en juillet, la mort du duc d'Anjou, à qui on trouva le foie, les poumons et l'estomac pourris. Il donne beaucoup de détails sur la vie mondaine de la Cour, les petits et les grands événements qui s'y déroulent.] — G. CUCUEL. *Les dernières années de Madame de la Pouplinière.* [Femme d'un fermier-général, elle dut se séparer de son mari à la suite d'une aventure qu'elle eut avec le maréchal de Richelieu en 1748. L'auteur raconte ses dernières années et sa réconciliation *in extremis* avec son mari.]

1er Avril. = Cne A. GRASSET. *Napoléon et l'Espagne.* [Poussé par M. de

Montgaillard, par Beurnonville, ambassadeur à Madrid, par Talleyrand, sans doute, Napoléon dès 1805 songeait à conquérir l'Espagne. L'état politique, militaire, financier de ce pays l'y encourageait. Devant les négociations louches de Godoï, Napoléon rappelle Beurnonville et le remplace par M. de Beauharnais. Celui-ci dénonce les menées du Prince de la Paix et essaye de soutenir l'héritier Ferdinand. Ce dernier écrit directement à Napoléon, demandant à entrer dans sa famille et à se mettre sous sa protection. Mais Godoï apprend ses démarches et le contraint à s'humilier. Le même jour, Junot passait la Bidassoa pour conquérir le Portugal ; Dupont reçoit bientôt l'ordre de le soutenir. L'abdication de Charles IV et l'avènement de Ferdinand VII surprit Napoléon ; il eut bientôt à Bayonne toute la famille royale auprès de lui, laissant voir toutes ses turpitudes. Après la capitulation de Baylen, aucune négociation ne fut plus possible. C'était la guerre.]

15 Avril. = L. Corpechot. *André Le Nôtre.* [Fils d'un bourgeois de Paris, jardinier ordinaire de Louis XIII, né le 12 mai 1613, élève de Simon Vouet, premier peintre de Louis XIII, sans doute aussi de Mansart, il obtient en 1637 la survivance de la charge de son père. Il travaille à la décoration des Tuileries, puis du château de Vaux pour Fouquet. Il enthousiasme Louis XIV par ses projets pour Versailles. Le roi l'avait en grande familiarité, et l'anoblit en 1675. L'œuvre de Le Nôtre la plus importante après Versailles est Chantilly, où il fait concourir toute la forêt à la beauté de l'ensemble. En 1679, il a le désir d'aller à Rome et en obtient la permission du roi ; en lui décrivant Versailles et ses grandes eaux, il étonne le pape, qui veut qu'il refasse à son goût les jardins du Vatican. Le voyage d'Italie n'influe pas néanmoins sur sa manière. Il se démet en 1693 de sa charge, et reçoit une pension de 6.000 livres. Il meurt le 15 septembre 1700.]

Revue des Deux Mondes. 1912.

1er Février. = Mis de Ségur. *Au couchant de la monarchie. La visite en France de l'Empereur d'Autriche.* [Louis XVI a la plupart des vertus de l'homme privé, très peu de celles du monarque. Il est méprisé et bafoué par un entourage qui ne le vaut pas. Marie-Antoinette, en 1777, n'est encore qu' « une jeune fille couronnée » ; elle profite de son influence sur le roi pour lui faire payer des dettes que le jeu et le débordement du luxe augmentent sans cesse. C'est en grande partie pour essayer de retenir sa sœur sur la pente fatale que Joseph II fit son voyage en France au printemps de 1777. Son séjour n'eut rien d'officiel, et il prit grand soin de démentir les craintes qu'on avait eues en France qu'il voulût s'immiscer dans les affaires de l'État. Il jugea sévèrement les souverains tout en reconnaissant leurs qualités réelles, mais sa critique s'exerça impitoyablement sur les princes du sang. Quand il partit, il laissa pour sa sœur une instruction morale dont l'effet ne dura guère. En somme, par le contraste de ses manières avec celles de la cour dissipatrice, il avait contribué à la faire détester un peu plus. Le seul résultat heureux de sa visite fut d'avoir contribué à donner à l'union royale son véritable caractère.] — Goyau. *Bismarck et la Papauté. La Paix (1878-1879). Les premiers pourparlers.* [Bismarck, malgré ses menaces

d'antan, s'était abstenu d'intervenir dans l'élection du successeur de Pie IX, et quand Léon XIII eut, au lendemain de son avènement, informé Guillaume Ier par une lettre pleine de confiance dans l'avenir, l'empereur répondit par une lettre aimable, qui se traduisait par une habile invitation au Saint-Siège à user de son influence sur les catholiques allemands. Il y eut une double série de négociations officieuses conduites à Rome par Gebzer et le secrétaire d'Etat Franchi, à Munich par le nonce Masella et Halnstein; des deux côtés on voulait ménageait les dehors. Au même moment, l'empereur montrait pour la politique de Falk des répugnances de plus en plus vives et Bismarck se détachait des nationaux libéraux. On s'accoutumait à l'idée de négociations, non pas sur le principe, mais sur les conditions auxquelles on pourrait conclure une trêve. Comme le Chancelier ne voulait pas envoyer d'agent à Rome, et que le pape, d'autre part, ne voulait pas faire les premières avances, on crut que Kissingen, où Bismarck était venu prendre les eaux, conviendrait comme lieu d'entretien avec le nonce Masella. Les pourparlers commencèrent, mais la résolution du cardinal Nina, successeur de Franchi, de conclure une paix, non une trêve, amena l'ajournement de la détente officielle qu'on avait espérée. Bismarck se rapprocha alors des libéraux pour faire voter les lois contre les socialistes, et Falk, contrarié par l'empereur lui-même dans ses projets sur l'église évangélique, demeurait tout puissant sur le terrain du Culturkampf. Lorsqu'en décembre 1878, Windthorst vint demander à la tribune du Reichstag l'abrogation des lois de mai, Falk répliqua en opposant l'intransigeance du centre aux bonnes dispositions de Léon XIII. Windthorst répondit que toute paix conclue par Rome serait acceptée par le centre. Les premiers mois de 1879 furent marqués par la formation d'une majorité protectionniste composée des conservateurs et du centre, majorité éphémère, mais que Windthorst ne demandait qu'à rendre permanente. Puis Franckenstein, député du centre, fut élu vice-président du Reichstag. Falk, sentant alors la réaction prochaine, remit à l'empereur sa démission.]

15 Février. — Mis de Ségur. *Au couchant de la monarchie. Le ministère du comte de Saint-Germain.* [L'arrivée aux affaires du comte de Saint-Germain, — véritable Turgot militaire — fut accueillie avec enthousiasme. C'est au nom de principes immuables et absolus qu'il prétendit réorganiser l'armée. Il s'attaqua d'abord à la trop coûteuse Maison militaire du roi. Mais l'opposition des hauts personnages qui la composaient fut telle que le ministre dut se contenter de la suppression des Mousquetaires. En ce qui concerne le recrutement des officiers, il déclara supprimée pour l'avenir la vénalité des emplois militaires et les colonels durent avoir au moins 14 ans de services. Les officiers furent astreints à la garnison. Enfin les unités furent groupées en 16 divisions militaires. Par malheur, les officiers, mécontents de réformes qui choquaient leurs habitudes et leurs commodités, firent agir la reine contre le ministre, et ce fut en général le ministre qui eut le dessous. Pour les soldats et les officiers, les mesures de Saint-Germain furent moins heureuses : s'il eut le mérite de diminuer les peines portées contre les déserteurs, il eut le tort d'instaurer dans l'armée les châtiments corporels et de vouloir apporter des réformes draconiennes au fonctionnement de l'Hôtel des

Invalides. La situation du ministre était déjà chancelante ; lui-même acheva de la ruiner tout à fait en s'adjoignant, sous le titre de Directeur de la Guerre, le prince de Montbarrey, ignorant et présomptueux, qui fut le porte-paroles de tous les mécontents. Dégouté et désespéré, Saint-Germain se décida à quitter ses fonctions (sept. 1777).] — H. Welschinger. *Les Souvenirs de M. de Freycinet.*

1er Mars. = Mis de Ségur. *Au couchant de la monarchie. Les réformes de Necker.* [Les chutes successives de Turgot et de Saint-Germain montraient à Necker qu'il fallait éviter soigneusement tout ce qui pouvait ressembler à des mesures révolutionnaires. Pour éviter de mécontenter l'opinion, il fit appel, afin de solder les dépenses nouvelles, à l'emprunt. En ce qui concerne le système fiscal en vigueur, il essaya d'améliorer, en s'en prenant non aux principes, mais à l'application ; c'est ainsi qu'il supprima les *vingtièmes d'industrie* et fit arrêter que désormais la taille ne pourrait plus être augmentée que d'un commun accord avec le Parlement. Le nombre des fermiers et des receveurs généraux fut réduit dans d'importantes proportions, en dépit de l'opposition des princes, qui étaient intéressés au maintien du *statu quo*. Enfin, en 1780, il osa porter la main sur les Maisons du Roi et de la Reine, il supprima des centaines d'emplois et, sur 40 millions de livres que coûtaient ces services, il réalisa six millions d'économies. Il eut dans cette affaire l'appui du roi et de la reine, mais il trouva une opposition acharnée chez tous ceux qui s'étaient trouvés lésés dans leurs intérêts : Maurepas était leur chef. L'état du Trésor constituait aussi un obstacle aux modifications profondes, pourtant nécessaires. Malgré ses bonnes intentions, Necker ne pouvait supprimer la gabelle ; c'est à peine s'il pouvait espérer l'unifier dans tout le royaume. Le droit de mainmorte ne put être aboli que dans le domaine royal. Pour les pensions, il dut se contenter d'essayer d'arrêter le flot montant qui atteignait déjà 30 millions. Cette simple mesure amena des protestations violentes. Pour tout ce qui se rattache aux améliorations apportées au fonctionnement des établissements hospitaliers et pénitentiaires, il n'y a qu'à louer dans l'œuvre de Necker ; il eut l'honneur de vouloir introduire des réformes dont le XIXe siècle seulement a vu la réalisation. Enfin, il supprima la question préalable.] — René Pinon. *France et Allemagne (1870-1898).*

15 Mars. = E. Daudet. *Autour d'une mission diplomatique (1799).* [Lorsque Ferdinand IV eut été chassé de Naples par les troupes françaises, il envoya à Vienne le marquis de Gallo, ministre des Affaires étrangères, pour demander l'appui de l'Empereur. Mais François II, extrêmement mécontent de l'agression du roi de Naples, qui avait amené la catastrophe, se refusa, d'abord catégoriquement, puis en employant des moyens dilatoires, à venir au secours de son parent tant que les Français n'auraient pas été expulsés de l'Italie du Nord. Gallo se rendit alors à Pétersbourg pour demander au tzar Paul de décider l'Autriche à venir au secours du roi de Naples. L'accueil du tzar fut cordial, mais, en somme, il évita de rien promettre touchant l'extension possible du royaume des Deux-Siciles sur les États de l'Église, non plus qu'en ce qui concernait le projet de mariage d'un prince napolitain avec une grande duchesse de Russie. Néanmoins Gallo restait plein de confiance. Tout fut mis à bas par les

manœuvres de l'Autriche, qui fit échouer le projet de Congrès que le tzar voulait réunir à Pétersbourg pour décider du sort de l'Italie, et aussi par la divulgation aux puissances alliées du mémoire où Gallo exprimait les désirs d'agrandissement des Deux-Siciles. L'ambassadeur fut désavoué publiquemeut par Ferdinand, dont il n'avait fait qu'exécuter les instructions, et ce fut le cœur ulcéré qu'il quitta Pétersbourg.] — Marcel REYMOND. *L'art romain du XVIIe siècle. Ses caractères généraux.* [L'art romain du XVIIe siècle, qui est la suite de l'art de la contre-réforme, s'en distingue en ce sens qu'il renonce à la gravité et à la simplicité de la fin du XVIe pour s'épanouir dans une apothéose de joie, qui correspond à la nouvelle période de puissance et de richesse dans laquelle va désormais vivre la Papauté. Le Bernin en donne les œuvres les plus caractéristiques.]

Revue des Études napoléoniennes. 1912.

Janvier. = E. DRIAULT. *Les études napoléoniennes depuis Napoléon. Notre programme.* — F. MASSON. *Le comte de Montholon avant Sainte-Hélène.* [De l'étude des documents officiels, il résulte que presque toutes les assertions de Montholon sur sa carrière, de 1799 à 1814, sont inexactes ou mensongères. Son rôle, à la cour et aux armées, a été insignifiant. S'il suivit Napoléon à Sainte-Hélène, c'est que, rallié à l'Empereur après avoir été comblé de grâces par les Bourbons, endetté, brouillé avec sa famille, il se voyait dans une situation à peu près sans issue.] — R. SCHNEIDER. *L'art de Canova et la France impériale.* [L'influence de cet art a été considérable.] — P. FEUILLATRE. *A propos de l'exposition rétrospective de la Légion d'honneur (mai-juin 1911).* — E. DRIAULT. *Souvenirs du Centenaire. Janvier-février 1812.* [I. France contre Russie. II. Le voyage de Hollande. III. Le traité avec la Prusse (24 février 1812). IV. Préparatifs militaires.] — *L'empereur Alexandre Ier et sa sœur la grande-duchesse Catherine.* [D'après leur « correspondance », publiée par le grand-duc Nicolas Mikhaïlowitch. Reproduction et citation de pièces concernant le projet de mariage de la grande-duchesse Catherine avec l'empereur François (1807), Tilsit et le projet de mariage de la grande-duchesse Anne avec Napoléon, la « crise de septembre 1812 » après la prise de Moscou, le voyage de la grande-duchesse en Hollande et en Angleterre, en 1813.] — A. AULARD. *Les élections et l'esprit public dans le Doubs sous Napoléon Ier.* [Reproduit un rapport du préfet Jean De Bry, daté du 28 floréal an XIII, sur la composition, l'état l'esprit et les opérations des collèges électoraux de son département. Voir, dans le numéro de mai, quelques indications complémentaires contenues dans une lettre de M. Pigallet, archiviste du Doubs, à M. Aulard.] — ROGER-LÉVY. *Bulletin historique. Histoire intérieure dn premier Empire.*

Mars. = E. GABORY. *Fondation de la ville de Napoléon.* [Retrace, d'après les documents des archives de la Vendée et des Archives nationales, l'histoire de la transformation en chef-lieu, à partir de 1804, de la petite ville de La Roche, chef-lieu « créé pour les besoins de l'heure, camp retranché dressé au centre de la Vendée belliqueuse, agglomération purement administrative et militaire ».] — E. DRIAULT. *Souvenirs du Centenaire. Mars-avril 1812.* [I. Les préparatifs de Napoléon. II. Le traité d'alliance avec l'Autriche (14 mars). III. La rupture avec la

Russie.] — L. RADIGUET. *L'Acte additionnel de 1815*. [Résume son récent ouvrage sur la question.] — PH. GONNARD. *La légende napoléonienne et la presse libérale (1817-1820)*. [Étudie une publication libérale faite de 1817 à 1820, la « Bibliothèque historique ou recueil de matériaux pour servir à l'histoire du temps ». On y trouve de nombreuses pièces et notes relatives à Napoléon, destinées à entretenir dans le public le souvenir de l'Empereur, donné comme le défenseur des idées libérales, dont sa chute a marqué la défaite. Plusieurs de ces pièces sont des apocryphes fameux : la lettre à Murat du 29 mars 1808, la lettre à Louis-Bonaparte qu'ont discutée Lanfrey et Rocquain, la lettre à Bernadotte, les instructions à M***, d'avril 1812, et d'autres encore, comme de prétendues instructions du roi Joseph à Desmolard, son agent à Baltimore, en vue de provoquer la révolte des colonies espagnoles contre Ferdinand VII, deux lettres de Napoléon à Fouché, de 1809, une lettre à l'empereur d'Autriche, après la bataille de Montereau. Les directeurs du recueil ont été P.-M. Chevalier. P. Raynaud, Cauchois-Lemaire et A.-V. Benoît. Ce dernier, ancien collaborateur de Maret, est vraisemblablement l'auteur, ou plutôt le fabricateur, d'après des éléments en partie authentiques, des « Instructions à M. Desmolard » et de la lettre à l'empereur d'Autriche, et c'est le duc de Bassano, confident de Napoléon, qui aurait, d'après M. G., fourni la matière de ces supercheries, dont l'autorité n'a été définitivement ruinée qu'à la fin du XIXe siècle.] — *Lettres de la reine Marie-Caroline de Naples*. [Extraits, relatifs à 1803, du recueil récemment publié par le commandant Weill et le marquis di Somma-Circello.] — S. GOVIAÏNOW. *Documents russes sur 1812*. [Version française du catalogue, que vient de publier M. G., des documents russes relatifs à 1812 conservés dans les Archives d'État et les Archives centrales de Saint-Pétersbourg. Elle est suivie, à titre d'exemples, de deux lettres de l'amiral Tchitchagoff à l'empereur Alexandre, 17 mai et 29 juin 1812, sur les affaires d'Orient.] — *Journal d'opérations du Ier Corps russe du 11/22 août au 30 décembre 1812/12 janvier 1813*. [Publié par le capitaine G. Fabry. Continué en mai, et à suivre.]

Mai. — R. GUYOT. *Le Directoire et Bonaparte*. [Résume une partie de sa thèse récente sur « Le Directoire et la paix de l'Europe ».] — R. PEYRE. *Sympathies des États scandinaves pour la Révolution française et pour Bonaparte. Un banquet, un sabre d'honneur, d'après les documents inédits du ministère des Affaires étrangères*. [Le banquet eut lieu à Stockholm en brumaire an VIII-novembre 1799 ; le ministre de France, Delisle, y assista ; il se termina par des manifestations francophiles, qui émurent les chancelleries de Madrid et de Saint-Pétersbourg. Le sabre d'honneur fut offert au premier consul, en germinal an XII, par l'armurier finlandais Tillberg.] — R. HÉNARD. *Les trois statues de la Colonnne*. [Celles de Chaudet, de Seurre et de Dumont ; leur histoire.] — E. DRIAULT. *Souvenirs du Centenaire. Mai-juin 1812*. [I. Dresde. II. A la frontière russe. III. Tchitchagoff à Bucharest.] — P. MARMOTTAN. *L'impératrice Marie-Louise en Toscane (juillet à septembre 1816)*. [Reproduit et cite, d'après les archives des Affaires étrangères, plusieurs dépêches de Vernègues, ministre de France à Florence.] — F. BALDENSPERGER. *Bonaparte en route pour Rastatt, d'après une relation suisse inédite*. [Datée de Berne, 29 nov. 1797 ; elle est sans doute l'œuvre d'un Bernois.] — *Chronique de la cour de Cassel*

sous le roi Jérôme (1809). [Reproduction de quelques rapports de Reinhard, ministre de France à Cassel, d'après les archives des Affaires étrangères.] — A. MANSUY. *Les études napoléoniennes en Russie (1910-1911).* — E. CHAPUISAT. *Les études napoléoniennes en Suisse en 1911.*

Revue des Questions historiques. 1912.

1er Avril. = P. MONTARLOT. *De la formation du tribunal révolutionnaire.* [La situation et l'expérience judiciaire des premiers membres de ce tribunal, créé par la loi du 10 mars 1793, offraient certaines garanties, mais leur démission en masse les fit remplacer par des hommes obscurs et dociles.] — Cte de SÉRIGNAN. *Une carrière militaire sous le premier Empire (1809-1813) : le lieutenant de Bontin.* [Né en 1791, Alexandre de Bontin, après avoir passé sa jeunesse au château paternel, fut admis à Saint-Cyr le 20 avril 1809. Sa correspondance nous fournit des détails sur la vie à l'École militaire et le récit d'une visite de l'Empereur, le 26 avril 1811. A suivre.]

Revue d'histoire de Lyon. 1911.

Septembre-Octobre. = E. VIAL. *Les officiers et employés municipaux (1679-1753).* [Arrêtés des 31 janvier, 16 février et 20 juillet 1679, ce dernier répartissant les officiers et commis en quatre classes ; règlement du 30 juin 1679 sur la nomination des différents employés ; règlement du 23 avril 1753 renouvelant et précisant les dispositions du précédent.] — E. LEROUDIER. *La décadence de la fabrique lyonnaise à la fin du XVIIIe siècle.* [Fin en nov.-déc. La crise commence en 1787 ; elle est provoquée par la spéculation, par la ruine de la grande communauté (celle des maîtres marchands et maîtres ouvriers en étoffes de soie), par les conflits entre maîtres marchands, maîtres ouvriers et ouvriers qui émigrent en masse, par la mode qui substitue aux tissus façonnés les tissus unis, aux tissus d'ameublement les papiers peints. Premier conflit, qui faillit dégénérer en révolte, en août 1786. A la suite de l'hiver rigoureux de 1786-1787, qui gèle les mûriers, manque de travail et misère épouvantable des ouvriers en soie. On décide de réunir une assemblée où les anciens maîtres, maîtres en exercice et maîtres gardes de la communauté des marchands délibéreraient sur l'ouverture d'une souscription publique en faveur des ouvriers sans travail. Cette assemblée a lieu le 26 juillet ; représentation donnée au bénéfice des pauvres ouvriers le 10 octobre 1787, sur l'initiative du directeur des spectacles, Collot d'Herbois. Le 18 octobre, on élabore le règlement pour la distribution des secours dont sont chargés les curés des douze paroisses. La souscription publique qui se poursuit jusqu'à la fin de 1788 n'apporta qu'un remède momentané à la misère des ouvriers. Les années 1788, 1789 et 1790 furent mauvaises ; léger relèvement en 1791 et 1792 ; la révolte de 1793 porta le coup de grâce à la fabrique lyonnaise. Le Directoire essaya vainement de la relever, et c'est seulement Bonaparte et le Consulat qui devaient y réussir.] — P. TRUCHON. *Les transports et voies de communication au service du commerce lyonnais sous la Restauration (1814-1830).* [Faveur accordée par la Chambre de commerce aux projets de chemin de fer de Saint-Étienne à Givors, Saint-Étienne à Lyon, Arles à Lyon, et de canal latéral au

Rhône; surveillance des services des messageries; les débuts de la navigation à vapeur sur le Rhône et la Saône; ouverture des canaux reliant la Saône à la Loire, à la Seine, au Rhin, et du canal de Givors; construction du chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon (1827-1832), qui transporte surtout de la houille.] — *Documents sur la fabrique lyonnaise de soieries au XVIIIe siècle.* [Deux lettres, l'une du contrôleur général des finances Machaut (Versailles, 17 février 1753) aux directeurs de la Chambre de commerce de Lyon, l'autre (Lyon, 26 nov. 1772) des syndics jurés-gardes de la grande fabrique, pour Mgr de Cotte.]

Novembre-Décembre. = L. VALLAS. *La véritable histoire de Françoise Journet, chanteuse d'opéra (1675-1722).* [Rectifie les renseignements donnés d'ordinaire sur cette artiste, née à Lyon le 3 avril 1675, d'un père maître de musique; dès 1687, elle parut à l'opéra de Lyon, chanta dans cette ville, Avignon, Marseille; en 1705, elle partit pour Paris où elle fut très fêtée. L'auteur ne s'occupe que de la période lyonnaise de la vie de Françoise Journet.] — E. VIAL. *Le fourrier de la ville de Lyon.* [Emploi créé probablement vers 1562. Le premier titulaire permanent en fut Barthélemy Jacquet, dit la Palme, nommé en janvier 1569. Attributions, gages, liste des fourriers de Lyon de 1569 à 1790.]

1912. Janvier-Février. = C. LATREILLE. *L'application des ordonnances de 1828 dans le diocèse de Lyon.* [Il s'agit des ordonnances du 16 juin 1828, règlementant la situation des écoles secondaires ecclésiastiques et des petits séminaires. Épisodes de la lutte engagée par Mgr de Pins, administrateur du diocèse de Lyon, contre les autorités universitaire et préfectorale entre 1828 et la fin du régime de juillet.] — A. ROUCHE. *La nation florentine de Lyon au commencement du XVIe siècle.* [Analyse d'un important manuscrit du Vatican qui contient le texte des chapitres ou constitutions de la nation florentine à Lyon, 11 juillet 1501. Étude sur l'organisation de la nation florentine, ses rapports avec les pouvoirs publics en France et la seigneurie de Florence. En appendice, traduction du texte du statut de la nation florentine, et liste de 46 Florentins qui, en janvier 1502, assistent à la promulgation des statuts.]

Revue historique. 1912.

Mars-Avril. = F.-CH. ROUX. *La Russie, la France et la question d'Orient après la guerre de Crimée.* [L'idée dominante de la politique russe après la guerre de Crimée fut de refaire la situation de la Russie en Orient ; dans cette intention, Gortchakoff s'efforça de substituer l'alliance franco-russe à l'alliance franco-anglaise. L'affaire du Monténégro (janvier 1857) fut l'occasion d'un rapprochement entre la France et la Russie : la Russie ayant protesté pour des raisons religieuses contre le conseil donné par la France au Monténégro d'accepter la suzeraineté ottomane, les bases d'un accord entre les deux gouvernements furent jetées à Stuttgard. Le résultat immédiat fut qu'en avril 1858, après avoir fait des démarches parallèles auprès de la Turquie, la France et la Russie la forcèrent à évacuer le Monténégro par la menace d'une intervention commune. La délimitation en novembre des frontières turco-monténégrines mit fin à l'incident. Gortchakoff songeait alors, sous le couvert de la question religieuse, à tenter de reconquérir en Orient l'in-

fluence russe qui déclinait de plus en plus, quand un événement inattendu lui ouvrit de nouvelles perspectives : en septembre 1858, le prince Napoléon partait pour la Russie où il devait jeter les bases d'une entente en prévision du conflit franco-autrichien ; il fit pressentir la révision du traité de Paris, et la Russie promit en échange une neutralité bienveillante et offrit de peser sur l'Autriche par une concentration de troupes en Galicie. La diplomatie officielle française jugea un moment que ces promesses étaient de nature à nous compromettre aux yeux de l'Angleterre. Mais deux missions du commandant La Roncière Le Noury à Pétersbourg en janvier-février 1859 vinrent confirmer et préciser les bases posées par le prince Napoléon. L'accord régnait donc entre les deux pays, quand Gortchakoff profita d'une recrudescence des massacres pour reprendre la question des chrétiens de Turquie ; mais l'envoi de commissaires, sérieusement envisagé par les puissances, fut rendu inutile par la nomination de trois commissions d'enquêteurs turcs. Cependant, en juillet 1860, l'affaire des massacres du Liban ouvrait à nouveau la question : la répression fut confiée à la France, mais Gortchakoff faillit tout gâter en demandant que les puissances s'engageassent à intervenir en faveur de tous les chrétiens de l'empire ottoman, en cas de troubles sanglants. La raison de cette malencontreuse proposition, qui fut repoussée par l'Angleterre et la Turquie, est toute politique : les maronites du Liban étant catholiques, la Russie craignait, en ne soutenant pas le principe de la protection de tous les chrétiens sans distinction, d'indisposer contre elle les catholiques de rite grec. La Russie travaillait donc patiemment à refaire sa situation en Orient, quand l'effervescence polonaise de 1861 fit subir à son effort un notable temps d'arrêt.]

NOTES ET NOUVELLES

Armand Brette (1848-1912).

M. Armand Brette est mort, après une très courte maladie, le 19 avril 1912, à l'âge de 63 ans, en pleine production scientifique. C'est un confrère et un ami personnel que nous perdons. C'était aussi un des plus anciens amis de la *Revue d'histoire moderne*. Un hommage éloquent a été rendu à l'œuvre de Brette, le jour des obsèques, par M. Aulard, en son nom et comme président de la Société de l'histoire de la Révolution française (voir ce discours dans *Le Temps* du 23 avril). M. Aulard a retracé encore cette œuvre dans *Le Siècle* du 24 avril, et dans *La Révolution française*, nº du 14 mai, qui reproduit les traits de Brette, travaillant, d'après un crayon de Hawkins, de 1896.

Armand Brette naquit le 26 septembre 1848 à Goderville (Seine-Inférieure), où son père était receveur de l'enregistrement. Il était, en réalité, d'origine nivernaise et poitevine. Il fit ses études au collège de Falaise; puis, après avoir pris part vaillamment à la campagne de 1870-1871, il entra à la Caisse des dépôts et consignations. Mais il avait la passion des recherches historiques, surtout de celles qui concernent les institutions et qui sont les plus susceptibles de renouveler de grands ensembles. Pour les poursuivre, il prit un congé, puis quitta définitivement ces fonctions financières qui lui avaient donné le goût de la statistique et d'une minutieuse précision. Il prépara longtemps ses travaux, sans rien publier, et ne commença à se faire connaître qu'en 1891, par sa collaboration à *La Révolution française* et par des études sur le Serment du Jeu de Paume. 1789 l'attira dès le début. Du coup il allait à un des plus grands sujets de notre histoire.

Armand Brette a fait partie du Comité directeur de la Société de l'histoire de la Révolution ; du Comité des travaux historiques (section des Sciences économiques et sociales) ; de la Commission centrale de l'histoire économique de la Révolution, créée en 1905. Il a collaboré surtout à *La Révolution française* et à la *Revue historique*. Enfin il a donné dans *Le Siècle* un grand nombre d'articles, où son érudition se faisait légère et fine, et dont il a réuni quelques-uns dans ses *Propos du Siècle*, en 1910.

Ses principaux ouvrages sont : *Le Serment du Jeu de Paume*, fac-similé du texte et des signatures, avec introduction, 1893 (Coll. de la Soc. de l'hist. de la Révol.); *Les Constituants* (liste des noms), 1897 (id.) ; *Histoire des édifices où ont siégé les Assemblées parlementaires de la Révolution française* (1er volume, jusqu'en mai 1793), 1902 ; *Atlas des plans de la Censive de l'archevêché de Paris*, tome Ier (d'après l'original, de 1786, conservé aux Archives nationales) ; *Le Prince Emmanuel de Salm-Salm*,

papiers et correspondance, 1899 (extrait de la *Revue historique*) ; enfin et surtout le *Recueil de documents relatifs à la convocation des États généraux de 1789*, dont les trois premiers volumes ont paru (1894, 1904), et dont les tomes IV et V ont été préparés — les premières feuilles du tome IV sont déjà tirées. A ce grand recueil il faut joindre l'*Atlas des bailliages ou juridictions assimilées ayant formé unité électorale en 1789*, 33 cartes et table, in-folio, 1904.

Esprit ouvert et lettré, Armand Brette poussait, de temps en temps, des incursions dans l'histoire des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Il a publié trois recueils de mémoires ou correspondances : *Le Journal de l'Estoile*, extraits, 1906 ; *La France au milieu du XVIIe siècle*, d'après la correspondance de Gui Patin, 1901 ; *La France au milieu du XVIIIe siècle*, extrait du journal du marquis d'Argenson, 1898. Ces volumes in-12 sont classiques. Le dernier surtout est bien connu de nos étudiants d'histoire. Brette voulait, en effet, agir sur l'enseignement, même secondaire, et c'est dans cette vue qu'il se décida à publier un résumé de ses recherches sur l'Ancien régime dans son petit volume : *Les limites et les divisions territoriales de la France en 1789*, avec quatre cartes (1907, Cornély).

L'œuvre capitale de Brette, c'est son Recueil sur la convocation des États généraux, complété par son grand Atlas in-folio. Malheureusement, la mort l'a empêché de terminer ce monument. Du moins en a-t-il préparé tous les matériaux et avons-nous l'espoir qu'il sera bientôt achevé.

Voici, très rapidement, en une trop sèche, mais cependant éloquente énumération, les questions étudiées dans ces volumes : La convocation des États (bien qu'elle ne vienne qu'en second lieu dans l'ouvrage) ; les circonscriptions électorales (bailliages principaux et bailliages secondaires) ; les Cahiers de 1789 [1] ; les officiers et les agents du pouvoir préposés à la convocation ; les conflits dans les élections ; les élus (liste des Constituants, rectifiée, complétée, d'après les signatures autographes). Puis — car ce recueil sur la *convocation* des États élargit singulièrement cette question, déjà si importante — les limites du royaume, délicates à fixer vers le Nord et l'Est ; les enclaves intérieures, nombreuses vers l'Est et le Sud-Est ; la population, impossible à déterminer avec précision ; la question des provinces — ce terme n'a pas d'existence administrative ; — les gouvernements militaires et les commandements en chef ; les généralités et les intendances ; les bailliages et sénéchaussées ; les divisions ecclésiastiques.

C'est donc toute l'histoire des institutions politiques et administratives de la France, à la fin de l'Ancien régime, qui se trouve étudiée, analysée, scrutée. Elle l'a été par un chercheur passionné, plein de flair, très minutieux, qui allait toujours au fond des choses, en commençant par faire table rase de ce que l'on avait dit avant lui, et en recourant aux innombrables documents des Archives nationales. C'était nécessaire dans une étude aussi complexe et aussi délicate, qui n'avait jamais été abordée d'ensemble ni avec la précision désirable. Nous avons eu l'oc-

1. Brette s'est beaucoup occupé des Cahiers. Il a préconisé la publication des Cahiers de paroisses. Il rêvait d'un grand *Corpus* des Cahiers de 1789. La Commission de l'histoire économique de la Révolution a, sous sa direction, publié un certain nombre de gros recueils concernant plusieurs régions.

casion d'analyser les conceptions de Brette sur l'Ancien régime, dans la *Revue*, t. VI, p. 165. Il faut cependant redire ici que son œuvre est une des plus importantes et des plus solides de l'érudition française. Tous ceux qui étudient l'Ancien régime et les origines de la Révolution — et ils sont nombreux, — en France, en Russie, en Allemagne, etc., sont de grands débiteurs de Brette. Et, — l'on me permettra cette remarque personnelle, — si j'ai pu essayer de retracer dans l'histoire de France de M. Lavisse, d'une manière synthétique, comme il convient à une histoire générale, la convocation des États généraux et l'image de l'ancienne France, c'est aux travaux de Brette, à sa méthode et à ses résultats que je le dois. Il fallait toute une vie de travail méthodique pour retrouver, à travers les traits fortement marqués de la France contemporaine, façonnée par la centralisation de la Révolution et de Napoléon, les traits beaucoup plus fuyants de la France ancienne, où rien n'était bien déterminé, où toutes les institutions se développaient lentement et irrégulièrement, en respectant beaucoup de traditions et toute une structure sociale infiniment complexe, où la coutume régnait peut-être plus que la loi, à la manière des pays du moyen âge et de l'Angleterre.

Aussi les études historiques et les Sociétés d'histoire auxquelles Brette appartenait, ont-elles fait une très grande perte. Mais ceux qui l'ont connu ne regrettent pas seulement l'historien et l'érudit. Ils ne peuvent se rappeler, sans déplorer une fin si prématurée, le causeur exquis, l'homme charmant et délicat, généreux, tolérant pour toutes les opinions, bref « l'honnête homme », comme on eût dit au XVIIe siècle.

En Armand Brette la France perd un de ses plus grands érudits, un de ceux qui lui ont le mieux fait comprendre, jusque dans le détail, les institutions si diverses et parfois si chaotiques de l'Ancien régime et aimer davantage l'œuvre de la Révolution, pour tout ce qu'elle a apporté, non seulement de rationnel et d'humain, mais de clair, de logique, de nettement défini, à un peuple qui voulait vivre suivant des lois et des règles nouvelles et fixes. Ses amis et ses confrères perdent encore en lui un homme qui, à l'urbanité et à la charmante sociabilité de ce XVIIIe siècle qu'il aimait tant, unissait la pratique des vertus de 1789 : l'amour de la liberté, pour les autres comme pour lui-même, un haut esprit de tolérance, de justice et de philanthropie. — Ph. SAGNAC.

—Prix décernés par l'Institut, en 1912, à des ouvrages d'histoire moderne :

ACADÉMIE FRANÇAISE. — Le premier prix Gobert (9.000 fr.) a été décerné à M. Louis Madelin pour son ouvrage sur *la Révolution*.

L'Académie a partagé le prix Thérouanne ainsi qu'il suit : 1.000 fr. à M. Charles Bost pour son ouvrage sur *les Prédicants protestants des Cévennes et du Bas-Languedoc, 1684-1700*; 1.000 fr. à M. Georges Collas pour son livre *Jean Chapelain, 1595-1674* ; 1.000 fr. à M. Léon Radiguet pour *l'Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire du 22 avril 1815* ; 1.000 fr. à M. Jacques Rambaud pour *Naples sous Joseph Bonaparte, 1806-1808* ; deux récompenses supplémentaires de 500 fr., au lieutenant-colonel Dulac pour *les Levées départementales dans l'Allier sous la Révolution* et à M. J. Silvestre pour *les Brûlots anglais en rade de l'île d'Aix*.

Le prix quinquennal Jean-Jacques Berger est partagé ainsi : 10.000 fr. à

M. L. de Lanzac de Laborie, *Paris sous Napoléon* ; 1.000 fr. à M. l'abbé Baloche, *Histoire de la paroisse et de la collégiale de l'église Saint-Merri de Paris* ; 1.000 fr. à M. Jacques Pannier, *l'Église réformée de Paris sous Henri IV* ; 500 fr. à M. Hubert Bourgin, *L'industrie de la boucherie à Paris pendant la Révolution* ; 500 fr. à M. Paul Fournier, *le Roman de Paris, d'après les documents et renseignements fournis par Victorien Sardou* ; 500 fr. à M. l'abbé Jean Gaston, *les Images des confréries parisiennes avant la Révolution* ; 500 fr. à M. Charles Magny, *la Beauté de Paris* ; 500 fr. à M. Adrien Varloy, *Michel Martel, échevin de Paris au XVIIIe siècle* ; 500 fr. à M. Vidier, *le Trésor de la Sainte-Chapelle*.

L'Académie attribue sur le prix Bordin : 1.000 fr. à M. A. Jeanroy, *Giosué Carducci, l'homme et le poète* ; 500 fr. à M. Bernardin, *l'Abbé Frifillis* ; 500 fr. à M. H. Loiseau, *l'Évolution morale de Gœthe* ; 500 fr. à M. Émile Magne, *Voiture et les origines de l'hôtel de Rambouillet* ; 500 fr. à M. Auguste Rochette, *l'alexandrin chez Victor Hugo*.

Sur le prix Marcelin-Guérin, 500 fr. sont accordés à M. J. Harmand : *Madame de Genlis* ; 500 fr. à M. Vogslav Yovanovitch : *La « Guzla » de P. Mérimée*.

Pour le prix Saintour, signalons les ouvrages suivants : MM. Louis Thuasne, *Villon et Rabelais* ; Albert Chérel, *Fénelon, Explication des Maximes des Saints* ; Paul Berret, *Le moyen âge dans la « Légende des Siècles »* et *Les sources de Victor Hugo* ; Th. Rosset, *Les origines de la prononciation moderne étudiées au XVIIe siècle*.

Parmi les nombreux ouvrages récompensés sur le prix Montyon, on remarque : MM. Ernest Dupuy, *Alfred de Vigny* (1.000 fr.) ; Roger Boutet de Monvel, *Les Anglais à Paris (1800-1850)* ; M. Girod de l'Ain, *Le maréchal Valée* ; Claudius Grillet, *La Bible dans Victor Hugo* ; Mireur, *Le Tiers-État à Draguignan* ; Charles Samaran, *Le capitaine d'Artagnan* ; Louis Sonolet, *L'Afrique occidentale française* (500 fr. à chaque ouvrage).

Sur le prix Juteau-Duvigneux, des prix de 500 fr. sont décernés à MM. A. Dagert, *Histoire des séminaires français* ; Paul Dudon, *Lamennais et le Saint-Siège* ; de Moussac, *L'abbé de Moussac*.

Le prix Furtado (1.000 fr.) est partagé entre MM. Marcel Dubois, *La crise maritime*, et Henri Longnon, *Pierre de Ronsard, la jeunesse*.

Le prix Charles Blanc est partagé ainsi : quatre récompenses de 500 fr. à MM. A. Boppe, *Les peintres du Bosphore au XVIIIe siècle* ; Paul Gout, *Le Mont Saint-Michel* ; Eugène Méhu, *Salles en Beaujolais* ; J. de Biez, *Eugène Frémiet* ; une récompense de 400 fr. à M. le Cte de Fels, *L'architecte Ange-Jacques Gabriel*.

Académie des Sciences morales et politiques. — L'Académie décerne les récompenses suivantes : 1.000 fr. à M. l'intendant Gigon, *Troisième guerre de religion : Jarnac, Moncontour* ; 500 fr. à M. Jacques Bardoux, *Victoria Ire, Édouard VII, George V* ; 500 fr. à M. Philippe Barrey, *Représentation commerciale havraise au dix-huitième siècle* ; *le comité des négociants* ; mentions honorables à MM. C. Latreille, *la Petite Église de Lyon* ; Gabriel Pérouse, *les Communes et les institutions de l'ancienne Savoie*.

Académie des Inscriptions et Belles-lettres. — Le prix Brunet est partagé ainsi qu'il suit : 1.500 fr. à M. G. Vicaire pour son *Manuel de l'amateur de livres*

du XIXe siècle ; 1.000 fr. à M. Georges Lepreux pour sa *Gallia typographica* ; 500 fr. à M. Étienne Deville pour son *Index du « Mercure de France »* ; 500 fr. à M. Charles Beaulieux pour son *Catalogue des livres de la réserve (XVIe siècle) de la Bibliothèque de la Ville de Paris* ; 500 fr. à M. Albert Maire pour *L'œuvre scientifique de Pascal, bibliographie critique et analyse de tous les travaux qui s'y rapportent.* L'Académie accorde en outre des mentions très honorables à MM. P. Bliard, pour sa *Bibliographie de la Compagnie de Jésus*, et J. Baudrier, pour sa *Bibliographie lyonnaise.*

Le prix Fould est partagé entre MM. Georges Durand, *L'église de Saint-Riquier* (3.000 fr.) ; Paul Denis, *Ligier Richier* (800 fr.); L. Hourticq, *Histoire de l'art : France* (500 fr.).

— Sur les fondations Debrousse et Gas réunis, l'Institut a accordé les subventions suivantes à des entreprises historiques : 2.500 fr. pour continuer la publication des *Procès-verbaux de l'ancienne Académie des Sciences* ; 2.500 fr. pour la continuation de la *Correspondance de Bossuet* dirigée par MM. Ch. Urbain et Lévêque ; 2.500 fr. pour la préparation d'une édition des *Lettres de Louis XIV* entreprise par M. Jean Lemoine ; 2.500 fr. à l'édition des *Procès-verbaux de l'Académie royale d'architecture* faite sous la direction de M. Henry Lemonnier par la Société de l'histoire de l'art français ; 1.000 fr. pour aider à la publication de l'*Inventaire général des dessins du Louvre*, par MM. Jean Guiffrey et Pierre Marcel ; enfin, à l'Académie des Sciences morales, 3.000 fr. pour l'édition des *Ordonnances* des rois de France, et 1.300 fr. pour la publication des *Nonciatures de France au XVIe siècle.*

— Académie des Sciences morales et politiques.

20 avril : M. Colson donne lecture d'une étude sur « la discipline et l'avancement des fonctionnaires » ; M. A. Chuquet présente un travail du Dr Lapierre sur « la campagne des émigrés en 1792 ».

4 mai : M. Welschinger commente une étude de M. Paul Muller sur « la Révolution de 1848 en Alsace », faite d'après des documents des Archives nationales et des souvenirs recueillis auprès de témoins et acteurs de cette époque.

11 mai : M. A. de Foville présente le Journal de voyage en France, écrit en 1819 par un Danois, le docteur en théologie Hector Estrup, et récemment traduit par son petit-fils. Après un long séjour à Paris, le docteur H. Estrup avait parcouru la Normandie.

25 mai : M. Lacour-Gayet présente un travail de M. Drouet sur « l'abbé de Saint-Pierre, l'homme et l'œuvre ».

— Société d'histoire moderne.

13 avril. Après la lecture d'une étude de M. Hauser sur « l'esprit public en Bourgogne au moment du traité de Madrid », M. A. Mathiez fait une communication sur « la fortune de Danton ».

12 mai. M. L. Cahen étudie « quelques points inédits de l'histoire religieuse du XVIIIe siècle d'après les documents de la collection Joly de Fleury » ; M. Ch. Schmidt signale l'intérêt que présentent les Archives de la Direction des

Cultes au ministère de l'Intérieur et l'utilité qu'il y aurait à obtenir leur versement aux Archives nationales.

25 juin. M. Esmonin présente des « observations sur Vauban, à propos de la dernière édition de ses œuvres ». Dans cette séance, M. Ch. Schmidt a également annoncé le prochain transfert aux Archives nationales des papiers de l'administration des cultes et de ceux de la législation de la presse de 1848 à 1881 ; M. G. Bourgin est chargé de faire un premier récolement de ces derniers.

— La Société des Études robespierristes a tenu son assemblée générale le 15 avril sous la présidence de M. A. Mathiez. Les lectures suivantes ont été faites : une lettre inédite de Robespierre, du 18 juin 1790, à l'abbé Michaud, curé de Boury et député suppléant à la Constituante, par M. Émile Lesueur ; « L'anticléricalisme paysan au XVIIIe siècle », par M. G. Hardy ; « La réaction anti-robespierriste au Havre », par M. Roger Lévy ; « Danton, Robespierre, Auguste Comte et M. Aulard », par M. F. Vermale.

— Société de l'histoire de l'art français. A la séance du 19 avril, M. J.-J. Guiffrey a parlé de l'architecte Duvivier, pensionnaire de l'Académie de France à Rome ; M. Maurice Tourneux a lu une critique écrite sur le Salon de 1802 par Mme de Vandeuil ; M. J. Locquin a étudié l'école gratuite de dessin fondée à Beauvais par Oudry. A l'assemblée générale du 10 mai, M. A. Tuetey a raconté l'histoire des pérégrinations du fameux tryptique du Palais de Justice de Paris depuis la Révolution jusqu'à son récent transport au Louvre, et M. A. Roux a lu un document sur la démolition du château d'Assier, à la fin du XVIIIe siècle. Le 7 juin, M. Louis Hautecœur a parlé des œuvres faites par les architectes Clérisseau et Thomas de Thomon pour Saint-Pétersbourg et de leurs dessins conservés ; M. Léon Cahen a commenté des inventaires relatifs à la collection réunie par Mgr de Thémines dans son évêché de Blois et vendue en 1791 au duc de Penthièvre.

— La Société pour l'étude de la gravure française, récemment constituée, a tenu son assemblée générale le 12 juin ; après lecture des rapports du secrétaire et du trésorier, M. J.-J. Guiffrey a fait une lecture sur des lettres inédites de Charles-Nicolas Cochin.

— Le 50e Congrès des Société savantes s'est tenu à Paris les 10, 11 et 12 avril. Voici, d'après le *Journal officiel*, la liste des communications intéressant l'histoire moderne qui ont été faites aux séances des diverses sections.

Section d'histoire. — *M. Doublet*, Une tragédie religieuse jouée à Nice chez les jésuites, en 1728. — *M. Baguenault de Puchesse*, Un ami et serviteur d'Henri IV, Pierre Pougen d'Escuves. — *M. l'abbé Peschot*, Mémoires de messire Pierre-Denis Boisganier, curé de Romilly-sur-Aigre, au pays dunois (XVIIe siècle). — *M. André Vovard*, Le général Jean-Romain Conilh de Beyssac, 1749-1820. — *M. René Fage*, Un mémoire de Baluze (relatif au *Tartuffe*). — *M. le Cte Bégouen*, Anne d'Autriche et Mazarin, d'après quelques passages inédits des mémoires de Pierre de La Porte. — *M. Hubert*, La loge de l'Heureuse Rencontre et de l'Union désirée à l'Orient de Noyon (jusqu'en 1830). — *M. P. Cozette*, Histoire des com-

pagnies d'arc de la ville de Noyon. — Les phénomènes météorologiques anormaux observés dans la région noyonnaise antérieurement au XIXe siècle. — *M. Roger Drouault*, Les artistes et artisans du duché d'Halluin-Maignelay (Oise). — *M. Joseph Durieux*, Bonaparte au pont d'Arcole. — *M. Nouaillac*, L'insurrection des croquants du Limousin (1593-1594). — *M. Monbeig*, La mairie et le présidial à Beauvais, au XVIIe siècle. — *M. l'abbé Corbierre*, La correspondance de Mabillon et de Montfaucon. — *M. Beuve*, Les papiers de la Société populaire de Châlons-sur-Marne. — *M. Brégail*, La Société populaire d'Auch et les sociétés affiliées. — *M. P. Cozette*, Le règlement adopté par la Société populaire et républicaine de Noyon, régénérée par André Dumont, le 28 germinal an II (17 avril 1794). — *M. le Ct Demiau*, Les volontaires et le recrutement dans l'Yonne, de 1791 à 1796. — *M. Hubert*, Le clergé et le culte dans le canton de Lassigny (Oise) pendant la Révolution. — *M. Robert Latouche*, Notes sur la grande peur de 1789. — *M. Richard*, La commune de Bussang (Vosges) pendant le Consulat et l'Empire.

SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES. — *M. le Cne Binet*, La tentative d'affranchissement du port de Saint-Malo, 1758-1759. — *M. P. Cozette*, Les salaires des ouvriers agricoles dans la région noyonnaise depuis cent ans. — *M. Paul Gaultier*, Proudhon et la science sociale. — *M. Bazeille*, La perception et le recouvrement des contributions au Mesle-sur-Sarthe (1er frimaire an IV-30 prairial an VII). — *M. Bideau*, La vente des biens nationaux dans la commune de Bellenave (Allier). — *M. Le Grin*, La disette à Cherbourg en 1812. — *M. Massereau*, La vie économique de la Révolution à Tours et à Amboise. — *M. Ém. Sevestre*, Les édifices du culte de l'an IX à l'an XIII dans le département de la Manche. — Notes et documents sur le fédéralisme en Normandie.

SECTION DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE. — *M. de Saint-Saut*, Notes sur la commission de délimitation franco-espagnole, 1784-1792, d'après des documents officiels espagnols inédits. — *M. le Dr Loir*, Comment on lançait une affaire coloniale il y a cent ans (1816). — *MM. Auguste Chauvigné* et *Dr Dubreuil-Chambardel*, Le plan de la ville et du château de Loches par Lhuillier père et fils, 1751-1756.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE. — *M. P. Coquelle*, Note sur les objets mobiliers classés en Seine-et-Oise, pendant les années 1909-1911.

— La 36e Réunion des Sociétés des Beaux-arts des départements s'est tenue à Paris du 9 au 12 avril. Voici la liste des mémoires intéressant l'histoire de l'art moderne lus à ces séances :

MM. *Beuve*, Cazotte peintre et collectionneur ; abbé *Bossebœuf*, Statues des saints Cosme et Damien ; Œuvres d'art du musée de Chinon ; abbé *Brune*, Les vitraux anciens de la Franche-Comté ; *L. Charvet*, L'enseignement public des arts du dessin à Lyon (suite) ; *Louis Duval*, Le théâtre à Alençon au XVIIIe siècle ; *Louis de Grandmaison*, Note sur le sculpteur Michel Colombe ; Devis des orgues de Saint-Martin de Tours (1565) ; Bon *Guillibert*, Représentations de Saint-Sébastien en Provence ; *Hennion*, Le céramiste Avisseau (1796-1861) ; *Jeanton* et *Raynaud*, Œuvres d'art de l'église de Cuisery (Saône-et-Loire) ; *Albert Jacquot*, Répertoire des artistes lorrains ; les imprimeurs et relieurs ; *H. de Montégut*, Buste de

Suffren attribué à Houdon ; *Plancouard*, Documents inédits sur des artistes français ; *M. Raimbault*, Vitrail du peintre B. Julian à la chapelle des Pénitents bleus à Marseille (XVIIe siècle).

— M. Louis Hautecœur a soutenu les thèses suivantes, le 12 mai, devant la Faculté des Lettres de Paris :

Thèse complémentaire : Les architectes français à Saint-Pétersbourg au XVIIIe siècle. — Thèse principale : Rome et la renaissance de l'antiquité à la fin du XVIIIe siècle. M. Hautecœur a été proclamé docteur avec la mention *honorable*.

M. Vulliod, professeur au lycée de Lyon, a soutenu les thèses suivantes, le 29 mai, devant la Faculté des Lettres de Paris :

Thèse complémentaire : La femme docteur ; Mme Gottsched et son modèle français Bougeant, ou jansénisme et piétisme. — Thèse principale : Pierre Rosegger, l'homme et l'œuvre.

— L'exposition qu'organise annuellement la Bibliothèque de la Ville de Paris, par les soins de M. Marcel Poëte, son conservateur, est consacrée cette année aux « Boulevards, de la Madeleine à la Bastille, depuis le XVIIe siècle jusqu'à la fin du Second Empire ». Elle ne le cède en rien comme intérêt à celles qui l'ont précédée et que nous avons signalées en leur temps. Constituée en majeure partie par une abondante collection d'estampes, gravures, lithographies, plans, auxquels s'ajoutent un certain nombre de documents imprimés (brochures, vaudevilles relatifs aux boulevards) et même manuscrits, cette exposition nous retrace : La naissance des boulevards au XVIIe siècle, Les boulevards au XVIIIe siècle (boulevard de la Porte Saint-Antoine ; la promenade à la mode ; du boulevard Saint-Martin au boulevard de la Comédie-Italienne ; vers la Madeleine), La Révolution sur les boulevards (la vogue naissante du boulevard Italien), Les boulevards il y a un siècle (le boulevard du Temple ou la promenade populaire ; du Château d'Eau aux Variétés ; le boulevard Italien ou la promenade mondaine), Les boulevards sous la Restauration, sous Louis-Philippe, sous le Second Empire. A côté de ce cadre chronologique, d'autres vitrines nous mettent sous les yeux les manifestations de la vie boulevardière, particulièrement au XIXe siècle, sous les rubriques : Du soir au matin (les cafés ; au théâtre ; l'Opéra ; carnavals et bals masqués ; dîneurs et soupeurs), Les magasins, Les boulevards et la circulation. D'autres enfin contiennent des documents, surtout des documents figurés, sur : Les journées de Juillet 1830 sur les boulevards, Au temps de la République de 1848, Le coup d'État.

Cette intéressante exposition est ouverte gratuitement tous les jours, y compris le dimanche, de 10 heures du matin à 5 heures du soir, du 21 juin au 30 septembre, à l'Hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, rue de Sévigné. Des conférences publiques auront lieu tous les vendredis, à 4 heures, jusqu'au 26 juillet.

— Comme suite à la circulaire du 25 février 1911 par laquelle le Ministre de l'Instruction publique attirait l'attention des recteurs des diverses académies sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales à l'école primaire, — circulaire que la *Revue* a signalée en son temps (t. XV, p. 425), — il vient de se constituer à Paris, au Musée pédagogique, 41, rue Gay-Lussac, une *Société d'études locales dans l'En-*

seignement public. Cette Société, qui est placée sous le haut patronage de MM Maurice Faure, Bayet, Poincaré, Gasquet, Lavisse, Vidal-Lablache et Dejean, travaillera au développement et à la diffusion des études d'histoire et de géographie locales en publiant des opuscules de vulgarisation, des bibliographies critiques d'histoire, de folk-lore, de géographie et de philologie régionales. Elle s'efforcera en outre de faire connaître aux travailleurs les ressources qui sont à leur disposition, et tâchera enfin d'obtenir que les élèves des Écoles normales soient mis en rapport dans chaque département avec les archivistes, les bibliothécaires et les membres de l'enseignement supérieur, qualifiés pour leur enseigner les éléments de la science des archives et des bibliothèques et les premiers principes de la méthode critique.

— J. Soyer. *Une lettre missive inédite de Henri IV adressée au pape Paul V et concernant l'abbaye de Lévignac au diocèse de Toulouse*. Paris, 1911, in-8, 7 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique*, 1910.) — Françoise de Maignault, abbesse de Lévignac (Haute-Garonne) ayant, avec l'autorisation du pape et du roi de France, résigné son abbaye en faveur de Marguerite de Maignault et de Castilhon, Henri IV écrit à Paul V de vouloir bien faire délivrer à celle-ci les bulles de provision nécessaires. Cette lettre missive, dont l'original est aux Archives départementales du Loiret, manque dans les recueils de lettres d'Henri IV, et les détails qu'elle contient concernant l'abbaye de Lévignac n'ont pas été connus des auteurs de la *Gallia Christiana*.

— R. Labrély. *La contrebande du tabac en Languedoc au XVIIIe siècle*. Bourg-Saint-Andéol, E. Charre, 1911, in-8, 15 p. (2 gr.). — La contrebande du tabac fut très active en Languedoc au XVIIIe siècle. Parmi les fraudeurs, les moins empressés ne furent pas les ordres religieux, notamment les ordres mendiants ; à son grand étonnement, M. L. constate que les Récollets du Bourg-Saint-Andéol furent condamnés, en 1718, pour crime de contrebande, et que de fréquentes contraventions furent dressées, pour le même motif, dans les premières années du siècle, contre de nombreux Cordeliers, Capucins, Carmes ou Récollets de la province. A son avis, c'est la nécessité de se procurer des ressources nouvelles, c'est la détresse financière qui poussa les religieux à frauder ; il n'excuse pas leurs agissements délictueux, mais il les juge avec indulgence. Il a joint à sa brochure deux photographies du clocher et du retable du maître-autel de la chapelle des Récollets du Bourg-Saint-Andéol. — J. L.

— En publiant une cinquième édition du livre de M. E. Daudet, *Une vie d'ambassadrice au siècle dernier. La princesse de Liéven*, la librairie Plon a eu l'heureuse idée de substituer au format de l'in-8, qui avait été adopté pour les précédentes éditions, celui de l'in-12, plus populaire et de prix plus modeste, qui permet à plus de lecteurs de goûter l'attachant récit de M. E. D. L'ouvrage n'ayant pas d'ailleurs subi d'autre modification que ce changement de format, nous ne pouvons que renvoyer au compte rendu qui en a été donné ici même au moment de son apparition en 1903 (cf. la *Revue*, t. V, p. 138). Signalons cependant une petite lacune qu'il aurait été facile à l'auteur de combler : sans prétendre l'obliger

à remanier un livre dont les conclusions, somme toute, ne sont pas susceptibles de se modifier beaucoup par l'effet de nouvelles publications, il aurait pu du moins faire mention dans sa bibliographie des *Lettres du prince de Metternich à la comtesse de Liéven, 1818 ou 1819*, publiées en 1909, à la même librairie, par M. J. Hanoteau, et également analysées dans la *Revue* (t. XIII, p. 368).

— M. Alfred Rébelliau a consacré à l'histoire des relations de Lamennais et de Mme de Lacan (puis Mme Cottu) une étude qu'on lira avec un vif intérêt (*Une amitié féminine de Lamennais*, Paris, extrait du « Mercure de France », 1911, in-8, 35 p.). Il y met en lumière, avec textes à l'appui et grâce à une analyse pénétrante, le caractère amoureux de cette longue liaison sentimentale, formée dès 1818, au lendemain de l'apparition de l'*Essai sur l'indifférence*, et à laquelle Lamennais resta fidèle jusqu'à sa mort.

— Capitaine Paul Azan. *Souvenirs de Casablanca*. Paris, Hachette, 1911, in-8, XIII-420 p., 173 photographies, 4 cartes. — Attaché à la Section historique de l'état-major, déjà connu par des travaux d'histoire, le capitaine Azan a été envoyé à Casablanca pour suivre les opérations militaires auprès du général d'Amade. Il a assisté aux opérations du 15 février au 15 mars 1908, c'est-à-dire au moment où les troupes françaises se sont décidées à pénétrer assez loin dans l'intérieur. Son récit a la valeur d'un témoignage oculaire. Il a recueilli également d'autres témoignages qui complètent ses impressions ou qui les remplacent, pour les événements auxquels il n'a pas assisté. Ce livre pourra donc être utilisé avec fruit par les historiens futurs de la pénétration française au Maroc. — A. G.

— R. de Marmande. *Le cléricalisme au Canada*. Paris, E. Nourry, 1911, in-12, 203 p. (Bibliothèque de Critique religieuse.) — M. de M., qui connaît bien les gens et les choses du Canada pour y avoir séjourné, a entrepris dans ce petit volume de révéler aux lecteurs français la domination oppressive qu'y exerce le catholicisme. C'est un aspect de la vie sociale d'outre-mer, sur lequel les voyageurs de ce côté-ci de l'eau passent d'ordinaire sans appuyer, par scrupule patriotique ou soi-disant tel, quand ils ne le dissimulent pas complètement (cf. A. Siegfried, *Le Canada*. Paris, Colin, 1906, in-16). De l'intolérance, de l'esprit de lucre et de domination, du béotianisme enfin de l'Église de la Nouvelle France, M. de M. donne des preuves nombreuses et frappantes, voire comiques ; beaucoup sont empruntées à des souvenirs personnels. On regrette qu'il en ait affaibli la portée par le ton de virulence sarcastique qu'il a cru devoir adopter et surtout par l'absence à peu près complète de références précises soit aux journaux, soit aux ouvrages de littérature ou d'histoire canadiens.

La conclusion de l'auteur, c'est que l'Église Romaine est en train de jeter au Canada les semences d'un furieux anticléricalisme qu'elle moissonnera d'ici peu : c'est bien possible. — R. D.

— G. Lachapelle. *La représentation proportionnelle en France et en Belgique*, avec préface de M. H. Poincaré. Paris, Alcan, [1911], in-12, 266 p. — L'auteur s'est proposé de vulgariser dans ce livre, au nom du comité républicain de la

R. P., dont il est secrétaire général, le principe nouveau de suffrage qui est actuellement à l'ordre du jour. Après avoir rappelé tout d'abord les vices et les dangers du scrutin d'arrondissement, il énumère pour les réfuter les principales objections dirigées contre la Représentation proportionnelle ; puis il expose les différentes méthodes de calcul susceptibles d'être employées pour réaliser dans les élections l'application du principe. La seconde partie est consacrée à un historique fort complet de la réforme électorale en Belgique. L'auteur y explique la manière dont fonctionne la R. P. et s'efforce de mettre en lumière les avantages qui en sont résultés pour le régime parlementaire.

— (Abbé) Charles CALIPPE. *L'attitude sociale des catholiques français au XIXe siècle. Les premiers essais de synthèse.* Paris, Bloud, 1911, in-12, VIII-272 p. — Ce volume, qui fait partie d'une collection intitulée « Études de Morale et de Sociologie » et qui est précédé d'une préface du Cte Albert de Mun, est un ouvrage de vulgarisation apologétique et non pas une contribution à l'étude des tendances sociales du catholicisme français au XIXe siècle. Dans un chapitre préliminaire, l'auteur, qui est visiblement un « démocrate chrétien », à l'aide de citations empruntées à Saint-Simon, Louis Blanc, Blanqui, A. Comte, V. Hugo, d'Eichtal, Pereire et Darmesteter, essaye de montrer que les esprits les plus hostiles au catholicisme ont reconnu son importance comme doctrine d'union et de paix sociale. Vient ensuite l'étude rapide et superficielle des principaux théoriciens : d'abord du groupe de droite, Joseph de Maistre et de Bonald, puis du groupe de gauche, Chateaubriand et Tocqueville. Toute cette partie de l'ouvrage n'est ni neuve ni précise et n'apprendra pas grand'chose au lecteur. Il y a un peu plus à tirer du chapitre III intitulé : « Sur les confins de l'Orthodoxie ». M. C. a réuni sous cette rubrique un certain nombre d' « esprits naturellement aventureux ou obscurs » : Ballanche, Buchez et ses disciples, Bordas-Demoulin, François Huet et l'abbé Sénac, et de leur fatras illisible a su extraire quelques passages curieux. On aurait souhaité qu'il y eût joint pour les trois derniers, peu connus, quelques renseignements biographiques. Un chapitre sur Lamennais, considéré comme le grand conciliateur des deux tendances, l'une libérale, l'autre autoritaire de la sociologie catholique, termine le livre et sert de conclusion : il est des plus médiocres. En appendice, une bibliographie incomplète et disparate. — R. D.

— Allan BURDEST. *Thomas Moore en France. Contribution à l'histoire de la fortune des œuvres de Thomas Moore dans la littérature française, 1819-1830.* Paris, Champion, 1911, in-8, XII-172 p. — Si étrange que cela puisse paraître, l'influence de Thomas Moore a, pendant quelque temps, égalé presque l'influence de Byron et de Walter Scott. Il était utile de préciser son apport dans l'histoire de notre romantisme. Toutefois, des études de ce genre ont pour premier devoir d'être clairement disposées et faciles à consulter. Il ne me semble pas que M. A. B., en divisant sa matière en deux compartiments étanches (*Moore et la presse, l'influence de Moore*), ait adopté le plan le plus clair et le plus logique. Une bibliographie complète et un index seraient ici tout à fait indispensables. — J. M.

CORRESPONDANCE

Nous recevons la lettre suivante :

Paris, le 10 juin 1912.

Monsieur le Directeur,

Sur la demande réitérée de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, je vous ai adressé, il y a plusieurs mois, un volume que j'avais publié, *Guy Patin*. — Vous venez de me faire remettre un compte rendu de ce volume paru dans la *Revue*, nº de mars-avril, sous la signature de M. R. Durand.

La malveillance de ce compte rendu, qui serait, je crois, sans exemple dans la presse médicale, m'oblige à vous demander l'insertion d'une réponse.

Le dessein que j'ai poursuivi est celui d'apporter quelque distraction à mes amis médecins. Je ne vous infligerai pas la reproduction des témoignages de leur gratitude, ce serait gâcher de « bon papier et de bonne encre d'imprimerie ».— Un professeur de la Faculté des Lettres, tout à fait étranger aux choses médicales, informé de la violence des attaques de M. R. Durand, m'écrit : « Pourquoi ne vous défendriez-vous pas, si vous êtes attaqué ? Votre livre est mieux qu'un livre défendable ; j'en aime l'humour, la verve et la vie ; vous m'avez fait voir Guy Patin. Et quant à l'exactitude de votre érudition, si je ne suis pas un juge compétent, je suis un témoin ; je vois avec quel scrupule vous cherchez la vérité. D'ailleurs Guy Patin, c'est votre partie ; qui pourrait connaître mieux que vous l'histoire d'un doyen de la Faculté de médecine ? Votre livre est bon et fait de main d'ouvrier. »

Le style agressif de votre collaborateur me fait supposer que c'est un homme encore jeune. Mon âge seul m'autoriserait à lui contester le droit de me contraindre à singer le normalien et à piquer une étude, exempte de toute prétention à l'érudition scolastique, de notes d'allure teutonne, comme celle dont il veut m'assommer : *Biographischer Lexicon der hervorragenden Aerzte aller Zeiten und Völker* (Vienne et Leipzig, 1887). Je ne vois pas en quoi une compilation des lettres de Guy Patin nécessite la moindre connaissance de l'allemand.

Ma conception reste conforme aux conseils d'un auteur peu familier, je le crains, et c'est pitié, aux fanatiques de bibliographie germanique dont M. R. Durand se déclare le champion passionné. Le professeur de la Faculté dont j'ai donné la lettre ci-dessus me saura gré sans doute de placer à côté du sien le plaidoyer de cet auteur, assez connu. « J'en cognoy à qui, quand je demande ce qu'il sçait, il me demande un livre pour le monstrer, et n'oserait me dire qu'il a le derrière galeux s'il ne va sur-le-champ étudier en son lexicon que c'est que galeux et que c'est que derrière. » *Lexicon*, mon auteur aussi écrit *Lexicon* !! Et pour donner satis-

faction aux appétits bibliographiques de M. R. Durand, dont les digestions sont troublées « *par les crudités que je sertis dans une trame d'anecdotes plus ou moins authentiques* », je lui signalerai que je tire cette citation d'un ouvrage que je prends sur les rayons de ma bibliothèque, pauvre, il est vrai, en manuscrits chinois : *Les Essais de Michel, Seigneur de Montaigne*. Édition nouvelle..... à Paris, chez Abel l'Angelier.... 1602. *Du Pédantisme*. Chap. XXI, page 112.

M. R. Durand n'est pas plus obligé de connaître les habitudes de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris, que je ne le suis de m'inquiéter des usages de celles où il travaille. Si cela n'était, je lui reprocherais de ne pas s'être rendu compte qu'un auteur qui y obtient communication des manuscrits est un familier, lequel ne peut ignorer que le *Biogr. Lexicon* est à la disposition du public, sans rédaction de fiche.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Pierre Pic.

Nous avons communiqué cette lettre à M. R. Durand, qui juge inutile d'y répondre.

LIVRES NOUVEAUX

Généralités. — *Ch. Bastide*. Anglais et Français du XVIIe siècle. Paris, Alcan, 4.00. — *Dr G. Le Bon*. La Révolution française et la psychologie des Révolutions. Paris, E. Flammarion, 3.50. — *L. Lecestre*. Table alphabétique des mémoires du marquis de Sourches. Paris, A. Picard, 12.00. — *H. Omont*. Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale (1891-1910). Paris, E. Leroux. — *A. Wahl*. Geschichte des europaïschen Staatensystems im Zeitalter der französischen Revolution und der Befreiungs-Kriege 1789-1815. München, R. Oldenbourg, 9 mk.

Histoire politique intérieure. — *A. et J. de Boislisle* et *L. Lecestre*. Mémoires de Saint-Simon. Tome XXIV. Paris, Hachette, 7.50. — *Bon de Bouglon*. Les reclus de Toulouse sous la Terreur. Toulouse, Privat, 5.00. — *S. Canal*. Les origines de l'intendance de Bretagne. Paris, H. Champion, 5.00. — *T. Carlyle*. Histoire de la Révolution française, traduit de l'anglais par *J. Roche*. Nouvelle édition. Trois volumes. Paris, Alcan, 10.50. — *L. Despois*. Histoire de l'autorité royale dans le Comté de Nivernais. Paris, Giard et Brière, 10.00. — *L. Dimier*. Veuillot. Paris, Nouvelle librairie nationale, 3.50. — *A. Drouet*. Une victime de la Terreur à Cherbourg. Cherbourg, impr. de la « Dépêche de Cherbourg ». — *A. Eigenbrodt*. Ludwig XVII von Frankreich und Karl-Wilhelm Nauendorff. Leipzig, J.-H. Robolsky, 1 mk. — *M. W. Freer*. The married life of Anne of Austria, queen of France. *Neu edition*. London, Nash, 10 s. 6 d. — *A. Godard*. Le procès du Neuf Thermidor. Paris, Bloud, 3.50. — *J. Harmand*. Madame de

Genlis, sa vie intime et politique (1746-1830). Paris, Perrin. — *G. Kircheisen*. Les femmes autour de Napoléon. Munich, G. Muller, 12.50. — *Ad. Lanne*. Une officine royale de falsifications sous la Terreur. *Nouvelle édition*. Paris, Éditions et publications du temps présent, 2.50. — *Lay*. Histoire de la ville et communauté de Pontivy au XVIIIe siècle. Paris, H. Champion, 7.50. — *E. Lepelletier*. Histoire de la Commune de 1871. T. II. Le Comité central. Paris, Mercure de France, 7.50. — Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat. Tome VI. Paris, Plon, 7.50. — *F. Loliée*. La comtesse de Castiglione. Paris, Émile-Paul, 7.50. — *V. Marcaggi*. Les origines de la déclaration des Droits de l'homme de 1789. Paris, Fontemoing, 6.00. — *F. Masson*. Napoléon à Sainte-Hélène. Paris, P. Ollendorff, 7.50. — *F. Maury*. Nos hommes d'État et l'œuvre de réforme. Paris, Alcan, 3.50. — *G. May*. La lutte pour le français en Lorraine avant 1870. Paris, Berger-Levrault, 4.50. — *P. Muller*. La Révolution de 1848 en Alsace. Paris, Fischbacher, 3.50. — *A. Pillet*. Recherches faites en Allemagne sur l'horloger Charles-Guillaume Nauendorff, prétendu fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Paris, A. Picard, 2.00. — *F. Quessette*. L'administration financière des États de Bretagne de 1689 à 1715. Paris, H. Champion, 6.00. — *P. Robiquet*. Le cœur d'une reine. Anne d'Autriche, Louis XIII et Mazarin. Paris, Alcan, 5.00. — *Saint-Hilaire*. Mémoires, publiés par *L. Lecestre*. T. IV. Paris, Laurens. — *Abbé de Saint-Pierre*. Annales politiques (1658-1670). Nouvelle édition publiée par *J. Drouet*. Paris, H. Champion, 7.50. — *M. Strich*. Liselotte und Ludwig XIV. München, R. Oldenbourg, 5 mk. — *Uzureau*. Les élections et le cahier du Tiers-État de la ville d'Angers. Angers, G. Grassin. — *Uzureau*. Les victimes de la Terreur en Anjou. Angers, G. Grassin. — *Vallery-Radot*. Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury. Tome III. Paris, Plon, 7.50. — *F. Vindry*. Les parlementaires français au XVIe siècle. Tome II, fasc. 2 (Parlement de Toulouse). Paris, H. Champion, 6.00. — *G. Weill*. La France sous la monarchie constitutionnelle (1814-1848). *Nouvelle édition revue*. Paris, Alcan, 3.50.

Histoire diplomatique. — *P. Albin*. Le « coup » d'Agadir. Paris, Alcan, 3.50. — *Mis de Beauchesne*. Le marquis de Juigné, ambassadeur de France en Russie sous le règne de Louis XVI (Extr. de la Revue historique et archéologique du Maine, 1912). Mamers, impr. Fleury. — *Becker*. A. von Arnim in den wissenschaftlichen und politischen Strömungen seiner Zeit. Berlin, Rothschild, 4 mk. — *Lt B. Cuttoli*. La Pologne au XVIIIe siècle et le droit international. Paris, Basset, 3.00. — Gemälde des Wiener Kongresses 1814-1815. Mit Tugrundelegungen des Werkes von Graf de la Garde. Wien, Rosenbaum, 5 mk. — *A. Herrmann*. Der Aufstieg Napoleons. Krieg und Diplomatie vom Brumaire bis Lunéville. Berlin, Mittler, 14 mk. — *Mermeix*. Chronique de l'an 1911 contenant le récit des négociations officielles et des négociations secrètes à propos du Maróc et du Congo. Paris, Grasset, 3.50. — *J. H. Rose*. Pitt and Napoleon. London, Bell, 10 s. 6 d. — *A. Tardieu*. Le mystère d'Agadir. Paris, Calmann-Lévy, 7.50. — *Vte J. d'Ussel*. L'intervention de l'Autriche (1812-1813). Paris, Plon, 7.50. — *A. Viallate et M. Caudel*. La Vie politique dans les Deux-Mondes. Cinquième année. Paris, Alcan, 10.00.

Histoire militaire. — *S. Askenazy*. Fürst Joseph Poniatowski (1763-1813). Gotha, F. A. Pesthes, 9 mk. — *S. Brase*. Emile Olliviers Memoiren und die Entstehung des Kriegs von 1870. Berlin, Ebering, 6 mk. 50. — *Vte Brenier de*

Montmorand. Notice sur le général Brenier de Montmorand et sur sa famille. Paris, H. Daragon. — *Lt de vaisseau Castex*. L'envers de la guerre de course. La vérité sur l'enlèvement du convoi de Saint-Eustache par Lamotte-Picquet (avril-mai 1781). Paris, L. Fournier. — *L. de Chauvigny*. Le fils de Laclos. Carnets de marche du commandant Choderlos de Laclos (an XIV-1814). Paris, Fontemoing, 5.00. — *A. Chuquet*. 1812. La guerre de Russie. Tome II. Paris, Fontemoing, 7.50. — *E. S*. Les soldats alsaciens sous Napoléon. Colmar, H. Huffel, 2 mk. 80. — *H. Fleischmann*. Documents sur Victor Hugo, Waterloo, Napoléon. Paris, Méricant. — *H. Houssaye*. Iéna et la campagne de 1806. Paris, Perrin, 3.50. — *Cne G. Hulot*. 1814. La manœuvre de Laon. Paris, Chapelot, 10.00. — *K. A. Köhler*. 1813-1814. Tagebuchblätter eines Feldgeistlichen, herausgegeben von Jackel. Berlin, E. Runge, 3 mk. — *Cte Le Nepveu de Carfort*. Du Gay Trouin, sa maison natale, sa sépulture, les manuscrits de ses mémoires. Paris, H. Champion, 3.00. — *Cant J. de La Tour*. Le maréchal Niel (1802-1869). Paris, Chapelot, 3.50. — *Lts G. Mauguin* et *H. Lachouque*. La bataille de Coulmiers. Paris, Charles-Lavauzelle, 3.50. — *Bon de Meneval*. Le général baron de Coëhorn (1771-1813). Paris, Fischbacher, 4.00. — *W. Oechsli*. Le passage des Alliés en Suisse (1813-1814), traduit de l'allemand par le *Cne F. Barrey*. Paris, L. Fournier, 3.00. — *Gen. Maj. F. Otto*. Von Strassburg bis Belfort. Artilleristische Erlebnisse, Erfahrungen und Forgerungen aus dem Feshtungs-Kriege 1870-71. Stuttgart, 6 mk. — *E. Picard* et *L. Tuetey*. Correspondance inédite de Napoléon Ier conservée aux Archives de la Guerre. Tome Ier (1804-1807). Paris, Charles-Lavauzelle, 12.00. — *J. Rambaud*. Mémoires du comte Roger de Damas (1787-1806). Paris, Plon, 7.50. — *K. von Raumer*. Erinnerungen aus den Jahren 1813 und 1814. München, F. Klüber, 2 mk. — *A. von Ruville*. General-Feldmarschall von Manteuffel. Berlin, Vossische Buchhandlung, 10 mk. — *Lt Col Sausey*. Les Allemands sous les aigles françaises. Tome VI. Les soldats de Hesse et de Nassau. Paris, Chapelot, 15.00. — *K. Schehl*. Mit der grossen Armee 1812 von Krefeld nach Moskau. Dusseldorf, L. Schwann, 1 mk.

Histoire religieuse. — *Abbé Huvelin*. Bossuet, Fénelon, le Quiétisme. Tomes I et II. Paris, Gabalda. — *Abbé A. Sicard*. Le clergé de France pendant la Révolution. Tome Ier. *Nouvelle édition*. Paris, V. Lecoffre, 6.00. — *N. Weis*. Note sommaire sur les débuts de la Réforme en Normandie (1523-1547). Rouen, impr. Gy.

Histoire économique et sociale. Histoire coloniale. — *Bachaumont*. Mémoires secrets, publiés par *A. van Bever*. Tome I et II. Paris, Louis-Michaud, 3.50. — *Vte de Bonald*. Samuel Bernard, banquier du Trésor royal, et sa descendance. Rodez, impr. Carrère. — *M. Charnay*. Histoire des partis socialistes en France. T. V. Les Allemanistes. Paris, Rivière, 0.75. — *Dr A. Chevreau*. Un grand chirurgien au XVIIIe siècle, frère Côme. Mesnil (Eure), impr. Firmin-Didot. — *Compère-Morel*. La question agraire et le socialisme en France. Paris, Marcel Rivière, 8.00. — *Drouet*. L'abbé de Saint-Pierre. Paris, H. Champion, 7.50. — *H. Denis*. Les prohibitions et les entraves à la libre exploitation des terres sous l'ancien régime. Paris, Giard et Brière. — *G. Durwell*. Ma chère Cochinchine. Trente années d'impressions et de souvenirs (1881-1910). Paris, La Renaissance du Livre, 3.50. — *Faur*. Vie privée du maréchal de Richelieu. *Nouvelle édition*, publiée par *F. Mitton*. Paris, Daragon, 12.50. — *Graslin*. Essai sur la richesse et sur l'impôt, publié par *A. Dubois* [Collection des économistes et des réformateurs sociaux de la France). Paris, P. Geuthner, 8.00. — *A. Guillon* et *A. Rebil-*

lon. Documents relatifs à la vente des biens nationaux dans le département d'Ille-et-Vilaine. Paris, E. Leroux, 7. 50. — *G. Hanotaux*. Champlain. Paris, Sansot, 1. 50. — *E. Joucla*. Bibliographie de l'Afrique occidentale française. Paris, Sansot, 6. 00. — *J. Lafont*. Les idées économiques de Turgot. Bordeaux, impr. Cadoret. — *G. Laurent*. Cahiers de doléances du département de la Marne pour les États généraux de 1789. Bailliage de Sézanne et Châtillon-sur-Marne. Tome III. Paris, E. Leroux, 7. 50. — *J. Lorédan*. Un grand procès de sorcellerie au XVIIe siècle. L'abbé Gaufridy et Madeleine de Demandolx (1600-1670). Paris, Perrin, 5.00. — *J. Mainsard*. Les banalités en Bretagne. Paris, Larose et Tanin. — *J. Mancini*. Bolivar et l'émancipation des colonies espagnoles, des origines à 1815. Paris, Perrin, 7. 50. — *Dr Marc Haven*. Cagliostro. Paris, Dorbon aîné. 9.00. — *H. Marion*. La dîme ecclésiastique en France au XVIIIe siècle et sa suppression. Bordeaux, impr. Cadoret. — *H. Méron*. Coins de France en Amérique. Paris, Basset, 3. 50. — *Dr A. Mony*. Histoire d'une mine. Commentry. Paris, Hachette, 7. 50. — *E. Petit*. Droit public ou gouvernement des colonies françaises, publié par *A. Girault* (Collection des économistes et des réformateurs sociaux de la France). Paris, P. Geuthner, 16.00. — *H. Quilgars*. La condition des personnes et des terres et l'état du commerce et de l'agriculture dans la sénéchaussée de Guérande. Saint-Brieuc, impr. R. Prud'homme. — *G. Ritter*. La chambre de commerce de Rouen et la politique économique du premier Empire. Rouen, impr. L. Gy. — *O. Uzanne*. La locomotion à travers le temps, les mœurs et l'espace. Paris, Ollendorff, 12.00. — *J. Vernier*. Cahiers de doléances du département de l'Aube pour les États généraux de 1789. Bailliages de Troyes et de Bar-sur-Seine. Paris, E. Leroux, 7. 50.

Histoire des sciences. Histoire littéraire. Histoire de l'art. — *C. Achard*. Le sculpteur berrichon Jean Baffier. Paris, Bloud, 1.50. — *M. Allem*. L'épopée napoléonienne dans la poésie française. Paris, Librairie des Annales, 7. 50. — *M. de Balzac*. Œuvres complètes, publiées par *M. Bouteron* et *H. Longnon*. T. Ier. Paris, L. Conard, 9.00. — *A. de Bersaucourt*. Charles Guérin. Paris, Éditions et publications du temps présent, 3. 50. — *J. Bertaut*. Virilités, maximes et pensées de Napoléon Bonaparte. Paris, Sansot, 1.60. — *Boulen*. Les idées solidaristes de Proudhon. Paris, Marchal et Godde, 7. 00. — *Abbé P. Brune*. La Franche-Comté (Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art de la France). Paris, J. Schemit, 12. 00. — *F. Brunetière*. Histoire de la littérature française classique. Tome II. Paris, Delagrave, 7. 50. — *F. Caussy*. Voltaire seigneur de village. Paris, Hachette, 3. 50. — *Auguste Comte*. Pages choisies, publiées par *R. Picard*. Paris, G. Crès, 3. 50. — *A.-F. Davidson*. Victor Hugo: his life and work. London, Nash, 15 s. — *J. Fabre*. Jean-Jacques Rousseau. Paris, Alcan, 2. 00. — *E. Faguet*. Les amies de Rousseau. Paris, Soc. française d'imprimerie et de librairie, 3. 50. — *Gustave Flaubert*. Notes de voyages. 2 vol. Paris, L. Conard, 16.00. — *M. Furcy-Raynaud*. Inventaire des sculptures exécutées au XVIIIe siècle pour la direction générale des bâtiments du roi (1720-1790). Paris, J. Schemit. — *M. Fuchs*. Théodore de Banville (1823-1891). Paris, Cornély, 10.00. — *H. Guerlin*. Le château de Chambord (Petites monographies des grands édifices de la France). Paris, Laurens, 2.00. — *Ch. Harlay*. Le château de Clagny à Versailles. Versailles, A. Bourdier, 80.00. — *H. Höffding*. Jean-Jacques Rousseau et sa philosophie. Paris, Alcan, 2. 50. — *G. Huszar*. L'influence de l'Espagne sur le théâtre français des XVIIIe et XIXe siècles. Paris, Champion, 4. 00. — *F. Lachèvre*.

Une seconde révision des œuvres du poète Théophile de Viau, publiée en 1663 par Esprit Aubert, chanoine d'Avignon. Paris, Champion, 2.50. — *L.-H. Lecomte.* Histoire des théâtres disparus de Paris : Les Fantaisies-Parisiennes, l'Athénée, Le héâtre Scribe, l'Athénée-comique, Paris, Daragon, 8.00. — *A. Lefranc.* Œuvres de François Rabelais, édition critique. Tome Ier. Gargantua. Paris, H. Champion, 15.00. — *J. Lemaître.* Chateaubriand. Paris, Calmann-Lévy, 3.50. — *P. Marmottan.* Le Palais du roi de Rome à Chaillot. Paris, Cheronnet, 3.00. — *C.-M. Noel.* Les idées sociales dans le théâtre de A. Dumas fils. Paris, A. Messein, 5.00. — *P.-P. Plan.* J.-J. Rousseau raconté par les gazettes de son temps. Paris, Mercure de France, 3.50. — *P. Planat* et *E. Rumler.* Le style Louis XIV (Recueil de documents). Paris, Librairie de la Construction moderne, 110.00. — *A. Prat.* Mademoiselle de Lespinasse. Paris, P. Lethielleux, 0.60. — *Dr A. Rouxeau.* Laennec avant 1806. Paris, Baillière, 14.00. — *L. Sarazin.* Un « chalotiste » malouin, Louis-Philippe-Claude Hovius, imprimeur-libraire (1721-1806). Saint-Servan, J. Haize. — *Séverac.* Condorcet (Les grands philosophes français et étrangers). Paris, Louis-Michaud, 2.00. — *H. Stein.* Le Palais de Justice et la Sainte-Chapelle de Paris. Paris, Ateliers photomécaniques. Longuet, 7.00.

Histoire locale et généalogique. — *Abbé Uzureau.* Andegaviana, 12e série. Paris, A. Picard. — *A. Lesort.* Les États de Bretagne et l'enseignement du dessin au XVIIIe siècle. Paris, Plon. — *Dr Chabanon.* Un lendit universitaire à Montpellier (XVIe siècle). Paris, L. Buisson, 2.50.

ERRATUM AU NUMÉRO DE MARS-AVRIL :

Page 180, ligne 29, *au lieu de* 1854, *lire* 1834.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS *L'un des propriétaires-gérants* : P. CARON.

Les Journées de Février 1848

Dans le développement de la France contemporaine, la Révolution de 1848 reste, dans ses détails et dans ses causes, l'épisode le plus obscur et le plus mal élucidé. L'émeute soudaine de février se déroula si brusquement qu'elle apparut comme une circonstance mystérieuse, et la seconde République tout entière semble conserver cette marque d'incertitude qu'elle doit à son origine. C'est ce qui nous a décidé à rechercher, dans un ouvrage tout récent [1], ce que nous pouvions connaître, après un rigoureux contrôle, de ces journées de février et à tenter de retracer avec précision les péripéties de la chute de la monarchie de Juillet et de l'établissement de la République. Nous nous sommes trouvé d'autre part dans des conditions si exceptionnelles pour cette reconstitution délicate qu'il peut être utile de les indiquer ici et de résumer les résultats obtenus par cette enquête.

I. Les témoignages.

On a rarement essayé d'appliquer aux événements de l'histoire contemporaine l'analyse critique la plus minutieuse. Une telle méthode cependant paraît s'imposer lorsqu'on se rend compte des obscurités qui voilent les incidents les plus saillants et les plus notoires de ces périodes. Tous ces faits récents subissent, à mesure que s'étend la vie politique, une déformation de plus en plus hâtive, presque immédiate ; de véritables légendes s'ébauchent, prennent corps, s'imposent ; un examen très attentif des faits particuliers devient indispensable et peut seul garantir l'exactitude d'un aperçu plus général. Mais on se heurte dans cet examen à de

1. *La Révolution de Février. Étude critique sur les journées des 21, 22, 23 et 24 février 1848.* (Bibliothèque d'histoire moderne, n° 13). Paris, Édouard Cornély, 1912. In-8, 535 p.

graves difficultés : l'abondance et la dispersion des informations, la violence des passions politiques qui vient dénaturer les récits les plus sincères et les plus désintéressés. Comme pour toutes les époques révolutionnaires, c'est ce dernier obstacle surtout qu'on a peine à surmonter dans ce qui touche aux événements de 1848. Les témoignages se présentent tous avec un caractère de diatribe ou d'apologie qui les rend suspects à juste titre. Éclos dans l'ardeur des polémiques ou rédigés dans un dessein de propagande, on ne peut les dégager de ces circonstances passagères qu'en suivant, à travers les brusques réactions qui marquent ces soixante années, les variations de l'opinion générale sur les journées de février. C'est d'abord, au lendemain de la Révolution, une période d'enthousiasme irréfléchi ; les récits se succèdent, tout pleins encore d'une exaltation débordante et vague. Avec 1849, s'ouvre une phase d'accalmie, d'appréciation plus mesurée. Mais cette attitude est difficile à maintenir. Dès 1850, le sentiment croissant de conservation sociale déchaîne contre le Gouvernement provisoire, contre l'émeute même qui le forma, une campagne de presse d'une violence et d'une âpreté singulières. Les livres ou les brochures de ces pamphlétaires de tous les partis, de ces « insulteurs de février », suivant l'expression de Girardin, fournissent, pour la connaissance du début de la République, de précieuses indications ; mais on n'y peut puiser sans la plus extrême circonspection, sans tenir compte de cette fièvre qui, pendant près de deux années, maintint l'esprit public dans un état constant de malaise et d'inquiétude. L'Empire, après cette crise, offre quelques moments de répit et d'oubli ; seuls les républicains, écartés de la conduite des affaires, reprennent l'histoire des agitations de 1848. Après la guerre, la chute impériale et la Commune, une nouvelle étape commence es troubles récents ont réveillé la crainte de tout esprit révolutionnaire ; on se reporte à la seconde République pour retrouver, dès février, le germe des désordres actuels, et, par un curieux retour, à mesure que royalistes et bonapartistes se sentent éloignés de la direction du gouvernement, ils se rejettent vers l'histoire pour y chercher un enseignement contre le régime républicain.

Cette analyse permet déjà un premier essai de critique ; elle laisse apercevoir, pour tous ces témoignages successifs, l'intention qui se dissimule trop souvent, l'arrière-pensée qui se cache et qui vient altérer par des nuances parfois délicates le récit exact des incidents. Toutefois, quelque abondants que soient les renseignements recueillis par ce travail d'épura-

tion, ils restent encore fragmentaires. C'est là la plus grosse difficulté de toute étude narrative en histoire contemporaine ; dès que l'on veut suivre, en s'appuyant sur les seules relations des témoins oculaires, le détail minutieux des faits, on rencontre d'incessantes lacunes qui rompentl'enchaînement et que l'on ne peut combler qu'avec des données incertaines ; le groupe d'information d'ensemble qui permettrait de réunir les incidents isolés fait défaut. Pour les journées de février cependant, nous avons rencontré des conditions de travail exceptionnellement rares : nous avons pu mettre la main sur ce groupe indispensable d'information totale et logique qui ne laisse à l'hypothèse qu'une place insignifiante. Ce sont les pièces inédites du Procès des ministres qui nous l'ont fourni [1].

Ce procès, que les républicains crurent utile d'intenter à Guizot et à ses collègues, se déroula sans éclat de mars à novembre 1848. Bien qu'il ne pût être question de sanctions pratiques, puisque les ministres s'étaient réfugiés à l'étranger, l'enquête fut habilement conduite, minutieuse et complète. Depuis lors, le silence volontaire des membres du Gouvernement provisoire et de leurs amis avait fait oublier l'incident, lorsqu'en 1905 toutes les pièces de la procédure furent retrouvées au ministère de la Justice et versées aux Archives nationales (BB^{30} 296, 297, 298).

Pour permettre d'apprécier l'étendue de cette information, nous avons cru nécessaire de dresser un catalogue de toutes les pièces ou dépositions classées suivant un ordre logique. On peut apercevoir, dans les cadres du groupement, la variété de ces dossiers. On y distingue tout d'abord un ensemble de papiers saisis dans les divers ministères : ordres, proclamations, correspondance, ce sont des textes contemporains et irrécusables. Une seconde catégorie est formée par les procès-verbaux rédigés, dans la période du 1er au 20 mars 1848, par les commissaires de police et composés à l'aide de renseignements fournis par les plus sûrs témoins. Nous y trouvons pour ainsi dire l'histoire locale de ces journées, l'énumération, quartier par quartier, de cette suite complexe d'épisodes. Au-dessus enfin, comme pour réunir ces détails trop dispersés, une troisième série comprend toutes les dépositions générales, environ 450 récits de

1. Cf. notre article sur *Le Procès des ministres en 1848 et l'enquête judiciaire sur les journées de février*, dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1907-1908, t. IX, p. 5-23. — Depuis la publication de cet article, nous avons retrouvé aux Archives nationales, BB^{18} 1460, quelques pièces qui complètent les documents cités, et notamment une lettre du procureur général Portalis au ministre de la Justice, indiquant, à la date du 4 avril 1848, la marche de l'instruction.

civils, fonctionnaires, insurgés ou spectateurs, de gardes nationaux ou de militaires [1].

On ne saurait trop insister sur la valeur de ces témoignages. Leur variété, leur date de composition, les garanties dont s'entourent dans leur choix les magistrats instructeurs leur donnent un caractère d'exactitude peut-être unique dans l'histoire des émeutes. Nous possédons sans doute d'autres enquêtes analogues ; mais on aperçoit dans toutes le dessein pratique, l'intention de vengeance ou de répression qui en altère singulièrement la sincérité. Dans le procès des ministres de 1848, aucune préoccupation semblable ne se rencontre. Il semble que les juges n'aient cherché qu'à former un vaste dossier historique. On retrouve d'ailleurs ce sentiment dans une lettre du procureur général Portalis; résumant, suivant ses termes, « cette immense et si intéressante information », il écrit le 4 avril 1848 au ministre de la Justice : « Nous avons voulu... connaître les ordres donnés soit par les ministres, soit par leurs délégués ; recueillir et apprécier les instructions ; étendre les recherches dans tout Paris, et faire, pour ainsi dire, *l'histoire vraie* de la dernière Révolution. » [2]

Ce groupe de témoignages d'ensemble fournit, pour l'étude de ces journées, un fondement d'une sûreté remarquable. Il devient dès lors possible de contrôler et d'utiliser l'abondante série des *Mémoires*. La documentation s'enrichit ainsi, non seulement de cette masse de textes nouveaux, mais de tous ces souvenirs épars et tardifs que l'on se voyait contraint de rejeter, faute d'en pouvoir vérifier la véracité.

Il est difficile de faire comprendre ici tout l'intérêt narratif qu'apporte ce millier de récits contemporains mis au jour pour la première fois. C'est dans le détail des incidents qu'on en peut apercevoir la richesse. Des scènes les plus graves au Château autour du roi, jusqu'au moindre combat derrière les barricades, c'est une reconstitution variée, dramatique, fidèle, de ces trois journées de révolution. On doit se contenter d'en marquer la nouveauté, en mettant en lumière, autour des principaux épisodes, les lignes essentielles et le développement de l'émeute.

---

1. On peut se rendre compte de la nature de ces récits par les nombreux fragments reproduits dans notre étude et par la publication que nous avons faite de quelques-unes de ces dépositions dans la *Revue bleue*, 19 et 26 novembre 1910. Nous comptons publier dans une prochaine étude les dépositions des principaux hommes politiques et généraux.

2 Arch. nat., BB[18] 1460.

II. Les épisodes.

C'est par l'affaire du banquet du XIIe arrondissement que s'ouvre le récit. Il s'agit bien là en effet de la cause immédiate, du prétexte de l'émeute, et ce qui fait toute l'importance de cet incident, c'est qu'il nous révèle, dès l'abord, le véritable caractère de la révolution. Tous les récits que nous possédions présentaient ce banquet comme une manifestation organisée par les groupes de l'opposition parlementaire. On ne distinguait ainsi que la conclusion de l'épisode sans en découvrir l'origine plus obscure. Nous avons, pour la retrouver, une liasse de correspondance transmise par la Préfecture de police, éclairée par les dépositions des gardes nationaux de la XIIe légion. Nous y voyons que tout se trame, du début de décembre 1847 à la fin de janvier 1848, en dehors des parlementaires, parmi la bourgeoisie de la garde nationale. Ce ne fut qu'après la première interdiction par le préfet de police, le 14 janvier, que le comité primitif sentit la nécessité de se rapprocher des députés, qui prirent en main la direction du mouvement. Dès lors, dans cette seconde période, le caractère du banquet se transforme ; de radicale qu'elle était, la manifestation devient dynastique et modérée. Mais, dans les débats soulevés, on constate l'antagonisme profond qui existait entre le sentiment d'hostilité déclarée d'une grande partie de la bourgeoisie parisienne et l'attitude timorée des parlementaires. Ce ne fut, durant quelques jours, qu'une suite de délibérations confuses, d'hésitations, d'incertitudes, qui finirent par aboutir, le 21 février, après la nouvelle interdiction par le ministre de l'Intérieur, à un vote d'abstention et d'ajournement. Tout le mouvement allait se déchaîner sans le concours des députés et presque malgré eux.

Ces décisions furent prises trop tard, dans la soirée du 21, pour être connues des manifestants déjà mobilisés. Le mardi matin, des groupes nombreux se répandirent sur les boulevards et attendirent avec inquiétude le défilé du cortège. Jusque vers midi, les promeneurs circulèrent sans incident, maintenus par des forces de police que l'on avait soigneusement dissimulées. A ce moment, une forte colonne d'étudiants déboucha sur la place de la Madeleine et entraîna la foule dans la direction de la Chambre. Elle vint se heurter à quelques gardes municipaux qui bar-

raient le pont de la Concorde. Une bousculade se produisit, des coups furent échangés, et aussitôt l'émeute éclata.

Tous les récits de la révolution montraient dans cette après-midi du 22 une journée de manifestations sans conséquence. L'enquête des commissaires de police révèle au contraire, depuis deux heures environ, une effervescence subite et violente dont la gravité échappa au gouvernement royal. L'irritation populaire, exaspérée déjà par la défection des députés, se donna dès lors libre cours. Des barricades furent élevées, des corps de garde cernés, attaqués et brûlés. Les procès-verbaux des commissaires permettent de suivre presque pas à pas la marche des manifestants. Les charges des gardes municipaux sur la place de la Concorde séparèrent leur colonne en deux groupes. Le premier fut repoussé vers les Champs-Élysées, dans la direction des corps de garde placés au débouché des avenues Marigny et Matignon. Un premier combat s'engagea; puis les émeutiers, après avoir mis le feu aux bâtiments qui abritaient quelques escouades d'infanterie, se dirigèrent vers les barrières qui fermaient Paris à l'Ouest. Ils atteignirent tout d'abord l'Étoile, incendièrent les deux pavillons de l'octroi et se portèrent sur les barrières du Roule, de Courcelles, de Monceau, de Clichy.

Pendant que cette colonne jetait le trouble sur toute la ligne circulaire des boulevards à l'Ouest, le second groupe des manifestants s'était enfoncé, par les rues de Rivoli, Saint-Honoré et le Palais-Royal, dans les faubourgs Saint-Denis, Saint-Martin et Saint-Antoine. Dès 10 heures du soir, toute l'insurrection se concentra dans le quartier du Marais, en dépit des forces militaires importantes que le ministère y avait rassemblées. Pendant plus de trois heures, les engagements se succédèrent aux environs des rues Bourg-l'Abbé et Gréneta.

Cette journée du 22 apparaît ainsi, dans le récit des commissaires, avec un caractère tout nouveau : véritable journée d'émeute populaire dont le mouvement général se dessine avec précision. Malgré tout, l'effort déployé par les petites colonnes insurrectionnelles resta, pour ainsi dire, sans résultat immédiat, et lorsque, vers 2 heures du matin, les collisions eurent cessé, on put croire qu'il s'agissait d'une simple manifestation turbulente et brutale, mais aussi vite apaisée que déchaînée. Ce fut l'opinion du Gouvernement, qui fit aussitôt retirer les troupes. C'est que, dans cette journée, seuls les groupes populaires, trop peu nombreux et sans direction, avaient osé engager une lutte devant laquelle reculaient gardes

nationaux et députés. Mais cette initiative spontanée changeait la situation. Quelle allait être l'attitude de la bourgeoisie, seule capable par sa cohésion d'agir directement sur le pouvoir ? Sortirait-elle de son indécision des jours derniers ou éviterait-elle un conflit qui risquait d'être sanglant ? L'incident capital qui devait assurer le succès ou l'échec de l'émeute allait donc se dérouler dans la journée centrale du 23.

Cette journée du 23 reste, dans le développement de l'insurrection, la plus importante et la plus obscure à la fois, puisqu'elle commence par la réunion de la garde nationale et qu'elle finit par la fusillade du boulevard des Capucines. On n'en peut suivre les détails qu'avec précaution, à travers les hypothèses et les légendes, et les papiers du procès des ministres apportent sur bien des points une lumière inattendue.

Le rôle de la réunion des gardes nationaux, dans la matinée, n'a pas échappé aux historiens qui se sont occupés de ces journées. Mais ils n'avaient, pour l'étudier, que de rares témoignages trop vagues et trop fragmentaires. Cette lacune des documents a permis aux interprétations les plus erronées de s'établir et de se répandre. C'est ainsi que, lors du mouvement de réaction de 1850, les pamphlétaires les plus acharnés à décrier la révolution de février se sont efforcés de prouver que la garde nationale, représentant la bourgeoisie, s'était abstenue de répondre au rappel pour ne point sembler appuyer l'infime minorité des révolutionnaires décidés à faire cause commune avec les insurgés ; les manifestations des gardes nationaux contre le Gouvernement royal perdaient ainsi toute valeur ; la chute de la monarchie de Juillet ne pouvait plus être imputée à la classe moyenne, mais uniquement à quelques groupes turbulents du bas peuple, agités par les meneurs des sociétés secrètes. Cette version, dont on retrouve l'origine dans les écrits de L. de La Hodde, s'imposa sans difficulté ; Guizot l'accepta dans ses *Mémoires* et M. Thureau-Dangin la répéta après lui.

Nous avons aujourd'hui, pour contrôler ces affirmations, un dossier de documents assez considérable. Les dépositions des gardes nationaux sont au nombre de 80 environ, presque toutes précises, pleines de faits, d'une remarquable modération de ton. Tout en retraçant les moindres incidents auxquels prirent part les légions, elles forment comme un journal très sûr de l'esprit public de la bourgeoisie dans les douze arrondissements parisiens. Des conclusions très nettes se dégagent de ces dépositions.

Elles montrent tout d'abord l'exagération des pamphlétaires de 1850 quand ils parlent d'abstention de la garde nationale ; dans l'ensemble, au contraire, suivant le témoignage des colonels, les gardes vinrent en assez grand nombre : pour 5 légions (les 2e, 5e, 7e, 10e, 11e), pour la 10e et la 11e surtout, l'effectif est signalé comme presque complet ; dans deux légions seulement, la 6e et la 8e, le rappel ne réunit que la moitié du contingent prévu. Ces abstentions prennent d'ailleurs un caractère tout particulier ; elles furent en général une sorte de protestation contre la conduite du ministère. Le capitaine Lécuyer, de la 5e légion, déclare formellement : « Je n'ai point répondu aux rappels qui ont été battus, ni aux convocations qui ont été faites le 22 et le 23 février dernier, parce que mon opinion était tout à fait contraire au ministère qui existait et que je ne voulais pas le soutenir » ; de même, le capitaine Jourdan, de la 8e, affirme : « Le 23, je n'ai pas pris les armes parce que je n'ai pas voulu soutenir le Gouvernement. » Si l'on cherchait donc à déduire de ces quelques abstentions le sentiment de la bourgeoisie parisienne, elles marqueraient l'opinion réformiste et radicale qui s'était développée dans les rangs de la plupart des légions. De la 1re à la 12e, toutefois, des nuances se distinguaient : la 1re, la 10e, la 11e, recrutées dans les quartiers riches des Champs-Élysées, de la Concorde, du Faubourg Saint-Germain, restaient fidèles, dans une certaine mesure, à la monarchie orléaniste ; elles considéraient cependant le ministère Guizot comme un obstacle à la popularité du roi et au développement de sa vraie politique. Les 2e, 4e, 6e, 7e, 9e allaient plus loin dans leurs vœux de réforme et se rattachaient sans hésiter à l'opposition de gauche. La 5e était partagée ; la majorité restait dynastique, tandis que quelques-uns se rapprochaient directement de Ledru-Rollin. Dans les 3e, 8e, 12e, la proportion était intervertie ; la minorité seule était dynastique ; la majorité se ralliait aux radicaux les plus extrêmes et aux révolutionnaires.

Cet état d'esprit explique l'attitude que prirent les gardes nationaux dès que le rappel les eut réunis : suivant l'exemple donné la veille par le peuple, ils exprimèrent nettement et bruyamment leur opinion, et chaque fois qu'une collision fut sur le point d'éclater, ils s'interposèrent entre la troupe et les insurgés. Partout ainsi, la force armée fut réduite à l'impuissance, obligée de rétrograder et de laisser les barricades s'élever. Cette intervention de la bourgeoisie fut décisive ; elle assura, dès le commencement de l'après-midi du 23, le succès de l'insurrection. Elle

eut d'ailleurs, dans l'enchaînement des incidents, une répercussion immédiate : ce fut elle qui provoqua la chute du ministère.

De midi à 2 heures en effet, l'état-major fut assiégé par les colonels des légions qui accouraient informer l'autorité supérieure du mauvais vouloir de la garde nationale. Cette série de plaintes, d'avis désespérés jetèrent l'alarme parmi les généraux qui avaient conservé jusqu'alors la « plus fâcheuse quiétude d'esprit », suivant l'expression d'un témoin, et n'avaient voulu voir dans toute cette agitation qu'une « simple affaire de police ». Le duc de Nemours finit par s'émouvoir et crut utile d'avertir le roi des sentiments de la bourgeoisie.

Ce fut dans le cabinet royal que se décida l'acte essentiel de cette journée, la démission du ministère Guizot. Pour cette scène si importante, nous ne pouvons plus être guidés par les dépositions du procès, et leur défaut fait apprécier tout leur prix ; chaque fois qu'elles viennent à manquer, ce n'est plus qu'incertitude et contradiction. Nous sommes en effet en présence de deux versions sur cet incident : la version ministérielle et la version royaliste. La première rejette sur Louis-Philippe et son entourage toute la responsabilité du renvoi du ministère qui désorganisa les services au moment critique ; la seconde prétend au contraire que ce furent les ministres qui, débordés par l'émeute, abandonnèrent d'eux-mêmes le gouvernement. Guizot et Duchâtel nous ont rapporté longuement leur conversation hâtive avec le roi et la reine, tous deux nerveux et agités ; ils ont montré Louis-Philippe d'abord hésitant, cherchant des mots pour annoncer sa résolution, puis bientôt, cessant toute feinte, congédiant ses ministres sous des formules de regret. Il n'y a pas entre les deux versions toute la contradiction qui pourrait paraître au premier abord. Cette divergence éclaire au contraire les sentiments de Guizot et du roi. Inquiets tous deux d'une lutte difficile, prêts à saisir le moindre motif de rupture, ils laissèrent percer, sous des paroles de convenance, leur lassitude réciproque ; et ils furent tous deux fondés à parler plus tard, l'un de renvoi, l'autre de démission.

A partir de cette chute du ministère, il devient essentiel de bien suivre l'enchaînement des faits. Ici encore, grâce aux dépositions des combattants, nous avons pu rectifier le récit traditionnel. Tous les historiens de ces journées, quels qu'aient été leur opinion ou leur dessein, se sont trouvés d'accord pour montrer, dans cette soirée du 23, l'apaisement de l'émeute satisfaite par le départ de Guizot. Il y aurait ainsi au centre de

l'insurrection comme une solution de continuité ; la révolution se déroulerait en deux phases : l'une du 22 au 23 après-midi ; l'autre, sans lien direct avec la première, du 23 au 24. Cette façon d'expliquer correspond mal à la réalité. Une enquête approfondie permet de constater la persistance de l'émeute pendant toute la soirée du 23. C'est même à ce moment précis qu'elle prend, dans les arrondissements révolutionnaires, son caractère le plus violent. Les insurgés, enhardis par le succès remporté, engagent dès lors l'offensive : ils se tournent contre les gardes municipaux, particulièrement impopulaires, et viennent réclamer la libération des prisonniers ; des colonnes sillonnent les faubourgs dès quatre heures de l'après-midi, et se heurtent, en plusieurs endroits, aux détachements militaires des corps de garde. Nous retrouvons de pareilles collisions rue Bourg-l'Abbé, à la caserne du faubourg Saint-Martin, au Conservatoire des Arts et Métiers, à l'Entrepôt du port aux vins. C'est une de ces colonnes, formée dans le VIIIe arrondissement, aux environs de la Bastille, qui tout à l'heure se heurtera à la troupe qui veille sur le ministère des Affaires étrangères, sur le boulevard des Capucines.

Nous sommes ainsi tout naturellement conduits à cet incident dramatique et si défiguré de la fusillade du boulevard. Il est aisé de comprendre comment, pour tous ceux qui admettaient l'apaisement de l'émeute, cette fusillade devait paraître inexplicable. On voulut lui chercher quelque cause mystérieuse ; on parla d'une machination ; les républicains dirent : guet-apens du Gouvernement ; les royalistes répliquèrent : complot des sociétés secrètes. Ce fut tout une série de légendes qui se formèrent autour de cet épisode. Mais, tandis que l'on oubliait rapidement l'explication républicaine, on vit se fortifier et s'imposer la légende du complot des sociétés secrètes. On montra le révolutionnaire Lagrange conduisant lui-même la colonne d'insurgés et venant tirer le premier coup de pistolet pour provoquer la fusillade. La vérité est beaucoup plus simple ; il ne s'agit que d'un incident spontané qu'explique seule la nervosité mutuelle des insurgés et des soldats ; c'est une collision analogue à celles que nous avons déjà signalées, mais qui fut ici plus grave, puisqu'elle fit 52 morts et 74 blessés [1].

Depuis les premières manifestations le 22 sur la place de la Concorde jusqu'aux tragiques événements de la soirée du 23, l'insurrection n'avait

1. Cf., pour l'histoire de toutes ces légendes, notre article sur *La fusillade du boulevard des Capucines le 23 février 1848*, dans *La Révolution de 1848*, t. VIII, 1911-1912, p. 99-124.

fait que croître, gagner du terrain, affermir ses positions. Tout ce récit nous a montré la continuité de l'émeute et le rôle essentiel joué, depuis son début, par la série des collisions dans les rues. La journée du 24 ne présente pas une telle suite d'obscurités, mais les événements s'y enchaînent avec une rapidité si extraordinaire qu'ils semblent se dérouler dans la plus complète confusion. Il est toutefois possible, en groupant les incidents épars, d'en dégager l'ordre et le progrès, et l'on s'aperçoit alors que les insurgés, sans plan concerté ni direction centrale, suivirent partout, d'un élan spontané, la même tactique et la même marche. C'est avec une clarté toute nouvelle qu'apparaît ainsi le mouvement révolutionnaire qui conduit de la fusillade du boulevard des Capucines à la proclamation de la République.

La première conséquence de la fusillade fut d'entraîner un second recul du Gouvernement. Louis-Philippe, après le départ de Guizot, avait cru sauver la situation en faisant appel à son ami Molé. Ce choix prouvait bien l'ignorance ou l'aveuglement du roi. Molé lui-même, d'ailleurs, sentit son insuffisance et, dans la soirée, il informa Louis-Philippe de l'insuccès de ses démarches. Il fallait dès lors incliner vers les groupes d'opposition. Le roi se résigna et fit mander Thiers aux Tuileries. Mais en même temps, par une contradiction qui montre l'état de désarroi dans lequel il était tombé, il se décidait à investir le maréchal Bugeaud du commandement de toute la force armée. C'était adopter deux lignes de conduite qui s'excluaient l'une l'autre : Thiers, c'était le ministère de conciliation ; Bugeaud, c'était la dictature militaire pour la répression.

Nous connaissons, par les confidences qu'il en a faites à Duvergier de Hauranne et à Nassau William Senior, la conversation que Thiers eut avec le roi dans la nuit ; elle fut brève et sèche ; Thiers indiqua ses prétentions : dissolution de la Chambre et réforme électorale. Le roi discuta, ne s'engagea point, exigea le concours de Thiers et de ses amis. Ils se séparèrent sur des paroles vagues, sans éclaircir leur malentendu. Tandis que Thiers cherchait péniblement à réunir les chefs de l'opposition, Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne, Rémusat, Lamoricière, Bugeaud prenait possession de l'état-major. Il était résolu à tenter une aveugle répression, à tuer, suivant son expression brutale, « beaucoup de cette canaille », triomphante depuis deux jours. Hâtivement, il élabora un véritable plan d'attaque : concentration des troupes autour du Carrousel, formation de trois ou quatre fortes colonnes destinées à s'enfoncer dans

les principales directions pour refouler les insurgés dès le petit jour. Tout ce plan militaire, conçu avec précision, marquait le dessein bien arrêté d'agir, cette fois, sans ménagement, par la force.

Par quelle suite de circonstances cette tactique resta-t-elle impuissante à contenir le flot de l'émeute et à sauver la monarchie ? La contradiction qu'il y avait entre les projets agressifs de Bugeaud et les tentatives conciliatrices de Thiers fournit sans doute une première explication. Elle ne donne pas cependant la raison du brusque revirement de Bugeaud, de son indécision de la matinée du 24 après la fermeté de la veille. Pour les comprendre, il faut se rendre compte de la force des émeutiers et des travaux de défense accumulés durant toute la nuit. Sur ce point encore, les procès-verbaux des commissaires révèlent une situation mal connue et d'une exceptionnelle gravité. La nouvelle de la fusillade avait soulevé Paris ; dans un même mouvement d'indignation, ouvriers et bourgeois se trouvèrent côte à côte pour dresser, dans tous les quartiers, un amoncellement de barricades afin de résister ouvertement à l'attaque qu'on attendait. Un relevé, fait sur des données officielles en 1851 par le colonel du génie Leblanc [1], compte, pour cette matinée du 24, 1.512 barricades environ. Grâce aux indications fournies par les commissaires de police, ce nombre semble bien inférieur à la réalité. Les arrondissements du centre, notamment, n'offraient plus qu'un amas de pavés à tous les carrefours importants. Les insurgés ne se contentèrent pas de fortifier ainsi la ville ; ils cherchèrent à se procurer les armes nécessaires à la résistance. Ce fut, sur tous les points, le même mouvement qui commença dès l'aube : ils réclamèrent d'abord aux particuliers les armes qu'ils pouvaient avoir, ils pillèrent ensuite les boutiques d'armuriers et ne tardèrent pas enfin à assiéger les casernes et à dépouiller les soldats de tous les détachements qui n'avaient pas reçu l'ordre de se concentrer sur le Carrousel.

On voit à quelle formidable barrière vinrent se heurter les colonnes d'attaque lorsqu'elles commencèrent leur offensive, vers 5 heures du matin. Aucun des généraux n'avait prévu une levée populaire aussi vigoureuse ; ils se rendirent compte au premier moment du danger que le désarmement des casernes leur faisait courir. Le général Bedeau, chargé du commandement de la première colonne qui devait dégager les boule-

1. Bibl. nat., DL[17] 1850.

vards jusqu'à la Bastille, suivit son itinéraire presque sans incident jusqu'auprès de la porte Saint-Denis. A cet endroit, une barricade solide fermait la route. Bedeau se vit bientôt entouré de gardes nationaux et d'insurgés qui l'invitèrent à s'arrêter s'il ne voulait pas engager un sanglant combat dont il ne sortirait sans doute pas vainqueur. Le général recula devant la responsabilité d'un conflit meurtrier; il préféra informer Bugeaud des obstacles qui s'opposaient à sa marche et attendre de nouveaux ordres.

A l'état-major, le maréchal n'était pas encore revenu de sa détermination d'attaquer l'émeute. Une fois encore, il enjoignit à Bedeau d'employer la force s'il rencontrait une résistance. Aucune hésitation n'était plus possible; le général se préparait à agir militairement, lorsque quelques officiers de la garde nationale tentèrent auprès de lui une dernière démarche. L'un des plus empressés, M. Fauvelle-Delbarre, lui proposa même de retourner au Carrousel, de supplier à nouveau le maréchal, ou plutôt de l'informer exactement d'une situation qu'il ignorait. Bedeau, qui sentait le péril de sa position, accorda le délai qu'on lui demandait encore. L'entrevue de Fauvelle-Delbarre et de Bugeaud, si importante et si décisive, puisqu'elle modifia le plan de répression, reste pour nous entourée d'obscurité. Au bout de quelques minutes d'entretien, vers 8 heures du matin, Fauvelle-Delbarre obtint ce qu'il désirait avant tout, un ordre de cesser les hostilités, d'agir par la conciliation et de se replier sur le Carrousel. Ce brusque revirement dans les dispositions du commandant de la force armée, cet abandon subit d'une tactique soigneusement préparée, surprennent au premier abord; ils ne peuvent vraiment s'expliquer qu'en admettant l'intervention du duc de Nemours, présent d'ailleurs à l'entretien, qui partageait le sentiment pacifique du roi, et surtout en tenant compte de l'état de Paris et des progrès du mouvement insurrectionnel. Bugeaud, averti par divers messages, comprit à son tour l'inutilité d'une lutte qui ne pouvait être efficace qu'en se transformant en carnage.

Dès qu'il eut en main le billet du maréchal, Bedeau commença sur les boulevards son mouvement de retraite. Ce fut une marche pénible, désordonnée, mouvementée. Les insurgés, triomphant sans combat, suivaient les soldats, encombraient la chaussée, s'emparaient des fusils. Au coin de la rue Montmartre, un caisson de munitions fut dételé et pillé. Sur la place de la Concorde, une alerte plus vive arrêta la colonne. Un détachement de gardes municipaux, qui occupait le poste Peyronnet, refusa de remettre ses armes aux gardes nationaux qui marchaient en tête des troupes de

Bedeau. Une collision éclata ; en quelques instants, le poste fut cerné et tous les municipaux tués ou blessés. Bedeau parvint à rétablir le calme et disposa ses forces sur la place.

La seconde colonne, confiée au général Sébastiani, n'avait pas été plus heureuse. Après quelques collisions aux alentours des Halles, elle avait atteint l'Hôtel de Ville. Mais là, dans un quartier de ruelles étroites fermées de barricades, elle s'était vue immobilisée. Sébastiani, comme Bedeau, avait hésité à engager ses régiments plus avant dans ce dédale, et, comme lui, il s'était trouvé en butte aux sollicitations pressantes du maire, M. Moreau, du colonel de la VIIe légion, du conseiller municipal Thierry, qui l'exhortaient à ne pas risquer un combat dangereux. C'est au milieu de ces incertitudes qu'il avait reçu le contre-ordre de Bugeaud, qui le laissait sans moyen d'action devant le débordement de l'émeute.

L'offensive militaire était donc définitivement abandonnée dès le début de la matinée. Lorsque Thiers et ses amis se présentèrent au Château, le Gouvernement n'avait plus de plan précis, de ligne de conduite décidée à opposer aux insurgés. Après une courte conversation avec le roi, Thiers et Bugeaud tombèrent d'accord sur la tactique à tenir : la seule capable d'entraver l'insurrection était maintenant la tactique d'apaisement et de conciliation ; on résolut de l'employer sans retard, en donnant d'abord au général Lamoricière, plus populaire que Bugeaud, le commandement de la garde nationale, en faisant ensuite annoncer au peuple les réformes consenties. Lamoricière et Odilon Barrot prirent le parti de parcourir eux-mêmes les rues. Barrot refit à peu près le trajet suivi quelques heures auparavant par la colonne du général Bedeau. Comme lui, il vint se heurter aux barricades de la porte Saint-Denis et il se vit également réduit à battre en retraite sans résultat, tandis que, dans la rue Saint-Honoré et le quartier de la place Vendôme, Lamoricière entendait les premiers cris républicains.

L'échec des tentatives d'apaisement après l'échec des colonnes d'attaque laissait le champ libre aux insurgés. Vers 10 heures, ils quittèrent les barricades qu'ils occupaient depuis le milieu de la nuit, et, n'ayant plus à redouter les troupes en retraite ou inactives, ils formèrent derrière les soldats des colonnes populaires qui prirent à leur tour l'offensive. Ce fut, comme la levée en masse après la fusillade des Capucines, un mouvement spontané, analogue dans chaque quartier. Incertains d'abord, sans intention déterminée, ces groupes épars se portèrent sur les mairies. C'est

à ce moment, au milieu de ces rassemblements victorieux, que l'idée de la déchéance royale et de la République prit corps dans l'esprit des combattants et que l'on décida de marcher sur les Tuileries. Dans plusieurs légions, la garde nationale bourgeoise hésita devant les prétentions populaires ; mais partout elle fut entraînée par le courant révolutionnaire et vint participer à la chute de la royauté. Quelques-unes de ces colonnes, formées dans le tumulte, ne tardèrent pas à s'organiser sous la conduite d'officiers de la garde nationale plus résolus, le lieutenant Aubert-Roche dans le Ve arrondissement, le capitaine Jourdan dans le VIIIe, le capitaine Dunoyer dans le Xe. L'occupation des Tuileries semblait imminente. Elle fut retardée pendant près de trois heures par la résistance inattendue de deux détachements militaires isolés, les régiments qui s'étaient réfugiés à la Préfecture de police sur la rive gauche, et la compagnie d'infanterie qui gardait le poste du Château-d'Eau, au Palais-Royal, sur la rive droite.

L'engagement du Château-d'Eau éclata brusquement, sans préméditation d'aucun côté, alors que toute lutte paraissait inutile. Le corps de garde était placé vis-à-vis du Palais-Royal, au débouché des petites ruelles conduisant au Carrousel, sur le chemin des colonnes d'émeutiers qui convergeaient de tous les quartiers. Le voisinage du journal *La Réforme*, établi dans la rue Jean-Jacques Rousseau, rendait la position plus dangereuse encore. Ces parages devinrent, dans la matinée du 24, le rendez-vous des républicains et des meneurs des sociétés secrètes. Des groupes hostiles entourèrent bientôt les soldats du corps de garde, réclamant les armes et les munitions que les officiers refusaient de rendre. Après deux ou trois tentatives infructueuses, une foule plus compacte gravit les marches du perron ; une bousculade se produisit et, dans la cohue, au moment où le capitaine ordonnait de céder, une détonation retentit. Ce coup de feu fut comme un signal. La foule se dispersa, mais pour revenir plus nombreuse et plus exaltée à l'attaque du Château-d'Eau. Dès cet instant, la fusillade fut ininterrompue ; une grêle de balles vint tomber sur les murs du corps de garde, tandis que les soldats ripostaient par une meurtrière pratiquée dans la porte et par les croisées de l'étage supérieur. C'est dans les récits des soldats, du sergent-major Hacquard principalement, ou d'Étienne Arago du côté des insurgés, qu'on peut se rendre compte de l'acharnement du combat, le plus violent de ces journées, qui, deux heures durant, malgré les efforts désespérés du général

Lamoricière, ensanglanta la place du Palais-Royal et détourna les colonnes qui se hâtaient vers les Tuileries.

A la Préfecture de police, la lutte fut moins ardente et moins sanglante. Depuis la veille, les gardes municipaux, ne se sentant plus en sûreté dans leurs casernes, s'étaient réfugiés quai des Orfèvres. De bonne heure, le maréchal Bugeaud avait envoyé, pour les protéger, le général Saint-Arnaud à la tête d'un détachement. Des rassemblements populaires commençaient, dès ce moment, à affluer de tous côtés. Le préfet Delessert, jugeant la situation perdue, décida de se retirer, abandonnant Saint-Arnaud au milieu d'une foule de plus en plus hostile. Déjà des coups de feu s'échangeaient, lorsque les insurgés consentirent à engager des pourparlers. Moyennant la remise des armes, les troupes obtinrent de se retirer vers l'Hôtel de Ville. Ces escarmouches de la Préfecture eurent sur la rive gauche le même effet que le combat du Château-d'Eau sur la rive droite : elles attirèrent les colonnes formées dans les Xe, XIe, XIIe arrondissements et arrêtèrent, pour un moment, leur élan vers le Carrousel.

Ce furent, pour Louis-Philippe, quelques heures de répit. La succession rapide des événements de la matinée avait jeté dans son esprit le trouble le plus complet. Mais l'émeute approchait ; des nouvelles alarmantes se répandaient ; il fallait prendre un parti. Après un conciliabule avec Thiers, le roi décida de tenter un dernier effort, de se montrer aux troupes massées sur le Carrousel — 4.000 hommes environ — pour raffermir, s'il en était temps encore, le courage des soldats et des gardes nationaux. Louis-Philippe sortit à cheval. Accueilli d'abord par un morne silence, il se vit bientôt entouré de gardes nationaux élevant leurs baïonnettes et criant : Vive la réforme ! « Déconcerté et effrayé », suivant les expressions mêmes de Thiers, le roi tourna bride subitement et revint au Château. Dès lors ce fut l'abattement. Assis dans son cabinet de travail, à côté de ses fils les ducs de Nemours et de Montpensier, entouré d'officiers, de députés, il recevait sans répondre les avis de tous ceux qui entraient. Vers 11 heures, le député de l'opposition Crémieux apporta de graves nouvelles : la défection générale de la garde nationale, l'arrivée des colonnes populaires. Il indiqua les seuls remèdes possibles à son gré : un ministère Barrot, la nomination du maréchal Gérard en remplacement de Bugeaud. Puis ce furent successivement Lamoricière qui, le premier, prononça le mot d'abdication, M. de Girardin qui parla de la régence de la duchesse d'Orléans. L'instant décisif approchait. Louis-Philippe se

résigna. Malgré les résistances de la reine, il annonça qu'il abdiquait. Ce fut une minute de désarroi. Le maréchal Gérard entrait ; le duc de Nemours l'entraîna, le fit monter à cheval, lui mit dans la main une branche de verdure en signe de paix, le supplia de proclamer dans la foule l'abdication royale. Le maréchal réclama un écrit authentique qui donnât plus d'autorité à ses paroles d'apaisement. C'est à ce moment que le roi, toujours malgré les instances de la reine, rédigea et signa l'acte de son abdication, tandis que la fusillade se rapprochait des fenêtres du Château.

Cette agitation ne tarda pas à s'apaiser. Presque tous les témoins de cette scène se dispersèrent. Mais les coups de feu arrivaient de plus en plus distinctement aux oreilles de Louis-Philippe. La mort d'un postillon de service qui conduisait les carrosses de voyage produisit chez la famille royale un sauve-qui-peut général. Rapidement, par le jardin des Tuileries, elle gagna la place de la Concorde, s'entassa au hasard dans trois petites voitures et, sous l'escorte d'un escadron de cuirassiers, le cortège prit la route de Saint-Cloud.

A ce moment, les insurgés s'emparaient du Château-d'Eau qu'ils incendiaient et du Palais-Royal qu'ils pillaient. La Préfecture de police sur la rive gauche capitulait. Rien ne pouvait plus arrêter les colonnes populaires dans leur assaut des Tuileries. Vers une heure et demie, les groupes du capitaine Dunoyer et du lieutenant Aubert-Roche débouchaient à la fois sur la place du Carrousel.

(*A suivre.*) A. Crémieux.

COMPTES RENDUS

— E. **Saulnier**. *Le rôle politique du cardinal de Bourbon (Charles X), 1523-1590.* Paris, Champion, 1912, in-8, v-324 p. (fascicule 193e de la *Bibliothèque de l'École des Hautes études*). — Né le 22 décembre 1523, huitième enfant de Charles, duc de Vendôme, et de Françoise d'Alençon, Charles fut destiné à la carrière ecclésiastique et dirigé à ses débuts par son oncle Louis, cardinal de Bourbon. De bonne heure, il fut pourvu de bénéfices, et abondamment. Évêque de Nevers (1540), de Saintes (1544), cardinal (1548), archevêque de Rouen (1550), il était ainsi, dans les premières années du règne de Henri II, un des personnages les plus en vue du clergé français, avec son compagnon d'études, Charles de Lorraine. Mais autant ce dernier était intelligent, entreprenant, décidé, de caractère énergique, autant Charles de Bourbon était d'esprit médiocre, de caractère mou et indécis. Il aurait été parfaitement insignifiant, si sa situation de famille ne l'avait mis en un rang pour lequel il n'était guère fait. Insignifiant, mais prince du sang, il était condamné à être un instrument entre les mains de plus habiles et de moins scrupuleux que lui : le prince de Condé, Catherine de Médicis, les Lorrains surtout, Henri de Guise et le cardinal Charles de Lorraine. M. S. a longuement — un peu trop longuement peut-être, étant donnée la nullité du personnage, — exposé toutes les intrigues auxquelles Charles de Bourbon fut mêlé, parfois malgré lui, le rôle piteux qu'on lui fit jouer, lorsqu'après la mort du duc d'Alençon (1584), on le présenta comme héritier présomptif d'Henri III, et cette singulière royauté de quelques mois (août 1589-mai 1590) que Charles X passa en prison à Fontenay-le-Comte. Le roi de la Ligue fut presque un roi de comédie : avec son biographe, on peut lui reconnaître la passion pour la grandeur de sa maison et le zèle de l'orthodoxie. Mais il ne paraît pas sortir grandi de cette étude consciencieuse, établie sur une documentation très abondante et presque tout entière inédite. Entre les individualités fortement accusées de la seconde moitié du XVIe siècle, la figure falote de Charles de Bourbon fait un contraste presque pénible et, en terminant le livre de M. S., on se demande si ce pauvre sire valait la peine qu'on fît tant de recherches dans les archives de France et d'Italie. Il est vrai

que ces recherches ont permis à l'auteur de se familiariser avec les intrigues de la Ligue, et c'est surtout comme contribution à l'histoire de la guerre des trois Henri et des débuts du règne d'Henri IV que cette biographie complète et solide sera appréciée. — V.-L. Bourrilly.

— C. **Bratli**. *Philippe II, roi d'Espagne, étude sur sa vie et son caractère.* Paris, Champion, 1912, in-8, 300 p. — Le livre de M. Bratli comprend trois parties. Dans la première est examinée la littérature historique concernant Philippe II, en Espagne et hors d'Espagne : l'auteur passe en revue, sans nous épargner même la plus médiocre, toutes les fantaisies, dramatiques ou autres dont le fils de Charles Quint a fourni plus ou moins le sujet. La seconde partie expose la situation de l'Espagne à l'avènement de Philippe II ; on y trouvera un portrait de l'homme et du roi et une appréciation de ce que l'Espagne lui doit. C'est une apologie motivée, sans doute, mais apologie tout de même et presque toujours excessive de l'hôte de l'Escurial. C'est apparemment la partie essentielle aux yeux de l'auteur ; mais c'est sûrement la partie la plus contestable, sinon la plus fragile. M. B. présente son exposé à la manière d'un discours suivi. Il a rejeté les notes dans une troisième partie, où l'on rencontre un peu de tout. Il y aurait bien des observations à faire au sujet de ces notes, dont quelques-unes sont tout à fait oiseuses. Ce qui est plus précieux, ce sont d'abord les quelques documents reproduits, en particulier une relation écrite en 1591, vraisemblablement par le florentin Guidi de Volterra, et qui est capitale pour la connaissance de Philippe II vieilli ; ensuite la bibliographie, où sont indiqués les travaux historiques relatifs à Philippe II et à l'Espagne au XVIe siècle. En somme c'est surtout par la partie critique plutôt que par la partie constructive que vaut cet ouvrage, œuvre d'un homme qui a passé plusieurs années à faire des recherches dans les archives d'Espagne, d'Italie, de France, etc., et dont les appréciations, si contestables qu'elles puissent être, ne sont pourtant pas négligeables. — V.-L. Bourrilly.

— L. **Mouton**. *Bussy d'Amboise et Madame de Montsoreau.* Paris, Hachette, 1912, in-8, VI-358 p. — Tout le monde connaît le roman d'Alexandre Dumas père, *la Dame de Montsoreau.* M. Mouton a eu la curiosité de rechercher quels éléments de réalité renfermait ce roman et ce qu'avaient été exactement, dans l'histoire, l'amant, la maîtresse et le mari. En se fondant sur des pièces d'archives, il a reconstitué la physionomie vraie de ce trio célèbre, et aussi de quelques comparses. Le héros, c'est Louis Bussy d'Amboise, dont la carrière d'arriviste sans scrupule et

d'élégant gredin nous est narrée en détail, à la cour d'Henri III et dans la suite de Monsieur, le duc d'Alençon, qu'il seconde dans ses révoltes, accompagne dans ses équipées en Anjou ou ailleurs et ne peut faire triompher dans sa fantasque entreprise des Flandres. La maîtresse, Françoise de Maridort, ne fut pas en vérité l'innocente et pure victime que nous a représentée le romancier. Elle faisait partie du fameux escadron volant de Catherine de Médicis ; elle épousa d'abord Jean de Coesmes, sieur de Lucé, qui la laissa veuve au bout de quelques mois. Elle paraît s'en être facilement consolée et en 1576 elle se remariait à Charles de Chambes, comte de Montsoreau. Pour celui-ci, franchement, le livre de M. M. est une sorte de réhabilitation. Sans doute le procédé par lequel il se débarrassa de Bussy, l'amant de sa femme, manque un peu d'élégance : mais on était au temps d'Henri III et on ne tint pas longtemps rigueur au mari, pas plus qu'à la femme. Au reste ils vécurent encore longtemps (elle mourut seulement en 1620 et lui l'année suivante), ils furent heureux et eurent beaucoup d'enfants. On ne saurait imaginer une conclusion plus prosaïque à une existence traversée par les aventures les plus dramatiques. En s'appuyant sur les documents les plus authentiques recueillis en France et à l'étranger, M. M. a reconstitué d'une manière précise et vivante l'existence si mouvementée de ces personnages ; il nous a fait pénétrer non seulement à la cour d'Henri III, ce qui était relativement aisé, mais encore dans l'intérieur de ces familles de moyenne noblesse, les Bussy d'Amboise, les Maridort, les de Chambes ; il nous a étalé leur existence processive, besogneuse, mêlée d'attentats et de coups de main, luttes religieuses ou simplement assassinats. Tout cela forme un tableau vivant, coloré, sans que l'auteur ait le moins du monde cédé à la facile tentation de « romancer » son récit. Vivement conté, ce récit se lit comme un véritable roman et avec plus de sécurité [1]. — V.-L. Bourrilly.

— C. **Merki**. *La marquise de Verneuil (Henriette de Balzac d'Entragues) et la mort d'Henri IV*. Paris, Plon-Nourrit, 1912, in-8, 397 p. — Après avoir dressé contre Coligny, le violent réquisitoire que nous avons eu l'occasion de signaler [2], M. Merki revient à ses premières amours, je veux dire à celles d'Henri IV. Il avait jadis raconté la vie de la *reine Margot* et ses démêlés avec le volage Béarnais. C'était surtout la jeunesse et la première moitié du règne d'Henri IV qui faisaient l'objet de cette galante histoire. Avec les aventures de la marquise de Verneuil, ce sont les dix ou douze

1. Page 136, note 1. Renault de Beaune était le petit-fils et non le fils de Jacques de Beaune, sieur de Semblançay ; voir Spont, *Semblançay*, p. 109, 285.
2. Cf. la *Revue*, t. XII, p. 112-114.

dernières années du roi Henri que nous narre le conteur. Intrigues amoureuses, conspirations, scènes de ménage qui mettent aux prises la maîtresse, la reine Marie de Médicis et son époux, c'est toute une chronique scandaleuse dont M. M. a déroulé les péripéties, d'après les renseignements fournis par les mauvaises langues du temps, L'Estoile ou Tallemant, et parfois tirés de documents inédits. Il ne nous fait grâce d'aucune passade et dresse le catalogue richement pourvu des bonnes fortunes du Vert Galant. Le récit est amusant, bien qu'un peu monotone. Parfois les questions politiques se mêlent aux intrigues amoureuses, et c'est pour l'auteur prétexte à dire son mot sur la politique extérieure ou religieuse d'Henri IV. On retrouve dans ses appréciations la même phobie du protestantisme qui avait éclaté dans la biographie de Coligny, mais moins accusée peut-être. En tout cas, cette partie là est secondaire dans l'ouvrage : le sujet est proprement l'histoire romanesque, quoique exacte, des dernières amours d'Henri IV, et le ton, le procédé, le style adoptés par M. M. paraissent être ceux qui conviennent pour une telle histoire [1]. — V.-L. Bourrilly.

— Eusèbe **Pavie**. *Missions diplomatiques du baron Hercule de Charnacé en Allemagne* (1629-1642). *Introduction*. Angers, 1911, in-8, 51 p. — M. Pavie reproduit sous ce titre un travail paru dans les *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*. Il a consacré quelques pages à l'étude sommaire de la jeunesse de Charnacé, mais s'est surtout attaché à tracer un tableau général de l'Europe centrale et septentrionale en 1628. Pour renouveler un sujet si souvent traité, il aurait fallu une ordonnance rigoureuse et un art extrême. Ce n'est pas le cas. Les considérations se suivent sans beaucoup d'ordre; la langue est à la fois recherchée, compliquée et incorrecte. En citerai-je quelques exemples : « Il (Ferdinand II) poursuivait au dehors la dilatation de ce noyau d'orthodoxie par une alternance d'évolutions centrifuges aux deux extrémités de son empire » ; « Ces clameurs forçaient à peine la ligne d'interceptations tracée par la cabale des coryphées de Wallenstein qui isolaient l'empereur dans les ménagements de son généralissime », etc.

L'auteur a tracé ce tableau dans un esprit nettement catholique : il fait de Ferdinand un éloge exagéré, il ne peut parler des protestants sans les qualifier de sectaires. J'ajouterai que certaines phrases inspirent des doutes sur ses connaissances en matière d'histoire générale, celle-ci par

1. A propos du grand dessein, M. Merki aurait eu profit à prendre connaissance de l'article de M. Pfister sur les *Économies royales de Sully et le grand dessein*, dans la *Revue historique*, de 1894.

exemple. « Le faible roi d'Angleterre Charles II (*sic*), qui avait tant à cœur les réintégrations de son beau-frère ne les poursuivait plus que par la diplomatie depuis que ses querelles avec son parlement le forçaient de réserver ses armées pour la guerre civile » (en 1628 !)

Il est fâcheux qu'au lieu de se consacrer à des recherches utiles, les sociétés provinciales accueillent avec faveur de semblables élucubrations qui ne sont d'aucune utilité pour la science historique. — G. Morizet.

— Jean **Dureng**. *Le duc de Bourbon et l'Angleterre* (1723-1726), s. l. n. d., in-8, 544 p. (Thèse pour le doctorat ès lettres présentée en 1912 à l'Université de Paris.) — Il est peu de ministres que les contemporains et la postérité se soient accordés à juger aussi sévèrement que le duc de Bourbon. Sa politique intérieure est considérée comme maladroite, aveugle, à certains égards désastreuse. Son œuvre diplomatique a été appréciée de façon plus impitoyable encore, et pourtant, il faut bien le reconnaître, c'est elle que jusqu'ici on connaissait le moins. Le gros livre de M. Dureng nous permettra enfin de juger la politique extérieure de M. le Duc autrement que d'après les sarcasmes amers de Saint-Simon ; nous avons désormais, condensées en 500 pages remarquablement substantielles, toutes les pièces du procès, et l'on pourra en tirer, cette fois, en connaissance de cause, les conclusions que M. D., par un scrupule de conscience que l'on ne saurait lui reprocher, s'est refusé à dégager complètement mais qui s'imposent avec une évidence entière aux lecteurs attentifs de son œuvre.

Il nous présente d'abord la situation diplomatique de l'Europe, telle qu'elle était à la mort de Dubois. Celui-ci a pratiqué à l'égard de l'Autriche la politique d'*encerclement* à laquelle il a convié non seulement l'Angleterre et l'Espagne, mais encore les puissances du Nord. L'Angleterre, elle, ne désire qu'une chose : avoir l'appui de la France pour se défendre contre les entreprises de l'Empereur, et spécialement contre l'activité de la Cie d'Ostende qui la menaçait directement. Au cours du séjour qu'il fit à Hanovre pendant l'été de 1723 pour défendre ses intérêts continentaux, Georges Ier fut sollicité par les puissances du Nord et les princes allemands ; les relations restaient froides seulement avec la Russie, à cause des difficultés que créait la situation du duc de Holstein ; la mission de Chavigny tendait à éviter le conflit qui paraissait menaçant. Les efforts de la France amenèrent ainsi une détente, cependant que la politique du ministre anglais Townshend remportait un gros succès par la conclusion du traité d'alliance de Charlottenbourg entre la Prusse et l'Angleterre (sept. 1723). Restait la question de la Cie d'Os-

tende. La France dont le concours était nécessaire refusait de s'engager à fond ; ce fut pour obtenir son appui sans réserves que H. Walpole fut envoyé à Paris en octobre 1723 avec de véritables pouvoirs de secrétaire d'État en mission.

La mort du duc d'Orléans avait amené au pouvoir le duc de Bourbon, mais malgré ses efforts, il ne put arriver à désarmer le parti orléaniste qui se trouvait ainsi éloigné du pouvoir. Les personnalités les plus marquantes de son entourage immédiat étaient la marquise de Prie, dont on a notablement exagéré l'influence dans les affaires politiques, et les frères Pâris dont le plus en vue Pâris-Duverney pouvait, à certains égards, passer pour un réformateur. La faiblesse du ministre était l'indifférence du Roi à son endroit ; le jeune Louis XV était alors tout entier livré à l'influence de son précepteur Fleury. C'est ainsi que le Premier ministre devait être fatalement amené à rechercher son point d'appui à l'extérieur. Il chercha d'abord du côté de l'Espagne et les succès qu'obtenait à Madrid l'ambassadeur français Tesse pouvaient lui donner des espérances. Le ministère anglais, tout en combattant à Madrid l'influence française, agissait surtout à Paris, et c'est très habilement que Walpole secondait ses vues. Il avait réussi à faire rappeler l'ambassadeur Shaub, rappel qui entraîna la chute de Carteret, et par suite l'omnipotence de Townshend. H. Walpole sut aussi deviner l'importance de l'influence occulte de Fleury : il se rapprocha de lui, et l'entente fut bientôt complète entre les deux hommes (mai 1724).

Le congrès de Cambrai qui, depuis 1721, essayait de faire disparaître sous la médiation de la France et de l'Angleterre toutes causes de conflits entre l'Autriche et l'Espagne, finissait alors assez piteusement. On s'efforçait bien de faire preuve de bonne volonté à l'égard de l'Espagne tout en ménageant l'Empereur, mais c'était en vain que l'on essayait de trouver un terrain d'entente. Les points de vue étaient différents à Paris et à Londres : à Paris, Morville, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, désirait un règlement de la question de Parme favorable à Don Carlos ; à Londres, on tenait surtout à l'abolition de la Cie d'Ostende. Les négociations de l'envoyé espagnol Monteleone furent désavouées par Philippe V. En même temps (début de 1724) une crise s'élevait dans les rapports franco-anglais : Morville aurait voulu rapprocher de la Russie l'Angleterre en même temps que la France ; les prétentions du duc de Holstein soutenues par le Czar formaient obstacle, et la défiance du roi Georges restait invincible. Enfin, il faut croire que les efforts de Campredon à Pétersbourg et de Broglie à Londres agirent, puisque brusquement, à la fin de 1724, le Czar devint plus traitable et l'on pouvait envisager déjà la

conclusion d'une quadruple alliance entre l'Angleterre, la Prusse, la France et la Russie, lorsque Pierre le Grand mourut. La France se trouvait rejetée vers l'alliance anglaise (février 1725).

C'est alors que M. le Duc, pressé de hâter le mariage du Roi pour faire pièce aux d'Orléans, se décide à renvoyer l'infante, et après avoir essayé d'obtenir la main d'une princesse anglaise, fait conclure le mariage avec Marie Leczinska. Sa situation n'en fut que très momentanément fortifiée, et à la fin de l'année 1725, elle se trouvait très affaiblie à la suite du trouble que causait l'*édit du cinquantième*, à la suite surtout de sa tentative infructueuse pour faire renvoyer Fleury. A l'extérieur, l'aventurier Ripperda devenu premier ministre de Philippe V, réussissait à rapprocher l'Espagne de l'Autriche par le traité du 30 avril, qui réglait la question italienne. Les inquiétudes qu'en conçurent la France et l'Angleterre se trouvèrent encore aggravées tant par l'attitude intraitable que prenait le roi d'Espagne, que par la révélation du traité commercial du 1er mai qui ouvrait à la Cie d'Ostende des débouchés immenses et de toute une série d'accords en préparation entre l'Autriche et les puissances du Nord. Townshend, effrayé de cette reconstitution possible de l'empire de Charles-Quint songe à prendre la direction d'un concert diplomatique destiné à protéger l'équilibre européen, et Walpole reçoit des ordres pour obtenir l'accession formelle de la France. Morville nourrit des desseins plus vastes encore, puisqu'ils comportent l'extension de l'accord aux états allemands, à la Suède, à la Russie, en vue d'empêcher l'élection de D. Carlos comme roi des Romains. Malheureusement les agents de la diplomatie française sont aussi incapables que vains.

Des négociations assez serrées entre la France et l'Angleterre commencèrent en juillet, à Hanovre ; Morville voulait seulement des engagements mutuels assez généraux ; Townshend tenait à des clauses précises concernant la question de Gibraltar, les avantages commerciaux de deux nations, la protection des protestants allemands. L'action personnelle de Walpole sur Fleury amena Morville à admettre la clause de Gibraltar. C'est alors que le roi de Prusse, soucieux de pêcher en eau trouble, vint se mêler aux négociations, qui aboutirent enfin à la conclusion du traité du 3 septembre 1725, dit de Hanovre. C'était la riposte au traité du 30 avril. Le roi Georges y trouvait une garantie en cas d'attaque contre les états hanovriens, en même temps que la protection des intérêts de la marine anglaise à l'égard de la Cie d'Ostende et des projets d'extension maritime de Charles VI. Pour la France, c'était la reprise de la politique traditionnelle de défense de l'équilibre européen contre les visées austro-espagnoles. Les deux points de vue étaient en somme séparés et l'alliance ne

répondait qu'à une coïncidence accidentelle d'intérêts. Le traité, assez mal vu en France, fut très impopulaire en Hanovre et en Angleterre, où l'on prétendait que Townshend s'était forgé à l'égard de l'Espagne un danger imaginaire, et ce ne fut pas trop de la conclusion entre l'Autriche et l'Espagne du traité du 20 novembre où l'on crut voir la main des Jacobites, pour obtenir du Parlement la ratification du traité du 3 septembre et le vote des crédits nécessaires (janvier-avril 1726).

Le traité de Hanovre ne pouvait porter ses fruits qu'à la condition que les puissances continentales voulussent bien y accéder. Par malheur, l'une des alliées, la Prusse, fit preuve dès le début d'une extrême mauvaise volonté, et se retourna finalement vers l'Empereur et le Czar. La Hollande, après s'être laissée solliciter par les deux groupes rivaux, accéda finalement au traité du 3 septembre, mais avec de sérieuses restrictions. Le roi de Sardaigne et l'électeur de Bavière s'abstinrent. Le landgrave de Hesse-Cassel vendit son accession. La Suède et le Danemark se laissèrent gagner, la première non sans peine (1726-1727). En Pologne, l'abbé de Livry fit de grands efforts pour détacher Auguste de l'alliance autrichienne.

Au début de 1726, des préparatifs de guerre sérieux furent faits des deux côtés, surtout en Autriche et en France, bien que ce fussent l'Espagne et l'Angleterre qui tinssent particulièrement à l'ouverture des hostilités ; pas plus à Vienne qu'à Paris on ne voulait la rupture, ne fut-ce qu'à cause des embarras financiers. Brusquement, en mars 1726, après quelques tentatives secrètes de rapprochement entre la France et l'Autriche, les relations anglo-autrichiennes s'aigrirent à la suite des incidents de Belgrade et des révélations de Ripperda. La situation du premier ministre de Philippe V était, en effet, devenue intenable : sa politique incohérente tant au dedans qu'au dehors, ses négociations secrètes avec la France et l'Angleterre qui ne pouvaient mener à rien, enfin l'ordre donné par Townshend à la flotte anglaise d'empêcher les galions de partir d'Amérique, tout cela entraîna sa chute (mai 1726). La déconfiture de Ripperda fut une des causes de la disgrâce du duc de Bourbon (12 juin 1726). En somme, il faut considérer cette disgrâce comme une victoire personnelle de Fleury, et aussi comme la victoire des *Constitutionnaires*, d'une part, et des adversaires de la guerre, de l'autre ; de fait, malgré les assurances sincères données par Fleury à Townshend et à Walpole, il n'y aura bientôt plus entre la France et l'Angleterre que le lien ténu de l'amitié de H. Walpole et du cardinal Fleury.

En somme, le duc de Bourbon s'est trouvé écrasé par une succession politique qui déjà eût été lourde pour un esprit de premier ordre : il avait à démêler les intrigues compliquées de Dubois et du Régent, il

avait à se défendre contre Fleury ; dans la première tâche, il était mal au courant des affaires et ne sut rien mener à bien qu'à se mettre sous la dépendance de l'Angleterre ; dans la lutte contre Fleury, il osa trop ou pas assez.

Telles sont les conclusions — sévères, mais pourtant modérées — auxquelles arrive M. D. Le lecteur y souscrit facilement, car on sent qu'elles ont été formulées à la suite d'une enquête étendue et approfondie, menée par un esprit sans préventions. Un nombre considérable de pièces d'archives ont été dépouillées, tant aux archives des Affaires étrangères qu'au Public Record Office et au British Museum. Les mémoires contemporains ont été utilisés, à la fois largement et prudemment. Toutes les sources ont été présentées au début dans un essai de catalogue critique. Des pièces justificatives intéressantes terminent l'ouvrage.

M. D. s'est gardé le plus possible d'émettre des appréciations ou simplement des vues d'ensemble. Persuadé que l'histoire est autre chose qu'un thème à idées générales, il s'est contenté d'étudier à fond tous les faits — importants ou menus — que l'on avait seulement signalés avant lui. Parmi les morceaux les mieux venus, il faut citer tout ce qui concerne le traité du 3 septembre 1725, véritable chef-d'œuvre de pénétration et d'exposition : dans cet enchevêtrement d'accords, de rivalités, de tensions, de fausses menaces, le lecteur saisit à merveille l'influence des causes initiales, et la persistance des principes traditionnels de la diplomatie française. Il faut louer enfin chez M. D. le talent d'écrivain. Dans un style précis, alerte, élégant, il a réussi à donner l'impression d'avoir traité facilement un sujet difficile. Son livre est l'un des meilleurs qui ait été publié depuis longtemps sur l'histoire diplomatique. — Séverin Canal.

— Louis **Madelin**. *La Révolution*. Paris, Hachette, 1912, in-8, VII-578 p. (Dans la collection : L'Histoire de France racontée à tous, publiée sous la direction de Fr. Funck-Brentano). — Ce volume a été accueilli, dans les journaux et les revues, par des éloges à peu près sans réserves. Il vient de valoir à son auteur, à l'Académie française, un prix de 9.000 francs, comme étant l'ouvrage « le plus éloquent » qui ait paru sur l'histoire de France en ces derniers mois. Ce n'est pas un manuel scolaire, ni un petit livre de vulgarisation ; c'est un volume de dimensions assez considérables, œuvre d'un écrivain connu ; on le citera, et il exercera une influence. Il vaut donc qu'on s'y arrête un instant.

Au premier coup d'œil, l'impression est favorable. Du plan d'ensemble, rien à dire. Un avant-propos (*La France en 1789*), quatre par-

ties (*L'Assemblée constituante*, *L'Assemblée législative*, *La Convention nationale*, *Le Directoire exécutif*), et un épilogue. C'est la division traditionnelle. Quarante-neuf chapitres, ni trop courts, ni trop longs, et qui ont été rédigés avec le souci visible de ne pas faire compact, ni indigeste ; pour un ouvrage destiné à un large public, c'est un réel mérite.

Le style plaira à beaucoup de personnes ; mais il en est certainement qu'il agacera. M. M. appartient à la lignée des historiens romantiques ; ses maîtres sont Taine et Sorel ; comme eux, il attache une très grande importance à la forme, à l'effet littéraire ; il s'efforce à être constamment dramatique ou pittoresque, à frapper l'esprit du lecteur par des images ou des formules. Il donne à certains chapitres des titres saisissants : III. *La dissolution d'un pays* ; XV. *Une assemblée de Romains* [la Législative] ; XXIII. *L'« Assemblée géante »* [la Convention] ; XXXIII. *Le règne de la vertu* [Robespierre] ; XXXVII. *Les « ventres creux » contre les ventres « pourris » (septembre 1794-septembre 1795)* ; XLVIII. *L'appel au soldat* [Bonaparte]. Saisissantes aussi sont d'ordinaire les fins de chapitres : « L'épée ayant « glissé des mains du roi », l'Assemblée va-t-elle la ramasser ? » (p. 80) ; « Dès 1792, la maison se lézardera. Il faudra que la Convention — en attendant la grande reconstruction de 1800 — jette son terrible ciment romain dans les lézardes du monument de 1791 » (p. 113) ; « Le bras de l'Assemblée [constituante] retombait fatigué et découragé. Elle courait à sa fin, à bout de souffle » (p. 178) ; « Un instant après, la nuit tombant sur Paris, cette redoutable tête [celle de Danton] roulait dans le panier » (p. 356). Dans le corps même des chapitres, les phrases ou les passages saisissants abondent, et il faut renoncer à citer (parfois, les effets de style tournent au *concetto*, par exemple, page 305, à propos du 31 mai : « Déjà tous les coups d'État de l'avenir étaient ici en germe. Hanriot fermait les portes aux députés, le 2 juin : le 19 brumaire, Murat les fera passer par les fenêtres »). — On aime ou on n'aime pas tout cela ; c'est affaire de goût. Je crois, pour ma part, qu'on peut donner par des moyens plus simples et plus sobres l'impression de la vie. Je dirai plus : cette profusion d'ornements est inquiétante ; elle fait craindre que, dans certains cas, le fond n'ait été sacrifié à la forme.

Le ton est presque partout mesuré et correct ; on ne trouve pas, heureusement, dans le livre de M. M., de ces diatribes passionnées, haineuses, qui sont si fréquentes sous la plume des historiens hostiles à la Révolution. Mais cette impartialité est assez extérieure ; ce n'est pas proprement l'impartialité scientifique, qui n'est en somme que l'application rigoureuse des règles de la méthode ; il semble qu'elle procède parfois du désir de concilier les extrêmes, de combiner les interprétations « de

droite » et les interprétations « de gauche », de manière à donner satisfaction à tout le monde. On rencontre des passages déconcertants : tout d'abord l'auteur paraît attiré par l'explication — mettons l'hypothèse — la plus plausible ; puis on dirait qu'il est envahi par une sorte de timidité, par la crainte de choquer des idées reçues, et il tourne court.

Arrivons maintenant au fond même. Ici, de graves réserves s'imposent. « Je voudrais, dit M. M., dans sa préface (p. II), présenter aux lecteurs, dans la mesure du possible, le résumé de ce qui a, depuis des années, paru sur la Révolution, et les mettre en face des conclusions auxquelles ont abouti mes maîtres et mes confrères. » C'est donc d'une synthèse qu'il s'agissait. Que convenait-il d'y mettre ? S'il est une vérité aujourd'hui banale, c'est que tout se tient dans la Révolution ; pour en avoir une vue d'ensemble, il faut posséder une connaissance suffisante non seulement des faits politiques, mais aussi des faits diplomatiques, militaires, religieux, économiques, sociaux ; écrire une fois de plus, sous le titre d'histoire de la Révolution, un récit des événements politiques, c'était fausser une fois de plus cette histoire. M. M. l'a senti. Il n'a pas voulu, dit-il (p. III), se tenir,comme on l'y engageait, à l'histoire politique, parce qu'il « est toujours périlleux de séparer, en histoire, des faits qui fatalement ont réagi les uns sur les autres... Ceux qui entendent écrire sur la Révolution peuvent moins que personne se dérober à la nécessité d'étudier concurremment des faits qui s'éclairent les uns par les autres ». Mais il ajoute (p. IV) : « Les limites de ce volume étaient trop restreintes pour que je pusse pénétrer — autrement que pour sa préparation — dans le détail des négociations et des campagnes, pas plus que dans celui des crises financières, économiques et sociales. Il suffisait de ne les jamais perdre de vue pour que certains faits de l'histoire politique restassent intelligibles et l'impression finale conforme à la justice. » Ce qui revient à dire, en termes clairs, que les événements non politiques, si importants qu'ils soient, seront à peu près négligés. Effectivevement, dans le livre de M. M., l'histoire politique tient une place prépondérante, à peu près exclusive. Sauf exception, l'histoire diplomatique et militaire, l'histoire religieuse sont plus que sommairement esquissées ; quant aux problèmes économiques et sociaux, le rôle capital qu'ils ont joué dans la crise révolutionnaire est à peine indiqué. Cette limitation, je dirai même cette mutilation du sujet est très regrettable, et M. M., si elle lui a été suggérée, a eu grand tort de l'accepter. Elle était d'ailleurs facilement évitable, au moins dans une certaine mesure. Sans doute, on ne pouvait tout dire en 570 pages : mais on pouvait dire l'essentiel. Il suffisait de réduire un peu le récit des « journées », de laisser tomber des

anecdotes cent fois contées et plus ou moins authentiques, ou, moyen plus radical encore, de diminuer au profit de l'histoire la part faite à la pure littérature : alors, sans étendre les dimensions de son ouvrage, M. M. aurait pu consacrer quelques pages à des questions capitales, comme la suppression du régime seigneurial, le partage des communaux, les levées d'hommes, la politique économique, la législation intermédiaire, l'organisation de l'assistance et de l'enseignement.

Il s'en faut d'ailleurs de beaucoup que, même sous le point de vue de l'histoire politique, l'ouvrage donne entière satisfaction. Dans un compte rendu publié par l'*American historical Review* (avril 1912), un spécialiste d'histoire de la Constituante, M. F. Morrow Fling, porte sur un chapitre essentiel (II, *Le Quatorze Juillet*) une appréciation sévère, à laquelle on ne peut que souscrire ; ces quinze pages sont franchement médiocres. Tout l'exposé de l'histoire du gouvernement révolutionnaire, du 10 août au 9 thermidor, pourrait être critiqué page par page. On y trouve quelques vues justes (notamment sur le rôle de la Plaine à la Convention ; p. 266, 285, et Épilogue) ; mais que de jugements et d'assertions contestables, que de lacunes, que d'erreurs dans l'agencement, si je puis dire, des plans et des « valeurs » ! Pour ne citer qu'un exemple, il est inouï que la loi des suspects, c'est-à-dire la loi de terreur par excellence, dont il eût été si instructif d'indiquer même brièvement l'origine et le caractère, soit à peine mentionnée, comme en passant (p. 333) : « La loi des suspects, « lettre de cachet livrée à la populace », écrira Sorel, votée le 17 septembre, complétée le 16 décembre, remplissait les prisons. » C'est tout ; et encore une ligne sur deux est-elle employée à reproduire un « mot » de Sorel. On a dit du livre de M. M., dans l'intention de le louer, qu'il était très « spirituel » ; il l'est en effet, et trop constamment, infiniment plus spirituel que profond. L'attention de l'auteur va à la Convention, à la Commune, aux individus : Robespierre, Danton, Hébert, Mme Roland, Marat, Fouquier-Tinville, bref tout ce qui prête à l'écriture artiste. Quant au rôle si décisif de la masse — sujet beaucoup plus austère, — il est à peu près complètement laissé dans l'ombre : et ainsi demeurent presque inintelligibles, dans l'ouvrage de M. M., la formation, le fonctionnement et la décadence du gouvernement révolutionnaire.

Les autres parties du livre, surtout celles qui sont consacrées à la Constituante et à la Législative, appelleraient des observations analogues. En somme, le résultat de la tentative de M. M. n'est pas heureux. On peut plaider les circonstances atténuantes, alléguer que le public de gens du monde auquel le volume est destiné n'y regarde pas de si près, qu'il ne se soucie guère d'être exactement renseigné, qu'il demande à l'histoire

une distraction, et qu'à cet égard le livre de M. M. a ce qu'il faut pour lui plaire. Je n'en disconviens pas, et je crois en effet le succès de librairie assuré. Mais nous ne pouvons, dans cette *Revue*, fonder notre critique sur des considérations de cet ordre. Nous devons donc le dire : cette histoire de la Révolution est conçue dans un esprit dont l'histoire s'écarte de plus en plus, elle est rédigée d'après une formule surannée, et elle ne présente, de nos connaissances actuelles, qu'un tableau très incomplet ; elle retarde de dix ans au moins. Peut-être aurait-elle plus de valeur si l'auteur avait mieux possédé les nombreux recueils ou travaux auxquels il se réfère, dans ses bibliographies de fins de chapitres [1] : mais, certainement, tout cela a été lu ou dépouillé beaucoup trop vite. Avec le développement des études, l'entreprise d'écrire une histoire générale de la Révolution devient chaque jour plus lourde, et il est possible qu'elle excède déjà les forces d'un seul homme : en tout cas, il serait prudent de ne s'y risquer qu'après de longues années de recherches, de commerce des textes, et de réflexion. — P. Caron.

— *Recueil des Actes du Directoire exécutif* (*procès-verbaux*, *arrêtés*, *instructions*, *lettres et actes divers*) publiés et annotés par **A. Debidour**. Tome premier, du 11 brumaire au 30 ventôse an IV (2 novembre 1795-20 mars 1796). Paris, Imprimerie nationale, 1910, in-4, XXIV-867 p. (Collection des Documents inédits.) — C'est une œuvre considérable qu'a entreprise M. Debidour, et qui facilitera singulièrement l'étude, si longtemps négligée, de ces quatre années de la Révolution. Elle rassemble un grand nombre de documents, jusque là dispersés, et qui, rapprochés les uns des autres, se complètent et s'éclairent. La plupart n'avaient jamais été publiés, et l'on ne pouvait se contenter des recueils contemporains, très généraux et nécessairement très incomplets.

Dans ce premier volume apparaît le plan du nouveau recueil, que M. D. expose fort clairement dans sa préface. Il entend par « Actes du Directoire » des « décisions officielles et collectives » de nature très diverse : les messages adressés aux Conseils ; les arrêtés relatifs à la promulgation des lois ; les proclamations ; les instructions aux ministres, aux ambassadeurs,

1. Ces bibliographies, dont la forme est d'ailleurs défectueuse, prêteraient à des remarques instructives. Le bon, le médiocre et le mauvais y voisinent ; l'absence de certains livres étonne, et plus encore la présence de certains autres. On constate que M. M. a traité — dans la mesure où il l'a traitée — l'histoire de la politique européenne, de 1792 à 1799, sans tenir compte des travaux étrangers, et en se fondant avant tout sur Sorel, dont l'ouvrage a été l'objet, depuis plusieurs années, de nombreuses additions et corrections. M. M. ne se réfère pour ainsi dire jamais à la littérature si abondante sur l'histoire de la Révolution dans les départements.

aux généraux ; et surtout la masse des arrêtés de toute sorte, manifestations quotidiennes de ce pouvoir exécutif, que la Constitution de l'an III venait de renforcer encore. — M. D. a pris pour base de sa publication les procès-verbaux des séances du Directoire exécutif et les a reproduits intégralement ; il y a joint les « délibérations secrètes », prises sans l'assistance du secrétaire général. Mais les registres où ils sont inscrits, si bien tenus qu'ils soient, ne donnent le plus souvent qu'une indication brève et insuffisante des actes ; et, ce qui est plus grave, ils en négligent un grand nombre. Il était donc nécessaire de les compléter d'abord, puis d'en rapprocher les pièces justificatives. Par bonheur, les papiers du Directoire forment aux Archives nationales 324 cartons où sont classés, par dossiers cartonnés et numérotés correspondant aux diverses séance du Directoire, toutes les pièces que ce gouvernement a cru devoir conserver sur le travail accompli au cours des séances (minutes des arrêtés, des messages, des circulaires, instructions et lettres diverses, lettres et rapports à lui adressés au sujet de chaque affaire, etc.). M. D. ne pouvait tout publier, beaucoup de pièces étant du reste sans intérêt ; il a tenu du moins à les signaler sans exception, il en a analysé un grand nombre en notes, et il a inséré dans son texte les plus importantes. C'est ce choix surtout qui était délicat, et qui pourra appeler quelques réserves. Ainsi M. D. déclare n'avoir pas voulu « rééditer des documents qui, comme les Messages, ne manquent pas d'importance historique, mais qu'il est trop facile de trouver ailleurs », mais il ne s'est pas interdit de citer des lois, simplement présentées par le Directoire, qui traduisent moins son activité que ne font les messages, et qu'il est bien plus facile encore de se procurer.

M. D. n'aurait pas cru avoir accompli tout son devoir d'éditeur, s'il n'avait éclairé les documents qu'il publiait par quelques notes sobres et substantielles : articles des lois et décrets auxquels il fait allusion ; renvois, que l'on souhaiterait plus fréquents, à l'ample recueil de M. Aulard sur *Paris sous le Directoire* ; courts fragments de mémoires, surtout de Barras et de La Révellière-Lepeaux. Mais on peut se demander s'il était bien utile, dans une publication de ce genre, de consacrer des notices biographiques, nécessairement insignifiantes, à des personnages de premier plan, un Sieyès, un Carnot, un Moreau.

La matière même de ce premier volume est riche. Les cinq premiers mois du Directoire ne sont pas remplis de faits essentiels, mais ils ont vu l'organisation et la « mise en marche » d'un gouvernement qui devait durer quatre ans. J'indiquerai brièvement les traits que ce premier volume met en lumière. D'abord, l'activité très réelle des Directeurs : ils tiennent

une séance par jour, et souvent deux. Il faut avouer que leur préoccupation principale semble avoir été de peupler les administrations de leurs créatures ; la Constitution leur attribuait, jusqu'à la paix, la nomination des fonctionnaires : peu de séance où l'on ne relève quelque révocation. — La centralisation directoriale, sur quoi M. Aulard insiste dans son *Histoire politique*, est ici évidente : interventions dans les affaires locales (administration des communes, des cantons, des départements, tribunaux) ; interventions directes, où les ministres, simples commis, n'ont pas de part réelle. — Les questions de police semblent avoir surtout retenu l'attention du Directoire ; la lutte contre la propagande royaliste, que l'échec du 13 vendémiaire n'arrêta qu'un instant, semble avoir été menée avec une vigueur particulière (voir par exemple pages 86, 390, les efforts tentés pour faire exclure des Cinq-Cents le député royaliste Job-Aymé) ; les ordres d'arrestation et de mise en liberté sont nombreux. — Il faut noter encore l'intérêt très vif que les Directeurs portent aux questions financières (assignats, emprunts forcés) ; ils ne disposent que de fonds très restreints : la Constitution leur a lié les mains, en créant une Trésorerie nationale indépendante, élue par les Conseils ; c'est une arme entre les mains de ceux-ci, qui ne manquent pas de s'en servir. Par de nombreuses escarmouches à propos de crédits demandés (cf. p. 19, 25, 31, 100, etc.), on peut pressentir la lutte prochaine entre l'Exécutif et le Législatif. On savait déjà que leurs rapports avaient été très imparfaitement réglés : on verra ici comment les messages, par lesquels ils communiquaient, amenaient des retards, des confusions, autorisaient toutes les manœuvres. — Il apparaîtra clairement enfin que le Directoire n'a cessé de diriger les opérations de ses diplomates et de ses généraux ; il a été en correspondance presque quotidienne avec Hoche, commandant l'armée de Vendée. Il a su, en diverses circonstances, trouver d'ingénieuses formules pour définir sa politique (voir pp. 692 et 748 les belles « notes » adressées au général Aubert-Dubayet, ambassadeur à Constantinople, et au plénipotentiaire envoyé aux États-Unis) ; M. D. a, en petit texte, reproduit les plus importantes des « Instructions » adressées à Jourdan, à Pichegru, à Scherer, à Bonaparte. On regrettera seulement que les extraits consacrés à la campagne d'Italie soient si rares.

La table alphabétique des matières, qui doit terminer cette belle publication, en fera un instrument de travail de première importance. Mais l'ordre, strictement chronologique, qui règne dans chaque volume, permet de l'utiliser dès maintenant. — Julien Cain.

— Abbé Joseph **Louet**. *La chouannerie et le clergé constitutionnel dans un coin de la Bretagne, ou les guerres religieuses pendant la Révolution.* Rennes,

Bahon-Rault, s. d., in-12, 299 p. — G. de **Saint-Ivy** (Émile Gilles). *La chouannerie et ses victimes. Corentin Le Floch, député aux États généraux de 1789*. Pontivy, impr. Anger, 1909, in-8, 287 p. (portr.) — J. **Rouxel**. *Les Bleus en campagne (1796), épisode des guerres de la Révolution* (Extrait de la *Revue de Bretagne*). Paris, Champion ; Vannes, Lafolye, 1909, in-8, 56 p. — Vte de **Lisle**. *Les fouetteuses des Couëts, épisode de la Révolution à Nantes*. Nantes, libr. Durance, 1910, in-8, 47 p. — A. de **Goué**. *La prise de Charette (23 mars 1796)*. Étude historique et critique d'après des documents inédits. Vannes, Lafolye, 1911, in-8, 115 p. (En vente à la libr. Vié, à Nantes.) — Abbé **Uzureau**. *Le premier généralissime de la grande armée catholique et royale de la Vendée*. Paris, Savaète, s. d., in-8, 32 p. — *Mémoires de la Marquise de* **La Rochejacquelein** *sur la guerre de Vendée*, publiés d'après les manuscrits du baron de Barante et annotés par Maurice Vitrac et Arnould Galopin. Paris, Nouvelle collection de Mémoires historiques, Albin Michel, s. d., in-8, viii-357 p. (illustr. et carte.) — Vte **du Breil de Pontbriand**. *Le Comte d'Artois et l'expédition de l'île d'Yeu*. Paris, Champion, 1910, vii-169 p. — Tous les ouvrages dont je groupe ici les comptes rendus se rapportent à la Révolution en Bretagne et aux guerres civiles de l'Ouest, Vendée et Chouannerie.

M. Louet prévient ses lecteurs, dans son Avant-propos, que son ouvrage n'était pas destiné à la publicité et qu'il parut d'abord en feuilletons dans le *Bulletin paroissial* de la Celle-en-Coglès (Ille-et-Vilaine), dont M. L. est recteur. Il s'adresse aux jeunes gens et s'est proposé « de leur mettre sous les yeux une époque troublée qui a bien des rapports avec celle que nous traversons ». Il a traité trois sujets : « 1° la chouannerie en Bretagne, avec son armée qui tint en échec les troupes républicaines et força le gouvernement à signer un traité de paix avec elle », traité dont la condition, M. L. pourrait l'ajouter, était la *soumission* des Chouans ; — « 2° la vie trop peu connue du général du Boisguy, jeune héros de vingt ans qui commandait la division de Fougères » ; nous supposons que l'auteur a voulu dire par là que la vie du général chouan était « trop peu connue » des jeunes gens pour lesquels il a écrit, car les historiens ont pour la connaître le livre de M. du Breil de Pontbriand, que M. L. a d'ailleurs largement mis à contribution ; — « 3° le clergé constitutionnel mis en face du clergé catholique ». Cet ouvrage de vulgarisation et de propagande n'apprend rien de nouveau ; l'auteur a utilisé pour le composer des ouvrages antérieurs, comme celui de M. du Breil de Pontbriand, l'*Histoire de l'Église de France* de Mgr Jager, les publications de M. Delarue sur *le Clergé et le culte catholique en Bretagne*, etc. ; le tout assaisonné de

copieuses diatribes contre la Révolution, les Bleus et M. Lemas, l'historien républicain du district de Fougères.

Le livre de M. de G. de Saint-Ivy sur la chouannerie est également une œuvre de vulgarisation et de propagande ; l'auteur s'est proposé de montrer « aux braves gens de nos campagnes la tourmente révolutionnaire sous son véritable jour », de « donner un démenti formel à ceux qui cherchent à les induire en erreur en voulant fausser l'histoire », et pour cela, de « mettre en lumière le très grand rôle de la Bretagne dans les origines de la Révolution française ». Seulement, le livre de M. de S.-I. est animé d'un esprit diamétralement opposé à celui de M. l'abbé Louet ; mais tous deux ont ceci de commun, qu'ils ne sont pas inspirés par le seul souci d'étudier le passé, qu'ils veulent faire servir l'histoire au triomphe de certaines idées politiques. Divisé en trois parties : la Révolution, la Chouannerie, le Crime, l'ouvrage de M. de S.-I. ne raconte pas seulement l'assassinat de Le Floch, qui, simple cultivateur à Lignol (Morbihan), fut élu aux États généraux, vota la Constitution civile du clergé, revint dans sa commune après la séparation de la Constituante, en fut maire en 1793 et en l'an II, et fut tué à coups de fusil par les Chouans ; il contient des données générales sur le sort de la Bretagne « au bon vieux temps », sur « la nation et les privilégiés », il rapporte « comment naquit la chouannerie » et en retrace les exploits.

« Vous verrez, dit M. Louet à ses lecteurs, vous verrez à l'œuvre les chouans, les bleus, les égorgeurs de chouans. Vous comparerez le bourreau avec la victime, que le bourreau accuse de misérable (*sic*), d'assassin, brigand, buveur de sang, etc.... Vous verrez... que le nom de chouan fait honneur à celui à qui il est adressé. » — « La chouannerie s'organisait, écrit M. de Saint-Ivy. Et l'automne de cette année 1794 allait être souillé de crimes. Cette époque, toute de brigandages et d'assassinats, a flétri à jamais les chouans en les marquant d'un stigmate indélébile. » Je suis certain que les deux auteurs sont aussi convaincus l'un que l'autre. Il est encore difficile, dans ces régions qui ont été violemment agitées par la guerre civile, d'atteindre à l'impassibilité de l'historien qui expose les faits sans parti pris.

M. Rouxel, lui, reconnaît que les chouans pillaient et tuaient ; mais il leur accorde tout de suite le bénéfice des circonstances atténuantes. Il veut montrer que les Bleus en faisaient autant : ce n'est pas nous qui le contesterons. Il n'expose pas seulement des faits, ce qui est œuvre d'historien ; il soutient une thèse. Il raconte les violences et les pillages auxquels se livra une troupe de soldats républicains poursuivant une bande de chouans, sous les ordres des adjudants généraux Simon et Crublier,

en floréal an IV, dans les communes de Caro et de Monterrein (Morbihan). Le récit est appuyé de nombreux documents extraits des Archives du Morbihan : plaintes portées par les victimes de ces mauvais traitements et de ces exactions, procès-verbaux des juges de paix, correspondance des administrations locales avec l'adjudant général Simon, Hoche, le Directoire, etc. Dans le dernier chapitre, intitulé « Justice révolutionnaire », M. R. montre que l'affaire, portée jusqu'au Directoire, ne donna lieu qu'à des « mesures anodines et dérisoires » et finalement fut enterrée. Il serait cependant juste de reconnaître les efforts très réels et très sincères du Directoire pour faire régner la discipline dans les troupes qui occupaient les pays insurgés et pour protéger les habitants contre les excès de la soldatesque. M. R., qui a très consciencieusement dépouillé les liasses de la série L des Archives du Morbihan relatives à cette affaire, cite, dans un appendice, une lettre du Directoire à la députation de ce département, mais il ne l'utilise pas dans son récit. On trouve aux Archives nationales deux lettres du Directoire à Hoche, qui se rapportent à ce sujet et dont la connaissance fournit un élément d'appréciation qui a échappé à M. R. ; c'est pourquoi je crois utile d'en citer quelques passages. Dans la première [1], du 14 prairial, le Directoire transmet à Hoche une lettre des administrateurs du district de Ploërmel, ainsi que diverses pièces, au sujet des délits que lesdits administrateurs reprochent à la troupe. Le Directoire met en regard leurs plaintes et la défense de Crublier et Simon, qui « inculpent les habitants de Caro et Monterrein d'avoir soustrait les chouans » à leur poursuite. « Auquel de ces témoignages contraires le Directoire doit-il ajouter foi ? » demande-t-il, et il invite Hoche à lui transmettre des renseignements là-dessus. Il ne pouvait avoir une autre attitude. Il ajoute : « Mais ce que rien ne peut excuser, et ce qui provoque toute votre vigilance et votre sévérité, ce sont les excès, les vols, les effractions, les attentats de tout genre qui résultent des déclarations faites par plusieurs habitants au District de Ploërmel. Rien n'est aussi instant, rien n'importe autant au maintien de la discipline militaire et à la tranquillité publique que de réprimer des désordres aussi contraires aux lois qu'aux bonnes mœurs, et d'en punir sévèrement les auteurs. » Le 20 prairial [2], le Directoire informe Hoche des ordres donnés par le ministre de la guerre à La Barolière pour la poursuite des coupables. Il approuve cette mesure. « Mais il importe, ajoute-t-il, qu'elle soit stricte-

1. Arch. nat., AF III 374, 1866, pièce 60. Minute signée de Le Tourneur, Carnot et Reubell.

2. *Ibid.*, AF III 376, 1890, pièce 71. Minute signée de Carnot, Reubell et L. M. Revellière-Lépeaux.

ment exécutée. Les représentants du peuple députés par le département du Morbihan joignent leurs voix à celles des administrateurs du district de Ploërmel pour réclamer vengeance de tant d'excès. Ils inculpent vivement les adjudants généraux Crublier et Simon. Ils sollicitent un exemple sévère et solennel, qui assure le maintien de la discipline militaire et prévienne le retour du désordre. Le Directoire vous invite, citoyen général, à vous assurer de la prompte exécution des ordres donnés par le ministre et à lui transmettre les renseignements que vous aurez acquis sur la conduite et la moralité des adjudants généraux Simon et Crublier. » Il faut pourtant bien reconnaître que le Directoire ne pouvait être partout, et quand des excès comme ceux que raconte M. R. se commettaient sur un point du territoire, tout ce qu'il pouvait faire, c'était de donner les ordres qu'il donna dans cette circonstance pour que la justice fût satisfaite.

C'est également un *épisode* que conte M. de Lisle. Le 3 juin 1791, des femmes de Nantes, hostiles au clergé réfractaire, envahirent le couvent de Carmélites des Couëts, en face de Nantes, et fouettèrent les religieuses, qui refusaient de reconnaître l'évêque constitutionnel. Le récit de cet événement, agrémenté de descriptions, de considérations générales, de traits ironiques à l'endroit de la Révolution, et d'une préface de M. G. Lenôtre, a fourni à M. de L. la matière d'une plaquette. C'est d'un ton indigné qu'il rapporte le traitement infligé aux religieuses — et nous ne lui reprocherons pas ce sentiment ; — c'est d'un ton amusé qu'il raconte que les fouetteuses furent à leur tour fouettées le 28 juillet.

M. A. de Goué a consacré à la prise de Charette une étude qu'il a pu justement qualifier « historique et critique ». Il a, pour se documenter, compulsé toutes les sources, manuscrites ou imprimées, inédites ou publiées, que lui procuraient les journaux, parisiens ou locaux, de l'époque, les Archives nationales, les Archives de la Guerre, celles de la Vendée et de la Loire-Inférieure, la collection Dugast-Matifeux, les ouvrages comme celui de Savary, etc. De plus, Charette fut pris sur les terres de la Chabotterie (commune de Saint-Sulpice-le-Verdon), dont M. de G. est aujourd'hui propriétaire, en sorte qu'à sa documentation très étendue l'auteur joint une connaissance approfondie des lieux où se passa l'action qu'il raconte. Cette documentation minutieuse et cette connaissance des lieux lui ont permis de rectifier un certain nombre d'inexactitudes commises par les auteurs qui ont avant lui traité le même sujet. Très modestement, M. de G. annonce, dès les premières pages, que « ce sera l'histoire dans tout ce qu'elle a d'incolore et de froid : l'étude des textes historiques » ; son récit n'est ni froid ni incolore ; il est au contraire très intéressant et vaut par l'abondance et la précision des détails. Ajoutons

qu'il est accompagné de plusieurs vues, cartes et plans des lieux où fut opérée la capture de Charette.

Dans sa brochure intitulée *Le premier généralissime de la grande armée catholique et royale de la Vendée*, M. l'abbé Uzureau a reproduit l'oraison funèbre de Cathelineau, prononcée quelques semaines après la mort de celui-ci, dans l'église du Pin-en-Mauges (lieu de naissance du général vendéen), par l'abbé Cantiteau, curé de cette paroisse, et une longue lettre écrite en 1807 par le même prêtre à l'historien Lebouvier-Desmortiers, contenant d'intéressants renseignements sur l'insurrection vendéenne en Anjou. L'abbé Cantiteau communiqua également cette lettre, en 1808, à Mme de la Rochejacquelein, et en 1816 à un médecin de Toulouse, Lafond-Gouzi. Lebouvier-Desmortiers utilisa ces renseignements pour sa *Vie du général Charette*, Mme de la Rochejacquelein pour ses *Mémoires*, Lafond-Gouzi pour sa *Vie de Jacques Cathelineau* ; aucun d'ailleurs ne nomma celui qui les leur avait fournis.

MM. Maurice Vitrac et Arnould Galopin ont réédité les *Mémoires* de la marquise de la Rochejacquelein sur la guerre de Vendée, d'après les manuscrits du baron de Barante. Il leur a semblé, disent-ils dans leur Préface, qu'il y avait historiquement intérêt à livrer au public le texte original écrit de la main de Barante, le rédacteur de ces Mémoires. « Ce texte a subi, en effet, des remaniements successifs ; tout ce qui ne prêtait pas aux Vendéens allure de héros (représailles, incendies, assassinats) a été supprimé, et tous les portraits des chefs vendéens trop véridiques, retouchés dans le même sens. » Les éditeurs étudient la question de la paternité de ces Mémoires et arrivent à cette conclusion, que la marquise de la Rochejacquelein, qui avait noté ses souvenirs sur la guerre de Vendée, sans plan ni méthode, confia ses notes et brouillons à M. de Barante, alors sous-préfet de Bressuire, et celui-ci rédigea une œuvre très différente du manuscrit qui lui avait été remis. Ils citent l'avant-propos mis en tête de l'édition de 1848, où Mme de la Rochejacquelein revendiquait une part de propriété littéraire, et signalent ce fait qu'il existe de cet avant-propos deux versions, dont l'une, *demeurée manuscrite*, diffère tellement de l'avant-propos imprimé, qu'ils les donnent en regard l'un de l'autre, pour en montrer les différences. Cependant, l'Avant-propos qui se trouve dans la 10e édition de ces Mémoires, publiée chez Dentu en 1861, reproduit presque textuellement — à part quelques changements insignifiants — la version que MM. V. et G. déclarent être restée manuscrite. — L'ouvrage est accompagné d'une carte et illustré de gravures, vues et portraits pour la plupart, mais dont un certain nombre représentent aussi des scènes (prise de Thouars, les Vendéens au pont Fouchard, les

Mayençais après la déroute de Laval, les noyades dans la Loire, etc.), « d'après les estampes du temps », dit le titre ; il eût été bon de donner sur chacune d'elles une indication plus précise.

M. du Breil de Pontbriand a voulu laver le comte d'Artois de l'accusation portée contre lui, de n'avoir rien fait pour rejoindre Charette et communiquer par sa présence aux troupes royalistes un élan qui eût pu assurer leur triomphe. Il montre la mauvaise volonté de l'Angleterre à soutenir les tentatives des émigrés pour se joindre aux insurgés de la Bretagne ou de la Vendée. Le gouvernement britannique permet enfin à Monsieur d'accompagner une petite expédition que le général Doyle devait conduire à l'île d'Houat pour secourir les royalistes abandonnés sur ce rocher après Quiberon et tâcher de faire parvenir à Charette des subsides, armes et munitions. Cette expédition part le 25 août 1795 ; elle se compose de trois à quatre mille hommes, dont un peu plus d'un millier de Français. La traversée dure près de trois semaines, ce qui donne aux républicains le temps de prendre leurs mesures pour garnir les côtes et les rendre inaccessibles. Le 12 septembre, la flotte mouille devant l'île d'Houat ; après un projet d'attaquer Noirmoutier, auquel les Anglais ne donnent pas suite, l'expédition occupe l'île d'Yeu le 30. Monsieur y descend le 2 octobre ; le 30 septembre, il a envoyé un message à Charette, mais celui-ci, en se portant vers la mer, s'est heurté aux troupes républicaines qui lui ont infligé, le 25, un désastre complet à Saint-Cyr-des-Gats ; ses divisions se sont dispersées, il erre dans le pays avec cinq ou six cents hommes seulement. Hoche accumule ses forces sur la côte. Monsieur et ses compagnons attendent vainement, à l'île d'Yeu, des nouvelles de Charette, dont ils ignorent la défaite ; celui-ci écrit au comte d'Artois et au commodore anglais Warren des lettres qui sont interceptées par les républicains. Après une attente de six semaines, des dépêches arrivées d'Angleterre dans la nuit du 16 au 17 novembre prescrivent l'évacuation de l'île d'Yeu, ce qui entraîne le rappel du comte d'Artois ; celui-ci s'embarque le 18, et les Anglais le conduisent en rade de Portsmouth. Donc, conclut M. du B. de P., si Monsieur n'a pas rejoint Charette au moment de son débarquement ou dans les jours qui ont suivi, c'est que « la sagesse et le devoir le plus élémentaire lui commandaient de concerter avec le général vendéen l'action du corps expéditionnaire, et que ce concert n'a pu être établi par suite de l'échec du 25 septembre, qui avait rejeté à l'intérieur et presque anéanti Charette, dont aucun message n'est parvenu ultérieurement ». D'autre part, pourquoi, à défaut du Poitou, n'avoir pas tenté de descendre en Bretagne ? Parce que, répond M. du B. de P., c'eût été faire jouer à Puisaye le rôle que Louis XVIII avait

confié à Charette, et que Puisaye « était le dernier homme auquel, depuis Quiberon, on pût aller confier la fortune et l'honneur de la monarchie ». L'argumentation de M. du B. de P. est solide, sa discussion des documents sur lesquels il s'appuie et des assertions qu'il combat est bien menée et paraît concluante. — P.-R. MAUTOUCHET.

— Baron de **Baye**. *Smolensk. Les origines ; l'épopée de Smolensk en 1812, d'après des documents inédits.* Paris, Perrin, 1912, in-8, 296 p., pl. — L'historien ne tirera pas un profit bien marqué de la lecture de ce livre. Il est juste, au reste, d'indiquer que l'auteur n'a point eu la prétention de faire œuvre d'érudit : il a voulu simplement faire connaître au grand public une ville dont le passé est glorieux et dont l'importance a été considérable. L'ouvrage est divisé en deux parties. La première comporte une manière de chronique, depuis le XIe siècle, où le rôle joué par la principauté de Smolensk, sous l'influence successive des ducs de Kiev, des grands princes de Moscou et des grands ducs de Lithuanie est brièvement exposé. La réunion de la Lithuanie à la Pologne, les luttes entre la Pologne et la Russie, le siège et la prise de Smolensk par le roi Sigismond III (1609-1611) sont également étudiés en quelques pages. — La deuxième partie du volume est plus intéressante, mais n'apporte guère de renseignements nouveaux. M. de B. nous présente un récit assez bien mené des démêlés entre Bagration et Barclay de Tolly, de l'arrivée de l'armée française et de la bataille de Smolensk (18 août). Le chapitre consacré à la retraite et à l'entrée de l'armée, le 14 novembre, retiendra l'attention, mais on consultera surtout le très long appendice. Les pièces justificatives sont nombreuses et bien choisies. Aucune n'est d'ailleurs inédite, mais M. de B. a su faire de judicieux emprunts aux mémoires et aux correspondances officielles ou privées. C'est assurément la partie la plus vivante et la plus attachante de son ouvrage. Celui-ci, élégamment illustré, se lit facilement et sans ennui. Je ne crois pas qu'on en puisse dire autre chose. — Robert BURNAND.

— Albert **Cassagne**. *La vie politique de François de Chateaubriant.* Tome I. *Consulat. Empire. Première Restauration.* Paris, Plon-Nourrit, 1911, in-8. — Dès la première page du très intéressant volume qu'il a consacré à la période de la vie politique de Chateaubriand qui va jusqu'à mars 1815, M. Cassagne résume d'une formule heureuse la thèse même de son ouvrage : « il fut homme d'action par essence et poète par accident ». Si elle risque sans aucun doute d'étonner ceux qui ont pris coutume de ne voir en Chateaubriand que l'écrivain et le poète, elle ne semblera pas — que M. C. se rassure — « un paradoxe » trop violent à ceux qui ont eu

l'occasion d'étudier un peu sa carrière politique. Au reste, j'avoue que la première catégorie est de beaucoup la plus nombreuse : de récentes conférences fort mondaines en ont donné une preuve indiscutable.

Ce que je tiens à dire sans tarder, c'est le talent, la finesse, la pénétration qu'a mis en œuvre M. C. pour présenter et défendre sa thèse, originale pourtant et, à mon avis, très fondée. Qu'un esprit non prévenu lise ces quatre cents pages, je crois pouvoir affirmer qu'il admettra sans peine ces idées que leur nouveauté rendra des plus séduisantes : en Chateaubriand, l'homme d'action primait l'écrivain ; sa « célèbre mélancolie », loin d'être sans causes, fut provoquée par le dépit de voir inutilisée et comprimée une activité ambitieuse ; ses ouvrages les plus poétiques, les plus romantiques restent encore, par quelque côté, politiques.

Par leurs qualités plus rares de perspicacité et d'ingéniosité psychologiques, quelques épisodes, quelques portraits ressortent dans cet ouvrage. Les pages consacrées au *Génie du Christianisme*, aux circonstances de son « lancement », à l'état d'esprit dont il est le manifeste, au travail hâtif de l'auteur pour en faire « l'accompagnement littéraire, mais aussi religieux que possible, du Concordat », sont de cet ordre. Le sont aussi celles qui racontent la nomination à Rome et les difficultés de la situation qu'il y trouva, celles qui expliquent, après les tentatives de rapprochement, l'opposition de Chateaubriand à l'Empereur et ses diverses manifestations, ou bien son attente d'une récompense après sa brochure de *Buonaparte et des Bourbons*, et sa déconvenue, quelque peu ridicule, au retour de Louis XVIII ; celles qui tracent enfin le portrait d'un Fontanes, « Panurge imprévu, rablé, roué, agile, si peu respectable, mais si peu ennuyeux », ou d'un Fesch, « ignorant, soupçonnant, avide et avare, brutal... et bigot ».

Pourtant, l'ouvrage de M. C. n'est pas sans défauts. L'un, le plus grave, tient à la nature même du sujet. M. C. traite de la vie politique, mais pour la raconter, il est tenu à mentionner les incidents non politiques de la vie de son héros, et comme, sur certains, la mort de Mme de Beaumont, par exemple, ou la liaison avec Mme de Noailles, il insiste avec complaisance, le lecteur peut se trouver à bon droit mal satisfait d'une biographie incomplète. Je sais que l'écueil est difficile à éviter, peut-être M. C. a-t-il voulu trop bien faire. Je m'explique : cet écueil, n'a-t-il pas essayé de le dissimuler en exagérant pour chaque passage de la vie ou de l'œuvre de Chateaubriand la signification ou l'influence politiques ?

Je comprends moins bien un second défaut, moins grave peut-être, mais plus gênant encore. M. C. écrit d'une façon claire et vivante ; pourquoi, de ci de là, des négligences, des vulgarités de style, des phrases

contournées ou des pointes d'un goût discutable ? « Mais Chateaubriand, resté à Londres, et qui n'a pas obtenu la subvention sollicitée, Fontanes étant sur place, insistant, et quand on comptait sur lui, l'obtient encore moins, Fontanes parti, et qui plus est, déjà suspecté de tiédeur ou de négligence, peut-être de défection ou de trahison » (p. 35-36). « Faisons attention que, l'hypothèse admise, c'est dans l'article sur Parny qu'il faut bien chercher la toute première idée du *Génie du Christianisme*. Le grand Nil qui féconda la nouvelle Égypte stérile depuis un siècle sous la lumière trop claire du soleil rationaliste, est sorti de ce filet d'eau » (p. 43). De même encore, ce passage de la p. 189 qui commence ainsi : « Voilà ce que c'est que d'appliquer à un Napoléon la norme du bon sens et de prendre la mesure du génie à l'aune du juste milieu..... » ou bien, p. 290 : « Que le lecteur, d'après ce que nous avons dit et d'après son propre jugement, en prenne et qu'il en laisse ! Nous n'y étions pas. » Point n'est besoin de multiplier les exemples de ces taches assez surprenantes.

Quoi qu'il en soit, le livre de M. C., amusant, ingénieux et bien documenté — (car, outre les pièces d'archives et les œuvres signées, M. C. semble avoir finement observé dans les articles du *Mercure* et, plus tard du *Journal des Débats*, les écrits anonymes qu'on peut attribuer à la plume de Chateaubriand) — est d'une lecture agréable et profitable. Il a eu raison de rechercher le « genre d'intérêt... qui ressemble à celui des romans », mais il nous permettra d'apprécier la méthode scientifique qu'il a dû employer pour s'approcher plus près que d'autres de la vérité et qu'il appelle lui « les prescriptions du bon sens » ; il nous permettra aussi de lire son livre avec le « culte du passé pour le passé », qu'il a peut-être tort de dédaigner. — Claude G. Weill.

— Alfred **Pereire**. *Autour de Saint-Simon*. Paris, Champion, 1912, in-12, XII-237 p. — M. Pereire réunit dans ce petit volume divers articles, la plupart déjà publiés, qui se rapportent à Saint-Simon. Le premier étudie les relations de Saint-Simon et d'Auguste Comte et les deux lettres dites anonymes ; le deuxième analyse une brochure de 1814 où Saint-Simon se montre dès ce moment partisan de l'entente cordiale avec l'Angleterre ; le troisième reproduit en la commentant une notice conservée manuscrite à la Bibliothèque de la Ville de Paris, rédigée par un secrétaire inconnu de Saint-Simon, et fournissant quelques indications intéressantes sur la vie du réformateur vers 1817 ; le quatrième est un extrait de la biographie des frères Pereire que l'auteur prépare pour servir de préface à l'édition de leurs œuvres complètes ; il retrace dans ce passage leur

jeunesse et les relations qu'ils entretinrent avec Saint-Simon ou ses disciples immédiats.

Les trois dernières de ces études ajoutent peu à ce que nous savons de Saint-Simon. La première seule doit retenir. C'est un excellent morceau de critique. M. P. reprend cette question si controversée des rapports de Saint-Simon et d'Auguste Comte. Tout ce travail se fonde sur des documents d'une solidité indiscutable : les archives saint-simoniennes léguées par Henri Fournel à la famille Pereire. C'est ce fonds Fournel qui a permis à M. P. d'apporter dans le débat quelques renseignements inédits ou de contrôler d'après les originaux des textes déjà publiés. En 1816, Saint-Simon organisa une souscription parmi les commerçants et les banquiers libéraux, pour lui permettre d'exposer ses idées dans un recueil qu'il intitula *L'Industrie*, et de former, suivant son expression, « l'opinion industrielle ». Les deux premiers volumes, rédigés par Saint-Aubin et Augustin Thierry, furent accueillis avec succès. Dès 1817, Saint-Simon prépara le troisième volume et il chargea Auguste Comte de la rédaction. Le ton du travail de Comte, l'allure nouvelle qu'il tendait à donner au recueil en en faisant un instrument de recherche morale, le souci d'édifier un système positif destiné à remplacer le vieux fonds d'idées chétiennes, étonnèrent les souscripteurs. La plupart protestèrent. Pour éclaircir cet incident, M. Laffitte publia dans la *Revue occidentale* du 1er mai 1882, d'après une copie de Gustave d'Eichtal, deux lettres non signées, mais écrites par Aug. Comte à Saint-Simon, pour discuter l'ensemble des idées saint-simoniennes. S'appuyant sur le manuscrit original de ces lettres dites anonymes qui figure dans le fonds Fournel, M. P. prouve qu'on n'a pas aperçu jusqu'ici leur véritable signification, qu'il s'agit simplement d'un brouillon d'article, d'un projet de réclame et que c'est en manière de publicité que Comte et Saint-Simon ont supposé, de concert, cette polémique imaginaire. Ainsi se trouve écartée l'interprétation des positivistes qui montraient dans ces lettres une critique acerbe des idées de Saint-Simon, germe des dissentiments futurs. M. P. achève d'établir qu'il n'y avait à ce moment aucune rupture entre Comte et Saint-Simon en citant, toujours d'après le fonds Fournel, un acte d'accord, rédigé en 1819, pour la publication du *Politique*. Toute cette démonstration paraît concluante. — A. Crémieux.

— R. Pierre **Marcel**. *Essai politique sur Alexis de Tocqueville* (avec un grand nombre de documents inédits). Paris, Alcan, 1910, in-8, 514 p. — L'ouvrage de M. P. Marcel se donne à la fois comme une sorte d'apologie individuelle et comme une tentative pour rajeunir en l'expliquant

une doctrine politique, ou plutôt une *attitude*, un « mode de croire et de penser » (p. 3), celui des libéraux français de la Restauration et de la Monarchie de Juillet. Ces deux desseins bien différents se nuisent l'un à l'autre : l'analyse de la pensée et de la vie de Tocqueville garde un caractère trop abstrait, et l'examen de la doctrine libérale réduite à un cas particulier perd de sa valeur et de sa portée générales. Dans cet ensemble un peu disparate, M. P. M. n'a pas su conserver d'ailleurs un ton suffisamment détaché ; on sent percer trop souvent un souci continuel de réhabilitation, une ardeur apologétique qui conduit parfois à l'emphase et à la déclamation (p. 57 : « Nous l'aimons à cause d'une certaine allure fière... » ; p. 213 : « Que ne gardiez-vous, Tocqueville, cette confiance sereine... » ; p. 285 : « Saluons l'homme néanmoins qui... » ; p. 456 : « N'ornons Tocqueville cependant d'aucun trait imaginaire... », etc.).

C'est par son côté le plus délicat que M. P. M. a abordé le caractère de Tocqueville, par ce qu'il contient d'indécis, d'hésitant, de contradictoire ; c'est un point de vue juste, puisqu'en effet tout est nuances dans l'esprit de Tocqueville ; mais ce procédé « de touches et de retouches » ne peut manquer de conduire à la confusion ; il dissimule en définitive les grands traits qui persistent au fond de toutes ces contradictions : un manque d'audace, résultat du conflit incessant qui se livre en lui entre ses penchants aristocratiques très prononcés et le désir tout intellectuel d'accorder sa conduite aux besoins démocratiques de la vie moderne.

La même indécision se retrouve quand M. P. M. aborde la philosophie et le système politique de Tocqueville (chap. II et III) : trop de cadres, de compartiments isolés ; on n'aperçoit pas, dans ce morcellement, l'idée synthétique essentielle, et cette analyse a le tort d'exagérer peut-être la rigueur dogmatique, la conception un peu trop rigide de Tocqueville. Cette absence de cohérence tient d'ailleurs en grande partie à la doctrine elle-même ; c'est de consistance et d'ensemble qu'a manqué pour s'imposer ce libéralisme doctrinaire. On s'en rend compte avant tout quand on suit son action dans la pratique politique ; cette étude du rôle de la doctrine libérale est du reste le plus sûr moyen d'en apprécier justement la valeur et la portée. Rien de plus instructif à cet égard que la carrière politique de Tocqueville.

M. P. M. a consacré toute la seconde partie de son travail à retracer cette carrière. Il y a, dans ce plan, qui sépare l'œuvre théorique de l'action pratique, quelque chose de factice ; c'est en fondant ces deux parties trop distinctes dans cette étude, en montrant le développement de la doctrine à travers les circonstances politiques, que l'on aurait pu éclairer d'une façon plus concrète et moins systématique la pensée de

Tocqueville. Pour cet exposé de la vie publique de Tocqueville, M. P. M. s'est surtout guidé sur les *Souvenirs*, la correspondance et sur quelques notes inédites (circulaires à propos des diverses élections de 1837 à 1848, billets, lettres, etc.). Cette documentation trop unique restreint sensiblement la portée d'un pareil travail ; il ne semble guère nécessaire de refaire les *Souvenirs* de Tocqueville ; l'intérêt aurait consisté justement à les soumettre à un contrôle méthodique. On eût évité ainsi une apparence trop marquée de justification et d'éloge. — A. Crémieux.

— *Lettres et papiers du chancelier comte de Nesselrode, 1761-1856*. Extraits de ses archives publiés et annotés avec une introduction par le comte A. de **Nesselrode**. T. XI, 1854-1856. Paris, Lahure, s. d., II-306 p. — M. le comte A. de Nesselrode achève avec ce tome XI la publication des papiers de son grand-père le chancelier. Il s'agit ici de quelques épisodes de la guerre de Crimée, et, sans apporter des révélations sensationnelles, plusieurs pièces offrent de l'intérêt : le comte de Seebach, gendre du chancelier, lui fait part le 7 février 1854 d'une conversation qu'il vient d'avoir avec Napoléon dans un bal des Tuileries et qui semble révéler chez l'Empereur des Français des intentions de conciliation ou d'accord : « Qu'on me dise clairement, a-t-il déclaré, ce qu'on veut m'offrir. » Par contre, d'une lettre de M. Balabin, il résulte que quelques personnes en Russie, se réjouissant de la guerre, y voyaient comme une croisade de l'Orient « contre l'insolence révolutionnaire de l'Occident. » Et qui sait, s'il n'y avait pas quelque chose de cela au fond de la pensée du « tsar de fer » ? Dans le même temps, 20 mars 1854, une lettre de M. Poggenpohl, diplomate et journaliste russe, renseigne son gouvernement sur l'état des esprits à Paris, où se manifestent des dispositions qui ne se rencontrent pas dans les journaux officiels et officieux, qui se résument en gros dans la pensée de refouler les Russes en Asie, de leur reprendre la Finlande, les provinces Baltiques, la Pologne, la Crimée, de procéder ainsi à une complète révision de la carte de l'Europe, avec des contre-coups sur l'Italie et l'Allemagne. Dans un autre ordre d'idées, le duc de Morny suit les péripéties des négociations préliminaires au point de vue des opérations à réaliser à la Bourse. Le 7 septembre 1854, un mémoire du chancelier est adressé à l'empereur Nicolas Ier pour combattre l'idée d'une déclaration de guerre à l'Autriche : « L'honneur ne nous oblige pas de nous précipiter dans un abîme sans fond. » Un autre mémoire du même, adressé au nouveau tsar Alexandre II, au début des conférences de Paris, le 11 février 1856, développe cette opinion que désormais la Russie sera forcément entraînée à un système nouveau de

politique étrangère, dans le sens d'un rapprochement avec la France, et que cette nouvelle politique devra être appliquée par un autre chancelier. C'est en effet un des derniers documents de la vie publique du comte Charles de Nesselrode, qui se retira peu de temps après.

En annexe, ce dernier volume contient une importante liasse de billets de l'empereur Nicolas, relatifs surtout à la crise orientale de 1839-1840, et qui complètent ainsi l'intérêt des pièces publiées sur ce point dans les volumes précédents.

Enfin la postface est d'un intérêt de premier ordre. Le comte Alexandre de Nesselrode y dresse aux yeux des lecteurs l'imposant personnage de l'empereur Nicolas dont la puissante stature lui rappelle celle du prince de Bismarck ; surtout il a voulu écrire sur les derniers jours et la mort de son grand-père, le 23 mars 1862, quelques pages qui sont du caractère le plus émouvant.

En somme, en très peu d'années, M. de Nesselrode a réalisé une publication considérable, dont l'intérêt est inégal, qui pourtant demeure une importante contribution à l'histoire diplomatique du XIXe siècle. Elle a réservé à ses lecteurs assidus quelques déceptions : les premiers volumes renferment peu de pièces de valeur, sauf peut-être les lettres du comte Charles à Speranski sur le rôle de Talleyrand [1], les observations de Gentz sur la politique de Napoléon, le débat entre Nesselrode et Czartoryski au sujet du rétablissement de la Pologne en 1812. On ne trouvera presque rien en ces nombreux volumes sur la guerre de l'indépendance de la Grèce, et cela reste la grande lacune de la publication. Par contre, on retiendra les piquantes lettres de la comtesse de Nesselrode lors de son séjour à Paris sous la Restauration ; et ces *Lettres et papiers*, après les documents récemment publiés par M. Serge Goriainow, seront surtout précieux, avec les billets au crayon de l'empereur Nicolas, pour l'étude de la politique russe lors de la crise orientale de 1839-1841. Ces révélations seront sans doute complétées, sur ces points divers, par la biographie complète que M. de Nesselrode se propose d'écrire de son illustre grand-père, et qui sera attendue avec beaucoup de confiance et d'impatience. — Edouard DRIAULT.

1. Voir la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, VII, 168.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Annales du Midi. 1912.

Janvier. = J. Donat. *L'instruction publique à Saint-Antonin* [Tarn-et-Garonne] *aux XVIe et XVIIe siècles.* [Au XVIe siècle, époque où le parti protestant domine, les régents des écoles sont protestants. Après la prise de la ville par Louis XIII, une école catholique s'établit, dont on trouve la première trace en 1633. Ce sont les P. Carmes qui la dirigent et qui, avec Louis XIV, ont bientôt seuls toutes les faveurs. Leur enseignement est l'objet de vives critiques ; ils sont toujours absents ou s'acquittent si mal de leurs fonctions que les parents se voient obligés d'envoyer leurs enfants chez les Réformés. La communauté les destitue en 1683, mais l'intendant les rétablit. C'était à la fois un enseignement primaire gratuit et un enseignement secondaire. La Révocation a pour résultat de supprimer les écoles protestantes et aussi de créer une école de filles, 1686.]

Avril et Juillet. = J. Adher. *Le diocèse de Rieux au XVIIIe siècle. L'accroissement des charges et les essais de réforme.* [Suite et fin d'études économiques sur ce diocèse précédemment parues dans la même revue. Détail pour de nombreuses localités des revenus seigneuriaux (justices, rentes, fermages, etc.), des dîmes pour les ecclésiastiques, de l'augmentation des impôts. Les réclamations se heurtent à l'égoïsme des privilégiés, des États provinciaux. La capitation a été proposée par l'intendant de Languedoc et approuvée par les États de la province ; renseignements fournis par l'état de la capitation ; population du diocèse : environ 50.000 personnes ; 262 familles aisées, 1.360 attachées au petit commerce ou à l'industrie locale, 4.459 vivant du travail de la terre, élevage des bestiaux, etc. Rôles des vingtièmes ; la perception d'une année s'étend sur les suivantes, ce qui aboutit à des charges supplémentaires ; le nombre des cotes inférieures à 10 livres représente plus du tiers des contribuables, celles de 10 à 50 livres (manouvriers) la moitié, celles au-dessus de 50 livres, le septième (petite bourgeoisie rurale, noblesse des campagnes). Résumés et conclusions ; les perfectionnements apportés à l'agriculture et l'industrie ont été annihilés par le mauvais état des voies de communication, par les charges excessives, douanes, octrois, impôts, etc., de sorte que la condition du paysan et du propriétaire est restée stationnaire ; en d'autres termes le régime fiscal absorbe la plus-value des ressources du pays ; c'est là qu'est la cause profonde du mouvement qui emportera des institutions surannées.]

Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français.

1911. Novembre-Décembre. = A. de CAZENOVE. *Les milices et les évasions de protestants provençaux.* [Expose les mesures prises par le comte de Grignan et l'intendant Lebret pour empêcher l'exode des protestants provençaux après la Révocation. On fit d'abord appel aux communautés pour surveiller les frontières du côté du duché de Savoie et du comté de Nice ; puis, vers la fin de 1687, ce système étant peu efficace, on eut recours aux milices.] — E. BELLE. *L'enseignement et les débuts de la Réforme à Dijon.* [Le rôle des pédagogues dans la diffusion de la Réforme à Dijon a été moins grand que celui des libraires et des hôteliers ; il ne devient vraiment efficace que vers 1560 ou 1561. Cite plusieurs maîtres d'école arrêtés entre 1561 et 1570 : Putod, Élie de Fontoy, Jean de Guy.] — R.-N. SAUVAGE. *Lettre de Jean Fernagu, procureur syndic de la ville de Caen, touchant les troubles survenus à Paris en avril 1561.* [Reproduit une lettre datée du 28 avril 1561 et tirée des archives du Calvados dans laquelle Jean Fernagu raconte les échauffourées du Pré-aux-Clercs et du faubourg Saint-Antoine entre catholiques et protestants.] — A. PAUL. *La déposition d'Aubert de Versé ou synode d'Is-sur-Tille (1669).* [Texte de la déposition, 3 août.] — P. FONBRUNE-BERBINAU. *Converti, suspect et persécuté. Le pasteur Jean Conquéré, sieur de Lacave.* [Biographie de Conquéré ; né en 1644 ou 1645, pasteur à Sainte-Foy, il abjure lors de la Révocation, et meurt en 1721.] — Bonne DE CHARNISAY. *Les chiffres de M. l'abbé Rouquette. Étude sur les Fugitifs d'Uzès.* [Suite. De Baldy à de la Bastide. A suivre.] — FRANK PUAUX. *Les dernières lettres de Rolland (1704).* [Texte de deux lettres adressées par Rolland au marquis de Granges en juillet et août 1704.] — J. BEC. *Le simultaneum à Meauzac en 1795.* [Textes de messidor an V, mettant l'église de Meauzac (Tarn-et-Garonne) à la disposition des catholiques et des protestants, et engagement du curé et du pasteur de se conformer à la loi.] — E. GRISELLE. *Avant et après la Révocation. Chronique des événements relatifs au protestantisme, de 1682 à 1687.* [Suite ; fin en janv.-fév. 1912.] — P. BESSON. *L'expédition de Villegagnon anéantie par les Jésuites.* [D'ap. la « Chronica de la Companhia de Jesus do Estado do Brasil », par le P. Simão de Vasconcellos.]

1912. Janvier-Février. = H. QUILGARS. *L'histoire du protestantisme dans la sénéchaussée de Guérande en Bretagne.* [Le protestantisme fut introduit dans la région de Guérande vers 1558 par Coligny, sieur d'Andelot. Son histoire, assez mouvementée au début, fut beaucoup plus calme ensuite. Tracassés à partir de 1644, les protestants disparurent assez vite ; au XVIIIe siècle, il n'y en avait plus dans la circonscription de Guérande.] — E. LE PARQUIER. *Extraits des registres du Parlement de Normandie (années 1562, 1563, 1564).* [Analyse, avec quelques extraits, de six registres recouverts de bois et de deux registres recouverts de parchemin aujourd'hui aux archives départementales.] — P. BEUZART. *Le protestantisme à Douai dans la première moitié du XVIIIe siècle.* [Cite différents faits et quelques noms qui montrent un réveil du protestantisme à Douai au début du XVIIe siècle.] — N. WEISS. *Hauts faits des Jésuites à Strasbourg en 1702.* [Lettre de Klinglin, syndic royal de Strasbourg, à Chamillart, 2 juin 1702, au sujet d'un différend entre

deux pères jésuites et deux industriels luthériens, et qui se termine à l'avantage des premiers.] — C. SERFASS. *Une colonie de réfugiés français en Ostrogothie au XVIIIe siècle*. [A. Wadstessa, en Suède.] — C. BASTIDE. *Deux lettres inédites de Saint-Hyacinthe (1742-1744)*.

Mars-Avril. = A. GALLAND. *Le protestantisme à Condé sur Noireau (Calvados) et dans le Bocage normand de la Révocation à Napoléon Ier (1685-1812)*. [Étude faite d'après des registres des archives de l'Église réformée de Condé, des archives municipales et départementales ; détails sur les abjurations après la Révocation, sur les inhumations des protestants, les divers pasteurs qui se sont succédé à Condé, sur la vie religieuse, etc. ; important surtout pour l'onomastique protestante.] — E. SAULNIER. *Henri de Bourbon, roi de Navarre, apprend la mort de sa mère Jeanne d'Albret*. [Publie deux lettres du sieur de Beauvoir et du baron de Biron à Charles IX, en date du 13 juin 1572. Ces lettres sont tirées des archives du département du Nord, riches en lettres missives intéressant notre histoire des XVe et XVIe siècles.] — P. FONBRUNE BERBINAU. *Aux nouvelles converties de Lyon en 1747*. [Document tiré des archives départementales du Rhône et relatif aux abus qui s'étaient glissés dans la maison fondée à Lyon en 1676 pour les nouvelles converties : notes sur treize d'entre elles (avec observations en regard), tendant à les rayer des états, soit comme étant d'origine étrangère, suisses pour la plupart, soit parce que leur présence trop prolongée dans la maison ne répond pas au but que le roi s'était proposé lors de la fondation.] — Baronne de CHARNISAY. *Les chiffres de M. l'abbé Rouquette. Étude sur les Fugitifs du Languedoc (Uzès)*. [Bastide Raymond à Blachère Pierre. A suivre.] — Th. SCHOELL. *Une nouvelle vie de J.-J. Rousseau*. [Longue analyse de l'ouvrage de Frederika Macdonald, *Jean-Jacques Rousseau, a new criticism*.]

Comité des Travaux historiques. Bulletin historique et philologique. 1911.

Nos 1 et 2 [publiés en 1912]. = Cne BINET. *Les répercussions de la fuite de Louis XVI en Bretagne, 23 juin-1er juillet 1791*. [Aussitôt que le directoire d'Ille-et-Vilaine eût reçu la nouvelle de l' « enlèvement » du roi, il réunit tous les corps administratifs et judiciaires de Rennes pour délibérer sur les mesures à prendre dans la circonstance. Une proclamation fut adressée à la population et le directoire demanda au maréchal de camp de Toustain, commandant la 13e division militaire, de prêter le serment de fidélité prescrit par les décrets des 11-13 juin. Le 23 juin était le jour de la Fête-Dieu ; les cérémonies religieuses eurent lieu comme à l'ordinaire. A sept heures du soir, la garnison prêta serment ; la Société des Amis de la Constitution tint ensuite une réunion. La tranquillité fut en somme parfaite toute la journée ; il en fut de même le lendemain ; le 25, la lecture du serment des officiers devant le front des troupes se termina en scène d'attendrissement. La nouvelle de l'arrestation du roi arriva l'après-midi ; elle fut immédiatement portée à la connaissance de la population. Dans les autres districts d'Ille-et-Vilaine, le calme fut en général complet dans les villes ; à Saint-Malo, des précautions spéciales furent prises pour empêcher tout départ clandestin par mer ; il y eut plus d'effervescence dans les campagnes, où les autorités interprétèrent de la

façon la plus étroite les instructions données, arrêtant la circulation pendant trois jours ; mais il n'y eut de troubles graves que dans le district de La Guerche, où deux châteaux furent incendiés. Dans les Côtes-du-Nord, la conduite maladroite du directoire de département, qui ordonna le désarmement de tous les châteaux, provoqua une certaine agitation ; quelques familles nobles passèrent en Angleterre.] — OURSEL. *La Réforme en Normandie. Les « placards » de Marcourt à Rouen en 1535.* [M. O. affirme l'identité de ces placards avec ceux qui furent affichés à Paris. A Rouen, ils furent répandus, le 27 janvier, par un nommé Guillaume Husson ou Huchon, apothicaire à Blois, qui fut brûlé vif en août suivant.] — Ph. BARREY. *Les navires de guerre construits à Caen en 1757.* [Au moment du début de la lutte contre l'Angleterre, Machault ordonna la construction de deux frégates et de deux corvettes à Caen. Ces deux dernières seulement furent mises en chantier, et on eut grand mal à les conduire jusqu'à la mer. L'une devait sombrer presque aussitôt en service, l'autre fut prise par les Anglais en 1761.] — BAZEILLE. *Une fête agricole au Mesle-sur-Sarthe en l'an IV* [le 10 messidor. M. B. publie le procès-verbal de la fête et le texte des discours qui furent prononcés.] — BRÉGAIL. *La Société populaire d'Auch et les Sociétés affiliées.* [I. Société des Amis de la Constitution. Fondée dès 1790 et affiliée à la Société de Paris, elle combat les menées des contre-révolutionnaires, s'emploie à calmer l'agitation suscitée par les prêtres réfractaires, entre en lutte avec la Société rivale des « Amis de la Paix » qui, après quelques mois de succès, disparaît en février 1791. La Société des Amis de la Constitution dirige véritablement l'opinion publique dans tout le département ; elle fait répandre un nombre considérable de brochures de circonstance, d'adresses aux citoyens du département. En 1792 elle adopte la dénomination de « Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité ». Sous ce nom elle participe activement au mouvement fédéraliste méridional. Un grand congrès groupant les corps administratifs et judiciaires du département ainsi que les Sociétés populaires se réunit, sur son initiative, à Auch, du 16 au 20 juin 1793. Il rédige une adresse pour la Convention, exprimant sa colère contre l'insurrection parisienne, demandant la suppression du Conseil général de la Commune, la formation d'une garde départementale pour le service de la Convention, etc. A la suite de ces événements une scission se produit ; quelques membres de la Société adoptent la doctrine des Montagnards ; ils prennent le dessus lorsque le mouvement fédéraliste est vaincu et que les représentants du peuple Ysabeau et Dartigoeyte ont « épuré et régénéré » les Sociétés populaires. — II. Les Sociétés montagnardes. Durant les derniers mois de 1793, il se produit dans le département du Gers une véritable floraison de clubs jacobins ; il s'en forme dans les moindres villages. Tous les groupements montagnards du Gers ont une organisation analogue, qui paraît à l'auteur avoir été copiée en grande partie sur l'organisation des loges maçonniques. Dans le Gers, en effet, les francs-maçons étaient nombreux et les loges avaient cessé de fonctionner au début de la Révolution. Les Sociétés populaires agitent sans cesse l'opinion ; elles envoient des missionnaires jusque dans les plus petites communes. Elles s'appliquent à encourager les déprêtrisations et même à les provoquer ; le club d'Auch demande la peine de mort contre les prêtres qui, après avoir renoncé aux fonctions ecclésias-

tiques, les auront ensuite reprises ; il organise des fêtes décadaires et fait effort pour contraindre les habitants à célébrer le décadi, pour empêcher le chômage des ci-devant dimanches ; d'ailleurs ces efforts sont vains en grande partie. La Société d'Auch fut en relations suivies avec les Jacobins parisiens de décembre 1793 à septembre 1794. Elle envoya de nombreuses adresses à la Convention. Elle avait créé un comité de surveillance de neuf membres chargé de contrôler le comité de surveillance officiel. La plupart des Sociétés populaires surveillent l'action des municipalités, visent les certificats de civisme, etc. ; elles adressent de fréquentes dénonciations à la Convention, en particulier contre les fonctionnaires publics. Au point de vue de la défense nationale, la Société d'Auch encouragea le recrutement des volontaires, créa un atelier pour la fabrication du salpêtre, etc.] — G. Hubert. *Organisation et fonctionnement d'une assemblée municipale conformément à l'édit de juin 1787*. [Il s'agit de l'assemblée de Lassigny, dans le Soissonnais, élue le 12 août 1787. Les réunions avaient lieu le dimanche matin, après la messe ; la première, tenue le 10 février 1788, eut pour objet une délibération relative aux réponses à faire à un questionnaire émanant de l'élection de Noyon, sur les impositions. M. H. décrit, d'après le registre des délibérations, les manifestations, peu nombreuses, de l'activité de l'assemblée : réponse à un questionnaire sur l'agriculture, différend avec l'archevêque de Bordeaux, abbé commendataire d'Ourscamp, au sujet du pâturage sur ses terres, discussion dans l'assemblée sur la confection du rôle de la taille. En résumé l'assemblée borna son action à se conformer aux arrêtés reçus sans donner preuve d'aucune initiative.] — Loir. *La municipalité de Mont-l'Évêque (Oise), du 19 août 1787 au 21 février 1790*. [Dans les délibérations de cette assemblée, ce qu'il y a de plus intéressant est sa réponse à un questionnaire établi par l'assemblée de Senlis, 20 janvier 1788.]

Feuilles d'histoire. 1912.

1er Juillet. — H. Malo. *L'échec des Anglais à la Martinique en 1759* [d'après une *Relation* manuscrite, conservée aux Archives nationales, récit de la tentative de débarquement repoussée par M. de Beauharnais.] — V. Fanet. *La fête en l'honneur de Simonneau* (7 juin 1792). [Compte rendu par deux professeurs de Caen, envoyés en mission à Paris, des fêtes célébrées en l'honneur de Simonneau, maire d'Étampes, « assassiné le 7 mars en défendant la loi ».] — R. Guyot. *Les richesses de Tallien*. [Compte de sa fortune, fait en 1795 par Tallien, que Thibaudeau avait accusé de s'enrichir aux dépens de la nation, et conservé aux Archives nationales.] — L. Hennet. *Généraux provisoires de la Révolution et de l'Empire*. [Suite des précédents articles, comprenant les généraux de la lettre L à la lettre R.] — A. Biovès. *Le siège de Gênes en 1800*. [Relation composée en suédois par Jacob-Christiannson Graberg, secrétaire particulier du ministre de Suède à Gênes : une traduction italienne en a été donnée dans les *Atti della Societa ligure di storia patria*. C'est un récit détaillé et jour par jour des opérations militaires, dont la publication se poursuit dans le numéro d'août.] — A. Grün. *Les châteaux royaux pendant la Révolution. I.* Fontainebleau. [Pétition du fils du jardinier défunt de Fontainebleau, Varin, demandant la succession de son père, en l'an X.] —

E. Cazalas. *Napoléon à Dresde en mai 1812.* [Il reçut le grand-duc de Weimar, Charles-Auguste, qui consigna le récit de cette entrevue dans un écrit publié récemment par une revue russe, *Voenno-Istoritcheski Sbornik.* Charles-Auguste fit part des intentions conciliatrices du tsar, manifestées dans une lettre à Marie Pavlowna sa sœur, et belle-fille du grand-duc. « Le monarque russe ne désire pas la guerre, il n'a point d'alliés et il n'a fait aucun traité avec l'Angleterre. — Moi non plus, répondit Napoléon, je ne veux pas la guerre, mais comment faire pour débrouiller la situation au point où elle en est ».] — A. Depréaux. *La prise de Smolensk* [d'après l'ouvrage de M. de Baye]. — Cte Beugnot. *L'île d'Elbe et la police sous la première Restauration.* [Continuation de la publication précédemment signalée. Série de bulletins du 2 août au 12 août 1814.] — A. Chuquet. *Le jugement de Napoléon sur Ney et Labédoyère* [sévère et injuste].

1er août. = E. Welvert. *Mémoires de Théodore de Lameth. Le 10 août.* [Extrait de mémoires, dont le manuscrit autographe a été donné à la Bibliothèque nationale. Le récit de la journée du 10 août se continuera dans le numéro suivant. Il relate les efforts vains de Lameth auprès du roi et à l'assemblée : la vie de Lameth même fut en danger.] — A. Grün. *Les châteaux royaux pendant la Révolution. II. Choisy-le-Roi.* [L'ancien séjour de Louis XV fut occupé en partie par un tribunal et une prison.] — A. Biovès. *Le siège de Gênes en 1800* (Suite et fin). [Le général Masséna partit sur un bateau français et il reçut un accueil très hostile du peuple. On oubliait comment il avait rempli son devoir de brave officier, et on ne voyait en lui que l'auteur des souffrances des Génois.] — E. Cazalas. *Lettre de Napoléon Ier au prince Kourakine.* [Publiée par le grand État major russe, avec la date douteuse de mai 1812. « Le ton impérieux, l'allure générale de cette admonestation sévère se rapporteraient mieux, semble-t-il, à l'année 1811 ». C'est une lettre de menaces, rappelant tous les griefs de l'empereur.] — M. Schveitzer. *Alexandre, Barclay et Bagration en avril 1812.* [Comment se firent les préparatifs de la guerre : le tout, semble-t-il, d'après des articles de revues russes, comme *Rousskaïa Stanina.*] — Beugnot. *L'île d'Elbe et la police sous la première Restauration.* [Bulletin des 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 août.] — Mélanges. *Le bréviaire des révolutionnaires.* [C'étaient pour le boucher Legendre, les *Mémoires* du cardinal de Retz.]

La Révolution de 1848.

1910. Septembre-Octobre. = L. Lévy-Schneider. *Les préliminaires du 15 mai 1848. La journée du 14, d'après un document inédit.* [Il s'agit du rapport au général de brigade Neumayer, commandant supérieur des gardes nationales du Rhône, du chef d'escadron et sous-chef d'état-major H. Payan, chef de la délégation nommée pour représenter le département du Rhône à la fête de la Concorde, qui eut lieu à Paris le 21 mai. Il ressort de ce document que l'ajournement à huitaine de la fête, qui devait tout d'abord être célébrée le 14, souleva parmi les délégués des départements un vif mécontentement que les agitateurs parisiens essayèrent d'exploiter ; une manifestation assez tumultueuse eut lieu devant le ministère de la Justice, puis à l'Élysée, et enfin devant le ministère des Affaires étrangères ; elle

contribua certainement à entretenir l'agitation, à accroître l'assurance des révolutionnaires hostiles au gouvernement légal ; on n'a d'ailleurs pas de raisons de croire que les délégués des départements, quelle qu'ait pu être leur attitude le 14, aient participé au mouvement du 15. Le récit de Payan permet de compléter et de rectifier celui que Caussidière a fait, dans ses mémoires, des incidents du 14.] — A. MATHIEZ. *Babeuf et Robert Owen comparés et défendus par Buonarroti.* [D'après une note non datée, peut-être de 1828, et qui est conservée dans les papiers Buonarroti, à la Bibliothèque nationale. M. M. estime que l'opposition signalée entre Owen athée et Buonarroti déiste est beaucoup plus apparente que réelle : « Robespierre, Buonarroti, Robert Owen sont des esprits de la même famille. »] — V. CHAZELAS. *Un épisode de la lutte de classes à Limoges. Le coup du 27 avril 1848 et ses origines (juin 1847-mai 1848).* [Suite ; continué en nov.-déc., janv.-févr. 1911 ; fin en mars-avril. II. Le comité du 25 février (25 février-2 mars). A Limoges, la révolution est acceptée avec une extrême facilité. Elle y arrête la lutte de classes ; le comité administratif provisoire élu sur la place publique le 25 février s'acquitte assez aisément de sa tâche, grâce à l'esprit conciliant dont font preuve bourgeois et ouvriers. III. Du 2 mars au 23 avril ; la scission entre les deux classes. Mais, bientôt, dès l'entrée en fonctions du commissaire du gouvernement Maurat-Ballange, l'antagonisme reparaît ; il se manifeste à propos de trois questions graves : la préparation aux élections (M. C. insiste sur l'action contraire de la « Société populaire », ouvrière, et du « Club des travailleurs », bourgeois), la crise économique (conflit entre patrons et ouvriers au sujet de l'emploi d'un emprunt de 700.000 francs voté pour l'organisation d'ateliers municipaux), la reconstitution de la garde nationale (en principe, la garde nationale est désormais ouverte à tous, mais les ouvriers ne reçoivent pas d'armes et les chefs qu'ils ont élus ne sont pas reconnus). IV. Le coup du 27 avril ; le deuxième comité. Les élections des 23 et 24 avril, dont les résultats s'annoncent comme défavorables aux candidats de la Société populaire, portent à son comble le mécontentement des ouvriers : d'où la journée du 27, le désarmement et la dispersion de la garde nationale bourgeoise, la constitution d'un nouveau comité, composé presque exclusivement de socialistes et d'ouvriers, et qui d'ailleurs maintient dans la ville un calme complet. La réaction ne commencera que le 18 mai, lorsque les troupes auront occupé Limoges ; l'affaire aura son épilogue devant la cour d'assises de la Vienne, en mars 1849. La conclusion de cette étude précise et documentée est que les événements du 27 avril 1848 à Limoges n'ont pas eu la gravité et le caractère insurrectionnel que leur ont prêtés les magistrats de 1849, puis les historiens Victor Pierre et P. de la Gorce. « Les bourgeois et les ouvriers depuis longtemps se haïssaient. Mais la prudence des uns, la modération et la discipline des autres maintenaient l'ordre. Un jour, la partie la plus brutale et la moins disciplinée de la classe ouvrière intervient dans la lutte. La classe bourgeoise, qui avait voulu se réserver le monopole de l'ordre, est vaincue ; ce sont les ouvriers qui assurent l'ordre à leur tour ». La prétendue victoire du « désordre » et de « l'anarchie » à Limoges, le 27 avril, est une légende.] — ROBERT PIMIENTA. *La propagande bonapartiste en 1848.* [Suite ; continué en nov.-déc. ; fin en janv.-févr. 1911. Pre-

mière partie : La propagande avant l'insurrection de juin (fin). Deuxième partie : La campagne présidentielle. Conclusion. La *Revue d'histoire moderne* rendra compte de ce travail, qui a été tiré à part.] — *Une lettre inédite sur les journées de juillet 1830*. [Adressée à M. Raoul, vigneron à Auxerre, par son fils, qui lui servait de courtier à Paris.]

Novembre-Décembre. = A. Chaboseau. *Les Constituants de 1848. Notes de statistique démographique, professionnelle, etc.* [Continué en janv.-févr. 1911 ; fin en mars-avril.] — L. Jeny. *La plantation d'un arbre de la Liberté dans l'Yonne (1848)*. [Publie l'allocution chaudement républicaine adressée à ses paroissiens par l'abbé Collin, curé de Saint-Vinnemer ; la date exacte de la cérémonie n'est pas indiquée.] — P. Muller. *Le chimiste Émile Kopp, représentant du Bas-Rhin à l'Assemblée législative*. [Deux pages sur la carrière politique de ce savant, qui prit part au mouvement du 13 juin et fut condamné par coutumace.]

1911. Janvier-Février. = P. Braun. *La question des écoles primaires à Nancy sous le ministère Guizot*. [Tentative de l'évêque, Mgr Menjaud, en septembre 1846, pour obtenir que les écoles privées catholiques fussent réintégrées au rang d'écoles mi-communales, et participassent aux subventions accordées à l'enseignement primaire ; la municipalité refusa.]

Mars-Avril. = Lectures faites à l'assemblée générale de la Société d'histoire de la Révolution de 1848, le 24 février 1911 : J.-F. Jeanjean. *Deux lettres inédites de Pauline Rolland à Barbès*. [De la prison de Saint-Lazare, 13 avril 1852, et de Sétif, 2 oct. 1852.] — H. Monin. *Les républicains français et l'unité italienne, d'après les lettres d'exil d'Edgar Quinet et les réponses inédites d'Henri Martin*. [Janvier-avril 1859. Sur le fait même de la guerre, les prévisions de H. Martin furent plus justes que celles de Quinet, mais Quinet avait mieux vu quelles seraient l'issue de la campagne et ses conséquences à l'intérieur.] — H. Moysset. *L'idéal de 1848*. [Fragment du « Mémorial » d'Hippolyte Carnot, dont M. M. prépare l'édition pour la Société.]

Mai-Juin. = A. Crémieux. *La fusillade du boulevard des Capucines le 23 février 1848*. [M. C. a raconté cet événement célèbre dans son livre sur « La Révolution de février » (voir le compte rendu de cet ouvrage, par l'auteur lui-même, dans le présent numéro de la *Revue d'histoire moderne*) ; il se propose seulement, dans cet article, « d'examiner les principales versions que l'on a fournies de cet incident, d'en suivre l'origine et le développement, et de montrer ensuite sur quels documents peut s'appuyer un récit critique de la fusillade ».] — R. Lévy. *La Révolution de 1848 au Havre*. [Elle y est accueillie sans enthousiasme, parce qu'elle alarme les intérêts économiques. L'ordre n'est d'ailleurs pas troublé un seul instant. Les Havrais protestent contre la circulaire Ledru-Rollin et contre l'ajournement des élections. La campagne électorale n'est marquée par aucun incident ; victoire de la liste modérée de Lamartine. L'article est fait d'après la collection du « Courrier du Havre » et quelques documents des archives municipales.] — P. Muller. *Le bonapartisme aux élections de 1850 dans le Bas-Rhin*. [Reproduit un placard du général de Montholon, condamné du procès de Boulogne, représentant à la Législative, aux électeurs du Bas-Rhin pour l'élection du 10 mars 1850.] — *Lettre d'Édouard Ferey*,

élève à l'École d'état-major, à sa mère (*7 mars 1848*). [Récit des journées du 23 et du 24 février ; le 23, Ferey est auprès du général Hecquet à la place des Victoires ; le 24, il est au Carrousel, où il assiste aux derniers incidents de la lutte. Il croit que la révolution n'aurait pas eu lieu si, au début, la répression avait été plus vigoureuse.] — A. HOUTIN. *Le clergé et la noblesse d'Anjou aux élections de l'Assemblée nationale constituante de 1848*. [Suite en juill.-août ; fin en sept.-oct. Intéressant article, fait d'après des documents privés et qui comble une lacune volontaire des « Mémoires d'un royaliste ». M. H. raconte l'intrigue électorale habilement conduite, de la fin de février à la fin d'avril, par le vicomte de Falloux pour assurer, contre Mgr Angebault, évêque d'Angers, et ses directions libérales, la victoire d'une liste conservatrice. Sans doute, le succès fut médiocre (trois sièges seulement sur treize) ; mais M. de Falloux avait réussi à unir les nobles légitimistes et les gros bourgeois orléanistes, et cette coalition est restée maîtresse du conseil général de Maine-et-Loire jusqu'à la fin du XIXe siècle ; en outre, M. de Falloux était élu, et on sait l'importance du rôle qu'il allait être à même de jouer.]

Juillet-Août. = J.-F. JEANJEAN. *Barbès et Blanqui*. [Fournit, d'après des documents inédits qu'il cite ou reproduit, des renseignements nouveaux sur la captivité de Barbès à Belle-Isle, et sur les relations de Barbès et de Blanqui en 1851. Estime sans fondement l'allégation, acceptée par Geffroy, d'après laquelle Barbès aurait essayé d'embaucher, parmi les détenus, des partisans contre Blanqui, grâce à une distribution de bons de deux francs. Soulève à nouveau, en terminant, la question du document Taschereau : l'hypothèse de la trahison de Blanqui garde toute sa valeur.] — R. LÉVY. *Le négoce havrais et les menaces de guerre en 1840* (*juillet-octobre*). [D'après la collection du « Courrier du Havre » et du « Journal du Havre ». Contre le « Journal », qu'il accusait de faire le jeu du parti « démocrate, radical, populaire » qui poussait à la guerre, le « Courrier », organe des armateurs et gros négociants, défendit avec ténacité la cause de la paix, et ni les graves nouvelles venues d'Orient, ni la baisse de la rente n'altérèrent à aucun moment son optimisme.] — M. RIOLLET. *Le journal de Romain Bouquet* (*1848-1853*). [Suite en sept.-oct. ; fin en nov.-déc. Bouquet était secrétaire de la mairie de La-Tour-du-Pin ; son journal contient, outre des renseignements de portée locale, des indications intéressantes sur la vie politique dans ce canton de l'Isère, l'organisation et le personnel des partis, sur le contre-coup des événements de Paris. Bouquet professe des sentiments républicains qui ne se démentent ni en 1849, ni après le coup d'État. Son journal est réellement un diaire ; l'éditeur l'a annoté assez abondamment, à l'aide de documents imprimés et manuscrits, et notamment d'un autre journal qu'il a en sa possession, celui du curé monarchiste Monnet, de Saint-Victor de Cessieu, contemporain et adversaire de Bouquet.] — G. LAURENT. *Un manifeste du comte de Chambord en 1852*. [Daté de Frohsdorf, 25 octobre ; d'après un exemplaire conservé aux archives de Reims.]

Septembre-Octobre. = G. VAUTHIER. *Rapport sur les journées de février adressé à Villemain par le général Sébastiani*. [Neuf pages ; l'éditeur n'a pas cherché à déterminer la date de rédaction de ce document, qui est conservé dans les papiers Villemain.] — H. MONIN. *Une lettre de Victor Schœlcher à Edgar Quinet* (*1862*). [Très

violente contre le second Empire.] — P. MULLER. *La crise financière de 1848 et l'administration des tabacs en Alsace.* [Deux documents sur une tentative de développement de l'industrie du tabac à Benfeld, en juin 1848, pour remédier à la crise économique.] — *Une profession de foi de Martin Nadaud en 1849.* [Adressée aux ouvriers de la Creuse.]

Novembre-Décembre. = R. LÉVY. *Le culte de Napoléon en Normandie sous la monarchie de Juillet.* [Analyse, avec citations, de 19 chansons bonapartistes éditées à Rouen de 1834 à 1847 ; la plupart sont signées d'un sieur Lefèvre, prote à l'imprimerie du « Journal de Rouen ».] — H. MONIN. *Une lettre d'Arnold Scheffer à Edgar Quinet après la mort d'Armand Carrel.* [Datée de La Marche, 15 août 1836 ; elle débute par quelques lignes banales sur la mort de Carrel et contient surtout une vive protestation contre la désignation de Thomas comme directeur du « National ».] — *Rapport fait au citoyen délégué pour le service des hôpitaux sur les faits qui ont eu lieu à l'Hôtel-Dieu depuis l'insurrection du 23 juin 1848 jusqu'à ce jour, 3 juillet 1848.* [Par Basset, directeur de l'Hôtel-Dieu ; la pièce est à la Bibliothèque de la Ville de Paris.] — P. MULLER. *Garnier-Pagès à la recherche d'une candidature en 1849.* [Lettre, datée du 24 novembre 1849, de l'éditeur Pagnerre à Struch, ex-commissaire de 1848 : Garnier-Pagès pourrait-il être, avec chance de succès, candidat dans le Haut ou le Bas-Rhin ?]

1912. Janvier-Février. = A.-M. GOSSEZ. *L'action révolutionnaire à Jersey en 1858-1859. Lettres inédites de Mazzini.* [Trois lettres de Mazzini, adressées peut-être au centenier jersiais Ashley, et deux lettres de la commission exécutive de l'Union républicaine écrites de Londres au comité de la section de Jersey.] — P. MULLER. *Les suites judiciaires du 13 juin 1849. Le représentant du peuple Charles Kœnig et l'administration de l'enregistrement et des domaines.* [Documents relatifs aux revenus des biens de Kœnig perçus pendant la durée de sa déportation ; un arrêt de la Cour de Colmar, de 1858, condamna l'administration de l'enregistrement à les restituer.] — R. LÉVY. *Un polytechnicien réformateur (1832-1848).* [Analyse d'une brochure, publiée en 1848, où l'ex-polytechnicien Justin André propose la proportionnalisation des traitements, pensions et rentes aux revenus annuels du trésor public, la création d'un ministère du travail, l'emploi de l'armée à des travaux publics, etc.] — PH. MORÈRE. *Notes sur l'Ariège avant le régime démocratique. 1. Le paysan.* [Sa condition économique : elle est lamentable.] — W. DE FONVIELLE. *Le 13 juin 1849.* [Souvenirs personnels ; les événements sur les boulevards et dans la rue Lepelletier.]

Mars-Avril. = Lectures faites à l'assemblée générale de la Société d'histoire de la Révolution de 1848, le 24 février 1912 : H. MONIN. *Théophile Dufour, représentant du peuple en 1848, pour le département de l'Aisne.* [Étude critique sur ses ouvrages et opuscules, ses études politiques inédites, sa correspondance avec Quinet ; suivi de la réimpression de la brochure « Quelques explications aux électeurs du département de l'Aisne », de mars 1849.] — R. LÉVY. *Un commissaire de police assassin en 1848. L'affaire Riancourt.* [Retrace longuement l'odyssée du condamné de droit commun et souteneur Riancourt, qui réussit à se faire nommer commissaire de police au Havre en mars 1848, et fut l'année suivante condamné

aux travaux forcés à perpétuité, pour assassinat.] — H. MOYSSET. *Lettre de Michelet à Hippolyte Carnot.* [Du 4 mars 1848 ; Michelet s'excuse sur ses nombreux travaux de ne pouvoir faire partie de la « haute commission des études scientifiques et littéraires » qui vient d'être instituée ; il ajoute des considérations sur le rôle d'éducation réservé à l'histoire dans la France républicaine.] — L.-G. PÉLISSIER. *Souvenirs de Jean-Antoine Brès, transporté politique (1851-1859).* [Suite en mai-juin. Soldat en 1851, au 43e de ligne, Brès vote « non » au plébiscite, et est transporté en Afrique, d'où il ne reviendra qu'en 1859. Son journal, nul littérairement, offre un vif intérêt psychologique et moral. « Ce jeune soldat libéral, démocrate, peut-être carbonaro (?) de quelque vente attardée, condamné et transporté sans bien savoir pourquoi, résigné aux ordres de ses chefs, est touchant et sympathique ».] — H. MONIN. *Une lettre d'Edgar Quinet à Henri Brisson.* [De Bruxelles, 13 août 1855.]

Mai-Juin. = E. DAGNAN. *La réaction conservatrice dans le Gers en 1849 et 1850, d'après les rapports des commissaires de police.* [Ces rapports, adressés au préfet, sont conservés aux Archives départementales du Gers, au nombre de 130.] — G. VAUTHIER. *A propos d'une lettre de Michel Chevalier.* [Adressée à Villemain, de Lodève, 22 septembre 1848 ; elle annonce l'hommage du volume où Chevalier vient de réunir divers articles et lettres sur l'organisation du travail. M. V. en prend texte pour raconter la suppression, en avril 1848, puis le rétablissement en décembre, des cinq chaires du Collège de France occupées par Chevalier, de Portets, Lerminier, Desgranges et Tissot ; il ajoute quelques renseignements sur la mise à la retraite, par suppression d'emploi, en septembre de la même année, d'Epagomène Viguier, inspecteur général de l'Université.]

La Révolution française. 1912.

14 Juin. = P. ROBIQUET. *Les déportés babouvistes au Fort National.* [D'après un dossier conservé aux archives municipales de Cherbourg. Renseignements fournis par la correspondance officielle et celle des déportés sur la détention de Buonarroti, Vadier, Germain, Blondeau, Cazin et Moroy à l'île Pelée, leur attitude, le régime auquel ils étaient soumis, leurs plaintes contre ce régime, les sentiments qu'ils nourrissaient les uns à l'égard des autres.] — Ch. DU BUS. *La Révolution française à l'Exposition du Cabinet des Cartes.* [Indication des numéros de cette exposition, à la Bibliothèque nationale, qui intéressent les historiens de la période révolutionnaire : cartes dessinées par Louis XVI dans sa jeunesse, carte des Indes de La Bourdonnais, plan de la Bastille, carte de France d'Hennequin divisée suivant le plan du Comité de Constitution, recueil de plans des prisons et maisons d'arrêt du département de la Seine, composé par l'architecte Giraud en 1791-92, plan de Paris de Mathieu, paru en l'an VII, contenant les projets d'embellissement, etc.] — A. AULARD. *Les sources de l'histoire de l'esprit public à Paris au début du premier Empire.* [Introduction du tome I du recueil *Paris sous le premier Empire*, publié par M. Aulard dans la collection de la Ville de Paris. Documents utilisés : rapports du ministère de la Justice, puis du ministère de la Police générale ; rapports de la Préfecture de police ; journaux.] — *Documents.* I. *La Harpe robespier-*

riste. [Lettre écrite par La Harpe, de la prison du Luxembourg, le 10 prairial an II, à un destinataire inconnu, sans doute ami de Robespierre. La Harpe s'applaudit de la conformité continuelle de ses sentiments avec ceux de Robespierre.] — II. *L'archiviste Camus et la bibliothèque à l'usage du Corps législatif.* [Lettre de Camus, garde des Archives, à Bénezech, ministre de l'Intérieur, du 18 ventôse an IV, lui demandant de conférer avec lui sur les moyens de monter cette bibliothèque en livres modernes d'histoire et de politique étrangère, même en journaux étrangers.] — *Thèses historiques dans les Facultés de droit.* [Indication des thèses de droit relatives à la période de la Révolution et de l'Empire, soutenues depuis 1885.]

14 Juillet. = Ch. Du Bus. *L'exposition J.-J. Rousseau à la Bibliothèque nationale.* [Description de quelques-uns des documents rassemblés dans cette exposition : portraits, estampes, manuscrits, éditions originales.] — E. Chapuisat. *Un « rousseauiste » de 1790 : l'huissier Chariot.* [Il avait fait don d'un buste de Rousseau à l'Assemblée nationale, le 22 juin 1790, et son présent avait été accepté par acclamation ; il en informa le Conseil de Genève par une lettre du 9 juillet. Le Conseil n'enregistra son envoi que le 30, et montra moins d'enthousiasme que l'Assemblée nationale ; néanmoins, l'annexion de la lettre de Chariot au registre de ses délibérations était un acheminement vers la réhabilitation officielle de Rousseau.] — *Doctorat de M. Albert Crémieux : Les journées de Février 1848 ; La Censure en 1820.* [Exposé par l'auteur du sujet de ses thèses.] — *Doctorat de M. Fosseyeux : L'Hôtel-Dieu* [de Paris aux XVIIe et XVIIIe siècles] ; *Les Écoles de charité* [à Paris sous l'ancien régime et au début du XIXe siècle]. [Analyse de ces thèses.] — Lt de Cardenal. *Les billets de confiance du département de la Dordogne (1791-1796).* [A suivre. En juin 1791, sur la proposition de la Société des Amis de la Constitution de Bergerac, une caisse patriotique est ouverte dans cette ville, qui émet pour 60.000 livres de bons de 3, 6 et 12 livres, avec l'autorisation de l'assemblée départementale. Vers la même époque, une petite banque municipale émet à Périgueux 60.000 livres de bons. Le succès est d'abord très grand. D'avril à août 1792, il est émis par la municipalité de Périgueux 29.600 billets de confiance de 5, 10, 15 et 20 sols, représentant une valeur de 126.000 livres. Dans les autres districts, sauf à Ribérac, de pareils billets sont émis. A Excideuil, ce n'est pas la municipalité qui fait l'émission pour son compte, c'est le directoire du district, qui délègue ensuite ses pouvoirs, pour la direction de la caisse, au maire et à d'autres notables. Quant au directoire du département, il n'émet aucune espèce de billet au porteur. Malgré toutes les précautions prises pour assurer les garanties, vient un moment où ces billets perdent la faveur dont ils ont d'abord joui. Les raisons de cette défaveur sont sans doute leur trop grande variété, leur trop grand nombre, les falsifications, la mise en circulation de petits assignats, la réapparition du numéraire et de la monnaie de cuivre provenant de la fonte des cloches. Théoriquement, la liquidation de ces billets est facile : il suffit d'échanger les différents papiers municipaux, dans leur municipalité d'origine, contre les espèces ou les papiers d'État, dont le chiffre doit être resté égal à celui de l'émission. En pratique, cette opération présente des difficultés, principalement à cause de la présence dans le département d'un nombre considérable de billets de confiance provenant des départements voisins.]

Revue des Questions historiques. 1912.

Juillet. = Abbé RICHARD. *Le secret du Pape : un légat apostolique en France (1742-1756).* [Il s'agit du cardinal de Tencin, qui entretint depuis son départ de Rome en 1742 une correspondance suivie avec le pape Benoît XIV, que ses souvenirs, ses goûts intellectuels et ses intérêts rapprochaient de la France, c'est dire que cette correspondance est d'ordre essentiellement politique. Elle fut assurée jusqu'en mars 1748 par le bailli de Tencin, neveu du cardinal. Il y est très longuement question des successeurs du cardinal à la curie, des nonces et de la curie. A suivre.] — L. DIDIER. *Le citoyen Genet.* [Le frère de Mme de Campan, après diverses missions diplomatiques en Russie, Hollande et Suisse fut chargé de représenter la France à Philadelphie en 1792. Il partit le 8 avril 1793 après avoir songé à faire évader la famille royale et à l'emmener avec lui aux États-Unis. Il avait mission de s'enquérir de l'état des esprits dans nos anciennes colonies d'Amérique et d'y réveiller l'activité française. Il concentra surtout ses efforts sur la Louisiane et les Florides. Il accepta les services du général Clark pour reprendre la Louisiane, où un grand mouvement d'enthousiasme pour la France se dessinait. Il conçut même un plan de campagne de la flotte française : ses projets échouèrent. Il se tourna alors vers les Florides. A suivre.] — L. CAILLET. *Lettre de Richelieu au marquis de Brézé sur la fuite de Marie de Médicis (24 juillet 1631).* — P. MONTARLOT. *La démission de Talleyrand, évêque d'Autun.* [Documents].

Revue historique. 1912.

Mai-Juin. = ROD. REUSS. *La constitution civile du clergé et le directoire du département du Bas-Rhin (juillet 1791-juillet 1792), d'après des documents en partie inédits.* [La question religieuse a une importance capitale en Alsace, où le clergé jouissait d'une grande influence. La vente des biens du clergé, la mise en pratique de la constitution civile furent le signal d'une agitation religieuse, qui se traduisit par l'élection d'un conseil général du Bas-Rhin franchement réactionnaire. Un nombre infime de prêtres consentit au serment. En février 1791, après suspension du directoire et remplacement de ses membres, on nomma un évêque constitutionnel, François Brendel, qui fut violemment attaqué par son prédécesseur, Louis de Rohan. D'autre part, la fuite de Varennes amena une réaction contre le clergé. La Constituante envoya alors en juillet trois commissaires, Régnier, Chasset et de Custine pour mettre fin à cette anarchie. I. Le 12 juillet 1791, les commissaires et les corps administratifs de Strasbourg, après récapitulation de tous les griefs contre les réfractaires décidèrent d'exiger le serment des ecclésiastiques et de renvoyer en France à 15 lieues des frontières tous les insermentés. Leur décision fut ratifiée par l'Assemblée avec cette correction que les réfractaires devraient être à 30 lieues des frontières. Jusqu'en novembre, on toléra l'exercice public du culte des non conformistes ; quand on le leur retira, la lutte à outrance recommença. II. Le 25 janvier 1792, exposant à l'Assemblée l'état du département au point de vue religieux, le directoire, obligé de reconnaître l'inefficacité de ses efforts réclama la liberté du culte, comme l'unique moyen d'apaisement. III. Entre temps, les réfractaires et, à leur tête, Louis de Rohan conti-

nuaient à lutter avec succès contre les assermentés. La situation n'était plus tenable : le directoire se préoccupa alors de réorganiser, d'accord avec Brendel, le service des cures du département. Il signalait tout particulièrement à l'Assemblée la répercussion fâcheuse de cet état de choses sur la bonne tenue de l'état-civil. A suivre.] — ÉTIENNE DEJEAN. *La duchesse de Berry et le comité carliste de La Haye (juin-novembre 1832)*. [Utilise les papiers saisis lors de l'arrestation de la duchesse à Nantes le 8 novembre 1832 et le dossier formé au ministère de la Justice, tous documents aujourd'hui versés aux Archives nationales. Il en résulte que, dès 1831, le parti carliste avait mis ses espérances de succès dans l'intervention de la Hollande qui, hostile à Louis-Philippe, n'avait pu prendre son parti de l'indépendance de la Belgique. En janvier 1832, Ouvrard s'était installé à demeure à La Haye ; avec la Rochejaquelein et Mme du Cayla, il organisa un comité d'action qui, par l'intermédiaire du marquis de Foresta ne cessa d'intriguer au profit de la duchesse, même après son arrestation. Cependant, en juin 1832, Guillaume attendait que l'Espagne et la Sardaigne se fussent déclarées pour conclure une alliance avec Marie-Caroline. D'autre part, le parti carliste était divisé en modérés (comité de Paris) qui conseillaient d'attendre la chute de Louis-Philippe, et en impatients, partisans d'une action immédiate. Ces dissidences ne firent d'ailleurs qu'encourager l'entourage de Charles X à contester à Marie-Caroline ses droits à la Régence. En août, Guillaume, qui se sentait menacé, jugea utile de créer une diversion en appuyant la duchesse et en lui faisant entrevoir la possibilité, en cas de succès, de la cession de la Belgique à la France. Marie-Caroline ne jugeant pas à propos de se rendre elle-même à La Haye pour les négociations chargea de cette mission le maréchal de Bourmont. Lorsqu'en janvier 1833, celui-ci arriva à la Haye, les Français venaient de prendre Anvers et Marie-Caroline était à la veille de déclarer sa grossesse. A suivre.]

Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde. 1912.

Janvier-Février. = Abbé A. GAILLARD. *A travers le schisme constitutionnel en Gironde*. [Étudie le schisme déterminé par la constitution civile du clergé, surtout dans les trois paroisses des grandes landes du Bordelais ; Lugos, Le Barp et Salles, à l'aide des archives communales et départementales : serments de fidélité à la constitution civile prêtés par les curés et desservants, aliénations des biens d'Église, incidents divers, appréciations violemment orthodoxes contre les « malheureux schismatiques ». A suivre.] — J. de MAUPASSANT. *La prise du corsaire de Jersey* la Molly *(6 avril 1757)*. [Récit de cette prise rédigé par le Bordelais François Jalineau, commandant *la Comtesse de Noailles* qui captura *la Molly*.]

Mars-Avril. = M. LHÉRITIER. *Histoire des rapports de la Chambre de commerce de Bordeaux avec les intendants, le Parlement et les Jurats de 1705 à 1781*. [Instituée en 1705 ; en principe elle est subordonnée à l'intendant qui la préside, au Parlement qui la loge, aux jurats qui entretiennent son député du commerce. Mais elle trouva dans la société bordelaise des protecteurs et sut profiter des circonstances pour exercer un rôle qu'on n'aurait pu prévoir à ses origines. Première période, de 1705 à 1720; collaboration des différents pouvoirs en vue de réparer les désastres accu-

mulés par les guerres et les malheurs de la fin du règne de Louis XIV. A suivre.] — Abbé A. Gaillard. *A travers le schisme constitutionnel en Gironde*. [Fin. Cherche à expliquer le succès du schisme constitutionnel dans les grandes landes du Bordelais, succès complet aussi bien dans le clergé que parmi les fidèles. Plaide les circonstances atténuantes pour le premier et reconnaît que tous les prêtres de cette région, en 1791, « étaient de braves gens, pénétrés de leurs devoirs, charitables et bons... C'étaient en plus des hommes de mœurs honnêtes... » « Quant aux paroissiens, c'est beaucoup plus simple : ils n'ont rien compris à la constitution civile du clergé... ; la seule chose dont ils s'inquiètent, c'est de conserver les pratiques extérieures de leur religion ».] — Meaudre de Lapouyade. *Mésaventure d'un musicien du Grand Théâtre en 1781*. [Il s'agit du parisien Cottu ou Coutu, un virtuose de la contrebasse, dont l'instrument fut trouvé brisé le 22 mai 1781. Procès en paiement des réparations intenté par Cottu au sieur de Belmont, « fondé de procuration pour la régie des spectacles de Bordeaux ».] — P. Courteault. *A propos d'un portrait de Victor Louis*. [Il s'agit du portrait du célèbre architecte qui se trouve à l'Hôtel de Ville de Bordeaux. Attribué parfois à Robin, le peintre du plafond du Grand Théâtre, il avait été commandé par un sieur Gobineau qui ne put le payer et le laissa à Gabriel Durand, lequel en avait avancé le prix. Ce sont les descendants dudit Gabriel Durand qui l'ont légué à la ville en 1894.]

NOTES ET NOUVELLES

— Prix décernés par l'Institut à des ouvrages d'histoire moderne. Suite [1].

Académie française. — Le prix Botta (2.000 fr.) est décerné à M. Alfred Rébelliau pour l'ensemble de ses travaux.

Académie des Inscriptions et Belles-lettres. — L'Académie accorde le premier prix Gobert (9.000 fr.) à M. Ferdinand Brunot, pour son *Histoire de la langue française*; le deuxième prix (1.000 fr.) à M. Pierre de Vaissière pour son travail intitulé : *Récits du temps des troubles du XVIe siècle. De quelques assassins.*

Académie des Sciences morales et politiques. — Le prix Drouyn de Lhuys est partagé ainsi qu'il suit : 1.500 fr. à M. Raymond Guyot, pour *Le Directoire et la paix de l'Europe (1795-1799)* ; 1.000 fr. à M. Jean Dureng pour *Le Duc de Bourbon et l'Angleterre (1723-1726)*; 500 francs à Dom René Ancel pour *Les nonciatures de Paul IV (1556-1557)*; mention très honorable à Mme A. de Lipinska, pour *Le Grand-duché de Posen (1815-1830)*.

Le prix Le Dissez de Penanrun (2.000 fr.) est partagé également entre M. Paul Mantoux pour *La révolution industrielle au XVIIIe siècle en Angleterre* et M. Pierre Saint-Giron, pour l'*Assurance patronale contre la grève*. Parmi les mentions, l'une est accordée à M. Maximin Deloche, pour *La Maison du cardinal de Richelieu*.

Le prix Bordin (2.500 fr.), dont le sujet était : « Histoire du droit de suffrage en Belgique » a été décerné à M. J. Barthélemy.

— Académie des Sciences morales et politiques. Séances et travaux.

8 Juin : L'Académie accepte provisoirement la donation faite par Mme la marquise Arconati Visconti, née Peyrat, d'une somme de mille francs de rente sous les conditions suivantes: les arrérages seront employés à créer un prix qui sera décerné tous les trois ans à l'auteur du meilleur ouvrage critique sur les sources de notre histoire nationale et qui portera le nom de « prix Gabriel Monod ».

M. Gustave Fagniez communique un chapitre de son ouvrage en préparation : « La femme et la société française dans la première moitié du XVIIe siècle (1598-1648) ». Il achève la lecture de ce chapitre dans la séance du 29 juin.

6 Juillet : M. Jean Lemoine résume l'enquête qu'il a entreprise dans de nombreux dépôts d'archives à Paris, en Bretagne, en Bourgogne et en Provence, grâce à laquelle il a pu reconstituer dans leurs détails, la plupart des actes de la vie privée de Mme de Sévigné. Il donne connaissance des documents les plus importants :

1. Voir ci-dessus, p. 274-276.

contrat de mariage et inventaires après décès de son père et de sa mère, le contrat de mariage avec le marquis de Sévigné, les actes de la marquise passés en qualité de tutrice de ses enfants, son rôle dans le mariage de sa fille, ses interventions répétées pour remédier à la situation de son fils, enfin l'inventaire fait à sa mort dans l'hôtel Carnavalet à Paris.

M. Victor Delbos présente l'ouvrage de M. Hœffling, correspondant de l'Institut, sur Jean-Jacques Rousseau, travail traduit du danois par M. Jacques de Coussange, qui l'a fait précéder d'une préface.

13 Juillet : M. Gustave Fagniez continue la lecture de son mémoire sur la « Condition de la femme dans la famille et la société au commencement du XVIIe siècle ».

M. H. Welschinger expose les grandes lignes d'une étude historique du Dr Goldschmidt, intitulée : « 1870. Autour de Strasbourg assiégé », dans laquelle l'auteur, actuellement le doyen du corps médical strasbourgois, y mentionne un grand nombre de renseignements inédits sur les événements qui ont trait au siège de Strasbourg et à la guerre de 1870.

— Académie des Inscriptions et belles-lettres:

28 Juin : M. Gustave Schlumberger présente à l'Académie un important travail du docteur Holzhausen, de Bonn, sur « l'*Histoire et le rôle des contingents allemands à la Grande Armée de 1812* ».

5 Juillet : M. le Comte P. Durrieu commente les documents récemment retrouvés par M. Louis Batiffol relatifs aux travaux accomplis au Louvre sous le règne de Henri IV, particulièrement sur la construction de la grande galerie du bord de l'eau.

— Société d'histoire moderne. A la séanee du 7 juillet, M. J. Letaconnoux a fait une communication sur « le Comité des députés extraordinaires des manufactures et du commerce de France (1789-1792) ».

— La Société d'histoire contemporaine a tenu son assemblée générale le 20 juin dernier. Des communications ont été faites par M. Paul Montarlot, sur « Un agent de la police secrète sous le Consulat et l'Empire », et par M. Augustin Cochin, qui a exposé « Comment furent élus les députés aux États généraux ».

Au cours de son rapport, le secrétaire général, M. B. de Lacombe a annoncé que le conseil de la Société avait décidé plusieurs publications nouvelles : celle d'un supplément à l'ouvrage de M. Boulay de la Meurthe, *Correspondance du duc d'Enghien (1801-1804) et documents sur son enlèvement et sa mort* ; celle du *Journal du chirurgien Terreneuve*, sur les campagnes de Portugal de 1808 à 1811, et qu'éditera M. de Contenson ; celle d'un volume de M. Augustin Cochin qui paraîtra sous le titre : *Organisation et actes du gouvernement révolutionnaire*, et qui se composera d'un recueil de textes et d'une étude sur le Comité de salut public et son comité d'exécution ; enfin M. Paul Lacombe a promis la traduction du récit d'un voyage à Paris fait par un Anglais au lendemain de la paix d'Amiens.

— La Société française de bibliographie a tenu une séance le 20 juin au cours de laquelle M. J.-J. Marquet de Vasselot a fait une communication sur : « Une gravure des Grandes heures de Simon Vostre copiée par des émailleurs limousins ».

— Société de l'histoire de l'art français. A la séance du 5 juillet, M. Henry Lemonnier a présenté une aquarelle par Hubert Robert en montrant son analogie avec celle vendue récemment dans la collection Doucet ; M. Paul Vitry a étudié les projets de monuments qui devaient être consacrés à glorifier la mémoire de Jean-Jacques Rousseau pendant la Révolution et commenté les maquettes conservées en cherchant à nommer leurs auteurs ; M. A. Roux a parlé des églises de la région d'Anet remaniées ou construites à la Renaissance.

— La Commission chargée de rechercher et de publier les documents relatifs à la vie économique de la Révolution s'est réunie le 29 juin au ministère de l'Instruction publique, sous la présidence de M. Jaurès. Après un hommage rendu par celui-ci à la mémoire d'Armand Brette, M. P. Caron, secrétaire, a lu un rapport sur les travaux de la sous-commission permanente, depuis la dernière réunion plénière. La Commission a décidé la publication, par M. Le Moy, docteur ès lettres, professeur au lycée d'Angers, des Cahiers de doléances des paroisses et des corporations de la sénéchaussée d'Angers pour les États généraux de 1789, puis elle a entendu lecture d'une communication de M. Ch. Schmidt sur une curieuse tentative de réglementation du travail agricole dans les Bouches-du-Rhône, en 1791.

La majeure partie de la séance a été employée à discuter un projet de réunion, à Paris, d'une assemblée générale des comités départementaux, à l'occasion du dixième anniversaire de leur institution. Ce projet a été, depuis, soumis au ministre de l'Instruction publique, qui l'a approuvé ; par arrêté du 18 juillet, les Comités sont convoqués en assemblée générale pour les 3, 4 et 5 février 1913, à Paris. Une circulaire contenant tous les renseignements utiles sera publiée dans les premiers jours d'octobre prochain.

— La Commission chargée de publier le grand recueil sur *Les origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871* poursuit activement ses travaux. Le tome VI — dont nous rendrons compte — sera mis en vente au début de septembre ; il embrasse la période comprise entre le 1er mars et le 31 août 1865. Le tome VII est sous presse ; il atteindra probablement le mois de mars 1866. Les documents concernant les événements si importants de la guerre austro-prussienne seront donc très prochainement étudiés.

— Dans sa séance du 28 juin, le Conseil municipal de Paris a adopté, conformément aux délibérations de la Commission des recherches sur l'histoire de Paris pendant la Révolution et l'époque contemporaine, le projet de publication d'une édition critique des « Procès-verbaux des séances de la Commune de 1871 » d'après les manuscrits originaux conservés à la Bibliothèque de la Ville de Paris, présenté par MM. Georges Bourgin, archiviste aux Archives nationales, et G. Henriot, du service des Travaux historiques de la Ville. L'ouvrage devra former deux volumes de la « Collection de documents relatifs à l'histoire de Paris pendant la Révolution française et l'époque contemporaine ».

— Des négociations étaient en cours depuis assez longtemps entre l'administration des Archives et le ministère de l'intérieur au sujet des archives des Cultes. A

la suite d'une démarche collective de la Société d'histoire moderne, de la Société de l'histoire de la Révolution française et de la Société de l'histoire de la Révolution de 1848, ces négociations ont récemment abouti et tous les documents provenant du fonctionnement de l'administration des Cultes, de 1801 à 1905, ont été versés aux Archives nationales. La masse en est considérable et atteint le chiffre de 7.500 articles. On remarque : les papiers du bureau des affaires ecclésiastiques et de la légation du cardinal Caprara ; les rapports sur l'attitude politique du clergé et notamment son rôle dans les révolutions de 1830 et 1848 ; les dossiers du personnel ecclésiastique depuis le Concordat (candidatures à l'épiscopat, dossiers personnels des évêques, notes individuelles sur les curés desservants, aumôniers) ; les mandements et lettres pastorales, les dossiers relatifs aux créations de paroisses et succursales, à l'entretien des édifices du culte, des palais épiscopaux et des presbytères, les correspondances concernant l'administration des séminaires et l'enseignement qui y était donné, une série sur les dons et legs de l'an XI à 1873, les archives des cultes non-catholiques. Bref, un ensemble incomparable de matériaux pour l'histoire religieuse du XIXe siècle. Les documents ont été versés en assez bon état de classement et l'inventaire pourra en être dressé assez rapidement ; lorsqu'ils seront mis en communication — dans la limite des cinquante ans de date qu'exige le règlement des Archives nationales — nous en informerons nos lecteurs.

— Nominations récentes dans l'enseignement supérieur :

M. Jean Brunhes, docteur ès lettres, professeur à l'Université de Fribourg, a été nommé titulaire de la chaire de « Géographie humaine », fondée au Collège de France, grâce à une libéralité de M. Kahn.

M. Marcel Marion, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, a été désigné comme successeur d'Émile Levasseur pour la chaire d'« enseignement et étude des faits économiques et sociaux ».

M. Émile Mâle, chargé d'un cours complémentaire, a été nommé professeur d'histoire de l'art moderne à la Faculté des lettres de Paris, en remplacement de M. Henry Lemonnier, admis à la retraite.

M. Jacques Rambaud, docteur ès lettres, a été nommé maître de conférences d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux.

M. Pierre-Marcel Lévi, docteur ès lettres, a été nommé professeur d'histoire générale à l'École des Beaux-arts, en remplacement de M. Henry Lemonnier.

— Ont été récemment soutenues pour le doctorat ès lettres les thèses suivantes :

A la Faculté des lettres de l'Université de Paris : M. *J. Drouet* : L'abbé de Saint-Pierre « Annales politiques », nouvelle édition (thèse complémentaire) ; L'abbé de Saint-Pierre, l'homme et l'œuvre (thèse principale) ; — M. *M. Fosseyeux* : Les Écoles de charité à Paris sous l'ancien régime et au début du XIXe siècle (thèse complémentaire) ; L'Hôtel-Dieu de Paris aux XVIIe et XVIIIe siècles. Évolution d'une administration parisienne de l'ancien régime (thèse principale) ; — M. *Delafarge* : L'affaire de l'abbé Morellet (thèse complémentaire) ; La vie et l'œuvre de Palissot (thèse principale).

A la Faculté des lettres de l'Université de Lille : M. *Peter* : L'abbaye bénédictine de Liessies en Hainaut depuis ses origines jusqu'au milieu du XVIe siècle. Étude d'histoire économique et religieuse (thèse complémentaire) ; L'enseignement secondaire pendant la Révolution dans le département du Nord (thèse principale).

A la Faculté des lettres de l'Université de Rennes : M. *Le Lay*, professeur au lycée de Pontivy : Le paysan et sa terre sous la seigneurie de Coetanfao, paroisse de Séglien au XVIIIe siècle (thèse complémentaire) ; Histoire de la ville et communauté de Pontivy au XVIIIe siècle (thèse principale) ; — M. *Dubreuil*, professeur au collège de Saint-Servan : Le régime révolutionnaire dans le district de Dinan, 25 nivôse an II-30 floréal an III (thèse complémentaire) ; La vente des biens nationaux dans le département des Côtes-du-Nord (thèse principale).

A la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse : M. *Saillard*, professeur au lycée de Tarbes : Florian, sa vie, son œuvre (thèse complémentaire) ; Essai sur la fable en France au XVIIIe siècle (thèse principale) ; — M. *Maurice Reclus* : Ernest Picard (1821-1877). Essai de contribution à l'histoire du parti républicain, d'après des documents inédits (thèse complémentaire) ; Jules Favre (1809-1880). Essai de biographie historique et morale, d'après des documents inédits (thèse principale).

— La Faculté des Lettres de l'Université de Lille a eu à examiner, en juin dernier, deux mémoires de géographie régionale : celui de M. Lefebvre sur la Pévèle et celui de M. Brienne sur les Ségalas du Rouergue, qui sont des travaux originaux et de grande valeur. Voici le résumé, fait par l'auteur, du mémoire sur les Ségalas, pour lequel des documents d'archives, depuis le XVIIIe siècle, ont été utilisés.

Les Ségalas du Rouergue. — Sur le versant aquitain du Massif central, entre l'Aubrac, les Causses et la montagne Noire, s'étalent des plateaux schisteux et gneissiques qui portent le nom de Ségalas (pays du seigle). Les plus importants d'entre eux, isolés au sud de Rodez par les gorges de l'Aveyron, du Viaur, du Ceor et du Tarn, sont les Ségalas du Rouergue.

Leur mise en valeur fut longtemps entravée par la pauvreté d'un sol léger et siliceux, par l'âpreté d'un climat de montagne, par un isolement que le pays devait à son relief et à sa situation, et dont il est à peine sorti aujourd'hui.

Les premiers défrichements importants, au cœur des forêts primitives, eurent lieu au XIIe et au XIIIe siècles, époque à laquelle se fondèrent ça et là des abbayes (Bonnecombe, 1162) et des commanderies de Templiers ou d'Hospitaliers. Mais jusqu'à la Révolution, l'économie rurale de la région garda un caractère primitif. Le paysan de cette époque s'ingéniait à faire produire à son sol tout ce qui lui était nécessaire : il joignait à la culture extensive du seigle et du sarrazin l'élevage du mouton et du porc, et même une industrie familiale qui transformait en tissus grossiers, pour les usages domestiques, le chanvre ou la laine. Les nécessités d'une telle vie agricole expliquent l'aspect original qu'avait alors le « mas », type de l'exploitation rurale isolée et autonome, avec sa ceinture ordinaire de champs, de prés, de châtaigneraies et de bois.

Malgré d'incessants efforts, le pays demeurait pauvre et n'évitait souvent la famine qu'en achetant les blés de l'Albigeois ou du Quercy. C'est seulement dans

la seconde moitié du XVIIIe siècle que de notables changements eurent lieu. Les défrichements, en effet, se firent alors plus importants. L'assolement se perfectionna, grâce au progrès de cultures nouvelles, comme celles de la pomme de terre et des fourrages artificiels. Mais surtout d'habiles croisements, préconisés par l'Assemblée provinciale de Haute-Guyenne, puis par le conseil général de l'Aveyron, permirent d'augmenter le rendement des bêtes à laine. L'ancienne industrie familiale fit aussitôt place à une industrie à domicile, dont les principaux centres étaient les bourgs de Rodez et de Villefranche-de-Rouergue, les villages de Najac, Sauveterre, Camboulas, etc. Les tissus ainsi fabriqués, toiles (tiretaines, sarguines) ou draps (bures, serges) étaient achetés sur place par des marchands languedociens et transportés à dos de mulet dans le midi. Il y avait donc là un commencement de spécialisation économique.

Malheureusement, cet essor fut sans lendemain. Lorsque naquit au XIXe siècle la grande industrie, le Rouergue ne put faire concurrence aux usines de Mazamet et de la montagne Noire, plus rapprochées des marchés méridionaux : le tissage à domicile ne tarda pas à décliner ; il a disparu presque complètement aujourd'hui. La production de la laine brute elle-même n'a pas cessé de décroitre, depuis que Marseille reçoit des laines australiennes.

La région des Ségalas n'a échappé tout récemment à cette crise, grâce à l'apparition des chemins de fer ; ceux-ci ont totalement modifié la vie rurale. La ligne de Béziers à Rodez par Millau, celle d'Albi à Rodez par Carmaux (1902) ont rendu possible l'usage des amendements calcaires, des engrais chimiques, des machines agricoles. La production du seigle et du blé, surtout des tubercules et des fourrages artificiels, a cru rapidement, et la plus grande partie de la récolte a été consacrée à l'alimentation du bétail. Aussi l'élevage est-il devenu la spéculation principale : les cantons de l'Est, assez rapprochés de Roquefort, nourissent des brebis laitières et fabriquent des fromages frais qui séjournent ensuite dans les célèbres caves du causse ; ceux de l'Ouest (Najac, etc.) élèvent surtout le porc et envoient dans les villes du midi des jambons ou des charcuteries. Le pays tout entier engraisse d'ailleurs des veaux de boucherie, qui sont expédiés à Marseille ou à la Villette. Enfin quelques gros propriétaires font même « estiver » leurs vacheries sur les plateaux d'Aubrac, où se fabrique le fromage de Laguiole.

Cette spécialisation du pays dans un élevage rémunérateur a fait naître partout une aisance inattendue : la valeur des terres a presque triplé depuis moins d'un siècle. Il est pourtant regrettable que le progrès des voies de communication, cause de cette révolution économique, ait aussi favorisé l'émigration : autrefois temporaire, celle-ci se transforme en un exode définitif des montagnards vers les villes, qui menace d'entraver l'essor agricole.

— La *Revue Henri IV* fondée en 1905 par M. Albert Chamberland, éditée tout d'abord en supplément aux *Annales fléchoises*, puis de manière indépendante, et dont nous avons fourni le dépouillement régulier dans nos analyses de Périodiques, cesse définitivement de paraître. La collection complète de cette revue, à laquelle s'ajoutera bientôt un supplément achevant le volume en cours depuis 1909, comprendra 19 fascicules en trois tomes (I, 1905-1906 ; II, 1907-1908 ; III, 1909-

1912). Les textes rassemblés par M. Albert Chamberland et demeurés non utilisés paraîtront désormais dans la revue *Documents d'histoire*, dirigée depuis 1910 par M. Eugène Griselle.

— Une commission, présidée par M. Jules Guiffrey, formée de délégués des diverses Sociétés d'histoire et d'archéologie parisiennes s'est constituée dans le but d'organiser un Congrès de ces sociétés, à Paris, en février 1913. On espère ainsi établir des rapports plus étroits entre les travailleurs s'occupant du passé de Paris et entamer ou perfectionner, par le concours de tous ces groupements, quelques grands répertoires généraux : bibliographie et biographie parisiennes, inventaires archéologiques par arrondissements, etc. Les renseignements sur l'organisation du Congrès seront fournis à la Bibliothèque de la Ville de Paris, 29, rue de Sévigné.

— Les membres de la société des Amis de Versailles ont assisté récemment à deux conférences historiques, l'une faite par M. Henry Marcel, le 10 juin : « La comédie-ballet à Versailles sous Louis XIV, 1664-1674 », l'autre, le 8 juillet, par M. G. Lacour-Gayet : « Une journée de Louis XIV à Versailles ».

— Le château de Maisons-Laffitte, heureusement acquis par l'État en 1904, sur l'initiative de M. Henry Marcel, alors directeur des Beaux-arts et sauvé ainsi de la ruine, vient d'être ouvert aux visiteurs après une sobre et intelligente restauration. Construit sous la conduite de François Mansart de 1642 à 1652 pour René de Longueil, premier président à mortier au Parlement de Paris, surintendant des finances en 1650, créé marquis de Maisons en 1658, cet édifice fut toujours considéré par les théoriciens de notre architecture comme un chef-d'œuvre par son ordonnance et la beauté de ses proportions. Type achevé d'une demeure de luxe telle que l'aristocratie de robe et de finance en fit construire un grand nombre autour de Paris pendant la première moitié du XVIIe siècle, le château de Maisons est d'un intérêt exceptionnel pour l'historien, aujourd'hui que la plupart de ces maisons de plaisance ont disparu ; aussi ne saurait-on assez se féliciter de la conservation d'un pareil monument. Mais l'impression de l'œuvre de François Mansart est désormais amoindrie par la disparition des vastes écuries qui précédaient le château, des terrasses et des parterres au-dessus desquels se dressait l'édifice situé dans un immense parc [1]. Affecté au service des Musées nationaux, le château de Maisons, dépouillé depuis la Révolution de ses richesses mobilières, a reçu une ornementation adaptée à son caractère. On ne pouvait songer à une reconstitution intérieure ; il serait aussi impossible de retrouver le mobilier qui garnissait les appartements au temps de René de Longueil — exceptées les fameuses grilles fixées au Louvre — que de réunir celui qui s'y trouvait à la veille de la Révolution. Le conservateur des Musées nationaux chargé de l'aménagement du château, M. Paul Vitry, a très sagement écarté tout essai de reconstitution factice et hypo-

1. Consulter l'excellente notice de M. Léon Deshairs précédant un recueil de planches : *Le Château de Maisons*. Paris, Calavas, s. d. [1907] in-folio. M. Paul Vitry vient de faire paraître un petit guide du visiteur exact et clair : *Le Château de Maisons-Laffitte*. Paris, Braun, 1912, in-16, 32 p. (gr.).

thétique ; il s'est borné à donner un peu de vie à ces salles désertes en les ornant sobrement d'œuvres d'art : tapisseries, peintures, sculptures, meubles, conformes à leurs divers styles ; les unes d'époque voisine de la construction ou recherchées alors par les amateurs, d'autres contemporaines des années où le comte d'Artois devenu propriétaire du domaine le faisait transformer sous la direction de Bellanger, d'autres enfin rappelant le séjour du maréchal Lannes au début du XIXe siècle. De somptueuses tapisseries revêtent les murailles de la galerie et des grandes pièces : entre-fenêtres tissées aux Gobelins au début du XVIIIe siècle pour accompagner la fameuse tenture des « Belles chasses de Maximilien » et sujets de l' « Histoire du roi Louis XIV ». Une petite collection de peinture est formée au rez-de-chaussée à l'aide de tableaux du Louvre ; œuvres des brillants décorateurs italiens alors si goûtés : L'Albane, Le Guide, Le Guerchin ; œuvres de quelques maîtres français, leurs émules ou leurs disciples : Simon Vouet, Sébastien Bourdon, Le Valentin, La Hyre, Jouvenet ; enfin quelques toiles de la fin du XVIIIe siècle : « La Vestale », grand carton pour tapisserie par Suvée, panneaux de J.-B. Regnault, paysages de Châtelet et de Joseph Vernet précèdent la magnifique salle à manger du comte d'Artois où le sculpteur Lhuillier a taillé dans la pierre et modelé dans le stuc des ornements délicats d'une main ferme et préparé un cadre somptueux aux grandes statues de Clodion, de Boizot, de Houdon et de Foucou.

Il est intéressant de noter l'utilisation en ce château de tableaux appartenant au Louvre, la plupart figurant au Catalogue mais retirés des galeries depuis assez longtemps. On s'est plaint souvent de la disparition de certaines peintures en nos musées publics [1]. En toute collection importante de peinture des toiles sont sacrifiées aux nécessités de l'accrochage, à tout remaniement de salle ou pour céder la place aux acquisitions nouvelles, cela est inévitable ; il convient seulement de restreindre le nombre des exclusions et surtout d'éviter l'enfouissement en des magasins invisibles. Autour d'un grand musée comme le Louvre, il faut des annexes, servant d'asiles temporaires aux œuvres momentanément sacrifiées ou subissant une éclipse de renommée afin de pouvoir toujours retrouver la statue ou le tableau jadis exposé. C'est pourquoi l'on doit se réjouir de l'affectation donnée au château de Maisons. D'autres « palais nationaux » : Azay-le-Rideau, Compiègne, Fontainebleau [2] servent également d'abris à des peintures et à des sculptures jugées inutiles ou inexposables, mais le chercheur se plaint trop souvent que ces tableaux ou statues soient placés en des salles inaccessibles et qu'aucuns renseignements ne soient donnés sur la destination des pièces expédiées hors Paris. Il serait désormais indispensable de posséder un inventaire des tableaux ayant figuré au Louvre, mentionnés aux éditions du Catalogue de Villot et au supplément de Both de Tauzia et qui ont été à diverses époques soit déposés dans les réserves des

1. Voir particulièrement l'article récent de M. L. Dimier dans *Les arts* (n° d'août 1912), intitulé : *Le Louvre invisible*. Plusieurs des peintures dont l'auteur déplore l'éloignement sont désormais exposées à Maisons.

2. Il a été publié des catalogues des peintures conservées à Compiègne et à Fontainebleau, mais ces livrets épuisés ne sont plus au courant.

palais nationaux, soit distribués à des musées provinciaux, en attendant le travail plus considérable et très difficile à établir qui donnera le bilan de tous les envois faits par le musée central depuis la création des collections provinciales.

— Par l'ouverture de la galerie consacrée au Second Empire, la réorganisation des collections historiques du XIXe siècle est désormais achevée au Musée de Versailles. Il peut être utile de signaler aux historiens les ressources importantes qui leur sont offertes en ces salles de l'attique du Midi pour l'étude d'événements politiques et d'hommes agissants, depuis la Restauration jusqu'à la fondation de la troisième République. Maints ouvrages illustrés ont déjà vulgarisé des portraits ou des batailles, il reste néanmoins de nombreux documents inutilisés car les derniers aménagements ont permis d'exposer certaines toiles inconnues jusqu'à présent ou jadis difficiles à connaître. Le règne de Louis-Philippe, comme il convient, s'étale sur un long espace. Le fondateur du Musée ouvert « à toutes les gloires de la France » n'oublia pas de faire célébrer par les artistes ses propres exploits. De là une suite de très curieuses scènes anecdotiques (le roi au milieu de la Garde nationale en juin 1832 et visitant des blessés après l'émeute, les funérailles des victimes de l'attentat Fieschi aux Invalides, la réception de la reine Victoria à Eu en 1843, la visite de Louis-Philippe en Angleterre, etc.), tantôt maussades, quand elles sont retracées par un Biard ou un Gudin, tantôt charmantes sous le pinceau d'un Isabey ou d'un Eugène Lami, mais toujours traitées avec un grand souci de la réalité, ce qui fait leur valeur à nos yeux.

L'histoire du second Empire est, à côté de celle de la Monarchie de Juillet, fort pauvrement représentée. Les portraits de la famille impériale, où l'on remarque la pénétrante image de Napoléon III par H. Flandrin, s'accompagnent d'une suite de personnages officiels, presque tous des militaires ; on regrette de n'y point trouver les portraits des hommes d'État qui furent les plus fermes soutiens du régime. Aucun tableau n'offre l'image de la vie de la cour, à part « la réception des ambassadeurs siamois à Fontainebleau », œuvre bien connue de Gérôme. L'administration impériale des beaux-arts délaissa la création de Louis-Philippe et n'envoya au Musée que les grandes toiles monotones par lesquelles Protais, Pils ou Yvon célébraient les victoires de Crimée et d'Italie.

— L'outillage des études d'histoire moderne s'est récemment augmenté de plusieurs instruments bibliographiques.

M. Frédéric-M. Kircheisen avait donné, en 1902, une *Bibliographie Napoleons*, dont nous avons rendu compte (cf. la *Revue*, t. III, p. 813). Ce petit volume n'était que l'amorce d'un recueil beaucoup plus considérable, qui paraît actuellement sous le titre de *Bibliographie du temps de Napoléon comprenant l'histoire des États-Unis*. Sont publiés le tome Ier et la première moitié du tome II (Paris, H. Champion ; Genève, F.-M. Kircheisen ; London, Sampson Low, Marston and Co ; 2 vol. gr. in-8, XLIV-412 p. et 208 p.). Le tome Ier contient les trois premières parties : I. Histoire générale, II. Histoire des États, III. Guerres ; la première moitié du tome II renferme la IVe partie (Napoléon et sa famille) et le début de la Ve (Mémoires, correspondances, biographies) ; viendront ensuite la VIe par-

tie (Pamphlets) et la VIIe (Voyages); un tome III sera consacré aux appendices et suppléments, et aux tables. L'auteur entend fournir, au total, l'indication de 8.000 ouvrages ou articles de revues qu'il considère comme « des plus importants et des plus sérieux »; pour le moment du moins, il ne saurait être question d'une bibliographie complète : M. K. a réuni plus de « 70.000 titres d'ouvrages et d'articles, qui, avec les différentes éditions et additions, atteindront le chiffre d'environ 200.000 titres » ; la publication de ce colossal amas de fiches exigerait 20 volumes, comprenant 10.000 pages ! Contentons-nous, provisoirement, de dix fois moins, et remercions M. K. de l'énorme labeur qu'il s'est imposé. Faisons-lui remarquer en même temps que sa bibliographie est non pas, comme il le croit, *critique*, mais *sélective*, ce qui n'est pas la même chose; qui dit critique dit raisonné : or M. K. ne porte, sur les ouvrages ou articles qu'il indique, aucune appréciation. Aujourd'hui comme hier, la bibliographie napoléonienne, même réduite à 8.000 numéros, demeure un fatras qu'il s'agit de débrouiller ; nous avons écrit, dans le compte rendu du volume de 1902, et nous persistons à penser que cette besogne devra être divisée et effectuée par pays. M. K. aura eu le mérite de fournir une base pour ces travaux spéciaux, et son recueil restera toujours un vaste répertoire de références. En attendant qu'on ait mieux, c'est un instrument de recherches indispensable, et nous en souhaitons le prompt achèvement.

Le *Répertoire bibliographique pour la période dite « révolutionnaire », 1789-1801, en Seine-Inférieure* de M. l'abbé Victor Sanson comprendra cinq volumes; nous en avons déjà trois (Paris, H. Champion, s. d. [1911-1912], 3 vol. in-8, p. 1-278, p. 279-473, p. 475-796). Ils portent comme sous-titre : I. Le département; II. Rouen, Le Havre; III. Les communes (de : Abancourt-en-Bray à : Jumièges) ; le tome IV contiendra la fin des Communes, le tome V les Individus et la Table. L'impression est luxueuse, et la disposition matérielle est satisfaisante; on regrette pourtant l'absence d'une numérotation continue, qui aurait permis de simplifier les renvois; il eût été bon aussi de placer en tête de chaque volume une courte table consistant en la reproduction du sommaire des chapitres et qui aurait facilité le maniement du recueil. Le plan de classement offre un nombre peut-être excessif de subdivisions; s'il y en avait moins, des répétitions seraient évitées; d'autre part, la division de nombreux chapitres en deux parties, « travaux », c'est-à-dire les publications postérieures à 1801, et « documents », c'est-à-dire les publications faites pendant la période révolutionnaire, n'est pas d'une logique absolue. Mais ce sont là des défauts sans gravité; ils sont compensés, et bien au delà, par l'étendue, qui semble avoir été extrême, des dépouillements, et par la précision des signalements; les courtes descriptions, analyses ou appréciations placées en petit texte à la suite d'une foule d'articles ont été rédigées avec soin et seront très précieuses. Il n'était pas indispensable d'énumérer tous les travaux dont chaque commune a été l'objet, que ces travaux concernent ou non l'époque de la Révolution : mais nous ne nous plaindrons pas d'avoir trop, dès l'instant que ce qu'on nous donne est de bonne qualité. En somme, ce *Répertoire* est un ouvrage fort estimable, et il fait honneur à son auteur.

Nous avons signalé (cf. la *Revue*, t. VI, p. 516, et t. VII, p. 501) les deux pre-

miers fascicules, parus en 1904 et 1905, de la *Bibliographie de la Contre-Révolution dans les provinces de l'Ouest ou des guerres de la Vendée et de la Chouannerie (1793-1815-1832)*, par Edmond Lemière. La publication se poursuit, fort lentement. Il a paru un troisième fascicule (lettres D-E) en 1906, un quatrième (lettre F) en 1907, un cinquième (lettre G) en 1910 (Saint-Brieuc, F. Guyon, et Paris, H. Champion, in-8, p. 133-283, extr. des *Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*). Nous ne pouvons que maintenir les éloges et les critiques que nous avait semblé appeler ce travail : il témoigne de longues recherches, d'une réelle érudition, et il rendra certainement des services ; mais il est disposé d'après l'ordre alphabétique, qui en l'espèce ne convient pas, des noms d'auteurs et des titres d'ouvrages ; en outre, il aurait pu facilement être amélioré grâce à un dépouillement plus large des périodiques parisiens.

L'histoire moderne occupe une place assez large dans la *Bibliographie d'Étampes et de l'arrondissement, ou Catalogue, par ordre alphabétique de noms d'auteurs et d'anonymes, des documents imprimés, cartes et plans relatifs aux villes, bourgs, villages, hameaux, abbayes, châteaux, rivières, hommes remarquables, avec des notes bibliographiques et littéraires*, par Paul Pinson (Étampes, Dormann, et Paris, H. Champion, 1910, in-8, vi-155 p.). M. L.-Eug. Lefèvre, qui présente le volume au public, vante le zèle de l'auteur : ce zèle n'est pas niable, mais il a été fort mal conduit, et le résultat est des plus médiocres. L'ordre suivi — ordre alphabétique des noms d'auteurs et d'anonymes — est détestable. Nous relevons au hasard : 169. Couplets chantés au théâtre d'Étampes le 2 octobre 1828... ; 683. Nouveaux documents sur le Moulin de Gérofosse... ; 699. Piliers (Les) de la porte Saint-Jacques... ; 801. Séjour des prisonniers d'Orléans..., etc. Comment pourrait-on avoir l'idée d'aller chercher sous les lettres C, N, P, S ces indications ? Tout est confondu, noms d'auteurs, incipit d'anonymes, noms de personnes, mentions de documents publiés dans tel ou tel recueil ; les signalements sont souvent sans précision ; il n'y a pas de liste des périodiques locaux, pas d'index alphabétique, pas de table des matières. C'est un assemblage inorganique de fiches, ce n'est pas de la bibliographie. Les notices jointes à un certain nombre d'articles ne rachètent pas la faiblesse de l'ensemble. Bref, un bon exemple de mauvaise méthode, ou plutôt d'absence de méthode, à mettre sous les yeux des apprentis bibliographes.

Le volume de M. Marius Barroux, archiviste de la Seine, sur *Le département de la Seine et la ville de Paris, Notions générales et bibliographiques pour en étudier l'histoire* (Paris, Imp. de J. Dumoulin, 1910, in-8, xi-444 p., Publication du Conseil général de la Seine) est divisé en cinq chapitres : I. Les données géographiques ; II. L'histoire et les historiens ; III. L'administration générale ; IV. La topographie ; V. Les enceintes de Paris. On y trouvera réunis, sous forme d'exposé continu, avec de nombreuses notes, une foule de renseignements utiles pour les recherches d'histoire parisienne, voire même d'histoire générale ; bon nombre de ces renseignements concernent l'époque moderne. On constate avec regret l'absence de l'index alphabétique dont une publication de cé genre devrait, de toute nécessité, être munie. — Rappelons que M. Barroux avait donné dès 1908, sous une forme plus nettement bibliographique, et avec un index, une première ébauche

de son travail : *Essai bibliographique sur les généralités de l'histoire de Paris* (Paris, H. Champion, 1908, in-8, VI-155 p.).

Mentionnons encore : la *Bibliographie des travaux de M. Maurice Tourneux* (Paris, aux dépens de M. René Paquet, 1910, in-4, XII-121 p., tirée à 126 exemplaires), plaquette élégante due à M. Henri MAÏSTRE, digne en tous points de l'œuvre considérable qu'elle concerne, hommage mérité à l'un des maîtres actuels de l'érudition française ; — l'excellente *Bibliographie lorraine, Revue du mouvement intellectuel, artistique et économique de la région*, qui forme maintenant, chaque année, un des fascicules des *Annales de l'Est publiées par la Faculté des lettres de l'Université de Nancy* ; on en a déjà deux volumes, pour 1909-1910 et 1910-1911 (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1910 et 1911, 169 p. et 155 p.) ; voici les divisions du second : I. Géographie, par B. Auerbach ; II. Généralités historiques et travaux se rapportant à plusieurs périodes, par R. Parisot ; III. Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, par A. Grenier ; IV. Moyen Age, par R. Parisot ; V. Période moderne (jusqu'en 1766), par R. Parisot ; VI. La Lorraine française (de 1766 à nos jours), Histoire militaire, par le capitaine R. Tournès ; VII. Mouvement économique. par L. Brocard ; VIII. Histoire et mouvement littéraire, par A. Collignon et E. Estève ; IX. Bulletin alsatique, par R. Reuss ; index alphabétique des noms d'auteurs, de personnes et de lieux ; — le *Répertoire bibliographique des ouvrages francs-comtois imprimés antérieurement à 1790*, de Maurice PERROD (Paris, H. Champion, 1912, in-8, 382 p.), recueil précieux, qui le serait plus encore si l'index alphabétique comprenait, outre les noms d'auteurs, les noms de personnes et les noms de lieux ; — le *Catalogue des plans de Paris et des cartes de l'Ile-de-France, de la généralité, de l'élection, de l'archevêché, de la vicomté, de l'université, du grenier à sel et de la cour des aides de Paris*, conservés à la Section des cartes et plans de la Bibliothèque nationale, par Léon VALLÉE (Paris, H. Champion, 1908), dont les descriptions sont complètes et précises à souhait ; — le premier volume (Paris, Imprimerie nationale, 1908, in-8, VI-698 p.) de : *Ville de Paris, Bibliothèque et travaux historiques, Catalogue méthodique publié sous la direction de M. Marcel Poëte* ; il traite des *Impressions du XVIe siècle relatives à l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* ; il a été rédigé avec beaucoup de soin par Étienne CLOUZOT, et il est muni d'une table générale et alphabétique des matières ; — enfin, quelques tables de périodiques, qui ont valeur d'instruments bibliographiques : les *Tables alphabétiques et méthodiques des Annales de l'Est (tomes I à XVIII, 1897-1904) et des Annales de l'Est et du Nord (tomes I à V, 1905-1909)*, par Robert PARISOT (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1911, in-8, 75 p., forme le fasc. 2 de la 25e année des *Annales de l'Est*) ; la *Table des matières contenues dans les vingt premières années (1891-1910) de la Revue des Bibliothèques*, par Étienne DEVILLE (Paris, H. Champion, 1911, in-8, XI-188 p.) ; la *Quatrième table générale analytique et alphabétique de La Révolution française, revue d'histoire moderne et contemporaine (1903-1910), tomes XLIV à LIX* (Paris, 3, rue de Furstenberg, et Éd. Cornély, 1911, in-8, 53 p.) ; la *Septième table générale de la Revue historique (1906 à 1910 inclusivement)* (Paris, F. Alcan, 1912, in-8, 145 p.).

— La *Revue* (tome IX, p. 83) a annoncé l'apparition d'un *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, publié à Paris, chez Letouzey et Ané, sous la direction de Mgr Baudrillart et de MM. Vogt et Rouziès.

Trois fascicules ont paru en 1909, 1910 et 1911 (Aachs- Aix). Nous y relevons les articles suivants intéressant l'histoire moderne : Abauzit, Abbadit, Abbaye-aux-Bois, Abelly, Académies romaines et pontificales, Accarie (Mme), Achery (Luc d'), Acquaviva (général des Jésuites), Adoration Réparatrice (Institut de l'), Adrien VI (Pape), Affre (Mgr, article signé Pisani), Afrique (2e partie. Moyen-Age et histoire moderne ; article signé Froidevaux). Agde (Diocèse d', avec carte), Agen (*id.*), Agents généraux du clergé, Aiguebelle (abbaye d'), Aigueperse (*id.*), Aiguevive (*id.*), Aire (diocèse d'), Aix-en-Provence (*id.*).

— Fleury VINDRY. *Les Parlementaires français au XVIe siècle.* Tome II, fasc. II. *Parlement de Toulouse.* Paris, Champion, 1912, in-8, p. 133-284 p. — Avec une célérité dont il convient de le féliciter et de nous féliciter, M. F. V. vient de nous donner un nouveau fascicule de ses *Parlementaires français au XVIe siècle*, consacré au Parlement de Toulouse. On y trouvera près de 450 notices, toutes établies sur des documents tirés des archives toulousaines et remarquables par leur précision. Quelques-unes d'entre elles sont particulièrement intéressantes pour l'histoire littéraire ou diplomatique (Jean de Pins, Jean de Langeac, les du Faur, etc.) et pour l'histoire des guerres de religion. Une innovation appréciable est l'indication, le cas échéant, des portraits et des domiciles. Une table alphabétique permettrait de retrouver plus aisément le personnage cherché. Espérons que M. F. V., qui sait le prix du temps, nous la donnera à la fin de son très utile répertoire. — V.-L. B.

— E. VEŸ. *Le dialecte de Saint-Etienne au XVIIe siècle* ; — *Le Ballet forésien de 1605 en dialecte de Saint-Etienne, suivi d'extraits en prose de la Gazette françoise.* Paris, Champion, 1911, 2 vol. in-8, XXX-579 et 113 p. — Ces deux thèses de doctorat, la première particulièrement volumineuse, intéressent à peu près exclusivement les grammairiens. C'est dire qu'elles échappent à notre compétence et même au cadre de cette *Revue.* Tout au plus pouvons-nous relever, dans la thèse principale, l'index bibliographique et géographique et deux croquis de la région de Saint-Étienne susceptibles d'intéresser les historiens en général, je veux dire ceux qui ne s'occupent pas spécialement d'histoire de la langue. Le *Ballet forésien* est plus accessible aux profanes, bien que sa valeur, philologie à part, soit des plus minces. Composé sans doute par Marcellin Allard, il est une manifestation pour la région forésienne de la renaissance patoise que provoqua l'autre Renaissance ; c'est « un écho lointain de la Renaissance, mais de la Renaissance rabelaisienne plutôt que de la Renaissance ronsardisante ». A ce titre ce ballet est curieux ; il l'est aussi par le contraste qu'il présente avec l'inspiration qui anime l'*Astrée* : « Les personnages, ici comme là, sont des bergers, mais un abîme sépare les uns des autres ». — V.-L. B.

— André LESORT. *Les États de Bretagne et l'enseignement du dessin au XVIIIe siècle.* Paris, 1911, 20 p. (Extrait des *Comptes rendus des Sociétés des Beaux-Arts des dépar-*

tements.) — Un peu partout en France, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, on a tenté de créer un enseignement pratique du dessin, que le développement industriel du pays rendait indispensable. Dans une excellente étude, fortement documentée, M. A. Lesort nous montre que des écoles gratuites de dessin ont été fondées par les États de Bretagne dans plusieurs villes de la province, et notamment à Rennes et à Nantes. Il a recueilli avec le plus grand soin tous les renseignements qui ont pu nous parvenir sur le personnel des professeurs et le caractère de l'enseignement. Malheureusement, on ne possède que des données assez vagues sur les programmes, et il est assez difficile de se rendre compte de l'efficacité de ces écoles ; nous savons seulement qu'elles ont été fréquentées par un assez grand nombre d'élèves (en moyenne, 100 à Rennes; 250 à Nantes). — H. S.

— *Lettres du baron de Castelnau, officier de carabiniers (1728-1793)*, publiées avec notice, notes, index et fac-similés par le baron de BLAY DE GAÏX et une préface de M. A. Chuquet. Paris, Champion, 1911, in-8, VII-371 p. — Louis-Joseph de Richard, baron de Castelnau, gentilhomme languedocien, d'origine berrichonne, semble avoir mené l'existence errante, mais pourtant régulière et terne du hobereau de l'ancien régime qui se tournait vers les armes. Ses lettres, presque toutes adressées à son frère aîné de Gaïx — et dont il n'était peut-être pas absolument indispensable d'entreprendre la publication — peuvent se partager en trois groupes : 1° celles qu'il écrivit de 1758 à 1762, des armées du haut et du bas Rhin où il faisait campagne : on y remarque quelques détails intéressants sur la bataille de Minden et surtout un vif reflet de cette impression d'incohérence, de jalousies mesquines, de rapacité honteuse que les généraux qui ont commandé les troupes françaises durant la guerre de Sept ans ont donnée à tous les contemporains. Un second groupe nous fait connaître les incidents qui ont précédé le mariage du baron de Castelnau. Enfin, des lettres appartenant à des dates comprises entre 1765 et 1787 et datées des diverses villes de garnison où l'auteur a séjourné forment un troisième groupe. Un appendice contenant des instructions morales laissées en 1787 par l'aîné de la famille, le baron de Gaïx, à ses enfants, encore en bas-âge, termine le volume. — S. C.

— La publication des *Archives Parlementaires*, 1re série, dont nous avons signalé la nouvelle méthode, due à M.M. Lataste, Louis Claveau, Constant Pionnier et G. Barbier, vient de s'augmenter d'un nouveau volume, le soixante-dix-neuvième, qui contient les débats de la Convention du 21 brumaire au 3 frimaire an II (du 11 au 23 novembre 1793), soit pendant treize jours, et qui mérite les mêmes éloges que les précédents.

— Raymond CLAUZEL. *Études humaines. Fanatiques. I. Maximilien Robespierre.* Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1912, in-12, XXVIII-309 p. — « Le dessein, dit l'auteur dans sa préface, de ces *Études humaines*, dont la première paraît ici, c'est d'examiner l'emploi que certains hommes ont fait de leur humanité, par rapport à eux et aux autres. Ces sujets seront choisis parmi les plus représentatifs des grandes familles morales qui, sous des noms différents, et depuis des

temps immémoriaux, ont été classés par le sens commun : *Fanatiques* et *Sectaires*; *Sublimes* et *Ascètes*; *Forts* et *Libéraux*, etc. » Nous ne nous demanderons pas ce que peut valoir cette classification, toute consacrée qu'elle soit par le « sens commun ». Nous nous demanderons seulement si le besoin de cette nouvelle galerie de portraits se faisait sentir ? C'est douteux. Le genre biographique offre des inconvénients majeurs, et il est de moins en moins en faveur auprès des historiens : le livre de M. G. ne lui rendra pas le crédit qu'il a justement perdu. Écrit sous l'influence visible de Taine, dans cet esprit soi-disant scientifique, « sociologique », qu'ont mis à la mode quelques historiens hostiles à la Révolution, ce livre n'est d'un bout à l'autre qu'une longue invective. Nous ne nous attarderons pas à le discuter; ce serait d'ailleurs chose difficile, l'auteur ne donnant pas de références. Nous ne relèverons même pas les assertions contestables, pour ne pas dire plus, qu'il contient sur quelques questions d'ordre très général, comme celle de la nature et de la portée du mouvement de 1789, ou celle des rapports de la Terreur et de la défense nationale. Il était vraiment bien inutile d'accroître d'un volume l'énorme et vaine littérature pour ou contre Robespierre. Qu'on commence par étudier à fond et en lui-même le gouvernement révolutionnaire : on avisera ensuite à déterminer le rôle des individus.

— E. Angot. *Un neveu du prince de Bénévent. Louis de Talleyrand-Périgord (1784-1808)*. — La personnalité de Louis de Périgord, l'aîné des neveux de Talleyrand, n'eut pas le temps de s'affirmer suffisamment pour qu'il méritât l'honneur d'un livre. C'est la principale objection que je ferai à M. A. En effet, à peine adolescent sous le Consulat, plus tard officier d'état-major de Berthier, et, comme tel, chargé de diverses missions qui ne semblent pas avoir été extrêmement importantes, il mourut à Berlin en 1808 à vingt-quatre ans au retour de Russie. Les témoignages s'accordent cependant à nous le représenter comme très sérieux à la fois et très séduisant, et peut-être serait-il arrivé à être quelqu'un s'il en avait eu le temps. Aussi son nom est-il plutôt le prétexte que le véritable sujet du livre. On le perd de vue assez souvent, et les documents que M. A. a rassemblés — intéressants en eux-mêmes — n'ont parfois que des rapports assez lointains avec le neveu de Talleyrand. Cette réserve faite, on trouvera dans le livre de M. A. quelques renseignements sur la famille de Talleyrand à la fin de l'ancien régime et pendant la Révolution, sur l'occupation de l'Allemagne du Sud par les Français en 1806 et le rôle de Berthier à cette époque, sur le rapprochement franco-russe après Tilsit et les missions de Savary et de Caulaincourt. Les documents utilisés proviennent principalement des Archives nationales, de celles des Affaires étrangères (Bavière et Pologne), de celles de la Guerre. M. A. a beaucoup utilisé aussi les Mémoires de la duchesse d'Abrantès. — A. G.

— Il a été rendu compte dans cette *Revue* (tome V, p. 432-433) des *Notes and reminiscences* du lieutenant-colonel Basil Jackson sur Waterloo et Sainte-Hélène (London, Murray, 1903). M. Ém. Brouwet vient de les traduire en français, sous le titre : *Waterloo et Sainte-Hélène, notes et souvenirs d'un officier d'état-major* (Paris, Plon, 1912, in-18, XXI-280 p.). L'introduction de M. B. ne présente rien de

remarquable ; il a joint à sa traduction trois appendices. La version française reproduit la facilité et l'agrément un peu banal du style de l'original anglais. — Ph. G.

— Georges Gazier. *Lettres inédites du poète roumain Basile Alecsandri à Édouard Grenier*. Paris, Champion, 1911, pet. in-8, 82 p. — E. Grenier a légué sa correspondance à la bibliothèque de Besançon. Malheureusement les lettres de l'époque romantique ont été détruites. Dans la série que publie M. G., on verra quelle fut, sur le talent du grand poète roumain, l'influence de la civilisation et de la poésie françaises. Les lettres datées de 1870-71 sont vraiment émouvantes. — J. M.

— Les archives des châteaux, nombreuses encore en Bretagne, contiennent bien des documents intéressants, surtout pour l'histoire économique et sociale. On peut donc considérer comme de précieux instruments de travail des inventaires semblables à ceux que nous donne M. le Vte Hervé du Halgouet. Les deux premiers fascicules sont consacrés, l'un aux *Archives du château de Trégranteur* (Saint-Brieuc, 1909, in-8, vii-270 p.), l'autre aux *Archives du château de Trédion* (Paris, 1911, in-8, vi-370 p.) ; ces deux châteaux sont situés dans le département du Morbihan, mais ils contiennent des documents relatifs à des seigneuries et à des familles d'autres régions de la Bretagne. L'auteur a relevé avec soin, dans les documents qu'il mentionne, tout ce qui concerne le fonctionnement du régime seigneurial, et il donne souvent de longues analyses des actes les plus instructifs. On lira aussi avec intérêt les notices précises qu'il a consacrées à l'état économique d'un assez grand nombre de seigneuries. Dans le second fascicule, on trouvera l'analyse de documents intéressant l'histoire politique : telle la correspondance adressée à P. et G. Thomas de la Caulnaye par les ducs d'Étampes et de Mercœur et le maréchal de Matignon, de 1555 à 1590. — H. S.

— Bien que l'ouvrage soit surtout appelé à intéresser les économistes, nous ne croyons cependant pas inutile de signaler aux historiens le volume récemment publié par les soins de M. L. March, directeur de la statistique au Ministère du travail, sous le titre : *Salaires et coût de l'existence à diverses époques jusqu'en 1910* (Paris, Imprimerie nationale, 1911, in-8, 527 p.). Les historiens de l'histoire économique du xixe siècle et de la période contemporaine y trouveront en effet de précieux et abondants renseignements, pouvant aider souvent à d'utiles comparaisons, sous la forme de divers tableaux, dressés suivant une méthode quelquefois, il est vrai, un peu délicate, mais dont la lecture est rendue facile grâce à une longue et intéressante introduction.

Les renseignements concernant les salaires comprennent deux séries de tableaux, établis, la première d'après les renseignemenis fournis par les conseils de prud'hommes et les maires, la seconde d'après les bordereaux d'adjudication des travaux d'État. Ils fournissent l'indication du salaire d'ouvriers de plus de cinquante professions pour l'année 1911.

La seconde partie, consacrée au coût de la vie, embrasse une période plus éten-

due qui, pour certains tableaux, remonte jusqu'en 1850. Ils concernent non seulement les principales denrées d'alimentation, mais encore le prix des loyers dans les différents quartiers de Paris de 1852 à 1908.

— René FAGE. *Dans les sentiers de l'histoire.* Paris, A. Picard, 1912, in-12, 307 p. — Sous ce titre, M. F. a réuni sept études : 1° « Le roman d'un ermite » ; c'est l'histoire d'un gentilhomme auvergnat, Gervais de La Roche, qui, après avoir pris femme en 1588, se fit ermite, vécut ignoré en Bretagne pendant plusieurs années, finit par réintégrer le domicile conjugal, et termina en 1641 une vie consacrée à d'incessantes macérations. 2° « L'enlèvement de Babonnette » ; elle se nommait Marie Ferrier et fut enlevée à sa mère en 1638 par le baron d'Oradour ; plus tard, elle épousa le lieutenant criminel Tardieu, et devint célèbre par son avarice ; Racine l'a ridiculisée dans les *Plaideurs* sous le nom de Babonnette. 3° « La Farce du prince grec » ; il semble bien que ce roman d'Eustache Le Noble ait un fond de vérité : en 1690, un sieur Boyer de Solignac se fit passer pour un prince grec et mystifia les habitants d'Ussel, qui le reçurent avec de grands honneurs. 4° « L'homme aux escarboucles » ; il s'appelait La Roche-Karlan, et, après avoir vivement intrigué la cour et la ville, vers 1650, il se retira en Limousin ; d'où venait-il et qui était-il ? c'est ce qu'on ne sait pas encore. 5° « Un terroriste au XVIIe siècle » ; il s'agit de l'intendant Étienne Foullé, qui administra le Limousin avec une extrême dureté de 1648 à 1650. 6° « Tripots et policiers d'autrefois » ; odyssée peu édifiante de l'abbé Jean La Boureys de La Roche, né à Chénerailles vers 1700, qui fut joueur de profession, puis espion de police, et connut en 1757 les rigueurs de la Bastille. 7° « Figures de révolutionnaires » ; renseignements biographiques sur le comédien Grammont et son fils, exécutés comme hébertistes le 24 germinal an II.

LIVRES NOUVEAUX

Généralités. — *P. Caron.* Manuel pratique pour l'étude de la Révolution française. Paris, A. Picard, 6.00. — *P. Caron.* Bibliographie des travaux publiés de 1866 à 1897 sur l'histoire de la France depuis 1789. Fasc. V. Paris, Cornély, 7.50. — *H. Hauser.* Les sources de l'histoire de France. Le XVIe siècle. III. Les guerres de religion (1559-1589). Paris, Picard, 7.00. — *R. de Lasteyrie* et *A. Vidier.* Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France. Tome V, livraison 4. Paris, Leroux, 4.00. — *S. Lee.* Dictionary of national biography. Second supplement. Vol. I. Abbey-Eyre. London, Smith, 15 s.

Histoire politique intérieure. — *J. Adher.* Le comité des subsistances de Toulouse (1793-1795). Correspondance et délibérations. Paris, Leroux, 7.50. (Doc^ts sur l'hist. économique de la Révolution). — *L^t-C^el Basil-Jackson.* Waterloo et Sainte-Hélène. Notes et souvenirs d'un officier d'état-major, édités par

R.-C. Seaton. Traduit de l'anglais. Paris, Plon, 3.50. — *Joseph Bonaparte*. Lettres inédites (1825-1844) pub. par *H. Fleischmann*. Paris, Charpentier, 3.50. — *G. du Boscq de Beaumont* et *M. Bernos*. La cour des Stuarts à Saint-Germain-en-Laye (1689-1718). Paris, Émile-Paul, 5.00. — *J.-H. Bridges*. France under Richelieu and Colbert. New edition. London, Macmillan, 2 s. 6 d. — *J.-H. Clapham*. The Abbé Sieyès. An essay in the politics of the French Revolution. London, P.-S. King, 8 s. 6 d. — *A. Filon*. Le prince impérial, souvenirs et documents (1856-1879). Paris, Hachette, 20.00. — *Goetz-Bernstein*. La diplomatie de la Gironde, Jacques-Pierre Brissot. Paris, Hachette, 10.00. — *Laffon-Ladebat*. Journal de ma déportation à la Guyane française (Fructidor an V-Ventôse an VIII) publié par *Frédéric Masson*. Paris, Ollendorff, 3.00. — *Ch. Lorain*. Les subsistances et les céréales dans le district de Chaumont de 1788 à l'an V. Tome Ier. Paris, Leroux, 7.50 (Docts sur l'hist. économique de la Révolution). — *A. Meynier*. Jean-Jacques Rousseau révolutionnaire. Paris, Schleicher, 3.50. — Napoléon's Leben von ihm selbst, herausgegeben von *H. Conrad*. Stuttgart, R. Lutz, 9 mk. 50. — *M. Reclus*. Jules Favre, 1809-1880. Paris, Hachette, 7.50. — *M. Reclus*. Ernest Picard, 1821-1877. Paris, Hachette, 3.50. — *F. Vermale*. La vente des biens nationaux dans le district de Chambéry. Paris, Leroux, 2.50.

Histoire diplomatique. — *Cte d'Antioche*. Chateaubriand ambassadeur à Londres (1822). Paris, Perrin, 7.50. — *B. Auerbach*. La France et le Saint-Empire romain germanique depuis la paix de Westphalie jusqu'à la Révolution française. Paris, Champion, 15.00 (Bibl. de l'École des Hautes-Études). — *R. Baldy*. L'Alsace-Lorraine et l'Empire allemand (1871-1911). Paris, Berger-Levrault, 6.00. — Briefe, Aktenstücke und Regesten zur Geschichte der hohenzollernschen Thronkandidatur in Spanien (1866-1870), herausgegeben von *R. Benz*. Iena, E. Diederichs, 3 mk. — *P. Montarlot* et *L. Pingaud*. Le Congrès de Rastadt. Correspondance et documents. Tome Ier. Paris, A. Picard, 8.00. — *J.-P. Niboyet*. L'ambassade de France au Vatican (1870-1904). Paris, Larose et Tenin, 6.00. — Recueil des instructions données aux ambassadeurs de France, des traités de Westphalie à la Révolution française. Florence, Modène, Gênes par *Édouard Driault*. Paris, Alcan, 20.00. — *Ch. Schmidt*. Une conquête douanière. Mulhouse. Documents des Archives nationales relatifs à la préparation de la réunion de Mulhouse à la France (1785-1798). Paris, Berger-Levrault, 5.00.

Histoire militaire. — *L. Blaison*. Le premier siège de Belfort et le commandant Legrand. Paris, Chapelot, 4.00. — *P. Caron*. La défense nationale de 1792 à 1795. (Collection « L'histoire par les contemporains »). Paris, Hachette, 2.00. — Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Archives de la Guerre par *Louis Tuetey*. T. Ier. Paris, Plon-Nourrit, 12.00. — *A. Chuquet*. Études d'histoire, 5e série [Études sur des épisodes de la campagne de Russie, 1812]. Paris, Fontemoing, 3.50. — *Druy de Constant-Scribe*. La vie du général baron Ramel (1768-1815). Paris, Fournier, 3.00. — *M. Dumolin*. Précis d'histoire militaire. Révolution et Empire. Fasc. XIII : Guerre d'Espagne. Paris, H. Barrère. — *Dr D. Goldschmidt*. 1870. Autour de Strasbourg assiégé. Strassburg, Treuttelund Würtz, 3 mk. 20. — *A. Hoffmann*. Unter Friedrichs Fahnen. Tagebuch-Blätter und Briefe. Kattowitz, Gebr. Böhm, 4 mk. — *P. Holzhausen*. Die Deutschen in Russland 1812. Berlin, Morawe und Scheffelt, 7 mk. — Les promotions de Saint-Cyr de 1818 à 1912. Paris, Fournier, 5.00. — *Cne Loÿ*. Deux femmes soldats picards du temps de l'Épopée (Révolution-Empire). Paris,

E. Dubois, 2.00. — *Lt-Col Morel.* La Légion étrangère, recueil de documents. Paris, Chapelot, 2.50. — *K. von Raumer.* Erinnerungen aus den Jahren 1813 und 1814. Munchen, F. Klüber's, Nachf, 2 mk. — Tagebuch eines Ordonnazoffiziers von 1812-1813, herausgegeben von *B.-F. von Cramm-Nahrstedt.* Braunschweig, G. Westermann, 4 mk. — *M. Ternaux-Compans.* Le général Compans (1769-1845). Paris, Plon, 7.50. — *E. von Varnhagen.* Blücher. Leipzig, F. Eckardt, 3 mk. — *Cne Vichier-Guerre.* Les compagnies franches de Savoie à la 1re armée de l'Est et à l'armée des Vosges (octobre 1870-mars 1871). Paris, Chapelot, 5.50.

Histoire religieuse. — *P. Beuzart.* Les hérésies pendant le Moyen âge et la Réforme jusqu'à la mort de Philippe II (1598) dans la région de Douai, d'Arras et du pays de l'Alleu. Paris, Champion, 15.00. — *Abbé B. Clergeac.* Chronologie des archevêques, évêques et abbés de l'ancienne province ecclésiastiques d'Auch et des diocèses de Condom et de Lombez (1300-1801). Paris, Champion, 6.00. — *A. Giraudin.* Marie-Thérèse Charlotte de Lamourous, fondatrice de la Miséricorde de Bordeaux. Bordeaux, impr. L. Delbrel. — *E. Guitard.* Colbert et Seignelay contre la Religion réformée (1661-1690). Paris, Picard, 3.00.

Histoire économique et sociale. Histoire coloniale. — *G. et H. Bourgin.* Le régime de l'industrie en France de 1814 à 1830 (recueil de textes). Tome Ier. Paris, A. Picard, 8.00. — *H. Dehérain.* Dans l'Atlantique (Sainte-Hélène aux XVIIe et XVIIIe siècles, Voyages d'A. Broussonet au Maroc et aux Canaries, etc.). Paris, Hachette, 3.50. — *H. Evrard.* Notes historiques sur les biens nationaux du canton de Varennes-en-Argonne. Paris, Champion, 7.50. — *F. Foiret.* Une corporation parisienne pendant la Révolution. Les notaires. Paris, Champion, 10.00. — *M. Fosseyeux.* L'Hôtel-Dieu de Paris au XVIIe et au XVIIIe siècle. Paris, Berger-Levrault, 10.00. — *R. Lévy.* Histoire économique de l'industrie cotonnière en Alsace. Paris, Alcan, 10.00. — *J. Loutchisky.* La propriété paysanne en France à la veille de la Révolution (principalement dans le Limousin). Paris, H. Champion, 7.50. — Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France pub. sous la direction de *J. Hayem.* 2e série. Paris, Hachette, 7.50. — *Cte L. de Montesquiou.* L'œuvre de Frédéric Le Play. Paris, nouvelle librairie nationale, 3.50. — Souvenirs de la marquise de *Nadaillac, duchesse d'Escars* (1789-1812) suivis des mémoires inédits du duc d'Escars (1793-1812), publiés par le *Col Mis de Nadaillac.* Paris, Emile-Paul, 5.00. — *C. Piton.* Paris sous Louis XV. Rapports des inspecteurs de police. Tome IV. Paris, Mercure de France, 3.50. — *Pierre Rambaud.* L'assistance publique à Poitiers jusqu'à l'an V. Tome Ier. Paris, Champion, 15.00. — *G. Renard* et *A. Dulac.* L'évolution industrielle et agricole depuis cent cinquante ans. (Histoire universelle du travail). Paris, Alcan, 5.00.

Histoire des sciences. Histoire littéraire. Histoire de l'art. — *Comtesse d'Albany.* Lettres inédites publiées par *L.-G. Pélissier.* Toulouse, Privat, 6.00. — *A. de Bersaucourt.* Les pamphlets contre Victor Hugo. Paris, Mercure de France, 3.50. — *J.-A. Brutails.* Les vieilles églises de la Gironde (gr. et pl.). Bordeaux, Féret, 25.00. — *G. Clouzet* et *Ch. Fedgal.* Lamartine. (Vie anecdotique des grands écrivains). Paris, Michaud, 2.25. — *H. Cohen.* Guide de l'amateur de livres à gravures du XVIIIe siècle. 6e édition par *Seymour de Ricci.* Paris, Rouquette, 60.00. — *D. Delafarge.* La vie et l'œuvre de Palissot (1730-1814). — L'affaire de l'abbé Morellet en 1760. Paris, Hachette, 2 vol., 10.00 et 3.00. — *R. Doumic.* Lamar-

tine. (Les grands écrivains français). Paris, Hachette, 2.00. — *Guillaume du Vair*. Actions et traictez oratoires, édition critique par *R. Radouant*. Paris, Cornély, 6.00 (Société des textes français modernes). — *L Hautecœur*. Rome et la renaissance de l'antiquité à la fin du XVIIIe siècle. Paris, Fontemoing, 18.00. — *V. Hugo*. Odes et Ballades. Les Orientales. Paris, Ollendorff, 20.00 (Édit. de l'imprimerie nationale). — *La Fontaine*. Textes choisis par *Ed. Pilon*. Paris, Plon-Nourrit, 1.50 (Bibliothèque française). — *G. Loisel*. Histoire des ménageries de l'antiquité à nos jours. 3 volumes. Paris, Doin et Laurens, 36.00. — *J. Marsan*. La bataille romantique. Paris, Hachette, 3.50. — *A. Martin-Decaen*. Le dernier ami de Jean-Jacques Rousseau, le marquis de Girardin (1735-1808). Paris, Perrin, 3.50. — *Montesquieu*. Textes choisis par *F. Strowski*. Paris, Plon-Nourrit, 1.50. — *D. Mornet*. Le romantisme en France au XVIIIe siècle. Paris, Hachette, 3.50. — *P.-P. Plan*. J.-J. Rousseau et Malesherbes. Paris, Fischbacher, 3.00. — *J. Reboul*. Ramond (1755-1827). Un précurseur des romantiques. Paris, Basset, 4.00. — Correspondance de *J.-B. Rousseau* et de *Brossette*, publiée par *Paul Bonnefon*. Tome II (1729-1741). Paris, Cornély, 6.00 (Société des textes français modernes). — Jean-Jacques Rousseau. Conférences faites à l'École des Hautes-Études en 1912. Paris, Alcan, 6.00. — *G. Saillard*. Florian, sa vie, son œuvre. Toulouse, Privat, 7.50. — *G. Saillard*. Essai sur la fable en France au XVIIIe siècle. Toulouse, Privat, 5.00. — *H. Stein*. Les grands sculpteurs français du XVIIIe siècle. Augustin Pajou. Paris, Librairie centrale des Beaux-arts, 40.00. — *J. Tiersot*. Jean-Jacques Rousseau. (Les maîtres de la musique). Paris, Alcan, 3.50. — *P. Villey*. Les sources d'idées, XVIe siècle. Textes choisis. Paris, Plon-Nourrit, 1.50. — *P. Vitry*. Carpeaux. Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts, 5.00.

Histoire locale et généalogique. — *R. Reuss*. Histoire d'Alsace. Paris, Boivin, 3.50. — *P. Harlé*. Registre du clerc de la ville de Bordeaux (XVIe siècle). Bordeaux, impr. Gounouilhou. — *E. Moreau-Nélaton*. Étude sur le jeu d'arc dans l'arrondissement de Château-Thierry (pl.). Paris, Champion, 60.00. — *P. Letailleur*. Commune d'Harcourt. Histoire locale de 1825 à nos jours. Brionne (Eure), impr. P. Amelot, 1.00. — *R. Mortier*. La sénéchaussée de la Basse-Marche. Contribution à la géographie de l'ancienne France. Paris, Hachette, 8.00. — *Ad. Van Bever*. La Normandie vue par les écrivains et les artistes. Paris, Michaud, 5.00. — Dictionnaire historique et archéologique de la Picardie. Tome II (Société des Antiquaires de Picardie). — *M. Fouquier*. Paris au XVIIIe siècle (pl.). Paris, Émile-Paul, 100.00. — *A. d'Oriola*. Les consuls de Perpignan. Perpignan, imp. Barrière.

ERRATUM AU N° DE MAI-JUIN :

Page 224, l. 16, *au lieu de* paroisses, *lire* personnes.
Page 239, l. 36, *au lieu de* 28 germinal an II, *lire* 28 germinal an III.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS *L'un des propriétaires-gérants* : P. CARON.

Les sources de l'histoire du Comité des députés extraordinaires des manufactures et du commerce de France (1789-1791)

En 1789, le grand commerce de France ne put obtenir une représentation spéciale aux États généraux. N'accordant qu'une confiance limitée aux députés ordinaires du commerce, il délégua, pour suivre les travaux de l'Assemblée constituante et défendre ses intérêts, des députés extraordinaires, dont la réunion à Versailles d'abord, à Paris ensuite, forma le *Comité des députés extraordinaires des manufactures et du commerce de France* [1]. Ce Comité, où furent représentées, plus ou moins régulièrement, les villes d'Amiens, de Bayonne, de Bordeaux, de Cette, de Cholet, de Dieppe, de Dunkerque, d'Elbeuf, du Havre, de Lille, de Lyon, de Lorient, de Marseille, de Mende et Marvéjols, de Nantes, de Paris, de La Rochelle, de Rouen, de Saint-Malo, de Saint-Quentin et de

1. Il ne faut pas confondre ces députés extraordinaires du commerce avec les nombreux députés extraordinaires qui, de 1789 à 1791, vinrent à Paris, de tous les points du royaume, chargés des missions les plus diverses : tels ceux que beaucoup de villes députèrent pour suivre la division administrative du royaume, pour réclamer le titre de chef-lieu du département ou la possession d'une administration quelconque ; tels les députés Roland de la Platière et Bret, que Lyon envoya, en février 1791, pour presser l'Assemblée de s'occuper des dettes de la ville (cf. Morin, *Histoire de Lyon depuis la Révolution de 1789*, Paris, 1845, in-8, t. I) ; tel le député extraordinaire du commerce de Trévoux, Micard, qui, en 1790, voulut intéresser l'Assemblée au sort des tireurs d'or de sa ville (*Archives nationales*, DXIII 1) ; tels aussi ceux que les négociants ou les municipalités de certains ports chargèrent, en dehors des députés extraordinaires du commerce, de porter à l'Assemblée des pétitions sur un objet déterminé, par exemple les députés qui formulèrent les protestations de la municipalité du Havre contre le projet de supprimer la traite (*Archives municipales du Havre*, DIII 6), ou ceux qui demandèrent au Roi, en novembre 1791, au nom du commerce de Nantes, de secourir Saint-Domingue (Cf. Marcel Treille, *Le commerce de Nantes et la Révolution*, Nantes, 1908, in-8 et *Arch. nat.*, DXXV, 79, f° 774).

Sedan, a joué, dans la préparation des lois économiques de l'Assemblée constituante, un rôle capital. Son histoire est inséparable de celle du *Comité d'agriculture et de commerce*, dont il a été le collaborateur assidu [1].

*
* *

SOURCES MANUSCRITES.

Institution extra-parlementaire et permanente, assemblé régulièrement dans un local particulier, légalement consulté par les comités de la Constituante, ce Comité a dû rédiger un procès-verbal de ses séances, un journal de ses démarches et avoir des archives. Nous ne possédons plus ses papiers, ou du moins nous ignorons ce qu'ils ont pu devenir ; peut-être sont-ils restés, comme ceux de quelques-unes des commissions ou agences commerciales, créées par la Convention dans les ports [2], en la possession du dernier président ou des derniers secrétaires. A défaut de ses procès-verbaux, nous n'avons, pour apprécier son activité, que des sources plus ou moins abondantes, que des témoignages plus ou moins directs, éparpillés dans divers dépôts d'archives.

I. *Archives des chambres de commerce* [3].

Celles-ci sont, pour l'histoire du Comité, la source essentielle : on trouvera les documents importants dans le fonds des délibérations et dans le fonds de la correspondance des chambres.

A. — Les registres des délibérations des chambres ou des diverses assemblées de commerce [4] nous renseignent sur la nomination des dépu-

1. J'ai indiqué le rôle du Comité dans une communication faite à la Société d'histoire moderne, en juillet dernier (cf. *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, juillet 1912). Je compte l'exposer plus longuement dans un article, qui paraîtra prochainement dans les *Annales révolutionnaires*.

2. Comme ceux de l'Agence de commerce de Bordeaux, par exemple (cf. Labraque-Bordenave, *Histoire des députés de Bordeaux au Conseil du commerce, au Comité national et à l'Agence commerciale à Paris*, 1700-1793, dans *Actes de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, année 1889, p. 279-467).

3. Les secrétaires ou bibliothécaires des Chambres de commerce du Havre, de Lille, de Saint-Malo, de Bayonne, de Rouen, de Sedan, de Dunkerque et de Dieppe, ont obligeamment facilité mon enquête sur le contenu et le classement de leurs archives.

4. Toutes les villes maritimes et toutes les places de commerce ne possédaient pas de chambre de commerce ; quelques-unes n'avaient qu'une juridiction consulaire ; d'autres qu'un comité sans existence légale, formé des représentants du commerce local. Les contemporains cependant qualifiaient, indifféremment, les uns et les autres, du nom de chambre de commerce.

tés, sur les frais de leur mission, sur les questions discutées par le commerce et les instructions données aux députés, sur le retentissement des décrets et des lois économiques de l'Assemblée constituante dans les villes de commerce...

Cf. : *Archives de la Chambre de Guyenne* (fonds versé aux Archives départementales de la Gironde). C. 4259.

Archives de la Chambre de Marseille. BB. 19.

Archives de la Chambre de Lyon. Registres des délibérations, 1780 à 1790.

Archives de la Chambre de Nantes (fonds versé aux Archives départementales de la Loire-Inférieure). C. 585, 591.

Archives de la Chambre de Dunkerque. Registres des délibérations, tomes 49 et 50.

Archives de la Chambre de Bayonne. B. 1.

Archives de la Chambre du Havre. Registre des délibérations de l'assemblée générale des commerçants, du 30 avril au 17 août 1790.

Archives de la Chambre de Dieppe. Registre des délibérations du Corps des marchands, 1775-1791.

Parfois ces registres contiennent — quand elle n'a pas été transcrite à part — la copie des lettres échangées entre les chambres et leurs députés : c'est le cas de ceux des Chambres de Dunkerque, de Lyon, de Rouen...

B. — Le fonds de la correspondance est plus riche encore ; il comprend :

1° La correspondance échangée entre différentes chambres au sujet de la nomination des députés, de l'origine et de l'organisation du Comité, des affaires en cours, de l'attitude des députés.

Cf. *Archives de la Chambre de Guyenne.* C. 4266, 4360, 4362, 4363, 4438 (assemblée du commerce au sujet de la députation et des affaires traitées par la députation).

Archives de la Chambre de La Rochelle. Correspondance passive (passim).

Archives de la Chambre de Dieppe. Registre des délibérations du Corps des marchands, séances des 18 novembre 1788, 2 et 16 septembre 1789.

Archives de la Chambre de Marseille. BB. 22, 315.

Archives de la Chambre de Nantes (fonds versé aux Archives départementales de la Loire-Inférieure). C. 608, 626-629, 848.

2° Les mémoires, instructions ou lettres adressés par les chambres à leurs députés extraordinaires.

Cf. *Archives de la Chambre de La Rochelle.* Le député de La Rochelle quitta Paris, en août 1790, mais la Chambre continua de correspondre avec le Comité des députés extraordinaires jusqu'en octobre 1791.

Archives de la Chambre de Marseille. BB. 72 et 73 (2 reg. in-fol.). Lettres écrites par la Chambre à Abeille, Greling, Rostagny, Laflèche, Salles et au Comité des députés extraordinaires.

Archives de la Chambre de Bayonne. Correspondance de la Chambre avec Boyetet-Desbordes : B. 28 (reg. in-fol. du 13 octobre 1789 au 14 janvier 1792).

Archives de la Chambre de Dieppe. Registre des délibérations, *op. cit.* (passim).

Parfois ces lettres émanent d'un « comité de rédaction », comme à Bordeaux, ou d'un « comité de correspondance », comme à Marseille et à Dieppe, formé de négociants, élus dans une assemblée du commerce, et de délégués des chambres, spécialement chargés de correspondre avec les députés.

Cf. *Archives de la Chambre de Guyenne.* B. 4266 (à partir du 26 septembre 1789, les lettres transcrites sur ce registre sont l'œuvre du comité de rédaction nommé le 22 août précédent).

Archives de la Chambre de Marseille. a) Cahier des délibérations du Comité de correspondance de Marseille avec MM. les députés extraordinaires du commerce de cette ville auprès de l'Assemblée nationale. *N° 1* ; 1 registre in-fol. ; 36 folios écrits, plus un brouillon de la dernière délibération du comité, dont les séances se sont succédé, du 20 octobre 1789 au 28 avril 1790. — b) Copie des lettres du Comité de correspondance du commerce avec MM. les députés extraordinaires du commerce de Marseille auprès de l'Assemblée nationale, commencé le 15 novembre 1789 et fini le 28 mai 1790; 1 registre in-fol., dont 35 folios sont écrits, coté BB. 76.

3° Les lettres envoyées par les députés à leurs commettants. Celles-ci sont de beaucoup les plus intéressantes; elles nous révèlent l'organisation intérieure du Comité, le cours de ses travaux, ses relations avec les pouvoirs publics et les comités de l'Assemblée, ses intrigues, son rôle dans la préparation des lois commerciales et industrielles. Quelques-unes, fréquentes et détaillées, comme celles de Rostagny, député de Marseille, d'Alexis Mosneron, député de Nantes, sont des documents remarquables pour l'histoire économique.

Cf. *Archives de la Chambre de Marseille*. BB. 125 à 128 (Lettres des députés Rostagny, Abeille, Greling, Laflèche et Salles, 1788 à 1792).

Archives de la Chambre de Guyenne. Correspondance passive de la Chambre : C. 4363 à 4373, passim. ; C. 4384 (adresse des députés extraordinaires relative à la Compagnie des Indes) ; C. 4392 (observations des députés extraordinaires sur le rapport du Comité des finances concernant les primes accordées au commerce, 1789).

Archives de la Chambre de Nantes. 1° aux Archives départementales : C. 627, 628 ; 2° à la Chambre de commerce : série Z. Outre des lettres des Mosneron, cette série comprend la correspondance de Thébaudières et Millet avec la Société d'agriculture, 11 janvier-fin avril 1792. Cette Société d'agriculture représenta le commerce de Nantes, après la dissolution de la Chambre, et députa ces deux commerçants à Paris, pour s'occuper surtout des affaires de Saint-Domingue. Ces députés, qui se joignirent au Comité des députés extraordinaires, continuèrent en somme la mission des Mosneron.

Archives de la Chambre de La Rochelle. La correspondance du député, J.-B. Nairac, est abondante et porte sur les affaires politiques et commerciales ; elle s'arrête au 26 août 1790. Elle est complétée par la correspondance d'Admyrauld et Rasteau, députés, le 5 novembre 1791, par le commerce de La Rochelle, pour offrir à l'Assemblée les moyens de réprimer les troubles des colonies.

Archives de la Chambre de Bayonne. J. 12 et 13. Corrrespondance de Boyetet-Desbordes, du 21 septembre 1781 au 12 mars 1791 (Boyetet, déjà député ordinaire, fut nommé député extraordinaire, le 21 août 1789).

Archives de la Chambre de Dunkerque. Cf. les registres de délibérations de la Chambre, t. 49 et 50.

4° Les lettres ou pétitions collectives des députés extraordinaires, signées, tantôt par tous les membres présents du Comité, tantôt par le président et le secrétaire seuls, et adressées soit à l'Assemblée nationale, soit aux chambres de commerce.

Cf. *Archives de la Chambre de Marseille*. CC. 162. Lettre des députés du commerce au président de l'Assemblée nationale au sujet du projet d'émission de papier monnaie, présenté par la municipalité de Paris, 17 mars 1790 (cette lettre est seulement signalée, en abrégé, dans le *Moniteur*, dans les *Archives parlementaires* et dans le *Procès-verbal* de l'Assemblée). Cf. aussi CC. 314 ; BB. 22...

C. — Les députés des bailliages et des sénéchaussées à l'Assemblée nationale ont travaillé de concert avec les députés extraordinaires et se sont parfois sérieusement occupés des questions commerciales. A Marseille, les députés du Tiers, avant leur départ pour Versailles, se mirent à la disposition de la Chambre pour soutenir ses intérêts à la Cour et sollicitèrent des instructions à cet égard. A Rouen, la Chambre, dans une assemblée extraordinaire, pria les députés du bailliage aux États de vouloir bien être ses correspondants : 5 commissaires furent nommés pour correspondre avec les députés. La correspondance des députés aux États avec les chambres de commerce, les juges consuls ou les corps officieux du commerce sera donc très utilement rapprochée de celle des députés extraordinaires. Je signale l'intérêt particulier des correspondances suivantes :

1° Lettres des Constituants marseillais Lejeans, Peloux, Castelanet, de Sinéty, Martin (*Archives de la Chambre de Marseille*. BB. 313, 314, 315 et 316. Correspondance des députés du Tiers de ville et sénéchaussée de Marseille avec la Chambre de commerce ou avec le comité de correspondance... et des députés du département des Bouches-du-Rhône avec le Bureau du commerce, 1789-1792). — Mémoire aux Marseillais par les députés de Marseille à l'Assemblée nationale, rédigé par Castelanet, l'un d'eux (*Ibid.*, CC. 20). Ce mémoire fut rédigé, en 1791, pour expliquer au commerce marseillais le décret qui modifiait le régime commercial de Marseille.

2° Lettres de Guinebaud, député de Nantes, qui, dès son arrivée à Versailles, commença, avec le consulat de Nantes, une active correspondance (*Archives de la Chambre de Nantes*).

3° Lettres de Nairac, député de Bordeaux, et du vicomte de Noailles, député du bailliage de Nemours (*Archives départementales de la Gironde*, fonds de la Chambre de commerce de Guyenne. C. 4363-4373). Le vicomte de Noailles fut un des protecteurs les plus agissants du commerce bordelais, qui le chargea de défendre ses intérêts, de préférence à Nairac parfois. Ses lettres à la Chambre de commerce sont nombreuses et intéressantes.

4° Lettres de De La Ville Le Roux, député de Lorient (2 gros registres aux *Archives municipales de Lorient*).

5° Lettres de Begouen, député du Havre (*Archives municipales du Havre*. D. III 38-39, 171 lettres).

Les lettres de ces deux derniers députés suppléeront à la correspondance des députés extraordinaires de Lorient et du Havre, qui nous est inconnue.

D. — Nous n'avons ni la correspondance de tous les députés extraordinaires du commerce, ni les papiers de toutes les chambres ou juridictions représentées au Comité.

Les *Archives de la Chambre de Paris* sont difficilement accessibles ; elles ne remontent d'ailleurs, m'a-t-on affirmé, qu'à la fin du Consulat. Aux *Archives du Tribunal de commerce*, on conserve le registre des délibérations des juges consuls sur la demande d'une représentation spéciale du commerce aux États généraux.

Les *Archives de la Chambre de Lorient* n'ont pas la correspondance des députés lorientais. Les *Archives de la Compagnie des Indes* [1], existant à Lorient, sont celles de la compagnie de Law, qui, par conséquent, ne peuvent rien fournir ni sur la Compagnie de 1785, dont les papiers sont en la possession de particuliers [2], ni sur la députation extraordinaire de Lorient.

Les *Archives de la Chambre de Rouen* possèdent une liasse de lettres du député au Bureau du commerce, Deschamps, qui se joignit aux députés extraordinaires ; mais deux ou trois de ces lettres seulement sont de 1790 et font allusion au Comité.

Les *Archives de la Chambre d'Amiens* ne remontent qu'à 1802 ; les papiers de l'ancienne Chambre de Picardie (1761-1792) ont totalement disparu ou ont échappé à toutes les recherches [3].

Les *Archives de la Chambre de Saint-Malo* ne possèdent pas de documents antérieurs au 21 février 1803.

Les *Archives de la Chambre de Lille* n'ont gardé qu'un registre de délibérations, qui contient le procès-verbal de l'élection de Gosselin, en 1784, au Bureau du commerce.

Les *Archives de la Chambre du Havre* ont la suite des délibérations de l'Assemblée générale des commerçants havrais, du 30 avril au 17 août 1790 (1 registre in-fol.) et quelques délibérations, transcrites sur feuilles

---

1. Elles viennent d'être classées par M. Legrand, professeur au Lycée de Lorient, qui a bien voulu me renseigner sur leur contenu.

2. Les Archives nationales ne possèdent, sous les cotes F^{12} 65429-65957, que les archives de la liquidation de la Compagnie.

3. Communication de M. Pierre Dubois.

volantes, antérieures ou postérieures à cette période : mais elles n'ont conservé de la correspondance des députés avec leurs commettants qu'une lettre d'Homberg, du 27 janvier 1791, annonçant son prochain retour.

Les *Archives de la Chambre de Sedan* sont de date récente ; ses papiers les plus anciens proviennent de la Chambre consultative des arts et manufactures, à laquelle elle succéda, en janvier 1870.

Les *Archives de la Chambre de Dieppe* renferment le registre des délibérations du Corps des marchands, de 1775 à 1791 ; mais elles ne détiennent que quelques-unes des lettres du député Louis Niel, datées des 7 et 8 mars, 18 et 25 septembre 1791 et toutes relatives à l'exportation du hareng français aux colonies, au Portugal, en Espagne, en Italie, en Suisse et en Allemagne.

Les lacunes des archives de quelques chambres de commerce ne sont peut-être pas définitives. Il est possible que certains fonds, encore mal connus ou tout à fait ignorés des archives départementales et municipales, y suppléent, un jour, au moins partiellement.

II. *Archives départementales.*

Aux *Archives départementales de la Seine*, dans les papiers du Consulat de commerce, on trouvera seulement un volume contenant le mémoire adressé par les juges consuls de Paris au Roi, en 1788, pour demander une représentation spéciale du commerce à l'Assemblée nationale, et les opinions des autres juridictions consulaires de France sur cette demande.

Dans certaines archives départementales, par exemple dans celles des Ardennes et du Morbihan [1], il semble qu'on puisse dès maintenant affirmer qu'on ne trouvera rien, dans la série L, ni dans les fonds de l'Amirauté ou des tribunaux de commerce, sur l'action des chambres de commerce et de leurs représentants.

Dans d'autres, on peut encore espérer, en dépit de l'*Inventaire sommaire des papiers de la période révolutionnaire*, qu'on découvrira, après un dépouillement minutieux, quelques-uns des documents qui manquent aux archives des chambres. Les administrations départementales se firent remettre les papiers des chambres, après leur dissolution, à partir de 1792. Quand elles les leur rendirent, au moment de leur rétablissement,

1. Communication des archivistes départementaux, MM. Laurent et de La Martinière.

à la fin du Consulat, elles ne les restituèrent pas toujours intégralement. A Bordeaux, on constata, en l'an IX, que des pièces avaient disparu, depuis leur remise en 1792 [1]. Un inventaire des papiers de la Chambre de Normandie, remis au département, le 15 septembre 1794, signalait « un paquet de lettres intitulé : députations du commerce et des manufactures auprès de l'Assemblée nationale » ; or ce paquet n'a pas fait retour à la Chambre [2]. Que sont devenus ces pièces et ce paquet de lettres ? peut-être sont-ils encore aux archives départementales ?

III. *Archives municipales.*

Les archives municipales semblent avoir aussi recueilli parfois une partie des papiers des anciennes chambres ou juridictions de commerce ; les *Archives municipales de Saint-Quentin*, par exemple, conservèrent, jusqu'en 1855, les registres et papiers de l'ancienne Chambre consultative des arts et manufactures, établie en 1806, que possède actuellement la Chambre de commerce ; M. Pariset [3] affirme que les *Archives municipales de Lyon* détiennent des documents appartenant à la Chambre lyonnaise. D'autre part, les municipalités des ports s'étant souvent associées à l'action économique des chambres, on consultera utilement leurs délibérations ou leur correspondance.

Aux *Archives municipales du Havre* [4], on trouvera, outre la correspondance déjà citée de Bégouen, celle des délégués, que le Corps de commerce et la Commune envoyèrent protester auprès de la Constituante contre le projet d'abolir la traite (D III 6) et beaucoup de documents sur l'attitude de la population havraise dans la question de la traite (F [2]).

Aux *Archives municipales de Rouen*, on verra, dans les délibérations des assemblées municipales, dont l'analyse a été publiée [5], que MM. Dufour et de Montmeau, avant d'avoir été choisis comme députés extraordinaires du commerce, furent délégués, à Paris, par la municipalité, à la fin de

---

1. Malvezin. *Histoire du commerce de Bordeaux*... Bordeaux, 1892, in-8, t. III, p. 77, et Brutails, *Étude sur la Chambre de commerce de Bordeaux*... dans *Actes de l'Académie... de Bordeaux*, année 1893.

2. Wallon. *La Chambre de commerce de... Normandie*..., Rouen, 1903, in-4, p. 347.

3. *La Chambre de commerce de Lyon*..., 1re partie, 1886, in-8.

4. Cf. Ph. Barrey. *Les archives révolutionnaires de la ville du Havre* dans la *Révolution française*, 1908, t. LV.

5. *Ville de Rouen. Analyse des délibérations de l'Assemblée municipale et électorale de la ville de Rouen, du 16 juillet 1789 au 4 mars 1790, et du Conseil général de la Commune, du 4 mars 1790 au 25 brumaire an IV*. Rouen, 1906, in-4.

1789, pour s'occuper de la question des subsistances et de divers autres objets (cf. Rapport de la mission présenté par Dufour, le 3 décembre 1789) ; que la Chambre de commerce communiqua à la municipalité une lettre des députés extraordinaires, du 20 novembre 1789, invitant la Chambre à combattre le projet de motion de Mirabeau sur l'abolition de la traite et qu'elle lui fit remettre 100 exemplaires d'une brochure de propagande, le *Précis sur l'importance des colonies et sur la servitude des noirs*, œuvre du député du Havre, Bégouen (délibération du 2 décembre 1789) ; que la municipalité envoya des députés réclamer auprès de l'Assemblée nationale le maintien de la traite (délibération du 20 mars 1790. Rapport des députés..).

Aux Archives municipales d'Amiens, les délibérations de la municipalité révèleront également l'entente de l'administration municipale et de la Chambre de commerce sur certaines questions : par exemple c'est à la prière de la Chambre de Picardie qu'en décembre 1789 et qu'en mars 1791 la municipalité décida de présenter à l'Assemblée nationale une adresse contre le projet d'abolition de la traite et une adresse en faveur du rétablissement de la paix dans les colonies [1]. Ces archives contiennent aussi de nombreux documents, manuscrits ou imprimés, relatifs à la convocation des États généraux, à l'assemblée du Tiers Etat d'Amiens et à l'élection des députés, entre autres la requête envoyée par la Chambre de commerce de Picardie au Roi, le 30 septembre 1788, pour solliciter une députation spéciale du commerce [2].

Aux *Archives municipales de Bayonne* [3], dans le registre BB 64, on consultera les délibérations relatives à la demande d'une députation directe de Bayonne aux États généraux et à la nomination de Boyetet comme député du commerce, ainsi que les délibérations du comité de correspondance chargé de rédiger les instructions des députés aux États généraux.

Aux *Archives municipales de Lorient*, outre la copieuse correspondance du député à la Constituante, De La Ville Le Roux, citée plus haut, il y a de

1. Cf. *Documents pour servir à l'histoire de la Révolution française dans la ville d'Amiens*. T. II et IV. *Registres aux délibérations de l'administration municipale...*, années 1789 et 1791. Paris, 1894 et 1899, in-8.

2. Id. T. I. *États généraux. Élections. Rédaction des cahiers*. Paris, 1889, in-8. On trouvera la reproduction de cette requête dans ce volume.

3. Cf. *Archives communales antérieures à 1790. Ville de Bayonne*. Inventaire par Ed. Dulaurens. T. I.

nombreuses pièces relatives aux rapports de la Compagnie des Indes et de la ville ; il est possible qu'on y découvre, quand elles seront classées, des documents intéressants.

Aux *Archives municipales de Saint-Malo*, il y a, outre une partie du fonds du Consulat, sous la cote S 29, un dossier relatif aux troubles de Saint-Domingue et, sous la cote S 13, quelques lettres de la *Chambre patriotique* concernant le commerce malouin. La correspondance de Bodinier, conservée sous la cote S 18 (LL. 161), renferme 8 lettres écrites, en 1790, par ce député à l'Assemblée nationale, qui fut aussi le député extraordinaire de Saint-Malo ; mais aucune de ces lettres ne se rapporte à l'histoire du Comité [1].

Aux *Archives municipales de Bordeaux*, on rencontrera quelques documents, délibérations et adresses de la Commune, copies d'adresses de la Chambre de commerce au sujet des colonies et des gens de couleur, de la rareté du numéraire et des assignats [2].

IV. *Archives nationales.*

Il est difficile, certains fonds n'ayant pas encore été suffisamment explorés, de dire exactement ce que les *Archives nationales* pourront fournir à l'histoire du Comité ; mais j'ai pu me rendre compte qu'il s'y trouvait, disséminés dans les fonds les plus divers, de nombreux documents émanés du Comité lui-même ou s'y rapportant [3].

Série C. Cette série contient quelques lettres ou adresses du Comité à l'Assemblée nationale ou à son président. Cf. C 37, n° 320. Lettre des députés extraordinaires... au président de l'Assemblée nationale au sujet du mode de distribution des intérêts qui seront alloués aux assignats, proposé par la municipalité de Paris, 17 mars 1790. — C 39, n° 353 *bis*. Adresse des députés extraordinaires... à l'Assemblée nationale sur la

---

1. Communication de M. Louis Saubost, conservateur de la Bibliothèque municipale de Saint-Malo.

2. Cf. Ariste Ducaunnès-Duval. *Ville de Bordeaux. Inventaire sommaire des archives municipales. Période révolutionnaire, 1789-an VIII.* T. I. Bordeaux, 1896, 1 vol. in-4. — Si l'on en croit les inventaires, qui en ont été publiés, il semble qu'on consultera inutilement les délibérations des municipalités révolutionnaires de Lyon et de Mende. Cf. *Procès-verbaux des séances des corps municipaux de la ville de Lyon..., 1787-an VIII.* Lyon, 1899-1907. Première partie. Actes consulaires et assemblées des notables, 1787-1790, et F. André, *Ville de Mende. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790.* Mende, 1885, in-4.

3. Les Archives Nationales conservent les procès-verbaux du *Bureau du commerce* et du *Comité central du commerce*, dont l'un précéda et l'autre suivit le *Comité des députés extraordinaires.* Il est regrettable que les procès-verbaux de celui-ci n'y aient pas été versés.

nécessité de maintenir les juridictions consulaires, 10 mai 1790 [1]. — C 98, dossier 134-136. Adresse des députés extraordinaires... contre l'application des droits de l'homme aux colonies.

La série C renferme aussi des adresses émanées des villes de commerce elles-mêmes, qu'il est utile de connaître pour apprécier l'attitude des députés extraordinaires. Cf. C 38, n° 340 *bis*. Lettre des négociants et manufacturiers de Sedan et d'Elbeuf à M. Bailly au sujet du cours forcé des assignats, du 10 avril 1790. — C. 98. Diverses adresses des représentants de la Commune et du commerce de Nantes réunis, des négociants de Bordeaux sur les colonies et la traite, des consuls de la bourse commune... de Montauban sur les malheurs de la Martinique. — C. 128, n° 435. Adresse... du commerce de Paris sur les tribunaux de commerce.

Série D. C'est dans cette série, dans les papiers des Comités des Assemblées, qu'on recueillera le plus de documents.

DVI. Comité des finances. — Dans DVI 8, diverses pétitions des fabricants de Rouen, des officiers municipaux de Louviers, de Troyes..., et des extraits des registres des délibérations des Sections de Paris, relatifs aux assignats.

DVIII. Comité des assignats et monnaie. — Dans DVIII 2 et 3, lettres, pétitions, mémoires des différents départements et de nombreuses villes concernant les assignats.

DXIII. Comité d'agriculture et de commerce. — Une lettre de Debray, député extraordinaire d'Amiens, au Comité d'agriculture et de commerce, datée d'Amiens, du 21 juin 1790, accompagnée d'un mémoire sur le traitement appliqué par l'Espagne au commerce français. — Un dossier concernant l'industrie et le commerce des matières d'or, dont les pièces ont été soumises, par le rapporteur du Comité d'agriculture..., M. Gillet de la Jaqueminière, au Comité des députés extraordinaires et en particulier au député Tournachon [2] ; une lettre de Tournachon, du 10 octobre 1790, où, après avoir déclaré que « la pétition des orfèvres n'a point encore été rapportée au Comité des députés extraordinaires... parce qu'elle

---

1. Sur ce sujet, cf. aussi dans DIV 51, n° 1468, un Mémoire... demandant l'établissement de cours souveraines du commerce, 16 juillet 1790...

2. Le mémoire du sieur Legrand, que M. Gillet fut chargé de rapporter et qu'il renvoya à l'examen des députés extraordinaires, figure dans ce dossier. MM. Gerbaux et Schmidt ne l'avaient pas retrouvé : cf. *Procès-verbaux des Comités d'agriculture et de commerce de l'Assemblée constituante.* T. I.

n'est pas encore complètement instruite », il raconte ses entrevues avec les orfèvres.

DXXV. Comité des colonies de l'Assemblée constituante. La plupart des articles de ce fonds peuvent au moins aider à la connaissance des affaires, auxquelles fut mêlé le Comité ; voici ceux qui l'intéressent plus particulièrement :

1° *DXXV 79* contient plusieurs dossiers intéressants.

Dossier 774. Les Procès-verbaux des séances de l'Assemblée des députés extraordinaires des Communes des places de Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Malo et Le Havre et des six commissaires de l'Assemblée générale de la partie française de Saint-Domingue. Cette assemblée tint 5 séances, les 22, 23, 25, 26 novembre et 2 décembre 1791 ; un député extraordinaire du commerce y assista : Alexis Mosneron ; quelques-uns des « députés extraordinaires des Communes et des citoyens actifs des diverses places maritimes », qui s'y rencontrèrent, ont pris une part active aux affaires de leur ville pendant la Révolution : tels Grammont, de Bordeaux, Rasteau et Admirauld, de La Rochelle, Thébaudières, de Nantes. Alexis Mosneron fut, à la demande des commissaires de Saint-Domingue, le 22 novembre, chargé, avec Moreau de Saint-Méry, de rédiger une adresse à l'Assemblée nationale. Cette adresse retrace l'historique des troubles de Saint-Domingue, signale les conséquences des théories des *Amis des Noirs*, qu'elle attaque violemment ; elle se rattache à la campagne menée par le commerce et les colons pour obtenir l'annulation du décret du 24 septembre 1791. — Adresse au Roi et pièces relatives à la députation des citoyens de la ville de Nantes à l'occasion de la révolte des noirs à Saint-Domingue ; outre une pièce imprimée de 8 pages, datée des 10 et 11 novembre 1791, je note la copie de la délibération de l'assemblée générale des citoyens nantais, du 10 novembre, où furent nommés les 8 députés de Nantes, qui assistèrent aux séances de l'assemblée indiquée plus haut ; l'article 5 de la délibération enjoignait à ces députés de s'adjoindre Alexis Mosneron.

Dossier 775. Une adresse du commerce de Bayonne à l'Assemblée nationale, du 3 décembre 1791, accompagnée d'une lettre du député extraordinaire du commerce Boyetet, qui la transmit au président de l'Assemblée.

Dossier 776. Divers mémoires ou lettres des Chambres de commerce ou des négociants de Rouen, Amiens, Marseille, Orléans, La Rochelle, Le

Havre, Nantes, de mars à novembre 1791, relatifs au commerce colonial ou au décret du 15 mai ; dans deux lettres jointes à leurs mémoires, le commerce du Havre et celui de Nantes, en mars, prient Barnave de soutenir leurs intérêts et de faire décider qu'on ne changera rien à la condition des nègres libres et des gens de couleur.

Dossier 777. Adresse des représentants des villes de commerce et des colonies réunis sur l'état de Saint-Domingue, sans date [1] ; parmi les signatures, il y a celles des députés extraordinaires du commerce Thébaudières et Millet, Homberg, Greling.

Dossier 777-779. Diverses adresses envoyées par des places de commerce soit à l'Assemblée nationale, soit au Comité des colonies...

2° *DXXV 85-90*. Ces articles renferment les papiers de la *Société des colons français résidant à Paris*, établie à l'hôtel de Massiac, et connue sous le nom de *Club Massiac*. Adversaire des *Amis des Noirs*, le Club Massiac représenta les intérêts des colons d'Amérique surtout. Les colons et les villes maritimes ne s'entendaient pas sur le régime commercial des colonies : les uns réclamaient la libre introduction des farines étrangères aux colonies et la libre exportation à l'étranger de certaines denrées coloniales ; les autres s'opposaient à la liberté du commerce des colonies. Par contre, tous étaient d'accord pour réclamer le maintien de la traite et de l'esclavage. Naturellement le Club Massiac et le Comité des députés extraordinaires entrèrent en rapports ; ils se concertèrent en certaines circonstances, se réunirent pour discuter, échangèrent de nombreuses lettres et s'efforcèrent de créer un rapprochement durable entre le commerce de la métropole et les colonies. Les papiers du Club Massiac, heureusement conservés, attestent la fréquence de ces relations : on y retrouvera une partie importante de la correspondance collective du Comité des députés extraordinaires. Voici l'indication des principaux documents à retenir dans chaque article.

DXXV 85. Procès-verbaux des séances du Club Massiac : de la 1re à la 27e séance, 20 août-1er octobre 1789 (1 cahier en plusieurs exemplaires). — Comptabilité du Club ; état des recettes et des dépenses. — Lettres du Club à Blin, député de Nantes à l'Assemblée nationale, pour le prier de présenter une adresse du Club à l'Assemblée, novembre 1789. — Diverses

1. C'est le manuscrit de la pétition imprimée au début de 1792, qui figure, à la Bibliothèque nationale, sous la cote LK12 382.

lettres de négociants, adressées au Club et à Barnave, à la fin de 1789, où on laisse entendre que les commerçants ne paieront pas la contribution patriotique si l'Assemblée ne s'engage pas à ne pas toucher au régime des colonies. — Lettres originales de Quesnel et J. Bodinier, députés extraordinaires de Saint-Malo (12 septembre 1789), d'Alexis Mosneron (29 août 1789) et du Comité « des députés du commerce maritime » (31 août 1789). — Copie de l'adresse présentée, le 31 août 1789, à l'Assemblée nationale, par les députés extraordinaires... pour obtenir d'assister aux séances de l'Assemblée et d'être consultés par elle sur toutes les questions de commerce et d'industrie.

DXXV 86. Diverses lettres originales écrites par le Comité des députés extraordinaires au Club Massiac (lettres des 7 et 10 février, du 9 mars 1791) et aux commissaires des colonies (lettre du 20 février 1791). — Diverses lettres du Club Massiac et des commissaires des colonies adressées au Comité (février-mars 1791). — Copie d'une lettre circulaire du Comité... aux places de commerce (19 février 1791); copie d'une lettre du Comité... aux commissaires de l'Assemblée des 85 Américains venus sur le « Léopard » et au Club Massiac (22 janvier 1791). — Copie d'une lettre du député Mosneron à son frère Mosneron Dupin, relative aux projets d'abolition de la traite (16 novembre 1789). — Un mémoire anonyme, intitulé : « Organisation judiciaire, décret du 16 août 1790. Titre XII. Des juges en matière de commerce », et proposant quelques additions au projet de décret que les députés extraordinaires... doivent présenter sur les tribunaux de commerce. — Diverses lettres relatives à la traite et adressées au Club Massiac par ses correspondants des villes maritimes, par les commissaires de la Commune de Paris, par M. de Milly, membre du district des Filles Saint-Thomas (1789-1791).

DXXV 87. Suite de la correspondance du Club Massiac. On y recueillera quelques lettres écrites par les députés extraordinaires et les chambres de commerce (cf. par exemple une lettre des représentants du commerce du Havre, du 30 octobre 1791) ou reçues par eux (cf. par exemple une lettre du Club Massiac aux députés du commerce du Havre, du 9 décembre 1791).

DXXV 89. Suite des procès-verbaux des séances du Club Massiac : 4 registres contenant les procès-verbaux de la 82e à la 328e séance, 17 janvier 1790 au 25 février 1792. — Procès-verbaux des séances de la « Commission établie à l'hôtel Massiac, composée des colons des différentes îles françaises et où ont été appelés MM. les députés extraordinaires du

commerce ». Cette Commission, à la réunion et au travail de laquelle se rapportent quelques-unes des lettres signalées dans *DXXV 86*, tint 12 séances, du 19 janvier au 3 avril 1791. Les députés extraordinaires n'assistèrent qu'à deux séances : de Rostagny et Abeille prirent part à la 3e, Abeille seul à la 4e ; mais le Comité échangea, par la suite, avec la Commission, une correspondance dont la copie figure aux procès-verbaux des dernières séances, avec le récit des démarches faites par la Commission auprès du Comité : cf. 6e séance : copie d'une lettre du Comité déclarant qu'il veut bien collaborer à l'élaboration du régime commercial des colonies, mais exigeant que la Commission comprenne les représentants de toutes les colonies, « la totalité des intérêts divers » ; 7e séance : récit de l'entrevue des commissaires du Club Massiac et des députés extraordinaires, du 9 février 1791 ; 8e séance : compte rendu de la discussion qui eut lieu entre les commissaires du Club et le Comité, le 11 février ; 9e séance : copie d'une lettre du Comité, du 20 février, et d'une circulaire du Comité aux places de commerce, du 19 février ; 11e séance : copie d'une lettre du Comité, du 9 mars 1791. Les originaux de ces dernières lettres se trouvent dans *DXXV 86*.

DXXV 90. Cet article renferme deux registres extrêmement précieux et commodes, sur lesquels a été transcrite la correspondance du Club Massiac avec les sociétés affiliées de province, avec le Comité colonial, avec les chambres de commerce et avec les députés extraordinaires du commerce. Quelquefois les mêmes lettres ont été reproduites dans les deux registres, sous une rubrique différente, par exemple celles qui furent envoyées à la fois par le Club à certaines chambres de commerce et à leurs députés extraordinaires ; d'autre part la correspondance du Club avec une chambre de commerce déterminée n'a pas toujours été en entier transcrite sur le même registre ; c'est pourquoi, au lieu d'analyser successivement le contenu de chaque registre, je préfère réunir et signaler, dans une seule rubrique, toutes les lettres intéressantes des mêmes correspondants ; au surplus, chaque registre étant muni d'une table analytique détaillée, on y retrouvera facilement les documents indiqués.

a) Correspondance du Club Massiac avec les sociétés de colons français résidant dans les ports. Cette correspondance porte sur les questions traitées par les députés extraordinaires, auxquels elle fait souvent allusion. Elle fut surtout suivie entre la société de Paris et celles de La Rochelle et de Bordeaux, qui échangèrent respectivement 14 et 20 lettres,

du 25 août 1789 au 4 octobre 1790 et du 27 août 1789 au 23 novembre 1790. La société de Paris écrivit deux fois à Marseille et à Saint-Malo ; de Marseille, où un comité ne put se former, on ne répondit pas, et de Saint-Malo, où les colons étaient alors peu nombreux, on ne répondit qu'une fois.

b) Correspondance du Club Massiac avec le Comité colonial. Il ne faut pas confondre ce Comité colonial, formé de colons, avec le Comité des colonies, formé de députés de l'Assemblée nationale. Les lettres échangées entre le Club et le Comité vont d'août 1789 à août 1790 ; elles complètent les précédentes.

c) Correspondance du Club Massiac avec les chambres ou les corps de commerce. Celle-ci commença de bonne heure, dès le 27 août 1789 ; elle se poursuivit tantôt directement, tantôt par l'intermédiaire des députés extraordinaires du commerce. Beaucoup de lettres du Club sont des circulaires, telles les lettres des 27 août 1789, 3 février 1790, 18 mai 1790, 26 août 1790, que reçurent les Chambres de Bayonne, de Dunkerque, du Havre, de La Rochelle, de Marseille, de Rouen, de Nantes et de Saint-Malo.

Les lettres envoyées par le Club aux chambres se répartissent ainsi : 1 à la Chambre d'Amiens (janvier 1792). — 3 à la Chambre de Bayonne (27 août 1789, 3 février et 18 mai 1790). — 5 aux directeurs de la province de Guyenne (du 27 août 1789 au 26 août 1790). — 4 à la Chambre de Dunkerque (27 août 1789, 3 février, 18 mai et 26 août 1790). — 8 aux représentants du commerce du Havre (27 août, 11 septembre 1789, 3 février, 18 mai, 12 août 1790, 15 novembre et 25 décembre 1791, 22 janvier 1792). — 4 à chacune des Chambres de La Rochelle et de Marseille (27 août 1789, 3 février, 18 mai et 26 août 1790). — 6 aux juges consuls de Nantes (27 août, 11 et 26 septembre 1789, 3 février, 18 février, 18 mai et 26 août 1790). — 4 à la Chambre de Rouen (27 août 1789, 3 février, 18 mai et 26 août 1790). — 5 aux juges consuls de Saint-Malo (27 août et 15 septembre 1789, 3 février, 18 mai et 26 août 1790).

Les lettres reçues par le Club proviennent :

1 de la Chambre d'Amiens (décembre 1791). — 2 de la Chambre de Bayonne (20 février et 29 mai 1790). — 1 de la Chambre de Bordeaux (12 novembre 1791) et 3 des directeurs de la province de Guyenne (15 septembre 1789-29 mai 1790). — 2 de la Chambre de Dunkerque

(13 février et 12 juin 1790). — 8 des représentants du commerce du Havre (5 septembre 1789, 5 et 12 juin 1790, 10 septembre 1790, 8 novembre, 9 et 21 décembre 1791, 5 février 1792). — 3 de la Chambre de La Rochelle (25 septembre 1789, 19 février et 28 mai 1790). — 2 de la Chambre de Marseille (22 février et 10 juin 1790). — 4 des juges consuls de Nantes (3 et 19 septembre 1789, 9 février, 29 mai et 11 septembre 1790). — 3 de la Chambre de Rouen (21 mai et 12 septembre 1790, 19 novembre 1791). — 2 des juges consuls de Saint-Malo (5 septembre 1789 et 20 février 1790).

d) Correspondance du Club Massiac avec les députés extraordinaires du commerce.

Lettres du Club aux députés... de Saint-Malo (3 lettres des 28 août et 14 septembre 1789, 20 septembre 1790), de Nantes (5 lettres des 27 et 28 août, 15 septembre et 30 novembre 1789, 20 septembre 1790), du Havre (1 lettre du 5 janvier 1792). — Une lettre du Club au Comité des députés extraordinaires, du 22 novembre 1791.

Lettres adressées au Club par les députés... de Saint-Malo (1 lettre du 12 septembre 1789), de Nantes (2 lettres des 29 et 31 août 1789), du Havre (1 lettre du 5 janvier 1792). — Lettre adressée au Club par le Comité des députés... (5 janvier 1792).

Série F[12]. Cette abondante série, en cours d'inventaire, fournira, sinon beaucoup de documents directement émanés du Comité, du moins de nombreux dossiers susceptibles de faire mieux connaître les affaires, dont il s'occupa, et faire mieux comprendre l'esprit dans lequel il les traita. A signaler :

F[12] *656*. Draperie de Sedan. État misérable de cette industrie, 1788.

F[12] *658*. Commerce de Saint-Quentin, 1785-1788.

F[12] *659*. Observations sur l'état des manufactures de laine et de coton de Picardie, en 1788-1789.

F[12] *678-679*. Papiers divers adressés au Comité d'agriculture et de commerce et minutes de rapports présentés à ce Comité, 1789-1791.

F[12] *725*. Parmi des papiers relatifs au personnel du Bureau ou Comité central de l'administration du commerce, il y a quelques lettres d'Alexis Mosneron, de janvier à juin 1792.

F[12] *728*. Administration du commerce. Personnel, 1780-1792.

F[12] *792-794*. Juridictions consulaires, 1670-1790.

F[12] *795*. Un dossier intitulé : « Opinions du commerce... sur le

projet d'une nouvelle émission d'assignats », contient les opinions des assemblées de fabricants ou des Chambres de commerce de Granville, d'Angers, de Dieppe, de Dunkerque, de Lyon, de La Rochelle, du Havre, de Caen, de Bayonne, d'Abbeville, d'Amiens, d'Auxerre, de Lorient, de Louviers, de Laval, d'Elbeuf, d'Orléans, de Lille et de Bordeaux. Ces opinions, rédigées en septembre 1790, furent adressées aux députés extraordinaires... qui les avaient sollicitées par une lettre circulaire du 30 août précédent.

F[12] *796*. Divers projets ou opinions de particuliers, relatifs aux monnaies, aux assignats, au commerce, aux faillites.

F[12]*936*. Tribunaux de commerce, 1790-1815. Observations des villes sur leur création, leur répartition ; pétitions à leur sujet trouvées dans les papiers du Comité de finances.

F[12] *1228*, *1231*, *1233 à 1237*, *1239 à 1242*. Dossiers sur les foires et marchés, leur création, leur fixation, leurs tenues ; quelques-uns concernent la période de 1790 à 1792 ; le Comité fut consulté sur les demandes de création de foires.

F[12] *1503*. Ferme du tabac et manufactures de tabac, 1699-1806.

F[12] *1515*. Canaux, mémoires, projets divers, 1790-1814.

F[12] *1556*. Création du Comité central de l'administration du commerce ; nominations de Mosneron, Rostagny, Tournachon, Gosselin, anciens députés extraordinaires, comme membres du Comité central, le 27 novembre 1791.

F[12] *1646 à 1650* (1 carton). Franchise des ports. Dossiers sur Bayonne, Dunkerque, Marseille, La Rochelle, Saint-Malo, 1699-1790. Pétitions relatives à leur franchise, 1790-an XI.

F[12] *1653*. Traite des noirs. Mémoires sur la traite... 1791-1793.

F[12] *1836 et 1837*, *1843 et 1844*. Pêches maritimes; pêche de la morue, approvisionnement des sels nécessaires aux pêches, 1702-an III et 1784-1792.

F[12] *1906 et 1907*. Mémoires relatifs aux douanes ; demandes des villes et des provinces, règlements généraux, 1780-1791 et 1791-an VI.

F[12] *1909*. Douanes. Documents sur la question de l'entrepôt et du transit à Marseille, Dunkerque, Bordeaux, Bayonne, Lyon, Saint-Malo, 1720-an II.

F[12] *1914*. Douanes et tarifs, observations de particuliers, de villes sur les tarifs, projets de tarifs, 1790-an III.

F[12] *1936*. Douanes. Établissement des tarifs ; leur interprétation et leur application : réclamations, pétitions individuelles contre les tarifs, 1791-an IV.

Série M. — M 664. Deux mémoires, non datés et non signés, concernant la question de la représentation du commerce aux États généraux; ils sont intitulés, l'un : « Projet d'un mémoire à présenter aux notables pour obtenir des représentants du commerce de Paris aux États généraux » et l'autre : « Motifs de demander des députés du commerce de Paris aux prochains États généraux[1] ».

V. *Bibliothèque nationale.*

Nouvelles acquisitions françaises, *2633-2637*. Papiers du député Emmery. Quelques-uns de ces papiers se rapportent aux affaires des colonies, au commerce de l'Inde, aux compagnies à monopole et à la franchise des ports.

N° 2635, f° 26. Une adresse des négociants de Paris, Versailles, Lyon, Rouen, Caen, Grenoble, Aix, Montpellier, Nantes, Angers, Orléans, Blois, Le Mans, Dijon, Beauvais et autres venus pour acheter à Lorient des marchandises des Indes... présentée à l'Assemblée nationale, le 9 avril 1790, pour obtenir que les retours de l'Inde se fassent toujours uniquement par Lorient, même si la liberté du commerce de l'Inde est décrétée.

Ibid., f° 89. Une pièce, non datée, intitulée « Du registre des délibérations du Comité des députés extraordinaires des manufactures et du commerce de France a été extrait ce qui suit concernant la demande à faire de la suppression du privilège de la Compagnie des Indes ». Suivent les copies, certifiées conformes au registre par le président du Comité, Bondeville, des délibérations des 28, 30 et 31 octobre 1789, du 14 novembre 1789 et du 7 juin 1790, relatives à la suppression de la Compagnie des Indes, aux retours des Indes, à la conservation de nos établissements de l'Inde. Ces copies sont d'autant plus précieuses qu'elles nous ont conservé les seules pages que je connaisse des registres des délibérations du Comité.

---

1. Il est probable qu'on explorera aussi avec profit les papiers de la Marine, versés aux Archives nationales (cf. surtout BB. 2 et 3, correspondance active et passive du ministre avec les ports), les Archives des colonies (cf. surtout la collection Moreau de Saint-Méry), dont malheureusement il n'existe pas encore d'inventaire.

Ibid., f° 186. Une lettre du président du Comité d'agriculture, Meynier, du 11 janvier 1791, au président de l'Assemblée nationale, pour le prier de mettre à l'ordre du jour d'une des séances du soir un rapport sur le privilège de la Compagnie du Sénégal. Les députés extraordinaires, Mosneron particulièrement, s'occupèrent de cette affaire.

Ibid., f° 188. Une lettre du directeur de la Compagnie du Sénégal au président de l'Assemblée nationale, du 11 janvier 1791, le suppliant d'obtenir de l'Assemblée le renvoi, au jeudi de la semaine prochaine, du rapport du Comité d'agriculture et de commerce, pour que la Compagnie, « par l'impression de son mémoire, puisse être indemnisée du désavantage de ne pas être entendue à la barre ».

N° 2637, f°s 30 et 32. Deux pièces anonymes et non datées, dont l'une est intitulée : « Commerce de l'Inde. Observations qui dérivent de la franchise de Marseille » et dont l'autre concerne l'opinion de Rœderer sur les retours des Indes... Elles sont d'avis de ne pas accorder à Marseille le bénéfice des retours directs des Indes [1].

*
* *

SOURCES IMPRIMÉES.

Comme les sources manuscrites, les sources imprimées sont très dispersées. On n'y trouvera pas des renseignements aussi précis, aussi confidentiels que dans la correspondance des députés extraordinaires avec les chambres de commerce. Néanmoins on les utilisera avec profit, car elles complètent heureusement les sources manuscrites et parfois même suppléent à leurs lacunes.

I. Dans le *Moniteur*, dans les *Archives parlementaires* et dans le *Procès-verbal de l'Assemblée constituante*, on relèvera l'indication des démarches faites par les députés près de l'Assemblée, l'analyse des adresses présentées par eux, la reproduction des adresses de quelques villes sur les colonies... Cf. par exemple : au *Moniteur*, différentes adresses de Nantes (année 1791, n°s 150, 238, 345), une lettre d'Abeille, député extraordinaire de Marseille, au Comité colonial, du 19 janvier 1791, le compte

1. Dans ce même registre, f°s 26-27, il y a quelques pages (p. 5 à 8) d'une brochure imprimée par les colons d'Amérique pour démontrer que la métropole ne suffit pas à assurer l'approvisionnement des îles en farine et appuyer leur vœu en faveur de la liberté du commerce des colonies.

rendu de la séance du 3 avril 1791, dont les députés extraordinaires accueillirent la fin avec une joie bruyante ; dans les *Archives parlementaires*, une adresse des députés extraordinaires... du 25 février 1790 (t. XI, p. 699), une adresse de la Commune du Havre, du 6 mars 1790 (t. XII, p. 62), etc...

Dans quelques journaux contemporains, on pourra retrouver l'écho des débats législatifs et suivre la polémique des partis : *Le Patriote*, le journal de Brissot, le *Journal de Paris*, le *Journal des colonies*, dont les articles provoquèrent parfois une vive émotion dans les milieux commerciaux, s'occupèrent souvent de la traite, des noirs et des gens de couleur.

II. Dans les *Procès-verbaux du Comité d'agriculture et de commerce* de l'Assemblée constituante, publiés par MM. Gerbaux et Schmidt, on notera le nombre et la nature des matières renvoyées à l'examen du Comité des députés extraordinaires et les discussions auxquelles prirent part les délégués du Comité. Ces *Procès-verbaux* sont comme le répertoire des travaux officiels du Comité. Dans la rédaction de leur table des matières, qui doit compléter leur publication, MM. Gerbaux et Schmidt feront bien de consacrer un article détaillé à l'œuvre du Comité.

III. A la *Bibliothèque nationale*, aux *Archives nationales* et dans les *Archives des chambres de commerce*, on trouvera des lettres circulaires, des requêtes au Roi, relatives à la convocation des États généraux et à la représentation du commerce aux États, le texte complet de quelques-unes des adresses, présentées par le Comité ou par quelques-uns de ses membres seulement à l'Assemblée nationale, le texte de quelques adresses qui ne purent être lues à l'Assemblée, diverses opinions, lettres ou répliques de députés, diverses adresses des villes commerçantes, de nombreuses publications favorables ou hostiles aux idées du Comité, relatives surtout aux questions coloniales ou financières. Telles sont par exemple les pièces suivantes.

Bibliothèque nationale.

a) *Sur les colonies et la traite des noirs.* LK[9] 52, 58, 75, 94 [1], 100, 120, 134, 140, 142, 153 à 159, 168 à 171, 194 à 196. — LK[12] 238 à 240, 323,

1. Rapprocher de cette pièce rédigée par Abeille, député extraordinaire de Marseille, en mars 1790, la brochure suivante du même auteur : *Essai sur nos colonies et sur le rétablissement de Saint-Domingue ou considérations sur leur législation, leur administration, leur commerce et agriculture*, Paris, 1805, in-8° (*Bibl. nat.*, LK[9] 246).

344, 347, 374, 382. Cette dernière pièce, intitulée : Pétition faite à l'Assemblée nationale, le 22 janvier 1792, par les représentants des villes de commerce et des colonies réunis, reproduit le texte d'un Discours, faussement daté de 1791 ; la pétition est bien de 1792, car elle est signée par deux députés de Nantes, Thébaudières et Millet, qui résidèrent à Paris, du 11 janvier à la fin d'avril 1792, et qui furent chargés de formuler précisément, de concert avec les députés de Saint-Domingue, les réclamations contenues dans cette pétition. — Le 29 459. Pétition du commerce de Paris. Adhésion à cette pétition des députés extraordinaires du commerce de France, présentée à l'Assemblée nationale, à la séance du 10 février 1790 au soir, par M. Le Couteulx, député de Rouen, Paris, s. d., in-4. — Le 29485. Opinion de M. le baron d'Elbhecq, député au bailliage de Lille, sur les demandes et pétitions faites à l'Assemblée nationale par les députés du commerce de France et ceux de la ville de Bordeaux, le 25 février 1790, Paris, s. d., in-8. — Le 29490. Opinion de M. Blin, député de Nantes (1er mars 1790), sur les réclamations adressées à l'Assemblée nationale par les députés extraordinaires du commerce et des manufactures de France, relativement aux colonies, s. l. n, d., in-8°. — Le 291529. Extrait du registre des délibérations de la Chambre du commerce de la ville de Bordeaux et adresses du directoire du département de la Gironde à l'Assemblée nationale, de la société des Amis de la Constitution... relatifs au décret rendu par elle, le 14 mai 1791, au sujet des colonies... Paris, 1791, in-8.

b) *Sur les assignats et les monnaies.* Lb39 3292. Observations des représentants du commerce, des manufactures et des arts et métiers de la ville de Paris sur les avantages ou les inconvénients de l'émission des nouveaux assignats, Paris, 1790, in-4, 16 p. — Lb39 4078. Vœu d'un patriote sur les assignats, par M. Ternaux, officier municipal et manufacturier à Sedan [et député extraordinaire de Sedan], Paris, 1790, in-8, 23 p. — Lb39 4103. Protestation d'un grand nombre de négociants... de Nantes, Nantes, 14 septembre 1790, in-4. — Lb39 4170. Supplément à l'analyse des opinions des villes de commerce sur l'émission des assignats, s. l. n. d., in-4. Ce supplément contient deux délibérations du commerce de Marseille (18 septembre 1790) et du commerce de Louviers (22 septembre 1790). Il est très probablement l'œuvre du Comité des députés extraordinaires, qui firent imprimer une analyse des opinions des places de commerce sur l'opportunité d'une nouvelle émission d'assignats, analyse que

je n'ai pas retrouvée [1]. — Lb[39] 4426. Lettre de M. Baux..., à M. Clavière, électeur du département de Paris, à propos de ses « Observations sur le projet d'une refonte générale des monnaies ». Paris, s. d., 8 p. in-8. —

Consulter aussi : Le [29] 905, 915, 916 et 961. Cette dernière pièce est intitulée : Rapport fait, au nom du Comité de commerce et d'agriculture, du vœu des places du commerce du royaume sur la nouvelle émission proposée de 2 milliards d'assignats monnaie, du 24 septembre 1790, par M. Regnauld. Elle suppléera à l'« Analyse », que publia le Comité des députés extraordinaires et dont Lb[39] 4170 est sans doute le supplément.

c) *Sur la culture et le commerce des tabacs.* Lf[91] 15 et 25.

d) *Sur la marine.* Le[29] 1328. Opinion de Mosneron, l'aîné, député extraordinaire du commerce de Nantes, sur le projet d'établissement d'un acte de navigation en France, 16 janvier 1791, in-8.

e) *Sur la franchise des ports et les pêches.* Vp 6482. Précis sur la franchise de la ville de Bayonne et du pays de Labourd... Bayonne, s. d., 27 p. in-8. — Sz 338. J. Bodinier. Pêche de la morue sèche, résumé des objections faites par les propriétaires des marais salants à la pétition des armateurs des villes de Saint-Malo, Granville... avec les réponses des députés du commerce de la pêche demandant l'extradition des sels étrangers pour la pêche prochaine de la morue sèche seulement. Paris, s. d., 8 p.

Archives nationales.

La *série A D* ou *Collection Rondonneau* permettra de compléter souvent les collections de la Bibliothèque nationale. Dans *ADVII 21* par exemple, je relève : Adresse des citoyens de couleur des îles et colonies françaises à l'Assemblée générale des représentants de la Commune de Paris, prononcée le 1er février 1790 par M. de Joly, s. l. n. d., 15 p. in-8. — Discours sur les colonies et la traite des noirs prononcé, le 26 février 1790, par Mosneron de L'Aunay, député extraordinaire de Nantes, à la Société des Amis de la Constitution, s. l. n. d., in-8, 14 p. [2]. — Adresse des députés des manufactures et du commerce à l'Assemblée nationale sur l'état des gens de couleur dans les colonies, lue, à la séance du mercredi 11 mai 1791, s. l. n. d., 6 p. in-8. — Adresse de la Société

1. On trouvera les originaux de ces opinions aux Archives nationales, dans l'article F[12]795, signalé plus haut.

2. Ce discours a été republié par M. A Aulard dans *La Société des Jacobins*. T. I, p. 9 et sq.

des Amis des Noirs à l'Assemblée nationale, à toutes les villes de commerce, à toutes les manufactures, aux colonies, à toutes les Sociétés des Amis de la Constitution... rédigée par E. Clavière. Paris, mars 1791, 128 p. in-4. Dans les pièces justificatives, qui suivent l'Adresse, ont été reproduites la lettre des colons du Club Massiac aux députés extraordinaires du commerce, du 27 février 1792 (lire 1791) et la réponse des députés extraordinaires au Club, du 9 mars 1791.

Voici, dans les différentes sous-séries de A D, les articles, dont le contenu intéresse directement ou indirectement l'histoire du Comité.

ADVII 16-19, colonies; 20-21, noirs, hommes de couleur; 23-33, affaires de Saint-Domingue.

ADIX 385, suppression de la Compagnie des Indes, 1790; 525-527, douanes; 541-545, assignats et papier monnaie; 572, sel et salines; 576-588, recueil de pièces, d'états, de rapports sur les finances.

ADXI 61-62, commerce intérieur en général; 62-64, commerce extérieur et commerce maritime; 66, Compagnie des Indes; 77-78; sucres, tabacs.

Dans les *Archives des chambres de commerce*, outre des brochures sur la traite, sur les finances, on rencontrera des pièces publiées par les chambres pendant la préparation des États généraux, comme celles émanées des Chambres de Picardie, de Guyenne, des consuls de Saint-Malo, qui se trouvent à La Rochelle.

IV. — On ne pourra se dispenser de lire les rapports et projets de lois, signés par les rapporteurs du *Comité d'agriculture et de commerce*, car la plupart ont été inspirés par les députés extraordinaires : tels sont ceux de Goudard, de Fontenay, de Roussillou sur la réforme du tarif douanier (*Bibliothèque nat.* Le[29] 877 à 879, 737, 1242, 1247-1249, 1356, 1840 à 1843, 1846, 1849); de Roussillou sur le commerce du Levant (Le[29] 1659); de Meynier sur le régime du port de Marseille (Le[29] 1671); de Lasnier de Vaussenay et de Delatre sur la franchise de Bayonne (Le[29] 1123 et 1673); d'Herwyn sur la franchise de Dunkerque (Le[29] 1672); d'Hernoux sur le privilège de la Compagnie des Indes (Le[29] 518); d'Anson sur les assignats (Le[29] 558).

De même, il faudra lire les discours, les mémoires prononcés ou rédigés par différents députés à l'Assemblée au sujet des projets de lois ; les vues et les arguments des députés extraordinaires y ont été souvent reproduits.

Cf. Mémoire sur les retours du commerce de l'Inde, par M. Louis de Sinéty, député de Marseille à l'Assemblée nationale, lu à la séance du 6 juillet 1790. Marseille, P. A. Favet, 1790, in-8°. Ce Mémoire n'est ni au *Moniteur*, ni au *Procès-verbal* de l'Assemblée ; il est seulement signalé dans les *Archives parlementaires* ; la Bibliothèque nationale ne le possède pas ; la série ADXVIII[a], aux Archives nationales, ne contient aucun travail de Sinéty ; on en trouvera un exemplaire à la Chambre de commerce de Marseille, sous la cote HH-43. — Mémoire pour la franchise du port et du territoire de Marseille, rédigé par M. de Sinéty, député de la ville de Marseille, approuvé par la députation et par les députés extraordinaires du commerce de cette ville (*Archives parlementaires*. Annexe, 12 août 1790). — Opinion de Mirabeau sur les retours de l'Inde, 28 juin 1790 (*Bibliothèque nat.* Le[29] 739). — Opinion de M. Bégouen sur le privilège de la Compagnie des Indes, 3 avril 1790 (Ibid. Le[29] 549).

On trouvera également ces deux catégories de documents aux Archives nationales, dont les deux sous-séries *ADXVIII a* et *c* les groupent dans un ordre, qui rend les recherches faciles. *ADXVIII*[a] contient les rapports, discours et opinions des députés à l'Assemblée, classés par ordre alphabétique de noms d'orateurs et de rapporteurs. *ADXVIII*[c] renferme les impressions de l'Assemblée, classées par matières : ADXVIII[c] 44-50, papier monnaie ; 65-66, douanes ; 99-102, marine ; 114-125, colonies, traite des nègres ; 106-112, commerce, pêche, navigation, ports de mer.

*
* *

ÉTAT DES TRAVAUX

L'histoire du *Comité des députés extraordinaires des manufactures et du commerce de France* est entièrement à faire. Jusqu'ici les historiens ont ignoré ou méconnu son rôle.

I. MM. Hutteau d'Origny (*Des institutions commerciales en France. Histoire du Bureau du commerce et du Conseil royal des finances et du commerce*, Paris, 1857, 1 vol. gr. in-8) ; Jules Guiffrey (*Les Comités d'agriculture et du commerce pendant la Révolution* dans *Revue Historique*, 1876, t. I) ; Biollay (*Études économiques sur le XVIII*[e] *siècle. L'administration du commerce*, Paris, 1885, in-8) ; Anthelme Costaz (*Histoire de l'administration en France, de l'agriculture, des arts utiles, du commerce, des subsistances...*, Paris, 1843,

3 vol. in-8); Charles Gouraud (*Histoire de la politique commerciale de la France... depuis le Moyen âge jusqu'à nos jours*, Paris, 1854, 2 vol. in-8, t. II); Octave Noël (*Histoire du commerce extérieur de la France depuis la Révolution*, Paris, 1879, in-8) et, de façon générale, les historiens des doctrines économiques, y compris ceux qui ont essayé de rapprocher les théories des faits, n'ont même pas signalé son existence.

II. Beaucoup d'études, plus spéciales et plus précises, ont également ignoré les représentants du commerce ou n'ont pas soupçonné l'importance de leur action. On consultera par exemple sans grand profit ou même vainement :

1° Des études consacrées aux questions des ports francs, des salines et du commerce du sel, du commerce des Indes, du tarif douanier, du régime des tabacs, de la traite, des assignats, dont le Comité fut saisi par l'Assemblée ou par les chambres de commerce.

M. Paul Masson (*Ports francs d'autrefois et d'aujourd'hui*, Paris, 1904, in-8) a rappelé les débats de l'Assemblée constituante sur la franchise de Marseille, de Dunkerque et de Bayonne, mais n'a pas indiqué l'intervention des députés extraordinaires dans ces débats. En analysant le rapport de Meynier, qui maintenait au fond les principales prérogatives de Marseille, il a constaté que, « dans le naufrage des anciennes institutions et des anciens privilèges, le maintien de la franchise de Marseille avait paru nécessaire à la prospérité nationale », sans toutefois soupçonner que les inspirateurs de Meynier avaient été les députés extraordinaires de Marseille, de Rostagny et ses collègues.

M. Otto Karmin (*La question du sel pendant la Révolution*, Paris, 1912, in-8) s'est seulement borné à faire l'histoire législative du sel ; il n'a consacré que peu de pages à l'importation des sels étrangers, demandée par quelques chambres de commerce, repoussée par d'autres et que le Comité défendit à plusieurs reprises devant le *Comité d'agriculture et de commerce*.

M. Doneaud du Plan (*Histoire de la Compagnie française des Indes*, Paris, 1889, in-8) a étudié avant tout la première Compagnie des Indes, de 1719 à 1770 ; il n'a consacré que quelques lignes à la création et à la suppression de la seconde Compagnie. M. Weber (*La Compagnie française des Indes, 1604-1875*, Paris, 1904, in-8, thèse de droit de Paris) n'a fait qu'une allusion à la campagne menée par les députés extraordinaires contre la Compagnie.

M. Paul Gaffarel (*La politique coloniale en France de 1789 à 1830*, Paris, 1908, in-8) a plutôt retracé l'histoire sommaire de nos colonies, que décrit notre politique coloniale ; sa documentation peu étendue, presque bornée aux sources imprimées, ne lui a pas permis de renouveler son sujet.

M. Léon Deschamps (*La Constituante et les colonies*, Paris, 1898, in-8), a avancé, sans preuves, que l'action du Comité fut « très grande », et, à tort, qu'elle fut « discrète ». D'après lui, les députés extraordinaires seraient seulement intervenus dans la discussion, tantôt en prodiguant aux orateurs des marques d'approbation ou d'improbation, tantôt en leur faisant passer une correspondance particulière ou une motion de chambre de commerce. Il ne dit rien de leur intervention dans les comités et dans l'Assemblée; il a pu parler de la suppression de la Compagnie des Indes, de la discussion sur les retours des Indes, de la réforme du tarif douanier et du tarif des denrées coloniales, du régime des tabacs et du commerce du Levant, sans se douter du rôle important que jouèrent les députés dans ces affaires. Quand il a reproduit la liste des députés donnée par le *Procès-verbal de l'Assemblée constituante*, à la date du 8 octobre 1789, il l'a copiée inexactement, en oubliant Debray, député d'Amiens, Corbun, député de Bordeaux, et en qualifiant Nairac, député de La Rochelle, de député de Bordeaux, Parce qu'il n'a pas retrouvé dans une autre liste des députés, du 4 février 1790, le nom de Marchand, il a cru que celui-ci « n'était sans doute qu'un nom commun » ; en réalité, il y eut bien, au Comité, à la fin de 1789, un Marchand, député du commerce de Bordeaux ; mais, en février 1790, il était rentré à Bordeaux, depuis le 15 décembre précédent. « Dunon » n'est pas une mauvaise orthographe de Deschamps, mais plutôt de Dufour ; Deschamps n'était, en effet, ni le député de Lyon, ni celui de Sens, mais le député ordinaire de Rouen au Bureau du commerce.

Le même auteur (*Histoire de la question coloniale en France*, Paris, 1891, in-8), loin d'attribuer aux députés extraordinaires le maintien de la traite, s'est imaginé que l'Assemblée constituante n'aborda pas la question de l'esclavage, mais s'occupa seulement « des gens de couleur libres et propriétaires ». Il a l'air d'ignorer le décret du 8 mars 1790 et le rapport de Barnave, qui se chargea de « développer parfaitement les maximes des colons et des villes maritimes ». M. Eugène Augeard (*Étude sur la traite des noirs avant 1790 au point de vue du commerce nantais*, Nantes,

1901, in-8, thèse de droit de Rennes) n'a pas abordé l'étude des débats législatifs sur la traite.

M. Armand Brette n'a point cité les députés extraordinaires parmi les adversaires des gens de couleur (*Les gens de couleur libres et leurs députés en 1789* dans la *Révolution française*, t. XXIX, année 1895)[1]. M. Maixent Guétrot a rédigé sur *Saint-Domingue de 1789 à 1792*, pour le diplôme d'études supérieures, un mémoire, dont l'analyse a été donnée dans les *Positions des mémoires présentés à la Faculté des lettres de Paris pour l'obtention du Diplôme d'études supérieures* (*histoire et géographie*), session de juin 1903 (Paris, 1903, in-8). M. Guétrot range avec raison les députés extraordinaires parmi les partisans des colons blancs, mais il confond les Mosneron, J.-B. Mosneron, dit Mosneron l'aîné, et Alexis Mosneron, dit Mosneron de Launay, députés extraordinaires de Nantes, avec P. Monneron, député de l'Ile de France. D'autre part, comme M. Deschamps (*op. cit.*) il désigne indifféremment le Comité des colonies, établi par la Constituante, le 4 mars 1790, des noms de *Comité colonial* et de *Comité des colonies*. Il y eut un *Comité colonial*, qui n'eut rien d'officiel et qui réunit les colons et les députés coloniaux (cf. *Archives nat.*, Dxxv-85 et 90 et plus haut, p. 385) et un *Comité des colonies*, émané de l'Assemblée, d'abord formé de 12 membres, puis de 13. Pour éviter toute confusion, il importe de réserver le nom de *Comité colonial* à la réunion des colons.

Sigismond Lacroix (*Actes de la Commune de Paris*, Première série, t. III et IV) n'a pas eu connaissance des conférences sur la traite, auxquelles prirent part contradictoirement les députés extraordinaires et la Commune de Paris. Il paraît croire même que la Commune évita de s'occuper de la traite. A propos d'un envoi de 200 exemplaires d'un mémoire en faveur des noirs, expédié par Brissot de Warville à la Commune, le 5 janvier 1790, il écrit que « l'Assemblée des représentants de la commune ne s'occupa point davantage des nègres et de l'abolition de la traite... » Ailleurs, après avoir signalé la réception par la Commune, les 18 et 23 février 1790, des députés de l'armée patriotique de Bordeaux, venus pour réclamer le maintien de la traite, et la nomination, le 23 février, de 6 commissaires chargés d'étudier le problème de la traite, il remarque que ces

1. Il semble croire que l'abbé Grégoire ait contribué au vote du décret du 8 mars 1790. S'il est exact que Grégoire se soit employé à faire rédiger les instructions du 28 mars 1790 et à faire voter le décret du 15 mai 1791, il n'est pas vraisemblable qu'il ait pu applaudir à un décret qui maintenait implicitement la traite et l'esclavage et qui fut voté sans discussion possible.

commissaires ne donnèrent pas signe de vie, qu'ils s'abstinrent de faire un rapport, attendant que l'Assemblée nationale tranchât la question. En réalité la Commune de Paris fit des démarches auprès du Club Massiac (cf. *Archives nat.*, ADxxv, 86) ; elle institua un débat contradictoire entre les adversaires de la traite et les députés extraordinaires ; elle proposa même à ceux-ci, qui s'y refusèrent, une entrevue avec la *Société des Amis des noirs* (cf. la correspondance de Mosneron, député de Nantes). Elle resta, en définitive, hostile à la traite. Par contre, quelques districts, ceux des Filles Saint-Thomas, des Carmes déchaussés et des Filles Dieu, les 22, 26 et 27 février, comme le signale S. Lacroix, s'étaient prononcés nettement pour le maintien de la traite. Il est utile de noter que les arguments invoqués par le district des Filles Saint-Thomas, pour appuyer son vœu, sont précisément ceux des adresses du commerce.

Les nombreux auteurs, qui se sont occupés de l'organisation douanière et financière de la Constituante, n'ont guère connu que les textes législatifs ; quelques-uns même se sont bornés à analyser le *Moniteur*. On ne tirera aucun parti, pour l'histoire du Comité des députés extraordinaires, de travaux comme ceux de : MM. Amé (*Étude sur les tarifs de douane et les traités de commerce*, Paris, 1876, t. I, et *Étude économique sur les tarifs de douane*, Paris, 1859, in-8) ; Aug. Arnauné (*Le commerce extérieur et les tarifs de douane*, Paris, 1911, in-8) ; Boizard et Tardieu (*Histoire de la législation des sucres, 1664-1891*, Paris, 1891, in-8) ; comte de Butenval (*Établissement en France du premier tarif général des douanes, 1787-1791*. Paris, 1876, in-8) ; P. Rougier (*La liberté du commerce. Les tarifs de douane et les traités de commerce*, Paris, 1879, in-8) ; Saint-Ferréol (*Exposition du système des douanes en France depuis 1791 jusqu'à 1834*, Marseille, 1855, in-8) ; ou comme ceux de MM. Bornarel (*Étude sur les assignats pendant la Révolution française*, dans la *Révolution française*, 1888) ; Alphonse Courtois (*Historique du papier monnaie en France. La caisse d'escompte et les assignats*, dans *Journal des Économistes*, 3e série, t. XXXII, année 1873) ; Gomel (*Histoire financière de l'Assemblée Constituante*, Paris, 1896-1897, 2 vol. in-8) ; R. Stourm (*Les finances de l'ancien régime et de la Révolution*, Paris. 1885, 2 vol. in-8).

Si M. de Butenval s'était préoccupé de décrire les travaux préparatoires des comités, qui ont rédigé le tarif de 1791, s'il avait aperçu le rôle des députés extraordinaires, dont le rapporteur du Comité d'agriculture et de

commerce, Goudard, avouait que les « lumières » avaient formé son opinion, il ne se serait pas étonné qu'« aucune discussion générale, qu'aucun débat particulier sur un détail du travail des Comités du commerce et des contributions n'en eût précédé le vote par l'Assemblée ». Ce travail, œuvre commune des représentants de l'Assemblée et des délégués du commerce, qui y travaillèrent de longs mois, ne fut pas adopté à la légère. De même, l'Assemblée ne décida pas de nouvelle émission d'assignats, en 1790, sans avoir consulté le commerce, ni tenu compte de ses observations.

2° Des biographies de Constituants, qui, comme Mirabeau, Thouret, Barnave, le vicomte de Noailles... furent en relations suivies avec les députés extraordinaires.

M. Guibal (*Mirabeau et la Provence*, 2e partie, Paris, 1891, in-8) a signalé les rapports du député du Tiers avec le grand commerce marseillais et cité quelques lettres des députés extraordinaires, sans faire ressortir l'œuvre de ces derniers [1]. M. Lebègue (*Thouret*, Paris, 1912, in-8) a négligé, dans son étude de l'organisation judiciaire, de parler des tribunaux de commerce, qui intéressèrent particulièrement les députés extraordinaires et dont Thouret s'occupa. M. Anatole de Gallier (*Les hommes de la Constituante. Barnave.* Lyon, 1880, in-12, de 54 p.) n'indique même pas la part que prit Barnave aux débats sur les affaires coloniales. M. Xavier Roux (*Barnave, sa vie et son temps*, Grenoble, 1888, in-8) ne fournit point de renseignements précis sur l'activité politique de Barnave. M. le Mis de Castellane (*Gentilshommes démocrates*... Paris, 1891, in-12) a longuement exposé les idées politiques du vicomte de Noailles, mais n'a presque rien dit de ses idées économiques.

3° Des histoires de chambres ou de corps de commerce, comme celles de M. Ph. Barrey (*Une chambre de commerce indépendante au XVIIIe siècle. Les représentants du commerce du Havre* dans *Bulletin du Comité des Travaux historiques. Sciences éco. et soc.*, année 1905) ; de M. Brutails, qui n'a guère cité de documents postérieurs à 1783 (*Étude sur la Chambre de commerce de Bordeaux, 1705-1791* dans *Actes de l'Académie... de Bordeaux*, année 1893) ; de H. Dumas (*Les chambres de commerce et la politique coloniale au XVIIIe siècle* dans *Revue politique et parlementaire*, année 1905, t. III); de

1. Moins précis encore sera : O. Teissier, *Biographie des députés de la Provence à l'Assemblée nationale de 1789*, Marseille, 1897, in-4.

M. A. Foulon, qui a rapidement indiqué la persistance de la vie commerciale collective (*Étude sur la représentation légale du commerce de France*, Nantes, 1876, in-8); de M. Justin Godard (*La juridiction consulaire à Lyon*... Lyon, 1905, in-8); de M. Léon Henry (*Étude historique sur la Chambre de commerce de Bayonne*, Paris, 1863, in-8); de M. Leclerc, qui a toutefois noté le vœu des juges consuls parisiens en faveur de la représentation spéciale du commerce aux États généraux (*La juridiction consulaire de Paris pendant la Révolution*, Paris, 1909, in-8); de M. Pariset (*La Chambre de commerce de Lyon*, 1re partie, Lyon, 1886, in-8); de M. O. Teissier (*La Chambre de commerce de Marseille*... Marseille, 1892, in-8) [1].

4° Des histoires des villes, qui furent représentées au Comité, comme celles de M. Borély (*Histoire de la ville... du Havre*. Le Havre, 1880-1885, in-8, t. III de la 1re partie et t. I de la seconde partie) qui, à propos de l'affaire des colonies, signale la formation du Comité, les noms de quelques-uns de ses premiers membres, dont il semble croire que le nombre fut limité à 24, et qui note l'hostilité des campagnes à l'égard du commerce havrais, dont le représentant Bégouen fut difficilement élu 6e député du Tiers; de M. le baron de Calonne (*Histoire de la ville d'Amiens*. Amiens, 1900, in-8, t. II), où l'on ne puisera que quelques renseignements biographiques sur le député extraordinaire Jourdain de L'Éloge; de M. Victor Derode (*Histoire de Dunkerque*. Lille, 1852, in-8, et *Histoire de Lille et de la Flandre wallonne*. Lille, 1848, t. III, in-8); de M. Guépin (*Histoire de Nantes*, 2e éd., Nantes, 1839, in-4); de M. C. Jullian (*Histoire de Bordeaux depuis les origines jusqu'en 1895*. Bordeaux, 1895, in-4); de M. Laborde (*Histoire de Bayonne et du pays basque*. Bayonne, s. d., gr. in-8); de Masein (*Essai historique sur la ville de Bayonne, commerce et pêche*. Paris, 1792, in-8); de M. Monfalcon (*Histoire de la ville de Lyon*, t. II. Lyon, 1851, in-8); de M. L. Petit (*Histoire de la ville d'Elbeuf, de Caudebec... et des autres communes du canton*. Elbeuf, 1856, in-8); de M. l'abbé Prégnon, qui cite une lettre du citoyen Ternaux pressant la municipalité de Sedan d'adhérer à l'œuvre de la Constituante, sans se douter de la qualité de ce correspondant parisien (*Histoire du pays et de la*

1. Il n'y a rien à prendre dans l'article d'Antonelli sur *La Chambre de commerce de Marseille sous l'ancien régime*, paru dans *la Nouvelle Revue*, en octobre 1909, ni dans la notice consacrée à la Chambre de Dunkerque : *La Chambre de Dunkerque. Bicentenaire de sa fondation, 1700-1900*, publiée sans nom d'auteur, à Dunkerque, 1900, in-8, 56 p.

ville de Sedan, t. II. Charleville, 1856, in-8); de M. Henry Ribadieu (*Histoire de Bordeaux pendant le règne de Louis XVI*. Bordeaux, 1853, in-8); de M. André Steyert (*Nouvelle histoire de Lyon*, t. III. Lyon, 1899, in-8); de M. M. Wahl (*Les premières années de la Révolution à Lyon, 1788-1792*. Paris, 1894, in-8) et Morin (*Histoire de Lyon depuis la Révolution de 1789*. Paris et Lyon, 1845, in-8, t. I), auxquels on n'empruntera que quelques détails sur la prétention du consulat et du commerce d'avoir aux États des représentants particuliers et sur l'élection des députés du Tiers [1].

5° Des monographies commerciales, comme celles de M. Bachelier (*Histoire du commerce de Bordeaux, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. Bordeaux, 1862, in-8); de M. Ph. Barrey (*Le commerce maritime du Havre, du traité de Paris à la rupture de la paix d'Amiens*, 1763-1803 dans *Bulletin du Comité des Travaux historiques. Sciences éco. et soc.*, année 1905); de M. Beaulieu (*Histoire du commerce, de l'industrie et des fabriques de Lyon depuis leur origine jusqu'à nos jours*. Lyon, 1838, in-8); de M. E. B. Le Beuf (*Du commerce de Nantes*. Paris, 1857, in-8); de M. Bertrand (*Le port et le commerce de Dunkerque au XVIIIe siècle* dans *Mémoires de la société dunkerquoise...*, année 1898); de J. de Croizier (*Histoire du port de Bayonne*, thèse de droit de Bordeaux. Bordeaux, 1905, in-8); de MM. Fouque (*Histoire raisonnée du commerce de Marseille*. Paris, 1843, 2 vol. in-8) et J. Julliany (*Essai sur le commerce de Marseille*, t. I, 2e édition. Marseille, 1842, in-8); de M. Lebas (*Histoire d'un port normand sous la Révolution et l'Empire... Dieppe*. Dieppe, 1912, in-8), où je n'ai noté que quelques détails biographiques sur Louis Niel, qui fut député extraordinaire de Dieppe; de M. Licquet (*Rouen, précis de son histoire, de son commerce, de son industrie, de ses manufactures...* Rouen, 1827, in-12); de MM. E. Malvezin (*Histoire du commerce de Bordeaux depuis les origines jusqu'à nos jours*, t. III. Bordeaux, 1892, in-8), qui indique seulement la demande d'une représentation spéciale du commerce aux États généraux, et Francisque Michel (*Histoire du commerce et de la navigation à Bordeaux*, t. II. Bordeaux, 1870); de M. Rouit (*Le commerce de Saint-Quentin à la fin du XVIIIe siècle* dans *Bulletin de la Société académique de Laon*, t. IV).

III. Seuls, quelques auteurs ont rencontré, au cours de leurs recherches dans les archives de certaines chambres de commerce, la cor-

1. Dans l'étude de M. de Saint-Léger, *La Flandre maritime et Dunkerque sous la domination française*, 1900, in-8, on lira comment le commerce de Dunkerque ne put réussir à faire élire aucun de ses membres comme député aux États.

respondance des députés extraordinaires et l'ont utilisée, sans en voir toujours toute l'importance. MM. Labraque-Bordenave (*Histoire des députés de Bordeaux au Conseil du commerce, au Comité national et à l'Agence commerciale à Paris, op. cit.*), F. Garnault (*Le commerce rochelais au XVIIIe siècle*. La Rochelle, 1888, in-8), Wallon (*La Chambre de commerce de la province de Normandie*, 1703-1791. Rouen, 1903, in-4), Marcel Treille (*Le commerce de Nantes et la Révolution*. Nantes, 1908, in-8, thèse de droit de Rennes), ont remarqué le rôle des représentants du commerce, au début de la Révolution ; leurs études, bien qu'estimables, n'ont cependant montré ce rôle que partiellement ; incomplètes, elles manquent parfois aussi de précision et ne témoignent pas toujours, comme celle de M. Labraque-Bordenave, d'une connaissance exacte des institutions révolutionnaires.

La vie de certains députés extraordinaires nous est mieux connue que leur action économique. Nous avons pour quelques-uns des notices biographiques, qu'il est possible de compléter et de corriger. Sur les députés extraordinaires François Tournachon, de Rostagny, Gosselin, Boyetet, qui furent en même temps députés ordinaires de Lyon, de Marseille, de Lille et de Bayonne au Bureau du commerce, cf. les notices que leur ont consacrées MM. Bonnassieux et Lelong dans leur inventaire des procès-verbaux de ce Conseil. — Sur François Tournachon, cf. Péricaud [1] (*La famille Tournachon*, dans la *Revue du Lyonnais*, nouv. série, t. XXXI, année 1865, p. 155-158). — Sur Mosneron de Launay, cf. la *Biographie universelle et portative des contemporains*... de Rabbe... — Sur J. Bodinier et Mosneron l'aîné, cf. Levot (*Biographie bretonne*...) et René Kerviler (*Recherches et notices sur les députés de la Bretagne aux États généraux et à l'Assemblée Constituante de 1789*. Rennes, 2 vol. in-8, 1789-1890). — Sur Ternaux fils, cf. Stephen Leroy (*Ternaux, Rouget de Lisle et Saint-Simon. Notice historique*. Gray, 1903, in-8, 24 p.), dont la notice, lue au 4e Congrès de l'Association franc-comtoise... le 5 août 1903, a été en partie reproduite dans l'*Écho des Ardennes*, journal de l'arrondissement de Sedan, n°s 3, 4, 5 et 6, 69e année, janvier-février 1912 [2], et l'abbé Prégnon (*Histoire du pays et de la ville de Sedan*..., *op. cit.*, t. III, p. 379-385).

---

1. Je ne sais sur quoi M. Péricaud s'appuie pour dire que c'est à la fin de 1789 que Tournachon rédigea la partie du tarif des douanes, qui lui avait été confiée ; c'est à la fin de 1790, que les députés extraordinaires travaillèrent à l'élaboration du tarif.

2. Cette brochure m'a été signalée par M. Rouy, secrétaire honoraire de la Chambre de commerce de Sedan.

*
* *

Si l'histoire du *Comité des députés extraordinaires des manufactures et du commerce de France* est si peu avancée, ce n'est pas parce que cette histoire manque de matériaux ; c'est d'abord parce que l'histoire économique de la Révolution tout entière est à peine ébauchée, c'est aussi parce que la plupart des historiens se sont bornés à lire les textes législatifs, sans avoir cherché à suivre leur élaboration, pour en pénétrer l'esprit, sans avoir eu la curiosité de connaître un comité, dont ces textes pourtant signalent souvent l'existence et l'influence.

Il est possible qu'on découvre un jour, dans les fonds non encore inventoriés des archives publiques, notamment dans les fonds versés par les Ministères, dans les archives de certains corps de commerce ou dans quelques archives particulières, de nouveaux documents ; mais ceux, que nous connaissons et qui sont actuellement accessibles, sont déjà assez nombreux, assez authentiques, assez précis, pour qu'en y recourant on puisse du même coup retracer en détail l'histoire des députés extraordinaires du commerce et renouveler l'histoire économique de l'Assemblée constituante [1].

J. Letaconnoux.

---

1. En attendant d'écrire cette histoire, je prépare, en collaboration avec M. Charles Schmidt, la publication de la correspondance des députés extraordinaires du commerce.

Les Journées de Février 1848

(*Suite et fin* [1].)

II. Les épisodes (Suite).

En suivant l'enchaînement rapide des principaux épisodes de cette matinée du 24, nous avons pu distinguer, dans son ensemble, la régularité du mouvement révolutionnaire jusqu'à son succès définitif. C'est par une suite continue de progrès insurrectionnels et de capitulations du pouvoir que l'on arrive à la prise des Tuileries, qui ouvre dans l'histoire de cette journée une phase nouvelle. La formation du Gouvernement provisoire s'acheva dans une confusion plus délicate à démêler que les événements précédents, d'autant plus que les dépositions de témoins sont beaucoup plus rares et qu'il faut se contenter bien souvent des récits déjà publiés. Nous avons pu cependant retrouver, dans les journaux ou dans des brochures contemporaines presque inconnues, un certain nombre de documents qui éclairent les négociations politiques ou les mouvements populaires qui aboutirent à la proclamation de la République.

L'abdication du roi détruisait les derniers vestiges d'un gouvernement organisé. Les deux seuls représentants d'un pouvoir régulier étaient à ce moment la duchesse d'Orléans comme régente et Odilon Barrot comme président du Conseil. Ce fut autour de cette idée d'une régence modérée de la princesse que se rallièrent les derniers partisans de la monarchie pour sauvegarder, dans cette débâcle, le trône orléaniste. Mais toutes leurs tentatives se firent dans la plus complète incertitude, sans entente commune, sans liaison. Barrot, qui avait pris possession du ministère de l'Intérieur, s'était borné à expédier quelques dépêches aux départements. La duchesse, presque abandonnée au Château, avait fini, après bien des hésitations, par se décider, sur les conseils de Dupin, à se diriger vers la Chambre des députés pour essayer d'y faire acclamer la régence.

---

1. Cf. ci-dessus, p. 289-305.

En face de ce pouvoir, chancelant avant même d'être reconnu, les républicains s'empressaient de dresser une sorte de gouvernement insurrectionnel. Vers midi, les amis du *National* s'étaient réunis au bureau du journal, rue Le Peletier ; il s'agissait de constituer, devant les progrès de l'émeute, un *Comité de direction* chargé d'organiser le combat et de grouper les forces révolutionnaires ; il n'était pas encore question d'un gouvernement véritable, mais d'un simple état-major de l'insurrection. Après une assez chaude discussion, on tomba d'accord sur les noms de Lamartine, François Arago, Marie, Garnier-Pagès, Odilon Barrot, Marrast. Ce fut cette liste que quelques assistants portèrent à la Chambre pour la notifier aux membres désignés.

C'était ainsi à la Chambre qu'allaient se trouver en présence la régence et le Comité de direction. De cette séance essentielle dépendait le sort de la monarchie. Mais ici encore ce fut l'élan populaire qui détermina les événements et transforma le Comité de direction en gouvernement provisoire. Le mouvement des colonnes d'insurgés qui vinrent envahir le Palais-Bourbon présente donc un intérêt particulier ; il explique et complète le compte rendu du *Moniteur*. Tout le début de la séance fut indécis, tantôt favorable à la régence, tantôt inclinant vers l'idée de la République. Malgré les discours de Dupin, de Marie, de Crémieux, de Barrot, la Chambre hésitait à se prononcer quand un premier groupe d'envahisseurs, venus des Tuileries, pénétra dans l'hémicycle. Ce fut une minute d'indescriptible tumulte. Des orateurs étrangers à la Chambre s'emparèrent de la tribune et réclamèrent la déchéance royale. Dès ce moment, la cause républicaine parut assurée. Ledru-Rollin, puis Lamartine, prirent la parole pour poser nettement la question du gouvernement provisoire. Ce fut au milieu du discours de Lamartine qu'un second envahissement se produisit, beaucoup plus violent que le premier, provoquant la fuite de plus de trois cents députés, du président, de la duchesse et de son entourage. Il ne restait plus aux rares représentants des partis de gauche qui avaient gardé leurs places malgré la foule des insurgés qu'à proclamer le gouvernement que l'on exigeait à grands cris, et ce fut la liste du Comité de direction rédigée au *National* que l'on soumit aux acclamations populaires. Puis un cortège s'organisa pour conduire à l'Hôtel de Ville les membres élus dans cette séance révolutionnaire.

Pendant que les partisans du *National* triomphaient à la Chambre de la

régence, les républicains plus avancés préparaient dans les bureaux de la *Réforme* un autre gouvernement. Une quarantaine de citoyens se trouvaient présents parmi lesquels Louis Blanc qui revenait du *National* avec la liste du Comité de direction. La délibération fut rapide ; une nouvelle liste fut composée, plus radicale et plus démocrate que la première : François Arago, Ledru-Rollin, Lamartine, Louis Blanc, Marie, Garnier-Pagès, Marrast, Flocon et un ouvrier, Albert, chef des sociétés secrètes. On chargea en même temps Caussidière de prendre possession de la préfecture de police et Étienne Arago de l'Hôtel des Postes, tandis que les démocrates se hâtaient vers l'Hôtel de Ville.

Ce fut à l'Hôtel de Ville que se déroula de quatre heures à minuit, le dernier acte de cette journée si complexe et que se rencontrèrent tous les groupes épars qui avaient combattu jusque là sans ensemble et sans unité. Chacun d'eux, dans cette soirée du 24, au milieu d'une confusion extraordinaire, chercha à organiser et à imposer un gouvernement. Depuis midi, l'Hôtel de Ville était occupé par le peuple. Vers la fin de la matinée, une petite colonne de gardes nationaux et de Polytechniciens, conduits par le capitaine Jourdan de la 8e légion, en avait pris possession, chassant sans difficulté le préfet de la Seine, M. de Rambuteau. Le succès de ce coup d'audace avait exalté les ambitions de Jourdan ; il méditait d'accaparer, au milieu du désarroi général, une sorte de dictature, lorsque, pour couper court à ses desseins, quelques conseillers municipaux eurent l'idée de convoquer immédiatement leurs collègues. La séance s'ouvrit vers deux heures. L'instant parut propice au groupe des radicaux pour s'emparer du pouvoir politique qu'aucune autorité ne retenait plus. Mais cette idée d'une Commune révolutionnaire se dressant au milieu de l'émeute effraya la majorité. Une discussion confuse s'engagea et les radicaux semblaient triompher des scrupules des timorés, lorsqu'un flot de peuple envahit la salle escortant Garnier-Pagès qui venait, sans projet précis, surveiller l'Hôtel de Ville. Cet incident fit diversion. Dans l'insurmontable tumulte, toute délibération fut impossible et l'on se contenta, en manière de compromis, de proclamer Garnier-Pagès maire de Paris.

La foule cependant devenait de plus en plus compacte sur la place de Grève ; elle se pressait à l'intérieur de l'Hôtel de Ville, dans les cours, les vestibules, les salons. Dans la salle du conseil, des orateurs improvisés haranguaient les rassemblements qui se succédaient en désordre. Un peu

après quatre heures, on vit arriver les membres du gouvernement élu à la Chambre. Séparés en traversant cette véritable mer humaine, il leur fallut, avant de pouvoir se réunir, se présenter devant cette assemblée insurrectionnelle pour en recevoir comme une investiture populaire. Groupés enfin dans un des bureaux, entourés d'une cohue de visiteurs sans cesse renouvelée, refoulés à plusieurs reprises de pièce en pièce, ils préparèrent une proclamation pour annoncer la victoire républicaine. Puis ils songèrent à se distribuer les ministères. C'est à ce moment, vers huit heures, que parurent les délégués de *La Réforme*, Louis Blanc et Flocon accompagnés de Marrast. Bien accueillis par les émeutiers, ils firent connaître leur prétention de se joindre aux membres inscrits sur la liste de la Chambre. Quelques protestations éclatèrent. Arago surtout s'irrita. Il redoutait la présence de démocrates ou de socialistes déclarés qui risquaient d'incliner le gouvernement vers des mesures trop radicales. On se mit enfin d'accord en proposant aux nouveaux venus le titre de secrétaires. Les craintes d'Arago étaient fondées : Louis Blanc, aussitôt admis, s'éleva énergiquement contre le texte de la proclamation au peuple français. Lamartine, qui l'avait rédigée, tout en acceptant la République, avait reconnu à l'ensemble des citoyens le droit de se prononcer en définitive sur la forme du gouvernement. Louis Blanc montra l'équivoque d'une telle formule, la possibilité laissée aux départements de rétablir la monarchie que l'insurrection venait d'emporter. Le débat se prolongea entre les deux groupes qui se dessinaient au sein du gouvernement, les défenseurs modérés du droit théorique, ennemis de toute contrainte et de toute oppression, et les partisans du fait révolutionnaire, décidés à imposer la victoire républicaine. Une dernière fois, la poussée populaire allait trancher ce différend qui révélait, à l'origine même de la République, un malentendu dangereux.

L'écho de cette discussion s'était répandu dans la foule qui encombrait l'Hôtel de Ville. De nouvelles bandes plus exaltées, descendues du faubourg Saint-Antoine ou du quartier latin, avaient débouché sur la place. C'était une seconde émeute qui semblait se préparer contre les indécis du Gouvernement qui hésitaient à proclamer la République sans arrière-pensée. On voyait reparaître cette méfiance et cette hostilité du peuple contre les parlementaires qui s'étaient surtout montrées trois jours auparavant lors de l'incident du banquet. C'était dans la grande salle Saint-Jean que s'étaient groupés les chefs révolutionnaires : on y péro-

rait violemment contre l'usurpation des hommes politiques qui accaparaient le triomphe des insurgés. On y avait même désigné quatorze *délégués du peuple*, chargés de surveiller et de contrôler leurs actes. L'étroit bureau où délibéraient les membres du Gouvernement provisoire était sans cesse envahi par des groupes irrités que l'éloquence de Lamartine ou de Louis Blanc parvenait à peine à contenir. Le Gouvernement ne pouvait rester ainsi à la merci des émeutiers ; il fallait sortir de cette situation critique en prenant enfin un parti. De guerre lasse, on se décida vers minuit à proclamer la République, en acceptant une formule un peu vague qui paraissait donner satisfaction à tous : « Le Gouvernement provisoire veut la République, sauf ratification par le peuple qui sera immédiatement consulté. »

III. Les conclusions.

Nous n'avons voulu dans ce récit qu'établir, avec toute la précision possible, le détail minutieux des faits. Les dépositions abondantes des témoins du procès des ministres permettent de rectifier les grandes lignes de ces journées d'émeute, d'en suivre l'enchaînement et d'en éclairer les obscurités. Mais, à travers cette reconstitution rigoureuse, on parvient à distinguer le sens de ce mouvement complexe ; une vue d'ensemble plus générale se dégage. Nous avons cru nécessaire d'en résumer en quelques pages les traits essentiels pour fixer, après cette série d'épisodes, le caractère de la révolution. Nous sommes ainsi parvenus à des conclusions assez différentes de l'idée que l'on s'en forme couramment. La violence des passions politiques éveillées, l'âpreté des polémiques ont rapidement altéré tout jugement exact sur cette époque. Dans la confusion des événements, on voit se développer par un travail graduel la conception tardive qui a fini par s'imposer. C'est seulement en retraçant les étapes de ce travail qu'on peut atteindre une appréciation plus directe et plus justifiée.

Après les premiers moments d'effervescence, l'impression que ces incidents de février laissèrent dans les esprits de la bourgeoisie éclairée fut celle d'une soudaineté déconcertante. Ce passage brusque, sans transition, d'une monarchie conservatrice à un régime révolutionnaire étonna. Il sembla que rien dans les dernières années du règne de Louis-Philippe n'eût annoncé une pareille commotion et l'on se représenta toute cette

fièvre comme une *crise imprévue*. Jusqu'à quel point cette impression générale correspond-elle à la réalité ? On en pourrait marquer sans doute la part d'illusion. M. Monin a montré la force du pressentiment qui avait fait entrevoir aux plus clairvoyants le bouleversement prochain [1]. On oubliait trop, quand on parlait de déchaînement subit, l'anxiété si profonde qui avait troublé la fin du gouvernement de Juillet. La déception éprouvée d'ailleurs par la plus grande partie de la bourgeoisie devant l'ampleur du mouvement démocratique fortifiait ce sentiment à mesure que s'étendait l'inquiétude sociale.

Cette impression ne tarda pas à se préciser et à se compléter. De l'idée d'une révolution imprévue, on en vint aisément à celle d'une *révolution sans cause*. Il était difficile d'admettre que l'émeute de février eût eu de véritables causes, sans qu'on les eût discernées par avance. En rappelant le mouvement parlementaire — seule vie politique que l'on songeait à envisager dans la bourgeoisie —, on n'apercevait rien qui pût expliquer l'éclosion révolutionnaire de la République. Ni les querelles des partis, ni les efforts de l'opposition, ni la campagne pour la réforme ne semblaient conduire à cette tourmente. On y vit une agitation superficielle sans attaches avec le fond de la vie nationale. A ce jugement un peu trop vague, les historiens de l'école libérale qui se rangeaient autour d'Augustin Thierry vinrent fournir, par leurs considérations générales, une manière de fondement théorique. Dans leur doctrine, construite durant le règne précédent, l'évolution française se déroulait avec une rigueur logique et fatale ; toutes les forces qui s'étaient heurtées au cours des siècles écoulés se retrouvaient et s'équilibraient enfin dans la Monarchie de Juillet. L'insurrection de 1848 brisait l'harmonie du système. Comme l'écrivait Augustin Thierry, « l'histoire de France paraissait bouleversée autant que l'était la France elle-même [2] ». Ainsi exclue du développement historique, la Révolution de février devenait vraiment l'effet sans cause que dénonçaient les adversaires du régime.

Tout ce travail, par lequel s'élabore cette conception particulière de la révolution, s'achève vers 1850. On reconnaît à ce moment tout ce qui s'y mêle de passions intéressées, de violences sectaires. Dans l'assaut redoutable dirigé pendant plus de deux ans contre l'œuvre et le principe

1. *Le pressentiment social à propos de la Révolution de 1848 en France*, dans la *Revue internationale de sociologie*, 1897, t. V, p. 294-318.
2. *Essai sur l'histoire du Tiers-État*, Paris, 1853, in-8, préface p. IX.

républicains, cette idée d'une émeute imprévue et sans cause va revêtir sa forme définitive. Elle se résume dans le mot *surprise* qui en exprime à la fois toutes les nuances. Cette expression permet de saisir la signification profonde du drame de février, d'en dégager la « moralité ». A travers « l'égoïsme honteux, la vanité aveugle, la sottise immense » des acteurs, elle révèle la portée de ce mouvement tout factice, « visiblement fabriqué de main d'homme » ; elle réduit ainsi la révolution à sa valeur réelle de circonstance de hasard, du « fait le plus local, le plus accidentel, le plus fortuit, le plus inattendu » de toutes les perturbations qui ont agité la France depuis soixante ans [1]. Contre une explication d'une hostilité si évidente, des protestations s'élevèrent. Émile de Girardin mit à jour la contradiction de ceux qui parlaient de surprise en rappelant leurs prophéties des derniers temps de la royauté [2]; Léopold Duras dénonça l'arrière-pensée qui se cachait sous ces commentaires, le souci de prouver que pour détruire la République, qu'un accident avait fondée, il pouvait suffire « d'un article de loi ou d'une simple ordonnance » [3]. Mais ces quelques voix restèrent sans écho ; le courant qui entraînait les esprits était trop fort pour être aisément contenu. L'idée d'une surprise accidentelle persista.

Ce terme de surprise présentait encore, avec ses variétés de sens, une interprétation trop large. Tout l'effort consista dès lors à le définir et à le limiter. On l'entendit dans sa signification la plus détournée, celle de conspiration sourde, de *coup de main* préparé dans l'ombre. Les pamphlétaires de 1850, De La Hodde, Victor Bouton, Chenu, contribuèrent surtout à répandre cette légende du complot. Ils cherchèrent, pour l'accréditer, une apparence de preuve dans la fusillade mystérieuse du boulevard des Capucines ; cet épisode devint ainsi le point central de leur récit. Cette manière d'expliquer l'émeute fut acceptée volontiers par les historiens royalistes ; en imaginant une machination, on donnait une façon d'excuse au désarroi et aux hésitations du gouvernement : « Pensez, écrivait Guizot à Léonce de Lavergne, aux trois complots qui ont coexisté et concouru dans ces jours-là, le complot pour le renversement du cabi-

---

1. A. Granier de Cassagnac, *Le drame de Février, ses acteurs et sa moralité*, dans *Le Constitutionnel* des 6 et 10 avril 1851.
2. *Les insulteurs de Février*, dans *La Presse* du 11 avril 1851.
3. *Révolution ou surprise*, dans *Le National* du 9 avril 1851.

net ; le complot pour l'abdication du roi et l'établissement de la régence ; le complot pour la République. [1] »

Un tel complot suppose la préméditation. Un dernier pas reste à franchir ; le mot surprise peut se préciser et se circonscrire davantage. En rejetant toute entente et tout concert, le coup de main perd son caractère de conspiration ; il fait place à l'action improvisée de quelques hommes décidés qui mettent à profit une minute de confusion ; c'est un invraisemblable *escamotage* qu'un hasard étrange a favorisé. C'est chez Blanqui que cette explication se rencontre pour la première fois. Elle lui paraît naturelle ; elle tient à son caractère ; il ne comprend l'émeute que sous la forme d'attaque soudaine et téméraire qui se livre à la chance ; c'est son erreur et sa faiblesse ; sa conception si profonde de l'action révolutionnaire en est sans cesse amoindrie, réduite à n'être trop souvent qu'une agitation stérile. La même idée se retrouve après lui chez quelques-uns des acteurs les plus directement mêlés à l'insurrection, chez M. W. de Fonvielle par exemple. Plusieurs épisodes de la journée du 24, la prise de l'Hôtel de Ville par le capitaine Jourdan, l'occupation des Tuileries par Aubert-Roche, opérées sans la moindre résistance, ont pu leur faire illusion [2]. Ils n'y ont vu qu'un coup d'audace déconcertant qui leur a semblé résumer l'ensemble de ce mouvement de février. La République ne doit même plus son origine à un complot habilement tramé ; elle s'est imposée d'elle-même sur les ruines d'un pouvoir qui s'est laissé choir au premier assaut dans un instant de panique et de découragement. C'est le terme le plus extrême où l'on ait conduit cette notion de la surprise et de l'accident.

En regard de cette interprétation traditionnelle dont nous avons suivi les progrès, les conclusions qui se dégagent de l'analyse des faits n'ont ni la même rigueur logique ni la même cohérence. Elles reflètent au contraire la complexité vivante de l'émeute qu'une formule trop systématique ne peut exprimer.

C'est en effet ce caractère complexe de la révolution qui apparaît tout d'abord, dans la masse des témoignages du procès des ministres.

---

1. *Correspondance de Guizot avec Léonce de Lavergne*, publiée par E. Cartier. Paris, 1910, in-16, p. 40.

2. W. de Fonvielle, *Les journées de Février 1848. La prise de l'Hôtel de Ville*, dans la *Revue bleue*, 4e série, t. IX, 1898, p. 228-233 ; Aubert-Roche, *Lettre à La Réforme*, n° du 29 février 1848.

Les insurrections précédentes sont loin de présenter dans leur ensemble une pareille obscurité ; on en saisit les raisons, la préparation, le développement. Les combattants qui marchent contre Louis-Philippe donnent rarement les motifs de leur rebellion ; seul quelque mobile presque inconscient semble les pousser. C'est ce qui fait au premier coup d'œil la confusion singulière de ces journées. Une observation plus attentive laisse toutefois discerner dans ce désordre apparent deux directions suivant lesquelles s'ordonnent et se déroulent les efforts révolutionnaires ; on constate deux mouvements qui, jusqu'au terme du conflit, se retrouvent sans se confondre. Dans le premier, se groupent toute l'agitation parlementaire, toute l'action des chefs politiques, toute la série des conciliabules et des menées qui conduit du banquet à la démission de Guizot, de la régence à la République ; dans le second, se concentrent la lutte populaire, les manifestations violentes des colonnes d'émeutiers, les escarmouches dans les rues. Entre ces deux mouvements, presque aucune liaison ; les députés, les représentants des groupements d'opposition restent étrangers à l'effervescence des faubourgs ; nulle part, durant les péripéties, on ne peut signaler entre eux et les insurgés un véritable concours. Ce qui montre mieux encore l'indépendance de ces mouvements et leurs origines diverses, c'est qu'ils paraissent, à plusieurs reprises, se heurter et se combattre. L'hostilité entre les parlementaires et le peuple vient ajouter à la complexité de cette émeute ; elle éclate dès le début, lors de l'épisode du banquet, et persiste jusqu'à la fin ; c'est même après la chute définitive de la monarchie qu'elle se montre le plus clairement dans le désaccord qui oppose à l'Hôtel de Ville la foule de la salle Saint-Jean et les membres du Gouvernement provisoire. Aucun des récits essentiels ne met à jour cette distinction capitale des deux mouvements, parlementaire et populaire, qui forme la trame de la révolution. Parmi les contemporains, les uns, trop enfermés dans le cercle politique, n'ont aperçu que cet aspect, et les autres, mieux avertis, n'ont cherché qu'à dissimuler le conflit et la divergence de ces deux agitations. Ce souci de trouver dans l'émeute de février une unité profonde où l'idée républicaine pût puiser une force incontestable est visible surtout dans l'œuvre de Garnier-Pagès ; l'altération volontaire qu'il fait subir aux événements se surprend d'ailleurs et se trahit d'autant plus que, dans certains endroits de sa déposition devant la Commission d'enquête après les journées de juin, il apprécie plus justement la réalité complexe de l'insurrection :

« Au moment où éclatait la Révolution du 24 février, dit-il, il y a eu deux mouvements, l'un fait par l'opposition parlementaire, l'autre fait par le peuple [1]. » C'est en méconnaissant cette distinction que l'on a pu porter sur ces événements des jugements si peu fondés. Pour atteindre des conclusions plus générales et plus fidèles, il faut au contraire préciser ce qui se rattache à chacun de ces mouvements, les séparer le plus possible pour mieux mesurer leur force et définir leur rôle.

Le mouvement parlementaire n'offre, dans son développement, rien de cohérent ni de continu. C'est une série de délibérations confuses, de conciliabules sans effet. Ce n'est que dans l'après-midi du 24, lorsque la monarchie est déjà frappée, que l'on remarque chez les chefs politiques quelques actes d'initiative ; leur attitude reste jusque là indécise et déconcertée ; ils semblent ne jouer, dans l'émeute qui se déchaîne, qu'un rôle passif et secondaire. Rien, dans leurs démarches ou leurs débats, ne paraît en rapport avec l'ébranlement qui bouleverse la capitale. Il ne s'agit pour eux que d'une question de droit constitutionnel ou d'une réforme sans portée lointaine de l'étroit système d'élection. Cette agitation des parlementaires nous fait assister aux derniers soubresauts d'un mouvement qui remonte aux environs de 1840 et qui tend à élargir, dans le cadre des institutions de Juillet, la représentation censitaire. C'est un effort pour retenir la royauté sur la pente du gouvernement personnel et pour la relier plus intimement à la bourgeoisie, qui fait sa force et son appui. Rien, dans tout cela de révolutionnaire. C'est au contraire, en quelque sorte, une tentative de préservation sociale, de consolidation politique. L'instinct populaire des insurgés de février n'a pu s'y tromper quand il s'est dressé contre tout ce travail des coteries parlementaires. En tout cas, ni les intrigues des progressistes, ni celles des dynastiques ou des radicaux, ni l'intervention de Thiers ou de Barrot ne parviennent à expliquer la chute de Louis-Philippe, la ruine d'un régime dont les assises paraissaient solides et bien établies On comprend, si l'on s'en tient à cette façade, les termes d'accident et d'effet sans cause.

Les témoignages du procès des ministres, en nous révélant dans toute son ampleur le mouvement populaire, nous font pénétrer la réalité de la révolution. Ce qui frappe au contraire ici, c'est la continuité remarquable de cette action insurrectionnelle. Elle se déroule et se déve-

1. *Commission d'enquête sur l'insurrection qui a éclaté dans la journée du 23 juin...*, vol. I (Bibl. nat., Le 7. 2), p. 284.

loppe, de l'après-midi du 22 à la soirée du 24, sans ces heurts et ces arrêts qui laissent découvrir sans cesse l'incertitude des parlementaires. Dans la confusion des manifestations et des engagements, on peut reconnaître quelques traits communs qui impriment à ce mouvement sa physionomie d'ensemble. Son caractère le plus évident est son entière spontanéité. Elle apparaît et se renouvelle d'un bout à l'autre de l'émeute. Rien d'apprêté ni de convenu dans cette levée soudaine du peuple. Il suffit pour s'en convaincre de suivre de près les incidents les plus saillants où l'on a voulu voir les traces d'une habile préparation : la formation des colonnes le soir du 23, la fusillade des Capucines, l'envahissement de la Chambre. Tout se fait par une sorte d'instinct qui donne aux épisodes les plus décisifs un aspect d'improvisation. Ce qui atteste surtout cette spontanéité, c'est la dispersion des tentatives révolutionnaires. Avant de se concentrer autour des Tuileries ou de l'Hôtel de Ville, l'insurrection s'est accomplie par une série de soulèvements locaux, sans liaison directe les uns avec les autres. On constate, dès le 23, des collisions et des escarmouches assez sérieuses, mais on ne trouve nulle part d'attaque concertée ni de résistance réfléchie. Rien de plus concluant à cet égard que l'effervescence des faubourgs après la fusillade des Capucines et l'agitation des bandes d'insurgés durant la matinée du 24. Et cependant, dans ce désordre, une tactique identique s'affirme ; la même gradation dans la lutte se dessine partout. Mais les colonnes populaires n'obéissent qu'à la logique instinctive qui les pousse et finit par grouper leurs efforts morcelés et incohérents. Le dernier trait à retenir est l'unanimité de ce mouvement. Une fois l'impulsion donnée, la ville entière s'émeut et s'arme. On ne distingue pas, comme plus tard en juin, ces centres de combat intense, ces lignes de défense à côté du vide des arrondissements tranquilles ; c'est un réseau plus ou moins dense de barricades qui s'étend sans interruption des zones populeuses de l'est aux quartiers riches de l'ouest. La bourgeoisie se rencontre ici avec la masse ouvrière. C'est dans cette entente et ce consentement — si rares dans l'histoire révolutionnaire — qu'est la grande force de l'émeute de février.

Ces conclusions qui heurtent si nettement l'interprétation traditionnelle ne présentent cependant qu'une apparente nouveauté. Elles se sont imposées déjà aux quelques témoins attentifs qui ont envisagé ces événements sans arrière-pensée ni prévention. Dès 1864, après la publication de l'histoire de Garnier-Pagès, Henri Martin crut utile de les dégager dans une

série d'articles qu'il écrivit pour *Le Siècle* et qu'il réunit en brochure [1]. Avec une remarquable clarté, il précisa les caractères de cette révolution si profonde, défigurée par l'esprit de parti. On ne peut négliger l'autorité d'un tel témoignage. L'observation directe vient confirmer ici, avec une concordance précieuse, les résultats obtenus par l'examen des documents. Henri Martin commence par fixer, en termes heureux, la physionomie de ces journées : « Le fait capital de la révolution de Février devait être son entière spontanéité. Dans ce sens, elle fut véritablement une improvisation, une surprise, à force de n'être point une conspiration. Elle ne fut point la conclusion logique d'un drame politique aux régulières péripéties, comme la Révolution de Juillet terminant la Restauration ; elle fut une inspiration inattendue, non préparée, mais aussi, hélas ! non soutenue. » [2] C'est une nouvelle signification de cette expression de surprise, la plus juste et la plus complète. Mais cette « inspiration » n'est pas, comme le dénoncent les pamphlétaires, une « catastrophe sans raison d'être, un accident, un hasard » ; elle se rattache au contraire par un faisceau de liens délicats à tout un ensemble de causes certaines qui la précèdent dans l'ombre. Ce sont ces causes, trop générales pour être aperçues sur le moment, qu'Henri Martin s'efforce ensuite de mettre en lumière. La plus efficace à son gré tient à l'orientation donnée par Louis-Philippe à la monarchie de Juillet. En l'absence de toute aristocratie héréditaire, la royauté orléaniste n'aurait dû songer qu'à s'appuyer sur la classe moyenne. Par une inconséquence fâcheuse, le roi ne fit de plus en plus que s'aliéner cette bourgeoisie si solide ; il la rebuta en inclinant, dans le gouvernement intérieur, vers une attitude autoritaire et en se refusant à tout élargissement du droit de suffrage ; il l'indisposa en opposant, dans la conduite des affaires extérieures, à la tradition d'expansion militaire son système de paix absolue, de concentration en soi-même. La classe moyenne indifférente ou hostile, tout fondement venait à manquer. Mais il faut voir au delà de cette désaffection déjà si grave. Henri Martin signale en regard une cause plus directe ; il montre, dans la vie politique des dernières années du règne, la tendance à nier, par un scepticisme outré, toute l'action des sentiments et des idées, à ne tenir compte que des seuls intérêts matériels ; il en marque les conséquences : une sorte de

1. *Le 24 Février. Étude sur l'histoire de la Révolution de 1848 de Garnier-Pagès.* Paris, 1864, in-18, 104 p. (Bibl. nat., Lb^{52}, 75).
2. Pages 31-32.

désillusionnement qui forme, pour tous les régimes, une atmosphère dangereuse ; puis, assez brusquement, un réveil moral qui rend à l'idée sa valeur véritable. Il ne s'agit pas d'ailleurs de forces vagues et abstraites ; « nous n'entendons point par là ces idées qu'on s'imagine marcher toutes seules dans les nuages et faire avancer le monde sans l'action des hommes, — *sine corpore formæ* — ; mais ces forces très positives qui se traduisent en actes [1] ». Il y a là tout un mouvement obscur, tout un cheminement profond qui conduit sans éclat à la Révolution.

Ces considérations d'Henri Martin nous ramènent au problème des causes de février. Dans un tel récit, consacré à la seule description des incidents de l'insurrection, nous n'avons même pas songé à l'aborder. C'est une étude toute nouvelle que l'on aurait à poursuivre. Mais on ne pourrait l'entreprendre qu'en se dégageant de cette conception de causes nécessaires qu'une fausse analogie avec les sciences de la nature fait accepter trop souvent en histoire. Il faudrait se contenter de retracer, sans y chercher le moindre caractère de fatalité, l'ensemble des événements qui viennent directement aboutir par les voies les plus opposées à la crise révolutionnaire. On aurait à marquer d'abord la décomposition lente du régime de Juillet, l'altération qui mine le système parlementaire, les efforts pour enrayer les progrès du mal, les tentatives de réforme, toute cette agitation qui se retrouve pendant l'émeute dans ce que nous avons appelé le mouvement parlementaire. On placerait à côté les troubles économiques, l'inquiétude persistante provoquée par les mauvaises récoltes et la famine, les soulèvements parfois sanglants qui sont comme l'annonce et le prélude du bouleversement de 1848, la répercussion de cette tourmente dans le monde ouvrier et son influence sur le développement des idées sociales. On préciserait enfin le réveil moral, la fièvre des esprits lassés de cette tyrannie d'une politique positive sans grandeur ni résultat. On aurait ainsi le tableau, singulièrement complexe sous une apparence de calme, de cette fin de la monarchie ; on y distinguerait quelque chose d'analogue au phénomène souvent décrit de la cristallisation mentale : un travail sourd qui prépare sûrement une éclosion soudaine, une série de mouvements obscurs qui viennent enfin converger dans « l'improvisation » de février.

A. Crémieux.

---

1. Page 21.

COMPTES RENDUS

— L. **Febvre**. *Philippe II et la Franche-Comté. Étude d'histoire politique, religieuse et sociale.* Paris, Champion, 1912, in-8, LVI-807 p. — Ce que M. Febvre a exposé dans le gros volume dont on vient de lire le titre, c'est au vrai l'histoire de la Franche-Comté au XVIe siècle, pendant les règnes de Charles-Quint et de Philippe II, mais c'est surtout la crise qui se développa entre 1564 et 1586, durant près d'un quart de siècle, et aboutit à une transformation profonde de l'ancienne Comté dans sa structure intime plus encore que dans la modalité de ses institutions. Cette crise fut en partie le contre-coup des événements des Pays-Bas dont la Franche-Comté dépendait au point de vue politique ; et elle ne fut pas seulement politique, elle fut encore religieuse et même sociale : opposition de la bourgeoisie et de la noblesse, conflit de la Réforme et de la Contre-réforme, les rivalités de personnes, antagonisme des Orangistes et des Renardistes contre les Granvellistes, donnèrent à la lutte un caractère d'acuité que mettent en pleine lumière les investigations très poussées de l'auteur et les détails parfois très minutieux, mais il faut le dire jamais oiseux, tirés des archives locales, des dépôts de Paris et de Bruxelles. L'absolutisme monarchique de Philippe II, la centralisation administrative excessive eurent en Comté des résultats presque aussi déplorables qu'aux Pays-Bas, plus déplorables mêmes peut-être en un sens ; car aux Pays-Bas les Provinces Unies s'émancipèrent si la future Belgique fut plus étroitement assujettie, tandis que pour la Comté, cette politique, si elle apporta quelques réformes dans l'organisation de l'Eglise et de la justice, eut surtout pour effet d'énerver les énergies vives de la population comtoise, de fausser le mécanisme de l'administration et des institutions provinciales et en ruinant l'originalité, sauvegardée par Charles-Quint, de ce petit État placé aux confins de l'Allemagne, de la Suisse et de la France, d'en préparer le passage à la domination française.

Ce qu'il convient de louer dans ce travail considérable, c'est d'abord la documentation vaste et solide, dont témoigne la bibliographie abondante et méthodiquement classée que l'on trouvera en tête. La mise en œuvre est remarquable de précision et de netteté : on serait même tenté de

croire que tous les événements s'enchaînent trop bien, tant la répercussion des faits les uns sur les autres, malgré toute leur complexité, a été fortement mise en relief. Peut-être trouverait-on dans les questions de personnes, dans les rivalités de classe dont les péripéties remplissent plus de vingt années, une explication immédiate et suffisante des conflits dont l'enjeu fut en somme l'existence de la Comté à titre d'invidualité politique. Le rôle des intérêts est plus difficile à démêler, ce qui ne veut pas dire que M. F. ait eu tort d'essayer de le faire. Peut-être aurait-il convenu d'insister un peu moins là-dessus et lui-même a senti le besoin de s'en expliquer dans son avant-propos. Enfin on appréciera avec quelle habilité il a su élargir son sujet, ou plutôt le traiter avec toute l'ampleur qu'il était susceptible d'avoir. M. F. a écrit sans doute et avant tout un chapitre d'histoire provinciale, à un moment décisif de cette histoire ; mais comme par sa situation, par les circonstances, cette province se trouvait mêlée aux grandes questions qui agitaient à ce moment l'Europe et prise dans les conflits qui jetaient l'un contre l'autre les grands États d'Occident, il se trouve avoir apporté une contribution importante, je ne dis pas à l'histoire de l'avènement de la bourgeoisie (puisque M. F. promet de reprendre la question et de la traiter avec plus de développement), mais à l'histoire de la Réforme et de la Contre-réforme : on trouvera ici l'exposé dont le recueil que nous signalons d'autre part, contient les pièces justificatives. Enfin l'historien de la lutte des Pays-Bas contre Philippe II, devra consulter ce livre où il trouvera des faits et des documents de première valeur pour son sujet : les destinées des deux régions furent politiquement étroitement liées et la conclusion qui se dégage de l'ouvrage de M. Febvre, est, en ce qui concerne le jugement à porter sur le roi d'Espagne, loin de corroborer l'appréciation que M. Bratli soutenait récemment [1]. — V.-L. Bourrilly.

— L. **Fevbre**. *Notes et documents sur la Réforme et l'Inquisition en Franche-Comté. Extraits des Archives du Parlement de Dôle.* Paris, Champion, 1912, in-8, 336 p. — Après avoir indiqué l'état des documents et dressé l'inventaire des registres du Parlement de Dôle qu'il a utilisés, M. Febvre a d'abord élucidé l'organisation de la justice et la procédure suivie pour les procès d'hérésie. Malgré quelques tentatives, soit de l'archevêque de Vergy, soit du pape Pie V, ce sont les juges séculiers qui furent chargés des affaires d'hérésie. Il n'y eut pas — ou s'il y en eut, ils furent sans portée —

1. Ajouter à l'erratum quelques lapsus, ainsi lire : p. 30, n° 3, 1530 (au lieu de 1529) : p. 72, 1544 (au lieu de 1564).

les conflits d'attribution à la faveur desquels ailleurs les hérétiques purent parfois se sauver. Il faut ajouter, du reste, que les juges franc-comtois, s'ils condamnèrent à mort, ne raffinèrent pas sur les supplices. La peine la plus souvent infligée fut le bannissement perpétuel ou à temps, avec confiscation de biens et fustigation.

L'étude des procès qui suit est un historique du développement de la Réforme en Franche-Comté de 1524, date où apparaissent les premiers réformés, jusqu'à l'année 1575, qui marque l'écrasement définitif de la Réforme à Besançon. Cet historique, bien que sommaire — (M. F. annonce une histoire plus détaillée, fondée sur un dépouillement plus étendu d'archives franc-comtoises et étrangères) — a permis à l'auteur de faire quelques constatations importantes qu'il a soigneusement mises en lumière : la liaison de la Réforme et de l'humanisme au début, la diffusion des idées nouvelles le long de quelques routes conduisant à Genève, le contre-coup des événements de France ou des Pays-Bas sur le sort de la Réforme franc-comtoise, etc. La dernière partie, contenant les textes en analyse ou reproduits *in extenso*, fournit comme les pièces justificatives de l'historique précédent. Une sextuple table, dans laquelle M. F. a eu la bonne idée de faire figurer les professions des poursuivis (on y notera la forte proportion d'ecclésiastiques, de robins, juristes ou notaires, de libraires et de régents) facilite les recherches et achève de faire de ce recueil de notes et de documents, une contribution essentielle à l'histoire de la Réforme dans les pays de langue française. — V.-L. Bourrilly.

— **Œuvres de François Rabelais**, *édition critique publiée par A. Lefranc, J. Boulenger, H. Clouzot, P. Dorveaux, J. Plattard et L. Sainean*. Tome Ier, *Gargantua*. (Prologue-chapitres I-XXII), avec une introduction, une carte et un portrait. Paris, Champion, 1912, in-4, VIII-CLVI-214 p. — Lorsque, il y a une dizaine d'années, se constitua la *Société d'Études rabelaisiennes*, un des buts qu'elle se proposa dans ses travaux, fut de préparer, des œuvres de Rabelais, une édition qui répondît aux exigences de la critique moderne. Grâce à l'activité des « rabelaisants » qui en ont préparé les matériaux et surtout grâce à la munificence de Mme la marquise Arconati-Visconti, qui en a généreusement, en mémoire de son père Alphonse Peyrat, fait les frais, cette édition a pu voir le jour plus tôt peut-être qu'on ne s'y attendait, et dans des conditions de valeur scientifique et de luxe qui en font un véritable événement littéraire. Voici comment les divers collaborateurs se sont reparti la besogne sous la direction de M. Abel Lefranc, à qui incombait le soin d'assurer l'unité de l'œuvre. M. J. Boulenger a été chargé de l'établissement du texte et des variantes ;

dans l'élaboration du commentaire M. Henry Clouzot a eu pour sa part la biographie et les allusions locales, folk-lore, archéologie et faits historiques ; M. Paul Dorveaux, la médecine, la pharmacopée et les sciences naturelles ; M. Jean Plattard, les écrivains et les textes de l'antiquité et de l'humanisme ; M. Lazare Sainean, la philologie et la lexicographie, la langue du XVIe siècle ; l'appoint de chacun des collaborateurs étant, dans la plupart des notes, spécifié par leurs initiales. Chaque volume comportera, avec une partie du texte de Rabelais, une introduction dans laquelle seront examinés les principaux problèmes posés par le texte en question. Une biographie de Rabelais, dont le présent volume ne contient qu'un précis chronologique, et un lexique compléteront l'édition.

Le premier volume qui vient de paraître renferme le Prologue et les 22 premiers chapitres du *Gargantua*. M. Boulenger reproduit le texte de l'édition donnée à Lyon en 1542 par François Juste, texte « qui a certainement été revu et corrigé par Rabelais » et mentionne en notes les variantes que présentent l'édition antérieure à 1535, l'édition de François Juste, Lyon 1535, et l'édition de 1537. On trouvera (Introduction p. CVII-CXXIII) longuement déduites les raisons, avec preuves à l'appui, qui ont guidé M. Boulenger dans ses choix. L'Introduction renferme en outre une étude sur le « Gargantua » par M. Lefranc et deux notes de M. Plattard sur l'*Education de Gargantua* et *Thélème*. M. Lefranc examine d'abord l'histoire du *Gargantua*. Nul ne conteste plus désormais que le *Pantagruel*, qui constitue aujourd'hui le second livre du roman de Rabelais n'ait paru antérieurement au *Gargantua*. Mais à quelle date précise le *Gargantua* a-t-il paru ? En s'appuyant sur les dates des foires de Lyon, sur certains passages du premier livre et sur diverses particularités indiscutables de la biographie de Rabelais, M. Lefranc conjecture, avec beaucoup de vraisemblance, que la publication de Gargantua doit se placer dans la seconde moitié de l'année 1534 et propose « de fixer l'époque de sa première mise en vente à la foire lyonnaise du 4 août de cette année-là. » M. Lefranc passe ensuite en revue les différentes manifestations de la légende gargantuine avant Rabelais : à cette occasion il nie que *les grandes et inestimables croniques du grant et énorme géant Gargantua* publiées en 1532 aient eu pour auteur et même comme adaptateur Rabelais. Enfin, puisque la guerre picrocholine est, avec l'éducation de Gargantua et l'abbaye de Thélème, l'épisode le plus important du premier livre, M. Lefranc recherche la part de réalité que renferme cet épisode. Cette méthode d'investigation qui s'est révélée si féconde pour l'interprétation du roman rabelaisien avait déjà été mise en lumière dans divers articles de la *Revue des études rabelaisiennes*. Il est prouvé aujourd'hui que Picrochole était

Gaucher de Sainte-Marthe, seigneur de Lerné, voisin des Rabelais à la Devinière près Chinon ; la guerre picrocholine est le récit amplifié par l'inspiration, mais nourri de détails réels d'un conflit qui met aux prises le seigneur de Lerné avec ses voisins. N'a-t-on pas retrouvé les pièces d'un long procès soutenu contre Gaucher de Sainte-Marthe par les marchands fréquentant la rivière de Loire précisément à partir de 1528 ? Action, topographie, personnages, tout s'éclaire d'une lumière nouvelle, tout s'harmonise admirablement. Tout le récit est très près de la réalité, à tel point qu'il a suffi de dresser la carte de la région chinonaise pour avoir en même temps celle de la guerre picrocholine. Et c'est là sans doute, — avec le génie de l'auteur, — l'une des causes qui rendent si vivante l'œuvre de Rabelais. — Dans les deux chapitres sur l'éducation de Gargantua et sur Thélème, M. Plattard recherche les origines des conceptions pédagogiques de Rabelais et en donne la caractéristique.

On voit la richesse de cette introduction qui se termine par le précis chronologique dont nous avons déjà parlé. Le commentaire est peut-être plus riche encore et sous une forme condensée, ainsi qu'il convient, nous donne le résultat des recherches effectuées par tous les rabelaisants, dans les différents domaines, histoire, philologie, sciences naturelles, etc., depuis que l'œuvre de Rabelais sollicite la curiosité des érudits et des commentateurs. Les éditeurs se sont efforcés d'éclaircir toutes les obscurités du texte et de nous mettre en mesure de pénétrer plus à fond dans la compréhension de l'œuvre et du génie de maître François. A force de science et d'érudition ils ont reconstitué le milieu et comme l'atmosphère intellectuelle et morale dans laquelle sont nés et se sont agités les héros rabelaisiens. De toutes manières donc, cette nouvelle édition de Rabelais constitue une date dans notre histoire de la littérature : et ce n'est pas seulement l'intelligence de l'œuvre du grand tourangeau, mais encore celle des œuvres des écrivains du XVIe siècle qui bénéficiera du savant travail de M. Lefranc et de ses collaborateurs. — V-L. Bourrilly.

— *Mémoires du Président Hénault.* Nouvelle édition par **François Rousseau**. Paris, Hachette, 1911, in-8, 457 p. — Dans un paragraphe de son testament, le président Hénault avait légué à sa nièce, Mme de Jonzac, son tableau d'Hypomène et d'Atalante par Tournières et deux volumes in-4. « Ce sont, avait-il écrit, mes pensées et celles des autres, mes manuscrits, mes différents mémoires, toutes les lettres que j'ai gardées, en un mot, tout ce qui reste de moi ». Il serait intéressant de savoir ce qu'il est advenu de ces papiers du président Hénault, et par quelles voies les mémoires publiés par le baron de Vigan, les fragments conservés aujourd'hui à la Ferté-Macé (Orne), dans les archives de M. Gazier

et à la bibliothèque de l'Arsenal en ont dérivés. Mais le premier éditeur du président Hénault, son petit-neveu Vigan, ne s'est nullement soucié d'indiquer ses sources ; et il ne semble pas que M. F. Rousseau, malgré ses préoccupations critiques, ait eu les éléments suffisants sinon pour résoudre, tout au moins pour serrer de près la question.

Les Mémoires du président Hénault, édités par le baron de Vigan, ont paru, nous dit M. R., en 1855 [1]. L'édition était fort défectueuse, remplie de négligences, fourmillant d'erreurs. Sainte-Beuve la jugea sans bienveillance : « la moins digne d'un homme comme Hénault qui avait consacré la meilleure part de ses loisirs à étudier l'histoire et à en répandre des notions exactes ». Qui plus est, dès l'époque de son apparition, elle fut réputée incomplète. « M. Monmerqué, écrivit Sainte-Beuve, possède d'autres mémoires du président Hénault qui sont d'un intérêt sérieux en ce qu'ils traitent des affaires du Parlement dans lequel le Président fut très mêlé comme négociateur officieux pour le ministère et pour la cour. Il est à désirer que M. Monmerqué, ce consciencieux éditeur, profite de l'espèce d'occasion qu'ont créée les mémoires si mal donnés par M. de Vigan pour publier les siens : l'injure faite à la réputation du président Hénault sera réparée ».

Ce passage de Sainte-Beuve faisait allusion très certainement à un fragment du président Hénault sur la translation du Parlement à Pontoise en 1720, assez connu, car nous en possédons à l'heure actuelle trois versions, l'une dans les archives de M. Gazier, l'autre aux manuscrits de l'Arsenal et la troisième à la bibliothèque de la Ferté-Macé. Monmerqué en outre avait-il eu connaissance ou copie de deux autres fragments qui se trouvent dans le manuscrit de la Ferté-Macé intitulés, l'un : *Procès-verbal de ce qui s'est passé au Parlement depuis et y compris le 23 août 1731 jusqu'au 12 janvier inclusivement* ; l'autre : *Journal de ce qui s'est passé au Parlement depuis le 1er janvier 1732 jusqu'au 11 décembre suivant* ? C'est sur quoi M. R. ne nous renseigne pas. Et vraisemblablement était-il impossible de le faire, Monmerqué n'ayant pas publié les pièces dont Sainte-Beuve attendait la réhabilitation du président Hénault.

Avec les historiens qui, après Sainte-Beuve et Monmerqué, s'occupèrent du président Hénault, les fragments dont Sainte-Beuve appelait la publication, furent — tout au moins partiellement — connus. M. Lucien Perey, dans son ouvrage sur le président Hénault et Mme du Deffand, M. Henri Lion dans sa biographie du président Hénault utilisèrent le manuscrit de la bibliothèque de la Ferté-Macé. Outre les fragments que

1. Pourtant l'étude de Sainte-Beuve, dans les *Causeries du Lundi* est datée du mois de décembre 1854.

nous avons cités sur le Parlement, ils y découvrirent d'autres épisodes relatifs à l'affaire du duc de la Force, à la disgrâce du maréchal de Villeroy, à celle de M. le Duc, à l'arrivée de Des Forts et de Le Blanc aux affaires. De longs passages de ces documents furent insérés par M. L. Perey dans son livre ; mais, à l'exception de l'épisode du Parlement à Pontoise publié en 1899 par M. Paul Bonnefon d'après le texte de l'Arsenal [1], aucun d'eux ne fut publié *in extenso* et d'une façon critique.

M. R., dans la très consciencieuse édition critique qu'il vient de nous donner, a accompli une double tâche.

Il a d'abord repris et corrigé les Mémoires publiés par le baron de Vigan. Il les a allégés d'un certain nombre de passages copiés par Hénault, mais qui ne le concernaient pas personnellement et qui manifestement étaient un hors-d'œuvre dans ses mémoires. Tantôt il les a supprimés (par exemple les dépêches de Fleury à Tencin pendant son ministère à Rome, de 1739 à 1742), tantôt il les a rejetés en appendice (par exemple l'appendice IV. *Quelques feuilles éparses en guise de postscriptum*). Par les renseignements succincts, mais précis, qu'il nous donne en notes sur les nombreux personnages cités par Hénault, par les sommaires qui se trouvent à la fin de son volume, par l'index alphabétique qu'il a dressé, il nous permet de nous reconnaître aisément dans un livre d'une composition singulièrement lâche et décousue.

Ensuite, M. R. nous a donné — pour la première fois — un texte bien établi du manuscrit de la Ferté-Macé [2]. Des fragments qui le composaient [3], il a fait deux parts. Les uns ont été replacés par lui dans le cours des mémoires où ils pouvaient aisément s'incorporer (affaire du duc de la Force, disgrâce de M. le Duc, arrivée de Des Forts et de Le Blanc aux affaires); les autres ont été publiés dans des appendices. Pour l'épisode de la translation du Parlement à Pontoise — le plus important — M. R. a eu soin de signaler les différences des textes de la Ferté-Macé, des archives Gazier et de l'Arsenal.

Les mémoires du président Hénault apparaissant comme une série de notes et de fragments simplement juxtaposés ; on ne saurait affirmer que l'édition de M. R. ne s'accroîtra pas à l'avenir de nouveaux épisodes, que révèlera le hasard des recherches d'un historien, ni que nous possédions actuellement la totalité des papiers légués par le président à

---

1. Dans la revue : *Souvenirs et Mémoires*, 15 juin, 15 août, 15 octobre 1899.

2. Nous aurions souhaité que M. R., qui a étudié le manuscrit fut plus explicite à son sujet. Il nous indique simplement qu'il s'agit du tome VII et dernier des Mémoires manuscrits du marquis de Dangeau. Aucun autre renseignement.

3. Ces fragments d'après M. R. seraient au nombre de 8. En fait, il n'en cite que 7, et dans l'énumération qu'il nous en donne (p. XIX), il n'existe pas de numéro 4.

Mme de Jonzac. Mais, somme toute, le vœu de Sainte-Beuve est aujourd'hui réalisé. M. R a été l'historien compétent et averti que souhaitait le critique des *Lundis* pour réparer l'injure faite par le baron de Vigan à la mémoire de son grand-oncle. Les historiens lui sauront gré du long et patient labeur qu'il s'est imposé pour mettre à leur disposition un texte essentiel, dont il a su leur rendre faciles le maniement et la lecture. — Pierre MURET.

— Fernand **Caussy**. *Voltaire seigneur de village*. Paris, Hachette, 1912, in-18, XII-355 p. — Après ses déboires de Berlin, Voltaire aspire à mener « une vie d'ermite » ; c'est là ce qui convient désormais à son âge et à son caractère de philosophe. Par malheur, la tranquillité n'est pas son fait. Il faut un emploi à son activité débordante et batailleuse. A peine installé aux Délices, ses divertissements, ses libertés de pensée ont soulevé l'indignation du *Magnifique conseil*. A Ferney, c'est bien autre chose ! On ne peut imaginer une existence plus agitée. Il ne lui suffit pas de parler, d'écrire, d'imprimer, de harceler ses ennemis, de recevoir les hommages d'une multitude de visiteurs, de tenir en éveil la curiosité de toute l'Europe. Il y a chez ce patriarche des instincts de financier retors, de propriétaire et d'administrateur. *Seigneur de village*, il prend tout à fait au sérieux son nouvel emploi. Il connaît ses droits et ses prérogatives ; il les maintient avec énergie, — à moins cependant que leur exercice n'entraîne des obligations onéreuses. Lors de l'affaire criminelle de la Perrière, la haute juridiction lui appartiendrait ; mais il en coûte près de 600 livres : il ne sera pas justicier à ce prix. Il n'a pas du tout l'orgueil d'un hobereau ou d'un féodal. Il tient d'abord à ses intérêts, et aussi aux intérêts de ses proches. Il veut que l'on ressente autour de lui le bienfait de sa présence. Il multiplie les démarches, les requêtes ; il s'occupe de tous et de tout : impôts, douanes, postes... C'est toujours cette intelligence merveilleusement lucide et cet esprit madré. Il organise des souscriptions pour remettre les routes en état, il préside à la reconstitution des vignes, aux travaux de drainage, au dessèchement des marais, au défrichement des bruyères. Son épître sur L'*Agriculture* célébrait les idées physiocratiques du ministre Bertin ; le moment est venu de les appliquer. Quel meilleur emploi — et plus productif — de ses capitaux ? Il consent des prêts hypothécaires, des avances quand les récoltes sont insuffisantes ; il achète à son compte des machines agricoles, il se charge des grandes entreprises d'utilité publique. Un père au milieu de ses enfants ! La gravure a popularisé sa silhouette. En robe de chambre, perruque à marteaux et bonnet de nuit, il parcourt ses bois et ses vignes, il fait visiter sa basse-cour. Le dimanche, en costume de gala, il suit les

offices, donne le pain bénit. A l'occasion même, s'il a une plainte à formuler, il monte en chaire, aux yeux ébahis de son curé. Le seigneur doit à ses vassaux l'exemple et la leçon. Viennent les fêtes de Pâques, il tient à communier ; et il le fera, avec ou sans le consentement de l'évêque, régulièrement ou par surprise, et dût-il lui en coûter l'excommunication !....

A vrai dire, ce Voltaire campagnard ne nous était pas inconnu. Mais M. C. ne s'est pas contenté de tracer, après d'autres, une silhouette pittoresque et de grouper des anecdotes. Il a traité son sujet d'une façon tout à fait sérieuse, avec le souci d'apporter du nouveau. Plusieurs dépôts d'archives lui en ont fourni, mais surtout les pièces voltairiennes de la Bibliothèque de la Ville de Paris. D'ailleurs, il ne s'en est pas tenu strictement à ce qui concerne la biographie de Voltaire. On trouvera dans son livre quelques chapitres substantiels sur les dîmes de Ferney, sur les institutions du pays de Gex, sur la désunion des fermes générales. — Jules MARSAN.

— Abbé P. **Gagnol**. *Les décimes et les dons gratuits*. Paris, Poussielgue, 1911, in-8, 108 p. — Dans quelle mesure le clergé, sous l'Ancien Régime, contribuait-il aux charges publiques ? Avait-il, à cet égard, une situation vraiment privilégiée ? Telle est la question que M. Gagnol s'est proposé d'examiner ; mais elle est trop importante et trop complexe pour qu'une si courte étude puisse en donner une solution satisfaisante. On n'a vu qu'une très faible partie des documents qu'il aurait fallu dépouiller ; on n'a pas fait de recherches dans les dépôts d'archives et l'on ne connaît que d'une façon incomplète la littérature du sujet [1].

Les premiers chapitres, consacrés à l'histoire des décimes depuis le début du moyen âge, bien que ne contenant rien de bien nouveau, pourront être lus avec quelque profit. Mais, en ce qui concerne le XVIIIe siècle, une étude plus approfondie eût été nécessaire. Par une enquête minutieuse, par l'étude des registres de décimes notamment, il serait possible de se rendre compte de la répartition des décimes entre les diverses catégories du clergé. Mais, dans l'état de nos connaissances, peut-on affirmer, comme le fait l'auteur, qu'ils étaient répartis d'une façon très équitable, suivant une sorte de système progressif ?

La question des dons gratuits n'a été examinée aussi que très superficiellement. Cependant, on nous donne l'énumération des sommes que représentent les divers dons gratuits consentis par le clergé au cours des

1. Pour ne citer qu'un exemple, le lecteur sera surpris de ne voir jamais mentionné l'ouvrage si important de Serbat sur *Les assemblées du clergé de France*.

XVIIe et XVIIIe siècles : la somme totale serait, au XVIIe siècle, de 75.845.000 l, et, au XVIIIe, de 332.800.000 l. Il est vrai que le pouvoir royal s'était engagé à amortir la dette du clergé, mais M. G. montre qu'à la fin du XVIIIe siècle, seule époque où il fonctionnât normalement, cet amortissement ne s'élevait qu'à la somme de 2.500.000 l. par an.

L'auteur semble faire bon marché des privilèges du clergé, des exemptions d'impôts; il considère que les décimes et les dons gratuits représentent une charge à peu près équivalente à celle que le clergé aurait supportée, s'il avait acquitté les impôts ordinaires. Pour le démontrer, il essaie d'abord de se rendre compte de l'importance réelle des biens ecclésiastiques, du capital que ces biens pouvaient représenter ; s'appuyant sur les calculs fournis, à l'époque révolutionnaire, par Amelot, Montesquiou et Cambon, il évalue ce capital à 2 milliards et demi, en y comprenant le « clergé étranger », qui était sensiblement plus riche que le clergé des anciennes provinces françaises. Il ne se dissimule pas, d'ailleurs, que cette évaluation est tout approximative. Nous n'avons encore, sur l'étendue de la propriété ecclésiastique au XVIIIe siècle, que des données très fragmentaires ; mais quelques études intéressantes ont été consacrées à cette question ; il eût été bon de les consulter et de les mentionner. Quant aux revenus du clergé, M. G. les évalue à environ 160 millions ; mais ses calculs, qui reposent sur les données fournies par Necker dans son *Administration des finances*, nous semblent bien hypothétiques. De la comparaison des revenus et des sommes fournies au Trésor, il conclut que le clergé de France n'était pas plus avantagé que les autres contribuables ; seul, le « clergé étranger » avait une situation privilégiée. A l'appui de sa thèse, l'auteur invoque encore le témoignage des cahiers du clergé, de 1789 ; si, presque unanimement, le clergé se déclare prêt à renoncer à ses privilèges pécuniaires, n'est-ce pas une preuve que ses privilèges étaient beaucoup moins considérables qu'on ne l'a prétendu ? L'argument ne nous semble nullement probant. Il nous faudra encore bien des études précises et minutieuses pour pouvoir déterminer, d'une façon scientifique, les revenus et les charges du clergé à la veille de la Révolution. — Henri Sée.

— Abbé P. **Gagnol**. *La dîme ecclésiastique en France*. Paris, Poussielgue, 1911, in-8, 433 p. — Le travail entrepris par M. Gagnol paraît vraiment prématuré, d'autant plus qu'il s'est proposé de décrire, non pas l'organisation juridique, mais le fonctionnement, la portée réelle de la dîme. Ses recherches, il est vrai, se sont étendues à un grand nombre de dépôts d'archives départementales ; mais n'étaient-elles pas justement trop vastes pour être bien précises et bien profondes ? N'a-t-on pas dû se contenter souvent d'analyser les inventaires sommaires, au lieu de dépouiller

les documents eux-mêmes ? On a négligé d'étudier les papiers du Comité féodal, qui contiennent sur la dîme des renseignements du plus grand intérêt, et l'on ne connaît même pas la publication de Sagnac et Caron sur l'*Abolition du régime seigneurial*. L'auteur se réfère à un certain nombre de publications de cahiers de paroisses, mais il n'a pas étudié les récentes éditions qui ont paru dans la Collection des documents économiques de la Révolution. Enfin, il semble peu au courant des travaux qui ont paru, en ces dernières années, sur la condition des classes rurales au XVIIIe siècle.

Sur quels produits du sol porte la dîme ? Quelles sont les personnes sujettes à la dîme ? Quelles sont les diverses catégories de décimateurs ? Telles sont les principales questions qu'étudie d'abord M. G. Son exposé est assez clair, mais on le voudrait moins superficiel. La question des exemptions, notamment, eût mérité une étude plus approfondie. On n'a pas marqué non plus assez fortement comment le clergé paroissial a été progressivement dépossédé des dîmes, comment il a été réduit de plus en plus à la portion congrue. D'autre part, on trouvera quelques données intéressantes sur les conflits qui ont souvent mis aux prises les gros décimateurs (les curés primitifs) et les desservants. — En ce qui concerne les dîmes inféodées, l'auteur en a fait l'historique ; il s'est beaucoup moins préoccupé de se rendre compte de leur importance et de leur portée au XVIIIe siècle [1].

M. G. décrit avec une exactitude suffisante les charges qui pèsent sur les gros décimateurs (entretien des édifices du culte, assistance des pauvres, etc.). Il reconnaît que bien des décimateurs ne s'acquittent qu'avec négligence de leurs obligations. Cependant, en ce qui concerne l'assistance, il estime qu'on a exagéré cette négligence, et il cite quelques exemples d'aumônes considérables faites par des établissements ecclésiastiques. Cet argument nous semble médiocrement probant ; sans doute, la question reste à étudier d'une façon précise ; mais la plupart des documents dont nous disposons à présent tendent à démontrer que les décimateurs ne remplissaient que d'une façon insuffisante leurs devoirs de charité.

Les chapitres qui traitent de la perception et de la levée de la dîme contiennent quelques indications intéressantes ; on a entrevu la question si importante des fermes de la dîme, des bénéfices des fermiers ; mais on

1. Nous lisons (p. 74) : « En Bretagne, les seigneurs propriétaires de dîmes inféodées étaient tenus d'en céder le tiers au curé ». Nous trouvons, en effet, un assez grand nombre de cas, dans lesquels le curé possédait le tiers des dîmes, tandis que le seigneur laïque en détenait les deux tiers ; mais rien ne permet de conclure que ce fût une règle générale.

n'a guère fait que l'effleurer ; on n'a pas assez montré dans quelle mesure la charge de la dîme pouvait être aggravée par le mode de perception.

L'auteur avec raison a étudié tout particulièrement le taux de la dîme, et c'est surtout sur cette question qu'ont porté ses recherches dans les archives départementales. Il a recueilli un grand nombre de données, dont on trouvera tout le détail aux Pièces justificatives. Il établit justement qu'il y a dans le taux de la dîme une très grande variété. Mais est-il possible de déterminer, pour chaque région, comme il l'a tenté, le taux moyen de la dîme ? Si, par exemple, dans la région de Rennes, le taux variait de 10 à 39, peut-on établir que le taux moyen était 18 ? Il semble plus chimérique encore, en récapitulant toutes les moyennes partielles, de vouloir déterminer une moyenne générale pour toute la France, moyenne que M. G. croit pouvoir fixer à 15,5. Est-il vrai qu' « au XVIIIe siècle le taux de la dîme tende à diminuer » ? Cette assertion semble très contestable ; et, de fait, on ne peut guère nous citer à cet égard que la déclaration de 1768, qui fixe, pour les terres défrichées, au bout de 15 ans, le taux de la dîme à la 50e gerbe.

La dîme était-elle aussi impopulaire dans la masse de la nation qu'on le prétend ? L'auteur estime que non. Il pense aussi que les doléances des cahiers de 1789, en ce qui concerne la dîme, ne représentent pas exactement l'état de l'opinion. D'ailleurs, ajoute-t-il, il n'y a qu'une minorité de cahiers qui réclame la suppression ou le rachat de la dîme ; à cet égard, il essaie de dresser une statistique, mais qui n'est que très incomplète, et dont la signification n'apparaît pas clairement [1]. — M. G. consacre aussi quelques pages à la suppression de la dîme ; mais son étude est bien superficielle ; les papiers du Comité féodal lui eussent montré à quel point l'hostilité des paysans contre la dîme a contribué à l'abolition d'une redevance, qui paraissait vraiment oppressive. Et il semble qu'il n'ait pas su se garder de toute idée préconçue, lorsqu'il affirme, dans sa conclusion, que « de tous les impôts de l'Ancien Régime, la dîme était le plus rationnel et le moins vexatoire ». — Henri Sée.

— Henri **Marion**. *La dîme ecclésiastique en France au XVIIIe siècle et sa suppression, étude d'histoire du droit, suivie d'un aperçu sur les dîmes inféodées à la même époque*. Bordeaux, 1912, in-8, XX-403 p. — Cet ouvrage témoigne de sérieuses recherches : l'auteur a étudié avec soin les traités juridiques du XVIIIe siècle et les Procès-verbaux des assemblées du clergé ; il a mis aussi à profit les nombreuses publications de cahiers de paroisses,

1. Il ne faut pas oublier que les opinions des cahiers de bailliages sur la dîme sont beaucoup moins instructives que celles des cahiers des paroisses rurales.

et notamment celles qui figurent dans la collection des documents économiques de la Révolution ; enfin, il a dépouillé un certain nombre de documents inédits conservés aux Archives nationales et aux Archives départementales de la Gironde, et qui, presque tous, d'ailleurs, ont trait à la généralité de Bordeaux.

La partie la plus solide de l'ouvrage est celle qui concerne l'organisation et le fonctionnement de la dîme au XVIIIe siècle. On y trouvera d'utiles renseignements sur l'assiette de cette redevance, sur les diverses catégories de décimateurs, sur la situation respective des gros décimateurs et du clergé paroissial, sur la dépossession progressive des curés, pour lesquels les dîmes sont transformées de plus en plus en portions congrues, et, à cet égard, on a marqué nettement le caractère de la déclaration de 1768, qui a eu pour effet d'enlever au bas clergé une grande partie des novales. On s'est appliqué aussi à distinguer les diverses sortes de dîmes (grosses et menues dîmes, dîmes vertes, dîmes de charnage, etc.), mais la classification qu'on en donne pourrait être encore plus nette : pour l'établir, on s'est trop exclusivement contenté des sources juridiques ; il eût fallu s'appuyer davantage sur des exemples concrets. M. M. examine aussi la question si intéressante des exemptions de dîmes, dont les plus importantes sont celles qui ont trait aux terres nouvellement défrichées, en vertu des déclarations royales de 1766-1768 ; les décimateurs ne cessèrent de protester contre ces exemptions et prétendirent soumettre à la dîme les cultures nouvelles, ainsi que les terres transformées en prairies [1] ; les assemblées du clergé ne cessèrent de soutenir leurs revendications.

La portée économique de la dîme, toutes les questions économiques se rattachant à cette redevance ont été traitées d'une façon bien moins satisfaisante. En ce qui concerne le taux de la dîme, l'auteur indique bien son extrême diversité, non seulement de paroisse à paroisse, mais aussi dans la même localité. Il étudie, à cet égard, diverses régions, mais presque uniquement d'après les cahiers de paroisses ; une source autrement instructive, ce sont les documents d'archives. Il semble assez vain, dans l'état de nos connaissances, de chercher le taux moyen de la dîme ; le chiffre d'1/13, qui nous est proposé, n'a rien d'invraisemblable, mais ne repose sur aucune donnée vraiment sûre. — On a essayé aussi d'évaluer le produit de la dîme, de se rendre compte de la charge qu'elle représentait pour les habitants des campagnes. Mais la méthode qu'on a

1. L'auteur montre que la question des interversions de cultures se posa avec une acuité particulière en Normandie, où, au XVIIIe siècle, un grand nombre de terres arables furent converties en prairies.

suivie laisse à désirer. Sans doute, il peut être intéressant de comparer le rendement de la dîme avec celui des impôts royaux. Mais c'est un travail de statistique très délicat et qu'il serait difficile de mener à bien, même pour une région déterminée. Les tableaux donnés aux Pièces justificatives, et qui ont été dressés, non d'après les documents originaux, mais d'après les annotations de trois publications récentes de cahiers de paroisses, n'illustrent que bien faiblement les conclusions de l'auteur ; le tableau consacré à sept paroisses bretonnes ne compare la dîme qu'à la capitation et aux vingtièmes ; pourquoi n'a-t-on pas donné aussi les chiffres des fouages? D'ailleurs, le chiffre, qui figure le produit de la dîme, ne représente que la somme acquittée par le fermier ; or, pour évaluer la charge de la dîme, il faudrait tenir compte aussi du bénéfice réalisé par le fermier, et dont il est bien difficile de se rendre compte. Il est encore plus malaisé d'évaluer le produit total des dîmes prélevées dans le royaume : l'auteur aurait dû s'abstenir, plus encore qu'il ne l'a fait, de toute précision à cet égard. — Ce qui a aggravé singulièrement le poids de la dîme, c'est son mode de perception. M. M. décrit les règles, les coutumes en vertu desquelles se fait cette perception, ainsi que les principaux abus qui la rendent insupportable aux contribuables ; sa description eût été plus frappante encore s'il l'avait illustrée d'un plus grand nombre de faits concrets.

D'ailleurs, une seconde partie, intitulée « Appréciation de la dîme », et dont certains développements font double emploi avec quelques-uns des chapitres précédents, concerne spécialement les conséquences économiques de la dîme. M. M. montre que la dîme pesait lourdement sur l'agriculture et en particulier sur la propriété paysanne ; il donne un aperçu des conflits et des procès provoqués par le taux de la dîme, par sa perception, par les menues dîmes et par les dîmes insolites ; il n'a pas de peine non plus à prouver que les gros décimateurs ne s'acquittent que très médiocrement de leurs obligations à l'égard des ministres du culte, de l'assistance des pauvres et de l'entretien des édifices religieux. Mais toute cette partie, où l'on trouvera d'ailleurs d'utiles renseignements, eût pu être traitée avec plus de vigueur et aurait gagné en netteté et en précision, si l'auteur s'était placé résolument sur le terrain de l'histoire économique [1]. — Dans un dernier chapitre, M. M. montre que les économistes et les philosophes s'accordent pour condamner la dîme et qu'en 1789, l'opinion publique, telle qu'on peut la connaître par les cahiers des Etats généraux, demande tout au moins la réforme des abus les plus frappants que provoque cette redevance.

1. Il paraît n'avoir que des connaissances bien superficielles sur le régime de la propriété et sur l'exploitation agricole de l'ancienne France.

Il était donc naturel que la question de la dîme s'imposât aux préoccupations des assemblées révolutionnaires, tout comme la question du régime seigneurial. Comment ces diverses assemblées se sont-elles efforcées de la résoudre ? Comment la Législative et la Convention surtout ont-elles été amenées à l'abolir définitivement ? Tel est le sujet de la 3e partie. On y trouvera une analyse consciencieuse des discussions auxquelles donna lieu la question de la dîme, depuis le mois d'août 1789 ; on y verra que, supprimée en principe par le décret du 11 août, la dîme ecclésiastique ne fut définitivement abolie que par le décret des 14-20 avril 1790 ; mais, en vertu de ce dernier décret, elle devait être perçue jusqu'au 1er janvier 1791. On s'explique alors le mécontentement et les violentes protestations des paysans, qui, de bonne heure, en maints endroits, refusèrent d'acquitter la dîme ; l'agitation et les troubles s'accrurent encore à la suite du décret d'avril 1790, ce qui provoqua des mesures très rigoureuses de la part de l'Assemblée Constituante (décret du 3 août 1790).

M. M. a jugé utile de consacrer la 4e partie de son ouvrage à l'étude des dîmes inféodées. Cependant, on peut se demander s'il n'eût pas été plus rationnel de confondre cette étude avec celle de la dîme ecclésiastique. L'auteur montre lui-même, qu'au point de vue juridique, les dîmes inféodées se distinguent de la dîme ecclésiastique par le fait qu'elles sont prescriptibles et insaisissables, mais que, d'autre part, à considérer leur fonctionnement et leur portée économique, rien ne les en différencie ; ce sont les mêmes charges, qu'elles imposent aux contribuables ; elles sont perçues de la même façon, provoquent les mêmes abus, suscitent les mêmes plaintes ; les gros décimateurs laïques s'acquittent aussi peu de leurs obligations que les décimateurs ecclésiastiques. — Par contre, l'abolition des dîmes inféodées donna lieu à des difficultés plus grandes encore que la suppression de la dîme ecclésiastique. Le décret du 20 avril 1790 déclara qu'elles ne seraient plus perçues après le 1er janvier 1791, mais l'Assemblée Constituante admit le principe d'une indemnité pour les propriétaires de ces dîmes. Le mode de paiement de l'indemnité fut réglé par le décret du 23 octobre 1790, qui distinguait les dîmes d'origine ecclésiastique et celles que, par des titres valables, on pourrait prouver être dues comme prix de concessions foncières ; les propriétaires des premières seraient indemnisés par le Trésor public ; les autres seraient indemnisés, comme les propriétaires des droits féodaux, par les contribuables qui, pour se racheter, donneraient une somme équivalente à 20 ou 25 fois le revenu de la dîme annuelle. Ce décret, qui s'appuyait sur une distinction purement arbitraire, — il eût été bon de le remarquer —, provoqua les protestations les plus véhémentes et se heurta, quand on voulut l'ap-

pliquer, à des difficultés insurmontables. Avec la Législative, comme pour les droits seigneuriaux, se marquent des tendances nouvelles, qui se manifestent par le décret du 20 août 1792 (il supprimait sans indemnité les dîmes inféodées, que l'on ne pourrait prouver être dues en raison de concession du fonds). La seule solution logique fut donnée par le décret du 17 juillet 1793, qui abolissait d'une façon radicale toutes les dîmes laïques, comme tout le régime seigneurial. L'auteur n'a pas assez remarqué que la législation conservatrice de la Constituante, dont il loue sans réserve le respect des droits acquis, reposait sur des distinctions juridiques purement arbitraires et d'ailleurs inintelligibles pour les décimables, qui souffraient depuis si longtemps des abus d'une institution vraiment oppressive. — Henri Sée.

— François **Vermale**. *Les classes rurales en Savoie au XVIIIe siècle*. Paris, Leroux, 1911, in-8, 337 p. — Dans ce travail qui fut sa thèse de doctorat ès lettres soutenue devant l'Université de Lyon, M. Vermale a réuni sur la question qu'il étudiait nombre de documents précieux, des statistiques difficiles à rencontrer, des renseignements de premier ordre. Et il a commenté le tout avec intelligence. Son travail soulève cependant un certain nombre d'objections.

M. V. a cru pouvoir adopter le plan suivi par M. H. Sée dans ses *Classes rurales en Bretagne au XVIIIe siècle*. Mais ce qui convenait pour la Bretagne, région française, région qui de plus gardait son originalité propre dans l'ancienne France, ne pouvait convenir à un pays étranger comme la Savoie, à un pays où l'édit d'affranchissement de 1771 marque un tel changement dans la situation des classes rurales qu'en bonne logique la division suivante s'imposait : les classes rurales avant 1771, les mêmes après 1771.

Même en suivant le plan de M. Sée, l'auteur n'a pas mis dans son exposé un ordre tel que de sa lecture on emporte des idées nettes. Comme, en outre, la conclusion est imprécise, on ferme le livre sans savoir si les classes rurales étaient malheureuses ou non, si les réformes des ducs de Savoie ont abouti ou sont restées inefficaces.

D'autre part les documents consultés et présentés par M. Vermale ne satisfont pas notre curiosité sur plusieurs points. Les propriétés des nobles étaient-elles généralement d'un seul tenant ? Celles des bourgeois étaient-elles confiées à l'exploitation de fermiers ? Y avait-il en Savoie de grosses fermes ? Les journaliers participaient-ils à l'exploitation de la terre, et dans quelle mesure ? Quelle était l'importance respective des diverses cultures ? Comment faisait-on l'élevage ? Y avait-il exportation abondante des produits agricoles, et de quels produits, et dans quelles

directions ? Quelle part avaient dans la vie rurale de la Savoie les étrangers, les Genevois notamment qui détenaient nombre de propriétés foncières dans le pays ? Quelle action possédaient sur les paysans, les médecins, notaires, curés, etc., c'est-à-dire l'élément mi-bourgeois, mi-rural qui exerça en France à la même époque une influence si considérable ? Quelle était la condition des artisans villageois ? Enfin n'y eut il pas en Savoie, comme certains auteurs le font pressentir, à la veille de la Révolution, un développement de la mendicité et du brigandage, dont la répercussion sur les troubles de France, sur la Grande-Peur du Dauphiné, sur l'ébranlement de la domination ducale en Savoie même, ne pourrait être négligée.

M. V. se doit de répondre, dans une seconde édition à ces desiderata divers. Il connait parfaitement les fonds d'archives de l'ancien duché de la Savoie, il est grand travailleur. Nous l'attendons à cette nouvelle étude. Ainsi son enquête sera complète et nous serons fixés sur cette question essentielle : les réformes entreprises pour améliorer la condition des classes rurales en Savoie, au XVIIIe siècle, proviennent-elles comme celles tentées dans d'autres états, le Milanais, la France dans certains ressorts d'intendances, etc., de tentatives systématisées par le despotisme éclairé ; sont-elles l'application de théories empruntées aux philosophes et aux économistes ? Ou bien, comme nous le croyons, faut-il n'y voir que l'action de souverains traditionnellement économes, administrateurs minutieux et autoritaires des maigres ressources d'un territoire médiocre ? Cette dernière opinion s'étaye déjà de l'avis de d'Argenson qu'il formulait ainsi en parlant du gouvernement des rois de Piémont : « Tout s'y ressent de la propreté qu'on voit dans les petits ménages ». — L. Lévy-Schneider.

— K. **Waliszewski**. *Le fils de la grande Catherine, Paul Ier empereur de Russie. Sa vie, son règne, et sa mort, 1754-1801*, d'après des documents nouveaux et en grande partie inédits. Paris, Plon-Nourrit, 1912, in-8, VIII-698 p. — Reprenant où il les avait laissées après ses ouvrages sur Catherine II, ses études sur l'histoire de la Russie moderne, M. Waliszewski consacre un gros volume à l'Empereur Paul Ier. S'appuyant sur les très nombreuses études fragmentaires et publications de textes parues dans ces dernières années, il s'efforce de dresser un portrait en pied de cet étrange personnage, de pénétrer les arcanes de son esprit malade et fantasque, et d'établir le bilan de ses quatre années de règne. L'étude du caractère semble avoir plus intéressé l'auteur que celle de l'œuvre, et c'est surtout dans cette première étude qu'il faut chercher l'intérêt de ce livre.

Le jugement que M. W. porte sur Paul Ier semble équitable et marqué au coin du bon sens. Il le place justement dans cette série de souverains qui, à la fin du XVIIIe siècle, pénétrés à la fois du sentiment de leur toute puissance et de celui de leur devoir, l'esprit tiraillé entre les principes autocratiques, les idées mystiques et la philosophie humanitaire, hantés par le désir d'imiter Frédéric, qu'ils connaissaient mal et ne comprenaient pas du tout, tendant au delà de leurs forces leur esprit médiocre et leur faible volonté, se brisèrent, pauvres fantoches, à vouloir surpasser le grand génie, et n'aboutirent qu'à donner au monde le spectacle de tous les malheurs que peut amener, pour le peuple et pour le souverain, l'autocratie sans bornes. Etait-il besoin pour nous faire comprendre ce caractère, de recourir à la pathologie mentale et au jargon le plus compliqué d'une psycho-physiologie déjà un peu vieillie, de citer à tour de bras Ribot, Dallemagne, Guislain, Malapert, de définir la volonté « comme le dénominateur collectif d'une suite de phénomènes épisodiques appelés volitions et considérés comme de simples réflexes », pour nous montrer que, « chez Paul, ce mécanisme est sans doute mal ajusté, ces processus cérébraux s'y coordonnent difficilement, remplaçant les volitions par des impulsions » (p. 56), et n'eût-il pas été plus simple, et au moins aussi clair, de nous dire tout uniment que c'était un détraqué ? Cette réserve faite, — et nous y tenons, car ce galimatias rend souvent insupportable la lecture des passages les plus intéressants, — nous sommes heureux de constater que toute la première partie, le récit de la jeunesse de Paul Ier, son éducation, ses deux mariages et sa liaison avec Mlle de Nélidof, son conflit avec sa mère — que M. W. a bien raison de laver des reproches qu'on lui a faits et à laquelle on peut seulement reprocher de ne s'être pas assez tôt décidée à déshériter ce fils dangereux — la vie dans les résidences de Pavlowsk et de Gatchina, l'amabilité et la culture mêlées chez ce Prince à la colère et à la grossièreté, l'étrange amalgame que font dans son esprit les idées libérales et le caporalisme prussien, la petite armée et la petite flotte que, singe de Pierre le Grand et de Frédéric, il constitue à Gatchina, l'entourage hétéroclite, mélange de nobles et de valets, les grands projets de réformes, le statut dynastique, et les lois fondamentales (p. 38 sqq.) élaborées dans l'attente de l'avènement, tout cela est conté avee animation, jugé d'un esprit équitable, et bien présenté de manière à nous faire mieux comprendre le règne lui-même.

Dans l'étude du règne, deux parties nettement distinctes. L'une, assez bien connue, nous montre le gouvernement intérieur. M. W. a su ramasser les traits épars dans les lettres et les mémoires des contemporains pour nous faire le plus vivant tableau du Pétersbourg de cette

époque. D'abord le changement à vue symbolisé par l'installation dans les rues de guérites aux couleurs prussiennes ; la réaction systématique contre le règne précédent, le changement du personnel, avec des exceptions, des caprices caractéristiques. Puis c'est le développement de l'esprit tracassier, cruel et fantasque du despote déséquilibré : les prescriptions sur le costume, les repas, le langage même, la barbarie des châtiments, la terreur générale, la fuite éperdue des gens apeurés, la dépopulation de la ville, le vide qui se fait à l'approche du terrible maniaque. Plus importante est l'étude du gouvernement intérieur et des réformes tentées par l'Empereur. C'est là qu'apparaissent le mieux ses bonnes intentions, son désir réel de bien faire, toujours paralysé par la faiblesse et l'inconstance de son esprit, si bien caractérisé par Talleyrand lorsqu'il parla des « volontés ambulatoires du tsar ». M. W. nous montre un véritable effort pour arriver à la constitution du ministère, un développement notable de la centralisation et de la bureaucratie susbstituant des fonctionnaires aux magistrats, aux collèges administratifs, aux municipalités ; une velléité d'amélioration du sort des paysans par l'interdiction de vendre séparément les « âmes » et les terres, des mesures pour le relèvement moral et matériel du clergé, la constitution d'une administration financière indépendante, des mesures rigoureuses contre les concussionnaires. Mais rien de tout cela n'aboutit, les mesures heureuses sont si rares, si souvent contredites, tellement noyées dans le flot des aberrations qu'on est tenté de croire que le hasard seul en eut le mérite. Quant à la réforme militaire que Paul, comptempteur du grand Souvorof, considérait comme son principal mérite, on sait que ce ne fut qu'une désorganisation systématique, tendant à faire de l'armée russe une mauvaise copie de l'armée prussienne.

Tout ce qui concerne la politique extérieure est assez faible. A part un bon récit de la compagne si connue de Souvorof en Italie — récit qui se gâte dès que les choses se compliquent, lors du passage en Suisse — et des renseignements nouveaux sur le rôle de médiateur joué alors par Wiekham entre les généraux autrichiens et russes, le récit n'apporte pas grand chose de neuf et est extrêmement confus ; il est vrai que l'inconsistance de la politique du tsar ne rendait pas la tâche aisée. Ce qui concerne les relations avec le Directoire en 1796-1797, la grande importance que l'on attache à son attitude en France, en Angleterre, en Prusse, en Autriche, les demandes de médiation que lui firent avant Léoben les belligérants et qui lui eussent permis de devenir l'arbitre de l'Europe et le véritable maître de la situation (note de Whitworth du 11 janvier 1797) ; puis encore, après Léoben, les demandes d'intervention faites par l'Angleterre (notes du même des 10 avril, 15 mai) et toutes les négocia-

tions fébriles qui se rattachent à la mission de Hammond, rien de tout cela n'est indiqué. Les lacunes que nous constatons sur ces divers points que nous connaissons personnellement par les documents originaux, la confusion du récit des autres événements diplomatiques, nous mettent fortement en défiance là où nous ne pouvons pousser aussi loin le contrôle.

Dans une dernière partie, M. W. fait une étude minutieuse du drame final, si minutieuse qu'on y perd un peu le fil des événements et tout à fait l'impression du drame. Mais il a précisé maint détail, nettement établi l'existence de deux complots successifs et la complicité du futur Alexandre Ier.

L'abondante bibliographie montre que M. W. a consciencieusement dépouillé les publications russes. Il a consulté également les archives françaises, russes, anglaises (sans tirer, de celles-ci surtout, tout le parti qu'il aurait pu), et quelques archives privées [1].

Nous avons déjà signalé les regrettables prétentions psychologiques de M. W. Un autre refrain fort agaçant et moins justifiable est la comparaison entre Paul Ier et le Comité de salut public ! Nous ne savions pas encore que la police du Comité fût si bien organisée, nous ne savions pas surtout que sa politique fût faible et changeante. Comparer le Comité de salut public, tyrannique et inquisiteur, soit, mais farouchement énergique et persévérant dans ses résolutions, avec le fantoche aux « volontés ambulatoires », c'est simplement se moquer du monde. Il n'y a point là une question de jugement, mais une question de fait. On peut exécrer les révolutionnaires français bien plus que le tyran russe, mais on ne peut nier qu'ils n'aient réussi, par la tension forcenée de leur volonté, à accomplir une œuvre, bonne ou mauvaise, peu importe, tandis que Paul ne réussit qu'à détruire et son œuvre et lui-même. Si l'on joint à ces erreurs de jugement, qui sont surtout des fautes de goût, les défauts d'un style à la fois prétentieux et banal, où la censure est comparée à « une pieuvre buveuse d'encre d'imprimerie » (p. 157) et Catherine II qualifiée constamment de « Sémiramis du Nord », on comprendra pourquoi, malgré beaucoup de qualités, la lecture de ce gros volume manque souvent d'agrément. — C. Ballot.

---

1. A relever dans la documentation diplomatique quelques grosses lacunes, dont la principale, les papiers de Grenville publiés par l'*Historical Manuscripts Commission* explique bien des insuffisances. A noter également l'oubli du volume de G. Grosjean, *La France et la Russie pendant le Directoire*, des articles de R. Kœchlin, *La politique française au Congrès de Rastadt*.

— A. **Tedeschi**. *Ossian, « l'Homère du Nord » en France*. Milano, Tipografia Sociale, 1911, in-8, 124 p. — On ne peut dire que Mlle A. Tedeschi ait écrit l'histoire de l'Ossianisme en France : il faudrait pour cela creuser plus profondément; mais elle en a tracé le cadre d'une façon très nette. On suit dans ce petit livre les progrès de cette renommée. De 1760 à 1776, une période de préparation et d'adaptation. La France a fait à cette poésie un accueil empressé, les journaux prodiguent les formules admiratives ; pourtant on n'imite guère tout d'abord ; l'esprit latin hésite à sacrifier son vieil amour de la clarté et de la précision. En 1776, après la traduction Letourneur, c'en est fait de ces scrupules ; *le règne* d'Ossian commence. La mode a adopté le bric-à-brac calédonien. Seuls, André Chénier et Lebrun protestent encore, mais leurs protestations ne trouvent pas d'écho. Que des critiques anglais discutent de l'authenticité de l'œuvre et craignent une supercherie, c'est de quoi l'on ne se soucie guère. Pour Mme de Staël, Ossian est, en face d'Homère, le symbole de la poésie du Nord, et Chateaubriand, même quand il a cessé d'être dupe, n'en persiste pas moins à écrire : « Ossian a ajouté aux chants des Muses une note jusqu'à lui inconnue. » Cette note, l'école nouvelle ne s'en lassera pas. En somme, Macpherson lui a révélé ce que Schiller appelle *l'interprétation romantique de la nature*. Il a enrichi la sensibilité française. A cet égard, de véritables, de très grands poètes ont eu une action moins féconde que ce patient mystificateur. C'est là une aventure assez singulière et qui méritait de nous être contée. — A part quelques fautes énormes, qu'un lecteur quelconque aurait pu lui signaler avant l'impression, Mlle T. écrit le français avec aisance. Il est fâcheux qu'elle n'ait pas pris la peine d'établir un index alphabétique : en des travaux de ce genre c'est une chose essentielle. — Jules Marsan.

— André **Godard**. *Le procès du neuf thermidor*. Paris, Bloud, 1912, in-12, xxxii-327 p. (2 portr.) — Ce livre est une apologie de Robespierre et de Saint-Just. Ils ont succombé, dit l'auteur, parce qu'ils « ont voulu obstinément l'organisation d'une démocratie autoritaire et spiritualiste » ; en face d'eux, les thermidoriens représentent l'esprit matérialiste et antichrétien ; la victoire de Tallien et consorts a été celle du vice sur la vertu, celle de l'anarchie et de la licence démagogique sur le principe gouvernemental, celle de Satan sur Dieu ; le neuf thermidor, qui, contrairement à l'opinion courante, n'a pas mis fin à la Terreur, a écrasé dans le germe la démocratie chrétienne. Cette thèse n'est pas nouvelle ; on sait qu'elle a déjà été soutenue, notamment par Buchez. On ne peut nier pourtant que, exposée avec la vigueur qu'y apporte M. G., elle ne prenne une réelle originalité. Elle est, sans aucun doute, des plus discutables. Fût-il démontré

que Robespierre a été le précurseur de la démocratie chrétienne, il resterait à prouver que le rôle de cet homme d'État, que la journée du neuf thermidor ont eu l'importance exceptionnelle que leur attribue M. G. ; j'estime que les travaux en cours n'orientent pas les historiens vers des conclusions de ce genre, et que, dans les futures histoires de la Révolution, la place faite jusqu'ici aux hommes de premier plan et aux journées sera sensiblement réduite. La marche de la Révolution a été conditionnée par des facteurs multiples ; l'expliquer par l'action de la Maçonnerie, c'est simplifier à outrance des faits qui sont bien autrement complexes. Pris dans l'ensemble, et scientifiquement parlant, le livre de M. G. n'a donc pas beaucoup de portée ; mais il offre, dans le détail, mainte réflexion juste, mainte observation à retenir ; il témoigne, à l'égard de Taine et de l'école contre-révolutionnaire, d'une indépendance de jugement très rare sous la plume des historiens catholiques ; de plus, il est écrit avec talent et il se lit avec intérêt. Il est regrettable que l'auteur n'ait donné aucune référence ; ses lectures semblent avoir été étendues, mais on aimerait savoir sur quels documents et sur quels ouvrages elles ont porté [1]. — P. Caron.

— Léon **Dubreuil**. *Le régime révolutionnaire dans le district de Dinan (25-nivôse an II-30 floréal an III)*. Paris, Champion, 1912, in-8, cxxiii-185 p. — M. Dubreuil s'était déjà signalé comme un des bons historiens de la Révolution en Bretagne par d'utiles et intéressants travaux, sur le district de Redon, sur la Révolution dans les Côtes-du-Nord, dont il a été rendu compte ici [2]. Son œuvre s'est augmentée cette année de deux livres qui lui ont valu le grade de docteur ès lettres : l'un, sur la vente des biens nationaux dans le département des Côtes-du-Nord ; l'autre, sur le régime révolutionnaire dans le district de Dinan. Ce dernier ouvrage se compose d'une Introduction et d'une publication de textes munie de notes. Pour cette publication, M. D. a utilisé un registre de correspondance du Directoire du district de Dinan, allant du 25 nivôse an II au 30 floréal an III, conservé aux Archives des Côtes-du-Nord. Cette correspondance contient quatre-vingt quatre lettres adressées — sauf quelques-unes, écrites à la Convention ou au Comité de division — aux Comités de salut public et de sûreté générale. M. D. en a publié soixante-dix, supprimant les lettres d'envoi, qui étaient sans intérêt. Il en a en revanche ajouté cinq autres, de nivôse, ventôse et germinal an III, provenant d'un autre registre et

1. Page 34, M. G. a tort de considérer comme prouvé l'assassinat de Beaurepaire. Page IX, lire : Billaud-Varenne ; page 219, lire 17 juillet 1791 et non 1792.
2. Cf. la *Revue*, V, 716 et XIII, 363.

également relatives à la sûreté générale et au salut public. Ces lettres sont, pour la plus grande partie, les « Analyses des opérations du Directoire du district » par décades, autrement dit, les comptes décadaires exigés des administrations de district par le décret du 14 frimaire. On sait quelle est l'importance de ces documents, qui avaient pour but de renseigner les Comités de gouvernement sur la façon dont les lois s'exécutaient, sur les subsistances et approvisionnements, la culture et l'ensemencement des terres, la vente des biens nationaux, le recouvrement des contributions, l'état de l'esprit public dans chaque district ; documents qui, écrivait ici même, il y a quelques années, M. Mathiez [1], constituent « l'enquête la plus authentique, la plus précise, la plus complète sur l'état de la France entière pendant la plus grande partie de la Révolution ». Cependant cette source est loin d'avoir été utilisée comme elle mériterait de l'être. Les comptes décadaires de certains districts ont été utilisés pour des études particulières, mais les publications en sont extrêmement rares. M. D. a donné un exemple que nous souhaitons de voir suivre, en publiant ceux du district de Dinan.

Ces comptes décadaires sont l'œuvre du Directoire du district lui-même. M. D. semble surpris qu'ils aient été rédigés par ces administrateurs, « alors qu'ils devaient l'être par les agents nationaux ». Cela n'était pas obligatoire. Le décret du 14 frimaire (section II, art. 16) prescrivait sans doute aux agents nationaux des districts d'entretenir une correspondance exacte avec les Comités de salut public et de sûreté genérale, auxquels ils devaient écrire tous les dix jours « afin de certifier les diligences faites pour l'exécution de chaque loi et dénoncer les retards et les fonctionnaires publics négligents et prévaricateurs » ; mais l'article 6 de la même section attribuait aux districts la surveillance de l'exécution des lois révolutionnaires et des mesures de gouvernement, de sûreté générale et de salut public, « à la charge d'en rendre compte exactement tous les dix jours » aux deux Comités de gouvernement. Si les comptes décadaires sont ordinairement l'œuvre des agents nationaux, c'est que ceux-ci opéraient pour le compte de l'administration du district ; mais le Directoire du district, en se chargeant de cette correspondance, ne faisait que se conformer aux prescriptions du décret du 14 frimaire.

Le premier de ces comptes décadaires contient l'analyse des opérations du Directoire du district depuis le 1er ventôse an II, époque où cette administration avait été régénérée par le représentant Le Carpentier, jus-

1. *Les comptes décadaires des autorités du Gouvernement révolutionnaire et des commissaires du Directoire.* (*Rev. d'hist. mod. et cont.*, IV, 157).

qu'au 20 germinal. A partir de cette date, le Directoire dresse régulièrement un compte pour chaque décade ; nous les avons tous jusqu'à la fin de floréal an III. M. D. y intercale, à leur date, les lettres aux Comités de salut public ou de sûreté générale, relatives à certains objets particuliers : à des correspondances contre-révolutionnaires, à des mesures prises contre les ex-nobles, à des arrestations, à la découverte d'une conspiration contre la République, etc. La deuxième pièce publiée par M. D. est un questionnaire envoyé, nous dit-on, par le Comité de sûreté générale, avec les réponses du Directoire du district de Dinan, réponses qui furent commencées le 27 nivôse et finies le 13 pluviôse an II. J'ai justement, dans mon recueil de textes sur *le Gouvernement révolutionnaire*, reproduit ce questionnaire, avec les réponses du district du Mans, d'après un registre des Archives de la Sarthe [1], comme un spécimen des pièces qui peuvent nous renseigner utilement sur le fonctionnement du régime, et j'ai été heureux de le retrouver dans le livre de M. D. Seulement le Directoire de Dinan donne ces questions comme « proposées par le Comité de sûreté générale de la Convention nationale », tandis que le district du Mans les déclare posées par le Comité de salut public, et cette dernière leçon me paraît plus vraisemblable. Ces questions, en effet, ne se rapportent pas seulement à la police intérieure de la République : suspects, arrestations, etc. ; elles ont trait également au partage des communaux, au maximum, à la levée de la première réquisition, à la vente des biens des émigrés, à la culture des terres, à la circulation des grains, en un mot, à des objets qui concernaient le Comité de salut public et non celui de sûreté générale [2].

Sur les 70 lettres publiées par M. D., 52 ont été écrites par l'administration épurée par Le Carpentier, du 25 nivôse an II au 24 frimaire an III ; ce sont les plus importantes. Les 18 autres, du 24 frimaire au 30 floréal an III, sont l'œuvre du Directoire épuré par Boursault ; elles sont beaucoup plus brèves et plus sèches, mais contiennent encore d'intéressants renseignements.

Le recueil de textes est précédé d'une ample introduction où M. D.

---

1. *Le Gouvernement révolutionnaire*, p. 302-308.

2. Les questions reçues de Paris ne semblent pas, du reste, avoir été reproduites bien correctement dans le registre du Directoire de Dinan ; plusieurs erreurs de copie s'y sont glissées. La 8e question, par exemple, relative aux Sociétés populaires, y est ainsi libellée (Dubreuil, p. 10) : « Les Sociétés qui doivent être partout, *loin* du magistrat et du législateur », etc. Le registre des Archives de la Sarthe donne (cf. *Gouv. révol.*, p. 304) : « Ces Sociétés, qui doivent être partout *l'œil* du magistrat et du législateur », ce qui est évidemment la véritable leçon. De même, dans la 16e question, au lieu de « les armées *contraires* que la scélératesse des conspirateurs voulait faire promener dans les départements » (Dubreuil, p. 16), il faut lire : « les armées *contre-révolutionnaires* » (*Gouv. révol.*, p. 307).

étudie la situation politique du district de Dinan au début de l'an II, puis la période terroriste : l'administration, les contributions, les ventes de biens nationaux, les mesures de sûreté, la chouannerie, et enfin la réaction thermidorienne. Muni d'une carte du district de Dinan, complété par deux index alphabétiques, des noms géographiques et des noms de personnes, ce livre tiendra une place des plus honorables parmi ceux qui aideront à l'étude du gouvernement révolutionnaire en province. — P.-R. MAUTOUCHET.

— Hector **Fleischmann**. *Charlotte Robespierre et ses mémoires*, édition critique, précédée d'une introduction, accompagnée de notes et de documents nouveaux ou inédits tirés des Archives nationales. Paris, Albin Michel, s. d, in-8, 374 p. (illustrations.) — Née le 5 février 1760, Charlotte de Robespierre perdit sa mère à quatre ans ; son père, vivement affecté par la mort de sa femme, abandonna son foyer et ses enfants, et ceux-ci furent recueillis par des parents. Charlotte et sa sœur Henriette furent mises par leurs tantes dans un couvent de Tournai, où elles reçurent une instruction soignée. Henriette mourut à dix-neuf ans ; Charlotte revint à Arras, où elle habita d'abord avec Maximilien ; elle alla le retrouver à Paris, au lendemain de l'élection de ses frères à la Convention. Elle logea d'abord avec lui chez les Duplay ; mais, jalouse de l'influence exercée par Mme Duplay sur Maximilien, elle emmena celui-ci dans un appartement de la rue Saint-Florentin, où Augustin vint également s'installer. Maximilien n'y resta que peu de temps et retourna chez les Duplay ; ce fut dès lors la brouille définitive entre le frère et la sœur. Augustin emmena Charlotte avec lui dans sa mission à l'armée d'Italie, mais elle en revint quelque temps avant lui, n'ayant pu s'entendre avec Mme Ricord, qui accompagnait aussi son mari. Renvoyée par ses frères à Arras, elle n'y resta pas un mois et revint à Paris. A la suite d'une nouvelle scène avec Augustin, dont elle se sépara dès lors complètement, elle alla habiter rue Beaubourg, puis rue du Four-Saint-Honoré. Arrêtée le 13 thermidor, elle fut remise en liberté peu de temps après. Les Thermidoriens la soutenaient : Guffroy demanda pour elle un secours au Comité de sûreté générale [1]. Elle se fixa rue de la Pitié, dans une chambre

1. M. F. dit qu'on ne sait si Charlotte obtint ce secours. Depuis l'apparition de son livre, *la Révolution française* d'avril 1911 (t. LX, p. 344) a publié, d'après un registre du Comité de sûreté générale de la série AFII, deux arrêtés de ce Comité, l'un, du 23 germinal an III, renvoyant la pétition au Comité des secours ; l'autre, du 24, requérant les autorités constituées de prêter à Charlotte Robespierre « l'aide et l'assistance que mérite le civisme le plus pur ». M. F. avait publié ce second arrêté d'après un carton de la série F7 ; il ne parle pas du premier.

sommairement meublée, qu'elle occupa jusqu'à sa mort. Elle obtint du Premier Consul une pension de 3.600 francs, réduite à 1.200 par la Restauration et continuée au même taux par la Monarchie de Juillet. Elle mourut le 1er août 1834.

Les différends qui l'avaient séparée de ses frères n'avaient en rien détruit son affection pour eux ; cette affection était devenue, après Thermidor, un véritable culte. Pour répondre aux attaques qui ne furent pas épargnées, sous la Restauration, à leur mémoire et surtout à celle de Maximilien, elle se mit, vers 1830, à rédiger ses souvenirs, poussée à cela par Albert Laponneraye, un jeune enthousiaste de la Révolution, admirateur fervent des Montagnards, à qui ses écrits valurent plusieurs années de prison. Au lendemain de la mort de Charlotte Robespierre, Laponneraye publia le manuscrit de celle-ci dans une collection intitulée *Mémoires de tous, collection de souvenirs contemporains tendant à établir la vérité dans l'histoire* ; en 1835, il en fit paraître une deuxième édition à part, sous le titre : *Mémoires de Charlotte Robespierre sur ses deux frères, précédés d'une introduction et suivis de pièces justificatives* ; enfin, en 1840, il les intercala au tome II des *Œuvres de Maximilien Robespierre*. C'est cette dernière édition que M. F. a rééditée. Dans quelle mesure cette œuvre doit-elle être attribuée à Charlotte ? D'une part, elle écrivit sous l'influence du jeune homme qui l'y poussait, et qui dut l'aider dans cette rédaction. D'autre part, dans l'introduction qu'il mit en tête de la deuxième édition, Laponneraye dit : « Elle avait écrit sur ses frères les notes et fragments que l'on va lire. » On sait qu'à cette époque, les éditeurs ne connaissaient pas le scrupule que nous avons de reproduire textuellement un document de ce genre ; un des exemples les plus frappants est la façon dont Achille Roche publia, en quatre volumes, les *Mémoires de Levasseur*, qui fournissaient la matière d'un volume. Laponneraye dut « arranger » ces « notes et fragments ». Il y a cependant laissé des lacunes : par exemple, au chapitre III, après avoir raconté le retour de son frère aîné à Arras, après la séparation de la Constituante, et dit en quelques lignes qu'il prit un peu de repos dans une campagne des environs, puis qu'il retourna à Paris, Charlotte ajoute sans transition : « Mes deux frères furent élus membres de la Convention nationale. » Laponneraye met en note : « Il existe ici une lacune dans les notes que m'a laissées Charlotte Robespierre. » Le chapitre se termine par la réfutation d'une accusation de Mme de Genlis contre Maximilien, relativement à son rôle dans la Commune du 10 août ; puis, avec le chapitre IV, nous passons brusquement au départ d'Augustin et de Ricord pour l'armée d'Italie (le premier y fut envoyé le 19 juillet 1793 et le second, le 21). Laponneraye constate

encore qu' « une immense lacune règne évidemment entre ce chapitre et le précédent » et déclare qu'il a vainement cherché « de quoi la remplir » dans les notes qui lui ont été laissées. Cela laisse entrevoir qu'il cherchait à remplir les lacunes, quand il en trouvait. Quant au chapitre V, le dernier, c'est une réunion de morceaux décousus qui se suivent sans ordre : sur les tentatives d'assassinat contre Robespierre, l'attitude de Fouché et sa mission à Lyon avec Collot d'Herbois, les griefs de Charlotte contre Mme Ricord, les relations entre Augustin et Bonaparte, la pension accordée par Bonaparte à Charlotte, deux pages sur Marat, la rupture entre Augustin et Charlotte, les préliminaires du 9 thermidor, les relations de Robespierre avec Danton et Camille Desmoulins, les événements des 8 et 9 thermidor. Laponneraye prévient dans une note que le passage relatif à Marat « ne se rattache en rien à ce qui précède ni à ce qui suit », et qu'il l'intercale à cet endroit parce qu'il n'a pu trouver une autre place où le mettre. Ces Mémoires ont donc été arrangés. Du reste, fussent-ils l'œuvre personnelle, exclusive, de Charlotte, il faudrait encore tenir compte qu'ils ont été rédigés trente-trois ans après les derniers événements qu'ils relatent, et que, M. F. le rapporte, Augustin disait de sa sœur, en 1790 : « Elle oublie vite ». Ce document ne peut donc suffire à faire accepter les assertions qu'il contient, quand elles ne sont corroborées par aucun autre ; mais il est intéressant, il méritait d'être réédité. M. F. l'a fait avec soin. Il l'a fait précéder, en guise d'introduction, d'une biographie de Charlotte, que nous avons résumée, biographie établie à l'aide, non seulement des *Mémoires* de celle-ci, mais d'un grand nombre de documents contemporains. Il l'a fait suivre de pièces justificatives, parmi lesquelles nous relevons une page de Robespierre, trouvée chez lui après Thermidor, *Dédicace aux mânes de J.-J. Rousseau*, une notice sur le thermidorien Guffroy, dit Rougyff, les jugements portés sur Robespierre par Napoléon et par Mme Jullien (de Toulouse), un essai bibliographique sur la correspondance d'Augustin, où sont indiquées ou analysées quarante-et-une lettres de celui-ci. — P.-R. Mautouchet.

— Ernest **Daudet**. *Nouveaux récits des temps révolutionnaires*, d'après des documents inédits. Paris, Hachette, 1910, in-16, VII-273 p. — L'auteur commence par nous prévenir, dans son Avertissement, qu'il étend le sens du mot « Révolution » à une période plus longue qu'on ne le fait ordinairement. Les événements accomplis dans les années qui suivirent la prise de la Bastille, dit-il, ont laissé en France des traces si profondes, nous en subissons toujours si vivement l'influence, ceux de nos jours, quand on en étudie les origines, les causes, le caractère, s'y rattachent si visiblement, qu'on peut dire que le cycle révolutionnaire, ouvert il y a

cent trente ans, n'est pas encore fermé. Les dates de 1815, 1830, 1848, 1870, marquent les étapes successives de la Révolution continuée jusqu'à nous : la période des temps révolutionnaires n'est pas close. Il justifie ainsi le titre de son livre, où nous trouverons des épisodes qui datent de l'Empire et de la Restauration, et dont l'un nous transporte même en Russie.

Dans la première de ses six études, *A la cour de Russie* (*1793-1826*), M. D. raconte en effet, d'après l'ouvrage du grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch, l'existence de l'impératrice Élisabeth, fille du margrave de Bade et femme d'Alexandre Ier, depuis son arrivée à Saint-Pétersbourg jusqu'à sa mort : ses fiançailles avec le grand-duc, sa vie auprès de l'impératrice Catherine, puis sous le règne de Paul Ier, et enfin, quand elle est elle-même impératrice, ses déboires conjugaux, le rôle effacé qu'elle joue à la cour alors que la maîtresse de son mari, la comtesse Narychkine, est toute puissante, son attitude pendant les événements de 1812 à 1815, ses dernières années. Ses sentiments, son état d'âme dans ces différentes phases de son existence, nous sont exposés à l'aide de nombreux extraits de la correspondance suivie qu'elle entretenait avec sa mère ; ces lettres nous révèlent la beauté morale, la grandeur d'âme, le très noble caractère de cette princesse, à qui la vie offrit, en somme, plus de tristesses que de joie. — *Une affaire mystérieuse en 1798*, c'est la réception, par un aubergiste de Strasbourg, d'une lettre qui lui fut remise par erreur, et dans laquelle un soi-disant ancien aide-de-camp de Pichegru racontait que celui-ci, avant sa destitution, avait enfoui dans une île du Rhin une cassette renfermant environ un million ; détenu au Temple comme prévenu d'émigration, l'auteur de la lettre chargeait son correspondant de rechercher cette cassette. L'aubergiste va porter la lettre à Châteauneuf-Randon, commandant la 5e division militaire ; celui-ci la prend au sérieux et l'envoie au Directoire, en proposant une série de mesures à prendre. M. D. ignore le dénouement de cette étrange histoire, n'ayant trouvé que des pièces qui en font connaître le commencement. — *L'odyssée d'une aventurière sous le Directoire et le Consulat* (*1796-1803*) nous met au courant des intrigues d'une fort jolie femme, Adélaïde Riflon, de très humble origine, mais qui n'en joue pas moins un singulier rôle dans la politique, sous son nom ou sous ceux de Mme de Nieuband, Mme de Biston-Bonneuil. A Madrid, elle est à la fois la maîtresse de Godoï, de Pérignon, notre ambassadeur, et du duc d'Havré, agent de Louis XVIII à la cour d'Espagne. Elle essaie de voir le prétendant à Blankenberg, mais se heurte à la méfiance de celui-ci. En Russie, elle est liée avec Rostopchine et a de fréquentes entrevues avec Paul Ier. A Berlin, elle entre en relations avec

notre ambassadeur, Beurnonville, dont M. D. reproduit en partie un long rapport à Talleyrand, inspiré par les dires de l'aventurière. Elle offre à la fois ses services à Louis XVIII, se flattant d'être à la tête d'un parti de royalistes qui rétablirait la monarchie en France, à la République, à Bonaparte, offrant de renseigner le gouvernement sur les menées anglaises et sur un complot qui se trame contre le Premier Consul. Ses intrigues sont d'ailleurs toujours percées à jour, mais elle réussit toujours aussi à échapper aux poursuites et aux ordres d'arrestation. — *Un drame à Troyes en 1814*, c'est l'exécution du chevalier Gouault, ancien émigré, qui, le 8 février, lors de l'entrée des Alliés à Troyes, manifesta, avec quelques autres royalistes, un enthousiasme antipatriotique et prit part, le 11 février, à une démarche auprès d'Alexandre Ier pour l'inviter à rétablir les Bourbons sur le trône. Lorsque Napoléon rentra à Troyes, le 24, il ordonna le jugement, par une commission militaire, de ceux qui avaient participé à cette démarche ; mais ils avaient tous fui, à l'exception de Gouault, qui, resté dans sa ville, fut jugé sommairement et fusillé. Ce récit s'ouvre par d'intéressants extraits de lettres du comte de Ségur à sa femme, lettres communiquées à M. D. par Mme la comtesse d'Armaillé, née de Ségur. Napoléon, au moment de l'entrée des Alliés en France, avait envoyé dans les départements des commissaires extraordinaires, chargés de se mettre en contact avec les populations, de ranimer leur courage et leur fidélité, d'activer le recrutement et les préparatifs de défense. Les lettres que le sénateur comte de Ségur, l'un de ces commissaires, écrivit à sa femme pendant la durée de sa mission, en janvier 1814, nous donnent de précieux renseignements sur l'état d'esprit des populations des départements de l'Est, Aube, Haute-Marne, Côte-d'Or, Yonne, sur leur lassitude, sur les difficultés de la défense, par suite du manque d'hommes et surtout d'armes. — *Trois desseins de Louis XVIII*, dès la première Restauration, ce sont : 1° celui de rendre un solennel hommage aux membres de sa famille victimes de la Révolution ; en conséquence, un service funèbre fut célébré en grande pompe, à Notre-Dame, le 14 mai 1814, pour Louis XVI, Louis XVII, Marie-Antoinette, Josèphe-Jeanne, archiduchesse d'Autriche, et Madame Élisabeth ; 2° celui de se faire sacrer à Reims ; les Cent-Jours, puis la présence des Alliés sur notre territoire jusqu'à la fin de 1818, et enfin l'état de sa santé, qui s'aggravait de plus en plus, ne lui permirent pas de réaliser ce projet ; 3° celui de marier au plus vite le duc de Berry ; il y avait déjà travaillé avant la Restauration, mais ses tentatives avaient alors été infructueuses ; il réussit mieux après la Seconde Restauration et put marier son neveu à la petite-fille du roi de Naples, la princesse Caroline. — Enfin, dans *Autour du Congrès d'Aix-la-Chapelle*

(*1818*), M. D. s'est proposé, non seulement de relater les opérations et la physionomie de ce congrès, mais d'en « reconstituer la chronique courante », d' « entrer dans ses coulisses, pénétrer dans ses dessous et ressusciter les menus événements qui se déroulent en marge de la délibération solennelle ». Il a utilisé pour cela les rapports qu'adressaient jour par jour au ministère de la police les informateurs secrets envoyés à Aix pour renseigner le gouvernement français sur tout ce qui s'y disait et faisait. Il y a là un curieux tableau de mœurs. — P.-R. MAUTOUCHET.

— Abbé **Féret**. *La France et le Saint-Siège sous le premier Empire, la Restauration et la monarchie de Juillet*. Tome II : la Restauration et le Saint-Siège. Paris, Savaète, 1911, in-8, 522 p. — Comme le précédent [1], ce volume est plutôt un recueil de documents qu'un livre écrit et composé. Les travailleurs n'en sauront pas moins gré à l'auteur d'avoir, sous un format commode, réuni de nombreuses pièces qui sommeillaient aux Archives du ministère des Affaires étrangères (Correspondance politique, Rome, volumes 945 à 968 — Mémoires et documents, Rome, volumes 96, 100 et 103). On trouvera là de multiples détails, parfois piquants, sur les trois conclaves de 1821, 1829 et 1830, qui aboutirent aux élections de Léon XII, Pie VIII et Grégoire XVI, sur les intrigues des ambassadeurs, français et autrichiens surtout, les menées de certains cardinaux, l'exercice du droit d'exclusion ; — sur la surveillance inquiète et mesquine dont les puissances entouraient les membres de la famille Bonaparte, réfugiés à Rome ou en Italie ; — sur la mission de Chateaubriand à Rome ; — sur les rapports de Léon XII et de Lamennais (la légende du cardinala semble controuvée), etc.

Mais l'intérêt de l'ouvrage est ailleurs, dans les chapitres qui traitent de la grande affaire religieuse du règne de Louis XVIII, la négociation d'un nouveau Concordat, et des ordonnances fameuses du ministère Martignac.

Louis XVIII prétendait faire table rase du Concordat négocié par l' « usurpateur » et revenir au Concordat de 1516. Certains prélats de la « Petite Église » l'y poussaient, soucieux de ne pas souscrire aux atteintes que Rome avait portées à l'indépendance de l'Église gallicane en exigeant la démission générale des évêques. Les négociations, entamées dès 1814, furent des plus laborieuses ; interrompues par les Cent Jours, reprises à la fin de 1815, elles aboutirent, malgré les efforts successifs de deux envoyés extraordinaires, l'évêque Cortois de Pressigny, puis le duc de Blacas, à un nouveau triomphe diplomatique de Rome. Le Saint-Siège

1. Voir la *Revue*, t. XVII, p. 63-64.

obtenait, en effet, la suppression des Articles organiques, la soumission de la plupart des évêques anticoncordataires, et pouvait espérer, de la complicité de la cour de France, la disparition prochaine des derniers évêques constitutionnels. Les premières signatures avaient été échangées le 4 septembre 1816. Mais, le lendemain 5, la Chambre ultra était dissoute. Dès lors, le gouvernement royal, inquiet des résistances de l'opinion publique, n'osa soumettre aux Chambres ce pacte élaboré si péniblement dans l'ombre. Rome protesta ; il lui fallut se contenter, en 1822, d'une augmentation du nombre des diocèses, porté de 50 à 80.

Six ans plus tard, le 16 juin 1828, sous le ministère Martignac, deux ordonnances supprimaient les établissements scolaires des Jésuites et restreignaient au profit de l'Université les libertés accordées jusqu'alors à l'enseignement religieux. L'épiscopat fulmina. Le gouvernement dut entamer à Rome des négociations particulièrement délicates ; l'esprit conciliant de Léon XII lui facilita la tâche : le pontife consentit à imposer le silence aux évêques.

Une aussi brève analyse ne peut donner qu'une faible idée de la richesse documentaire de l'ouvrage. Il projette une vive lumière sur le conflit sans cesse renaissant de l'Eglise et de l'État, et sur la lutte qui au sein de l'Eglise met aux prises un gallicanisme encore vivace et l'ultramontanisme avide de nouveaux triomphes. — C. Richard.

— Marquis de **Coriolis**. *Lettres à Lamennais* (1825-1837), éditées par **C. Latreille**. Paris, Champion, 1912, in-8, 233 p. — On connaissait les lettres de Lamennais au marquis de Coriolis d'Epinouse. M. Latreille publie aujourd'hui la contre-partie : les lettres de Coriolis. M. L. donne à sa publication, comme sous-titre : *Un témoin de la Restauration et de la monarchie de Juillet*. C'est bien là le motif pour lequel on lira avec intérêt les opinions d'un grand seigneur, homme de lettres, et qui, plus que tout autre, n'avait de la Révolution rien appris et rien oublié.

La première lettre, 4 février 1825, où Coriolis s'associe ardemment à la campagne de Lamennais, première manière, en faveur de la loi sur le sacrilège, prépare à la lecture des suivantes, où l'on voit reprocher au ministère Villèle de se laisser traîner à la remorque des Anglais hérétiques, où Chateaubriand est traité de « renégat du Génie du Christianisme », etc.

D'ailleurs, cet ultra est sévère pour la cause que lui-même défend. Il écrit, à propos de l'incapacité des monarques : « Il règne depuis quelques années une épizootie qui attaque les bêtes à couronne ». Il dit encore de la Chambre qui bénéficie de la loi de septennalité : « qu'elle a été changée en bête comme Nabuchodonosor pour la durée de sept ans ». Plein

du « mépris le plus profond » pour le ministère Villèle, plus royaliste que le roi, Coriolis est aussi plus papiste que le pape Léon XII dont il désapprouve les conseils d'apaisement lors des Ordonnances de 1828, et la sécurité où se complait en 1830 Polignac, lui fait dire : « C'est d'un homme ou bien fort ou bien faible ». Dans le même temps il signale à Lamennais, piquante ironie des choses, l'apparition d'un « jeune clergé rêvant je ne sais quelle théocratie républicaine ». Coriolis reste fidèle à l'amitié pour Lamennais alors que ce dernier voyait se tourner contre lui-même jusqu'à son propre frère. Seule sa mort en 1841 brise ses relations avec le grand révolté.

L'Introduction, les notes sont dignes du profond érudit qu'est M. Latreille. — L. Lévy-Schneider.

— Vicomte A. de **Courson**. *L'insurrection de 1832 en Bretagne et dans le Bas-Maine*, d'après des documents inédits. Paris, Émile-Paul, 1910, in-8, 420 p. — Si la Révolution de 1830 fut bien accueillie par la bourgeoisie dans les provinces de l'Ouest, il n'en fut pas de même chez les nobles et les paysans ; ceux-ci étaient pleins d'enthousiasme pour une restauration de la monarchie légitime ; mais ils ne devaient, pour cette œuvre, compter que sur eux-mêmes. On ne trouve qu'indécision, hésitation chez Charles X, dans son entourage, même chez la duchesse de Berry. Les chefs de l'opinion légitimiste ne comptaient en rien sur le vieux roi détrôné. « Je crois la troisième Restauration impossible sous l'influence de Charles X », écrivait l'un d'eux, le comte de Kergorlay, à la duchesse de Berry. Ce furent les paysans qui agirent, sous la conduite des gentilshommes habitant le pays. Le mouvement provoqué dans ces contrées par la Révolution de 1830 a le même caractère, use des mêmes procédés que la Chouannerie sous la grande Révolution. Le noyau des troupes légitimistes est formé par les « réfractaires », c'est-à-dire les insoumis, les jeunes gens qui refusent d'accomplir le service militaire. Ils se cachent dans les campagnes, dans les bois, dépouillent les gendarmes de leurs armes, arrêtent les diligences pour y saisir la correspondance du gouvernement, délivrent les prisonniers légitimistes, visitent les maires « trop zélés », marchent à la queue des colonnes mobiles envoyées à leur recherche et arborent derrière elles le drapeau blanc sur les bâtiments publics. Mais l'action de ces hommes déterminés est paralysée par l'influence « néfaste » des comités légitimistes. Parmi les chefs royalistes, il en est de deux sortes : il y a le parti du mouvement, et le parti de la résistance passive. Plusieurs chefs acceptent les commandements dont on les investit, sans avoir l'intention de rien faire ; quand il faut agir, ils opposent

la force d'inertie. Le soulèvement, annoncé pour la fin de septembre ou le commencement d'octobre 1831, est contremandé par suite des atermoiements de Madame, qui ne peut se résoudre à quitter l'Italie avant d'avoir contracté son mariage clandestin avec le comte de Lucchesi-Palli. En attendant, l'organisation militaire des royalistes de l'Ouest s'achève. Elle comporte : sur la rive gauche de la Loire, trois corps d'armée commandés par d'Autichamp, qui a sous ses ordres Cathelineau, La Rochejacquelein et Charette ; sur la rive droite, sept corps d'armée ainsi répartis : Ille-et-Vilaine, Maine-et-Loire, Morbihan, Mayenne et Sarthe, Côtes-du-Nord, Loir-et-Cher, Finistère. Deux jours avant la date fixée pour l'insurrection, on répandra parmi les troupes du gouvernement des ordonnances, rendues au nom d'Henri V, pour amener la défection des soldats. Les royalistes se mettront en mouvement tous ensemble ; ils surprendront et désarmeront simultanément les postes et détachements disséminés dans les campagnes, ainsi que les gardes nationales, intercepteront la circulation sur les routes, détruiront les ponts, arrêteront les personnes suspectes, s'empareront de tous les effets et armes des soldats, en incorporant ceux qui demanderont à servir avec eux. Quand, dans chaque division, on aura pris et désarmé tous les détachements et postes isolés, les différentes fractions de troupes insurgées se porteront sur les points de concentration fixés par l'autorité supérieure, pour y recevoir de nouveaux ordres.

La duchesse de Berry, débarquée en Provence le 28 avril 1832, arrive en Vendée et ordonne « qu'on prenne les armes dans toute la France le 24 mai ». Puis, le 22 mai, le maréchal de Bourmont, circonvenu par le comité royaliste de Paris, signe un contre-ordre ajournant la date du soulèvement. Mais quand les commandants des différentes divisions le reçoivent, ils ont déjà donné leurs ordres pour le rassemblement de leurs troupes ; les uns sont touchés par l'avis qui décommande la prise d'armes, les autres ne le sont pas ; de là des incertitudes, des mouvements qui se contrarient, un manque d'ensemble dans l'action ; des troupes de chouans sont cernées, de petits engagements partiels sont livrés. Les chefs qui ont tous leurs hommes sous la main sont obligés de les renvoyer. Puis Bourmont envoie un nouvel ordre de mouvement aux différents corps pour la nuit du 3 au 4 juin ; mais les papiers relatifs au plan d'insurrection tombent entre les mains des autorités, par suite de la négligence de deux conjurés, le marquis de Coislin et le colonel de l'Aubépin ; les chefs et les réfractaires sont traqués sans relâche, le découragement s'empare du plus grand nombre, et le mouvement échoue.

Il aurait, à en croire M. de C., parfaitement réussi s'il y avait eu plus

d'énergie et de décision chez les nobles personnages qui, de Paris ou dans l'entourage de Madame, avaient la haute direction et donnaient les ordres. Pour l'auteur, en effet, rien n'aurait pu résister à l'élan des insurgés, aucune troupe régulière n'aurait tenu contre leur ardeur. Mais l'opinion de M. de C. peut nous inspirer quelque méfiance : le ton qui règne dans son livre est celui, non d'un historien impartial, mais d'un homme de parti, fortement dominé par la passion politique. Sa fidélité à la royauté des Bourbons lui inspire une haine vigoureuse de Louis-Philippe et de tout ce qui est au service du gouvernement : fonctionnaires, magistrats, gendarmerie, soldats, garde nationale. Cet état d'esprit se manifeste déjà dans sa façon de se documenter. Les textes sur lesquels il s'appuie pour raconter les hauts faits des chouans, leurs exploits prodigieux, ce sont les « Lettres à mes neveux », de Guillemot — un chef de chouans ; — c'est le rapport de La Rochemacé — autre chef de chouans — sur les opérations de la division d'Ancenis ; ses accusations contre les soldats « philippistes », contre la licence de leurs mœurs, s'autorisent de cette référence : « Notes manuscrites de M. l'abbé Videlo » ; nous voyons par une note que cet abbé, vicaire à Bignan, *a communiqué* des détails à l'auteur ; est-ce qu'il a été témoin des événements de 1832 ? En revanche, les documents officiels sont toujours suspects à M. de C., il n'en fait pas état ; les rapports de gendarmerie sont « toujours effrontément mensongers » ; les assertions des historiens libéraux sont des « hâbleries », des « gasconnades ». Aussi, partout, dans son livre, les chouans sont des héros ; les soldats de l'armée régulière, des lâches ou des assassins. Quatorze paysans insurgés suffisent à tenir en échec plusieurs compagnies ; devant une infime poignée de chouans, les soldats n'osent avancer, ou, pris de panique, s'enfuient en désordre. De plus, ces soldats français — que M. de C. appelle constamment « l'ennemi » — rançonnent les cultivateurs, volent leurs pommes de terre et leurs poulets, défoncent les tonneaux de vin et de cidre, insultent les femmes, s'enivrent dans les cabarets, dont ils paient les propriétaires par des injures ou des coups ; ils tirent sans sommation sur les paysans, même sur ceux qui travaillent dans leurs champs. La chasse à l'homme devient un véritable sport chez quelques officiers. A chaque instant revient le mot « férocité » pour caractériser les actes de la troupe ou pour qualifier l'état d'esprit des « philippistes » en général. M. de C. traite la monarchie de Juillet et ses partisans aussi durement que les historiens royalistes traitent la Révolution. Louis-Philippe est « ce champignon royal sorti en quelques heures du fumier révolutionnaire » ; les petits fonctionnaires sont « odieux et grotesques », des « tyranneaux stupides et malfaisants ». Mêmes sentiments pour la bourgeoisie qui sou-

tient Louis-Philippe, pour « les banquiers boursouflés d'orgueil, les petits bourgeois ridiculement vaniteux » ; « sans posséder la sombre énergie des hommes de 93, les bourgeois de 1830 avaient hérité de leurs passions haineuses et sanguinaires, ils se servaient de leurs procédés infâmes ». Quant au peuple qui manifeste contre les Bourbons, le mot qui sert à le désigner, c'est « la canaille ». Pour être juste, il faut reconnaître que M. de C. ne témoigne pas beaucoup plus de sympathie pour certaines personnalités du parti qui a ses préférences ; il n'est pas tendre pour Charles X, ce « prince chez lequel on n'avait jamais pu exciter une étincelle de valeur » et qu'il montre fuyant, « abandonnant la couronne de ses aïeux comme un soldat sans courage jette derrière lui ses armes pour s'éloigner plus vite du champ de bataille » ; ni pour les membres des comités légitimistes, « illustres personnages » qui, « sous prétexte de prudence et de politique raffinée, s'efforçaient de faire échouer toute combinaison susceptible de provoquer des événements pouvant porter atteinte à leur opulente quiétude » ; ni pour Chateaubriand, « qui jouait en acteur médiocre le rôle de la fidélité dynastique ». M. de C. est sévère pour ceux à qui il reproche d'avoir fait échouer l'insurrection ; il n'a d'admiration que pour ceux qui ont voulu, préparé, organisé la guerre civile. — P.-R. MAUTOUCHET.

— Francesco **Ruffini**. *La Giovinezza del Conte di Cavour. Saggi storici secundo lettere e documenti inediti*. Torino, fratelli Broca, 1912, 2 vol. in-18, XLVIII-377 et 422 p. — La *Bibliotheca di Storia Contemporanea* vient de s'enrichir d'une nouvelle étude sur la jeunesse de Cavour, qui complète sur certains points les récits de W. de La Rive. Au premier abord, on hésite à ouvrir ces deux volumes : tant d'ouvrages ont déjà été consacrés à l'illustre homme d'État qu'on se demande ce que ses compatriotes ont encore de nouveau à écrire sur lui. Et cependant ce livre est loin d'être inutile. Sans doute il étudie la partie la moins historique de la vie du Comte, mais il sert à préciser, au moyen de documents inédits, la physionomie de ce jeune homme, à mieux suivre la formation et le développement de ses idées, à fixer définitivement certaines dates, à établir nettement les influences qu'il a subies. Si Cavour était mort avant 1847, on ne connaîtrait même pas son nom ; mais sa jeunesse devient pleine d'intérêt, à cause du rôle qu'il joua ensuite : à étudier cette jeunesse, on saisit déjà tout ce qu'il sera dans l'âge mûr.

M. Ruffini, qui est professeur de droit à l'Université de Turin, explique, dans une ample introduction, son rôle d'éditeur : montrer que Cavour jeune, a été autre chose que « l'Italien au teint rose et au sourire d'enfant » ; qu'il s'est formé, à Turin, à Genève, à Paris, à toutes les

diversités du rôle qu'il devait remplir ; qu'il arriva au pouvoir, mieux préparé que quiconque ; que, par sa souplesse et sa puissance de travail, il était prêt à occuper tous les ministères.

C'est par hasard que ce juriste est devenu historien. Il découvrit, dans les archives de la famille Cavour, une liasse de lettres écrites par Camille, de 1828 à 1845, à son oncle maternel de Sellon, à sa cousine Alice et au mari de celle-ci, le baron Maurice ; lettres familiales, donc sans apprêt. Il revit tous les autres documents de Santena, notamment ceux déjà utilisés par Berti [1] ; les papiers de la marquise Visconti Venosta ; et enfin les archives de Vienne. Il a lu tout ce qui a paru, même de plus récent, en Europe, sur Cavour ou les événements auxquels il est fait allusion dans les lettres. Sa documentation est parfaite. L'édition est intelligemment ordonnée : rien n'a été changé dans l'ordre, dans la forme, dans le style « francese allobrogo-ginevrino », dans l'orthographe parfois fantaisiste. Les documents inconnus ou inédits sont distingués par des signes typographiques, et publiés presque intégralement, « car dans un grand homme le moindre détail intéresse ».

C'est donc un travail considérable de mise au point et de synthèse, sur la vie de Cavour entre seize et trente-cinq ans, que nous avons à analyser. Ce travail est à louer dans l'ensemble : il dénote de longues et patientes recherches, une forte méditation, un grand sens psychologique, un vigoureux patriotisme. Mais je ferai quelques réserves : une multitude de détails — qui intéressent peut-être nos voisins — me semblent absolument inutiles ; certains mois de la vie du Comte, certains voyages à Paris ou à Genève, sont vides et je ne comprends pas comment l'achat réussi d'une paire de bœufs, une heureuse spéculation à la Bourse, ou la course à travers Paris à la recherche de vrais fromages de Roquefort, sont les manifestations du génie d'un futur grand homme. L'éditeur a eu le tort de vouloir tout éditer et aussi tout commenter. A ce propos, je critiquerai aussi l'exposé trop long des nombreuses amourettes du Comte. Sans doute il passait vite et souvent « de la blonde à la brune », mais ce n'est point là une preuve de génie.

Un autre défaut du livre est que la sauce me semble trop longue, si j'ose ainsi parler. Pour publier cent lettres de dimension moyenne, M. R. a eu besoin de huit cents pages. Il veut trop bien les encadrer, et alors il se lance dans des récits historiques ou dans des discussions

1. Voir W. de La Rive. *Il conte di Cavour, raconti e Memorie* (1912, in-16, 475 p. (ancienne édition française Hetzel, 1862). — Chiala. *C. Cavour, lettere edite ed inedite, raccolte ed illustrate* (Torino, 5 vol. 1883-6). — Berti. *Il conte di Cavour avanti il 1848* (Roma, 1886) ; *Diario inedito* (Roma, 1888).

juridiques qui semblent des hors d'œuvre ou des points morts dans une édition de documents. Ainsi j'ai relevé des longueurs de plusieurs pages sur la question de la paix et du droit de la guerre (I, pp. 68, 72-88) ; sur le procès des ministres et l'équipée de la duchesse de Berry (I, 155-162); sur les affaires de Mehemet-Ali en 1840-1 (II, 166-174) ; et l'attitude de la France (II, 195-200); sur l'histoire des révolutions de Genève. Tous ces faits sont suffisamment connus des historiens pour que quelques lignes eussent suffi à les rappeler. J'ai noté aussi la tendance de l'éditeur à discuter des faits en juriste, au lieu de les accepter en historien et à faire des suppositions ou des prédictions peu de mise ici (I, 39, II, 6). Enfin il aurait fallu, tout en respectant l'orthographe de Cavour, ne pas laisser passer des fautes qui ne sont imputables qu'aux typographes [1]. Mais ces quelques remarques n'enlèvent rien à la valeur très grande du travail.

L'ouvrage comprend neuf gros chapitres dont les titres, suivant la mode italienne, sont flambants et alléchants : *La préparation libérale* (1828-30) ; *La crise révolutionnaire* (1830-32) ; *Le juste milieu* (1832-34); *Le premier voyage* (1835) *de Paris et de Londres* ; *La confiance du Comte dans ses hautes destinées* ; *Les années d'attente* (1836-40); *Le Comte ruiné par la Question d'Orient* (1840) ; *La révolution de Genève* (1841); *Le catholicisme libéral* (1844).

Il m'a semblé utile de relever, dans les divers chapitres, soit des faits nouveaux, soit des propos ou formules du Comte.

Cavour est jacobin à seize ans, libéral, anti-ultra ; il est formé de bonne heure par une famille divisée en deux camps : celui des conservateurs avec l'oncle d'Auzers, celui des libéraux avec l'oncle de Sellon. Tandis que la société turinoise passe le temps au jeu et à la galanterie, le jeune Camille avec ses oncles discute de l'abolition de la peine de mort et de la paix universelle; il se livre à l'étude des mathématiques exclusivement : « Si l'on veut se faire un nom et sortir de la sphère de la médiocrité, il ne faut point diviser ses facultés en les appliquant à trop d'objets différents. Les rayons du soleil réunis par une lentille brûlent même le bois, tandis qu'éparpillés, répandus çà et là, ils ne produisent aucun effet » (I, 50). A dix-neuf ans, il est officier du génie à Vintimille et il s'ennuie. N'aimant pas le jeu du loto, il écrit à de Sellon de longues dissertations : « Je crois que la guerre est un des fléaux les plus désastreux de l'humanité, et que la paix universelle, si elle n'était pas achetée

1. Ainsi I, 75 *vour* pour vous. — I, 156, *qu'y trouvaient* pour *qui y* ; la *fogue* pour la *fougue*. — I, 198, *que s'étaient* pour *que c'*. — I, 202, J'en *ait* pour *ai*, etc .. fautes que Cavour ne fait pas.

au prix de la liberté des peuples, serait le plus grand bienfait de la divinité... La civilisation seule peut mettre un frein aux passions des monarques et des peuples, et les éclairant les uns les autres sur leurs véritables intérêts empêcher l'écoulement du sang!... Sans elle, l'arbitrage est un leurre. Les gouvernements, ennemis des lumières et des théories modernes, sont numériquement les plus forts ; il s'en suivrait que les décisions du Congrès seraient toutes empreintes de l'odieuse politique de Metternich, qu'elles nuiraient toutes à la cause de la civilisation ». Et il conclut à la nécessité de la guerre. Le jeune lieutenant n'a rien d'un utopiste.

A vingt ans, il est détaché à Gênes. Il suit avec passion les étapes de notre révolution de juillet. Il devient républicain, sous l'influence des événements et aussi à l'instigation d'une femme, petite-fille du baron Corvetto, la fameuse *Inconnue*, riche et républicaine, qui le domina pendant quatre années. Il dit trop haut ce qu'il pense, est exilé au fort de Bard par Charles-Albert, qui obtient en fin 1831 la démission de ce « Carbonaro impenitente ». Voilà Cavour sans situation officielle : il va vivre désormais à Turin ou à Santena, bientôt à Lery, complétant son instruction première. Il se documente sur l'état des esprits dans les différents pays d'Europe (la découverte à Vienne par M. R., de la lettre écrite à Roger Salmour sur la situation de l'Autriche, et interceptée par la police de Metternich, est à cet égard très précieuse, I, 139-148) ; il fréquente à l'ambassade de France à Turin ; il lit Jean-Jacques, il écrit à ses oncles, s'inquiète à chaque instant de tout ce qui concerne la liberté, s'élève contre les *ultra* et ceux de sa famille qui les défendent, les Clermont-Tonnerre ; mais peu à peu, reconnaissant les exagérations des républicains et des carbonari, il les abandonne pour devenir juste-milieu, tiers-parti ; et du coup, il quitte l'Inconnue qui mourra de cette séparation. Il y a là (I, 205-237) toute une histoire politico-sentimentale, bien à la mode de 1830.

A vingt-cinq ans, il commence de voyager. On le trouve à Paris, en 1835. Il est de plus en plus « juste milieu, cette politique qui consiste à accorder aux exigences des temps tout ce que la raison justifie, et qui leur refuse ce qui n'est fondé que sur les clameurs des partis ou la violence des passions destructives » (I, 247). Ses idées politiques deviennent pratiques : « Il faut une grande élévation d'âme ou une grande force d'esprit, pour se résigner à s'avouer à soi-même que tous les rêves brillants de l'imagination, toutes les espérances de gloire conçues dans le jeune âge, ne sont que d'irréalisables chimères » (I, 270). Il désespère même de son avenir politique et ne se croit appelé qu'à gérer le domaine

de Léri. Il suit les cours du Collège de France, fréquente de Barante, Tocqueville, Jouffroy (« on dirait un Abeilard, que les méditations et veilles ont maigri et imprimé (*sic*) quelque chose de mystique »). Il visite les hopitaux, prisons, écoles, monuments, suit les procès politiques et écrit sur tout ce qu'il voit des réflexions pleines de bon sens, déjà rapportées d'ailleurs par Chiala. En voici d'inédites, envoyées de Londres où il séjourna ensuite : « L'Angleterre est le pays du monde qui est le moins facile à voir en courant, car les ressorts de la société ne sont pas à la surface du sol ; ils sont profondément enracinés dans le sein de la nation, et pour les découvrir, il faut de longues et pénibles recherches »... « Les Anglais parlent moins que les autres nations mais ils font infiniment davantage « (I, 312). De retour de ses voyages, il est complètement formé. Il a de l'ambition : « Ah! si j'étais Anglais, à l'heure qu'il est je serais déjà quelque chose » (I, 325). — « Tu te crois le seul jeune homme fait pour devenir ministre d'emblée » (I, 331) lui écrit son père. — Ministre ? Il est nommé page du roi, c'est-à-dire laquais. Il refuse et part pour Léri. « L'agriculture est le refuge des partis vaincus... Au lieu d'avoir une clef de chambellan sur le derrière, et un habit brodé sur les épaules, j'ai un immense gourdin à la main, et un énorme chapeau de paille avec lesquels je m'en vais courant les champs du matin au soir... je ne puis être rien qu'un honnête agriculteur (I, 349) ». — Désillusion. Il faudra attendre, pour se faire connaître, que les temps soient plus favorables.

De 1836 à 1840, il est campagnard, il est le « neveu plante-carottes et engraisse-cochons » (II, 28). Il achète des bœufs, des chevaux, mal, car, suivant Bismarck, « il est plus difficile de savoir bien acheter une paire de chevaux que de résoudre la question d'Orient », il spécule sur les mérinos et en vend à Mehemet Ali, il plante du riz. Il fait quelques voyages d'affaires pour son compte ou celui des Clermont-Tonnerre ; il a quelques intrigues ; il s'intéresse à la maternité de sa cousine de Sellon, et, comme un bon papa, lui, le célibataire endurci, trace un programme d'éducation à la Rousseau. Il entre, enfin, dans un certain nombre de sociétés financières ou de constructions : l'argent l'attire, mais bientôt viendra la catastrophe.

Il est à Paris en août-septembre 1840, quand l'échec des pourparlers entre Palmerston et Thiers semblait rendre la guerre inévitable. Il joue à la baisse et gagne 15.000 francs. Mais le renvoi brusque de Thiers détermina une hausse subite des valeurs et Cavour perdit 45.000 francs. « Il faut les payer ou se brûler la cervelle, écrit-il à son père ». Depuis trois ans il travaillait pour gagner quelque argent et pouvoir se marier sans

imposer à sa famille de rudes privations. « Eh bien ! je suis tout décidé à ne jamais plus penser au mariage ; c'est peut-être un bonheur pour moi, avec mon caractère inégal, j'aurais difficilement rendu une femme heureuse... Ces jours m'ont vieilli de dix ans... Je renonce à tout... L'administration agricole c'est encore ce que je fais le mieux, je m'y livrerai tout entier. J'ai besoin de compter sur votre indulgence, sans cela je crèverais de chagrin » (II, 201). A cette lettre tumultueuse, le père répondit froidement qu'il paierait, mais en profita pour donner à son fils une belle leçon de sagesse et de force morale, tout en lui promettant son pardon. Et Cavour revint à Léri, décidé à n'être qu'un fermier, pleurant sur sa triste condition de cadet sans fortune. Il s'intéressera, dans les années qui suivent, aux révolutions de Genève et de Suisse, sur lesquelles il sera très bien documenté par ses amis Auguste de la Rive et James Fazy ; il ira plusieurs fois à Genève et, de cette époque, datent ses idées sur l'union du catholicisme et du libéralisme (1841-1844). Il ne cache pas sa haine contre la théocratie démocratique et contre le clergé qu'il accuse de fanatisme et d'ignorance, qu'il veut qu'on brise comme un obstacle à la civilisation (II, 377).

Tel nous apparaît Cavour, d'après ses lettres de jeunesse : un esprit actif, souvent inquiet, apte à toutes les discussions, à toutes les entreprises ; un tempérament solidement formé ; un caractère qui a évolué suivant les impressions reçues dans un milieu familial très étroit mais aux idées larges, un cœur très aimant et expansif. A trente-cinq ans, l'homme d'État est prêt à entrer en scène : il ne faut plus que l'occasion. — Marcel Nesi.

— **Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury**. Tome III (1859-1864). Paris, Plon-Nourrit, 1912, in-8, XLI-486 p. (portrait). — Je ne puis que répéter sur l'intérêt de cette correspondance, la sagacité de l'éditeur M. Limbourg et la conscience de M. Vallery-Radot dont chaque introduction est un très beau morceau d'histoire moderne, ce que j'ai déjà écrit à propos des deux premiers volumes [1]. Aucune lettre n'est à négliger, aucun détail à dédaigner chez ces deux personnages, libéraux à outrance, qui se renseignent au jour le jour et font assaut d'esprit et de franchise, de méchanceté souvent sur le dos de la douane, des personnages officiels et des policiers du cabinet noir ; qui passent au crible tous les faits du moment avec une sincérité qui nous entraîne : D'Aumale, blasé en politique, mais toujours fier pour sa famille et l'armée, ardent défenseur de la liberté, bon papa et fils attendri ; Cuvillier, emporté

1. Voir la *Revue*, t. XIV, p. 396.

contre l'Empire dont il médit dans ses lettres pour se consoler de ne pas pouvoir l'attaquer dans son journal, toujours sentencieux, mais plus pédant à la fois et plus familier à mesure qu'il vieillit.

Le charme de ce livre naît du ton et de sa diversité. Ici des détails familiaux, des faits et des mots familiers : naissances, mariages, maladies ; là de belles dissertations sur l'éducation des princes, les affaires d'Italie et de Pologne, la guerre du Mexique, les tracasseries du régime. Cuvillier exécute des charges à fond de train contre quiconque lui déplaît, aussi bien Lacordaire et Autran qui l'ont supplanté à l'Académie, que Duruy, « un faux libéral » ou que Richard Wagner dont le *Tannhauser*, « trois actes de la plus inepte invention, comme musique et comme paroles...assomme l'auditoire sous le poids d'une psalmodie insoutenable, sans idées, sans originalité, sans mélodie » (p. 124). Le duc est en général plus sobre d'expression mais tout aussi net, comme un homme « qui se tient pour aussi Français que personne et légalement conserve tous ses droits, hors ceux de résider et de posséder » (p. 324).

Il est impossible de rappeler ici les mille et un détails, les bons mots, les traits d'esprit que l'on trouve à chaque page. L'Empereur, son entourage et sa politique ne sont pas ménagés : « Il n'y a aucun acte du gouvernement actuel que d'honnêtes gens puissent louer sans réserves (p. 56) ; il est de l'essence du chef de l'Etat de marquer tout ce qu'il fait au cachet de la fraude et de la violence (p. 56)... tant que l'Empereur des Français n'aura pas pied en Sicile, il me semble que le fonds desdites propriétés ne court pas grand risque (p. 70) (ceci rappelle le *vol* de l'Aigle de 1852)... l'alliance du despotisme et de la révolution est hideuse (p. 84)... l'éloquence du prince Napoléon, l'auguste orateur de la démagogie, mêlé de tribun et de palefrenier (p. 121)....les ministres sans portefeuille, plastrons richement payés pour recevoir les coups portés à la politique personnelle du maître (p. 122) ... quand je songe en quelles mains est tombé le pouvoir en France, j'éprouve un tel sentiment d'humiliation... (p. 199)... les hommes qui ne songent qu'à assurer le coffre-fort et le pot-au-feu (p. 381)... l'Empereur, rien ne lui réussit plus que l'inaction (p. 420)... » La politique italienne, les menées de Garibaldi, l'erreur du Mexique sont aussi vivement critiquées. De plus, et ceci n'était pas dans les deux premiers volumes, les principales œuvres littéraires de l'époque sont analysées et bien jugées : romans de G. Sand et d'Hugo, de Flaubert et de Feuillet, théâtre d'Augier et histoire de Michelet. Les deux amis « accusent » partout la note avec une justesse qui frappe ; leur correspondance fait vivre avec eux.

Ces lettres complètent l'œuvre consciencieuse que M. Ernest Daudet a

consacrée au duc d'Aumale. Elles apportent, en effet, des éclaircissements sur les idées des princes d'Orléans en matière d'éducation, sur la polémique orageuse entre d'Aumale et le prince Napoléon, autour de la publication de *la Lettre sur l'histoire de France*, et même, petit fait non négligeable, sur la candidature du duc au trône de Grèce. Par elles se définit mieux la physionomie de ce prince qui pouvait être roi et qui sut se rendre sympathique à tous les partis, par son patriotisme, son intelligence et son désintéressement. — Marcel Nesi.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. 1912.

Mai-Juin. = H. PATRY et N. WEISS. *Frère Nicolle Maurel, apostat célestin, dit le « prédicant » 15....-1546.* [Identifie frère Nicolle, prédicant d'Arvert, arrêté et exécuté pour hérésie en 1546 avec le frère célestin Nicole Maurel, qui fut successivement régent au collège de Guyenne (juillet 1544), inquiété à Paris lors de l'affaire des Placards (janvier 1575), puis à Agen où il vit dans le cercle d'humanistes favorables aux nouveautés religieuses que groupe autour de lui le médecin Scaliger. Arrêté en mars 1538, il est peut-être au nombre de ces prêtres suspects d'hérésie qui font amende honorable à Bordeaux au mois d'avril suivant. Arrêté de nouveau en 1546, il fut brûlé comme relaps à Saintes, ou plus probablement à Livourne où le Parlement s'était réfugié pour cause de peste.] — Paul E. MARTIN. *Une lettre inédite de Guillaume Farel relative aux Vaudois du Piémont (8 mars 1538).* [Lettre autographe, non signée, aux archives d'état de Genève. M. Martin, pour expliquer cette lettre, donne quelques précisions sur le rôle de Gaucher Farel (à qui écrit Guillaume) et sur celui du comte Guillaume de Furstenberg, dans les vallées vaudoises à la fin de 1537 et au début de 1538.] — M. LUTHARD. *Remontrances de l'Assemblée politique d'Anduze aux États de Languedoc (30 novembre 1579).* [Reproduit en l'annotant, un document d'origine protestante, tiré d'un ms. de la Bibliothèque de Toulouse auquel les éditeurs de l'*Histoire générale du Languedoc* par dom Vaissète s'étaient contentés de faire allusion.] — Baronne DE CHARNISAY. *Les chiffres de M. l'abbé Rouquette. Étude sur les fugitifs du Languedoc.* [Suite. De Blanc à Jacques de Brueis. A suivre.] — N. WEISS. *Champlain était-il huguenot?* [En l'état actuel de nos connaissances aucun texte ne fournit la preuve ni de la naissance protestante ni de l'abjuration de Champlain.] — J. PLATTARD. *De l'authenticité de quelques « poésies inédites de Clément Marot. »* [Prouve, contrairement aux suppositions de M. Fromage, que plusieurs des pièces caractéristiques attribuées par ce dernier à Clément Marot ne peuvent être de lui et que plusieurs autres moins importantes sont d'une authenticité douteuse.]

La Grande Revue. 1912.

25 Mars. = TH. DURET. *La philosophie de la religion au XVIIIe siècle.* [Les hommes du XVIIIe siècle ont tenté d'opérer une rupture violente avec les idées ou les méthodes du passé ; ils y ont réussi, encore que l'auteur montre la filiation cartésienne de leurs doctrines ; mais leur philosophie, admirable dans sa partie cri-

tique, se révèle impropre à s'adapter aux réalités sociales ; la Révolution en fut une preuve.]

25 Avril. = André DUTERTRE. *La police d'un chef-lieu de canton sous le second Empire.* [Publication du journal des commissaires, institués par le décret du 28 mai 1852 dans chaque canton, qui se succédèrent à Châtillon-en-Bazois (Nièvre) de 1857 à 1863, ainsi que de leurs rapports au sous-préfet.]

10 Mai. = Léon ABENSOUR. *Le féminisme en 1848.* [Étude consacrée aux journaux féministes ; péripéties de leur existence, biographies de leurs rédacteurs, doctrines et politique générale qu'ils suivirent. — Cette étude, continuée dans le n° du 10 juin se poursuit par l'examen des revendications féministes : salaire de la femme, instruction, égalité civile et politique, et des essais de réalisation combattus ou appuyés par les principaux réformateurs sociaux de l'époque.]

25 Mai. = HAN-JOU-KIA et Louis LALOY. *Histoire de la Révolution chinoise.* [Examine les origines de la Révolution chinoise en rappelant l'histoire de la Chine depuis 1644 et suit les événements jusqu'à l'arrivée de Yuan-Chi-Kaï à la Présidence. Biographie et psychologie de Yuan, et de Sun-Yal-Sen. Conclusion : la république chinoise sera pacifiste et sa tâche principale sera l'instruction publique et le développement économique du peuple.] — Georges BOURGIN. *La mort de Millière.* [Publication du récit de cet événement, survenu le 26 mai 1871, écrit par un témoin oculaire, J.-B. Mie, homme politique républicain de la Dordogne.]

10 Juillet. = CH. DE LARIVIÈRE. *La culture française en Russie, de 1700 à 1900.* [Analyse du livre récent de M. Émile Haumant publié sous ce titre ; c'est de 1725 à 1790 que s'opère vraiment « la conquête française » de la classe intellectuelle de la Russie.]

10 Août. = Dr J. RASPAIL. *Le mystère de la mort de J.-J. Rousseau.* [Écartant l'hypothèse du suicide et de la crise d'urémie, l'auteur, en s'appuyant principalement sur l'examen du masque mortuaire de J.-J. Rousseau, moulé par Houdon, conservé depuis 60 ans par la famille Raspail, et dont il donne plusieurs reproductions, conclut à l'assassinat. C'est Thérèse Levasseur qui aurait commis ce crime, en se servant d'un instrument contondant.]

25 Août. = CH. COUYBA. *Le Parlement sous la Révolution.* [Les Assemblées révolutionnaires ; leur histoire, leur mode d'élection, leur composition, leur installation, leur tenue, leur esprit ; tels sont les titres de chapitres de cette brève étude.]

10 Septembre. = A. AULARD. *Départements et régionalisme.* [La formation des départements ne s'est pas effectuée au hasard, on a suivi pour la mener à bien les traditions, les affinités et les vœux des populations. Cette opération n'a pas brutalement découpé le pays en damier, comme on se plaît à le dire ; elle a introduit de l'ordre dans la confusion des vieilles divisions administratives, judiciaires, financières, etc., de l'ancien régime et elle n'a pu détruire une unité provinciale qui, le plus souvent, n'était qu'une fiction.]

10 Octobre. = Pierre CORBIN. *Les commencements de la politique française dans le bassin premier de la Méditerranée.* [Dès le moyen âge, la France lutta contre l'influence italienne et espagnole dans la Méditerranée ; l'auteur suit les événements les plus marquants de cette lutte depuis le mariage de Louis VII avec

Éléonore d'Aquitaine jusqu'à l'alliance franco-portugaise de 1475 et à la restitution du Roussillon à l'Espagne en 1495.] — CH. COUYBA. *Le Parlement sous le régime censitaire.* [Charte constitutionnelle, lois qui régissent la Chambre des Pairs et la Chambre des Députés, lois électorales.]

La Révolution de 1848. 1912.

Juillet-Août. = *Félix Blanc, membre et historien du Comité exécutif de Lyon en 1848.* [D'après des papiers communiqués par la famille, M. V. Chazelas publie : 1° une notice biographique de 10 pages sur Félix Blanc, né en 1805, avocat, qui joua un rôle important dans le mouvement de 1848 à Lyon ; disciple de Cabet, il s'occupa notamment de l'organisation des chantiers nationaux ; après le coup d'État, désigné pour Lambessa, il s'exila, et mourut à Berne en 1867 ; 2° des notes sur « l'œuvre du Comité exécutif de Lyon », rédaction provisoire de quelques fragments de l'ouvrage que F. Blanc se proposait de consacrer à l'histoire du Comité.] — *Lettres inédites de et à Léon Walras.* [Première série de six lettres, écrites à l'économiste Léon Walras par son père Antoine-Auguste Walras, 1801-1866, qui fut lui-même un économiste novateur ; datées de 1858 et 1859, elles renseignent sur les débuts difficiles de E. Walras ; la sixième, du 6 février 1859, contient une assez longue critique des « balances économiques » de Proudhon. A suivre.] — Mlle G. MAGUELONNE. *L'élection de Manuel en Vendée en 1818. Lettre d'un électeur libéral.* [Elle a pour auteur Lubin Impost, né en 1790, germaniste et poète, et elle est adressée au notaire Francheteau.] — R. LÉVY. *La Révolution de 1830 jugée par un Suisse.* [D'après une « Chanson sur les ordonnances de Juillet et les événements qui en ont été la suite », par H.-L. de Pradeville, citoyen du canton de Vaud, publiée en octobre 1830 ; l'article contient plusieurs citations de cette poésie de circonstance, dont l'auteur est hostile au régime déchu.]

La Révolution française. 1912.

14 Août. = A. AULARD. *Une curieuse lettre privée de Napoléon Bonaparte en l'an VI* [fac-similé. Datée du Caire, 7 thermidor (25 juillet 1798), adressée à Joseph Bonaparte, député aux Cinq-Cents, saisie par les Anglais sur un bateau français, publiée en partie en fac-similé par le gouvernement britannique, publiée en entier en 1804 par le gazetier royaliste Peltier dans l'*Ambigu*, puis en partie et avec des différences de textes par M. F. Masson dans *Napoléon et sa famille.* Cette lettre contient une allusion à la conduite de Joséphine.] — J. BOURDON. *La statistique du département de l'Aube par le préfet Bruslé (ans IX et X).* [Un premier « Mémoire sur la situation du département de l'Aube au 1er fructidor an VIII » fut suivi d'un « Tableau statistique » paru en l'an X. Étude des conditions dans lesquelles furent rédigés ces travaux, du degré de sincérité de l'auteur, des sources auxquelles il puisa ses renseignements. En résumé, le tableau de l'administration du département, commode, est parfois inexact ; la statistique de la population n'a que la valeur d'une approximation ; la statistique économique s'éloigne probablement de la réalité, les chiffres fournis par les déclarations des intéressés étant infé-

rieurs aux chiffres réels ; les procédés de culture et de fabrication ont probablement été bien décrits, mais on ignore si l'auteur ne s'est pas trompé sur la fréquence avec laquelle chacun d'eux était employé.] — Lt de CARDENAC. *Les billets de confiance du département de la Dordogne (1791-1796)*. [Suite. Fin le 14 septembre. Difficultés auxquelles se heurte la liquidation des billets de confiance. Aux termes de la loi du 8 novembre, cette liquidation doit être terminée au 1er janvier suivant, mais la Convention modifie cette disposition par son décret du 19 décembre ; la cessation du cours des billets au porteur est reportée au 1er juillet 1793 pour les billets de 10 sols, et au 1er mars pour ceux d'une valeur inférieure. Les districts établissent des bureaux d'échange. Leur organisation, détails de leurs opérations. Celui de Périgueux, fonctionnant sous la surveillance directe de l'administration, a surtout pour but de faciliter l'échange interdépartemental des billets de confiance. Il reçoit des différents départements des billets émis en Dordogne et leur renvoie en échange des billets émis par ces départements et circulant en Dordogne, ou des assignats. Il opère d'une façon analogue pour les districts du département, qui font de même avec les municipalités. La liquidation, longue et difficile, ne fut terminée en Dordogne qu'en 1796.] — H. SÉE. *Doctorat de M. Léon Dubreuil*. [Compte rendu des deux thèses de M. D. : *La vente des biens nationaux dans le département des Côtes-du-Nord* et *Le régime révolutionnaire dans le district de Dinan*.] — A. A. *Documents. Michelet candidat au Collège de France*. [Avant d'être nommé professeur au Collège de France, en 1838, en remplacement de Letronne, Michelet avait déjà posé sa candidature à la chaire de Daunou, vacante par la démission de celui-ci, en 1830. Lettre de Michelet au ministre de l'intérieur, posant sa candidature.] — *Thèses historiques dans les Facultés de droit. Liste complémentaire*. [Additions à la liste publiée en juin.]

14 Septembre. = PH. DALLY. *Felix Lepeletier* [avec planche hors texte. Fils du président Lepeletier de Saint-Fargeau et de sa seconde femme, Louise-Adélaïde Randon, né le 1er octobre 1767 ; la mort de son demi-frère Michel lui cause un immense chagrin et lui inspire la haine des tyrans ; il n'en est pas moins exclu des Jacobins en pluviôse an II en qualité d'ex-noble. Membre de la Société du Panthéon, en l'an IV, poursuivi avec les Égaux, il est acquitté faute de preuves. Il fait alors partie de la Société du Manège. Inscrit par les consuls, en l'an VIII, sur la liste des exilés, il se cache, mais ne tarde pas à reparaître. Après l'explosion de la machine infernale, il est interné à l'île de Ré, s'évade et revient à Paris. Sous l'Empire, il refuse la Légion d'honneur ; il fait une opposition acharnée à la Restauration, devient aux Cent Jours un partisan dévoué de l'Empereur, est exilé par la seconde Restauration, va en Belgique, en Allemagne, revient en Belgique, peut rentrer en France en 1819, ne fait plus parler de lui et meurt à Neuilly le 4 janvier 1837.] — L. THIOT. *Le département de l'Oise et la défense nationale en 1792*. [Merlin (de Thionville) et Jean de Bry, commissaires de l'Assemblée législative, et Legendre, commissaire du Conseil exécutif provisoire, envoyés en mission dans l'Oise et la Somme, sont à Beauvais les 30 et 31 août 1792. Ils stimulent le zéle des administrations, assistent aux séances du Conseil permanent du département, du Conseil général de la commune de Beauvais, de la Société des

Amis de la Constitution. Le Conseil du département arrête, pour fournir à la patrie des chevaux, voitures et conducteurs, ainsi que des volontaires, des mesures qui obtiennent les félicitations de l'Assemblée législative.] — *Réimpressions. Adresse du Conseil général du département du Cher à la Convention nationale, imprimée et envoyée aux départements et aux armées par ordre de la Convention nationale, du 18 juin 1793, an II.* [Ce document montre les hésitations de l'administration départementale du Cher au lendemain des 31 mai et 2 juin. L'évêque Torné, qui rédigea cette adresse, y déploie l'habileté d'un homme qui ne sait de quel côté la victoire se fixera décidément.] — *Documents. Le culte de la Raison à Verneuil (Eure).* [Lettre du Conseil général de la commune à la Convention, du 4 ventôse an II, demandant l'autorisation de faire de l'église un temple de la Raison. Ce temple fut inauguré le 20 ventôse.] — *Notes de lecture.* I. *La canne de Jean-Jacques Rousseau.* [Article de la *Gazette de France* du 9 thermidor an XIII, déplorant qu'on ait laissé vendre cette canne, qui a été achetée par un Viennois, et en donnant la description.] — II. *M. Èdouard Lockroy et la Révolution française.* [Reproduction d'un article du *Temps* du 15 août, où M. L., à propos de la Commune de 1871, parle de la Révolution ; critique de l'opinion, émise par lui, que la Convention fut « impuissante quand il fallait faire exécuter ses lois, forte seulement pour repousser l'étranger ».]

Le Correspondant. 1911.

25 Octobre. = H. Cochin. *La Révolution française et l'Italie.* [Résume le livre récent de P. Hazard.] — F. Rousseau. *Vendéens en Portugal.* [Renseignements sur l'aide apportée en 1833 par quelques royalistes français (dont Bourmont et Auguste et Louis de la Rochejaquelein) au roi Dom Miguel dans sa lutte contre son frère Dom Pedro.] = De Lanzac de Laborie. *Trois médaillons.* [Portraits de Mercy-Argenteau, de la reine Marie-Caroline de Naples et de Gaillard, l'ami de Fouché, d'après les publications de MM. de Pimodan, H. Weill et di Somma Circello et du baron Despatys.] — Le Véel. *Souvenirs inédits publiés par M. O. Havard. III.* [Fin le 25 décembre. Raconte ses démêlés avec le comte de Nieuwerkerke surintendant des beaux-arts à propos d'une nouvelle statue de Napoléon à élever à Grenoble. Après le 4 septembre, Le Véel fit partie de la commission de préservation des musées (présidée par Courbet) et dans laquelle il joua un rôle important. Il vécut encore à Paris, dans la retraite, jusqu'en 1882, date à laquelle il retourna en Normandie.]

10 Novembre. = F. Laurentie. *Le comte de Chambord, Guillaume Ier et Bismarck en octobre 1870.* [Publie une lettre adressée par le comte de Chambord à Guillaume Ier, le 1er octobre 1870, sans doute par l'intermédiaire de la princesse de Sayn Wittgenstein, née de Blacas. Henri V y fait appel à la générosité du roi de Prusse en faveur de la France. Guillaume ne répondit pas, mais le 11 octobre, Bismarck écrivit à la princesse une lettre reproduite par M. L. Le chancelier assure que le roi de Prusse serait très satisfait d'une restauration de la monarchie légitime en France, mais il lui est impossible de rien faire pour précipiter cet événement. Il ajoute : « Quant à envisager de plus près les allusions à la paix future

avec la France... S M. doit s'en abstenir aussi longtemps que la royale maison de Bourbon n'est pas rentrée dans des rapports avec la France reconnus par la nation française. »]

25 Novembre. = V. MARTEL. *L'amiral duc Decrès d'après sa correspondance*. [Fin le 10 décembre. Publie de longs extraits de la correspondance de Decrès, principalement avec Napoléon, pendant la durée de son ministère, de 1803 à 1814.] — DE LANZAC DE LABORIE. *Le clergé de Paris pendant la Révolution*. [Résume l'ouvrage du chanoine Pisani.]

10 Décembre. = TH. DUBOIS. *Lacordaire à l'Académie française*. [Dès 1855 Cousin eut l'idée d'une candidature éventuelle de Lacordaire à l'Académie. Lacordaire ne refusa pas et en 1859, soutenu par Cousin et Guizot, il se présenta au fauteuil de Tocqueville. Il fut élu l'année suivante sans grandes difficultés. Seuls, entre les académiciens notables, Augier, Vigny, Sainte-Beuve, votèrent contre lui. La séance de réception (1861) fut un événement. Lacordaire et Guizot dans leurs discours firent maintes allusions aux événements contemporains, toutes défavorables au gouvernement impérial. Napoléon III n'en reçut pas moins aimablement le nouvel académicien.] — L. DE MEURVILLE. *Le général de Charette. Souvenirs et anecdotes*.

25 Décembre. = F. LAURENTIE. *Lettres inédites de Chateaubriand au comte de Chambord*. [En 1839, Chateaubriand est brouillé avec la cour de Goritz à la suite de la publication de son livre sur le congrès de Vérone dont une phrase a choqué la duchesse d'Angoulême. Ce n'est qu'en 1841 (Chateaubriand ayant consenti alors à reviser une nouvelle édition de son ouvrage) que commencèrent des relations directes entre Henri V et le vicomte. M. L. publie toute une série de lettres adressées par Chateaubriand de 1841 à 1847 au prétendant et à l'un de ses conseillers, le duc de Levis. Henri V offrit à Chateaubriand une pension de 12.000 francs que celui-ci finit par accepter en 1843. Cette même année, Chateaubriand alla voir le « roi » à Londres. Mais leurs rapports ne semblent pas avoir été jamais très intimes.]

1912. 10 Janvier. = A. BOUCHER. *Berryer et Lamennais d'après une correspondance inédite*. [Depuis 1822 Berryer correspond avec Lamennais et ce sont ses lettres qui sont publiées ici. Jusqu'en 1830 et jusqu'à l'apparition de « l'Avenir », Berryer ne cesse de donner à son ami des conseils de prudence. Après la rupture de L. avec l'Église les lettres de B. s'espacent, traitant surtout d'affaires commerciales ; la dernière date de 1842.] — L. DE LANZAC DE LABORIE. *Chateaubriand et Napoléon*. [Utilise le livre de M. Cassagne sur la vie politique de Chateaubriand et le tome Ier de la correspondance publiée par M. Thomas.]

25 Janvier. = E. CHAPUISAT. *Mme Necker et Gibbon*. [En 1757, Gibbon, âgé de vingt ans, rencontra à Lausanne Suzanne Curchod qui n'en avait que seize. Les jeunes gens se plurent et se fiancèrent. M. C. publie à ce sujet toute une série de lettres adressées par la future Mme Necker à son fiancé. Elles prouvent que, contrairement aux affirmations ultérieures de leur auteur, Suzanne ressentit pour Gibbon un amour profond. Lorsqu'en 1762 Gibbon, revenu en Angleterre, déclara renoncer au mariage projeté, elle fut très affectée ; les ex-fiancés demeurèrent d'ail-

leurs amis et en 1781, au lendemain du renvoi de son mari, Mme Necker écrivit à Gibbon une lettre dans laquelle se marquent son désarroi et son étonnement.]

10 Février. = P. Gaulot. *L'aventure tragique du jésuite Dervillé.* [Histoire d'un jésuite condamné sous la Terreur.]

25 Février. = Geoffroy de Grandmaison. *La cour de Joseph Bonaparte à Madrid.* [Renseignements sur les maîtresses du roi, quelques familles d'Afrancesados et sur la participation des troupes espagnoles aux campagnes de Russie et d'Allemagne.]

10 Mars. = J. Tournier. *Le cardinal Lavigerie et la politique coloniale de la France (Documents inédits).* [Le cardinal Lavigerie, partisan de bonne heure d'une intervention française en Tunisie, semble, s'il faut en croire ses lettres confidentielles à divers ministres des Affaires étrangères, avoir exercé une grande influence sur la politique nord-africaine de la France de 1880 à 1890, notamment en ce qui concerne la lutte avec l'Italie.] — L. de Lanzac de Laborie. *Les petits théâtres du Consulat et de l'Empire (1799-1814).* [Fin le 10 avril.]

25 Mars. = F. Rousseau. *Un « observateur » secret de Chateaubriand (1820-21) (Documents inédits).* [Ce journal, tiré des archives du duc d'Audiffret-Pasquier, paraît important pour la connaissance du rôle politique de Chateaubriand en 1820-21 et notamment pour ses rapports avec le second ministère Richelieu.]

10 Avril. = L. Séché. *Victor Hugo et Sainte-Beuve.* [Résume une partie de son propre livre sur Sainte-Beuve.] — J. Bricout. *Un prêtre gentilhomme. Mgr d'Hulst.* [Analyse du livre récent de Mgr Baudrillart.]

25 Avril. = F. Coppée. *Lettres à sa sœur Annette publiées par J. Monval.* [Suite le 10 juin et à suivre. Renseignements purement littéraires et personnels.] — De Reiset. *Les dernières années de la comtesse de Provence.* [Récit de la vie de Louis XVIII et de Joséphine de Savoie en Angleterre, surtout à Hartwell, de 1807 à 1809.]

10 Mai. = P. de la Gorce. *1791-1792. Une année de politique religieuse.* [Fin le 25 mai. Chapitre extrait du tome II du livre de l'auteur sur l'histoire religieuse de la Révolution.]

10 Juin. = F. Laurentie. *Trois exemples de la méthode naundorffiste.* [Prouve la fausseté de certains documents utilisés par les partisans de Naundorff.]

25 Juin. = L. de Lanzac de Laborie. *Deux émigrés. Le comte Roger de Damas et le comte d'Espinchal, d'après leurs confidences récemment publiées.* — G. Saurin. *De Paris à Lisbonne en 1651.* [Récit de l'odyssée de M. du Jardin nommé en 1651 ambassadeur en Portugal et qui, pris par les Barbaresques, ne rejoignit jamais son poste.]

Revue des Deux Mondes. 1912.

1er Avril. = G. Goyau. *Bismarck et la Papauté. La Paix. II. Nouveaux pourparlers. La première loi réparatrice (1879-1880).* [La lassitude à l'égard du Culturkampf était générale en Allemagne : en haut lieu, on en considérait la prolongation comme nuisible à l'État allemand, ne fût-ce que par la montée du matérialisme qui en était une conséquence évidente. En septembre 1879, des négociations s'ouvrirent

d'abord à Gastein, où Bismarck intervint directement, puis à Vienne et à Paris où ambassadeurs et nonces s'en chargèrent : elles traînaient, parce que ni d'un côté, ni de l'autre on ne voulait passer aux actes décisifs. Le successeur de Falk, Puttkamer, était hostile aux écoles non-confessionnelles, et le cri d'alarme de Falk fut vain, puisque les élections au Landtag marquèrent l'écrasement des libéraux ; protestants et catholiques réclamaient à l'envi le retour aux écoles confessionnelles. En somme, à la fin de 1879, on ne pouvait enregistrer qu'une modification de l'esprit dans lequel on appliquerait désormais les lois de mai. En janvier 1880, une circulaire de Puttkamer décida que les prêtres qui tomberaient sous le coup des lois de mai seraient déférés, non pas directement aux parquets, mais aux présidents supérieurs, qui décideraient de l'opportunité des poursuites. Le 24 février, Léon XIII, dans une lettre à Melchers, déclarait consentir à ce que les noms des curés fussent communiqués au pouvoir civil, avant l'institution canonique. Les négociations reprirent alors à Vienne, entre Reuss et le nonce Jacobini ; Bismarck voulait bien promettre de relâcher la rigueur des lois de mai, non les modifier, encore moins les abroger ; le Pape voulait des garanties pour l'avenir. Alors Bismarck, agacé, déclare rompre les négociations, et annonce que le gouvernement impérial améliorera la législation, sans accord préalable, dans l'intérêt seul des catholiques allemands. Le 20 mai, il dépose un projet, qui se borne, en somme, à donner au gouvernement le droit d'appliquer ou de ne pas appliquer les lois de mai. Le Centre et le Saint-Siège s'accordèrent pour dire que si la loi était simplement une manifestation de la puissance discrétionnaire, il fallait la repousser. Au cours des débats, des modifications considérables furent introduites dans le projet. Finalement, la loi fut votée par les conservateurs et une partie des nationaux-libéraux : ce n'était pas l'instrument souple qu'avait rêvé Bismarck, mais la reconnaissance — en partie temporaire, il est vrai — de certains droits aux catholiques, notamment au point de vue pécuniaire, et la reconnaissance aussi du droit pour les prêtres de desservir les paroisses voisines privées de curés.] — R. Pinon. *France et Allemagne, 1898-1912.* — G. d'Avenel. *Le train de maison depuis sept siècles. Les domestiques.* [D'après M. d'A., les domestiques, par suite du rétrécissement progressif des fonctions qui leur sont dévolues, n'ont cessé de descendre, du XIIIe au XVIIIe siècle, les degrés de l'échelle sociale. Sauf pour les hauts domestiques, l'affaiblissement des salaires a été sensible durant la même période. Enfin, les grands ont diminué leur train de maison, tout en augmentant à l'occasion leurs revenus, pendant que le domestique unique se généralisait.]

15 Avril. = É. Ollivier. *La guerre de 1870. Wœrth, 6 août 1870.* [La position de Mac-Mahon, à Wœrth, eût été très forte, s'il avait eu 60.000 hommes ; avec 40.000, elle était en l'air. D'un côté comme de l'autre, on ne comptait sur la bataille que pour le 7 août, et le 6 à la première heure, le comte de Leuss, poussé par les généraux Raoult et Ducrot, avait réussi à persuader Mac-Mahon qu'il fallait se replier sur les Vosges. Pourtant, à 7 heures, une escarmouche au centre, à Wœrth, engagea la bataille aux deux ailes, et bientôt la bataille devenait générale par l'entrée dans l'action de Walther qui, placé au centre, avait pourtant l'ordre de ne pas attaquer ; il ne réussit d'ailleurs qu'à passer la Sauer sans pouvoir avan-

cer. C'est alors que la gauche prussienne commença son mouvement enveloppant sur l'initiative de Shkopp : l'attaque menée par trois colonnes réussit à rejeter les Français vers leur centre, sans que les inutiles charges de la brigade Michel sur Morsbronn pût arrêter les assaillants. Ainsi, à une heure, l'attaque sur la gauche avait été repoussée ; le centre maintenait ses positions ; la droite seule était fortement entamée. A 2 heures 1/2, le Landsberg et le Niederwald tombent au pouvoir de Bosc, puis c'est le tour du Petit-Bois. Au centre, après que les positions eussent été perdues, reprises, reperdues, plusieurs fois, les divisions Conseil-Dumesnil et Raoult avaient été mises hors de combat, et étaient maintenant serrées à droite par le corps de Bosc tout proche d'Elsasshausen. Celui-ci allait essayer de couper la retraite vers Reichshoffen, pendant que les Bavarois dessineraient un mouvement semblable à l'autre aile. Les cuirassiers, les artilleurs, les turcos, essaient en vain de retarder les progrès de l'ennemi. Il faut céder au nombre, et pendant que les débris de l'armée fuiront vers Reichshoffen, Ducrot protégera la retraite.] — Aug. THIERRY. *Un amuseur oublié : Carmontelle (1717-1806).* [Bref résumé de la vie de Louis Carrogis, dit Carmontelle, qui fut une sorte de Marivaux de salon, attaché durant 23 ans à la personne du duc d'Orléans ; ce qu'il a laissé de plus remarquable, c'est une collection de 500 dessins, aujourd'hui à Chantilly, représentant des personnalités connues de la société élégante du XVIIIe siècle.]

1er Mai. = P. GROUSSAC. *Un Français, vice-roi de la Plata, Jacques de Liniers, comte de Buenos-Ayres.* [Français, au service de l'Espagne depuis 1774, il reprit en août 1806 la ville de Buenos-Ayres à l'amiral anglais Beresford, qui, en juin, s'en était emparé par surprise. En juillet 1807, une vigoureuse attaque de l'amiral Whitelocke échoua misérablement devant l'héroïque résistance d'une armée que J. de Liniers avait entraînée depuis de longs mois. Les titres de chef d'escadre, puis de comte et de vice-roi de Buenos-Ayres le récompensèrent. C'est à ce moment que le marquis de Sassenay, vieil ami du vice-roi, vint de la part de Napoléon pour lui remettre un message qui tendait évidemment à mettre les colonies espagnoles sous la domination française ; J. de Liniers fit rembarquer le marquis immédiatement. Mais il était devenu suspect à l'élément espagnol, et si la population créole lui gardait son appui, le vice-roi était décidé à ne pas lui donner le sien pour s'affranchir du joug de l'Espagne. Aussi, en août 1809, abandonna-t-il ses fonctions pour se retirer d'abord à Cordoba, puis dans une estancia isolée. Il en sortit en 1810 pour soutenir contre la junte insurrectionnelle l'autorité de la monarchie espagnole ; mais sa petite armée fondit rapidement, et, fait prisonnier avec ses partisans, il fut fusillé (25 août 1810).] — E. OLLIVIER. *La guerre de 1870. II. Forbach, 6 août 1870.* [L'argumentation de l'article tout entier peut se ramener à ceci : si Frossard a perdu la bataille de Forbach, la faute en est, non, comme on l'a trop dit, à l'inertie et à l'impéritie de Bazaine, mais à la présomption et à l'imprévoyance de son lieutenant : il commença par choisir un emplacement déplorable, il ne sut ni répartir ses troupes ni s'éclairer d'une façon precise ; il commit la faute de ne pas prendre l'offensive lorsque l'attaque du général Kameke sur le plateau de Forbach fut repoussée ; enfin, alors qu'en somme la journée restait indécise avec beaucoup de chances pour remporter la victoire le lendemain, il

ordonna la retraite sans attendre les importants renforts que Bazaine lui avait envoyés dès qu'il les avait demandés, et au lieu de se replier sur le gros de l'armée, il se dirigea sur Sarreguemines, où il risquait d'être cerné. M. O. termine par un éloge de l'armée française, qui n'eut que le tort d'avoir un état-major cachochyme.]

15 Mai. = A. MARQUISET. *Napoléon sténographié au Conseil d'État en 1804 et en 1805*. [Suite d'entretiens qui eurent lieu au Conseil d'État sur les sujets les plus divers, et que parsèment de nombreuses réflexions ou simples boutades de l'Empereur ; il faut citer celles où se marquent son désir de voir le Pape assister à son couronnement, son mépris et sa défiance du peuple de Paris, son intention de soumettre les avocats au Grand juge qui pourrait les destituer, de réprimer la prostitution « provocatrice », de mettre l'enseignement primaire aux mains des Frères ignorantins, etc.] — Marcel REYMOND. *L'art romain du XVIIe siècle. La fin de cet art*. [La dernière période de l'art romain est marquée en sculpture par les noms du Bernin, héritier des traditions naturalistes du Corrège, et de l'Algarde qui ressuscita le bas-relief ; en peinture par ceux de P. de Cortone, de Romanelli, de qui procèdent Simon Vouet et plus tard Philippe de Champaigne et Lesueur. L'auteur voit d'ailleurs dans le néo-classicisme de la fin de XVIIIe siècle, un prolongement de l'art de la Contre-Réforme.] — E. OLLIVIER. *La guerre de 1870. III. A Metz et à Paris après les premières défaites*. [A Metz, dès la première nouvelle de Wœrth et de Forbach, Napoléon III n'aura plus qu'une pensée, se retirer à Châlons, entre Paris et l'invasion, et malgré les conseils de Le Bœuf, c'est toujours à ce plan que, dans son apathie maladive, il reviendra. M. O. cherche à établir que les flottements que l'on observe, à cet égard, dans la conduite de l'Empereur ne sont dus en aucune façon aux dépêches de Paris. Il s'efforce aussi d'établir que toutes les mesures avaient été prises pour éviter dans la capitale l'affolement de l'opinion. La fausse nouvelle de la victoire de Reichshoffen est, selon lui, imputable au part républicain avancé. Enfin, ce fut malgré son opposition que les Chambres furent convoquées.]

Revue des Études napoléoniennes. 1912.

Juillet. = C^el CAMON. *Le système de guerre de Napoléon*. [Introduction. Première partie : Les systèmes d'opérations. A suivre.] — CH. BALLOT. *Les prêts aux manufactures sous le premier Empire*. [A plusieurs reprises, Napoléon s'est efforcé de remédier aux crises économiques par des prêts aux manufactures. L'idée n'était pas nouvelle ; des prêts de ce genre avaient été consentis à maintes reprises par le gouvernement, sous l'ancien régime et pendant la Révolution. Mais Napoléon innova en décidant que les prêts seraient faits moyennant consignation d'une quantité de marchandises de valeur supérieure à la somme prêtée. Ce système, auquel les bureaux de l'Intérieur se montrèrent hostiles, fonctionna en 1807 et 1808 en faveur d'un certain nombre de manufacturiers. En 1810, année de crise économique particulièrement intense, on songea à le généraliser : mais on fut arrêté par la crainte que, en cas d'insolvabilité des emprunteurs, la mise en vente de plusieurs millions de marchandises n'amenât un brusque affaissement des cours ;

il n'y eut qu'une application partielle et locale, pour la région d'Amiens ; d'autres places furent aidées par le moyen de commandes de l'État. C'est surtout sous la forme de secours individuels que fut soutenue l'industrie défaillante pendant l'hiver de 1810-1811 ; de même en 1812, 1813 et 1814, mais dans de moindres proportions, parce que les finances étaient lourdement chargées par la guerre. Le système des prêts aux manufactures a été vivement critiqué par Mollien ; mais il faut observer qu'il n'entraîna pas de grosses pertes pour le Trésor, car les remboursements eurent lieu assez vite et assez nombreux ; en outre, beaucoup de manufacturiers furent ainsi sauvés de la ruine. En appendice, M. B. publie plusieurs états relatifs aux prêts sur consignation, en 1807 et 1808 ; ces états fournissent d'intéressants renseignements sur une trentaine de manufactures, leur organisation, le nombre de leurs ouvriers, leur production, leurs chiffres d'affaires.] — E. Driault. *Souvenirs du centenaire. Juillet-août 1812.* [I. Vilna. II. Smolensk.] — E. Driault. *Les élèves de l'Institut militaire des Invalides au premier Consul.* [Chants dédiés au premier Consul, à Mme Bonaparte et à Mlle Hortense.] — Ch. Schmidt. *Les défauts de l'administration impériale dénoncés par un préfet (lettre de Lezay-Marnesia, 1810).* [Dans une lettre au ministre de l'intérieur, le préfet du Bas-Rhin déclare qu'on « a trop détruit la localité ; on a trop isolé les diverses branches de l'administration ;... l'administration primaire, qui devait être la plus soignée de toutes, est nulle ; ... l'administration secondaire, qui est celle de la préfecture, n'a guère plus de moyens ».] — Cne G. Fabry. *Journal d'opérations du 1er corps russe (août-décembre 1812).* [Fin.] — N. Jorga. *Un témoin roumain de la translation des cendres de Napoléon Ier.* [Jean Codru Drăguşanu, mort en 1884 ; extrait d'un recueil de lettres publié en 1848 et récemment réédité.] — Ph. Gonnard. *Bulletin historique. Sainte-Hélène.* [A. Les sources. B. Les travaux. C. Ce qui reste à faire. Importante étude de bibliographie et d'historiographie critiques.]

Septembre. = A. Cassagne. *Chateaubriand et Napoléon.* [Expose leurs rapports et conclut que, contrairement à ce qu'il a fait ou laissé croire après 1815, Chateaubriand n'a pas eu, vis-à-vis de Napoléon, une attitude d'opposant obstiné et irréductible. Il avait été constamment l'ennemi des ex-révolutionnaires ; mais, à l'égard de l'Empereur, « il avait varié, tantôt se retirant, tantôt s'offrant ou paraissant s'offrir ».] — J. Durieux. *Bonaparte au pont d'Arcole.* [Renseignements biographiques sur les soldats de la 4e demi-brigade de ligne et autres corps qui concoururent au sauvetage de Bonaparte dans la journée du 15 novembre 1796.] — M. Dunan. *Napoléon et les Cantons suisses, d'après de récentes publications.* [Celles de W. Œchsli (intelligente compilation), B. de Cerenville (étude spéciale et nouvelle des relations économiques de l'Empire avec la Suisse), G. Steiner (travail solide), E. Guillon (intéressant, mais composition hâtive, avec de graves lacunes dans la documentation, un plan superficiel et arbitraire, et des négligences d'interprétation et de narration). Dans la seconde partie de l'article, l'auteur expose les résultats acquis grâce à ces diverses publications.] — E. Driault. *Souvenirs du centenaire. Septembre-octobre 1812.* [I. Sur Moscou. II. Moscou. III. Le départ de Moscou.] — R. Peyre. *A propos du centenaire. Événements artistiques de 1812* [en Allemagne, Angleterre, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Hollande,

Italie, Pologne, Russie, Suède, Suisse, Japon, Chine, Inde]. — Lt-Col E. Mayer. *Bulletin historique. Ouvrages d'histoire militaire.* [Premier et second Empire.] — F.-M. Kircheisen. *Bibliographie napoléonienne de l'année 1911.* [A suivre.]

Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée. 1911.

Juillet. = P. G. [Cne de La Grèverie]. *L'armée d'Orient sous Kléber.* [Suite en août, sept., oct., nov., déc. 1911, janv., févr., mars, avril 1912. Fragments d'un ouvrage qui fera suite à celui que le Ct de La Jonquière a laissé inachevé sur « L'expédition d'Égypte, 1798-1801 », Paris, 5 vol. in-8. I. La prise de commandement. II. L'état des finances. III. Les besoins de l'armée. IV. Les premières réformes administratives.] — *Des marches dans les armées de Napoléon.* [Suite ; continué en août, sept., oct., nov., fin en déc. Deuxième partie : L'application. I. Marche de l'Adda au Mincio en 1796. II. Les marches des camps de la Manche à Ulm en 1805. III. Les marches en 1806. IV. 1812. Smolensk. V. Lützen et Dresde. VI. 1814 et 1815.] — F. R. *Campagne de 1813. Les préliminaires. Deuxième partie : Le commandement du prince Eugène.* [Suite ; continué en août, sept., nov., déc. 1911, janv., févr., avril, mai, juin 1912, et à suivre. IV. La perte du Grand-Duché. § 2. L'abandon de Varsovie (fin). § 3. La retraite du 7e Corps. § 4. La retraite des Autrichiens et des Polonais. V. La retraite du prince Eugène de Posen à Berlin. § 1. La retraite sur l'Oder. § 2. Mouvements des Russes et des Prussiens en février. Les Cosaques sur l'Oder et à Berlin. § 3. L'abandon de l'Oder et la retraite sur Berlin. IIe période : Les opérations sur l'Elbe (mars-avril). I. Les forces françaises en arrière de l'Elbe. § 1. Le travail de l'Empereur. § 2. Les nouveaux corps de la Grande Armée.] — F. R. *Napoléon et les places d'Allemagne en 1813.* [Suite ; fin en août. C'est seulement en novembre 1813 que Napoléon a autorisé à traiter avec l'ennemi les commandants des places de l'Oder et de la Vistule ; quant aux places de l'Elbe, il en a tiré, au cours de la campagne d'automne, le rendement maximum. « Cette virtuosité stratégique a épuisé ses forces en Allemagne. Ce que Napoléon lui-même a appelé la crise de 1814, c'est-à-dire la période d'impuissance qui s'étend de novembre 1813 au mois de février 1814, est sorti de l'obstination, inspirée par des motifs plus politiques encore que stratégiques, qui l'a maintenu à outrance sur l'Elbe. »] — A. L. *La campagne de 1844 au Maroc.* [Suite ; continué en août, sept., oct., fin en nov. IV. Premières hostilités à la frontière algéro-marocaine. V. Le maréchal Bugeaud à Lalla-Maghnia. VI. Entrevue et combat de Sidi Mohammed-El-Ouassini (15 juin). VII. Occupation d'Oudjda (19 juin). VIII. Opérations du 23 juin au 3 juillet. IX. Pointe du corps expéditionnaire en territoire marocain. X. Négociations diplomatiques. Le maréchal Bugeaud et le prince de Joinville. XI. Attitude équivoque du Maroc. Nouvelle pointe du corps expéditionnaire en territoire marocain. XII. Le Maroc cherche à gagner du temps. Attitude défensive imposée au maréchal Bugeaud. XIII. Bombardement de Tanger (6 août). Préparatifs de guerre à la frontière algéro-marocaine. XIV. La bataille d'Isly (14 août). XV. Bombardement et prise de Mogador (15 août). Le traité de Tanger. XVI. Conclusions.] — R. B. *La guerre de 1870-1871. La 1re armée de la Loire.* [Suite ; continué en août, sept., oct.,

nov., déc. 1911, janv., févr., mars, avril, mai, juin 1912, et à suivre. IV. Opérations autour d'Orléans du 21 septembre au 1er octobre (fin). V. Opérations autour d'Orléans du 2 au 5 octobre. Combat de Toury (5 octobre). VI. Opérations des 2e, 6e et 5e divisions de cavalerie prussiennes du 21 septembre au 5 octobre. VII. Opérations autour d'Orléans, du 6 au 9 octobre, et transport sur la Loire des trois divisions d'infanterie et de la réserve d'artillerie du 15e corps. VIII. Combat d'Artenay (10 octobre). IX. Combat d'Orléans (11 octobre).]

Septembre. = R. J. *Le haut commandement en Prusse de 1809 à 1871.* [Comment les Prussiens sont arrivés à créer et à perfectionner l'organe qui devait préparer et assurer leur victoire de 1870. C'est seulement au début de 1871, sous l'influence de Moltke, qu'a été consacré le principe sur lequel repose aujourd'hui l'organisation du haut commandement allemand : l'Empereur chef suprême, le ministre forgeant l'instrument de guerre, le chef de l'état-major général préparant la mobilisation et les plans de campagne, et dirigeant en temps de guerre les opérations.]

Octobre. = L. H. *Napoléon et les places fortes en 1814.* [Fin en nov. La défense de la France et de la Belgique ; emploi des lignes d'eau et des fortifications, d'après les instructions de Napoléon. Les places frontières devaient, aux yeux de l'Empereur, jouer un double rôle : appuyer la défense des troupes actives tenant la campagne (elles n'ont pas rempli cette partie de leur tâche, tant à cause de leur faible valeur défensive que par suite des fautes commises par les commandants de troupes actives, qui manœuvrèrent mal et battirent trop vite en retraite), immobiliser une partie des troupes de l'ennemi (cet espoir ne fut pas déçu : les places frontières immobilisèrent environ 60.000 hommes de l'armée de Silésie). Les petites places de l'intérieur, Vitry, Châlons, Troyes, Soissons, acquirent pendant la campagne beaucoup d'importance ; elles étaient dans l'état le plus médiocre, mais Napoléon ne leur demanda que de tenir pendant quelques jours, pour faciliter une manœuvre ou un changement de la ligne d'opérations. Vitry, Châlons, Troyes répondirent à cette attente ; il n'est pas douteux que, si Soissons eût été mieux défendu, Blücher eût été acculé à l'Aisne. Pendant la dernière phase de la campagne, l'Empereur eut vivement à regretter que Paris ne fût pas fortifié ; d'autre part, les garnisons des places frontières, qui auraient pu jouer alors un rôle offensif, furent condamnées à l'inaction parce qu'elles n'étaient guère composées que de gardes nationaux.] — L. J. *Note sur le plan de Moltke en 1870.* [Il résulte de l'examen des faits et de l'étude des ordres donnés par Moltke, en août 1870, que le « développement laborieux de ces opérations timides » ne peut être comparé à « l'exécution hardie des conceptions géniales de Napoléon Ier ». Il convient de reconnaître, cependant, que Moltke a su profiter des circonstances et « racheter par une remarquable logique déductive les hésitations ou même les erreurs qu'il avait commises la veille. »]

Décembre. = L. J. *La campagne de 1794 dans les Pays-Bas.* [Continué en janv., févr., mars, avril, mai, juin 1912, et à suivre. Cette étude forme la suite, à partir de mai 1794, de l'ouvrage publié par le colonel Coutanceau sur « la campagne de 1794 à l'armée du Nord ». I. Action militaire du gouvernement. II. Le comman-

dement, les états-majors, l'avancement. III. Infanterie. IV. Situation militaire à la frontière du Nord. V. Les plans de campagne. VI. Investissement d'Ypres. VII. Les opérations devant Ypres du 19 au 24 prairial (7 au 12 juin).] — J. L. *Méthodes de commandement de Napoléon pendant les guerres d'Espagne.* [Suite en janv., févr., mars 1912. Dans sa correspondance avec le Directoire, en 1796, Bonaparte pose de la manière la plus nette le principe de la liberté d'action du général en chef et de l'unité du commandement ; or, pendant les guerres d'Espagne, qui durent six ans, l'Empereur n'a pas passé plus de trois mois sur le théâtre des opérations, et pourtant il n'a cessé de vouloir diriger, à distance, les mouvements des armées. Cette contradiction, qui a été sévèrement jugée par Marmont dans ses mémoires, est-elle réelle ? Il résulte de l'étude approfondie des événements que Napoléon a toujours entendu rester, en fait, le seul général en chef des armées d'Espagne ; il n'avait en ses lieutenants qu'une confiance limitée (la médiocre conduite des opérateurs en 1812, alors que le commandement en chef de l'armée d'Espagne est librement exercé par Joseph et Jourdan, montre que cette défiance était justifiée), et, en dépit des inconvénients du système, il a essayé de commander à distance. A cette tâche, son génie ne pouvait suffire ; « l'armée française de l'Empire ne pouvait faire de grandes choses que conduite par l'Empereur en personne » ; au point de vue du commandement, comme à d'autres, l'entreprise d'Espagne, impliquant « disproportion entre le but poursuivi et les moyens de l'atteindre », devait fatalement échouer.]

NOTES ET NOUVELLES

— Prix décernés par l'Institut à des ouvrages d'histoire moderne. Suite [1].

Académie des Sciences morales et politiques. — Sur le prix François-Joseph Audiffred, l'Académie a distribué des récompenses aux ouvrages suivants : 2.000 fr. à M. Augustin Bernard (*Confins algéro-marocains*) ; deux récompenses de 1.000 fr. à M. Léon Dutil (*État économique du Languedoc à la fin de l'ancien régime*), et à M. F. Mentré (*Cournot et la renaissance du probabilisme au XIXe siècle*). Parmi les douze récompenses de 500 fr., signalons les noms de MM. C. Bouglé (*Sociologie de Proudhon*); A. de Rochas d'Aiglun (*Vauban, œuvres et correspondance*); Paul Gaffarel et de Duranty (*la Peste de 1720 à Marseille et en France*); Albert Depréaux (*les Affiches de recrutement du XVIIIe siècle à nos jours*); André Duboscq (*Louis Bonaparte en Hollande*).

— Académie des Sciences morales et politiques. Séances et travaux.

10 Août : M. A. Chuquet analyse les souvenirs récemment parus d'un officier bavarois qui assista aux batailles de Frœschwiller, de Sedan, d'Orléans, etc., et dont le bataillon fut cantonné à Vincennes pendant la Commune.

17 Août : M. A. Chuquet lit une étude sur « les Souvenirs d'un fusilier prussien » qui assista au blocus de Metz et fit la campagne de la Loire.

24 Août : M. Georges de Lhomel donne lecture d'un mémoire qui a pour titre : « la succession du trône de Pologne. Le duc d'Enghien (1661-1665) ». Après une histoire de la Pologne pendant la guerre avec la Suède, l'auteur montre le rôle prépondérant de la reine de Pologne, Louise-Marie de Gonzague, qui, après avoir favorisé d'abord l'archiduc Charles d'Autriche, revint bientôt à un prince de la maison de France, le duc d'Enghien. Si ce prince ne fut pas élu roi de Pologne, il faut surtout l'attribuer à la constitution de la Pologne et aux lenteurs apportées par Mazarin dans sa réponse aux demandes de la reine.

31 Août : M. Henri Welschinger donne lecture d'une étude historique sur la bataille de la Moskowa, faite d'après les récits de divers témoins.

14 Septembre : M. Esmein lit une étude sur le récent conflit constitutionnel en Angleterre.

21 Septembre : M. E. d'Eichthal communique une notice qu'il a écrite sur la vie et les œuvres d'Anatole Leroy-Beaulieu.

28 Septembre : M. Bonnal lit un mémoire intitulé : « Du génie de Wellington » dans lequel il étudie la valeur de ses conceptions militaires.

---

1. Voir ci-dessus, p. 349.

— A la suite du concours de 1912, ont été nommés agrégés d'histoire et de géographie, par ordre de mérite :

MM. 1 Arnaud, étudiant à l'Université de Lyon ; 2 Ganem, étudiant à la Sorbonne ; 3 Chardonnet, ancien élève de l'École normale, étudiant à la Sorbonne ; 4 Boucau, étudiant à la Sorbonne ; 5 Renaud, élève de l'École normale ; 6 Huisman, étudiant à la Sorbonne ; 7 Larnaude, élève de l'École normale ; 8 Chouet, élève de l'École normale ; 9 Fontanier, chargé de cours au lycée de Rodez ; 10 Max, chargé de cours au lycée de Cherbourg ; 11 Renouvier, étudiant à la Sorbonne ; 12 *ex-æquo* Abensour, étudiant à la Sorbonne, et Conte, élève à l'École normale ; 14 *ex-aquo* Bruneteau, délégué au lycée d'Orléans, et Loubet, étudiant à l'université de Lyon ; 16 Aussière, étudiant à la Sorbonne ; 17 Hoden, étudiant à l'université de Lyon ; 18 Vaucher, étudiant à la Sorbonne.

— On annonce que Mme Monod, se conformant aux volontés de son mari, a donné à la Bibliothèque de l'Institut tous les papiers de Michelet que son mari avait réunis ou dont il avait hérité de Mme veuve Michelet. M. Gabriel Monod, on le sait, avait consacré une partie de ses dernières années à l'étude de l'œuvre et de la vie du grand historien, il avait publié de nombreux chapitre du livre qu'il n'aura pu malheureusement écrire ; il groupait depuis longtemps les éléments d'une correspondance de Michelet. Il est à souhaiter que cette dernière tâche soit reprise à l'aide des papiers mis ainsi à la portée des érudits.

— Au mois d'août est mort à Versailles Émile Delerot, né dans cette ville en 1834. Conservateur de la Bibliothèque de sa ville natale pendant de longues années, M. Delerot laissera à ceux qui l'ont connu le souvenir d'un esprit élevé, d'un lettré au goût délicat et fin, nourri par une vaste culture ; qualités qu'ont pu surtout apprécier ses amis et les familiers de la bibliothèque, car il ne fut pas prodigue de ses écrits. Emile Delerot écrivit en collaboration avec A. Legrelle une bonne biographie du sculpteur Houdon (en 1857) qui complète par certains documents les recherches de G. Duplessis et A. de Montaiglon ; plus tard, en une plaquette intitulée : *Ce que les poètes ont dit de Versailles* (1870, 2e édit. en 1910, in-16) il traça une esquisse charmante de l'histoire de la renommée du célèbre parc royal ; à l'aide de documents soigneusement groupés et sobrement commentés il raconta les événements dont il avait été le témoin indigné dans son *Versailles pendant l'occupation allemande* (1873, 2e édit. en 1900, in-8, VIII-496 p.). Très versé dans la connaissance de la littérature germanique, M. Delerot avait donné une traduction devenue classique des *Entretiens de Gœthe avec Eckermann*.

— Le 4 septembre dernier est mort Georges Bussière, président de chambre à la Cour d'appel de Lyon, membre du Comité directeur de la Société de l'histoire de la Révolution française. Né en 1844, à Brantôme (Dordogne), avocat à Périgueux en 1873, il fit, à partir de 1880, sa carrière dans la magistrature. Poète à ses heures, il s'adonnait surtout aux études historiques, et particulièrement à l'histoire de la Révolution. En collaboration avec M. Émile Legouis, il écrivit la biographie du général Beaupuy, dont il descendait (*Le général Michel Beaupuy, 1755-*

1796; Paris, Alcan, 1891, in-8, VIII-246 p.); mais ce sont ses *Études historiques sur la Révolution en Périgord* qui constituent son œuvre la plus considérable; la première partie, *La bourgeoisie périgourdine au XVIIIe siècle; agriculteurs, économistes et paysans périgourdins avant 1789*, parut en 1877 (Bordeaux, Lefebvre, in-8, 208 p.); la deuxième, *Le mouvement électoral en 1789*, parut en 1885 (Bordeaux, Chollet, in-8, 249 p.); la troisième partie, *La révolution bourgeoise, l'organisation spontanée, la révolution rurale, la fin de la féodalité*, fut publiée en 1903 à Paris, chez Em. Lechevallier (in-8, XI-489 p.). Cet ouvrage « vivant, puisé aux bonnes sources », disait notre collaborateur Sagnac dans le compte rendu qu'il lui consacrait ici [1], « rendra un grand service à ceux qui s'intéressent à l'histoire sociale de la France ». M. Bussière avait également donné à *la Révolution française*, en 1907, une importante étude d'histoire économique sous le titre : *Une famille anglaise d'ouvriers en soie à Lyon (1753-1793)*, et en 1910, un article sur *Drouet, prisonnier de guerre et son parachute.*

— Le tome XX du *Recueil des Actes du Comité de salut public* (Paris, impr. nationale, 1910, in-8, 839 p.) va du 13 pluviôse au 21 ventôse an III (1er février-11 mars 1795), et le tome XXI (Paris, 1911, in-8, 879 p.), du 22 ventôse au 22 germinal (12 mars-11 avril). On trouve dans ces deux volumes, non seulement les arrêtés du Comité de salut public et sa correspondance avec les représentants en mission, comme depuis les débuts de la publication, mais encore, beaucoup plus que dans les volumes précédents, des lettres du Comité de sûreté générale et du Comité de législation aux représentants en mission, et de ceux-ci à ces deux Comités. On sait en effet que, depuis le décret du 7 fructidor an II, le Comité de salut public ne joue plus le rôle prépondérant qu'il avait eu avant le 9 thermidor. La correspondance des Comités de législation et de sûreté générale complète dès lors celle du Comité de salut public. Ainsi le représentant Albert écrit à ce dernier, le 9 germinal an III, pour lui envoyer un arrêté qu'il a pris concernant les subsistances et les réquisitions en tous genres, et, le même jour, aux Comités de législation et de sûreté générale, auxquels il envoie les arrêtés qu'il a pris pour épurer les principales autorités constituées de la Marne. Noël Pointe, chargé d'activer les fonderies du Creuzot et de Pont-de-Vaux, écrit au Comité de salut public pour tout ce qui touche à l'objet spécial de sa mission, qui est la fabrication des bouches à feu ; il indique l'état des fourneaux qui approvisionnent ces fonderies, les mesures qu'il prend pour l'exploitation des mines ; au Comité de sûreté générale, il envoie « des éclaircissements sur l'esprit public touchant la religion ». On ne peut que répéter de ces deux volumes ce qui est à dire de l'œuvre entière : M. Aulard nous a donné là un des plus précieux instruments que nous ayons pour nous renseigner sur l'état économique, militaire, administratif de la France, sur l'esprit des populations, leurs sentiments à l'égard du régime et de ses adversaires, pendant la période du gouvernement révolutionnaire. — P.-R. M.

— L'éditeur Laurens poursuit avec activité la publication de ses très utiles collections de vulgarisation intelligente. A côté des séries des « Villes d'art », des

1. *Rev. d'hist. mod. et cont.*, IV, 630-632.

« Grands artistes » si abondamment représentées désormais, il a constitué, sous le titre général : « Les grandes institutions de France », une suite de volumes destinés à l'histoire, soit de bibliothèques, soit de musées, soit de manufactures nationales, soit de groupements scientifiques. Il était difficile d'imposer un plan uniforme à des ouvrages consacrés à des sujets aussi variés. Un volume sur l'Institut, l'Université de Paris ou la Manufacture de Sèvres ne pouvait s'écrire comme le volume sur la Bibliothèque nationale ou le Musée de sculpture comparée. Il est néanmoins une partie qui devait être considérée comme essentielle par chaque auteur, celle consacrée à l'historique de l'institution, à sa formation, à sa destinée, à ses transformations jusqu'au temps présent. C'est ainsi qu'ont été composés les volumes sur la *Manufacture de Sèvres* par M. G. Lechevallier-Chevignard ou sur la *Monnaie* par M. F. Mazerolle, deux des plus originaux et des plus utiles de la collection. Dans les livres consacrés aux musées nationaux, la partie historique paraissait devoir être traitée avec un soin tout particulier, des chapitres analogues manquant aujourd'hui à la plupart des catalogues actuellement en vente. M. Jean GUIFFREY qui avait rédigé le premier volume sur *le Musée du Louvre : Les peintures, les dessins, la chalcographie* avait retracé sommairement, mais en fournissant les renseignements essentiels, l'histoire si complexe de la constitution de notre grande galerie de peinture depuis François Ier jusqu'à nos jours, donnant même, en appendice, une bibliographie sommaire des catalogues. Ces pages remplacent désormais l'introduction mise jadis par Frédéric Villot en tête de son catalogue général des peintures (à la 2e édit. des Écoles d'Italie, en 1852).

MM. André MICHEL et Gaston MIGEON dans le nouveau volume qui vient de paraître : *Le Musée du Louvre. Sculptures et objets d'art du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes* (Paris, Laurens, 1912, in-8, 172 p., gravures), ont été plus sobres sur l'histoire, cependant moins connue, de leurs « départements » respectifs. Sans doute, Louis Courajod a écrit *l'histoire du département de la sculpture moderne au Musée du Louvre* (Paris, Leroux, 1894, in-16), depuis 1816 jusqu'en 1871, comme il avait rassemblé les éléments d'une histoire du Musée des monuments français, mais les ouvrages de Courajod ne seront probablement jamais ouverts par les acheteurs des volumes publiés par Laurens et ç'eût été faire œuvre utile que de résumer à leur intention les pages de l'érudit et d'en extraire la substance. M. Michel ne consacre que douze pages aux origines de son « département », le reste (p. 13-84) étant une promenade descriptive à travers les salles. On ne se plaint pas d'avoir M. A. M. pour guide, car il sait décrire et nous communiquer ses émotions. En de multiples pages qu'il n'a pas assez le souci de recueillir, M. A. M. se montre écrivain véritable, et sa pensée toujours élevée se revêt d'une forme harmonieuse. M. G. Migeon est un peu moins avare de renseignements sur les causes qui contribuèrent à grouper les collections d'objets d'art, pour la plupart objets d'usage jadis, en des vitrines et sur les accroissements considérables de cette section du Louvre. Les pages 85 à 108 contiennent les faits essentiels qu'il n'est pas permis d'ignorer. — Tels qu'ils se présentent, ces volumes répandront dans le public cultivé des notions archéologiques excellentes et c'est pourquoi il faut se féliciter de leur succès.

Sous la direction de M. Henry Marcel, administrateur de la Bibliothèque nationale, une nouvelle collection intitulée : « Anthologies illustrées des Provinces françaises » vient d'être entreprise. Deux volumes ont déjà paru : *La Touraine* par M. H. Guerlin (1911, in-8, 236 p.) et *l'Auvergne* par M. L. Bréhier (1912, in-8, 247 p.). Chacun d'eux comprend deux parties sensiblement égales : une étude et une anthologie. On trouve dans cette dernière des extraits d'ouvrages traitant de la province au point de vue littéraire, descriptif, historique, artistique, etc... Quant à l'étude, elle est à la fois géographique et historique. L'illustration, abondante et soignée, complète la documentation. Chaque volume contient en outre une courte bibliographie et une carte. C'est en somme la physionomie aussi complète que possible de chaque province dans le passé et dans le présent qu'on prétend nous donner. La rigueur du plan général n'a d'ailleurs heureusement rien d'absolu. C'est ainsi que la partie géographique, assez sommaire pour la Touraine, est au contraire, avec raison, assez développée dans le volume consacré à l'Auvergne, où l'étude de la formation géologique du sol prend une importance particulière. Le tableau de la vie sociale qui achève la partie historique de l'étude est également plus développé. Les traits caractéristiques de chaque province peuvent être ainsi mis en lumière d'une manière plus frappante.

LIVRES NOUVEAUX

Généralités. — *Lorenz.* Catalogue général de la librairie française. Tome XXIII, 2e fasc., rédigé par *D. Jordell.* Paris, Jordell, 40.00. — *E. Rodocanachi.* Études et fantaisies historiques (Pie VII à Paris, L'origine du nom de Napoléon, Les voyageurs français à Rome, etc...). Paris, Hachette, 3.50.

Histoire politique intérieure. — *Bon de Batz.* Vers l'échafaud (germinal, floréal, prairial an II). Paris, Calmann-Lévy, 3.50. — *E. Bosc.* Une loge de province de 1782 à 1789. Cahors, impr. Marmiesse. — *Edmond Burke.* Réflexions sur la Révolution française, traduit de l'anglais par *J. d'Anglejan.* Paris, Nouvelle librairie nationale, 7.50. — *E.-J. Chardon.* Notice sur Jean-Charles-Marie Costé, avocat, notaire au Havre, membre du Conseil des Cinq-Cents, du Tribunal, du Corps législatif, sous-préfet de Dieppe, etc... (1753-1842). Rouen, impr. Gy. — *A. Dunoyer.* Fouquier-Tinville. Paris, Perrin, 5.00. — *P. Gaulot.* Les petites victimes de la Terreur. Paris, Plon, 3.50. — *E. d'Hauterive.* La police secrète du Premier Empire (Bulletins quotidiens adressés par Fouché à l'Empereur). Tome II. 1805-1806. Paris, Perrin, 15.00. — *L.-A. de Herrera.* La Révolution française et l'Amérique du sud. Paris, B. Grasset, 3.50. — *G. Laurent.* Notes et souvenirs inédits de Prieur de la Marne. Paris, Berger-Levrault, 7.00. — *A. Lebaindre.* La formation du département de la Manche. Paris, G. Ficker, 7.50. — *L. Legoux.*

Les Tribunaux de district en Ille-et-Vilaine. Rennes, impr. E. Prost. — *Cte de Mayol de Luppé*. La captivité de Pie VII. Paris, Émile-Paul, 7.50. — *J.-J. Moret*. Notes pour servir à l'histoire des paroisses bourbonnaises, du XVIe siècle à la Révolution. Tome Ier. Moulins, Crépin-Leblond. — *E. Ollivier*. L'Empire libéral. Tome XVI. Le suicide (Wœrth, Forbach, Renversement du Ministère). Paris, Garnier, 3.50. — *Lt-Cel E. Picard* et *L. Tuetey*. Correspondance inédite de Napoléon Ier conservée aux archives de la Guerre. Tome II (1808-1809). Paris, Charles-Lavauzelle, 15.00. — *Cte de Pimodan*. Les fiançailles de Madame Royale, fille de Louis XVI, et la première année de son séjour à Vienne. Paris, Plon, 3.00. — *E. Plantet*. Mouley Ismael empereur du Maroc et la princesse de Conti. Paris, Plon, 6.00. — *H. Quilgars*. L'administration municipale de la ville de Guérande (Extr. de la *Revue de Bretagne*). Vannes, Lafolye. — *H. Quilgars*. La sénéchaussée de Guérande, origine, formation et administration (Extr. de la *Revue morbihannaise*). Vannes, Lafolye. — *A. Robert*. Les remontrances et arrêtés du Parlement de Provence au XVIIIe siècle (1715-1790). Paris, A. Rousseau, 10.00. — *S. Rocheblave*. La vie d'un héros, Agrippa d'Aubigné. Paris, Hachette, 3.50. — *J. Turquan*. Les femmes de l'émigration. 2e série. Paris, Émile-Paul, 5.00. — *Gal Zurlinden*. Mes souvenirs depuis la guerre (1870-1901). Paris, Perrin, 3.50.

Histoire diplomatique. — *Lt B. Cuttoli*. La Pologne au XVIIIe siècle et le droit international. Paris, E. Basset. — *Dr W. Platzhoff*. Frankreich und die deutschen Protestanten in den Jahre 1570-1573. Munchen, R. Oldenbourg, 6 mk.

Histoire militaire. — *Ed. Bonnal*. Wellington, général en chef (1808-1814). Paris, Chapelot, 7.50. — *A. Bouvery*. Cent ans après. 1812. Rostopchin et Kutusof. Paris, A. Challamel, 3.50. — *Cne H. Choppin*. Journal de captivité d'un officier de l'armée du Rhin (27 octobre 1870-18 mars 1871). Paris, Berger-Levrault, 3.50. — *A. Chuquet*. Quatre généraux de la Révolution (Hoche, Desaix, Kléber, Marceau). Paris, Fontemoing, 7.50. — *Gal von Ditfurth*. Aus sturmbewegter Zeit. Briefe aus dem Nachlasse (1808-1815). Berlin, Hofmann, 3 mk. — *Lt-Cel P. Escalle*. Des marches dans les armées de Napoléon. Paris, Chapelot, 10.00. — *H. Fabricius*. Besançon-Pontarlier. Die operationen des Generals von Manteuffel gegen den Rückzug des französischen Ostheeres. Oldenburg, G. Stalling's Verlag, 8 mk. — *F. Farjon*. Un paquet de lettres, par un ancien officier du génie, ancien chef d'état-major du 22e corps d'armée (armée du Nord, 1870-1871.) Boulogne-sur-Mer, impr. de la Société typographique et lithographique. — *H. Fleischmann*. Le quartier général de Napoléon à Waterloo. Paris, Société des amis de Waterloo, 56, rue Michel-Ange. — *A. von Holleben*. Briefe aus den Kriegsjahren 1866 und 1870-71. Berlin, K. Siegismund, 4 mk. — *H. Jaenicke*. Von Tilsit bis Leipzig (1807-1813). Berlin, R. Eisenschmidt, 3 mk. — Der Feldzung von 1812. Denk-Wurdigkeiten eines Wurttembergischen Offiziers herausgegeben von *H. Kohl* Leipzig, R. Voigtländer, 1 mk. 80. — *F. Krollmann*. Erlebnisse in dem Kriege gegen Russland im Jahre 1812, herausgegeben von *K. Henniger* und *W. Ohle*. Hannover, E. Geibel. — *Dr V. Laval*. Le général Joseph-François Dours (1739-1796). Paris, Berger-Levrault, 7.50. — *G. Lavalley*. L'arme blanche sous la Révolution. Étude historique. Caen, Jouan. — *R. Mohr*. Saarbrücken-Sprichern. Saarbrücken, E. Schmidtke, 3 mk. 75. — *Muller*. Notice biographique sur le chef de bataillon du génie Hesselat (1765-1846). Paris, Chapelot. — *Vte de Noailles*.

Épisodes de la guerre de Trente ans. Le maréchal de Guébriant (1602-1653). Paris, Perrin, 7. 50. — *Sergent E. Pouteau*. De Laval à Dantzig. Souvenirs de la guerre de 1870-1871. Paris, Sevin et Sarrat, 5. 00. — *Gal Bon Rébillot*. Souvenirs de révolutions et de guerre (Révolution de 1848, guerre de Crimée, guerre de 1870-1871). Paris, Berger-Levrault, 4.00. — *Cte Rostopchine*. La vérité sur l'incendie de Moscou. Paris, C. Clavreuil, 4. 00. — *Cne M. Sautai*. Les dernières années de Lefebvre d'Orval, le promoteur de la manœuvre de Denain. Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq. — *Dr E. Schäfer*. Die Völkerschlacht bei Leipzig. Hamburg, G. Schlössmann, 1 mk. — *K. Stählin*. Der deutsch-französische Krieg 1870-71. Heidelberg, C. Winter, 3 mk. — *Gal von Wachholtz*. Unter der Fahne des schwarzen Herzogs anno 1809. Erinnerungen. Leipzig, G. Wigand, 3 mk. — *W. Zelle*. Geschichte der Freiheitskriege 1812-1815. Leipzig, Th. Gerstenberg, 4 mk.

Histoire religieuse. — *Béduchaud*. Le culte de la Très Sainte Vierge Marie dans e Poitou à travers les siècles jusqu'à nos jours. Poitiers, Soc. française d'impr. et de librairie. — *H. Brémond*. Sainte Chantal (1572-1641). Paris, Gabalda. — *J. Buléon* et *E. Le Garrec*. Sainte Anne d'Auray. Nouvelle histoire du pélerinage. Vannes, impr. Lafolye. — *Abbé P. Friteau*. Martial de Savignac, curé de Vaiges pendant la Révolution. Laval, impr. R. Lecerf. — *Dom F. Gardon*. Histoire de l'abbaye de la Chaize-Dieu. Le Puy-en-Velay, impr. Peyriller. — *J.-M. Pilven*. Le premier évêque constitutionnel, Expilly, évêque du Finistère (1790-1794). Quimper, impr. A. de Kérangal. — *H. Rousseau*. Le réveil religieux au moment du Concordat. Chaminade, fondateur des marianistes. Paris, Perrin, 3.50. — *A.-C. Sabatié*. Debertier, évêque constitutionnel, et le clergé de Rodez. Paris, G. Beauchesne. — *J. Tournyol du Clos*. Les amortissements de la propriété ecclésiastique sous Louis XIII (1639-1640). Paris, Giard et Brière.

Histoire économique et sociale. Histoire coloniale. — *J. Appleton*. L'histoire vraie du courrier de Lyon. Paris, Larose et Tenin, 1.00. — *G. Cucuel*. La vie parisienne des princes de Wurtemberg-Montbéliard au XVIIIe siècle. Montbéliard, impr. montbéliardaise. — *G. Daumet*. Notices sur les établissements religieux anglais, écossais et irlandais fondés à Paris avant la Révolution. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur. — *A. Delaroche-Vernet*. 1870-1871. Une famille pendant la guerre et la Commune. Paris, Plon, 3.50. — *E. Depitre*. La toile peinte en France au XVIIe et au XVIIIe siècle. Paris, M. Rivière, 9.00. — *L. Dubois*. Le régime de la brasserie à Lille, des origines à la Révolution (1279-1789). Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq. — *C. d'Eschevannes*. Un explorateur français, Henry Moll, d'après sa correspondance. Domois-Dijon, impr. de l'Union typographique. — *M. Fosseyeux*. Les écoles de charité à Paris sous l'ancien régime et dans la première partie du XIXe siècle. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur. — *L. Laffitte*. L'essor économique de la Lorraine (Rapport général sur l'exposition internationale de Nancy en 1909). Paris, Berger-Levrault, 40.00. — *E. Laloy*. La solution de trois énigmes : Le Masque de fer, Jacques Stuart de la Cloche, l'abbé Pregnani avec un appendice sur Roux de Marsilly. Paris, H. Le Soudier, 3.50. — *C. Lemenestrel*. L'instruction en France date-t-elle de la Révolution ? Paris, Champion. — *E. Levasseur*. Histoire du commerce de la France. Tome II, de 1789 à nos jours. Paris, A. Rousseau, 12.50. — *A. Mallat*. Histoire des eaux minérales de Vichy. Tome II. 2e fasc. : La législation générale des eaux minérales de France, de 1605 à nos jours. Paris, G. Steinheil, 10.00. — *E. Martin*. Histoire financière et économique de l'Angleterre (1066-1902). Paris, Alcan, 20.00. — *J. Massenet*. Mes

souvenirs (1848-1912). Paris, Laffitte, 3.50. — *R. Mortier*. La sénéchaussée de la Basse-Marche. Contribution à l'étude de la géographie de l'ancienne France. Paris, Hachette. — *M. Thomas*. Les surséances et sauf-conduits à Bordeaux au XVIIIe siècle. Bordeaux, impr. Cadoret.

Histoire des sciences. Histoire littéraire. Histoire de l'art. — *Bon de Baye* et *Mis de Girardin*. Karamzin et Jean-Jacques Rousseau. Paris, H. Leclerc. — *J.-M. Bernard*. Pages politiques des poètes français. Paris, Nouvelle librairie nationale, 3.50. — *P. Berrichon*. Jean-Arthur Rimbaud, le poète (1854-1873). Poèmes, lettres et documents inédits. Paris, Mercure de France. — *G. Bodinier*. Correspondance de Victor Bodinier avec Hippolyte et Paul Flandrin (1832-1839). Angers, G. Grassin. — *E. Bruwaert*. Vie de Jacques Callot, graveur lorrain (1592-1635). Paris, impr. nationale. — *Cte de Fels*. Ange-Jacques Gabriel, premier architecte du roi, d'après des documents inédits. Paris, Émile-Paul. — *A. Jacquot*. La luthérie lorraine et française, depuis ses origines jusqu'à nos jours, d'après les archives locales. Paris, Fischbacher, 60.00. — *A. Michel* et *G. Migeon*. Le Musée du Louvre. Sculptures et objets d'art du Moyen âge et des temps modernes. Paris, H. Laurens, 3.50. — *F. Mitton* et *F. de l'Église*. Les châteaux galants du bois de Boulogne. Paris, H. Daragon, 12.00. — *E. Pilon*. J.-B. Greuze. Paris, Piazza, 20.00. — *J. Rolland*. Les comédies politiques de Scribe. Paris, Sansot, 3.50. — *Bon du Roure de Paulin*. La vie et les œuvres d'Antoine d'Auvergne, dernier directeur de l'Opéra royal (1713-1797). Paris, Daragon, 2.00. — Œuvres de La Bruyère (Collection des grands écrivains de la France). Nouvelle édition par *G. Servois*. Tomes I et II. Paris, Hachette, 15.00. — *Abbé A. Tougard*. Documents concernant l'histoire littéraire du XVIIIe siècle conservés aux archives de l'Académie de Rouen. Tome Ier. Rouen, A. Lestringant et Paris, A. Picard.

Histoire locale et généalogique. — *G. Richault*. Histoire de Chinon. Paris, Jouve, 2.00. — *A. Noel*. Notice historique sur le canton de Givet. Reims, H. Matot. — *L. Brochet*. Le canton de Mareuil-sur-le-Lay à travers l'histoire (avec un état des biens nationaux aliénés). Fontenay-le-Comte, impr. Gouraud. — *Abbé C. Daugé*. Rion-des-Landes, son histoire. Bergerac, impr. J. Castanet. — *H. Meyronet*. Histoire civile et religieuse de Saint-Cézaire, des origines romaines à nos jours. Vence (Alpes-Maritimes), impr. Rosentiel. — *A. Lemasson*. Saint-Jacut. Essai historique. Saint-Brieuc, impr. Saint-Guillaume, 2.00. — *J. de la Martinière*. Vannes dans l'ancien temps. Vannes, impr. Galles.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS *L'un des propriétaires-gérants* : P. CARON.

La propriété paysanne en France à la veille de la Révolution, d'après un ouvrage récent[1].

Voilà une question à laquelle on répondait autrefois par des affirmations vagues, tendancieuses, sans valeur. On admettait, le plus généralement, que le sol presque entier de la France sous l'ancien régime appartenait aux ordres privilégiés : on opposait l'autorité insuffisante de Target, affirmant à la tribune de la Constituante que 19/20 de la population n'avaient point part à la propriété du sol, à l'autorité, insuffisante aussi, d'Arthur Young, qui avait affirmé précisément le contraire. Il n'y a pas très longtemps qu'on s'est décidé à aller chercher la vérité là où elle est, c'est-à-dire dans les documents du temps, surtout dans les rôles de vingtième, particulièrement probants à cet égard, car le vingtième des biens fonds (le seul dont il soit ici question) était le seul impôt de l'ancien régime qui frappât uniquement la propriété : c'était aussi le mieux, ou le moins mal assis, et ses rôles ont plus de valeur que ceux d'aucun autre. Ils avaient déjà donné lieu à plusieurs travaux [2] : ils viennent d'en inspirer un nouveau à M. Loutchisky, depuis longtemps connu par ses études sur la propriété sous l'ancien régime.

Dans cet ouvrage, fait presque exclusivement avec des rôles de vingtième, particulièrement avec des rôles de la généralité de Limoges, M. Loutchisky établit principalement les points suivants : les rôles de vingtième, auxquels plus de confiance est dû qu'à la plupart des autres documents, notamment qu'aux cahiers de doléances, et qui expriment bien

---

1. Loutchisky, *La propriété paysanne en France à la veille de la Révolution, principalement en Limousin*. Paris, Champion, 1912, in-8, 295 p.

2. C. Bloch, *Études sur l'histoire économique de la France, 1760-1789* (Paris, Picard, 1900, in-8).

la vérité, sinon sur le montant des revenus fonciers, du moins sur le nombre des propriétaires et sur l'étendue de leurs possessions, prouvent un grand morcellement de la propriété et une grande importance en général (quoique fort variable entre les différentes paroisses [1]) de la propriété paysanne. Elle était notamment très répandue en Limousin : M. Loutchisky pense que les propriétaires formaient dans cette province 82, 43 °|o de la population, et en conclut (conclusion sur laquelle il y aurait quelques réserves à faire [2]) que le prolétariat agricole n'existait pour ainsi dire pas dans cette province, spécimen assez fidèle de l'état des choses dans la France centrale ; en Normandie, au contraire, la proportion des propriétaires serait tombée à 59, 8°/o. Sur 247.000 arpents de 85 paroisses de l'élection de Tulle, 137.000 auraient appartenu à la classe paysanne ; sur 63.000 de 43 paroisses de l'élection de Brive, 34.000. La proportion de la petite propriété était d'autant plus forte qu'on se rapprochait du midi du Limousin : les propriétés privilégiées, et en général les grandes propriétés, occupaient plus de place dans les régions montagneuses du nord de la province. La part de la propriété privilégiée, et surtout de la propriété ecclésiastique, était médiocre, comme en général dans le Midi ; sensiblement moindre, notamment, que dans le Laonnais ou l'Artois, où, comme en général dans le Nord, les domaines ecclésiastiques avaient beaucoup plus d'importance. Il existait une tendance générale, au Nord, au Centre, au Midi, à la fin de l'ancien régime, à l'accroissement des propriétés paysannes au détriment de celles de la noblesse et de la bourgeoisie.

Telles sont, brièvement et aussi clairement condensées que possible, les conclusions essentielles de ce livre, très touffu. Je les crois justes, tout en maintenant peut-être quelques réserves sur la dernière. Et, outre ces vérités générales, à vrai dire pas très nouvelles, mais toujours bonnes à répéter et à préciser, il se trouve dans cet ouvrage bien des remarques de détail (ainsi sur le mode d'exploitation, la rareté des fermages, le caractère primitif de la petite culture, les contrastes sociaux agricoles, économiques, des divers pays envisagés, l'insignifiance du développement industriel dans le Limousin), qui sont intéressantes et fondées.

---

1. M. Loutchisky signale des écarts allant de 4, 8 °/o à 98 °/o pour la proportion de la propriété paysanne.

2. M. Loutchisky a trop de tendance à considérer propriété comme synonyme d'une aisance relative. Il n'en est rien. Il y avait des propriétaires qui étaient mendiants, des mendiants qui étaient propriétaires. Cette statistique qu'il a oubliée et qui est quelquefois possible eût été des plus curieuses à faire.

Mais si, sur le fond des choses, M. Loutchisky est dans le vrai, de nombreuses erreurs de détail et l'abus d'une méthode qui ne serait bonne qu'à la condition de ne pas être poussée à l'excès, empêchent ce livre d'être un bon livre. Je ne parle pas de la forme, qui est lourde, diffuse, confuse, de choses qui n'ont pas été bien comprises [1] ; ce sont des critiques qu'on n'a pas le droit d'adresser à un étranger ; nous ne devons que le remercier de s'occuper de sujets français, nous qui serions bien incapables d'étudier des documents russes, et regretter que cet ouvrage soit trop difficile à lire pour retenir beaucoup de lecteurs. Mais des défauts beaucoup plus graves doivent être signalés.

Il m'est arrivé autrefois de soutenir que les rôles de vingtième (surtout les rôles faits postérieurement à l'édit de 1771) étaient des documents historiques de très grande valeur, où il est légitime, nécessaire même, d'aller chercher des renseignements sur l'état de la propriété foncière vers la fin de l'ancien régime, ainsi que sur la situation des classes rurales et de l'agriculture ; et depuis que j'ai appris à connaître davantage ces documents, telle est, plus que jamais, ma conviction. Mais c'est à la condition de ne leur demander que ce qu'ils peuvent donner, des vues d'ensemble, des indications générales. Quand on descend dans l'extrême détail, leur valeur devient plus sujette à caution. C'est se tromper que leur refuser confiance, c'est se tromper aussi que leur en accorder une trop grande. Et c'est par là que l'ouvrage de M. Loutchisky me paraît prêter le plus le flanc à la critique.

L'auteur est en général trop optimiste : sa foi dans les moindres indications des rôles (les évaluations de revenus mises à part, car il est trop sensible que ces revenus sont presque toujours sous-estimés, et là-dessus tout le monde sera d'accord) est absolue : l'attribution des biens aux différents propriétaires, l'énumération de ces propriétaires, des mutations de propriété, sont, pour lui, exactes, complètes. Il croit toujours à la bonne confection du travail, à la stricte exécution des édits et des instructions. Ce sentiment, bien connu, source de grandes erreurs en histoire, est si fort chez lui qu'il croit pouvoir faire état des semblants de déclarations obtenus en Bretagne lors de l'établissement du vingtième, docu-

1. Cf. ce qui est dit, p. 30, de l'arrêt du 9 novembre (livre du 2 nov.) 1777. Il ne défendait pas de prélever l'impôt au-dessus de la somme qui était indiquée dans les rôles précédents. Au contraire il prévoyait des vérifications et des augmentations dont il réglait les délais et les conditions.

ments qu'un directeur du pays jugeait plus obscurs que les visions de l'Alcoran, et qu'ayant vu une déclaration du 17 août 1750 ordonner au clergé de faire des déclarations de ses biens, il croit à l'existence de ces déclarations (p. 26), erreur si grave qu'elle prévient, malgré soi, contre les assertions de cet ouvrage. Également vive est sa foi dans l'exactitude de l'assiette des cotes individuelles : et il remarque, à ce propos, que si les cahiers se plaignent des évaluations données aux biens-fonds, ils ne se plaignent jamais d'omissions dans les listes, ni d'erreurs dans les attributions des biens aux différents propriétaires. Admettons l'exactitude de ce fait : il prouverait simplement que les contribuables ne se souciaient pas d'aller au-devant de vérifications nouvelles, et, s'ils ne s'en souciaient pas, surtout pour un impôt de quotité comme le vingtième, c'est précisément parce qu'ils avaient conscience de beaucoup d'omissions, d'erreurs et de dissimulations : le contribuable du XVIIIe siècle aimait à se plaindre, mais il n'aimait pas que la lumière fût trop bien faite sur l'objet de ses plaintes et il avait une antipathie instinctive contre les vérifications, qu'il avait toujours vues suivies d'augmentations : ce qu'il voulait, c'étaient des décharges, des modérations, ce n'étaient pas, à quelques exceptions près, des enquêtes. M. Loutchisky argue en outre de l'identité, quant aux contenances, de rôles faits pour une même paroisse à des époques différentes : mais encore faudrait-il être bien sûr que cette identité n'ait pas simplement pour cause l'inertie ou la précipitation du second contrôleur, qui peut très bien n'avoir pas pris la peine de faire un état de lieux plus complet, et s'être borné à faire porter ses vérifications sur les articles compris dans le premier. Parfois même il leur arrivait de ne pas prendre cette peine : j'ai vu aux Archives de la Gironde un rôle de vingtième, pour 1789, inspirant d'abord toute confiance par sa netteté et son soin apparent, qui, vérification faite, n'était qu'une transcription littérale, avec les mêmes noms, les mêmes contenances, les mêmes numéros, d'un rôle de 1751.

Mais, insiste M. Loutchisky, l'exactitude des rôles de vingtième du Limousin, quant aux contenances, est démontrée par l'identité des superficies indiquées par les rôles et de celles qui sont portées dans les arpentements des paroisses ; et à ce propos il fait un très vif éloge de la façon dont il fut procédé en Limousin à ces opérations : les *palpes* qui en furent le résultat offrent à ses yeux les plus rigoureuses garanties d'exactitude. Observons d'abord, à propos de ces palpes, que l'idée qu'en a l'auteur n'est pas au fond bien nette, car il se contredit complètement à peu de

distance : p. 37, il nous dit que les arpenteurs furent chargés de dresser *non le plan des parcelles de chaque paroisse*, mais d'énumérer les biens-fonds avec l'indication de leur contenance et le nom de leurs propriétaires ; tandis que, p. 38, il s'agit d'une opération cadastrale rigoureuse : « L'arpenteur était obligé de confectionner le livre du cadastre, *le plan de la paroisse et de toutes les terres qui en dépendaient*, enfin de dresser le procès-verbal de l'arpentement... Le livre du cadastre en feuilles séparées, auxquelles on joignait les plans et les procès-verbaux, était envoyé à l'intendant. » La contradiction est formelle, et c'est, je crois, dans cette seconde assertion que M. Loutchisky est dans l'erreur : du moins les palpes que j'ai vues sont de simples énumérations de contenances et de propriétaires, et l'ancien régime n'était guère capable de faire autre chose. Mais observons surtout que, si ces palpes avaient été un guide si sûr, on s'expliquerait bien mal les difficultés très connues que Turgot, dix-huit ou vingt ans après qu'elles avaient été faites, rencontrait pour asseoir les impositions de sa province. Il a exprimé son opinion sur la valeur de ces travaux, et cette opinion, qu'on n'hésitera pas à préférer à celle de M. Loutchisky, est singulièrement moins avantageuse : « On avait, dit Dupont de Nemours [1], écho de Turgot, arpenté environ les deux tiers de la province, mais on n'avait point fait de cartes de cet arpentement. Sur les simples brouillons des arpenteurs, on avait fait des procès-verbaux généraux des paroisses et des feuilles de relevé, contenant chacune les articles qui devaient servir à former la cote de chaque particulier. Il se trouvait, par des erreurs de copiste, que les feuilles de relevé n'étaient point d'accord avec les procès-verbaux, et il était impossible, par le défaut de cartes et sans les brouillons originaux qu'on n'avait point conservés, de savoir lequel, du procès-verbal ou des feuilles de relevé, méritait le plus de confiance. L'incertitude originelle de toutes les parties de cette opération se trouvait énormément accrue par ce que, depuis vingt-deux ans, on n'avait fait aucune vérification ou pris aucun soin de constater les changements de propriétés par successions, ventes, échanges ou abandons, de sorte que les paroisses étaient imposées par des rôles qui n'avaient aucun rapport avec leur situation réelle. » Et Turgot, quand il parlait lui-même, n'était pas plus louangeur [2] : « Dans les parties mêmes qui ont été arpentées, il

1. *Œuvres de Turgot* (Collection des grands économistes), I, 486.
2. *Ibid.* p. 513.

y en a plusieurs [paroisses] où l'opération n'a été faite que d'une manière si précipitée et si fautive qu'elle deviendra totalement inutile, et cette mauvaise opération a été payée par les propriétaires sur le pied de 3 sous par parcelle. » S'il y a vraiment tant d'identité entre les rôles de vingtième et ces documents, elle n'est pas, semble-t-il, pour faire à ces rôles beaucoup d'honneur.

Une des principales préoccupations de M. Loutchisky a été d'établir des états comparés de la propriété paysanne, bourgeoise, privilégiée, ce qui est en effet fort à propos : mais, en outre, il a pratiqué des sous-divisions innombrables entre les diverses catégories qu'il croit pouvoir distinguer dans cette propriété paysanne : laboureurs, métayers, journaliers, artisans, « occupés d'industrie ». Il abuse, véritablement, à cet égard, des tableaux et des statistiques. Il oublie qu'il n'y avait pas en général dans les populations rurales de distinctions si tranchées, que la séparation des professions (qui même aujourd'hui n'est pas complète dans les villages) était encore bien moins marquée sous l'ancien régime, que chacun était un peu tout, et que c'est peut-être pour cela même que les rôles sont si souvent muets sur la profession des individus qui y figurent : raison qui à elle seule suffirait pour montrer l'inanité des trop longues et trop minutieuses statistiques dans lesquelles il s'est complu. On trouve chez lui (p. 56) jusqu'à une distinction entre cabaretiers, marchands de vin et aubergistes : et cela quand, à vrai dire, on se trouve en face d'une majorité de noms sans spécification de professions. L'auteur avait été mieux inspiré quand, dans un ouvrage antérieur (*La petite propriété en France avant la Révolution*, p. 58), il avait remarqué l'élasticité et l'imprécision des désignations professionnelles : « Il est évident, disait-il, que les termes qui servent à désigner les professions... prenaient la place les uns des autres, qu'ils étaient employés indifféremment pour indiquer la sphère d'activité de certains individus qui était confondue en fait avec la culture de la terre, le métier ou la profession, ou ensemble avec tout cela. Dans ces cas-là, toute une suite d'artisans, d'individus exerçant une industrie, de marchands, lorsqu'on les désignait comme étant laboureurs et vignerons, faisaient évidemment partie du groupe des cultivateurs en ayant tout à côté de cela un métier ou une profession. » C'est évident, en effet, et voilà pourquoi il était au moins inutile de faire des distinctions aussi tranchées entre laboureurs et métayers (deux mots qui, dans bien des endroits, sont encore exactement synonymes), entre arti-

sans et occupés d'industrie, entre population agricole et non agricole, dans des villages où tout le monde cultivait, etc., etc. ; et cela, surtout dans des provinces extrêmement pauvres comme le Limousin, où le travail était trop peu actif pour que l'exercice d'un métier suffît aux besoins d'un homme. Et telle est sans doute au fond la raison pour laquelle les non-propriétaires étaient beaucoup plus nombreux dans les pays relativement riches (Laonnais, Normandie) que dans le Centre. Remarquons aussi à ce propos que la comparaison entre l'étendue de la propriété paysanne dans le Limousin et dans l'Aisne occupe dans ce livre une place bien exagérée : il eût suffi de faire observer que la même quantité de terre ici et là classait économiquement son détenteur d'une manière bien différente, à cause de la différence énorme de valeur et de rapport : il est tout naturel que le paysan, que le journalier des environs de Laon possédât moins de terre que celui des environs de Tulle : s'il en avait possédé autant, souvent il aurait cessé, par le fait même, d'être journalier ou paysan. En réalité, la seule distinction vraiment importante à faire est celle de la propriété privilégiée (noblesse, clergé, privilégiés du Tiers-état), de la bourgeoisie, et de la population agricole. Cette dernière n'est pas aisée, à cause du vague ou de l'absence des indications, et plus encore à cause de l'absence de toute division bien tranchée entre la classe bourgeoise et la classe populaire : il est à regretter que M. Loutchisky n'ait pas spécifié les principes qu'il a cru devoir appliquer à cet égard [1] : quels qu'ils soient, ils sont toujours forcément un peu arbitraires, mais l'important est que le lecteur soit prévenu. J'ai tenu à refaire ses calculs pour certaines paroisses de la Corrèze et de l'Aisne, et n'ai pu trouver des chiffres concordant avec les siens, chose d'ailleurs inévitable dans une matière aussi flottante. Je dois dire d'ailleurs que, si les détails sont sujets à caution, si les chiffres sont trop précis et les fractions trop nombreuses, l'aspect général des grandes lignes est exact : les tableaux font bien connaître l'importance relative dans les différentes paroisses, par exemple, de la propriété nobiliaire, ecclésiastique, par opposition aux autres. C'est bien cela qu'il convient de demander aux rôles de vingtième : des traits généraux, plutôt que de petits détails ; des ensembles, plutôt que des fractions.

1. Si j'ai bien compris sa pensée (et à vrai dire je n'en suis pas très sûr), M. Loutchisky a été surtout préoccupé d'établir que les artisans et occupés d'industrie ne sauraient être compris dans la classe bourgeoise. C'est évident, et tellement évident qu'une longue démonstration était bien superflue.

En somme, la question très délicate de la répartition entre petit peuple et bourgeoisie n'est pas tranchée dans cet ouvrage d'une manière indiscutable, et ceci est d'autant plus regrettable que c'est précisément un des points sur lesquels l'auteur est en général le plus sujet à caution. Je m'en étais déjà convaincu, en rapprochant le tableau donné par lui dans *La petite propriété en France*, p. 116, des *Documents relatifs à la vente des biens nationaux dans les Bouches-du-Rhône*, publiés par M. Moulin : rapprochement qui sera instructif pour quiconque voudra se convaincre de la fragilité des statistiques dont abuse M. Loutchisky. A Châteaurenard (district de Tarascon), par exemple, où pendant le cours de l'année 1791 il fut vendu 10 salmées et 6 éminées de terre à un curé et à un négociant, M. Loutchisky compte *néant* pour les acquisitions bourgeoises [1]. Il est évident que, si des gens ainsi qualifiés ne sont pas considérés par lui comme appartenant à la bourgeoisie, la part de celle-ci sera singulièrement restreinte : on ne voit même pas, à vrai dire, ce qui lui restera pour se recruter. Et c'est sans doute en partant de ce point de vue faux que M. Loutchisky a tendance à exagérer un peu la part du peuple (en prenant le mot dans son sens péjoratif) dans la propriété du sol sous l'ancien régime, comme aussi à l'exagérer beaucoup dans l'achat des biens nationaux.

J'arrive maintenant à ce qui occupe aussi une partie considérable de ce livre, à savoir le mouvement général de la propriété foncière dans les années qui ont précédé la Révolution. La question est d'importance ; mais je ne crois pas que les rôles de vingtième suffisent pour la trancher d'une manière indiscutable. Ou plutôt, ils me semblent établir surtout l'absence de toute tendance caractérisée à cet égard et indiquer plutôt une persistance du *statu quo* qu'un mouvement bien accusé vers une augmentation ou vers une concentration du morcellement.

---

1. Je ne me charge pas d'expliquer comment, étant donné ce fait, M. Loutchisky ne compte que 3 salmées vendues en tout, la même année et dans la même localité. Rien de plus déconcertant d'ailleurs que le rapprochement des faits réunis par M. Moulin et des tableaux dressés par M. Loutchisky. A Barbentane, où il compte, la même année 1791, environ 183 salmées 3/4 acquises par la bourgeoisie, 205 par les paysans, chacun pourra constater, le livre de M. Moulin en mains, qu'il n'en a été vendu que 33 en chiffres ronds (je néglige les fractions), dont 8 à des acquéreurs bourgeois, 25 à des artisans ou paysans ; à Eyragues, où il n'y aurait rien eu pour la bourgeoisie, et 4 salmées environ pour le petit peuple, on trouve 8 éminées passant à des acquéreurs bourgeois (car il faut bien classer dans cette catégorie des négociants et des chirurgiens), 0 pour les artisans et paysans, etc., etc. Les classifications de M. Loutchisky paraissent sujettes à caution, et ses chiffres aussi. Y a-t-il eu perte, ou transposition de notes ?

M. Loutchisky ne manquera pas sans doute, à ce propos, de m'opposer moi-même à moi-même et de m'objecter les assertions un peu différentes (quoique beaucoup plus atténuées qu'il ne le dit), d'un ancien article [1] dont il s'est beaucoup servi dans son ouvrage, tantôt pour en défendre, tantôt pour en combattre les conclusions. En réalité, dans cet article, je me proposais surtout d'établir que le grand morcellement de la propriété rurale (point qui à cette époque était encore fort contesté) ne datait nullement de la fin du XVIIIe siècle, que la comparaison entre rôles de dates différentes prouvait clairement qu'aucun changement brusque ne s'était produit à cet égard, que le fait était certainement ancien ; et j'ajoutais que mon impression était même que la petite propriété paysanne perdit plutôt un peu de terrain dans les années antérieures à la Révolution, généralisant un peu trop vite une observation dont l'exactitude, pour ce qui concerne les environs des villes franches, Bordeaux notamment, ne saurait être contestée. Ce n'était nullement un système, ni même une affirmation, mais simplement une indication, volontairement un peu vague. M. Loutchisky prend nettement parti pour l'opinion contraire et affirme un accroissement marqué de la petite propriété sous le règne de Louis XVI. C'est une grosse question, que je ne me propose pas de discuter ici. Je voudrais seulement indiquer pourquoi les rôles de vingtième ne peuvent pas, quoi qu'il en dise, y apporter de réponse définitive.

Son grand argument est que les mutations de propriété sont toujours indiquées sur les rôles, qu'il en était tenu compte avec soin, et que le nombre des articles, à quelques années de distance, dans les rôles d'une même paroisse, va, dans la majorité des cas, en s'accroissant : d'où il conclut à un certain progrès de la petite propriété.

Il est exact que les achats et ventes sont souvent mentionnés en marge des articles qu'ils ont diminués ou grossis : ils le sont d'ailleurs d'une manière généralement incorrecte et confuse, tellement qu'il est fort difficile, la plupart du temps, de spécifier, à une date donnée, l'étendue exacte d'un article ayant fait l'objet de quelque mutation [2]. De plus, de ce que nous voyons des mutations mentionnées, il est peut-être imprudent de

1. *La Révolution française*, nov. 1894, t. XXVII, p. 406-426.

2. M. Loutchisky, je dois le dire, excepte avec raison les rôles de l'élection de Tulle de son appréciation si favorable sur la comptabilité exacte des ventes et des achats. De mon côté, je constate volontiers que les rôles de l'Aisne sont à ce point de vue, et à tous autres, sensiblement supérieurs à ceux que j'ai vus jusqu'ici dans la Corrèze, la Haute-Garonne, la Gironde, le Cher.

conclure qu'elles l'ont été toutes. Sur l'augmentation ou la diminution du nombre des cotes à quelques années de distance, l'assertion de M. Loutchisky est loin d'être hors de contestation : j'ai relevé de nombreux exemples du contraire, et la question reste ouverte. Mais, à vrai dire, elle ne vaut pas la peine qu'on la discute : quelques unités de plus ou de moins dans le nombre des articles ne prouvent rien quant à la diminution ou à l'augmentation du nombre des propriétaires ; elles prouvent tout simplement que les contrôleurs qui se sont succédé n'ont pas procédé de la même manière, et les cinq lignes que, dans l'article en question, j'avais consacrées à ce fait, étaient de trop. Pour pouvoir en tirer des conclusions plus étendues, il faudrait que la règle de l'unité de cote par contribuable eût été édictée et appliquée, et elle n'a été ni l'un ni l'autre. Un simple coup d'œil jeté sur des rôles de vingtième permet d'apercevoir en grand nombre des articles collectifs, les héritiers d'un tel, les mineurs d'un tel, la veuve et les enfants d'un tel, etc. ; inversement, le même propriétaire pourra être cotisé en deux ou plusieurs articles séparés pour des raisons qui nous échappent, et le rôle le dira expressément en indiquant *ledit*, *le même*, etc., comme j'en ai relevé de nombreux exemples ; et il est fort possible que, dans d'autres cas où cette identité n'est pas indiquée, elle existe pourtant, impossible à reconnaître derrière les similitudes de noms et les absences de désignations plus amples, si fréquentes dans ce genre de documents. Rien n'autorise, en résumé, à soutenir qu'il y ait autant d'articles que de propriétaires, autant de propriétaires que d'articles : et par conséquent M. Loutchisky a pris une peine bien inutile en dressant quantité de tableaux comparatifs d'augmentations ou de diminutions d'articles, qui ne peuvent ni corroborer ni infirmer la thèse qu'il soutient. Il n'en serait autrement que si les différences étaient considérables ; et tel n'est pas le cas.

Une dernière observation relativement à cette grande exactitude à laquelle croit M. Loutchisky dans l'indication des mutations. Les rôles de la Corrèze que j'ai examinés à cet égard m'ont laissé une impression très différente. Mais il n'importe : en admettant avec lui que ces rôles limousins soient sans reproche, il est essentiel de rappeler que, dans nombre d'endroits, les cahiers de 1789, dont la sincérité ici ne saurait être suspectée, ont fait entendre des plaintes fort vives précisément sur la négligence avec laquelle il était tenu compte des mutations. Souvent un acquéreur était taxé pour l'objet de son acquisition sans que son vendeur fût

dégrevé ; plus souvent, le vendeur restait seul cotisé pour un bien qu'il ne possédait plus. Des morts, dont l'héritage avait été partagé entre plusieurs enfants et petits-enfants, continuaient pendant de longues années à figurer sur les rôles, et le partage de leurs cotes entre les divers héritiers était une cause continuelle de contestations et de procès, à ce point que des cahiers de Normandie [1] émettaient le vœu que les vingtièmes n'eussent pas à être répartis par les contribuables eux-mêmes, qu'il n'y eût pas pour une même ligne une multiplicité de payeurs ; et on pourrait relever ailleurs bien des doléances semblables [2], de nature à dissiper les illusions que s'est faites M. Loutchisky sur la perfection des documents qu'il a étudiés.

Je le répète : il ne faut pas contester la valeur très grande des rôles de vingtième ; il convient à tous égards d'en faire une étude approfondie ; cette étude est des plus instructives, des plus intéressantes : nulle part peut-être on n'a la sensation aussi vive de tenir sous la main un monde disparu ; sous leur forme forcément sèche, aride même, ils abondent en révélations précieuses, ils ménagent à l'historien beaucoup de satisfactions, je dirai même beaucoup de joies. Mais il faut les considérer sans superstition, sans faire abstraction de son sens critique, et en voyant les choses d'un peu haut. On peut y chercher des renseignements plus vivants et plus certains que de laborieux amoncellements de chiffres, qui, quoi qu'on fasse, pourront toujours être contestés.

M. Marion.

---

1. Cahiers de Fierville, d'Octeville, bailliage de Coutances.
2. Cahiers de Merrey, bailliage de Bar-sur-Seine ; de Moulins, bailliage de Sens ; de Neuvy-Deux-Clochers, bailliage de Bourges.

Karl Marx et le Chartisme

La facilité avec laquelle Karl Marx sait jouer avec les abstractions, et la phraséologie philosophique dont la lourde parure revêt ses théories économiques ne doivent pas faire illusion : Karl Marx est par tempérament un réaliste ; il est avant tout homme d'action.

Réaliste et homme d'action, ce sont les deux traits de son intelligence et de son caractère qu'il faut avoir en vue, si l'on veut comprendre comment et pourquoi il a élaboré ses théories, pénétrer l'esprit qui lui a dicté ses actes et ses œuvres. L'auteur du *Capital* a demandé aux faits ses plus fortes inspirations ; il a su profiter des expériences qui s'offraient à son observation pour réviser complètement les théories régnantes parmi les sectes communistes. Entre 1837 et 1848, la grande expérience ouvrière et révolutionnaire est le Chartisme, qui a été d'abord une tentative pour organiser d'une façon autonome l'action des classes laborieuses, puis qui s'est développé dans le sens d'un mouvement de lutte de classe. Et il est certain que Karl Marx a largement utilisé l'expérience chartiste : la brève mention qu'en fait le Manifeste communiste est, dans sa brièveté et par cette brièveté même, l'aveu involontaire échappé à Marx.

Sans doute, les reflets de la pensée babouviste sont visibles à travers les textes du Manifeste et, par son commentaire, M. Charles Andler a parfaitement mis en lumière l'influence que les traditions babouvistes ont excercée sur les deux collaborateurs. Mais, à côté de ces origines idéologiques, le Manifeste communiste a des origines réalistes qui apparaissent nettement : l'Angleterre présentait alors le spectacle d'une lutte qui manifestait la croissance et la puissance naissante du prolétariat industriel. Marx et Engels ont suivi avec intérêt les vicissitudes du mouvement chartiste : ils ont été vivement impressionnés par les luttes dont ils étaient les témoins et dont ils connaissaient les péripéties par les journaux démocrates. Ils ont emprunté aux faits et gestes des chartistes des méthodes et une tactique que Marx a ensuite systématisées.

Engels avait séjourné en Angleterre, dans la maison de commerce de son père, pendant les années 1843 et 1844 ; il avait vécu à Manchester, en plein centre de l'armée chartiste. En 1845 il publie son *Die Lage der Arbeitenden Klasse in England* ; il y consacre aux mouvements ouvriers anglais un chapitre dans lequel se trouvent de longs développements sur le Chartisme. Dans l'Avant-propos de son livre, dédié à la classe ouvrière anglaise et daté du 15 mars 1845, le prochain collaborateur de Marx écrit cette phrase significative : « Pendant 21 mois, j'ai été personnellement en rapport avec le prolétariat anglais ; j'ai su apprendre à connaître ses efforts, ses souffrances et ses joies, et cela de tout près, et j'ai été à même de compléter mes observations aux sources authentiques nécessaires. »

La même année, Marx, expulsé de Paris, rencontre Engels à Bruxelles, et ces deux hommes, désormais associés, vont essayer par leurs écrits et par leurs agissements de diriger le mouvement ouvrier et de l'organiser sur le plan chartiste. Un passage du Manifeste trahit l'importance qu'a prise à leurs yeux le Chartisme : Marx et Engels opposent les inventeurs de systèmes aux « partis ouvriers déjà constitués, les chartistes en Angleterre ». «.... Les inventeurs de système discernent nettement l'antagonisme des classes, l'action des éléments dissolvants qui travaillent la classe dominante. Ils ne discernent pas dans la classe prolétarienne l'énergie autonome, le mouvement politique qui lui sont propres. »

Or, les leaders et les théoriciens du Chartisme avaient compris et proclamé *l'énergie autonome de la classe ouvrière* et, depuis dix ans, ils s'étaient efforcés de créer un *mouvement politique* spécifiquement ouvrier, qui était devenu un mouvement révolutionnaire. Les longs efforts des chartistes et les formules bien frappées de leurs leaders ont été les sources les plus profondes d'où sont jaillies les théories de Marx et Engels. Il est possible que ceux-ci ne se soient pas rendu compte de cette action inconsciente ou aient voulu se cacher à eux-mêmes combien elle a été puissante ; je croirais plutôt qu'ils ont voulu cacher aux autres cette influence ; car la tactique habituelle de Marx est de masquer ses sources en omettant ou en attaquant les hommes qui ont pu avoir une influence sur sa pensée : c'est ce qu'il a fait notamment pour les socialistes anglais, et aussi peut-être pour Proudhon.

Dans l'Avant-propos de son livre, Engels avoue qu'il a été personnellement en relations avec le prolétariat anglais ; il a été aussi en relations avec les leaders chartistes. Au moment même où la Fédération des com-

munistes va adopter le Manifeste, une grande démonstration est organisée à Londres, le 29 novembre 1847, pour célébrer l'anniversaire de la Révolution polonaise. Ce sont les *Fraternal Democrats* qui ont pris l'initiative de cette réunion, et le comité directeur de cette association comprend George Julian Harney, Ernest Jones et Thomas Clark, trois des chefs qui tenaient alors entre leurs mains les destinées du Chartisme. A côté de ceux-ci siègent à ce comité des communistes qui avaient fait partie de la Fédération des Justes et qui s'étaient exilés après 1839 en Angleterre, Karl Schapper et Joseph Moll. Et voici qu'au German Society's hall, les Fraternal Democrats rencontrent le 29 novembre Marx et Engels, délégués par l'Association démocratique de Bruxelles et par le groupe bruxellois affilié à la Fédération des Communistes.

Dans leurs discours, ce jour-là, les deux auteurs du Manifeste communiste prononcent des paroles qui méritent d'être signalées. Marx aurait dit, d'après le compte rendu que la *Northern Star*, le journal officiel du Chartisme, donne de son discours : « Les démocrates de Bruxelles sentent que les chartistes d'Angleterre sont les vrais démocrates et que, le jour où les six points de la Charte seront adoptés, la route de la liberté sera ouverte à tout l'univers. Réalisez donc ce grand objet, travailleurs anglais, et vous serez salués comme les sauveurs du genre humain. » Et Engels : « J'ai vécu quelque temps en Angleterre et suis fier de me vanter d'être chartiste de cœur et d'âme. »

Au printemps de 1847, Moll était allé voir Engels et Marx pour leur renouveler la proposition d'entrer dans la Fédération reconstituée à Londres ; Marx et Engels s'étaient fait prier et n'avaient accepté qu'après avoir posé leurs conditions. Ils voulaient modifier l'idéologie babouviste dans un sens réaliste, en se servant des leçons de l'expérience chartiste et en s'inspirant de ce mouvement ouvrier décrit par Engels deux ans auparavant, et auquel Marx allait emprunter ses formules de combat les plus réussies.

Lorsqu'on relit le Manifeste communiste, on y retrouve la plupart des thèses qui, depuis 1832, depuis la publication du *Défenseur du Pauvre* et des journaux non timbrés, servaient de thèmes aux articles des Bronterre O'Brien, des George Julian Harney et des Feargues O'Connor. Dans un compte rendu de la *Revue historique*, M. Georges Bourgin a prétendu que ce n'était là qu'une manifestation indirecte de l'influence babouviste ; mais le babouvisme n'était guère connu que du seul Bronterre, l'intel-

lectuel du mouvement. Celui qui a été surnommé le maître d'école du Chartisme a donné en 1836 une traduction du livre de Buonarroti et, vers la même époque, il a fait un court séjour en France. Il ne semble pas avoir été touché plus tôt de la grâce babouviste ; car ses articles du *Défenseur du Pauvre* qui sont antérieurs à 1836 n'en laissent point paraître la trace ; dans l'Avant-propos de sa traduction de *la Conjuration des Égaux*, il croit avoir « *retrouvé* » dans le livre de Buonarroti « les principes qu'il avait défendus dans le *Poor Man's Guardian* et ailleurs » et il rapproche les thèses de Babeuf de celles d'Owen, dont les doctrines ont contribué à sa première formation.

Enfin et surtout, on peut dire, pour répondre à l'affirmation de M. G. Bourgin, que l'idéologie des petites sociétés secrètes de la Monarchie de Juillet n'est pas comparable au grand mouvement révolutionnaire qui avait mis en acte l'action autonome de la classe ouvrière, la lutte de classe, la menace de grève générale. Il n'est pas jusqu'à la théorie de l'armée de réserve industrielle que, dès 1838 et 1839, les articles de la *Northern Star* présentent en des formules auxquelles Marx n'aura rien à ajouter.

Dans les journaux non timbrés de la presse à bon marché, avant 1836, comme, après cette date, dans le journal officiel du Chartisme, nous rencontrons sous la plume de Bronterre O'Brien et des collaborateurs de la *Star* les théories et les formules « prémarxistes » qui ont été suggérées à Marx par le Chartisme. On peut imaginer que ce réaliste a profité des réflexions d'Engels, de sa lecture des feuilles chartistes et de son contact avec certains des leaders les plus notoires : comment cet homme d'action, doué d'un sens pratique et politique très aigu, n'aurait-il pas vu tout le profit qu'un conducteur de masses pouvait tirer des expériences chartistes ? Il en a fait une première utilisation dans le Manifeste communiste. L'Internationale sera l'occasion qui lui permettra de tenter l'application, sur une plus large échelle, de la tactique et des méthodes observées dans l'histoire du Chartisme.

Édouard Dolléans.

COMPTES RENDUS

— Th. de **Cauzons**. *Histoire de l'Inquisition en France*. Tome II, la procédure inquisitoriale. Paris, Bloud, 1912, in-8, XLIV-421 p. — Bien que l'auteur ait assigné le milieu du XVIe siècle comme limite à son sujet et qu'il cite parfois des faits contemporains du règne de François Ier, c'est plutôt dans l'histoire du moyen âge que rentre cet ouvrage, puisque c'est vers les XIIIe et XIVe siècles que l'institution s'organisa et atteignit à l'apogée de sa puissance. On comprendra par suite que nous n'ayons pas à entrer dans l'analyse détaillée de ce volume, plus spécialement consacré à décrire minutieusement la procédure inquisitoriale, les origines du droit inquisitorial, les juges et leurs auxiliaires, la conduite des procès d'hérésie, les pénalités et leurs conséquences. Ce que nous devons toutefois remarquer, c'est d'abord l'érudition abondante de l'auteur, et c'est aussi un effort sincère pour replacer l'institution dans le milieu où elle est née, où elle a évolué, condition indispensable pour porter un jugement équitable, sinon tout à fait impartial. Bien que plutôt favorable à l'Église catholique, l'auteur s'explique clairement sur ses intentions dans son avant-propos et indique avec une précision pleine de vivacité quelle est au juste sa position. Le ton polémique de cette préface ne se retrouve pas, ou presque pas, dans le corps de l'ouvrage et c'est tant mieux. M. de Cauzons réussira-t-il à désarmer les Homais du radicalisme et à convaincre les snobs et les sacristains de l'apologie ? Ceci est une autre affaire, et peut-être n'y compte-t-il pas trop. Ces sortes d'individus ne veulent rien entendre à l'histoire et c'est peut-être perdre son temps que tâcher de vaincre par des arguments et des faits ceux qui n'écoutent que leurs préjugés et leurs passions. — V.-L. Bourrilly.

— H. **Patry**. *Les débuts de la Réforme protestante en Guyenne, 1523-1559. Arrêts du Parlement*. Préface de M. Camille Jullian. Bordeaux, Féret, 1912, in-4, XLII-300 p. — Les textes que publie M. Patry sont tirés des registres d'arrêts et de minutes du Parlement de Guyenne. Gaullieur, pour son *Histoire de la Réformation à Bordeaux*, en avait utilisé un certain nombre, mais jusqu'à l'année 1551 seulement. Avec raison, M. P. a

pensé qu'il convenait de reproduire *in extenso* tous les arrêts, même ceux qui étaient déjà partiellement connus. Le premier texte est daté du 22 décembre 1541, le dernier du 7 mars 1559 (avec une forte lacune dans les registres de mars 1543 à décembre 1545). Ces textes permettent de voir dans quels milieux s'est propagée la Réforme en Guyenne, par quels moyens et par quels intermédiaires. Ils ne révèlent rien qui ne soit déjà connu, mais ils apportent de précieuses confirmations aux résultats déjà acquis : diffusion des idées nouvelles parmi les ecclésiastiques séculiers et réguliers et grâce à eux ; complicité de nombreux fonctionnaires royaux ou municipaux ; forte proportion d' « intellectuels » parmi les poursuivis, pénétration de la Réforme dans les couches populaires, parmi les gens de métiers et artisans de tous ordres. — Il est fâcheux que les registres conservés ne commencent qu'en 1542. Pour la période antérieure, M. P. en s'aidant de divers documents, notamment d'une enquête faite à Agen en 1538 et aujourd'hui conservée aux Archives départementales de Lot-et-Garonne, en a raconté plusieurs épisodes dans son introduction. Ce sont comme trois chapitres séparés. Le premier est consacré aux prédications en Guyenne d'un moine célèbre en son temps, frère Thomas Illyrien. Dans le second sont exposés les rapports des premiers régents du Collège de Guyenne avec la Réforme. Le troisième enfin contient, d'après l'enquête susmentionnée, un tableau de l'hérésie à Agen vers 1538. A chaque chapitre est jointe une bibliographie qui rendra des services. La publication de M. P., faite avec tout le soin qu'on pouvait attendre de cet érudit et terminée par un index détaillé, complète parfaitement le travail de Gaullieur. Il serait à souhaiter que nous soyons aussi abondamment et aussi savamment documentés sur les débuts de la Réforme dans la plupart des autres provinces françaises [1]. — V.-L. Bourrilly.

— H. **Hauser**. *Le traité de Madrid et la cession de la Bourgogne à Charles-Quint. Étude sur le sentiment national bourguignon en 1525-1526*. Paris, Picard, 1912, in-8, 182 p. — On sait que l'une des clauses essentielles du traité de Madrid était la cession à Charles-Quint du duché de Bourgogne. A en croire les historiens, cette clause n'aurait pas été exécutée parce qu'à une assemblée tenue à Cognac, sorte d'États généraux, les députés de Bourgogne auraient élevé une protestation énergique qui aurait confirmé François Ier dans son intention de manquer à la parole donnée. En étu-

1. Ajouter à la bibliographie sur Thomas Illyrien, *l'Itinéraire de Jérôme Maurand*, publié par Léon Dorez, et sur Buchanan un article de M. Delaville de Mirmont.

diant de près les textes, et en particulier un recueil de poésies (Bibl. nat., fr., 2,200), dont il reproduit un certain nombre de pièces en appendices, M. H. prouve : 1° qu'il n'y a jamais eu d'États généraux tenus à Cognac en 1526, mais seulement des délibérations du Conseil où fut arrêtée l'attitude à prendre vis-à-vis de Charles-Quint ; 2° qu'il y eut, le 4 juin 1526, une réunion à Dijon des États de Bourgogne, réunion dans laquelle fut adoptée à l'unanimité une délibération savamment préparée, à Cognac par Duprat, et à Dijon par Chabot de Brion, qui en avait apporté les termes. Ce sont ces éléments, auxquels s'ajouta le souvenir du solennel lit de justice de décembre 1527, qui, mêlés et combinés ensemble, ont donné naissance à la légende que tous les historiens ont jusqu'à ce jour plus ou moins fidèlement suivie. L'étude de M. H. ne renouvelle pas seulement un chapitre important de l'histoire de la Bourgogne ; c'est encore une contribution précieuse à l'histoire de l'esprit public au temps de François Ier, et elle éclaire aussi l'histoire diplomatique en montrant la place que la question bourguignonne a tenue dans la politique franco-impériale au début de la rivalité de François Ier et de Charles-Quint. L'ouvrage est complété par un copieux appendice comprenant non seulement les extraits du ms. fr. 2,200, dont nous avons déjà parlé, mais encore près d'une trentaine de pièces tirées des Archives nationales ou des dépôts de la Côte-d'Or [1]. — V.-L. Bourrilly.

— Jacques **Boulenger**. *Le Grand Siècle*. Paris, Hachette, 1911, in-8, 424 p. (Dans la collection : l'Histoire de France racontée à tous, publiée sous la direction de Fr. Funck-Brentano). — Il n'est point trop tard pour signaler ce livre aux lecteurs de la *Revue*. Une longue analyse serait inutile. L'ouvrage de M. Boulenger n'apporte point d'idées nouvelles, ni de faits non connus : c'est un essai de vulgarisation pour le grand public, dont le principal mérite est dans un style ferme et coloré, mais suffisamment sobre, qui n'est point d'ordinaire celui des manuels scolaires. M. B. est un écrivain, qui s'est appliqué à l'histoire du XVIIe siècle. Il a largement utilisé — même pour les indications bibliographiques [2] — les volumes de l'*Histoire de France* de M. Lavisse con-

1. Pièce 26, le titre de l'acte donne la date du *18* mai 1527, alors que le texte porte le 24 mai.

2. Cf. p. 177, Voltaire, *le Siècle de Louis XIV*, indiqué parmi les ouvrages à consulter avec la date de 1893. C'est que M. Lavisse a cité une édition de 1893 ; M. Boulenger a omis de la mentionner. P. 245, L'*Histoire de Louvois*, de Rousset, est indiquée avec la date de 1886 (?).

sacrés à la même période. Il ne le cache pas, d'ailleurs, et les cite volontiers. Son livre se lit facilement, et non sans plaisir. Il apparaît comme assez juste de ton. Ses textes de l'époque sont fréquemment cités [1], les portraits sont souvent heureux.

La découpure du XVIIe siècle français en chapitres est habilement faite. Les luttes intérieures sous Louis XIII sont résumées en deux chapitres, la politique extérieure en un, l'état politique et social en un. Viennent ensuite les *débuts de la société et de la littérature classique*. Un chapitre sur la Fronde, et nous sommes en 1661. M. B., après avoir étudié la Cour, distinguera la *splendeur*, le *déclin*, le *couchant*. Entre le déclin et le couchant, il glissera les affaires religieuses. Le gouvernement central, Colbert, et la société seront comprimés en un seul chapitre. Avec les lettres et les arts se terminera le *Grand Siècle*.

Les défauts généraux de cette conception sont visibles. Le gouvernement de Louis XIV, l'administration de la guerre sont forcément étriqués. Quelques phrases, même justes, sur Le Tellier et Louvois ne suffisent point. Lettres et arts sont réintégrés non sans difficulté dans l'histoire générale. Quant aux critiques de détail, elles sont inévitables pour un semblable travail et pourraient être multipliées : indiquons-en quelques-unes à titre d'exemples. P. 185, M. B. déclare que Louis XIV fut « adoré par ses sujets comme un dieu » : il oublie les révoltes populaires, et l'opposition des chansonniers. P. 203, il est parlé du beau style de Mme de Maintenon, « pur et noble comme elle-même ». Il est vrai que, quelques lignes plus bas, M. B. l'appelle « une incomparable maîtresse de pension ». P. 383, « la France de Louis XIV, fortement trempée par la discipline catholique, a supporté les épreuves qui l'ont laissée si glorieuse et si grande avec autant de stoïcisme que les a supportées son Roi » : c'est une thèse, et l'espace nous manque pour la discuter ; mais il n'est pas douteux que les dernières années du règne de Louis XIV aient accumulé des ruines. Les jugements de M. B. en matière d'art sont particulièrement discutables. Il parle (p. 341) de « la triste colonnade plaquée par Perrault sur le Louvre », des « toiles intolérables d'ennui » de Le Sueur, du « pinceau austère et glacé » de Philippe de Champaigne, dont M. B. ne paraît guère avoir regardé les portraits. C'est aller un peu vite en besogne et, alors qu'on exalte le XVIIe siècle politique, jeter facilement par-dessus bord tout l'art de cette époque, exception faite pour Poussin et Claude Lorrain. L'esprit de M. B. diminue parfois sa compréhension. Il convient d'ailleurs, par opposition, de louer certaines remarques de détail, qui témoi-

1. Parfois, sans références ni aucune indication d'auteurs, ce qui est gênant, même pour le grand public auquel s'adresse M. B.

gnent d'une grande perspicacité historique. « La disgrâce de Condé, écrit M. B. (p. 321), fut très courte, contrairement à ce que l'on a cru longtemps. » Rien n'est plus juste, et il serait facile de le montrer, textes à l'appui.

En résumé, un livre agréable, peut-être écrit trop vite, exact dans l'ensemble, malgré ses imperfections de détail et ses tendances manifestes, sans prétentions scientifiques, bien adapté aux lecteurs auxquels il s'adresse. — C.-G. Picavet.

— Maximin **Deloche**. *La maison du cardinal de Richelieu*. Paris, Champion, 1912, gr. in-8, III-586 p. — Le point de départ de ce livre est un registre manuscrit contenant le « compte de l'année 1639 de la despense de la maison de Monseigneur le Cardinal duc de Richelieu », registre que M. D., son possesseur, a soigneusement étudié pour le publier. Il a été amené ainsi à des recherches étendues qui lui ont permis de recueillir sur le cardinal, sa vie privée, ses idées domestiques et son entourage des renseignements nombreux, qu'il a groupés dans le présent ouvrage. On ne saurait trop louer l'abondance et la précision de la documentation, le soin avec lequel l'auteur a édité le compte de dépense et établi l'index alphabétique. Pour le fond, si nous possédons pas mal de comptes du début du XVIIe siècle relatifs à la maison du roi, à celle des reines, des princes du sang ou des grands seigneurs, bien peu ont été jusqu'à présent publiés. C'est dire l'intérêt de la publication de M. D., non seulement pour l'histoire sociale, mais même pour la politique.

Et tout d'abord, en étudiant tour à tour les divers services de la maison, aumônerie, bouche, écurie, maison militaire, etc., M. D. a fourni une très utile contribution à l'étude de la vie privée des grands seigneurs d'alors : il ne s'est, avec raison, pas tenu strictement à celle du cardinal, mais il a emprunté aux ouvrages contemporains de toute nature beaucoup de renseignements généraux qu'il a su fort judicieusement grouper.

En second lieu, il a tenté de reconstituer la biographie des domestiques de Richelieu, maîtres de la chambre et confesseurs, écuyers, valets de chambre, maîtres d'hôtel, médecins et chirurgiens, capitaines des gardes, etc. Certaines de ses biographies sont même assez longues ; on sent que l'auteur s'est complu à ces recherches d'érudition pure. En faisant revivre l'entourage immédiat du cardinal, jusqu'ici peu connu, M. D. nous aide à comprendre par des exemples précis la force des liens de clientèle qui rendaient si redoutables les grands seigneurs d'alors. Les domestiques du cardinal, presque tous originaires de l'Ouest, liés entre eux par la parenté ou par des alliances matrimoniales, sont passionnément

dévoués à leur maître. Aussi celui-ci, qui, avant tout, avait besoin d'hommes sûrs et éprouvés, est-il souvent amené à leur confier des missions politiques : fonction domestique et fonction publique se pénètrent. Rien de plus curieux, par exemple, que le chapitre consacré aux maîtres de la chambre qui, malgré leur caractère ecclésiastique, ont été tous employés aux armées. Par contre, ceux qui se sont donnés à un maître puissant peuvent compter sur lui et espérer un brillant avancement. Les trois maîtres de la chambre sont devenus tous trois évêques, de Mende, de Nantes, d'Auxerre : quant au dernier, nommé à ses fonctions un an avant la mort de Richelieu, il n'eut pas le temps de recevoir ses bienfaits, mais il devait devenir plus tard archevêque de Paris.

A un dernier point de vue, ce livre nous fait à bien des égards mieux connaître le cardinal. En nous retraçant sa vie intime, en étudiant par exemple dans un très curieux chapitre les misères de sa santé, il nous permet d'apprécier pleinement son indomptable énergie et la grandeur de son œuvre. Le chapitre sur la maison militaire est fort intéressant lui aussi. Le soin qu'apporte le cardinal à l'organiser, l'argent qu'il prodigue pour elle témoignent de la perpétuelle hantise des complots au milieu de laquelle il vit. Il est piquant de constater que Richelieu dépense pour sa garde 62.849 livres, pour ses mousquetaires 40.538, au total 103.387, alors que Gaston d'Orléans, le premier prince du sang, à qui le roi et son ministre imposeront, après l'exécution de Cinq-Mars, de vivre en simple particulier, n'en dépense pas 69.000, d'après les comptes assez nombreux que nous avons conservés de sa maison et bien que son budget total de dépenses soit presque le triple de celui du cardinal. D'un autre côté, il est curieux de voir combien ces soucis militaires inquiètent Louis XIII et combien celui-ci jalouse la garde de son ministre. Enfin, M. D. nous semble avoir eu raison de voir dans la maison de Richelieu un champ d'expérience où celui-ci s'est efforcé d'appliquer des idées et des méthodes personnelles et il a rapproché à juste titre certaines tentatives domestiques des plans plus vastes du Testament Politique. — G. Morizet.

— L. **Dutil**. *Lettres inédites de Madame de Mondonville*. Paris, Hachette, 1911, in-8, 135 p. — L'Institut de l'Enfance, établi à Toulouse en 1662 et dissous par arrêt du Conseil en 1686, était en même temps une maison d'éducation, un séminaire d'institutrices, une maison d'assistance aux pauvres et aux malades, un atelier de travaux manuels et une maison de nouvelles catholiques. Cette œuvre, et la personnalité de la fondatrice, Mme de Mondonville (1629-1703) ne nous étaient guère connues que par

des apologistes ou des détracteurs passionnés du XVIIIe siècle [1], à qui elles fournissaient une matière épisodique dans la grande querelle janséniste. Les documents inédits utilisés, et en partie publiés par M. Dutil [2] permettent de se faire une idée plus précise, non de l'œuvre, sur laquelle ils n'apportent guère de renseignements nouveaux, mais du caractère de Mme de Mondonville. Ce sont d'abord des *Mémoires* qu'elle écrivit vers la fin de sa vie, alors qu'elle était exilée à l'hôpital de Coutances, et son œuvre détruite comme suspecte de jansénisme; ces *Mémoires*, assez décousus, se rapportent surtout à la période de jeunesse et de fondation, et n'offrent pas, en somme, un grand intérêt; aussi M. D. n'en donne que quelques fragments (p. 124-135). Il n'en est pas de même des nombreuses *Lettres*, dont les plus intéressantes ont été écrites de 1655 à 1657; la publication partielle de ces lettres forme, à juste titre, la partie la plus importante (p. 45 à 108) de l'ouvrage de M. D.

Ces lettres, qui sont adressées par Mme de Mondonville à son directeur, l'abbé de Ciron, ou se présentent sous forme de réflexions qu'elle écrivait pour elle-même, nous font connaître dans toute sa complexité l'étrange mysticisme de cette jeune veuve qui, à cette date, cherchait encore sa voie. Elle subissait alors une profonde crise morale compliquée de souffrances physiques. M. D. estime que, si l'on a eu tort, au XVIIIe siècle, d'incriminer ses relations avec son directeur, il reste vrai que l'abbé de Ciron, avant qu'il fût prêtre, et elle, mariée, avait voulu l'épouser, et que, depuis son veuvage, elle continuait à éprouver pour lui un sentiment « où la créature se mêlait », qu'elle en était fort angoissée, que tous deux ont dû beaucoup lutter contre eux-mêmes et, elle surtout, beaucoup souffrir. Cette hypothèse, présentée d'ailleurs par M. D. avec toute la réserve qui convient en pareil cas, repose sur une interprétation très pénétrante et très nuancée de nombreux passages des *Lettres*. Elle mène à nous représenter Mme de Mondonville, non plus comme une femme de tête et de cœur, distinguée et séduisante, mais trop altière et trop dure (c'est l'image qu'a donnée d'elle Sainte-Beuve), mais comme une âme « meurtrie et inquiète, moins reine et plus femme, plus réelle en tout cas ». Quoi qu'il en soit, ces *Lettres* pourraient fournir le sujet d'une étude psychologique intéressante qui contribuerait à notre connaissance du mysticisme au XVIIe siècle. Mme de Mondonville est contemporaine de ceux qui ont dirigé la Compagnie du Saint-Sacrement [3]; comme

1. Cependant M. Dutil aurait pu trouver des témoignages plns contemporains, sinon plus impartiaux, dans la collection manuscrite des Nouvelles ecclésiastiques du XVIIe siècle, qui se trouve à la Bibliothèque nationale.

2. D'après un manuscrit de la bibliothèque de Toulouse acquis en 1909.

3. Nous parlons des lettres de 1655 à 1657, car Mme de Mondonville a survécu longtemps à la célèbre Compagnie.

eux elle allie les soucis pratiques à la haute dévotion ; elle aime à être occupée : « J'aurais regret de vivre d'une vie oiseuse » ; à l'hôpital Saint-Jacques, elle va faire les lits des femmes et donner le repas aux hommes, et elle y apporte un esprit de mortification qui la pousse un jour à un singulier et répugnant excès [1] ; en même temps, elle éprouve de grandes souffrances physiques, et nous décrit ses souffrances morales, ses « sécheresses » dans l'oraison, son dégoût de toutes choses, ses alternatives de paix et de détresse, son intime union de cœur et de pensée avec son directeur [2]. Ajoutons que, par les expressions fréquentes de « pur amour », « abandon », « perte de l'âme », par des passages comme celui où elle se déclare à son directeur insensible « pour tout secours spirituel hors de celui que Dieu me donne par vous », le mysticisme de Mme de Mondonville fait prévoir celui de Mme Guyon.

M. D. a fait précéder la publication de textes d'une substantielle introduction (p. 1-43) où il donne une bibliographie de la question, et où il s'attache surtout à caractériser la personne de Mme de Mondonville et à esquisser son œuvre, dont il commente les statuts. Cette introduction contient aussi quelques pages sur l'abbé de Ciron, dont la carrière est assez connue à cause de ses relations avec les jansénistes et de son rôle auprès du prince de Conti, mais dont le caractère, à défaut de réponses à sa correspondante, reste pour nous encore plus énigmatique que celui de Mme de Mondonville. — A. Cans.

— Ch. **Urbain** et E. **Levesque**. *Correspondance de Bossuet*. Tome V (janvier 1692-septembre 1693). Paris, Hachette, Collection des grands écrivains, 1912, in-8, 557 p. — Cette excellente publication, dont il serait superflu de refaire l'éloge, se poursuit toujours avec diligence ; l'apparition du cinquième volume, trois ans seulement après le premier, montre que, dès longtemps, les auteurs avaient soigneusement préparé tous les matériaux de ce travail considérable. Nous nous contenterons, comme nous l'avons fait à partir du second volume, d'analyser le contenu de ce tome V.

Il contient 243 lettres, dont 208 écrites *par* et 35 *à* Bossuet. Quelques-unes seulement sont inédites, et d'ailleurs sans grand intérêt (nos 722, 723, 737, 753, 835, 853, 862, 878) ; mais 42 ne figurent pas dans l'édi-

1. Elle mit dans sa bouche une poignée de cheveux pleins de vermine d'un blessé que personne ne voulait soigner.

2. Il lui arrive cependant une fois de trouver trop dure la direction janséniste et de penser à « chercher du secours dans une Compagnie — celle de Jésus, — où l'on conseille avec plus de douceur».

tion Lachat, d'autres ont été revisées et complétées ; pour 197, la revision a pu être faite sur les originaux ou sur des copies authentiques (par exemple les auteurs, pour améliorer leur texte, ont fait venir de Hanovre les documents relatifs à la réunion des Églises, mal publiés dans l'édition Foucher de Careil de la Correspondance de Leibnitz).

Ce projet de réunion est la principale affaire qui occupe Bossuet dans cette période : 29 lettres s'y rapportent, dont 16 écrites par lui. Le principal correspondant est Leibnitz ; la plus importante des questions débattues est celle de l'autorité du Concile de Trente ; la longue lettre 900 *bis* marque nettement la position de Bossuet. L'histoire des tentatives de réunion fait l'objet d'un appendice (nº VI), bref, mais clair et substantiel ; la p. 546, notamment, met bien en relief les différences de point de vue de Bossuet et de Leibnitz. Ajoutons que l'évêque, par passe-temps, s'intéresse aux « agréables spéculations » philosophiques de son correspondant, car il est aussi curieux des nouveautés en philosophie qu'il en est ennemi en religion (nº 761).

Parmi les autres affaires dont il est question dans ce tome V, citons le fameux procès avec l'abbesse de Jouarre, qui se termine enfin le 16 mai 1692 : plusieurs lettres à Mme d'Albert et l'appendice II sont consacrés à cette question. Puis l'affaire de la déclaration par laquelle Jacques II s'engageait, s'il revenait sur le trône d'Angleterre, à maintenir le bill du *Test* et les privilèges de l'Église anglicane (avril 1693). Bossuet donna sur cet acte royal une consultation favorable, qu'il espérait faire présenter au pape par le cardinal Forbin-Janson, mais celui-ci, bien que partisan de la déclaration, estima que le mémoire de Bossuet, une fois connu des partisans de Guillaume III par quelque indiscrétion de la cour romaine (car « il n'y a point de cour au monde où le secret soit moins religieusement gardé »), ferait trop de bruit et serait très attaqué par la faction autrichienne à Rome. Janson ne voulut donc pas en parler au pape sans un ordre du roi, et Louis XIV jugea inutile de consulter la cour de Rome sur cette question. Aujourd'hui les théologiens, moins accommodants, n'approuveraient plus comme le fit Bossuet (plus tard, d'ailleurs, il changea d'avis) la déclaration de Jacques II (lettres 863 et 878, appendice V).

Entre temps, Bossuet ne cesse pas de s'occuper de questions d'érudition théologique et de critique religieuse. Il se documente pour son prochain ouvrage contre Richard Simon (877, 908) ; il surveille et dénonce Ellies Dupin (712, 730) ; il félicite Rancé d'attaquer « la fausse critique qui est la maladie et la tentation de nos jours » (706) ; il demande des conseils à Nicole en vue d'un commentaire sur la Bible (901) ; et Arnauld le consulte sur divers ouvrages relatifs à la grâce (889 : à signa-

ler la note 20 de cette lettre, sur l'opinion qu'avaient l'un de l'autre les deux illustres correspondants). Mais la majeure partie des lettres de ce volume (environ les trois quarts) sont des lettres de direction adressées à des religieuses. Avec une patience inlassable, Bossuet s'emploie à calmer les « peines » et les scrupules toujours renaissants de Mme d'Albert (72 lettres), à lui prêcher l'« abandon », la confiance, à la détourner des austérités exagérées ; de temps en temps, il l'entretient des questions du jour, notamment de ses démêlés avec l'abbesse de Jouarre, et c'est dans une de ces lettres (914) qu'il apprécie le plus nettement la lettre de soumission écrite à Innocent XII par les évêques nommés, en septembre 1693, « compliment qui laisse la doctrine en son entier ». A Mme Cornuau (38 lettres), à Mme Dumans (24 lettres), il donne un peu le même genre de conseils qu'à Mme d'Albert, en les appropriant aux demandes que lui font ses correspondantes, mais toujours dans le même esprit de bonté éclairée et de large bon sens. Presque toutes ces lettres contiennent d'intéressants détails pour la connaissance de Bossuet directeur de conscience et, d'une manière plus générale, pour l'étude du caractère de Bossuet [1]. — A. Cans.

— *Bibliothèque française*. Textes choisis et commentés. P. **Villey** (XVIe siècle). *Les sources d'idées* ; E. **Pilon**, *La Fontaine* ; E. **Faguet**, *Fontenelle* ; F. **Strowski**, *Montesquieu*. Paris, Plon, s. d., 4 vol. in-8, 278, 334, 334 et 308 p. — Sous la direction de M. Strowski, une nouvelle collection vient d'être entreprise pour faire connaître les principaux écrivains de notre littérature depuis le XVIe siècle jusque vers le milieu du XIXe. Cette collection se distingue d'autres analogues, d'abord en ce que les extraits et les morceaux choisis y seront rigoureusement encadrés dans la biographie des auteurs ; de plus, elle comprendra quelques volumes consacrés à des écrivains de second plan et à des œuvres d'ordre secondaire qui ont eu leur part d'influence, bien que les uns et les autres soient aujourd'hui totalement oubliés. C'est donc une image complète de toute la vie littéraire qu'on essayera de nous donner et, sans parler du grand public, il est certain que les élèves des lycées et les étudiants trouveront, dans ces textes et dans ces notices accompagnées de succinctes bibliographies, des instruments de travail commodes et excellents.

Les premiers volumes parus inaugurent d'une façon très heureuse la nouvelle collection. Celui dans lequel M. Villey passe en revue les prin-

1. La lettre 705 et la principale note à laquelle elle donne lieu nous montrent avec quel soin Bossuet choisissait ses curés ou examinait ceux qu'on lui proposait, et comment il exigeait d'eux les qualités requises, la résidence et l'assiduité.

cipales *Sources d'idées* au XVIe siècle est destiné à remettre en lumière cette foule de traductions d'auteurs latins, grecs, italiens, espagnols, et de relations de voyages dont les grands écrivains de l'époque se sont nourris et sans lesquelles ne s'expliquerait guère la formation de leur forte originalité. M. V., dans les notices dont il a fait précéder ses extraits, a tracé l'esquisse d'un beau livre qu'il nous donnera sans doute un jour. Les trois autres volumes sont d'un autre type : une biographie entremêlée de morceaux chosis, la vie et l'œuvre d'un écrivain s'éclairant réciproquement. M. E. Pilon présente un *La Fontaine* dessiné par petites touches délicates et pénétrantes; M. Faguet, un *Fontenelle* spirituel et sérieux. Il faut accorder une mention particulière au *Montesquieu* de M. Strowski. Composé à l'aide des papiers conservés au château de la Brède et des nombreux travaux des érudits bordelais, M. S. a mis en relief ce qui fait l'unité de la vie et de l'œuvre, en apparence dispersée et fragmentaire, de l'auteur de l'*Esprit des Lois*. Il nous livre le « secret » de Montesquieu. Savant, naturaliste, humoriste, voyageur, Montesquieu a eu un dessein constant, à l'exécution duquel il a fait servir ses voyages, ses lectures, ses observations et ses impressions : établir une classification des lois, en dégager l'*esprit*. De ce point de vue tout s'ordonne, tout s'éclaire. Et c'est, on le voit, une étude pleine d'aperçus ingénieux et riche de substance que M. S. nous offre ainsi sous la forme modeste d'une suite de textes choisis et commentés. — V.-L. Bourrilly.

— F. **Mourret**. *Histoire générale de l'Église*. Tome VI : *L'Ancien régime, XVIIe et XVIIIe siècles*. Paris, Bloud, 1912, in-8, 574 p. — Ce tome VI fait partie d'un ensemble qui comprendra huit volumes, depuis les origines jusqu'à nos jours, œuvre considérable destinée à fournir, surtout aux étudiants ecclésiastiques, une histoire de l'Église qui tienne le milieu entre les volumineux ouvrages de Rohrbacher et de Darras et les simples manuels comme celui de Funk. Ce livre est un manuel développé, au courant des dernières monographies, bien documenté et formant en même temps un récit suivi, bien divisé, animé par des tableaux et des portraits écrits dans un style facile et élégant : telles sont les qualités sérieuses de cet ouvrage, qui témoigne d'une érudition étendue, d'une grande puissance de travail et d'un réel talent de vulgarisation, et qui réussit à être à la fois un instrument de travail [1] et un livre agréable à lire. Nous n'avons pas à criti-

1. L'ouvrage se termine par nn index des noms propres qui occupe dix pages, et par une table détaillée des matières qui en compte vingt et reproduit tous les sous-titres donnés en manchette.

quer ici les jugements de l'auteur ; on ne s'étonnera pas que, professeur d'histoire à Saint-Sulpice, écrivant avant tout pour des séminaristes, il estime que toutes les hérésies ou erreurs de l'ancien régime (jansénisme, gallicanisme, quiétisme, philosophisme), dérivent du protestantisme où réside le germe des « principes antireligieux et antisociaux qui aboutiront à la Déclaration des droits et à la Constitution civile du clergé », ni qu'il atténue, tout en la signalant à l'occasion, la responsabilité du clergé et de la société catholique dans les progrès de l'incrédulité au XVIIIe siècle (ex. : p. 412). Il faut d'ailleurs reconnaître que, si la tendance générale est nettement apologétique, le ton reste toujours sérieux et modéré, et que M. M., tout en puisant toujours dans les grandes encyclopédies catholiques les faits et idées qui touchent spécialement à l'histoire religieuse, n'hésite pas, et il s'en fait même une coquetterie, à citer fréquemment, pour les grands faits d'histoire ou de civilisation, des livres comme l'*Histoire de France*, de Lavisse, et l'*Histoire générale*, de Lavisse et Rambaud. Son livre, malgré sa destination spéciale, sera donc très utile à tous ceux qui étudient l'histoire de l'Église ; ils y trouveront, sous une forme commode, un riche répertoire de faits, de dates et d'idées. Sans entrer dans l'examen détaillé de ce volume, nous nous contenterons d'en indiquer les grandes divisions et d'y signaler quelques défauts.

Les trois parties sont intitulées : la Renaissance catholique, la lutte contre les doctrines hétérodoxes, la lutte contre l'incrédulité. Dans chaque partie, le premier chapitre expose le caractère et l'action des papes par grandes périodes (1600-1655, puis 1655-1700, enfin le XVIIIe siècle). Puis vient, pour la première partie, le tableau de la Renaissance catholique (réforme du clergé, œuvres de charité, missions, mouvement intellectuel), où la plus large part, à juste titre, a été faite à la France. Dans la seconde partie est traitée la lutte contre les protestants, les gallicans, les jansénistes, les quiétistes ; c'est sur le jansénisme que M. M. s'est le plus étendu. Dans la troisième (lutte contre l'incrédulité), beaucoup de développements concernent, comme dans la seconde partie, le protestantisme, le gallicanisme et le jansénisme [1] ; un chapitre est consacré à une sorte de revue des forces catholiques au XVIIIe siècle. Le dernier chapitre, tout à fait à part, étudie les églises orientales (grecque, roumaine, ruthène, russe, etc.) aux XVIIe et XVIIIe siècles ; il est l'œuvre

1. Cet exposé du jansénisme au XVIIIe siècle est fâcheusement coupé par quelques pages sur le fébronianisme et le joséphisme (p. 463-468).

d'un collaborateur, le P. Karalevsky, particulièrement compétent pour cette question [1].

Nous avons relevé dans cet ouvrage un trop grand nombre de fautes, la plupart légères, qui s'expliquent par l'étendue du travail et le désir de l'auteur de le mener rapidement à bonne fin ; nous en signalerons quelques-unes qu'il serait facile de corriger en cas de réimpression :

1° Comme lacunes : p. 99, la date des ouvrages de saint François de Sales ; p. 354, date de la journée du Guichet ; dans le chapitre VI de la 1re partie, il faudrait quelques lignes sur les missions d'Indo-Chine.

2° Comme erreurs ou faits douteux : p. 333, l'infaillibilité du pape aurait été admise par deux assemblées du clergé de France en 1625 et en 1653 ; cette assertion grave, empruntée à M. Chénon (*Histoire générale*, VI, p. 257), demanderait à être appuyée d'une référence, d'autant plus qu'il n'y a pas eu d'assemblée générale du clergé en 1653 ; p. 416, la Sicile détachée des États pontificaux pendant la guerre de la succession d'Espagne ? — P. 352, l'abbesse de Maubuisson est *Angélique* d'Estrées, non Jacqueline ; p. 383, la citation de Lavisse a été mal copiée, il faut lire : prendre un *biais*, au lieu de prendre un parti. — Légères contradictions sur les dates de deux bulles entre les p. 258 et 337, entre 424 et 480 ; de même sur l'attitude de saint Vincent de Paul, vis-à-vis de Saint-Cyran (p. 350 et 378).

3° Quelques anachronismes qui sont en général des *lapsus* : p. 45, ligne 28, lire *Urbain VIII*, au lieu de Grégoire XV ; p. 104, Versailles n'est pas encore le centre du gouvernement en 1625 ; p. 144, lire *évêque* au lieu d'archevêque de Paris ; p. 173, le procès de Fouquet est postérieur à la mort de Mazarin ; p. 216, le Canada n'est pas encore perdu pour la France en 1670 ; p. 249, l'affaire des franchises n'est pas sous Alexandre VIII ; p. 275, le Royaume-Uni ne date que de 1707 ; p. 466, le *pieux* fils de Marie-Thérèse était au berceau quand elle le présenta aux Hongrois.

4° Nous avons relevé, sans les rechercher spécialement, une quarantaine de fautes d'impression, la plupart dans les dates et sans importance ; quelques-unes peuvent créer des confusions bizarres : ex. : p. 277, lire *Knox*, au lieu de *Fox* ; p. 298, lire *sans* et non *sous* la présentation du roi ; p. 349, lire *patristiques*, au lieu de patriotiques. — A. Cans.

---

1. Dans ce chapitre, on regrette l'absence de dates dans les manchettes, indications si commodes dans tout le reste du volume.

— Général de **Piépape**, *Histoire des princes de Condé au XVIIIe siècle. Les trois premiers descendants du Grand Condé.* Paris, Plon, 1911, in-8, III-413 p. — L'ouvrage du duc d'Aumale s'arrêtait à la mort du Grand Condé. M. de P. semble vouloir lui donner une suite ; après avoir écrit la vie de la duchesse du Maine [1], voici qu'il publie ses recherches sur Henri-Jules (1643-1709), sur Louis III (1668-1709) et sur Louis-Henri (1692-1740), que l'on connaît davantage sous le nom de duc de Bourbon. On ne saurait accuser M. de P. de tendresse pour ces personnages : il ne nous cache pas qu'ils portent tous les défauts de leur siècle, qui fut « l'âge des abaissements » ; mais « il y aura plus tard le Condé de l'émigration et le duc d'Enghien ; deux héros ceux-là »...

Le livre de M. de P., rempli, bourré plutôt, d'anecdotes, de portraits, de bons mots, se lit parfois avec agrément. Le récit des aventures amoureuses des Condé et des Conti en occupe une grande partie. On verra Mlle de Nantes, femme de Louis III, fille de Louis XIV et de Mme de Montespan, se jouer de l'opinion et des remontrances de son père indulgent. On s'arrêtera volontiers au portrait de M. le Duc, « le borgne de Bourbon », violent, débauché, avare. Ses amours avec la marquise de Prie, « une vraie dame galante de Brantôme, avec l'ambition en plus » (Duclos) firent de lui un politique ; tombé du pouvoir, il vit son ménage troublé par le jeune Louis XV qui « le comblait de faveurs pour arriver jusqu'à sa femme », et s'invitait à Chantilly ; Mme la Duchesse douairière était complice, et l'on goûtera cette apostrophe que lui lança son fils : « N'était-ce pas assez d'avoir vendu vos filles, sans trafiquer de votre bru ? » Tout cela est fort bien conté.

Mais ce livre appelle de graves réserves. C'est trop souvent une chronique, qui ne nous fait grâce d'aucune fête, d'aucune naissance, d'aucun mariage, qui les rapporte au jour le jour. Il est difficile d'y suivre la carrière d'un personnage. La documentation est insuffisante. Il est très vrai que, pour toute la période comprise entre 1686 et 1789, les Archives de Chantilly, où le duc d'Aumale avait sans cesse puisé, n'offrent à peu près rien. M. de P. s'est contenté des mémoires et des pamphlets ; il les a mis bout à bout, avec habileté parfois, mais bien souvent sans critique ; ses recherches à la Bibliothèque nationale, aux Archives et à la Bibliothèque de Dijon ne semblent pas avoir été approfondies ; ses références sont rares, parfois inutilisables (par exemple, p. 23, p. 96). Il ignore certains ouvrages, importants pour son sujet, celui de Homberg et Jousselin sur *la Femme du Grand Condé*, celui d'Allaire sur *La Bruyère dans la mai-*

1. *Une petite fille du Grand Condé, La Duchesse du Maine* (Paris, Plon, 1910, in-8).

son de Condé, la thèse récente de M. Lange sur les *Caractères*. Les mémoires ne l'ont renseigné que sur les détails de la vie mondaine ou militaire des princes ; il a négligé tout le reste, qui pouvait être l'essentiel, ce que j'appellerai l'histoire de la « maison ». Ne fallait-il pas insister sur l'abaissement politique de ces princes pendant le règne personnel de Louis XIV, et, pour employer le mot de M. Lavisse, sur l'état de « demi-disgrâce » dans lequel ils furent tenus ? Leurs charges, et notamment celle de gouverneur de Bourgogne, ne leur furent pas retirées ; mais dans quelle mesure purent-ils les excercer ? Quels furent les titres et les biens qu'ils se transmirent ? Il ne suffisait pas d'en donner une énumération incomplète (p. 171) : il fallait montrer quelle puissance réelle cela représentait, et ne pas affirmer simplement que « c'était la plus belle fortune avec les plus grands domaines du royaume ». Sur l'administration de ces domaines, il y a bien quelques pages, notamment à propos de Gourville, mais elles manquent de précision. Il n'est question de la Bourgogne que lorsqu'un des princes la visite : c'est insuffisant ; on ne nous dit rien de l'influence qu'y gardèrent les Condé, rien de leur gouvernement. M. de P. mentionne les écrivains qui furent appelés à Chantilly, parle des embellissements que l'on fit au château ; mais il ne montre pas comment y fut créé un milieu d'art et de littérature, très différent de celui de Versailles : on continuera de se reporter à l'ouvrage de M. Mâcon sur *les Arts dans la maison de Condé*. Voilà bien des lacunes : M. de P. n'a pas écrit l'importante contribution à l'histoire des institutions que l'on pouvait attendre de l'histoire de cette maison de sang royal.

On trouvera, à la fin du volume, un exposé des affaires intérieures et extérieures dont le duc de Bourbon eut à s'occuper pendant son ministère, exposé clair, mais très général. On sait que l'œuvre diplomatique du duc a fait l'objet d'une thèse récente de M. Dureng [1], qui a modifié sur beaucoup de points l'opinion traditionnelle, dont ne se sépare pas M. le général de P. — Julien Cain.

— Gaston **Cahen**. *Histoire des relations de la Russie avec la Chine sous Pierre le Grand (1689-1730)*. Paris, Alcan, 1912, in-8, 274-CCXVII p. — Ce sujet n'était point inconnu, dans ses grandes lignes, avant l'apparition de la thèse de M. C. ; mais une méthode irréprochable et une information très étendue, empruntée aux archives russes et à quelques documents chinois, ont permis à l'auteur de préciser la question et surtout de mettre en pleine lumière les intérêts respectifs qui ont guidé, pendant ces qua-

1. Cf. ci-dessus, p. 310.

rante années, l'action de la Russie et celle de la Chine : leur caractère général, qu'il n'aurait peut-être pas été nécessaire de répéter si souvent pour l'exprimer avec clarté, c'est que la première fut inspirée surtout par des convoitises commerciales, et la seconde par des ambitions politiques.

L'introduction rappelle, un peu sommairement à notre gré, et sans rien ajouter de nouveau à une question fort intéressante, les conflits qui résultèrent, à la fin du XVIIe siècle, de l'avancée des Russes jusqu'aux frontières chinoises et de leur établissement dans la région de l'Amour, notamment l'histoire de la fondation par les Cosaques, sur ce fleuve, de la célèbre Albazin et des sièges de cette ville par les Chinois en 1685 et en 1686. C'est immédiatement après, avec le traité de Nertchinsk, que commence l'exposé plus détaillé des relations russo-chinoises et, dès ce moment, M. C. peut analyser les préoccupations essentielles qui seront celles des deux gouvernements. Pour la Russie, la Chine est un pays riche, d'où l'on peut faire venir l'or en échange des fourrures sibériennes, indispensables sous son climat rigoureux. Pour la Chine, entrée désormais en contact avec les Barbares du Nord, il s'agit surtout de garantir sa frontière en assujettissant les peuplades limitrophes : Tourgouthes sur la basse Volga et l'Oural, Kalmouks ou Eleuthes aux sources de l'Ob' et de l'Iénisséï, Mongols à l'est du Baïkal; de ces nomades bouddhistes, les seuls redoutables pour la Chine sont les Kalmouks, et ils le seraient bien davantage s'ils s'unissaient aux Russes. Donc, si la Russie veut la paix pour développer son commerce, la Chine en a besoin pour prévenir une coalition périlleuse et préparer sa domination sur les peuplades de l'Asie centrale : de là le traité de Nertchinsk, de 1689. M. C. en étudie avec précision les négociations et les stipulations : moyennant la destruction d'Albazin et le recul de leurs postes jusqu'à l'Argoun, les Russes obtiennent de la Chine le droit d'introduire officiellement leurs marchandises, ce qui était pour eux l'essentiel et compensait l'échec territorial.

Dès lors les relations des deux États ne seront guère que commerciales : à partir de 1698 partent pour Pékin, à intervalles réguliers, les caravanes russes : tout d'abord le gouvernement se contenta de réglementer étroitement et de surveiller ce trafic ; puis, amené par cette intervention même aux procédés appliqués généralement en Europe, et notamment en France peu auparavant par Colbert, il prétendit s'en charger lui-même, de façon à se réserver tout l'or chinois, fruit de ce commerce et nécessaire pour ses guerres en Europe. Mais ce monopole d'État se heurta à l'obstacle habituel, la fraude, tant à celle des particuliers qu'à celle des fonctionnaires sibériens eux-mêmes ; de plus il subissait la concurrence

ruineuse d'habiles marchands asiatiques, les Boukhariotes, vassaux des Kalmouks, que la Russie était obligée de ménager pour se servir d'eux au besoin contre la Chine. Aussi, malgré les efforts du gouvernement russe, en dépit des oukases les plus rigoureux, qu'il renouvelait sans cesse et toujours vainement, il devait finir par abandonner la partie; vers la fin du règne de Pierre le Grand, il se résigna à rétablir une liberté relative du commerce intérieur de la Sibérie et, tout en maintenant le trafic officiel avec Pékin par la caravane, à tolérer le commerce privé aux villes frontières ; c'est donc à une organisation toute nouvelle qu'aboutit cette faillite du monopole d'État : la caravane officielle ne tardera pas à disparaître, et c'est à Kyakhta que se concentrera désormais, et jusqu'à la fin du XIXe siècle, le commerce russo-chinois.

Mais le gouvernement russe n'avait pas abdiqué sans avoir fait de grands efforts. M. C. étudie avec soin les différentes ambassades envoyées en Chine par Pierre le Grand ; il restitue notamment sa véritable importance à celle d'Isbrants Ides (1692-1695), dont les résultats, contrairement à ce qu'on pouvait croire jusqu'ici, ne furent nullement négligeables, tant pour le commerce que pour les renseignements fournis sur la Chine, ses habitants et ses produits. M. C. raconte ensuite la fameuse ambassade du Chinois T'ou li tch'en chez les Tourgouthes, alors établis sur la basse Volga, et que l'Empereur de Pékin voulait ramener dans leur pays d'origine, la Dzoungarie, c'est-à-dire sous son influence ; or cette démarche, qui se rattachait au plan général de la politique chinoise, nécessitait des relations cordiales avec la Russie, dont les Tourgouthes occupaient le territoire ; de là l'intérêt de cette mission ; mais ce n'est que beaucoup plus tard, en 1771, que la Chine réalisera la transmigration des Tourgouthes.

Parmi les autres ambassades russes à Pékin, toutes destinées à assurer la continuation du commerce, il convient de faire une place particulière à celle de Sava Vladislavitch (1725-1728) ; c'est non seulement la plus importante au point de vue politique, mais ce fut aussi la plus méthodiquement préparée et la plus ample, pourvue d'un programme d'ensemble dicté par les expériences antérieures et les connaissances acquises : les deux articles essentiels en étaient la fixation des frontières et la réorganisation du négoce. Sur cette seconde question, on a indiqué plus haut les principes nouveaux qui l'emportèrent : en dehors du maintien de la caravane russe officielle et périodique, seule autorisée jusqu'à Pékin, une ville nouvelle, Kyakhta, était créée à la frontière sino-sibérienne pour devenir un centre d'échanges permanents. Pour la délimitation territoriale, grâce à l'activité, à l'habileté de l'ambassadeur russe et aux rensei-

gnements géographiques précis qu'il sut obtenir de ses agents, il put imposer aux diplomates chinois une avantageuse rectification de toute la frontière de la Sibérie orientale ; en sorte que ce traité de Kyakhta (1727) constituait une sorte de revanche de celui de Nertchinsk. Accessoirement, il permettait aux Russes d'établir à Pékin une mission religieuse permanente et une sorte de séminaire des langues orientales. Ajoutons que Vladislavitch, après étude méthodique des différentes routes menant de Sibérie en Chine, distingua, comme la plus pratique, celle de Mongolie, d'Ourga à Pékin, ce qui assurait la fortune future de Kyakhta ; enfin dans ses mémoires sur la Chine, il montra, avec une pénétration singulière et vraiment prophétique, la fragilité réelle du colosse chinois et la possibilité pour les Russes de s'étendre à ses dépens, entreprises réservées pour le siècle suivant.

De son côté la Chine, ayant réussi, par ce traité de Kyakhta, à écarter partiellement les Russes de Pékin, va pouvoir se retourner librement contre les Kalmouks ; elle parviendra enfin à les battre et à les subjuguer en 1759, ce qui complètera son hégémonie sur l'Asie centrale.

En plus de ces succès politiques de Pékin et de cette organisation nouvelle du trafic russo-chinois, le grand fait qui résultait de ces quarante années de relations commerciales et diplomatiques, c'est que la Chine et la Russie entraient maintenant en contact direct, par disparition des intermédiaires qui les avaient séparées jusque là. Au point de vue politique, les services des Jésuites, interprètes et diplomates intermittents et peu sûrs pour la Chine, deviennent inutiles ; au point de vue territorial, l'absorption par la Chine des peuplades qui l'avaient jusqu'alors partiellement isolée de la Russie met les deux empires face à face. C'est donc dans cette période que s'élaborèrent et se fixèrent non seulement les conditions du commerce russo-chinois du XVIIIe siècle, mais celles de l'expansion russe aux dépens de la Chine du XIXe siècle.

Abondamment documenté, l'ouvrage de M. C. est accompagné de nombreuses pièces justificatives, d'une bibliographie critique et d'un index. La lecture en est facile et agréable. Pourquoi cependant l'auteur n'y a-t-il pas joint une carte de la Sibérie orientale et de la Chine septentrionale ? Il aurait rendu par là beaucoup plus claires les stipulations territoriales des traités de Nertchinsk et de Kyakhta, ainsi que les allées et venues des diverses ambassades ; on regrette notamment qu'il n'ait pas publié une reproduction de la carte dressée en 1727 par les agents de Vladislavitch pour la fixation de la frontière, et qui est conservée aux Archives des Affaires étrangères de Moscou ; pour un document de cette

importance, à la fois géographique et historique, le lecteur ne peut se satisfaire d'une simple cote. — Paul Kaeppelin.

— Gaston **Cahen**. *Le livre de comptes de la caravane russe à Pékin en 1727-1728. Texte. Traduction. Commentaire.* Paris, Alcan, 1912, in-8, XII-143 p. — Le livre de comptes édité par M. C. dans sa thèse complémentaire fournit des renseignements abondants, précis et très intéressants sur ce qu'était le commerce de la caravane russe en Chine au XVIIIe siècle. La traduction est clairement disposée, avec indication, en regard de chaque lot de marchandises russes vendues, des espèces ou produits chinois reçus en échange et avec de commodes tableaux d'ensemble.

Dans son commentaire, M. C. a étudié d'abord les marchandises de ce commerce : du côté russe, ce sont presque uniquement les fourrures sibériennes : écureuils, hermines, renards, zibelines, etc. ; du côté chinois, les soieries, les cotonnades, les métaux précieux et enfin le thé, dont l'usage commence alors à se répandre en Russie. Dans ces échanges, on le voit, c'est l'Asiatique qui est le peuple manufacturier et qui vend surtout des produits fabriqués, alors que l'Européen n'apporte guère que des matières premières, caractère que gardera le commerce russo-chinois jusqu'au XIXe siècle.

De plus, M. C s'est efforcé de préciser, autant que le permettaient des documents d'interprétation et de comparaison très difficiles, la valeur des mesures et des monnaies, tant russes que chinoises, usitées en 1728 ; il est parvenu à des résultats suffisamment clairs ; de même pour les prix de toutes ces marchandises. Par contre, on regrette de ne pas trouver des conclusions plus nettes sur le bilan final de l'opération, alors que les affaires de la caravane, montant cependant à dix millions de francs, avaient été déplorables [1] ; on aimerait savoir à quel déficit aboutissait ce monopole d'État, d'ores et déjà condamné. — Paul Kaeppelin.

— Daniel **Delafarge**. *La vie et l'œuvre de Palissot.* Paris, Hachette, 1912, in-8, XXII-555 p. — La jeunesse de Palissot donna les plus belles espérances. Ses études furent marquées par une série de triomphes. A dix-sept ans il présentait au Théâtre-Français sa première tragédie. On pouvait tout attendre de cette précocité... On pouvait tout attendre, et l'on attendit. Comme à l'ordinaire, l'enfant prodige devint un homme médiocre.

En suivant pas à pas sa longue carrière de quatre-vingt-quatre ans,

1. Thèse principale, p. 234.

M. D. ne cherche pas à nous faire illusion. Il reconnaît sans difficulté que le meilleur de son mérite est dans l'éminente dignité de ses adversaires. Palissot n'a rien écrit qui, en soi, vaille d'être retenu. Son esprit ne s'est jamais élevé au-dessus de la moyenne. Il garde pieusement tous les préjugés classiques, le respect des maîtres, des règles et du bon goût. Pour lui, un Rousseau ne sera jamais qu'une sorte de bateleur et de charlatan... Au reste, il n'y met pas de mauvaise volonté. Dans le bagage des philosophes, il adopte volontiers ce qui est à la portée de son intelligence; eux-mêmes admirent les « idées neuves » de son *Histoire des Rois de Rome*, cet humanitarisme, cette haine de l'intolérance; il restera, toujours et malgré tout, l'admirateur de Voltaire. Aux encyclopédistes il ne reproche guère que leur autoritarisme encombrant, leurs allures tranchantes, leurs formules ambitieuses. Il n'y a pas là de haine véritable; seulement la mauvaise humeur d'un homme de goût.

M.D. a très bien montré comment les choses se gâtèrent et comment, au début de 1760, Palissot se trouve le porte-parole du gouvernement. Malheureusement il n'a rien de ce qu'il faudrait pour tenir l'emploi, ni le talent, ni la conviction. Même au plus fort de la lutte, il bataille pour une cause dont le succès l'intéresse peu. Il est l'esclave de son rôle, *l'anti-philosophe malgré lui*... Et c'est une plaisante aventure. Mais sans cela, que resterait-il de Palissot? — Jules Marsan.

— **Dupont de Nemours**. *De l'exportation et de l'inportation* [sic] *des grains, 1764*. — **Abeille**. *Premiers opuscules sur le commerce des grains, 1763*; publiés avec introduction de E. Depitre. Paris, Geuthner, 1911, in-8, xlv-128 p. (Collection des économistes et des réformateurs sociaux de la France.) — Les opuscules que M. Depitre réédite ici donnent assez bien la physionomie de la querelle pour la liberté du commerce des grains au moment où les idées libérales vont triompher par l'édit de 1764. On ne veut plus alors se contenter de demi-mesures, il faut la liberté absolue.

Dupont de Nemours, en 1764, était dans toute l'ardeur de ses convictions de néophyte physiocrate; c'est au nom de la technique doctrinale du Système, en se fondant sur la conception du produit net, qu'il réclame la liberté du commerce des grains : tout ce qui réduit le produit net est condamnable, or toute restriction à la circulation des produits agricoles diminue le produit net, donc il faut abolir ces restrictions. Les arguments libéraux fondés sur la notion des droits naturels n'apparaissent ici qu'au second plan.

Chez Abeille, disciple de Gournay, qui ne fit que passer rapidement

dans le camp physiocratique, la thèse libérale se retrouve, mais elle est basée sur une doctrine de l'intérêt personnel. Abeille aboutit à des conclusions aussi nettes que Dupont, bien qu'il les tire d'autres arguments. Son principal effort, dans les opuscules réunis ici (*Lettres d'un négociant sur la nature du commerce des grains ; — Réflexions sur la police des grains en France et en Angleterre*), tend à combattre l'opinion mi-libérale mi-interventionniste, qui réclamait une législation calquée sur le modèle anglais.

Dans une substantielle introduction, M. D. étudie le courant d'idées libérales contemporain des ouvrages qu'il présente. Tout en reconnaissant l'influence de cette littérature économique sur les hommes alors au pouvoir, il n'en conclut pas moins — et fort justement — que la législation libérale de 1764 doit être attribuée surtout aux circonstances de fait. — Roger Picard.

— Pierre-Paul **Plan**. *J.-J. Rousseau raconté par les gazettes de son temps. D'un décret à l'autre, 9 juin 1762-21 décembre 1790.* Paris, Mercure de France, 1912, in-12, 323 p. — Le bi-centenaire de J.-J. Rousseau nous a valu mieux que les fades discours des détracteurs du citoyen de Genève ou que leurs burlesques placards. Il a suscité de nombreuses études philosophiques ou historiques dont aucune ne fut négligeable. Parmi ces dernières, on peut tenir celle de M. P.-P. Plan pour l'une des plus remarquables et des plus utiles à la connaissance de la biographie et de la psychologie de Jean-Jacques.

Ce recueil, qui va de la publication de l'*Émile* à celle des *Confessions*, est très ingénieusement composé d'extraits de journaux et de ces correspondances si en vogue au XVIIIe siècle. Groupés chronologiquement, ils présentent une sorte de biographie inégalement riche et parfois un peu discontinue des vingt dernières années de Rousseau, et l'histoire de la première période de son influence posthume. L'éditeur a fait des emprunts à un grand nombre de gazettes, et principalement aux *Mémoires de Bachaumont*, à la *Correspondance secrète de Métra*, au *Journal de Paris*, au *Mercure de France*, au *Journal polytype*, à *l'Année littéraire*, etc. Des notes assez nombreuses, et rarement superflues, précisent les passages obscurs ou complètent et confirment les allusions de ces textes.

Le travail de M. P., bien qu'il ne nous apporte aucun document inédit ou nouveau, est issu d'une idée originale ; le recensement minutieux de collections compactes et volumineuses, la reproduction intégrale de textes oubliés et méthodiquement ordonnée épargnera de longues recherches aux biographes et aux commentateurs futurs — car il y en

aura encore — de Rousseau. Aux amis de Jean-Jacques, elle apporte comme un écho des conversations ou des ragots de la société polie du XVIIIe siècle sur un homme dont elle fit tout à la fois une cible et une idole.

M. P. a dressé un répertoire spécial des passages relatifs aux œuvres de Rousseau, ainsi qu'un utile index des noms propres cités au cours de son Recueil, dont l'intérêt n'est pas contestable. — Roger PICARD.

— Bon de **Batz**. *Histoire de la Contre-Révolution. I. L'agonie de la royauté (1789-1792)*. Paris, Bloud [1910], in-8, 500 p. — Ce volume comprend huit chapitres : I. La grande Peur, novembre 1788-mai 1790 ; II. Les provinces résistent, mai 1789-décembre 1790 ; III. La lutte parlementaire, mai 1789-avril 1791 ; IV. Les prémisses de l'immense duel, mai 1789-décembre 1791 ; V. Le clergé entre dans la lutte, juillet 1790-décembre 1791 ; VI. L'action armée, octobre 1789-décembre 1791 ; VII. L'action électorale, janvier 1790-avril 1792 ; VIII. Les efforts se multiplient et se dispersent, octobre 1791-septembre 1792. Cette simple énumération permet d'apprécier la valeur du plan ; elle est plus que faible ; à vrai dire, le livre manque d'ossature. L'exposé est confus et discursif, le style lâche ; il est barbare d'écrire (p. 142, note) : « La plupart de ceux-ci ne prirent pas à la Constituante la parole au point de vue contre-révolutionnaire. » Pas de faits nouveaux qui comptent. Des affirmations fantaisistes : à Paris, en 1789, le peuple était « beaucoup plus contre-révolutionnaire qu'on ne le pensait. En face de trois mille énergumènes convaincus et de douze à treize mille révolutionnaires entraînés par la peur, l'intérêt ou les rancunes particulières, il y avait plus de deux cent cinquante mille modérés, et certainement, sur ce nombre, plus de cent mille contre-révolutionnaires décidés [ici renvoi à Schmidt, *Paris pendant la Révolution*, t. Ier]. La France offrait à peu de chose près les mêmes proportions ; l'examen des comptes rendus des directoires de départements donne les mêmes résultats [ici renvoi en bloc aux « comptes rendus administratifs » de la sous-série Fic III tout entière, aux Archives nationales] » (p. 56) ; page 137, en note, à propos de la condition des ouvriers en 1789 et de nos jours : « Les corporations, l'absence de service militaire, les impôts presque jamais réclamés, une vie bien plus douce sont des raisons qu'on pourrait discuter. » Accompagnées de déclarations d'impartialité, des attaques contre les protestants, contre les anticléricaux, et constamment de l'apologétique : la Révolution est la lutte du catholicisme et de la maçonnerie, de l'idéalisme et du matérialisme, de l'ordre et du désordre, etc. A en juger par la préface (p. 30 et suivantes), la documentation est d'une

ampleur qui force l'admiration ; pour ce premier volume, dit l'auteur, j'ai étudié, aux Archives nationales, les « quatre-vingt-quatre cartons du Comité des rapports..., les vingt-trois cartons du Comité des recherches..., les vingt-sept cartons des Comités de l'Assemblée législative, série DXL (*sic* ; lire : les trente cartons du Comité des pétitions] », bien d'autres cartons encore, la série L de plusieurs dépôts d'archives départementales, une foule de livres et de recueils imprimés. Mais il faut en rabattre. En réalité, M. de B. ne se réfère, sauf exception, qu'à DXXIX *bis* (Comité des recherches), à quelques cartons des sous-séries DXXIX (Comité des rapports) et F^IC III (Esprit public et élections), à quelques recueils de documents, et à divers ouvrages modernes. Il convient d'ajouter que la plupart de ces références sont mal libellées.

En somme, malgré toute sa bonne volonté, qui paraît évidente, malgré la richesse du sujet — un des plus beaux qui soient à traiter dans le domaine de l'histoire de la Révolution, — M. de B. n'a réussi à produire qu'un livre des plus médiocres ; je me demande même, après l'avoir lu, à qui et à quoi il peut être utile. Pour le travail d'histoire moderne, le zèle ne suffit plus ; il faut avoir appris le métier. M. de B. annonce trois autres volumes : de septembre 1792 au 9 thermidor, du 9 thermidor au milieu de 1798, enfin de 1798 jusqu'au Concordat, qui consacra, provisoirement, la victoire de « l'Idée » sur « la Matière ». Souhaitons que ces volumes ne ressemblent pas au premier. — P. CARON.

— *Procès-verbaux et rapports du Comité de mendicité de la Constituante (1790-1791)*, publiés et annotés par Camille **Bloch** et Alexandre **Tuetey**. Paris, Imprimerie nationale, 1911, in-8, LX-847 p. (Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française). — Le Comité de mendicité de la Constituante fut créé, le 21 janvier 1790, sur la proposition de Barnave. Celui-ci n'avait fait en réalité qu'être l'interprète d'un certain nombre de philanthropes qui, à plusieurs reprises, avaient demandé que l'Assemblée se préoccupât du soulagement de la misère. Le 27 novembre 1789 notamment, les membres du district de Saint-Étienne-du-Mont avaient réclamé la création d'un Comité « pour appliquer d'une manière spéciale à la protection et à la conservation de la classe non propriétaire les grands principes de justice décrétés dans la Déclaration des droits de l'homme et dans la Constitution ». Quelques jours après, un journal, *Le Spectateur National*, émettait l'idée de venir en aide aux malheureux par le moyen d'une souscription publique. Spécialement créé au début en vue de recueillir et de distribuer les fonds que devait procurer cette souscription, le Comité devait être amené très

vite à comprendre son rôle d'une façon beaucoup plus large. Sous prétexte d'étudier le meilleur moyen d'assurer cette distribution et de porter remède au mal qu'il était chargé de combattre, il en vint à étudier le problème dans son ampleur, et à proposer à l'Assemblée des solutions générales qui, pour être demeurées théoriques, en raison du manque de ressources, n'en offrent pas moins un intérêt considérable, puisque c'est elles en somme qui constituent la première esquisse d'ensemble de notre doctrine moderne de l'assistance.

Le présent volume, ainsi que l'indique son titre, renferme deux séries de documents distinctes: la première, relativement assez courte, comprend les procès-verbaux inédits des séances qui, au nombre de soixante-dix, s'espacèrent entre le 2 février 1790 et le 25 septembre 1791, date à laquelle le Comité se réunit pour la dernière fois. Comme complément à ces procès-verbaux, généralement succincts, MM. C. Bloch et A. Tuetey ont publié, toutes les fois que cela leur a été possible, les différentes pièces annexes conservées dans les archives du Comité.

La deuxième partie, beaucoup plus importante à tous les points de vue, contient les rapports rédigés par le Comité. Ils sont répartis par les auteurs en trois catégories : 1° les rapports présentant un caractère général, — l'œuvre principale en somme du Comité ; 2° les rapports publiés à la suite d'enquêtes sur les établissements hospitaliers de Paris ; 3° les rapports de circonstance sur la mendicité de Paris, les ateliers de charité, etc. Tous ces documents ont été déjà imprimés autrefois en brochures, et réédités depuis en grande partie dans les *Archives parlementaires*. On les trouvera par contre, pour la première fois ici, groupés et au complet, ce qui évitera de longues recherches aux historiens désireux d'étudier la doctrine de la Constituante en matière d'assistance ; ils trouveront en outre, dans la méthode de classement adoptée par MM. B. et T., un guide qui leur épargnera bien des hésitations.

Quant à l'intérêt que présentent ces documents, il nous paraît superflu d'y insister. C'est là que l'on pourra véritablement étudier l'origine de la plupart de nos institutions modernes d'assistance ; à ce point de vue, ils n'intéressent pas seulement l'histoire de la Révolution, mais celle du XIXe siècle tout entier. Les auteurs ont donné dans leur Introduction des renseignements détaillés sur la composition du Comité, sa méthode de travail, l'histoire de ses rapports avec les autres Comités, les corps savants, les autorités politiques et administratives, etc. On y trouvera en outre une notice succincte sur chacun des dix-neuf membres du Comité qui, avec La Rochefoucauld-Liancourt, président, compta encore

Barère, Prieur (de la Marne), Guillotin, Thouret, Boncerf, etc. Une table analytique des matières bien développée complète l'ouvrage [1]. — René Girard.

— Ed. **Chardon**. *Dix ans de fêtes nationales et de cérémonies publiques à Rouen* (*1790-1799*). Rouen, impr. Gy ; Paris, H. Champion, 1911, gr. in-8, 340 p. — M. Ed. Chardon, qui avait déjà publié, en 1909, les procès-verbaux du club des Jacobins de Rouen, continue à nous faire connaître l'esprit révolutionnaire à Rouen. Ce n'était, dans une ville aristocrate ou tout au plus constitutionnelle, que celui d'une très petite minorité, surtout en 1793 et 1794. On sait quel rôle jouèrent les fêtes patriotiques dans la Révolution : au début, pas officielles, toutes spontanées, elles devinrent des fêtes d'État, avec la célébration du culte de l'Être Suprême, en juin 1794. Dans la table des cérémonies publiques, donnée par M. C., on ne trouvera pas moins de 58 fêtes différentes, dont plusieurs furent célébrées deux fois et jusqu'à sept fois, comme la fête civique de la Réunion ou du 10 août. Elles avaient généralement pour cadre la cathédrale, transformée, ou l'église Saint-Ouen ; les chœurs et la musique y jouaient un rôle important ; des discours patriotiques s'y ajoutaient. Ce sont ces discours, en même temps que les procès-verbaux des fêtes, que donne le recueil de M. C. On y trouvera aussi les chants — non pas ceux qui sont bien connus, comme la *Marseillaise* et le *Chant du Départ*, mais des odes et des chants dus à des Rouennais, comme l'*Invocation à l'Éternel*, du citoyen Formage, professeur de langues anciennes à l'École centrale, qui, accompagnée de la musique de Thiémé, artiste de Rouen, fut exécutée le 21 janvier 1799, à la « fête anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français ». A ces fêtes participaient les fonctionnaires, et de moins en moins le peuple, après 1795. Ce recueil n'en est pas moins très important pour l'histoire de l'esprit public à Rouen pendant la Révolution. — Ph. Sagnac.

— Dom H. **Leclercq**. *Les Martyrs*. Tome XI : *La Révolution* (*1791-1794*). Paris, H. Oudin, 1911, in-8, cxxiv-521 p. — La *Revue* a déjà signalé les tomes IX et X de ce recueil, consacrés au xviie et au

1. Signalons toutefois une petite lacune dans les indications bibliographiques données à la fin de l'Introduction (p. lix et lx). Pourquoi les auteurs n'ont-ils pas fait figurer au nombre des ouvrages qui méritent d'être consultés, celui de M. Michel Bouchet : *L'assistance publique en France pendant la Révolution* (Paris Jouve, 1908, in-8), ouvrage sans doute peut-être un peu compact, mais consciencieux, et qui a eu outre le grand mérite d'être, à notre connaissance, la seule étude d'ensemble qui permette d'étudier l'action et la doctrine des diverses assemblées révolutionnaires ?

XVIIIe siècle [1]. Les martyres relatés dans ces deux volumes avaient pour principaux théâtres l'Extrême-Orient, l'Inde, l'Amérique, la Turquie, la Russie. Avec le tome XI, consacré à la Révolution, nous ne quittons pas la France. Les martyrs dont il est ici question, ce sont les prêtres, religieux, religieuses ou laïcs qui ont souffert pour leur foi, depuis l'établissement de la Constitution civile du clergé. La plupart ont été mis à mort, mais l'auteur a également donné place dans son recueil à des prêtres et religieuses fustigés (à Paris, le 9 novembre 1791), à des prêtres manceaux et angevins bannis en Espagne en 1792, à des prêtres de l'Allier, de Nevers et d'Autun, qui furent déportés à l'île d'Aix ou à Nantes, en 1793, 94 et 95.

Ce livre, qui s'ouvre par une introduction de 120 pages « sur le progrès de l'irréligion en France du XVIIe siècle à la Révolution », contient une brève étude sur la Constitution civile, une note sur les serments, soumissions et déclarations exigés du clergé pendant la Révolution, et 21 notices sur des martyrs. Comme on le voit, dom L. n'a pas eu la prétention de dresser une liste complète de tous les membres du clergé et laïcs qui ont été exécutés sous la Terreur pour cause de religion : un volume n'y aurait pas suffi. Il a fait un choix ; mais on ne voit pas bien ce qui l'a déterminé dans ce choix. Il n'a sans doute voulu que donner des exemples. Mais on se demandera pourquoi, alors qu'il a exclu de son martyrologe une foule de victimes qui subirent la mort, et qui la subirent, soit en leur qualité de prêtres réfractaires, soit pour avoir favorisé les insermentés, leur avoir donné asile, fourni les moyens d'accomplir leurs fonctions sacerdotales (tous ceux, par exemple, qui furent guillotinés à Angers ou fusillés au *Champ des Martyrs*), on se demandera, dis-je, pourquoi il y a fait rentrer l'abbé Chabrol, tué à Limoges dans une émeute populaire, le 15 juillet 1792, et le roi Louis XVI. Pour le premier, nous avons rendu compte ici [2] d'une étude de M. Fray-Fournier, parue en 1910, qui montre que le meurtre de l'abbé Chabrol n'a nullement été prémédité, qu'il fut la conséquence d'un mouvement de fureur collective, d'une sorte d'affolement de la foule, surexcitée par la déclaration de la patrie en danger, qu'il eut pour cause immédiate le refus de Chabrol de livrer un fusil qu'il détenait, et le souvenir des brutalités qu'on lui attribuait. Le procès-verbal du conseil général de la commune de Limoges, que dom L. reproduit, montre d'ailleurs les efforts de la municipalité pour empêcher le meurtre. Notons que, dans la bibliographie qu'il joint à cette notice,

1. Cf. la *Revue*, XIV, 93, et XVI, 223.
2. Cf. la *Revue*, XIV, 436.

dom L. ne signale pas la brochure de M. Fray-Fournier, antérieure cependant à son livre. — Quant à Louis XVI, l'auteur nous dit qu'il l'avait « tout d'abord écarté du nombre de ceux qui ont rendu témoignage de leur foi au prix de leur vie » ; ce qui l'a fait revenir sur cette décision, c'est la lecture de l' « Allocution prononcée en consistoire secret par le pape Pie VI, le 17 juin 1793, touchant la mort de Louis XVI, roi très chrétien ». Le pape y déclarait que Louis XVI avait été mis à mort principalement en haine de la foi, par suite de la persécution contre les dogmes catholiques, et qu'on pouvait sans témérité le qualifier de martyr. C'est cette opinion de Pie VI qui a déterminé dom L. à publier le Testament de Louis XVI et la relation de ses derniers moments par l'abbé Edgeworth de Firmont. Il n'empêche que les conventionnels, quand ils jugèrent le roi, invoquèrent pour le condamner d'autres motifs que des motifs religieux.

Les autres notices sont consacrées aux Massacres de septembre (p. 40-150 : c'est la plus étendue) et aux martyres d'un certain nombre de catholiques à Paris, Cambrai, Alençon, Laval, Lassay (Mayenne), Sablé (Sarthe), Châlon, Besançon, Lyon, Limoges et Rodez. — P.-R. MAUTOUCHET.

— Robert **Gaschet**. *La jeunesse de Paul-Louis Courier. Etude anecdotique et critique sur sa vie et ses œuvres de 1772 à 1812*, d'après des documents inédits. Paris, Hachette, 1911, in-8, 518 p. — M. G. a écrit sur Paul-Louis Courier un livre vivant et agréable. Une grande partie de son travail sort du cadre de la *Revue*. Il y étudie l'helléniste et l'érudit ; il y retrace tout au long les péripéties de l'édition de *Daphnis et Chloé*, depuis la tache d'encre sur le manuscrit florentin jusqu'à la lettre à Renouard ; il y analyse la valeur littéraire des premiers essais, les particularités de ce style rythmé, un peu étriqué dans sa concision. On y peut noter quelques indications précises sur le procédé tout artificiel de composition des lettres (p. 248-251), et, à un point de vue plus général, on y comprend, par les goûts, les idées, les préoccupations de Courier, dans quel cadre étroit se figeait la pure tradition classique, sans conscience du travail profond de renaissance qui s'opérait dans les esprits.

M. G. suit Courier dans toute la période de sa jeunesse jusqu'en 1812, à la veille de son mariage. C'est toute sa vie militaire, cette existence mouvementée, de la Calabre au Danube, aventureuse, au jour le jour, qui fait un singulier contraste avec les habitudes d'ordre et de régularité que se donnera plus tard le vigneron de la Chavonnière. Pour cette biographie minutieuse, M. G. s'appuie surtout sur la correspondance.

Mais Courier en use librement avec les faits. Pour dissimuler ses torts ou masquer ses désertions, il lui suffit de retoucher légèrement la chronologie réelle ; d'où la nécessité, avant d'accepter ses récits, d'un effort de comparaison critique. Pour ce contrôle, M. G. a mis habilement à profit le dossier de Courier aux Archives de la Guerre et les *Mémoires* du général Griois. Pour la description du milieu social, de cette Italie napoléonienne si complexe et si vivante, M. G. n'a pas tenté de recherches originales ; il s'en est tenu aux grands ouvrages antérieurs, *Le régime jacobin en Italie*, de Dufourcq, et *La Rome de Napoléon*, de Madelin. On y trouve aisément d'ailleurs les indications générales qui peuvent suffire à éclairer une étude biographique. Tous ces éléments, rapprochés des lettres de Courier, si fines, si alertes, permettent à M. G. de donner quelques bons tableaux d'ensemble : la société romaine en 1798 (p. 97 et suiv.), la société napolitaine (p. 202-203), la guerre de Naples (p. 240 et suiv.).

Si l'on cherche à dégager la nouveauté historique d'un tel récit, il semble que l'intérêt essentiel consiste à nous faire voir, du dedans pour ainsi dire, une armée napoléonienne, à nous montrer, par un exemple des plus frappants, ces mœurs étranges des conquérants, ces habitudes de rapine et de pillage qui faisaient souvent des généraux de véritables condottieri, dont le type le plus achevé fut peut-être Masséna (cf. sur son compte un curieux rapport inédit des Archives de la Guerre, que M. G. cite en note à la page 259). La correspondance de Courier, quand il met à jour cet aspect de la conquête, prend une valeur particulière ; c'est le témoignage d'un homme que l'enthousiasme militaire et la grandeur impériale n'ont pas ébloui sur « la plus vilaine de toutes les guerres ».

De ce livre précis, Courier ne sort pas grandi. On ne peut reprocher à M. G. d'embellir et d'orner son héros ; il évite ce travers si commun aux biographes. Sans s'efforcer d'en atténuer les nuances, il note ce qu'il y a de raide et d'excessif dans le caractère de Courier : un individualisme exclusif qui lui rend toute autorité odieuse, une sensualité froide, un sens positif très souvent voisin de l'avarice, une absence de scrupules qui le conduit aux défaillances les plus graves ; il marque ce qui se cache d'aigreur dans cet esprit d'indépendance et comment, de déception en déception, se forme lentement le pamphlétaire et le révolté de la Restauration. — A. Crémieux.

— *Mémoires du commandant Persat, 1806 à 1844*, publiés avec une introduction et des notes par Gustave **Schlumberger**. Paris, Plon-Nourrit, 1910, in-8, xxxi-i-365 p. — Maurice Persat, né à Ennezat (Puy-de-Dôme) en 1788, entra au service en mars 1806, comme vélite de la garde, et fit, dans la cavalerie, les campagnes d'Allemagne et de Pologne

(1805-1806), d'Espagne (1808-1811), de Russie (1812), d'Allemagne (1813), de France (1814) et de Belgique (1815). Au lendemain de Waterloo, il est lieutenant, et en non-activité. En 1817, il s'embarque pour les États-Unis, et alors commence une véritable odyssée. D'abord Persat se joint aux flibustiers français en Floride, et combat les troupes américaines; puis il va rejoindre Bolivar, et bataille contre les Espagnols. Dégoûté des libéraux sud-américains, il rentre en France en 1819, se compromet dans les troubles de Paris de juin 1820 (affaire du jeune Lallemand), s'enfuit, et court s'enrôler à Naples dans l'armée du général Pépé. Après la victoire des Autrichiens, il se hasarde à revenir en France (mai 1821), mais constate que le terrain n'est pas sûr, et il repart presque immédiatement, se dirigeant vers la Grèce, où il va servir aux côtés du prince Démétrius Ypsilanti. Les massacres qui accompagnent la prise de Tripolitza par les Grecs lui inspirent une profonde aversion pour les bandes pallikares, et il rentre, une fois encore, en France (printemps de 1822), ramenant une jeune Turque, fille d'un bey moréote, arrachée par lui à la mort, et qui deviendra plus tard sa femme. Forcé par la police de s'expatrier à nouveau, Persat passe en Angleterre, puis en Portugal, et en Espagne, alors en pleine révolution (1823) et où il va faire partie, dans les rangs des Constitutionnels, du fameux « bataillon Napoléon II ». Nous le trouvons ensuite : en 1825, aux États-Unis, mêlé à des entreprises de commerce et de flibusterie dans la région du Texas; en 1827, en France; en 1828-1829, volontaire à la suite de l'expédition française en Morée; en 1830, réintégré dans l'armée et employé en Afrique (prise d'Alger); de 1831 à 1833, en Morée, comme capitaine au corps expéditionnaire; en 1834, adjudant de place à Bougie, puis réformé. Il devient alors gérant du *National*, assiste Carrel, son ami d'ancienne date, au cours du duel fatal du 22 juillet 1834, fait trois mois de prison pour délit de presse, entre en relations avec les premiers partisans du prince Louis-Napoléon, repart pour la Grèce, en juin 1837, avec l'idée d'y finir ses jours, mais ne tarde pas à se raviser, rentre par Corfou et Ancône, obtient d'être remis en activité (1839), retourne en Afrique, devient adjudant de place à Oran, à Bayonne, à Mazagran, au fort Brescou (Hérault), à Belle-Isle-en-Mer, à Strasbourg, est retraité en 1849, et se décide, enfin, à se retirer dans son village natal, où il mourra le 16 octobre 1858.

Ce roman d'aventures — invraisemblable, mais vrai, comme en font foi les pièces officielles des Archives nationales et des Archives de la Guerre — est consigné dans des mémoires que Persat a écrits de 1838 à 1844, et dont le manuscrit autographe appartient aujourd'hui au prince de la Moskowa. Cette autobiographie, qui s'arrête à 1837, est d'une

grande précision ; Persat avait des souvenirs très nets ; en outre, il s'est aidé, le plus souvent, de notes prises au jour le jour. Des neuf chapitres que comprend le volume, le premier (1806-1807) est court, et sans intérêt pour l'histoire de l'Empire ; les autres sont très développés ; ils fournissent des renseignements sur une foule de choses et de gens ; surtout, ils mettent en relief une curieuse figure de condottiere moderne. L'édition paraît satisfaisante ; M. S. dit avoir supprimé beaucoup de passages violemment et gratuitement injurieux pour les hommes du gouvernement de Juillet, que Persat, atrabilaire depuis la mort de Carrel, avait en haine profonde ; tout le reste est donné intégralement. L'appareil critique est suffisant ; mais il manque un index alphabétique, qui eût été, ici, particulièrement utile. — P. Caron.

— Paul **Muller**. *La Révolution de 1848 en Alsace*. Paris, Fischbacher, 1912, in-8, 247 p. — On ne trouvera pas dans cet ouvrage une histoire suivie de la seconde République en Alsace. M. M. réunit sous ce titre une série d'articles, la plupart déjà publiés, qui forment un ensemble assez disparate. M. M. se préoccupe peu des questions essentielles que peut soulever une étude régionale de ces quatre années d'effervescence : la perturbation provoquée par l'émeute de février, la crise économique et ses conséquences, les transformations de l'esprit public, tout ce qui fait enfin l'intérêt et la vie même de cette époque. Il se contente de quelques notes un peu hâtives sur la situation électorale de l'Alsace et sur les représentants envoyés à la Constituante et à la Législative. Il ne faut pas d'ailleurs chercher dans ces notes une composition bien rigoureuse ; les renseignements locaux s'encombrent sans cesse de digressions d'une généralité déconcertante (p. 21 et suiv., p. 37 et suiv., etc.). Même absence de précision dans les références ; la plupart des textes inédits sont cités sans aucune indication exacte d'origine (p. 16, 51, 113-114, 116-117, 124-125, 144-145), ou avec cette mention par trop sommaire : Les Archives nationales possèdent... (p. 50, 95, 96). M. M. accepte avec une facilité surprenante les témoignages oraux. Il écrit à propos d'une revue de la garde nationale : « M. Mandel, le savant vétérinaire de Mulhouse, alors collégien de onze ans à Strasbourg, se la rappelle exactement » (p. 53). Ou encore : « Il y a environ vingt-cinq ans, Mossmann me parla du 13 juin » (p. 182) ! L'ouvrage se termine par une liste biographique des parlementaires alsaciens de 1789 à 1871. — A. Crémieux.

— Francis **Delaisi**. *La Démocratie et les financiers*. Paris, éditions de *La Guerre Sociale*, 1910, in-16, 205 p. — On s'étonnera peut-être de trouver ici la mention d'un pamphlet. Et pourtant, parmi les ouvrages dont

nous avons à rendre compte, parmi ceux surtout qui traitent de l'histoire révolutionnaire, n'y en a-t-il pas beaucoup qui n'apportent aucun renseignement sur les choses du passé et n'ont d'historique que l'apparence ? L'ouvrage de M. Delaisi a du moins le mérite de la franchise et cette grande supériorité — la seule raison qui nous détermine à en parler — de nous apprendre bien des choses.

A qui cherche à pénétrer sous les institutions connues le secret mécanisme de leur fonctionnement, les faits économiques apparaissent comme la clef du problème ; on travaille fort à leur étude depuis quelque temps, et tous ceux qui s'y sont adonnés savent combien il est difficile de trouver des documents qui les reflètent avec exactitude ; les organismes financiers, qui jouent un si grand rôle dans le monde économique, qui en sont à la fois le reflet et le régulateur, sont peut-être ceux qui échappent le plus à notre connaissance ; nous connaissons mal leur organisation et nous ignorons plus encore leurs rapports avec le monde politique, le poids dont ils pèsent sur les décisions des gouvernements, dans quelle mesure ils dépendent des pouvoirs publics ou les dirigent. Qui dira l'importance non pas seulement des fermiers généraux, mais de tous les gens d'affaires, banquiers, spéculateurs, lanceurs de sociétés, à la fin du XVIIIe siècle, leur influence sur le gouvernement, leurs compromissions avec les ministres, et tous ces gros scandales de la Compagnie des Indes, de la Compagnie des Eaux, etc., qui sont comme les « Panama » de l'Ancien régime ? Personne peut-être n'y parviendra jamais, car nous n'avons sur ce sujet que de bien rares documents, et les principaux ne sont-ils pas précisément des pamphlets, les fameuses *Lettres* de Mirabeau ? — Il en est de même pour notre époque. Nous savons bien qu'il existe de grandes puissances financières, mais nous ne connaissons guère leur organisation, nous ne connaissons point leurs moyens d'action. Le volume de M. D. attire notre attention sur toutes ces questions et en éclaire quelques-unes ; c'est pourquoi nous le signalons à nos lecteurs — et aux futurs historiens de notre temps.

Non point que nous partagions toutes ses idées, ni que nous acceptions son tableau comme un portrait fidèle ; c'est un pamphlet, avons-nous dit, un pamphlet assez modéré, d'un ton presque courtois, dont l'auteur rend hommage à la valeur de ses adversaires, évite les injures et les outrances, mais où l'image est pourtant systématiquement grossie et déformée. M. D. prétend que la République est sous la main d'une petite oligarchie financière qui, cachée dans la coulisse, tient les fils de ces pantins : les ministres, les parlementaires, et les électeurs dupés ; il pousse sa thèse très loin, trop loin même, car il finit par tomber dans l'absurde

et trop demander à notre crédulité, lorsque par exemple il nous montre la comédie politique soigneusement organisée par nos nouveaux maîtres pour masquer leur organisation (p. 131) et la Constitution même rédigée par eux, savamment combinée pour maintenir et renforcer leur puissance (p. 182 sqq.). Ce qu'il y a de vraiment intéressant dans ce petit volume, c'est le tableau qu'il nous donne de la haute banque, la concentration, non point de la propriété (M. D. n'est pas un aveugle disciple de Karl Marx et fait voir comment la division du capital en actions qui se diffusent dans toutes les couches de la société a ruiné la thèse historique du *Capital*), mais de la direction, entre les mains d'un très petit nombre d'individus que l'on retrouve dans les conseils d'administration de toutes les grandes entreprises ; il les appelle d'un mot qui pourrait faire fortune : la Confédération générale du capital. Il a dressé la liste des banques, sociétés industrielles, entreprises de transport où quelques-uns d'entre eux sont intéressés, tableau fort instructif et aisément contrôlable (p. 44-59). Puis il relève les noms des « députés financiers » avec la nomenclature précise des affaires qu'ils dirigent (p. 79-87), et, fort de cette statistique, s'appuyant sur des faits que chacun peut vérifier (voir par exemple le « budget d'un parlementaire » dressé d'après les déclarations mêmes de l'intéressé au cours d'un procès fameux ; la réduction des droits sur le cacao, p. 19, etc.), il s'efforce de nous montrer sur le vif leur intrusion dans la direction des affaires publiques et surtout dans la gestion du budget. Ici nous quittons le terrain solide des faits incontestables ; mais nous trouvons encore beaucoup à glaner dans ce que dit M. D. du « député d'affaires », du « député avocat-conseil », et plus encore dans les chapitres tout à fait remarquables sur la publicité financière, les courtiers de publicité et la véritable censure que, par leur intermédiaire, certains financiers exercent sur la presse. Il y a là quantité d'indications précieuses qu'on ne peut guère trouver ailleurs.

Quand on ferme le volume de M. D., on se prend à regretter qu'il n'ait pas employé son talent et ses connaissances à faire une enquête approfondie et impartiale. Quel beau sujet il y a là pour qui aurait à la fois le sens critique de l'historien et le goût de la réalité vivante, qui s'efface et qui meurt, et dont on ne pourra plus retrouver l'image si personne ne la fixe avant qu'elle ait passé. — C. Ballot.

— Abbé F. **Uzureau**. *Andegaviana*. 9e, 10e, 11e et 12e séries. Paris, A. Picard et fils. Angers, J. Siraudeau, 1910, 1911 et 1912. 4 vol. in-8, 491, 540, 510 et 570 p. — Nous avons déjà rendu compte des huit premières séries de l'intéressant recueil où M. l'abbé U. emmagasine une

foule de renseignements utiles sur l'histoire de l'Anjou. Depuis, quatre autres volumes ont paru, que nous devons signaler à nos lecteurs. Ils contiennent, comme les précédents, un grand nombre d'articles variés, et surtout des reproductions de documents anciens ou modernes, quelques-uns même très contemporains (des articles de journaux, par exemple). Il en est assurément qui n'ont qu'un intérêt local ; mais la plupart peuvent servir à l'étude de questions d'ordre général ; ils nous renseignent sur l'esprit public, sur l'histoire politique et religieuse, sur l'état économique de cette région aux différentes époques, mais particulièrement dans les temps modernes. Ainsi l'on trouvera, dans ces quatre derniers volumes, des indications sur l'effet que produisirent, en Anjou et en Maine-et-Loire, certains grands événements historiques : les réjouissances qui eurent lieu à Angers, le 6 janvier 1684, à l'occasion de la naissance du duc d'Anjou, racontées par un contemporain, Pocquet de la Livonnière ; les cérémonies funèbres à l'occasion de la mort de Marie-Thérèse, du Grand Dauphin, de Louis XIV ; les cérémonies religieuses auxquelles donnèrent lieu la maladie de Louis XV en 1744, l'attentat de Damiens, la maladie et la mort du Dauphin en 1765, celles de Marie Leczinska, de Louis XV, la naissance du Dauphin, fils de Louis XVI, en 1781 ; tout cela, d'après le Registre du Présidial ou le *Coutumier* du grand Séminaire. Notons encore : les fêtes nationales à Angers sous le Consulat ; l'impression produite sur les Angevins par l'attentat de la machine infernale, la paix de Lunéville, la proclamation de l'Empire, le sacre de l'Empereur ; la physionomie des Cent-Jours en Maine-et-Loire ; nous voyons comment furent accueillies la naissance du comte de Paris en 1838, la mort du duc d'Orléans en 1842 ; nous assistons aux plantations des arbres de la Liberté dans ce département en 1848, à la répercussion du coup d'État du 2 décembre ; pour ces événements, M. U. a utilisé les articles, les comptes rendus des journaux : *Affiches d'Angers*, *Journal de Maine-et-Loire*, *Union de l'Ouest*, des adresses envoyées au gouvernement. Il reproduit également des récits de journaux ou des relations officielles pour les voyages de souverains ou de grands personnages : du duc d'Angoulême en 1814, du Dauphin en 1827, de la duchesse de Berry en juin 1828, du prince de Joinville et du duc d'Aumale en 1842, de Louis-Napoléon en 1849, de Mac-Mahon en 1874. Beaucoup de ces petits chapitres se rapportent à l'histoire de la Révolution, entre autres : la publication des cahiers des Facultés de droit et de médecine d'Angers, de Saint-Laud-lès-Angers, de Saint-Samson-lès-Angers, pour les États généraux de 1789 ; quinze lettres écrites, du 23 juillet 1789 au 5 avril 1791, par René-Jules Houdet, vicaire à la Trinité d'Angers, à son frère Jean, maître

chirurgien à Saint-Florent-le-Vieil, lettres aujourd'hui conservées dans une collection particulière, et qui offrent de l'intérêt, non seulement pour l'histoire locale, mais aussi pour l'histoire générale ; la biographie de Gabriel-Étienne-Jean Gouppil, né en 1754, officier municipal d'Angers, membre du Comité révolutionnaire et de la Commission militaire, suicidé en 1811 ; des renseignements sur le clergé d'un certain nombre de paroisses pendant la Révolution. Pour l'histoire économique, mentionnons les extraits d'un rapport envoyé en 1750 par le subdélégué d'Angers à l'intendant de Tours sur « l'état présent des carrières à ardoises situées aux environs d'Angers », rapport conservé aux Archives de Maine-et-Loire ; pour la géographie historique : un tableau de la sénéchaussée de Saumur, d'après la liste arrêtée en 1789 par les magistrats saumurois pour les élections aux États généraux ; une histoire des cantons de Maine-et-Loire de 1790 à 1909 : de 99 qu'ils étaient en 1790-91, leur nombre se réduisit successivement à 75, jusqu'en 1795, à 70 jusqu'en novembre 1801, et à 34 à partir de ce moment. Ces indications sommaires suffisent à montrer quelle mine de renseignements contiennent ces volumes périodiques. Ils ne concernent qu'une ancienne province, qu'un département actuel ; mais si l'on avait, pour chaque région de la France, une publication analogue, que d'éléments utiles ces recueils de documents fourniraient aux historiens pour l'étude d'une foule de questions ! — P.-R. Mautouchet.

REVUE DES PÉRIODIQUES

Annales de Bretagne. 1912.

Avril. = A. Rebillon. *Un cordelier franc-maçon en 1778.* [Renseignements sur les sentiments du clergé de l'ancien régime à l'égard de la franc-maçonnerie.] — F. Quessette. *L'administration financière des États de Bretagne, de 1689 à 1715.* [Suite et à suivre. La capitation créée en 1695 est d'abord perçue par les agents du roi selon le tarif fixé par l'édit. Mais la Bretagne avait déjà, en tant que pays d'États, une administration financière distincte. Aussi le gouvernement proposa-t-il aux États, dès la fin de 1695, d'assurer eux-mêmes la levée du nouvel impôt, c'est-à-dire de s'abonner. Les États acceptèrent, mais en exigeant certaines garanties (notamment la fixité de l'abonnement) qui devaient donner à la capitation l'aspect d'un subside librement consenti et fondé sur un contrat. Le roi accepta toutes ces conditions, et l'impôt fut levé en 1696 et 1697 par les soins de la province. A la fin de 1697, la paix faite et la suppression de la capitation annoncée, les États se réunirent ; le gouvernement leur proposa, afin de boucler le budget de la province, de maintenir la capitation comme le revenu propre de la Bretagne. Mais les États défendirent énergiquement leurs privilèges fiscaux, et le gouvernement capitula devant cette résistance. Lorsqu'au début de la guerre de succession d'Espagne, la capitation fut rétablie, les États consentirent de nouveau à s'abonner, se servant de cette concession pour développer leur autonomie financière.] — S. Canal. *Les origines de l'intendance de Bretagne.* [Suite en juillet et à suivre. Au cours du XVIIe siècle, le premier des commissaires extraordinaires du roi qui ait vraiment été intendant de justice, police et finances, c'est Lasnier, envoyé par Richelieu en Bretagne en 1634, d'abord en qualité de second commissaire du Conseil, puis comme intendant reconnu par le Parlement. Lasnier ne resta que quelques mois en Bretagne. Il n'eut un remplaçant qu'un an après, au lendemain de la prise de Corbie (1636). Ce fut Estampes de Valençay, chargé de demander des hommes et de l'argent à tous les corps constitués de la province. Estampes parcourut la Bretagne, où il ne trouva qu'un assez faible enthousiasme pour les levées et les subsides. Il obtint pourtant des États un important don gratuit à la suite duquel (1637) il quitta la province. Lasnier revint alors en Bretagne (1638) et réprima surtout le brigandage de gentilshommes. Après l'exécution d'un de ces brigands, le Parlement de Rennes protesta contre cette intervention de Lasnier en matière judiciaire et le suspendit de ses pouvoirs. Mais le Conseil du roi cassa l'arrêt du Parlement, et le procureur général et le premier président furent convoqués

Paris. Dès lors les pouvoirs de Lasnier ne furent plus contestés. Quand Lasnier quitta la province vers 1640, l'intendance de Bretagne était vraiment créée.] — H. Bourde de la Rogerie. *Bibliographie bretonne (Année 1910).*

Juillet. = D. Bernard. *Deux écrits de propagande en langue bretonne (janvier 1789).* [Publie les traductions en breton de la lettre circulaire des députés du Tiers-État de la province et de la déclaration de la noblesse bretonne, répandues alors afin de gagner le peuple des campagnes.] — J. Rutkowski. *Étude sur la répartition et l'organisation de la propriété foncière en Bretagne au XVIIe siècle.* [Publie une série de tableaux concernant divers domaines du roi dans la Bretagne septentrionale. Les propriétaires nobles représentent seulement le cinquième du total, avec des différences selon qu'on envisage les villes ou les campagnes ; la propriété noble est déjà très morcelée avec des tenures fort petites.]

Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. 1912.

Juillet-Août. = B. Sarazin. *François de Ramsay, trésorier de l'église de Mouchamps avant la révocation de l'édit de Nantes.* [D'après les archives départementales de la Vendée. Récit des tracasseries auxquelles il fut exposé à partir de 1681 ; son abjuration le 14 décembre 1685 ; retourné à la religion réformée, il se convertit de nouveau au catholicisme en août 1700. Il mourut avant 1706 sans qu'on puisse affirmer qu'il fût resté catholique.] — L. Bastide. *Les Bouquet de Vendée.* [Généalogie des Bouquet aux XVIIe et XVIIIe siècles. Les Bouquet appartenaient à l'église de Chantonnay, Vendée.] — Géraud-Lavergne. *Les débuts de la Réforme à Sarlat (1561).* [Reproduit le procès-verbal, tiré des Arch. dép. de la Dordogne, d'une réunion de gentilshommes, d'officiers royaux et notables, tenue à Sarlat le 25 mai 1561, sous la présidence de l'évêque François de Senneterre, en vue d'amener les « Huguenaulx » de cette ville à se conformer aux édits du Roi touchant l'exercice de la nouvelle religion.] — Baronne de Charnisay. *Les chiffres de M. l'abbé Rouquette ; étude sur les fugitifs du Languedoc (Uzès).* [Suite ; fin de la lettre B. A suivre.] — F. Puaux. *Le « manifeste des habitants des Sevennes » sur leur prise d'armes.* [Reproduit, en l'accompagnant de notes critiques, le texte de ce manifeste, dont l'auteur est inconnu ; M. P. inclinerait à croire qu'il fut l'œuvre du pasteur Olivier.] — P. Beuzart. *Abjurations de soldats protestants à Béthune au commencement du XVIIIe siècle.* [Dix abjurations entre 1706 et 1717.] — Dr L. Malzac. *Une sentence arbitrale entre pasteurs du désert (affaire Boyer, 1744).* [Texte de ce jugement arbitral, rendu le 8 août 1744 par les pasteurs Antoine Court, Roger et Peyrot dans le différend entre le pasteur J. Boyer et ses confrères Claris, Betrine, Roux, etc.] — P. Besson. *Les massacres de la Floride.* [Récit, d'après des textes espagnols, des trois massacres commis par les Espagnols sur des protestants français en septembre-novembre 1565.] — Th. Schœll. *L'influence huguenote en Angleterre.* [Comptes rendus des ouvrages de MM. Upham, Sidney Lee et Ch. Bastide.]

Septembre-Octobre. = N. Weiss. *L'origine et les derniers jours de Bernard Palissy, d'après deux textes inédits.* [Reproduit en fac-simile et commente deux textes tirés des Archives de la Préfecture de police. Ces textes prouvent d'abord que Bernard Palissy était natif d'Agen et qu'à son retour de Sedan, il s'était fixé

dans quelque coin de la rue des Marais, aujourd'hui Visconti, appelée alors « la petite Genève » ; ils nous renseignent en outre sur la date de l'incarcération de Palissy à la Bastille (4 juillet 1588), alors qu'il habitait rue de Vaugirard. Tout cela confirme un texte déjà publié de Pierre de l'Étoile.] — G. Dumons et N. W[eiss]. *Les barons protestants montalbanais et la Révocation.* [Passe en revue une douzaine de familles nobles de la région de Montauban et montre par des faits que plus de la moitié des membres de ces familles surent garder leur foi ou s'efforcèrent de la reconquérir.] — Pandin de Lussaudière. *Pierre Alexandre, sa veuve.* [Texte établissant que Pierre Alexandre, qui mourut pasteur à Londres en 1562, avait épousé Renée de Fourest ; devenue veuve, celle-ci se remaria avec Germain Chauveton, à La Rochelle, le 11 mai 1564.] — H. Drouot. *Nicolas Dortoman, médecin de Henri IV.* [Renseignements tirés des archives de la Faculté de médecine de Montpellier, avec une lettre inédite du futur Henri IV à la Faculté, datée de Sainte-Foy, 12 décembre 1584.] — F. Puaux. *Un dessein des pasteurs exilés en Hollande après la Révocation.* [Il s'agissait de rentrer en France, quelques mois après la Révocation, pour animer le zèle des religionnaires. Ce dessein fut révélé au gouvernement français par un renégat, Pierre-Louis de Pons, sieur de Tillières et Desforges en Angoumois. M. Puaux cite quelques extraits de la correspondance de cet individu, tirée des Archives des Affaires étrangères, Hollande.] — G. Dumons. *Un aveugle héroïque.* [Élysée d'Esparbès, sieur de Cardenau, qui, lors de la Révocation, refusa, ainsi que sa femme, d'abjurer la R. P. R. et fut expulsé en 1688.] — N. Weiss, *Pourquoi certains catholiques embrassaient, à l'époque de la Révocation, la foi des persécutés.* [Reproduit une lettre d'une demoiselle à ses parents, dans laquelle elle explique que ce sont les souffrances des religionnaires et la manière dont ils les ont supportées qui l'ont poussée à embrasser la « véritable religion ».] — F. Puaux. *Le jugement rendu par Baville contre Rolland et ses compagnons d'armes (16 août 1704).* [Publie le texte de ce jugement.] — A. Galland. *Un jeu de cartes qui tient lieu de Bible.* — Th. Schœll et N. W. *Le deuxième centenaire de la naissance de Rousseau.*

Études, Revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus. 1911.

1er Trimestre. = P. Bliard. *L'Église constitutionnelle en l'an IV (1795-96), d'après une correspondance inédite.* [Il s'agit d'un recueil de lettres reçues et envoyées par Grégoire, évêque de Loir-et-Cher, provenant de la bibliothèque d'Agier, l'ancien président du tribunal révolutionnaire. Elles témoignent de la désorganisation de l'Église constitutionnelle et de l'ignorance théologique de son clergé. Consulté sans cesse, même sur des questions peu importantes, Grégoire apparaît comme la « lumière » et le chef de l'Église constitutionnelle.]

2e Trimestre. = S. Harent. *A propos de Fénelon. La question de l'Amour pur.* [Montre les causes théologiques du différend entre Bossuet et Fénelon.] — P Dudon. *Lettres inédites de Lamennais à de Coux (1832-53).* [Intéressantes surtout pour la connaissance des projets de Lamennais au lendemain de la suspension de « l'Avenir ».] — P. Bernard. *Paul Verlaine.* [Fin dans le 3e Trimestre.]

3e Trimestre. = E. de Forceville. *Un peintre chrétien. Claudius Lavergne.*

[Renseignements sur ce Lyonnais, peintre verrier distingué du XIXe siècle.] — P. DUDON. *Le livre de M. Aulard sur Napoléon et l'Instruction publique.* [Signale quelques documents négligés par M. Aulard et concernant notamment la réforme de l'Université impériale en 1811.]

4e Trimestre. = J. DE LA BRIÈRE. *L'apologétique de Pascal et la mort de Pascal.* [Essaie de prouver par une discussion de textes que Pascal est mort catholique et non janséniste, comme le veut M. Gazier.]

Feuilles d'histoire. 1912.

1er Septembre. = P. LEHAUTCOURT. *La section historique et la guerre de 1870.* [Critique très vive des récentes publications de la *Revue d'histoire.* La question des alliances à la veille de 1870 y est presque complètement négligée. On a eu tort de renoncer à faire de ces travaux « une œuvre presque uniquement documentaire ». Des erreurs nombreuses, que M. L. relève, se sont glissées dans ces publications. « En thèse générale, les documents n'ont pas été l'objet d'une étude assez approfondie. » Suivent des exemples à l'appui de cette affirmation. Les traductions de l'allemand sont insuffisantes ou défectueuses. Les auteurs ne se préoccupent point des contradictions des documents qu'ils utilisent. Quant aux considérations générales, elles sont souvent contestables.] — LEGRIN. *Dumouriez et la Société académique de Cherbourg.* [Président honoraire de ladite Société, Dumouriez obtint de ses membres des mémoires sur le Cotentin, qu'il envoya à Vergennes : il fit lui-même des lectures à la Société.] — E. CAZALAS. *Partouneau à Borisov.* [Le 27 novembre 1812, la 12e division de Victor, commandée par Partouneau, fut cernée par les Russes et forcée de mettre bas les armes. M. C. publie le rapport de Partouneau.] — BEUGNOT. *L'île d'Elbe et la police.* [Bulletins d'août 1814.] — R. ROGER. *A propos d'un livre sur le socialisme.* [Éloge enthousiaste du livre de M. Béchaux sur les *Écoles socialistes.*]

1er Octobre. = TH. DE LAMETH. *Mémoires. II. Les massacres de septembre.* [Indications sur la fuite avec La Fayette du général A. de Lameth. Les démarches de Th. de Lameth sauvèrent Mme de Tarente. Récit curieux d'une entrevue avec Danton.] — A. VOVARD. *Le général Conilh de Beyssac (1749-1820).* [Notice sur un ancien sergent des gardes françaises, élu chef du 2e bataillon de Lot-et-Garonne, nommé malgré lui général de brigade en 1793, relevé de ses fonctions en 1795, réformé en 1801.] — E. WELVERT. *Que devint Sotin ?* [Ministre de la police générale le 8 thermidor an V ; « à le juger par les instructions au bas desquelles on lit sa signature, on se demande s'il est possible de descendre plus bas dans l'ineptie ». Sotin occupa diverses fonctions aux États-Unis et fut destitué en l'an XIII. Somme toute, un personnage bien peu intéressant.] — E. CAZALAS. *Wintzingerode et Napoléon d'après Narychkine.* [Extrait d'une publication russe : récit du capitaine Narychkine, accompagnant Wintzingerode, qui vint comme parlementaire auprès de Napoléon en octobre 1812 ; Wintzingerode faillit être fusillé ; gardé prisonnier, il fut délivré par des cosaques.] — BEUGNOT. *L'île d'Elbe et la police.* [Suite ; bulletins de septembre 1814.] — L. HENNET. *Généraux provisoires de la Révolution et de l'Empire.* [5e article.] — CH. DEJOB. *Armand Carrel.* [« Carrel n'a point

mené une vie heureuse, ni utile, parce qu'il avait moins de caractère que de bravoure, et qu'il tenait à faire effet. »]

La Révolution française. 1912.

14 Octobre. = F. Braesch. *Essai de statistique sur la population ouvrière de Paris vers 1791.* [D'après les états fournis par les différentes sections, constatant le nombre des ouvriers employés par les entrepreneurs et patrons établis sur le territoire de chacune d'elles, en vue d'obtenir la petite monnaie dont ils avaient besoin. Ces états, conservés aux Archives nationales dans F³⁰, donnent des renseignements sur 41 sections. Ce sont les industries du bâtiment et de l'ameublement qui occupent le plus d'ouvriers; dans l'industrie textile, on trouve les groupes les plus considérables. La section de l'Ile Saint-Louis est celle qui compte le moins d'ouvriers, celle du Ponceau en a le plus. Les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau n'en contiennent pas autant que les faubourgs du nord et les sections du centre. La population ouvrière de Paris devait être environ de 290.000 à 300.000 âmes, un peu plus de la moitié de la population totale.] — L. Dubreuil. *Les causes de la disparition du domaine congéable.* [Ce régime de propriété est toujours inscrit dans la loi, mais c'est à peine s'il existe aujourd'hui en Bretagne quelques terres qui en sont encore les témoins. Les auteurs responsables de cette disparition sont les fonciers, « dont le mauvais vouloir et l'égoïsme tendaient à supprimer ce que la Révolution avait apporté d'émancipation et qui n'avaient d'autre désir que d'assurer leur domination économique sur l'assujettissement des non-propriétaires ».] — A. Aulard. *Le chancelier d'Aguesseau et le patriotisme révolutionnaire.* [Le patriotisme des hommes de la Révolution avait trouvé son expression, dès le début du XVIIIe siècle, dans un écrit aujourd'hui oublié de d'Aguesseau, sa 19e mercuriale, prononcée en 1715, sur *l'Amour de la patrie.* Il lui semble que cet amour « soit comme une plante étrangère dans la monarchie, qui ne croisse heureusement et qui ne fasse goûter des fruits précieux que dans la république », et il vante l'état républicain, où « chaque citoyen s'accoutume de bonne heure, et presque en naissant, à regarder la fortune de l'État comme sa fortune particulière ». Pour que d'Aguesseau exprimât ces idées, il fallait qu'elles ne fussent pas étrangères à son auditoire; le patriotisme de la Révolution était donc, en 1715, déjà connu, senti, formulé dans la société lettrée.] — Ferdinand-Dreyfus. *Mirabeau, Sieyès et la loi de pluralité.* [Examen de phrases prêtées à Mirabeau et Sieyès pour les compter parmi les pères de la représentation proportionnelle. Mirabeau protestait contre la représentation distincte des trois ordres avec égalité d'influence pour chacun d'eux aux États généraux, et demandait que chaque ordre fût représenté avec la mesure relative de son importance. C'est également la théorie de Sieyès.] — M. Préaux. *Documents. Une lettre de l'ex-conventionnel Thomas, La Prise en l'an VI.* [Lettre à un cultivateur de l'Orne, ancien curé constitutionnel, donnant des indications sur le mouvement des idées religieuses sous le Directoire et sur l'état d'esprit des Parisiens en 1798.] — P. Bouvier. *Michelet candidat au Collège de France. Document nouveau.* [Lettre de Michelet à Daunou pour solliciter sa bienveillance et sa protection dans cette circonstance (cf. ci-dessus, p. 462).] —

Notes de lecture. Le roi, c'est l'étranger. [Michelet, dans son *Histoire de France au XVIIIe siècle*, montre que Louis XVI, de race et par sa mère, était un pur Allemand, un vrai Saxon, tout fils tenant de sa mère, et qu'il confirme cette loi de l'histoire : le roi, c'est l'étranger.] — A. DEBIDOUR. *Nécrologie. Georges Bussière.*

14 Novembre. = E. CHAMPION. *Avis aux futurs éditeurs de Voltaire.* [Nombreuses remarques sur l'édition Beuchot, l'attribution à Voltaire d'écrits qu'il faudrait considérer comme apocryphes ou suspects, le plan adopté par Beuchot (des écrits qui se complètent les uns les autres, qui n'ont toute leur valeur que réunis, sont épars dans différents volumes), le texte souvent suspect, peu ou point intelligible, les notes, dont un certain nombre contiennent des erreurs ou sont inutiles.] — M. FOSSEYEUX. *La maison de Scipion, boulangerie des hôpitaux de Paris sous la Révolution.* [D'après les registres des Archives de l'Assistance publique sur l'hôpital général. L'ancien hôtel du financier Scipion Sardini fut acquis par cette administration charitable le 30 août 1639. Avant 1670, la boulangerie de l'Hôpital général était à la Salpêtrière ; la maison Scipion servait au XVIIe siècle, sous le nom de Sainte-Marthe. à loger toute une population misérable, vieillards, mendiants invalides, femmes enceintes, nourrices. Elle contenait, outre la boulangerie, une boucherie, revendait les cuirs et les peaux des animaux abattus, tirait profit des suifs qui n'étaient pas employés pour la fabrication de la chandelle ; mais la boulangerie était son principal office ; elle produisait une quantité considérable de pain. A partir de l'an III, la maison Scipion dut fournir de pain et de viande un grand nombre d'hospices ; elle engloba les boulangeries des autres établissements.] — M. ROUFF. *Le peuple ouvrier de Paris aux journées du 30 juin et du 30 août 1789.* [A suivre. M. R. se propose de dégager la part qu'il faut attribuer au « prolétariat » dans ces deux mouvements : le 30 juin, délivrance des gardes-françaises des prisons de l'Abbaye, préparation du 14 juillet ; le 30 août, agitation du Palais-Royal contre le veto, conséquence du 14 juillet. Après la séance du 23 juin, dans l'inquiétude causée par les mouvements de troupes qui s'effectuent autour de Versailles, comme pour intimider l'Assemblée, les gardes-françaises fraternisent avec le peuple, manifestent leur volonté de ne pas agir contre lui, et en même temps leur irritation contre leur colonel, M. du Chatelet, homme dur et hautain. Celui-ci fait arrêter et incarcérer à l'Abbaye onze soldats qui ont juré fidélité à la nation. Le peuple ouvrier de Paris s'agite alors, court à l'Abbaye et délivre les prisonniers. L'assemblée des électeurs demande leur grâce ; le roi finit par y consentir, à regret, moyennant que les prisonniers réintègrent d'abord l'Abbaye.] — P. BOUVIER. *Les papiers de Daunou à la Bibliothèque nationale.* [Acquisition récente, comprenant une correspondance volumineuse, des pièces concernant la carrière de Daunou : procès-verbaux d'élections, nominations à des fonctions publiques, etc. ; ouvrages littéraires et historiques, travaux politiques et législatifs.] — *Documents. Une lettre de Fournier l'Américain.* [Écrite, sous le Directoire, au *Journal des Hommes libres*, démentant la nouvelle, donnée par le *Miroir*, qu'il se serait battu en duel, et se plaignant des persécutions qu'il a subies « depuis 82 jusqu'à ce jour ».] — *Notes de lecture. I. Fabre d'Églantine à Chevreuse.* [Il prononça un discours dans l'assemblée des notables de cette commune pour y

ramener la concorde.] — *II. Une lettre de Lakanal à Sieyès.* [Du 25 ventôse an VIII, pour se défendre d'être au nombre des diffamateurs de Siéyès.]

La Revue de Paris. 1911.

1er Mai. = M. Poete. *Le Paris de Henri IV et de Louis XIII.* [Description de Paris à cette époque, principalement d'après les récits des voyageurs étrangers. Évaluation du chiffre de la population d'après les différents dénombrements, celui de Richelieu en 1637, et celui de Michel Le Tellier, secrétaire d'État, alors qu'il était procureur du roi au Châtelet. La consommation de Paris.] — A. Chambolle. *A la veille de la révolution de Février.* [Passages des Mémoires de Michel-Auguste Chambolle (1802-1883), journaliste et homme politique, qui viennent d'être publiés sous le titre : *Retours sur la vie. Appréciations et confidences sur les hommes de mon temps.*]

15 Mai. = Larreguy de Civrieux. *Campagne de Catalogne.* [Paraîtra prochainement sous le titre : *Souvenirs d'un cadet*, 1812-1823.] — L. Batiffol. *Une descente de police à Port-Royal, 1656.* [D'après un manuscrit inédit de la Bibliothèque nationale. On était alors au moment du plus vif succès des *Lettres provinciales.* Pour calmer les adversaires de Port-Royal et gagner du temps, Mazarin prit prétexte que les solitaires constituaient une véritable communauté non autorisée et que les écoles étaient également illégales, pour faire faire une enquête le 30 mars 1656 par le lieutenant civil du Prévôt de Paris, accompagné de deux commissaires au Châtelet. Les enquêteurs ne trouvèrent ni les solitaires, ni les élèves qui, prévenus de la visite, avaient disparu. Après avoir interrogé M. Charles, intendant de Port-Royal, et la Mère Angélique, ils poursuivirent leur enquête dans les environs, auprès de MM. du Gué de Bagnols, ancien maître des requêtes de l'Hôtel, qui vivait retiré au château des Trons, et M. de Bernières, conseiller d'État, qu'ils interrogèrent principalement sur les écoles. L'enquête, en somme favorable à Port-Royal, n'eut aucune suite.] — L. Séché. *Les grandes journées romantiques au théâtre. D'Amy Robsart à Hernani.* [Documents inédits.]

1er Juin. = O. G. de Heidenstam. *Fersen et Marie-Antoinette.* [Extraits de la correspondance entre Fersen et sa sœur Sophie, conservée au château de Löfstad et inédite. Fersen, à seize ans, fait avec son précepteur son premier voyage à Paris en 1771. En 1778, il y est de retour et devient bientôt un familier de Trianon. Pour échapper au charme de Marie-Antoinette, il obtient de partir en Amérique avec Rochambeau. L'ennui le gagne, ses lettres le laissent voir. Rentré à Paris en 1783, il songe à acheter un régiment pour servir en France. Grâce à l'appui de Marie-Antoinette, il y réussit et devient colonel du Royal-Suédois. Son intimité avec la reine grandit. Ses lettres, où elle n'est pas nommée précisément, ne peuvent nous laisser de doute. Il dut quitter Paris, de 1787 à 1789, pour participer avec Gustave III à la guerre de Finlande. Il démissionne en 1790 pour rester à Paris et devient l'intermédiaire entre la famille royale et ses derniers amis. On sent à chaque ligne tout l'amour qu'il a pour la reine, dont il admire le courage et la résignation. Il prépare la fuite de Varennes et, après avoir accompagné la famille royale jusqu'à Bondy, il va à Mons organiser sa réception. Après l'échec, il s'em-

ploie à coaliser les puissances. La mort de Gustave III dérange ses projets. Il correspond secrètement de Bruxelles avec Marie-Antoinette. La mort du roi l'affecte beaucoup, et il tremble, en l'absence de nouvelles, pour la vie de la reine : l'annonce de sa mort l'atterre : il écrit à ce sujet une lettre émouvante et désespérée.]

15 Juin. = L. CAHEN. *Rousseau et la Révolution française*. [La génération de 1789 est tout imprégnée de la pensée de Rousseau. Mirabeau proclame l'*Émile* « le livre le plus parfait que jamais homme ait peut-être écrit ». Madame Roland, Buzot, Condorcet, tout en protestant, Robespierre, Marat, reconnaissent son ascendant sur eux. Il domine toutes les pensées et les actes de l'Assemblée. Pourtant la Déclaration des Droits et la Constitution de 1791 sont souvent en contradiction avec ses idées ; c'est plutôt Montesquieu que l'on y retrouve. Les conventionnels, tout en se reconnaissant disciples de Rousseau, n'oublient pas ses contradictions. La Constitution de 1793, inspirée encore de ses idées, ne fut pas appliquée, et celle de 1795 s'en écarta notablement. Les conventionnels se réclament en théorie de Rousseau, mais dans la pratique, son influence ne se traduit par aucune mesure importante. Pourtant l'opinion en majorité s'inspire de lui pour exiger des réformes sociales. L'autorité de Rousseau n'a peut-être pas marqué sur la législation et les institutions révolutionnaires. Elle a néanmoins profondément pénétré dans les âmes, les idées et les sentiments.] — F. BALDENSPERGER. *L'émigration du chevalier de Boufflers*. [En janvier 1792, le chevalier de Boufflers vint retrouver à Rheinsberg, auprès du prince Henri de Prusse, la duchesse de Sabran. En 1797, il obtint du roi de Prusse une concession en Pologne ; il s'y installa avec Mme de Sabran, devenue sa femme, La vie ne leur fut ni très facile, ni très agréable. Aussi rentrèrent-ils avec joie en France en 1800.]

1er Juillet. = E. SEILLIÈRE. *L'aventure de Mme de Saint-Germier*. [D'après les Mémoires du peintre Jean-Christian de Mannlich, élève de Natoire. Histoire de la disparition de Mme de Montglas. Mariée à contre-cœur au président de la Chambre des Comptes de Montpellier, elle réunit bientôt autour d'elle de nombreux adorateurs, dont le comte Esterhazy et le prince de Nassau. Les deux rivaux se battirent même à deux reprises. Devant ce scandale, le président Montglas obtint une lettre de cachet contre sa femme. Mais elle échappa à ses gardiens. On la crut morte. Mais elle s'était réfugiée, d'abord en Alsace, puis à Deux-Ponts, où elle vivait en 1774 sous le nom de Mme de Saint-Germier. C'est alors qu'elle rencontra le peintre Mannlich. Il s'entremit pour réconcilier les deux époux, ce qui ne souffrit pas beaucoup de difficultés, grâce aux bons soins de la comtesse de Forbach.]

15 Juillet. = Mis DE CIRCELLO. *Les journées de juillet et d'octobre 1789*. [Suite le 1er août. Dépêches inédites au ministre de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, auprès de la cour de France et lettres du vieux général anglais John Acton, publiées par le commandant Weil.]

1er Août. = MARTINE RÉMUSAT. *Un sans-culotte à la cour de Danemark*. [En 1792, seul de tous les États de l'Europe, le Danemark avait conservé des relations diplomatiques avec la France ; l'ancien secrétaire de la légation, Framery, était devenu notre agent. Mais devant le bon vouloir du gouvernement danois, la France envoya le citoyen Grouvelle comme ministre plénipotentiaire. C'était un

ancien secrétaire du prince de Condé, devenu collaborateur de la *Feuille villageoise*, puis secrétaire du pouvoir exécutif. C'est en cette qualité qu'il lut sa sentence de mort à Louis XVI. Le gouvernement danois s'excusa de ne pouvoir l'admettre suivant les formes diplomatiques, mais continua avec lui les bonnes relations antérieures. Le 13 frimaire an VIII, le Consulat le remplaça par Bourgoing.]

15 Août. = Mis DE SAINT-MAURICE. *Louis XIV à la guerre.* [Suite. Continué les 1er et 15 septembre. Lettres adressées au duc de Savoie par le marquis de Saint-Maurice, son ambassadeur en France. Il suivit le roi dans la campagne de Hollande, sur laquelle il donne des détails très vivants.] — L. PINGAUD. *Bourmont et Fouché.* [Ancien chouan, Bourmont fut mêlé aux intrigues royalistes du Consulat. Compromis, il fut enfermé au fort de Joux et n'obtint sa liberté, en 1804, qu'en promettant de se retirer aux États-Unis. Il s'arrêta à Lisbonne, espérant qu'on l'y laisserait tranquille. Mais la surveillance de Fouché ne se relâchait pas. En 1807, il vint partager les désastres de l'armée française et fut nommé officier d'ordonnance. Compris dans la capitulation de Cintra, il fut rapatrié ; à son débarquement à Nantes, on l'arrêta pour l'incarcérer au château du Bouflay, d'où il sortit en 1809. L'empereur l'envoya à Naples comme adjudant-commandant ; il fit en cette qualité la campagne de Russie et fut décoré. On le voit en 1814 soutenir le choc de l'ennemi, à Nogent-sur-Seine, puis il est nommé général de brigade et mis en congé. Les Bourbons le mirent à la tête de la 6e division à Besançon. Il hésita au retour de Napoléon, puis demanda enfin un commandement. Il déserta bientôt, avec quelques-uns de ses officiers, et reçut un accueil méprisant auprès des Allemands et des Anglais. Le retour du roi lui fit donner le commandement de la division d'infanterie de la garde royale. En 1830, ministre de la guerre et commandant l'armée d'Alger, il accepta la nouvelle royauté, puis participa en 1832 à l'insurrection vendéenne ; condamné, il s'exila. On le vit en Portugal soutenir Don Miguel, puis il rentra en France, où il mourut en 1846. Fouché et Bourmont représentent deux types d'intrigants, sans logique et sans franchise.]

Revue des Deux Mondes. 1912.

1er Juin = É. OLLIVIER. *La guerre de 1870. Projet de coup de justice et de salut public.* [Dans la coulisse, deux groupes s'agitaient surtout, la gauche et l'extrême-droite : d'avis naturellement bien différents sur la question dynastique, elles s'accordaient pourtant à demander le renvoi du Ministère, et, en particulier, celui de Le Bœuf. Leurs instances auprès du président Schneider pour qu'il consentît à être leur porte-parole auprès de l'Impératrice n'aboutirent que sur le renvoi de Le Bœuf, que la Régente accepta comme satisfaction donnée à l'opinion. C'est alors que l'on modifia l'avis donné la veille à l'Empereur touchant la retraite de l'armée sur Châlons, et qu'on lui proposa la nomination de Trochu au ministère de la Guerre. Après acquiescement de l'Empereur, le général fut pressenti, mais il refusa par rancune et égoïsme, dit M. Ollivier. A ce moment, Schneider, jusque là inébranlable, se joint à ceux qui demandent la démission du Ministère,

et une délégation des groupes de droite va trouver la Régente pour obtenir qu'elle retire sa confiance aux ministres. Elle se borna à leur faire connaître la démarche qui venait d'être faite. Ils n'en persistèrent pas moins dans leur intention de se présenter le lendemain devant les Chambres, à moins de volonté contraire de l'Empereur. Pendant qu'au dehors tout se préparait pour la défense de Paris, E. Ollivier se décidait, après une entrevue avec Chevandier, à rappeler d'urgence l'Empereur, nuisible à l'armée, mais très utile à Paris. Pendant son retour, on ferait incarcérer et envoyer à Belle-Isle les chefs de la gauche. L'opposition de l'Impératrice au retour de Napoléon III arrêta tout : elle avait d'abord cédé aux objurgations pressantes d'Ollivier et de Chevandier, mais Persigny, appuyé par Rouher, ramena à l'avis contraire le Conseil indécis, et la dépêche fut retenue.]

15 Juin = É. Ollivier. *La guerre de 1870. Le renversement du Ministère du 2 janvier.* [Dès l'ouverture de la séance de la Chambre, et au fur et à mesure qu'il traçait le tableau de la situation, É. Ollivier devait se rendre à l'évidence : alors qu'il comptait n'avoir devant lui, franchement hostiles, que les irréconciliables de la gauche, le centre-gauche se montrait aussi acharné ; la droite et le centre-droit lui-même demeuraient glacés et indifférents au sort du cabinet. Puis, pendant que les négociateurs officieux de l'extrême-droite allaient préparer avec la Régente la succession du ministère Ollivier, la gauche donnait son grand effort : J. Favre, dans un discours violent, contre lequel la droite finit pourtant par protester, demandait la création d'un Conseil de Défense muni de pouvoirs souverains. Schneider ayant refusé de laisser un débat s'instituer sur la question, ce fut la proposition Talhouët, à laquelle le Ministère attachait une signification de défiance, qui fut votée. Soucieux néanmoins de ne quitter les responsabilités du pouvoir qu'à la suite d'une invitation formelle, É. Ollivier résolut d'attendre un vote plus significatif. L'extrême-droite était en train de le préparer de concert avec la gauche, c'était la motion Duvernois, qui frappait le Ministère, tout en ménageant encore la personne de l'Empereur. L'auteur s'indigne que Duvernois n'ait pas osé venir défendre sa motion à la tribune : pour lui, ne trouvant personne devant lui, ne pouvant se justifier qu'en condamnant les souverains, il se résigna à se taire et à attendre en silence le vote qui, cette fois, allait le précipiter du pouvoir. Conformément au désir de l'Impératrice, il remonta une dernière fois à la tribune, pour annoncer que Palikao formerait le nouveau ministère. La solution de la crise fut d'ailleurs assez pénible : il fallait éviter de former un ministère centre-gauche aussi bien qu'un ministère extrême-droite, et pourtant Palikao tenait à faire entrer dans la combinaison Magne et Duvernois. Au dernier moment, il s'en tira par une gasconnade, et donna lecture à la tribune d'une liste sur laquelle les principaux intéressés n'étaient pas même d'accord. Quant à Napoléon III, il s'était montré très mécontent de la chute d'É. Ollivier, et il refusa d'abord d'enlever à Le Bœuf son poste de major-général. Il s'en fallait d'ailleurs de beaucoup qu'il montrât la même énergie dans la conduite des opérations, ne sachant se résoudre ni à défendre la rive droite de la Moselle, ni à manœuvrer sur la rive gauche vers Frouard, ni à se retirer sur Châlons ; on restait en l'air sur la Moselle. Il céda enfin sur la question de Le Bœuf, et en même temps qu'il acceptait la démission du maréchal, il transmettait lui-même le commandement de l'armée à Bazaine.]

15 Juillet. = E. Daudet. *Un drame d'amour à la cour de Suède. I. Autour des acteurs du drame.* [L'auteur s'attarde assez longuement dans la présentation des acteurs, et dans la description du décor où ils vont évoluer. En réalité, le drame ne commence vraiment qu'en 1792, lorsque la mort du roi Gustave III vint menacer sérieusement la situation du favori du roi défunt, le baron d'Armfeldt, qui, avec sa brillante maîtresse, Madeleine de Rudenshold, avait tenu une place considérable à la Cour sous le règne précédent. En effet, le nouveau roi étant mineur, le frère de Gustave III, le duc de Sudermanie, avait recueilli la Régence, mais au dernier moment, Gustave avait institué un Conseil de régence où d'Armfeldt tenait la principale place. Le duc de Sudermanie refusa d'accepter ces dispositions qui auraient réduit son rôle à néant; il laissa pourtant à d'Armfeldt sa situation de gouverneur de Stockholm. Mais d'Armfeldt ne se méprenait pas sur les sentiments du Régent; il savait qu'il y avait entre eux deux motifs d'hostilité : d'abord, le duc de Sudermanie n'avait pas pardonné à l'ancien favori de Gustave III le grand rôle qu'il avait joué naguère, puis il était follement épris de Madeleine de Rudenshold. La réaction contre la politique du feu roi s'accentuait alors sous forme de rapprochement avec la France et d'éloignement de la Russie; d'autre part, le Régent songeait à marier le jeune roi avec une princesse anglaise. L'opposition était donc profonde entre les deux hommes, et ce fut sans difficulté que le duc de Sudermanie accorda à d'Armfeldt le congé qu'il sollicitait pour aller prendre les eaux à Aix-la-Chapelle. Là, d'Armfeldt reçut bientôt la nouvelle de sa nomination comme ministre de Suède en Italie. Le régent espérait pouvoir ainsi triompher plus facilement des résistances de Madeleine de Rudenshold. Ce fut par Vienne que d'Armfeldt se dirigea vers l'Italie : il voulait, en effet, revoir la belle princesse Mentschikoff, née Galitzine. Il songe dès ce moment à faire appel à la Russie pour restaurer l'autorité royale en Suède. Sa maîtresse sera chargée de manœuvrer à Stockholm, pendant que lui-même, fixé à Naples, la princesse Mentschikoff auprès de lui, intriguera auprès de Catherine. Mais déjà le duc de Sudermanie a éventé la conspiration, et ses limiers surveillent l'ambassadeur.] — H. Hantich. *François Palacky, historien de la Bohême, 1798-1876.* [Bref résumé de la part que Palacky prit à la rénovation politique de la Bohême.] — G. Fagniez. *La femme et la société française dans la première moitié du XVIIe siècle. La femme dans la famille.* [C'est un exposé de la situation juridique et morale de l'épouse vis-à-vis du mari. L'auteur signale, pour chaque région, les particularités du régime des biens dans le mariage. Il note, tout au moins en ce qui concerne la femme noble, un rehaussement de sa situation sociale, dû aux troubles de la guerre de Trente ans et de la Fronde.]

1er Août. = Garcin. *La guerre de 1870. A l'armée de Metz.* [Récit de la participation de la division Cissey aux combats qui furent livrés sous Metz, les 14, 15 et 16 août 1870. Détails intéressants sur la lamentable agonie de l'armée de Metz.] — E. Faguet. *L'abbé de Saint-Pierre.* [D'après la publication récente de M. Joseph Drouet.] — Goyau. *Bismarck et la Papauté. La Paix (1878-1879). III. Le rétablissement des rapports avec Rome. La deuxième loi réparatrice (1880-1882).* [L'inauguration de la cathédrale de Cologne fut pour l'empereur Guillaume l'occa-

sion de réflexions mélancoliques sur l'insuffisance que présentait, en vue du rétablissement de la paix religieuse, une loi dont le seul effet était de donner le droit de biner dans les paroisses voisines aux prêtres nommés antérieurement aux lois de mai. Quant à Bismarck, tout en résistant par l'intermédiaire de Puttkamer aux attaques incessantes que dirigeait Windthorst, il restait pourtant en coquetterie avec diverses personnalités du centre. Il permettait la nomination de vicaires capitulaires à trois évêchés vacants. Les négociations avec Rome reprenaient, dirigées par l'habile et souple Schliezer, Hefele ayant refusé de jouer ce rôle. Elles aboutirent, après des pourparlers qui marquaient bien l'aurore de temps nouveaux, à la nomination de Karum à l'évêché de Trèves. Pourtant le centre ne désarmait pas, réclamant obstinément le retour à l'état de choses antérieur aux lois de mai. Après les élections d'octobre 1881, qui avaient marqué l'écrasement des libéraux, Bismarck, répondant à une interpellation de Virchow, tendait la main franchement au pape, et encore avec une certaine mauvaise humeur au centre. En janvier 1882, l'effort combiné des progressistes et des catholiques faisait rapporter par le Reichstag la loi qui permettait d'exiler les membres du clergé. Bismarck fait alors un pas de plus, et les permissions accordées par la loi de 1880 arrivant à expiration, il soumet au Reichstag un nouveau texte qui, revu à loisir par les conservateurs et le centre, devient la loi du 31 mai 1882 : l'État cessait de pouvoir installer des curés à lui seul ; les évêques déposés pouvaient être rappelés ; la nécessité pour les clercs de subir l'examen d'État était supprimée, mais l'obligation de présenter à l'État les candidats nommés subsistait. Malgré ces concessions de l'Empire, à la fin de 1882, la Papauté, elle, restait dans l'expectative.] — De Lanzac de Laborie. *Le Musée du Louvre au temps de Napoléon.* [Intéressant exposé des accroissements du Musée du Louvre sous le Consulat et l'Empire, à la suite des victoires françaises aux Pays-Bas, en Italie, en Allemagne, en Espagne.] — G. Fagniez. *La femme et la société française dans la première moitié du XVII*e *siècle. La femme dans la famille.* [Étude étayée de nombreux exemples, qui tous mettent en lumière la force des sentiments conjugaux, le grand rôle de la femme dans l'administration et la conservation des biens de la famille, surtout lorsqu'elle demeurait veuve, enfin la part qu'elle avait dans l'éducation de ses enfants, surtout de ses filles.] — E. Daudet. *Un drame d'amour à la cour de Suède (1784-1795). II. A travers une correspondance.* [Bien qu'elle eût d'abord manifesté des répugnances, Madeleine de Rudenshold se résigna pourtant assez vite à entrer dans les vues de son amant, qui tendaient à ramener au pouvoir les Gustaviens par l'intervention de la Russie ; mais elle ne put faire signer au jeune roi la lettre qui, remise au colonel Aminoff avec le plan de révolution dressé par Armfeldt, eût représenté ce dernier à la czarine comme jouissant de toute la confiance de son maître ; visiblement, comme elle le disait, Gustave IV était déjà prévenu contre le parti Armfeldt. La correspondance qui se poursuit du début à la fin de l'année 1793 est intéressante, surtout par les détails qu'elle fournit sur la riche sensibilité de Madeleine ; on y remarque aussi l'ajournement par Armfeldt de ses projets de révolution, et enfin, accessoirement, l'ardeur avec laquelle le Régent souhaitait le succès des Français contre les coalisés. Brusquement, le 11 décembre 1793, on appre-

nait l'incarcération de Madeleine et de divers prétendus complices, pour conspiration contre le Régent.]

15 Août. = E. DAUDET. *Un drame d'amour à la cour de Suède. III. Les dessous d'un procès criminel.* [Au cours de l'année 1793, la fortune d'Armfeldt n'avait cessé de décliner. Espionné par l'attaché de légation Lagersvard et l'agent consulaire Piranesi, on savait à Stockholm qu'il ne dissimulait pas ses regrets du règne précédent ni ses relations avec la cour de Russie. Après des reproches amers du chancelier Reuterholm, puis une interdiction de se fixer à Naples, il se décida à donner sa démission. Reuterholm voulait davantage, mais c'est en vain qu'il s'efforça de se faire livrer l'ambassadeur par le roi de Naples, en vain aussi qu'il essaya de le faire enlever de force, au moment même où Madeleine de Rudenshold était arrêtée à Stockholm. Armfeldt se retira en Russie, mais il n'y trouva pas l'accueil sur lequel il comptait; Catherine tenait à rester en bonnes relations avec le duc de Sudermanie. C'est alors que Piranesi parvint à s'emparer des papiers secrets d'Armfeldt conservés à Florence chez le ministre d'Angleterre, lord Harvey. Ils arrivèrent à propos à Stockolm pour étayer l'accusation portée contre Madeleine, Ehrenstrom et leurs prétendus complices, accusation qui allait s'effondrer dans le ridicule. Aminoff fut alors arrêté et, en juin 1794, la Cour criminelle prononça la condamnation à mort d'Aminoff, de Madeleine de Rudenshold, d'Ehrenstrom. La cour et l'opinion publique obtinrent seulement que les condamnés eussent la vie sauve. Armfeldt fut condamné à mort par contumace. Ils durent attendre l'amnistie jusqu'au début du gouvernement personnel de Gustave IV.] — L. PAUL-DUBOIS. *Suisse et Savoie. La zone franche de la Haute-Savoie.* [Exposé et examen des considérations économiques qui, en 1860, ont amené la constitution de la zone franche.]

1er Septembre. = H. WELSCHINGER. *Les Mémoires de sir Robert Morier.* [D'après les *Mémoires* de sir Robert Morier, ancien attaché d'ambassade à Stuttgart et à Munich, ancien ambassadeur à Madrid et à Pétersbourg. Quelques détails inédits sur l'alerte de 1875, que le diplomate anglais croit avoir été préparée sérieusement par Bismarck: les propos connus de l'intime ami du chancelier de fer, le comte de Radowitz, doivent être tenus pour l'expression exacte de la vérité. Il semble bien que le moteur secret ait été le désir de Bismarck de priver la papauté de tout appui.] — C. SCHEFER. *La monarchie de Juillet et l'expansion coloniale.* [M. S. relate en partie, dit-il, d'après des documents inédits, les diverses tentatives du gouvernement de Louis-Philippe pour asseoir notre domination dans les pays d'Outre-Mer, sur la côte du Sahara, où Rouet-Willaumez établit un comptoir (1839-1841), dans la Cazamance, en Nouvelle-Zélande, où l'action parallèle de Thierry de Ville-d'Avray et d'un certain Langlois faillit devancer en 1839 l'occupation anglaise, à Nossi-Bé et à Mayotte, d'où l'amiral de Hell commençait à préparer la main-mise sur Madagascar (1837-1843). Mais toutes ces entreprises étaient menées par la division des Colonies contre les Affaires étrangères, qui ne voulaient pas que ces questions lointaines vinssent troubler le savant système d'équilibre européen. L'année 1843 vit donc la condamnation par Guizot du système d'expansion et la formation de la théorie des points de relâche. Cette doc-

trine d'expansion réduite ne connut guère le succès, et les essais d'établissement dans les îles de la Sonde, dans l'Amérique méridionale, à Tahiti, demeurèrent vains. La Monarchie de Juillet avait seulement posé quelques jalons.]

15 Septembre. = IMBART DE LA TOUR. *Martin Luther*. [C'est avant tout un essai psychologique sur le promoteur principal de la Réforme. L'auteur analyse d'abord les conditions rudes, moroses, où se sont déroulées l'enfance et l'adolescence de Luther. Puis il signale la crise qui le pousse dans les ordres, les luttes intérieures qui remplissent les premières heures de sa vie monacale, la formation de sa vaste érudition théologique, sa connaissance des œuvres plutôt que de l'esprit de l'antiquité ; c'est un théologien, non un humaniste. L'influence d'Occam l'amène à saint Augustin, d'où il redescend à Gerson et saint Bernard, à tous ceux qui opposent l'esprit à la lettre, la valeur de la foi à celle des œuvres ; enfin, il arrive au puissant effort d'exégèse des humanistes chrétiens. Dès 1509, au moins, on trouve les premières traces de sa doctrine. Les *Commentaires sur les Psaumes* marquent une étape importante. Sa pensée se précise. En 1516, les *Commentaires sur l'Épitre aux Romains* marquent un nouveau pas en avant, parce qu'on y trouve l'affirmation formelle de la corruption indélébile de la nature humaine, qui ne peut se sauver que par la grâce divine : une seule œuvre compte donc, la foi, et lorsque, le 31 octobre 1517, Luther affiche ses fameuses thèses, c'est l'aboutissement naturel de tout le processus qui s'opère en lui depuis plusieurs années. Il est donc amené à rejeter les œuvres, puisque Dieu donne la grâce de croire à qui il veut, et en particulier les sacrements. Il en vient, mais avec plus de difficulté, à rejeter l'autorité de l'Église, de l'Église historique, car il admettra encore l'Église de la foi, sorte de communion des fidèles, et il lui donnera comme règle l'Écriture interprétée littéralement. C'est ici qu'il s'arrête sur la pente du libre-examen.]

Revue des Questions historiques. 1912.

1er Octobre. = Abbé RICHARD. *Le secret du Pape : un légat apostolique en France (1742-1756)*. [Suite et fin. Le cardinal de Tencin intervint encore dans les négociations d'Aix-la-Chapelle (1748), dans les affaires des missions catholiques en Orient et en Extrême-Orient. Mais sa correspondance avec Benoît XIV nous renseigne surtout sur l'attitude du pape dans les querelles jansénistes et gallicanes, et notamment dans l'affaire des billets de confession, jusqu'à la publication de l'encyclique si libérale du 16 octobre 1756.] — P. PISANI. *Vingt-six ans d'épiscopat. Mgr J.-B. de Maillé-La-Tour-Landry (1743-1778-1804)*. [Officier, puis séminariste à Saint-Sulpice, vicaire général à vingt-sept ans, évêque de Gap à trente-cinq, puis transféré à Saint-Papoul, Mgr de Maillé vit son siège supprimé par la Constituante. N'ayant pas eu, en qualité d'évêque d'une église supprimée, à prêter les divers serments exigés des ecclésiastiques, Mgr de Maillé n'émigra point et se retira, pendant la Terreur, à Passy, où il exerça en secret son ministère. Après thermidor, Mgr de Maillé ne cessa de confirmer les fidèles et d'ordonner de nombreux prêtres. Mais après fructidor, il fut arrêté et interné dans l'île de Ré, où il passa dix mois (1799), devenant vite le chef d'une importante communauté ecclésiastique. Délivré au début du Consulat, Mgr de Maillé revint à Paris où il lutta contre les restes du

clergé constitutionnel, puis, après la signature du Concordat, il devint évêque de Rennes à la place de Le Coz. Il mourut peu d'années après, en 1804.] — A. LAVEILLE. *Les Revenus du clergé breton avant la Révolution.* [Publie des extraits des Mémoires inédits d'un chanoine de Saint-Brieuc qui prouvent la situation difficile du bas clergé breton en 1789.] — L. CELIER. *Le comité ecclésiastique de l'Assemblée constituante de 1789 et ses archives.* [Signale l'intérêt des papiers de ce comité, conservés aux Archives nationales dans la série DXIX.]

Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales. 1912.

N° 1 = J. DELVAILLE. *Ange Goudar et son projet pour la repopulation en 1756.* [Analyse des thèses contenues dans le célèbre ouvrage de Goudar : *Les intérêts de la France mal entendus dans les branches de l'agriculture, de la population*, etc. ; un très large esprit de tolérance en est le caractère fondamental.] — C. BALLOT. *La révolution technique et les débuts de la grande exploitation dans la métallurgie française.* [Histoire de l'introduction de la fonte au coke en France et de la fondation du Creuzot. Le rôle du gouvernement dans les recherches et les efforts faits en vue de créer et de fixer en France cette industrie sont mis en relief dans cette étude, établie sur de nombreux documents d'archives (séries F^{12}, F^{14} et D^{3} principalement) et qui examine à la fois les questions techniques et les faits économiques.]

N°s 2 et 3. = Ch. SCHMIDT. *Une enquête sur la draperie à Sedan en 1803.* [Publication des instructions du ministre Chaptal à l'un de ses chefs de division, Mourgue, et de l'enquête faite, en s'y conformant, par celui-ci sur l'état de l'industrie drapière à Sedan. L'enquêteur avait fait précéder ses recherches personnelles d'un questionnaire très détaillé aux industriels de la région ; outre ses observations économiques, il apporte des renseignements sur les effets de la récente loi sur les manufactures, du 22 germinal an XI.] — G. BOURGIN. *Régie ou entreprise (an II).* [Délibérations du directoire du district d'Autun, en frimaire an II, au sujet de la mise en régie directe étatiste des établissements du Creuzot. Réponse négative de Carnot et Prieur au nom du Comité de salut public.] — O. FESTY. *Dix années de l'histoire corporative des ouvriers tailleurs d'habits. 1830-1840.* [La corporation des tailleurs, loin d'avoir à souffrir de la loi restrictive de 1834 sur les associations, conserva sa vitalité et développa les idées de solidarité professionnelle et l'esprit de lutte sociale qui préparèrent 1848. L'auteur étudie leurs organisations, leurs conflits avec le patronat, leurs démêlés avec la police de la monarchie de Juillet.] — G. SCELLE. *Théories relatives à l'esclavage en Espagne au XVIIe siècle.* [C'est au XVIIe siècle seulement que des doutes commencent à être formulés sur la légitimité de l'esclavage. Ces scrupules avaient gagné le roi Charles II que ses conseils, ainsi que nous l'apprend cette étude, s'employèrent à rassurer.]

Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée. 1912.

Janvier. = V. L. *Les deux hourrahs de Laon et d'Athies (9 mars 1814).* [Fin en février. Récit, avec appréciation tactique, de ce double épisode de la cam-

pagne de France ; l'auteur emploie les documents des Archives de la Guerre et des Archives nationales, ainsi qu'une récente monographie allemande.]

Mars. = A. D. *Le ministère de Belle-Isle. Les réformes de 1758.* [Fin en avril. Ces réformes ont surtout porté sur l'organisation du commandement. État du corps d'officiers au milieu du XVIIIe siècle : nombre excessif des officiers généraux, les officiers de fortune tenus dans les grades subalternes, pas de règles fixes d'avancement, insuffisance de la solde. Belle-Isle réduit les états-majors, fixe la composition des équipages dont ils pourront se faire suivre, prescrit le port de l'uniforme aux officiers généraux ; il ordonne l'embrigadement et l'endivisionnement permanents des troupes pendant la durée de la guerre ; à l'intérieur des régiments, il réduit les états-majors particuliers, augmente les soldes, supprime la vénalité des charges, décide que les capitaines devront, pour prétendre à une promotion, justifier de cinq ans de grade. Une autre mesure importante est la séparation des corps de l'artillerie et du génie, réunis depuis 1755. Toutes ces réformes, en même temps qu'elles témoignent de la laborieuse activité de Belle-Isle, dénotent chez lui une intelligence remarquable des principes d'après lesquels devra être réorganisée l'institution militaire ; pour lui, elle doit être adaptée au service de l'État, plus encore qu'à celui du roi, et par là l'œuvre du maréchal se relie au mouvement d'idées qui va engendrer la Révolution. Belle-Isle « est un de ces personnages dont les figures se détachent devant nos yeux sans porter le masque de la vieillesse, car nous lisons sur leurs traits des conceptions qui sont les nôtres. »] — M. D. *Ouvrages militaires de Moltke. La préparation tactique de la bataille.* [Fin en avril. D'après le 2e volume de la 4e série des « Moltkes Kriegslehren ».]

Mai. = A. L. *L'œuvre militaire de la Révolution. L'armée et la nation à la fin de l'ancien régime. Première partie : Les derniers ministres de la guerre de la Monarchie.* [Continué en juin, et à suivre. I. Le duc de Choiseul. Par ses réformes, dont la principale a été d'enlever aux capitaines la propriété de leur compagnie pour la donner à l'État, Choiseul a été le précurseur des idées que la Révolution devait appliquer ; il mérite une place hors de pair parmi les ministres de la guerre de l'ancien régime. II. Le marquis de Monteynard, le duc d'Aiguillon. Monteynard semble avoir eu avant tout le désir « de corriger, dans l'intérêt du roi comme dans celui de la France, l'impression fâcheuse laissée dans les milieux militaires par les innovations de Choiseul » ; ses intentions ont été bonnes, mais la plupart des mesures qu'il a prises n'ont pas été heureuses. Son successeur, d'Aiguillon, décide de former deux comités, l'un des inspecteurs généraux d'infanterie, l'autre des inspecteurs généraux de cavalerie, qui élaboreront un plan d'ensemble de réformes ; travail de ces comités pendant les derniers mois de 1774.] — A. G. *Guerre de la Péninsule (1807-1813). I. Les préliminaires.* [Continué en juin, et à suivre. Début d'un grand ouvrage dont la Section historique entreprend la publication ; il sera divisé en cinq périodes, à chacune desquelles seront consacrés plusieurs volumes. I. L'Espagne en 1807. État politique, économique, religieux. II. La puissance militaire de l'Espagne. III. Le gouvernement de Godoï de 1804 à 1807.] — R. J. *Le général de Roon en 1870 (d'après sa correspondance).* [Fin en juin.]

Juin. = *Études sur l'avant-garde.* [I. L'avant-garde depuis les origines jusqu'à la fin du XVIIe siècle. II. L'avant-garde au XVIIIe siècle. A suivre.]

Revue historique. 1912.

Juillet-Août. = Rod. Reuss. *La Constitution civile du clergé et le Directoire du département du Bas-Rhin (juillet 1791-juillet 1792), d'après des documents en partie inédits.* [Suite et fin. IV. L'administration départementale entretient avec l'évêque constitutionnel Brendel des rapports assez froids. Le Directoire justifie sa conduite dans une longue lettre adressée, au printemps de 1792, au ministre de l'intérieur Roland. Il attire son attention sur les dangers de la crise ecclésiastique et sur l'urgence d'y parer. V. L'attitude du Directoire est jugée tiède et dénoncée à Paris. Le Directoire répond en faisant emprisonner les agitateurs et en prenant à l'égard des prêtres réfractaires quelques mesures de sévérité, tout en cherchant à observer les principes de tolérance et de la liberté des cultes. VI. Les poursuites intentées par le Directoire contre ses détracteurs aboutissent à l'acquittement de ceux-ci. En même temps il reçoit un blâme du ministre, qui l'accuse nettement de comprendre parmi ses membres un certain nombre de traîtres. Le Directoire, ému de cette accusation, envoie un de ses membres à Paris pour se justifier. VII. Les événements du 10 août amènent la fin du Directoire, et bientôt celle de l'Église constitutionnelle. L'évêque constitutionnel Brendel lui-même abandonne ses fonctions lors de la fête de la Raison, le 30 brumaire an II. Au mois de décembre 1793, l'Église constitutionnelle a complètement disparu dans le Bas-Rhin.] — E. Dejean. *La duchesse de Berry et le comité carliste de La Haye (juin-novembre 1832).* [Suite et fin. En même temps que la duchesse de Berry, à court d'argent, cherche à négocier des emprunts, elle essaye d'intéresser à son sort les souverains d'Europe. Le roi de Sardaigne, tout en lui promettant son appui, cherche à demeurer en bons termes avec le gouvernement de Louis-Philippe. Il n'ose soutenir ouvertement son chambellan Pallavicini, accusé par la France d'être venu en aide à la duchesse. Marie-Caroline ne rencontre pas un appui plus sérieux du côté de l'Espagne, obligée elle aussi de ménager la France. Quant au tsar Nicolas, il avait été très ému de la chute de Charles X et avait tout d'abord refusé de suivre l'exemple de l'Angleterre et de l'Allemagne et de reconnaître Louis-Philippe. Ses rapports avec le gouvernement français ne tardent pas cependant à s'adoucir sous l'influence des difficultés intérieures et les soucis de sa politique orientale. Sollicité par le comte de Rochechouart d'intervenir en faveur de la duchesse de Berry, il refuse et accueille finalement avec assez d'indifférence la nouvelle de son arrestation.] — H. Patry. *Les débuts de la Réforme protestante à Bordeaux et dans le ressort du Parlement de Guienne.* [I. Un réformateur catholique avant la Réforme : Thomas Illyricus. — C'était un moine franciscain, originaire d'Illyrie, d'où son nom. Il prêchait en Guienne entre 1516 et 1522. Dans ses sermons, dont M. P. donne de longues analyses, il attaquait avec violence l'Église catholique. II. Humanisme et Réforme à Bordeaux. Le collège de Guienne. — L'influence directe de Luther et de ses disciples ne se fit sentir qu'assez faiblement en Guienne. Par contre, le mouvement d'humanisme qui commence alors à s'y dessiner devait favoriser considérablement l'œuvre de réforme. Sous l'influence de l'esprit de renaissance qui se manifeste, la municipalité de Bordeaux prend en 1533 l'initiative de fonder un

collège. Le premier principal en fut Jean de Tarbes, qui avait enseigné pendant huit ans au collège de Lisieux, à Paris. Il eut pour successeur en 1534 André de Govea, que connut Montaigne et qu'il appelle « le plus grand principal de France ». Parmi les autres maîtres : Nicolas de Grouchy, Claude Budin, Mathurin Cordier, Jean de Gelida, Robert Breton, etc. A côté du collège, le Parlement constituait un autre foyer d'humanisme. C'est dans ces deux milieux que devaient se recruter les premiers protestants. Leur action sur le développement du mouvement réformé à Bordeaux et en Guienne paraît certaine ; mais les textes manquent pour qu'on puisse l'étudier en détail. A mesure toutefois que le mouvement prend de l'ampleur, le Parlement, qui s'était d'abord montré favorable au collège de Guienne, se sépare de lui ; la plupart des régents sont obligés de quitter la ville. III. L'hérésie à Agen. L'enquête de 1538. — Agen fut un des premiers centres des idées nouvelles. Il est possible d'étudier en détail les menées hérétiques, grâce à une enquête faite au début de l'année 1538 par l'inquisiteur Louis de Rochète, conservée, depuis la loi de séparation, aux Archives départementales. Le principal personnage du petit groupe d'humanistes d'Agen était, au début du XVIe siècle, le médecin italien J.-C. Scaliger. Il entretenait des rapports fréquents avec les professeurs du collège de Guienne et les magistrats du Parlement de Bordeaux. Lorsque Louis de Rochète vint faire une enquête, Scaliger fut un moment inquiété, mais son influence était si grande qu'on n'osa le poursuivre. Il réussit même à sauver un certain nombre de nouveaux réformés.]

Septembre-Octobre. = R. Guyot. *Du Directoire au Consulat. Les transitions.* [Les diverses constitutions établies de 1796 à 1799 par le Directoire chez les « Républiques sœurs » (cisalpine, batave, helvétique, romaine) marquent le passage de la Constitution de l'an III à celle de l'an VIII. La Constitution de la Cisalpine (primitivement pure traduction de celle de l'an III) fut retouchée par Bonaparte sur l'ordre du Directoire. On réduisit ainsi le nombre des membres des Conseils, et les commissaires de la Trésorerie dépendirent désormais du Directoire. En Hollande, après le rejet par le peuple de la Constitution votée par la Convention batave (1797), le Directoire intervint. Son ministre à La Haye, Delacroix, et le Directeur Merlin ébauchèrent un projet de constitution qui ne fut pas adopté, mais qu'il est intéressant de connaître afin de saisir les idées politiques du Directoire. Les membres du Conseil d'État (équivalent du Directoire français) étaient en partie nommés par les assemblées électorales, et leurs prérogatives bien plus étendues qu'en France (assujettissement de la magistrature). En outre, le cens était fortement réduit dans les assemblées électorales et supprimé dans les assemblées primaires. La Constitution de la République helvétique fut rédigée par un patriote suisse, Pierre Ochs, d'accord avec Merlin, Reubell et Daunou. Ce qui la caractérise, ce sont les dispositions propres à fortifier l'autorité centrale, notamment la création de préfets très puissants dans chaque canton. La Constitution romaine, œuvre de Merlin, comporte également le renforcement du pouvoir exécutif et aussi la gradualité des fonctions, les termes antiques appliqués aux autorités publiques, l'interdiction des sociétés politiques. En outre, la permanence des Conseils n'existe pas. Si cette Constitution ne fut pas véritablement appliquée à Rome, un coup

d'Etat permit de l'introduire en Cisalpine (1798), malgré les protestations de Lucien Bonaparte.] — J. ALAZARD. *Les causes de l'insurrection lyonnaise de novembre 1831.* [Au lendemain de 1830, la fabrique lyonnaise se trouve dans une position difficile par suite de la concurrence des fabricants entre eux. Les ouvriers (38.000 tisseurs), par suite de cette situation, sont mal payés et dans la misère. Tous les palliatifs essayés ayant été insuffisants, on songe à recourir à un tarif (réglement du prix de la main-d'œuvre), mesure exceptionnelle déjà employée. Le mouvement part des ouvriers, qui s'entendent dans des réunions en octobre 1831. Le préfet Bouvier-Dumolus adopte leurs idées et contraint les fabricants à accepter le tarif. Mais ceux-ci protestent auprès du ministère et n'appliquent pas le tarif, déterminant ainsi l'insurrection de novembre 1831.]

Novembre-Décembre. = A. GIRARD. *Une négociation commerciale entre la France et l'Espagne en 1782.* [En 1782, au moment où va se terminer la guerre d'Amérique, M. de Castries, secrétaire d'État de la marine, engage, par l'intermédiaire du savant Izquierdo, une négociation avec Florida Blanca, le ministre de Charles III, afin de conclure un traité de commerce favorable aux intérêts français. La correspondance échangée entre Florida Blanca et Izquierdo, que publie M. G., prouve que la négociation, d'ailleurs mal conduite par Castries, qui consulta le moins possible son collègue Vergennes, échoua surtout par suite de l'hostilité du ministre espagnol pour la France.]

NOTES ET NOUVELLES

— Académie des Sciences morales et politiques. Séances et travaux.

5 octobre : L'Académie, statuant sur le prix du budget de la section d'histoire générale, de la valeur de 2.000 francs, et dont le sujet était « Les États provinciaux de la France », accorde cette récompense au mémoire déposé par M. Henri Prentout, professeur à la Faculté des lettres de Caen.

12 octobre : M. Lacour-Gayet commente une étude de M. Vesnitch intitulée « Le cardinal Alberoni pacifiste », et M. H. Welschinger fait ressortir l'intérêt, dans le tome II de la *Correspondance* de Chateaubriand, des lettres relatives à son ambassade à Berlin, en 1821.

19 octobre : M. Welschinger lit des fragments inédits de la vie de Henri Brulard, autobiographie de Stendhal, et M. Louis Passy donne lecture d'une étude sur « l'état d'esprit de Napoléon pendant la retraite de Russie en 1812 » et sur « des réflexions que le génie du général Bonaparte a inspirées à Kléber, pendant l'expédition d'Égypte ».

2 novembre : M. Charles Benoist donne lecture d'un chapitre de son travail intitulé « La Révolution et la classe ouvrière ».

— L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a tenu sa séance publique annuelle le 15 novembre, sous la présidence de M. Louis Léger. M. Georges Perrot, secrétaire perpétuel, a lu une notice sur la vie et les travaux de Joseph-Bon Dacier (1742-1833), érudit, qui fut secrétaire perpétuel de l'Académie, membre de l'Académie française, et appelé à l'Académie des Sciences morales lors de sa création, en 1832.

— Cours intéressant l'histoire moderne et contemporaine professés pendant l'année 1912-1913 dans les Universités françaises :

Paris. — MM. Andler. *Cours public* : La pensée religieuse en Allemagne, de 1800 à 1848. — A. Aulard. *Cours public* : L'œuvre de la Convention nationale (Suite). — Barrau-Dihigo. *Conférences* : Notions générales sur les catalogues des bibliothèques et les répertoires bibliographiques. — A. Bernard. *Cours public* : L'Algérie de 1837 à 1848. — C. Bloch. *Conférences* : Étude des principaux fonds d'archives postérieurs à 1789. Les documents d'archives conservés dans les bibliothèques. — E. Bourgeois. *Conférences* : Histoire des États-Unis d'Amérique (1770-1870). — Cultru. *Cours public* : Origine de la colonisation française à Saint-Domingue. — Debidour. *Cours public* : Le Pontificat de Pie IX. — Denis. *Cours public* : L'empereur Alexandre II ; La Réforme dans l'Europe orientale. *Con-*

férences : La France de 1800 à 1879. — GAZIER. *Cours public* : Les moralistes français du XVIIIe et du XIXe siècles. — HAUMANT. *Cours public* : La littérature russe de 1850 à 1870. — LANSON. *Cours public* : Histoire de la littérature française moderne ; Les grands courants et les grands maîtres ; Ire partie, de 1500 à 1660 (le cours sera complet en trois années). — RÉBELLIAU. *Conférences* : Le Jansénisme. Histoire et littérature (1638-1669). — REYNIER. *Cours public* : Le roman réaliste aux XVIIe et XVIIIe siècles. — SEIGNOBOS. *Conférences* : Histoire générale du XIXe siècle depuis 1814 ; Introduction à l'étude de l'histoire critique et méthode de travail de l'histoire moderne.

Cours libres : MM. PIERRE-MARCEL LÉVI. Histoire des dessins en France dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle. — DE STOURDZA. L'histoire et l'art en Roumanie au XVIIIe siècle.

Aix-Marseille. — MM. DUCROS. J.-J. Rousseau (de Montmorency à Ermenonville). — GAFFAREL. Histoire de Marseille, de 1800 à 1815.

Besançon. — MM. G. GAZIER. La Révolution à Besançon. — A. MATHIEZ. L'Allemagne au XIXe siècle.

Bordeaux. — M. RAMBAUD. *Cours public* : Le Consulat. *Conférences* : L'histoire intérieure et extérieure de l'Autriche, de 1789 à 1878.

Caen. — MM. PRENTOUT. *Cours public* : Les États provinciaux. *Conférences* : La Réforme et les guerres de religion en Normandie. — SCHNEIDER. La question de la Renaissance. — SOURIAU. *Cours public* : Balzac, George Sand, Musset. *Conférences* : La littérature française depuis 1650. — P. VILLEY. Études sur Ronsard. — G. WEILL. Études sur la France, de 1815 à 1870 ; L'Angleterre au XVIIIe siècle.

Clermont-Ferrand. — M. G. DESDEVIZES DU DÉZERT. *Cours public* : La société aristocratique sous Louis XIV. *Conférences* : Histoire contemporaine de la France et de l'Europe, de 1830 à 1848 ; L'Europe en 1790 et en 1912.

Dijon. — MM. EISENMANN. *Cours public* : La France et l'Allemagne depuis le traité de Francfort. — H. HAUSER. *Cours public* : Le capitalisme industriel sous l'ancien régime ; Histoire de la période 1789-1880. — STRIFFLING. *Cours libre* : Berlioz.

Grenoble. — M. DE CROZALS. Le règne de François Ier ; Les États balkaniques depuis la guerre de Crimée.

Lille. — MM. PH. SAGNAC. *Cours public* : L'esprit et l'œuvre de la Révolution française (1789-1792). *Conférences* : Explications de textes sur l'ancien régime et la Révolution. Leçons sur l'Angleterre au XIXe siècle. — A. DE SAINT-LÉGER. *Cours public* : Histoire de Lille, de 1667 à la Révolution ; La vie dans le nord de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles. *Conférences* : L'Espagne au XVIIe siècle.

Lyon. — MM. BERTRAND. La sociologie contemporaine et le Contrat social. — HAZARD. Les influences étrangères sur Lamartine (Premières Méditations). — LÉVY-SCHNEIDER. « La réduction de Lyon ». Lyon sous Henri IV. — WADDINGTON. Louis XIV et l'Europe, de 1661 à 1715.

Montpellier. — MM. GACHON. La formation de la frontière française, des traités de Cateau-Cambrésis au traité d'Utrecht ; La Russie au XVIIIe siècle. — VIANEY. La tragédie du XVIe au XVIIIe siècle.

Nancy. — MM. Estève. Le mouvement littéraire au XVIe siècle. — Krantz. Les origines du romantisme. — Pariset. La Troisième République.

Faculté de droit : M. Gavet : Histoire du droit et des institutions de la Lorraine.

Poitiers. — MM. Boissonnade. Le Poitou pendant la Renaissance. — H. Carré. L'Angleterre et la Russie aux XVIIe et XVIIIe siècles. — Plattard. La vie sociale en Poitou au XVIe siècle d'après les sources littéraires.

Faculté de droit : MM. Dubois. Les précurseurs des Physiocrates. — Prévost-Leygonie. La politique religieuse de la Constituante et ses origines.

Rennes. — MM. H. Sée. Histoire de l'industrie et du commerce en France aux XVIIe et XVIIIe siècles ; Questions d'histoire du XVIIIe et du XIXe siècles. — Rébillon. *Cours libre* : Les États de Bretagne au XVIIIe siècle.

Toulouse. — MM. Dumas. *Conférences* : La France sous Louis XIV (1661-1685). — Graillot. *Cours public* : Histoire de l'art méridional. La Renaissance. — Zyromski. *Cours public* : La poésie de Leconte de Lisle.

— Cours d'histoire moderne et contemporaine professés au Collège de France pendant l'année 1912-1913 :

MM. *Izoulet* : Deux encyclopédistes témoins de la Révolution. — *Jullian* : Formation topographique des villes françaises, quartiers, rues et places. — *Le Chatelier* : Les développements du marché musulman de l'Océan Indien. — *A. Lefranc* : Histoire de la civilisation intellectuelle en France à l'époque de la Renaissance : l'évolution littéraire depuis les premiers ouvrages de Marot et de Rabelais jusqu'à la fin du règne de François Ier. — *Marion* : Des institutions et des pratiques financières de l'ancien régime, particulièrement au XVIIIe siècle.

— Nous relevons sur l'affiche de l'École pratique des Hautes-Études l'indication des cours suivants :

MM. *Bémont* : Les Stuarts, de 1560 à 1640. — *A. Lefranc* : Recherches sur les traditions populaires au XVIe siècle. — *Reuss* : Les rapports politiques de la France et du Saint-Empire romain depuis les traités d'Utrecht (1713) jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle (1748). — *Picavet* : La persistance des doctrines philosophiques et théologiques du moyen âge chez les philosophes et les théologiens du XVIIe et du XVIIIe siècles, en particulier chez Descartes, Spinoza, Bossuet, Fénelon, Malebranche, Thomassin, Leibnitz et Kant.

— Nous notons parmi les cours professés à l'Institut catholique pendant l'année 1912-1913, ceux de MM. *Froidevaux* : Les entreprises des Français au delà des mers au XVIe siècle ; Les transformations de la question d'Extrême-Orient au XIXe siècle ; — *G. Gautherot* : La contre-révolution vendéenne ; — *Larcher* : Institutions politiques de l'ancienne France ; — *Pisani* : Les paroisses de Paris pendant la Révolution.

— Nous relevons sur le programme de l'École des Hautes Études sociales (16, rue de la Sorbonne), pour l'année 1912-1913, les cours suivants :

A l'École sociale, plusieurs séries de conférences sur *Les aspirations autonomistes en Europe* (MM. Verrier, Gabrys, Y. Fedortchouk, A. de Stourdza, Hautich,

D. Mikoff), *La vie politique dans l'Empire allemand* (MM. Ch. Seignobos, G. Blondel, Ch. Brocard, Moysset, H. Lichtenberger, Verrier, Vimard), *L'expansion américaine* (MM. M. Caudel, M. Escoffier, G. Scelle, A. Marvaud, J. Aulneau). — Des conférences sur *La vie parisienne au XVIII*e *siècle* par MM. L. Cahen : Paris au XVIIIe siècle ; — D. Mornet : La société mondaine, les salons ; — J.-J. Ollivier : Les théâtres ; — L. de La Laurencie : La musique ; — H.-G. Ibels : Le costume et le mobilier ; — J. Letaconnoux : La circulation, les rues, les promenades, la Seine ; — C. Bloch : Misère et charité ; — M. Rouff : Les mouvements populaires, grèves et émeutes. — *L'histoire économique de la France sous la Troisième République*, par M. F. Delaisi. — Enfin une série de conférences sur *Les bibliothèques modernes* (Les grandes bibliothèques : l'Arsenal, Sainte-Geneviève, la Mazarine, etc., leurs ressources, leur avenir, Les collections particulières, La librairie).

A l'École de journalisme, une série de conférences sur l'*Histoire de la presse* (Les grands journalistes, 1815-1848), par MM. Des Granges : Les Bertin ; — Dubois Rudler : Benjamin Constant ; — A. Monglond : Sainte-Beuve ; — Y. Delbos : Jouy et les chroniqueurs ; — J. de Narfon : Montalembert et « l'Avenir » ; — N. : Armand Carrel ; — G. La Flize : Émile de Girardin ; — Michaud : La chronique littéraire ; — C. Le Senne : La chronique théâtrale.

— Au Collège libre des Sciences sociales (rue Danton, à Paris), M. *Huard* continuera pendant l'année 1912-1913 à étudier La bourgeoisie française ; dans la section d'Ethnographie et de sociologie de l'Afrique française, une série de conférences ayant pour objet La France africaine (Étude de nos deux protectorats, Tunisie, Maroc), sera faite par MM. *Ismael Hamet*, *E. Amar*, *C. Fidel*, *N. Slousch*, *N. Leal*, *P. Bourdarie*. Notons enfin diverses conférences de MM. *Charles-Brun* : Action sociale de la littérature ; *J. Prudhommeaux* : Les essais de réalisation du Fouriérisme au XIXe siècle ; *M*lle *Lydie Pissargevski* : Histoire comparée du féminisme ; *Abbé P. Naudet* : La Réforme en France ; *M. Vernes* : Les religions et leur rôle social. La religion dans ses rapports avec la science.

— Cours qui seront professés à l'École du Louvre pendant l'année 1912-1913 : M. Edmond Pottier. La formation des collections orientales du Musée du Louvre. — M. Étienne Michon. Histoire de la collection des sculptures antiques du Louvre. — M. André Michel. La sculpture au XVIe siècle, particulièrement en France et en Italie. — M. Gaston Migeon. L'orfèvrerie au moyen âge et à la Renaissance. — M. Gaston Brière. La peinture française au XVIIe siècle, entre 1610 et 1690. — M. Pierre de Nolhac. L'architecture et la décoration du château de Versailles pendant la deuxième partie du règne de Louis XIV. — M. L. Bénédite. L'œuvre de Gustave Moreau.

— A la Bibliothèque de la Ville de Paris (Hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, rue de Sévigné, 29), M. M. Poëte fait, tous les lundis, un cours public sur le jardin des Tuileries, le Cours-la Reine et les Champs-Élysées, du XVIe au XVIIIe siècle ; et tous les jeudis, une conférence sur les questions relatives à l'extension et à l'aménagement de Paris, depuis l'établissement de son premier plan d'extension et d'embellissement au XVIIIe siècle.

— La Société d'histoire moderne a repris ses réunions mensuelles le 3 novembre. A cette séance, M. P. Raphaël a exposé, d'après des documents des Archives nationales, l'histoire de la révocation d'Émile Deschanel comme professeur au lycée Louis-le-Grand et suppléant à l'École normale, en 1850, à la suite de la publication d'un article : « Le catholicisme et le socialisme » dans *La liberté de penser* ; puis M. Léon Cahen a montré l'intérêt des papiers de Faydit de Tersac, curé de Saint-Sulpice à la fin du XVIIIe siècle, conservés dans la série du Séquestre aux Archives nationales.

Le 1er décembre, M. Pigallet a fait une communication sur « les élections de Montalembert dans le Doubs », et M. R. Anchel, parlant des « professeurs d'histoire de Bouvard et Pécuchet », a déterminé quels étaient les ouvrages de mnémotechnie historique raillés par Gustave Flaubert.

— Les membres de la Société de l'histoire de l'art français se sont réunis le 8 novembre. M. Henry Lemonnier a exposé quels avaient été les résultats du récent Congrès international d'histoire de l'art tenu à Rome, et annoncé que le prochain se tiendrait à Paris ; M. Gaston Brière a présenté diverses observations sur des œuvres d'art françaises conservées dans les musées de Neuchâtel, de Bâle et de Strasbourg (peintures de J. Fr. de Troy et des Coypel, bustes par Houdon).

— Sujets de mémoires intéressant l'histoire moderne qui ont été traités pour l'examen du diplôme d'études supérieures durant la session de juin 1912 dans les différentes Universités françaises. (Il n'a pas été soutenu de diplômes d'histoire moderne dans les Universités d'Aix, Besançon, Dijon et Poitiers.)

Paris. — *Histoire* : MM. ANAGUINE, Essai bibliographique et analytique de la libre pensée en France de 1588 à 1625, principalement d'après la vie et les écrits de Montaigne, Charron, Du Vair et Théophile de Viau. — BARTHON DE MONTBAS, L'administration de la guerre et la défense des frontières sous Sublet de Noyers, secrétaire d'État à la guerre (1636-1643). — BOUCHÉ, La consultation des évêques de France en 1698 sur la conduite à tenir à l'égard des Réunis. — CALMETTE, Les Carbonari en France sous la Restauration (1821-1830). — CASSAGNAN, L'esprit public en Lot-et-Garonne pendant la Révolution. — DEZARROIS, Du goût pour l'art bolonais en France aux XVIIe et XVIIIe siècles. — DOLLFUS, Études sur la vie économique et sociale aux États-Unis de 1830 à 1840. — DYGAT, Nicolas Ier et le royaume de Pologne de 1825 à 1830. — FUSTER, Le régime municipal à Vendôme, de 1790 à 1793. — GARENC, De la répartition géographique des partis politiques sous la Monarchie de Juillet. — GIBERT, La cathédrale Saint-Étienne de Meaux, histoire et description. — Mlle HATZFELD, Les théories d'architecture au XVIe siècle en France. — ISTRIA, Biographie de Philibert Buchot, commissaire des relations extérieures du 9 avril au 3 novembre 1794. — PRÉCLIN, Les idées démocratiques du clergé inférieur favorable au Jansénisme (1713-1755). — REY, La municipalité cantonale de Duravel (Lot) sous le Directoire. — SERRES, La politique turque en Tunisie et en Tripolitaine de 1830 à 1848. — VILLATE, Les ports de l'Indo-Chine française dans leurs relations avec le réseau des voies ferrées et fluviales.

Lettres : MM. Arberet, Victor de Laprade et le Parnasse. — Champomier, Le manuscrit des « Pensées ». — Houssay, Le sentiment religieux chez Lamennais d'après sa correspondance jusqu'à la publication des « Paroles d'un croyant ». — Pascal, Joseph de Maistre et la Russie. — Ricome, Frayssinous et ses conférences. — H. Rolland, Chateaubriand et Fontanes. — Sabatier, La morale de Stendhal dans ses œuvres et dans sa vie.

Philosophie : MM. Amat, La théorie des classes dans la « Philosophie de l'histoire » de Barnave. — Galtier-Boissière, L'esthétique de la peinture classique au XVIIe siècle.

Bordeaux. — MM. Leméteyer, Les chapelles des châteaux de la Gironde. — Salinier, Le Médoc.

Caen. — MM. Gardilher, Le gallicanisme pendant la Restauration. — Pépin, Le Calvados pendant le Consulat.

Clermont-Ferrand. — M. Vallet, La Grèce depuis le traité d'Andrinople jusqu'à nos jours.

Grenoble. — M. Riollet, Le mandement de La Tour du Pin.

Lille. — MM. Brienne, Les Ségalas du Rouergue (voir ci-dessus, p. 353, le résumé de ce mémoire). — Lefebvre, La Pévèle, étude de géographie physique et économique.

Lyon. — MM. Baud, Le mouvement libéral à Lyon sous la Restauration, de 1818 à 1827. — Gadrat, Le parti légitimiste à Lyon de 1834 à 1841. — Lambert, La commission intermédiaire des États du Dauphiné (15 janvier 1789-15 mars 1790). — Raymond, L'organisation administrative de Lyon de 1789 à 1791, d'après la correspondance inédite des députés du Tiers-Etat de Lyon avec leurs commettants.

Montpellier. — Mme Arnaud, Les juridictions consulaires à Montpellier au XVIIe et au XVIIIe siècles.

Nancy. — M. E. Dôme, Henri Grégoire, ses idées sur l'éducation nationale, sa participation à l'œuvre intellectuelle de la Convention.

Rennes. — M. Bernard, La municipalité de Brest, de 1750 à 1789.

Toulouse. — MM. Barbier, J.-J. Rousseau et Mme d'Epinay. — Ferrand, La poésie de Bossuet. — Rupé, Les idées religieuses de Marot (session de novembre 1911).

— Un arrêté du ministre de l'instruction publique du 18 octobre 1912 a réorganisé le Comité des travaux historiques et scientifiques. On sait que ce Comité, fondé par Guizot en 1834 et remanié plusieurs fois depuis, a pour objet « de concourir, sous la présidence du ministre, à la direction et à la surveillance des recherches et publications qui doivent être faites, à l'aide des fonds votés au budget, sur les documents inédits relatifs à l'histoire de France ». Il comprend cinq sections : histoire et philologie, archéologie, sciences, géographie historique et descriptive, sciences économiques et sociales. L'histoire moderne et contemporaine se trouvait répartie entre la première et la cinquième sections. La quatrième prend le titre de « section de géographie », et la cinquième, celui de « section des sciences économiques et sociales d'histoire moderne (depuis 1715) et d'histoire contempo-

raine ». Cette dernière section, dont M. de Foville, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, est nommé président, est divisée en deux sous-sections : celle des sciences économiques et sociales (vice-président : M. Lyon-Caen, professeur à la Faculté de droit de Paris) et la sous-section d'histoire moderne (depuis 1715) et d'histoire contemporaine, dont les membres sont : MM. Aulard, vice-président ; C. Bloch, secrétaire ; Allix, Cultru, Debidour, Dejean, Denis, Lanson, Lemonnier, André Liesse, Marion, Rébelliau, Renard, Reuss, Seignobos, Tourneux, A. Tuetey et Daniel Zolla.

— Nous extrayons du rapport adressé au ministre de l'instruction publique par l'administrateur général de la Bibliothèque nationale et publié au *Journal officiel* le 1er mars 1912, les renseignements suivants concernant les principales acquisitions de la Bibliothèque dans le domaine de l'histoire moderne et contemporaine au cours de l'année 1911. La collection des imprimés s'est enrichie, par don de M. G. Bapst, de 54 ordonnances de Louis XIV sur l'armée (1682-1700). La Bibliothèque a également reçu de M. Th. Duret une collection de 130 volumes ou brochures sur la guerre de 1870-1871 ; beaucoup de ces ouvrages ont été publiés en province ou à l'étranger. Signalons enfin dans les nouvelles acquisitions des imprimés, un lot de neuf bulletins de la guerre engagée en 1621-1622 entre Louis XIII et les protestants, publiés en italien dans des petites villes comme Bracciano et Viterbe, d'après des nouvelles venues de Lyon et de Béziers. — Le département des manuscrits s'est enrichi des lettres de Paul Verlaine (don de M. Petitdidier-Blémont) et des papiers et correspondance d'Eugène Scribe (don de M. Biollay). Parmi les principales acquisitions : mémoires politiques du marquis de Bonnac, ambassadeur dans les pays du Nord et en Moscovie ; documents des XVIIe et XVIIIe siècles relatifs au maréchal d'Effiat et provenant de Beaumarchais ; acte original réglant la succession au trône du roi de France Charles IX (1573) ; traité de Plutarque traduit en français par Jacques Amyot (XVIe siècle) ; lettres originales adressées au roi de France Henri II et aux ducs et cardinal de Guise (1557-1558).

— M. Casimir Stryienski, qui est mort le 3 août par suite d'un déplorable accident, était né en Suisse en 1853, d'une famille polonaise. Il a fourni une longue carrière universitaire et a en même temps écrit d'intéressants et importants ouvrages sur le XVIIIe siècle français. Il a étudié en des biographies : *La mère des trois derniers Bourbons, Marie-Josèphe de Saxe, et la Cour de Louis XV* (Paris, Plon, 1902) ; *Le gendre de Louis XV, Don Philippe, infant d'Espagne et duc de Parme* (Paris, Calmann-Lévy, 1904), et enfin *Mesdames de France, filles de Louis XV* (Paris, Emile-Paul, 1910, in-4, et 1911, in-8). Il a de plus donné, dans l'*Histoire de France* publiée sous la direction de M. F. Funck-Brentano, un résumé rapide et clair sur *Le XVIIIe siècle*. Il avait également porté sa curiosité sur l'art de la même époque, en plusieurs articles publiés dans la *Gazette des Beaux-Arts* (Le Salon de 1761, d'après le livret de Gabriel de Saint-Aubin ; Louis XV et Fontainebleau ; François Guérin) ; il venait d'achever un important et luxueux ouvrage, dans lequel il reconstituait la célèbre galerie du Palais-Royal : *La Galerie du Régent* (Paris,

Manzi), et il avait consacré récemment un volume à la mémoire de son oncle, le peintre Charles Landelle. Stendhalien passionné, et l'un des premiers, il a contribué à remettre en honneur les études sur la vie et les œuvres de Henry Beyle, dont il avait étudié les manuscrits conservés à Grenoble. Ce fut un galant homme et un fin lettré.

— Le 9 novembre, est mort subitement à Montpellier M. Léon-Gabriel Pélissier, doyen de la Faculté des Lettres. Né à Marseille en 1863, il fit de brillantes études au lycée de cette ville, entra à l'École Normale (1882-1885), puis fut membre de l'École de Rome. Après avoir enseigné un an au lycée d'Aix, il fut nommé à la Faculté des Lettres de Montpellier, qu'il ne devait plus quitter. Depuis 1908, il en était doyen. Jamais carrière ne fut plus unie, ni, on peut le dire, mieux remplie. M. Pélissier était de la lignée des grands érudits, des Tamizey de Laroque, des Hauréau. Son séjour à Rome l'avait orienté tout d'abord vers l'étude des rapports franco-italiens au temps de la Renaissance. Des recherches approfondies dans les archives de la péninsule lui permirent d'écrire, et d'une manière à peu près définitive, les premiers chapitres d'une Histoire de Louis XII qu'on se plaisait à espérer de sa puissance de travail : *Les sources milanaises de l'histoire de Louis XII*, *Documents pour l'histoire de la domination française dans le Milanais*, *Louis XII et Ludovic Sforza*, qui fut sa thèse de doctorat, etc. L'Italie devait toujours demeurer son champ de prédilection : il a publié toute une série de *Notes italiennes sur l'histoire de France*, complétée par une série parallèle de *Notes sur l'histoire d'Italie*. Mais l'inlassable curiosité de M. Pélissier le poussait dans les sens les plus divers, et la bibliographie des publications qu'il a multipliées dans la plupart des revues historiques de France et de l'étranger (cette bibliographie que nous espérons bien qu'on ne tardera pas à dresser), prouvera qu'il n'est aucune période de notre histoire, depuis la fin du moyen âge, qui lui soit demeurée étrangère. Il borna son ambition à publier des textes en les annotant diligemment ; il amassait et préparait des matériaux solides, qu'il aurait pu mettre en œuvre aussi bien qu'un autre. Mais il voulait être seulement un érudit. Sous des titres modestes, *Documents annotés*, *Quinze paquets de lettres tirées de diverses bibliothèques*, *Registre de l'île d'Elbe*, *Souvenirs de Pons de l'Hérault*, de *Guillaume Peyrusse*, *Correspondance de la comtesse d'Albany* (dont une nouvelle série a paru il y a quelques semaines à peine), brochures et volumes compacts se sont accumulés, témoignant à la fois de son flair de chercheur, de sa prodigieuse érudition et d'une puissance de travail digne d'un Bénédictin. L'an dernier, une catastrophe avait brisé sa vie ; mais il n'en avait rien voulu laisser paraître. Il s'était raidi contre le malheur, poursuivant la tâche commencée, dirigeant comme par le passé les travaux des étudiants, prodiguant à ses amis, proches ou lointains, les conseils et les encouragements. Produire, publier, travailler, ce fut l'exemple qu'il donna jusqu'au bout, indifférent au mal qui, depuis plusieurs mois, rôdait autour de lui, s'essayant à le vaincre, et qui, brusquement, l'a terrassé. M. Pélissier disparaît à 49 ans, dans toute la vigueur de sa maturité, en pleine production scientifique : c'est une perte irréparable pour l'érudition française et italienne. — V.-L. B.

— C'est avec une douloureuse surprise que l'on a appris la mort imprévue de M. Henri Léonardon, le 23 novembre ; il avait quarante-neuf ans. Élève de l'École des Chartes, sorti premier de sa promotion en 1889 avec une thèse sur « la politique française et l'intervention de Catherine de Médicis dans la question de la succession de Portugal (1578-1583), expéditions françaises aux Açores (1581-1583) », Léonardon se spécialisa dans les études hispaniques, particulièrement dans l'histoire des rapports de la France et des pays de la péninsule ibérique. En collaboration avec M. A. Morel-Fatio, il publia les volumes sur l'Espagne dans le « Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française » (Paris, Alcan, 1894-99). Par ses longues recherches dans les archives espagnoles, il avait rassemblé de nombreux matériaux qu'il n'a pu mettre en œuvre ; le petit volume qu'il écrivit sur *Prim* (Paris, Alcan, 1910) montre combien il était maître de cette histoire. Léonardon était un modeste et un consciencieux ; il disparaît trop tôt. Il passa toute sa carrière à la Bibliothèque de Versailles, dont il était devenu le conservateur depuis un an seulement.

— M. Jules Comte, ancien directeur des bâtiments civils et des palais nationaux, membre libre de l'Académie des Beaux-Arts, né en 1846, est mort à Paris le 3 décembre. S'il a peu écrit par lui-même — on peut citer sa traduction des volumes de Comyns Carr, *L'art en France* (Paris, 1887, in-12), recueil de notes sur des musées et écoles, auquel il a ajouté d'utiles commentaires et quelques documents — il laissera cependant un nom honorablement connu dans l'histoire des études archéologiques par les importantes publications qu'il a fondées et dirigées. Il fut le directeur de la « Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts », publiée par la librairie Quantin, et où parurent d'excellents volumes de vulgarisation sûre et claire ; plus tard il constitua la collection des « Maîtres de l'art », qui est la meilleure de ce genre parue en France. Enfin, en 1877, il fonda la *Revue de l'art ancien et moderne*, qui, dès son apparition, devint une rivale de la *Gazette des Beaux-Arts*.

— Ouvrages en préparation :

Dans la collection : « Les vieilles provinces de France », publiée sous la direction de M. Albert-Petit (Boivin, éditeur), où ont paru les histoires d'Alsace par R. Reuss, de Normandie par Albert-Petit, de Franche-Comté par L. Febvre, sont annoncées les histoires suivantes : de Bretagne par A. Le Braz, de Poitou par P. Boissonnade, de Bourgogne par S. Calmette et H. Drouot, de Savoie par Ch. Dufayard, de Gascogne par P. Courteault, de Languedoc par P. Gachon.

La librairie Hachette annonce la prochaine apparition d'un Dictionnaire universel d'histoire illustré de nombreuses gravures, qui sera publié en livraisons.

La même librairie met en souscription, au prix de 250 francs, une reproduction en phototypie de l'exemplaire avec notes manuscrites des *Essais* de Montaigne appartenant à la ville de Bordeaux. L'ouvrage, qui sera publié par les soins de M. F. Strowski, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, comprendra, en trois volumes in-4, la reproduction totale de l'exemplaire de Bordeaux ; il sera composé de plus de mille planches.

Les maisons Champion (éditeur à Paris) et Desclée, de Brouwer et Cie (éditeurs à Lille, Paris, Rome et Bruxelles) annoncent la publication d'une « Bibliothèque d'histoire bénédictine ». Le premier volume qui paraîtra, dû à Dom Denis, bénédictin de Solesmes, a pour titre : *Le Cardinal de Richelieu et la réforme des monastères bénédictins*. Viendront ensuite : *Mazarin, abbé de Cluny (1654-1661)*, par le même ; *Le Cardinal de Fleury et la Congrégation de Saint-Maur*, *Le pape Pie VI et les deux derniers supérieurs généraux de la Congrégation de Saint-Maur* ; puis une histoire des chapitres généraux de cette congrégation, un dictionnaire géographique des abbayes et prieurés bénédictins en France, la correspondance des procureurs généraux de la Congrégation de Saint-Maur près la Cour de Rome, une matricule des moines bénédictins français aux XVIIe et XVIIIe siècles, une histoire de la Congrégation de Saint-Maur, etc.

La librairie Lethielleux annonce une édition critique des œuvres complètes du P. Lacordaire, publiée par les soins des Dominicains de la province de France. Cette édition comprendra quatre parties : Œuvres oratoires, Mélanges religieux, philosophiques et politiques, Correspondance, Biographie du P. Lacordaire.

A la même librairie paraîtra, à partir du 1er janvier 1913, la *Revue Lacordaire*, trimestrielle, qui se propose de publier les textes inédits, lettres ou discours de Lacordaire conservés dans des collections particulières, ainsi que les documents contemporains, journaux, mémoires, lettres, brochures, et les renseignements (bibliographie, inventaire de lettres autographes, etc.) intéressant Lacordaire à un point de vue quelconque.

— Le fascicule VI et dernier de la *Bibliographie des travaux publiés de 1866 à 1897 sur l'histoire de la France depuis 1789*, de M. Pierre Caron, a paru en décembre 1912. L'ouvrage complet forme un volume in-8 de XXXIX-831 pages (en vente à la librairie Ed. Cornély au prix de 50 francs). Nous rappelons que la *Bibliographie* est de forme analogue à celle du *Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France*, qui lui fait suite. Elle comprend les grandes divisions suivantes : Préface, Plan de classement, Table des périodiques dépouillés (I. Périodiques français, II. Périodiques étrangers), Généralités, Histoire politique intérieure, Histoire diplomatique, Histoire militaire, Histoire religieuse, Histoire économique et sociale, Histoire coloniale, Histoire locale et biographie, Supplément, Table des noms d'auteurs et des noms de personnes, Table des noms de lieux, Errata et addenda.

M. Caron va entreprendre maintenant, en collaboration avec M. Eugène Saulnier, archiviste paléographe, la rédaction d'une *Bibliographie des travaux publiés de 1866 à 1897 sur l'histoire de la France de 1500 à 1789*. Lorsque cet ouvrage aura paru, en 1915 ou 1916, les travailleurs auront à leur disposition, grâce aux deux *Bibliographies* et au *Répertoire méthodique*, le tableau, tenu à jour, des travaux (livres et articles) publiés au cours des cinquante dernièrcs années sur notre histoire nationale depuis le XVIe siècle.

— La *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, rédigée par M. Robert de Lasteyrie (4 volumes parus de

1888 à 1905), renferme les dépouillements des périodiques provinciaux, de l'origine à l'année 1885 uniformément. Depuis 1901, M. R. de Lasteyrie, avec la collaboration de M. A. Vidier, a publié une série de fascicules annuels destinés à tenir les érudits au courant de la production savante [1]; ces volumes se sont succédé régulièrement, et il semble utile de les énumérer à nouveau, car ces travaux bibliographiques destinés à abréger les recherches ne sont pas toujours assez familiers aux historiens. Il a paru actuellement 8 fascicules, consacrés aux années 1901-02 (publié en 1904), 1902-03 (en 1905), 1903-04 (en 1906; ces trois livraisons forment un volume de pagination suivie ; depuis, chaque fascicule a une pagination à part); 1904-05 (en 1907), 1905-06 (en 1908), 1906-07 (en 1909), 1907-08 (en 1910), 1908-09 (en 1911, in-4 de 207 p., distribué seulement en 1912, malgré la date inscrite au titre). Mais il subsistait une lacune entre les dépouillements entamés en 1901 par les nouveaux répertoires et l'année 1885 ; c'est cette lacune que MM. de L. et A. V. sont en train de combler. Le tome V *Supplément* (Paris, Imprimerie nationale (Leroux, dépositaire), 1911, in-4, 8 p. n. chif. et 831 p.) a paru en quatre livraisons depuis 1905 ; la dernière a été mise en distribution en l'année 1912 ; il contient le relevé des articles parus dans les périodiques soit anciens, soit nouvellement créés, entre 1885 et 1900 dans les départements, depuis l'*Ain* jusqu'à la *Haute-Savoie*. L'abondance de la production n'a pas permis de condenser en un seul tome toutes les fiches ; un sixième volume devra être consacré presque entier aux publications des sociétés parisiennes, dont le nombre s'est considérablement accru. Il est superflu de répéter les éloges accordés à cette *Bibliographie*, qui demeure un modèle par son exactitude et la précision des signalements ; mais on ne peut s'empêcher de regretter l'absence des tables qui, seules, permettront d'utiliser cet amas de renseignements de tout genre ; peut-être la confection d'une table générale, même sommaire, eût-elle été plus utile que la rédaction des récents suppléments annuels ?

— L'Institut Nobel Norvégien qui, avec le Comité Nobel du Parlement Norvégien, est chargé de la distribution du fameux prix Nobel de la Paix, a entrepris la publication d'une série d'ouvrages scientifiques ayant pour but « d'élucider les problèmes intéressant le mouvement de la paix et le développement de l'organisation juridique internationale ». Ces ouvrages, qui seront publiés dans une langue mondiale, paraîtront simultanément à Kristiania (H. Aschehoug et Cie), Leipzig (Duncker et Humblot), Paris (Félix Alcan), Londres (Williams and Norgate), New-York (Putnam's Sons). Les deux premiers volumes des « Publications de l'Institut Nobel Norvéglen », auxquelles collaboreront successivement des savants de tous les pays, viennent de paraître. Le premier est dû à M. A. Raeder, de Kristiana, et est consacré à *L'arbitrage international chez les Hellènes* (1912, grand in-8, 322 p.). Le second, par M. Achille Loria, a pour objet *Les bases économiques de la justice internationale* (1912, 96 p.). L'auteur y étudie à travers l'histoire les influences diverses des faits économiques sur l'organisation juridique internatio-

1. Cf. la *Revue*, t. II, p. 112 et 568; t. VII, p. 501.

nale, dans quelle mesure ils ont contribué à l'engendrer et à la détruire, suivant les moments, comment enfin l'enchevêtrement des rapports économiques est appelé de plus en plus à favoriser la cause de la paix dans le monde.

— Dr Cancalon. *L'esprit positif et scientifique dans Montaigne*. Paris, Pelletan, 1911, in-12, 42 p. — Dans cette brochure, M. C. s'efforce de prouver que Montaigne a, bien avant les modernes, montré l'homme dans l'animal et l'animal dans l'homme. Il aspirait aussi, ajoute-t-il, à faire la psychologie comparée des peuples du nouveau et de l'ancien continent, et colligeait des renseignements. Par cette extension donnée à la méthode comparative, il a avancé l'avènement de l'esprit positif. Cette opinion est moins paradoxale que ne paraît le croire l'auteur : M. Strowski, dans son volume sur *Montaigne*, que M. C. ne cite pas, avait déjà parlé du positivisme de l'auteur des *Essais*. M. C. s'est attaché à relever quelques citations à l'appui de sa thèse plutôt qu'à en faire une démonstration en règle. — V.-L. B.

— Émile Gebhart. *De Panurge à Sancho Pança. Mélanges de littérature européenne*, Paris, Bloud, 1911, in-12, VIII-321 p. — Réimpression de vingt et une études de Gebhart, parues jadis dans divers recueils. La plupart d'entre elles sont étrangères à notre cadre. Signalons : La satire en France au seizième siècle ; Les *Colloques* d'Érasme; Érasme et Rabelais; La statue de Rabelais; Le *Pantagruel* de Dresde.

— L. Lecestre. *Mémoires de Saint-Hilaire*. T. IV. Paris, Renouard, 1911, in-8, 404 p. (Société de l'histoire de France.) — Le tome IV de ces Mémoires (cf. la *Revue*, t. V, p. 519, t. IX, p. 230, t. XIV, p. 284) contient le récit des campagnes qui se sont déroulées en Italie, en Allemagne, en Flandre, dans la péninsule ibérique et sur mer entre le mois de mai 1704 et la fin de 1706. Comme toujours, l'annotation est sobre et précise, et l'éditeur l'a complétée par la correspondance échangée entre Saint-Hilaire et le ministre de la guerre en 1705 et 1706. Il reproduit ou analyse un certain nombre de lettres tirées des Archives de la Guerre qui éclairent la physionomie et fixent le rôle du mémorialiste. — V.-L. B.

— *Département d'Ille-et-Vilaine. Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Rennes pour les États généraux de 1789*, publiés par Henri Sée et André Lesort. T. III : *Évêchés de Saint-Malo et de Saint-Brieuc*. Paris, E. Leroux, 1911, in-8, 835 p. (Collection de documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française.) — Le tome III de ce recueil (voir la *Revue*, t. XIV, p. 98, et t. XVI, p. 83) ne sera pas moins consulté que les deux premiers. L'intérêt des textes publiés et l'abondance de l'annotation ne manquéront pas de le faire apprécier. — M. M.

— Le tome LXXX des *Archives parlementaires* (1re série), publiées par MM. Lataste, C. Pionnier, L. Claveau et G. Barbier, vient de paraître. Il concerne la courte période du 4 au 15 frimaire an II (24 novembre-5 décembre 1793) : douze jours seulement. Mais ces journées ont vu l'organisation du gouvernement révolutionnaire, sur laquelle M. P. Mautouchet a donné, il n'y a pas longtemps, un recueil de textes, précédé d'une remarquable introduction. On trouvera donc dans ce volume la discussion et le décret du 14 frimaire an II. En même

temps, les très nombreuses adresses de sociétés populaires, de tribunaux, d'administrations, de particuliers, etc., nous font pénétrer très avant dans la connaissance de l'esprit public, violemment patriote, jacobin, anticlérical et antireligieux, de la minorité agissante, en cette fin de 1793 : documents extraits surtout des séries C et F7 des Archives nationales, et dont beaucoup sont extrêmement vivants et savoureux. On trouvera beaucoup de renseignements sur les lois sociales et économiques de la Convention : sur l'accaparement des biens nationaux, dans le Midi notamment, par des patriotes en apparence plus zélés que les autres ; sur l'égalité des partages dans les familles ; sur les monnaies et les matières d'or et d'argent, et à ce sujet il faut lire toute une discussion fort intéressante de Cambon et de Danton, et consulter le tarif du prix auquel doivent être payées les espèces de France, les espèces étrangères et les autres matières d'or et d'argent qui seront apportées au Trésor. Voilà un document important pour l'histoire économique de la Révolution. — Ph. S.

— J. Rouxel. *Épisode de lutte religieuse (1791-1795). Constitutionnels et assermentés.* Vannes, libr. Lafolye, 1909, in-8, 100 p. (extrait de la *Revue Morbihannaise*). — Pour avoir prêté le serment, l'abbé Lévesque, recteur de Férel, dans le district de la Roche-Bernard (Morbihan), est en butte à l'hostilité de son vicaire et de la grande majorité de ses paroissiens, qui, soutenus par la municipalité, désertent ses offices. Il obtient l'expulsion de son vicaire ; mais, lors d'un mouvement insurrectionnel des paysans, en mars 1793, il est assez malmené et sa maison est pillée; l'émeute réprimée, le maire de Férel, ennemi de Lévesque et compromis dans ce mouvement, est condamné à mort et exécuté; deux prêtres réfractaires, l'abbé Santerre et son neveu, subissent le même sort. M. R. attribue ces exécutions aux dénonciations de Lévesque. Mais celui-ci voit le clergé constitutionnel en butte à son tour aux rigueurs de la Révolution ; il cesse ses fonctions ; et tandis que les réfractaires rentrent dans les églises, il est assassiné par les chouans dans la nuit du 23 au 24 thermidor an III. Autour de cette histoire M. R. a groupé d'autres faits et reproduit des documents qui font bien ressortir la physionomie de la guerre religieuse dans ce coin de Bretagne. Sa sympathie va tout entière aux insermentés. L'exécution du maire de Férel et des deux abbés Santerre le remplit d'une indignation qu'il ne dissimule pas; l'assassinat de Lévesque lui cause beaucoup moins d'émotion : on sent qu'il trouve que ce dernier ne l'avait, après tout, pas volé. Mais ceci importe peu ; ce que nous retenons de cette étude, c'est qu'elle montre bien la profonde division jetée dans la population par les passions religieuses, l'acharnement de la lutte entre les partisans des jureurs et ceux des réfractaires. — P.- R. M.

— Georges Weill. *La France sous la Monarchie constitutionnelle, 1814-1848.* Paris, Alcan, 1912, in-16, 311 p. — Ce petit volume est la seconde édition révisée d'une étude parue en 1902 [1]. La nouveauté consiste surtout dans une série de références où les plus récents ouvrages se trouvent signalés, et dans une notice

1. Cf. la *Revue*, t. IV, p. 56-59.

bibliographique qui donne en quelques pages un bon aperçu de l'ensemble des sources et des travaux. L'exposé est clair, précis et bref ; les grands traits de l'histoire de la France durant les trente-trois années de la Monarchie constitutionnelle sont fixés rapidement, sans lacunes essentielles. Mais l'inconvénient d'un pareil tableau, c'est à la fois de ne pas laisser suffisamment apercevoir la différence des époques et de dissimuler le lien qui unit les divers ordres de faits. Chaque chapitre apparaît trop comme un développement isolé. Quelques-uns de ces chapitres sont d'ailleurs excellents, comme les pages très pénétrantes et très justes sur le mouvement religieux (chap. IV) et sur le mouvement économique (chap. VI). — A. Cr.

— *Lettres d'un soldat à sa mère de 1849 à 1870. Afrique, Crimée, Italie, Mexique.* Publiées par Jules Japy. Paris, H. Champion, 1910, in-8, 296 p. (portr.). — Ces lettres ont été écrites par le général Frédéric Japy, né en 1826, qui devint commandant de corps d'armée en 1885, et mourut sénateur du territoire de Belfort en 1904. Elles sont intéressantes et contiennent plus d'un renseignement dont l'histoire militaire fera son profit. La dernière est datée du 25 août 1870 ; l'éditeur a jugé bon d'ajourner la publication de la suite de cette correspondance. Il aurait été bien inspiré en ajoutant quelques notes (il n'y en a pas une seule) et un index alphabétique (il n'y a même pas une table sommaire de matières). L'orthographe des noms propres laisse parfois à désirer.

— Vte E.-M. de Vogüé. *Sous les lauriers. Éloges académiques.* Paris, Bloud, 1911, 329 p. — On a réuni sous ce titre douze discours prononcés en diverses circonstances académiques (réceptions, funérailles, prix de vertu, etc.), par feu le Vte de Vogüé. A noter une lecture sur « les Mémoires du général de Marbot », faite à la séance publique annuelle des cinq Académies le 24 octobre 1891.

LIVRES NOUVEAUX

Généralités. — *A. Vidier.* Annuaire des bibliothèques et des archives. *Nouvelle édition.* Paris, E. Leroux, 5.00.

Histoire politique intérieure. — *P. Allen.* The last legitimate King of France, Louis XVII. London, Dent, 12 s. 6 d. — *F. Aubert.* Recherches sur l'organisation du Parlement de Paris au XVIe siècle (1515-1589). Paris, Larose et Tenin, 5.00. — *E. Daudet.* Madame Royale, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Sa jeunesse, son mariage. Paris, Hachette, 15.00. — *P. Feyel.* Histoire politique du XIXe siècle. Tome Ier. Paris, Bloud, 6.00. — *G. Gautherot.* La démocratie révolutionnaire, de la Constituante à la Convention. Paris, Beauchesne, 5.00. — *N. Kareiev.* La densité de la population des différentes sections de Paris pendant la Révolution. Paris, Champion, 2.25. — *A. Lallié.* Les prisons de Nantes pendant la Révolution. 2e *édition*, revue et augmentée. Paris, H. Oudin, 3.00. — *F. Laur.* L'époque boulangiste illustrée. Essai d'histoire (1886-1890). 1re livraison. Paris, impr. F. Laur, 22, rue Brunel, 0.50. — *G. Lenôtre.* Bleus,

blancs et rouges. Récits d'histoire révolutionnaire. Paris, Perrin, 5.00. — *R. Nicolas*. La municipalité cantonale de Vertus (1795-1799). Châlons-sur-Marne, impr. de « L'Union républicaine ». — *E. Petit*. Eugène Pelletan, sa vie, son œuvre (1813-1884). Paris, A. Quillet, 3.50. — *A. Pillet*. Recherches faites en Allemagne sur l'horloger Charles-Guillaume Nauendorff, prétendu fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Tome II. Paris, Picard, 2.50. — *E.-C. Price*. Cardinal de Richelieu. London, Methuen, 10 s. 6 d. — *Lt-Col Rousset*. Trente ans d'histoire, 1871-1900. Tome Ier. Paris, Taillandier, 15.00. — *Mis de Saint-Maurice*. Lettres sur la cour de Louis XIV. Deuxième partie, 1671-1673, publiées par *J. Lemoine*. Paris, Calmann-Lévy, 7.50. — *C.-A. Villanueva*. Napoleon y la Independancia de America. Paris, Garnier.

Histoire diplomatique. — *E. Bapst*. Les origines de la guerre de Crimée (1848-1854). Paris, Delagrave, 7.50. — *A. Cullberg*. La politique du roi Oscar Ier pendant la guerre de Crimée. Tome Ier. Paris, Jordell, 4.00. — *K.-A. Esdaile*. Walpole and Chatam (1714-1760). London, Bell, 1 s. — Correspondance du comte de La Forest, ambassadeur de France en Espagne, 1808-1813, publiée par *G. de Grandmaison*. Tome IV. Paris, A. Picard, 8.00. — *H. Hauser*. Le traité de Madrid et la cession de la Bourgogue à Charles-Quint. Paris, Champion, 4.00. — *R.-M. Johnston*. Mémoires de Marie-Caroline, reine de Naples. London, Fronde, 10 s. 6 d. — Les origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871. Recueil de documents publiés par le ministère des Affaires Étrangères. Tome VI. Paris, Ficker, 7.50. — *P. Meinhold*. Wilhelm II. 25 Jahre Kaiser und König. Berlin, Hofmann, 5 mk. — *H.-W. Meikle*. Scotland and the French Revolution. Maclehose, 10 s. — *E. Molden*. Die Orientpolitik des Fursten Metternich 1829-1833. Wien, E. Hölzel, 2 mk. 50. — *M. Philippson*. Die äussere Politik Napoleons I. Der Friede von Amiens 1802. Leipzig, G. Fock, 3 mk.

Histoire militaire. — *J.-H. Anderson*. The Napoleonic campaign of 1805. London, H. Rees, 3 s. 6 d. — *A.-H. Atteridge*. The Bravest of the Brave, Michel Ney, Marshal of France. London, Methuen, 10 s. 6 d. — *Leut. W. Behm*. Die Mecklenburger 1811 im russischen Feldzuge. Hamburg, R. Hermes, 3 mk. 50. — *E. Borkowsky*. Deutscher Frühling 1813. Die Wiedergeburt des deutschen Volkes vor 100 Jahren. Berlin, G. Grote, 4 mk. — *Col E. Bourdeau*. Campagnes modernes. Tome Ier. L'épopée républicaine (1792-1804). Paris, Chapelot, 20.00. — Das preussische Heer der Befreiungskriege. 1 Bd. Berlin, Mittler und Sohn, 14 mk. 50. — *Cne Fabry*. Campagne de 1812 (Documents relatifs à l'aile gauche). Paris, Chapelot, 8.00. — *Cne Fabry*. Étude sur les opérations de l'empereur, 28 août-4 septembre 1813. Paris, Chapelot, 4.00. — *J.-W. Fortescue*. A history of the British army. Vol. VII, 1809-1810. Macmillan, 21 s. — *R. Friederich*. Die Befreiungskriege 1813-1815. 3 Bd. der Feldzug 1814. Berlin, Mittler und Sohn, 7 mk. 50. — *F. Fritsch*. 1870-71. Erinnerungen. Bonn, A. Marius und Weber, 5 mk. — *F. Giesse*. Kassel, Moskau, Küstrin, 1812-1813. Tagebuch während des russischen Feldzugesgeführt. Leipzig, Dyk. — *M. von Hoen*. Die Hauptarmee 1814. Wien, A. Edlinger, 2 mk. — *F. vom Holtz*. Die innerösterreichische Armee 1813-54. Wien, A. Edlinger, 2 mk. — *K. Hundert*. Das Bataillon Anhalt in Russland 1812. Zerbst, Gast, 0 mk. 50. — *J.-B. Lepitre*. La garde mobile de la Côte-d'Or. Souvenir du 2e bataillon (14 août 1870-18 mars 1871). Langres, impr. Lepitre-Jobard, 0.50. — *A. Lévi*. Souvenirs du général Vionnet, vicomte de Maringoné (1812-1817). Paris, E. Dubois, 7.50. — *Maillinger*. Tagebuch im Feldzuge nach Russland 1812. München, J. Lindauer, 2 mk. 50. — *Bon Méneval*.

Le général-baron de Coëhorn (1771-1813). Paris, Fisbacher. 4. 00. — *F. Nippold*. Erinnerungen an Grossherzog Friedrich I von Baden und Heidelberger Skizzen aus den Jahre 1860-1872. Konstanz, Reuss und Stta, 1 mk. 20. — *L. Noël*. Die deutschen Heldinnen in den Kriegsjahren 1807-1815. Berlin, J. Köppen, 2 mk. — *Dr A. Obst*. Die Hamburger 1812 im russischen Feldzuge. Geschichte des 127 französischen Linien-Infanterieregiments. Hamburg, R. Hermes, 1 mk. — *Cne Puffeney*. Souvenirs d'un grognard (1782-1848), publiés par J. Feuvrier. Paris, Champion. 1. 50. — *K. Raumer*. Erinnerungen aus den Jahre 1813 und 1814. *T. Rehtwisch*. Die grosse Zeit (1813-1815). Leipzig, G. Wigand, 5 mk. — *A. Rindfleisch*. Fieldbriefe 1870-71. Göttingen, Bandenhœck und Ruprecht, 1 mk.80. — *B. Rogge*. Bei der Garde. Erlebnisse und Eindrücke aus dem Kriegsjahre 1870-71. Berlin, Paetel, 2 mk. — Blücher's Briefe an seine Frau, herausgegeben von *A. Sauger*. Stuttgart, R. Lutz, 3 mk. 50. — *F. Schulze*. 1813-1815. Die deutschen Befreiungskriege in zeitgenossischer Schilderung. Leipzig, R. Voigtländer, 6 mk. 50. — *F. Steger*. Geschichte des Feldzuges in Russland im Jahre 1812. Hamburg, 5 mk. — *A. von Thurn und Taxis*. Aus drei Feldzügen 1812-1815. Erinnerungen. Leipzig, Insel-Verlag, 6 mk. — *H. F.B. Wheeler*. The story of Wellington. London, Harrap, 3 s. 6 d.

Histoire religieuse. — *P. Beuzart*. Les hérésies pendant le Moyen-Age et la Réforme jusqu'à la mort de Philippe II dans la région de Douai, d'Arras et au pays de l'Alleu. Paris, Fischbacher, 15.00. — *Ch. Calippe*. L'attitude sociale des catholiques français au XIXe siècle. Tome III. Les progrès de la doctrine sociale chez les catholiques français. Paris, Bloud, 3. 50. — *E. Chénon*. Histoire des rapports de l'Église et de l'État. Paris, Bloud, 1. 00. — *Vte de Guichen*. La France morale et religieuse à la fin de la Restauration. Paris, Émile-Paul, 3. 50. — *F. Mourret*. Histoire générale de l'Église. Tome VII. L'Église et la Révolution (1775-1823). Paris, Bloud, 7. 50. — *H. Patry*. Les débuts de la Réforme protestante en Guyenne (1523-1559). Arrêts du Parlement. Bordeaux, Féret, 10. 00. — *L. Rea*. The Enthusiasts of Port-Royal. London, Methuen, 10 s. 6 d. — *Ch. Urbain* et *E. Levesque*. Correspondance de Bossuet. Tome VI (Collection des grands écrivains de la France). Paris, Hachette, 7.50.

Histoire économique et sociale. Histoire coloniale. — *P. d'Ariste* et *M. Arrivetz*. Les Champs-Élysées. Paris, Émile-Paul, 10. 00. — *Dr H. Bon*. Essai historique sur les épidémies en Bourgogne depuis l'établissement des Burgondes en Gaule jusqu'à la Révolution. Dijon, impr. P. Berthier, 3.00. — *A. Bernard*. Le Maroc. Paris, Alcan, 5. 00. — *P. Dufay*. Blois à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle. Journaux inédits de Jean Desnoyers, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Blois et d'Isaac Girard. Paris, Champion, 6. 00. — *Dr J. Emily*. Journal de route. Mission Marchand. Paris, Hachette, 20.00. — *E. Faguet*. Rousseau penseur. Paris, Soc. française d'impr. et de librairie, 3.50. — *Hardy*. « Mes loisirs », 1764-1789, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par *M. Tourneux* et *M. Vitrac*. Tome Ier, 1764-1773. Paris, A. Picard, 7.50. — *Law de Lauriston*. État politique de l'Inde en 1777, publié par *A. Martineau*. Paris, Champion, 3. 50. — *E. Lefevre*. Les avocats du roi depuis les origines jusqu'à la Révolution. Paris, A. Rousseau. — Les aspirations autonomistes en Europe (Conférences faites à l'École des Hautes-Études sociales). Paris, Alcan, 6. 00. — *C.-M. Noel*. Les idées sociales dans le théâtre de A. Dumas fils. Paris, H. Messein. — *L. Passy*. Histoire de la Société nationale d'agriculture de France. Tome Ier. Paris, Alcan, 7. 50. — *J. Plantadis*. La vie d'un gentilhomme limou-

sin à Saint-Domingue à la fin du XVIIIe siècle. Tulle, impr. du « Corrézien républicain ». — *Ch. Porée*. Documents relatifs à la vente des biens nationaux dans le district de Sens. Tome Ier (Collection des documents inédits sur l'histoire économique de la Révolution française). Paris, E. Leroux, 7.50. — *H. Rapine de Sainte-Marie*. Les critiques et pamphlets de Guyot Sainte-Hélène, avocat au Parlement de Paris (XVIIIe siècle). Documents pour servir à l'histoire de la Révolution. Nevers, Th. Ropiteau, 2.00. — *A. Savine*. Dans les fers du Maghreb. Récits de chrétiens esclaves au Maroc (XVIIe et XVIIIe siècles). Paris, Louis-Michaud, 1.50. — *Mis de Vogüé*. Une famille vivaroise. 2 vol. Paris, Champion, 7.00.

Histoire des sciences. Histoire littéraire. Histoire de l'art. — *A. Beaunier*. Chateaubriand. Textes choisis (Bibliothèque française). Paris, Plon, 1.50. — *L. Bertrand*. Gustave Flaubert. Paris, Mercure de France, 3.50. — *C. von Chledowski*. Die Menschen der Renaissance. München, G. Muller, 20 mk. — *A. Dayot*. Histoire générale de la peinture. Tome Ier, Italie (*C. Mauclair*), Flandre (*L. Maeterlinck*), France (*L. Bénédite*), Allemagne (*L. Rosenthal*). Paris, L'Art et les artistes, 25.00. — *Mise du Deffand*. Lettres à Horace Walpole. Edit. by *P. Tonybec*. 3 vol. London, Methuen, 63 s. — *R. Descharmes* et *R. Dumesnil*. Autour de Flaubert. Paris, Mercure de France, 7.00. — *P. Dissard*. Le musée de Lyon. Les peintures. Paris, Laurens, 10.00. — *H. Dobler* et *F. Detaille*. Les vestiges des architectures et des arts décoratifs provençaux aux XVIIe et XVIIIe siècles, à Marseille. Aix, A. Dragon, 40.00. — *V. Giraud*. Essai sur Taine, son œuvre et son influence. *5e édition*, revue et corrigée. Paris, Hachette, 3.50. — *V. Giraud*. Maîtres d'autrefois et d'aujourd'hui (Montaigne, Chateaubriand, Sainte-Beuve, Taine, Brunetière, Sully-Prudhomme, Angellier, Gabriel Hanotaux). Paris, Hachette, 3.50. — *C. Latreille*. Victor de Laprade (1812-1882). Paris, Champion, 7.50. — *E.-G. Ledos*. Catalogue des ouvrages de Jean-Jacques Rousseau conservés dans les grandes bibliothèques de Paris. Paris, Champion, 2.00. — *L. Lemaire*. Autissier, miniaturiste (1772-1830). Lille, impr. L. Danel, 30.00. — *H. Lemonnier*. Procès-verbaux de l'Académie royale d'architecture, 1671-1793. Tome II. Paris, J. Schemit. — Les Encyclopédistes. Pages choisies. London, Dent, 1 s. — *L. Loviot*. J.-J. Henner. Paris, Engelmann, 200.00. — *P. Marmottan*. Le peintre Louis Bailly (1761-1845). Paris, H. Gateau, 100.00. — *J. Robiquet*. Gouthière, sa vie, son œuvre. Essai de catalogue raisonné. Paris, H. Laurens, 25.00. — *L. Striffling*. Esquisse d'une histoire du goût musical en France au XVIIIe siècle. Paris, Delagrave, 3.50. — *L. Thomas*. Correspondance générale de Chateaubriand. Tome II. Paris, Champion, 10.00. — *L. Thomas*. Œuvres de Lucile de Chateaubriand. Paris, A. Messein, 5.00. — *L. Thomas*. La maladie et la mort de Maupassant. *Nouvelle édition*. Paris, A. Messein, 2.00. — *R. Vallery-Radot*. Pasteur dessinateur et pastelliste. Paris, Émile-Paul, 100.00.

Histoire locale et généalogique. — *J. Calmette* et *H. Drouot*. La Bourgogne (Anthologies illustrées des provinces françaises). Paris, Laurens, 5.00. — *J. Lieure* et *Ravizé*. Les bâtiments de l'Abbaye-aux-Hommes (Caen). Caen, Jouan, 4.00. — *G. Vanel*. Une grande ville aux XVIIe et XVIIIe siècles. Tome III : Ce qu'on lisait à Caen, comment on voyageait, etc... Caen, Jouan, 6.00. — *L. Febvre*. Histoire de la Franche-Comté (Les vieilles provinces de France). Paris, Boivin, 6.00.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES RENDUS, LE BULLETIN D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUES ET LES NOTES ET NOUVELLES

Abeille, Premiers opuscules sur le commerce des grains, pub. par E. Depitre (R. Picard), 515.

Angot (*E.*), Un neveu du prince de Bénévent, Louis de Talleyrand-Périgord (A. G.), 363.

Archives parlementaires, 1re série. Tome LXXIX, 362. — Tome LXXX (Ph. S.), 560.

Aubert (*Abbé*), Histoire de Balleroy jusqu'au XVIIe siècle (J. Letaconnoux), 136.

Aulard (*A.*), Recueil des Actes du Comité de salut public. Tomes XX et XXI (P.-R. M.), 475.

Azan (*Cne P.*), Souvenirs de Casablanca (A. G.), 281.

Barroux (*M.*), Le département de la Seine et la ville de Paris, 359.

Batz (*Bon de*), Les conspirations et la fin de Jean, baron de Batz (P. Caron), 58.

Batz (*Bon de*), Histoire de la Contre-révolution. I. L'agonie de la royauté, 1789-1792 (P. Caron), 517.

Baye (*Bon de*), Smolensk. Les origines : l'épopée de Smolensk en 1812 (R. Burnand), 327.

Bayle (*E.*), voir : *Roques* (*G.*).

Bibliographie lorraine, 360.

Blay de Gaix (*Bon de*), voir : *Castelnau* (*Bon de*).

Bloch (*C.*) et *A. Tuetey*, Procès-verbaux et rapports du Comité de mendicité de la Constituante (R. Girard), 518.

Bonneton (*P.*), voir : *Estrées* (*Mal d'*).

Bost (*C.*), Les prédicants des Cévennes et du Bas-Languedoc (V.-L. Bourrilly), 224.

Boulay de la Meurthe (*Cte*), Correspondance du duc d'Enghien. Tome III (P. Muret), 61.

Boulenger (*J.*), Le Grand siècle (C.-G. Picavet), 498.

Brachet (*Vte de*), Le conventionnel J.-B. Le Carpentier (P. Caron), 56.

Braesch (*F.*), La Commune du 10 août 1792. — Procès-verbal de l'assemblée générale de la section des Postes (F. Braesch), 52.

Bratli (*C.*), Philippe II, roi d'Espagne (V.-L. Bourrilly), 307.

Brêhier (*L.*), L'Auvergne, 477.

Breil de Pontbriand (*Vte du*), Le comte d'Artois et l'expédition de l'île d'Yeu (P.-R. Mautouchet), 321.

Brenier (*H.*), voir : *Russier* (*H.*).

Brissot (*J.-P.*), Mémoires. — Correspondance et papiers, pub. par Cl. Perroud (P. Caron), 54.

Brouwet (*E.*), voir : *Jackson* (*B.*).

Burdest (*A.*), Thomas Moore en France (J. M.), 282.

Cabanès (*Dr*), Marat inconnu (P. Caron), 174.

Cahen (*G.*), Histoire des relations de la Russie avec la Chine sous Pierre le Grand (P. Kaeppelin), 510.

Cahen (*G.*), Le livre de comptes de la caravane russe à Pékin en 1727-1728 (P. Kaeppelin), 514.

Calippe (*Abbé Ch.*), L'attitude sociale des catholiques français au XIXe siècle (R. D.), 282.

Calvin (*Jean*), Institution de la religion chrestienne, réimp. par H. Chatelain et J. Pannier (V.-L. Bourrilly), 27.

Cambon (*V.*), La France au travail (J. Letaconnoux), 133.

Canal (*S.*), Les origines de l'intendance de Bretagne (M. Nesi), 164.
Cancalon (*Dr*), L'esprit positif et scientifique dans Montaigne (V.-L. B.), 560.
Cans (*A.*), La carrière du comte d'Erlon après 1815. — Le mémoire de l'intendant sur la généralité de Champagne en 1697, 106.
Caron (*P.*), Une enquête sur les prix après la suppression du maximum (J. Letaconnoux), 129.
Cartier (*E.*), Correspondance de Guizot avec Léonce de Lavergne (A. Crémieux), 74.
Cassagne (*A.*), La vie politique de François de Chateaubriand (Cl.-G. Weill), 327.
Castelnau (*Bon de*), Lettres, pub. par le Bon de Blay de Gaïx (S. C.), 362.
Caussy (*F.*), Voltaire seigneur de village (J. Marsan), 424.
Cauzons (*Th. de*), Histoire de l'Inquisition en France. Tome II (V.-L. Bourrilly), 496.
Chapot (*V.*), L'organisation des bibliothèques, 108.
Chapuisot (*E.*), La municipalité de Genève pendant la domination française. Tome II (C. Ballot), 179.
Chardon (*Ed.*), Dix ans de fêtes nationales et de cérémonies publiques à Rouen, 1790-1799 (Ph. Sagnac), 520.
Chatelain (*H.*), voir : *Calvin*.
Clauzel (*R.*), Maximilien Robespierre, 362.
Cloutier (*E.*), Ville de Paris. Bibliothèque et travaux historiques. Catalogue méthodique, 360.
Collas (*L.*), voir : *Laurent* (*A.*).
Collignon (*M.*), Napoléon Ier dans l'Eure (F. Evrard), 67.
Combet (*J.*), La Révolution à Nice (P. Caron), 236.
Coriolis (*Mis de*), Lettres à Lamennais, éd. par C. Latreille (L. Lévy-Schneider), 447.
Cornet (*A.*), Varennes-Saint-Sauveur à travers les siècles (J. Letaconnoux), 136.
Cornu (*P.*), Grèves de flotteurs sur l'Yonne aux XVIIIe et XIXe siècles (J. Letaconnoux), 149.
Correspondance du duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury. Tome III (M. Nesi), 456.
Couffon (*Dr O.*), L'industrie minérale en Anjou (J. Letaconnoux), 145.
Courson (*Vte A. de*), L'insurrection de 1832 en Bretagne et dans le Bas-Maine (P.-R. Mautouchet), 448.
Courteault (*P.*), voir : *Monluc*.
Damien (*M.*), L'industrie de la verrerie dans le nord de la France (J. Letaconnoux), 146.
Daudet (*E.*), La princesse de Lieven, 280.
Daudet (*E.*), Nouveaux récits des temps révolutionnaires (P.-R. Mautouchet), 443.
Debidour (*A.*), Recueil des Actes du Directoire exécutif. Tome I (J. Cain), 318.
Dejeux (*U.*), Histoire du Deschaux (Jura) (J. Letaconnoux), 136.
Delafarge (*D.*), La vie et l'œuvre de Palissot (J. Marsan), 514.
Delaisi (*F.*), La Démocratie et les financiers (C. Ballot), 525.
Delavaud (*L.*), Le marquis de Pomponne, ambassadeur et secrétaire d'Etat (C.-G. Picavet), 222.
Deloche (*M.*), La Maison du cardinal de Richelieu (G. Morizet), 500.
Denifle (*H.*), Luther et le luthéranisme, trad. par J. Paquier. Tome II (V.-L. Bourrilly), 28.
Depitre (*Ed.*), voir : *Abeille*, *Dupont de Nemours*, *Herbert*.
Depréaux (*A.*), Le 2e régiment des gardes d'honneur pendant le blocus de Mayence (1813-1814), 108.
Des Cilleuls (*A.*), L'approvisionnement de Paris en céréales (J. Letaconnoux), 152.
Despatys (*Bon*), Un ami de Fouché, d'après les mémoires de Gaillard (M. Nesi), 243.
Deville (*E.*), Table des matières contenues dans les 20 premières années de la « Revue des Bibliothèques », 360.
Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques, fasc. 1-3, 361.
Dmowski (*R.*), La question polonaise (P. Muret), 253.
Dolléans (*Ed.*), voir : *Morelly*.
Doucet (*R.*), L'esprit public dans le dé-

partement de la Vienne pendant la Révolution (P. Caron), 49.
Dubreuil (*L.*), Le régime révolutionnaire dans le district de Dinan (P.-R. Mautouchet), 438.
Dudon (*P.*), Lamennais et le Saint-Siège (C. Richard), 180.
Dupont de Nemours, De l'exportation et de l'importation des grains, pub. par Éd. Depitre (R. Picard), 515.
Dureng (*J.*), Le duc de Bourbon et l'Angleterre (S. Canal), 310.
Dutil (*L.*), Lettres inédites de Mme de Mondonville (A. Cans), 501.
Ernest-Charles (*J.*), Le théâtre des poètes (J. M.), 107.
Esquer (*G.*), La Haute-Auvergne à la fin de l'ancien régime (J. Letaconnoux), 135.
Estrées (*Mal d'*), Mémoires sur la régence de Marie de Médicis et sur celle d'Anne d'Autriche, pub. par P. Bonneton (G. Morizet), 32.
Fage (*R.*), Dans les sentiers de l'histoire, 365.
Faguet (*E.*), Fontenelle (V.-L. Bourrilly), 505.
Febvre (*L.*), Notes et documents sur la Réforme et l'Inquisition en Franche-Comté (V.-L. Bourrilly), 418.
Febvre (*L.*), Philippe II et la Franche-Comté (V.-L. Bourrilly), 417.
Féret (*Abbé*), La France et le Saint-Siège sous le Premier Empire, la Restauration et la monarchie de Juillet. Tome I (C. Richard), 63. — Tome II (C. Richard), 446.
Fiaux (*L.*), Armand Carrel et Emile de Girardin. Causes et but d'un duel (A. Crémieux), 248.
Fiegel (*M. D.*), Der Pananakanal (J. Letaconnoux), 154.
Fleischmann (*H.*), Charlotte Robespierre et ses mémoires (P.-R. Mautouchet), 441.
Fleury (*Abbé E.*), Hippolyte de la Morvonnais (J. Marsan), 72.
Fleury (*G.*), La ville et le district de Mamers durant la Révolution (P.-R. Mautouchet), 233.
Fleury-Vindry, Les Parlementaires français du XVIe siècle. Tome III, fasc. 2 (V.-L. B.), 361.
Forot (*V.*), Monographie de la commune de Naves (J. Letaconnoux), 136.
Forteau (*Ch.*), Les registres paroissiaux du canton de Méréville (V.-L. B.), 108.
Gagnol (*Abbé P.*), La dîme ecclésiastique en France (H. Sée), 426.
Gagnol (*Abbé P.*), Les décimes et les dons gratuits (H. Sée), 425.
Galopin (*A.*), voir : *La Rochefoucauld* (*Misc de*).
Garin (*J.*), Histoire de Chevron (H. Sée), 217.
Gaschet (*R.*), La jeunesse de Paul-Louis Courier (A. Crémieux), 522.
Gazier (*G.*), Lettres inédites du poète roumain Basile Alecsandri à Edouard Grenier (J. M.), 364.
Gebhart (*E.*), De Panurge à Sancho Pança, 560.
Godard (*A.*), Le procès du neuf thermidor (P. Caron), 437.
Goué (*A. de*), La prise de Charette (P.-R. Mautouchet), 321.
Grandmaison (*G. de*), voir : *La Forest*.
Gras (*L. G.*), Histoire du commerce local... dans la région stéphanoise et forézienne (J. Letaconnoux), 150.
Guérin (*P.*), Histoire d'une commune rurale de 1780 à 1800 (J. Letaconnoux), 136.
Guerlin (*H.*), La Touraine, 477.
Guichen (*Vte de*), La France morale et religieuse au début de la Restauration (C. Richard), 70.
Guignard (*A.*), Les chemins de fer de l'Afrique occidentale (J. Letaconnoux), 155.
Guillaume (*J.*), Études révolutionnaires (P. Caron), 48.
Guillaume (*J.*), L'Internationale. Tomes III et IV (G. Bn.), 106.
Guillou (*A.*) et *A. Rebillon*, Département d'Ille-et-Vilaine. Documents relatifs à la vente des biens nationaux (M. Marion), 175.
Guitard (*E.*), L'industrie des draps en Languedoc (J. Letaconnoux), 144.
Halgouet (*Vte H. du*), Archives du château de Trédion (H. S.), 364.
Hayem (*J.*), Les grèves dans les temps modernes (J. Letaconnoux), 149.
Hauser (*H.*), Le traité de Madrid et la cession de la Bourgogne à Charles-Quint (V.-L. Bourrilly), 497.

Hénault (Mémoires du Président), éd. par F. Rousseau (P. Muret), 421.
Herbert (*Cl.-J.*), Essai sur la police générale des grains, éd. par E. Depitre (R. Picard), 39.
Huguet (*A.*), Le port et le commerce de Saint-Valery à travers les siècles (J. Letaconnoux), 151.
Ichier (*P.*), Cinquantenaire du comice agricole de l'arrondissement d'Albi (J. Letaconnoux), 141.
Jackson (*B.*), Waterloo et Sainte-Hélène trad. par E. Brouwet (Ph. G.), 363.
Jeanroy (*A.*), Giosuè Carducci, l'homme et le poète (M. Nesi), 77.
Kircheisen (*Fr.-M.*), Bibliographie du temps de Napoléon comprenant l'histoire des Etats-Unis, 357.
Kirchner (*A.*), Table générale des mémoires et travaux de la Société d'agriculture, commerce et arts du Doubs, 1799-1809 (J. Letaconnoux), 129.
Koskowski (*B.*), La question agraire au royaume de Pologne (J. Letaconnoux), 142.
Kovalewsky (*M.*), La France économique et sociale à la veille de la Révolution. Tome II (H. Sée), 44.
Laboulaye (*E. de*), Les chemins de fer de Chine (J. Letaconnoux), 156.
Labrély (*R.*), La contrebande du tabac en Languedoc au XVIIIe siècle (J. L.), 280.
La Chambre de commerce de Limoges (J. Letaconnoux), 130.
Lachapelle (*G.*), La représentation proportionnelle en France et en Belgique, 281.
Lacour-Gayet (*G.*), La marine militaire de la France sous le règne de Louis XIII et de Louis XIV (G. Morizet), 221.
Lacretelle (*P. de*), Les origines et la jeunesse de Lamartine (J. Marsan), 68.
La Forest (*Cte de*), Correspondance, pub. par G. de Grandmaison. Tomes III et IV (P. Muret), 176.
Lamouzèle (*E.*), Essai sur l'administration de la ville de Toulouse à la fin de l'ancien régime, 107.
Langlois (*L.*), La communauté des notaires de Tours de 1512 à 1791 (R. Girard), 161.
La Rochejacquelein (*Mise de*), Mémoires, pub. par M. Vitrac et A. Galopin (P.-R. Mautouchet), 321.
Latreille (*Cne A.*), La campagne de 1844 au Maroc. La bataille d'Isly (R. Girard), 249.
Laurent (*A.*) et *L. Collas*, Historique de la Société d'agriculture de Bar-le-Duc (J. Letaconnoux), 141.
La vie politique dans les deux mondes. Tomes III et IV (P. Muret), 78. — Tome V (P. Muret), 250.
Le Bon (*Dr G.*), La Révolution française et la psychologie des révolutions (P. Caron), 231.
Lecestre (*L.*), Mémoires de Saint-Hilaire. Tome IV (V.-L. B.), 560.
Leclercq (*Dom H.*), Les Martyrs. Tome XI, La Révolution (P.-R. Mautouchet), 520.
Lemière (*E.*), Bibliographie de la Contre-révolution dans les provinces de l'Ouest, fasc. 3, 4 et 5, 359.
Lepreux (*G.*), Gallia typographica. Série départementale. Tome II, Champagne et Barrois (V.-L. Bourrilly), 31.
Lesort (*A.*), Les États de Bretagne et l'enseignement du dessin au XVIIIe siècle (H. S.), 361.
Lesort (*A.*), voir : *Sée* (*H.*).
Les questions actuelles de politique étrangère en Europe. — Les questions actuelles de politique étrangère dans l'Amérique du Nord (P. Muret), 250.
Lettres d'un soldat à sa mère, de 1849 à 1870, pub. par J. Japy, 562.
Lettres d'un volontaire de 1792, pub. par G. Noël (P. Caron), 173.
Levainville (*J.*), Les ouvriers du coton dans la région de Rouen (J. Letaconnoux), 149.
Lévesque (*E.*), voir : *Urbain* (*Ch.*).
Lisle (*Vte de*), Les fouetteuses des Couëts (P.-R. Mautouchet), 321.
Longnon (*H.*), Pierre de Ronsard. Les ancêtres, la jeunesse (V.-L. Bourrilly), 219.
Loria (*A.*), Les bases économiques de la justice internationale, 559.
Louet (*Abbé J.*), La chouannerie et le clergé constitutionnel dans un coin de la Bretagne (P.-R. Mautouchet), 320.

Louis (*P.*), Histoire du mouvement syndical en France (R. Girard), 47.
Loutchisky (*J.*), L'état des classes agricoles en France à la veille de la Révolution, 109.
Madelin (*L.*), La Révolution (P. Caron), 314.
Magne (*E.*), Femmes galantes du XVIIIe siècle, Mme de Chatillon (G. Morizet), 33.
Maïstre (*H.*), Bibliographie des travaux de M. Maurice Tourneux, 360.
Marcel (*R. Pierre*), Essai politique sur Alexis de Tocqueville (A. Crémieux), 330.
March (*L.*), Salaires et coût de l'existence jusqu'en 1910, 364.
Margerie (*M. de*), Le réseau anglais de câbles sous-marins (J. Letaconnoux), 154.
Marion (*H.*), La dîme ecclésiastique en France au XVIIIe siècle et sa suppression (H. Sée), 428.
Marion (*M.*), Les impôts directs sous l'ancien régime (E. Esmonin), 35.
Marmande (*R. de*), Le cléricalisme au Canada (R. D.), 281.
Marquiset (*A.*), Quand Barras était roi (J. Lépine), 60.
Mathieu (*G.*), Notes sur l'industrie en Bas-Limousin dans la seconde moitié du XVIIIe siècle (J. Letaconnoux), 144.
Maury (*F.*), Le port de Paris (J. Letaconnoux), 156.
Mautouchet (*P.*), Le gouvernement révolutionnaire (P.-R. Mautouchet), 237.
Mauveaux (*J.*), voir : *Nardin* (*L.*).
Maybon (*Ch.-B.*), Une factorerie anglaise au Tonkin au XVIIIe siècle (J. Letaconnoux), 153.
Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industie en France, pub. sous la direction de J. Hayem (J. Letaconnoux), 128.
Merki (*C.*), La marquise de Verneuil et la mort d'Henri IV (V.-L. Bourrilly), 309.
Michel (*A.*) et *G. Migeon*, Le Musée du Louvre. Sculpture et objets d'art du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes, 476.
Monin (*H.*), François-Désiré Bancel (A. Crémieux), 71.
Monluc (*Blaise de*), Commentaires, éd. par P. Courteault. Tome I (V.-L. Bourrilly), 29.
Morelly, Le Code de la nature, éd. par E. Dolléans (R. Picard), 39.
Mourey (*Ch.*), voir : *Terrier* (*A.*).
Mourret (*F.*), Histoire générale de l'Eglise. Tome VI, l'ancien régime, XVIIe et XVIIIe siècles (A. Cans), 506.
Mouton (*L.*), Bussy d'Amboise et Mme de Montsoreau (V.-L. Bourrilly), 307.
Muller (*P.*), La Révolution de 1848 en Alsace (A. Crémieux), 525.
Nardin (*L.*) et *J. Mauveaux*, Histoire des corporations d'arts et métiers de Montbéliard (J. Letaconnoux), 146.
Navarre (*M.*), La Chambre introuvable, 109.
Nesselrode (*A. de*), Lettres et papiers du chancelier comte de Nesselrode. Tomes IX et X (Ed. Driault), 75. — Tome XI (Ed. Driault), 332.
Oulmont (*C.*), Pierre Gringore. — Étude sur la langue de Pierre Gringore (V.-L. Bourrilly), 162.
Pannier (*J.*), L'Église réformée de Paris sous Henri IV (V.-L. Bourrilly), 163.
Pannier (*J.*), voir : *Calvin*.
Parisot (*R.*), Tables alphabétiques et méthodiques des « Annales de l'Est », 360.
Patry (*H.*), Les débuts de la Réforme protestante en Guyenne, 1523-1559 (V.-L. Bourrilly), 496.
Pavie (*E.*), Missions diplomatiques du baron Hercule de Charnacé en Allemagne (G. Morizet), 309.
Pereire (*A.*), Autour de Saint-Simon (A. Crémieux), 329.
Périgny (*M. de*), Les voies de communication dans l'Amérique centrale (J. Letaconnoux), 154.
Perrod (*M.*), Répertoire bibliographique des ouvrages francs-comtois imprimés antérieurement à 1790, 360.
Perroud (*Cl.*), voir : *Brissot*.
Persat (*Cnt*), Mémoires, pub. par G. Schlumberger (P. Caron), 523.
Pétigny (*X. de*), Beaurepaire et le premier bataillon des volontaires de Maine-et-Loire à Verdun (P. Caron), 173.

Pic (*P.*), Guy Patin (R. Durand), 166. — Réponse de M. Pic, 283.
Piépape (*Gal de*), Histoire des princes de Condé au XVIIIe siècle (J. Cain), 509.
Pilon (*E.*), La Fontaine (V.-L. Bourrilly), 505.
Pinson (*P.*), Bibliographie d'Étampes et de l'arrondissement, 359.
Pissier (*Abbé A.*), Recherches sur l'histoire de Thavoiseau (J. Letaconnoux), 136.
Plan (*P.-P.*), J.-J. Rousseau raconté par les gazettes de son temps (R. Picard), 516.
Prato (*G.*), Due secoli de vita agricola in una provincia piemontese (J. Letaconnoux), 143.
Quatrième table générale de « la Révolution française », 360.
Quessette (*F.*), L'administration financière des États de Bretagne de 1689 à 1715 (S. Canal), 226.
Rabelais (Œuvres de), éd. par A. Lefranc, J. Boulenger, H. Clouzot, P. Dorveaux, J. Plattard et L. Sainean (V.-L. Bourrilly), 419.
Rambaud (*J.*), Lettres inédites ou éparses de Joseph Bonaparte à Naples (C. Ballot), 67.
Rambaud (*J.*), Naples sous Joseph Bonaparte (C. Ballot), 64.
Ray (*Cne*), Les Prussiens à Montbéliard en 1870-1871, journal de Louis Ray, 107.
Rébelliau (*A.*), Une amitié féminine de Lamennais, 281.
Rébillon (*A.*), voir : *Guillou* (*A.*).
Regnault de Beaucaron, Souvenirs de famille (M. Nesi), 244.
Reuss (*R.*), Notes sur l'instruction primaire en Alsace pendant la Révolution (J. Letaconnoux), 59.
Riballier (*L.*), 1830 (A. Crémieux), 246.
Rigault (*G.*), Le général Abdallah Menou et la dernière phase de l'expédition d'Égypte (C. Ballot), 241.
Rilly (*Cte de*), Le baron d'Oysonville (C.-G. Picavet), 168.
Rolland (*O.*), La question du transsaharien en 1910 (J. Letaconnoux), 155.
Roques (*G.*) et *E. Bayle*, Histoire de Quercy et Rouergue (J. Letaconnoux), 134.
Rousseau (*F.*), Blanco White, souvenirs d'un proscrit espagnol, 106.
Rousseau (*F.*), voir : *Hénault*.
Rouxel (*J.*), Les Bleus en campagne (P.-R. Mautouchet), 321.
Rouxel (*J.*), Episode de lutte religieuse (1791-1795). Constitutionnels et assermentés (P.-R. M.), 561.
Ruffini (*F.*), La giovinezza del conte di Cavour (M. Nesi), 451.
Russier (*H.*) et *H. Brenier*, L'Indo-Chine française (J. Letaconnoux), 131.
Saint-Ivy (*G. de*), La chouannerie et ses victimes. Corentin Le Floch (P.-R. Mautouchet), 321.
Sangnier (*G.*), Lettres inédites de Sainte-Beuve à Charles Labitte (J. Marsan), 247.
Sanson (*Abbé V.*), Répertoire bibliographique pour la période dite « révolutionnaire », 1789-1801, en Seine-Inférieure, 358.
Saulnier (*E.*), Le rôle politique du cardinal de Bourbon (Charles X) (V.-L. Bourrilly), 306.
Sautai (*Cne M.*), Les milices provinciales sous Louvois et Barbezieux (S. Canal), 168.
Schlumberger (*G.*), voir : *Persat*.
Sée (*H.*) et *A. Lesort*, Cahiers de doléances de la sénéchaussée de Rennes pour les États généraux de 1789. Tome III (M. M.), 560.
Septième table générale de la « Revue historique », 360.
Sokolnicki (*M.*), Les origines de l'émigration polonaise en France, 1831-1832 (A. Crémieux), 73.
Souty (*H.*), Un bossuétiste manceau, Charles Riobé (A. C.), 107.
Soyer (*J.*), Une lettre missive de Henri IV adressée au pape Paul V, 280.
Strowski (*F.*), Montesquieu (V.-L. Bourrilly), 505.
Tardieu (*A.*), La France et les alliances, la lutte pour l'équilibre (P. Muret), 250.
Tedeschi (*A.*), Ossian, l' « Homère du Nord » en France (J. Marsan), 437.
Terrier (*A.*) et *Ch. Mourey*, L'œuvre de la Troisième République en Afrique occidentale (J. Letaconnoux), 153.

Torcy (*Gal de*), Les Espagnols au Maroc en 1909, 108.
Truchon (*P.*), Les transports et voies de communication au service du commerce lyonnais sous la Restauration (J. Letaconnoux), 159.
Tuetey (*A.*), voir : *Bloch* (*C.*).
Urbain (*Ch.*) et *E. Lévesque*, Correspondance de Bossuet. Tome V (A. Cans), 503.
Uzureau (*Abbé F.*), Andegaviana, 9e, 10e, 11e et 12e séries (P.-R. Mautouchet), 527.
Uzureau (*Abbé F.*), Le premier généralissime de la grande armée catholique et royale de la Vendée (P.-R. Mautouchet), 321.
Vallée (*L.*), Catalogue des plans de Paris et des cartes de l'Ile-de-France, 360.
Vallière (*Cne de*), Le régiment des Gardes-Suisses de France (R. Burnand), 218.
Vermale (*F.*), Les classes rurales en Savoie au XVIIIe siècle (L. Lévy-Schneider), 432.
Vey (*E.*), Le dialecte de Saint-Étienne au XVIIe siècle. — Le ballet forézien de 1605 (V.-L. B.), 361.
Villey (*P.*), L'influence de Montaigne sur les idées pédagogiques de Locke et de Rousseau (V.-L. Bourrilly), 30.
Villey (*P.*) (XVIe siècle), Les Sources d'idées (V.-L. Bourrilly), 505.
Vitrac (*M.*), voir : *La Rochejacquelein* (*Mise de*).
Vogüé (*Vte E.-M. de*), Sous les lauriers, 562.
Waliszewski (*K.*), Le fils de la grande Catherine, Paul Ier, empereur de Russie (C. Ballot), 433.
Weill (*G.*), La France sous la monarchie constitutionnelle (A. Cr.), 561.
Welvert (*E.*), En feuilletant de vieux papiers (R. Girard), 230.
Weulersse (*G.*), Le mouvement physiocratique en France (R. Picard), 40.
Weulersse (*G.*), Les manuscrits économiques de Fr. Quesnay et du marquis de Mirabeau aux Archives nationales (R. Picard), 43.

TABLE DES MATIÈRES

Articles de fond :

BRAESCH (F.). La Commune du Dix Août et les Assemblées nationales, d'après un ouvrage récent 113-127
CRÉMIEUX (A.). Les journées de Février 1848 ..... 289-305, 404-416
DOLLÉANS (E.). Karl Marx et le Chartisme 492-495
LETACONNOUX (J.). Bulletin d'histoire et de géographie économiques. 128-160
LETACONNOUX (J.). Les sources de l'histoire du Comité des députés extraordinaires des manufactures et du commerce de France (1789-1791) 369-403
MARION (M.). La propriété paysanne en France à la veille de la Révolution, d'après un ouvrage récent 481-491
MURET (P.). L'histoire diplomatique de la guerre de 1870, d'après un ouvrage récent 12-26
PICAVET (C.-G.). L'« Histoire du vicomte de Turenne », par Raguenet 209-216
SAGNAC (PH.). Les « Archives parlementaires » et l'histoire de la Révolution 7-11

Comptes rendus (voir l'Index alphabétique).

Livres nouveaux 109, 202, 284, 365, 477, 562

Revue des Périodiques :

Annales de Bretagne 80, 183, 530
Annales du Midi 334
Annales révolutionnaires 81
Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français. 257, 335, 459, 531
Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin historique et philologique 184, 336
Études, revue fondée en 1856 par des Pères de la Cie de Jésus 532
Feuilles d'histoire du XVIIe au XXe siècle 186, 258, 338, 533
La Grande Revue 259, 459
La Révolution de 1848 ..... 339, 461
La Révolution française 83, 260, 344, 461, 534
La Revue de Paris 84, 188, 263, 536
Le Correspondant 85, 189, 463
Revue Bleue 87

Revue des Deux Mondes..... 88, 190, 264, 465, 538
Revue des Études napoléoniennes..... 267, 468
Revue des Questions historiques..... 89, 192, 269, 346, 543
Revue d'histoire de Lyon..... 269
Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales..... 193, 544
Revue d'histoire rédigée à l'État-Major de l'Armée..... 470, 544
Revue du Mois..... 193
Revue historique..... 91, 194, 270, 546
Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde..... 93, 347
Revue pédagogique..... 195
Revue politique et parlementaire..... 195

Notes et nouvelles :

Académie des Beaux-Arts..... 198
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres..... 350, 549
Académie des Sciences morales et politiques..... 94, 197, 276, 349, 473, 549
Agrégation d'histoire et de géographie..... 474
Archives nationales. Versement des archives des Cultes..... 351
Bibliographie des travaux publiés de 1866 à 1897 sur l'histoire de la France depuis 1789 ; son achèvement..... 558
Bibliographie des travaux publiés par les Sociétés savantes de France. 559
Bibliothèque de la Ville de Paris. Exposition sur « les Boulevards, du XVIIe siècle à la fin du Second Empire »..... 279
— — — Cours de M. Poëte en 1912-1913.. 552
Bibliothèque de l'Institut ; legs des papiers de Michelet..... 474
Bibliothèque nationale ; acquisitions en 1911..... 555
Comité des travaux historiques ; sa réorganisation..... 554
Commission d'histoire économique de la Révolution..... 98, 198, 351
Congrès des Sociétés savantes..... 277
Congrès projeté des Sociétés d'histoire et d'archéologie parisiennes... 355
Cours d'histoire moderne dans les Universités françaises en 1911-1912. 94
— — — en 1912-1913. 549
Cours et conférences d'histoire moderne à Paris en 1911-1912..... 96
— — — en 1912-1913..... 551
Diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie. Mémoires présentés en juin 1912..... 553
— — Mémoire de M. Brienne... 353
— — Mémoire de M. Luthard... 102

Mouvement des Revues :

Albia Christiana..... 200
Revue des doctrines économiques et sociales..... 200
Revue des Études napoléoniennes..... 200
Revue Henri IV, sa disparition..... 354
Revue historique de la Révolution française et de l'Empire..... 105
Revue Lacordaire..... 558

Nécrologie :
MM. A. Brette 272
G. Bussière 474
J. Comte 557
E. Delerot 474
H. Léonardon 557
G. Monod 201
L.-G. Pélissier 556
C. Stryienski 555
Nominations dans l'enseignement supérieur 352
Ouverture du château de Maisons-Laffitte 355
Ouvrages en préparation 558
Prix décernés par l'Institut à des ouvrages d'histoire moderne 274, 349, 473
Publications de l'Institut Nobel norvégien 559
Publication des Procès-verbaux de la Commune de Paris 351
Publication des tomes V et VI des « Origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871 » 200, 351
Publication d'une collection d' « Anthologies illustrées des provinces françaises » 477
Publication d'une collection « L'histoire par les contemporains » 201
Publication d'une « Histoire contemporaine de France de 1871 à 1910 ». 202
Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements 278
Salles historiques du XIXe siècle au Musée de Versailles 357
Société de l'Histoire de France 98
Société de l'histoire de la Révolution française 199
Société de l'histoire de l'art français 98, 199, 277, 351, 553
Société de l'histoire du théâtre 199
Société des Amis de Versailles 355
Société des Études robespierristes 277
Société d'études locales dans l'enseignement public 279
Société d'histoire contemporaine 350
Société d'histoire de la Révolution de 1848 199
Société d'histoire moderne 198, 276, 350, 553
Société française de bibliographie 199, 350
Société nationale des Antiquaires de France 200
Société pour l'étude de la gravure française 277
Soutenance de thèse de doctorat d'Université de M. F. Vermale à Lyon. 102
Soutenances de thèses de doctorat ès lettres par :
MM. G. Cahen, à Paris 200
Collas, à Paris 200
Crémieux, à Paris 200
Delafarge, à Paris 352
Drouet, à Paris 352
Dubreuil, à Rennes 353
Dureng, à Paris 99
Dutil, à Paris 101
Febvre, à Paris 99
Fosseyeux, à Paris 352
Guyot, à Paris 101

MM. Hautecœur, à Paris..... 279
Le Lay, à Rennes..... 353
Pannier, à Paris..... 100
Peter, à Lille..... 353
Reclus, à Toulouse..... 353
Rigault, à Paris..... 200
Saillard, à Toulouse..... 353
Vulliod, à Paris..... 279
Subventions accordées par l'Institut à des entreprises historiques..... 276
Sujets d'histoire moderne et contemporaine traités à l'École des Hautes-Études sociales en 1911-1912..... 97
— en 1912-1913..... 551
Thèses d'histoire moderne soutenues à l'École des Chartes..... 201
Thèses en préparation, dans les Universités américaines, sur des sujets d'histoire moderne et contemporaine de la France..... 202

MACON. PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS *L'un des propriétaires-gérants* : P. CARON.

D
1
R27
t.17

Revue d'histoire moderne et contemporaine

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY